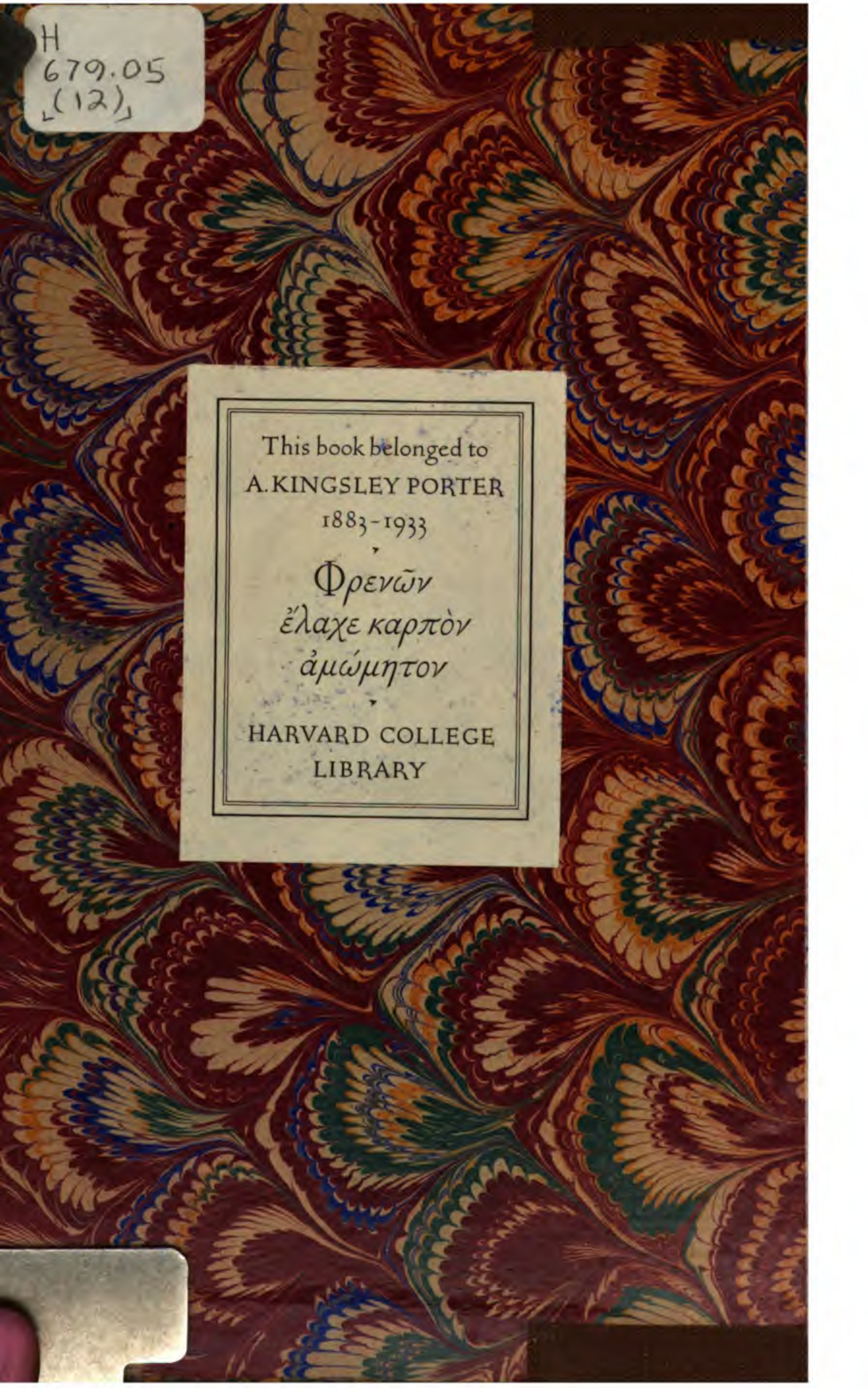
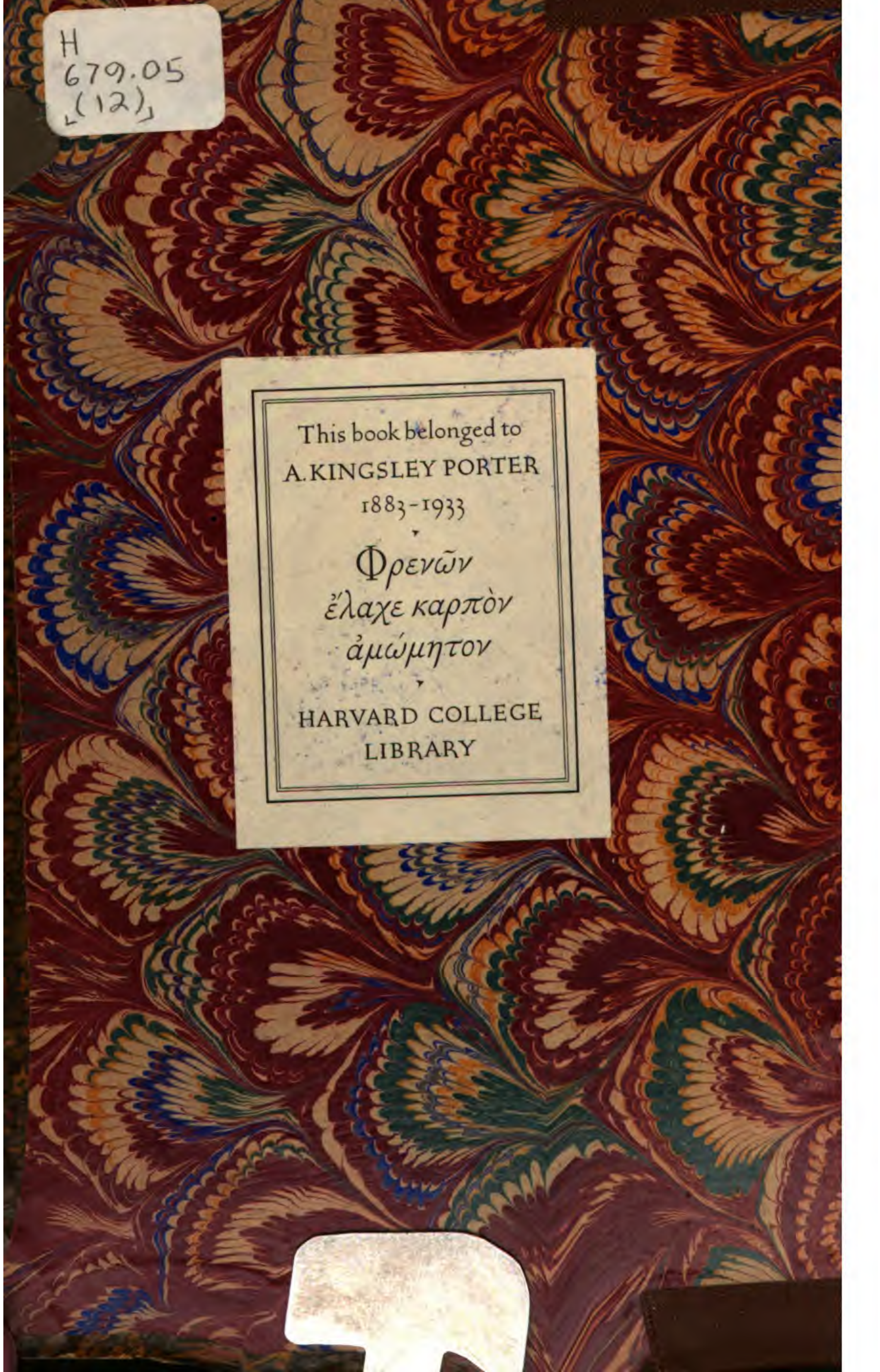



H
679.05
(12)
This book belonged to
A. KINGSLEY PORTER
1883-1933
Φρενῶν
ἔλαχε καρπὸν
ἀμώμητον
HARVARD COLLEGE
LIBRARY




H
679.05
(12)
This book belonged to
A. KINGSLEY PORTER
1883-1933
Φρενῶν
ἔλαχε καρπὸν
ἀμώμητον
HARVARD COLLEGE
LIBRARY



COULOMMIERS

Imprimerie Paul BRODARD.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVe SIÈCLE A NOS JOURS

Ouvrage publié sous la direction de MM.

Ernest LAVISSE
de l'Académie française,
Professeur à l'Université de Paris.

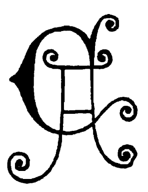
Alfred RAMBAUD
Membre de l'Institut,
Professeur à l'Université de Paris.

TOME XII

Le monde contemporain

1870-1900

DEUXIÈME ÉDITION



Librairie Armand Colin
Paris, 5, rue de Mézières
1904

LE MONDE CONTEMPORAIN

1870-1900

CHAPITRE I

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

I. — L'Assemblée nationale (1871-1875).

L'Assemblée nationale à Bordeaux. — Le gouvernement de la Défense nationale, en signant l'armistice avec les Allemands, s'engageait à convoquer une Assemblée « librement élue » qui se réunirait à Bordeaux pour décider la paix ou la guerre. Il adopta les mêmes formes d'élection qu'en 1848 : vote au chef-lieu de canton, à la majorité relative, scrutin de liste par département, droit d'élection pour les colonies, indemnité parlementaire de 25 francs par jour, chiffre de 768 représentants.

La lutte électorale fut, à Paris, entre les partisans du gouvernement et les révolutionnaires; dans les départements, entre les partisans de Gambetta et la coalition d'opposition, formée d'orléanistes, de légitimistes et de républicains en conflit avec Gambetta. — La représentation de Paris fut mélangée. — Les départements envahis et ceux du Sud-Est élurent des républicains. — Mais, dans la plus grande partie de la France, les paysans, le clergé et la bourgeoisie, pour faire échec à Gambetta soupçonné de vouloir « la guerre à outrance », firent passer la « liste de la paix ». Les élections du 8 février 1871 ne donnèrent que 630 résultats. L'assemblée fut complétée surtout par les élections du 2 juillet.

En février elle se trouvait composée en majorité de monar-

chistes (environ 400 contre 200 républicains; quelques bonapartistes). Ils se partageaient en orléanistes et légitimistes, tous élus par les campagnes, hostiles à la République et à l'influence politique de Paris: de là le surnom d' « assemblée de ruraux ». Réunie à Bordeaux le 12 février, elle se trouva investie de la souveraineté complète. Mais n'ayant pas de personnel monarchiste de gouvernement, elle élut président un républicain, Grévy, adversaire de la politique de Gambetta; puis elle nomma chef du pouvoir exécutif Thiers, l'élu de 26 départements, devenu l'homme le plus populaire de France pour avoir parlé en 1870 contre la déclaration de guerre. Thiers, ancien orléaniste rallié à la République, prit un ministère formé surtout de républicains partisans de la paix. Il promit de ne pas avoir d'autre politique que de travailler à « pacifier, à réorganiser, à relever le crédit »; la République ne serait pas reconnue pour le gouvernement définitif du pays. Cette promesse de neutralité, renouvelée le 10 mars, devint le « pacte de Bordeaux ».

L'Assemblée vota les préliminaires de la paix et la déchéance des Bonaparte[1]. Puis elle décida de transférer sa résidence, non à Paris où était le gouvernement, mais à Versailles (10 mars).

La Commune. — Les gardes nationaux de Paris étaient restés armés et ceux des quartiers révolutionnaires, surtout des faubourgs de l'est, avaient créé pendant le siège des comités d'arrondissement qui avaient organisé un *Comité central de la délégation*. Une réunion de délégués et d'officiers créa en février la *Fédération républicaine de la garde nationale*, chargée de défendre leurs intérêts et de prévenir toute tentative pour renverser la République; elle devait être dirigée par un *Comité central* de délégués qui fut constitué définitivement le 15 mars. Ce fut le premier centre de résistance politique contre l'Assemblée.

Les Parisiens, exaspérés par la longue inaction du siège et par la capitulation, virent avec irritation l'Assemblée, en majorité monarchiste, menacer de supprimer la République et de « décapitaliser Paris » en se transportant à Versailles. En même temps ils étaient atteints directement par deux décisions : 1° Le

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 845.

paiement des loyers et les échéances des effets de commerce avaient été suspendus pendant le siège; on demandait de prolonger la suspension attendu que les affaires n'avaient pas encore repris. L'Assemblée refusa; il y eut en quatre jours 150 000 protêts. 2° Les ouvriers, encore sans travail, n'avaient la plupart pour vivre que leur solde de garde national, de 1 franc 50 par jour; l'Assemblée supprima la solde, sauf pour les indigents pourvus d'un certificat.

Thiers, en arrivant à Paris le 15 mars, voulut affirmer la puissance du gouvernement par un acte d'autorité. Les gardes nationaux avaient amené à Montmartre 170 canons qu'ils considéraient comme leur propriété (ils avaient été fondus avec le produit d'une souscription). Le gouvernement envoya des troupes pour les reprendre par la force. Mais les soldats, entourés par une foule mélangée de femmes qui criait « Vive la ligne! » refusèrent de tirer et se laissèrent désarmer; le général Lecomte qui les commandait fut pris, le général Clément Thomas, très impopulaire, fut arrêté place Pigalle et amené à Montmartre; tous deux y furent fusillés (18 mars).

Thiers, revenant au plan qu'il avait proposé jadis à Louis-Philippe, fit retirer le gouvernement et évacuer la ville et les forts, même le Mont-Valérien (qu'il se décida ensuite à faire réoccuper), et décida d'attendre jusqu'à ce qu'il eût organisé une armée suffisante pour reprendre Paris de force.

Le Comité central, laissé maître de Paris, vint s'installer à l'Hôtel de Ville et prit le pouvoir. Les partisans du gouvernement dans Paris, abandonnés à eux-mêmes, essayèrent pendant plus de dix jours d'éviter la rupture. Les maires des arrondissements de Paris s'entremirent pour négocier entre le Comité central et l'Assemblée nationale. La négociation parut avoir réussi; pour satisfaire les Parisiens, les maires demandaient l'élection du Conseil municipal de Paris et l'élection du général de la garde nationale : le gouvernement consentit à laisser convoquer les électeurs, mais le Comité central, avançant la date de l'élection, la fixa au 26 mars. Les maires cédèrent, l'Assemblée refusa. Les élections furent donc illégales. La plupart des élus furent des partisans du Comité central, décidés à la rupture;

les partisans du gouvernement élus dans les quartiers pacifiques vinrent siéger au Conseil, mais s'en retirèrent aussitôt.

Le *Conseil général* de la Commune, élu par 229 000 votants sur 485 000 inscrits, se composait de 90 membres, dont plus d'une vingtaine se retirèrent. Ceux qui restèrent étaient en majorité partisans d'une dictature démocratique révolutionnaire à la façon de Blanqui, un des élus; ils s'appelaient eux-mêmes Jacobins et prétendaient reprendre la tradition de 93; les plus connus étaient d'anciens représentants de 1849 (Delescluze, Pyat). Il y avait une douzaine de membres du Comité central, tous inconnus, et 17 membres de l'Internationale, partisans de réformes sociales par voie pacifique. Le Comité central, après avoir promis de se dissoudre, continua de siéger, se donnant comme mission de servir de « lien entre le Conseil et la garde nationale ». Le pouvoir resta ainsi exercé à la fois par le Conseil et le Comité central; c'est ce gouvernement confus qu'on appelle la *Commune*. Ses partisans se donnaient le nom de *fédérés*; mais la grande majorité du pays refusa de les reconnaître pour des insurgés politiques, on les traita en malfaiteurs et l'usage s'établit de les désigner par les sobriquets de *communards* ou *communeux*.

La Commune, dont les séances furent d'abord secrètes, organisa un pouvoir exécutif formé d'une « commission exécutive » et d'une dizaine de commissions spéciales (militaire, finances, justice, sûreté générale, travail, industrie, subsistances, services publics, enseignement, relations extérieures). Elle abolit la conscription et établit le service militaire obligatoire dans la garde nationale pour tous les hommes valides de dix-huit à quarante ans. Elle adopta le calendrier républicain et le drapeau rouge, emblème de la révolution sociale. Elle déclara nuls tous les actes du « gouvernement de Versailles ».

La Commune essaya d'abord d'étendre la Révolution à toute la France en détruisant le gouvernement de Thiers et de l'Assemblée. Les fédérés tentèrent une sortie générale le 3 avril; ils marchèrent sur Versailles en trois colonnes, par Nanterre, par Meudon, par Sceaux. Toutes trois furent repoussées par les soldats de ligne et les gendarmes. Plusieurs chefs fédérés furent

fusillés sans jugement. La Commune répondit par le décret des otages, qui ordonnait d'emprisonner les notables qui seraient reconnus par un jury parisien « suspects d'entente avec Versailles », et annonçait que l'exécution d'un fédéré prisonnier de guerre serait suivie de l'exécution d'un nombre triple d'otages. (Le jury ne fut formé que le 19 mai.)

En même temps, les révolutionnaires du Midi et du Centre essayaient de soulever les villes et d'y établir une Commune indépendante de l'Assemblée. Le mouvement fut tenté à Lyon en mars, au Creuzot (26 mars), à Saint-Étienne où le préfet fut massacré (25 mars), à Toulouse (23-26 mars), à Narbonne (14-31 mars), à Marseille (23 mars-3 avril), à Limoges (4 avril). Partout il fut réprimé; à Marseille, par des exécutions.

L'armée se formait autour de Versailles avec les soldats français à mesure qu'ils revenaient d'Allemagne. Quand elle fut assez forte pour prendre l'offensive, elle commença le siège de Paris.

La Commune isolée, enfermée dans la ville, réduite à une guerre défensive, changea son programme et son organisation. Le Conseil publia (20 avril) la *Déclaration au peuple français*. « Que demande Paris? La reconnaissance et la consolidation de la République... L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France... L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française. Les droits inhérents à la Commune sont : le vote du budget communal... la fixation et la répartition de l'impôt, la direction des services locaux, l'organisation de sa magistrature, de sa police intérieure et de l'enseignement... le choix par l'élection ou le concours... des des fonctionnaires communaux de tous ordres... l'organisation de la défense urbaine et de la garde nationale, qui élit ses chefs et veille *seule* au maintien de l'ordre... » Ainsi la Commune rompait avec la tradition républicaine de 93, qui fondait l'unité française sur la centralisation en donnant à Paris le gouvernement direct de la France. Elle acceptait la doctrine fédéraliste de l'autonomie de la Commune, et n'acceptait entre les communes à peu près souveraines d'autre lien que « la grande

administration centrale, délégation des communes fédérées ». Insurgée contre le gouvernement central de la France, elle se résignait à ne réclamer le gouvernement que dans Paris, espérant que Paris par son exemple dirigerait les autres communes.

Le Conseil, complété par l'élection de 21 membres (16 avril), réorganisa le pouvoir exécutif (20 avril) en remplaçant chaque commission spéciale par un « délégué » faisant fonctions d'un ministre : la Commission exécutive, formée de la réunion de ces délégués, devenait une sorte de ministère. Les membres de l'Internationale firent voter quelques réformes sociales qu'on n'eut pas le temps d'appliquer. On n'essaya pas de prendre la Banque de France, qui renfermait environ 3 milliards de valeurs; la Commune se contenta de quelques avances pour les dépenses publiques (en tout 7 millions).

Les tentatives de conciliation des Chambres syndicales (8 avril), de la « Ligue d'Union républicaine » (13 et 21 avril), de la franc-maçonnerie, échouèrent pour une raison de principe : le gouvernement ne voulait pas traiter avec les insurgés. Après la perte du fort d'Issy, la Commune, à une faible majorité, créa un *Comité de salut public*; la minorité protesta (15 mai) contre cette abdication « entre les mains d'une dictature ». Le pouvoir se concentra alors aux mains des partisans de la résistance à outrance; ils proposèrent de faire « la guerre scientifique », qui consistait à détruire la ville. Le jury d'accusation des otages fut constitué et le Comité de salut public supprima les journaux d'opposition tolérés jusque-là.

Prise de Paris et répression. — Avant que la défense fût organisée, l'armée française entrait sans combat par le Point-du-Jour, à un endroit non gardé, et occupait les quartiers de l'ouest (21 mai). Le Conseil de la Commune se dispersa, chacun allant organiser la défense dans son quartier. Les fédérés élevèrent des barricades et se défendirent sans plan d'ensemble. Les partisans de « la guerre scientifique » firent pétroler et incendier plusieurs monuments publics (Hôtel de Ville, Palais de Justice, Tuileries, Ministère des finances, Cour des comptes) et beaucoup de maisons privées.

Une partie des otages, l'archevêque de Paris, le président

Bonjean, plusieurs prêtres, des gendarmes furent fusillés par ordre du procureur de la Commune, Raoul Rigault, et de Ferré; les Dominicains d'Arcueil furent tués en s'enfuyant.

L'horreur de ces incendies et de ces massacres acheva d'exaspérer les vainqueurs. La guerre des rues, surnommée la « semaine sanglante » (elle dura du 21 au 28 mai), fut le plus grand massacre de toute l'histoire de France. Les fédérés, forcés successivement dans toutes leurs retraites, furent pris, beaucoup fusillés après la bataille. On fusilla sommairement aussi la plupart des chefs de la Commune qu'on put arrêter. Le chiffre des cadavres relevés a été évalué à 17 000 (on ignore le chiffre réel des morts). Les prisonniers épargnés, au nombre de 40 000 environ, furent dirigés sur Versailles; une partie d'entre eux fut relâchée, les autres furent envoyés sur la côte dans les pontons.

Paris, occupé par la troupe, resta en état de siège, et l'on continua d'arrêter les suspects; la police reçut, dit-on, plus de 300 000 dénonciations. Le ministre des Affaires étrangères, J. Favre, réclama l'extradition des insurgés réfugiés à l'étranger. Mais, sauf l'Espagne, aucun État ne l'accorda.

Les accusés furent jugés par des conseils de guerre (4 d'abord, puis 22) qui siégèrent jusqu'en 1876; quelques-uns seulement furent fusillés; mais il y eut plus de 9 000 condamnations. Contrairement à l'usage français qui regarde les actes commis en état de guerre civile comme des crimes politiques passibles de déportation seulement et réserve la peine des travaux forcés aux crimes de droit commun commis dans un intérêt privé, les conseils de guerre condamnèrent sans règle précise les uns aux travaux forcés, les autres à la déportation; 7 500 condamnés furent envoyés à la Nouvelle-Calédonie.

Réorganisation de la France. — Pendant la lutte contre la Commune, le gouvernement recevait des adresses officielles ou des avis privés qui lui faisaient connaître les sentiments républicains des villes et décidaient Thiers à déclarer qu'il ne voulait pas supprimer la République. La loi du 14 avril donna aux municipalités, dans la plupart des communes, le droit d'élire leur maire. Aux élections complémentaires de

juillet, les élus furent républicains dans 39 départements sur 45. Paris, encore sous le coup de la répression, élut, sur 21 députés, 16 candidats de l'*Union de la presse*, partisans de Thiers. Il devenait évident que l'Assemblée ne représentait pas l'opinion du pays. Mais la durée de son mandat n'ayant pas été limitée, il n'existait aucun procédé légal pour l'obliger à se démettre du pouvoir. Elle le conserva près de cinq ans, et se chargea de donner à la France une constitution.

Sur la proposition des partisans de Thiers fut votée (par 491 voix contre 94) la loi du 31 août 1871 (loi Rivet-Vitet). L'Assemblée déclarant qu'elle avait « le droit d'user du pouvoir constituant, attribut essentiel de la souveraineté dont elle est investie », décidait que « le chef du pouvoir exécutif prendrait le titre de Président de la République française », avec le droit de nommer et révoquer les ministres; comme dans les monarchies constitutionnelles, chacun de ses actes devait être contresigné par un ministre. Mais la loi déclarait « responsables devant l'Assemblée » à la fois le conseil des ministres, les ministres et le Président de la République. La loi du 8 septembre fixa à Versailles la résidence de l'Assemblée et des ministres. C'était une constitution provisoire, la constitution définitive devait se faire attendre quatre ans encore.

Les partis se constituèrent en *groupes*, formés des députés d'une même opinion qui décidaient entre eux la conduite à tenir en séance. Il y eut une *Extrême gauche* républicaine, une *Gauche* républicaine, un *Centre gauche* formé de républicains et d'orléanistes ralliés à la République sous la direction de Thiers, un *Centre droit* orléaniste libéral, une *Droite*, une *Extrême droite* légitimiste; sans compter de petits groupes flottants entre le Centre droit et le Centre gauche. Plus tard les impérialistes, renforcés par les élections complémentaires jusqu'à une trentaine de membres, se constituèrent en groupe de l'*Appel au peuple*. Il n'y eut jamais de majorité ferme dans l'Assemblée nationale, la majorité ne se fit jamais que par des coalitions de groupes, toujours précaires. Or, l'Assemblée appliqua toujours strictement la règle parlementaire, le ministère se retirant dès qu'il était mis en minorité. La direction de

la politique dépendit donc toujours du groupement des fractions nécessaires pour former une majorité.

Thiers, par son ascendant personnel sur les conservateurs libéraux, parvint à maintenir pendant deux ans des ministères mixtes appuyés sur les deux Centres et acceptés par la Gauche. C'est dans cette période d'accord que Thiers et l'Assemblée, remettant à plus tard la Constitution, réorganisèrent le crédit et les institutions de la France.

L'évacuation des départements occupés par les Allemands était subordonnée au paiement de l'indemnité de guerre de 5 milliards. Un emprunt de 2 milliards émis en juin 1871 fut couvert deux fois et demie, et l'évacuation commença. La convention d'octobre 1871 réduisit l'armée d'occupation à 50 000 hommes. — Un second emprunt, de 3 milliards, fut émis en juillet 1872 et couvert douze fois. Cette manifestation financière produisit l'effet moral cherché par le gouvernement en montrant la puissance du crédit de la France. La « libération du territoire » fut achevée en 1873. Le cours forcé des billets de banque avait permis d'attendre le retour du numéraire; on put l'abolir.

Pour couvrir les dépenses de la guerre et de l'indemnité des 5 milliards, la France avait contracté une dette dont il fallait servir les intérêts en créant des impôts nouveaux. L'Assemblée refusa toute réforme fiscale d'ensemble, elle rejeta l'impôt sur le revenu proposé par les républicains. Elle maintint le système, traditionnel en France, qui consiste à tirer le principal revenu de l'impôt indirect que le contribuable paie par petites sommes sans le distinguer du prix d'achat. Elle créa environ 800 millions d'impôts nouveaux sur les transports, les quittances, les papiers, les allumettes, les cercles. Thiers la força même, en donnant sa démission (qu'il retira sur la prière de l'Assemblée), à voter un impôt sur les matières premières. On arriva ainsi à dresser un budget en équilibre.

Dans l'administration locale l'Assemblée introduisit le régime réclamé sous l'Empire par l'opposition libérale, la *décentralisation*. La loi municipale d'avril 1871 avait donné aux conseils municipaux élus pour trois ans au suffrage universel le pouvoir d'élire eux-mêmes leur maire, excepté dans les chefs-lieux

d'arrondissement. Par la loi organique de 1871, le conseil général de département devint une assemblée à séance publique tenant deux sessions par an, élisant une commission départementale chargée de surveiller l'exécution de ses décisions dans l'intervalle entre les sessions.

La réorganisation militaire commença (août 1871) par l'abolition des gardes nationales, vieille institution de 1789 devenue suspecte depuis la Commune. Puis l'armée fut organisée sur le modèle prussien. La loi de 1872 établit le service obligatoire pour tous sans remplacement, mais en conservant la dispense totale pour les membres de l'enseignement et du clergé et pour les fils de veuves. Le service fut divisé, comme en Prusse, en quatre périodes : 1° dans l'*armée active* de 20 à 25 ans ; 2° dans la *réserve de l'armée active* de 25 à 29 ans ; 3° dans l'*armée territoriale* de 29 à 34 ans ; 4° dans la *réserve de l'armée territoriale* de 34 à 40 ans. — L'Assemblée aurait voulu le service de trois ans dans l'armée active comme en Prusse ; mais Thiers, resté partisan du service de sept ans, la décida à accepter un compromis, le service de cinq ans. Comme on ne pouvait maintenir à la fois cinq classes complètes sous les armes, on divisa le contingent de chaque classe en deux portions, l'une obligée à cinq ans de service, l'autre à six mois seulement, et on revint au tirage au sort pour répartir les conscrits entre les deux portions du contingent. — Pour les jeunes gens de la bourgeoisie on introduisit l'institution prussienne des volontaires d'un an ; les jeunes gens bacheliers, ou pourvus d'un certificat après un examen spécial, avaient le droit de devancer l'appel et de ne faire qu'un an comme « engagés conditionnels ». Mais, au lieu de les laisser s'équiper à leurs frais comme en Prusse, la loi fixa une somme de 1500 francs qu'ils devaient verser.

L'opposition et les manifestations. — Le gouvernement de Thiers avait deux sortes d'adversaires : les partisans de la monarchie qui ne voulaient pas laisser se consolider la République ; les républicains de l'Extrême gauche mécontents de voir le pays gouverné par d'anciens orléanistes.

Pour satisfaire le Centre droit, l'Assemblée avait voté le rappel des princes d'Orléans (juin 1871), puis leur avait rendu en 1872

les domaines confisqués en 1852. Mais le gouvernement avait mécontenté tous les groupes de droite en repoussant la pétition des catholiques qui demandaient d'intervenir pour rétablir le pouvoir temporel du Pape (juillet 1871). Dès le printemps de 1872, une fraction du Centre gauche avait passé au Centre droit et les attaques contre Thiers devenaient vives : elles furent interrompues par les vacances de l'Assemblée (avril-novembre).

Du côté gauche, l'opposition ne pouvait se produire par le moyen habituel de la presse et des réunions : l'état de siège était maintenu dans les grandes villes (il dura à Paris jusqu'en 1876), ce qui mettait les journaux à la discrétion du gouvernement. Gambetta, en se retirant en Espagne pendant la Commune, avait évité de se compromettre; ce fut lui qui organisa l'opposition républicaine. Il prit la direction du groupe d'Extrême gauche à l'Assemblée, fonda un journal, *la République française*, en 1871, et en 1872 commença une campagne de discours dans les villes républicaines. A Toulon (janvier), il demanda « la dissolution de cette Assemblée », qui, née d'une surprise, « ne tient compte ni des avertissements ni des manifestations de la souveraineté du peuple ». A Angers et au Mans (avril), il dénonça les attaques contre la société laïque et demanda la dissolution de l'Assemblée pour fonder « la République républicaine ». A Grenoble (septembre), il déclara qu'« une couche sociale nouvelle » faisait son entrée dans la politique et voulait faire l'expérience de la République, et il annonça la dissolution, prête « comme le fossoyeur à jeter une dernière pelletée de terre sur le cadavre de l'Assemblée de Versailles ».

Le gouvernement, dès la rentrée (nov. 1872), eut à calmer la colère de la majorité. Dans le message que Thiers lui-même vint lire à la tribune, il donna la célèbre formule : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas » (13 novembre), et condamna la politique d'agitation. L'Assemblée vota un ordre du jour affirmant sa confiance dans l'énergie du gouvernement et réprouvant « les doctrines professées au banquet de Grenoble ». La droite réclamait un « gouvernement de combat ». Thiers obtint que l'Assemblée élût une commission pour pré-

parer un projet de constitution : mais la « Commission des Trente » fut composée en majorité de membres des Droites.

Elle rejeta le projet de Thiers par lequel l'Assemblée devait s'engager à régler « dans un bref délai » l'organisation définitive du pays; elle fit voter (13 mars 1873) une résolution contre « l'intervention personnelle du chef du pouvoir exécutif dans les débats ». Pour empêcher Thiers d'agir sur l'Assemblée par sa parole, il fut décidé que désormais le Président de la République ne parlerait plus à l'Assemblée qu'après en avoir, à une séance précédente, averti son président par un message écrit; après le discours comme après le message, la séance serait levée. Thiers protesta vainement contre ces « chinoiseries ».

La rupture entre la majorité et Thiers se manifesta à propos d'un incident de séance; Grévy, président de la Chambre, blâmé par la majorité, donna sa démission et fut remplacé par Buffet, orléaniste du Centre droit (par 305 voix contre 285). La crise, retardée par les vacances de Pâques, devint aiguë quand un candidat radical soutenu par l'Extrême gauche fut élu député à Paris (27 avril 1873) contre Rémusat, candidat de Thiers et de la Gauche; les monarchistes déclarèrent que le gouvernement de Thiers était incapable d'arrêter les progrès du radicalisme.

Le 24 mai. — A la rentrée des vacances de Pâques, un des chefs du Centre droit, le duc de Broglie, au nom de 320 députés, interpellait le ministère « sur la nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice ». La discussion dura deux jours. Le deuxième jour (24 mai), Thiers parla pour défendre sa politique; l'ordre du jour pur et simple, accepté par le ministère, fut repoussé dans l'après-midi par 362 voix contre 348; le petit groupe Target (d'une quinzaine de membres), en se tournant contre le ministère l'avait mis en minorité. Puis l'Assemblée, par 360 voix contre 345, vota l'ordre du jour de la Droite : « Considérant que la forme du gouvernement n'est pas en discussion, que l'Assemblée est saisie des lois constitutionnelles... mais que dès aujourd'hui il importe de rassurer le pays, en faisant prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice, regrette que les récentes modifications ministérielles n'aient pas donné aux intérêts conservateurs la satisfaction qu'elle avait le droit d'attendre ».

Thiers avait le droit de garder le pouvoir exécutif et de changer de ministère en attendant la dislocation inévitable d'une majorité hétérogène si faible; il préféra donner sa démission et abandonner le pouvoir aux ennemis de la République. L'Assemblée tint une troisième séance le soir, accepta la démission de Thiers, par 365 voix contre 331, et élut président de la République le maréchal de Mac-Mahon, candidat des Droites, par 390 voix; les Gauches s'abstinrent (24 mai 1873). Le duc de Broglie, l'organisateur de la coalition, devenu chef du gouvernement, forma un ministère de coalition où le Centre droit dominait.

Tentative de restauration légitimiste. — Mac-Mahon, en prenant le pouvoir, annonça que rien ne serait changé aux lois et aux institutions existantes, et le ministère déclara qu'il « ne sortirait pas de la légalité la plus stricte ». Mais il expulsa une partie des fonctionnaires républicains et les remplaça par des royalistes ou des impérialistes. La session de l'Assemblée se passa en conflits sur des questions du jour; l'acte le plus significatif fut le vote d'une loi qui autorisait les expropriations nécessaires pour construire l'église du Sacré-Cœur à Montmartre; c'était l'exécution d'un vœu fait, dit-on, par saint Ignace, fondateur des Jésuites. En même temps s'organisaient les grands pèlerinages à Paray-le-Monial en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus; la foule, où figuraient des députés de la Droite, chantait le cantique : « Sauvez Rome et la France, — Au nom du Sacré-Cœur! » On parlait de restaurer le pouvoir temporel à Rome et la monarchie légitime en France.

L'action commune des royalistes pour rétablir la monarchie avait été paralysée jusque-là par le désaccord entre les partisans des deux branches : les légitimistes soutenaient le dernier descendant de la branche aînée, Henri V, comte de Chambord; les orléanistes, le petit-fils de Louis-Philippe, le comte de Paris. Le désaccord se compliquait d'un conflit entre deux symboles : les orléanistes tenaient au drapeau tricolore sous lequel leurs princes avaient combattu dans l'armée française; le comte de Chambord, à plusieurs reprises (juillet 1871, janvier et févr. 1872), avait déclaré que l'honneur lui interdisait d'abandonner le drapeau blanc « reçu comme un dépôt sacré du vieux roi son aïeul mou-

rant en exil, et d'accepter le tricolore symbole de la Révolution ».

Après le 24 mai, les deux partis se rapprochèrent et la *fusion* fut décidée. Elle se manifesta par la visite du comte de Paris au comte de Chambord, alors en Autriche, à Frohsdorf (5 août). « Je viens, dit-il, en mon nom et au nom de tous les membres de ma famille, vous présenter nos respectueux hommages non seulement comme au chef de notre maison, mais encore comme au seul représentant du parti monarchique en France. » Le comte de Chambord, n'ayant pas d'héritier, serait roi de France, le comte de Paris lui succéderait.

Pendant les vacances de l'Assemblée, les trois groupes de droite déléguèrent un comité de 9 membres (3 par groupe) pour négocier avec le roi les conditions de la restauration. Ce comité envoya à Henri V, en Autriche, deux délégations, une en septembre, une en octobre. On s'entendit sur la question de fond. L'Assemblée devait, non pas élire le roi, mais déclarer qu'Henri V était appelé au trône comme chef de la maison de France en vertu d'un droit héréditaire. La constitution serait *présentée* par le roi et votée par l'Assemblée sous la sanction du roi; elle donnerait au roi le pouvoir exécutif, au roi et à deux Chambres l'exercice collectif du pouvoir législatif; elle garantirait, comme la Charte de 1814, l'égalité devant la loi, la liberté civile et religieuse, le vote de l'impôt par la Chambre.

La question du drapeau resta en suspens; déjà elle avait failli faire rompre les négociations en septembre : le Centre droit exigeait le maintien du drapeau tricolore. On se décida à ajourner la solution jusqu'au retour du roi; mais le procès-verbal du 16 octobre, rendu public, annonçait que le drapeau tricolore était maintenu « et ne pourrait être modifié que par l'accord du roi et de l'Assemblée ». Mac-Mahon annonçait qu'ayant été « nommé par la majorité des conservateurs », il « ne s'en séparerait pas ». La restauration semblait donc certaine et les royalistes faisaient déjà leurs préparatifs pour la rentrée du roi, quand une lettre du comte de Chambord, du 27 octobre, apprit qu'il y avait eu malentendu, et que le roi restait fidèle au drapeau blanc.

Le Septennat. — Le Centre droit, obligé de renoncer à la restauration, résolut de consolider son pouvoir en prolongeant

les pouvoirs du président Mac-Mahon, au nom duquel il gouvernait. Le Centre gauche, pour empêcher toute restauration, consentit à ce compromis ; le Centre droit demandait dix ans, le Centre gauche cinq ; on s'entendit pour voter la loi dite du *septennat*, qui « confiait le pouvoir exécutif pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon », « avec le titre de Président de la République et dans les conditions actuelles », et créait une commission de 30 membres « pour l'examen des lois constitutionnelles ». La loi passa (20 nov.) par 383 voix, malgré les légitimistes qui espéraient encore faire rappeler le roi (le comte de Chambord était venu à Versailles s'entendre avec ses partisans). Mais la Commission fut formée de 25 membres de la Droite contre 5 républicains ; au lieu de préparer les lois constitutionnelles, elle discuta la loi électorale et évita de rédiger aucun projet. On resta dans un régime provisoire.

« L'ordre moral ». — Le ministère, soutenu par la coalition de tous les groupes de droite, réunissait une majorité sur une politique de combat contre les républicains. C'est ce qu'il appelait rétablir l'*ordre moral* ; le nom en resta à ce gouvernement.

Le gouvernement maintint en état de siège 39 départements, ce qui lui permettait de supprimer arbitrairement les journaux. Aux réclamations de la Gauche il répondit que ce régime était justifié par un « état véritablement exceptionnel et effroyable des esprits ». Il fit enlever dans les mairies les bustes de la République ; il évita avec affectation dans les actes officiels d'employer le mot *république*. Il destitua ou disgracia les fonctionnaires républicains et nomma des fonctionnaires monarchistes. Dans les élections, il ordonna à ses agents de soutenir le candidat du ministère. Il se servit du régime qui donnait aux préfets le pouvoir de fermer les débits de boissons, pour menacer de fermer les débits où se réunissaient des partisans de l'opposition. Pour enlever le pouvoir municipal aux républicains il fit voter la loi de janvier 1874, qui donnait au gouvernement le droit de nommer les maires dans toutes les communes.

Contre ces attaques tous les groupes républicains s'unirent et concertèrent leurs votes. Gambetta, qui dirigeait l'Extrême

gauche radicale, se mit à recommander la prudence; le Centre gauche devint et resta jusqu'à la fin de l'Assemblée le groupe directeur de la coalition républicaine, qui n'eut plus d'autre politique que de sauver la République et de défendre les libertés individuelles contre le gouvernement.

La division se mit entre les légitimistes et le Centre droit sur l'interprétation du septennat; les journaux légitimistes disaient que cette loi n'empêchait pas de restaurer le roi avant la fin des sept ans; le ministère fit déclarer par Mac-Mahon : « Pendant sept ans, je saurai faire respecter de tous l'ordre de choses légalement établi » (février 1874).

Après trois mois de conflits parlementaires avec les Gauches, le Centre droit essaya de s'assurer les Chambres de l'avenir en proposant une loi électorale qui exigeait trois ans de domicile pour être électeur, et la création d'un grand conseil nommé par le Président de la République. La Droite s'unit aux gauches pour rejeter la priorité de la loi électorale par 381 voix contre 317 (16 mai 1874).

Le ministère de Broglie fut remplacé par un ministère Cissey (le 24 mai; réorganisé en juillet), formé d'une coalition entre les partis monarchiques. Les impérialistes, qui venaient de s'organiser en parti d'action avec un comité central présidé par Rouher, entrèrent dans le ministère. Mais la domination resta au Centre droit orléaniste; Mac-Mahon continuait à obéir aux avis des chefs de ce parti qui l'avait porté au pouvoir.

Les électeurs continuaient à manifester leur hostilité pour le gouvernement; sur 29 élections complémentaires faites de mai 1873 à janvier 1875, 23 furent favorables aux républicains, 6 aux impérialistes, pas une seule aux partis royalistes. La majorité de l'Assemblée cherchait à perpétuer son pouvoir en évitant d'organiser un régime définitif. Pourtant une fraction du Centre droit, n'osant plus différer indéfiniment la discussion des lois constitutionnelles, s'unit aux Gauches pour faire passer par 345 voix contre 341 la proposition Casimir-Perier. L'Assemblée, « voulant mettre un terme aux inquiétudes du pays », ordonnait à la commission des Trente de prendre pour base de ses travaux le projet déposé par Thiers en 1873 (15 juin 1874).

Les républicains demandaient une constitution définitive pour organiser la République; la Droite légitimiste voulait le « septennat personnel », c'est-à-dire le gouvernement du Maréchal, avec faculté de se retirer à tout moment pour faire place au roi légitime; le Centre droit orléaniste voulait le « septennat impersonnel », c'est-à-dire un gouvernement provisoire immuable jusqu'en 1880. Aucun des projets ne réunissait une majorité.

Alors commença une période de discussions confuses, aboutissant à des votes contradictoires et entrecoupées d'interpellations, qui dura jusqu'au compromis d'où la constitution sortit enfin, au printemps de 1875. Des scènes violentes éclatèrent entre les républicains et les impérialistes, à propos de la loi électorale de juin, à propos de la découverte du comité impérialiste dont Rouher avait nié l'existence sur son honneur (9 juin), à propos de l'enquête sur une élection impérialiste (déc. 1874). La renaissance du parti impérialiste paraît avoir effrayé quelques membres libéraux du Centre droit et les avoir décidés à se résigner enfin à la République.

L'œuvre de la constitution resta en suspens. La commission rejeta la proposition Casimir-Perier et proposa d'organiser un régime provisoire, avec une Chambre et un Sénat, jusqu'à l'expiration du septennat de Mac-Mahon; le régime définitif ne serait établi qu'en 1880; c'est ce qu'on surnomma le « ventavonat », du nom du rapporteur Ventavon. L'Assemblée rejeta la proposition Casimir-Perier, par 374 voix contre 333; elle rejeta par 369 contre 340 la proposition de convoquer les électeurs, elle ajourna la discussion après les vacances. Mais le ministère mécontenta l'Extrême droite en reconnaissant le gouvernement espagnol et en gardant la neutralité entre le Pape et le gouvernement italien. L'Extrême droite, votant avec les groupes républicains, fit rejeter le septennat impersonnel. Le ministère donna sa démission (6 janvier 1875); mais il resta en fonctions jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet, que Mac-Mahon fit attendre jusqu'en mars.

Vote des lois constitutionnelles. — La discussion sur les projets de loi relatifs à « l'organisation des pouvoirs publics » commença enfin en janvier 1875. Le projet de la commission

évitait le nom de République. Le Centre gauche ayant proposé de mettre en tête : « Le gouvernement de la République se compose de deux Chambres et d'un Président », la coalition des Droites fit rejeter ce projet par 359 voix contre 336. Mais un membre du Centre droit, Wallon, présenta un amendement pour fixer le mode d'élection et la durée des pouvoirs du « Président de la République », le mot était prononcé. La commission le repoussa, l'Assemblée le vota par 353 voix contre 352; une quinzaine de membres du Centre droit, se détachant de la coalition, avaient assuré le vote. La République était reconnue, indirectement, à une voix de majorité. Quand on eut achevé de voter les articles sur le Président, l'Assemblée adopta l'ensemble de la loi par 508 voix contre 174. — On passa à la loi sur le Sénat. Le Centre droit voulait faire nommer les sénateurs par le Président. Les Gauches voulaient les faire élire par le suffrage universel. L'élection au suffrage universel fut votée par 322 voix contre 310, grâce aux voix des impérialistes (11 février). Mais le chef du ministère démissionnaire vint, au nom de Mac-Mahon, protester contre ce vote qui « dénaturait l'institution » ; et l'Assemblée, après avoir voté tous les articles, rejeta l'ensemble de la loi.

Dans cette confusion, les républicains de gauche demandant la dissolution, les Centres s'entendirent sur un compromis. Le Centre droit renonça à la nomination par le Président : en échange on laissait élire le quart des sénateurs (75) par l'Assemblée nationale; ce compromis, accepté par les Gauches, passa par 422 voix contre 261.

Un ministère de conciliation présidé par Buffet fut constitué enfin le 11 mars; il y entra deux membres du Centre gauche et M. Wallon, « le père de la constitution »; il s'appuyait sur les deux Centres et n'était pas combattu par la Gauche. Il fit voter la loi de 1875 sur la *liberté de l'enseignement supérieur*, qui donnait le moyen de créer des universités catholiques.

La discussion des dernières lois constitutionnelles, commencée en juin 1875, fut achevée avant les vacances. Mais la majorité de conciliation se rompait dans une discussion sur une élection impérialiste; le chef du ministère, Buffet, avait dit (15 juillet) à propos des tentatives bonapartistes : « Les périls ne viennent pas

d'un seul côté; il y a un autre côté... d'où peut venir... un péril plus grave encore. » A cette attaque contre la Gauche, Gambetta répondit en dénonçant « le parti du 24 mai, qui a gangrené la France de bonapartistes ». Cette rupture avec la Gauche mit Buffet en lutte ouverte avec le parti républicain et en hostilité sourde avec ses collègues du Centre gauche, Dufaure et Léon Say; le ministère faillit se disloquer pendant les vacances.

L'organisation du nouveau régime s'acheva après les vacances (nov. 1875) par la discussion sur la loi électorale. La lutte porta sur le mode de scrutin. Les Gauches demandaient le scrutin de liste par département; il fut rejeté par 375 voix contre 326; les Droites firent passer le scrutin uninominal (improprement appelé par arrondissement).

La Constitution de 1875. — Le régime politique établi en 1875 par l'Assemblée nationale — et resté en vigueur, sauf des changements de détail faits en 1884 — porte les marques de son origine : c'est un compromis entre les solutions opposées de deux partis dont aucun n'avait de majorité pour faire passer ses projets. L'Assemblée n'a même pas voté une constitution, comme celles de 1791 ou de 1848. Ce qu'on appelle « la Constitution de 1875 » n'est que la réunion de la loi de 1873 organisant le septennat et des trois *lois constitutionnelles* votées en 1875 sous les titres : « 1° Organisation du Sénat; 2° Organisation des pouvoirs publics; 3° Rapports des pouvoirs publics », et complétées par les *lois organiques*, sur l'élection des sénateurs et sur le Conseil d'État. Et pour définir les pouvoirs du Président on est obligé de se référer aux lois de 1871 et de 1873 qui avaient organisé le gouvernement de Thiers.

Ce régime repose sur la conception commune aux libéraux du Centre droit et du Centre gauche; c'est une monarchie parlementaire sur le modèle de la constitution belge. Le Président de la République, élu pour sept ans par les deux Chambres réunies en *Congrès* (terme américain), est investi des droits d'un roi constitutionnel; il est le représentant de la France au dehors, le chef nominal du pouvoir exécutif au dedans; il signe les décrets, il promulgue les lois, il a même le droit (dont il n'a jamais été fait usage) de les renvoyer aux Chambres et d'exiger

une nouvelle délibération; il a le droit de grâce, prérogative des souverains; il est irresponsable. Comme dans les monarchies parlementaires, il ne peut exercer personnellement aucun de ses pouvoirs; toute décision de lui doit être contresignée par un ministre. Il a même le droit royal de dissoudre la Chambre; mais, au contraire de l'usage monarchique, il lui faut le consentement du Sénat, ce qui rend ce pouvoir presque impossible à exercer.

Le pouvoir législatif appartient collectivement à deux assemblées : la *Chambre des députés* est élue au suffrage universel et renouvelée tout entière tous les quatre ans; le *Sénat* est formé de deux portions : un quart des membres (75) sont élus à vie par l'Assemblée nationale et seront remplacés à mesure par le Sénat; trois quarts (225) sont élus pour neuf ans au scrutin de liste par département, par un collège sénatorial composé d'un délégué par commune et des élus du département (à savoir : députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement). C'est le Centre droit qui a imposé l'égalité de représentation entre toutes les communes pour donner aux petites communes rurales la majorité contre les grandes communes urbaines. Les 225 sont renouvelés par tiers (75) tous les trois ans.

Les deux Chambres ont exactement les mêmes pouvoirs, sauf que le Sénat a le droit de consentir à la dissolution de la Chambre et que le budget doit être voté par la Chambre avant d'être présenté au Sénat. Le pouvoir législatif des Chambres comprend, outre le vote des lois et du budget, le droit de voter la paix, la guerre, les traités, le droit d'interpeller les ministres; le droit d'initiative est reconnu à chaque membre.

Les Chambres doivent toujours être à la fois toutes deux en session, et leur résidence est fixée à Versailles par la constitution. La session obligatoire ne dure que cinq mois par an. Le Président a le droit d'ajourner les Chambres pendant tout le reste de l'année, et pendant les vacances il reste seul avec les ministres, sans commission de permanence pour le surveiller. Mais la Chambre, en prenant l'habitude de ne voter le budget que dans la session extraordinaire, a mis le Président hors d'état d'user de ce pouvoir d'ajournement.

C'est le Congrès, formé de la Chambre et du Sénat réunis, qui seul est souverain; il élit le Président; il exerce le pouvoir constituant; seul il peut reviser; mais il faut la décision *séparée* de chacune des deux Chambres pour la réunion en Congrès.

Le gouvernement pratique, qui dirige les affaires et prépare le budget et la plupart des lois, c'est le *conseil des ministres*. Il est organisé avec un chef officiel, le *président du conseil*, et la Constitution déclare que « les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres ». Ce qui dans le régime parlementaire anglais n'était qu'une pratique constitutionnelle, est devenu une règle formelle. Le ministère, étant *responsable*, ne doit rester au pouvoir qu'aussi longtemps qu'il plaît à la Chambre[1]; étant *solidaire*, il doit se retirer tout entier.

La Constitution ne définit pas la responsabilité; théoriquement un ministère pourrait garder le pouvoir même après un vote formel de défiance de la Chambre (comme il est arrivé en novembre 1877). Théoriquement c'est le Président de la République qui *nomme* les ministres, la loi de 1871 dit même qu'il les *révoque*. Mais il ne pourrait les révoquer sans violer le régime parlementaire; un ministre ne se retire qu'en donnant sa démission. La pratique parlementaire n'admet pas que le Président choisisse les ministres à son gré, il ne doit les prendre que dans la majorité. La Chambre élue au suffrage universel, étant maîtresse du sort des ministres, est ainsi indirectement le véritable souverain de la France.

Les élections et la fin de l'Assemblée. — Le Centre droit avait fait accorder à l'Assemblée l'élection d'un quart des sénateurs, pour se perpétuer au pouvoir par le moyen du Sénat. Le Centre gauche lui proposa de s'entendre et de partager les sièges; il en demandait 30 pour les Gauches et lui en laissait 45; le Centre droit ne lui en offrit que 13. L'accord ne fut pas conclu. Le premier jour du vote (9 déc. 1875) deux candidats seulement réunirent la majorité absolue; les Gauches

1. Le texte de la loi constitutionnelle dit *les Chambres* (au pluriel). Mais comme il est impossible que deux Chambres à la fois, en désaccord l'une avec l'autre, exercent le pouvoir de forcer le ministère à se retirer, la pratique s'est établie que le ministère ne se retire que devant la Chambre des députés, comme en Angleterre.

avaient voté en bloc pour la liste dressée par le comité des trois groupes, les voix des Droites s'étaient dispersées par suite des compétitions individuelles.

Le soir du vote, le comité des Gauches négocia avec le groupe impérialiste, qui, pour démolir « la machine de guerre orléaniste », promit de donner ses voix à la liste des Gauches. Comme il fallait encore une quinzaine de voix, on se les procura en offrant des sièges de sénateurs à 17 légitimistes de l'Extrême droite surnommés les *chevau-légers*, qui en échange s'engagèrent à voter pour la liste des Gauches. Cette coalition fit en cinq jours de scrutin (10-16 décembre) élire tous les sénateurs, excepté 5. Le quart élu par l'Assemblée comprit 56 républicains, 11 légitimistes et seulement 8 membres du Centre droit.

L'Assemblée, après avoir voté une loi sur la presse qui laissait à la correctionnelle le jugement de la plupart des délits politiques de presse, se séparait définitivement le 31 décembre 1875. Le ministère Buffet, resté au pouvoir, se divisait pendant la campagne électorale; Buffet faisait soutenir les candidats de droite par des fonctionnaires de son ministère; ses collègues de la Justice, des Finances et de l'Instruction invitaient leurs subordonnés à rester neutres.

A l'élection sénatoriale du 30 janvier 1876, les délégués des petites communes firent élire à la majorité des sièges les candidats de droite; mais, grâce à l'élection des républicains par l'Assemblée, le Sénat fut à peu près également partagé : il comptait 149 républicains, 151 de la coalition des Droites, dont 40 impérialistes et 21 constitutionnels.

La Chambre élue par le suffrage universel (février-mars 1876) fut en grande majorité républicaine; il y eut environ 360 républicains contre 170 monarchistes. Buffet n'avait pu se faire élire ni au Sénat ni à la Chambre; il donna sa démission.

II. — Le conflit.

Les ministères Centre-gauche. — La majorité républicaine à la Chambre était si forte que Mac-Mahon accepta de

former un ministère républicain. Ce fut le ministère Dufaure (mars 1876), pris dans le groupe le moins nombreux, le Centre gauche, dont la politique ne différait guère de celle du Centre droit que par l'acceptation loyale de la République.

Le parti républicain, formé de trois groupes, Centre gauche (moins de 50 membres), Gauche républicaine (près de 200), Gauche radicale (plus de 90), acceptait le ministère centre-gauche; mais à condition qu'il prît l'offensive contre les adversaires de la république. Il réclamait l'*épuration*, c'est-à-dire la révocation des fonctionnaires ouvertement hostiles aux républicains, l'instruction primaire laïque, la liberté de la presse.

La Chambre commença par invalider 15 élections faites sous la pression des fonctionnaires et du clergé; puis elle entra en conflit avec le Sénat en votant la suppression des jurys d'examen pour les étudiants des Universités catholiques, que le Sénat rejeta par 144 voix contre 139. Le ministère ne consentit qu'à une *épuration* très limitée. La Chambre rejeta à une forte majorité toutes les propositions de la Gauche radicale, élection des maires dans les villes, impôt sur le revenu, amnistie aux condamnés de la Commune, séparation de l'Église et de l'État, jury pour la presse.

Dufaure, se sentant peu sympathique à la majorité républicaine de la Chambre et à la majorité conservatrice du Sénat, se retira (2 déc. 1876). Mac-Mahon, sur le refus du duc de Broglie, se résigna à former un ministère Jules Simon (12 déc.), qui se présenta comme « profondément républicain et profondément conservateur », et chercha à gouverner en satisfaisant à la fois les deux partis. Mais Mac-Mahon resta défiant, continuant à prendre conseil de ses anciens ministres du Centre droit.

Le Seize-Mai. — Le conflit entre le Président et ses ministres républicains éclata à propos de la politique ecclésiastique. Des pétitions catholiques demandaient au gouvernement de « faire respecter l'indépendance du Saint-Père », c'est-à-dire de faire rendre au pape son pouvoir temporel. La Droite les soutint; les Gauches votèrent un ordre du jour contre « les manifestations ultramontaines ». A cette occasion Gambetta prononça la phrase célèbre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » (4 mai 1877).

Le 16 mai parut à l'*Officiel* une lettre du Président de la

République au Président du conseil. Mac-Mahon y reprochait à Jules Simon de n'avoir pas combattu deux mesures votées par la Chambre et demandait si le chef du cabinet avait « conservé sur la Chambre l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues ». Il terminait ainsi : « Une explication à cet égard est indispensable; car, si je ne suis pas responsable, comme vous, envers le Parlement, j'ai une responsabilité envers la France dont aujourd'hui plus que jamais je dois me préoccuper. » Cette lettre, n'étant contresignée par aucun ministre, se présentait comme un acte personnel de Mac-Mahon. J. Simon l'interpréta comme une révocation et le cabinet, bien que soutenu par la majorité de la Chambre, donna sa démission le 17 mai; la Chambre, par 347 voix contre 149, vota l'ordre du jour des Gauches, que « la prépondérance des pouvoirs parlementaires s'exerçant par la responsabilité ministérielle est la première condition du gouvernement du pays par le pays ». Le soir même était formé le ministère de Broglie, composé d'orléanistes et d'impérialistes.

Ce gouvernement surnommé « le Seize-Mai » s'appuyait sur le Président de la République et la majorité conservatrice du Sénat contre la Chambre républicaine. Son plan était de reconquérir une majorité conservatrice dans la Chambre en faisant voter la dissolution par le Sénat et en usant de l'influence du Président et du pouvoir de l'administration pour faire élire les députés présentés par le gouvernement. Pour se donner le temps de préparer les élections, le ministère prolongea le délai jusqu'aux limites extrêmes que permettait la lettre de la constitution. D'abord il ajourna la Chambre jusqu'au 16 juin. Puis il demanda la dissolution, qui fut votée par le Sénat, le 22 juin (par 149 voix contre 130). La constitution exigeait la convocation des électeurs dans les trois mois, le délai expirait le 22 septembre, le cabinet attendit le 22 septembre et convoqua pour le 14 octobre. Dès le mois de mai, le ministère révoqua tous les préfets et sous-préfets républicains et installa un personnel entièrement conservateur qui organisa méthodiquement la candidature officielle, empêchant la vente sur la voie publique des journaux républicains, fermant les débits de

boissons républicains, entravant les réunions publiques républicaines, révoquant les maires républicains.

Les Gauches, réduites à la défensive, organisèrent l'action commune; tous les députés de la Chambre dissoute qui adhéraient à l'ordre du jour du 19 juin, « les 363 », se présentèrent avec un programme commun, chacun comme seul candidat républicain dans sa circonscription. La tactique des républicains fut de se poser en défenseurs de la République contre la coalition des partis monarchiques, de la souveraineté du peuple contre le gouvernement personnel du Président, de la paix contre les partisans de la guerre au royaume d'Italie.

L'excitation fut très vive dans le pays; mais l'opposition se borna à des protestations légales, des articles et des discours. Gambetta à Lille (15 août) déclara que, quand la France aurait ordonné il faudrait « se soumettre ou se démettre ». Le tribunal correctionnel le condamna par défaut à trois mois de prison pour ce discours. Thiers, étant mort subitement (le 3 septembre), la tactique du gouvernement fut de présenter l'élection comme un choix entre la Gauche radicale et le Président de la République; on afficha même . « Mac-Mahon ou Gambetta ».

Mac-Mahon, docile à ses conseillers du Centre droit, prit l'attitude d'un souverain chargé de diriger la nation. Son ordre du jour à l'armée (1er juillet) parlait de la « mission » qui lui était confiée et qu'il remplirait « jusqu'au bout ». Le manifeste aux électeurs (19 sept.) disait : « Mon gouvernement vous désignera, parmi les candidats, ceux qui seuls pourront s'autoriser de mon nom. Des choix favorables à ma politique affermiront le principe d'autorité ruiné par la démagogie. Pour moi, je ne puis jamais devenir l'instrument du radicalisme, ou abandonner le poste où la constitution m'a placé. Je resterai pour défendre avec l'appui du Sénat les intérêts conservateurs. » Le manifeste du 12 octobre disait : « La lutte est entre l'ordre et le désordre. Vous voterez pour les candidats que je recommande à votre libre choix. »

Le parti républicain resta vainqueur; le 14 octobre, la plupart des 363 furent réélus, il n'y eut que 15 ballottages. La Chambre se composa de 335 républicains et 208 conservateurs.

Conflit entre le Président et la Chambre. — Le ministère, battu aux élections législatives, attendit pour se retirer les élections des conseils généraux et d'arrondissement (4 nov.); les républicains y gagnèrent cent sièges. Le ministère offrit sa démission, Mac-Mahon la refusa et on parla de faire voter par le Sénat une nouvelle dissolution. La Chambre, aussitôt constituée, nomma une commission d'enquête pour rechercher les faits de pression illégale commis par le ministère (10 nov.). Enfin le ministère de Broglie se retira (20 nov.).

Mac-Mahon, persistant à ne pas se soumettre, forma le ministère Rochebouët (23 nov.), composé de conservateurs pris en dehors des Chambres et qui se présenta comme un cabinet d'affaires étranger aux luttes politiques. Mais la majorité républicaine vota aussitôt (24 nov.) un ordre du jour dans lequel constatant que « par sa composition et ses origines » le ministère était la négation des droits parlementaires et ne pouvait qu'aggraver la crise qui pesait depuis le 16 mai sur les affaires, elle déclarait « ne pouvoir entrer en relations avec lui ». Le budget de 1878 était toujours en suspens, la Chambre refusait de le voter tant que Mac-Mahon ne se serait pas soumis à la volonté exprimée par les électeurs. Au Sénat, le groupe constitutionnel qui faisait la majorité ne voulait pas se risquer à voter une nouvelle dissolution; le ministère se retira (3 déc.). Mac-Mahon négocia deux fois avec Dufaure sans résultat (4-8 déc.); il voulait conserver les préfets du 16 mai et prendre une partie des ministres dans le Centre droit. Il revint à l'idée de former encore un ministère conservateur : Batbie, du Centre droit, acceptait la présidence du conseil; mais on ne trouva personne pour se charger du ministère des Finances; le budget n'étant pas voté, il eût fallu pour gouverner à partir du 1er janvier 1878 lever les impôts illégalement.

Mac-Mahon voulut alors donner sa démission, ses conseillers du Centre droit l'en empêchèrent; il se résigna à se soumettre, et chargea Dufaure de former un ministère. La fin du conflit fut annoncée par le message présidentiel (14 déc.) « Pour obéir aux règles parlementaires, j'ai formé un cabinet... composé d'hommes résolus à défendre et à maintenir les ins-

titutions républicaines par la pratique sincère des lois constitutionnelles... L'exercice du droit de dissolution n'est qu'un mode de consultation suprême auprès d'un juge sans appel et ne saurait être érigé en système de gouvernement. J'ai cru devoir user de ce droit et je me conforme à la réponse du pays. La Constitution de 1875 a fondé une république parlementaire, en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a constitué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres. » Ainsi était officiellement condamnée la tentative de faire gouverner directement le pays par le Président de la République en imposant sa politique aux électeurs par la candidature officielle. Le Seize-Mai a été en France le dernier essai de gouvernement personnel.

Le dernier ministère Centre-gauche. — Le ministère Dufaure était un compromis entre Mac-Mahon et la majorité de la Chambre; tous les ministres importants, Dufaure (Justice), de Marcère (Intérieur), L. Say (Finances), Bardoux (Instruction publique) sortaient du Centre gauche, le groupe le plus conservateur du parti républicain. La majorité républicaine le soutint pourtant, sans exiger aucune grande réforme.

La Chambre invalida plus de cinquante élections faites sous la pression de l'administration ou du clergé; presque tous les nouveaux élus furent républicains. Le gouvernement fit voter une amnistie pour les délits politiques poursuivis depuis le 16 mai. Il destitua les fonctionnaires qui avaient soutenu les candidats officiels et replaça les fonctionnaires républicains.

L'œuvre principale du ministère fut de faire voter le budget de 1878 retardé par la crise. Puis vint l'Exposition de 1878 qui donna la preuve du relèvement matériel de la France.

Gambetta, devenu pendant le Seize-Mai le chef incontesté du parti républicain, fit une campagne de discours où il indiqua au parti radical la tactique à suivre pour devenir un parti de gouvernement, recommandant la discipline et la patience, et parlant de la nécessité de « sérier les questions ».

Cette politique d'attente se termina par les élections sénatoriales. Au renouvellement triennal de janvier 1879, sur 82 élus il y eut 66 républicains. La petite majorité conservatrice du Sénat était remplacée par une forte majorité républicaine (174

contre 126). Le ministère annonça qu'il allait donner « des satisfactions » à l'opinion républicaine par des changements de fonctionnaires. Mais, quand les ministres présentèrent les décrets de révocation à la signature, Mac-Mahon ne voulut pas les signer; le ministère offrit sa démission, Mac-Mahon la refusa (28 janvier 1879) et, le 30 janvier, donna sa démission. Le parti républicain s'était d'avance entendu sur l'élection. Jules Grévy fut élu sans concurrent Président de la République. Les trois pouvoirs appartenaient désormais aux républicains, et le Centre gauche, n'étant plus soutenu par le Président de la République, sortait du gouvernement pour n'y plus revenir.

III. — Le gouvernement du parti républicain.

L'arrivée de la Gauche au pouvoir. — Grévy s'était fait connaître en 1848 par un amendement pour supprimer la présidence de la République. Devenu Président, il s'abstint de toute intervention personnelle dans les affaires, et parvint à créer une tradition de neutralité stricte qui a enlevé à la présidence tout caractère monarchique.

Le parti républicain, entré en possession du pouvoir, se composait de plusieurs groupes, le *Centre gauche*, la *Gauche républicaine* et l'*Union républicaine*, groupe de Gambetta. Le ministère du 4 février 1879 (Waddington) fut formé de trois ministres centre gauche qui restèrent en fonctions, et de membres de la Gauche républicaine. Gambetta, qui apparaissait déjà comme le chef du parti républicain, fut élu président de la Chambre.

Le ministère Waddington fit voter une amnistie partielle pour les condamnés de la Commune, puis une revision partielle de la Constitution, qui permit de ramener le gouvernement et les Chambres à Paris (juillet 1879). Il présenta un plan de construction de chemins de fer nouveaux (plan Freycinet). Son acte principal fut la préparation de la réforme de l'enseignement, dont il ne put faire voter au Sénat que des fragments. La majorité républicaine de la Chambre lui reprochait de s'opposer à l'amnistie, à la liberté de la presse, à l'élection des maires. Par

ses votes ou ses abstentions elle manifesta son mécontentement à plusieurs reprises, et le ministère se retira (21 déc. 1879).

Le ministère Freycinet, constitué le 28 décembre, ne gardait plus d'hommes du Centre gauche, il était tout entier pris dans la Gauche républicaine. Il accepta l'amnistie, que le Sénat rejeta d'abord, puis finit par voter. Il fit créer la Fête nationale du 14 juillet, symbole de l'établissement définitif de la République.

Il engagea la lutte avec le Sénat pour la réforme de l'enseignement. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, parvint à faire voter la loi qui excluait du Conseil supérieur de l'Instruction tous les représentants du clergé. — La loi sur l'enseignement supérieur qui rendait aux Facultés de l'État le pouvoir exclusif de conférer les grades avait été votée en 1879 par la Chambre, avec le fameux *article 7* ainsi conçu : « Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée. » Cette mesure visait les établissements d'enseignement secondaire des Jésuites. Le Sénat vota le reste de la loi, mais le Centre gauche fit rejeter l'article 7 (9, puis 15 mars 1880).

La Chambre accepta la loi ainsi réduite; mais, par un ordre du jour voté à 324 voix contre 155, elle engagea le gouvernement à « appliquer les lois relatives aux associations non autorisées ». Le gouvernement, par les *décrets* du 29 mars, remettant en vigueur d'anciennes lois tombées en désuétude, ordonna aux Jésuites de dissoudre leurs établissements et accorda aux autres congrégations un délai de trois mois pour solliciter l'autorisation. A l'expiration des délais (30 juin), les Jésuites refusant de quitter leurs maisons, l'administration les fit expulser. Pendant les vacances, une partie du ministère essaya de s'entendre secrètement avec le Pape pour obtenir des autres congrégations une déclaration de soumission au gouvernement. Ces négociations, qui avortèrent, produisirent dans l'intérieur du ministère un conflit (18 sept.). Freycinet donna sa démission et J. Ferry le remplaça. Les congrégations refusèrent de se séparer et furent dissoutes par la force. Elles se reconstituèrent d'ailleurs, et le nombre de leurs élèves s'accrut, à mesure que la bourgeoisie

républicaine accepta les habitudes de la noblesse conservatrice.

Le ministère Ferry (23 sept.), formé presque des mêmes ministres, s'occupa surtout de la réforme de l'enseignement. — Il créa l'enseignement secondaire laïque des jeunes filles (décembre 1880), et l'instruction primaire gratuite (juin 1881).

Il fit voter les deux lois de liberté réclamées par le parti républicain. — La loi sur le droit de réunion (juin 1881) reconnaît à tout citoyen le droit de tenir une réunion publique sans autorisation; les clubs restent interdits. — La loi sur la presse (29 juillet) reconnaît le droit de fonder un journal sans autorisation ni cautionnement, après une simple déclaration, et rend libres le colportage et la distribution des journaux. Les procès de presse ne doivent être jugés que par le jury, sauf la diffamation contre un particulier; les attaques contre un fonctionnaire sont du ressort du jury et l'on a le droit de faire la preuve.

Les pouvoirs de la Chambre élue en 1877 expiraient en 1881; Gambetta voulait auparavant faire changer le mode d'élection. Le parti républicain, depuis 1848, soutenait le scrutin de liste contre le scrutin uninominal établi en 1852 par Napoléon, en 1875 par la Droite. Derrière les raisons théoriques données de part et d'autre se cachaient les véritables motifs personnels : le scrutin de liste est plus économique et moins pénible pour les candidats parce qu'il répartit entre plusieurs les frais et les fatigues de la campagne électorale; le scrutin uninominal augmente les chances pour le député sortant d'être réélu dans sa circonscription. Gambetta comptait sur le scrutin de liste pour faire passer ses partisans personnels, que son nom aurait servi à « remorquer »; Grévy préférait le scrutin uninominal.

Un projet de loi pour établir le scrutin de liste fut voté à la Chambre avec l'appui de Gambetta (mai 1881), mais rejeté au Sénat par 148 voix contre 114.

L'élection, fixée brusquement au 21 août, se fit dans un grand calme. Les partis conservateurs désorganisés n'essayèrent pas de lutter. Il n'y eut dans la nouvelle Chambre que 90 conservateurs, contre 467 républicains. Mais les républicains se divisaient en partisans et en adversaires de Gambetta; 206 de l'Union républicaine, 168 de la Gauche républicaine, 40 du Centre

gauche. Une nouvelle Extrême gauche (d'une cinquantaine de membres), reprenant le vieux programme radical abandonné par Gambetta, demandait la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du Sénat, l'impôt progressif sur le revenu.

Le « Grand Ministère ». — Le ministère Ferry avait annoncé qu'il se retirerait à la rentrée des Chambres et on s'attendait à voir former un ministère où seraient entrés les chefs des deux groupes républicains, la *Gauche* et l'*Union*, pour faire les réformes réclamées par le parti; on l'appelait d'avance « le Grand Ministère ». Mais Gambetta, chargé de former le cabinet, se décida, sur le refus de L. Say et de Freycinet, à le prendre tout entier dans son propre groupe, l'*Union républicaine* (14 nov.).

Le Grand Ministère (comme on l'appela par dérision) fut dès son début reçu froidement par les autres groupes républicains de la Chambre, inquiets de la domination personnelle de Gambetta. Il s'aliéna bientôt la masse des députés de sa propre majorité en affirmant la volonté de remettre l'administration en possession de l'autorité; cela signifiait en pratique que les préfets et les sous-préfets, au lieu d'être sous le contrôle des députés du département, dépendraient du ministère et de ses partisans, et que les recommandations des députés aux ministres devraient passer par l'intermédiaire des préfets.

Le conflit décisif se produisit sur la revision de la Constitution. Les élections sénatoriales de janvier 1882 ayant amené 66 républicains et 13 conservateurs, le Sénat avait désormais une majorité pour accepter une revision limitée. Le gouvernement la proposa. Mais Gambetta voulait aussi faire inscrire dans la Constitution que la Chambre serait élue au scrutin de liste; la majorité républicaine, bien que favorable au scrutin de liste, refusait d'en faire une institution constitutionnelle. La commission de 33 membres élue par la Chambre combattit le projet; la Chambre le rejeta. Le « Grand Ministère » se retira (26 janv. 1882). Gambetta ne revint plus au pouvoir et mourut le 31 décembre.

Scission du parti républicain. — La chute du ministère Gambetta était une défaite de l'*Union républicaine*; le ministère Freycinet (30 janvier) fut pris tout entier dans la *Gauche répu-*

blicaine, et fut soutenu par la *Gauche radicale*. Il fit voter la loi municipale de 1882 qui donnait l'élection du maire au conseil municipal dans toutes les communes et supprimait l'institution des plus fort imposés. Il fit passer enfin au Sénat renouvelé par les élections la loi qui établissait l'instruction primaire obligatoire et laïque. Le projet de réforme de la magistrature n'aboutit pas; la Chambre vota le principe de l'élection des juges.

Depuis la scission entre la *Gauche* et l'*Union*, il n'y avait plus de majorité ferme; le cabinet était à la merci des incidents de séance. — Le ministère Freycinet tomba sur la question de l'intervention en Égypte (29 juillet). — Le ministère Duclerc-Fallières (7 août), pris encore dans la *Gauche républicaine*, mais avec l'adjonction de quelques membres de l'*Union*, dura jusqu'en février 1883, grâce aux vacances, puis par la tolérance des groupes de gauche. Quand le prince Napoléon, devenu depuis la mort du prince impérial en 1879 le prétendant impérialiste, fit afficher un manifeste contre le gouvernement républicain, la Chambre ne put s'entendre avec le Sénat sur la formule de la loi contre les prétendants, et le ministère se retira.

Alors fut formé le ministère Ferry (21 févr. 1883), pris dans les deux groupes principaux, la *Gauche* et l'*Union*, qui constitua à la Chambre une majorité compacte et dura plus de deux ans. Sous ce ministère s'opéra la scission entre le gros du parti républicain et l'Extrême gauche. Le parti républicain avait, en arrivant au pouvoir, abandonné comme chimérique le programme de 1869. Il ne demandait plus que l'achèvement de la réforme scolaire, la réforme du service militaire, la liberté des syndicats et une revision de la Constitution, « tempérée, partielle, opportune » (c'étaient les expressions de J. Ferry en 1881). Le parti s'appelait *républicain de gouvernement*; ses adversaires continuaient à le qualifier d'*opportuniste*.

Le parti républicain d'opposition conservait l'ancien nom de *radical* et l'ancien programme, l'impôt sur le revenu, la séparation de l'Église et de l'État, et demandait une revision radicale de la Constitution pour ôter au Sénat le pouvoir d'arrêter les réformes votées par la Chambre. Le conflit entre les deux politiques se compliquait d'une rivalité entre deux personnels.

Les radicaux ne pardonnaient pas à leurs concurrents de garder pour eux les avantages du gouvernement.

La lutte fut d'abord sourde. La majorité, abandonnant le rachat des chemins de fer par l'État, accepta les conventions conclues par le ministère en 1883, qui laissaient les grandes compagnies maîtresses des chemins de fer. — La réforme de la magistrature fut remplacée par un expédient, la suspension de l'inamovibilité, qui permit au gouvernement de mettre à la retraite les magistrats les plus hostiles à la République (août 1883). — Les radicaux avaient combattu les conventions et réclamé l'élection des magistrats; ils s'unirent à la majorité pour voter la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale; la loi du 27 juillet 1884, qui rétablissait le divorce aboli en 1816; la loi du 21 mars 1884, qui permettait la création de syndicats professionnels; on vota aussi l'égalité du service militaire, qui fut rejetée par le Sénat.

Le conflit entre la Gauche radicale et le gouvernement devint aigu sur la revision de la Constitution, la politique coloniale[1] et la politique financière. Le ministère fit voter par les deux Chambres la revision, mais en promettant au Sénat de la limiter à une petite réforme du système d'élection. Les radicaux soutenaient qu'une fois réuni le Congrès devenait souverain et avait le pouvoir de revision illimitée. Le Congrès, par 509 voix contre 172, vota la revision d'août 1884, qui se borna à éliminer de la Constitution les dispositions qu'on entendait modifier. Après quoi une nouvelle loi modifia le recrutement du Sénat; elle attribua aux départements les 75 sièges inamovibles à mesure qu'ils deviendraient vacants, et donna aux conseils municipaux un nombre de délégués sénatoriaux variable suivant le nombre des conseillers, de façon à atténuer, mais très faiblement, le privilège des petites communes (9 décembre 1884).

En matière financière, le parti républicain avait, dès 1879, abandonné le système de l'économie dans les dépenses et de l'amortissement de la dette établi par l'Assemblée de 1871, pour adopter le principe des « dépenses productives » ou nécessaires

1. Sur la politique coloniale, voir, ci-dessous, le chapitre *Empire colonial français*.

à la constitution de la démocratie, construction de chemins de fer et d'écoles primaires. — Les frais des expéditions et des administrations coloniales montèrent annuellement à des sommes très élevées.

On s'était habitué à voir chaque année un excédent sur les recettes prévues au budget. Mais la longue crise économique qui commença en France après le *krach* de l'*Union générale*, en 1882, amena une succession de moins-values. On eut un déficit chronique et un accroissement rapide de la dette, auquel on para provisoirement par des emprunts avoués ou dissimulés.

La lutte la plus violente porta sur la politique coloniale. Les radicaux combattirent le principe même des expéditions coloniales et surtout la conquête du Tonkin.

Une dépêche du Tonkin annonçant la retraite de Langson et la blessure du général de Négrier effraya la masse des députés républicains. Le chef du parti radical, Clémenceau, accusa le gouvernement d'avoir engagé le pays malgré lui; le ministère fut mis en minorité par 306 voix (dont 86 de la Droite) contre 149 (30 mars 1885).

Les élections de 1885. — Le ministère Brisson, formé péniblement, le 6 avril, d'un mélange de radicaux et de modérés, fit appel à la « concentration des forces républicaines ». Il conclut la paix avec la Chine et fit voter le scrutin de liste.

Dans les élections d'octobre 1885, les partis conservateurs s'entendirent presque partout sur une liste unique; le parti légitimiste, privé de son prétendant par la mort du comte de Chambord en 1883, s'était fondu presque entièrement dans le parti orléaniste; royalistes et impérialistes s'unirent en une *Opposition constitutionnelle*, qui, évitant d'attaquer la République, fit campagne, au nom de la religion catholique et des intérêts conservateurs, contre les lois scolaires, l'expulsion des congrégations, les dépenses exagérées et l'expédition du Tonkin.

Les républicains se divisèrent. Presque partout il y eut une liste républicaine et une liste radicale.

Au premier tour (4 octobre), il passa 176 conservateurs et 127 républicains. L'émotion fut si vive qu'au second tour tous les républicains, se soumettant à « la discipline républicaine »,

votèrent pour la liste de concentration formée des candidats républicains qui avaient eu au premier tour la majorité relative. La Chambre fut composée de 202 conservateurs et de 382 républicains. La division était régionale : l'Est et le Midi avaient élu des républicains; l'Ouest et le Nord, des conservateurs. Les républicains étant divisés en deux partis presque égaux (200 modérés, 180 radicaux), il n'y avait dans la Chambre aucune majorité stable.

Les ministères de concentration. — Le ministère Brisson, mal vu de la Chambre qui le rendait responsable du succès des conservateurs, ne put faire passer les crédits pour le Tonkin qu'à une majorité de quatre voix; combattus par les radicaux et par la Droite, ils ne furent votés que parce que celle-ci avait été réduite par 22 invalidations. Après la réélection de Grévy comme Président de la République, le ministère se retira (29 déc.).

Le ministère Freycinet (7 janvier 1886) annonça une « politique de conciliation » entre « toutes les fractions de la majorité républicaine » et promit de « rétablir l'équilibre dans le budget ». Il avait fait une place au personnel radical et gouvernait en s'appuyant sur les deux partis républicains contre la Droite. Le général Boulanger devenait ministre de la Guerre par l'appui des radicaux et se rendait populaire dans ce parti par des déclarations contre les officiers « qui faisaient parade de sentiments hostiles » à la République. Ce ministère ne fit guère que la loi d'expulsion contre les prétendants (22 juin) et la loi de 1886 qui achevait d'organiser l'enseignement primaire et prescrivait la laïcisation de toutes les écoles publiques (30 oct.). Il tomba (3 déc.) sur un amendement au budget voté par 262 voix contre 249 pour exiger la suppression des sous-préfets, — qui d'ailleurs subsistent encore.

Le ministère Goblet (11 déc.), formé des débris du précédent cabinet, suivit la même politique, et promit d'ajourner toutes les questions sur lesquelles les deux partis républicains seraient en désaccord. Il fut inquiété par la tension des rapports avec le gouvernement allemand, qui aboutit à l'incident Schnæbelé (21 avril 1887). Il tomba (17 mai) sur un ordre du jour de

la Chambre, déclarant insuffisantes « les économies introduites dans le budget de 1888 ». La majorité qui le renversa était formée de 165 conservateurs et 110 républicains, contre 257 républicains; on avait voulu surtout se débarrasser de Boulanger.

Freycinet, chargé de constituer le cabinet, ne put s'entendre ni avec les radicaux qui exigeaient un programme de réformes, ni avec les modérés, qui ne voulaient pas du général Boulanger. Après de longues négociations, on forma un ministère Rouvier (30 mai), pris dans le parti républicain modéré, qui abandonna la concentration et adopta une tactique inverse. Il s'entendit avec la Droite, qui promit de cesser l'opposition, en se réservant de combattre « les mesures anti-religieuses et anti-sociales », les emprunts et les impôts. Ce fut la « politique d'apaisement »; le parti républicain modéré faisait la paix avec le clergé et les conservateurs pour combattre les radicaux.

La crise présidentielle. — Le ministère d'apaisement se débarrassa du général Boulanger, en l'envoyant commander un corps d'armée à Clermont; son départ fut l'occasion d'une manifestation à la gare de Lyon (8 juillet 1887), et ses partisans commencèrent à attaquer violemment le ministère.

En octobre, le sous-chef d'état-major au ministère de la Guerre fut arrêté et révoqué pour avoir vendu des croix de la Légion d'honneur; certains prétendirent qu'on avait voulu atteindre en lui une créature de Boulanger; mais les poursuites firent découvrir que le gendre du Président de la République, Wilson, était compromis dans des affaires analogues.

A la rentrée, la Chambre, par 338 voix contre 130, vota une enquête parlementaire sur « les faits de trafic des fonctions publiques et des décorations ». Les radicaux demandèrent à interpeller sur la situation; le ministère réclama le renvoi de la discussion, qui fut rejeté par 317 voix contre 238, et se retira (19 nov.). Le vote visait surtout Grévy, qui persistait à soutenir son gendre.

Grévy essaya de constituer un ministère, mais tous les hommes politiques lui déclarèrent qu'aucun ministère n'était possible tant qu'il resterait Président de la République. Grévy hésita jusqu'au 30 novembre. Il avait annoncé dès le 24 son

intention de démissionner. Mais les radicaux de l'Extrême gauche, voulant à tout prix éviter l'élection de J. Ferry, s'entendirent avec Boulanger, venu secrètement à Paris, pour décider Grévy à rester, en lui constituant un ministère. On négocia secrètement pendant les deux « nuits historiques » (28-30 nov.). Dans la nuit du 28 on envoya des délégués à Floquet et à Freycinet pour former un ministère où serait entré Boulanger; mais tous deux se réservaient pour la présidence de la République. — Dans la nuit du 29, une réunion où Boulanger assistait proposa pour président du conseil Clémenceau, puis Andrieux, qui refusèrent. On ne put aboutir à rien.

La foule, impatiente d'apprendre la démission de Grévy, se porta sur la Chambre des députés. La Chambre, pour forcer Grévy, s'ajourna à six heures du soir, « attendant la communication qui lui avait été promise »; le Sénat s'ajourna à huit heures. Devant ce vote unanime Grévy céda enfin, et fit annoncer le message de démission (1er déc.) qui fut lu le 2 décembre.

Le parti républicain modéré voulait élire Président de la République J. Ferry, qui avait pour lui la grande majorité du Sénat. Mais Ferry était resté impopulaire à Paris depuis le siège de 1870; le conseil municipal de Paris déclara qu'il ne répondait pas de l'ordre s'il était élu. La majorité républicaine, intimidée par la crainte d'un conflit, hésita, puis se rallia à la candidature d'un républicain modéré, Carnot, proposée par les radicaux pour faire échec à Ferry. Au premier tour, Carnot eut 303 voix, J. Ferry 212, Freycinet 76; la Droite, ne voulant pas voter pour l'auteur de l'article 7, égara ses voix sur le général Saussier. — Au deuxième tour, Carnot fut élu par 616 voix (3 déc.).

La crise boulangiste. — Carnot revint au système de la concentration républicaine. Son ami Tirard, chargé de former le ministère, prit des membres de tous les partis avec un programme « de concorde et d'entente républicaine » (13 déc.). Mais un parti d'opposition césarienne se formait autour du général Boulanger. Aux élections complémentaires, un comité fit voter pour lui dans quatre départements. Le ministère apprit que le général était venu à Paris secrètement s'entendre avec ses partisans; il lui retira son emploi. Il se créa un *Comité de*

protestation nationale dirigé par quelques députés radicaux. Le ministère mit Boulanger à la retraite.

Boulanger, devenu éligible, adopta la tactique de se présenter à chaque élection complémentaire dans les départements où les oppositions de gauche et de droite réunies étaient assez fortes pour le faire passer. Il résuma son programme en trois mots : « Dissolution, Revision, Constituante ». Il s'agissait d'abolir le régime parlementaire, et de faire voter par une constituante spécialement élue un régime analogue à la constitution de 1848 : une Assemblée unique, un Président élu directement au suffrage universel et indépendant de l'Assemblée, c'est-à-dire maître de la force armée et des fonctionnaires.

Le parti radical se déclara contre Boulanger, mais sans renoncer à la revision. Le ministère ayant combattu la proposition de revision, fut mis en minorité par 268 voix contre 237 et fut remplacé (3 avril 1888) par le ministère Floquet, où dominaient les radicaux.

Le parti royaliste entra alors ouvertement dans la lutte. Le comte de Paris lança un manifeste qui demandait la dissolution et la revision afin d'établir par le suffrage universel une monarchie démocratique fondée sur l'appel au peuple.

Il ne restait plus en face du parti républicain que des partis plébiscitaires : impérialiste, royaliste, revisionniste. — Les groupes monarchistes de la Chambre formèrent un comité commun, chargé d'agiter pour la dissolution de la Chambre. — Le parti de Boulanger, intitulé *national* ou *revisionniste*, fit appel à tous les Français, y compris les conservateurs, pour fonder « la République ouverte ». — Les partis monarchistes adoptèrent la tactique de « l'action parallèle » avec le parti revisionniste : ils voteraient pour Boulanger, qui devait « faire la trouée ».

Boulanger, élu député, vint à la Chambre demander l'urgence pour la revision. Elle fut rejetée par 377 voix contre 186 (4 juin). Puis il demanda la dissolution. Enfin, renonçant à agir sur la Chambre, il travailla à préparer l'opinion pour les élections générales de 1889 en faisant plébisciter sur son nom dans les élections complémentaires. Il n'eut aucun succès dans les départements républicains de l'Est et du Midi; il fut élu avec de fortes

majorités dans les départements conservateurs ou hésitants. La campagne était menée avec les procédés de la publicité commerciale, des affiches en masse, des distributions de portraits et de biographies du général Boulanger, des manifestations faites par des agents embauchés. On sut plus tard que l'argent était fourni surtout par les royalistes, la duchesse d'Uzès et le comte de Paris.

Une vacance s'étant produite dans le département de la Seine, Boulanger se présenta. Il eut pour lui tous les conservateurs et la plupart des électeurs radicaux, toujours prêts à voter contre le gouvernement; il fut élu par 242 000 voix, contre 165 000 au candidat de la coalition de tous les républicains (27 janv. 1889).

On crut qu'il allait le soir même marcher sur l'Élysée et renverser par la force le gouvernement : les troupes de police (gardiens de la paix, gardes républicaines) ne cachaient pas leur sympathie pour le futur dictateur. Mais Boulanger ne fit aucune tentative de coup d'État; il comptait sur les élections générales. Or son succès n'était possible qu'au scrutin de liste, où son nom seul pouvait faire voter pour une même liste les électeurs radicaux et les électeurs conservateurs. En montrant sa puissance il avait averti du danger ses adversaires.

Les républicains effrayés se décidèrent à sacrifier le scrutin de liste, et le ministère présenta un projet de loi pour rétablir le scrutin uninominal. Mais il avait dès la rentrée déposé aussi un projet de revision. Lequel des deux serait discuté le premier? De cette question de priorité dépendait l'issue de la crise, car si on commençait par la revision, le désaccord entre les républicains rendrait l'entente impossible. La priorité pour la loi électorale passa à quelques voix de majorité seulement; puis la loi fut votée malgré la Droite, les revisionnistes et quelques radicaux, par 268 voix contre 222 (13 février). Elle sera complétée (17 juillet) par la loi qui interdit les candidatures multiples.

Puis vint le débat sur la revision. Dès le début, sur une question d'ajournement, le ministère Floquet fut mis en minorité par la réunion des Droites, des revisionnistes et des républicains modérés, et se retira (14 février). Tirard forma un ministère de concentration où dominaient les républicains modérés.

Ce ministère se débarrassa de Boulanger en lui faisant faire

un procès pour complot contre la sûreté de l'État devant le Sénat constitué en Haute Cour. Boulanger s'enfuit de France.

La loi militaire, votée dès 1884 par la Chambre, passa enfin au Sénat avec de fortes modifications que la Chambre accepta (juillet). Elle abolissait le système mixte de 1872, le volontariat, l'exemption des membres du clergé et de l'enseignement, la division du contingent en deux portions; elle établissait le service de trois ans pour tous, avec dispense de deux années pour les jeunes gens pourvus de diplômes supérieurs.

L'Exposition universelle de 1889, ouverte le 5 mai en commémoration de 1789, détourna l'attention de la politique; elle fut très brillante et fortifia le gouvernement. Les monarchistes et les revisionnistes essayèrent d'utiliser les élections au conseil général pour faire plébisciter sur le nom de Boulanger; on le présenta dans 80 cantons choisis exprès, il ne fut élu que dans 16.

Aux élections générales (22 sept.) la lutte s'engagea entre la coalition des républicains, soutenus secrètement par l'administration, et la coalition des ennemis de la république parlementaire, monarchistes, catholiques, revisionnistes, soutenus ouvertement par le clergé. Le comité national revisionniste avait dressé une liste de candidats, composée en partie de monarchistes, qualifiés de « républicains ralliés »; il demandait une « république nationale ». Le clergé attaquait les lois scolaires et la loi militaire et, en beaucoup d'endroits, la République elle-même.

La masse des électeurs vota pour le parti qui représentait le maintien des institutions établies. La Chambre nouvelle comprit 366 républicains, 172 conservateurs, 38 revisionnistes; il y avait 282 députés nouveaux. Les revisionnistes n'avaient passé que dans la Seine et dans quelques circonscriptions éparses sur toute la France. La coalition entre monarchistes et revisionnistes se rompit. Ce fut la fin de la crise boulangiste.

Il n'en restait qu'un petit groupe de députés qui, après l'échec des revisionnistes aux élections municipales de Paris en avril 1890 (un seul fut élu sur 80), et le suicide du général Boulanger (sept. 1891), se fondit dans les partis radicaux et socialistes.

Les ministères de concentration (1890-93). — Après les élections de 1889, la concentration républicaine resta la

politique officielle de tous les ministères. Mais le parti radical était réduit à une minorité sans force; il conservait son programme, revision, impôt sur le revenu, séparation de l'Église et de l'État, sans espoir d'en faire passer aucune partie. Le parti républicain modéré, fortifié par sa victoire sur Boulanger, avait à la Chambre environ 250 membres et une majorité énorme au Sénat (en 1893 le Sénat élut président J. Ferry, qui mourut presque aussitôt après); il formait seul le ministère et dirigeait le gouvernement. Ayant épuisé son programme de réformes, il suivait une politique défensive : maintenir les lois scolaires et la loi militaire contre le parti catholique et laisser reposer le pays fatigué par la crise boulangiste.

La Chambre n'essaya même pas d'annuler les élections faites sous la pression du clergé, elle n'invalida que des élections de boulangistes, — qui d'ailleurs furent réélus. Ce fut l'occasion de quelques scènes violentes; puis la vie politique se réduisit à des conflits de personnes et à des incidents sans portée, condamnation du duc d'Orléans, manifestation du 1er mai, manifeste du comte de Paris (1890), affaire de Fourmies, affaire de l'archevèque d'Aix (1891).

Le ministère Tirard se retira à propos d'un traité de commerce avec la Turquie (mars 1890). — Le ministère Freycinet, qui déclarait s'appuyer sur toutes les fractions du parti républicain, démissionna à propos d'une interpellation relative à la loi sur les associations (18 février 1892). — Mais il se reconstitua avec les mêmes membres, excepté Constans, sous la présidence de Loubet (27 février 1892). Cette crise fut attribuée à l'action personnelle du président Carnot, mécontent de l'influence de Constans sur le gouvernement. Le ministère Loubet, mis en minorité à propos de l'expédition au Dahomey, donna sa démission (11 juillet), mais la reprit en se bornant à remplacer le ministre de la marine Cavaignac, seul visé par le vote de la Chambre.

Le seul acte important de la Chambre élue en 1889 fut le vote des tarifs douaniers de 1892. Le système des traités de commerce, adopté par Napoléon III depuis 1860, avait établi entre la France et les principales nations des droits de douanes fixés pour une période déterminée par les traités, chaque État

abaissant ses tarifs sur certains articles pour obtenir en échange des abaissements sur les articles qu'il tenait le plus à exporter. On pouvait ainsi graduellement se rapprocher du libre-échange. Mais en 1871 Bismarck, pour empêcher la France de rompre ses relations de commerce avec l'Allemagne, avait imposé une clause par laquelle les deux nations s'engageaient à s'appliquer réciproquement les tarifs accordés à la nation la plus favorisée. Les industriels français se plaignirent de la concurrence allemande, appelant le traité de Francfort « un Sedan industriel ». Les grands industriels cotonniers et drapiers des Vosges, du Nord et de la Seine-Inférieure firent dans la presse une campagne protectionniste et, entraînant la masse des députés des régions agricoles qui demandaient la protection pour les blés et le bétail, décidèrent la Chambre à rétablir le régime protecteur.

Les traités de commerce qui liaient la France expiraient vers 1890. La Chambre, refusant de les renouveler, adopta le régime du « tarif autonome », qui laisse chaque État maître d'élever ou d'abaisser à volonté les tarifs sur chaque article, et maintient les importateurs dans une incertitude permanente sur les droits de douane qu'ils auront à payer. La loi de 1892, dont Méline fut rapporteur, établissait deux tarifs : le *tarif maximum* applicable à tous les articles pour lesquels le pays producteur n'a pas fait une convention spéciale avec la France, le *tarif minimum* accordé à certains articles par convention spéciale avec le pays producteur. Le résultat fut une guerre de tarifs avec plusieurs États étrangers, qui obligea à accorder le tarif minimum à la plupart des grands pays.

Formation de nouveaux partis (1892-93). — Le parti conservateur ayant renoncé à la lutte ouverte, la fraction exclusivement catholique du parti changea de tactique. Elle se rallia officiellement à la République pour entrer dans le gouvernement et lui faire adopter une politique favorable au clergé. Cette évolution fut soutenue par Léon XIII, qui formula ainsi sa politique (dans une entrevue privée) : « Accepter la Constitution pour modifier la législation », — ce qui voulait dire abroger les lois scolaires et les dispositions de la loi militaire relatives aux séminaristes.

Les royalistes catholiques protestèrent contre cette inter-

vention du Pape dans une question de politique intérieure. Léon XIII prit ouvertement parti contre eux. L'encyclique du 20 février au clergé et à tous les catholiques de France leur ordonna de reconnaître la République. Elle fut confirmée par une lettre aux cardinaux français (6 mai), blâmant les conservateurs qui sacrifiaient à leurs idées personnelles ou à des motifs de parti politique l'unité nécessaire de tous les catholiques — et enfin par un ordre formel de se soumettre (14 juin). Suivant les directions données par Léon XIII, un groupe catholique, se détachant de la Droite, forma le parti constitutionnel, appelé aussi parti des *ralliés* (3 mars 1892).

En même temps une transformation s'opérait dans les partis socialistes. Le retour des amnistiés de la Commune en 1880 avait rendu aux socialistes un personnel de direction; la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté des syndicats (depuis 1884) leur avaient donné les moyens de se recruter par la propagande.

L'ancien parti de Blanqui se reconstitua, surtout à Paris et dans le Centre, en un *parti socialiste révolutionnaire*, qui se proposait de faire la révolution par le prolétariat. — Il se constitua dans les grandes villes et les régions industrielles et minières du Nord et du Centre un parti socialiste formé presque uniquement d'ouvriers, qui, adoptant le programme et l'organisation du parti allemand, prit le nom de *Parti ouvrier socialiste français*. En 1882, après un conflit sur la tactique compliqué de rivalités personnelles, il se scinda en deux groupes ennemis. L'un, dirigé par Guesde, conserva le nom ancien, le programme collectiviste allemand, la direction centralisée dans un conseil de cinq membres et la tactique d'abstention parlementaire. — L'autre, dirigé par Brousse, la *Fédération des travailleurs socialistes de France*, déclarait vouloir « fractionner son but jusqu'à le rendre possible »; il admettait l'action commune avec les partis politiques pour obtenir des réformes sociales, et se constituait en fédération laissant à chaque groupe régional son autonomie. Ses adversaires le surnommèrent *possibiliste*. Dans la crise boulangiste le parti possibiliste seul combattit du côté des républicains, pendant que les autres se tenaient à l'écart. — En 1890 il se coupa en deux sur une question d'organisation; le

gros du parti resté avec Brousse (*broussiste*) conserva le nom et la politique de la Fédération. Il s'en détacha, avec Allemane, un parti ouvrier socialiste révolutionnaire qui, repoussant l'action commune avec les partis bourgeois, réclamait la direction par l'organe central du parti; son moyen d'action préféré était la grève générale. — Ces quatre partis fragmentés, hostiles les uns aux autres, n'avaient guère d'action que sur les élections municipales de Paris.

En 1892 la grève de Carmaux, soutenue par l'élu des ouvriers socialistes du pays, Jaurès, bientôt fameux comme orateur, donna l'occasion aux fractions socialistes de se rapprocher. En 1893 toutes les fractions socialistes, s'unissant en vue des élections, formèrent une « Ligue révolutionnaire pour l'avènement de la République sociale ».

La crise du Panama et les élections de 1893. — Après la rentrée d'octobre 1892 éclata le scandale du Panama, préparé par le parti conservateur pour aider la campagne électorale de 1893. Après la banqueroute du canal de Panama, survenue en 1888, une enquête judiciaire très lentement conduite avait révélé que la direction avait gaspillé les fonds et acheté les journaux qui menaçaient d'informer le public du mauvais état de l'entreprise. Quelques députés se trouvaient compromis, ou pour avoir participé aux bénéfices des émissions, ou pour avoir aidé la compagnie à obtenir de la Chambre en 1888 l'autorisation d'émettre des valeurs à lots (toute loterie étant interdite en France par le droit commun).

Un des organisateurs de la publicité, le baron de Reinach, mourut subitement sur le point d'être arrêté (20 nov.). L'opposition réclama une enquête. La Chambre élut une commission qui demanda la saisie des papiers de Reinach et l'autopsie du cadavre. Le ministère répondit que la commission outrepassait ses pouvoirs; l'ordre du jour pur et simple fut rejeté (par 304 voix contre 219) par une coalition de la Droite et des radicaux. Le ministère démissionna et se reconstitua, sauf deux membres, sous la présidence de Ribot, républicain modéré (6 déc.). Mais les journaux conservateurs et radicaux continuaient la campagne de révélations; le ministre des finances Rouvier,

accusé de relations avec Reinach, donna sa démission (13 déc.).

Le ministère fit arrêter d'abord deux administrateurs du Panama, un ancien député accusé de s'être laissé acheter en 1888 pour faire un rapport favorable à l'émission des valeurs à lots, puis fit poursuivre plusieurs députés et sénateurs (déc. 1892). Tous les accusés furent acquittés par le jury, excepté l'ancien ministre Baïhaut, qui avoua avoir reçu 300 000 francs.

Le scandale avait d'abord atteint les notables du parti républicain modéré; mais on y impliqua Freycinet, ministre de la Guerre, pour ses relations avec Cornélius Herz, et le ministère démissionna pour se reconstituer avec le même président (11 janv. 1893). Puis on dénonça les chefs du parti radical, Clémenceau pour ses relations avec Cornélius Herz, Floquet pour avoir en 1888 demandé aux administrateurs du Panama de comprendre les journaux radicaux dans leurs distributions à la presse.

Le résultat de cette crise fut d'écarter presque tout l'ancien personnel directeur des deux partis républicains, qui fut remplacé par une nouvelle génération. Une coalition de toutes les oppositions mit le ministère en minorité sur une question de budget, par 247 voix contre 242; la majorité consistait en 117 conservateurs, 102 radicaux, 28 boulangistes (30 mars). Un homme nouveau, Dupuy, forma un ministère de concentration où les modérés dominaient (4 avril).

Les partis conservateurs et les ralliés comptaient profiter, aux élections de 1893, du scandale fait par la presse autour des noms républicains les plus connus. Cette illusion gagna même les républicains; Dupuy sembla faire des avances aux ralliés. Sa politique se tournait contre les socialistes; profitant d'une manifestation d'étudiants que les agents de police transformèrent en « émeute du quartier latin », il fit venir des troupes à Paris et ferma la Bourse du travail, qui servait de centre aux syndicats ouvriers (6 juil.). La Chambre l'approuva par 343 voix contre 149.

Les élections, faites dans un grand calme (20 août, 3 sept.), renouvelèrent la moitié de la Chambre. La Droite tombait de 170 membres à 93, y compris une trentaine de ralliés. Le parti radical montait à environ 150. La ligue socialiste, ralliant les

électeurs de l'ancien parti revisionniste désorganisé, faisait passer plus de 50 députés. Pour la première fois il se formait un parti socialiste parlementaire. Dans l'ensemble, c'était un déplacement général vers la gauche.

La crise anarchiste (1893-94). — Le parti républicain modéré restait encore le groupe le plus nombreux et continuait à diriger la politique. Il faisait élire son chef, Casimir-Perier, président de la Chambre par 295 voix contre 195 à Brisson, candidat de la Gauche. Le ministère Dupuy, disloqué par la démission de ses trois membres radicaux, donnait sa démission (25 nov.) et était remplacé par un ministère Casimir-Perier, presque tout entier modéré (1er déc.), qui annonçait quelques réformes fiscales; Dupuy était élu président de la Chambre.

La vie politique fut brusquement bouleversée par les attentats anarchistes contre les pouvoirs publics. Les anarchistes ne formaient pas un parti politique; ils s'abstenaient par principe de toute action électorale, et n'avaient ni organisation ni programme. Mais transportant la tactique des terroristes russes dans un pays de liberté, ils se servirent des explosions pour forcer l'opinion publique à réfléchir sur les vices de l'organisation sociale; c'est ce qu'ils appelaient « la propagande par le fait ». Ce moyen, essayé en province dès 1882, fut employé méthodiquement à Paris en 1892. Mais les attentats de Ravachol, puis l'explosion du restaurant où Ravachol avait été arrêté, n'étaient que des faits-divers sans portée politique. L'anarchiste Vaillant s'attaqua à la Chambre, il jeta dans la salle des séances une bombe (9 déc.). Les Chambres votèrent aussitôt des lois contre les journaux et les associations anarchistes. Vaillant fut condamné à mort et exécuté (janvier 1894).

Le ministère fut mis en minorité par 265 voix contre 225 pour avoir interdit aux employés des chemins de fer de l'État de prendre part à un congrès de syndicats; Dupuy reconstitua un ministère de même nuance (30 mai). Mais les anarchistes continuaient la guerre. Un anarchiste italien, Caserio, assassina le Président Carnot à Lyon (24 juin).

Le candidat du parti modéré, Casimir-Perier, fut élu Président de la République par 451 voix contre 195 à Brisson, candidat

des radicaux, et 97 à Dupuy. Le ministère Dupuy présenta des lois d'exception qui mettaient hors du droit commun tout individu réputé anarchiste. Les socialistes et les radicaux les combattirent et demandèrent que du moins la durée en fût limitée. Dupuy refusa et, en posant la question de confiance, força les Chambres à les voter presque sans modification.

Le conflit sur les lois d'exception détruisit la concentration républicaine. Les modérés commençaient d'ailleurs à réclamer un « ministère homogène », c'est-à-dire le gouvernement par une seule des fractions républicaines, plus conforme, disait-on, à la doctrine parlementaire. Mais pour réunir une majorité absolue il fallait joindre au parti républicain modéré une fraction de la Droite, et, pour gagner cet appoint, revenir à la « politique d'apaisement ». Le ministre de l'Instruction publique, Spuller, avait indiqué ce rapprochement, le 3 mars 1894, en parlant de « l'esprit nouveau » qui animait le gouvernement envers l'Église. L'élection de Casimir-Perier acheva la rupture entre modérés et radicaux. Mais entre les deux partis se forma une masse flottante d'une centaine de députés, toujours prêts à voter avec le ministère pour éviter une crise ministérielle, mais toujours sujets à voter des mesures démocratiques pour plaire à leurs électeurs. En même temps les socialistes attaquaient personnellement Casimir-Perier dont le nom et la fortune symbolisaient le gouvernement par la bourgeoisie. Brisson fut élu président de la Chambre par 249 voix contre 213 à Méline, candidat des modérés (décembre 1894). Puis, le ministère s'étant disloqué sur le rejet d'un ordre du jour dans une question de conventions de chemin de fer, Casimir-Perier donna brusquement sa démission pour des motifs qui ne sont pas encore éclaircis (15 janv. 1895).

Dans le Congrès pour l'élection présidentielle, la majorité des députés vota pour Brisson, candidat des radicaux, qui eut au premier tour 344 voix contre 195 au candidat des modérés Waldeck-Rousseau, et 215 à Félix Faure, ministre de la Marine. Au deuxième tour Félix Faure, que la Droite soutenait ouvertement, fut élu par 435 voix contre 363 (17 janvier 1895).

Le cabinet Ribot (26 janvier 1895), formé de modérés, revint à la concentration, fit voter une amnistie pour les délits

politiques, présenta une réforme fiscale et fit même voter par la Chambre le principe de l'impôt progressif sur les héritages.

Les ministères homogènes (1895-98). — Ce ministère s'étant retiré à propos d'une enquête votée par la Chambre (28 octobre), ce fut un radical, Léon Bourgeois, qui accepta de former un cabinet de concentration; mais les modérés ayant refusé d'y entrer, il finit par former un ministère homogène radical (1er novembre 1895). De l'ancien programme radical il ne conservait qu'un article, l'impôt progressif sur le revenu; il y joignait des réformes économiques démocratiques et l'établissement de la liberté d'association, et faisait arrêter Arton, agent secret de la société du Panama, réfugié à Londres.

Le conflit commença bientôt entre le ministère Bourgeois et le Sénat, et aboutit à deux votes de défiance du Sénat (21 février, 3 avril 1896). Mais le ministère, soutenu par la Gauche, attira à lui la masse flottante des députés du Centre, désireux surtout d'éviter une crise ministérielle, et obtint à la Chambre des votes de confiance avec d'assez fortes majorités.

Dans ce conflit entre les deux Chambres, le parti républicain acheva de se diviser. A droite, les modérés unis aux conservateurs formèrent un parti de conservation sociale appuyé sur la bourgeoisie, une partie des paysans, le clergé, les hauts fonctionnaires; à gauche, les radicaux unis aux socialistes se constituèrent en parti de réforme sociale qui fit appel à la masse des ouvriers d'industrie et aux petits fonctionnaires. Le parti de droite dominait dans les campagnes de l'Ouest et du Sud-Ouest, le parti de gauche dans celles de l'Est, du Sud-Est, et dans les centres industriels. Le terrain de conflit fut l'impôt progressif sur le revenu, soutenu par les socialistes et combattu par les conservateurs comme le symbole et le commencement d'une réforme dans la répartition de la propriété. La commission du budget le rejeta; le ministère parvint à en faire voter le principe par la Chambre à quelques voix de majorité. Pour se délivrer de l'opposition du Sénat, les radicaux réclamaient aussi la revision de la Constitution.

Le Sénat, soutenu secrètement par le Président de la République, profita de ce que le ministère avait négligé avant les

vacances de Pâques de lui faire voter le crédit nécessaire aux troupes de Madagascar; il reprit ses séances avant la rentrée de la Chambre, et refusa le crédit (21 avril). Le ministère Bourgeois n'essaya pas de soulever un conflit entre le Sénat et la Chambre, où d'ailleurs sa majorité était précaire, et profita de l'occasion pour se retirer.

Le ministère Méline (29 avril), ministère *homogène* formé exclusivement de modérés, et soutenu par les conservateurs, rallia la plus grande partie du Centre flottant et parvint à se constituer à la Chambre une majorité de 50 à 80 voix. Sa politique fut le maintien du *statu quo*. Il écarta le projet d'impôt progressif et global sur le revenu et proposa une réforme fiscale qui aurait établi l'impôt sur « les revenus », mais qui ne put pas aboutir. Il fit voter la loi sur les Universités, une loi sur les octrois, une loi sur le crédit agricole, et, en fin de législature (en 1898), la loi préparée depuis longtemps sur les accidents du travail. L'attention du public se tourna surtout sur l'alliance franco-russe, la visite du Tsar en France (1896), la visite du Président de la République en Russie (1897).

Le ministère ne fit aucune concession législative aux conservateurs catholiques et ne prit aucune mesure contre la Gauche, pas même contre les socialistes. Mais ses adversaires de gauche l'accusèrent de favoriser secrètement en province les conservateurs. Ce fut le plus long ministère que la France eût eu jusque-là en république : il dura deux ans et deux mois.

Élections de 1898 et retour à la concentration. — La Chambre élue en 1893 pour quatre ans avait prolongé la durée de son mandat de six mois, pour qu'à l'avenir l'entrée en fonctions de la Chambre commençât avant les vacances d'été. Aux élections de mai 1898, le parti ministériel essaya d'obtenir une majorité de gouvernement formée de républicains modérés et de ralliés, de façon à pouvoir se passer de l'appoint de l'Extrême droite monarchiste; le parti catholique rallié fit un grand effort. Un parti « nationaliste » se forma en partie avec d'anciens boulangistes; en Algérie et en quelques endroits de France se présentèrent des candidats antisémites. Les divers groupes socialistes en général agirent de concert, et au second

tour s'entendirent d'ordinaire avec les radicaux. La campagne contre le ministère porta surtout sur l'alliance avec la Droite et l'impôt progressif et global sur le revenu, et en quelques endroits sur la réduction du service militaire. Elle fut très ardente, jamais la proportion des votants n'avait été si forte, elle dépassa en beaucoup d'endroits les neuf dixièmes des inscrits.

Le parti ministériel au lieu d'augmenter diminua, la Droite ne gagna presque pas de sièges. La nouvelle Chambre se composa d'environ [1] 100 députés de la Droite (dont 40 ralliés), 200 radicaux ou radicaux-socialistes opérant ensemble, 50 socialistes, 150 ministériels décidés. Le reste consistait en un Centre flottant de 50 et une vingtaine de nationalistes ou d'antisémites républicains. C'était, comme en 1893, dans l'ensemble un mouvement vers la gauche.

Il n'y avait pas de majorité homogène. On le vit dès l'élection du président. Le parti républicain modéré, qui prit dès lors le nom de *progressiste*, entraînant la majeure partie du Centre flottant et s'alliant à la Droite et aux antisémites, fit passer son candidat, Deschanel, par 282 voix contre 278 à Brisson, candidat des Gauches coalisées. — A la première interpellation sur la politique du ministère, les progressistes, le Centre flottant et la Droite votèrent par 295 voix contre 272 un ordre du jour de confiance. Mais les Gauches et le Centre flottant votèrent par 295 voix contre 246 une addition qui exigeait une « majorité exclusivement républicaine » (14 juin). Le ministère Méline se retira le lendemain.

Les chefs du parti radical, appelés l'un après l'autre, parvinrent enfin à former le ministère Brisson (28 juin), composé presque uniquement de radicaux, qui déclara renoncer à l'impôt progressif et promit une politique de concentration républicaine; il obtint un vote de confiance par 316 voix contre 230.

Puis la vie politique fut bouleversée par l'affaire Dreyfus. L'agitation pour la revision du procès avait commencé en novembre 1897; mais le ministère Méline avait refusé d'exa-

1. Il est impossible de donner des chiffres précis, beaucoup de députés n'étant inscrits dans aucun groupe et n'ayant pas de couleur politique tranchée; le seul renseignement précis est fourni par les scrutins du 14 juin 1898.

miner la question et la masse des électeurs y était demeurée indifférente. Le ministre de la guerre Cavaignac, en voulant démontrer à la Chambre la culpabilité de Dreyfus par une pièce qui fut bientôt reconnue fausse, amena malgré lui le ministère à se prononcer pour la revision et à en saisir la Cour de cassation (septembre 1898). A la rentrée, le ministère Brisson fut mis en minorité (26 octobre). Il fut remplacé par le ministère Dupuy, formé de progressistes et de quelques membres du précédent ministère. L'élection à la présidence de la République (18 février 1899) du président du Sénat, Loubet, candidat des quatre groupes de Gauche de la Chambre et de la grande majorité des républicains du Sénat, par 483 voix (contre 279 données à Méline, qui n'avait pas posé sa candidature), fortifia la politique de concentration, mais le parti progressiste, abandonné par une fraction dissidente, resta exclu de la coalition républicaine.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — 1° Documents parlementaires, c'est-à-dire les *Comptes rendus des débats des Chambres*, et les *Annexes* (*enquêtes*, notamment sur le *Gouv. du 4 septembre* et le *Dix-Huit mars*, *rapports*, *budgets*, *projets de loi*), publiés par le *Journal officiel* et reproduits dans les *Annales de l'Assemblée nationale* (jusqu'en 1876), *de la Chambre*, *du Sénat*; — 2° journaux quotidiens et Revues : liste dans **Schultz**, *Catal. méthod. des revues et journaux* (1893). — **Jules Ferry**, *Discours et opinions*, édit. Robiquet, 7 vol. (Voir **A. Rambaud**, *Jules Ferry*, 1903).

Annuaires : *l'Année polit.* de **Daniel** depuis 1876, l'*Annual register*, et **Schulthess**, *Europ. Geschichtskalender*.

Mémoires et souvenirs : **Thiers**, **J. Simon**, **J. Favre**, **Trochu**, **de Marcère**, **Andrieux**, etc. — **H. Pessard**, *Mes petits papiers*, 1887-1888. — **Chesnelong**, *La campagne monarchique*, 1895. — **E. Daudet**, *Trois mois d'hist. contempor.*, 1873. etc.

Travaux. — **Maxime Du Camp**, *Les convulsions de Paris*, 5 vol., 1878-1879, — Le travail le plus critique sur la Commune est : **Fiaux**, *Histoire de la guerre civile de 1871*, 1879. — **Mathieu-Bodet**, *Les finances françaises de 1870 à 1878*, 2 vol., 1881. — **Amagat**, *Les finances françaises*, 1889. — **A. Lebon**, *Das Staatsrecht der franz. Republik*, 1886 (collect. Marquardsen). — **E. Zévort**, *Hist. de la 3e République*, 4 vol., 1896-1898. — **S. Denis**, *Histoire contemporaine*, le t. IV (1903), s'arrête à 1875. — **Hanotaux**, *Histoire de la 3e République*, t. I (1903).

CHAPITRE II

LE ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE

Depuis 1873 [1].

Le parti conservateur se reconstitue, reprend le pouvoir en 1874, et dès lors les conservateurs et les libéraux ont tour à tour la majorité et le ministère. Le Parlement est élu pour sept ans, mais l'usage est de le dissoudre avant l'expiration de ses pouvoirs; les élections se font presque toujours brusquement, et, comme le gouvernement n'a aucun moyen de pression, comme la nation s'intéresse vivement à la politique, elles amènent parfois des surprises.

Le principal terrain de lutte est la politique extérieure (Disraeli contre Gladstone), puis le *Home rule* irlandais (Salisbury contre Gladstone). Après la conversion de Gladstone au *Home rule*, le parti libéral s'est disloqué. Dans les affaires de la Grande-Bretagne, il est difficile de distinguer le programme conservateur du programme libéral autrement que par les détails d'exécution. Le premier veut, comme le second, achever la transformation commencée après 1832. La réforme électorale reprise en 1867 par Disraeli est continuée en 1885 par Gladstone. L'organisation d'un gouvernement local élu en Grande-Bretagne, poursuivie par Gladstone (1870), puis par

1. Voir ci-dessus, t. XI, chap. x.

Salisbury (1888), est achevée en 1894 par les libéraux. Ceux-ci sont pénétrés de radicalisme et ont un plan de réforme plus général et plus rationnel; les conservateurs gardent les formes traditionnelles et présentent les innovations par morceaux, mais ils ne sont pas réactionnaires et ne reviennent jamais sur une innovation accomplie par leurs adversaires. On peut dire encore que les conservateurs représentent plutôt l'Angleterre et l'anglicanisme, les libéraux et leurs alliés plutôt les pays celtiques et dissidents, Galles, Écosse, Irlande.

La vie politique anglaise a une couleur originale. Les partis sont organisés d'une façon permanente dans les circonscriptions comme au Parlement. Ils ont chacun leur chef parlementaire (*leader*) élu par les représentants, destiné à former le cabinet quand le parti a la majorité. Ils ont chacun leur programme, adopté par tout le parti, et résumé en quelques formules frappantes. Ils emploient des procédés spéciaux d'agitation, meetings en plein air, voitures-tribunes, affiches illustrées, questionnaires à l'usage des électeurs. En général, les discussions parlementaires et les polémiques de presse sont plus courtoises que sur le continent, sauf entre Irlandais et Anglais.

I. — La fin du premier ministère Gladstone.

Le terrain de l'opposition. — Les réformes du cabinet Gladstone avaient été presque toutes combattues par les conservateurs. L'opposition reprochait aux libéraux de suivre une politique de centralisation, d'obligation (ce qui était vrai pour certains projets de loi scolaire, mais non pour l'acte définitivement adopté) et de confiscation (allusion aux mesures religieuses et agraires en Irlande). Gladstone réussit à garder sa majorité pendant cinq ans. En 1873 seulement, il subit sa première défaite à propos d'un projet pour établir en Irlande une Université ouverte à toutes les confessions. Il y avait en Irlande deux Universités ou groupes de collèges : celle de Dublin, anglicane, d'où les catholiques étaient exclus; celle de la Reine (*Queen's*

University), laïque, où les catholiques ne voulaient pas entrer. Gladstone proposait de créer une seule Université dont les établissements catholiques pourraient faire partie. Les protestants crièrent à la confiscation, parce qu'ils ne voulaient rien céder des revenus ou subventions affectés à leurs collèges. Les catholiques ne furent pas satisfaits, parce qu'ils désiraient la création d'une Université spéciale pour eux. La Chambre des communes repoussa le projet à la majorité de trois voix. Aussitôt Gladstone offrit sa démission à la reine, en disant que le pouvoir devait passer à Disraeli, chef de l'opposition victorieuse; celui-ci refusa en répliquant que la théorie de M. Gladstone obligerait le leader de l'opposition, s'il n'était pas disposé à gouverner, à s'arrêter juste au moment où il allait renverser son adversaire. Gladstone reprit son poste, mais il ne retrouva plus sa majorité. Un projet du gouvernement pour enlever à la Chambre des lords ses pouvoirs judiciaires et les confier à une cour d'appel ne put aboutir. Le ministre de l'Intérieur s'engagea dans les voies du parti de la tempérance, qui recrute beaucoup de ses adhérents dans les sectes dissidentes, le plus ferme soutien du parti libéral; il proposa d'augmenter les peines portées contre les ivrognes et de réduire les heures d'ouverture des débits : le projet fut mal accueilli à la Chambre et les conservateurs lui firent une vive opposition pour acquérir l'appui des marchands et détaillants d'alcool. Comme ils protestaient en même temps contre la façon dont l'enseignement religieux était donné dans les *Board Schools*, les libéraux disaient que leurs adversaires avaient pris comme programme « La Bible et la Bière! » Ils leur reprochaient encore d'avoir un programme purement négatif. Disraeli répliquait dans une circulaire à ses électeurs : « Il eût été souhaitable que le gouvernement montrât un peu plus d'énergie dans sa politique étrangère et un peu moins dans sa politique intérieure. » Les conservateurs blâmaient la politique pacifique de Gladstone : non-intervention en Europe, arrêt de l'expansion coloniale, indemnité accordée aux États-Unis pour les dégâts causés par l'*Alabama*, navire sudiste armé dans un port anglais en 1862. Ils eurent l'avantage dans plusieurs élections partielles. Glad-

stone se décida alors à dissoudre le Parlement; les élections (janvier 1874) envoyèrent à la Chambre 350 conservateurs, 244 libéraux et 58 Irlandais. Gladstone quitta le pouvoir, et il sembla décidé à prendre une retraite définitive. En 1874 il parut encore à la Chambre pour soutenir l'intérêt de l'Église d'Écosse, puis pour défendre la *Haute Église* (anglicanisme avec cérémonies à la romaine) menacée par une loi sur le culte public. En janvier 1875,on publia une lettre écrite dix mois auparavant et par laquelle Gladstone informait un de ses amis qu'il renonçait à être leader du parti libéral. Le parti élut à sa place un whig aristocrate, lord Hartington, fils aîné du duc de Devonshire. Gladstone vécut dès lors pendant deux années loin de la politique. Il écrivait des brochures contre l'infaillibilité du pape, commentait Homère, traduisait en vers la description du bouclier d'Achille, recevait Schlieman, l'initiateur des fouilles de Troie et de Mycènes. Il ne devait reprendre son rang dans l'opposition qu'au moment des massacres de Bulgarie.

Les deux partis et la législation des trade-unions. — Après la réforme électorale de 1867 qui donna le droit de suffrage à beaucoup d'ouvriers urbains, les trade-unions ou syndicats corporatifs commencèrent à jouer un rôle politique en Angleterre. Ces unions étaient tolérées depuis 1825, mais le droit de coalition accordé à cette époque aux ouvriers était limité par la loi aux questions de salaires et de durée du travail, et les juges condamnaient toute action collective appliquée à d'autres objets. De plus les unions n'avaient pas la personnalité civile; en 1867, un secrétaire de syndicat ayant dissipé les fonds qui lui avaient été confiés, les tribunaux refusèrent de le condamner, sous prétexte qu'une trade-union n'avait pas qualité pour posséder une caisse et pour ester la justice. Les ouvriers demandaient que leurs associations corporatives fussent « incorporées », c'est-à-dire dotées de la personnalité civile comme l'avaient été les sociétés de secours mutuels. Ils demandaient encore l'abolition de la loi *maître et serviteur* qui imposait à l'ouvrier, dans le contrat de travail, des conditions beaucoup plus dures qu'au patron : si le premier rompait son engagement, il tombait sous le coup de la loi criminelle et était

condamné à la prison; si le second renvoyait ses ouvriers, ceux-ci ne pouvaient lui réclamer que des dommages-intérêts. En une seule année (1863), l'application de la loi *maître et serviteur* avait été requise 10 339 fois devant les tribunaux. Dans ces affaires il suffisait d'un seul juge pour prononcer une condamnation. Le témoignage du patron était reçu, celui de l'ouvrier ne l'était pas.

Les réclamations des ouvriers contre la loi *maître et serviteur* reçurent un commencement de satisfaction sous le ministère Disraeli (1867). Leurs demandes relatives aux trade-unions furent d'abord mal accueillies par les classes dirigeantes et par le gouvernement. On croyait encore à cette époque que les syndicats étaient des sociétés secrètes où l'on préparait la révolution sociale par les moyens les plus violents. Il arriva précisément qu'en 1866 la dynamite fut employée à Sheffield contre des ouvriers qui avaient refusé d'entrer dans les syndicats locaux ou de travailler au tarif fixé par eux. Le gouvernement fit instituer (1867) une commission parlementaire pour entreprendre une enquête sur l'action et les procédés des syndicats ouvriers depuis dix années. Cette enquête, inspirée par un sentiment d'hostilité contre les unions, tourna à leur avantage, en révélant leur véritable esprit au public anglais : la commission conclut que les attentats de Sheffield étaient individuels, que les neuf dixièmes des unions se proposaient simplement d'obtenir des patrons, par des moyens pacifiques, des conditions avantageuses pour leurs membres. En conséquence, les commissaires proposaient au gouvernement d'accorder aux unions la personnalité civile, mais en leur imposant l'obligation de rester dans les bornes prescrites par la loi de 1825. Les patrons étaient fort mécontents et les ouvriers n'étaient pas satisfaits. Après quatre années de discussions et de polémiques, le ministère Gladstone fit voter la loi sur les trade-unions de 1871 qui donne à ces associations la personnalité civile; mais, en même temps, pour ne pas s'aliéner les industriels, en grande partie libéraux, il fit adopter un « amendement à la loi criminelle », par lequel « la molestation et l'intimidation » de la part des ouvriers étaient punies

de prison. Par ces termes empruntés à l'ancienne législation et maintenus dans la nouvelle parce qu'ils étaient vagues et se prêtaient à toutes les interprétations, on visait surtout la propagande faite par des grévistes pour engager leurs camarades à cesser le travail; une loi de 1859, qui avait déclaré permise la persuasion pacifique pour faire entrer les travailleurs dans les syndicats, était abrogée. L'amendement aux lois criminelles fut immédiatement appliqué; on punit un usage traditionnel des grèves anglaises, le *picketing*, c'est-à-dire le fait de poster un ou plusieurs ouvriers à la porte d'une usine ou d'un chantier dont le patron n'accepte pas les conditions du syndicat, pour engager, sans violences, les camarades à cesser le travail. Dans une grève, sept femmes d'ouvriers furent condamnées à la prison pour avoir crié « Bêe ! » sur le passage d'un homme qui n'avait pas cessé le travail. L'établissement d'une semblable jurisprudence inquiétait les chefs du mouvement ouvrier. Ils firent de pressantes démarches auprès du gouvernement libéral pour empêcher l'amendement à la loi criminelle d'être voté, et, plus tard, pour en obtenir le rappel. Gladstone leur opposa un refus obstiné. Le chef des radicaux, John Bright, affirmait que les syndicats feraient autant de tort aux ouvriers qu'aux patrons. La coalition libérale-radicale restait attachée au laisser-faire manchestérien et professait que le salaire des ouvriers doit être réglé par les lois naturelles, comme le prix du blé. Les ouvriers prétendaient au contraire atténuer pour eux les effets de ces lois en réglant les conditions de travail collectivement par le moyen d'un syndicat. Ils étaient soutenus et guidés par quelques radicaux revenus du manchestérisme, comme le philosophe Stuart Mill, et par les positivistes, qui leur conseillèrent les uns et les autres, après 1871, de voter contre les libéraux. Aux élections générales de 1874, les syndiqués abandonnèrent le parti Gladstone et leur intervention contribua à la victoire, un peu inattendue, des conservateurs.

Le cabinet Disraeli, dès sa première année de pouvoir, accorda aux trade-unions tout ce qu'elles demandaient. La loi *maître et serviteur*, modifiée en 1867, fut remplacée par la loi

patron et ouvrier (1875), dont le titre indique une innovation juridique. Désormais les deux parties traitèrent sur un pied d'égalité; la rupture de contrat par l'une ou par l'autre n'amenait qu'un procès civil et n'entraînait pas d'autre peine que des dommages-intérêts. L'amendement à la loi criminelle fut abrogé. Les trade-unions conservaient la personnalité civile; toutes les restrictions par lesquelles on leur avait fait payer cet avantage étaient supprimées. Tous les procédés pacifiques des syndicats, y compris le *picketing*, étaient tolérés. Les violences tombaient sous le coup du code criminel ordinaire; il n'y avait plus de crimes spéciaux pour les syndiqués. Tout acte commis par eux n'était pas punissable si le même acte, commis par un particulier, n'entraînait pas de poursuites. Le droit de remplacer le contrat individuel par un contrat collectif, était définitivement accordé aux ouvriers avec toutes les conséquences qu'il entraînait.

Pendant cette période d'efforts, les trade-unions s'étaient donné l'organisation qu'elles ont encore aujourd'hui. Les syndicats, d'abord isolés par métiers, s'étaient groupés, aux environs de 1860, dans chaque centre industriel, et avaient formé des comités locaux dont le plus important fut le conseil des syndicats de Londres. En 1868, les comités de Birmingham et de Manchester prirent l'initiative du premier congrès général de toutes les trade-unions du royaume, qui fut tenu à Manchester. Dès lors, le congrès national se réunit tous les ans et nomma à chaque session un *Comité parlementaire* composé de membres influents des unions. Ce comité, chargé de mettre les syndicats en rapport avec les pouvoirs publics, est, en pratique, l'organe directeur du mouvement ouvrier dans le Royaume-Uni. Les syndiqués ont réussi à faire nommer quelques-uns des leurs à la Chambre des communes dans des circonscriptions ouvrières et industrielles. Les deux premiers députés ouvriers (*labour members*) passèrent aux élections générales de 1874. Députés ouvriers, comité parlementaire et congrès annuel des unions se sont bornés longtemps à réclamer des réformes de détail destinées à améliorer la situation des travailleurs. Leur formule était « un juste salaire pour un

juste travail ». Ils reconnaissaient donc le régime du salariat, loin de vouloir l'abolir comme les socialistes. La propagande d'Owen et des chartistes était oubliée; Karl Marx, réfugié en Angleterre après 1849, avait pour disciples surtout des étrangers; l'*Association internationale des travailleurs*, inaugurée par lui à Londres le 28 septembre 1864, laissa peu de traces dans le mouvement ouvrier du Royaume-Uni après sa dissolution (1872). Les salariés anglais étaient donc à la fois les plus fortement organisés et les moins révolutionnaires du monde. Ils formaient l'aile gauche de la coalition libérale-radicale, avec laquelle ils s'étaient réconciliés après 1875; les *labour members* à la Chambre ne formaient pas un groupe spécial et ne se considéraient point comme les représentants d'une classe. Tous les partis, même les anciens manchestériens, s'habituèrent aux trade-unions et se mirent à vanter leur action bienfaisante et modératrice.

II. — Le ministère conservateur de Disraeli (Lord Beaconsfield).

Disraeli et le nouveau torysme. — Le retour des conservateurs au pouvoir fut un événement; leur parti coupé par la conversion de Peel et de ses amis au libre-échange, n'avait plus occupé le pouvoir depuis 1847, sauf pendant trois courtes périodes (1852; 1858-59; 1866-68), avec des majorités indécises. Leur chef, Disraeli, était âgé de soixante-neuf ans et faisait partie du Parlement depuis 1837; mais, avant 1874, il n'avait été premier ministre que pendant quelques mois, après la retraite de lord Derby (1868). Benjamin Disraeli était né dans une famille juive convertie à la religion anglicane. Il avait débuté comme romancier et publiciste, puis était entré à la Chambre, dans les rangs du parti tory, après plusieurs tentatives infructueuses. Ce fut un conservateur d'une espèce originale. Il n'aimait pas l'aristocratie, dont les dédains l'avaient fait souffrir à ses débuts dans la vie publique; il écrivait que le gouvernement du royaume de 1688 à 1832 ressemblait à la

constitution de Venise. Il affirmait qu'une des lois fondamentales de la Constitution anglaise était d'anoblir les hommes de talents et de ne tenir aucun compte de l'hérédité. Il parlait avec sympathie des revendications ouvrières. A ses débuts dans le Parlement, il avait connu l'agitation des chartistes et avait approuvé plusieurs de leurs revendications. Trois romans de Disraeli, publiés de 1844 à 1846, et dont le plus connu est *Sybil*, mettent en scène de jeunes nobles conservateurs qui descendent dans le peuple, et cherchent les moyens de soulager sa misère. Le futur ministre adoptait ainsi une sorte de torysme social comparable à celui de Thomas Carlyle et de son disciple, le pasteur Kingsley. Pour Disraeli, le souverain devait exercer une action individuelle, cesser de « régner sans gouverner », « s'émanciper » de son entourage aristocratique, de la tutelle parlementaire, et s'appuyer directement sur le peuple qu'il attacherait à lui par des réformes sociales. Le contact immédiat entre la nation et le roi, la réduction au minimum du rôle des représentants est un des thèmes favoris de Disraeli; selon lui, la presse est, entre le peuple et le souverain, un intermédiaire préférable au Parlement. Il disait en 1874 à ses électeurs : « Je crois que le parti tory occupe aujourd'hui la position la plus satisfaisante qu'il ait jamais prise depuis la mort de ses plus grands hommes d'État, M. Pitt et lord Grenville. Il s'est débarrassé d'excroissances qui étaient étrangères à son développement naturel... Nous sortons maintenant de la période fiscale... Mais il y a d'autres questions... qui vont bientôt occuper le pays : les prérogatives de la monarchie constitutionnelle, — la question de savoir si le principe aristocratique sera reconnu dans notre constitution, — si les communes d'Angleterre continueront à être un des États du royaume ou dégénéreront en une multitude confuse ; — si l'Église nationale sera maintenue ». Disraeli s'est toujours fait le champion de l'anglicanisme orthodoxe contre les dissidents, et particulièrement contre les catholiques irlandais et contre les ritualistes de la *Haute Église*, soupçonnés de préparer, sans le vouloir, un rapprochement avec Rome. Il a flatté le nationalisme anglais sous toutes ses formes; il a inauguré une politique d'armements, d'expan-

sion coloniale, d'intervention, qui fut exactement le contre-pied de celle de Gladstone. Ses idées se résument dans une de ses déclarations, suivant laquelle le parti conservateur a trois objets principaux : conserver l'Église nationale, maintenir l'Empire britannique, élever la condition du peuple. C'est ce qu'on a appelé le *nouveau torysme* : on y trouve les anciennes idées conservatrices, avec quelques déclarations démocratiques et une disposition aux réformes sociales. La grande création de Disraeli, c'est d'avoir reconstitué le parti conservateur; il s'en fit le régénérateur aux Communes pendant que lord Derby en était le leader à la Chambre des lords. La retraite de Derby permit enfin à Disraeli de diriger l'Angleterre.

La politique impérialiste. — Disraeli resta premier ministre six ans et demi (1874-1880) et fut pendant ses fonctions créé pair par la reine sous le titre de lord Beaconsfield (1876). On a vu plus haut que son gouvernement accorda aux syndicats ouvriers ce que le cabinet Gladstone leur avait refusé. Il fit voter d'autres lois pour améliorer la condition des classes inférieures. Le fameux *Ten Hours Act* de 1847, qui avait fixé un maximum de dix heures de travail par jour pour les femmes et les enfants employés dans l'industrie, déjà amendé sous le précédent ministère Disraeli (1867), fut complété en 1874 par une loi qui interdit d'employer dans l'industrie les enfants avant dix ans, et qui les oblige jusqu'à quatorze ans à partager leur temps entre l'école et la fabrique. En 1875, la loi sur la santé publique (*Public Health Act*) codifia toutes les prescriptions sur la matière depuis 1847 et les compléta par d'autres mesures; les municipalités étaient autorisées à acheter les habitations malsaines des villes pour les démolir et construire à leur place des maisons à petits logements et à loyers peu élevés. « La santé du peuple, avait affirmé Disraeli dans un discours à Manchester (1872), est la question la plus importante qui puisse attirer l'attention d'un homme d'État. » Toutes ces mesures occupèrent la première année du cabinet. Mais ensuite il ne fit aucune innovation dans la politique intérieure. Un député libéral pouvait dire que depuis la chute du ministère réformateur il régnait dans la Chambre « un calme presque sacré ».

D'autres opposaient la « magistrale inactivité » de Disraeli à l'ardeur novatrice de Gladstone.

A l'extérieur, par contre, la politique du nouveau ministère était infiniment plus remuante que celle du précédent. Gladstone avait maintenu le *statu quo* dans les colonies; si, dans sa dernière année de pouvoir, il avait ordonné une expédition contre les Achantis, c'est qu'il fallait absolument détruire ce peuple de pillards ou perdre les établissements de la côte de Guinée.

Sous le ministère Disraeli, le prince de Galles visita les Indes en cérémonie et y reçut les hommages des princes vassaux (1875). Deux ans après, la reine Victoria fut proclamée *impératrice des Indes* dans une réunion extraordinaire de princes tenue à Delhi, l'ancienne capitale du Grand Mogol. En 1878, l'émir d'Afghanistan ayant refusé de recevoir une ambassade anglaise, alors qu'il avait accueilli une ambassade russe, trois colonnes anglaises envahirent son pays et le chassèrent de sa capitale. La guerre éclatait aussi en Afrique. Froude avait été envoyé au Cap avec mission de décider les États boers à entrer dans une fédération de l'Afrique australe sous la direction britannique; son échec eut pour conséquence l'annexion du Transvaal (1877) et la révolte des Boers (1880) : en même temps Disraeli faisait entreprendre l'expédition contre les Zoulous. Toutes ces guerres et les dépenses qu'elles entraînaient étaient dénoncées à l'opinion par les libéraux; ils disaient que le prétexte de l'intervention en Afghanistan était aussi misérable que celui dont la France s'était servi pour prendre Alger. Ils réclamaient, suivant un mot célèbre de Gladstone, la politique des *mains nettes*.

L'attaque de l'opposition fut vive surtout contre l'intervention de lord Beaconsfield en faveur de la Turquie dans la guerre d'Orient. Lord Beaconsfield voulait recommencer la politique de 1855 et barrer le chemin de Constantinople à la Russie. Les libéraux répliquaient que l'Angleterre n'avait pour le moment aucun intérêt à lutter contre la Russie, et que le gouvernement du Sultan était si barbare qu'un État civilisé se déshonorait en le protégeant. Un correspondant du *Daily News*, journal libéral, révéla les massacres de Bulgarie, où le gouvernement turc,

pour prévenir une révolte, avait lâché des bandes de bachi-bouzouks avec liberté de brûler, de tuer et de violer à leur gré. Ce fut à cette occasion que Gladstone sortit de sa retraite et publia contre l'attitude turcophile du cabinet une brochure intitulée *Atrocités de Bulgarie*. L'opposition réunit, dans plusieurs grandes villes, des meetings d'indignation. Lord Beaconsfield ne se laissa pas ébranler; il avait pour lui le sentiment populaire, heureux de voir renaître la lutte traditionnelle contre la Russie. On chantait dans les cafés-concerts de Londres des couplets patriotiques et belliqueux; le passage d'une chanson de circonstance,

Nous ne voulons pas la guerre
Mais, *par Jingo!* s'il faut la faire...

a introduit dans le jargon politique anglais deux nouveaux mots: *jingo* et *jingoïsme*, pour désigner les chauvins et le chauvinisme. Le ministère jouait très habilement de l'enthousiasme national contre la Russie. Lord Beaconsfield se sépara de son ministre des Affaires étrangères, qui était favorable à la paix, et le remplaça par lord Salisbury, jusqu'alors secrétaire d'État pour les Indes. Il se fit accorder un crédit extraordinaire de 150 millions, convoqua les réserves, concentra des troupes à Malte. On sut plus tard que toutes ces démonstrations étaient une comédie pour amuser l'opinion anglaise, et que Lord Beaconsfield, tout en feignant de préparer la guerre, traitait secrètement avec la Russie et l'assurait de ses sentiments pacifiques. Le règlement de la question d'Orient eut lieu à Berlin. Lord Beaconsfield s'y rendit en même temps que le ministre des Affaires étrangères, lord Salisbury. Il obtint le maintien de l'Empire ottoman, fit perdre aux Russes une partie du terrain gagné par eux au traité de San Stefano et réussit à annexer Chypre à l'Angleterre. A son retour, il fut reçu en triomphe à Londres, ville chauvine; une foule immense accompagna sa voiture et se pressa devant son hôtel . le premier ministre parut au balcon, harangua le peuple et déclara au milieu des applaudissements : « Lord Salisbury et moi, nous vous apportons la paix, et, je l'espère, la paix avec l'honneur! » C'était le triomphe du

nouveau torysme, au moins dans la capitale. On conseillait à lord Beaconsfield de dissoudre immédiatement la Chambre; c'était une belle occasion de conserver la majorité inespérée acquise en 1874. Il attendit encore deux années, pendant lesquelles sa popularité baissa. Les frais de la politique d'intervention étaient considérables, le déficit avait fait son apparition dans le budget qui, sous Gladstone, avait donné des excédents. L'*income tax*, impôt provisoire en théorie et dont Gladstone avait promis l'abolition, dut être augmenté. Pendant que les charges devenaient plus lourdes, la prospérité de l'Angleterre diminuait. L'activité de l'industrie et du commerce faiblissait depuis 1873. Les prix des produits agricoles baissaient depuis 1874 à cause de la concurrence des pays d'outre-mer; alors commençait la crise agraire dont la Grande-Bretagne, comme tous les pays européens, souffre encore aujourd'hui; elle fut très grave en 1879-1880, l'année de la plus mauvaise récolte du siècle en Grande-Bretagne et en Irlande. Quand lord Beaconsfield se décida à dissoudre le Parlement (24 mars 1880), le mécontentement était à son comble. Les électeurs donnèrent aux libéraux une grosse majorité (349 libéraux, 235 conservateurs, 68 Irlandais), lord Beaconsfield se retira; il mourut en 1881. On lui a élevé une statue à Westminster, en face du palais du Parlement, et chaque année, ses admirateurs, ornés de la primevère, fleur préférée de Beaconsfield, font une démonstration solennelle autour de cette statue. Beaconsfield est honoré à juste titre comme le restaurateur du torysme.

III. — Parnell contre Gladstone (1880-85).

La paix, sauf en Égypte. — Après la victoire des libéraux en 1880, la reine offrit le pouvoir à lord Hartington, puis à lord Granville, qui le refusèrent tous deux en déclarant qu'il revenait à Gladstone, rentré dans la lutte depuis trois ans. La reine n'aimait guère Gladstone, qui tenait pour les prérogatives du Parlement avec autant de fermeté que Beaconsfield pour celles du souverain. On prétend qu'elle aurait dit du leader libéral :

« C'est le seul ministre qui ne m'ait jamais traitée ni comme une femme ni comme une reine. » Elle dut se résoudre pourtant à le mettre à la tête du nouveau cabinet. Gladstone reprit, suivant ses promesses, la politique de la paix. Il offrit un armistice aux Boers révoltés, et, sans chercher à tirer vengeance d'une défaite qu'ils venaient d'infliger à l'armée anglaise de Natal, il leur rendit l'autonomie en ne gardant pour le Royaume-Uni que le droit de contrôler leur politique étrangère (1880-84).

En Afghanistan, il réussit à sortir sans dommage d'une situation très embrouillée; il ne voulut pas annexer l'Afghanistan et se borna à faire observer par l'émir le traité de 1878 qui donnait à l'Inde une partie des *frontières scientifiques* réclamées par Beaconsfield. A Calcutta, il remplaça le vice-roi Lytton par lord Ripon, homme de paix et de réformes, qui réduisit les dépenses militaires, rendit la liberté à la presse indigène et fit faire une enquête sur l'instruction.

Cette politique était critiquée âprement par les impérialistes Gladstone finit par leur accorder une intervention en Égypte, où les résidents européens étaient menacés par une insurrection militaire et nationale. Il fit bombarder Alexandrie, battre Arabi-Pacha à Tell-el-Kebir par les troupes anglo-indiennes de Wolseley (1882). Il y perdit le concours de quelques radicaux opposés à toute guerre, notamment de John Bright, qui sortit du cabinet Gladstone après le bombardement. Les impérialistes ne furent pas satisfaits; ils reprochaient à Gladstone de ne pas poursuivre ses avantages; le plus grand sujet de plaintes était l'abandon de Gordon, qui était assiégé par les derviches à Khartoum. Gordon était au service du khédive et n'avait reçu aucune mission officielle du gouvernement anglais, mais il était extrêmement populaire en Grande-Bretagne, à cause de sa bravoure et de son idéalisme chrétien. Après beaucoup d'hésitations, Gladstone se décida à faire préparer une expédition pour secourir Khartoum : elle était à peine prête quand on apprit que cette ville avait été prise et tous ses défenseurs massacrés (1885). Cette nouvelle causa une émotion profonde et un mécontentement contre le ministère. Une motion de blâme contre le gouvernement faillit être votée à la Chambre des com-

munes. Dans la même année, une contestation de frontière amenait un combat entre les Russes et les Afghans devenus les alliés des Anglais. La guerre parut imminente entre la Russie et l'Angleterre. Ces complications extérieures contribuèrent à la retraite volontaire du cabinet libéral, dont la cause principale se trouve dans les embarras suscités par la question irlandaise.

La question irlandaise. Land act de 1870. — Les Irlandais étaient toujours représentés au Parlement par des nationalistes, mais n'avaient plus de députés influents. La Grande-Bretagne les avait oubliés quand ils furent brusquement rappelés à son souvenir par les révolutionnaires *fenians* (1865-67). Le parti fenian avait été décimé par les exécutions et il ne subsistait plus en Irlande que sous forme de sociétés secrètes, à Dublin et dans quelques autres villes; il avait son centre aux États-Unis; les fenians étaient partisans de l'établissement d'une république par une insurrection à main armée, et ne s'intéressaient pas à l'action parlementaire. La masse des paysans catholiques irlandais avait toujours à peu près la même situation : la propriété du sol appartenait à des Anglais protestants, généralement absents et représentés dans le pays par des agents; ils ne se souciaient pas de mettre eux-mêmes leurs terres en valeur et en tiraient comme revenus les fermages payés par les paysans irlandais qui louaient de petits lots.

Une famille irlandaise pouvait demeurer pendant plusieurs générations sur le même morceau, si elle satisfaisait le *landlord* ou son agent; mais son chef était *tenant at will*, tenancier à la volonté du propriétaire, qui pouvait à tout moment le faire expulser. L'Irlande est un pays de grande propriété et de petite culture avec les inconvénients des deux systèmes : tyrannie du *landlord*, ignorance et misère du cultivateur. La pauvreté de l'Irlandais est extrême pour plusieurs raisons : le sol est trop morcelé et les fermes sont trop petites pour pouvoir à la fois nourrir une famille et payer la rente; le climat est trop pluvieux pour les céréales; l'Irlandais ne peut faire pousser pour sa subsistance que des pommes de terre; l'usage d'expulser sans pitié (*eviction*) ceux qui ne payent pas la redevance augmente la détresse précisément dans les années où les

récoltes sont mauvaises. Or tous ces paysans censitaires irlandais sont d'une race et d'une religion différentes de celles des propriétaires : leurs rancunes contre les *landlords* en sont d'autant plus violentes. Il y a dans le pays des associations secrètes, les « gens du clair de lune » (*moonlighters*), les « garçons blancs » (*white boys*) et d'autres qui se vengent des évictions en mutilant le bétail, en brisant les clôtures, en mettant le feu chez les propriétaires et leurs agents, parfois en assassinant ces derniers. C'est ce que l'on appelle les « crimes agraires ». Ils n'ont été en général que des actes isolés et n'ont jamais menacé la domination anglaise aussi sérieusement que l'essai de révolution des fenians.

La situation n'est pas la même dans la partie nord-ouest de l'Irlande, l'Ulster, colonisée par des Anglais et des Écossais. Les fermiers de l'Ulster sont protestants et attachés à la domination britannique, *orangistes*, comme on les appelle par allusion aux événements de 1688. Belfast, capitale de l'Ulster, est le centre de l'orangisme. En Ulster la grande propriété existe comme dans les autres provinces, mais le tenancier ne peut être évincé au gré du *landlord*; celui-ci ne peut le renvoyer qu'en lui payant une indemnité et en lui remboursant le prix des améliorations apportées à la terre. Par le *Land act* de 1870, ces dispositions avaient été étendues à toute l'Irlande; mais Gladstone n'avait pas rendu le *Land act* obligatoire ; on pouvait faire des contrats en dehors de la loi, et les *landlords* en profitaient pour contraindre leurs tenanciers à renoncer à sa protection. Les réformes irlandaises de 1870 avaient été décidées à la suite de la crainte qu'inspiraient les mouvements des fenians. Elles étaient accompagnées de mesures de coercition spéciales à l'Irlande et destinées à réprimer les actes de rébellion. Après la dispersion du fenianisme, le régime d'exception avait été maintenu. La députation irlandaise à Westminster protestait, mais elle n'avait aucune influence; sur les 103 députés de l'île on comptait, après les élections de 1864, 36 tories, élus presque tous par l'Ulster, et 67 nationalistes; on disait par plaisanterie que parmi ces derniers il n'y en avait pas deux qui fussent assez amis pour s'adresser la parole. Les Anglais

se moquaient de l'accent, du costume, des manières communes de plusieurs d'entre eux; les nationalistes jouaient un rôle ridicule entre les deux partis dont chacun avait été jusqu'alors assez puissant pour se passer d'eux. Du reste ils n'avaient pas de programme précis, depuis les réformes de 1870; les plus avancés réclamaient le *Home Rule* (gouvernement indépendant), c'est-à-dire le rappel de l'acte d'Union de 1800 et l'institution d'un Parlement irlandais à Dublin.

Parnell et l'obstruction parlementaire. — Le *Home Rule* ne fut pris au sérieux par les chefs des partis anglais qu'après les efforts de Parnell. Parnell était né en 1846 dans une famille de *landlords* protestants et anglais, mais dévoués à la cause nationale. Son grand-père, membre du Parlement de Dublin et ministre des Finances, avait refusé de voter l'union en 1798. Sa mère, d'origine américaine, soupçonnée de cacher des fenians en 1807, avait eu sa maison envahie et fouillée par la police. Parnell se présenta deux fois aux élections, débuta si mal en réunion publique qu'on le baptisa *single-speech Parnell*, « Parnell au discours unique », et vint en 1875 siéger parmi les *home rulers*. C'était un gentleman anglais, froid, correct, la fleur à la boutonnière, très différent des Irlandais brouillons, tapageurs, négligés, à l'espèce desquels appartenaient plusieurs de ses collègues. Il tenait son rang avec eux : on rapporte que l'un d'eux, lui apportant une grande nouvelle, l'interpella simplement par son nom. « Monsieur Parnell, s'il vous plaît », interrompit le leader irlandais. Par ces attentions à ne pas choquer la correction anglaise, Parnell s'imposa au Parlement. Par ses qualités de tacticien, il sut faire une force du parti nationaliste. Son plan consista d'abord à ne s'allier ni aux conservateurs ni aux libéraux et à les empêcher les uns comme les autres de gouverner tant qu'ils mépriseraient les revendications irlandaises. Son procédé fut l'obstruction parlementaire, vieux moyen très facile à pratiquer avec les habitudes de la Chambre anglaise : la clôture n'existait pas et l'on pouvait toujours s'inscrire pour parler sur un sujet; au moment des votes un seul député pouvait réclamer la *division*, c'est-à-dire la sortie par une porte des membres favorables, par une autre

des membres défavorables, tandis que des scrutateurs comptaient les voix dans le corridor; après quoi chacun rentrait par la porte opposée à celle par où il était sorti. Ce procédé, semblable à celui du sénat romain, prenait beaucoup de temps. L'obstruction avait été employée par toutes les minorités à la Chambre; les Irlandais l'avaient pratiquée avant Parnell, mais par boutades; l'un d'eux s'était amusé à interrompre les débat pour faire remarquer au président que les étrangers n'avaient pas le droit d'assister aux séances du Parlement, un jour où le prince de Galles était parmi les auditeurs, et l'on avait suspendu la séance jusqu'à l'évacuation des tribunes. Cette obstruction pour rire ne fut pas celle de Parnell. « Les discours, disait-il, ne servent à rien. Notre bataille ne peut être gagnée par des paroles. Il faut que nous arrêtions le travail de la Chambre. Il faut que nous montrions à ces messieurs que, s'ils ne font pas ce qui nous est nécessaire, il leur sera impossible de rien faire d'autre! » Et Parnell commençait dès 1877, aidé de sept nationalistes seulement, car les autres blâmaient l'obstruction. Le jour de l'expulsion du prince de Galles, l'un d'eux avait protesté en s'écriant : « Nous sommes nationalistes, c'est vrai, mais nous sommes avant tout gentlemen! » Le chef du parti, Butt, traitait Parnell d'anarchiste. Parnell, sans s'émouvoir, continua sa tactique pendant les trois dernières années du ministère conservateur. Lors du bill pour l'annexion du Transvaal, les obstructionnistes obligèrent la Chambre à tenir trois séances de nuit, dont l'une se prolongea jusqu'à six heures du soir le second jour. Ils prenaient la parole à tout propos, lisaient et commentaient ligne par ligne tout le texte des publications officielles, demandaient la division pour chaque vote. En 1879, on calcula que Parnell avait parlé 500 fois dans la même session; deux autres, plus de 300 fois chacun. La Chambre s'était résolue à donner à son président le pouvoir de faire voter l'expulsion de tout membre convaincu « d'obstruer volontairement et avec persistance la marche des affaires ».

Parnell fonde la Ligue agraire et organise le parti du Home Rule. — Hors du Parlement, Parnell chercha le concours des fenians et l'appui des paysans irlandais. Pour

entrer en relations avec les premiers, il se servit de plusieurs fenians condamnés aux travaux forcés dans la période d'insurrection et relâchés conditionnellement en 1877. Le plus actif d'entre eux était un ancien ouvrier, Michael Davitt, fils d'un paysan irlandais évincé. Davitt se rendit en Amérique, et décida un certain nombre de fenians à s'allier aux parlementaires, ce qu'ils n'avaient jamais voulu faire (1878). Il fut convenu que les députés se déclareraient nettement autonomistes, partisans d'une réforme agraire tendant à rendre le paysan propriétaire, qu'ils renonceraient aux réclamations confessionnelles, attaqueraient toutes les mesures de coercition et défendraient la cause de toutes les nations opprimées dans l'empire et ailleurs. Sous ces conditions, les fenians se ralliaient à l'agitation parlementaire. Seuls une minorité en Amérique et l'ensemble du groupe de Paris (*Fraternité irlandaise républicaine*) restèrent obstinément attachés à la « force physique ».

Pour avoir les paysans d'Irlande, les deux alliés Davitt et Parnell entreprirent — un peu malgré ce dernier — une campagne sur la question agraire. L'année 1879 avait donné une très mauvaise récolte; la famine se faisait sentir sur beaucoup de points et les évictions étaient nombreuses. C'est le moment où Davitt et Parnell vinrent proposer aux paysans un programme résumé en trois formules : 1° *Fixité* de tenure, droit pour le tenancier de garder son lot tant qu'il paye le fermage; 2° liberté de vente (*Free sale*) de chaque lot, sous réserve de la rente à payer au propriétaire; 3° redevance équitable (*Fair rent*). C'est ce qu'on appela les *trois F*. Il s'agissait en somme de garantir aux paysans irlandais la possession perpétuelle du sol qu'ils cultivent, à la seule condition de payer une redevance raisonnable au propriétaire. Ce programme devint celui d'une association de paysans, la *Land League*, fondée dans le comté de Mayo, puis transformée en *National Land League* sous la présidence de Parnell (octobre 1879). La Ligue n'avait pas de programme politique et ne devait pas employer ses fonds aux élections. Elle servait exclusivement à la défense collective des cultivateurs contre les *landlords*. Parnell conseilla aux paysans de ne payer que ce qu'ils croyaient juste d'après la récolte de

1879 et de se cramponner à la terre jusqu'à ce qu'on les expulsât de force.

Comme les élections générales semblaient proches, Parnell, après la fondation de la Ligue agraire, se rendit aux États-Unis pour recueillir des fonds. Il fut reçu par le président et les ministres, et la Chambre de Washington l'invita à prononcer un discours dans la salle des séances. Il revint avec 72 000 livres sterling, alors que la Ligue agraire en avait à peine réuni 2 000. Aux élections générales, 68 *home rulers* furent élus. Dans leur première réunion ils choisirent pour leader Parnell. En trois ans Parnell avait formé en un faisceau toutes les forces irlandaises; les fenians d'Amérique donnaient l'argent, les paysans d'Irlande leurs votes; les députés étaient enfin groupés en parti spécial et sous un chef écouté.

Lutte de Gladstone contre les « home rulers ». — Gladstone semblait disposé à compléter les réformes irlandaises de son précédent ministère. Il fit adopter aux Communes une loi pour rendre plus stricte l'application du *Land Act* et pour faire accorder des indemnités aux tenanciers évincés pendant la mauvaise année 1879. Le projet fut rejeté par les Lords. Le parti du *Home Rule* l'avait déjà déclaré insuffisant, parce qu'il ne donnait pas la terre aux paysans, et la Ligue agraire avait commencé une agitation contre les expulsions. « Si un homme prend la tenure d'un autre qui a été évincé, déclarait Parnell dans une réunion (19 septembre 1880), il faut vous écarter de lui sur la route où vous le rencontrez, dans les rues de la ville, au comptoir de la boutique, à la foire, au marché, et même dans la maison de Dieu. En le laissant sévèrement isolé — comme un lépreux d'autrefois — il faut que vous lui témoigniez votre horreur pour le crime qu'il a commis. Si la population d'un comté de l'Irlande applique ce système, vous obtiendrez qu'il n'existe plus un seul homme assez fou d'avarice, assez perdu d'honneur pour braver l'opinion publique de tous les hommes de justice dans ce comté et pour transgresser votre code de lois morales! » Cette quarantaine, appliquée d'abord à un agent de landlord appelé le capitaine Boycott (novembre 1880), se généralisa sous le nom de *boycottage*. Elle était, comme l'organisa-

tion de la Ligue, empruntée aux procédés des trade-unions : c'était la guerre, sans violences, aux non-syndiqués et, en général, aux ennemis du syndicat, qui ne pouvaient trouver ni ouvriers ni employés. Pendant cette agitation, les crimes agraires augmentaient. Le secrétaire général de l'Irlande calculait que leur nombre s'était élevé de 301 en 1878 à 4 439 en 1881; il est vrai qu'il comprenait dans ce total les bris de clôture, les menaces et jusqu'aux lettres anonymes, et qu'une rixe y était comptée autant de fois qu'elle avait eu d'acteurs.

Le cabinet libéral prit parti contre les nationalistes. Il fit arrêter le secrétaire de Parnell pour complicité de meurtre (octobre 1880), puis Parnell lui-même et quatre députés à cause de leur participation à la Ligue agraire (janvier 1881); tous furent acquittés par les tribunaux. Alors le gouvernement demanda à la Chambre deux mesures d'exception contre l'Irlande : l'une suspendait l'*habeas corpus*, l'autre autorisait la police à faire des perquisitions pour chercher les armes. Pour empêcher le vote de ces lois, les *home rulers* essayèrent de nouveau l'obstruction. Ils se succédaient à la tribune, lisant et commentant mot par mot les *Blue Books* relatifs aux crimes agraires. La séance dura du lundi à quatre heures après midi jusqu'au mercredi matin à neuf heures et demie. Les *home rulers* veillaient à ce que le *quorum* fût atteint pour chaque vote : les députés de la majorité s'étaient partagés en équipes qui se relayaient. Enfin, après un débat de quarante et une heures, le président prit sur lui de prononcer la clôture; il déclara qu'il ne donnerait plus la parole à personne. Les Irlandais quittèrent la salle pour protester; la Chambre se décida à faire un règlement provisoire : elle déclara que les procédés inaugurés par le *speaker* seraient légitimes en cas d'urgence. Parnell et 35 Irlandais ayant protesté contre cette décision au nom des privilèges de la représentation, furent expulsés l'un après l'autre (janvier 1881). L'année suivante, Gladstone demanda à la Chambre d'adopter définitivement la clôture (7 février 1882); pour l'obtenir il eut besoin de poser la question de cabinet : encore la Chambre ajouta-t-elle cette restriction que la minorité ne doit pas compter plus de 40 membres pour que la clôture

puisse lui être imposée. Depuis la réforme de 1832, la clôture avait été étudiée par 14 commissions parlementaires, dont aucune n'avait abouti. Pour l'introduire, il fallut l'irritation où plusieurs années d'obstruction irlandaise avaient jeté le Parlement.

Après le vote des lois d'exception, Gladstone continua son ancienne politique de réformes et de sévérité combinées. Il fit voter en août 1881 un nouveau *Land Act* qui donnait aux tenanciers le droit de faire fixer leurs fermages pour quinze ans par des tribunaux spéciaux, et qui leur promettait des subventions pour acheter leurs tenures et devenir propriétaires. Parnell inclinait à l'accepter, mais, pour conserver l'appui de Davitt et des révolutionnaires, il dut s'en tenir au programme de la Ligue : « la terre aux paysans ». A mesure que la résistance augmentait, Gladstone appliquait plus sévèrement les lois de compression. Le 2 février 1881, Davitt, libéré conditionnel, fut arrêté. En septembre, la *Ligue agraire* réunit à Dublin une convention nationale qui déclara que le seul remède aux maux présents était d'accorder le *Home Rule* à l'Irlande. Gladstone répliqua qu'il maintiendrait à la fois la domination anglaise et le droit de propriété en Irlande : il fit arrêter Parnell et tout l'état-major de la Ligue pour avoir usé d'intimidation; il annonça la dissolution de la Ligue (18 octobre 1881). Toutes ces mesures étaient fort bien accueillies par l'opinion anglaise : le ministre ayant annoncé l'arrestation de Parnell pour la première fois dans une grande réunion publique à Chester, la nouvelle souleva de longs applaudissements. Mais l'Irlande était assez bien organisée pour se défendre seule. Parnell avait donné comme mot d'ordre de ne plus payer de fermages avant la fin du régime de compression et la mise en liberté des chefs nationalistes. Les évictions augmentèrent, et se firent par la force armée quand les Irlandais opposaient aux landlords la résistance passive. Dans l'une d'elles, deux femmes furent tuées par la police; on arrêta un petit garçon pour avoir sifflé; on condamna trois dames à trois et à six mois de prison sous prétexte qu'elles avaient intimidé un landlord en élevant des huttes pour abriter ses tenanciers évincés. L'agitation agraire était continuée par la *Ladies Land League* fondée par la sœur de

Parnell. Le 2 janvier 1882, dans un grand meeting réuni à Dublin, Parnell reçut pour la première fois le nom bientôt célèbre de « roi sans couronne de l'Irlande ». Le 3, le conseil municipal de Dublin lui accordait le droit de cité, ainsi qu'à un de ses collègues emprisonné.

Le gouvernement aima mieux négocier avec Parnell que de continuer la politique de coercition; il traita avec lui et ses amis dans la prison de Kilmainham, où ils étaient détenus. Le ministère acceptait une loi proposée par un nationaliste irlandais à la Chambre pour faire remise aux cultivateurs des fermages arriérés; les nationalistes s'engageaient à ne plus faire d'obstruction. Ce fut le pacte de Kilmainham. Parnell et ses amis sortirent de prison. Le lord-lieutenant d'Irlande et son secrétaire principal donnèrent leurs démissions, ce qui parut marquer la fin du régime d'exception. Mais le nouveau secrétaire principal, lord Cavendish, à peine débarqué, fut assassiné en plein jour, à Dublin, dans Phœnix Park, ainsi que le secrétaire permanent Burke (6 mai 1882). C'est à ce dernier seul que les assassins en voulaient; ils appartenaient à la société des « Invincibles », section de cette *Fraternité républicaine irlandaise* qui n'avait jamais accepté les moyens parlementaires. Ils échappèrent longtemps aux recherches de la police et ne furent découverts que par les dénonciations d'un d'entre eux, Carey, conseiller municipal de Dublin. Carey, gracié pour prix de sa délation, fut envoyé au Cap sous un faux nom; mais un des Invincibles avait retrouvé sa trace, il le rejoignit et le tua.

Parnell avait rédigé et signé avec Davitt un manifeste pour protester contre l'attentat de Phœnix Park. Mais la convention de Kilmainham n'en fut pas moins sacrifiée. Elle avait été fort mal accueillie dès le début par les conservateurs et par une partie des libéraux. Les ennemis de l'Irlande, nombreux en Angleterre, ajoutèrent foi aux bruits qui représentaient Parnell comme le complice des meurtriers, alors que leur crime était en réalité dirigé contre sa politique. Gladstone annonça immédiatement de nouvelles mesures d'exception; il fit voter le *Prevention of crime Bill*, qui mettait l'Irlande pour trois ans sous un régime de rigueur, y établissait des cours criminelles sans

jury et accordait à la police un droit de perquisition sans limites. Parnell recommença son obstruction, rendue plus difficile par l'adoption de la clôture. En Irlande, il réussit à reconstituer la *Land League* sous le nom d'*Irish national League* (17 octobre 1882). Il recevait toujours de l'argent d'Amérique. La plupart des anciens fenians restaient attachés à lui, mais les partisans de la « force physique » aux États-Unis rentrèrent en activité. Leur journal, l'*Irish World*, de New-York, rédigé par Patrick Ford, se mit à recommander l'usage de la dynamite pour effrayer le gouvernement anglais. Des bombes éclatèrent à Glasgow (20 janvier 1883) dans les services de la police, à Londres, puis au London Bridge (1884). Enfin une bombe fut découverte par hasard sous le palais du Parlement (24 janvier 1885) et le même jour une explosion à la tour de Londres blessa plusieurs enfants. Le ministre fit aggraver les peines portées contre les détenteurs de matières explosibles. Parnell avait été de nouveau accusé par l'opinion anglaise de pactiser avec les gens de la « force physique ». A l'ouverture de la session de 1883, l'ancien secrétaire principal de l'Irlande, Forster, reproduisit cette imputation. Parnell répliqua que c'était un mensonge et désapprouva « les tendances et le programme de Patrick Ford ». L'influence de Parnell sur les Irlandais était alors au plus haut point. Le clergé catholique avait bien condamné le boycottage sur l'ordre de Rome, mais il avait décidé le pape à ne point prendre parti contre Parnell, malgré une démarche du gouvernement anglais. Les Irlandais d'Amérique réunirent 37 000 livres qui furent offertes à Parnell par Davitt dans un banquet, à Dublin. « Voilà, dit Davitt, la réponse du peuple irlandais aux calomnies de M. Forster. » (11 décembre 1883.)

La Réforme électorale. — Les deux dernières années du cabinet Gladstone furent occupées surtout par la discussion d'une réforme électorale complémentaire, que les libéraux réclamaient depuis 1867. Elle se fit en deux parties. 1° Les conditions de la *franchise* (droit du vote) accordée aux *boroughs* ou bourgs (les anciennes villes) en 1867 furent étendues aux *comtés* (circonscriptions rurales et villes modernes). Partout il

suffit désormais, pour être électeur, d'occuper, comme locataire ou propriétaire, mais seul, une maison quelconque inscrite au rôle de l'impôt (*household franchise*) ou de payer, dans une maison qu'on partage avec le propriétaire, un loyer d'au moins 250 francs par an (*lodger franchise*). Les *householders* sont avantagés, puisqu'on ne leur demande pas de condition de loyer; il est vrai qu'en Angleterre l'usage d'occuper une petite maison par famille est général dans les classes moyennes. 2° Il fallut ensuite enlever des sièges aux *boroughs* qui avaient en moyenne un député par 40 000 habitants, pour les donner aux comtés qui n'avaient qu'un député par 78 000 habitants. Cette *redistribution* fut vivement débattue. Les radicaux voulaient des circonscriptions à peu près égales et taillées d'après la population. Les conservateurs réclamaient le maintien de la tradition; la Chambre des lords arrêta le projet de réforme pendant une année, jusqu'à ce que Gladstone eût fait connaître son plan de *redistribution* (1884-85). La loi définitive laissa aux 34 *boroughs* les plus peuplés leur ancienne représentation, élue au scrutin de liste, réduisit 37 *boroughs* au-dessous de 50 000 habitants à un seul député, supprima les circonscriptions particulières formées par 105 *boroughs* au-dessous de 16 000 habitants, et donna les sièges repris aux comtés qui furent partagés en circonscriptions de 50 000 âmes en moyenne, nommant chacune un représentant. Gladstone ne se contenta pas de *redistribuer* les sièges, comme on l'avait fait en 1838 et 1867. Il en créa douze nouveaux, ce qui portait le nombre des députés à 670. La réforme fut appelée, d'un nom significatif venu du nationalisme radical : *Acte pour la représentation du peuple*. Ce n'était pourtant qu'une sorte de compromis. On n'avait pas voulu établir le suffrage universel; si le nombre des électeurs s'élevait à plus de 4 millions, 1 800 000 adultes mâles n'avaient pas la franchise : c'étaient les fils de famille habitant chez leurs parents, les gens logés en garni, les domestiques, et une partie des ouvriers agricoles; une autre condition encore est désavantageuse aux ouvriers: celle qui impose pour l'inscription sur les listes électorales douze mois (en réalité dix-huit) de résidence au même endroit. Les propriétaires et en général les personnes aisées peuvent se faire

inscrire comme électeurs dans toutes les circonscriptions où ils se trouvent dans les conditions requises. Le vote plural est possible parce que les élections n'ont pas lieu partout le même jour. Il est attaqué par les radicaux, qui lui opposent la formule « *One man, One vote* ». Enfin les partis démocratiques en sont encore aujourd'hui à réclamer l'établissement de l'indemnité parlementaire (qui existe dans les colonies anglaises), et du scrutin de ballottage, car le système du tour unique les empêche de prendre position, par crainte de faire réussir le candidat conservateur. Tout incomplète qu'elle paraisse, la réforme électorale de 1885 est de beaucoup la plus importante qui ait été faite en Angleterre. Le nombre des électeurs a été plus que triplé en Irlande (le nombre des députés restant le même); dans l'ensemble du Royaume-Uni, il a augmenté de 75 pour 100.

Les droits des femmes. — Les femmes n'ont pas encore en Angleterre le droit de voter aux élections parlementaires, malgré les revendications déjà anciennes des féministes et des radicaux. Mais elles votent aux mêmes conditions que les hommes dans toutes les élections municipales, celles des *Boards of Guardians* (comités de l'assistance publique), des conseils de comté (1888) et des conseils de paroisse (1894). Elles sont éligibles aux *Boards of Guardians*, et des femmes siègent en effet dans la plupart des conseils de l'assistance publique, où elles représentent en général les sectes dissidentes, le radicalisme, parfois le socialisme. Le droit pour les femmes de voter aux élections parlementaires a été adopté en principe par la Chambre des communes en 1886 et en 1897, mais la Chambre n'a pas procédé sur ce point à la troisième lecture après laquelle le sort d'un projet est définitivement réglé. L'égalité civile a été à peu près donnée aux femmes par une série de mesures telles que le bill accordant à la femme mariée le droit de disposer librement de sa propriété et de ses gains, etc. Le mouvement pour l'émancipation des femmes est commun à tous les pays anglais. Si le Royaume-Uni a reconnu aux femmes plus de droits que les autres pays européens, plusieurs de ses colonies l'ont beaucoup dépassé sous ce rapport.

IV. — Quatre ministères en quinze mois (1885-86).

La nouvelle tactique de Parnell. — Les mesures d'exception pour l'Irlande, votées pour trois ans, prenaient fin en 1885. Gladstone annonça qu'il demanderait au Parlement de les renouveler. Parnell et 39 Irlandais se joignirent alors aux conservateurs et firent échouer un projet du gouvernement qui augmentait les droits sur les spiritueux. Gladstone donna sa démission et laissa le pouvoir à un cabinet conservateur Salisbury (juin 1885). Le nouveau ministère gouverna jusqu'en janvier 1886 sans majorité : mais les libéraux ne le renversaient pas; ils attendaient la dissolution prochaine et les élections d'après la nouvelle loi. La politique était toujours dominée par la question irlandaise. Parnell avait inauguré une nouvelle tactique qui consistait à s'allier alternativement avec l'un ou avec l'autre des deux partis jusqu'à ce qu'il eût épuisé la somme des concessions que chacun pouvait lui faire. Il avait renversé Gladstone; Salisbury essaya de se concilier les *home rulers* en laissant tomber les mesures d'exception à l'expiration de leur terme, en ordonnant une enquête sur les condamnations pour crimes agraires, en préparant une loi pour l'achat du sol par les paysans irlandais. Parnell posa alors la question du *Home Rule* et le définit pour la première fois à Dublin (24 août 1885); il voulait un parlement et un ministère irlandais avec le droit de protéger les industries de l'île contre la concurrence anglaise. A la veille des élections, le lord-lieutenant pour l'Irlande demanda à Parnell un entretien secret : Parnell affirma plus tard qu'il lui avait promis le concours du gouvernement conservateur pour le *Home Rule*. Gladstone, dans sa circonscription, se déclarait en faveur de « généreuses mesures de *self government* pour l'Irlande ». Parnell l'ayant invité à s'expliquer avec plus de précision, Gladstone répliqua qu'il le ferait quand l'Irlande aurait élu sa représentation. Alors Parnell publia un manifeste dans lequel

il accusait les libéraux de traiter l'Irlande comme les Russes traitent la Pologne; il conseillait aux électeurs irlandais de Grande-Bretagne de voter contre eux. En même temps, il profitait de sa popularité en Irlande pour diriger les choix des congrès qui désignaient les candidats et qui faisaient promettre à ceux-ci de se conformer à la discipline du parti parlementaire irlandais et de donner leur démission si la majorité de leurs collègues l'exigeaient. Aux élections de nov.-déc. 1885, la masse des nouveaux électeurs irlandais bouscula les anciens députés restés fidèles aux libéraux, ceux qu'on appelait les *home rulers nominaux*, et envoya au Parlement 86 parnellistes. Les conservateurs étaient 249, les libéraux 335; ces derniers avaient la victoire, mais ils ne pouvaient former une majorité sans les Irlandais. La tactique de Parnell avait réussi; son parti était l'arbitre de la Chambre. Le cabinet Salisbury, qui ne pouvait vivre, même avec les Irlandais, profita de ses derniers jours pour reprendre l'ancienne politique conservatrice : il proposa la suppression de la *National League*, et des mesures contre le boycottage, mais n'eut pas le temps de les faire voter, car il fut renversé par les libéraux et les Irlandais. Pendant sa courte durée, il avait annexé la Birmanie indépendante à l'Inde.

Gladstone « home ruler ». — Gladstone prit le ministère (janvier-juin 1886). Menacé de ne pouvoir rien faire s'il ne donnait pas satisfaction aux Irlandais, il se déclara, par un coup de théâtre, prêt à établir le *Home Rule*, et il présenta au Parlement dès le 8 avril un projet qui donnait satisfaction sur plusieurs points aux demandes de Parnell. L'Irlande devait être organisée comme les colonies autonomes, avec un parlement et un ministère nationaux, sous le contrôle du gouvernement métropolitain : le Parlement de Dublin devait former une seule Chambre avec deux « ordres » de députés, l'un élu au suffrage ordinaire, l'autre partie par les pairs, partie par les propriétaires riches (en majorité anglais). Les tarifs douaniers ne lui seraient pas abandonnés, malgré les revendications de Parnell. Enfin l'Irlande verserait chaque année 3 244 000 livres au trésor impérial. Gladstone présentait aussi une loi pour donner la

terre aux paysans irlandais; le Royaume-Uni consacrait 1 milliard 250 millions, répartis sur quatre années, à indemniser les *landlords* dépossédés, et se faisait rembourser par les paysans au moyen d'annuités. Les deux projets de Gladstone furent acceptés par le parti irlandais et admis par la plupart des libéraux. Mais l'opinion anglaise et protestante se prononça contre eux : on prenait prétexte de la situation de l'Ulster et l'on représentait les habitants de cette province sacrifiés à la majorité catholique et nationaliste du futur parlement irlandais. Les *orangistes*, déjà organisés en parti de résistance, firent des manifestations et rédigèrent des pétitions contre le *Home Rule* : plusieurs d'entre eux disaient qu'ils se révolteraient en armes plutôt que de le subir. Ces agitations disloquèrent le parti libéral. Dès le moment où Gladstone avait exposé son projet à ses collègues, le ministre de l'intérieur, M. Joseph Chamberlain, avait donné sa démission. M. Joseph Chamberlain, industriel à Birmingham, maire de cette ville (1874-1876), était arrivé au Parlement en 1876 avec la réputation d'un révolutionnaire et un programme ultra-radical : interdiction de la vente de l'alcool, séparation de l'Église épiscopale et de l'État, instruction laïque et obligatoire, restrictions à la grande propriété. Il était en 1886 le chef de ce qu'on appelait l'aile avancée du parti libéral. Quelques radicaux se détachèrent avec lui de ce parti libéral. D'autre part, un groupe de modérés et d'aristocrates, sous la conduite de lord Hartington, se sépara également de Gladstone. Alors fut formé le parti *libéral-unioniste*, ainsi nommé parce qu'il voulait maintenir l'union de l'Irlande et de la Grande-Bretagne sous un seul gouvernement. Son leader aux communes fut lord Hartington, puis M. Chamberlain (1891). La situation du parti changea; on eut d'une part la coalition des conservateurs et des libéraux unionistes, de l'autre celle des gladstoniens et des Irlandais. Parnell avait changé de tactique, il s'était définitivement allié aux libéraux depuis la conversion de Gladstone. Les deux coalitions mesurèrent leurs forces quand le *Home Rule* fut présenté à la Chambre : le projet fut repoussé par 341 voix contre 311 (7 juin 1886), et la nouvelle fut accueillie avec enthousiasme par la majorité des Anglais.

Gladstone recourut à une dissolution immédiate. Les nouvelles élections se firent sur la question du *Home rule* : elles envoyèrent à la Chambre 191 libéraux et 86 *home rulers*, contre 317 conservateurs et 75 libéraux unionistes. Gladstone quitta le pouvoir; lord Salisbury forma un cabinet composé exclusivement de conservateurs, mais garda dans sa majorité les 75 dissidents unionistes (septembre 1886). L'année suivante, des tentatives de rapprochement entre les deux tronçons du parti libéral ne donnèrent aucun résultat, et la scission devint définitive.

V. — Le cabinet Salisbury appuyé sur la coalition unioniste (1886-92).

La fin de Parnell. — Sous le ministère Salisbury la politique d'expansion coloniale recommence. C'est l'époque où l'Angleterre s'agrandit en Afrique par des traités de partage avec la France, l'Allemagne, le Portugal. La politique intérieure est toujours dominée par les affaires d'Irlande. Les nationalistes continuent leur agitation en prenant comme prétexte l'application du *Land act* de 1881 ; la commission instituée par cette loi pour fixer le prix des fermages ne rendait pas ses décisions obligatoires, de sorte que les *landlords* ne suivaient pas ses avis quand ils leur déplaisaient. Deux députés irlandais conseillèrent aux fermiers de parer à l'insuffisance de la loi en s'associant pour faire avec leur propriétaire un contrat collectif comme les trade-unions avec les patrons. « Envoyez, disaient-ils, un délégué discuter le prix des fermages avec le *landlord* et entendez-vous tous pour ne rien payer si on vous réclame plus qu'il n'est juste. » C'est ce qu'on appela le *plan de campagne*. Le gouvernement y répondit en arrêtant les inventeurs du procédé. Il nomma ministre pour l'Irlande M. Balfour, partisan déclaré de la coercition ; il obtint que le plan de campagne fût condamné par le pape (1888) comme autrefois le boycottage; il ne prononça point la dissolution de la *Ligue nationale* qui avait remplacé la Ligue agraire, mais il

la déclara dangereuse. Il présenta de nouvelles mesures d'exception qui donnaient aux juges de paix le droit de condamner sommairement jusqu'à dix mois de travaux forcés et permettaient de faire le procès des accusés hors d'Irlande : elles étaient votées sans limite de temps. On prêtait à lord Salisbury les paroles suivantes : « L'Irlande a besoin de vingt années de suspension des garanties constitutionnelles ». Le conseil municipal de Dublin refusa de participer au jubilé de la reine, pour protester contre le projet du gouvernement. Les *home rulers* et les gladstoniens unis essayèrent par l'obstruction d'en empêcher le vote. Le cabinet obtint contre eux la clôture rigoureuse, le droit de faire procéder au scrutin sans accorder la parole à personne. L'opposition quitta la salle des séances pour protester (juin 1889). Dès lors Parnell présenta chaque année à l'ouverture de la session un blâme contre le gouvernement pour l'application des lois d'exception, blâme qui était naturellement repoussé. Pendant tous ces débats, l'Angleterre libérale s'habituait peu à peu à l'idée du *Home Rule*. En juin 1888, dans un banquet présidé par Parnell, à Londres, on porta un toast à la *nation* irlandaise. Les colonies autonomes, satisfaites du projet de 1886 où elles reconnaissaient leur propre constitution, et peuplées d'importants groupes irlandais, envoyaient de l'argent à Parnell et se déclaraient dans des meetings ou même par la voix de leurs parlements favorables à l'indépendance de l'Irlande. La question devenait générale, choquait moins le sentiment national et protestant des Anglais, rassurés peu à peu par la religion et la correction parlementaire de Parnell. Le leader vivait à part, loin de ses partisans, il fuyait les relations compromettantes et évitait tout ce qui pouvait froisser l'opinion; c'est ainsi qu'il n'avait pris aucune part importante à l'exécution du plan de campagne. Ses ennemis crurent pourtant avoir trouvé le moyen de le perdre. En 1887 le *Times*, organe conservateur, fit contre lui une campagne qui se termina par la publication d'un billet dont l'auteur approuvait le crime de Phœnix Park et exprimait ses regrets d'être obligé de le désavouer en public; le *Times* attribuait cette pièce à Parnell. Celui-ci protesta et demanda une enquête parlementaire,

qui fut refusée par le gouvernement; il ne voulut pas engager de procès parce qu'il n'avait pas confiance dans le jury anglais. Mais un ancien député irlandais ayant attaqué le *Times* pour diffamation, l'avocat du journal déclara qu'il était en état de prouver l'entente de Parnell et des révolutionnaires violents (1888). Parnell réclama de nouveau une enquête parlementaire, le gouvernement la refusa encore, mais il accorda trois juges spécialement désignés. Le procès aboutit à un coup de théâtre; le témoin Pigott, qui avait vendu au *Times* des lettres de Parnell, avoua au directeur d'un journal radical qu'il avait fabriqué ces pièces (février 1889), puis il s'enfuit à Madrid où il se tua au moment d'être arrêté. Parnell, dont l'innocence éclatait, fut accueilli à la Chambre des communes par les ovations des gladstoniens, qui n'avaient jamais ajouté foi aux accusations du *Times*. Gladstone l'avait reçu chez lui pendant le procès, en manière de protestation. La cause irlandaise faisait des progrès. A Londres, un grand meeting eut lieu contre les procédés de M. Balfour. Le ministère parut décidé à faire des concessions : il présenta une loi pour l'exécution des articles de l'acte de 1881 qui promettaient d'aider les paysans à acheter la terre (1890). Mais à ce moment l'union qui avait fait la force de l'Irlande depuis dix années, se détruisait. Parnell avait été condamné pour adultère (1890). Les dissidents protestants, qui faisaient la force du parti libéral, ne voulurent plus avoir de relations politiques avec un personnage convaincu d'immoralité, et Gladstone déclara dans une lettre livrée au public que Parnell, malgré ses services, ne pouvait pas rester à la tête du parti irlandais. Les archevêques et évêques catholiques, qui n'aimaient point Parnell, se déclarèrent également contre lui. Le parti parlementaire irlandais, après cinq jours de discussions violentes, se divisa en 56 parnellistes et 45 antiparnellistes; alors les Américains, qui étaient d'abord restés fidèles au leader, refusèrent tout envoi d'argent avant la réconciliation des deux groupes. Parnell essaya de faire de sa situation une question nationale, se présentant comme la victime de l'anglais Gladstone, qui prétendait dicter au peuple irlandais le choix de son chef. Après une campagne de réunions publiques en Irlande

où il se heurta à l'opposition du clergé catholique, il mourut à Brighton (6 octobre 1891).

Les conseils de comtés (1888-89) et les conseils de paroisse (1894). — Malgré la lutte contre les Irlandais, le gouvernement conservateur trouva le temps de réaliser quelques-unes des réformes promises aux élections générales de 1885 et renvoyées à des temps plus calmes. La plus importante fut l'organisation démocratique de l'administration des comtés. Le comté avait été jusque-là gouverné par les juges de paix, qui avaient dans leur attribution, outre la justice, le soin des travaux publics, de la voirie : ils étaient choisis parmi les propriétaires du pays et nommés par la reine. « Comme les seigneurs féodaux auxquels ils ont succédé, écrivait Stuart Mill, ils exercent leurs importantes fonctions en vertu de leurs propriétés foncières. Cette institution est la plus aristocratique en principe de toutes celles qui subsistent en Angleterre. » Les libéraux avaient réclamé pendant la campagne électorale de 1885 qu'on remplaçat ces juges par des corps élus : ce fut le ministère conservateur qui leur donna satisfaction. La loi de 1888 divisa l'Angleterre propre et Galles en 122 circonscriptions, en partie nouvelles, auxquelles on donna le vieux nom de comtés. C'étaient 60 comtés ruraux, les seuls qui correspondent à peu près aux anciennes divisions, 61 comtés de *boroughs*, comprenant toutes les villes au-dessus de 50 000 habitants et 17 anciennes cités plus petites, dont la moindre est Cambridge (21 000 habitants), enfin le comté administratif de Londres comprenant l'ancien *borough* de la Cité et toutes les paroisses voisines qui étaient restés jusque-là séparées l'une de l'autre et distribuées dans trois comtés. Chacune de ces divisions est administrée par un *conseil de comté* nommé par tous ceux qui payent une taxe et renouvelé intégralement tous les trois ans. Il exerce tous les pouvoirs non judiciaires des juges de paix. Dans les 60 premiers comtés, c'est une sorte de conseil général, dans les autres et à Londres il ressemble plutôt à un conseil municipal. Il y a une autre espèce de conseils municipaux, les *conseils de ville* (*town councils*), dont les plus anciens remontent au moyen âge et qui ont été réorganisés et soumis à une élection plus démo-

cratique par la loi de 1835 : depuis 1889, ils n'existent plus en général que dans les *boroughs*[1] ayant moins de 50 000 habitants. Les *conseils des districts* (élus), chargés de l'application des lois sur la santé publique et de l'entretien des routes, les *boards of guardians*, élus par les *unions de paroisses* qui ont été organisées surtout depuis 1834 pour percevoir et employer la taxe des pauvres, sont subordonnés depuis 1889 aux *conseils des comtés*; ce sont ces derniers qui contrôlent les opérations du conseil de district et qui décident la formation d'unions de paroisses.

La loi sur les conseils de comtés fut appliquée en 1889 à l'Écosse. Le gouvernement conservateur retarda son application en Irlande jusqu'au rétablissement de la tranquillité.

Après cette importante réforme, les communes rurales demeuraient toujours sans administration élue.

Dans les campagnes, la paroisse était restée, comme au moyen âge, l'unité de circonscription. Elle était gouvernée par une sorte de conseil de fabrique (*vestry*) chargé, outre l'entretien des églises et du culte, de la levée de la taxe des pauvres et de tous les soins de l'administration civile, présidé par le pasteur de l'église officielle et opérant sous l'influence du *squire* (gentilhomme propriétaire). La réforme des paroisses était un coup au clergé anglican et à l'aristocratie foncière. Aussi fut-elle retardée jusqu'au retour des libéraux au pouvoir. En 1894 la loi sur le gouvernement local conserva aux communes rurales le vieux nom de paroisses, mais confina la *vestry* dans son rôle de conseil de fabrique : dans tous les villages fut instituée une assemblée de la paroisse (*parish meeting*) comprenant tous les habitants imposés; dans les villages au-dessus de 300 habitants (et facultativement dans les autres), fut établi un conseil de paroisse (*parish council*) élu par les membres de l'assemblée. C'était la première fois qu'on appelait les paysans à délibérer sur leurs affaires et qu'on créait des conseils municipaux dans les campagnes. Ainsi fut complété, par les réformes de 1888 et 1894,

1. Le vieux mot de *borough* ou bourg désigne actuellement trois divisions complètement différentes : 1° certaines circonscriptions électorales (*parliamentary borough*); 2° certaines villes pourvues de *town councils* (*municipal borough*); 3° certaines villes érigées en comtés avec leur banlieue et administrées par un conseil de comté (*county of borough*).

aux ouvriers agricoles en leur donnant des facilités pour le paiement. Ces demandes ont abouti à deux mesures : 1° en 1887, on a autorisé les administrations locales à acheter des terres pour les louer en petits lots (*allotments*); c'était surtout un moyen de donner un jardinet aux ouvriers, en luttant contre la tendance des *landlords* de Grande-Bretagne, qui ne veulent louer qu'à de grands fermiers; — 2° en 1892, on a permis aux conseils de comtés d'acheter du terrain pour le revendre en petites tenures (*small holdings*), de manière à créer une classe de paysans propriétaires. La loi de 1894, qui institue les conseils de paroisse, les autorise à réclamer des *allotments* ou des *small holdings* au conseil de comté. L'esprit de toutes ces lois est de faire intervenir l'État pour créer la petite propriété aux dépens de la grande : c'est le programme radical. Il a pour contre-partie le programme de la nationalisation du sol, proposé en Angleterre dès la fin du XVIII[e] siècle et repris en 1880 par le naturaliste A.-R. Wallace. M. Wallace a écrit un volume dans lequel il demande que les terres soient rachetées par l'État aux landlords et concédées aux individus suivant leurs besoins, à condition de les travailler directement et pour une durée limitée. Ses idées sont représentées par la *Ligue pour la nationalisation du sol* (1882). Une autre société, la *Ligue pour la restitution de la terre* (1884), s'inspire des théories de l'Américain Henry George. George veut arriver au même résultat que M. Wallace, mais par un procédé plus radical : l'État obligerait les propriétaires à lui abandonner leurs terres sans indemnité en les frappant d'un impôt unique équivalant exactement au revenu foncier. L'ouvrage de George, *Progress and Poverty*, publié en 1879, eut en Grande-Bretagne, comme dans tous les pays anglais, un succès prodigieux. On s'accorde à reconnaître qu'il a orienté vers le collectivisme plusieurs des leaders du socialisme anglais contemporain.

George considérait la nationalisation du sol comme une panacée qui guérirait toutes les misères sociales. Il n'était pas opposé au capital et considérait le salariat comme une nécessité. Le collectivisme et le programme de la lutte de classes furent propagés en Angleterre par un disciple de Marx, M. Hyndman, qui fonda la *Fédération socialiste démocratique* (1883), le pre-

mier organisé des partis socialistes contemporains en Angleterre. La *Société fabienne*, fondée peu de temps après, avec un programme socialiste modéré, par des gens qui ne voulaient pas entrer en lutte contre le parti libéral, est surtout un groupe d'études qui compte parmi ses membres des publicistes et des hommes politiques de réputation. Pendant longtemps l'agitation socialiste ne se fit guère qu'à Londres. Les propagandistes profitèrent d'une crise industrielle et commerciale qui avait commencé en 1883 et qui se prolongea jusqu'en 1888. Pendant les années 1886 et 1887, il y eut des manifestations d'ouvriers sans travail auxquelles se mêlèrent les membres de la *Fédération*. La plus dramatique fut celle du 13 novembre 1887 où les socialistes, les sans-travail et les Irlandais essayèrent de tenir un meeting monstre sur la place de Trafalgar Square que le gouvernement conservateur avait interdite aux réunions publiques. Ils furent repoussés par la police et par les soldats; plusieurs furent blessés, d'autres arrêtés et condamnés à la prison. A cette époque les socialistes étaient encore très peu nombreux; ils n'avaient aucune influence dans les élections, ils n'espéraient pas arriver à leur but par la conquête des pouvoirs publics. Les syndicats ouvriers étaient indifférents et parfois hostiles à leur propagande.

Le nouveau trade-unionisme. — Les trade-unions s'étaient constituées, comme on l'a vu, avant la renaissance du socialisme en Grande-Bretagne. Elles avaient pris une attitude pacifique et se bornaient à réclamer des améliorations de détail dans la société actuelle; en même temps que des associations destinées à marchander les conditions de travail avec les patrons, elles étaient des sociétés d'assurance et de secours mutuels qui demandaient à leurs membres des cotisations élevées (en moyenne 1 fr. 25 par semaine); aussi ne pouvaient-elles se recruter que parmi les ouvriers qualifiés; les principales d'entre elles étaient les différentes unions des mineurs, celles des mécaniciens, des constructeurs de navires, des ouvriers du coton. Les ouvriers non qualifiés, c'est-à-dire les manœuvres, n'étaient point admis dans les anciennes unions parce qu'ils n'étaient pas en état de payer des cotisations élevées et régu-

lières. Ainsi le syndicat des maçons n'admettait pas les gâcheurs de plâtre, celui des travailleurs de la voie ferrée n'admettait pas les hommes d'équipe, ceux des fileurs et des mineurs n'admettaient pas les travailleurs auxiliaires. Circonscrit aux ouvriers qualifiés, le mouvement syndical avait fait des progrès constants depuis la législation de 1875. Vers 1889 l'Angleterre comptait plus d'un million d'ouvriers syndiqués. Plusieurs syndicats s'étaient constitués en fédérations qui essayaient d'englober tous les gens du même métier dans le Royaume-Uni. L'organisation commune était toujours celle qui avait été constituée en 1888. Chaque année, un Congrès annuel réunit des délégués de tous les syndicats dans une ville industrielle. Il est reçu, comme pourrait l'être un congrès d'industriels ou de négociants, par la municipalité et par les personnages notables de la cité et des environs; le congrès délibère sur un ordre du jour préparé par le *comité parlementaire* de l'année précédente et il renouvelle ce comité pour un an; en général les mêmes commissaires sont réélus, et parmi eux se trouvent les principaux des *labour members* ou députés ouvriers. Vers 1889, ces personnages, vieillis dans le trade-unionisme, étaient habitués aux anciennes méthodes, aux théories d'autrefois; ils représentaient donc l'élément conservateur hostile aux doctrines socialistes et à l'intervention de l'État. Par contre beaucoup de syndiqués plus jeunes avaient été touchés par la propagande des nationalisateurs du sol et même des socialistes; ils apportaient des propositions révolutionnaires que les autorités du syndicalisme faisaient rejeter. C'est ainsi que les congrès avaient repoussé en 1875 la question du travail aux pièces, en 1882 et 1883 des vœux en faveur du suffrage universel : le principe de la nationalisation du sol, présenté plusieurs années de suite aux Congrès, ne fut adopté qu'en 1888. C'était le premier succès des syndiqués à tendances socialistes.

Leurs forces furent bientôt augmentées par l'organisation des ouvriers non qualifiés, l'un des faits les plus importants de l'histoire sociale de l'Angleterre contemporaine. En 1889, après une grève monstre, les ouvriers des docks de Londres fondèrent un syndicat sous la conduite de MM. John Burns et Tom Mann,

deux membres socialistes du syndicat des mécaniciens; les employés du gaz s'étaient déjà organisés sur l'initiative d'un des leurs, William Thorne, membre de la *Fédération socialiste démocratique*. Ce fut bientôt le tour des *dockers* des autres ports, des matelots et chauffeurs du commerce, etc. Pendant une année il y eut parmi les manœuvres de tout genre une fièvre d'organisation. Les nouveaux syndicats, composés de gens qui touchent des salaires fort irréguliers, ne peuvent entretenir des caisses de chômage, de secours mutuels comme les anciennes unions. Ils décident de n'avoir qu'une caisse de grève, et par conséquent tout leur effort se porte vers la lutte contre les patrons. Avec de pareilles dispositions imposées par les circonstances, la propagande socialiste est facilement accueillie. Dès que les représentants des nouvelles unions sont reçus dans les Congrès annuels, l'ancienne politique est défaite. Le congrès de 1890 adopte un vœu en faveur d'une loi pour établir la journée de huit heures, celui de Norwich (1894) vote une résolution en faveur de la nationalisation du sol (déjà votée en 1888) et des instruments de production (idée collectiviste nouvelle). La majorité du comité parlementaire se décida à faire une sorte de coup d'État et refusa de reconnaître comme délégués ceux qui avaient cessé d'exercer le métier qu'ils représentaient. A la suite de cette mesure, le congrès de Cardiff (1895) est revenu sur la dernière partie du vote de 1894. Mais le congrès d'Édimbourg (1896) a adopté pour le sol, les *mines*, les *chemins de fer* le principe de la nationalisation, et, pour certaines entreprises industrielles, le principe du socialisme municipal. Il faut remarquer en outre que les différents congrès réclament de plus en plus le vote de lois ouvrières et l'intervention de l'État ou des corps locaux. Le temps est passé où les chefs de syndicats disaient : « Moins l'ouvrier a affaire à la loi, mieux cela vaut pour lui ». Dans les trade-unions, comme partout en Angleterre, le *laissez-faire* a cédé devant l'idée d'intervention des pouvoirs publics et d'obligation légale; la transformation devient de plus en plus apparente à mesure que l'ancien personnel disparaît et fait place à des gens animés de l'esprit nouveau.

Les syndicats semblent aussi décidés à prendre part à la vie

politique d'une façon plus active; on a proposé aux congrès des trade-unions d'organiser une véritable *Trade-Federation*, c'est-à-dire un parti nouveau comprenant toutes les organisations ouvrières. Le congrès de Belfast (1893) a décidé en principe la création d'une caisse destinée à faire élire des *labour members* partisans de l'appropriation collective des moyens de production. Ce serait une sorte de parti de classe, au lieu des *labour members* isolés du mouvement corporatif général, dépendant uniquement pour leur programme de leur circonscription et siégeant à la Chambre avec les radicaux à la gauche du parti libéral. Mais l'organisation proposée est toujours à l'état de projet; les congrès des *Trade-Unions* ont continué à discuter chaque année, sans pouvoir trouver une solution définitive, la *Trade-Federation* et la question des *labour members*. — La lutte de classes n'a donc été portée sur le terrain électoral que par la *Fédération socialiste démocratique* et par le *Parti ouvrier indépendant* fondé en 1893. Ni l'un ni l'autre n'ont pu faire passer un de leurs candidats à la Chambre des communes. Deux socialistes avaient été élus (indépendamment de toute organisation) en 1892. L'un, John Burns, est devenu un radical; l'autre, Keir Hardie, ancien mineur et leader actuel du parti indépendant, a été battu, puis réélu. La *Fédération* a conservé les doctrines et la tactique du parti socialiste allemand. Le *Parti ouvrier*, plus large et plus sentimental, a recruté une partie de ses membres parmi les socialistes chrétiens, les philanthropes, les *salutistes*, et semble en voie de progrès à cause des concessions qu'il a faites à l'opinion anglaise. En général, le socialisme anglais (sauf la *Fédération* et une partie des *Fabiens*) est pénétré d'humanitarisme religieux et ressemble beaucoup aux socialismes continentaux d'avant 1848.

VI. — La coalition du Home Rule; Gladstone, puis Rosebery (1892-95).

Aux élections de juillet 1892, le parti libéral eut une majorité assez faible, grâce au pays de Galles, à l'Écosse et à l'Ir-

lande (275 libéraux et 80 Irlandais dont 71 antiparnellites). Les conservateurs (270) et les unionistes (45) avaient été nommés surtout par l'Angleterre propre. Le programme de Newcastle, dû à l'un des chefs radicaux, M. John Morley, et les professions de foi de Gladstone promettaient, outre le *Home Rule* pour l'Irlande, une nouvelle réforme électorale, la diminution des pouvoirs des Lords, la séparation de l'Église et de l'État en Écosse et en Angleterre, des réformes agraires et ouvrières.

Ainsi Gladstone, qui était un anglican convaincu et qui avait débuté au Parlement comme « l'espoir du torysme intransigeant », se trouvait au terme de sa longue évolution politique le leader des représentants des pays dissidents et le chef d'un parti à peu près complètement radical. Gladstone consacra tous ses efforts à l'établissement du *Home Rule*. Il présenta un nouveau projet, très différent de celui de 1885; il donnait à l'Irlande un parlement à deux Chambres sur le modèle et avec les noms des constitutions australiennes, mais il maintenait au Parlement impérial une députation irlandaise réduite de 103 à 80 membres. Après 82 jours d'ardentes discussions et d'agitation dans le pays, le projet fut voté par la Chambre des communes à une majorité de 35 voix; mais les Lords le repoussèrent dès le premier vote par 419 voix contre 41 (2 septembre 1893). Gladstone parut décidé soit à faire de nouvelles élections sur le *Home Rule*, soit à réduire les pouvoirs de la Chambre haute. Les Lords ayant repoussé le projet sur les conseils de paroisse, Gladstone dit aux Communes : « A notre jugement, cet état de choses ne doit pas continuer », et il annonça aux applaudissements des libéraux un grand événement (1er mars 1894) On crut qu'il allait appliquer la formule radicale : amender ou supprimer (*mend or end*) la Chambre haute. Mais son parti n'était pas d'accord à ce sujet. Gladstone prit une retraite définitive et laissa la présidence du conseil à lord Rosebery, ministre des Affaires étrangères, leader du parti libéral à la Chambre haute.

Sir William Harcourt, ministre des Finances, le candidat des radicaux, devint leader du parti à la Chambre des communes. Lord Rosebery annonça que le *Home Rule* serait différé jusqu'au moment où l'Angleterre, le *predominant partner*, serait

convaincue. Il se déclara en faveur de la fédération impériale et engagea l'expédition du Tchitral. Il refusa d'intervenir en faveur des Arméniens, comme le réclamaient Gladstone et les vieux libéraux. A l'intérieur, deux actes du ministère libéral ont quelque importance : la création des conseils de paroisse préparée par Gladstone et retardée par les lords; l'établissement de l'impôt progressif sur les héritages, introduit par sir W. Harcourt dans le budget (qui n'est pas voté par la Chambre des lords). Toutes les lois importantes se heurtèrent à l'opposition systématique de la Chambre haute. Le gouvernement mit en projets à peu près tous les articles importants du programme libéral radical (indemnité parlementaire; *one man, one vote*; séparation de l'Église et de l'État en Galles; responsabilité des patrons en cas d'accident; journée de huit heures pour les mineurs; loi de protection des enfants employés dans l'industrie). Tout échoua devant l'obstination des Lords. En même temps sir W. Harcourt mécontentait les débitants par un projet destiné à donner aux municipalités le droit de prendre des mesures contre la vente des boissons alcooliques. Les élections partielles tournaient presque toutes à l'avantage des conservateurs. Le gouvernement, découragé, prit prétexte d'une défaite qu'il avait subie par hasard sur un article secondaire du budget de la guerre et laissa le pouvoir à un ministère Salisbury (juin 1895).

VII. — Retour des conservateurs au pouvoir.

Le ministère Salisbury fit de nouvelles élections qui lui donnèrent une énorme majorité : 340 conservateurs et 71 libéraux-unionistes contre 177 libéraux radicaux et 82 Irlandais. Les libéraux étaient battus en Angleterre, ils avaient gardé seulement 6 voix de majorité en Écosse, et ne conservaient leurs positions que dans le pays de Galles, méthodiste, auxquels ils avaient promis le *disestablishment* de l'Église anglicane. Pour la première fois depuis Beaconsfield, les conservateurs étaient assez nombreux pour gouverner sans alliés; mais les libéraux

unionistes étaient désormais fondus dans le parti tory. Leurs chefs, le duc de Devonshire (ci-devant lord Hartington) et M. Chamberlain, entrèrent pour la première fois dans un cabinet Salisbury.

Le ministère conservateur unioniste a trouvé, en prenant le pouvoir, la question d'Orient et celle des frontières de l'Inde. Il a suivi en Orient la même politique que les grandes puissances européennes : indifférence à l'égard des Arméniens, intervention en Crète. Il a engagé des guerres contre les peuplades voisines de l'Afghanistan, contre les derviches du Soudan égyptien, dans l'ouest et au sud de l'Afrique. Il a fait tout pour augmenter les possessions anglaises dans le partage de ce continent : l'opinion anglaise s'est montrée favorable à cette attitude et s'est montrée irritée vivement contre la France à propos de la boucle du Niger et de la question du Haut-Nil. Le ministère paraît de même avoir gagné le sentiment populaire en se prononçant dans le sens d'une fédération impériale britannique. L'impérialisme est plus particulièrement représenté par M. Chamberlain, ministre des Colonies, qui semble avoir abandonné son ancien radicalisme pour se faire l'homme de l'expansion britannique. M. Chamberlain a été soupçonné d'avoir connu et peut-être approuvé l'entreprise de Jameson contre le Transvaal, il en fut accusé formellement par une commission d'enquête nommée par le parlement du Cap. Mais la commission nommée par le parlement de Westminster n'est pas allée jusqu'à lui dans la recherche des responsabilités.

La politique d'expansion oblige l'Angleterre à prévoir les coalitions et à chercher des alliances. L'Angleterre a pour rivale la Russie en Asie; elle s'est opposée aux progrès de la France en Afrique; elle a traité avec l'Italie; mais le plus puissant État de la Triplice, l'Allemagne, fait à l'Angleterre une concurrence industrielle et commerciale de plus en plus heureuse; aussi les deux nations se témoignent-elles réciproquement beaucoup de mauvaise volonté. Il ne fut donc pas étonnant de voir lord Salisbury demeurer dans un splendide « isolement », dont le public anglais ne semblait pas prendre son parti aussi bien que le ministre. L'opinion a mal accueilli les projets de partage de la

Chine où lord Salisbury n'a pu que laisser « la porte ouverte » au tsar et à l'empereur allemand. M. Chamberlain a saisi l'occasion pour offrir dans un discours non officiel l'alliance anglaise aux États-Unis. Les États-Unis, étant intervenus pour protéger le Venezuela contre la Grande-Bretagne, ont négocié avec celle-ci un arrangement pour soumettre à l'arbitrage toutes les difficultés à venir (1896). Depuis cette époque un mouvement anglais s'est dessiné en faveur d'une alliance avec la république américaine. Les essais de traité, les expéditions coloniales, poussent le Royaume-Uni dans la politique d'armement inaugurée par les puissances continentales. Des projets ont été présentés pour accroître l'effectif des troupes, sans établir le service obligatoire qui serait mal accueilli par la majorité des Anglais. Dans sa préparation de la défense nationale, le ministère s'est surtout préoccupé de la marine. Il a obtenu des crédits pour l'augmenter de façon qu'elle soit toujours égale aux forces navales réunies de deux autres grandes puissances. L'ancien programme libéral, *Peace*, *Retrenchment*, *Reform*, a disparu avec Gladstone, du moins pour ce qui concerne les deux premiers articles.

Les réformes n'ont en effet pas manqué sous le cabinet Salisbury. Il en est qui sont destinées simplement à satisfaire la clientèle conservatrice. Par exemple, l'impôt foncier a été fortement réduit, au bénéfice des *landlords* et comme moyen de remédier à la crise agricole. Une somme de 616 000 livres est inscrite chaque année dans le budget pour être distribuée en subventions aux écoles confessionnelles (1897). Une mesure importante semble indiquer la reprise de la tradition tory démocratique. Le *Workmens' Compensation Act* (1898) est une loi sur la responsabilité des patrons en cas d'accident qui modifie, au grand avantage des ouvriers, celle de 1880. Les organisations ouvrières s'imposent de plus en plus à l'attention des pouvoirs publics ; depuis que le développement des industries étrangères gêne la prospérité de l'industrie anglaise, les syndicats sont devenus plus agressifs : les grandes grèves se sont multipliées. Le ministère libéral avait eu celle des cotonniers, puis des mineurs; le ministère conservateur a eu la grève de sept mois

faite par les mécaniciens pour obtenir la journée de huit heures (1897-98), celles des mineurs de Galles, pour une augmentation de salaire, sans parler de nombreuses grèves moins importantes.

En Irlande, la misère est toujours la même, mais les députés nationalistes restent divisés et hors d'état d'imposer la question irlandaise au Parlement. Le ministère conservateur a reconnu que l'Irlande payait trop d'impôts. Il a fait passer un nouvel *Irish Land Bill* pour permettre aux paysans d'acheter le sol (1896); il a résolu de donner à l'Irlande les conseils de comté et de paroisse élus comme dans les deux autres parties du royaume: il a laissé célébrer le centenaire de l'insurrection de 1798.

L'évolution de l'Angleterre contemporaine peut se résumer ainsi : 1° introduction d'un suffrage plus démocratique (en trois fois, 1832, 1867, 1885); 2° création d'une administration locale élue avec de grands pouvoirs sous le contrôle très large d'un ministère spécial (1835 à 1894); 3° organisation des ouvriers et disparition progressive du *laissez-faire* manchestérien devant l'idée d'intervention de l'État ou des corps locaux (socialisme municipal). Cette évolution s'est précipitée surtout après la loi électorale de 1867 et les réformes du premier ministère Gladstone. En 1870, Taine ne s'en rendait pas encore compte. Cette évolution est générale dans tous les pays anglais, et elle s'est accomplie plus rapidement dans les colonies, surtout en Australasie, que dans la métropole. La Grande-Bretagne paraît moins démocratique qu'elle ne l'est en réalité, parce que sa transformation est masquée par un décor de vieilles institutions conservées : la monarchie, les lords, l'Église officielle. Ce qui change le plus lentement, c'est l'esprit puritain et aristocratique de la moyenne anglaise.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les *documents parlementaires* et les *publications officielles*, consulter les catalogues périodiques des libraires Eyre and Spottiswoode et P. S. King and Sons, à Londres. Le *Statesman's Year-Book* (L., Macmillan), dep. 1867, in-8, indique chaque année les plus importantes de ces publications ainsi que les principaux livres publiés sur le Royaume-Uni. On aura une bibliographie plus complète en se procurant les catalogues périodiques des principaux éditeurs de Londres. Les articles des revues anglaises sont indiqués et analysés par la *Review of Reviews* (dep. 1890). Parmi les journaux, le *Times* (conservateur) publie les débats parlementaires (avec tables) et donne des articles et des correspondances très utiles à consulter.

L'*Annual Register* (conservateur) expose en détail les événements importants de chaque année.

Histoire générale. — **J. Mac Carthy,** *A history of our own times... to the general election of 1880*, trad. fr., P., 1885, 5 vol. in-8, continué par *A history*, etc... *to the Diamond Jubilee*, L., 1897, in-8 (ouvrage très incomplet, en dépit de sa grande réputation : l'auteur est un nationaliste irlandais). — **Ch. Seignobos,** *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, P., 1897, in-8. — **Th. H. Ward,** *The reign of Queen Victoria*, L., 1887, 2 vol. in-8; monographies. — **A. Chevalley,** *Victoria*, P., 1902, in-18.

Biographies. — Les biographies sont très nombreuses et souvent sérieusement faites en Angleterre. Consulter *Dictionary of National Biography*, L., en cours de public. dep. 1885, très complet, très sérieux avec bonnes bibliographies. — *Statesmen's Series*, L., Allen; *The Prime Ministers of Queen Victoria*, L., S. Low, deux séries de bibliographies par des auteurs différents. — **Cucheval-Clarigny,** *Lord Beaconsfield et son temps*, P., 1880, in-16. — **Augustin Filon,** *Profils anglais*, P., 1898, in-18.

Histoire parlementaire. — **Franqueville,** *Le gouvernement et le parlement britanniques*, P., 1887, 3 vol. in-8, très complet et très clair sur la réforme électorale. — **Reynaert,** *Histoire de la discipline parlementaire*, P., 1884, 3 vol. in-8, pour l'obstruction et l'histoire de la clôture. — **Alpheus Todd,** *On parliamentary government in England*, 2e éd., 1887-89, 2 vol. in-8. — *La Revue politique et parlementaire*, Paris, publie dep. 1894 des correspondances sur la vie parlementaire anglaise.

Gouvernement local. — **J. Arminjon,** *L'administration locale en Angleterre*, P., 1896, in-8. — **E. Chevallier,** *La loi des pauvres et la société anglaise*, P., 1895, in-8. — **A. Shaw,** *Municipal Government in Great Britain*, N. York, 1896, in-8. — **Maurice Vauthier,** *Le gouvernement local de l'Angleterre*, P., 1896, in-8. — Sur le socialisme municipal, **C. Hugo,** *Städte Verwaltung und munizipal Sozialismus in England*, Stuttgart, 1897, in-16 : les brochures de la *Fabian Society*, de la *London Reform Union*, le journal *London* et le *Municipal Year Book*, L., in-8.

Irlande. — **Ph. H. Bagenal,** *The american Irish and their influence on Irish politics*, L., 1881, in-8 (au point de vue conservateur anglais). — **F. de Pressensé,** *L'Irlande et l'Angleterre depuis l'Acte d'Union jusqu'à nos jours*, P., 1889, in-8.

Histoire économique et sociale. — **Jeans,** *England's Supremacy*, trad. fr. *La Suprématie de l'Angleterre*, P., 1887, in-8. — **Kœnig,** *Die Lage der englischen Landwirthschaft*, Iéna, 1896, in-8, d'après les doc. officiels. — **A. Métin,** *Le socialisme en Angleterre*, 2e édit. P., 1904, in-18. — **P. de Rousiers,** *La question ouvrière en Angleterre*, P., 1895, in-8, recueil de

monographies individuelles intéressantes; *Le trade-unionisme en Angleterre*, P., 1897, in-18, monographies faites à la suite d'une enquête collective. — **Mantoux et Alfassa**, *La crise du Trade-Unionisme*, P., 1903, in-8. — **B. et S. Webb**, *Histoire du trade-unionisme*, trad. fr. P., 1897, in-8, la meilleure étude sur l'histoire du mouvement ouvrier et de la démocratie en Angleterre; *Problems of modern Industry*, L., 1898, in-8; *Industrial Democracy*, 2e éd., L., 1902, 2 vol. in-8. — **Von Schulze-Gaevernitz**, *La grande industrie...*, trad. fr. P., 1896, in-8, monographie de l'industrie cotonnière angl. — **H.-D. Traill**, *Social England*, t. VI, L., 1897, in-8, recueil de monographies sommaires. — Les rapports et procès-verbaux de la *Royal Commission on Labour* (1891-94) et la *R. C. on Agriculture* (1891-95). — *What to Read*, bibliogr. publiée par la Fabian Society, L., 2e éd., 1896.

Défense nationale. — **Clarke and Thursfield**, *The Navy and the Nation*, L., 1897, in-18. — **Maj. g. Maurice**, *National Defences*, L., 1897, in-8.

CHAPITRE III

COLONIES ET DÉPENDANCES DU ROYAUME-UNI

Depuis 1870

L'ancienne et la nouvelle politique coloniale. — Les colonies anglaises, l'empire des Indes mis à part, se divisent en trois catégories : *les colonies à parlement et à gouvernement responsable*, *les colonies à institutions représentatives*, *les colonies de la Couronne*. Les premières (le Dominion, Terre-Neuve, les sept États d'Australasie, le Cap), organisées par les libéraux à partir de 1840, sont de véritables républiques dont le président est un gouverneur nommé par le roi. Le gouverneur possède le droit de veto, mais la tradition est de ne pas l'exercer. Le gouvernement métropolitain s'est réservé le contrôle supérieur de l'administration coloniale, mais il a pris l'habitude de ne pas la contrarier. En 1872, il a refusé de modifier la constitution de Victoria. En 1878, il a rappelé un gouverneur qui voulait imposer un ministre au parlement de Québec. En Australie, il a laissé faire une loi sur le divorce plus libérale qu'en Angleterre, et il n'est même pas intervenu pour empêcher l'application de mesures radicales relatives au droit de vote, à la répression de l'alcoolisme, à l'instruction publique, à la séparation des Églises et de l'État, à la législation fiscale et industrielle. Sous ce régime, les colonies à gouvernement responsable ont pris une allure très indépendante, tout en demeurant fidèlement attachées au Royaume-Uni. Le Dominion

et l'Australasie ont fait bon accueil aux envoyés du parti nationaliste irlandais et leur ont donné de l'argent, mais ils ont aussi manifesté leurs sentiments loyalistes lors des conflits russe, afghan et vénézuélien et pendant la guerre de l'Afrique australe. Dans l'état actuel, on ne peut plus guère parler de politique coloniale anglaise à propos des colonies autonomes, car chacune d'elles a son histoire propre, plus originale que celle de beaucoup d'États indépendants. Il faut donc, avec sir Charles Dilke, trouver bien étroit Sumner Maine, qui a négligé de leur donner une place à part dans son ouvrage sur le régime parlementaire.

Les colonies à institutions représentatives sont celles où le pouvoir législatif appartient à une assemblée élue qui vote le budget, tandis que le pouvoir exécutif reste confié au gouverneur et à un conseil de fonctionnaires.

Les colonies de la Couronne sont demeurées sous l'administration directe de la métropole : encore leur a-t-on donné des constitutions plus ou moins libérales, suivant l'importance de leur population européenne. Au plus bas degré, le gouverneur est maître absolu; c'est l'ancien régime, qui n'existe plus guère qu'à Gibraltar, sorte d'immense caserne. Dans les autres colonies le gouverneur partage son pouvoir avec un conseil exécutif de fonctionnaires, sorte de ministère qui peut exister seul ou accompagné soit d'un conseil législatif partiellement composé de colons mais nommé par la Couronne, soit d'un conseil mixte à moitié élu. Au-dessus vient le régime représentatif. Ces degrés sont ceux par lesquels ont passé les colonies qui possèdent aujourd'hui l'ensemble des institutions parlementaires.

Pour obtenir l'autonomie, il faut qu'une colonie puisse se suffire avec ses propres ressources; aussi certaines colonies de la Couronne ne sont-elles pas disposées à conclure un pareil marché. Le Royaume-Uni ne fait des sacrifices que pour la partie des colonies soumises à son contrôle; il est arrivé à réduire ses dépenses coloniales à 25 millions par an, le quart environ de celles de la France, avec un empire dix fois plus étendu. Il n'entretient aux colonies (sauf l'Inde) que 33 000 sol-

dats, dont près de la moitié à Malte (11 000) et à Gibraltar (5 500). Les colonies à gouvernement responsable se protègent à leurs frais avec des milices. Sauf une garnison à chaque extrémité du chemin de fer canadien-pacifique, le Royaume-Uni n'a gardé à sa charge qu'une partie des forces navales.

Pas d'annexions, le moins possible de frais et de tracas, laisser faire les colons et les commerçants, telle fut l'ancienne politique libérale que Gladstone suivit tant bien que mal dans ses différents ministères. Au contraire Disraeli et les nouveaux conservateurs ont remis en faveur la politique de guerres et de conquêtes. On a occupé de nouveaux points sur la route de l'Inde (Socotora, 1876; Chypre, 1878, etc.), dans l'Océan Indien et le Pacifique; la frontière de l'Inde a été reculée; le Royaume-Uni a pris d'énormes morceaux dans le partage de l'Afrique récemment opéré par les États européens. Aujourd'hui la politique d'expansion coloniale est en faveur, même parmi la nouvelle génération des libéraux; ses partisans rejettent l'optimisme d'autrefois, examinent l'éventualité d'une guerre coloniale, se préoccupent des moyens de défense et cherchent à englober les colonies autonomes dans une fédération impériale.

I. — L'Amérique anglaise.

A partir de 1873, le Dominion comprend toute l'Amérique du Nord anglaise, moins Terre-Neuve. Il est la plus étendue des colonies britanniques.

Le Dominion acquiert les territoires de la baie d'Hudson. — Lorsque le Dominion s'était organisé, l'un des vœux présentés au gouvernement métropolitain par les délégués des quatre colonies fédérées avait été l'ouverture à la colonisation des territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ces territoires comprenaient toute la prairie au delà des Grands Lacs jusqu'aux Rocheuses et jusqu'à l'Océan Glacial. La zone cultivable fut cédée au Dominion en 1869; en échange, la Compagnie reçut une indemnité de 300 000 livres,

conserva la propriété de ses forêts et le vingtième des terres cultivables. Dans l'immense étendue de pays nouvellement annexée, il n'y avait qu'une région où la colonisation fût commencée, celle qui s'étend au sud du lac Winnipeg. Là s'étaient installés depuis le XVIII[e] siècle des *Bois-brûlés*, métis de blancs et d'Indiens employés comme chasseurs de fourrures par la Compagnie. D'autre part, un grand seigneur philanthrope avait établi vers 1811 des cultivateurs écossais autour de Fort Douglas (aujourd'hui Winnipeg). La colonie n'avait pas réussi; beaucoup d'Écossais étaient partis, mais des émigrants anglais et canadiens étaient venus les remplacer. Vers 1869, les rives de la Red River, aux environs de Winnipeg étaient habitées sur une longueur de 24 milles. On y trouvait environ 5 000 Bois-brûlés de langue française et de religion catholique, à peu près autant de métis anglais et protestants, et 2 000 Anglais purs; chacune des deux confessions avait son école et ses églises.

Tel était le futur Manitoba lorsqu'il reçut en 1869 la visite de Mac Dougall, lieutenant-gouverneur des pays cédés au Dominion; Mac Dougall fit commencer le cadastre du pays. Les Bois-brûlés craignirent de voir leurs territoires de chasses saisis par la confédération et vendus par lots aux cultivateurs. Ils se réunirent, rédigèrent une protestation contre la prise de possession du pays par le Dominion et établirent un gouvernement provisoire dont le président était un Écossais, Bruce, et le secrétaire un métis franco-canadien et catholique, Louis Riel (novembre 1869). D'autre part, les colons anglais se prononçaient en faveur du Canada : beaucoup de métis anglais et protestants se joignirent à eux; le parti de la résistance resta surtout composé de catholiques et eut pour chef Riel. Celui-ci fit saisir et fusiller à Winnipeg le chef des colons anglais, Scott. Le Dominion envoya les troupes contre lui : 300 soldats et 700 volontaires, partis du Canada sous le commandement de Wolseley, arrivèrent à Winnipeg après trois mois de marche pénible, en août 1870. Les métis s'étaient dispersés avant leur arrivée et Riel s'était enfui aux États-Unis. L'annexion fut effectuée sans difficulté. La région de la Red River et du lac Winnipeg fut érigée en province sous le nom de Manitoba

(15 juillet 1870) et devint le cinquième État du Dominion. Elle eut un parlement et un ministère responsable sous un lieutenant-gouverneur. Elle obtint dès le début une représentation dans les deux Chambres fédérales d'Ottawa. Le Manitoba est devenu un pays producteur de blé comme les États voisins du Dakota et du Minnesota. Il s'est peuplé avec une rapidité extraordinaire. La population a passé de 12 000 habitants en 1870 à 246 000 en 1901. Winnipeg, qui avait 241 habitants en 1870, en compte maintenant cent fois plus. La valeur de la terre a augmenté considérablement. Une propriété estimée 15 francs en 1872 et donnée à cette époque par un paysan catholique en échange d'une place à l'église, s'est vendue 130 000 francs dix ans plus tard. A la transformation économique a correspondu une transformation sociale et politique. Le Manitoba, peuplé surtout par des Écossais et des Américains, est démocratique et radical. Il n'a pas de Chambre haute; il s'est prononcé pour le suffrage universel, pour la séparation des Églises et de l'État, contre les subventions aux écoles confessionnelles.

Le reste du pays de la Compagnie d'Hudson fut divisé en 5 Territoires, analogues à ceux des États-Unis : *Keewatin*, administré par le lieutenant-gouverneur de Manitoba; *Assiniboïa*, *Saskatchewan*, *Alberta*, *Athabasca*, avec une assemblée représentative, sans ministère responsable, et un lieutenant-gouverneur particulier à Regina. Ces districts sont représentés au parlement fédéral d'Ottawa. On commence à y faire la culture et l'élevage. Enfin la région la plus glacée et la plus déserte, laissée en partie à la Compagnie de la Baie d'Hudson, a été divisée provisoirement en 4 districts (1896). Elle ne semblait pas destinée à attirer les émigrants. La récente découverte des mines d'or au Klondike a fait venir dans cette région une foule de chercheurs; mais comme le sol y reste toujours gelé, on ne sait si les émigrants resteront dans le pays, une fois les placers épuisés. L'annexion de ces territoires à peine peuplés s'est faite sans difficultés, sauf une nouvelle révolte des métis en 1885. Elle eut la même cause que celle de 1870. Les chasseurs métis avaient quitté le Manitoba depuis que le gouverne-

ment avait pris, moyennant indemnité, les terres vacantes pour les vendre aux colons; plus de 4 000 d'entre eux étaient allés exercer leur métier dans le Saskatchewan; mais ils virent bientôt arriver dans ce pays les employés chargés de préparer la division en lots et la vente du sol au profit du gouvernement. Ils se soulevèrent de nouveau sous la conduite de Dumont et de Louis Riel, battirent la police à cheval et les volontaires du district près de Batoche. En même temps les Indiens, excités par les métis, se soulevaient à l'autre extrémité du territoire, massacraient plusieurs Européens, y compris des missionnaires catholiques et obligeaient la police à cheval à évacuer Fort Pitt; Battleford, la capitale du territoire, était pris entre les deux agressions. Une partie des catholiques canadiens demandaient l'indulgence en faveur de Riel, mais les hommes politiques, même français et catholiques, se déclarèrent contre lui. Ce fut le cas des Franco-Canadiens qui faisaient partie du ministère fédéral; les préparatifs de la répression furent dirigés sans retard et sans protestation par l'un d'eux, Caron, ministre de la milice. On réunit 4 000 combattants pour la plupart volontaires; on les expédia par le chemin de fer du Pacifique, alors à peu près achevé; un mois après les premières victoires de Riel, ces troupes enlevaient Batoche, pendant que d'autres corps fédéraux soumettaient les tribus indiennes révoltées. Les auteurs du massacre des missionnaires furent exécutés, deux chefs indiens condamnés à deux ans de travaux forcés. Riel, pris à Batoche, fut jugé à Regina, capitale des territoires, et condamné à mort pour le meurtre de Scott à Winnipeg en 1869. Sa condamnation émut profondément les catholiques de Canada et de France. De nombreuses pétitions furent faites pour demander sa grâce au ministère fédéral et à la reine d'Angleterre, mais elles restèrent vaines. La condamnation fut confirmée à Ottawa, puis à Londres, et Riel fut pendu à Regina.

Depuis 1895, les territoires n'ont plus été agités. La police est faite par un millier d'hommes à cheval. Le nombre des métis diminue. Les Indiens sont à peine 30 000 (un tiers tout au plus de la population indienne du Dominion). Le gouvernement, suivant l'exemple des États-Unis, les a parqués dans des

réserves où ils peuvent chasser à leur gré, mais desquelles ils ne doivent pas sortir. Il tâche de les faire instruire par des missionnaires et de les transformer en agriculteurs comme on a fait pour les Iroquois de l'Ontario.

La Colombie et l'Ile du Prince-Édouard adhèrent au Dominion. — La Colombie britannique, le plus étendu des États du Dominion (deux fois la France), est une contrée de montagnes élevées et de plateaux avec une côte rocheuse découpée en baies et en îles. Elle fit d'abord partie des territoires de la baie d'Hudson. Après qu'on y eut découvert des mines d'or, le gouvernement en fit une colonie de la Couronne (1858), à laquelle il réunit la colonie de Vancouver (1866). Entre la Colombie et le Dominion il n'existait aucune voie de communication. Pour atteindre Victoria depuis Québec ou Ottawa, il fallait traverser les États-Unis. Aussi le gouvernement de Colombie désirait-il l'établissement d'un chemin de fer transcontinental en territoire anglais; il entra dans le Dominion à condition que le chemin de fer serait construit (1871). La Colombie, qui possède des baies profondes, qui exploite d'importantes mines de charbon, et des gisements de métaux, espérait établir au point terminus du chemin de fer un grand port sur le Pacifique.

En 1873, l'île du Prince-Édouard, la plus petite des colonies maritimes (100 000 hab. environ), adhéra au Dominion, à condition que les finances fédérales lui avanceraient les fonds nécessaires pour racheter aux *squatters* (colons sans titres) leurs droits d'occupation. Le Dominion fit un prêt au gouvernement local et s'engagea à construire un chemin de fer dans l'île.

Les partis canadiens : protection ou libre-échange. — A partir de 1873 le Dominion se trouve constitué comme il l'est encore aujourd'hui avec 7 États et plusieurs Territoires. L'histoire purement intérieure de chaque État est peu importante. La question qui domine la politique fédérale est celle des tarifs douaniers d'où dépendent les rapports avec les États-Unis. Les libéraux sont surtout des libre-échangistes, ou plutôt ils demandent que le Dominion fasse avec les États-Unis un traité de réciprocité commerciale, analogue à celui qui a

été dénoncé en 1866; ils veulent donner au Canada une clientèle américaine. Les conservateurs sont protectionnistes, surtout contre les États-Unis, et affirment que les bois, le blé et le bétail canadien se vendront très avantageusement en Europe. Les conservateurs tenaient le pouvoir au Canada en 1867. C'est le chef des conservateurs de l'ancien Canada uni, Mac Donald, qui a été l'homme du Dominion; il en est devenu le premier ministre et son parti a gardé le pouvoir jusqu'en 1873. Les libéraux, sous la conduite d'Alexander Mackenzie, ont pris le pouvoir au Dominion de 1873 à 1878; puis les conservateurs ont reconquis le ministère pour vingt ans avec Mac Donald (mort en 1891) et avec plusieurs autres leaders, dont le plus important a été sir Charles Tupper, premier ministre de Nouvelle-Écosse et l'un des promoteurs de la fédération en 1867. Les conservateurs ont inauguré leur retour au pouvoir par l'établissement d'un tarif protecteur très élevé (1879). Sous ce régime le produit des douanes est arrivé à former plus de la moitié des revenus fédéraux. Le commerce a baissé de plus en plus avec les États-Unis, mais il a beaucoup augmenté avec l'Europe. A ses anciennes exportations, fourrures, poissons, bois, le Dominion a ajouté le blé, le fromage, le bétail sur pied. L'Angleterre, qui ne produit pas assez de viande pour sa consommation, reçoit des navires chargés de bœufs canadiens. Mais les industriels anglais se plaignent de voir le prix de leurs produits fort élevé par les droits qu'ils payent en entrant dans le Dominion. Du côté des États-Unis le mécontentement est plus vif encore. En 1866, c'étaient les États-Unis qui refusaient de renouveler le traité de réciprocité, craignant la concurrence des produits agricoles canadiens. En 1874, le gouvernement du Dominion étant libre-échangiste, les États-Unis faisaient échouer un nouveau projet de traité de commerce, parce qu'ils ne voulaient pas accorder la réciprocité aux marchandises anglaises arrivant par le Canada. Là-dessus les conservateurs reprennent le pouvoir au Dominion et se déclarent nettement contre la reprise des relations commerciales avec la République voisine. Un projet de réciprocité présenté en 1888 à la Chambre des communes d'Ottawa est combattu par le

ministère et rejeté par la Chambre, qui vote une déclaration approuvant le protectionnisme. Les États-Unis deviennent à leur tour protectionnistes à outrance; ils adoptent le tarif Mac Kinley; alors le premier ministre (conservateur) du Dominion, Mac Donald, déclare que le plan des États-Unis est de s'annexer le Canada, en commençant par le contraindre à former avec eux une union douanière, mais que son parti ne se prêtera jamais à cette manœuvre. Avec de pareilles dispositions de part et d'autre, il n'est pas étonnant que les conflits entre les deux États au sujet des pêcheries ne puissent se terminer. Il s'agit de savoir d'une part si les Américains peuvent continuer à pêcher dans les eaux canadiennes, d'autre part si les Canadiens ont le droit d'aller chasser les phoques sur les côtes américaines de la mer de Behring. Les deux questions ont été résolues par des arbitrages (1886 et 1890) qui n'ont satisfait aucune des deux parties et n'ont pas mis fin aux conflits.

L'attitude des conservateurs envers les États-Unis a mécontenté les provinces maritimes, qui désirent vendre leur poisson et acheter des produits manufacturés à leurs voisins les Américains.

En Nouvelle-Écosse, les élections de 1886 donnent la majorité aux libéraux partisans d'un traité de commerce avec les États-Unis. Le parlement de cet État menace, si on ne lui donne pas satisfaction sur ce point, de se séparer du Dominion. « La fédération est vermoulue, déclare un ministre, elle s'écroulera avant quinze ans. » Partout, le parti libéral forme les mêmes vœux qu'en Nouvelle-Écosse (sauf la sécession). En 1895, un grand congrès politique libéral, réuni sous la présidence de M. Laurier, rédige le programme électoral du parti; il réclame l'abaissement des tarifs *autant que le permettra l'équilibre du budget* et un traité de commerce avec les États-Unis; les autres articles du programme sont une réforme du cens pour les élections fédérales, des lois foncières pour favoriser les petits concessionnaires et combattre la spéculation, un plébiscite sur la question de la vente de l'alcool. On voit que le principal terrain de lutte entre les partis est toujours la question douanière. Le gouvernement conservateur a essayé d'enlever à ses adversaires

un peu de leur force en abaissant les tarifs. Mais, aux élections de 1896, les libéraux ont eu la majorité. Leur victoire a été assurée par la province française et catholique de Québec, qui leur a donné 50 sièges sur 65; c'est que les libéraux ne sont pas anticléricaux, c'est aussi que leur leader est un Franco-Canadien. M. Laurier, aujourd'hui sir Wilfrid Laurier, appelé à diriger le ministère après la victoire de son parti, est le premier chef du cabinet fédéral qui ne soit pas un Anglais.

Le chemin de fer canadien-pacifique. — Le gouvernement conservateur a fait exécuter le chemin de fer canadien-pacifique. La construction de cette voie avait été promise à la Colombie pour la décider à entrer dans l'union. Quand le parti conservateur revint aux affaires (1878), le chemin de fer n'était pas fait et la Colombie menaçait de se retirer de la fédération. Le ministre Mac Donald, le fondateur du Dominion, fut le créateur de la grande ligne transcontinentale. En 1880 le ministère traita avec une société de capitalistes anglais pour la construction du chemin de fer. L'année suivante, le projet était approuvé par le Parlement anglais. La ligne, avec ses embranchements, fut établie en quelques années : 23 000 ouvriers y travaillèrent à la fois. Le passage dans les montagnes Rocheuses nécessitait des travaux d'art nombreux; il fallut abriter une partie de la voie contre les avalanches. Les travaux, poussés activement, furent terminés cinq ans plus tôt qu'on ne s'y attendait. Le 26 juin 1886 partait de Montréal le premier train à destination de Vancouver. L'année suivante, la malle d'Angleterre en Chine prenait cette voie. C'est la route la plus courte de Grande-Bretagne en Extrême-Orient : par elle des troupes pourraient aller en vingt et un jours d'Angleterre à Hong-kong (au lieu de quarante-trois jours par le canal de Suez) : par elle on pourrait envoyer des renforts aux Indes sans passer sur d'autres territoires que ceux de l'empire britannique. Ce chemin de fer est le plus important, mais non le seul des travaux publics accomplis depuis la fondation du Dominion. Le Canada, comme toutes les autres colonies anglaises, n'a pas craint d'engager l'avenir en contractant de gros emprunts. Il a pu faire ce que des colonies isolées n'auraient jamais réalisé; il a un crédit

solide et trouve de l'argent à moins de 4 p. 100; grâce aux emprunts, il a construit des ports, des canaux, des chemins de fer. Il possède aujourd'hui plus de 5 000 kilomètres de voies navigables et plus de 27 000 kilomètres de chemins de fer. Les voies ferrées ont été presque toutes concédées à des compagnies, à la manière anglaise : la seule grande ligne entreprise par l'État, à la manière australasienne, est l'*Intercolonial Railway*, la première entreprise du Dominion faite pour réunir les provinces maritimes au Canada proprement dit, et terminée en 1874. Cette ligne d'État fait aujourd'hui ses frais.

Le Dominion a facilité par des subventions l'établissement de lignes à vapeur entre la Colombie, le Japon, l'Australie. Toutes ces dépenses ont chargé lourdement le budget fédéral, et l'augmentation des recettes douanières n'a pas compensé l'accroissement des dépenses. Comme les autres colonies autonomes, le Dominion a un déficit qu'il comble par des emprunts. Sa dette s'élève à 355 millions de dollars, celle des différents États à 34 millions de dollars. La proportion de la dette par habitant est à peu près aussi forte qu'en France.

La question des écoles au Manitoba. — Les attributions du pouvoir fédéral avaient été assez clairement définies dans l'acte de 1867. Aussi les conflits des droits provinciaux et des droits fédéraux ne se sont produits que de temps à autre, sur des questions particulières. C'est ainsi qu'en 1887 le Dominion intervint pour empêcher l'État de Manitoba de construire une ligne qui croisait celle du Pacifique. Cette intervention provoqua, presque immédiatement, la réunion à Québec d'une conférence interprovinciale; les premiers ministres de tous les États, sauf la Colombie et le Prince-Édouard, y assistaient, ainsi que de nombreux députés. La conférence adopta les vœux suivants : le veto à la reine seule et non au gouverneur; la moitié du Sénat élue à terme par les provinces; le droit de vote pour le Parlement fédéral réglé par chaque province à sa manière; les États souverains en matière de chemins de fer et travaux publics; suppression des hautes Chambres provinciales; augmentation de la part attribuée à chaque province dans les recettes; traité de commerce avec les États-Unis. Ces vœux

furent en partie adoptés par les libéraux, qui triomphèrent des conservateurs en 1896.

Le ministère libéral Laurier eut dès son début à résoudre de nouvelles difficultés soulevées encore par le Manitoba. La construction du chemin de fer contesté avait été autorisée en 1888. Mais le gouvernement fédéral était en conflit avec le Manitoba sur la question des écoles primaires. L'instruction, dans le Dominion, n'est pas un service public. Le gouvernement s'est contenté d'accorder des subventions aux écoles privées de manière à pouvoir rendre l'école à peu près gratuite : c'est l'esprit du système anglais. L'État subventionne les écoles de toutes les confessions. Les catholiques se sont fait reconnaître le droit de recevoir des subventions pour des écoles à eux où les enfants catholiques seuls sont reçus et où l'enseignement est donné par des ecclésiastiques. C'est le régime des provinces de Québec et d'Ontario. Le Manitoba ne voulut pas l'accepter quoiqu'il fût fondé sur la Constitution de 1867. En 1890, le gouvernement de Manitoba déclara qu'il ne subventionnerait plus les écoles exclusivement catholiques : l'État comptait alors 132 000 protestants contre 20 000 catholiques. Les évêques firent appel au gouvernement fédéral, qui leur reconnut le droit de réclamer des subventions pour leurs écoles. La législature du Manitoba refusa de se soumettre à cette décision et menaça de voter l'annexion de la province aux États-Unis. Le conflit se prolongea sous le gouvernement conservateur et ne fut terminé que par le ministère libéral, partisan, comme on l'a vu, des franchises provinciales. Dès novembre 1896, on accorda au Manitoba le droit d'exiger à peu près la neutralité des écoles subventionnées; elles sont ouvertes aux enfants de toutes religions; l'enseignement religieux, quelle que soit la religion, n'est donné dans l'école que s'il est réclamé par l'administration de l'école et par dix parents à la campagne ou vingt-cinq en ville; en dehors de l'instruction religieuse, les enfants ne peuvent être séparés par confessions. Pour la langue, l'enseignement est français ou bilingue dès qu'il y a 10 élèves français. Cet arrangement compliqué (on n'en donne ici que la substance) amena la suppression de la subvention à 51 écoles exclusi-

vement catholiques. « Nous sommes traités comme des Irlandais ou des Russes », disait l'archevêque Langevin, et il résumait ainsi les « droits historiques » des catholiques canadiens : « Nous voulons : 1° le contrôle de nos écoles; 2° des administrations scolaires catholiques *partout*; 3° des livres d'histoire et de lecture catholiques; 4° des inspecteurs catholiques; 5° des instituteurs catholiques formés par nous; 6° nos taxes à nous, et aucune espèce d'impôt pour les écoles qui ne sont pas les nôtres. » Le programme de l'archevêque Langevin continue à être appliqué en Québec et en Ontario. Partout ailleurs l'enseignement catholique est libre, mais les écoles subventionnées doivent être à peu près neutres comme en Manitoba.

La population et l'immigration. — Une des difficultés les plus graves pour l'avenir du Canada, c'est la diminution de l'immigration. Le Dominion a augmenté sa dette, construit beaucoup de travaux en comptant sur un afflux d'habitants et par conséquent de contribuables. Or le cens de 1891 a été une déception. De 1881 à 1891 la population n'a augmenté que de 11,76 p. 100 au lieu de 18,97 de 1871 à 1881. L'émigration des Canadiens aux États-Unis, où les attirent les forts salaires industriels, reste considérable malgré l'ouverture des territoires de l'ouest à la colonisation. L'accroisement de population du Manitoba a été de 144,95 p. 100 de 1881 à 1891, mais il avait été de 247 p. 100, dans la décade précédente. La population du Québec et de l'Ontario s'accroît peu; celle des provinces maritimes pas du tout. Seule la population colombienne, à cause du chemin de fer, s'est accrue davantage de 1881 à 1891 (98 p. 100) que de 1871 à 1881 (36 p. 100). En 1901 le total des habitants du Dominion était de 5 371 000, dont 1 650 000 Français. Les Franco-Canadiens cnt beaucoup plus d'enfants que les autres, mais leur nombre ne s'accroît pas par immigration et 800 000 d'entre eux sont allés s'établir aux États-Unis.

Le Canada est un pays où la population est clairsemée, presque exclusivement agricole et où les anciennes provinces ont conservé des traditions catholiques ou aristocratiques : l'esprit démocratique y pénètre lentement par les colons des nouvelles provinces et surtout par l'influence des États-Unis.

Terre-Neuve. — Terre-Neuve avec le Labrador, qui dépend d'elle, a 210 000 habitants; jusqu'à ces dernières années sa population se composait principalement de pêcheurs de morues et de homards. L'intérieur de l'île était à peine exploré; on commence maintenant à y faire de l'élevage; on vient d'y découvrir des mines de métaux précieux, de houille, de pétrole qu'on compte exploiter. Si ces espérances se réalisent, Terre-Neuve trouvera peut-être l'augmentation d'habitants et de recettes dont elle a besoin. Les impôts jusqu'ici ont fort peu rendu et la principale ressource du budget a été les douanes; les pêcheurs sont misérables quand la pêche ne rend pas et le gouvernement est obligé de venir à leur secours. La dette de Terre-Neuve est considérable. Son gouvernement ne peut exécuter les travaux d'utilité publique qui manquent à l'île. Il penche sans cesse entre deux solutions : ou bien entrer dans le Dominion pour laisser au gouvernement fédéral le soin de payer la dette et de faire des voies ferrées et des postes; ou bien décider l'annexion aux États-Unis, dont Terre-Neuve a besoin, comme les provinces maritimes, pour leur vendre son poisson et leur acheter des produits manufacturés. Terre-Neuve n'a pu se décider à choisir, elle est restée une colonie misérable, isolée en face de deux grandes fédérations. Elle a depuis 1855 un gouvernement responsable. Le seul événement important auquel ait été mêlée Terre-Neuve c'est la question des pêcheries françaises. Depuis le traité d'Utrecht qui a cédé l'île aux Anglais, ses anciens possesseurs, les Français, ont conservé le droit de venir pêcher la morue au bord de la côte ouest et d'y construire des abris provisoires. Comme la morue fait défaut, les Français ont entrepris la pêche et la préparation des homards. Le droit de le faire, contesté par les Terre-Neuviens, leur a été reconnu par un arbitrage (1890). A présent les Terre-Neuviens refusent de vendre des amorces aux Français, en représailles contre les primes que le gouvernement français accorde aux pêcheurs; ils prétendent disposer du rivage français comme d'une terre vacante et y établir des colons. De là viennent les difficultés pendantes.

Le déclin des Indes Occidentales. — Les noirs étaient

plus nombreux que les blancs aux Indes occidentales (à la Jamaïque, 300 000 noirs contre 30 000 blancs). Après l'émancipation, les nègres se plaignirent d'être toujours traités en inférieurs, surtout devant les tribunaux, et réclamèrent des concessions de terre. Les rapports entre les deux races étaient très tendus. En octobre 1865, quelques nègres de la Jamaïque délivrèrent un des leurs traduit devant un tribunal. Les fonctionnaires et les créoles crurent à une révolte générale : ils traitèrent les insurgés ou prétendus tels avec la plus grande cruauté. Le gouvernement métropolitain fit une enquête qui aboutit à la suppression de l'assemblée législative élue de la Jamaïque, la plus ancienne (1661) des institutions représentatives coloniales. Malgré les apparences, cette mesure était une satisfaction donnée aux blancs, qui aimaient mieux perdre leurs franchises que voir une majorité nègre à l'assemblée.

L'émancipation des esclaves a eu une autre conséquence qui s'est fait sentir dans toutes les Antilles anglaises : c'est la crise sucrière. Le gouvernement métropolitain a bien essayé de remplacer la main-d'œuvre des esclaves en encourageant l'immigration de coolies indous et chinois. La mesure a profité surtout à la Trinité et à la Barbade, qui produisent chacune plus de sucre que la Jamaïque, quoique moins étendues et moins peuplées. D'ailleurs les sucres de canne ne pouvaient plus se vendre en Europe tant que les États à betteraves encourageaient par des primes l'exportation du sucre produit chez eux. Les Antilles anglaises ont dû chercher d'autres ressources. Les Bahamas et les îles du Vent (la Dominique) cultivent les oranges, les citrons, les ananas. Trinité, Tabago, les îles sous le Vent (Grenade) cultivent le cacao. Toutes ces îles, sauf la Trinité, ont besoin des subsides du gouvernement métropolitain pour équilibrer leur budget. Elles lui coûtent plusieurs millions par an. Leurs dettes sont considérables. On s'applique à y réduire les dépenses. Tabago, sur sa demande, a été réunie à Trinité (1889) pour avoir moins de fonctionnaires à payer ; pour la même raison d'économie, on a parlé de faire une fédération des petites Antilles. L'ambition des fédéralistes va plus loin : ils voudraient réunir en un seul État toutes les Antilles

anglaises, et même les rattacher au Dominion. Des ouvertures ont été faites par le Canada à la Jamaïque, qui les a repoussées (1884). La même année, la Dominique demandait le libre-échange avec les États-Unis ou l'annexion à ce dernier pays. Les États-Unis sont en effet pour les Indes Occidentales le meilleur marché pour la vente de leurs denrées et surtout du sucre, qui a été jusqu'ici leur principal produit. L'Angleterre ne leur en prend pas, puisqu'elle achète à meilleur compte le sucre de betteraves du continent. Les Indes Occidentales, jadis si prospères, traversent une longue crise qui se terminera quand elles auront trouvé un débouché. Le plus avantageux pour elles paraît être les États-Unis; le plus désirable dans l'intérêt de l'empire anglais serait le Canada.

II. — L'Australasie démocratique.

Les colonies australiennes ne se sont fédérées que dans les années 1899-1901; mais depuis longtemps les quatre principales d'entre elles, Victoria, Nouvelle-Galles, Nouvelle-Zélande, Australie méridionale, ont à peu près la même vie politique et sociale; la Tasmanie restée agricole, le Queensland et l'Australie occidentale, pays neufs, semblent destinés à suivre la même évolution que les colonies plus développées. On peut donc réunir dans une seule étude les traits caractéristiques de l'histoire contemporaine des sept colonies australasiennes. Ce sont des États centralisés (la constitution de la Nouvelle-Zélande, fédérale depuis 1852, a été remplacée par une constitution unitaire en 1875), avec une population européenne, de formation moderne, concentrée en grande partie dans des villes industrielles, avec des institutions démocratiques et une législation sociale très avancée.

La laine et l'or. — La principale production de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande est toujours la laine des moutons; cet article fournit la moitié des exportations totales de ces pays : depuis plusieurs années on a appris à congeler la viande,

les œufs, le beurre, le miel, de façon à les transporter jusqu'en Angleterre sans qu'ils perdent autre chose qu'une partie de leur saveur : cette industrie se développe de plus en plus en Australie. Enfin le blé commence à être cultivé en assez grande quantité, surtout en Australie méridionale, pour pouvoir être exporté. La surface consacrée à l'élevage s'étend de plus en plus vers l'intérieur; celle des cultures a été poussée, grâce à des travaux d'irrigation, dans des régions naguère arides et désertes.

La partie septentrionale du Queensland, dont le climat est tropical, a des cultures de canne à sucre. Mais les principales ressources du pays sont les moutons, le bétail et les céréales introduits par des Européens. La Tasmanie et le Queensland sont restés presque exclusivement agricoles. Dans les autres colonies, l'industrie s'est développée à la suite de la première découverte des métaux précieux. La production de l'or avait baissé après 1867; mais elle a remonté en Victoria, et de nouveaux gisements ont été découverts récemment au Queensland et surtout en Australie occidentale. L'Australie produit aujourd'hui pour 350 millions d'or environ et vient sous ce rapport après les États-Unis et sur le même rang que le Transvaal. L'argent a été aussi récemment découvert en Nouvelle-Galles. Près de 7 millions de tonnes de houille sont extraits chaque année du sol australien surtout en Nouvelle-Galles. La Nouvelle-Zélande a, elle aussi, des gisements houillers. Une partie du combustible extrait est vendu aux navires, le reste consommé dans le pays. Les usines à vapeur ont commencé à s'installer pour la fabrication du suif, la filature, la métallurgie. Mais l'industrie ne s'est véritablement développée que dans la province de Victoria, où il a fallu employer la masse d'ouvriers accourus pendant la période de l'or ; encore leur a-t-on donné du travail surtout dans les chemins de fer de l'État. Les fabriques travaillent pour la consommation locale; leurs produits doivent être protégés par des droits de douane contre la concurrence anglaise et étrangère.

Les blancs, les indigènes, les Chinois. — La population de l'Australasie est très peu dense. La colonie la plus peu-

plée, Victoria, n'a que cinq habitants au kilomètre carré, moins que le Haut-Gévaudan. Mais les colons dans les pays miniers et industriels (Nouvelle-Galles, Victoria) sont concentrés en grande partie dans les villes. C'est le cas des 3/5 de la population de Victoria. Melbourne, la cité la plus peuplée d'Australasie (494 000 h.), renferme presque la moitié de la population de la colonie. La moitié au moins des habitants de la Nouvelle-Galles, et de ceux de l'Australie méridionale, colonie pourtant agricole, vivent en agglomérations de plus de 5 000 habitants. Cette prédominance de l'élément urbain et ouvrier a fait que l'Australasie est devenue de plus en plus démocratique, à mesure que le nombre de ses habitants augmentait.

Depuis 1871, la population de l'Australie s'est élevée de 1 600 000 habitants à 3 600 000, et celle de la Tasmanie de 99 000 à 172 000, celle de la Nouvelle-Zélande de 256 000 à 772 000 (sans compter plus de 43 000 Maoris). Pourtant l'immigration s'est ralentie depuis que le produit des mines d'or a commencé à baisser. Les colonies australasiennes ont presque toutes cessé de l'encourager aux frais de l'État. Les chiffres des immigrants sont devenus très irréguliers d'une année à l'autre. Vers 1891 l'immigration devint presque nulle dans plusieurs colonies et surtout en Nouvelle-Zélande; elle a repris ensuite, mais légèrement. La seule colonie qui attire une masse d'étrangers est l'Australie occidentale, à cause de ses placers; sa population a triplé en dix ans. Victoria, au contraire, perd plus d'immigrants qu'elle n'en reçoit. La majorité des gens actuellement établis en Australasie sont de race anglaise et de religion anglicane; on trouve de fortes minorités irlandaises et catholiques en Nouvelle-Galles et Victoria, écossaises et presbytériennes dans ces deux colonies et en Nouvelle-Zélande. Des Allemands se sont établis au nombre de plusieurs milliers en Australie méridionale et au Queensland. La plupart des immigrants non britanniques se sont fait naturaliser, ce qui demande en Australasie fort peu de temps et de formaliés.

Les indigènes n'ont plus d'importance que dans l'île nord de Nouvelle-Zélande. Là vivent 40 000 Maoris qui détiennent 1/7 de la superficie totale de la colonie. Ils sont groupés en vil-

lages, presque tous convertis, ont des écoles anglaises, et nomment six députés de leur race à l'assemblée de Wellington. Depuis 1868, ils ont vécu en paix avec les blancs; mais la question des terres amène de temps à autre des conflits. Les Maoris cultivent le moins possible, et cependant ils refusent de céder leurs terres au gouvernement, qui voudrait les acquérir pour les revendre aux colons. En 1894, le ministre démocrate Seddon a déclaré aux Maoris que s'ils laissaient leurs terres en friche pendant que des milliers de gens n'ont pas une acre à cultiver, le gouvernement en disposerait malgré eux. Mais les Maoris sont beaucoup trop nombreux pour qu'on puisse les exproprier, même pour cause d'utilité publique et avec indemnité.

Les Chinois, à l'étroit dans leur pays, intelligents, adroits, sobres et économes, s'étaient mis à émigrer en Australasie: ils apprenaient tous les métiers et les exerçaient à des salaires très réduits. Les ouvriers européens, mangeurs de viande, n'ont pu lutter contre ces mangeurs de riz, et, comme aux États-Unis et au Canada, ils ont obtenu que les gouvernements prissent des mesures contre leurs rivaux. En 1881, Victoria, puis la Nouvelle-Galles et la Nouvelle-Zélande ont saisi le prétexte d'une épidémie de petite vérole pour interdire aux Chinois d'arriver plus d'un par cent tonneaux sur n'importe quel navire et de débarquer sans acquitter un droit de 250 francs. En 1888, la Nouvelle-Galles a porté la proportion à 1 émigrant par 300 tonneaux et décuplé le droit. Par ce procédé on a arrêté l'immigration chinoise, qu'on ne pouvait empêcher directement. Des mesures ont été prises pour mettre fin à l'introduction de Polynésiens dans le nord du Queensland, où on les employait aux cultures tropicales.

La politique et les partis. — En somme l'Australasie n'est pas troublée par la question des indigènes aussi profondément que le Cap; les Européens y dominent et leur majorité se compose des nouveaux venus qui n'ont pas trouvé en face d'eux la résistance d'une couche d'anciens colons conservateurs, comme au Canada. Aussi les questions qui divisent les partis en Australasie sont-elles contemporaines et européennes plus

que dans toute autre colonie anglaise, — surtout depuis le développement de l'industrie. Après l'institution du gouvernement responsable, la question capitale, particulièrement en Nouvelle-Galles et en Victoria, a été celle des tarifs douaniers. L'ancien parti libéral, qui avait préparé l'établissement des constitutions, était libre-échangiste. Le parti conservateur était protectionniste. C'est, on se le rappelle, à peu près la même chose au Canada. Mais en Victoria les protectionnistes ont trouvé un appui dans le parti ouvrier. Ce parti a été organisé à la mode anglaise par les syndicats professionnels, et, comme en Angleterre, il se propose simplement de défendre les intérêts immédiats des ouvriers, salaires, heures de travail, etc., et n'accepte du socialisme théorique que ce qui s'accorde avec ses revendications particulières. Les ouvriers victoriens sont tous protectionnistes parce qu'ils veulent conserver leurs salaires, moins élevés qu'à l'époque de l'or, mais toujours plus hauts qu'en Angleterre. Ils s'accordent avec les patrons pour repousser la concurrence étrangère. Aussi le protectionnisme a-t-il triomphé de bonne heure en Victoria, où il est toujours en vigueur. En Nouvelle-Galles, le libre-échange a trouvé pour champion le plus illustre représentant de l'ancien libéralisme, sir Henry Parkes, émigré d'Angleterre en 1839, député dès l'établissement du gouvernement responsable, anobli par la reine, cinq fois premier ministre. Le *grand old man* de la Nouvelles-Galles est mort à Sydney en 1896. Les protectionnistes, dirigés par M. Dibbs, n'ont tenu le pouvoir que peu d'années en Nouvelle-Galles. Sous le ministère de M. Reid, chef des démocrates, cette colonie renonça à la protection : jusqu'à la fédération, elle est restée la seule qui eût des tarifs modérés. Avec les douanes, les questions importantes ont été la continuelle querelle des *squatters* et des *settlers* et la législation foncière qu'elle rend nécessaire, les impôts nouveaux nécessités par le développement des travaux publics, leur assiette, les emprunts à faire en Europe, enfin les économies budgétaires pour empêcher le déficit. Dans la solution de ces problèmes, les partis ouvriers, grandissant en force, ont pris une influence de plus en plus grande; en outre ils ont apporté dans les parlements des projets de législation sociale que l'on

étudiera plus loin. Dans l'assemblée de Nouvelle-Zélande la majorité a passé, depuis 1891, au parti *avancé* ou *populaire*, coalition des démocrates et des ouvriers, dirigé par John Ballance, puis, après sa mort (1893), par M. Seddon, le premier ministre actuel de Nouvelle-Zélande. C'est ce qui fait dire en Europe que le gouvernement de cette colonie est socialiste : nous verrons ce qu'il y a d'exact dans cette appréciation sommaire. En Nouvelle-Galles, en Victoria, en Australie méridionale et même au Queensland les partis ouvriers forment des minorités importantes de la représentation. Dans la première de ces colonies, le ministre Reid ne pouvait se maintenir contre les protectionnistes à outrance qu'avec leur appui. Aussi faisait-il des déclarations hostiles aux « capitalistes », promettant de « balayer les débris de l'ancien conservatisme ». Après les partis ouvriers qui datent de la formation des trade-unions en Australie, se sont constitués des partis proprement socialistes, dirigés par des propagandistes peu nombreux; toutes les nuances du collectivisme, du communisme, de l'anarchisme européen et américain ont été importées en Australasie, mais elles ne sont guère représentées dans les parlements.

Les partis sont constitués comme en Angleterre d'une façon durable, avec une organisation permanente; mais ils sont plus nombreux et la vie parlementaire en devient très compliquée; chaque ministre est appuyé sur une coalition toujours exposée à se dissoudre; les chutes de cabinet ont été fréquentes depuis 1856, surtout en Nouvelle-Galles et Victoria : elles ont souvent pour conséquence la dissolution du parlement prononcée par le gouverneur, sur la demande de l'homme politique dont le programme paraît devoir rallier la majorité des électeurs. Dans les Chambres, l'obstruction est une tactique fréquemment employée : elle a en Australasie un nom spécial, *stonewalling*, venu de Nouvelle-Zélande.

Élargissement de la représentation. Le vote des femmes. — Le vieux parti libéral avait fait donner aux colonies australasiennes le gouvernement responsable (1855-56). Les nouvelles majorités se sont appliquées à rendre la représentation de plus en plus démocratique. C'est un mouvement

qu'on a vu commencer dès 1856 en Australie méridionale, et qui s'est continué surtout en Victoria et en Nouvelle-Zélande. En voici les principaux effets : 1° Les membres des Chambres hautes (*Legislative Councils*) ne sont plus nommés à vie qu'en Nouvelle-Galles. Mais les démocrates ne cessent de réclamer une loi qui limite la durée de leur mandat suivant l'exemple donné par la Nouvelle-Zélande sous le ministère « avancé » (1891). Dans plusieurs colonies le cens pour être électeur et éligible aux *Councils* a été abaissé. — 2° Le suffrage universel pour l'élection des membres de la seconde Chambre (*House of Assembly*) existe aujourd'hui dans toutes les colonies; néanmoins on avait conservé, comme en Angleterre, aux propriétaires le droit de voter dans toutes les circonscriptions où ils possèdent un bien; ce privilège leur a été retiré en Nouvelle-Galles (1893), puis en Victoria et en Nouvelle-Zélande (1896). Le principe « *One man, One vote* » a reçu ainsi en Australasie une application que la métropole attend toujours. — 3° Autre réforme réalisée par l'Australasie avant l'Angleterre : les femmes ont obtenu le droit de vote pour les élections législatives en Nouvelle-Zélande (1893), en Australie méridionale (1895), en Australie occidentale, en Nouvelle-Galles du Sud. Le parlement néo-zélandais a refusé, par une faible majorité, d'accorder aux femmes le droit de siéger parmi ses membres. Mais l'Australie méridionale n'a établi aucune restriction de ce genre, de sorte que la colonie pourrait, en théorie, avoir un ministère entièrement féminin. Les électeurs femmes ont déjà pris part à quatre élections générales en Nouvelle-Zélande; elles ont voté en très grand nombre. Leur intervention a été favorable au gouvernement populaire, qui a conservé sa majorité; le parti de la tempérance, religieux et anti-alcoolique, qui comptait beaucoup sur les voix féminines, a été déçu et battu. — 4° L'indemnité aux membres du Parlement, qui n'existe pas en Angleterre, a été établie en Australie après de longues résistances de la part des Chambres hautes. La proposition d'indemnité faite en Victoria dès 1861 et reprise presque à chaque session, a mis près de vingt années à être adoptée. Les Assemblées de la Nouvelle-Zélande et de Queensland (1885), après plusieurs échecs devant le *Council*, ont ima-

giné de faire passer l'indemnité comme un article de budget, qui, suivant l'usage de la métropole, n'est pas soumis à la Chambre haute. La Nouvelle-Galles, la terre du libéralisme ancien, n'a accordé l'indemnité à ses représentants qu'en 1889, et malgré l'opposition de sir Henry Parkes, appuyé sur le *Council*.

Le « Paradis des ouvriers ». — Si l'Australasie est au point de vue démocratique la partie la plus avancée de l'empire britannique, en matière de législation sociale certaines de ces colonies sont les États les plus audacieux du monde entier. On a appelé Victoria le *paradis des ouvriers*, et on devrait donner le même nom, s'il n'était à la fois trop vague et trop hyperbolique, à l'Australie méridionale et à la Nouvelle-Zélande. Pour préciser, il faut dire que les ouvriers ont trouvé dans ces pays de hauts salaires, de courtes journées de travail, que ces avantages leur ont été donnés d'abord par le *libre jeu* des lois naturelles, — l'or étant abondant, et les bras manquant aux mines et à l'industrie, — enfin qu'ils leur ont été conservés, augmentés de quelques autres, par l'intervention des parlements. Les progrès de la classe ouvrière en Australie ont à peu près la même histoire qu'en Angleterre; ils se font d'abord en dehors du gouvernement par le *self-help* et l'action des syndicats. Avant même la période de l'or, les sans-travail émigrés d'Angleterre trouvent en Australie la liberté d'association comme dans la métropole, apportent l'habitude de s'unir et fondent des syndicats qui discutent avec les patrons les conditions du travail. Dès 1853, la journée de huit heures est réclamée à Melbourne. Elle ne sera obtenue qu'après la grande émigration de l'or, et toujours à la manière des anciennes trade-unions d'Angleterre, sans lois, par arrangements particuliers de chaque syndicat avec les patrons. La journée de huit heures, en Victoria, est accordée d'abord aux ouvriers du bâtiment et du fer en 1856; en 1890, soixante métiers différents la possèdent. Depuis 1856, on célèbre tous les ans dans les principales villes d'Australasie et de Nouvelle-Zélande l'anniversaire de la journée de huit heures. La plus belle fête est celle de Melbourne. Les syndicats victoriens défilent à la mode anglaise avec des drapeaux, et se réunissent en plein air autour de charrettes plates-formes où parlent

les orateurs. Ce sont là des usages britanniques qui n'apparaissent pas pour la première fois en Australie. Mais on voit, depuis quelque temps, la Chambre lever sa séance le jour de la fête du travail et les ministres assister au banquet des syndicats : l'anniversaire de la journée de huit heures est comme une fête nationale. Le moment est venu où les hommes politiques ont besoin des ouvriers et où ceux-ci commencent à trouver les lois préférables aux contrats particuliers. Cette évolution n'est pas bornée à l'Australasie; c'est par elle que passent à l'heure présente les trade-unions anglaises, jadis indifférentes ou hostiles à l'intervention de l'État. En Australie comme en Angleterre, ce sont les crises industrielles qui ont poussé les ouvriers à réclamer l'appui du gouvernement. La propagande des petits groupes socialistes a donné la conscience à cette tendance d'abord instinctive. L'arrêt des affaires en Australie de 1892 à 1894 a beaucoup contribué à faire entrer des députés ouvriers (*labour members*) dans les Chambres, et par suite à donner une grande place aux questions sociales dans les débats parlementaires. La force des syndicats australiens s'était affirmée déjà, pendant la grande grève des docks de Londres (1889) : ils réunirent alors 50 000 livres sterling qu'ils envoyèrent à Londres. Le mouvement de solidarité continua. L'année suivante, une grève des constructions navales ayant éclaté en Australie, elle fut subventionnée par les autres métiers australiens et par les syndicats anglais. Les partis ouvriers commencèrent en 1890 à prendre une importance politique qui, depuis, est allée croissant. En Nouvelle-Galles, sir Henry Parkes avait accordé au parti ouvrier une modification de la loi *Maître et Serviteur*, pour permettre à l'ouvrier de traiter sur un pied d'égalité avec le patron, mais à la veille des élections dc 1894 il ne voulut pas promettre la journée de huit heures et le repos du dimanche avec salaire. Le parti ouvrier passa du côté de son adversaire Dibbs, mais, plus tard il revint à M. Reid, le successeur plus démocratique de Parkes. Dans presque toutes les colonies, des projets de loi réduisant la journée de travail à huit heures ont été présentés plusieurs fois. Des mesures toutes nouvelles ont assuré aux ouvriers des avantages plus grands que partout

ailleurs. C'est ainsi que Victoria a établi des conseils mi-partis de patrons et d'ouvriers pour fixer les salaires en chambre comme en fabrique. La Nouvelle-Zélande a rendu la conciliation obligatoire (tandis qu'elle est facultative dans tous les autres pays qui l'ont établie) pour les conflits entre patrons et ouvriers: la partie qui ne se soumet pas aux décisions du tribunal nommé sous le contrôle de l'État est poursuivie en justice et punie d'une amende (1894-95).

Un tel régime suppose que les ouvriers sont groupés et traitent collectivement sous la responsabilité d'un bureau choisi par eux; c'est en quelque sorte le syndicat rendu obligatoire par la loi. Toute la nouvelle législation ouvrière présente en Nouvelle-Zélande le même caractère radical. Ainsi l'Acte pour protéger les enfants mineurs employés dans le commerce (1892-1894) va beaucoup plus loin que notre législation ou celle des Anglais; il s'applique à tous les magasins, ateliers, boutiques, etc., à partir de deux employés, interdit l'emploi des mineurs avant quatorze ou seize ans suivant le degré d'instruction primaire, fixe la durée maxima de leur travail à huit heures ou neuf heures et demie par jour selon les cas, repas compris, et sans travail de nuit; leur assure le repos du dimanche et, en outre, d'une demi-journée par semaine avant l'âge de dix-huit ans. Les lois sociales australasiennes forment, depuis quelques années, un des chapitres les plus importants des recueils spéciaux. Nous n'avons pu en citer ici que quelques-unes, à titre d'exemple.

L'État et la propriété foncière. — La « libre sélection » est toujours en vigueur; mais l'étendue des bonnes terres vacantes a diminué; les recettes provenant de la vente des lots ont beaucoup baissé; en Nouvelle-Galles, elles représentaient, vers 1877, le quart du revenu total; aujourd'hui elles n'en représentent plus même le huitième. Seuls le Queensland et l'Australie occidentale, étendus et peu peuplés, ont encore beaucoup de terres utilisables à concéder. La situation est gênante pour des budgets en déficit et pour des pays qui cherchent le moyen d'augmenter la densité de leur population. Afin d'y remédier, on a adopté un grand nombre de lois dont les

détails sont très compliqués et dont les dispositions principales peuvent se résumer comme il suit :

1° On a conservé la libre sélection, en diminuant l'étendue des lots et en augmentant les obligations imposées aux concessionnaires : construire une maison, cultiver une partie du sol, élever des clôtures, résider sur la concession, etc. Les concessions ne peuvent en aucun cas dépasser une étendue maximum qui est fixée assez largement (de 200 à 800 hectares environ, suivant la fertilité du sol). L'Australie méridionale, la Nouvelle-Zélande accordent aux ouvriers de minimes concessions (parfois moins d'un hectare) à très bon marché. La règle reste la vente des terres publiques en lots relativement petits. Ces dispositions ne sont que la suite de celles de l'époque précédente et ont pour but de créer une classe de moyens et de petits propriétaires.

2° Une nouvelle méthode a été inaugurée par la Nouvelle-Zélande. Cette colonie, tout en continuant de vendre des terres, s'est mise à faire des concessions de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans moyennant une rente annuelle équivalant à 4 pour 100 de la valeur du sol (1892). Ainsi l'État ne perd pas à tout jamais la propriété des terres, et il s'assure un revenu moins élevé, mais plus régulier.

3° La Nouvelle-Zélande encore a imaginé d'appliquer l'expropriation pour cause d'utilité publique aux propriétés trop grandes (1894). Une Cour spéciale en fixe la valeur; le gouvernement les rachète et les vend ou les loue en morceaux plus petits. Dans le même esprit, l'État néo-zélandais s'est fait donner le droit d'intervenir pour imposer aux grands propriétaires des conditions raisonnables pour leurs fermiers, et de leur reprendre, contre indemnité, leurs propriétés s'ils ne veulent faire aucune diminution (1895). — D'autres colonies ont imité le système de concession à longue échéance et l'expropriation forcée des grands propriétaires.

Ces mesures tendent toujours, comme les anciennes, à rendre les propriétés plus petites pour accroître le nombre des propriétaires, mais elles ont un caractère original et révolutionnaire. Elles ne s'attaquent plus seulement au *squatter*, *locataire* de

territoires étendus, comme la libre sélection, mais elles sont dirigées contre la grande *propriété* que la législation précédente n'avait pas osé attaquer. En outre, par l'emploi de la concession de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, elles tendent à habituer une partie des nouveaux concessionnaires à se considérer simplement comme les locataires de l'État. Il faut y voir sans doute l'influence des théories de Henry George, le propagandiste américain de la nationalisation du sol, dont les écrits ont eu en Australasie autant de succès qu'en Angleterre. Les « georgistes » anglais ou américains louent beaucoup la nouvelle législation foncière néo-zélandaise et en recommandent l'introduction dans leurs pays comme un acheminement à la nationalisation définitive. L'État devrait, d'après eux, avoir le monopole de la propriété et concéder à chaque individu la possession de l'étendue nécessaire à son existence et à celle des siens, à condition qu'il la travaille lui-même. Si c'est là le but de l'État néo-zélandais, il y marche par une série de mesures légales à très longue échéance. On a cru trouver des tentatives plus révolutionnaires, des essais de communisme, dans certains types de colonies agricoles créés par la Nouvelle-Zélande, Victoria, l'Australie du Sud et plus tard par le Queensland. Dans les plus originales de ces installations, la terre était concédée à une association de cultivateurs qui devaient la cultiver en commun, se partager les fruits de leur travail après avoir prélevé sur eux une rente pour le gouvernement et le prix des premières avances faites par lui. Ces colonies comprenaient de 20 à 300 personnes. Celles de l'Australie du Sud ont échoué et leurs membres se sont presque tous dispersés. Il ne s'agissait là que d'un expédient pour transformer en cultivateurs les sans-travail qu'on ne pouvait plus employer dans les villes.

Les fonctions de l'État en Australasie. — Les colonies australasiennes ont créé plus de services publics que les pays européens. Elles n'ont rejeté qu'une seule des charges de ces derniers, le budget des cultes. Les Églises et les États sont séparés dans toutes les colonies. Il faut ajouter que le budget de la guerre est, relativement à ceux de l'Europe, presque insignifiant en Australasie. Mais aucun autre pays ne

dépense autant pour l'instruction, pour les travaux d'utilité publique, ne prend autant d'initiatives que les principales colonies australasiennes.

Dans toutes les colonies, on a abandonné le système anglais d'avant 1870 qui consistait à laisser l'enseignement à l'initiative privée en le soutenant par des subventions : les colonies australasiennes ont un ministère de l'Instruction primaire, des écoles nationales obligatoires pour les enfants de six à quatorze ans, laïques et gratuites tout au moins pour les pauvres. L'enseignement confessionnel est libre, mais n'est pas subventionné. Les colonies australasiennes dépensent un dixième de leurs revenus pour l'instruction publique. Victoria a consacré à ce service un tiers des siens dans les premières années. En France, la part de l'instruction publique est à peine un seizième du budget.

L'alcoolisme a été combattu dans toutes les colonies. Des mesures ont été prises pour ne pas augmenter le nombre des débits d'alcool et pour les fermer de bonne heure en semaine et toute la journée le dimanche. Les défenseurs de la tempérance en Nouvelle-Zélande sont constitués en parti politique. Ils réclament, comme en Angleterre, le droit pour les administrations locales de réglementer et même d'interdire le débit de l'alcool.

Nulle part l'intervention de l'État n'a été aussi importante que dans l'exécution des travaux publics; la plupart des chemins de fer ont été achetés ou construits par les États. Victoria possède tout son réseau ferré; dans les autres colonies les lignes appartenant à des particuliers représentent une faible longueur par rapport aux lignes nationales. Les routes, les ports, jusqu'à des usines à congeler la viande ont été construits aux frais des États; les entreprises de ce genre sont devenues considérables pendant la crise de 1893, alors que beaucoup d'ouvriers étaient sans travail; mais ce ne sont pas de simples expédients comme les colonies agricoles. Les États australiens ont voulu, presque en chaque matière, faire mieux que l'initiative privée, devenir soit des patrons modèles, soit des entrepreneurs et des fournisseurs modèles. Pour faire connaître la multiplicité de leurs fonctions, il suffira d'énumérer celles du

plus avancé et du plus entreprenant, celui de la Nouvelle-Zélande.

Il est le plus grand propriétaire foncier de la colonie et possède des terres pour près d'un milliard. Il a les trois quarts des écoles primaires et instruit les neuf dixièmes des enfants : il est le seul entrepreneur des chemins de fer (2 235 milles contre 88 à des particuliers); il est le plus grand patron et occupe près de la moitié des ouvriers; il a créé une banque nationale qui prête à un taux plus bas que les banques particulières; en 1898, il a accordé, pour la première fois dans le monde, des retraites aux vieillards, assurant à chaque habitant 450 francs de rente annuelle à partir de soixante-cinq ans; il a depuis plusieurs années l'office le plus important d'assurance sur la vie. Ainsi se réalise la profession de foi faite, le 25 mars 1895, à New-Plymouth par M. Reeves, alors membre du ministère populaire et maintenant agent général de la colonie à Londres: « Plus l'État fait pour les citoyens, plus il remplit sa fonction... Les attributions de l'État doivent être étendues le plus possible... La vraie démocratie consiste dans l'extension des attributions de l'État. » C'est le principe de ce qu'on appelle en Angleterre socialisme municipal. La différence est dans l'application : les services publics sont créés en Australasie par le gouvernement central, dans la métropole par les administrations locales.

Le déficit; les emprunts; les impôts progressifs. — L'intervention de l'État en matière de travaux publics et d'entreprises de tout genre a chargé les budgets d'autant plus lourdement que l'État ne cherche pas à réaliser des bénéfices immédiats, mais à satisfaire les électeurs. Si beaucoup de lignes ferrées donnent des revenus, d'autres, construites pour des intérêts locaux ou par des sans-travail, sont loin de faire leurs frais. Chacune des colonies, sauf l'Australie méridionale, l'Australie occidentale et la Tasmanie, a un réseau ferré plus étendu que celui de l'Algérie (presque le double dans Victoria, grande comme les 4/9 de notre colonie); mais les revenus ordinaires n'ont pas suffi aux dépenses d'établissement : il a fallu recourir aux emprunts, si bien que les colonies australasiennes sont les

États les plus lourdement endettés du monde. La proportion de la dette par habitant y est en moyenne de 1 300 francs, contre 800 en France; elle atteint 1 800 francs au Queensland. Près d'un quart des ressources est employé au service de la dette. Le déficit a apparu depuis une dizaine d'années dans presque tous les budgets coloniaux. Il a causé bien des crises ministérielles; les mesures proposées pour le combler sont les mêmes que chez nous, avec cette différence qu'elles ont été appliquées plus vite et plus résolument. D'un côté, les conservateurs ont recommandé les économies, les suppressions de fonctionnaires et ils les ont pratiquées, renvoyant des employés, des ouvriers de chemin de fer, abaissant l'indemnité parlementaire. D'autre part les démocrates ont proposé des impôts progressifs sur les successions, sur le revenu mobilier, sur la propriété foncière.

L'impôt sur les successions a été établi dans presque toutes les colonies et imité d'elles, comme tant d'autres réformes, par l'Angleterre.

L'impôt progressif sur le revenu mobilier existe dans la plupart des colonies avec exemption pour les petits revenus.

L'impôt progressif sur la propriété foncière a fait l'objet de débats très vifs dans les différents parlements. Il n'est établi que dans les deux colonies où la législation foncière semble s'inspirer des théories de la nationalisation du sol; l'Australie méridionale a donné l'exemple en aggravant la charge des grands propriétaires pour les obliger à vendre leurs terres en petits lots (1893); puis la Nouvelle-Zélande a établi une taxe progressive sur les grandes propriétés valant plus de 125 000 francs; dans ce pays, sur 90 000 propriétaires fonciers, seuls les 13 000 plus importants payent la taxe.

L'or, l'immigration et le régime parlementaire en Australie occidentale. — L'Australie occidentale est près de cinq fois plus grande que la France; sa superficie dépasse même celle de l'Australie du Sud plus le territoire Nord. Mais l'Australie occidentale, dépourvue de pluies, était restée de beaucoup la plus pauvre et la moins peuplée des sept colonies. Les habitants, manquant de main-d'œuvre, avaient réclamé des

convicts alors que toutes les autres colonies refusaient d'en recevoir, et on leur en avait envoyé jusqu'en 1863. En 1870, toute la colonie ne possédait pas 25 000 habitants. Elle n'avait pas obtenu le gouvernement responsable et était administrée par un gouverneur et un conseil de fonctionnaires. La situation a changé récemment après la découverte de l'or. En 1886, on a trouvé des pépites et de la poudre d'or dans des alluvions; aussitôt s'est produit un *rush* de *diggers* armés de pioches et de cribles; il fallait s'enfoncer dans l'intérieur à près de 1 000 kilomètres, vivre dans un pays sans arbres, sans eau, où les objets nécessaires à la vie sont d'un prix extraordinaire à cause des frais de transport. Ces obstacles n'ont pas arrêté les immigrants. Au milieu des champs s'est dressée en 1893 une ville de tôle ondulée et de toile, Coolgardie, où l'eau est si rare et si chère que l'on en manque pour se laver, mais qui possède déjà le télégraphe, une gare et plusieurs journaux. Entre 1881 et 1891, la population de la colonie a passé de 30 000 à 50 000 habitants.

Une partie des nouveaux venus s'est mise à l'élevage du mouton et du bétail, à la culture des céréales pour la nourriture de la population minière. Le gouvernement a augmenté son réseau télégraphique et a fait construire des chemins de fer, au moyen d'emprunts et du produit des douanes. La colonie pouvait enfin se suffire à elle-même. Le gouvernement impérial résolut de l'abandonner à ses propres ressources et de lui donner en échange un gouvernement responsable. Cette réforme a été hâtée par un mouvement en faveur de l'autonomie de la colonie occidentale qui est parti de la Nouvelle-Galles et dont l'initiateur a été sir Henry Parkes; le mouvement avait pris pour formule : « l'Australie aux Australiens ». Le gouvernement anglais accorda sans difficulté la concession qu'on lui demandait. En 1890, il a donné à l'Australie occidentale une constitution sur le modèle de celles de 1855. La colonie a deux Chambres. La Chambre haute a été d'abord nommée par la couronne; elle est élue pour six ans par des censitaires depuis que la population a dépassé 60 000 habitants. La seconde Chambre est élue pour quatre ans au suffrage à

peu près universel. Les membres ne sont pas rétribués. Le ministère est pris dans la majorité parlementaire. La vente des terres publiques est abandonnée par la métropole au gouvernement colonial. En 1901 la population de l'Australie occidentale s'était élevée à 184 000 habitants (y compris près de 6 000 indigènes civilisés). Cette colonie est celle qui reçoit le plus d'immigrants ; au début de la période de l'or elle en a reçu plus de 50 000 dans une seule année ; actuellement leur nombre diminue (18 000 en 1895, 5 900 en 1900).

Annexions et intervention dans le Pacifique. — Quoique les colonies australasiennes renferment encore bien des terres vacantes, elles ont depuis longtemps demandé au gouvernement anglais de leur annexer des îles océaniennes. Elles désiraient : 1° agrandir le domaine propre aux cultures tropicales, et prendre des pays peuplés d'indigènes qu'on puisse employer au travail des plantations et qui ne menacent pas, comme les Chinois, de devenir immédiatement des concurrents pour les ouvriers européens; 2° placer sous la domination britannique les archipels où pourraient s'établir des puissances navales dont les flottes seraient redoutables pour l'Australasie. La première des annexions océaniennes a été celle des îles Fidji. Cet archipel se trouve à dix jours de navigation de Sydney; il comprend environ 200 îles dont la plus importante a la grandeur de la Jamaïque. Sa principale production est la canne à sucre. Il a été annexé en 1874, sous Disraeli. L'archipel est devenu une colonie de la Couronne, administrée par un gouverneur assisté d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif non élu. Il renferme environ 100 000 indigènes et métis, 17 000 Indous et près de 2 500 Européens, planteurs de canne, négociants ou missionnaires.

Les annexions ou les interventions suivantes sont dues aux demandes pressantes des Australasiens. Dès l'année 1875 une députation se rendait à Londres pour prier Disraeli d'annexer la Nouvelle-Guinée où les colons du Queensland ont des plantations et de laquelle ils tirent des coolies. En même temps, une société de colonisation préparait en Angleterre une expédition pour ce pays. Mais la Société contre l'esclavage priait

le ministre d'empêcher cette tentative, en disant que les blancs maltraitaient les Néo-Guinéens et les forçaient à travailler. Le ministre ne fit rien ni dans un sens ni dans l'autre. Le gouvernement du Queensland attendit quelques années, puis il se décida à prendre de sa propre autorité possession de la Nouvelle-Guinée et envoya dans l'île un délégué à cet effet (1883). Le ministère Gladstone désapprouva cette intervention; mais le parlement de la Nouvelle-Galles déclara qu'il regrettait que le gouvernement impérial n'eût pas secondé l'action du Queensland. Celui de Victoria s'associa aux prétentions du Queensland et fit parvenir à la reine une adresse pour la prier d'annexer les Nouvelles-Hébrides et les îles Salomon, avant que la France annexât les premières, l'Allemagne les secondes. Enfin la première conférence fédérale réunie en septembre 1883 afin de pourvoir à la défense de l'Australie déclara que désormais aucune puissance étrangère ne devait s'établir dans le Pacifique à l'ouest de l'Australie. C'était comme une doctrine de Monroë australasienne : le gouvernement impérial donna une demi-satisfaction aux Australiens en annexant la partie sud-est de la Nouvelle-Guinée. Il a été convenu que cette nouvelle possession serait placée sous l'autorité d'un lieutenant-gouverneur et que ses dépenses seraient payées par le Queensland, la Nouvelle-Galles et Victoria (1887-88). Les États australiens ont pris des mesures pour surveiller dans l'intérêt des indigènes le recrutement des travailleurs indigènes aux Fidji et en Nouvelle-Guinée. Ils avaient dû laisser à l'Allemagne une partie de la Nouvelle-Guinée et des Salomon; ils ont empêché la France d'annexer les Nouvelles-Hébrides. Le gouvernement impérial ne paraissait pas vouloir s'opposer à l'annexion (1886). Mais les Australiens envoyèrent à Londres une députation, qui parla, s'il faut en croire sir Charles Dilke, à lord Salisbury avec une franchise tout exotique. Un délégué aurait dit au ministre que l'Australie était d'humeur à chasser les Français même de la Nouvelle-Calédonie, s'il le fallait; puis, lord Salisbury ayant imputé la lenteur des négociations au « chaos » où les crises ministérielles jetaient la France, un autre délégué aurait répliqué : « C'est ici qu'il nous faudrait un peu de

chaos. » Enfin les Australiens se firent écouter de la métropole, et les Nouvelles-Hébrides furent neutralisées sous le contrôle mixte de l'Angleterre et de la France. Les archipels Samoa et Tonga, sur la route de Nouvelle-Zélande en Amérique, ont été déclarés indépendants sous la garantie de l'Angleterre, des États-Unis et de l'Allemagne (1889 et 1891); puis ces îles ont été partagées entre les trois puissances (1899-1900).

L'entente commune pour la défense. — Les tentatives de fédération. — L'un des prétextes invoqués pour réclamer des annexions est la nécessité d'assurer la défense de l'Australasie. Cette préoccupation a pris une grande place depuis quinze ans dans les délibérations des gouvernements coloniaux, et elle est une des grandes causes des essais de fédération. Les colonies se sont intéressées surtout aux défenses navales,qu'elles estiment les plus importantes, à l'exemple de la métropole. A leur sujet, Victoria a proposé la réunion d'une conférence intercoloniale à Hobart en 1883. La Nouvelle-Zélande se retira plus tard, et l'Australie méridionale ne prit point part à toutes les réunions suivantes ; mais la Nouvelle-Galles fut la seule à refuser dès le début de se faire représenter. Fidji avait envoyé une délégation. La réunion de Hobart a fondé le premier corps commun à toutes les colonies, le *Federal Council* chargé de régler les mesures de défense, mais sans pouvoir exécutif. Le *Federal Council* s'est réuni, depuis 1886, à peu près tous les ans dans une des capitales australiennes. Dans le temps où il s'organisait, le gouvernement métropolitain faisait dresser par des officiers de terre et de mer des plans de défense de ses possessions du Pacifique. Les projets australasiens et les projets métropolitains furent discutés à Londres entre les délégués des colonies et des ministres compétents; cette conférence aboutit à l'*Australian Naval Force Act* de 1887. Par cet arrangement, l'Angleterre ajoute à son escadre australienne cinq croiseurs et deux torpilleurs de haute mer; ils seront construits par elle et resteront sa propriété; les colonies payeront les frais de l'entretien de ces bâtiments; elles reçoivent en retour l'assurance qu'ils resteront toujours dans leurs ports. La contribution aux dépenses

navales fut votée par tous les parlements, sauf celui de Queensland, que le gouverneur dut dissoudre pour obtenir les subsides. Après l'Acte de 1887, les ministères métropolitains et le *Federal Council* ont continué à se concerter pour la défense navale de l'Australie. En 1892 et 1893 des dispositions collectives ont été prises pour la protection de deux dépôts de charbon à Albany (sud-ouest) et aux îles Thursday dans le détroit de Torrès.

Une entente fédérale s'est donc faite pour la défense de l'Australie. Un projet bien plus large de fédération politique, analogue à celle du Canada, a été proposé en 1889 par la Nouvelle-Galles, qui avait refusé de prendre part à la formation et aux délibérations du *Federal Council*; le nouveau projet d'union proposé par elle paraît avoir été l'œuvre de son premier ministre, sir Henry Parkes, qui désirait terminer sa longue carrière à la tête d'un Dominion océanien. Sir Henry Parkes provoqua la réunion à Melbourne en 1890 d'une *Federation Conference* où les sept colonies étaient représentées. Il y fit voter une résolution approuvant la conférence de 1883 qui avait créé le *Federal Council*, et il déclara que sept années d'expérience avaient montré la nécessité d'une union plus forte. Son projet comportait la création d'un parlement et d'un ministère fédéraux; il fut froidement accueilli. Un des représentants de l'Australie méridionale déclara que « c'était là une invention de politiciens ». Néanmoins une deuxième réunion eut lieu l'année suivante à Melbourne et rédigea un projet de constitution qui ne satisfit pas les colonies. On ne put s'entendre sur le tarif douanier fédéral, que la Nouvelle-Galles voulait modéré, les autres élevé. La Nouvelle-Zélande déclara qu'elle était trop éloignée et se retira définitivement des conférences. Pendant la crise économique de 1892-1894, ce projet parut abandonné. Il fut repris en 1895 par une conférence des premiers ministres de Tasmanie et des colonies australiennes, sauf le Queensland; on décida qu'une convention serait formée par les parlements des différents États pour discuter le plan d'une fédération sous le nom de *Commonwealth*. Après deux années de délibérations, la convention, ayant enfin reçu des délégués du Queensland, ter-

mina ses travaux à Adélaïde (mars 1898). Elle proposait un Sénat avec un nombre égal de représentants pour chaque colonie (comme aux États-Unis), élu au suffrage universel pour six ans et renouvelé par moitié; une Chambre des députés élue pour trois ans au suffrage universel et proportionnellement à la population; l'abolition des douanes entre les États, le tarif douanier et la défense attribués au pouvoir fédéral représenté par un ministère responsable et un gouverneur général (nommé par la reine). Le *referendum*, qui manquait jusque-là à l'Australie démocratique, devait être employé pour les amendements constitutionnels . le projet de constitution même devait lui être immédiatement soumis. Le vote populaire eut lieu en juin 1898, dans quatre colonies dont les parlements respectifs avaient adopté le *Federation Bill*. En voici les résultats :

	Suffrages	Oui	Non
Nouvelle-Galles du Sud	137 366	71 412	65 954
Victoria	117 800	96 600	21 200
Sud-Australie	52 490	35 317	17 731
Tasmanie	13 241	10 709	2 532

Soit en tout 320 897 suffrages exprimés, dont 214 038 en faveur de la Fédération et 106 859 contre.

Malgré l'énorme proportion des *oui*, le bill ne fut pas adopté, parce que le parlement de Nouvelle-Galles, sur la demande du ministre Reid, avait fixé à 80 000 le nombre des suffrages favorables nécessaires pour l'adoption définitive.

En 1899 un nouveau *referendum* eut lieu dans cinq colonies. Cette fois le projet fut définitivement adopté. Le Parlement anglais l'a approuvé le 9 juillet 1900. La Fédération (*Commonwealth*) est réellement constituée depuis 1901. Elle comprend toutes les colonies d'Australie et la Tasmanie.

III. — Le Cap, Natal et l'expansion de l'Angleterre en Afrique.

En 1899, les colonies de l'Afrique australe se partageaient en trois groupes : 1° Le *Cap*, pays de laine, de blé et de vignes, avec la population la plus nombreuse (1 million 1/2 d'habitants, dont

un tiers de blancs, dans la colonie propre), avec un parlement élu et un gouvernement responsable; c'est la seule colonie qui ait une vie politique. Son gouverneur est en même temps « haut commissaire » du Royaume-Uni en Afrique australe. Aucune expédition, aucune annexion ne doit se faire en dehors de lui; — 2° *Natal*, pays de canne à sucre, peuplé de 786 000 Cafres et de 74 000 Indous contre 63 000 blancs. Ceux-ci ont refusé le régime parlementaire et ont demandé à rester sous l'administration directe de la métropole, par crainte des indigènes; — 3° La *Zambezia* ou *Rhodesia*, ensemble de territoires immenses, déserts ou peuplés de nègres, placés sous l'administration d'une compagnie de colonisation à monopole. Toutes les dépendances britanniques ont été rattachées à l'un de ces trois groupes, sauf le Basoutoland, séparé du Cap en 1884. En dehors des possessions anglaises, les deux États boers restaient indépendants sous le gouvernement de parlements (*Volksraad*) et de présidents, élus directement. Les descendants des anciens colons hollandais sont nombreux dans la colonie du Cap. La question boer et la question indigène dominent l'histoire de l'Afrique australe. Elles ont pris une importance particulière à la suite de la découverte des diamants et de l'or, qui a fait affluer les blancs dans le pays.

Le Transvaal annexé, puis évacué par les Anglais. — Avant la découverte de l'or, la République sud-africaine (Transvaal) était considérée comme beaucoup moins importante que celle d'Orange. Les blancs étaient à peine 50 000 en face de 800 000 indigènes; il n'y avait pas de routes; les étrangers trouvaient mauvais accueil au Transvaal. Livingstone, suspect comme missionnaire d'être favorable aux indigènes, y fut très mal reçu. Quand l'or fut découvert en 1854, le gouvernement essaya de tenir la nouvelle secrète afin de ne pas attirer d'émigrants, puis il autorisa l'exploitation, qui se fit d'abord à l'est, dans les monts Drakenberg. Un ancien pasteur, élu président en 1872, Burgers, contracta un emprunt pour construire un chemin de fer entre la baie Delagoa et les mines. Les Boers du Transvaal, qui ne payaient presque pas d'impôts et qui étaient hostiles à l'immigration, se prononcèrent en majorité

contre le président. Alors le gouvernement anglais intervint; le ministre des Colonies du cabinet Disraeli proposa d'abord une fédération des États sud-africains sur le modèle du Dominion, et il envoya Froude au Cap pour plaider en faveur de ce projet. Froude fut mal accueilli par le gouverneur, qui n'avait pas été prévenu; il fit aux Boers des conférences où il citait Horace, et ne réussit pas à les convaincre. Alors le ministre augmenta la garnison de Natal, et envoya dans la colonie un commissaire extraordinaire avec pouvoir de faire des annexions d'accord avec le gouverneur. Le commissaire, accompagné d'un détachement de police à cheval, se rendit à Pretoria, où il fut accueilli par un parti favorable à l'annexion. Il proposa au Volksraad l'ultimatum suivant : « Un gouvernement plus fort ou l'annexion. » Le Volksraad s'étant séparé sans répondre, le commissaire proclama l'annexion (12 avril 1877); le gouvernement anglais l'approuva et refusa de recevoir deux délégations qui vinrent, l'une de la part de l'ancien pouvoir exécutif, l'autre avec une pétition signée de 6 000 Boers, protester en faveur de l'indépendance transvaalienne. Beaucoup d'autres étaient hostiles à l'annexion, mais ils craignaient l'intervention de l'armée anglaise opérant tout près de leur frontière, contre les Zoulous. Le gouvernement anglais crut sa domination plus assurée qu'elle ne l'était. Il ne convoqua pas le Volksraad. Wolseley, vainqueur des Zoulous, vint après la guerre installer à Pretoria un gouvernement de fonctionnaires anglais, sans institutions représentatives, et il déclara que la souveraineté britannique durerait aussi longtemps que le soleil brillerait et que les fleuves iraient se perdre dans la mer. Alors le parti de l'autonomie se souleva. Les membres de l'ancien Volksraad, qui n'avait plus été convoqué depuis 1877, se réunirent le 13 décembre 1880 dans un village, nommèrent Krüger, Joubert et Pretorius (fils d'André) triumvirs pour restaurer la république, et firent un appel aux armes. Les Boers arrivèrent à cheval et en armes, bloquèrent toutes les garnisons anglaises et repoussèrent un régiment anglais qui marchait de la frontière natalienne sur Pretoria. A ces nouvelles, le gouverneur de Natal réunit toutes les forces dont il disposait, 1 000 hommes et six canons et s'engagea dans les défilés qui

montent vers le Transvaal. Les Boers, postés sur les montagnes, l'arrêtèrent pendant quinze jours et finirent par repousser un assaut désespéré des Anglais en leur tuant six officiers et le gouverneur (Majuba Hill, 27 février 1881). « Nos hommes, écrivait le général transvaalien Joubert, ont combattu en héros et Dieu nous a donné la victoire. » Le gouvernement anglais parut d'abord disposé à recommencer l'expédition; des forces furent concentrées à Natal. Mais le pouvoir passa aux mains de Gladstone, qui s'était déclaré contre l'annexion; le cabinet libéral offrit aux Boers un arrangement provisoire qui leur promettait un Volksraad et l'autonomie sous la suzeraineté de la reine. Les Boers acceptèrent (1881) et la convention définitive négociée à Londres ne laissa à l'Angleterre qu'un droit de veto sur les traités conclus par la République sud-africaine avec des puissances étrangères autres que l'Orange. Le commissaire anglais à Pretoria était remplacé par un agent diplomatique, l'autonomie rétablie avec l'ancienne constitution. Les Boers promettaient de ne pas maltraiter les indigènes (1884).

La guerre des Zoulous. Annexion de la côte est jusqu'au Mozambique. — Les Zoulous sont les tribus cafres établies entre le Transvaal et la côte Est; leurs guerriers armés de boucliers et de sagaies avaient été réunis en une seule armée sous Dingaan, puis sous son frère Panda, au commencement de ce siècle; ils combattaient en phalanges serrées, dangereuses par leur masse et par l'élan et la rapidité de leur attaque. Les Zoulous s'étaient battus longtemps contre les Boers du Transvaal, à propos de territoires et de vol de bestiaux. Ils venaient aussi piller la frontière nord de Natal. Le cabinet conservateur se décida à détruire leur armée en même temps qu'il intervenait au Transvaal. Un gouverneur énergique pris dans le service indien, Sir Bartle Frere (1877), se rendit à Natal, fit tracer la frontière d'une manière précise et somma le roi des Zoulous, Cettiwayo, fils de Panda, de livrer les Zoulous meurtriers d'Européens, de recevoir les missionnaires qu'il avait expulsés et d'accepter un résident britannique dont l'autorisation lui serait indispensable pour faire la guerre (1878). Cettiwayo n'ayant pas répondu. une colonne anglaise entra sur

son territoire en janvier 1879; elle ne rencontra d'abord aucune résistance, mais, pendant que son chef faisait une reconnaissance, 700 Européens et 600 auxiliaires noirs, qui gardaient le camp à Isandlhawna et qui n'avaient pas pris la précaution de se retrancher derrière leurs chariots, à la manière boer, furent surpris par 14 000 Zoulous qui s'avançaient en rampant dans la brousse, et presque tous tués à coups de sagaies; en même temps une phalange de Zoulous essayait d'envahir Natal, mais était arrêtée par le feu d'un détachement anglais. L'armée anglaise recula, se reforma au Natal et marcha en une seule masse de 4 000 hommes sur la capitale Ulundi, devant laquelle elle tailla en pièces les guerriers zoulous (4 juillet 1879). Cettiwayo fut fait prisonnier et déporté en Angleterre. Le Zoulouland fut déclaré territoire anglais et organisé comme la Cafrerie; on y laissa les chefs indigènes sous le contrôle d'un petit nombre de fonctionnaires blancs. En 1883, le gouvernement libéral crut pouvoir rétablir Cettiwayo sous le protectorat britannique; mais à peine était-il revenu que son frère et plusieurs chefs lui firent une guerre acharnée où périrent 6 000 guerriers. Cettiwayo s'enfuit auprès des Anglais et mourut en exil. Pendant ces troubles, des aventuriers boers étaient intervenus; ils avaient fondé aux dépens du Zoulouland la petite république de Vrijheid, qui fut bientôt annexée au Transvaal. Le reste du Zoulouland, sous la royauté de Dinizoulou, fils de Cettiwayo, resta une possession britannique troublée par des émeutes et des brigandages. En 1888, Dinizoulou et plusieurs chefs ont été arrêtés par les autorités anglaises et déportés à Sainte-Hélène. En 1897 le Zoulouland britannique, avec 179 000 indigènes et 1 100 blancs, a été incorporé à la colonie de Natal.

Au nord des Zoulous, d'autres tribus cafres habitent deux territoires : le Tongaland ou Amatongaland avec 38 000 indigènes, sur la côte; le Souaziland (80 000 indigènes), pays de vallées adossées aux monts Drakenberg, où les Boers viennent pendant une partie de l'année faire paître leurs troupeaux. L'Amatongaland est devenu anglais en 1887 et a été incorporé au Natal en même temps que le Zoulouland. Le Souaziland, déclaré indépendant par la convention anglo-transvaalienne

de 1884, a été, après la mort de son principal chef, placé sous le contrôle commun des Boers et des Anglais (1889), puis sous l'administration de la République sud-africaine seule (1894-95). Tous ces territoires sont gouvernés par les chefs indigènes sous le contrôle européen. Les Cafres paient une taxe des huttes, le gouvernement leur garantit les droits de chasse et de pâture, interdit de leur vendre de l'alcool et protège les missionnaires.

Le Pondoland (ancienne Cafrerie indépendante), qui séparait le Cap de Natal, ayant été incorporé à la première de ces deux colonies (1894), toute la côte Est jusqu'à Mozambique et presque tout l'ancien territoire des diverses tribus ont passé sous l'administration directe de l'Angleterre.

Entre les plaines du Pondoland et l'État d'Orange se trouvent les pays montagneux des Griquas de l'Est et des Basoutos. Les Basoutos, annexés au Cap depuis 1871, se sont révoltés, avec l'aide des Griquas, quand on a voulu les désarmer en 1880, et ont tué un résident, mais ils ont été soumis par les volontaires. Le Griqualand Est a été incorporé au Cap. Le Basoutoland, que la colonie avait pris malgré elle et dont elle ne voulait pas payer les frais d'occupation, est devenu un territoire à part (1884), administré à peu près comme les pays zoulous. Ainsi les deux États boers se sont trouvés bloqués du côté de la mer par les possessions anglaises.

Du Bechouanaland au Tanganyka. — M. Rhodes et la Compagnie à charte. — Vers l'ouest, les Anglais ont également réussi a empêcher l'expansion des États boers. De ce côté vivaient, au nord de la colonie du Cap, les tribus peu nombreuses des Bechouanas, pasteurs paisibles. Leur pays a été disputé entre les Anglais et les Boers, depuis la convention de 1852. Au moment où fut conclu le traité de 1884, des *Voortrekkers* boers avaient fondé chez les Bechouanas de petites républiques, le Stellaland, l'Eugenia, le Goschen. On décida que le territoire contesté serait partagé entre la République Sud-Africaine et l'Angleterre, qui voulait s'assurer une route vers l'Afrique centrale. Les deux pays prétendirent à la possession de la principale agglomération, Mafeking; la bourgade fut occupée par les volontaires anglais et la police à

cheval et resta britannique (1884). Tout le territoire au sud du Molopo devint le *Bechouanaland britannique* (1885), d'abord colonie de la Couronne, puis incorporée au Cap (1895). La suzeraineté de l'Angleterre avait été dès 1885 proclamée d'une façon générale jusqu'au Zambèse. C'est ce qu'on appela le *protectorat de Bechouanaland* : ce nom fut ensuite appliqué à la région la plus déserte (Kalahari), qui renferme à peine 200 000 habitants sur un espace grand comme la France. Ces solitudes ont été occupées pour empêcher les Allemands établis sur la côte atlantique (1885) de fermer aux Anglais le chemin de l'intérieur : la frontière anglo-allemande a été tracée en 1890. Le protectorat de Bechouanaland fut administré par des chefs indigènes, dont le principal était Khama, sous un résident britannique dépendant du haut commissaire.

Plus au nord se trouvent d'immenses régions plus fertiles et plus peuplées; leur occupation par les Anglais a soulevé les réclamations du Portugal, qui se croyait possesseur de l'intérieur de l'Afrique entre ses colonies d'Angola et de Mozambique, mais qui a fini par reconnaître à l'Angleterre la possession de la zone contestée (1889-91). Ces nouvelles annexions sont devenues le domaine de la Compagnie à charte du Sud de l'Afrique. La compagnie administre : 1° au nord du Kalahari les plateaux habités par les nègres machonas, race indigène, et par les Matabélés, conquérants cafres venus de la côte (1889); — 2° au nord du Zambèse toute l'Afrique centrale anglaise (1891), moins le Nyassaland, qui forme un protectorat à part : en tout plus de deux fois l'étendue de la France. La compagnie a été fondée par un Anglais, M. Cecil Rhodes, venu d'abord au Cap pour rétablir sa santé, et retenu ensuite par les mines de diamants. M. Rhodes eut l'idée de syndiquer ces mines qui se faisaient concurrence, de manière à régler la production sur la demande; quelques années après, il fonda un syndicat analogue de mines d'or à Johannesburg. En même temps il prenait parti pour la politique d'annexion; c'est lui qui en 1884 avait réclamé et obtenu l'occupation de Mafeking. A peine le protectorat anglais était-il proclamé jusqu'au Zambèze que M. Rhodes fondait une compagnie pour exploiter

les mines des montagnes du Matabéléland, l'ancien Ophyr, où se dressent les ruines peut-être phéniciennes de Zymbabey (1888). Le gouvernement anglais venait alors de conclure avec le principal chef matabélé, Lobengula, un pacte d'amitié par lequel le chef promettait de ne pas traiter avec les étrangers sans l'assentiment du haut commissaire. Pour mettre en valeur ce pays éloigné, le gouvernement anglais accepta les propositions de la compagnie Rhodes; le 29 octobre 1889 il lui donna une charte (monopole), et les droits de souveraineté (administration, justice, armée, vente de concessions) à condition qu'elle prolongerait le chemin de fer arrêté à Kimberley, le télégraphe arrêté à Mafeking, qu'elle encouragerait l'émigration, le commerce et l'exploitation des mines. Immédiatement la compagnie réunit une équipe de pionniers, leur fit construire une route de plus de 600 kilomètres pour pénétrer dans les montagnes, élever à l'extrémité de cette route les constructions du fort Salisbury, capitale de la Rhodesia, puis les employa aux travaux des mines (1890). La colonisation fut bientôt troublée par les Matabélés, gens de guerre et de pillage comme les Cafres. En 1893, ils arrêtèrent le courrier et dévalisèrent plusieurs négociants : le haut commissaire permit alors à la compagnie de faire la guerre à leur chef Lobengula. La compagnie avait 670 blancs et 570 noirs à cheval, commandés par un Anglais, le docteur Jameson; les expéditions consistèrent en raids de cavalerie d'un *kraal* à un autre ou d'une bande de guerriers à une autre; on tua beaucoup d'indigènes, plusieurs furent enfumés dans des grottes, enfin le village fortifié de Lobengula, Boulouwayo, fut pris, et le chef disparut. La guerre a recommencé en 1896, après que l'expédition de Jameson au Transvaal eut dégarni le pays d'une partie de la police à cheval. Cette fois ce fut une insurrection générale; il fallut demander des volontaires au Cap, organiser des corps irréguliers. La compagnie dépensa plus de 50 millions. Les blancs pénétrèrent de différents côtés dans les montagnes et firent une sorte de chasse à l'homme. Un des épisodes les plus curieux de cette campagne est celui de deux volontaires qui réussirent à gagner à travers les rochers une grotte où vivait le

sorcier le plus célèbre du pays et qui le tuèrent d'une balle pendant qu'il se livrait à des danses magiques. La guerre se termina par le désarmement général des indigènes; elle eut pour conséquence une famine qui a réduit le nombre des indigènes déjà diminué par les batailles et les massacres.

Malgré les deux guerres et les dépenses qu'elles ont occasionnées, la compagnie a fort avancé l'exécution des travaux publics. Le chemin de fer de pénétration dans l'Afrique centrale a été prolongé, toujours en territoire anglais, au delà de Boulouwayo, le télégraphe de Mafeking à Fort-Salisbury, et de là, par la Compagnie du télégraphe africain transcontinental, jusqu'au Tanganyka; il doit atteindre l'Ouganda, puis le Nil. Le service des postes fut établi, dès les premiers temps, sur une route assez bonne pour qu'on pût aller en vingt-quatre jours de Londres à Fort-Salisbury. Enfin on a terminé la construction d'un chemin de fer entre cette dernière ville et Beira sur la côte portugaise; c'est aujourd'hui la route d'Europe en Rhodesia. Celle du Cap est trop longue et traverse des pays trop pauvres.

Projets de fédération; l'Afrikander Bond; l'annexion des Républiques. — Après la soumission à peu près complète des indigènes, l'Afrique australe a été de nouveau agitée par la question boer, qui se pose en même temps au Cap et dans les deux républiques autonomes. Les Hollandais du Cap, sujets de l'Angleterre, se sont organisés politiquement; ils ont fondé en 1880 l'*Afrikander Bond*, dont le but est de réaliser l'ancien projet de fédération sud-africaine sous la suzeraineté de l'Angleterre, les droits des Hollandais étant sauvegardés. Ceux-ci réclamaient notamment l'autorisation de parler leur langue au Parlement; ils l'obtinrent du gouvernement libéral en 1882. Dix ans après, la moitié des représentants leur était acquise. M. Cecil Rhodes, devenu premier ministre du Cap, réussit à réconcilier Anglais et Afrikanders. Il fit voter la loi électorale de 1892 qui exigeait pour être électeur aux deux Chambres la faculté de signer son nom, et une propriété de 75 livres ou un salaire de 50; c'était, pratiquement, ôter le droit de vote aux indigènes, ce qui satisfaisait tous les colons blancs,

M. Rhodes déclara publiquement à Kimberley (1891) qu'il voulait une fédération, mais qu'il l'attendait du libre consentement des États : c'était le programme des *Afrikanders*. Ils s'agissait de le faire accepter aux deux républiques. L'Orange (77 000 blancs, 130 000 indigènes), faisant presque tout son commerce avec le Cap, avait laissé prolonger à travers son territoire les chemins de fer de cette colonie; il avait conclu avec elle (1890) une union douanière. L'influence anglaise n'y rencontrait pas d'opposition sérieuse. Au contraire le président de la République sud-africaine, M. Paul Krüger, ancien insurgé de 1880, était hostile à l'immigration étrangère et à la fédération, et la majorité du Volksraad partageait son avis. L'opposition entre ses vues et celles de M. Rhodes n'aurait peut-être pas amené de conflit, sans l'intervention des étrangers occupés aux mines d'or du Transvaal.

Ces mines étaient de nouveaux gisements découverts en 1884 dans le sud de la République et dont la richesse était inouïe. En quelques années la prospérité du Transvaal, tombée après l'épuisement des anciennes mines, se releva. Les gisements riches sont presque tous concentrés dans le district du Witwatersrand.

L'or se trouve dans le quartz, qu'il faut faire sauter à la dynamite, puis broyer avec des machines à vapeur. Le travail est fait par des Cafres sous la direction d'un état-major blanc dont les chefs sont des personnages riches et influents. La capitale de l'or, Johannesburg, fondée en 1886 sur une lande déserte, est aujourd'hui une grande ville de 102 000 habitants, avec l'éclairage électrique des rues, des magasins, une bourse, des journaux, enfin tout ce qui caractérise une ville européenne, moins l'eau qu'on n'a pas encore pu lui amener. De toutes les « villes champignons », c'est peut-être celle dont la croissance a été le plus rapide. Les chemins de fer ont pénétré dans le Transvaal, qui n'avait connu jusque-là d'autres moyens de transport que les chariots à plusieurs paires de bœufs. Pretoria et Johannesburg sont reliés au Cap à travers l'Orange, et à Lourenço Marquez sur la côte portugaise. Le revenu du Transvaal passait de 30 000 livres (1870) à 1 250 000 (1892).

Néanmoins le président Krüger et le Volksraad étaient mécontents de l'afflux des étrangers. Quand on lui demanda l'autorisation de prolonger le chemin de fer vers le nord, où l'on avait découvert de nouvelles mines, le président refusa en disant : « C'est assez d'un Johannesburg, nous n'en voulons pas deux. » Johannesburg, exclusivement peuplé d'étrangers, écrasait la capitale, Pretoria, qui comptait à peine 10 000 habitants et n'était qu'une sorte de grand village. Les Boers et les étrangers (*uitlanders*) formaient deux populations ennemies Les uitlanders n'avaient pas de droits politiques : ils se plaignaient d'être exploités par un gouvernement auquel ils n'avaient aucune part. La République prélevait sur les concessions minières, sur les exportations et les importations (sauf pour les marchandises portugaises) des droits élevés; c'étaient là ses principales recettes. Elle avait concédé le monopole de la vente de la dynamite à une compagnie qui majorait les prix de 40 p. 100, l'exploitation du chemin de fer à une compagnie néerlandaise dont les tarifs doublaient le prix de la houille. Elle refusait de résoudre la question du travail indigène selon les vœux des uitlanders, qui réclamaient l'interdiction de l'importation de l'alcool par le territoire portugais, l'élévation de la taxe des huttes de 12 fr. 50 à 125, sauf dans le cas où l'indigène était occupé aux mines, enfin l'obligation pour tout indigène de porter un numéro qui lui tiendrait lieu d'état civil et permettrait de le reprendre s'il s'enfuyait après s'être engagé au service d'un blanc. Les uitlanders n'avaient obtenu aucune concession, mais ils en prenaient leur parti, pensant que la couche de quartz aurifère serait épuisée en quelques années et qu'alors ils abandonneraient Johannesburg, la ville sans eau et sans cultures.

Mais on découvrit près de Johannesburg de nouvelles couches aurifères au-dessous des anciennes et dans d'autres parties du Transvaal de nouveaux champs d'or. Les uitlanders se considérèrent comme fixés pour longtemps dans la République et voulurent absolument obtenir des droits politiques pour les employer au profit de leur industrie (1894).

Les Anglais de Johannesburg fondèrent une Union nationale

sous la direction de M. Charles Leonard : l'Union réclama, sans succès, des écoles anglaises et le droit de cité pour les étrangers. Elle s'entendit avec la Chambre des mines, c'est-à-dire avec le syndicat de toutes les compagnies, dont le président était M. Lionel Philipps. Le syndicat s'était borné jusque-là à acheter des membres du Volksraad ; il avait dépensé de la sorte 75 000 francs pour empêcher le vote de la loi sur le repos du dimanche. Cette fois il s'agissait d'obtenir des droits politiques. MM. Leonard, Philipps et plusieurs industriels, dont un Américain, s'entendirent pour faire à ce sujet une agitation à Johannesburg; on allait jusqu'à prévoir un soulèvement; des armes, des munitions, des vivres furent introduits en secret dans des magasins. M. Rhodes, premier ministre du Cap, personnage important de la compagnie à charte et du principal syndicat de mines d'or, était au courant du mouvement et l'approuvait. Les meneurs pensaient que Johannesburg serait investi par les Boers, ils s'étaient assurés, dans cette éventualité, le concours d'un agent de la compagnie, le Dr Jameson, vainqueur des Matabélés, qui devait venir délivrer la ville à la tête de sa police à cheval. Tout était prêt vers la fin de 1895. Dans un meeting à Johannesburg, les partisans du mouvement exposèrent leurs demandes de réformes avec des menaces contre le gouvernement boer, s'il ne cédait pas ; mais les uitlanders allemands, hollandais et français répliquèrent par une manifestation loyaliste à la Bourse. Les étrangers étaient coupés en deux factions et les chances de succès fort diminuées. M. Leonard se rendit en toute hâte à Capetown auprès de M. Rhodes pour le prier de télégraphier au Dr Jameson de ne pas intervenir avec ses soldats. Mais Jameson « prit le mors aux dents »; il envahit le territoire transvaalien après avoir coupé le fil télégraphique qui le mettait en communication avec le Cap. Abandonné à lui-même, sans vivres, il fut cerné et pris par les miliciens boers. Ceux-ci se tournèrent ensuite contre Johannesburg, où le comité des réformes avait dominé pendant quelques jours, et y prirent les chefs du mouvement. L'agression de Jameson, l'intervention évidente de la compagnie de M. Rhodes ont éveillé la défiance des Hollandais contre

les Anglais. La République sud-africaine a acheté des canons et des fusils pour défendre son indépendance. L'Orange s'est rapproché d'elle par un traité. Le gouvernement conservateur anglais a soutenu les prétentions des uitlanders et réuni des troupes sur la frontière du Transvaal. Une longue guerre s'est engagée d'octobre 1899 à mai 1902; elle a abouti à l'annexion des deux républiques.

L'Angleterre dans les autres parties de l'Afrique. — L'Afrique australe anglaise et l'Afrique centrale anglaise qui la prolonge ne sont qu'un des morceaux obtenus par l'Angleterre dans le partage de l'Afrique. Ce partage est un des plus grands événements coloniaux de l'époque contemporaine. Il a été préparé par des missions militaires chargées de traiter avec les chefs indigènes, obligées parfois de s'ouvrir un chemin par les armes, en butte à l'hostilité des représentants des autres nations; il a été opéré en Europe par des congrès de diplomates qui ont tracé sur des cartes parfois insuffisantes les zones d'influence des différentes nations. Chaque traité est suivi d'une délimitation de frontières sur le terrain; aucun ne règle toutes les difficultés. Une fois établis sur la côte, les Européens sont obligés de détruire les États militaires indigènes au moyen d'expéditions meurtrières et coûteuses. Celles des Anglais, surtout la première expédition contre les Achantis (1873-1874), sont réputées comme les plus soigneusement préparées au point de vue du ravitaillement et de l'hygiène. On ne peut ici entrer dans les détails des annexions en Afrique. Voici d'une façon générale les positions occupées par les Anglais. 1° A l'ouest, leurs établissements de la côte de Guinée ont été tournés et coupés de l'intérieur par des colonies françaises; mais la convention de 1890 a donné aux Anglais le cours inférieur du Niger, la Bénoué, tous deux navigables, et la partie fertile et peuplée du Soudan jusqu'au lac Tchad (Lagos, colonie de la Couronne; protectorat de la Nigeria). La convention de 1898 a partagé une région contestée entre France et Angleterre en décidant que la colonie du Dahomey rejoindrait les territoires français de la bouche du Niger. — 2° A l'est, la côte et la région des lacs ont été partagées entre l'Allemagne et

l'Angleterre à la suite de plusieurs conventions (1886-1890). Le territoire anglais comprend : le protectorat de Zanzibar; l'I. B. E. A. (*Imperial British East Africa*) concédée jusqu'en 1895 à une compagnie, puis administrée directement; le protectorat de l'Ouganda (1894). 3° L'Égypte est occupée par une armée anglaise qui a repris au nom du khédive et avec le concours des troupes égyptiennes la partie du Soudan occupée par les Derviches. La question de savoir à qui appartiendront les pays du Haut-Nil, égyptiens avant l'insurrection mahdiste, a été réglée en faveur de l'Égypte et de l'Angleterre par la convention franco-anglaise de 1899. En somme, si l'Afrique orientale allemande et l'État du Congo ne barraient le continent — les pays placés sous l'influence ou sous l'administration anglaise en Afrique s'étendraient « du Cap au Nil », suivant le mot de M. Rhodes. La plus grande partie de l'Afrique anglaise se compose d'annexions nouvelles dont l'organisation est à peine commencée. Un seul morceau important (la Rhodesia) reste sous l'administration d'une compagnie. La seule colonie qui ressemble à un État européen est le Cap, qui doit son récent développement aux mines de diamants et qui pourra devenir le centre d'une fédération de l'Afrique australe.

IV. — L'Empire des Indes.

La reine Victoria a été proclamée Impératrice des Indes le 1er janvier 1877 à Delhi, l'ancienne capitale du Grand Mogol, dans un *darbar* ou assemblée des princes et de grands personnages ; il y avait là 63 souverains, 300 nobles de l'Inde, le gouverneur général des possessions portugaises, des ambassadeurs du Siam, du Népaul, du Kachgar, du Beloutchistan, 15 000 soldats, des canons ornés d'or et d'argent, des éléphants couverts d'étoffes précieuses. Ce ne fut qu'un épisode théâtral de l'administration directe, préparé par le ministre Disraeli. Il n'a créé qu'un titre nouveau. Le gouvernement anglais a continué la politique inaugurée en 1858 : plus d'annexions aux Indes; les États vassaux gardent leurs souverains; on a même rétabli en

1882 la dynastie de Mysore, dépossédée depuis cinquante ans. L'administration continue lentement à devenir occidentale, préoccupée de l'intérêt du pays, au lieu d'être une simple exploitation des habitants par l'impôt, à la manière orientale. Cette évolution est contrariée par les expéditions et les annexions qui recommencent à la frontière nord-ouest, pour répondre aux progrès de la Russie dans l'Asie centrale.

Anglais et indigènes. — Le gouvernement direct a pris trois séries de mesures en faveur des indigènes :

1° Il a continué à réaliser lentement la promesse faite en 1858 d'employer les Indiens sur le même pied que les Anglais; on les occupe dans les emplois inférieurs de la police, des finances et de la justice. Le parlement a promis en 1893 que les examens pour les hauts grades du *civil service* se passeraient simultanément aux Indes et en Angleterre. Mais la mesure n'a pas encore été appliquée et l'emploi des indigènes dans les postes élevés ne donne pas de bons résultats si l'on en croit les Anglais. De nombreux *babous* ou lettrés indous entrent dans l'administration; mais les musulmans, tenus en défiance par suite des souvenirs de 1857, les Sicks, et même les Indiens de caste supérieure les méprisent et n'aiment pas à être gouvernés par eux. Les fonctionnaires indigènes n'ont pas la même conception de la moralité que les Européens, les juges acquittent trop facilement les personnes des hautes castes; à la suite des faits de ce genre on a supprimé les jurys indous. Certains administrateurs trafiqueraient de leur charge. « Nous autres Indiens, disait l'un d'eux au membre financier du conseil de l'Inde, nous mentons toujours quand cela nous convient. » Ce sont les mœurs administratives que les Européens ont trouvées partout en Extrême-Orient.

2° On a essayé d'intéresser les Indiens de toute race aux affaires de leur pays en créant des municipalités, des conseils de district, tout un gouvernement local où ils peuvent entrer tantôt par élection, tantôt par désignation. Quelques-uns des leurs sont nommés par le gouvernement membres du Conseil de Calcutta et des conseils des présidences. La presse indigène a obtenu une assez grande liberté sous un gouverneur libéral,

lord Ripon (1882); elle a près de 600 organes en 16 langues. Depuis 1886 un Congrès national, composé de délégués indigènes, se réunit chaque année dans une des grandes villes de l'Inde et présente des vœux pour l'emploi des Indiens dans les hautes fonctions et l'établissement du régime parlementaire. Le mouvement est conduit par la minorité lettrée de l'Inde, et c'est à elle surtout que profiteraient les concessions. Elle se déclare loyaliste, mais le gouvernement met en doute sa sincérité. Les Indiens apprennent l'anglais, mais conservent leurs religions et leurs habitudes de castes. Les grands personnages recherchent les invitations du vice-roi, mais évitent de manger ou de boire avec les Européens et fuient leur contact comme impur.

3° Pour la masse du peuple, on a continué à la civiliser d'autorité, en réprimant les coutumes considérées comme barbares et en lui donnant des habitudes européennes. On a empêché le meurtre des filles dans le Pendjab, le nord-ouest et Bombay, interdit le mariage d'enfants trop jeunes (1891), et ordonné la vaccination. Le récent développement des manufactures a amené le vote d'une loi qui interdit le travail des enfants au-dessous de quatorze ans et limite celui des femmes à 11 heures par jour (1892). Les effets de l'opium ont été étudiés par une commission dont les conclusions furent que l'opium faisait moins de mal aux Indiens que l'alcool aux Européens (1896). Une commission d'enseignement créée par le vice-roi libéral Ripon (1882) a fait accorder des subventions aux écoles indigènes jusque-là négligées. De 1858 à 1898 le budget de l'instruction publique a été décuplé; mais les écoles ne sont encore fréquentées que par 21 p. 100 des garçons et 2 p. 100 des filles. C'est à peine si 12 millions d'indigènes savent lire et écrire. Les effets de l'administration anglaise sont souvent mal interprétés par les indigènes. La vaccination, par exemple, était regardée par un chef musulman comme un moyen de découvrir le mahdi, qu'on reconnaît à la couleur de son sang. Les Indiens ne voulaient pas la subir pour ne pas être souillés par le contact des blancs. Toutes les races, toutes les religions se refusent à l'assimilation. La propagande acharnée et coûteuse des missionnaires chrétiens depuis plus d'un siècle n'a pas converti un

deux-centième des habitants : on dit couramment qu'aux Indes une conversion coûte 25 000 francs. Il est vrai que l'indigène est rebuté par la raideur de l'Anglais qui méprise en lui le *blackfellow* ou « l'idolâtre »; mais les causes profondes de son hostilité contre les blancs sont religieuses. Les mêmes causes d'ailleurs séparent les castes indoues, brouillent les diverses religions : les musulmans insultent les processions brahmanistes et égorgent des vaches sur leur passage; les brahmanistes viennent pousser des cochons dans les mosquées; de là des rixes fréquentes où les soldats anglais interviennent pour rétablir l'ordre, car la police indigène est trop partiale. En somme, l'Inde n'a d'autre unité que celle de l'administration et les rivalités de ses peuples sont une des raisons qui maintiennent la domination étrangère.

Les famines et les mesures préventives. — Rien ne montre mieux l'esprit nouveau de l'administration anglaise et en même temps l'insuffisance de ses effets, que les mesures inaugurées par elles pour prévenir les famines. La famine, a-t-on dit, est « une institution de l'Inde ». La population est en immense majorité agricole et vit de riz sur les côtes, de millet dans l'intérieur. La pluie, indispensable aux céréales, tombe quand les moussons soufflent de l'Océan Indien et arrivent chargées d'eau. Si le vent manque ou s'il tarde simplement, la récolte est perdue et la famine commence. La famine a toujours éclaté périodiquement dans l'Inde, mais ni les radjahs, ni le Grand Mongol, ni la compagnie n'avaient pensé à la combattre. Sous l'administration directe, le vice-roi commença à intervenir. De 1861 à 1869, il fit, à trois reprises, distribuer des vivres aux habitants pendant des famines locales. En 1873-74, une famine restreinte au Bérar éveilla pour la première fois la compassion de la métropole qui envoya de l'argent. En 1876-77, la pluie manqua deux années de suite dans le sud, pendant l'année 1877 elle manqua partout, sauf au Bengale. 59 millions d'habitants souffraient de la famine, à laquelle se joignit le choléra. On employa les affamés à des travaux de charité, on fit des distributions gratuites ; le gouvernement seul dépensa 275 millions. Malgré les secours, on compta 5 millions 1/4 de morts

par la faim et le choléra, et 2 millions de naissances en moins. Le Parlement impérial fit faire une grande enquête dont le résultat a été publié en 1880. Il fut décidé qu'un fonds d'assurance contre la famine serait constitué au moyen d'un prélèvement annuel sur le budget : cet argent devait être employé dans les périodes de prospérité en travaux d'irrigation destinés à suppléer au défaut de pluie, en chemins de fer destinés à assurer l'approvisionnement rapide des régions éloignées, et le reliquat devait être distribué en secours pendant les famines. Le fonds de famine fut constitué, mais comme le fléau avait cessé et que l'augmentation des dépenses militaires absorbait une partie toujours plus grosse du revenu, on cessa de l'alimenter, et le gouvernement des Indes fut pris au dépourvu par la terrible famine de 1896. Cette année, la pluie manqua absolument dans la région du Gange moyen, la plus riche et la plus peuplée de l'Inde, et à peu près complètement dans le Pendjab et le centre. Près de 60 millions d'indigènes souffrirent de la famine ; la caisse de famine, les souscriptions des princes feudataires et de la métropole, les ateliers de charité, les distributions gratuites furent absolument insuffisants; les indigènes mouraient de faim sur les routes, dans les rues et les cours où ils cherchaient des débris de cuisine et des épluchures; plusieurs bandes attaquèrent des convois de vivres et furent dispersées à coups de fusil. La peste bubonique apparut à Bombay et dans plusieurs villes. Les famines et la peste ont continué leurs ravages dans les années suivantes.

Le gouvernement avait dépensé 50 millions de roupies, en avait perdu 40 autres sur le rendement des impôts. Depuis, il a cherché les moyens de reconstituer la caisse de famine. La négligence de l'administration des Indes a soulevé en Angleterre de vives protestations. L'opinion libérale de la métropole s'est prononcée contre les mesures de rigueur employées depuis l'époque de la famine par le gouvernement conservateur contre la presse indigène.

Les cultures; commencement de la grande industrie : le commerce et les douanes. — Les mesures pour défendre les petits fermiers du Bengale contre les exigences

des *zémindars* ont été complétées; dans le Dekkan, pays de petits propriétaires chargés de dettes, on a donné aux tribunaux le droit de réduire les intérêts et dans certains cas le principal des créances; on a pu dire que le gouvernement était plus révolutionnaire et les travailleurs agricoles mieux protégés au Dekkan et au Bengale qu'en Irlande ou en Angleterre; ces mesures ont d'ailleurs soulevé les protestations des conservateurs anglais. La production agricole a été encouragée par le développement des voies de communication et par le remaniement des tarifs douaniers. L'Inde a aujourd'hui plus de 30 000 kilomètres de chemins de fer, le réseau le plus important de l'Asie; ils ont été construits pour développer le commerce, pour ravitailler les régions menacées par la famine et enfin, surtout au nord-ouest, pour assurer la défense. Le gouvernement s'est mis à en construire depuis 1875 : la plus grande partie de ceux qui datent des dix dernières années appartiennent à l'État et sont exploités par lui ou par des compagnies fermières. Les douanes des États feudataires ont été supprimées. Pour les douanes extérieures on a vu [1] qu'elles avaient été établies en partie au profit de l'industrie et du commerce anglais contre ceux de l'Inde. Les producteurs de l'Inde ont protesté et on leur a fait plusieurs concessions. En 1873 le droit d'exportation sur les blés indiens a été supprimé. Le Pendjab et le Gange moyen se sont mis à envoyer du blé en Europe et leur exportation augmente chaque année. C'est un événement capital dans l'histoire économique de l'Inde.

La renaissance de l'industrie du coton est peut-être plus importante encore. L'ancien tissage à la main avait été tué par la concurrence des filatures à vapeur du Lancashire et de Glasgow. L'Inde, après avoir été le seul pays producteur d'étoffes de coton, était devenue la cliente obligée de l'Angleterre. Les cotonnades étaient la principale exportation de la métropole aux Indes. Elles furent longtemps, comme tous les objets importés, frappées d'un droit de 10 p. 100 à leur entrée aux Indes. Mais les manufacturiers anglais obtinrent, malgré l'op-

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 951.

position du vice-roi, le libre-échange avec les Indes (1879-82). L'administration financière protesta à cause du déficit créé dans le budget par la suppression des droits; les membres des Conseils et des Chambres de commerce, anglais aussi bien qu'indigènes, réclamèrent au profit de l'industrie indienne, menacée dès sa naissance. On songea d'abord au budget, et le conseil législatif de Calcutta rétablit les droits d'importation sur tous les objets, sauf sur les cotonnades (1893). L'équilibre n'étant pas rétabli, le conseil législatif frappa tous les cotons et tissus importés ou indigènes d'un droit égal : les fabricants des Indes ne sont pas satisfaits et continuent à réclamer des droits protecteurs. L'industrie indienne emploie environ 300 000 ouvriers, presque tous occupés dans des filatures à vapeur de coton ou de jute et dans des distilleries de riz. On a commencé à exploiter des mines de houille qui occupent 90 000 personnes et donnent 6 millions de tonnes de combustible par an. La culture du coton, qui avait rapidement baissé une fois la guerre de sécession finie, augmente chaque année : l'Inde en tisse sur place une quantité toujours plus grande. Les cotonnades indoues, grossières et à bon marché, s'exportent déjà sur la côte occidentale d'Afrique. Le coton est la seule des anciennes productions de l'Inde qui reprenne son importance. La soie décline de plus en plus. De même le café, tué par la maladie et la concurrence du Brésil. Par contre, le thé, planté par les Anglais sur les pentes de l'Assam (pays du Brahmapoutre), tend à remplacer celui de Chine dans la consommation anglaise et australasienne. Dans la colonie de Ceylan, le café, ruiné, a été remplacé par le thé, dont l'exportation, commencée en 1875, fournit déjà les 4/5 du thé acheté par l'Angleterre. Les cultures nouvelles sont dues à l'initiative des Anglais : grâce à eux et au développement des voies de communication, le commerce de l'Inde est sans cesse en progrès. C'est surtout un commerce d'exportation.

La chute de la roupie. — Les dépenses militaires; le déficit. — Le commerce indien a souffert beaucoup de la dépréciation de l'argent. L'Inde a comme monnaie légale une monnaie d'argent, dont l'unité est la roupie, qui était évaluée à

2 fr. 50. Par suite de la grande production d'argent, la roupie est tombée de plus en plus et ne valait en 1893 que 0 fr. 70. Elle continuait à circuler pour sa valeur nominale aux Indes, mais perdait les deux tiers au change contre l'or. Or, la monnaie légale de l'Angleterre étant la monnaie d'or, les commerçants et industriels indiens devaient solder en or leurs dettes avec la métropole, ce qui les doublait ou les triplait. Le budget indien souffrait de la même aggravation pour les sommes qu'il devait payer en Angleterre (intérêts, pensions, traitements). Enfin les fonctionnaires européens se plaignaient que le pouvoir d'achat des sommes qu'ils recevaient eût beaucoup baissé ailleurs que dans l'Inde. Comme la valeur de l'argent ne se relevait pas, le gouvernement ordonna une enquête à la suite de laquelle la valeur officielle de la roupie fut réduite à 1 fr. 60 et la frappe libre de l'argent interdite dans les Hôtels des monnaies indiens.

La chute de la roupie, l'augmentation des dépenses publiques et surtout des charges militaires ont fortement grevé le budget et accru la dette de l'Inde. Le déficit a apparu lorsque les grandes expéditions ont recommencé, en 1881 ; il est devenu chronique à partir de 1892. En 1898, le budget indien accusait 981 millions de roupies de dépenses, en face de 956 millions de recettes : la dette s'est élevée à 2 320 millions de roupies. Les principales dépenses sont celles de l'armée (241 millions de roupies, 580 pendant la guerre de 1880-82), des chemins de fer (234 millions contre 206 millions de recettes), des appointements du service civil (154 millions) et de la collection de l'impôt foncier (93 millions). Les principales sources de revenu sont : 1° l'impôt foncier, qui est toujours la source de recettes la plus importante (256 millions de roupies), mais qui semble avoir été porté à son extrême limite ; 2° le monopole du sel, établi de différentes façons, mais étendu à toute l'Inde en 1878 ; 3° les droits sur l'opium ; 4° les divers impôts indirects. La tendance du gouvernement de Calcutta est d'augmenter les impôts indirects et les droits de douanes. Les membres non fonctionnaires des conseils repoussent les premiers et n'acceptent la seconde solution que si elle est établie de manière à protéger

les industries indiennes. L'opposition indigène proteste contre les dépenses faites hors de l'Inde qui absorbent 1/3 des recettes.

L'expédition d'Afghanistan (1878-1880). — L'augmentation des dépenses militaires qui est la principale cause du déficit, est due au recommencement de la politique d'annexion. Après vingt années de paix, le ministère Disraeli entreprit tout d'un coup une grande expédition contre les Afghans. Leur émir, Chir-Ali, l'un des fils de Dost Mohammed, avait été reconnu par le vice-roi et était considéré comme un voisin neutre. Les Anglais et les Russes avaient échangé la promesse de ne rien entreprendre contre lui. En 1878 il reçut une ambassade russe : aussitôt une ambassade anglaise lui fut envoyée; il refusa de la laisser entrer sur son territoire. Alors trois colonnes anglaises envahirent l'Afghanistan par les passes de Khaïber, de Kouram et de Bolan. Chir-Ali s'enfuit dans le Turkestan et y mourut. Son fils Yacoub accorda aux Anglais la *frontière scientifique* (c'est-à-dire l'accès des passages qui mènent au plateau d'Afghanistan), et consentit à recevoir un résident anglais à Caboul. Le premier résident fut assassiné immédiatement après son arrivée; une deuxième expédition anglaise s'empara de Yacoub, qui fut déporté (1879). Pendant ce temps le cabinet conservateur était remplacé par un ministère Gladstone, opposé aux guerres et aux annexions, et le vice-roi lord Lytton, par lord Ripon, chargé de faire la paix. Malgré la bonne volonté du gouvernement, la guerre traîna encore une année, parce qu'un prétendant, gouverneur de Hérat, s'était soulevé contre les étrangers. Enfin les Anglais réussirent à installer comme émir Abdour Rhaman, descendant de Dost Mohammed, qui leur garantit l'exécution du traité de 1879, et leurs garnisons évacuèrent Caboul, puis Kandahar. Le parti de l'expansion fut très mécontent contre Gladstone; il aurait voulu que l'Angleterre conservât l'Afghanistan. Par contre les contribuables indiens furent satisfaits de la fin d'une guerre dont ils payaient les frais, qui s'élevèrent, tout compris, à 17 millions de livres. L'équilibre du budget, compromis par ces dépenses, fut rétabli pour plusieurs années. L'effectif des troupes fut ramené à 111 000 hommes.

L'extension récente de la frontière nord-ouest. — La paix paraissait assurée pour longtemps. Mais dès 1884 les progrès de la Russie dans l'Asie centrale ont entraîné de nouvelles annexions, de nouvelles expéditions, qui ont fait porter l'effectif de l'armée à 215 000 hommes, dont 74 000 Européens (1898). Voici les principales modifications de la frontière nord-ouest de l'Inde dans la période contemporaine. Le khan de Beloutchistan est devenu, moyennant subside, un prince vassal sous le contrôle d'un agent qui dépend du vice-roi (traités de 1854 et 1876). En 1893, le gouvernement des Indes l'a contraint d'abdiquer parce qu'il avait tué son ministre, et l'a remplacé par son fils. Un chemin de fer stratégique partant de l'Indus traverse le Beloutchistan, suit la passe de Bolan et aboutit au col de Khodjak, qui mène à la ville afghane de Kandahar; il a été construit très rapidement et à grands frais après la paix de 1880; 40 000 indigènes y étaient employés à la fois au tarif d'une roupie par jour : 10 000 moururent du choléra. Le district beloutchi de Quetta, où se trouve la passe de Bolan et le point terminus de la ligne, a été cédé par le khan à l'Inde anglaise (1882). Les frontières du Beloutchistan et de l'Afghanistan ont été déterminées d'accord avec les Russes (1895), celles du Beloutchistan et de la Perse marquées par une ligne de bornes installées dans le désert (1896).

L'émir d'Afghanistan garde son indépendance, mais il est pratiquement sous la surveillance du gouvernement indien, qui lui paye un subside annuel. Il a demandé à traiter directement avec le gouvernement métropolitain, mais sans succès (1895). Les Anglais ont fait encore deux séries de conventions territoriales : 1° Entre l'Afghanistan et la Russie, les frontières ont été déterminées par deux missions militaires, l'une anglaise, l'autre russe; on a d'abord fixé la frontière nord-ouest, entre Hérat, afghan, et Merv, occupé par les Russes en 1884. Pendant ces opérations, les Russes attaquèrent les Afghans dans la ville de Pendjeh, qu'ils leur enlevèrent (1885). On crut la guerre imminente entre l'Angleterre et la Russie. Le gouvernement des Indes leva des troupes et permit aux princes vassaux d'armer à l'européenne des régiments auxiliaires, mais la paix

fut maintenue et Pendjeh laissé aux Russes. Il fallut ensuite déterminer la frontière afghane sur le Pamir où les Russes avaient pris pied en 1891. Ce fut l'affaire d'une commission anglo-russe qui termina ses travaux en 1895. Toutes les difficultés furent résolues à l'amiable; les chefs des deux missions se congratulèrent et firent entendre des paroles de paix dans un banquet final. Depuis ces partages, les conflits entre Anglais et Russes ont cessé dans l'Asie centrale. — 2° La frontière entre l'Afghanistan et l'Inde anglaise n'avait été modifiée que d'une manière générale en 1880. Elle a été déterminée par une série de conventions dont la principale est le traité de Caboul conclu solennellement entre l'émir et le conseiller des Affaires étrangères de l'Indoustan. A cette occasion l'émir passa son armée en revue devant la mission anglaise et annonça à ses soldats qu'ils étaient désormais les alliés des Anglais et qu'ils combattraient avec eux, s'il était nécessaire. A la suite de l'arrangement, des officiers anglais sont venus diriger des fabriques d'armes et de cartouches à Caboul. L'émir avait reconnu aux Anglais la possession de toutes les vallées qui mènent du plateau de Pamir dans le Pendjab. La principale, celle de Tchitral, avait été occupée par eux dès 1892. Au sud de la passe de Khaïber, il leur reconnaissait les droits de suzeraineté sur les pays de montagnes qui se trouvent entre le plateau afghan et le Pendjab jusqu'à la frontière beloutchie. Sur cette frontière, le Siwistan est administré directement par l'Inde, et le point terminus du chemin de fer qui traverse le Beloutchistan et se dirige vers Kandahar est porté au delà du col de Khodjak, dans la ville afghane de Chaman, cédée par l'émir. Seul, le passage de Khaïber restait au pouvoir de l'émir. Une délimitation postérieure (1896) a permis aux Anglais d'en atteindre le débouché et a ainsi complété la frontière scientifique.

Dans ces régions les Anglais ont eu à lutter contre des tribus musulmanes, mais ces résistances sont locales et semblent devoir être vaincues à force d'hommes et d'argent, à moins de complications extérieures. Or les difficultés avec la Russie, qui ont failli amener une guerre (1885), semblent terminées depuis que des commissions militaires anglo-russes ont limité avec exacti-

tude le territoire des États indépendants placés entre l'Inde et les provinces russes (1885-95).

L'opinion indienne se plaint vivement de l'augmentation des charges militaires. Elle est mécontente surtout de ce que la métropole ait employé, aux frais de l'Inde, des troupes indiennes en Afrique et en Chine. C'est une question importante de savoir si l'empire des Indes — désormais à peu près pacifié — doit faire plus que de défendre son immense territoire.

En somme, l'empire des Indes se compose d'une énorme population inerte (les trois quarts de celle de l'Europe) sous 100 000 Anglais dont 78 000 soldats. Tous les faits importants de son histoire, amélioration des méthodes de gouvernement, rénovation ou changement des cultures, création de l'industrie à vapeur, sont le fait des Européens. Les indigènes n'occupent dans les fonctions aucun rôle directeur, et commencent seulement à se former une opinion sur le gouvernement britannique.

V. — Tentatives de fédération impériale.

On a vu que l'exemple du Dominion a donné l'idée de plusieurs autres fédérations, celle de l'Australie, celle de l'Afrique australe, celle des Indes occidentales. On a enfin proposé de fédérer toutes les parties de l'empire britannique. Il ne s'agit pas de revenir au despotisme administratif du commencement de ce siècle, alors que les gouverneurs étaient absolus et qu'aucune colonie n'avait d'institutions représentatives. Les *impérialistes* ou partisans de la fédération entendent respecter et même augmenter l'autonomie coloniale. Mais ils pensent qu'il serait profitable à la fois pour les colonies et pour la métropole de resserrer les liens politiques et économiques qui les rattachent. Les uns proposent un *zollverein*, les autres voudraient simplement une entente pour la défense commune, analogue à celle qui a été conclue avec le Canada et l'Australie. Pour administrer les affaires communes, on propose soit

l'envoi de députés coloniaux au Parlement métropolitain, suivant le système français, soit simplement l'institution d'un corps spécial de délégués analogue au *Federal Council* d'Australie et réduit à des attributions précises, les tarifs douaniers et la défense.

Le nom d'empire britannique appliqué à l'ensemble des possessions anglaises remonte au milieu, peut-être au commencement du XIX[e] siècle. L'impérialisme s'est développé surtout depuis le ministère Disraeli, qui fit proclamer la reine impératrice des Indes et qui reprit la politique d'expansion coloniale. Le mouvement avait commencé vers 1868, par réaction contre l'abandon des colonies à elles-mêmes, pratiqué par les libéraux manchestériens alors au pouvoir. En 1869, lorsque le ministre des colonies Granville retira les dernières troupes d'Australasie et déclara que les colonies autonomes devraient à l'avenir se défendre à leurs frais, les adversaires de cette politique essayèrent de réunir à Londres, pendant la session du Parlement et pour protester contre la mesure, une conférence de délégués envoyés par les parlements australasiens. Le ministre invita les colonies à ne pas suivre ce conseil et la manifestation échoua. A cette époque, les idées des partisans de l'expansion coloniale sont encore vagues. Elles s'expriment dans le programme du *Royal Colonial Institute*, fondé en 1868 et présidé par le prince de Galles. C'est une société de propagande qui possède une bibliothèque coloniale, encourage les explorations, organise des conférences et publie des brochures pour intéresser le public aux différentes parties de l'empire colonial et créer des relations entre elles et la métropole. Quand le gouvernement eut supprimé les commissaires et la caisse de l'émigration (1873), il se fit un mouvement de protestation. Vers 1882-85, après une nouvelle famine irlandaise et pendant une crise économique, plusieurs sociétés se fondèrent pour favoriser l'émigration. Une ancienne société organisée en 1833 pour répandre les idées de Wakefield sur la colonisation avec l'aide de l'État (*Stade aided*), se transforma en société pour réclamer l'émigration dirigée par l'État (*State directed*). Des démarches furent faites en ce sens auprès des différents

cabinets, qui donnèrent quelques satisfactions. Ainsi, le gouvernement organisa en 1886 un office d'information pour les émigrants, qui publie des statistiques et des brochures; une commission parlementaire siégeant de 1889 à 1891 publia une enquête très importante sur l'émigration. D'après son avis, on songea à aider, avec participation de l'État, l'émigration vers les colonies des Irlandais habitant les districts trop peuplés. Sur ces entrefaites la crise économique avait cessé et le mouvement en faveur de l'émigration diminuait depuis 1888.

Mais l'impérialisme, tel qu'il est défini plus haut, était né pendant ces diverses agitations, et son programme était exposé en 1886-1887. En 1886 le discours du trône au Parlement parlait de « fédération impériale ». La même année, le *Royal Colonial Institute* prenait le titre d'*Imperial Institute*. Une *Imperial Federation League* s'organisait et elle envoyait au Canada et en Australasie un de ses membres, M. Parkin, faire des conférences en faveur de la fédération (1891). La ligue avait pour présidents des personnages importants du parti libéral, M. Forster, puis lord Rosebery. L'impérialisme, d'origine tory, pénétrait dans tous les partis. Un radical, sir Charles Dilke, qui avait débuté par un livre remarquable sur le monde anglais, *Greater Britain* (Plus Grande Bretagne, 1868), publiait en 1892 un des meilleurs ouvrages impérialistes, *Problems of Greater Britain*. L'ancienne politique du *statu quo* en matière coloniale, naguère représentée avec éclat par Gladstone, n'a plus pour elle qu'un petit groupe de fidèles, appelés par dérision les partisans de la petite Angleterre, *Little Englanders*.

Le projet de fédération reçut un commencement d'exécution en 1887, l'année du jubilé. La première conférence des ministres des principales colonies, convoquée à Londres, discuta une union postale et un plan de défense; les débats aboutirent, comme on l'a vu plus haut, à une entente avec l'Australie pour l'augmentation des forces navales.

Avec les essais d'exécution apparaissaient les difficultés. La fédération doit être soit une union douanière, soit une union militaire. Sur la question des douanes les intérêts de l'Angleterre et ceux de ses principales colonies sont en contradiction.

Les colonies sont protectionnistes pour favoriser le développement de leur industrie naissante. La vie économique de la métropole est au contraire fondée sur le libre-échange ; l'Angleterre a besoin de recevoir en franchise les denrées agricoles qu'elle ne produit pas en assez grande quantité pour nourrir la population de ses villes ; elle a besoin, pour maintenir sa production industrielle, de pouvoir vendre librement à l'étranger ses cotonnades, ses fers et ses houilles. On a dit que la Grande-Bretagne pourrait remplacer ses fournisseurs et ses clients étrangers par les colonies, et la proposition est théoriquement acceptable, quoiqu'elle suppose une perturbation très longue et probablement une crise ; elle suppose aussi que les colonies consentiraient à sacrifier leurs industries naissantes. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les propositions d'union douanière d'abord rejetées par les colonies industrielles et protectionnistes. Les conférences de M. Parkin ont été mal accueillies en Australasie, même dans l'État libre-échangiste de Nouvelle-Galles. Les conservateurs du Canada, tant qu'ils ont tenu le pouvoir, se sont déclarés adversaires de la fédération impériale. L'union douanière n'a guère trouvé de partisans qu'au Cap, c'est-à-dire dans la colonie la moins industrielle (réserve faite des mines). Le *leader* des Afrikanders, M. Hofmeyr, est l'auteur du plan de « zollverein » le plus étudié et le plus ingénieux, qui laisse les colonies maîtresses de leur tarif en ce qui concerne les produits étrangers.

La fédération a été encore discutée lors du jubilé de 1897, puis lors du couronnement d'Édouard VII, entre le ministre métropolitain M. Chamberlain et les premiers ministres des colonies autonomes, réunis à Londres pour les fêtes. Le ministre canadien, sir Wilfrid Laurier, partisan des traités de commerce, s'est déclaré favorable à un projet d'union douanière. Il a accordé aux importations anglaises une réduction de 33 p. 100 sur le tarif canadien. M. Chamberlain, devenu le champion de l'impérialisme, s'est fait l'avocat d'une fédération douanière *protectionniste*, dans laquelle l'Angleterre renoncerait à la liberté commerciale. La Grande-Bretagne ayant dénoncé le traité de commerce qui l'unissait à l'Allemagne, le bruit courut qu'elle allait com-

mencer avec le Canada un essai de « zollverein ». Mais la Nouvelle-Zélande n'offre qu'une réduction de droits très inférieure à celle du Canada. L'Australie entend garder son tarif et propose simplement de le doubler pour les produits qui ne sont pas anglais. Ces deux colonies veulent rester protectionnistes pour maintenir les hauts salaires de leurs ouvriers.

Les impérialistes demandent aussi que les colonies contribuent à l'augmentation, jugée nécessaire, de la flotte anglaise. C'est le principal sacrifice à leur demander, car la défense de l'empire doit se faire surtout par les forces navales. L'Australasie contribue déjà à l'entretien d'une escadre; de même pour le Canada. Le Cap a fait don à la reine du vaisseau de guerre *Afrikander* lors du jubilé de 1897. Mais toutes ces colonies veulent que les navires payés par elles soient employés exclusivement à la défense de leurs propres côtes.

En somme, la fédération impériale a séduit l'opinion anglaise comme un moyen de répondre au protectionnisme et aux armements des États continentaux; si les colonies se prêtent à la réaliser, ce sera vraiment, pour le monde britannique, au point de vue économique et militaire, le « splendide isolement » dont a parlé un de ses hommes d'État.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie complète pour la période contemporaine ne pourrait être dressée qu'avec les catologues des principaux libraires anglais et des éditeurs de publications officielles d'Ottawa, de Sydney et des capitales des colonies. Pratiquement, on se servira du *Statesman's Year-Book*, pour la bibliographie générale, de la *Review of Reviews* pour l'indication et l'analyse des articles de revues ou de la *National Biography* pour la biographie (et la bibliographie) des gouverneurs, généraux, etc. Nous n'indiquons ici que quelques ouvrages qui sont particulièrement intéressants ou qu'il est plus facile de trouver.

Généralités. — **Fédération.** — **Sir Ch. Dilke**, *Problems of Greater Britain*, Londres, 1890, 2 vol. in-8; un article dans la *Revue de Paris*, 1er janvier 1898. — **Pierre Leroy-Beaulieu**, *Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes*, Paris, 2e édit., 1901, in-18 (au point de vue de l'économie politique libérale). — **G.-R. Parkin**, *Impérial Federation, the Problem of national Unity*, Londres, 1895, in-8. — **A. Todd**, *Parliamentary Government in the British colonies*, 2e éd., Londres, 1894, in-8. — Une collection de petites histoires des colonies vient d'être publiée à Londres, sous le titre de *Story of Empire Series*, in-8.

Canada. — *The Statistical Year Book of Canada* (annuel). — *Handbook of Canada*, Toronto, 1897, in-8. — **J.-P. Bourinot**, *Canada*, Londres, 1896,

in-8, petite hist. préférable à celle de **W.-P. Greswell**, Londres, 1890, in-8. — **G.-M. Grant**, *Picturesque Canada*, Toronto, 1884, 2 vol. in-4, avec de magnifiques gravures. — **Ch. Lindsey**, *Rome in Canada...*, Toronto, 1889, in-8. — **G.-R. Parkin**, *The great Dominion; Studies in Canada*, Londres, 1895, in-8 (recueil de correspondances). — **Henri Moreau**, *Sir Wilfrid Laurier*, Paris, 1902, in-16.

Australasie. — **E.-A. Coghlan** (chef de la statistique de la Nouvelle-Galles), *The seven colonies of Australasia*, Sydney, in-8 (annuel). — *The New-Zealand Official Year Book* (annuel). — **W.-P. Reeves** (ex-ministre du travail en N.-Z.), *The Long White Cloud* (histoire de la N.-Z.). Londres, 2ᵉ éd., 1899, in-8; *State Experiments in Australia and New Zealand*, Londres, 1902, 2 vol. in-8. — **H.-D. Lloyd**, *Newest England*, New York, 1901, in-8. — **Vigouroux**, *L'évolution sociale en Australasie*, Paris, 1901, in-18. — **A. Métin**, *Le Socialisme sans doctrines; la question agraire et la question ouvrière en Australie et Nouvelle-Zélande*, Paris, 1901, in-8.

Afrique Anglaise. — **G. Aubert**, *L'Afrique du Sud*, Paris, 1897, in-8 (statistiques). — **Mermeix**, *Le Transvaal et la Chartered*, Paris, 1897, in-18. — **J. Leclercq**, *A travers l'Afrique australe*, 2ᵉ édit., Bruxelles, 1900; *les Boers..*, *ibid.*, 1901. — Les divers ouvrages de **F.-R. Statham**. — Sur la Rhodesia et les guerres contre les Matabélés, de nombreux ouvrages d'officiers et de volontaires : **Baden-Powell** (1896); **Leonard** (1896); **Plumer** (1897); **Sykes** (1897), etc. — Sur le partage de l'Afrique, en français, **V. Deville**, et en anglais **Scott Keltie**, *The Partition of Africa*, Londres, 2ᵉ édit., 1895, in-8.

Inde. — Les divers ouvages de **B.-H. Baden-Powell** montrent que la communauté de village est d'origine récente et n'est pas une institution générale, contrairement aux hypothèses de Sumner Maine et de Laveleye. — **A. Chevrillon**, *Dans l'Inde*, Paris, 1889, in-18 (impressions de voyage). — **Pierre Loti**, *L'Inde (sans les Anglais)*, Paris, 1903 (*id.*). — Marquise de **Dufferin**, *Quatre ans aux Indes anglaises, Notre vice-royauté... 1884-88*, trad. franç., Paris, 1898, 2 vol. in-18. — **Lord Roberts**, *41 years in India from subaltern to commander in chief*. Londres, 1867, 2 vol. in-8. — **Sir John Strachey** (ex-ministre des finances de l'Inde), *L'Inde*, trad. fr., Paris, 1893, in-8. — **Digby**, *Prosperous British India*, Londres, 1901, in-8 (critique du régime anglais). — **Boell**, *L'Inde et le problème indien*, Paris, 1901, in-18 (*id.*). — **De la Mazelière**, *Essai sur l'évolution de la civilisation indienne*, Paris, 1903, 2 vol. in-18. — **A. Métin**, *L'Inde d'aujourd'hui*, Paris, 1903, in-18.

CHAPITRE IV

L'AUTRICHE-HONGRIE DEPUIS 1871

Dans l'évolution politique de l'Autriche-Hongrie depuis 1871, trois moments se détachent nettement. Jusqu'en 1878, les adversaires des Constitutions existantes, en Autriche se résignent, en Hongrie se rallient : le dualisme s'affermit. De 1879 à 1896, grâce à un changement de système en Autriche, la prépondérance de la Hongrie s'y accuse plus ouvertement, et il fonctionne sans trouble. Pour assurer le renouvellement facile du compromis à sa troisième échéance, le gouvernement autrichien commet à partir de 1896 une série de fautes qui provoquent la crise, où, après l'Autriche, la monarchie et la Hongrie elle-même se trouvent sucessivement entraînées et qui n'a point encore reçu de solution.

I. — L'ère libérale allemande (1871-1879).

Le ministère Auersperg. — La disgrâce imprévue de Beust gâta au parti libéral allemand la joie de son triomphe sur Hohenwart. Elle l'avertit de ne point se fier trop à ses propres forces. Aussi s'empressa-t-il d'accepter le pacte que lui proposa le prince Adolphe Auersperg, chef désigné du nouveau cabinet : politique intérieure strictement constitutionnelle, pleine

liberté à la cour dans les questions militaires. Le président du conseil, frère cadet du prince Carlos [1], était connu pour sa fidélité à la Constitution : son énergie et sa raideur d'ancien capitaine de cavalerie plurent à la majorité, tant qu'il ne les tourna que contre l'opposition. Lasser, l'ancien collègue de Schmerling, était l'homme d'Autriche le plus capable d'administrer le difficile département de l'intérieur; Stremayr, l'auteur de la dénonciation du Concordat, reprit les cultes et l'instruction. L'Université de Vienne fournit au cabinet deux de ses professeurs les plus distingués : Glaser à la justice, Unger comme ministre sans portefeuille, « ministre de la presse » et orateur du cabinet. Le gouvernement, aussitôt formé, se donna une majorité : comme toujours, quelques dissolutions de Diètes, suivies de nouvelles élections, y suffirent. La session parlementaire s'ouvrit le 28 décembre 1871, et le discours du trône caractérisa en deux phrases tranchantes la politique nouvelle : « Malgré mon intention d'aller, avec l'assentiment du Reichsrath, jusqu'au bout des concessions compatibles avec l'unité de l'État, la paix intérieure si vivement désirée n'a pas pu être rétablie. Mon gouvernement, composé d'hommes que ma confiance a désignés parmi vous, considère comme le premier de ses devoirs d'affermir le régime constitutionnel légal, et d'assurer à la loi, dans toute la vie publique, une obéissance absolue. »

Le premier acte du nouveau ministère fut la réforme électorale. Les libéraux la réclamaient depuis longtemps. A leur conception unitaire de l'État autrichien, il convenait mal que le Parlement de l'Empire eût l'air d'un congrès de délégués des provinces, et qu'une Diète, en refusant d'élire ses députés (la Diète de Bohême venait encore de le faire, après la chute de Hohenwart) pût tronquer la représentation nationale, lui enlever toute autorité morale. Une loi provisoire (13 mars 1872) autorisa le cabinet à faire combler, par le moyen d'une élection directe, toute vacance survenue en cours de session. La politique d'abstention devint désormais sans objet, car les députés des circonscriptions allemandes de la Bohême vinrent occuper

1. Voir ci-dessus, t. XI, chap. XIII.

leurs sièges. La loi définitive, sanctionnée le 3 avril 1873, ne se borna pas à transformer en règle l'élection directe : elle porta de 203 à 353 le nombre des sièges et les redistribua. La part des villes et des chambres de commerce, fiefs du parti libéral, fut accrue de 6 p. 100, celle des campagnes diminuée de 2, celle des grands propriétaires de 4. Les inégalités et les injustices de la représentation des intérêts restèrent intactes.

Autant que centralistes, les libéraux allemands sont par tradition anticléricaux. La dénonciation du Concordat, qui rendait nécessaire une organisation nouvelle des rapports de l'Église et de l'État, leur fournit l'occasion d'appliquer leurs principes. A l'ouverture de la session de 1874, Stremayr présenta quatre projets de lois : sur la haute surveillance de l'État sur les Églises, sur les ordres religieux, sur les revenus ecclésiastiques, sur la reconnaissance des associations religieuses (en faveur des vieux catholiques). Avec l'esprit qui règne à la cour d'Autriche, c'est déjà pour un ministère une victoire que d'être autorisé à aborder ces questions brûlantes. Auersperg et Stremayr, ne dissimulèrent pas qu'il n'y avait rien à espérer de l'empereur au delà de leurs projets, et la preuve en fut bientôt faite. Les lois adoptées d'accord avec le gouvernement reçurent la sanction ; elle fut refusée à la loi sur les ordres monastiques, à cause d'un amendement dirigé contre l'établissement d'ordres nouveaux.

A peine l'Exposition universelle, dont on attendait de grands résultats pour l'essor industriel de l'Autriche, venait-elle d'être inaugurée, qu'éclata à Vienne, le 9 mai 1873, une terrible crise financière. Une période de spéculation effrénée aboutit au grand « krach » de Vienne. Pendant un mois, les faillites se succédèrent sans interruption : toutes les classes de la société en furent atteintes, le contre-coup s'en fit sentir dans les provinces les plus reculées. Le ministre des finances, par son énergie, sauva l'État d'une catastrophe plus grande, en résistant aux sollicitations des spéculateurs, qui, au nom du salut public, en réalité pour se sauver eux-mêmes, réclamaient la réouverture de la planche aux assignats. Longtemps les conséquences de cette crise pesèrent sur l'Autriche. Elle paralysa Depretis dans son

œuvre de réorganisation financière, et assura pour longtemps encore le règne du déficit.

Le ministère Auersperg dura sept ans : ce fut son plus grand mérite. Il lassa ainsi ses adversaires, et leur ôta l'espoir, justifié jusqu'alors, d'un changement brusque et radical de la Constitution. Résolutionnistes et déclarants[1] apprirent la modestie. Les Polonais peu à peu devinrent un parti de gouvernement. Contre Lasser, qui voulait les traiter sans ménagements, Andrássy les avait protégés, à titre d'ennemis assurés de la Russie : ils firent leur profit de la leçon, apprécièrent l'avantage d'être un parti « d'État ». Lentement, ils se départirent de leurs prétentions exagérées, chaque fois contre une concession plus modeste d'apparence, mais positive. A peine la réforme électorale votée malgré eux, ils obtinrent un représentant dans le cabinet. En octobre 1876, les élections pour la Diète de Galicie donnèrent, grâce à la pression administrative, une forte majorité au parti clérical et féodal de Cracovie, grand partisan d'une politique d'échanges fructueux avec le ministère : dans les derniers temps du cabinet Auersperg, l'appoint des voix polonaises plusieurs fois décida la victoire en sa faveur. Les Tchèques, moins habiles, s'obstinèrent dans l'abstention, devenue sans objet : ils s'y énervèrent et s'y divisèrent : les députés de la Moravie, sous la pression de la nécessité, se décidèrent dès 1874 à occuper leurs sièges au Reichsrath; en Bohême, les Jeunes Tchèques, qui auraient voulu suivre cet exemple, étaient violemment combattus par les Vieux. En septembre 1878 seulement, ceux-ci se décidèrent à reprendre leurs places dans la Diète de Bohême, et dès lors leur rentrée au Reichsrath ne fut plus qu'une question de temps. C'était un succès capital dû à l'énergie et à la fermeté du ministère Auersperg : l'honneur et le bénéfice en revinrent à son successeur, le comte Taaffe.

La fusion en Hongrie. Le ministère Tisza. — Ni le cabinet hongrois ni le parti deákiste n'acceptèrent sans résistance le successeur d'Andrássy, Lónyay, ministre des finances en Hongrie depuis 1867, pour la monarchie depuis 1870. Ses

1. Voir ci-dessus, t. XI, chap. XIII.

talents d'économiste et d'administrateur étaient incontestables : mais il passait pour ne point séparer assez scrupuleusement ses affaires privées des affaires de l'État. L'opposition l'attaqua dès l'abord avec violence, et sa majorité, gênée d'un pareil chef, ne le défendit que mollement. Après dix-huit mois d'une existence incertaine, il dut céder la place. Son successeur, Szlávy, forma de nouveau un ministère purement deákiste. Mais un certain nombre de mécontents du parti suivirent Lónyay dans sa fronde; l'opposition, enhardie par sa victoire, attaqua vivement le nouveau cabinet, que la situation financière mettait dans des embarras presque inextricables. Le déficit monta en certaines années à 62 millions de florins c'est-à-dire au quart du chiffre des recettes. Le crédit était devenu inabordable pour la Hongrie, et le ministre des finances « avait fini par emprunter à la petite semaine ». En vain, par un vote méritoire dans un pays où l'impôt est si impopulaire, le Parlement avait autorisé l'élévation des contributions : les charges contractées depuis 1867 pour l'organisation administrative et économique du pays écrasaient les budgets. L'indépendance politique de la patrie menaçait de sombrer dans sa ruine financière. Alors Ghiczy, l'un des chefs de l'opposition modérée, renonçant à son programme de l'union personnelle, accepta d'entrer dans le ministère pour contribuer à l'œuvre de restauration financière. Mais le cabinet Bitto-Ghiczy, formé le 21 mars 1874, ne dura qu'un an. Ghiczy était un chef sans soldats. La vraie fusion, avec le parti nombreux et influent dont Tisza était le chef, s'accomplit en février 1875. Le nouveau parti libéral comprit tout de suite la majorité de la chambre des députés, 235 voix sur 444 sièges : l'opposition était divisée en quatre groupes. Le 28 février, le ministère fut constitué : le baron Wenckheim, ministre *a latere* (représentant du ministère hongrois à Vienne), avait consenti à en accepter la présidence. Tisza prit l'intérieur, en prévision des élections qui devaient avoir lieu quelques mois plus tard. Deux membres de la gauche entrèrent avec lui dans le cabinet; les déakistes s'y trouvaient six, dont le plus remarquable était le jeune ministre des finances, Koloman de Széll. Malgré leur prépondérance numérique dans le ministère et dans la majorité,

la direction de la politique hongroise passait à d'autres mains. Déak acheva sa carrière en consacrant la fusion et en se faisant inscrire au nouveau club libéral; il mourut le 29 janvier 1876.

Tisza était le type et le chef de cette petite noblesse qui est, en Hongrie, le noyau de la nationalité magyare, le véritable ferment de la vie politique, et la classe sociale la plus influente. Elle avait formé, en 1861, le parti de la résolution[1], et aussi longtemps qu'elle s'obstina, après 1867, dans une opposition de principe, le dualisme resta fragile malgré les apparences. En se ralliant au régime du compromis, elle lui donna la vraie consécration magyare, elle le « nationalisa » dans tous les sens du terme, au dehors et au dedans. Le prétexte invoqué par Tisza pour quitter avec décence une opposition désormais infructueuse avait été la nécessité de restaurer le crédit du pays; plus il abandonnait de prétentions politiques, plus il était résolu à en faire valoir d'économiques; il voulait enlever à l'Autriche la prééminence qu'elle avait conservée en ce point, faire rendre au dualisme tous les avantages matériels dont il était capable, assurer à la Hongrie les ressources et le prestige d'un État de plein exercice. A l'intérieur, pour enlever à l'opposition extrême son arme la plus forte et pour flatter les passions nationales de sa propre classe, Tisza inaugura une politique de magyarisation déclarée et rigoureuse. Les Saxons de Transylvanie et les Serbes du Banat en furent surtout les victimes. Tous les services publics, les sociétés dépendant de l'État durent seconder les efforts du ministre, instituer des cours de langue magyare, remercier les employés, en majorité allemands, qui n'en profitaient pas assez vite. Ces mesures sans doute n'étaient point nouvelles, mais on les appliqua désormais avec une rigueur et une mesquinerie inusitées.

Les ministres, tout occupés du renouvellement du compromis et des affaires d'Orient, trouvèrent cependant encore du temps pour certaines réformes urgentes. Széll remit de l'ordre dans le budget, obtint du Parlement de nouveaux impôts, diminua le déficit de plus de moitié; il prépara la conversion des diffé-

1. Voir ci-dessus, t. XI, chap. XIII.

rentes dettes hongroises, qui devait doter le pays d'un mode de crédit plus sûr, plus digne de lui, et plus avantageux. Tisza, à l'intérieur, dirigea les élections de juillet 1875, qui envoyèrent à la chambre 350 ministériels contre une centaine d'opposants de toute couleur, et à la suite desquelles il prit officiellement la présidence du conseil. Il réalisa, malgré la résistance de l'extrême droite et de l'extrême gauche, une réforme partielle de l'administration des comitats. En Croatie, sous le régime modéré du ban Mazuranic, les passions surexcitées s'apaisaient; le compromis, revisé dans certains détails, était observé sans difficultés; les députés de la Diète d'Agram figuraient à Pest dans la majorité ministérielle. La fusion se justifiait par ses succès; le roi, qui n'avait pas sans répugnance consenti à appeler Tisza au ministère, se réconciliait visiblement avec un cabinet dont l'impuissance du ministère cisleithan achevait de faire ressortir les mérites.

Le dualisme de 1871 à 1878. Le premier renouvellement du compromis. L'occupation de la Bosnie-Herzégovine. — Par le triomphe d'Andrássy sur Hohenwart, le dualisme politique avait remporté une victoire définitive. Les luttes de la période suivante furent surtout d'ordre économique. L'arrangement dualiste impliquait nombre de questions matérielles, bien plus délicates à régler que les questions politiques. Pourtant, en 1867, elles avaient été fort négligées. La couronne, seule représentée par les ministres autrichiens, ne songeait qu'à la diplomatie et à l'armée; les Hongrois n'offraient naturellement pas plus qu'on ne leur demandait, et considéraient le maintien d'une indépendance économique aussi complète que possible comme un contrepoids utile, au cas où le dualisme ne serait pas loyalement appliqué par la cour. Aussi les conventions économiques ne furent-elles conclues que pour dix ans, et la question de la Banque, malgré son importance capitale, « oubliée ». Il parut bientôt que, par l'échéance décennale des accords économiques, la perpétuité proclamée de l'entente politique était rendue illusoire.

La question de la Banque se posa la première. L'Autriche et la Hongrie étaient, depuis de longues années, au régime d'une

circulation fiduciaire dépréciée. L'Autriche était le grand banquier, le grand client pour les produits agricoles, le grand fournisseur de produits industriels de la Hongrie; le compromis, par l'union douanière et commerciale, avait maintenu ces rapports anciens : il y avait ajouté ceux qui résultaient entre les deux États du service des dépenses communes et de la dette. Sous peine d'effroyables perturbations économiques, l'unité monétaire et de crédit était donc une nécessité, jusqu'à la reprise des paiements en espèces. Elle était assurée par la Banque nationale autrichienne, privilégiée en 1862 jusqu'en 1877; mais la Hongrie, qui déniait toute force obligatoire pour elle aux actes du Reichsrath de Schmerling, tolérait seulement la Banque. Elle ne pouvait sérieusement songer à s'en passer; mais elle pouvait profiter de cette irrégularité juridique pour obtenir des concessions matérielles. Lónyay entra en négociations avec la direction : il obtint, en novembre 1872, l'augmentation des placements de la Banque en Hongrie, et l'ouverture de négociations entre les deux États et avec la direction, en vue d'arriver, sur la base du dualisme et du maintien de l'unité monétaire, à une revision du statut de la Banque.

La législation des douanes et des impôts indirects, commune d'après le compromis, donna lieu à de nouvelles difficultés. Les deux gouvernements, également à la poursuite de ressources nouvelles, comptaient les trouver là; mais leurs exigences étaient opposées, l'Autriche étant industrielle, la Hongrie agricole. Celle-ci se défendit mieux que l'Autriche, subit moins l'influence de la cour, eut une vue plus claire de son but et des moyens à employer; aussi triompha-t-elle. Le compromis, après deux provisoires et une double crise ministérielle, fut renouvelé en 1878. Au point de vue économique, l'arrangement nouveau avantagea légèrement la Hongrie : la Banque reçut une organisation dualiste, mais non entièrement paritaire, certaines questions douanières furent tranchées en faveur de la Hongrie. Politiquement, la victoire des Hongrois fut plus marquée : seuls ils obtinrent des concessions positives; et ils les obtinrent par leurs seules forces, par leur tactique, par l'accord constamment maintenu entre le ministère et la majorité. La Hongrie

apparaissait une, l'Autriche divisée. Au même moment, elles donnaient, dans les affaires d'Orient, le même spectacle.

Dirigée par un Hongrois, la politique extérieure de la monarchie ne pouvait être qu'exclusivement orientale. Toute l'attention d'Andrássy, dès qu'il eut succédé à Beust, se tourna vers l'Orient. Sa politique en Occident, amitié avec la Prusse et « alliance des trois empereurs », rapprochement avec l'Italie, était inspirée uniquement par le dessein de se garantir contre des surprises par derrière. Dans les Balkans, il continua le système inauguré par Beust, s'appliquant à disputer à la Russie les sympathies des États vassaux de la Turquie. Leurs souverains furent reçus à l'exposition de 1873 avec des honneurs qui blessèrent le sultan suzerain; il protesta inutilement contre la conclusion directe de conventions commerciales entre la monarchie et ses vassaux. Dans le régime dualiste, le partage de l'autorité entre plusieurs pouvoirs qui sont coordonnés et non subordonnés les uns aux autres — Parlement autrichien, Parlement hongrois et Délégations, ministère autrichien, ministère hongrois et ministère commun — implique des lenteurs, affaiblit les responsabilités, profite au seul pouvoir qui soit simple, un, partout le même, et partout fort : le pouvoir du souverain. En jouant des Délégations contre les Parlements, de l'influence de Tisza sur la Chambre hongroise, du désir de l'empereur sur les pairs autrichiens, Audrássy put accomplir sans coup d'État, contre la volonté des Allemands et des Magyars, l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Au lieu d' « un bataillon », elle exigea une armée; au lieu d'être pacifique, elle fut sanglante. Cent millions de florins, et plus, furent dépensés pour aboutir à occuper les provinces au nom et comme par la grâce de la Turquie. Cette disproportion entre les promesses et les résultats de sa politique contribua à la retraite d'Andrássy (août 1879). Il avait exercé sur les destinées de la monarchie une action doublement décisive : par l'occupation, qui détermina pour longtemps sa politique orientale, en l'opposant à la Russie; par l'alliance austro-allemande, signée en octobre 1879 par Haymerle, mais qui est l'œuvre d'Andrássy,

et qui a été pendant vingt ans le point fixe de la politique austro-hongroise.

Deux Hongrois, Andrássy et Tisza, avaient rendu l'occupation possible; l'un, en dirigeant la diplomatie de la monarchie; l'autre, en mettant toute son influence au service de la politique de la couronne, en risquant toute sa popularité pour la faire réussir. Le Parlement hongrois, si opposé qu'il fût à cette politique, accepta le fait accompli, l'occupation réalisée, ne songeant plus qu'aux conséquences, et fidèle, malgré tout, au gouvernement qui avait aidé à le tromper. En Autriche, le Parlement s'était divisé, avait voté, alors que les troupes impériales se battaient en Bosnie, une adresse qui semblait les désavouer. « Les Allemands considérèrent leur position vis-à-vis du ministère, que leur premier intérêt était pourtant de fortifier, comme s'ils étaient engagés avec lui dans un procès civil. Le point de vue politique disparut pour eux derrière le point de vue légal, et il leur parut plus important d'avoir raison que de faire durer le ministère. » De là le changement de système de 1879, par où la prépondérance de la Hongrie dans le dualisme se trouva tout naturellement renforcée.

II. — Le régime Taaffe (1879-1895).

Le système Taaffe. — Le succès de la politique orientale — son œuvre propre — rendit l'empereur plus accessible aux influences anti-parlementaires, aux avis des courtisans, des militaires, des cléricaux. Il était décidé à ne point se laisser détourner de sa voie par des discours et des adresses. Mais, pourvu qu'il gardât toute sa liberté d'action dans les questions extérieures et militaires, il eût volontiers laissé à l'intérieur le pouvoir à l'ancienne majorité. Pendant que le ministère Auersperg s'émiettait par des démissions successives, Depretis, le ministre des finances, et, après son échec, un homme de confiance de l'empereur, le comte Taaffe, gouverneur du Tirol, furent chargés de constituer un cabinet, d'accord avec elle : on lui demandait seulement de reconnaître l'occupation comme un

fait accompli, et d'en accepter les conséquences. Mais elle ne voulut pas capituler. L'empereur prit patience jusqu'aux élections, qui étaient proches. Le cabinet fut replâtré : Stremayr en prit la présidence, Taaffe devint ministre de l'intérieur, pour faire les élections. Il espérait en faire sortir un tiers parti, formé des éléments aristocratiques et modérés de tous les autres, qui eût été gouvernemental par définition. Il réussit seulement à transformer en minorité l'ancienne majorité libérale, grâce surtout au vote de la grande propriété bohême : dans ce collège, où les constitutionnels dominaient, un compromis négocié par le gouvernement et favorisé par l'empereur avait abandonné aux féodaux dix sièges sur vingt-trois. L'ère du gouvernement parlementaire des Allemands était close.

Il avait perdu ses raisons d'être. Les Allemands étaient encore la nationalité la plus cultivée et la plus riche : mais ils n'étaient plus la seule cultivée et riche : la bourgeoisie tchèque, lentement formée à leur contact, leur faisait une redoutable concurrence. Leur part dans la population de l'Autriche avait diminué, de sorte que leur privilège politique paraissait doublement odieux. Les considérations extérieures, auquelles ils avaient dû autrefois le pouvoir, s'étaient retournées contre eux : l'alliance austro-allemande, tournant la monarchie vers l'Orient, l'invitait à la conquête morale des populations slaves, l'obligeait donc à se réconcilier d'abord avec ses propres Slaves. Le système appliqué depuis 1871 était devenu impossible; les libéraux mêmes le sentaient si bien qu'ils recherchèrent avant les élections une alliance avec les Tchèques : mais ceux-ci, dirigés par leurs alliés féodaux, préférèrent s'entendre avec le gouvernement. Ils parurent enfin au nouveau Reichsrath; le ministère, qui avait besoin de leurs voix pour la politique orientale, leur promit des concessions. Taaffe appela dans le cabinet reconstitué par lui après les élections un Tchèque de Moravie à côté de libéraux, de cléricaux, de Polonais. Ce ministère de coalition déclara vouloir gouverner au-dessus des partis, dans l'intérêt supérieur de l'État. Mais les libéraux, ayant eu seuls le pouvoir, se refusèrent à le partager : ils voulaient se venger du comte Taaffe. Ils essayèrent de le

renverser sur la question de la loi militaire nouvelle, qui, fixant le contingent pour dix ans, ne pouvait être adoptée qu'à une majorité des deux tiers : mais, au troisième vote, l'aile droite de l'opposition, par peur d'une crise et par crainte de l'empereur, vota pour le cabinet. Celui-ci, tiré d'affaire pour dix ans, n'avait plus désormais aucune raison de ménager des adversaires à la fois irréconciliables et impuissants ; débarrassé de ses derniers membres libéraux, il ne compta plus que des cléricaux et des Slaves.

Trois groupes formaient le noyau de sa majorité : les Tchèques, les Polonais, et le centre clérical, chacun comptant environ 55 membres. Entre eux, point de programme politique, point d'intérêts généraux communs : seule, la peur d'un retour offensif du libéralisme, possible si la cour s'y décidait, les maintenait unis. Sur cette peur et leurs divisions, le comte Taaffe fonda son système. A cette majorité autonomiste et fédéraliste, il déclara dès l'abord qu'il ne consentirait à aucune modification essentielle de la Constitution. En revanche il promit de l'appliquer dans un esprit non plus de parti, mais de conciliation. Il lui laissa ce qu'elle avait de centraliste, et lui ôta ce qu'elle avait d'allemand ; il détruisit le monopole de fait dont la langue allemande jouissait dans l'administration, il ouvrit largement les emplois publics aux Slaves. Il ne leur demanda pas de renier leur nationalité, mais il les contraignit de se plier strictement à l'unité de principes et de direction qu'il voulait maintenir dans la bureaucratie ; il était lui-même avant tout un type de haut fonctionnaire autrichien. Pour maintenir sa majorité fragile et désunie, des concessions de détail, des avantages personnels étaient nécessaires : de là de perpétuels marchandages entre le gouvernement et les groupes. Beust et Auersperg, dans des occasions graves, n'avaient pas agi autrement. Ce ne fut pas le gouvernement qui sortit diminué de ces négociations, mais le Parlement. La représentation nationale se transforma en une Bourse, les ministres apparurent comme les dispensateurs des grâces. Ils habituèrent tous les partis à espérer moins en leurs propres forces qu'en la bienveillance du souverain, à chercher à la mériter par leur sou-

plesse. L'influence de l'empereur et la puissance de l'administration grandirent. Ainsi le ministère Taaffe fut le ministère au-dessus des partis, le ministère de la couronne; il rétablit sous des formes constitutionnelles strictement observées l'esprit absolutiste.

A la longue, ce système s'usa. Les électeurs se lassèrent d'être bernés sans cesse de concessions insignifiantes; les députés perdirent tout prestige et tout crédit, furent accusés de trahir leur mandat, de se laisser corrompre par le gouvernement. Une nouvelle génération parut dans la vie politique, qui prétendit conquérir par une opposition violente plus que l'ancienne n'avait obtenu par la douceur. Un mouvement populaire balaya les Vieux-Tchèques : avec eux s'écroula la majorité du comte Taaffe. Son long ministère a eu des résultats décisifs pour la vie politique de l'Autriche. Il a rendu désormais impossible un retour au centralisme germanisateur. Il a peuplé l'administration de Slaves qui, restant Slaves, ont mis au service de la propagande nationale l'influence officielle. En combattant le parti libéral, il a restauré l'autorité de la cour, de l'aristocratie, de l'Église, il a facilité le retour offensif du cléricalisme, qui domine aujourd'hui en Autriche. Il a à la fois excité et corrompu les nationalités et les partis : il les a habitués à élever sans cesse leurs prétentions, et à se fier pour les satisfaire moins à leurs propres forces et à leur propre travail qu'à l'intrigue. La démoralisation publique, attestée aujourd'hui si clairement par la crise autrichienne, est proprement le résultat du système Taaffe.

L'Autriche de 1879 à 1890. — Les Allemands, qui prétendent au monopole du vrai patriotisme autrichien, ne cessèrent d'accuser le comte Taaffe d'affaiblir et de ruiner l'État. Les résultats matériels au moins de sa longue administration ne justifient pas ce reproche. Le ministre des finances, M. Dunajewski, un Polonais, représentant par excellence dans le cabinet des doctrines autonomistes, fit disparaître le déficit chronique du budget. Il éleva le taux de tous les impôts existants, directs et indirects, créa de nouvelles taxes. A ce prix, l'exercice 1889, le premier depuis de longues années, se solda en excédent. Ce résultat permit d'entreprendre une autre

réforme, plus nécessaire encore à la sécurité économique et financière du pays : la reprise des payements en espèces. Les négociations entamées sous Dunajewski avec le gouvernement hongrois aboutirent sous son successeur Steinbach, en 1892 : un ensemble de lois furent votées, qui établirent en principe un nouveau système monétaire, à étalon d'or, dont l'unité fut la couronne au lieu du florin [1]; mais la réforme n'est pas encore entièrement réalisée. Un réseau d'État autrichien fut reconstitué par des saisies et des rachats, d'abord dans l'Ouest de l'Empire, entre Vienne et la frontière bavaroise : l'ouverture, en 1884, du tunnel de l'Arlberg lui procura un débouché nouveau extrêmement important vers l'Europe occidentale. De lourds crédits militaires, à diverses reprises, chargèrent le budget : en particulier une loi de 1883 réorganisa la landwehr cisleithane sur le modèle des honvéd, et la mit, aux dépens des droits du Parlement, dans une dépendance plus étroite du souverain, moins économe que les Chambres.

Le ministère Taaffe, conservateur avant tout, inaugura en Autriche la politique sociale conservatrice : envers les ouvriers, selon la formule bismarckienne, d'une part par l'institution d'un système d'assurances ouvrières imité de l'allemand, de l'autre, par des lois répressives, dont une série d'attentats pseudo-anarchistes fournit le prétexte; — envers les agriculteurs, en limitant la faculté de diviser et d'hypothéquer les petites propriétés rurales; — envers les artisans, par le rétablissement des corporations et de la maîtrise. Dans l'ensemble, ces mesures étaient dirigées contre l'influence économique de la bourgeoisie capitaliste et libérale. Contre son influence politique, le gouvernement appuya l'amendement de 1882 à la loi électorale, qui abaissa à 5 florins d'impôts directs le cens dans les curies des villes et des campagnes : la réforme profita surtout aux artisans, dociles aux conseils politiques de l'Église. Sous l'influence de ces réformes, des partis économiques et sociaux commencèrent à apparaître à côté des partis nationaux. Devant la persécution, les socialistes s'unirent et tinrent à Hainfeld

1. Le *florin* or valait 2 fr. 50. Il ne circulait que des florins de papier à un cours oscillant autour de 2 fr. 10. La *couronne* en valut la moitié, 1 fr. 05.

(1888) leur premier congrès général. Ils y réclamèrent la laïcisation de l'État, l'obligation et la gratuité de l'instruction, le suffrage universel pur et simple, et se constituèrent en parti international, le premier en Autriche. Sous la direction du clergé et des grands propriétaires terriens s'organisèrent un parti agrarien, qui manifesta dans des congrès de paysans ses exigences réactionnaires, et un groupement des artisans et des petits commerçants, hostile à l'extension croissante du capitalisme. Ce dernier mouvement, peu à peu, prit une tendance nettement antisémite. Le parti antisémite-clérical ou chrétien-social conquit sur l'ancien parti démocratique les faubourgs de Vienne. Dans l'avocat Lueger, transfuge de la démocratie, il trouva un agitateur incomparable, qui le mena par étapes à la mairie de Vienne.

Dans les faveurs du gouvernement, chaque groupe de la majorité choisit sa part. Les Polonais, en possession d'une autonomie politique presque complète, exigèrent des avantages économiques : sous couleur d'intérêt stratégique, l'État leur construisit de coûteux chemins de fer; des remises d'impôts considérables leur furent accordées (75 millions de florins en une seule fois). Les Tchèques avaient besoin, avant tout, de concessions nationales : une réforme électorale leur assura la majorité dans la Diète de Prague et dans la députation bohême à Vienne; ils obtinrent une Université, par le partage en deux de l'ancienne Université allemande de Prague (1882), et de nombreuses subventions pour leurs écoles secondaires. Les ordonnances de 1880 et 1886 rapprochèrent la condition du tchèque et celle de l'allemand (jusque-là seule langue officielle) dans la vie publique en Bohême et en Moravie. L'effort des cléricaux allemands se porta tout entier sur l'école : une loi de 1883 réduisit de huit à six ans la durée de l'obligation scolaire, et rétablit, par un détour, le principe de l'école confessionnelle. En 1888, ils jugèrent possible de le rétablir directement : leur chef, le prince Aloïs Liechtenstein, déposa une proposition en ce sens. Mais cette fois l'opinion publique résista énergiquement; l'empereur en personne conseilla le retrait de la proposition. Le coup avait manqué : mais le

ministère en fut ébranlé, et ce fut la cause directe de sa chute.

La gauche allemande après s'être divisée, puis réunie, se constitua définitivement, après que les élections de 1885 eurent encore renforcé la majorité slave, en deux clubs : la gauche allemande unie, avec 112 membres, et les Allemands nationaux, qui n'étaient que 16. Le programme de ces derniers comportait la défense avant tout des intérêts nationaux des Allemands, les intérêts de l'État autrichien ne devant venir qu'en seconde ligne. Le petit groupe extrême de M. de Schönerer se prononçait ouvertement pour la réunion à l'Allemagne de toute l'Autriche allemande. Même les anciens libéraux, à combattre dans l'opposition, devenaient plus radicaux et plus nationaux. Aux premières ordonnances pour la Bohême (1880), ils répondirent par la motion Wurmbrand, qui voulait faire proclamer l'allemand langue d'État en Cisleithanie et fut rejetée en 1884; à celles de 1886, par un exode de la Diète de Bohême, où ils ne rentrèrent qu'en 1890; à la proposition Liechtenstein, par la menace de sortir tous du Reichsrath, de le réduire ainsi à moins des deux tiers de ses membres : ils étaient résolus à ne point laisser toucher à la loi scolaire, leur œuvre, leur seul moyen de défense et leur seul espoir de revanche contre le cléricalisme. Leur résistance fut appuyée d'ailleurs : la Bohême, devant cette menace de réaction cléricale, retrouva l'esprit hussite. Les Jeunes-Tchèques menèrent contre les Vieux, inféodés à la noblesse et à l'Église, une furieuse campagne, et leur enlevèrent, aux élections provinciales de 1889, presque toute la curie rurale. La cour et le gouvernement furent effrayés de ce résultat : démocrates, radicaux, adversaires des féodaux et de l'alliance allemande, les Jeunes-Tchèques étaient très mal notés à Vienne. « Une singulière compagnie qui prend maintenant le dessus! » dit publiquement l'empereur. « Il faudra énergiquement réagir là contre. » Pour réagir, le gouvernement essaya de ménager un compromis entre les Allemands et les Vieux-Tchèques, de coaliser tous les éléments « patriotiques et modérés » contre le danger radical. Le ministère et les grands propriétaires jouèrent les médiateurs : aucun Jeune-Tchèque

ne fut invité à assister aux conférences. A cette provocation, l'opinion tchèque répondit comme il convenait : devant ses manifestations, la plupart des députés vieux-tchèques reprirent leur parole, et passèrent aux Jeunes. Le compromis, dont l'empereur avait fait son affaire personnelle, échoua piteusement; et les élections de 1891 pour le Reichsrath balayèrent en Bohême les Vieux-Tchèques jusqu'au dernier.

La coalition des éléments patriotiques et modérés devint alors le mot d'ordre au Reichsrath. C'était un non-sens : il fut impossible, faute de majorité, de voter une adresse en réponse au discours du trône d'avril 1891; le Parlement dut se contenter d'affirmer son loyalisme. Le gouvernement présenta un programme purement économique. Les ministres slaves, Dunajewski et Pražák, donnèrent leur démission; un ministre allemand entra dans le cabinet. A la première question à demi politique qui fut soulevée, il démissionna, et la gauche revint à l'opposition. Ne pouvant plus trouver de majorité dans ce Parlement, le comte Taaffe essaya d'en faire un autre, et il présenta brusquement, par surprise, un projet de réforme électorale qui, sans toucher au privilège des grands propriétaires, ouvrait les curies des villes et des campagnes à un suffrage presque universel. Tous les partis « patriotiques et modérés » s'émurent; les Polonais, les cléricaux, la gauche, également menacés dans leurs positions, s'entendirent pour en finir avec le comte Taaffe. Il prit les devants, et donna sa démission le 28 octobre 1893.

Le ministère Tisza (1879-1890). — En Hongrie, la crise de l'occupation n'entraîna qu'un changement de personne : Széll donna sa démission pour ne point prêter la main à la ruine des finances qu'il avait restaurées; il fut remplacé par le comte Szapary, et celui-ci, quelques années après, par Tisza lui-même, sous le nom duquel l'habile secrétaire d'État Wekerle géra le ministère. L'équilibre budgétaire fut rétabli à la même date qu'en Autriche. La nationalisation des chemins de fer fut poursuivie avec ampleur et énergie : l'État hongrois se rendit maître surtout des grandes lignes qui devaient servir d'amorce aux chemins de fer orientaux, et commanda ainsi la voie commer-

ciale par terre entre l'Ouest et l'Est du continent. Par un coup de génie, le ministre des travaux publics, Báross, dota le réseau d'État hongrois du célèbre tarif par zones : le prix des voyages fut diminué, pour certains trajets jusqu'à 85 p. 100, et dès la première année le nombre des voyageurs tripla. L'exploitation du réseau devint enfin productive; la circulation plus intense profita à l'industrie, que le gouvernement cherchait par des encouragements de toute sorte à faire naître et prospérer; les facilités offertes à la population rurale pour se rendre dans les villes et dans la capitale, qui sont des centres de magyarisation, servirent la politique nationale du ministère.

Les Slovaques et les Roumains persistèrent dans l'attitude passive qu'ils avaient adoptée depuis le compromis, et que leur imposait la loi électorale. Les Saxons de Transylvanie menèrent à diverses reprises de rudes campagnes contre le gouvernement. Les plus grandes difficultés furent suscitées par les Croates. En 1877-79, ils s'étaient trouvés, comme les Tchèques, parmi les plus chauds partisans de l'occupation, demandant même l'annexion : car les Bosniaques étaient, en grande partie, leurs frères de langue et de religion, et l'annexion les rapprochait de leur rêve, la Grande Croatie et le trialisme. Contre ces ambitions bien connues, et contre les prétentions qu'ils élevèrent à propos du renouvellement du compromis hongrois-croate, le gouvernement de Pest afficha d'abord des intentions énergiques; le ban Mazuranic, nationaliste modéré, fut remplacé par le comte Pejacevic, magnat d'opinions très hongroises. Le compromis fut conclu après de longues négociations. La Croatie renonça à ses exigences, au prix de l'incorporation dans son territoire civil des anciens Confins croates, qui augmentèrent sa population de 700 000 habitants. En 1883, l'affaire des écussons d'Agram fit éclater de nouveau les rancunes et les haines. Un fonctionnaire trop zélé ayant essayé de remplacer les écussons à inscriptions croates des bâtiments officiels d'Agram par des écussons à inscriptions bilingues, magyares-croates, le peuple se souleva, les arracha; même la majorité gouvernementale de la diète protesta; le ban, « magyaron » déclaré pourtant, démissionna plutôt que de faire replacer les nouveaux écussons; des

insurrections éclatèrent dans les campagnes, la Constitution dut être suspendue quelques mois. Les Croates gardèrent le dernier mot : les écussons bilingues disparurent, les nouveaux ne portèrent plus aucune inscription. A la suite de ces incidents, les élections de 1884 renforcèrent considérablement la minorité de la diète, opposée à toute entente avec la Hongrie. Des scènes de violence marquèrent la session de 1884, des pugilats se produisirent en séance, le ban lui-même fut frappé. Il s'ensuivit des procès politiques, l'état de siège à Agram, la suspension du jury en Croatie. Le roi prit parti ouvertement pour le ministère hongrois. Un nouveau compromis financier fut conclu en 1889 : mais les relations des deux royaumes alliés restèrent fort troublées, et la question croate constitue toujours le grand danger pour la Hongrie.

Une campagne de réformes politiques fut engagée à la suite d'un incident qui n'avait rien de politique. Le célèbre procès de Tisza-Eszlar (1885), qui occupa toute l'Europe, révéla, avec la corruption de la justice hongroise, la force des préjugés antisémitiques en Hongrie. L'ancienne aristocratie foncière perdait journellement de son influence, de son prestige, de sa fortune : elle accusait de sa ruine les Juifs, qui fournissaient au pays sa classe industrielle et commerçante. Mais la nation magyare est trop peu nombreuse, trop isolée pour pouvoir repousser aucun concours sincère; et les Juifs, depuis 1848, comptaient parmi les néo-Magyars les plus convaincus. Il fallait réconcilier la nation avec eux, pour cela les amener par étapes à l'égalité complète de droits avec les citoyens d'autres cultes. Tisza proposa une loi pour autoriser les mariages entre juifs et chrétiens. Adoptée par les députés, elle échoua dans la chambre des magnats, devant la coalition des réactionnaires cléricaux et des aristocrates ruinés. Alors la réforme de la chambre haute parut nécessaire. Tous les magnats qui ne payaient pas 3000 florins d'impôt foncier perdirent leurs sièges : ils purent élire, une seule fois, cinquante d'entre eux pour les représenter; et la couronne de son côté reçut le droit de nommer des magnats à vie, jusqu'au nombre de cinquante. La chambre haute gagna ainsi en prestige et en qualité ; par compen-

sation, le mandat des députés fut prolongé de trois à cinq ans.

Tisza, qui avait autrefois tant attaqué la faiblesse des deákistes vis-à-vis de l'Autriche, une fois au pouvoir trouva à son tour des détracteurs plus radicaux que lui. Ils lui reprochèrent de sacrifier les droits et le prestige de la Hongrie. Pourtant, dans le seul conflit sérieux qui s'éleva — l'affaire du général Janszky, qui avait fait couronner les tombeaux des défenseurs autrichiens de Buda contre Görgey — le ministre hongrois eut raison des influences militaires si puissantes à Vienne : un gouvernement autrichien n'eût même pas osé soulever la question. Mais Tisza avait lui-même, autrefois, donné l'exemple des attaques bruyantes et injustes. Ses allures de plus en plus cassantes blessaient parfois jusqu'à son propre parti ; son système, qui avait eu un idéal, dégénérait en coalition d'intérêts; d'une intégrité personnelle absolue, il excusait et favorisait la corruption parlementaire pour maintenir sa majorité. La nation était fatiguée de lui, et la cour ne pouvait plus se fier à son autorité. En 1889, le vote de la loi militaire donna lieu à des scènes tumultueuses. Elles se renouvelèrent en 1890, sur la question de la nationalité de Kossuth. Tisza, harcelé de tous les côtés, isolé dans le conseil, donna sa démission (mars 1890).

La campagne politico-ecclésiastique. — Le comte Szapary reconstitua le cabinet presque sans changement de personnes. La question des lois politico-ecclésiastiques s'imposa aussitôt à lui. La Hongrie nouvelle avait eu jusque-là le bonheur de ne pas connaître les luttes religieuses. Le clergé était respecté pour s'être montré patriote lorsque la patrie était accablée; les protestants, nombreux et influents, vivaient en bonne intelligence avec les catholiques. L'accord commença d'être troublé vers 1890 par la question des mariages mixtes. Une loi de 1868 ordonnait que les enfants issus de ces mariages suivraient la religion, les fils du père, les filles de la mère. Mais les prêtres catholiques s'étaient mis à baptiser tous ces enfants et à les inscrire tous comme catholiques à l'état civil, qui était tenu par les ecclésiastiques. En vain le ministre des cultes leur rappela la loi : des instructions contraires venaient de Rome.

Le gouvernement dut agir pour sauvegarder son autorité, comme pour assurer la tenue régulière et exacte des registres. Le comte Szapary proposa la laïcisation de l'état civil, l'établissement de la liberté des religions, la reconnaissance par l'État de la religion juive. Mais il fut débordé aussitôt par son propre parti qui exigeait une réforme complète; le mariage civil, depuis longtemps réclamé en Hongrie, et refusé par le roi, qui craignait le contre-coup de cette concession sur l'Autriche, devait couronner l'œuvre. Szapary, par crainte du roi et scrupule religieux, se retira. Le ministre des finances, Wekerle, devenu président du conseil, obtint le consentement du roi au principe du mariage civil, sous réserve des détails. La chambre des députés adopta les cinq projets du gouvernement : mais les magnats rejetèrent le projet sur le mariage civil. Des démonstrations tumultueuses eurent lieu; la cour fut accusée publiquement d'avoir favorisé la résistance. De hauts dignitaires avaient voté contre; certains, qu'on ne voyait jamais à Pest, étaient venus de Vienne exprès. Les ministres présentèrent à nouveau le projet à la chambre des députés, en appelant des législateurs-nés aux représentants du peuple; et la chambre, à une énorme majorité, l'adopta de nouveau. Mais le roi refusa au ministère l'arme qu'il sollicitait contre les magnats : la promesse d'une fournée de pairs; les magnats réactionnaires mirent en jeu toute leur influence à la cour : on représenta à l'empereur les risques du conflit entre les deux chambres, les allures dictatoriales, l'extraordinaire popularité du ministère, le danger qu'elles faisaient courir au principe monarchique; on exploita les manifestations de deuil national auxquelles avait donné lieu la mort de Kossuth, en mars 1894. Le cabinet démissionna. Mais le comte Khuen-Hedervâry, ban de Croatie et homme de confiance de l'empereur, chargé de former un cabinet, échoua devant la résistance du parti libéral. Le ministère Wekerle rentra en fonctions, sacrifiant le ministre des cultes, mais conservant, contre la volonté du roi, le ministre de la justice Szilágyi. Le nouveau cabinet fut autorisé à déclarer aux chambres que la couronne tenait pour nécessaire l'achèvement de la législation politico-ecclésiastique. Aussi le projet sur le mariage

civil fut-il voté par la chambre haute à une faible majorité. Le 21 décembre, le ministère donna sa démission, qui fut acceptée le 23. La législation politico-religieuse avait été imposée au roi, malgré les résistances de sa conscience de catholique et les révoltes de son orgueil de souverain, par la force de l'opinion publique. Il avait subi, jusqu'au bout, la politique de ses ministres : mais ils lui étaient devenus odieux. Le président du conseil démissionnaire expliqua à la majorité que le cabinet se retirait parce qu'il avait perdu la confiance du roi; et la majorité, en même temps qu'elle faisait une ovation aux ministres démissionnaires, eut la sagesse de se contenter de la victoire au fond, sans compromettre par trop de raideur sa position. L'harmonie nécessaire doit être rétablie entre les deux facteurs constitutionnels de la législation, tel fut le mot d'ordre adopté, — mais sans aucun sacrifice politique, et la Chambre élut président le ministre le plus haï du roi, M. de Szilágyi. Le comte Khuen Hedervàry, appelé de nouveau à former le cabinet, échoua de nouveau : la confiance du roi le rendait suspect à la majorité : on craignait en lui un Taaffe hongrois. La campagne politico-ecclésiastique avait amené des modifications dans les partis : les radicaux s'étaient divisés en laïques et cléricaux; le parti national du comte Apponyi, séparé du parti libéral plus par des questions personnelles que par des points de programme, partisan de la législation politico-ecclésiastique tant que le ministère avait hésité, la combattait depuis qu'elle avait été entreprise sérieusement; parmi les libéraux, une vingtaine de membres avaient suivi le comte Szapary dans sa sécession. Enfin, sous la direction des comtes Ferdinand Zichy et Nicolas-Maurice Eszterházy, un parti « populaire » s'était formé, le premier parti vraiment clérical et ultramontain en Hongrie. Mais le roi était lié au parti libéral par l'intérêt du dualisme. Après l'échec du comte Khuen, le baron Bánffy, président de la chambre, fut, à l'étonnement général, chargé de former un cabinet. Par une politique adroite, faite d'autorité et de souplesse, il se maintint en place, fit adopter, grâce à une fournée de pairs enfin consentie par la couronne, les dernières lois religieuses, et procura à l'amour-propre hongrois une flat-

teuse revanche des intrigues qui avaient fait tomber Wekerle. Le nonce apostolique à Vienne, Mgr Agliardi, étant venu en Hongrie soutenir une campagne contre les lois politico-ecclésiastiques, le gouvernement hongrois sollicita l'intervention du ministère des Affaires étrangères et sembla vouloir lui forcer la main. Le conflit qui s'ensuivit se termina, à la grande joie des Hongrois, par la démission forcée du comte Kalnóky.

Les lois politico-ecclésiastiques étaient d'inspiration non pas seulement libérale, mais encore nationale. Désormais, le Serbe ou le Roumain, astreint à aller faire inscrire ses enfants ou demander la consécration civile de son mariage au fonctionnaire royal, et non plus au prêtre de sa nationalité, est contraint de songer avant tout, dans les moments les plus importants de son existence, à sa qualité de citoyen. De là, en grande partie, la résistance des nationalités à la nouvelle politique religieuse; de là leur rapprochement avec le parti populaire et la fraction cléricale du parti de l'indépendance. Le gouvernement, de son côté, continua énergiquement contre les nationalités la politique de Tisza. Dans le célèbre procès du mémorandum, les chefs des Roumains de Transylvanie, pour avoir présenté une adresse de doléances à l'empereur à Vienne — et non au roi à Pest, — furent poursuivis pour excitations contre l'autorité publique devant un jury magyar, et condamnés sans défense (ils refusèrent de répondre en magyar, la cour de les interroger dans leur langue) à des peines variant de huit mois à cinq ans de prison. Des troubles en Croatie, à Agram sous les yeux du roi, et en Slavonie attestèrent que le feu couvait toujours sous la cendre; et les Magyars furent presque seuls à célébrer, en 1896, le millénaire de la fondation de l'État hongrois.

Le dualisme de 1879 à 1895. — Le dualisme avait été fondé sur la prépondérance associée des Magyars et des Allemands. Aussi les libéraux allemands espérèrent-ils un certain temps en l'aide des Hongrois contre le comte Taaffe. Les Slaves n'étaient-ils pas l'ennemi commun? Le triomphe des Tchèques n'était-il pas d'un exemple dangereux pour les Slovaques et les Croates? Le précédent de 1871 n'était-il pas là? Mais les

un règlement qui réorganisa toute l'administration, sur le modèle de l'ancienne administration turque, en concentrant la direction et le commandement au lieu d'éparpiller entre les divers services l'autorité et le prestige. Le nouveau régime rendit aux provinces occupées la tranquillité et favorisa leurs rapides progrès matériels. La monarchie ne faisait point mine de vouloir jamais renoncer à l'occupation : elle s'installait chaque année plus ouvertement en maîtresse définitive. Dès 1882, le service militaire fut introduit en Bosnie et en Herzégovine, en dépit de la souveraineté de la Turquie, et les recrues, soi-disant sujets turcs, durent prêter serment à l'empereur et roi.

La coalition. — Le comte Hohenwart — le grand inspirateur du ministère Taaffe — et la gauche libérale se combattaient sans relâche, à découvert et en secret, depuis quatorze ans. En deux jours, la colère et la peur communes les réconcilièrent. Le club polonais, toujours prêt à ces services, compléta une majorité; et le ministère de coalition, ministère parlementaire, fut formé. Si l'empereur avait voulu ridiculiser le régime parlementaire, pour revenir d'autant plus vite au gouvernement au-dessus des partis, il n'aurait pu s'y prendre autrement. Faute de pouvoir s'entendre sur un programme positif, les coalisés en adoptèrent un négatif : ils convinrent de ne soulever aucune question où ils fussent divisés d'avis : mais il n'y en avait point où ils fussent d'accord. Ils n'avaient en commun que la peur : la peur de toute nouveauté, de tout mouvement populaire, la peur des Jeunes-Tchèques, la peur de la réforme électorale.

Cette réforme était l'héritage dangereux laissé par le comte Taaffe à ses successeurs. Bon gré mal gré, ils avaient dû promettre, en tête de leur programme : « une large réforme, qui, tout en maintenant la représentation des intérêts inscrite dans la Constitution actuelle, et en prenant en sérieuse considération les conditions particulières des divers royaumes et pays, comporterait une importante extension du droit de suffrage, en y appelant les classes qui en étaient jusqu'ici exclues, spécialement les ouvriers, tout en conservant aux classes bourgeoise et rurale l'influence qu'elles avaient jusqu'ici dans la vie poli-

tique ». Cet incompréhensible jargon, ces promesses vagues et contradictoires, dénotaient l'embarras du gouvernement. Le système de Schmerling ne méritait point d'être amendé ; il eût fallu le jeter résolument à bas. Dès sa naissance, exclusif, injuste, étroit, mesquin, il était devenu intolérable à la longue, à mesure que l'évolution sociale et politique de l'Autriche en avait plus fait ressortir les défauts. Comme tous les systèmes censitaires, il aboutissait naturellement à transformer en monopole le privilège électoral, grâce à l'écrasement progressif des classes moyennes : de 1885 à 1891, la proportion des électeurs à la population avait décru, dans les villes de 70 à 61, dans les campagnes de 77 à 75 p. 1000. A chaque revision des listes électorales, de nouveaux mécontents s'ajoutaient ainsi aux anciens : parmi ceux-ci, les plus redoutables étaient les ouvriers, absolument exclus du corps électoral. L'agitation pour le suffrage universel avait grandi : les partis populaires, Allemands nationaux, démocrates de Vienne, en dernier lieu les Jeunes-Tchèques, s'y étaient associés, l'avaient introduite au Parlement ; le projet du comte Taaffe lui avait donné une consécration officielle. Mais les coalisés n'en voulaient point entendre parler. La gauche libérale considérait ses mandats comme sa propriété, repoussait toute réforme qui eût diminué son influence dans le Parlement. Pour les Polonais, l'important était de ne point laisser faire brèche dans l'unité de la députation polonaise, entrer au Parlement des députés galiciens indépendants, libres de porter à la tribune les doléances des paysans et des ouvriers galiciens, de révéler à l'Autriche occidentale les dessous de la politique et de l'administration polonaises. Les cléricaux ne voulaient de réforme qu'en faveur des classes « moyennes », artisans et petits commerçants. Dans cet embarras, gouvernement et Parlement se rejetaient l'initiative et la responsabilité : de commission en sous-comité, on aboutit à un projet qui créait une cinquième curie avec 47 sièges, 34 pour les contribuables jusqu'alors exclus par le cens, 13 pour les ouvriers d'industrie. Avant qu'il vînt en discussion, la coalition était morte. Les Slovènes réclamaient la création de cours dans leur langue au gymnase allemand de la ville de Cilli,

en Styrie. Le comte Hohenwart appuyait cette demande pour ne point perdre les sept Slovènes de son club. La gauche s'y opposait. Le ministre de l'instruction publique fit adopter le crédit demandé, la gauche sortit de la coalition, le cabinet se retira. Après un provisoire de trois mois et demi, rempli par des directeurs généraux délégués aux fonctions de ministres, l'empereur revint au système des ministères de la couronne en appelant à la présidence du conseil le gouverneur de la Galicie, le comte Badeni (octobre 1895).

III. — Le dernier renouvellement du compromis (1895-1899).

Le ministère Badeni. La réforme électorale de 1896. Le conflit tchèque-allemand. — Les anciens partis se disloquaient; même entre les Tchèques et les Allemands s'esquissaient des tentatives encore timides de rapprochement; pour la première fois, l'opinion publique se présentait comme une force politique. Jamais moment plus favorable ne s'était rencontré pour briser les vieux cadres usés, pour inaugurer un système nouveau et plus heureux. Mais il eût fallu pour cette tâche un véritable homme d'État, aux idées larges et modernes, audacieux et réfléchi, apte à comprendre les peuples avec leurs besoins et leurs sentiments, doué du tact nécessaire pour les manier : et ce fut un gendarme à la poigne brutale qui prit le pouvoir. Matériellement et moralement, la Galicie est avec la Dalmatie et la Bukovine au dernier rang des provinces autrichiennes. Une coterie aristocratique toute-puissante y domine exclusivement, par la corruption et la violence : le service dans une pareille province est une mauvaise école pour un futur ministre autrichien. Le comte Badeni, Polonais de naissance, n'était jamais sorti de Galicie. Sous-préfet, vice-gouverneur, gouverneur, il avait appliqué avec constance la méthode locale, « sucre et cravache ». Ses partisans lui faisaient gloire du compromis conclu sous ses auspices entre les Polonais et les Ruthènes : mais son mérite en

l'affaire avait consisté à acheter une partie des députés ruthènes, et à terroriser les électeurs. La cour lui savait gré surtout d'avoir, en 1893 et 1894, organisé les démonstrations bruyamment loyalistes de la noblesse polonaise. Depuis ce jour, il était premier ministre désigné, et sa volonté seule avait retardé son avènement. Il se fit précéder à Vienne d'une savante réclame : les officieux vantèrent son énergie et sa douceur, son tempérament conservateur et ses idées libérales, son respect des droits des nationalités et son dévoûment absolu à l'État; ils ajoutèrent que l'empereur, en 1898, devait célébrer le cinquantenaire de son avènement; qu'il faisait, avec le nouveau ministère, la dernière expérience de la Constitution : si elle échouait, la raison d'État reprenait ses droits, l'Autriche redevenait absolutiste. Toujours le sucre et la cravache. Le système sembla d'abord réussir à Vienne aussi bien qu'à Lemberg. Aucun parti sans doute n'accueillit le ministère avec une franche confiance, mais presque tous lui montrèrent un parti pris de bienveillance et de concessions. En vrai ministère de la couronne, il comprenait des membres d'origines très diverses, Polonais, Allemands cléricaux, Allemands libéraux, et un féodal de Bohême, allié des Tchèques; aucun député. La déclaration fit connaître que le cabinet, placé au-dessus des partis, entendait guider le Parlement, et non se laisser guider par lui; assura du même respect, dans une conciliation difficile, l'égalité de droits des nationalités et la primauté historique de la culture allemande. Pour se laisser prendre à ces phrases ronflantes, vides et embrouillées, il fallait vouloir avoir confiance à tout prix.

Rétablir la paix intérieure pour conclure avec la Hongrie le nouveau compromis décennal qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1898, préparer ainsi à l'empereur une année de jubilé paisible et triomphale : le comte Badeni, appelé à gouverner l'Autriche au moment le plus critique de son histoire contemporaine, ne songeait pas qu'il pût avoir autre chose à faire. Il lui fallait avant tout liquider l'irritante réforme électorale. Comme un ultimatum intangible, il déposa le 18 février 1896 son projet, que tous les partis acceptèrent à contre-cœur. Au lieu d'une réforme, c'était un replâtrage. Aux quatre curies existantes,

s'en ajoute une nouvelle : tous les Autrichiens majeurs de 24 ans, y compris ceux qui sont déjà électeurs privilégiés, y ont droit de suffrage. Elle compte ainsi cinq millions et demi d'électeurs, pour lesquels on crée 72 sièges nouveaux, soit 17 0/0 du chiffre total des mandats ; les anciennes curies avec leurs 1 700 000 électeurs conservent leurs 353 représentants — 83 0/0 ; — les 5000 grands propriétaires en particulier leurs 85 élus, 20 0/0. Cette prétendue réforme est jugée par ces chiffres. Le comte Taaffe avait voulu faire au suffrage universel une place digne de lui, et la première au Parlement : le comte Badeni parquait ses représentants dans un coin étroit parmi les élus du privilège : peut-être croyait-il avoir ainsi résolu la question. Le comte Taaffe avait eu une idée politique, le comte Badeni recourait à un expédient : il n'a jamais su faire autre chose.

Dès avant les nouvelles élections, la gauche allemande unie, le parti jusqu'alors le plus nombreux à la Chambre, avait disparu : les députés des villes et des campagnes, poussés par leurs électeurs à une opposition énergique contre le gouvernement « polonais », s'étaient séparés des grands propriétaires et des grands industriels complaisants par nature envers tout cabinet. Ces derniers revinrent 28, et les autres, baptisés « progressistes allemands », 49 : en tout 77 au lieu des 110 de l'ancienne chambre, et malgré la création des 72 sièges nouveaux. Les Allemands nationaux, désormais appelés populistes, les chrétiens sociaux (antisémites cléricaux) et les Allemands cléricaux se partagèrent les dépouilles de la gauche allemande, et conquirent plus du tiers des nouveaux mandats. Les Jeunes-Tchèques, sortis 47, revinrent 60. La fraction socialiste fit son entrée au Parlement avec 14 députés, Allemands, Tchèques et Polonais, qui formèrent le premier club international dans la chambre autrichienne. Cette chambre, malgré sa division en vingt-quatre groupes, offrait une majorité sûre, slavo-cléricale : mais celle-ci ne disposait pas des deux tiers des voix nécessaires dans les questions constitutionnelles ; puis elle entendait vendre son appui, et non le donner ; elle se méfiait du comte Badeni, comme il se méfiait d'elle et de ses exigences. Surtout il craignait, en se liant définitivement à l'un ou l'autre parti, de

susciter à son projet de compromis une opposition acharnée, qui eût amené sa chute. Par une feinte démission, il recourut à l'intervention de l'empereur, qui l'assura à nouveau publiquement de sa confiance. Les grands propriétaires allemands, toujours dociles à ce mot d'ordre, promirent alors « dans l'intérêt de l'État » leurs voix au ministère. Sûr ainsi de trente voix allemandes, ayant désarmé les Tchèques par les ordonnances du 6 avril 1897, le comte Badeni se crut sauvé. Mais les ordonnances, qui devaient empêcher l'obstruction des Tchèques, suscitèrent l'obstruction des Allemands, qui dure encore.

Les ordonnances devaient assurer l'égalité des langues tchèque et allemande en Bohême et en Moravie, en exigeant que tous les fonctionnaires de ces provinces les connussent toutes deux. La population tchèque étant en majorité dans les deux provinces, il est fort juste que l'allemand cesse d'y être privilégié. Mais les Allemands objectent, pour la forme, que cette question est du ressort des lois, et non des ordonnances; une grande nation ne saurait se plier aux fantaisies ou aux expédients d'un gouvernement mal informé ou partial; — pour le fond, que l'existence même de leur nationalité est en jeu : car l'étude de l'allemand est pour les Tchèques facile et fructueuse; l'étude du tchèque, hérissé de difficultés, privé de littérature, parlé seulement par quelques millions d'hommes, est pour les Allemands pénible et inutile; donc, les Tchèques envahiront plus encore que par le passé les fonctions publiques, et l'administration, plus encore que par le passé, deviendra l'instrument de leur propagande nationale. On ne prétend plus — exception faite de quelques teutomanes irresponsables — pour l'allemand à un monopole devenu insoutenable; mais on demande qu'au lieu de théories et de phrases abstraites, l'État s'inspire des besoins pratiques et de la réalité. Il y a en Bohême un territoire tout allemand, un territoire tout tchèque et un territoire mixte; il n'y a qu'à conformer à cette réalité géographique la législation des langues. Mais pour les Tchèques la Bohême est un royaume un et indivisible; dans chaque village du « royaume », tout Bohême doit trouver en sa langue maternelle audience et justice. Le comte Badeni a cru pouvoir tran-

cher la question par un coup de force. Comme les ordonnances de 1880 et 1886 n'avaient soulevé qu'une résistance oratoire, académique, il comptait que celles de 1897 passeraient de même : le coup porté et reçu, les Tchèques, mis en possession de l'enjeu du combat, achèteraient facilement au prix de quelques concessions de détail ce compromis bohême où avaient échoué les Allemands libéraux et l'aristocratie. Il oubliait que le système Taaffe a radicalisé les masses, que le Parlement de 1897, avec ses députés du suffrage universel, est autre que l'ancien. En 1880, en 1886, les députés ont accepté sans résistance sérieuse les ordonnances; en 1897, les électeurs ont voulu, ont imposé l'obstruction.

Depuis les ordonnances, la Constitution autrichienne ne fonctionne plus. Les gouvernements tour à tour convoquent le Parlement pour essayer d'en obtenir le vote du compromis — car la cour s'y cramponne — et le renvoient, effrayés des tumultes et des scandales de chaque session. Le comte Badeni, surpris de son œuvre, voulut encore jouer le médiateur entre les Tchèques et les Allemands : on refusa de l'entendre. Sûr de la disgrâce s'il ne faisait pas voter le compromis, il tenta alors, avec la complicité du bureau clérical et slave de la Chambre, un coup d'État parlementaire. La clôture, l'exclusion temporaire, le pouvoir pour le président de faire appel à la police furent introduits dans le règlement par surprise : le président Abrahamowicz, un Polonais, proclama le vote, rendu, dit-il, à l'unanimité; tous les députés étaient debout, en effet, mais pour s'invectiver. Alors les socialistes envahirent l'estrade présidentielle, en chassèrent le bureau; des batailles réglées s'engagèrent entre députés, le président requit la police. Quand les agents eurent porté la main sur les députés, la rue s'en mêla, Vienne fut à deux pas d'une révolution. L'empereur, revenu en toute hâte de villégiature, s'empressa d'accepter la démission du comte Badeni (décembre 1897).

Le renouvellement du compromis. — Un fonctionnaire, le baron de Gautsch, fut chargé de remettre un peu d'ordre dans ce chaos, et de couvrir la retraite du gouvernement. Après quelques conférences avec les chefs des partis,

le Reichsrath fut prorogé, le budget et le compromis provisoire promulgués au moyen de l'article 14. L'article 14, qui a remplacé l'article 13 de la Patente de Février[1], autorise le gouvernement, en l'absence des Chambres, à agir par ordonnances dans les cas de nécessité, sauf ratification ultérieure du Parlement. *Créer* l'absence du Parlement pour pouvoir légiférer par ordonnances est une illégalité et un acte de mauvaise foi : les gouvernements autrichiens, depuis bientôt deux ans, ne font que cela. L'agitation nationale allemande augmentait : les étudiants des Universités allemandes en prenaient la tête; les souvenirs de 1848, le spectre de l'Aula hantaient la cour : le baron Gautsch, à contre-cœur, ferma ces Universités. Il n'était qu'un intérimaire, appelé à accomplir les besognes nécessaires et ingrates. Il dut endosser encore la responsabilité des ordonnances de février 1898, qui rapportaient celles d'avril 1897, divisaient la Bohême en trois territoires linguistiques, et ne devaient subsister que jusqu'au règlement définitif de la question par une loi. Les Allemands se refusèrent à rien accepter sous forme d'ordonnance, même provisoire, et les Tchèques protestèrent contre l'atteinte portée à l'unité du royaume de Bohême. Mais la cour crut avoir fait disparaître la vraie difficulté de la situation, et déblayé la voie pour le premier ministre depuis longtemps désigné, le comte François Thun Hohenstein (5 mars 1898).

Membre d'une des familles les plus illustres et les plus riches de l'aristocratie bohême, le comte Thun, comme gouverneur à Prague, s'était brouillé successivement avec les Allemands et les Tchèques; il fut donc appelé, comme premier ministre, à les mettre d'accord. Il compléta son ministère de fonctionnaires par deux représentants des nationalités en guerre : M. Baernreither, grand propriétaire allemand, et M. Kaizl, Jeune-Tchèque : et on le soupçonna alors d'avoir une idée sur la solution de la question bohême. Mais les partis gardèrent leurs positions, le ministère s'en tint à des déclarations vagues et incolores, l'obstruction reprit, et la vaine session de

1. Voir ci-dessus, t. XI, chap. XIII, p. 457.

mars-avril 1898 fut close, pour permettre le travail utile de l'article 14.

En Hongrie, dans l'automne de 1897, le baron Bánffy, pour obtenir la prorogation pour un an du compromis, avait dû promettre que, faute d'entente avec l'Autriche avant le 1er mai, il proposerait au Parlement une législation économique indépendante, et non plus contractuelle. Ce n'était pas encore sans doute la séparation des deux États, mais c'en pouvait être le prélude. Aussi, sur les instances de la cour, les projets de compromis furent-ils déposés le 20 avril à Pest et à Vienne. Pure formalité, en présence de l'obstruction en Autriche; et l'on se mit dès lors en quête d'une autre combinaison. Sous la présidence de l'empereur et la médiation du ministre des affaires étrangères, les deux premiers ministres s'entendirent dans les conférences d'Ischl (août 1898) : un dernier essai devait être fait en Autriche avec le Parlement; s'il échouait, le compromis définitif serait décrété par ordonnance. La loi hongroise du compromis exclut formellement ce moyen, comme tout retour offensif de l'absolutisme en Autriche. Mais le baron Bánffy estimait cette précaution surannée. Au prix d'une légère violation de la Constitution, il s'assurait à nouveau la reconnaissance et la faveur du roi, il offrait au pays une satisfaction d'amour-propre — la législation économique autonome, si souvent réclamée — et des avantages matériels considérables : car les nouvelles lois hongroises devaient consacrer les concessions obtenues du ministère Badeni : le dualisme complet de la Banque, l'augmentation désirée des impôts indirects, une nouvelle comptabilité des recettes communes favorable à la Hongrie. La cour à ce nouvel arrangement trouvait aussi son avantage : les lois hongroises ne contiendraient plus la fatale échéance décennale; elles seraient valables jusqu'à modification dans les formes constitutionnelles : il dépendait donc de la couronne, par le refus de sanction à tout amendement, de rendre perpétuel le compromis sous sa forme nouvelle.

Aucun Parlement autrichien ne pouvait voter ce compromis; le comte Thun y comptait bien, et les ordonnances étaient déjà prêtes : il fallait seulement que l'obstruction fournît pré-

texte à la clôture du Reichsrath, et pût être rendue responsable des sacrifices nouveaux imposés au pays. Mais le mystère d'Ischl avait été percé, et quand le Parlement fut convoqué (septembre 1898) l'opposition habilement renonça à l'obstruction « technique » pour inaugurer l'obstruction « tactique ». Les discours et les amendements rendirent le même service qu'auparavant le bruit et les pugilats. Cette discussion approfondie fit traîner les choses jusqu'en décembre : et le ministère, acculé à ce terme, dut clore la session pour appliquer l'article 14, mais il n'eut plus de prétexte à invoquer, et porta seul la responsabilité de son coup d'État. En Hongrie, même tactique d'obstruction, et même embarras pour le gouvernement. Faute d'article 14, le baron Bánffy se décida à proroger simplement de fait l'état de choses existant; Koloman Tisza, le protecteur du cabinet, proposa de l'en absoudre d'avance par une loi; et craignant les tempêtes de l'obstruction, il demanda qu'elle fût, non point soumise au vote de la Chambre, mais simplement signée en séance du club libéral par les députés de la majorité. A cette double violation de la Constitution, les membres les plus distingués du parti, à leur tête le président de la Chambre Szilágyi et les fils du comte Andrássy, en tout une trentaine de députés, répondirent par une sécession. Le désir de conserver une arme pour la défense peut-être un jour nécessaire de la Constitution, le dégoût du régime violent et servile du baron Bánffy et de la dictature occulte de Tisza donnent les raisons de leur conduite. Ce fut pour le système Bánffy le coup de mort : la couronne dut capituler devant la Constitution. Koloman de Széll, l'ancien ministre des Finances, héritier politique de Deák, fut chargé par le roi de négocier avec la majorité et l'opposition : celle-ci promit de laisser passer le compromis, le ministère se retira, Széll devint chef du cabinet. A la place de la convention d'Ischl, une nouvelle formule, la formule Széll, établie d'accord entre le ministère hongrois et l'opposition, donna la solution de la question du compromis. Les lois économiques seraient votées en Hongrie, pour être valables jusqu'en 1907; les traités de commerce, qui expirent en 1903, ne pourraient être prolongés que jusqu'à cette date; un nouveau tarif douanier

devrait être élaboré à la même époque. La Hongrie a en mains, grâce à cette triple échéance, un triple moyen de faire triompher ses revendications en 1907; elle ne perd aucun de ces avantages si, au cours des dix ans, un compromis légal vient à être conclu avec l'Autriche. La majorité libérale, fusionnée désormais avec le parti national du comte Apponyi, vota ces arrangements sans difficulté. En Autriche, ils furent successivement mis en vigueur par des ordonnances. Le ministère Thun tomba en octobre 1899, faute de pouvoir obtenir du Parlement l'élection de la Délégation. Le cabinet Clary, qui l'a remplacé, a franchi ce pas difficile : mais l'hostilité ouverte de la majorité du Parlement rend sa position extrêmement précaire, et les Jeunes-Tchèques viennent de reprendre l'obstruction abandonnée par les Allemands.

L'Autriche-Hongrie à la fin du XIXe siècle. — Les luttes politiques, religieuses et sociales ne sont nulle part plus violentes qu'en Autriche-Hongrie, où le conflit des nationalités les complique et les envenime. L'Église est aujourd'hui vraiment maîtresse en Autriche. Elle soutient et dirige le mouvement antisémite, non seulement à Vienne, où il a conquis avec M. Lueger l'hôtel de ville, mais en Bohême, où il cherche à s'organiser, en Pologne, où les émeutes de 1898 ont été sanglantes. Les cléricaux allemands s'allient aux Slaves : en revanche les pangermanistes de M. Schönerer ont inauguré une campagne de « détachement de Rome », de conversion au protestantisme. La petite bourgeoisie, organisée et menée par le clergé et l'aristocratie, lutte désespérément sous la bannière antisémite contre le prolétariat démocrate-socialiste pour maintenir son rang social, pour ne pas déchoir jusqu'à la « prolétarisation ». Les socialistes, en 1897, ont échoué — grâce pour beaucoup à la partialité de tous les organes officiels — devant les antisémites dans les cinq circonscriptions de la cinquième curie à Vienne : mais leurs efforts en vue d'une revanche promettent de chaudes luttes pour l'avenir. Les classes moyennes, menacées de toute part, hésitent entre leurs traditions libérales et leur peur des nouveautés démocratiques. Seuls la démocratie avancée et le socialisme combattent avec énergie et

succès contre la noblesse et le clergé, unis pour reconquérir la « direction héréditaire » des peuples. Les anciens partis sont usés et disparaissent : il n'y a plus de gauche allemande; le sort qu'ils ont infligé aux Vieux-Tchèques guette déjà les Jeunes-Tchèques, devenus les alliés des féodaux, les prisonniers du cléricalisme. La fidélité dynastique, autrefois l'appui le plus sûr de l'Autriche, à la fin s'use et s'ébranle : les appels pathétiques au loyalisme des sujets ne trouvent plus dans leurs cœurs qu'un écho affaibli. Ce qui reste même de l'antique loyalisme, comment oublier que l'objet en est un souverain septuagénaire?

D'apparence, la Hongrie est plus forte, plus une, plus résolue. Mais, moins visibles, les dangers qui la menacent ne sont pas moins graves. Les grèves de l'Alföld en septembre 1897 ont fait éclater à tous les yeux la misère du prolétariat agricole. L'industrie, à mesure qu'elle se développe, fait naître un prolétariat urbain, socialiste par nature. L'État hongrois est encore dominé par la petite noblesse rurale : de profondes modifications seules pourront lui assurer une adaptation paisible à des conditions sociales nouvelles. L'Église, irréconciliable depuis les lois politico-ecclésiastiques, est à l'affût de toutes les difficultés qui peuvent assaillir l'État pour les exploiter. Le parti populaire catholique tend la main aux Slovaques, qui recommencent à s'agiter, aux Croates, toujours lésés et toujours jaloux. Les Serbes ne sont point sûrs; l'agitation roumaine ne s'est calmée qu'à la surface. Une réforme électorale est le premier besoin, le premier vœu de la majorité du pays : toute réforme amènera au Parlement des députés nationaux et des députés révolutionnaires, mettra fin au tranquille « entre soi » de l'aristocratie magyare.

Le dualisme ne subsiste que de nom. Sans doute, d'autres combinaisons après lui sont possibles; la séparation peut être évitée ; et, si elle se produit, elle ne sera, espèrent les optimistes, qu'une étape vers une nouvelle union, plus digne, plus solide et plus durable. L'expérience, en tout cas, serait risquée : et rien ne garantit qu'elle ne se fera pas. L'Autriche et la Hongrie sont faites pour l'union : seule, l'union leur assure la puissance, la force, même l'existence. Séparées, ni l'une ni l'autre, ne

pourra longtemps résister à des voisins ambitieux et avides. Quiconque réfléchit, en Autriche-Hongrie et hors de l'Autriche-Hongrie, sait cela; et pourtant quiconque observe doit voir que cette séparation menaçante peut se produire d'un moment à l'autre. Une idée, voilà ce qui manque à la monarchie austro-hongroise. L'empire des Habsbourg a trop longtemps méconnu et méprisé les forces morales et mis sa confiance dans les moyens matériels, fondé sa force sur le gendarme ecclésiastique et le gendarme laïque. Aujourd'hui, les idées se vengent. L'avenir le plus proche de la monarchie comme de l'Autriche et de la Hongrie est trouble et incertain : si les hommes d'État autrichiens et hongrois se montrent incapables de résoudre la question autrichienne, bientôt c'est devant les diplomates et les politiques européens qu'elle se posera.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie d'une histoire contemporaine de l'Autriche-Hongrie se trouve surtout éparse, en dehors des documents officiels, dans des articles de journaux et de revues. Il n'y a point de travaux d'ensemble en dehors de Rogge, *Œsterreich seit der Katastrophe Beust-Hohenwart*, 2 vol., qui s'arrête en 1879, et a les mêmes défauts que les trois volumes précédents, surtout la confusion. On se bornera ici à citer les principaux recueils à consulter, et quelques ouvrages sur des questions importantes. C'est par les indications mêmes de ces recueils et de ces ouvrages que l'on pourra, dans chaque cas particulier, se faire une bibliographie.

Documents officiels : les comptes rendus des Délégations, du Reichsrath, du Parlement hongrois, des Diètes autrichiennes (surtout Bohême, Galicie, Basse-Autriche, Styrie), de la Diète de Croatie. — Les statistiques officielles, autrichienne et hongroise; les enquêtes officielles des ministères du commerce, par exemple sur l'industrie en Autriche, 1898, sur le projet de tarif douanier autonome hongrois, 1898.

Journaux : *Neue Freie Presse*, allemand libéral; *Vaterland*, clérical féodal; *Deutsches Volksblatt*, chrétien social; *Ostdeutsche Rundschau*, allemand national; *Arbeiter Zeitung*, socialiste (tous de Vienne); — *Národni Listy*, jeune-tchèque, *Politik*, vieux-tchèque, de Prague; *Czas*, polonais conservateur, de Cracovie; — *Pester Lloyd*, libéral, officieux; *Magyar Allam*, clérical; *Egyetertès*, radical, de Pest. — Les journaux allemands, surtout la *Frankfurter Zeitung* et la *Kölnische Zeitung*, contiennent des correspondances austro-hongroises souvent intéressantes.

Revues : *Cas*, *Nase Doba*, *Osvěta*, de Prague; *Die Zeit*, *Die Wage*, *Deutsche Worte*, de Vienne; *Ungarische Revue*, de Pest; *Kroatische Revue*, d'Agram; *Preussische Jahrbücher*, *Die Nation*, de Berlin; *Die Neue Zeit*, de Stuttgart. Les grandes revues allemandes et anglaises contiennent toutes des articles sur les événements importants qui s'accomplissent en Autriche et en Hon-

grie (on trouvera ces articles en se reportant aux tables de tous ces périodiques; nous nous abstenons d'en citer ici les titres). En français. la collection de la *Revue d'économie politique* renferme des articles politico-économiques sur l'Autriche et la Hongrie; la *Revue politique et parlementaire* donne des chroniques politiques exactes et assez impartiales et quelques articles de fond. La *Revue des Deux Mondes*, 1897 et 1898, a publié des articles de M. Ch. Benoist sur *La monarchie austro-hongroise et l'équilibre européen*; la *Revue de Paris*, 1894, de M. Horn sur *Le mariage civil en Hongrie*; de M. Gaidoz sur *Les Serbes de Hongrie*; 1897, sur *La crise austro-hongroise*; 1898, de M. Kramář, *L'avenir de l'Autriche*; de M. Cramaussel, *En Transylvanie*.

Sur la question des nationalités, la plus importante de toutes, on consultera utilement : **Hainisch**, *Die Zukunft der Deutsch-Œsterreicher*, 1892. — **Herkner**, même titre, 1893. — **T.-G. Masaryk**, *Česká otázka* et *Naše nynější krise*, 1895. — *Die Reichsrathswahlen in Ostgalizien i. J. 1897*, Vienne, 1898 (de source ruthène). — **Madeyski**, *Die Nationalitätenfrage*, 1898; *Die deutsche Staatssprache*, 1883. — Les brochures d'Édouard Grégr sur la participation au Reichsrath, 1879. — **Kramář**, *Das böhmische Staatsrecht*, 1896. — **Menger**, *Der böhmische Ausgleich*, 1891. — **Fischel**, *Das österreichische Sprachenrecht* et *Materialien zur Sprachenfrage in Œsterreich*, 1901 et 1902. — Sur la réforme électorale autrichienne : **V. Adler**, *Das allgemeine, gleiche, direkte Wahlrecht*, 1893.

Sur les mouvements économiques et sociaux : **Waentig**, *Gewerbliche Mittelstandspolitik*, 1898. — **Rauchberg**, *Die Bevölkerung Œsterreichs auf Grund der Ergebnisse der Volkszählung vom 31. Dez.* 1890, 1895; — les procès-verbaux des congrès socialistes annuels; — la série de brochures publiées à Vienne, chez Brandt, sous le titre *Socialpolitische Flugschriften*.

Un certain nombre d'ouvrages indiqués au tome précédent s'appliquent aussi à la période traitée ici : ainsi ceux d'Andrássy, Auerbach, Beksics, Krones, Tezner, Ulbrich. — Il faut y ajouter : **Eim**, *Politické úvahy* (*Considérations politiques*), 1897. — **Srb**, *Politické dějiny národa českého* (*Histoire politique du peuple tchèque*) I et II, 1899 et 1901. — **Marczali**, *A legújabb kor története* (*Histoire contemporaine*), 1892. — **Friedjung**, *Graf Kalnóky*, in *Biographisches Jahrbuch*, de Bettelheim, 1900. — **Kolmer**, *Parlament und Verfassung in Œsterreich* I et II, 1902-1903. — **Denis**, *La Bohême depuis la Montagne Blanche*, I et II, 1903. — **Fiedler**, *Rakousko-uherská vyrovnání por oce 1878*. (*Les compromis austro-hongrois depuis 1878*) 1903.

CHAPITRE V

LA SUISSE

De 1848 à nos jours.

I. — Retour sur l'histoire antérieure. La Suisse et la politique étrangère (1848-1870).

Mise en œuvre de la constitution de 1848. Affaire de Neuchâtel. — La constitution de 1848 avait substitué à la Confédération de vingt-deux cantons, pleinement souverains, un État fédératif composé de vingt-deux cantons jouissant d'une simple autonomie. Depuis 1291 jusqu'en 1814, ces cantons s'étaient agglomérés à la Confédération dans l'ordre suivant : Schwytz, Uri, Unterwalden, les trois cantons primitifs, puis Lucerne, Zurich, Glaris, Zoug, Berne, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Appenzell, enfin Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Chacun de ces cantons constituait et constitue encore un État distinct, sauf trois d'entre eux qui se sont séparés en deux États ou demi-cantons : Unterwalden (Obwald et Nidwald), Appenzell (Rhodes Intérieures et Rhodes Extérieures), Bâle (Bâle-Ville et Bâle-Campagne). Ces demi-cantons s'administrent chacun d'une manière indépendante. La Confédération compte donc vingt-deux cantons ou vingt-cinq États, mais au point de vue fédéral il n'y a que les cantons qui comptent.

Depuis 1848, le pouvoir central en Suisse réside dans un Conseil fédéral de sept membres, qui est à la fois un directoire exécutif et un cabinet de ministres entre lesquels se répartissent divers départements d'affaires. Il dispose d'une chancellerie qui constitue un important service d'expédition. Le pouvoir législatif incombe à l'Assemblée fédérale, chargée d'élire le Conseil fédéral. Cette assemblée est un parlement divisé en deux chambres, diverses par l'origine : le Conseil des États se compose des députés des vingt-deux cantons, à raison de deux par canton; il représente donc l'ancien élément fédératif ainsi que le faisait l'antique Diète, avec cette différence que les députés des cantons ont cessé d'être des ambassadeurs d'États souverains, traitant d'après des instructions spéciales, pour devenir les membres d'un corps délibérant ou d'un sénat, indépendants de tout mandat. L'autre chambre, c'est le Conseil national, sorte de corps législatif ou de chambre de députés élus par tous les électeurs suisses, répartis à cet effet en arrondissements de 20 000 habitants. Enfin le pouvoir judiciaire suprême se trouve confié à un collège nouveau, le Tribunal fédéral, dont les attributions furent restreintes, au début. Les membres de ces différents corps sont nommés pour le terme de trois ans.

Les droits conférés au pouvoir central, ainsi constitué, furent assez étendus, déjà en 1848. C'est à la Confédération (ainsi désigne-t-on ce pouvoir central) qu'appartiennent la direction des relations extérieures, le droit de paix et de guerre, l'armée et notamment la tâche d'instruire les armes spéciales, autres que l'infanterie. Elle se trouve chargée du soin d'unifier le système des poids et mesures et des monnaies, qui variait jusqu'alors de canton à canton. Enfin le service des postes dépend d'elle. En même temps que se constitue un gouvernement central, le peuple obtient la plénitude de ses droits civils et politiques, sans plus distinguer les cantons que les classes sociales. L'égalité civile et politique a été garantie à tous les citoyens de la Suisse, en même temps que la liberté de la presse, celle d'association, de réunion, de pétition. La liberté d'établissement, celle du culte, le commerce et l'industrie ont souffert néanmoins de quelques restrictions, même après 1848,

en ce sens que les juifs ne jouirent pas tout de suite de la première, que les jésuites ont été exclus définitivement de la Suisse et que certains péages ou octrois intérieurs demeurèrent encore en vigueur. Néanmoins une nation libre était organisée avec un gouvernement central chargé de la défendre au dehors, de maintenir ses droits au dedans, et de protéger, dans les cantons, les minorités opprimées. La Confédération doit interdire toute alliance particulière des cantons entre eux ou avec l'étranger, accorder ou refuser sa garantie aux constitutions cantonales, qui peuvent être revisées à la condition de se conformer au système de la démocratie directe ou représentative.

Quant aux pouvoirs que la constitution de 1848 laisse aux cantons, ce sont ceux que la Confédération n'a pas absorbés elle-même. Dans ces limites, les cantons gardent encore une sorte de pouvoir exécutif souverain, exercé par leurs conseils d'État respectifs, puis une part plus grande de pouvoir législatif intérieur avec contrôle des finances, remis à leurs Grands Conseils. Somme toute, les cantons s'administrent eux-mêmes et leur pouvoir judiciaire est demeuré à peu près intact. S'ils doivent abandonner à la Confédération la recette des douanes et lui fournir un contingent en troupes et en argent, la constitution de 1848 leur accorde en revanche diverses indemnités.

La constitution de 1848, on le voit, établit en Suisse un régime intermédiaire entre une ligue, alliance ou confédération perpétuelle d'États souverains traitant entre eux par l'entremise d'ambassadeurs (les anciens députés de la Diète) d'une part, et, de l'autre, une république démocratique une et indivisible, dont le gouvernement est confié au choix et au contrôle d'assemblées représentatives, composées des députés de la nation. Pendant la seconde partie du XIX[e] siècle, l'esprit public devait faire toujours plus prévaloir ce second caractère contre le premier.

La constitution avait été acceptée le 12 septembre et elle fut promulguée le 12 décembre 1848; l'antique Diète s'était séparée le 22 septembre; les nouvelles chambres se réunirent le 6 novembre à Berne, déclarée ville fédérale, et, s'étant constituées en Assemblée, elles élurent, le 16 novembre, le Conseil fédéral. Ce gouvernement, composé au début de MM. Furrer,

Ochsenbein, Druey, Munzinger, Franscini, Frey-Herosee et Naef, présida à une époque relativement heureuse de l'histoire de la Suisse, de 1848 à 1856. La constitution répondait aux aspirations démocratiques de la nation, qui s'étaient manifestées dans les révolutions précédentes. Il s'agissait de l'appliquer. L'Assemblée fédérale vota, pendant cette période, les lois organiques destinées à la mettre en vigueur. Dès lors, la Suisse cessa de compter des habitants sans domicile fixe (*heimatlosen*), privés de droits publics; et, depuis 1850, tout citoyen suisse doit appartenir avant tout à une commune, principe destiné à affaiblir l'importance du canton. Les mariages mixtes ont été déclarés valables, malgré la résistance des évêques. La liberté de commerce a fini par être accordée aux juifs. Bien que l'instruction publique concernât surtout les cantons, une École polytechnique fédérale, prévue par la constitution, a été créée à Zurich et ouverte en 1855. Le système décimal fut adopté pour la nouvelle monnaie fédérale. Les postes et télégraphes furent sérieusement organisés par l'autorité centrale, qui n'a cessé de réaliser d'énormes progrès dans ce département. Quant au chemin de fer, il avait fait pour la première fois son apparition à Bâle en 1844. On pensa, un moment, confier à la Confédération la création et l'entretien des lignes, mais à cause des difficultés du système, on laissa à l'initiative privée le soin de les construire et de les exploiter.

Au début, l'administration centrale, d'une grande simplicité dans les rouages, satisfit tout le monde. La liberté commerciale enrichissait la Suisse. Les cantons ne semblaient pas regretter leur souveraineté passée. Ce ne fut que dans un petit nombre d'entre eux que l'on assista à des tentatives de réaction. En 1850, à la suite de la mauvaise gestion des finances par les Conseils radicaux, le gouvernement local passa, pour quelque temps, à Berne, aux mains des conservateurs; pareil fait devait se produire, quinze ans plus tard, à Genève, où M. James Fazy se trouvait revêtu d'une espèce de dictature depuis la révolution cantonale de 1846. A Fribourg, l'arrestation de l'évêque Marilley par le Conseil d'État provoqua une insurrection, puis une victoire définitive des conservateurs sur les radicaux de ce canton.

Au Tessin, pays aux passions plus vives, l'agitation est restée à l'état chronique. Des difficultés plus graves surgirent à Neuchâtel.

Cette ancienne principauté de Neuchâtel, possédée à titre héréditaire par le roi de Prusse, avait été définitivement incorporée par le congrès de Vienne à la Suisse, à laquelle ne la rattachaient que des liens d'alliance d'une nature particulière. Elle forme le vingt et unième canton de la Confédération. Sa situation hydride avait déjà provoqué des troubles. Le 1er mars 1848, à l'instar de Paris, Neuchâtel proclama la république. Le prince dépossédé n'avait fait entendre que de platoniques protestations à l'Europe, quand son zèle fut dépassé par celui de ses partisans.

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1856, un chef royaliste, le comte Frédéric de Pourtalès, après s'être assuré le concours de nombreux amis, s'empara du château de Neuchâtel et de l'important village du Locle. Mais les royalistes ne surent pas conserver leur conquête et, le 4 septembre, les républicains reprenaient le château avant même l'arrivée des troupes fédérales suisses. Par point d'honneur, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, ne pouvait renoncer à ses droits, ni surtout abandonner ceux de ses anciens sujets qui s'étaient compromis pour lui. Il recourut à la médiation de Napoléon III, alors l'arbitre de l'Europe, pour obtenir tout au moins la délivrance de quatorze royalistes arrêtés à la suite de l'échauffourée. Mais la Confédération fit des objections et elle députa à Paris le général Dufour, de Genève, bien connu de l'empereur, qui avait été autrefois capitaine d'artillerie en Suisse. Ce n'était pas de médiation qu'il s'agissait, mais bien d'une guerre. On arma des deux côtés. La Prusse pouvait mettre sur pied 300 000 hommes; la Suisse 200 000 seulement, mais animés de profondes convictions patriotiques. Ce fut avec confiance que l'Assemblée fédérale donna, à la fin de décembre 1856, le commandement suprême au vainqueur du Sonderbund, le général Dufour, et 30 000 hommes furent échelonnés aux frontières d'Allemagne, le long du Rhin, de Bâle à Romanshorn.

L'intervention de l'ancien citoyen de Thurgovie, Napoléon III,

et l'esprit de conciliation de l'ex-prince de Neuchâtel, Frédéric-Guillaume IV, arrêtèrent le conflit. Rassurée par les promesses verbales de l'empereur des Français, qui se portait garant de l'indépendance absolue du canton de Neuchâtel, l'Assemblée fédérale renonça à intenter un procès aux conjurés royalistes; elle donna l'ordre de libérer les prisonniers et même de licencier les troupes (16 janvier 1857). Une conférence de quatre puissances neutres s'étant réunie à Paris au mois de mars, elle obtint du roi de Prusse la renonciation à ses droits de souveraineté à Neuchâtel. Le 9 juin 1857, ratification générale était accordée au protocole final et l'affaire se termina pour l'honneur de tous ceux qui s'y trouvaient impliqués.

La neutralité suisse depuis 1848. Question de Savoie. — La question de Neuchâtel avait failli mettre la Suisse aux prises avec les puissances étrangères. Depuis 1848 cependant, la Confédération a chaque jour mieux compris ses devoirs de neutralité. Ce qui a pu l'entraver dans cette tâche, c'est l'abus du prétendu droit d'asile qu'elle exerce à l'égard des réfugiés politiques. Ce droit d'asile, que l'on peut considérer plus comme un devoir de protection qu'un droit, s'arrête là où, cessant d'être une œuvre d'humanité à l'égard des proscrits, il devient un moyen dont les agitateurs se servent pour se lancer dans de nouvelles tentatives de troubles. Il ne doit pas être permis à d'égoïstes brouillons, venus de l'étranger, de compromettre l'indépendance du pays, qui leur donne l'hospitalité, en l'exposant aux représailles des voisins. A cet égard la Suisse n'est pas tenue à des devoirs, ni à des sacrifices plus grands que les autres nations.

Le gouvernement central, créé à la suite des révolutions du milieu du siècle, ne fut pas toujours aidé dans l'observation des devoirs de la neutralité par tous les cantons; certains gouvernements locaux favorisaient les agitateurs. Malgré tout, le Conseil fédéral parvint à faire respecter dans le pays les principes du droit international. Il sut empêcher la violation du territoire suisse dans des crises redoutables, telles que la révolution de Lombardie, en 1848, et l'insurrection badoise et palatine de 1849. Il déclina les offres intéressées d'alliance du roi Charles-Albert,

obtint le désarmement et l'internement des garibaldiens et des mazzinistes, réfugiés en Suisse, en levant des milices pour protéger les frontières contre le passage des bandes révolutionnaires ou des armées impériales. Dans le grand flot des réfugiés politiques, il ne laissa passer que ceux qui lui promirent le respect des institutions nationales et repoussa les autres. Napoléon III, parvenu lui-même au trône par des procédés révolutionnaires, n'en devait pas moins protester contre ce droit d'asile dont il avait profité jadis. Après 1852, Mazzini, plus populaire dans la Suisse française, devait causer bien des ennuis au peuple chez lequel il s'était réfugié.

A la période relativement calme de 1848 à 1856 succèdent les temps troublés de 1856 à 1864. La Suisse en effet se trouva directement intéressée à la guerre d'Italie et à l'annexion de la Savoie par la France. A la veille de l'ouverture des hostilités entre la France et la Sardaigne, d'une part, et l'Autriche, de l'autre, le Conseil fédéral réclama des belligérants le respect de la neutralité. On le lui promit. Considérant que la Savoie du nord participe à la neutralité suisse, il déclara en outre que l'occupation de ce pays était un droit en faveur de la Suisse et non un devoir pour elle. Dans la région suisse qui confine aux lacs italiens, toute violation de territoire fut réprimée, et les garibaldiens, aussi bien que les Autrichiens fugitifs qui s'y présentèrent, furent énergiquement désarmés, internés ou renvoyés à condition de ne plus servir dans cette guerre. Enfin les préliminaires de Villafranca, de juillet 1859, et la paix, signée à Zurich, mirent fin à ces hostilités dangereuses pour la sécurité helvétique.

Une question très grave ne tarda pas à surgir. La Savoie du nord, c'est-à-dire les anciens pays de Chablais, Faucigny et Genevois, jusqu'au sud des lacs de Savoie, avait été définitivement neutralisée par le congrès de Vienne à l'avantage, soit de la Suisse, soit du roi de Sardaigne. A la suite de la transformation politique de l'Italie et de l'annexion de la Savoie à la France, la Confédération estima que cette région devait lui être remise, afin que la situation internationale de la Suisse et sa neutralité restassent telles que les avaient créées les traités de 1814 et

de 1815. Au mois de mars 1860, le Conseil fédéral adressa à ce sujet une note conforme aux puissances signataires du congrès de Vienne et la fit appuyer par l'envoi de missions extraordinaires, entre autres celle du physicien genevois Auguste de la Rive à Londres. Napoléon III lui-même n'avait pas mal pris les observations que le général Dufour et le ministre plénipotentiaire Kern avaient été chargés de lui soumettre à Paris; mais une note de son ministre Thouvenel sembla réduire à néant les prétentions suisses. Enfin le puissant empereur consentit à déclarer que la France s'engageait à respecter la neutralité politique du nord de la Savoie, en même temps que l'affranchissement douanier de la zone, dans les limites fixées par les traités précédents.

Cependant il existait en Suisse un parti assez exalté pour réclamer la solution du conflit par la voie des armes. Les meneurs étaient les chefs des sociétés patriotiques l'Helvétie et le Grutli, le conseiller fédéral Staempfli à Berne, le conseiller d'État Fazy à Genève et ses amis radicaux. Le 30 mars 1860, quelques Genevois appartenant à ce parti firent, dans le dessein de surprendre Thonon, une folle équipée qui se termina de la façon la plus ridicule. Au mois d'avril, la Savoie vota son annexion à l'empire français, qui en prit possession au mois de juin 1860.

Des rapports de bon voisinage reprirent d'une façon durable et se trouvèrent cimentés par de nouveaux accords, tels que le partage de la vallée jurassienne des Dappes, en 1862, et surtout le traité de commerce franco-suisse du 28 juin 1864. L'observation de la neutralité du nord de la Savoie, qui tient à cœur aux Suisses, est une des meilleures preuves d'amitié que la France peut donner à ses voisins.

Certains incidents troublèrent encore l'horizon de la politique fédérale pendant deux ou trois ans. La théorie des nationalités, conçue par Napoléon III, constituait une menace pour la Confédération, où se rencontrent trois races distinctes, et les revendications italiennes, notamment en 1862, ont pu lui donner des inquiétudes. Les réfugiés italiens, les réfugiés polonais sont venus lui causer de nouveaux embarras. Toutefois, à partir

de 1864, une ère de tranquillité relative a commencé à régner dans la Suisse. Ses conseillers belliqueux de 1860 ont été remplacés, entre autres Staempfli à Berne et Fazy à Genève. Ce dernier, qui n'avait pas été réélu en 1861 au Conseil d'État de son canton, fut définitivement évincé en 1864 par son concurrent Chenevière, qui assura à l'ancien parti conservateur, appelé indépendant, enfin démocratique, une existence telle qu'il n'a cessé depuis lors de balancer à Genève l'influence du radicalisme. Ce ne fut pas, il est vrai, sans provoquer, de la part des radicaux, l'échauffourée du 22 août 1864, après laquelle le gouvernement fédéral s'appliqua à apaiser les esprits, un peu, il est vrai, au détriment de la justice qui devait être rendue aux victimes.

Bien que la Suisse ne dût pas être touchée par les guerres qui éclatèrent dans le monde civilisé de 1864 à 1870, elle continua à réaliser de grands progrès dans la pratique des principes de la neutralité. Émancipée de toute tutelle extérieure, elle disposa de forces suffisantes pour les faire respecter. La constitution de 1848 ayant interdit les capitulations militaires avec les puissances étrangères, le Conseil fédéral obtint, en 1859, le licenciement des régiments suisses de Naples. Si le service étranger fournissait la Suisse d'officiers éprouvés, la Suisse, en le supprimant, gardait en revanche pour elle-même tous ses soldats, de sorte que son armée est devenue la meilleure garantie de sa sécurité. En cas de guerre entre les puissances voisines, elle se trouve assez forte pour arrêter chez elle le passage des belligérants, pour interdire la contrebande de guerre, pour empêcher les enrôlements, pour interner, non seulement les fuyards et les déserteurs, mais encore des armées en retraite qui voudraient se rabattre sur son territoire. Elle est apte à remplir ainsi les obligations que le droit international européen peut seul exiger d'elle. Et elle l'a prouvé dans la guerre franco-allemande de 1870-1871. Après avoir, à la veille des hostilités, notifié aux puissances son état de neutralité, elle a mis sur pied des forces suffisantes sous les ordres du général Herzog, qui remplaça le général Dufour à la tête de l'armée fédérale. Le 1er février 1871, cette armée reçut aux frontières les troupes en

retraite du général Bourbaki et, d'après une convention signée aux Verrières et suivie de leur désarmement, 85 000 soldats français trouvèrent sur le sol suisse le salut et le réconfort. Car la générosité suisse, déjà signalée par les secours en nature qu'elle avait apportés à Strasbourg assiégé, se manifesta encore dans les soins spontanés que la population compatissante accorda aux internés. La France a reconnu ce genre de services nouveau et elle a, du reste, loyalement remboursé le montant officiel des frais d'internement occasionnés par cette invasion inattendue.

La neutralité suisse a de la sorte accompli une belle œuvre d'humanité et de sympathie nationale.

II. — La Suisse de 1870 à 1900. Affaires intérieures. Constitution de 1874.

Lutte pour la revision de la Constitution (1864-1874). Le Kulturkampf. — A la période tranquille de mise en œuvre de la constitution fédérative, de 1848 à 1856, avait succédé une période plus agitée, de 1856 à 1864, pendant laquelle la Suisse s'était trouvée mêlée aux complications internationales. La paix extérieure assurée, la nation suisse s'adonna à un travail de réforme intérieure qui remplit une troisième période, de 1864 à 1874, et aboutit à une constitution nouvelle. La constitution de 1848 n'avait rien de définitif; elle admettait la faculté de la revision, qui, partielle ou totale, doit être toujours soumise au suffrage populaire, et, dans un pays où les votations politiques abondent, il est naturel que les revendications se fassent jour et aboutissent. Les novateurs essaient les réformes dans les cantons, champ limité mais précieux pour les expériences politiques, puis ils s'efforcent de les appliquer plus en grand dans toute la Confédération; à cet effet, les sociétés patriotiques qu'ils dirigent, Helvetia ou Grutli, les aident de leur active propagande intercantonale. C'est ainsi qu'à partir de 1848 des tendances nouvelles se font jour. On aspire à une

centralisation toujours plus marquée du pouvoir, à un exercice toujours plus complet des institutions démocratiques, enfin à l'organisation du socialisme d'État ou étatisme.

Ces désirs se manifestent déjà en 1865, où l'on tente une revision partielle de la constitution. Elle est rejetée le 14 janvier 1866, sauf les articles accordant aux juifs la liberté d'établissement en conséquence du traité de commerce signé avec la France en 1864.

Il est permis de constater que les cantons déploient bien plus de hardiesse. Chez quelques-uns d'entre eux, des revisions introduisent dans les constitutions locales trois principes nouveaux : le referendum ou appel au peuple, suivant lequel la majorité des citoyens peut approuver ou repousser les lois votées par les Grands Conseils législatifs; l'initiative populaire, qui permet à un groupe suffisamment nombreux d'électeurs de proposer une loi ou une revision partielle de la constitution; enfin l'élection directe du gouvernement exécutif non plus seulement par l'assemblée représentative, mais par le peuple entier.

En même temps le socialisme, qui a fait son apparition dans le pays au milieu du siècle et pénétré peu à peu dans les chambres cantonales et fédérales, formule ses exigences comme partout ailleurs, quoique ses adeptes se défendent en Suisse d'obéir au mot d'ordre des prédicateurs étrangers et de subir l'influence de l'Association internationale des travailleurs. On s'attaque aux compagnies d'actionnaires qui se chargent des grandes entreprises d'utilité publique. Pour lutter contre les sociétés financières on crée, en attendant une banque fédérale officielle, des banques cantonales dont quelques-unes ont périclité (Droz, p. 316). Des essais du même genre, tout aussi malheureux, sont faits en matière de chemin de fer, que les socialistes regrettent de voir confiés à l'initiative privée. Les premières compagnies, d'abord gênées, n'ayant pas laissé de prospérer, excitent l'envie; mais bientôt les lignes rivales que les villes cherchent à créer ne réussissent pas. Toutefois, en 1872, le conseiller fédéral Dubs fait passer une loi sur les chemins de fer. L'État s'intéresse et participe aux grandes entreprises de ce genre. C'est notamment la ligne

du Gothard avec son tunnel, projetée à Lucerne, étudiée par des comités d'action qu'encourage le succès du percement des Alpes au Mont-Cenis et au Brenner. De 1869 à 1871, des conventions sont passées à cet effet entre l'Allemagne, l'Italie et la Suisse, et la grande œuvre commence.

Pour traiter de pair avec les grandes puissances qui l'avoisinent, la Suisse sent la nécessité de se centraliser elle-même. En 1870, le Conseil fédéral avait déjà préparé un projet de revision constitutionnelle. La guerre franco-allemande ayant empêché de l'étudier, la question se posa deux ans plus tard. Deux événements avaient montré la nécessité d'une réforme politique. Ce fut, d'une part, la guerre de 1870-1871, qui pénétra la nation de l'idée qu'elle devait renforcer son unité et son armée pour la sauvegarde de sa neutralité au cas qu'un nouveau conflit éclatât à ses portes. Ce fut, d'autre part, le décret de l'infaillibilité du pape, proclamé en juillet 1870, qui réveilla en Suisse, comme ailleurs, les anciennes prétentions du pouvoir spirituel aux dépens du temporel. Le *Kulturkampf* éclata. Des hommes d'État suisses, Augustin Keller et Vigier, dans les cantons de langue allemande; le conseiller d'État Carteret, le nouveau chef du radicalisme à Genève, se signalèrent dans cette querelle, où ils eurent pour antagonistes l'évêque de Bâle Lachat, à Soleure, et l'évêque *in partibus* Mermillod à Genève. La situation de vicaire apostolique, faite à ce dernier dans la cité de Calvin, était contraire aux traités et semblait préparer la disjonction du diocèse unique de Genève-Lausanne, dont le siège est à Fribourg. Le mouvement catholique libéral ou vieux catholique se dessina, notamment à Genève sous l'action du Père Hyacinthe Loyson. Pour résister aux prétentions ultramontaines et se prémunir contre les menaces possibles de l'étranger, le peuple suisse voulut modifier sa constitution dans le sens de l'unification de l'enseignement, de l'unification du droit, de la centralisation de l'armée.

Une école, un droit, une armée! Tel fut le mot d'ordre des revisionnistes. Un premier projet de constitution unitaire, adopté par des chambres fédérales le 5 mars 1872, parut cependant trop radical à l'ensemble du pays lorsqu'il fut soumis à la vota-

tion populaire. Il fut repoussé, le 12 mai 1872, par 260 859 voix contre 255 606 et par 13 cantons contre 9. L'échec n'était pas considérable et le Conseil fédéral fut invité à présenter un projet plus modéré qui devait être accepté deux ans plus tard. La lutte toujours plus vive contre le clergé ultramontain précipita le mouvement revisionniste. Des assemblées de propagande centralisatrice furent tenues en 1873, année marquée par la déposition de l'évêque Lachat et l'exil de l'évêque Mermillod. De nouvelles lois ecclésiastiques furent votées; il fut décidé que les curés seraient nommés par les paroisses, et même un évêque national suisse, indépendant de Rome, l'évêque Herzog fut élu. Au commencement de 1874, le nonce du Saint-Père reçut ses passeports pour ne plus revenir jamais. Sous l'influence de ces événements, les centralistes allemands purent compter sur l'appui des anti-cléricaux welches. Une nouvelle constitution, qui est un compromis entre celle de 1848 et les projets des novateurs extrêmes, fut votée par les chambres fédérales, le 31 janvier 1874, et acceptée par le peuple, le 19 avril. Elle rallia 340 199 suffrages contre 198 013, et 14 cantons et un demi-canton contre 7 cantons et demi.

La Constitution de 1874. Progrès de la démocratie et de la centralisation. — On a dit de la constitution de 1874 que c'est celle de 1848 mise au point (Gavard). Elle la reproduit, mais avec les modifications qui la font mieux répondre aux goûts nouveaux, en assurant le succès d'une administration plus centralisée, d'une démocratie plus directe et d'un socialisme d'État assez accentué. L'organisation des pouvoirs fédéraux reste la même, mais la compétence en est plus développée. L'unité y est en germe; avant tout celle de l'armée; celle du droit est promise et tous les cantons se voient d'abord forcés d'abolir la peine de mort. Le principe de la liberté est de nouveau proclamé, quoique il doive souffrir de certaines restrictions en matière de religion, de commerce et d'industrie. Les voies sont ouvertes pour l'unification de l'enseignement ainsi que pour l'établissement du referendum populaire. Les recettes garanties au gouvernement fédéral consistent dans le produit des péages, des postes, des poudres, dans la moitié du montant de la nou-

velle taxe militaire, payée par les Suisses qui ne servent pas sous les drapeaux, enfin dans le contingent en argent fourni par les cantons. Il va de soi que l'interdiction subsiste des traités intercantonaux et des capitulations militaires avec l'étranger. La constitution énumère aussi les droits laissés aux cantons; elle insiste davantage sur les droits populaires, les droits individuels des citoyens, le droit de cité, le droit d'établissement, la liberté de conscience.

Les lois organiques votées en conséquence des principes posés par la constitution nouvelle n'ont pas encore réalisé toutes les aspirations formulées essentiellement par la devise de 1872 : un droit, une armée, une école.

La centralisation de l'armée toutefois a été obtenue au moyen de la nouvelle organisation militaire, qui est surtout l'œuvre du conseiller fédéral Welti. Des instructeurs militaires, nommés par le gouvernement central, sont chargés de donner à toutes les troupes un enseignement et une discipline uniformes. Les armes spéciales, artillerie, génie, cavalerie, relèvent essentiellement de la Confédération; les cantons gardent encore le privilège d'organiser la gendarmerie à leur convenance, de lever au besoin un effectif de troupes très limité, enfin de nommer des officiers. Les officiers supérieurs reçoivent leurs brevets du Conseil fédéral. Depuis ces réformes, la Suisse a acquis une solide armée de milices, instruite dans les écoles de recrues et les cours de répétition, exercée dans de grandes manœuvres que les officiers étrangers suivent avec intérêt, digne enfin de se mesurer avec une armée permanente. Cette armée compte diverses classes : d'abord l'élite, où les citoyens servent de vingt à trente-deux ans, et la landwehr, de trente-deux à quarante-quatre, classes constituées toutes deux dès le début. Le landsturm, où figurent tous les Suisses valides qui ne rentrent pas dans les deux premières classes, a été, depuis, organisé militairement avec des inspections annuelles. La landwehr vient d'être divisée en deux bans, le premier faisant plus corps avec l'élite ; le second destiné à encadrer le landsturm. Il y a tendance aujourd'hui à réduire l'effectif de cette dernière classe à seule fin d'en augmenter la

qualité. A l'heure qu'il est, la Suisse peut mettre sur pied près de 150 000 hommes d'élite, répartis en quatre corps d'armée, environ 90 000 hommes de landwehr du premier et du second ban, enfin 275 000 hommes de landsturm, dont 50 000 armés, soit en nombre rond 300 000 combattants et 200 000 pionniers et autres auxiliaires. Des sommes considérables ont été votées pour l'armement, l'équipement, l'approvisionnement des troupes et pour la construction de fortifications admirables : celles du Gothard ont coûté 13 millions. Le fusil à répétition Vetterli, qui date de la réorganisation militaire, a été remplacé par une arme plus perfectionnée, le modèle 1889, pour la construction duquel il a été voté un premier crédit de 20 millions. Les fortifications sont l'objet de soins constants et l'on pourrait reconnaître l'embryon d'une armée permanente dans la création du corps des gardes des forts, ainsi que dans celui des instructeurs militaires. Cette organisation a été bien accueillie.

Il y a plus d'opposition dans l'achèvement du système. Cependant l'unification du droit semble assurée, malgré la variété des législations cantonales et surtout la diversité des races suisses. Il s'agit de fusionner l'élément germanique et l'élément roman. Déjà l'ensemble du pays a été soumis à un certain nombre de lois fédérales, comme le code des obligations, la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. Enfin le peuple suisse vient de voter le principe de l'établissement d'un code pénal et d'un code civil uniques dans toute l'étendue de la Confédération. A l'heure qu'il est, le Conseil fédéral en élabore le projet.

En matière d'éducation et d'instruction, les cantons comme les familles se montrent plus particularistes; aussi les autorités fédérales éprouvent-elles de grandes difficultés à faire triompher sur ce point leurs visées centralisatrices. Certains États confédérés, justement fiers de la valeur de leur enseignement public, se refusent à l'abandonner aux mains d'une autorité centrale, qui le nivellerait sans doute au profit des moins bien partagés et aux dépens des plus qualifiés, et qui ne tiendrait pas suffisamment compte des traditions des différentes races et des diverses confessions. En 1882, la proposition de créer un secrétaire sco-

laire, sorte de grand maître de l'Université, a piteusement échoué. L'école appartient encore à la commune.

Malgré ces desiderata, les unitaires peuvent se flatter de mener le pays. Les autorités cantonales perdent de jour en jour leurs attributions; leurs Grands Conseils ne légifèrent plus que dans un cercle limité, qui comprend essentiellement les finances locales, les impôts directs, les travaux publics, la justice et police, l'instruction publique; leurs conseils d'État disposent d'un pouvoir exécutif restreint, d'un caractère plus administratif que politique; les premiers risquent de devenir de simples conseils généraux de départements, les seconds des directoires départementaux, nommés par les électeurs respectifs des cantons. La commune seule restera vivante. Elle garde l'importance que lui attribuait l'antique Germanie, de sorte que, dans la Suisse allemande, elle est considérée comme l'unique intermédiaire entre le citoyen et le pouvoir central : ainsi se trouve menacée l'existence du canton, qui peut paraître un rouage inutile dans l'administration générale du pays. Le Conseil fédéral est le seul gouvernement digne de ce nom qui existe en Suisse; les chambres fédérales sont les seules qui conservent la plénitude du pouvoir législatif. De même que les cantons, les races aussi ne parviennent plus guère à y faire sentir leur influence. A l'exemple des parlements des puissances centralisées, les partis purement politiques sont en présence. La Suisse en compte quatre : la droite catholique, le centre conservateur libéral, la gauche radicale et l'extrême gauche socialiste : celle-ci grandit chaque iour, moins aux dépens de la droite que du parti radical, auquel elle contribue à arracher le pouvoir qu'il détient depuis 1848.

De même que le radicalisme autoritaire de 1848 est en recul, de même l'omnipotence des chambres fédérales va se trouver elle-même compromise par l'intervention populaire en matière législative. La démocratie directe devient un utile correctif de cette démocratie représentative, qui avait commencé à paraître dans les cantons vers 1830 et dans la Confédération en 1848. La démocratie directe se retrouve du reste dans les origines de la Confédération suisse. Elle a pour organes, dans les États primitifs d'Uri, Obwald, Nidwald, Glaris, Rhodes Intérieures

et Rhodes Extérieures d'Appenzell, les *landsgemeinden* ou assemblées générales des citoyens, tenues à époque fixe pour prendre des résolutions qui concernent d'ordinaire un conseil représentatif ou une chambre des députés. Dans un ou deux autres cantons, déjà avant 1848, il existait un droit de referendum ou de consultation populaire pour l'acceptation des lois et arrêtés de l'autorité. Après 1848, quelques-uns des États confédérés se sont mis à suivre cet exemple, et ce principe a été enfin admis dans la constitution fédérale. Le referendum législatif est obligatoire dans quelques cantons, facultatif dans les autres; il n'est que facultatif en matière fédérale. Quand 30 000 citoyens suisses, dont la qualité est dûment vérifiée par la chancellerie, signent la demande qu'un projet de loi des chambres fédérales soit soumis en dernier ressort au vote populaire, cette loi n'entre en vigueur que si elle rallie la pluralité des suffrages des citoyens réunis dans leurs comices généraux. Telle est la première intervention directe du peuple dans les questions législatives.

Il en est une autre, l'initiative constitutionnelle accordée aux électeurs dans les questions cantonales,et, depuis le 5 juillet 1891, dans les affaires fédérales. Il suffit de recueillir 50 000 signatures de citoyens pour soumettre un projet de revision partielle de la constitution à l'acceptation ou au rejet de tous les électeurs suisses réunis. La nation n'abuse pas de son pouvoir législatif direct. Depuis 1848 jusqu'en 1898, dans l'espace d'un demi-siècle, le peuple a été convoqué trente-quatre fois pour se prononcer, à divers titres, sur 53 projets de lois fédérales; il en a accepté 20 et repoussé 33, se montrant moins avide de nouveautés que ses députés aux chambres fédérales.

Quant au gouvernement même, il tend à être nommé non plus par les assemblées représentatives, mais par le peuple. C'est le cas pour les cantons, en général, où les conseils d'État exécutifs sont élus directement à la pluralité des suffrages de l'assemblée plénière des citoyens. La même mesure est réclamée pour la nomination du Conseil fédéral.

Enfin une dernière disposition qui marque encore plus fidèlement le respect de la démocratie, c'est la représentation proportionnelle, d'après laquelle chaque groupe de citoyens, con-

stitué à volonté, a le droit de se faire représenter dans les conseils législatifs par le nombre de députés qui correspond à sa valeur numérique. Elle existe déjà dans les cantons de Soleure, Tessin, Neuchâtel et Genève, où, grâce à des combinaisons plus ou moins semblables, les Grands Conseils cantonaux représentent l'image de la force des partis. Ce mode de procéder sera sans doute adopté, un jour ou l'autre, pour la désignation des députés au Conseil national.

Ainsi à la démocratie représentative, parfois menteuse, se substituera le système équitable de la démocratie directe.

Difficultés politiques et économiques. Progrès du socialisme d'État. — La constitution de 1874 a jeté le pays dans l'agitation électorale. Le Tribunal fédéral, devenu permanent, avec des attributions développées, fut nommé le 22 décembre 1874; le nombre de ses membres devait être augmenté à la suite des modifications apportées à l'organisation de cette cour suprême. Quant au Conseil fédéral, élu à la même époque, il déploya une activité législative extraordinaire, qui s'accrut encore par la suite. Le conseiller fédéral Ruchonnet, depuis son entrée en fonctions en 1881 jusqu'à sa mort douze ans plus tard, se signala dans ce travail. Plusieurs projets de lois furent rejetés par la voie du referendum, comme l'institution du secrétaire scolaire. Quatre projets fédéraux, repoussés en 1884, furent autant de défaites infligées à la politique fédérale qui décidément légiférait trop. En revanche, des projets de revision partielle aboutirent; la loi supprimant la peine de mort fut rapportée de telle façon que les cantons qui le désirent ont la faculté de la rétablir chez eux.

On peut reconnaître que la période de 1874 à 1890 a contribué à établir le crédit de la Suisse à l'étranger, mais la période qui suit, de 1891 à 1900, aura-t-elle des conséquences aussi heureuses? Du reste pendant la période 1874-1890, des difficultés ont déjà surgi, et tout d'abord d'ordre politique.

A l'intérieur du pays, le canton du Tessin n'a pas cessé d'être troublé. Le parti conservateur se trouvant au pouvoir sous la présidence du conseiller d'État Respini, les radicaux se mirent à protester contre l'arbitraire gouvernemental et clérical; ils se

plaignaient surtout des restrictions apportées au droit électoral. Un conflit, qui surgit à Stabio entre les deux camps, provoqua un long procès qui fut suivi d'un acquittement général. Le Conseil fédéral intervint déjà pacifiquement pour provoquer une plus juste répartition des arrondissements électoraux et une nouvelle organisation diocésaine. Le Tessin, constitué en vicariat apostolique en 1883, fut rattaché, en 1888, à l'évêché suisse de Bâle et Lugano. En 1889, de nouvelles élections ayant encore assuré la majorité aux conservateurs, elles furent contestées par les vaincus. Le 11 septembre 1890, les radicaux se révoltèrent à Bellinzona et à Lugano et s'emparèrent du gouvernement, dans une journée qui coûta la vie au jeune conseiller d'État Rossi. Le chef du gouvernement Respini, d'abord incarcéré, ne parvint pas à recouvrer son autorité légitime. Le Conseil fédéral fit occuper militairement le pays, où il délégua comme commissaire le colonel Künzli. Le procès, ouvert à Zurich, s'est terminé par un acquittement en faveur des révolutionnaires, et un gouvernement mixte a été institué suivant le système de la représentation proportionnelle.

Au dehors, la Suisse s'est vue en butte à de nouveaux embarras à cause du prétendu droit d'asile, cette pierre d'achoppement de la sécurité nationale. Après les carbonari et les révolutionnaires français, italiens et allemands, dont l'agitation en Suisse avait provoqué les réclamations de Metternich, aussi bien que de Louis-Philippe et de Napoléon III, de nouveaux réfugiés ont paru, sous l'espèce des nihilistes et des anarchistes, qui n'éprouvent aucun scrupule de compromettre la terre de refuge. Voilà le Conseil fédéral tenu de sévir contre eux, bien sûr, d'ailleurs, d'être appuyé par l'opinion publique. En 1878, il supprime le journal révolutionnaire l'*Avant-Garde* imprimé à Neuchâtel; en 1881, il met dehors l'agitateur russe Kropotkine; en 1885, il procède à des expulsions d'anarchistes; le 18 avril 1888, il chasse les rédacteurs du journal *Sozial Demokrat*, imprimé à Zurich sous l'œil complaisant du capitaine de la police. En revanche, le 3 mai 1889, il n'hésite pas à expulser le policier allemand Wohlgemuth, dénoncé par un individu que ce dernier employait en qualité d'agent provoca-

teur. A la suite de ces incidents, la nécessité de créer une police fédérale s'est fait sentir et un procureur général de la Confédération a été nommé en dépit des protestations des socialistes.

Aux complications politiques s'ajoutent les embarras d'ordre économique. L'excès de la production législative, l'agitation des politiciens, les revendications des socialistes sont pour inspirer un certain malaise dans les affaires. En 1878 déjà, on constate que l'armée coûte trop, que les postes et les douanes rapportent peu. Le krach des bourses étrangères a des répercussions fatales dans le pays. Des compagnies de chemins de fer, des villes même sont en voie de se ruiner. Il faut réorganiser ces compagnies; la Confédération et les cantons doivent s'imposer des sacrifices pour terminer la ligne du Gothard. Le protectionnisme commercial menace la production nationale. L'Allemagne, qui inaugure le système des tarifs élevés, donne aussi l'exemple en prêchant le socialisme d'État et la Suisse étudie les moyens de l'appliquer chez elle.

Pendant la période 1891-1900, le parti socialiste parvient à réaliser quelques-uns de ces desseins. Des associations puissantes propagent dans le pays les doctrines nouvelles, si alléchantes; celle du Grutli, qui organise des cours professionnels et dispose de nombreuses caisses de secours, compte des milliers d'adhérents; la Ligue des travailleurs et d'autres sociétés collaborent à cette œuvre. Après le congrès d'Olten, du 7 avril 1890, la fédération ouvrière suisse s'est fondée et elle est arrivée à faire accepter la création d'un secrétariat ouvrier, avec deux agents, l'un pour la Suisse allemande, l'autre pour les pays romands.

Les mesures de protection à l'égard des ouvriers avaient été déjà votées en vertu de la constitution de 1874. La loi du 1er juillet 1875 établit la responsabilité des compagnies pour les accidents survenus au cours de l'exploitation des chemins de fer et des bateaux à vapeur. Le 23 mars 1877, le principe s'est étendu aux fabriques; le 25 juin 1881 et le 26 avril 1887, la responsabilité des patrons a été fixée par la loi. Enfin le 21 novembre 1890, une loi nouvelle a rendu obligatoire l'assurance des salariés contre les accidents et la maladie. Aujourd'hui les chambres se disposent à promulguer une triple loi portant sur

l'assurance contre les maladies, l'assurance contre les accidents et l'assurance militaire, qui grèvera le budget fédéral d'une dépense annuelle, évaluée à huit millions de francs.

A ces dispositions justes, mais coûteuses, destinées à améliorer le sort des travailleurs, d'autres succèdent à seule fin d'enrichir l'État aux dépens des commerçants, des capitalistes, des sociétés par actions. Dès 1891 un tarif douanier très élevé entrave les transactions commerciales, et le produit des douanes excite à tel point certains appétits cantonaux qu'en 1894 une campagne s'organise pour en donner une part à chacun des États confédérés. Cette campagne, qui a reçu le sobriquet de *Beutezug*, échoue devant le vote populaire. Les banques par actions subissent de formidables assauts. Leur droit d'émission est de plus en plus attaqué, et, en 1891, le principe du monopole des billets de banque au profit de la Confédération a été voté. Toutefois, en 1897, le peuple a rejeté un projet de création d'une banque d'État unique; les partisans de cette institution n'en font pas moins étudier un projet de banque centrale conçu dans des dispositions plus conciliantes. Plus âpre encore est la lutte engagée avec les compagnies de chemins de fer, propriétaires des réseaux suisses. Le rachat des chemins de fer par la Confédération, souvent proposé, a fini par être voté le 20 février 1898. Une loi sur la comptabilité avait déjà placé les compagnies sous la tutelle de l'État.

Le socialisme triomphant met à la mode des prétentions plus grandes. Les ouvriers, d'accord avec d'autres partis pour réclamer le referendum obligatoire et l'élection du Conseil fédéral par le peuple, demandent en outre la création de syndicats obligatoires, l'institution de médecins et pharmaciens officiels, et de nombreux monopoles au profit de l'État, sur la vente des tabacs, sur celle des céréales, ainsi que cela existe déjà pour les spiritueux. D'après ces principes, l'autorité publique se met en devoir de monopoliser les services industriels, ceux du gaz, de l'électricité, des tramways, des forces motrices. Les cantons et les communes s'en disputent la propriété jusqu'à ce que, peut-être un jour, la Confédération mette tout le monde d'accord en l'accaparant pour elle-même.

Avec ces divers projets, les rachats des chemins de fer, les entreprises officielles substituées aux entreprises privées, la dette publique s'accroît. Les villes suisses doivent dans leur ensemble 300 millions; les cantons autant; la Confédération devra un milliard. Les dépenses votées, on compte, pour les payer, d'abord sur l'augmentation des droits de douane, puis, en dernier ressort, sur le contribuable. Après l'impôt proportionnel, l'impôt progressif s'établit un peu partout, et il peut arriver que dans tel canton le fisc prenne au particulier jusqu'au tiers de son revenu (Droz, p. 369).

A leur tour les anarchistes s'encouragent dans leur œuvre absurde et criminelle. En mai 1898, les ouvriers italiens, si nombreux en Suisse, ont provoqué des troubles à l'occasion de l'émeute de Milan. Au mois de juillet, une grève a obligé l'État de Genève à mettre ses troupes sur pied, et, au mois de septembre, l'assassinat de l'impératrice d'Autriche, perpétré par un vulgaire étranger italien, a souillé le sol de cette terre hospitalière.

État présent de la Suisse. Son rôle international. — La période de transformation politique et sociale que traverse la Suisse pourrait avoir un aspect inquiétant. Le pays se trouve-t-il menacé par des commotions intérieures ou par les secousses du dehors? Les traditions du pays, le cantonalisme, les idées libérales semblent battues en brèche sous la poussée de la démocratie socialiste. Les monopoles d'État s'établissent. L'abus de la réglementation, de la bureaucratie, du militarisme mécontentent le peuple.

La nation paraît tiraillée en sens contraires : il y a conflit entre les intérêts protectionnistes et ceux du commerce libre-échangiste, entre les vieux cantons conservateurs et les villes socialistes, entre les particularistes et les centralisateurs, entre l'esprit welche et l'esprit germanique, les Burgondes et les Allémanes.

Mais on peut se rassurer en constatant que ces divers éléments s'équilibrent en Suisse plus qu'ils ne se combattent, parce qu'au-dessus de l'esprit de parti règne un ardent amour de la patrie, qu'éclairent un solide bon sens et une expérience

républicaine vieille de six siècles. Les traditions historiques de l'antique Confédération, fondée en 1291, ne tombent pas dans l'oubli. La configuration même du sol, la forme de ses vallées, que séparent d'inaccessibles montagnes, cantonnent le pays aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue géographique. La nécessité du système fédératif s'impose à l'administration nationale. Ce sont ces montagnes qui donnent aussi au pays son caractère propre et son unité ethnologique. La Confédération suisse, c'est l'État alpestre par excellence. Les habitants d'un pays dont l'altitude moyenne est de 1 300 mètres, où un vingtième d'entre eux est établi à un niveau supérieur à mille mètres, ont forcément un genre de vie qui les distingue du reste de l'Europe. La Suisse est un Montenegro plus grand. Les montagnes, comme ailleurs la mer, sont une sauvegarde pour l'indépendance nationale, et encore la Confédération trouve dans ses montagnes non seulement une base solide de défense militaire, mais une fortune unique, grâce au développement des forces motrices, dont les puissants cours d'eau alpestres sont la source.

Le peuple suisse mérite sa place au soleil parce qu'il obéit à la loi moralisatrice du travail. Il présente un riant tableau d'activité laborieuse, et sa population, qui en un siècle a monté de deux à plus de trois millions d'habitants, ne compte guère de paresseux. L'agriculture y est pourtant pénible à cause des montagnes, où le terrain cultivé est rare, où la vie est âpre, où souvent les cataclysmes se produisent. L'autorité centrale lutte tant qu'elle peut contre les dangers des avalanches par d'intelligents travaux de reboisement. Malgré la dureté des Alpes, le 50 0/0 du pays est occupé par des champs cultivés; le 19 0/0 par les forêts, nombreuses surtout dans les Grisons; le 1 0/0 par des vignobles, source de richesse pour les pays de Tessin, Neuchâtel, Vaud et Valais.

La vie industrielle est autrement remarquable. Elle fait des progrès gigantesques grâce aux forces hydrauliques, qui sont évaluées à ce jour à plus de 500 000 chevaux. Ces forces sont utilisées surtout dans le pays du Jura et le plateau suisse. Genève, où le président de la ville Turrettini les a installées, est peut-

être, dans le monde entier, la localité où l'on peut le mieux en étudier l'organisation et la valeur. Les deux premières expositions nationales suisses, celle de Zurich, en 1883, et celle de Genève, en 1896, ont montré les ressources industrielles du pays, qui augmentent tous les jours. La Suisse a su conserver aussi ses anciennes fabriques. Le long du Jura, de Genève à Bâle, l'horlogerie, toujours florissante, produit cinq millions de montres par an. L'industrie du coton continue à faire la richesse des cantons de Zurich, Glaris, Saint-Gall, Appenzell, Thurgovie, Argovie et Zoug. Ceux de Saint-Gall et d'Appenzell s'enorgueillissent encore de leurs broderies. L'industrie de la soie, et celle du fer, sont plus particulières à Zurich. Celle des hôtels ne cesse pas de se développer dans un pays aux sites merveilleux que parcourent les touristes, l'hiver et l'été. L'avenir enfin est à l'industrie électrique, dont l'extension est prodigieuse en Suisse. Il est vrai que si la Suisse exporte annuellement pour 700 millions de francs, elle se trouve encore dans la nécessité d'importer pour un milliard de matières premières, de bétail, de vin et d'objets fabriqués.

Le pays est devenu assez riche pour entretenir de belles routes commerciales et des chemins de fer indispensables au transit international. La ligne du Gothard, qui fait communiquer le nord de l'Europe avec le midi, en constitue l'élément le plus important. Après l'élaboration de nombreux projets qui datent du milieu du siècle, son tunnel, percé dans le noyau des Alpes dès le mois de septembre 1872 par l'entrepreneur genevois Louis Favre, a coûté des sommes considérables. Après une convention internationale signée en 1877, de nouveaux crédits ont été votés en 1879; le directeur de l'entreprise, mort à la peine en 1879, n'a pu assister à la fin de son œuvre. Ce n'est que le 1er novembre 1881 que le premier train a passé à travers le Gothard. Le tunnel du Simplon, longtemps préconisé par l'ancien président de la Confédération Ceresole, vient enfin d'être commencé et son succès intéresse à la fois la Suisse et l'Europe, plus particulièrement l'Italie, qui participe aux frais du percement.

Le commerce intérieur avait été facilité déjà par la constitu-

tion de 1848, qui abattit les barrières cantonales, sauf certains octrois des villes, soit l'*ohmgeld*, droit de consommation sur les vins suisses. Ces dernières taxes ont été abolies. Quant au commerce extérieur, un premier tarif avait été édicté en 1849. A la suite des traités de commerce signés, de 1862 à 1869, avec les puissances voisines, notamment avec la France en 1864, les affaires en Suisse passaient par une phase heureuse et l'industrie nationale trouvait de nombreux débouchés. Mais après la guerre franco-allemande et la paix de Francfort, le pays a souffert des restrictions toujours plus grandes apportées au libre-échange. De nouveaux traités de commerce ayant été conclus, la Suisse s'est vue dans l'obligation d'établir les tarifs de plus en plus protectionnistes, qui ont encore été réformés en 1891 sous l'empire de préoccupations fiscales. Le traité franco-suisse de 1882 prenait fin en 1892, à la réserve de la convention relative à la zone frontière, qui doit rester en vigueur jusqu'en 1911. Un projet de règlement commercial ayant été rejeté par la France en 1892, on assiste dans les années suivantes à une guerre de tarifs, qui aboutit en 1895 à une « paix boiteuse » (Droz, p. 362). La Suisse n'en maintient pas moins les privilèges de la zone neutre.

L'activité intellectuelle des Suisses ne laisse rien à désirer. L'éducation nationale, tant physique que morale, a toujours été particulièrement soignée. Les sociétés de gymnastique, de carabiniers, le club alpin, les sociétés d'agriculture, les sociétés d'utilité publique, les sociétés d'étudiants, et tout d'abord celle de Zofingue, sont des centres d'éducation pratique. L'initiative privée a créé de nombreux foyers de culture, sociétés des sciences naturelles, d'histoire, d'art, de lecture. Une presse nationale, qui dispose de 500 organes, se donne pour but non seulement l'étude des questions politiques et sociales, mais encore le développement littéraire du peuple. Dans la patrie de pédagogues tels que Mme Necker de Saussure, Pestalozzi, Fellenberg, Girard, Naville, l'instruction, à tous les degrés, est arrivée à de beaux résultats. Les cantons les plus cultivés tiennent à honneur d'entretenir à grands frais des écoles supérieures d'agriculture, de commerce, d'industrie, d'art, de lettres et de

sciences. La vieille université de Bâle, célèbre au moyen âge, a vu s'élever près d'elle, dans les temps modernes, des écoles rivales : Berne et Zurich dans la Suisse allemande, avec le Polytechnicum fédéral, Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel dans l'autre partie du pays. L'école de Neuchâtel ne porte encore que le nom d'académie; les autres sont des universités qui sont, en général, douées de leurs cinq facultés. Ces foyers de culture éclairent le pays et attirent de nombreux étrangers.

Les sciences physiques et naturelles ont été cultivées par des Suisses qui sont devenus, dans la seconde partie du siècle, des célébrités européennes. A cet égard la ville de Genève n'a cessé de briller au premier rang. Faut-il rappeler les noms du mathématicien Sturm, de l'astronome Plantamour, des naturalistes F.-J. Pictet, de Candolle père et fils, Claparède, Vogt, Fol, Favre, Tschudi, Agassiz, Desor, Heer, Merian, Studer, des physiciens Auguste de la Rive et Colladon? Les docteurs Kocher, Dufour, Reverdin, le professeur Raoul Pictet, soutiennent dignement le renom scientifique de leur patrie. Que si nous passons aux sciences morales et politiques et aux belles-lettres, nous citerons les théologiens Hess, Schulthess, Schweizer, Vinet, Cellérier, Bouvier et Monod, qui se sont fait connaître au milieu du siècle; les philologues Adolphe Pictet, Wyttenbach et Gaspard d'Orelli, après lesquels le professeur actuel Ferdinand de Saussure continue à travailler au progrès de la science linguistique. Ernest Naville est aujourd'hui le plus connu des philosophes de la Suisse, parmi lesquels on a compté les Bonstetten, les Prevost, les Secretan. Pour le droit et l'économie politique, Rossi, Bellot, Dumont, Odier ont fait école à Genève; Gonzenbach et Bluntschli dans la Suisse allemande. En histoire et en archéologie, les successeurs de Sismondi et de Jean de Muller ont été les Monnard, les Vulliemin, les Hottinguer, Burckhardt, Merle d'Aubigné, Zellweger, Wyss, Segesser, Rilliet, Pictet de Sergy, Daguet, Daendliker, Hilty, Liebenau, H. Fazy, Du Bois-Melly, F. Keller, Meyer de Knonau, et tant d'autres parmi lesquels se distingue l'égyptologue Édouard Naville, professeur à l'Université de Genève. La littérature

suisse du milieu et de la fin du siècle a été illustrée et l'est encore, à l'heure qu'il est, par Töpffer, Zschokke, Jeremias Gotthelf Bitzius, Gottfried Keller, Conrad-Ferdinand Meyer, les frères Olivier, Marc Monnier, Rambert, Amiel, Victor Cherbuliez, Édouard Rod. Les beaux-arts ont été cultivés par les musiciens Niedermeyer et Bovy-Lysberg, les sculpteurs Pradier, Chaponnière, Vela, Marcello (d'Affry, duchesse Colonna), le graveur Bovy, les peintres Diday, Calame, Bodmer, Lugardon, Hornung, Girardet, Léopold Robert, Benjamin Vautier, Gleyre, Anker, Bœcklin, Humbert, Van Muyden, Giron, Hodler. A côté des musées cantonaux, où l'on admire les œuvres de ces artistes, un musée national vient d'être fondé dans l'opulente ville de Zurich, qui est, en réalité, la capitale de la Suisse allemande, comme Genève est celle de la Suisse française.

L'activité des Suisses est féconde, même pour le reste du monde; leur droit public les recommande à l'attention de l'Europe; leurs institutions sont vivantes et originales. Leur Conseil fédéral est tout à la fois un directoire et un ministère qu'un vote des chambres ne renverse pas et dont les membres, sauf le cas de démission fondée sur des motifs personnels, sont indéfiniment réélus. Leur Assemblée fédérale, composée de deux Conseils représentatifs, ne peut être dissoute, mais le referendum et l'initiative populaire en limitent l'autorité législative. A côté de ces Conseils, à l'abri de toute influence extérieure, le Tribunal fédéral incarne la justice souveraine, tandis qu'au-dessous les autorités cantonales, privées de leur souveraineté et constituées d'une façon toujours plus uniforme, n'en jouissent pas moins encore de l'autonomie administrative. Une solide armée de milices dépend du gouvernement fédéral que les relations extérieures concernent seul. Quoique le Kulturkampf ait cessé, la nonciature romaine reste supprimée en Suisse, sans que la réorganisation diocésaine du pays, qui compte les cinq évêchés de Sion, Coire, Saint-Gall, Soleure (soit Bâle-Lugano), Fribourg (soit Lausanne-Genève) en ait souffert. Avec les autres puissances les relations diplomatiques sont réglées d'une façon normale; la Confédération se trouve représentée auprès d'elles par six ou sept légations et un grand nombre de consulats. Elle se

trouve en effet liée à l'Europe par de nombreux traités généraux et spéciaux.

Enfin la Suisse remplit un rôle international important en devenant le siège des grandes institutions des peuples civilisés. C'est à l'instigation d'un citoyen de Genève, Henri Dunant, que fut créé dans cette ville, en 1863, un comité international de secours aux blessés, dont le premier président fut le général Dufour. Des congrès ayant été réunis, les plénipotentiaires de divers États signèrent, en 1864, la Convention dite de Genève, qui a fait éclore dans presque tous les pays du monde ces sociétés de la Croix-Rouge, si utiles à l'humanité en temps de guerre. M. Gustave Moynier en est le président central. On aurait voulu aller plus loin et abolir la guerre même. A Genève, en 1830 déjà, le comte de Sellon avait fondé la première société de la paix; en 1867, il s'y réunit un congrès de la paix et de la liberté. Le 1er décembre 1891, Berne est devenu le siège du bureau international de la paix et, en 1892, celui du bureau des conférences interparlementaires pour la paix. Ces créations ont au moins pour effet de recommander aux puissances la solution des conflits par voie d'arbitrage. C'est ainsi qu'en 1872 fut résolue pacifiquement à Genève la contestation qui avait surgi entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet des déprédations commises par des bateaux frétés en Angleterre pour le compte des Sudistes (affaire de l'*Alabama*).

La situation géographique et la neutralité de la Suisse la désignent pour devenir ce que l'on a appelé le home des institutions internationales. On y trouve les bureaux de cinq unions universelles. A la suite de la convention relative à l'union télégraphique internationale, signée à Paris en 1865, Berne est devenu le siège du bureau international des administrations télégraphiques. En 1874, l'union postale universelle ayant été conclue à Berne, un bureau international y a été créé l'année suivante. La ville fédérale renferme l'office central des transports internationaux, dirigé dès 1893 par M. Numa Droz, ancien président de la Confédération; il a été institué en conséquence de la convention relative au transport international des marchandises par les chemins de fer, qui a été signée

à Berne en 1890. Le bureau international de la propriété industrielle ou des marques de fabrique y a été établi en 1885; celui de la propriété intellectuelle ou des droits d'auteur a été érigé à la suite de ce dernier durant l'année 1888.

On voit que la Suisse doit sa sécurité non seulement à sa situation géographique, à son système politique, au patriotisme de ses habitants, mais encore à la confiance qu'elle inspire à l'Europe et aux services qu'elle rend à la cause de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux (voir ci-dessus, t. VIII, p. 825; t. IX, p. 476; t. X, p. 611; ajouter l'*Histoire Suisse* de **Morin**, Genève, 1856, 3 vol. in-12). — **Oechsli**, *Bausteine zur Schweizergeschichte*, Zurich, 1890, in-8. — **Rambert**, *Études historiques*, Lausanne, 1889, in-12. — **Mulinen**, *Prodromus einer Schweizer Historiographie*, Berne, 1874, in-8. — **Hilty**, *Constitutions fédérales*, Neuchâtel, 1891, in-8. — **Baumgarten**, *Die Schweiz v. 1830-1850*, Zurich, 1868, 4 vol. in-8. — **B. Bulle**, *Geschichte der neuesten Zeit*, 1888. — *Kampf der Eidgenossen gegen Jesuitismus und Sonderbund*, Soleure, 1848, in-8. — **Siegwart-Muller**, *Joseph Leu v. Ebersoll*, Altdorf, 1863, in-8. — **Bluntschli**, *Der Sieg des Radicalismus*, Schaffhouse, 1850, in-8. — **Crétineau-Joly**, *Histoire du Sonderbund*, Paris, 1850, 2 vol. in-8. — **Dufour**, *Campagne du Sonderbund et événements de 1856*, Paris, 1876, in-8. — **Elgger**, *Luzerns Kampf gegen den Radicalismus*, Schaffhouse, 1850, in-8; autres ouvrages sur le Sonderbund et la constitution de 1848, voir ci-dessus, t. X, p. 612. — **Hottinger**, *Neuenburg und seine geschichtliche Verhaeltnisse zur Schweiz und Preussen*, 1853. — **Schulze**, *Die staatsrechtliche Stellung des Fürstentums Neuenburg*, Iéna, 1854. — *Mémoires* de **Bismarck, Cavour, Ernest II de Cobourg**. — **Escher**, *Memorabilia Tigurina*, 1850-1860. — **J.-C. Kern**, *Souvenirs politiques*, Berne, 1887. — **Rustow**, *Der italienische Krieg von 1859*, Zurich, 1860. — **Gonzenbach**, *La Suisse et la Savoie, considérées dans leurs relations de neutralité*, Lausanne, 1860, in-12. — **Vulliemin**, *La Suisse dans la question de Savoie*, Paris et Lausanne, 1860. — **Clossmann**, *Die Savoyerfrage vom europaeischen Standpunkt*, Berne, 1860. — **Hornung**, *Un mot sur la question de Savoie*, Genève, 1860. — **De la Rive**, *Le droit de la Suisse*, Genève, 1860. — **Schweizer**, *Die Schweizerische Neutralität*, Frauenfeld, 1895, in-8. — **Simon Kaiser**, *Untersuchungen über die Neutralität der Schweiz*, 1894. — **Sidney Schopfer**, *Le principe juridique de la neutralité*, Lausanne, 1894. — **Secretan**, *L'armée de l'Est*, 1894. — **Davall**, *Les troupes françaises internées en Suisse*. Rapport au département militaire fédéral, Berne, 1873, in-4. — **Bluntschli**, *Biographie Herzogs* (*Neujahrsblatt*, 1895). — **Adams** et **Cunningham**, *La Confédération suisse*, Genève, 1890, in-8. — *La Suisse au XIXe s.*, pub. par Seippel, Lausanne, 1898, in-4. Précis historique par **Numa Droz**. — **Gavard**, *Histoire de la Suisse au XIXe s.*, la Chaux-de-Fonds, 1898, in-4. — **Oechsli**, *Geschichte der Schweiz im XIX Jahrh.*, Leipzig. — **Bluntschli**, *Aus meinem Leben*, Nordlingen, 1884, 3 vol. in-8. — **H. Escher**, *Erinnerungen*, Zurich, 1867, in-12. — **Bæchtold**, *G. Kellers Leben*, Berlin, 1894-1897, 3 vol. in-8. — **Rambert**, *Alex. Vinet*,

Lausanne, 1875, in-8. — **De Crue**, *Genève et la société de lecture*, 1896, in-8. — **Henri Fazy**, *James Fazy*, Genève, 1887, in-8, et *Les constitutions de Genève*, 1890, in-8. — **Secretan**, *Galerie suisse*, Lausanne, 1873-1880, 3 vol. in-8. — Histoires littéraires suisses par **Bæchtold, Rossel, Godet**. — En cours de publication : *Histoire de la nation suisse*, par **Van Muyden**. — *Abschiede, 1814-1848*, pub. par Fetscherin, 1874-1876, 2 vol. in-4. — *Feuille fédérale*, Berne, ann. 1849 et suiv. — *Neue Zürcher Zeitung*, *Bund*, *Journal de Genève*, *Gazette de Lausanne*, et autres journaux suisses. — *Archiv der Schweizerischen Geschichte*, Zurich, 1843 et suiv. — *Quellen zur Schweizer Geschichte*, Bâle, 1877 et suiv. — *Indicateur d'antiquités suisses*, Zurich, 1855 et suiv. — *Indicateur d'histoire suisse*, Berne, 1870 et suiv. — *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, Zurich, 1877 et suiv. — *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne, 1838 et suiv. — *Mémoires de la Société d'histoire de Genève*, Genève, 1838 et suiv. — *Bibliothèque universelle*, Lausanne; *Revue historique vaudoise* et autres revues et publications locales, *Chroniques*, *Annales politiques*, *Étrennes*, etc.

CHAPITRE VI

LES ROYAUMES DE BELGIQUE ET DES PAYS-BAS

Depuis 1870.

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Depuis 1815.

I. — Le royaume de Belgique.

L'histoire contemporaine de la Belgique est d'abord la suite de l'histoire de la période précédente [1]. Les libéraux luttent contre les catholiques et sont définitivement vaincus en 1884. Une nouvelle époque commence après la revision de la constitution et l'établissement du suffrage universel (1893). C'est alors le parti socialiste qui devient le principal adversaire du régime catholique et monarchique au parlement et dans le pays.

Les catholiques au pouvoir (1870-78). — Aux élections du 14 juin 1870 les catholiques eurent une majorité de deux voix. Le ministère libéral céda la place à un ministère catholique, qui fit dissoudre les deux Chambres; les nouvelles élections (2 août) donnèrent au cabinet une majorité de 22 voix à la Chambre et de 6 au Sénat. Les catholiques conservèrent le pouvoir jusqu'en 1878. Leur gouvernement (ministère d'Anethan, puis ministère Malou) fut peu actif. A l'intérieur il ne prit que deux mesures importantes : 1° Il déclara que le flamand

1. Voir ci-dessus, t. XI, chap. XI. Le roi Léopold II, fils de Léopold Ier, règne depuis 1865.

serait langue officielle, et qu'il pourrait être employé dans les actes administratifs et dans les débats judiciaires en *pays flamand*. C'était une concession aux habitants des campagnes des Flandres, zélés catholiques; c'était un obstacle à la propagande libérale faite presque toujours en langue française par des habitants des villes. — 2° Le ministère fit adopter une loi qui abaissait le cens électoral à vingt francs pour les élections aux conseils provinciaux, à dix pour les élections aux conseils communaux; mais il refusa l'adjonction des « capacités » sans condition de cens, qui était réclamée par les progressistes (1870). La réforme profitait donc surtout aux petits propriétaires fonciers et elle n'accordait pas le vote aux personnes exerçant des professions libérales. Son application fut très favorable aux catholiques. Le renouvellement des conseils provinciaux en 1872 donna, dans l'ensemble, 115 voix de majorité aux catholiques, au lieu de 10 aux libéraux. Le renouvellement des conseils communaux dans la même année fit perdre aux libéraux les municipalités des nombreuses petites villes flamandes, qui devinrent catholiques comme celles des campagnes environnantes.

La Belgique était alors la seule nation de l'Europe occidentale où le pouvoir fût aux mains des catholiques. Partout ailleurs ils se trouvaient en minorité ou ne pouvaient venir à bout de l'opposition qui leur était faite. En Italie, le roi venait de prendre Rome et le reste des États pontificaux. En Allemagne, c'était la période du *Kulturkampf*, en France, le commencement de la lutte entre les républicains et les catholiques alliés aux monarchistes.

L'ultramontanisme en Belgique. — La majorité des catholiques belges ne se contentait plus du catholicisme libéral et tolérant qui avait dominé dans les assemblées parlementaires de 1830 à 1847. En Belgique, les évêques — grâce aux catholiques libéraux — sont indépendants du gouvernement et relèvent directement du pape. Le clergé obéit donc aux directions de Rome et la grande masse des fidèles le suit. Or, Grégoire XVI avait condamné dès 1832 « cette maxime absurde et erronée, qu'il faut garantir à tous la liberté de conscience ».

Pie IX, dans l'Encyplique *Quanta cura*, et dans le *Syllabus* qui la complète (1864), avait lancé l'anathème contre le libéralisme, même catholique, et affirmé que le pouvoir civil doit être subordonné à l'autorité de l'Église. Un professeur d'université catholique ayant attaqué publiquement « la liberté de l'erreur », c'est-à-dire la liberté de conscience et celle de la presse, reçut du pape un bref où on lisait : « Plût à Dieu que ces vérités fussent comprises de ceux qui se vantent d'être catholiques tout en adhérant obstinément à la liberté de la presse et à d'autres libertés de la même espèce, décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires et constamment réprouvées par l'Église. » Les évêques belges adoptaient la politique pontificale et se signalaient par leurs attaques continuelles contre les adversaires de leur parti. L'évêque de Liège déclara dans un mandement que « nul catholique ne peut en conscience voter désormais, dans aucune élection, en faveur d'un candidat affilié aux associations dites libérales et patronné par elles ». L'évêque de Namur déclarait indigne de recevoir les sacrements tous ceux qui seraient membres d'une société libérale. D'autres évêques interdirent aux fidèles d'envoyer leurs enfants dans les établissements laïques. L'un d'eux, usant jusqu'au bout des droits que lui donnait la convention d'Anvers, fit adopter au collège de Chimay un règlement qui autorisait l'aumônier à « combattre le libéralisme comme une hérésie », et défendait aux professeurs de faire partie d'une réunion libérale et de s'abonner aux journaux libéraux.

Dans le parti catholique lui-même, les anciennes habitudes de tolérance et d'autonomie étaient réprouvées. La *Croix*, organe catholique belge, publiait un bref dans lequel le pape s'élevait « contre les doctrines coupables ou pour le moins fausses, et reçues en plus d'un lieu, telles que le libéralisme catholique qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur ». Dans un grand banquet à Malines, présidé par l'archevêque-primat de Belgique, on porta la santé du pape avant celle du roi. Pie IX avait exprimé devant des pèlerins belges son désir de voir le gouvernement permettre que les unions fussent consacrées à l'église avant l'accomplis-

sement des formalités civiles; un groupe de catholiques gantois fit une pétition pour demander la suppression du mariage civil sous prétexte que « c'est à la puissance ecclésiastique qu'il appartient exclusivement de régler les choses qui touchent au mariage ». Le ministère ne donna aucune suite à cette demande. Il était embarrassé par les exigences des ultramontains. Les évêques commençaient à s'en prendre aux fonctionnaires et aux chefs politiques de leur parti. Un procureur qui avait fait appliquer la loi au désavantage d'un conseil de fabrique fut menacé d'être privé des sacrements. Un maire dut s'engager à prendre l'avis du curé pour les enterrements. L'évêque de Tournai blâma, dans une lettre publique, l'ancien ministre catholique d'Anethan pour avoir proposé une transaction dans la question des cimetières, dont les curés entendaient rester les maîtres. Le clergé recommandait aux fidèles la lecture des journaux ultramontains qui accusaient les ministres de tiédeur. Un seul organe catholique soutenait la politique du gouvernement. Au Congrès de Malines, les évêques se plaignirent de « l'abandon » dans lequel le cabinet laissait les intérêts de la foi (1878). Il était évident que si les progrès du parti catholique continuaient, le pouvoir passerait aux partisans de l'Encyclique et du Syllabus.

La dernière victoire politique des libéraux. — C'est ce qui amena la réconciliation des deux fractions libérales, les *doctrinaires*, c'est-à-dire les modérés, et les *progressistes*, c'est-à-dire les radicaux. Ils s'étaient brouillés sur la question du cens, que les premiers refusaient d'abaisser. Une tentative de rapprochement avait été faite entre les deux fractions en 1870, au moment critique où se décidait le triomphe des catholiques. A cette époque, un *Convent libéral*, où dominaient les progressistes, avait proposé comme programme commun: l'adjonction des capacités sans conditions de cens pour les élections provinciales; l'extension de l'enseignement primaire de façon à donner à tout enfant la capacité requise pour voter sans condition de cens; la séparation de l'État et des Églises, la revision de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, la sécularisation de l'enseignement; plus d'exemptions militaires aux ecclésiastiques.

Mais les doctrinaires avaient refusé d'accepter ce programme qui leur paraissait trop avancé, et la brouille avait contiuué entre les deux fractions libérales. Ce fut le progrès de l'ultramontanisme qui les réconcilia. Les *doctrinaires*, menacés par la propagande des évêques, devinrent moins tolérants et moins respectueux des formes du culte. On vit, comme aux époques critiques de 1842-1847 et de 1857, les libéraux répondre au catholicisme intransigeant par un anticléricalisme militant. Ils recommandent la lecture des livres hostiles à l'Église, répandent des caricatures contre la robe et les habitudes des curés, font une propagande contre le baptême, le mariage, l'enterrement religieux, donnent beaucoup de publicité aux fautes des membres du clergé, opposent aux pèlerinages des contre-manifestations qui amènent parfois des rixes. Le parti libéral reconstitué adopte comme devise : « l'union par l'action ». La plupart des sociétés libérales se groupent en une *Fédération*. La lutte contre les catholiques s'engage partout, même en Flandre, où est fondé un journal important, la *Flandre libérale*. Malgré tous leurs efforts, les libéraux échouent au renouvellement par moitié de 1876. Alors la *Fédération des associations libérales* réclame une enquête sur les conditions du vote : elle révèle les faits de pression exercée par les prêtres, l'inscription de faux électeurs sur les listes avec la complicité du clergé, et elle réclame une réforme pour garantir la sincérité du scrutin. Le ministère accorda le système du *ballot* australien, récemment adopté en Angleterre; l'électeur devait recevoir, à son entrée dans la salle de vote, une liste imprimée portant les noms de tous les candidats, marquer sans témoins, dans le « couloir », le nom qu'il choisissait, et remettre le bulletin plié dans l'urne (1877). Au renouvellement par moitié de 1878, les libéraux gagnèrent une majorité de dix voix : ils restèrent au pouvoir six ans. Leur chef, Frère-Orban, à la fois anti-démocrate et anti-clérical, prit le pouvoir avec un ministère de doctrinaires et de progressistes.

La loi sur l'enseignement primaire laïque (1879). — Rupture avec Rome. — L'union des libéraux avait comme principal article de son programme l'abrogation de la loi de

1842 sur l'enseignement primaire. Le nouveau cabinet se consacra à l'établissement des écoles laïques. Il créa dès sa formation un ministère spécial de l'Instruction publique qui fut confié à un progressiste; puis il fit voter après six mois de discussion la loi scolaire du 1er juillet 1879, qui obligeait chaque commune à organiser et à entretenir au moins une école publique. L'État donne le programme, nomme les inspecteurs et oblige les communes à prendre des instituteurs pourvus d'un brevet. L'école devait être gratuite pour les pauvres et pouvait l'être pour tous les enfants si la municipalité le voulait. Elle était neutre, mais les prêtres y étaient admis en dehors des heures de classe pour donner l'enseignement religieux. Cette concession ne satisfit pas le clergé, qui voulait le maintien de l'enseignement religieux obligatoire suivant la loi de 1842. Les évêques réunis à Malines condamnèrent par deux lettres collectives le nouveau système scolaire comme « pervers, impie, contraire aux lois divines ». Ils décidèrent en commun d'organiser partout des écoles catholiques, d'excommunier les pères qui n'enverraient pas leurs enfants à l'école confessionnelle libre, les membres des comités scolaires laïques, les élèves et instituteurs des écoles normales, les instituteurs publics qui consentiraient à donner eux-mêmes l'enseignement religieux aux enfants. Le ministère, ne pouvant rien contre les évêques, qui en Belgique ne sont pas fonctionnaires, s'adressa au nouveau pape Léon XIII. Le pontife fit déclarer au représentant de la Belgique à Rome qu'il ne pouvait désapprouver la conduite des évêques, mais qu'il leur recommandait le calme et la modération. Frère-Orban, satisfait de cette concession, maintint, malgré son parti, l'ambassade auprès du Vatican. Mais les évêques continuèrent leur opposition et le ministère apprit que l'archevêque-primat les avait avertis secrètement que le pape approuvait sans réserves leur conduite. Alors Frère-Orban se décida à rompre avec Rome; il rappela le représentant de la Belgique auprès du Vatican; le nonce se retira (juin 1880). La lutte devint acharnée entre le gouvernement et l'Église. Les catholiques avaient des écoles partout; les procédés recommandés par les évêques et appliqués par les curés réussissaient si bien que l'enseignement

catholique avait deux fois plus d'élèves que l'enseignement public (quatre fois davantage en Flandre). La majorité libérale ordonna une enquête sur les moyens employés pour entraver l'exécution de la loi de 1879; on publia les refus d'absolution, les discours violents prononcés en chaire, l'interdit lancé par les prêtres sur l'école publique, ses élèves, l'instituteur et sa famille, la mauvaise volonté des communes et des provinces catholiques qui refusaient de voter des fonds pour l'enseignement public. Le gouvernement se fit donner le droit d'obliger les députations permanentes à acquitter les dépenses scolaires (1881). Il supprima le traitement des vicaires employés comme instituteurs catholiques. Il retira l'exemption du service militaire aux congréganistes en s'appuyant sur le fait que 40 p. 100 d'entre eux entraient dans les ordres (1883). Il augmenta le nombre des établissements laïques d'enseignement secondaire et proposa d'en créer pour les jeunes filles. La lutte contre le clergé pour l'enseignement laïque fut à peu près la même à cette époque en Belgique et en France.

Les catholiques reprennent le pouvoir (1884). — La nouvelle loi scolaire. — Comme le gouvernement libéral avait revisé avec rigueur les listes électorales des campagnes, les renouvellements partiels des Chambres lui étaient favorables. En 1882, sa majorité s'était élevée à 18 voix à la Chambre et à 3 au Sénat. Mais les progressistes et les doctrinaires se divisaient de nouveau sur le suffrage universel. Les premiers le réclamèrent deux fois (1881 et 1883), et furent battus. Le ministère ne voulut accorder que l'adjonction des capacités aux électeurs provinciaux et communaux. Il fit des mécontents par l'augmentation de dépenses occasionnées par l'établissement des écoles, par les travaux publics : le déficit apparut dans le budget en 1881, et s'éleva en 1883 à 25 millions. On dut faire voter des impôts nouveaux sur les valeurs mobilières, l'alcool, le tabac. Un projet d'augmentation de l'armée fut très mal accueilli par l'opinion.

Les catholiques, hostiles à l'école laïque et aux dépenses militaires, se présentaient aux électeurs comme le parti des économies et de l'équilibre budgétaire. Au renouvellement

partiel de 1884 ils enlevèrent 66 sièges sur 69, obtenant ainsi à la Chambre une majorité de 34 voix, la plus forte que la Belgique eût connue depuis 1847. Depuis cette époque leur majorité n'a cessé de s'augmenter à toutes les élections. Parmi les députés catholiques on distingue les modérés, dont le chef est Malou, puis M. Beernaert; et les ultramontains, avec M. Wœste comme *leader*; mais, sous la direction du pape Léon XIII, le parti tout entier se déclare constitutionnel.

Le cabinet de 1884, sous la présidence de Malou, puis de M. Beernaert, fut formé de catholiques de toute nuance. Il commença par défaire l'œuvre du parti libéral. Les rapports diplomatiques avec Rome furent rétablis; l'Instruction publique fut rattachée au ministère de l'Intérieur comme avant 1878. Une nouvelle loi scolaire votée en 1884 aboutit en pratique à mettre l'enseignement primaire sous la direction du clergé catholique. D'après cette loi, la commune peut, à son choix, entretenir une école publique ou « adopter » et subventionner une école privée, pourvu que celle-ci suive le programme officiel et se soumette à l'inspection. Les instituteurs n'ont plus besoin d'un brevet. Les instituteurs publics dont les écoles seront supprimées par les communes recevront une retraite de 1000 francs au moins; vingt pères de famille peuvent exiger de la commune l'organisation d'une école neutre ou d'une école confessionnelle, suivant le cas. L'enseignement religieux est obligatoire dans l'école, si la municipalité en décide ainsi; il est placé avant ou après la classe, de manière que les parents puissent en dispenser leurs enfants. Ces dispositions furent combattues par les libéraux; 29 municipalités signèrent une pétition au roi pour le prier de ne pas sanctionner la nouvelle loi. Il y eut à Bruxelles des manifestations et des bagarres. Mais la loi, ayant été adoptée à la Chambre et au Sénat, fut promulguée. Toutefois, après des élections communales peu favorables aux catholiques, le roi remplaça deux ministres ultramontains par des modérés.

Le socialisme. Formation du parti ouvrier belge. — Le parti libéral essaya de se reconstituer; mais les négociations échouèrent parce que les doctrinaires (sous la direction

de Frère-Orban) refusèrent d'adopter : 1° l'extension du suffrage à tous ceux qui savent lire et écrire; 2° le service militaire personnel, — deux articles importants du programme des progressistes (sous la direction de M. Janson). Un nouveau parti d'opposition s'est constitué : c'est le parti socialiste. Il est sorti de plusieurs mouvements dont voici les trois principaux : 1° A Gand, les ouvriers flamands étaient groupés en syndicats depuis 1857; des coopératives de consommation avaient été fondées : les socialistes eurent l'idée de s'appuyer sur ces associations qui étaient reconnues par la loi et ne pouvaient être dissoutes sans formalités. Ils fondèrent à Gand une coopérative d'un type spécial, le *Vooruit* (1880), dont l'originalité consiste dans le fait qu'une partie des bénéfices est consacrée à la propagande socialiste. — 2° Dans le pays de la houille et des usines (Hainaut, Namur, Liège) les ouvriers wallons s'étaient groupés : on trouvait parmi leurs chefs des agitateurs républicains révolutionnaires opposés aux moyens pacifiques, et une branche de l'ordre américain des « Chevaliers du travail ». — 3° A Bruxelles vivait une élite d'écrivains et de penseurs en relations avec un grand nombre de réfugiés politiques. La littérature et l'art belges ont pris un merveilleux développement depuis une vingtaine d'années. Beaucoup d'écrivains et d'artistes sont des libres penseurs et des démocrates en opposition avec le régime officiel de leur pays. Bruxelles a été le centre des théoriciens socialistes dont le premier en date fut César de Paepe, un des principaux membres de l'Internationale, mort en 1890. C'est à Bruxelles que les socialistes gantois et brabançons se sont réunis en *Parti ouvrier belge* (1885). Le parti adopte les principes du marxisme et la méthode des démocrates socialistes allemands. Il a recruté rapidement des adhérents dans un pays comme la Belgique où près de la moitié de la population est occupée par la grande industrie. Pendant la crise économique de 1886, des grèves importantes ont éclaté à Liège et dans le Hainaut; il y eut des attaques d'usines, des explosions de dynamite. La troupe intervint, fit usage de ses armes, tua en diverses rencontres une centaine d'ouvriers. Après la répression militaire, les révolutionnaires les plus compromis furent poursuivis

et condamnés très sévèrement. Dans une nouvelle grève en 1888, les excitations et les voies de fait furent durement réprimées. Les socialistes wallons, ne pouvant rien obtenir par la violence, décidèrent après de vives discussions d'adhérer au Parti ouvrier (1889-90). Celui-ci réunit dès lors tous les socialistes belges à l'exception des petits groupes communistes-anarchistes.

Le parti ouvrier se mit à faire une agitation en faveur du suffrage universel, dont il avait besoin pour être représenté au Parlement; il réclamait en même temps l'abolition du remplacement et la réduction du service militaire pour transformer l'armée professionnelle en une armée nationale et démocratique qui ne tirerait pas sur les grévistes. Les progressistes, qui avaient posé les deux questions précédentes, acceptèrent les solutions socialistes. En 1890 leur congrès se rallia au principe du suffrage universel sans restriction.

La revision (1890-93) — Le suffrage universel avec vote plural. — Depuis plusieurs années l'idée de la réforme électorale faisait des progrès. Tous les partis admettaient que le cens de 42 fr. 32 était trop élevé et que ce n'était pas assez de 135 000 électeurs parlementaires pour 6 millions d'habitants. Les doctrinaires consentaient à un abaissement du cens. La plupart des catholiques, toujours préoccupés de s'appuyer sur les paysans contre les ouvriers, voulaient un suffrage à peu près universel, mais avec condition de domicile, comme en Angleterre et en Hollande. Les socialistes et les progressistes, profitant de la liberté de réunion, multipliaient les manifestations à l'anglaise, meetings, défilés avec drapeaux et emblèmes, plébiscites, signature publique de pétitions. Le gouvernement mit longtemps à céder. Après deux années d'hésitations et de débats, la revision fut votée et l'on élut une nouvelle Chambre chargée de la faire (1892). Le parti catholique eut une majorité de 26 voix, ce qui ne faisait pas les deux tiers de l'assemblée : or les changements à la constitution doivent être votés par les deux tiers des représentants au moins. Les catholiques purent repousser les projets de l'opposition, mais ils n'étaient pas assez forts pour imposer les leurs. La Chambre

discuta plusieurs mois sans aboutir à aucun résultat. Cependant l'agitation devenait de plus en plus vive. Les progressistes organisèrent à Bruxelles un plébiscite communal qui donna une forte majorité au principe du suffrage universel (février 1893). Le parti ouvrier avait résolu depuis deux années de décréter la grève générale si la revision ne s'accomplissait pas. Il donna suite à sa menace quand la Chambre eut rejeté le suffrage universel (avril 1893). Beaucoup d'ouvriers cessèrent le travail, surtout dans les charbonnages du Hainaut. Les grévistes du Borinage essayèrent d'entrer à Mons et furent repoussés par la troupe, qui en tua plusieurs. La population de Bruxelles s'agitait, accueillait le roi par des cris hostiles; dans la capitale et dans plusieurs villes, la garde civique, composée de bourgeois, était en majorité revisionniste. Les gardes civiques de Bruxelles jetaient dans la voiture du roi des placards et des brochures en faveur du suffrage universel. La Chambre eut peur de l'émeute et elle se décida à adopter rapidement le système du *vote plural.* La revision était accomplie.

D'après la nouvelle loi, le suffrage universel est établi en principe à partir de vingt-cinq ans et après un an de domicile; on accorde *un vote supplémentaire* aux pères d'enfants légitimes, aux propriétaires d'un immeuble de 2000 francs, à ceux qui possèdent un revenu de 100 francs provenant de rentes sur l'État ou d'un dépôt à la Caisse d'épargne; *deux votes supplémentaires* aux diplômés de l'enseignement supérieur et à certains fonctionnaires. Nul ne peut cumuler plus de *trois votes.* Le vote est obligatoire. L'âge d'éligibilité à la Chambre est fixé à vingt-cinq ans. La Chambre est comme auparavant renouvelée par moitié tous les deux ans. Le Sénat se compose en partie de membres censitaires (1200 fr. d'impôt ou 12 000 fr. de revenus) élus directement par les mêmes électeurs que la Chambre, mais à partir de l'âge de trente ans; en partie de membres nommés par les conseils provinciaux sans condition de cens.

Les partis depuis l'établissement du suffrage universel. — Le nouveau régime décuplait le nombre des électeurs et établissait en moyenne trois suffrages par deux citoyens. De 1893 à 1899 il s'est fait une élection générale (1894)

et deux renouvellements par moitié (1896 et 1898). Le résultat a été l'écrasement du parti libéral, réduit à 18 députés après 1896, à 12 en 1898; ces 12 étaient presque tous des *progressistes*; les *doctrinaires* étaient à peine représentés à la Chambre. La majorité catholique s'est augmentée de plus en plus; elle compte 112 députés sur 152 (1898). Dans ce nombre sont compris les représentants *démocrates-chrétiens* élus par les paysans des campagnes flamandes. Ces démocrates sont partisans comme les socialistes de l'intervention de l'État en faveur de la classe pauvre; ils s'appuient sur les syndicats de paysans, attaquent les grands propriétaires et les patrons, et sont en lutte avec les évêques et la haute bourgeoisie catholique. Leur chef, l'abbé Daëns, avait été élu député d'Alost en 1894 contre la liste de Woeste. En 1898 son évêque lui a interdit de se représenter. Ses amis sont au nombre de 8 ou 9 à la Chambre. Le nombre de suffrages exprimés en leur faveur a passé de 23 000 (1894) à 58 000. L'augmentation eût été plus considérable si le renouvellement de 1898 n'avait pas été fait au moment où beaucoup de paysans flamands sont occupés comme ouvriers agricoles à l'étranger. La principale innovation amenée par le suffrage universel a été l'élection de députés socialistes. On n'en comptait pas un avant la revision; les élections de 1894 en envoyèrent d'un coup 29 (28 après 1898). Le *leader* du parti est un jeune avocat et publiciste de Bruxelles, M. Émile Vandervelde. Les députés socialistes sont presque tous élus par les ouvriers wallons, sans alliance dans le Hainaut, avec l'appui des progressistes à Namur et à Liège. A la Chambre, les socialistes et les progressistes sont d'accord pour réclamer une nouvelle revision abolissant le vote plural, la représentation des minorités, le service militaire court et sans remplacement. Le total des suffrages exprimés en sa faveur a passé de 334 000 en 1894 à 534 000. C'est le parti socialiste qui mène l'opposition.

A la fin de 1899, une nouvelle revision, imposée par des mouvements populaires, a établi la *représentation proportionnelle*. Les socialistes ont conservé leur effectif, celui des libéraux s'est légèrement augmenté, la majorité reste catholique.

Les principales lois votées depuis 1894 ont le caractère de

mesures contre les radicaux et socialistes, ou en faveur de la clientèle catholique. Telle est la loi de 1895 sur le vote communal. Pour être électeur dans une commune, il faut désormais avoir trente ans (au lieu de 21) et trois années de résidence (au lieu d'une); des votes supplémentaires sont accordés suivant un cens beaucoup plus faible dans les campagnes que dans les villes. Un seul électeur peut cumuler *quatre votes*. C'est « la loi des quatre infamies », a déclaré un député socialiste. Le parti ouvrier essaya de recommencer la grève générale pour empêcher le vote de cette loi, puis il y renonça devant les préparatifs de répression militaire faits par le gouvernement. Dans la même année 1895 une loi scolaire rétablit l'obligation de l'enseignement religieux dans les écoles publiques comme en 1842, et interdit aux communes d'accorder la gratuité aux parents qui peuvent payer une rétribution, de manière que les écoles publiques ne fissent pas concurrence aux écoles confessionnelles. Des subventions ont été accordées aux écoles libres qui ne se conforment pas au programme officiel.

Une nouvelle loi sur les associations a accordé la personnalité civile aux syndicats, mais leur a refusé le droit de se transformer en coopératives de production (1896-97). Le flamand est devenu officiel dans tout le royaume Les lois sont publiées dans les deux langues (1897).

Parmi les questions pendantes il faut signaler :

1° Les propositions de tarifs protecteurs, apportées par les députés des campagnes, rejetées par les représentants des villes industrielles et commerciales. Sauf quelques droits sur la margarine, le beurre, la farine, la Belgique est jusqu'ici demeurée libre-échangiste pour les mêmes raisons que l'Angleterre, parce qu'elle a besoin de vendre librement à l'étranger les produits de son industrie si considerable.

2° L'établissement du service militaire personnel, désiré sous la forme allemande par le roi et le parti militaire, combattu par la plus grande partie des catholiques, accepté par les progressistes et les socialistes sous la forme suisse.

3° La question du Congo. Le roi a accepté la présidence de l'État libre, avec l'assentiment des Chambres, sous la condition

que l'union serait personnelle et que la Belgique ne contribuerait pas aux dépenses du Congo; mais la majorité a consenti des emprunts à l'État libre. Un parti demande que la Belgique accepte comme remboursement l'État libre lui-même, qu'on présente comme offrant un excellent débouché pour l'industrie belge. Le roi a légué le Congo à la Belgique.

La majorité se divise sur ces questions, mais forme un bloc où sont compris même les démocrates chrétiens quand il s'agit de faire opposition à la coalition radicale-socialiste. Le Parlement belge est coupé en deux partis extrêmes depuis que les libéraux sont affaiblis. Aussi les discussions y prennent-elles beaucoup d'âpreté et parfois une forme violente. La vie politique belge s'est complètement transformée depuis 1830; il n'y a presque plus de catholiques libéraux, plus guère de libéraux doctrinaires. Les partis en présence n'ont plus pour la constitution le même respect que les fondateurs de l'indépendance. La constitution de 1831 n'existe plus, à force de modifications et de remaniements. L'opposition réclame avant tout une revision, qui serait sans doute dirigée contre la monarchie et l'Église. L'ancienne Belgique était le paradis du libéralisme. La nouvelle est le champ de bataille du catholicisme et du socialisme.

II. — Le royaume des Pays-Bas.

Depuis 1870, la majorité dans les Chambres (sauf en 1888-1891) et le ministère ont appartenu presque toujours au parti libéral qui a gardé le pouvoir jusqu'aux élections législatives de 1901 [1].

Les partis politiques. — Les libéraux sont les députés de villes commerciales; ils se divisent en modérés et en progressistes. Un parti *radical* s'est formé en Frise, mais il n'est presque pas représenté dans le Parlement, élu au suffrage cen-

1. Le roi Guillaume III, qui régnait depuis 1849, étant mort en 1890, après tous ses fils, a eu pour successeur sa fille Wilhelmina, née en 1880, qui a atteint l'âge légal et a été couronnée en 1898. Elle a épousé un prince allemand.

sitaire. Les adversaires de la coalition libérale forment deux partis : 1° les conservateurs protestants, qui ont pris le nom général d'*anti-révolutionnaires*; 2° les catholiques. Les anti-révolutionnaires accusent le libéralisme d'être « un régime païen qui détourne les esprits du christianisme et infiltre des principes révolutionnaires dans les lois ». Ils s'appuient sur les paysans calvinistes. Les uns sont des aristocrates très conservateurs (fraction de Savornin-Lohman), les autres acceptent un élargissement du suffrage (fraction du Dr Kuijper). Le parti catholique, appuyé sur le Brabant et le Limbourg, est le seul qui soit organisé fortement et qui ait conservé son unité. Encore a-t-il depuis quelque temps une gauche assez semblable à la démocratie chrétienne de Belgique, sous la conduite du Dr Schaepman. Les catholiques ont été autrefois les alliés des libéraux; mais ils ont suivi les instructions de l'Encyclique et du Syllabus, ils ont commencé une lutte ouverte contre la société civile, et ils ont formé avec les anti-révolutionnaires une coalition dirigée surtout contre l'école laïque. Quelques pasteurs ont protesté récemment contre l'accord des calvinistes et des papistes. Ils ont essayé de refaire un mouvement anti-romain analogue à celui de 1853 et de ressuciter l'ancien parti *chrétien historique*, hostile à la fois au libéralisme et au catholicisme. Le centre des nouveaux chrétiens historiques est Utrecht. Avec des partis aussi divers et aussi divisés, les ministères sont très peu stables. De 1871 à 1888 les libéraux ont la majorité et les ministères sont formés par leurs chefs ou partagés entre eux et les conservateurs. De 1888 à 1891, la coalition anti-révolutionnaire et catholique a la majorité et le pouvoir (ministère du baron Mackay). La grande question est alors la réforme électorale. La coalition cléricale ne la fait pas. Elle est renversée aux élections de 1891 par les libéraux, et l'un des membres du nouveau cabinet Tak van Poortvliet propose un mode de suffrage presque universel qui divise tous les partis sans exception et amène la formation de deux coalitions opposées, les « takkiens » et les « antitakkiens ». Les « takkiens » sont battus aux élections de 1894, qui donnent la majorité aux modérés. Après les élections de 1897, le pouvoir a été pris par un cabinet recruté dans toutes

les nuances de l'opinion libérale et présidé par M. Pierson. Les partis en 1898 sont représentés à la seconde Chambre de la manière suivante : 47 libéraux, en majorité progressistes; 5 radicaux; 1 chrétien historique; 22 anti-révolutionnaires; 22 catholiques. Ces deux derniers partis sont toujours alliés. Ils ont conquis la majorité dans trois provinces sur onze; il leur suffirait d'en gagner une nouvelle pour dominer la première Chambre, dont les membres sont élus par les conseils provinciaux.

Le socialisme aux Pays-Bas. — La seconde Chambre hollandaise de 1897 comptait trois députés socialistes. Le parti socialiste hollandais date de l'*Internationale des travailleurs* (1864-1872). Il s'est développé lentement et il a recruté ses principaux adhérents parmi les ouvriers des villes commerciales, surtout à Amsterdam, et parmi les paysans et journaliers agricoles de la Frise, qu'il dispute au radicalisme. Son principal organisateur a été Domela Nieuwenhuis, un pasteur qui avait abandonné son ancienne foi et son ministère pour se consacrer à la propagande socialiste (1879). Les socialistes profitèrent de la crise économique de 1886 pour créer une agitation parmi les ouvriers. Ils tinrent à Amsterdam un grand meeting de « sans-travail » qui fut chargé par la police et l'armée; quelques jours après, ils tentèrent de transformer en émeute une manifestation populaire dirigée contre l'interdiction d'une réjouissance; après trois sommations la troupe fit feu sur la foule, tua 35 personnes et en blessa 90. Les libéraux n'hésitèrent pas à restreindre le droit de réunion en plein air accordé après 1848. On se mit à appliquer la loi de lèse-majesté aux révolutionnaires. Le parti socialiste ne renonça pas aux tentatives de révolution violente, car le suffrage restreint lui enlevait tout espoir d'arriver par les moyens pacifiques. Domela Nieuwenhuis avait bien été envoyé à la Chambre par une circonscription frisonne pendant une législature (1888-1891), mais les libéraux et les radicaux unis l'avaient empêché d'être réélu. Son parti se mit à prêcher l'emploi de la force. Le congrès socialiste de Zwolle proclama la nécessité de supprimer la propriété privée par tous les moyens possibles (1892). La municipalité dénonça les organisateurs du congrès, mais les tribunaux déclarèrent

que la loi ne leur donnait pas le moyen de les condamner. Alors le gouvernement prononça la dissolution du parti socialiste, qui se reforma sous le nom de *Socialisten Bond*. Mais une fraction des socialistes adopta la conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel et s'organisa en *parti ouvrier socialiste démocratique*, sur le modèle et avec l'appui des marxistes allemands. Aux élections de 1897, cette fraction a fait élire ses deux chefs. Le *Bond* s'est disloqué : Domela Nieuwenhuis et ses fidèles sont toujours opposés à l'action parlementaire; d'autres veulent agir à la fois par les moyens légaux et par les moyens révolutionnaires; ils ont fini par se rallier au parti socialiste-démocratique. Les partis socialistes hollandais sont remarquables surtout par l'activité de leurs chefs. Ils n'ont que cinq députés à la chambre. Néanmoins leur agitation a décidé la gauche libérale à rompre avec l'ancienne orthodoxie du « laissez faire ». Le gouvernement a fait voter depuis 1887 une série de lois pour protéger les femmes et les enfants employés dans l'industrie, pour faciliter l'organisation syndicale et en général pour améliorer la condition des ouvriers.

Les questions coloniales et le déficit. — On a vu dans le tome précédent[1] que l'abandon presque total du système des cultures et l'entreprise de travaux publics avaient fait disparaître l'excédent de revenu colonial dont la métropole avait absolument besoin pour équilibrer son budget. Le déficit avait donc été la principale conséquence des réformes aux Indes orientales. Il a été accru à la suite d'une tentative d'expansion malheureuse. En 1871-72, la Hollande a cédé ses possessions de la côte de Guinée à l'Angleterre, qui lui a reconnu en échange le droit d'occuper le nord de Sumatra. Là se trouvait un état musulman indépendant, celui du sultan d'Atjeh (Atchin). Les Hollandais lui font la guerre depuis 1873 sans pouvoir le réduire; ils ont dû augmenter leur armée coloniale; ils ont perdu beaucoup d'hommes, surtout par les fièvres et le choléra, et ils ont dépensé à Sumatra des sommes considérables. Le déficit colonial s'est ajouté au déficit métropolitain, et tous deux ensemble ont fini

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 420.

par s'élever en certaines années à près de 60 millions de francs. Les ministres des Colonies, ne pouvant réduire les dépenses, ont été fréquemment renversés par les Chambres. Plusieurs cabinets sont tombés parce que le Parlement leur refusait de nouveaux impôts pour augmenter les recettes. L'impôt sur le revenu a été proposé huit fois sans succès. Enfin, un ministère libéral a réussi à le faire adopter (1892). Il est obtenu de manière à frapper surtout les profits commerciaux et industriels, ainsi que les appointements et honoraires, les uns et les autres à partir de 650 florins par an; il épargne les intérêts du capital, les loyers, les profits agricoles. Le ministère a fait encore voter en 1892 un impôt sur le capital, à partir de 13000 florins. Avant l'institution de ces taxes, la Hollande avait été obligée de contracter plusieurs emprunts. La nécessité de trouver de nouvelles recettes a donné quelques nouveaux adhérents aux protectionnistes, qui s'appuient sur les paysans. Les tarifs protecteurs soutenus par tous les catholiques et par la moitié des anti-révolutionnaires ont été jusqu'à présent rejetés par les différentes majorités libérales.

Le service militaire personnel. — L'armée hollandaise se composait autrefois entièrement de mercenaires, comme l'armée anglaise : en 1861, c'est-à-dire à une époque où l'on craignait à la fois Napoléon III et la Prusse, on institua la conscription, mais avec la faculté de remplacement. A côté de l'armée permanente existe une milice ou réserve (*schutterij*) qui est exercée seulement dans les villes et dont les hommes n'ont, pour les deux tiers, jamais fait partie de l'armée active. Dans la période d'armements qui suivit la guerre de 1870-71, on commença à réclamer en Hollande comme en Belgique : 1° le service personnel sans remplacement; 2° la transformation de la milice en une véritable réserve composée d'hommes ayant servi. Ces réformes furent demandées surtout par les radicaux et les libéraux avancés. Elles se heurtèrent, comme en Belgique, à l'opposition irréductible du parti catholique et de la majorité des anti-révolutionnaires qui, les uns et les autres, désirent le maintien des privilèges de la bourgeoisie et craignent l'influence de la ville sur le paysan pendant son séjour à la

caserne. Les socialistes, de leur côté, protestent pour des raisons d'humanité contre les armements. Domela Nieuwenhuis a donné à son parti une attitude anti-militariste et il a conseillé aux ouvriers de faire la grève générale, pour rendre la mobilisation et la guerre impossibles en cas de conflit entre les gouvernements. Malgré tout, le système de service personnel a paru s'imposer en Hollande. Le ministère de la coalition cléricale (1888-1891) l'a proposé à son tour, au grand mécontentement de sa majorité; c'est en partie pour cela qu'il a été battu aux élections générales. Les libéraux, vainqueurs, ont repris le projet. Enfin, après vingt-cinq années de discussions, le principe du service personnel a été voté (1898). Il reste à l'appliquer et à proposer une loi pour le recrutement de l'armée nouvelle. Le ministère libéral a accordé à la bourgeoisie des dispenses pour les étudiants, aux catholiques l'exemption pour tous les ecclésiastiques, prêtres, missionnaires, moines et membres de n'importe quel ordre.

L'enseignement primaire (1878 et 1889). — On se rappelle que les élections se faisaient en partie sur la question des écoles depuis que les catholiques et les calvinistes s'étaient coalisés contre l'enseignement neutre établi par la loi de 1857. Les catholiques protestaient contre « l'école sans Dieu ». Les calvinistes réclamaient « l'école avec la Bible ». Le parti libéral a toujours défendu l'école laïque. En 1878, il fit voter une loi importante qui confirmait celle de 1857, qui améliorait le traitement des instituteurs et augmentait les subventions accordées par l'État aux écoles publiques neutres. Les catholiques et les calvinistes avaient fait signer des pétitions au roi pour le prier de ne pas promulguer la loi de 1878, mais ce fut en vain. L'assaut de la coalition cléricale contre l'enseignement laïque n'a jamais cessé. En 1885, un ministère composé de conservateurs et de libéraux modérés a proposé d'abandonner l'enseignement à l'initiative privée sous prétexte d'économie : ce projet appuyé par les catholiques et les calvinistes a été repoussé, mais à une seule voix de majorité, quand on a revisé la constitution (1887) pour changer le mode de suffrage; l'opposition cléricale en a profité pour demander que les écoles

publiques fussent confessionnelles, ou du moins ouvertes aux prêtres à certaines heures. L'extrême gauche a répliqué en réclamant la séparation de l'Église et de l'État. Ni l'une ni l'autre des deux propositions n'a été adoptée. Pendant les années où les cléricaux tenaient le pouvoir, ils ont fait voter la loi scolaire de 1889 qui favorise l'enseignement confessionnel; désormais l'État est tenu de donner des subventions non plus seulement aux écoles publiques neutres, mais à toutes les écoles privées qui ont plus de 25 élèves, qui se conforment au programme officiel et qui sont organisées par une société ou un corps reconnu par la loi. Les libéraux avaient répliqué en proposant l'instruction gratuite et obligatoire, qui fut repoussée par 46 voix contre 38. Les calvinistes déclarèrent que la nouvelle loi qui accordait des subventions aux écoles confessionnelles avait amené la « pacification » en matière d'enseignement. Le régime scolaire de 1889 est encore en vigueur dans le royaume des Pays-Bas. Une nouvelle loi proposée par le ministère libéral de 1897 tendait à établir l'obligation pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à treize ans : mais elle reconnaissait de nombreux cas de dispense et n'imposait pas la gratuité, qui dépendait toujours de la décision des municipalités.

La réforme électorale (1887-96). — Avec le service personnel et le régime scolaire, la réforme électorale est la question qui a été le plus souvent posée dans la Hollande contemporaine. La loi sur le suffrage datait de 1850. Dès 1876, les libéraux réclamèrent une nouvelle revision constitutionnelle pour abaisser le cens. Les discussions à ce sujet se prolongèrent pendant onze années sans aboutir. Enfin le gouvernement accorda une revision de la *Loi fondamentale* (1887). Le cens fut abaissé à 10 florins d'impôt foncier, au lieu de 20 au minimum. On créa deux nouvelles catégories d'électeurs, qui doivent leur vote à l'impôt personnel calculé sur la valeur locative de la maison qu'ils habitent; ce sont : 1° les propriétaires ou principaux locataires d'une maison payant une taxe dont le minimum est plus élevé dans les villes que dans les campagnes; 2° tous les locataires d'appartement payant un loyer minimum.

Ces dispositions sont calquées sur celles de la loi anglaise : la première catégorie correspond aux *householders*, la seconde aux *lodgers*. Par ces mesures le nombre des électeurs passa de 140 000 à 300 000. Il devait être augmenté davantage encore, car la réforme de 1887 établissait que le suffrage serait accordé en principe à tous les citoyens *possédant les signes d'aptitude et de bien-être social* qui seraient définis exactement par une loi postérieure. Les citoyens assistés pendant une année ne devaient en aucun cas figurer sur les listes électorales. Enfin on avait ajouté à la constitution un article qui proscrivait le suffrage universel.

L'interprétation de la loi de 1887 fut différée par le ministère clérical de 1888 à 1891. Le cabinet libéral formé après les élections de 1891 eut pour tâche principale de définir ce qu'on entendait par signes d'aptitude et de bien-être social. Un ministre progressiste, Tak van Poortvliet, imposa à ses collègues un projet qui établissait un suffrage presque universel. Il entendait par signe d'aptitude le fait de savoir écrire; par signe de bien-être, le fait de n'avoir reçu depuis un an aucun secours du bureau de bienfaisance. Pour voter, il aurait suffi de n'être pas assisté et d'aller à la mairie rédiger, en présence d'un fonctionnaire, une demande d'inscription sur les listes électorales.

On calculait que si cette interprétation était adoptée, le nombre des électeurs s'élèverait de 300 000 à 800 000. Le projet Tak divisa tous les partis sans exception. Il fut soutenu par les radicaux et les libéraux de gauche, par la fraction la plus importante des calvinistes ou anti-révolutionnaires (D[r] Kuijper) et par quelques catholiques (D[r] Schaepman). Il eut contre lui les libéraux modérés, les calvinistes aristocrates (de Savornin-Lohman) et la majorité des catholiques. Un ancien radical, Van Houten, abandonna Tak et passa aux modérés avec quelques-uns de ses amis. Le projet Tak ayant échoué à la Chambre, le cabinet fit prononcer la dissolution (1894). Les nouvelles élections eurent lieu uniquement sur le projet de réforme électorale; les deux coalitions, l'une hostile, l'autre favorable à l'interprétation de Tak, restèrent unies chacune de leur côté sans distinction de parti et se combattirent avec acharnement. Les

« takkiens » vainqueurs au premier tour furent battus au ballottage; ils revinrent à la Chambre au nombre de 46 (dont 35 libéraux avancés) contre 54 « antitakkiens » (dont 24 catholiques). Le ministère fut formé par les libéraux modérés, et leur allié Van Houten fut chargé de préparer une nouvelle interprétation de la réforme de 1887. Le projet Van Houten a été adopté en 1896. Il donne le droit de vote à tous les Hollandais mâles à partir de vingt-cinq ans, et aux conditions suivantes : 1° payer un impôt direct (si c'est l'impôt foncier, il suffit de payer un florin; cette disposition très favorable aux paysans est une concession accordée au parti conservateur); 2° être *householder* ou *lodger* dans les conditions indiquées plus haut, ou bien être propriétaire ou locataire d'un bateau de 24 tonneaux au moins; 3° gagner depuis un certain temps des appointements ou un salaire de 570 francs par an au moins, ou bien avoir une inscription de 100 florins au livre de la Dette publique, ou un dépôt de 50 florins à la Caisse d'épargne. Certaines capacités donnent le droit de suffrage. L'obligation du vote, réclamée par les catholiques, n'a pas été établie. La réforme de 1896 a porté le nombre des électeurs hollandais à 700 000 (un par 7 habitants). On a déjà vu que sa première application (1897) avait été favorable aux libéraux progressistes.

En somme la vie politique hollandaise est toujours dominée par les mêmes questions que la vie politique belge : les écoles, le suffrage, le service personnel. Mais le parti libéral a duré plus longtemps en Hollande qu'en Belgique. Comme la Hollande n'est pas un pays industriel, les radicaux et les socialistes n'ont pu y prendre la force qu'ils ont en Belgique, et contraindre les libéraux à leur accorder le suffrage universel. La coalition conservatrice des calvinistes et des catholiques réussit d'abord à entamer l'œuvre scolaire du parti libéral. Plus tard elle fit rédiger à son avantage certaines dispositions de la loi électorale. Les élections législatives de 1901 lui ont donné la majorité; le cabinet libéral a cédé la place à un cabinet calviniste-catholique présidé par le D[r] Kuijper.

III. — Le grand-duché de Luxembourg depuis 1815.

Le grand-duché de Luxembourg avait été donné en 1815 au roi des Pays-Bas comme indemnité pour les domaines allemands de la famille d'Orange-Nassau annexés à la Prusse. Il faisait partie de la Confédération germanique. La ville de Luxembourg était une place forte fédérale, occupée par une garnison prussienne. Le grand-duché avait sa constitution particulière et il n'était rattaché aux Pays-Bas que par une union personnelle.

Les habitants du Luxembourg étaient catholiques et la plupart d'entre eux parlaient français. Lors de la révolution de 1830 ils se révoltèrent avec les Belges. La ville seule, occupée par la garnison prussienne, ne bougea pas. Lors du traité de 1839 la plus grande partie du Luxembourg devint une province du royaume de Belgique. Un petit morceau de l'ancien grand-duché, avec la forteresse, resta sous la domination du roi des Pays-Bas. C'est le grand-duché actuel. Il continua à faire partie de la Confédération germanique jusqu'à ce que celle-ci eût été dissoute après les victoires de la Prusse (1866).

Alors se posèrent deux questions : 1° Le Luxembourg resterait-il indépendant? 2° La garnison prussienne évacuerait-elle la capitale? Napoléon III fit proposer l'achat du Luxembourg au roi de Hollande, qui accepta les ouvertures de la France; mais le ministre de la Prusse, Bismarck, intervint et empêcha la vente. Une conférence internationale se réunit à Londres et décida que le grand-duché serait un État indépendant et neutre, sans armée, et que les fortifications de la capitale seraient rasées. Le roi de Prusse avait déjà retiré sa garnison du Luxembourg. Le premier ministre belge Rogier avait demandé sans succès à la conférence d'annexer la partie indépendante à la province belge de Luxembourg (1867). Le grand-duché resta, avec sa constitution particulière, sous l'administration du roi de Hollande. Mais quand Guillaume III mourut (1890), il ne laissa

qu'une fille. Or le grand-duché est héréditaire de mâle en mâle dans la famille d'Orange-Nassau Il fut donc complètement séparé des Pays-Bas et forma un État minuscule sous le gouvernement d'Adolphe, duc de Nassau, dépossédé de ses États allemands par la Prusse en 1866, mais réconcilié depuis avec l'empereur Guillaume II.

Le grand-duché a 236 000 habitants. Il a un Parlement nommé par les citoyens qui payent au moins 10 francs d'impôt. La majorité appartient aux libéraux, dont plusieurs sont partisans du suffrage universel. Ils ont fait adopter une loi scolaire analogue à la loi belge de 1879.

La langue officielle est le français; la majorité des habitants parle allemand. Le Luxembourg fait partie du Zollverein (depuis 1843); ses chemins de fer appartiennent à une compagnie allemande.

BIBLIOGRAPHIE

Belgique. — Parmi les documents parlementaires, *Enquête scolaire de 1881* (faits de pression cléricale), et *Rapports* de 1883, Brux., 1881-83, 4 vol. in-f. — Voir les principaux journaux : *L'Indépendance belge*, *L'Étoile belge*, *La Réforme* (progressiste), *Le Peuple* (socialiste), le *Journal de Bruxelles* (cathol.), le *Courrier de Bruxelles* (ultramontain). — Parmi les revues, la *Revue sociale et politique* (rad.-social.), la *Revue générale* (cathol.).

L. Arnaud, *La revision belge, 1890-93*, Paris, 1894, in-18. — **E. Bernimolin**, *Les institutions provinciales et communales de la Belgique*, Brux., 1891-92, 2 vol. in-8. — **L. Demarteau**, *Histoire de la dette publique belge*, 1886, in-4. — **C. Frère**, *La dette publique belge de 1830 à 1882*, Brux., 1884. — **E. de Laveleye** (lib.), *Le parti clérical en Belgique*, Brux., 1874. — **Émile Vandervelde** (dép. socialiste), *Enquête sur les associations professionnelles d'artisans et d'ouvriers en Belgique*, Brux., 1892, 2 vol. in-8; — Le même, et **J. Destrée** (dép. soc.), *Le Socialisme en Belgique*, Paris, 1898, in-18. — **P. van Nerom**, *Les lois ouvrières et sociales en Belgique*, Brux., 189, in-8. — **Ch. Woeste** (ultramontain), *Vingt ans de polémique*, Brux., 1890, in-8 (recueil d'articles et de discours).

Pays-Bas. — **Nuyens**, *Geschiedenis van het Nederlandschen Volk van 1815*, 4 vol., 1883-86. — **F. de Bosch-Kemper**, *Geschiedenis van Nederland na 1830*, 5 vol., 1873-82. — **Hartog**, *Das Staatsrecht des Königr. Niederlande*, 1886 (Coll. Marquardsen).

Luxembourg. — **Eyschen**, *Das Staatsrecht des Gross-Herzogthums Luxemburg*, 1890 (Coll. Marquardsen).

CHAPITRE VII

LES ÉTATS SCANDINAVES

De 1870 à nos jours.

I. — Suède et Norvège.

Oscar II. Politique étrangère. Traits communs aux deux royaumes. — Oscar II, actuellement encore régnant, succéda à son frère Charles XV le 18 septembre 1872 et fut couronné à Stockholm le 12 mai et à Trondhjem le 18 juillet 1873.

Dans l'histoire de son règne, comme pour ses prédécesseurs immédiats, il convient de distinguer des éléments divers : les questions d'abord où la Suède et la Norvège ne sauraient être séparées, la politique étrangère notamment; puis l'histoire propre de chacun des deux États; enfin les rapports qu'ils ont entre eux. Ces facteurs sont parfaitement distincts à certains égards, tout en réagissant sans cesse les uns sur les autres. Impossible cependant, pour être clair, de les présenter soit complètement joints, soit tout à fait séparés. Durant la période qui va nous occuper, les discussions relatives à l'Union n'ont eu qu'une influence tardive et relativement médiocre sur la politique proprement suédoise : celle-ci pourra donc, sans trop de supercherie, être racontée à part. En Norvège, au contraire, pour des causes déjà dites, les partis, luttant entre eux ou contre le pouvoir royal, ont généralement pris pour plate-forme la ques-

tion des relations avec la Suède. Mieux vaut par conséquent ne point séparer l'histoire de l'Union de celle de la Norvège, en indiquant même seulement alors certains faits de l'histoire suédoise. Rien n'empêche non plus de simplifier l'exposé de ces questions souvent assez obscures en signalant d'abord et à part les quelques faits ou traits communs aux deux royaumes.

Peu de chose à dire de la politique étrangère, nécessairement commune aux deux royaumes, bien qu'il puisse leur arriver, comme on le verra plus loin, d'avoir parfois une attitude différente à l'égard d'une puissance étrangère. Elle est, on le sait, absolument dans la main du roi, qui, s'il existe des actes importants, ne les a pas laissé connaître. Quand, en 1889, un député suédois, M. Bexell, demanda au gouvernement s'il avait ou non conclu un traité d'alliance avec l'Allemagne, la question, considérée comme incorrecte, fut simplement écartée, sans débat sur le fond. Cette interpellation avait été provoquée par les bruits qui couraient avec une certaine persistance. Le roi passait pour très sympathique à l'Allemagne, surtout depuis que le prince héritier était devenu en 1887, par son mariage avec une princesse de Bade, le cousin de l'empereur allemand. Déjà en 1875, à la suite d'un voyage du roi à Berlin, mais surtout en 1888, à la suite d'une visite de l'empereur à Stockholm, on avait conclu que des liens étroits unissaient les Royaumes-Unis à l'Empire. D'autre part, et les deux choses peuvent être connexes, le gouvernement semblait craindre par instants quelque entreprise de la Russie, où la presse réclame de temps en temps un port en mer libre, port qui se trouverait sur la côte de Norvège : ces craintes expliqueraient des précautions que nous signalerons.

Comme conséquence de la continuation de la paix, il convient de mentionner dans l'un et l'autre royaume un important développement de la prospérité économique, qui, malgré quelques arrêts et des crises partielles, a atteint un point inconnu jusqu'à ce jour. Les dernières années ont été également marquées par un brillant mouvement intellectuel. Les écrivains scandinaves ont brusquement pris une place notable dans la littérature européenne. On ne saurait, d'autre part, ne pas

mentionner de mémorables voyages d'explorations scientifiques, dont les plus fameux ont été ceux du Norvégien Nansen au Groënland et dans les mers polaires et du Suédois Nordenskjöld autour de l'Asie.

Suède.

Situation politique à l'avènement d'Oscar II. — Le nouveau roi trouva pendantes, à son avènement, deux questions de première importance : la réforme militaire et une réforme fiscale. L'une et l'autre dataient de la fin du règne de Charles XV. L'armée suédoise avait une organisation antique et compliquée dont l'origine remontait au temps de Charles IX et de Gustave-Adolphe et qui, sur bien des points, n'avait pas été sérieusement modifiée depuis Charles XI. L'armée active se composait : d'une part de troupes permanentes ou enrôlées, payées directement et exclusivement par la couronne; d'autre part — et c'était là le point très original, — de troupes cantonnées, *indelta* (de *indela*, diviser, répartir), c'est-à-dire d'hommes toujours prêts pour le service, mais répartis sur l'ensemble du pays, vivant chez eux, en famille, du produit d'un domaine à eux concédé, entretenus, en fait, grâce à des arrangements divers, par les propriétaires fonciers. Il y avait en outre une réserve formée d'hommes appelés par la conscription et soumis à des périodes d'exercice rares et courtes. Les défauts d'un tel système sautaient aux yeux : la mobilisation était lente, une partie des troupes insuffisamment exercées, les effectifs enfin trop faibles; les troupes enrôlées, par exemple, les seules que l'on eût positivement sous la main, ne se montant guère à plus de 7000 hommes et l'indelta tout au plus à 25 000. La nécessité de porter remède à une telle situation apparut surtout après la grande crise européenne de 1866 qui fit craindre de nouveaux bouleversements, et le principe de la paix armée qui se généralisa partout après la guerre de 1870 ne fit que confirmer cette manière de voir.

Les projets de réformes fiscales étaient tous inspirés par le

désir de diminuer les charges de la propriété foncière. Mais, tandis que les projets militaires émanaient du gouvernement, l'initiative des projets fiscaux appartenait au pays, ou mieux, à un grand parti nouvellement constitué. A la suite de la réforme de la représentation nationale (1865) et grâce au système électoral introduit alors, la deuxième chambre se trouva surtout constituée des meilleurs éléments de l'ancien ordre des paysans. Les petits propriétaires fonciers y prédominèrent. Or, à défaut de doctrines véritables et de vues d'ensemble, ils avaient des habitudes d'esprit et un sentiment très net de leurs intérêts. Ils se trouvèrent d'accord pour essayer de les défendre en commun, et, se groupant, formèrent le parti agrarien, *landtmannaparti*, constitué en 1867, avec, pour chef, le comte Arvid Posse. Son centre était dans la chambre basse de la diète, mais son influence s'étendait sur l'opinion publique et également dans la chambre haute, des membres de cette dernière pouvant juger utile de s'unir à lui ou estimer que leurs intérêts personnels concordaient avec ceux qu'il désirait défendre. Le parti préconisait une administration économe, prudente, se méfiait des desseins étendus, s'opposait à toutes les dépenses non immédiatement productives et réclamait enfin, comme je le disais, une diminution des charges foncières. Il se modifia d'ailleurs peu à peu, se fractionna même, comme nous aurons à le voir, mais son action demeura véritablement prépondérante pendant nombre d'années. Son avènement enfin manifeste le caractère nouveau que prend l'histoire intérieure de la Suède : les discussions et les querelles économiques se substituent aux questions purement politiques.

Pour comprendre le rôle du parti agrarien et l'histoire parlementaire de la Suède contemporaine, deux faits ne doivent pas être oubliés. D'abord, en cas de conflit entre les deux chambres, la question est tranchée par un vote commun, un *plenum*; d'autre part, la réforme de 1865 n'a pas introduit le régime parlementaire tel que nous l'entendons : les ministres continuent à être les conseillers du roi, qui les choisit et les maintient à sa guise. Le parlement peut faire indéfiniment échec à la volonté royale, mais non imposer la sienne.

Le « compromis ». Les réformes militaires. — Questions fiscales et réformes militaires sont généralement liées, toute augmentation des forces militaires exigeant des ressources nouvelles. Elles l'étaient en Suède plus que partout ailleurs, à cause de conditions toutes spéciales et de circonstances assez particulières. La réforme fiscale consistait en un dégrèvement de la propriété foncière, et parmi les charges dont on désirait l'alléger figuraient celles relatives à l'indelta. D'autre part, rien ne pouvait être mené à bien sans le concours du parti agrarien, c'est-à-dire de celui-là même qui en voulait à une partie essentielle de l'organisation militaire et qui d'autre part réclamait des économies. Le problème se ramenait donc, en réalité, à augmenter l'armée sans bourse délier, bien plus, en diminuant certains impôts. Il pouvait passer pour insoluble et, plusieurs années durant, le parut en effet. Des projets soigneusement étudiés avaient été soumis à la diète durant les dernières sessions du règne de Charles XV, mais avaient été rejetés par l'obstination des paysans. Durant la première année du règne d'Oscar II, la situation demeura la même. Pour sortir de l'impasse, les deux partis en présence résolurent de s'entendre. Les partisans des réformes militaires, c'est-à-dire les représentants de la majorité de la chambre haute engagèrent des négociations avec les partisans des réformes fiscales, c'est-à-dire les agrariens, maîtres dans la chambre basse. Ces négociations, conduites au sein du comité constitutionnel de la diète, formé de représentants des deux chambres, aboutirent à un accord, le compromis portant la date du 6 mai 1873. C'était une résolution par laquelle la commission déclarait que l'armée suédoise devait être réorganisée de fond en comble, l'indelta disparaître, mais que du même coup il y avait lieu de remanier complètement les charges foncières en supprimant un certain nombre d'entre elles. La diète, approuvant sa commission, invita le gouvernement à prendre les mesures nécessaires. Réformes militaires et réformes fiscales étaient dès lors indissolublement liées, ayant fait l'objet d'un véritable marché entre leurs partisans respectifs. Le compromis de 1873 éliminait dans une certaine mesure les oppositions de principe, mais n'était pas une solution. Restaient à

trouver les formules d'application, les moyens pratiques de donner satisfaction aux deux partis : plusieurs ministères s'y épuisèrent en vain.

Le premier projet déposé à la suite du compromis en 1875, portant la suppression de l'indelta, ne fut pas adopté. Le ministère qui prit alors le pouvoir, présidé par De Geer, proposa en 1877 un nouveau projet qui fut répoussé, puis en 1881 un autre qui eut le même sort; s'estimant alors incapable de rien faire aboutir, il se retira. Le roi se tourna vers le parti dont l'opposition empêchait toute réforme et constitua un cabinet ayant à sa tête le comte Posse, le chef des agrariens, dont certains avaient du reste, par voie de motion, essayé déjà, mais sans succès, d'indiquer la solution qu'ils préconisaient. Le ministère nouveau confia l'étude de la question à des commissions spéciales et le projet ainsi élaboré fut soumis aux chambres en 1883, conjointement avec des projets sur l'impôt foncier, procédure tout à fait conforme à l'esprit du compromis. Mais, ainsi qu'il arrive souvent, les agrariens ne se croyaient pas obligés de soutenir leur chef arrivé au pouvoir et leur désir d'économies l'emportait sur toute autre considération. En 1881, ils avaient refusé déjà des crédits souvent sollicités pour la construction d'un cuirassé; ils agirent de même cette fois. Le projet militaire fut tellement amendé par la chambre basse que la chambre haute le rejeta et, le comte Posse, qui lui-même ne l'acceptait plus sous sa forme nouvelle, se retira à son tour, pour faire place à M. Thyselius, le premier roturier appelé à d'aussi hautes fonctions (juin 1883).

Cependant, au cours de ces discussions nombreuses et de ces luttes interminables, l'opinion des agrariens se modifiait peu à peu. L'indelta retrouvait des partisans. Une solution devenait dès lors plus facile; le successeur de M. Thyselius, M. Themptander, eut l'honneur de la faire intervenir en mai 1885 : certains impôts fonciers furent réduits de trente pour cent, tandis que la réserve était réorganisée avec des périodes d'exercice considérablement augmentées. Après douze ans d'efforts, le compromis de 1873 aboutissait ainsi à un résultat. Celui-ci demeurait, toutefois, très incomplet et le gouvernement le premier le jugeait insuffisant,

qu'il eût à sa tête M. Themptander, M. Bildt (1888), M. Åkerhjelm (1889) ou M. Boström (1891). Peut-être obéissait-il simplement à des considérations générales et théoriques, peut-être était-il au contraire influencé par sa politique étrangère ou la crainte de certains de ses voisins; la chose est malaisée à déterminer. Il ne cessa pas, en tout cas, de se préoccuper vivement de l'augmentation des forces militaires de terre et de mer ainsi que de la construction d'ouvrages fortifiés, en particulier dans le Norrland. Des crédits furent, en effet, demandés à plusieurs reprises. En 1891 notamment, divers projets furent déposés; votés par la Chambre haute, mais rejetés par la Chambre basse. L'année suivante enfin, le roi convoqua une session extraordinaire qui vota un accroissement considérable de l'armée, en échange de nouveaux remaniements des impôts fonciers.

Protectionnistes et libre-échangistes. — Les questions militaires et les questions fiscales, base du compromis de 1873, ont ainsi dominé pendant longtemps la politique suédoise; leur importance finit toutefois par décroître, et, peu après 1885, d'autres problèmes surgirent qui provoquèrent de nouvelles luttes et un nouveau classement des partis. Les agrariens étaient, nous l'avons vu, pratiques, très attachés aux intérêts matériels et directs, et d'autre part, agriculteurs : les tarifs douaniers les préoccupaient donc fort et s'ils admettaient bien le libre-échangisme en théorie, ils préféraient de beaucoup le protectionnisme dès qu'on en venait aux applications. Par contre, le parti qu'on appela pendant un temps le Centre et qui avait succédé à l'ancien parti dit des bourgmestres (*borgmästareparti*), composé de représentant des villes, c'est-à-dire de commerçants, prônait le libre-échange. D'où une lutte qui devint d'autant plus ardente que nuls grands débats politiques ne passionnaient alors le pays. Elle se trouva du reste bientôt circonscrite à un point assez spécial qui amena une scission parmi les agrariens. Un groupe, dit « nouveau parti agrarien », voulait des droits protecteurs sur les céréales, tandis que l'ancien parti était, sur ce seul point, favorable au libre-échange. Celui-ci commença par l'emporter, grâce à l'appui de la Chambre haute, mais la situation changea aux élections de 1887, qui aboutirent à un résultat tout à fait

singulier. Elles avaient assuré, en réalité, une majorité de vingt voix aux libre-échangistes. Mais l'élection de Stockholm, qui avait nommé vingt-deux libre-échangistes, fut attaquée pour une mention irrégulière portée sur la liste victorieuse.

En pareil cas, la loi suédoise veut que la liste qui vient en seconde ligne soit proclamée élue. Or, les électeurs montrant toujours beaucoup de discipline, il n'y avait aucune liste panachée. Les vingt-deux protectionnistes passèrent donc, et la majorité se trouva renversée. Le ministère Bildt fut appelé aux affaires pour faire du protectionnisme avancé et un droit sur les céréales établi (1888). En 1890, toutefois, les libre-échangistes reconquirent la majorité de la Chambre basse, mais sans pouvoir, étant en minorité dans la Chambre haute, l'emporter en *plenum*. La lutte continua ainsi avec des phases diverses, dans le détail desquelles il est inutile d'entrer ici.

Le droit de suffrage. Les rapports avec la Norvège. — Parmi les autres traits qui ont caractérisé ces toutes dernières années, il convient de mentionner quelques légers progrès des socialistes, du reste très peu nombreux, et l'agitation organisée pour obtenir l'extension du droit de suffrage. Le procédé employé de préférence consista à réunir à Stockholm une sorte de parlement officieux, dit « Parlement du peuple », dont les séances n'offrirent du reste qu'un médiocre intérêt. Entre temps, un autre facteur intervenait, qui exerçait bientôt une action considérable, je veux dire la question norvégienne. Les divers partis suédois pouvaient bien différer d'avis touchant l'attitude à garder vis-à-vis du peuple frère et faire montre de dispositions plus ou moins conciliantes, tout le monde n'en demeurait pas moins, à quelques très rares exceptions près, parfaitement d'accord pour défendre les droits de la Suède aussitôt qu'ils paraissaient menacés. La droite les proclama donc solennellement et les deux groupes agrariens fusionnèrent de nouveau (janvier 1895) en votant une résolution affirmant la nécessité du maintien de l'Union et du concours des deux peuples lorsqu'il s'agissait des réformes. Ce sont là toutefois des incidents qui ne se peuvent expliquer qu'en tenant compte de l'histoire de la Norvège, à laquelle il nous faut arriver maintenant.

Norvège.

L'opposition norvégienne. — Le roi de Norvège a, on l'a vu déjà, un triple caractère : roi de l'Union, roi de Suède et roi de Norvège. En pratique, la séparation est quasi impossible à faire. Qu'il s'agisse de provoquer des changements dans l'intérieur du pays ou de modifier ses relations avec le royaume voisin, c'est au même gouvernement qu'il faut s'en prendre. Ce gouvernement est de tendances conservatrices touchant les affaires intérieures comme touchant l'Union et ce sont les libéraux qui veulent amender les rapports avec la Suède. Une victoire de l'opposition sur l'un des terrains la rend nécessairement plus forte même sur l'autre. Aussitôt donc que la situation se tend, le conflit éclate partout à la fois et il devient absolument impossible, comme nous le disions tout à l'heure, de séparer les questions intérieures des questions unionnelles.

Des unes et des autres étaient pendantes à l'avènement d'Oscar II. La solution du conflit qui avait marqué le règne de Charles XV avait été ajournée, mais non résolue et le débat touchant le gouverneur général demeurait, au fond, toujours ouvert. D'autre part, la fin du même règne avait vu, en Norvège, des tentatives pour renforcer l'influence du Parlement, c'est-à-dire de l'instrument indispensable à toute opposition légale. Certaines avaient réussi et une loi de 1869 décida que le Storting se réunirait dorénavant chaque année au lieu de tous les trois ans. Par contre, une motion votée en 1872 n'avait pas obtenu la sanction royale. Elle avait pour but d'autoriser les ministres à prendre part aux délibérations du Storting, ce qui leur était implicitement défendu par la constitution : situation admissible du reste, dans sa singularité, si l'on se souvient qu'en Norvège comme en Suède les ministres étaient toujours uniquement les conseillers du roi, libre de les choisir et de les maintenir selon son bon plaisir. La motion de 1872 ne cherchait pas à modifier complètement un tel état de choses, mais le régime qu'elle proposait d'introduire constituait néanmoins une étape nécessaire vers l'établissement d'un système plus complètement parlemen-

taire. Ce fut à propos de cette question que la lutte s'engagea immédiatement entre les Norvégiens et le nouveau roi. Lutte très longue, puisqu'elle dura près de douze ans, mais néanmoins très âpre, encore que les différents incidents ne se soient succédé qu'à longs intervalles. Il ne faut pas oublier, en effet, les formes obligatoires de toute revision constitutionnelle norvégienne. Une décision que le roi a refusé de sanctionner ne saurait revenir en discussion qu'à la législature suivante, et ce n'est qu'après trois législatures ayant émis des votes identiques que l'on peut se demander si, dans l'espèce, le veto royal est absolu.

La question du veto. — Des deux questions en suspens lors de son avènement, le nouveau roi trancha immédiatement l'une par une mesure très conciliante : il admit, dès 1873, l'abolition de la charge de gouverneur général. Une des conséquences de cette mesure fut la création d'un poste de ministre d'État, ou premier ministre; M. Stang, chef des conservateurs et depuis longtemps déjà aux affaires, en devint titulaire. Touchant l'admission des ministres au Storting, le souverain se montra également partisan d'une entente : un projet déposé en son nom en 1874 admit le principe de la motion de 1872, en le combinant toutefois à d'autres changements. Le Storting rejeta l'ensemble du projet et vota de nouveau la motion de 1872. Mais la suppression des fonctions de gouverneur général obligea à en modifier un peu les termes. C'était donc, en droit, une motion nouvelle, remarque nécessaire, à cause du calcul des délais et de l'exercice du droit de veto. Cette motion n'obtint pas plus que celle de 1872 la sanction royale. La législature suivante la vota de nouveau, en 1874 : elle eut le même sort. Une troisième législature enfin la vota encore, le 17 mars 1880. Aussitôt se posa un problème très délicat et grave. Tirant parti d'un silence de la constitution, le gouvernement soutenait que le veto royal, simplement suspensif d'ordinaire, pouvait être absolu en matières constitutionnelles : le roi, en conséquence, refusa de nouveau la sanction. Le Storting, où les élections générales de l'automne précédent avaient considérablement renforcé la gauche, riposta par la célèbre « résolution du 9 juin », proclamant que la motion du

17 mars avait acquis force de loi. L'université de Christiania fut alors consultée et conclut en faveur de la théorie gouvernementale. Le roi maintint donc sa manière de voir, mais l'opposition ne se tint pas pour battue.

Elle ne pouvait s'en prendre au roi, toujours irresponsable. Rien par contre ne l'empêchait de s'attaquer aux ministres, non pas en les renversant par un vote, puisque le procédé n'était pas admis, mais en les mettant en accusation. Ici, surgissait une difficulté pratique. La Haute Cour, chargée de juger en pareil cas, se compose du *Lagting*, la chambre haute du Storting, et du Tribunal suprême qui équivaut, en un certain sens, à notre Cour de cassation; or, en 1880, un simple pointage démontrait que la Haute Cour ne condamnerait pas. L'opposition ne voulut naturellement pas aller au devant d'un échec certain et résolut donc d'attendre, tout en préparant les voies. On élimina d'abord, à l'aide d'un artifice légal, deux membres du tribunal suprême; puis, lors des nouvelles élections générales, en 1885, on organisa une agitation formidable, en usant très adroitement d'un discours presque menaçant prononcé par le roi à la clôture de la dernière session; le résultat de la campagne fut un triomphe de la gauche. Sûre désormais de la victoire, elle mit en accusation le ministère, qui n'avait plus, soit dit en passant, le même chef que lors des incidents de 1880 : M. Stang avait dû se retirer, en effet, pour raisons de santé, et M. Selmer, qui faisait partie du gouvernement depuis 1874, lui avait succédé.

La Haute Cour rendit son arrêt au printemps de 1874. Les ministres, reconnus coupables d'avoir mal conseillé le roi, furent condamnés à la perte de leurs charges. Restait à connaître l'attitude que prendrait le souverain. Les conservateurs norvégiens, auxquels se joignaient ceux de Suède, lui conseillaient de tenir tête, de ne pas admettre le jugement et de faire, au besoin, un véritable coup d'État. Fidèle à ses habitudes et à ses principes, Oscar II préféra ne pas pousser les choses à l'extrême. Il demanda à ses conseillers leur démission; mais en même temps, pour bien montrer qu'il n'avait rien à reprocher à M. Selmer, il lui conférait la plus haute distinction honorifique dont il pût disposer : l'ordre suédois des Séraphins.

Le ministère Sverdrup. — Rien, en droit, n'empêchait le roi de former un nouveau ministère conservateur : il jugea cependant plus politique de s'adresser au chef reconnu de la gauche, M. Sverdrup. En même temps, une transaction intervenait sur le fond du litige : les députés votèrent une motion nouvelle analogue à celle de 1872, le roi la sanctionna et les ministres vinrent siéger au Storting. La gauche obtenait ainsi des concessions importantes et il semblait, du même coup, que l'on s'acheminait vers un régime résolument parlementaire. Il n'en fut toutefois pas absolument ainsi et le cabinet Sverdrup ne réalisa point toutes les espérances conçues par ses partisans de la première heure. Une fois aux affaires, l'ancien leader de l'opposition atténua très sensiblement son programme. Il fit aboutir certaines des réformes qu'il avait préconisées, en matière militaire notamment, mais parut renoncer à d'autres et surtout ne se montra pas aussi résolument parlementaire qu'on le supposait. En 1887, par exemple, une loi ecclésiastique présentée par lui ayant été rejetée à une très forte majorité, il ne crut pas devoir se retirer, encore qu'il s'agît d'une question d'importance et de principe. Peu après la constitution du ministère, d'ailleurs, et précisément à cause des tendances nouvelles de son chef, le parti libéral s'était fractionné; les dissidents devinrent rapidement plus nombreux, et à la suite des élections de 1888 le cabinet ne pouvait plus compter que sur vingt-deux voix fidèles. Il restait néanmoins. En outre, le conseil lui-même se trouva bientôt aussi divisé que la majorité, certains de ses membres désireux de se retirer ne consentant à rester que sous des conditions diverses. Ces divisions une fois connues, les adversaires du premier ministre en tirèrent immédiatement parti et la lutte devint bientôt très vive, voire dramatique. Un des ministres dissidents, M. Richter, étant, à la stupéfaction générale, intervenu dans une discussion en faveur de M. Sverdrup et l'ayant ainsi en quelque sorte sauvé, on publia des lettres de lui en contradiction formelle avec la thèse qu'il avait soutenue au Storting, d'où un scandale tel qu'il se suicida. Un an environ plus tard, en juillet 1889, M. Sverdrup se retirait enfin.

Un ministère conservateur modéré fut formé alors par M. Emile Stang, fils de l'autre ministre d'État du même nom. Au bout de deux ans à peine, il se retirait à son tour pour faire place à une nouvelle combinaison de gauche présidée par M. Steen, qui lui-même fit de nouveau place à M. Stang en 1893, auquel succéda enfin, en 1895, M. Hagerup. Au cours de ces changements perpétuels, certaines réformes importantes furent introduites, telles, par exemple, que l'établissement du suffrage universel. Il n'y a cependant, durant cette période tout à fait récente, que peu de choses à relever touchant la politique purement norvégienne. Celle-ci avait, en effet, passé tout à fait à l'arrière-plan. Les questions relatives à l'Union ne l'influençaient plus simplement, mais la dominaient tout à fait, et le départ ou la rentrée des ministres étaient provoqués le plus souvent par les discussions relatives aux rapports à entretenir avec la Suède.

La Norvège et l'Union. — Le fait même que la gauche prenait une influence de plus en plus considérable, parfois prépondérante, ne pouvait manquer de raviver cette question si épineuse et toujours pendante, puisque ce sont les libéraux, comme nous le rappelions tout à l'heure, qui ont pris à tâche de modifier l'ordre des choses établi en 1814. Ils n'ont pas d'ailleurs, en la matière, des vues uniformes ni même constamment bien nettes, et l'on ne saurait, par conséquent, résumer leur programme. Ils ne font qu'accentuer les tendances qui se manifestèrent au lendemain même de l'Union et dont nous avons parlé en leur temps. On a vu également que le sentiment national norvégien se manifestait, suivant les époques, à propos d'objets très divers. Durant la période dont nous nous occupons maintenant, il s'attacha surtout à deux revendications : l'une d'amour-propre, la question du drapeau; l'autre plus importante et pratique, la réorganisation des services des affaires étrangères.

On se souvient que ces services sont, avec le roi, la seule chose commune aux deux royaumes. Légations et consulats sont communs, chaque État payant une quote-part pour leur entretien ; mais ces légations et consulats communs, dans le personnel desquels figurent des Suédois et des Norvégiens, sont

dirigés par le ministre suédois des affaires étrangères, lequel, d'après la constitution suédoise, doit être Suédois. Cette organisation paraissait aux Norvégiens anormale, humiliante et contraire à leurs intérêts : ils mirent en avant des projets de modifications diverses, demandant tantôt des consulats séparés, tantôt des légations particulières, tantôt enfin un ministre « commun » ou même deux ministres distincts. Ces différentes idées ne furent pas du reste soutenues avec la même vigueur, ni surtout successivement : d'où l'impossibilité absolue d'éviter une certaine confusion en exposant les débats auxquels elles donnèrent lieu.

Tout naturellement, l'avènement du ministère Sverdrup fit proclamer résolument la nécessité pour la Norvège d'intervenir de façon plus efficace dans la direction de sa politique extérieure. Dès 1886, les revendications se précisèrent, visant surtout la possibilité pour le ministre d'être Norvégien et une autre question plus complexe. Constitutions et usages veulent que toutes les affaires soient délibérées par le roi et ses ministres dans des conseils dont la composition varie suivant les objets : on désirait dès lors que dans les conseils où serait discutée la politique étrangère la Norvège fût représentée à l'égal de la Suède. Au cours des années suivantes, l'agitation alla croissant, même une fois que les conservateurs modérés eurent repris le pouvoir. Divers incidents l'entretinrent et l'avivèrent, dont un qui eut lieu à Paris. La Suède n'avait pas participé officiellement à l'Exposition de 1889, mais la Norvège l'avait fait; conformément aux ordres de Stockholm, la légation s'abstint de paraître à l'inauguration, et ce fait qui paraissait montrer la Norvège sous la dépendance de la Suède eut naturellement un retentissement considérable. Dès l'année suivante la question de la représentation diplomatique de la Norvège fut discutée et la majorité, pour manifester ses sentiments et imposer ses manières de voir, commença à refuser les crédits destinés à certaines légations qu'elle jugeait inutiles pour le pays. Le ministère Stang essaya d'amener un apaisement à l'aide d'un arrangement assurant l'égalité des deux royaumes dans les conseils communs où se discuteraient les relations étrangères. Mais le Storting ne voulait

plus rien entendre et refusait d'admettre un ministre suédois. Le ministère Stang fit place au ministère Steen. Les radicaux inscrivirent sur leur programme un ministre norvégien des affaires étrangères et les élections générales se terminèrent par la victoire de la gauche (automne 1891). Dès la session suivante, le 25 février 1892, le Storting, reprenant un procédé ancien, votait un ordre du jour déclarant la question des consulats « purement norvégienne ».

Attitude de la Suède. Négociations entre les royaumes. — Les choses en venaient ainsi à un point tel que le gouvernement suédois ne pouvait plus feindre de les ignorer, estimant — de même qu'en 1860, à propos du gouverneur général — que rien de ce qui touchait aux affaires étrangères n'était modifiable sans son intervention. Agissant ainsi, il avait pour lui la diète et l'opinion publique, qui commençait à se montrer sérieusement émue. Le pays à peu près entier envisageait toujours les rapports avec le « peuple frère » en partant des mêmes principes que du temps de Charles-Jean. D'autre part, l'agitation norvégienne aboutissait à des attaques contre le roi qui froissaient vivement le loyalisme suédois. Les plus irrités étaient donc les conservateurs, alors en majorité dans la diète; certains d'entre eux devaient bientôt ne reculer devant aucune hypothèse et faire remarquer que des pourparlers seraient inutiles ou dangereux : toute réforme de l'Union nécessiterait des revisions constitutionnelles, très lentes en Norvège; celle-ci profiterait du répit pour se mettre en mesure de résister par la force; mieux valait donc prendre les devants et imposer immédiatement, par les moyens les plus efficaces, une solution acceptable.

Le roi toutefois et ses conseillers n'admirent jamais ces doctrines excessives. Le gouvernement suédois invita celui de Norvège à des pourparlers, laissant entendre qu'il admettrait qu'un Norvégien pût devenir ministre des affaires étrangères. La majorité du Storting refusa et se borna à voter de nouveau l'ordre du jour du 25 février 1892; il ne votait, d'autre part, les crédits relatifs aux consulats que sous la condition que le gouvernement mettrait fin, dans un délai donné, à l'organisation existante,

et le roi, n'admettant pas la condition, refusait de sanctionner les votes. Entre temps, les questions relatives au ministère des affaires étrangères et à la représentation diplomatique étaient également agitées constamment dans les chambres et dans le pays. En Suède, l'opinion publique se surexcitait de plus en plus et la diète affirmait solennellement son droit d'intervenir, si bien que la situation entre les royaumes se tendait chaque jour davantage.

Sur ces entrefaites eurent lieu des élections générales pour le Storting (automne 1894). Les radicaux perdirent quelques voix, mais conservèrent la majorité, et le ministère conservateur Stang donna sa démission. Le roi lui demanda de rester provisoirement aux affaires et engagea des négociations directes avec la majorité, se déclarant disposé à gouverner d'accord avec elle à la condition que les ordres du jour intransigeants seraient retirés et le principe des négociations avec la Suède admis. Les pourparlers, laborieux et confus, traînèrent plusieurs mois. En juin, toutefois, la gauche se décida à céder, mais la crise ministérielle se prolongea quelque temps encore et ce ne fut qu'en septembre que le cabinet de coalition Hagerup fut enfin formé. Presque en même temps, le comité composé de représentants suédois et norvégiens nommés par les deux gouvernements, avec mission d'étudier les modifications à introduire dans l'Union, était constitué et commençait ses travaux (décembre 1895).

Les délibérations durèrent deux ans et n'aboutirent point, en ce sens que le comité ne put se mettre d'accord sur aucun point. Il se fractionna en quatre groupes, qui émirent des conclusions où un seul point était commun : la nécessité de changer ce qui existait. En présence de ce fait, le roi décida qu'il n'y avait lieu de saisir les parlements d'aucune proposition, et, comme après la crise de 1860, tout fut laissé en suspens.

A peu près dans le même temps, une autre question beaucoup moins grave, mais qui passionnait, elle aussi, les Norvégiens, recevait une solution caractéristique. Le drapeau norvégien portait, près de la hampe, le symbole de l'Union, sous forme d'un petit rectangle où les couleurs suédoises s'entremêlaient

aux couleurs norvégiennes. Depuis quelque temps déjà, ce rectangle, qui se retrouve cependant dans le drapeau suédois, était considéré comme humiliant par les radicaux, qui réclamaient un « drapeau pur ». M. Sverdrup avait soulevé la question au Storting de 1879, mais sans qu'une décision fût intervenue. Elle fut reprise par la suite et trois législatures successives votèrent l'adoption d'un pavillon marchand aux couleurs exclusivement norvégiennes. Le roi avait refusé sa sanction les deux premières fois. Après le troisième vote, l'irritante question du droit de veto se posa donc, bien que sous une forme atténuée cette fois, étant donnée la nature du différend. Le roi décida d'ailleurs de ne pas s'opposer à l'entrée en vigueur de la loi et de la promulguer, tout en maintenant son refus de la sanctionner. Les choses toutefois n'en restèrent pas là. L'application de la loi exigeait diverses mesures où le ministre des affaires étrangères devait intervenir. Le comte Douglas, désapprouvant le principe même, résolut alors de se retirer. Il vient d'avoir pour successeur M. de Lagerheim qui passe pour plus conciliant à l'égard des Norvégiens. D'autre part, les dernières élections suédoises ont été favorables aux libéraux, beaucoup moins intransigeants en matière unionnelle que les conservateurs. Le conflit entre la Suède et la Norvège semble donc, au commencement de l'année 1900, un peu moins aigu.

II. — Danemark.

Le conflit constitutionnel. — Toute la période contemporaine de l'histoire du Danemark est dominée par un fait unique : le conflit constitutionnel résultant de la lutte entre le gouvernement et la majorité parlementaire. Malgré la situation toute spéciale et l'importance relative assurée à la cour de Danemark par les relations de parenté de la famille souveraine avec les maisons régnantes de Russie, d'Angleterre, de Suède ou de Grèce, la politique étrangère du pays, au moins telle qu'on la peut connaître positivement, s'est réduite à peu

de chose. Les relations avec les puissances voisines ont pu être plus ou moins bonnes; des difficultés notamment ont pu s'élever entre le Danemark et l'Allemagne à propos d'expulsion de Danois hors de l'ancien duché de Sleswig, mais ces incidents n'ont pas amené de crises aiguës. Les réformes militaires et les grands travaux de fortification entrepris durant ces dernières années ont également un certain lien avec les questions étrangères, mais il demeure difficile de les rattacher à aucun fait très précis, tandis qu'ils ont eu une importance facile à déterminer dans le conflit constitutionnel; tout ramène donc à celui-ci. Son origine essentielle est dans un phénomène analogue à celui que nous venons d'observer en Norvège et provenant, du reste, de la même cause. Comme le roi de Suède et de Norvège, le roi de Danemark peut choisir ses ministres tout à fait à sa guise : les libéraux danois voulurent, comme les libéraux norvégiens, mettre fin à cet état de choses, introduire un régime vraiment parlementaire, avec une responsabilité ministérielle étendue, et, partant, la nécessité pour le souverain de prendre ses ministres dans la majorité. Ces revendications se firent jour peu à peu et sous une forme d'abord modérée, mais surtout à partir de 1872, quand la gauche fut en majorité à la chambre basse. Son opposition systématique aboutit même à la retraite du ministère Holstein de Holsteinborg. La couronne entra résolument dans la voie de la résistance en 1875 et le conflit éclata aussitôt pour se prolonger jusqu'en 1894.

Le ministère Estrup. — Durant cette période de dix-neuf ans le ministère fut constamment présidé par le ministre des finances M. Estrup, dont l'entrée dans la politique remontait à 1845 et qui avait déjà siégé au conseil de 1865 à 1867. Durant ces dix-neuf ans aussi, M. Estrup se trouva constamment en présence de la même situation parlementaire. Le parlement danois est divisé en deux chambres : la chambre haute, le Landsting, composé, outre quelques membres désignés par le roi, de membres nommés pour huit ans, par un suffrage à deux degrés, et la chambre basse, le Folketing, dont les membres sont nommés tous les sept ans par suffrage direct. Tout le temps de son ministère M. Estrup eut pour lui la majorité du Landsting et la minorité

du Folketing. Pour gouverner dans ces conditions, il lui fallut ainsi qu'au roi une ténacité tout à fait remarquable, mais les procédés auxquels il eut recours varièrent peu. Inutile dès lors d'énumérer année par année des faits presque semblables; il suffira d'indiquer la physionomie générale de la lutte et de rappeler quelques incidents plus saillants.

Divers projets, notamment des projets militaires destinés à renforcer les moyens de défense du pays tant sur mer que sur terre, furent mal accueillis du parlement, les libéraux danois étant peu favorables à ce genre de réformes. Des essais de compromis et des marchandages analogues à ceux que nous avons vu pratiquer en Suède ne réussirent pas. Une dissolution intervint alors, mais les élections nouvelles, très loin d'être favorables au gouvernement, envoyèrent au Folketing 74 opposants sur 102 députés. Ces opposants, fidèles au programme que j'indiquais tout à l'heure, voulaient avant toute chose le départ du ministère; ils rejetèrent donc les projets qu'on leur soumettait et votèrent des ordres du jour de blâme. Mais le ministère, fidèle lui aussi à ses principes, resta.

Le Folketing rejeta alors le budget qui devait entrer en vigueur le 1er avril 1877; il comptait mettre ainsi le gouvernement dans l'impossibilité de gouverner, l'article 49 de la constitution disant que nul impôt ne peut être perçu sans un vote du parlement. Le gouvernement riposta en interprétant dans un sens très large l'article 25, qui autorise le roi à promulguer en cas d'urgence, des lois provisoires. Rejet des budgets réguliers, promulgation de budgets provisoires, tels furent les deux procédés auxquels on eut de part et d'autre fréquemment recours dorénavant, et leur emploi répété devint bientôt le trait caractéristique du conflit.

Le premier emploi qu'on en fit fut toutefois suivi, presque immédiatement, d'une légère détente. La gauche se scinda en deux groupes, ce qui améliora la position du ministère, auquel les élections de janvier 1889 firent d'autre part gagner huit voix. Grâce à une entente avec les opposants non irréductibles, le gouvernement parvint à faire voter des lois qu'il considérait comme essentielles, notamment l'augmentation de la flotte et

la réorganisation de l'armée, qui fut elle aussi considérablement augmentée, l'infanterie de ligne étant portée, par exemple, de vingt à trente bataillons. Le budget put être voté également en 1880 et 1881. Mais, pour obtenir qu'il en fût de même en 1882, la droite se vit contrainte à des concessions importantes; la gauche, qui comptait sur un changement de ministère, fut irritée de ne point le .oir intervenir et la lutte recommença plus âpre que jamais. Après les élections de 1884, le ministère n'eut plus que 19 partisans au Folketing et les budgets provisoires devinrent désormais la règle. L'opposition résolut alors d'arriver à ses fins en agitant le pays : des réunions publiques furent organisées, qui ne tardèrent pas à devenir tumultueuses, d'où des condamnations judiciaires contre des fauteurs de désordre parmi lesquels on rangea M. Berg, chef de la gauche et président du Folketing, qui se vit condamné à six mois de prison. Peu après M. Estrup était victime d'une tentative d'assassinat. Les chambres furent aussitôt prorogées et le roi promulgua une série de lois renforçant la police (automne 1885).

Le gouvernement constitutionnel n'existait plus dès lors que de nom; le ministère parvenait bien à gouverner et à réaliser même des entreprises considérables, mais à l'aide de procédés singuliers ou anormaux. Les lois provisoires et les décisions arbitraires se multipliaient et on faisait d'autre part appel aux pays par des voies détournées. La mise en état de défense de Copenhague était, par exemple, jugée indispensable, mais le parlement refusait les crédits nécessaires. Les travaux furent exécutés néanmoins, partie à l'aide des fonds publics, et partie grâce à des dons volontaires, résultats d'une agitation politique provoquée dans le pays. La vie de l'État n'était donc pas aussi complètement entravée qu'on aurait pu craindre. La situation anormale où l'on se débattait depuis si longtemps, commençait néanmoins à lasser tout le monde. La droite elle-même se montrait moins irréductible (1890). En même temps, la gauche semblait moins disciplinée et moins unie. Des ententes se firent sur des points spéciaux entre certains de ses membres modérés et les conservateurs (par exemple des droits sur la bière, que repoussaient les radicaux) et permirent le vote régulier de plu-

sieurs lois d'affaires importantes, mais non toutefois du budget. Le ministère enfin paraissait moins obstiné; c'est du moins ce que l'on était porté à conclure de la retraite d'un de ses membres les plus intransigeants, M. Scavenius. Bientôt la scission entre les groupes de gauche devint manifeste, et tandis que les avancés, les Européens, comme on les appelait, demeuraient également agressifs, les modérés se rapprochèrent visiblement de la droite, disposée d'ailleurs à marcher à leur rencontre. Un accord devenait dès lors possible. Un compromis intervint effectivement au début de 1894. En échange de la suppression d'un corps de gendarmerie institué en 1885, et de diverses retouches à la loi militaire, la gauche consentit à admettre la loi de finances, qui, pour la première fois depuis longtemps, put être régulièrement votée (avril 1894).

Retraite de M. Estrup. Ministères Reedtz Thott et Hörring. — Le compromis du 1er avril eut pour conséquence la retraite de M. Estrup, non pas qu'il fût vaincu, mais du moment qu'on en revenait à un gouvernement normal et à une politique d'apaisement, il était convenable, pour ne pas dire nécessaire, que l'homme d'État qui avait présidé à la lutte cédât la place à un successeur moins compromis. Ce successeur fut M. de Reedtz Thott qui entra en fonction au mois d'août. Le programme du nouveau ministère était tout de conciliation : il se montrait disposé à des concessions nombreuses et comptait gouverner le Parlement tout entier : encore que de pareils manifestes ne fussent pas dans les usages donnés, il fit naître une occasion de l'annoncer officiellement aux chambres en déclarant que si un conflit se produisait entre elles à propos du budget, il se retirerait aussitôt. L'avertissement n'était pas superflu, mais demeura vain.

Malgré tous ses efforts, le nouveau cabinet n'avait pas, tant s'en faut, une situation parlementaire assurée : le compromis d'avril n'était pas un accord suffisamment précis, et d'autre part la droite même n'était plus aussi unie que jadis. Sa position devint plus difficile encore à la suite des élections de 1895. Celles-ci avaient été cependant préparées par une loi remaniant les circonscriptions électorales et en créant douze nouvelles.

Cette augmentation était parfaitement justifiée en un certain sens, les circonscriptions de l'agglomération de Copenhague étant incontestablement trop populeuses. On ne saurait nier cependant que l'on ne comptât sur la réforme pour augmenter le nombre de voix du ministère. Le calcul fut déjoué : partisans et adversaires du cabinet se trouvèrent en nombre strictement égal, avec, entre eux, un groupe socialiste renforcé. En même temps les divers partis de gauche qui s'étaient séparés au moment du compromis se réunissaient de nouveau pour constituer le *parti des réformes*. Les réformes réclamées étaient toutes spéciales et les grands principes constitutionnels dont on parlait naguère demeuraient soigneusement à l'arrière-plan. Mais encore que personne ne parût disposé à recommencer la même lutte qu'au temps du ministère Estrup, de nouvelles batailles devenaient inévitables.

En fait, le budget de 1897-98 ne put être voté en temps utile; on n'eut que le temps de voter un arrangement valable pour deux mois, vote de dépenses provisoires, et la discussion continua. Mais loin d'amener une entente, celle-ci aboutit à un conflit formel entre les deux chambres. Fidèle à sa déclaration, le ministre Reedtz Thott se retira aussitôt. Le roi fit appel alors à M. Hörring, qui est encore actuellement (décembre 1899) aux affaires et qui parvint à faire voter un budget définitif, mais dont tous les points litigieux avaient été soigneusement éliminés.

BIBLIOGRAPHIE

Il n'existe point pour la période tout à fait contemporaine d'ouvrages d'ensemble : nous ne pouvons donc que renvoyer aux ouvrages généraux cités dans les volumes précédents et dont certains conduisent jusqu'au début de la période traitée dans le présent chapitre. Les renseignements doivent être cherchés surtout dans les articles des périodiques et dans les *Annuaires* : notamment l'*Annual Register* anglais, en allemand, **Schulthess**, *Europäischer Geschichtskalender*, et en français, *La vie politique à l'étranger*, qui ne parut que pendant quelques années. — Les brochures de circonstance sont si nombreuses qu'il est impossible d'énumérer même les principales : elles n'offrent d'ailleurs, en général, aucun intérêt historique. On peut consulter également, avec profit, des articles d'encyclopédies, surtout le *Nordisk familjelbok* (Stockholm, 18 vol. in-8, plus un supplément), soit aux noms des pays, soit à certains mots spéciaux, *landtmannaparti*, *kompromiss*, etc., etc.

CHAPITRE VIII

L'ITALIE

De 1870 à 1900.

La prise de Rome (septembre-octobre 1870) ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de l'Italie contemporaine; elle marque la fin de la crise d'émancipation qui l'agitait depuis 1859, le commencement de la crise d'organisation qui devait l'absorber jusqu'à nos jours. Quelques semaines après (5 déc.) Victor-Emmanuel, inaugurant à Florence la session parlementaire, résumait en ces termes les résultats obtenus et le but à poursuivre : « L'Italie est libre et une : désormais il ne dépend que de nous de la rendre *grande* et *heureuse* ». C'était en quelques mots un programme de gouvernement; donner au pays cette prospérité économique et cette unité morale qui font les grandes nations, à l'État cette influence extérieure et cette force matérielle qui font les grandes puissances, telle était la double tâche que le roi assignait à ses ministres. Ils eurent pour la plupart le tort de n'en retenir que la première partie; désireux d'élever leur patrie au même degré d'importance politique que les autres monarchies européennes, ils s'attachèrent à y implanter les mêmes institutions : armée et flotte redoutables, alliances imposantes, vaste empire colonial, suffrage étendu, vie parlementaire active, administration centralisée, corps de fonctionnaires nombreux. Ils oublièrent trop souvent que leurs réformes, trop coûteuses pour un pays pauvre et

trop radicales pour une nation encore neuve, ne pouvaient être appliquées sans porter le désordre dans les finances et le malaise dans les esprits. Cette ambition, qui fit l'unité de leur politique, et en expliqua l'insuffisance, se retrouve, mais avec des caractères divers, dans la pensée de tous; elle se dessine pendant le gouvernement de la Droite (1870-1876), se déclare pendant le gouvernement de la Gauche (1876-1887) et s'exagère pendant le gouvernement de Crispi (1887-1897).

I. — Le gouvernement de la Droite (1870-1876).

Le ministère Lanza (1870-1873). — De 1870 à 1876, la Droite conserva le pouvoir, qu'elle exerçait depuis 1861. D'accord avec la Gauche sur presque toutes les questions de principe, elle se séparait d'elle sur les questions de méthode. Elle s'était toujours imposé pour règle de concentrer son activité sur un programme restreint et facilement réalisable. Sa devise, qui était avant 1870 : « Indépendance et unité à tout prix », devint après la prise de Rome : « Équilibre du budget, liberté de l'Église ». Subordonner toute la politique extérieure au règlement de la question romaine, toute la politique intérieure à la solution de la question financière, tel fut le plan dont elle confia l'exécution au cabinet Lanza (en fonctions depuis 1869). Trois hommes en personnifiaient les tendances. Le président du Conseil, Giovanni Lanza, avait été surnommé par ses amis le « Caton », par ses ennemis le « Guizot » de l'Italie; portant la fermeté jusqu'à l'obstination, la conviction jusqu'à l'intolérance, la dignité jusqu'à la raideur, il mettait une volonté tenace au service d'un esprit étroit et d'une âme intègre : mais ses défauts mêmes devenaient une force alors qu'il s'agissait, non plus d'oser, mais de se borner. Le ministre des Finances, Sella, Piémontais comme lui, avait comme lui les qualités d'un homme d'affaires plutôt que le tempérament d'un homme d'État : connaissances techniques développées par des études approfondies de mathématiques, talent de vulgarisation

exercé par dix années de vie parlementaire, souci du bien public poussé jusqu'au mépris de la popularité. Enfin le ministre des Affaires étrangères, Visconti-Venosta, originaire de la Valteline, cachait sous les dehors corrects d'un gentleman anglais une remarquable dextérité diplomatique, un sens très fin des intérêts de son pays et une habileté consommée à éviter de les compromettre.

La question romaine. La « Loi des garanties ». — A la suite du plébiscite d'annexion des provinces romaines (2 oct. 1870) et de la loi de transfert de la capitale (26 janv. 1871) une question se posait qu'il était urgent de résoudre avant toute autre. Comment régler la situation du pape, dépouillé désormais de ses États? Fallait-il s'attacher surtout à rassurer l'Europe, en lui accordant les garanties nécessaires à l'exercice de son pouvoir spirituel? Fallait-il au contraire viser à satisfaire l'Italie, en lui enlevant les moyens de reprendre son pouvoir temporel? Devait-on se borner à le protéger, ou chercher à l'enchaîner? La première solution, défendue par Lanza, finit par prévaloir sur la seconde, soutenue par Sella, comme plus conforme aux intérêts extérieurs de l'Italie, à la formule de l'Église libre dans l'État libre, au principe de la séparation du pouvoir civil et du pouvoir spirituel. La *loi des garanties*, votée par le Parlement dans la dernière session qu'il tint à Florence (13 mai 1871), accordait au pape : pour sa personne, l'inviolabilité, défendue par les mêmes sanctions que celle du roi et protégée par une garde armée; pour son indépendance, la jouissance et l'inviolabilité (sans la souveraineté) des palais épiscopaux, ainsi que l'octroi d'une liste civile de trois millions; pour sa mission, la faculté de libre communication postale et télégraphique avec le monde catholique et le droit de recevoir des représentants des États étrangers, investis de toutes les immunités diplomatiques; pour sa succession, la liberté des conclaves. L'État lui abandonnait en outre ses pouvoirs sur le clergé italien, ainsi que la nomination des évêques, et abolissait le placet et l'exequatur. La loi des garanties n'avait ni caractère international ni caractère constitutionnel, et fut sanctionnée comme loi d'ordre intérieur.

Après l'avoir votée, il restait à la faire accepter, à l'appliquer et à la compléter. — Le bref du 2 mars qui accusait le « Parlement subalpin » d'avoir fait œuvre « d'impiété, d'absurdité et de délire »; l'encyclique du 15 mai, qui constituait un acte de protestation solennelle; l'empressement du pape à se déclarer moralement prisonnier, son refus d'entrer en relations avec les autorités civiles, son interdiction aux catholiques de participer aux élections, dissipèrent toutes les illusions que pouvait entretenir sur le premier point le gouvernement italien. — Il n'en mit que plus de hâte à donner aux mesures qu'il avait prises la sanction du fait accompli. Le 1er juillet, tous les ministères furent transférés à Rome; le 2, Victor-Emmanuel y faisait son entrée solennelle, et répondait au discours du syndic par la phrase historique : « Oui, nous sommes à Rome et nous y resterons »; le 27 novembre, il y ouvrait pour la première fois la session parlementaire. — Au cours des deux années suivantes, les Chambres précisèrent sur certains points de détail les rapports de l'Église et de l'État; quand elles eurent voté la suppression des facultés de théologie, étendu aux provinces romaines la suppression des congrégations religieuses et l'incamération de leurs biens, la question religieuse put être considérée comme résolue, sinon moralement, au moins légalement.

La question financière. — La question budgétaire n'était ni moins grave ni moins délicate, et les Chambres en comprirent l'importance quand Sella leur eut exposé les résultats (12 janv. 1872) de la politique financière suivie depuis 1861. Dix milliards absorbés en dix ans (dont près de 3 milliards pour le budget de la Guerre); les dépenses intangibles (intérêts de la dette, pensions, dotation royale) élevées pendant cette période de 197 à 700 millions; les impôts portés de 458 à 801, la dette de 2 300 à 8 200 millions; malgré la lourdeur de ces charges, le déficit abaissé dans des proportions insuffisantes (353 millions en 1861, 208 en 1872) : tels avaient été la rançon de l'unité et le prix des sacrifices consentis pour soutenir une grande guerre, combattre le brigandage, instituer une administration et indemniser les victimes de la révolution. Pour améliorer cette situation, Sella proposait une nouvelle émission

de papier-monnaie et l'augmentation de certains impôts indirects; mais il comptait surtout sur l'exécution du programme qu'il avait adopté en arrivant au pouvoir et qu'il résumait d'un mot, « économies à outrance ».

La question militaire. — Il consentit pourtant à l'abandonner sur un point en proposant le vote de 150 millions de dépenses militaires extraordinaires. L'armée, telle qu'elle avait été organisée par La Marmora, ne semblait plus répondre aux nécessités de la situation politique, militaire et internationale de l'Italie. — Politiquement, il y avait intérêt à en accroître l'effectif, parce que les recrues venaient y prendre non seulement la connaissance de leur métier, mais encore la conscience de leur nationalité commune. — Militairement, il fallait y introduire les perfectionnements que la guerre franco-prussienne venait de montrer nécessaires. — Stratégiquement enfin, on devait la mettre en mesure de protéger la capitale et les frontières contre une intervention armée en faveur du pouvoir temporel. Tel fut le triple but des réformes que fit voter pendant son ministère le général Ricotti (1870-1876). Elles portèrent sur le recrutement, l'organisation et le système de défense. L'institution du volontariat d'un an et la répartition du contingent en trois portions, dont la première seulement servait trois ans, permirent de proclamer et d'appliquer le principe du service universel et obligatoire; l'adoption d'un fusil à tir rapide, la division des troupes en 10 corps d'armée permanents, la création de forces de seconde ligne (milice mobile et milice territoriale) étendirent à l'Italie les avantages de l'organisation prussienne. Enfin une ceinture de forts détachés mit Rome à l'abri d'un coup de main; elle pourra servir de base d'opérations à une armée en campagne.

Cette œuvre législative, plus utile que brillante, absorbait l'activité du cabinet Lanza, mais semblait ne passionner que médiocrement l'opinion publique, habituée à l'éclat de la période précédente : le sentiment national, rebuté par l'aridité de cette politique d'affaires, ne se réveillait que pour transformer en grandioses manifestations patriotiques les funérailles des principaux artisans de l'unité : celles de Mazzini, qui la per-

sonnifiait (10 mars 1872); de Manzoni (22 mars) et Guerrazzi (25 sept.), qui l'avaient chantée; de Napoléon III (9 janvier 1873), qui en fut le promoteur; de Rattazzi (5 juin), qui en devint un des meilleurs serviteurs. Napoléon III était resté fidèle jusqu'au bout à son passé de conspirateur et à son idéal de républicain. Rattazzi avait inauguré et représentait, depuis 1852, l'alliance du parti démocratique avec la monarchie.

Quelques jours après sa mort, le ministère Lanza tombait sur la question financière (24 juin) et faisait place à un cabinet Minghetti.

Le ministère Minghetti (1873-1876) : la question extérieure. — Minghetti avait une intelligence plus étendue et plus souple, mais une volonté moins ferme que son prédécesseur : tout comprendre le disposait à tout accepter. Sous sa direction, la Droite, restée jusqu'alors fidèle à l'esprit de son programme comme aux vrais intérêts de l'Italie, s'orienta vers un nouvel avenir.

Cette évolution s'accomplit dans la politique extérieure. Au lendemain de la guerre franco-allemande, les sentiments personnels du roi, les sympathies mêmes de ses ministres, le souvenir de 1859, semblaient devoir maintenir l'Italie, sinon dans l'alliance, au moins dans l'amitié de la France. Elle en fut détournée par une série de fâcheux malentendus. Le premier par sa date comme par son importance était le souvenir de 1870.

La France, attribuant à l'ingratitude bien plus qu'à la faiblesse de l'Italie sa résistance aux demandes de secours du prince Napoléon et de M. Thiers, lui témoignait une froideur dont restèrent empreintes les fêtes d'inauguration du tunnel du Mont-Cenis (17 sept. 1871). Tout en lui reprochant le passé, elle l'inquiétait pour l'avenir, par l'intérêt qu'elle semblait attacher à la question romaine. L'avènement de M. Thiers, qui s'était montré peu favorable à l'unité (fév. 1871); la nomination d'un ambassadeur auprès de Pie IX (avril); l'abstention du ministre de France lors de l'entrée du roi dans sa capitale; la discussion à l'Assemblée nationale d'une pétition des évêques en faveur du rétablissement du pouvoir temporel (juillet); le maintien à

Civitâ-Vecchia d'un bâtiment de guerre français, destiné à servir éventuellement d'asile au pape; la révolution parlementaire du 24 mai 1873, qui portait au pouvoir la droite cléricale et au ministère des Affaires étrangères le duc de Broglie; la disgrâce inattendue de M. Fournier, ambassadeur auprès du Quirinal et ami personnel de Victor-Emmanuel, toutes ces manifestations d'une sourde hostilité, démenties d'ailleurs par de correctes déclarations officielles, excitaient en Italie autant d'émotion que si elles avaient répondu, non aux passions d'un parti, mais aux sentiments du pays. Quelques esprits inquiets parlaient déjà d'une seconde Expédition de Rome et commençaient à trouver trop prudente la devise de M. Visconti-Venosta : *Isolés jamais, indépendants toujours*. Minghetti, gagné par leurs appréhensions, saisit la première occasion d'un rapprochement avec les puissances du Nord. Dès le mois de mai 1873, l'empereur François-Joseph, désireux de consacrer par un acte solennel la réconciliation de l'Autriche et de l'Italie, avait invité Victor-Emmanuel aux fêtes d'inauguration de l'Exposition de Vienne. Ce dernier hésitait à accepter, parce qu'un voyage à Berlin lui paraissait le complément nécessaire de cette visite, et qu'il répugnait à son âme chevaleresque d'aller saluer le vainqueur de 1870. Les instances de Minghetti triomphèrent de ses scrupules. Il trouva un accueil cordial à Vienne (sept. 1873), déclara franchement, lors de son arrivée à Berlin, que trois ans auparavant il avait failli partir en guerre contre la Prusse, et, à son retour, inséra dans le discours du trône (15 nov. 1873) un passage flatteur pour les deux pays dont il avait été l'hôte. Aussi bien le projet d'une alliance austro-allemande commençait-il à hanter les esprits; il était préconisé par le colonel Marselli, combattu par le général La Marmora dans une brochure sur la guerre de 1866 : on ne l'acceptait pas encore comme une nécessité, on le discutait déjà comme une probabilité.

En 1875, deux grandes manifestations politiques vinrent lui donner une force nouvelle : ce furent les visites rendues à Victor-Emmanuel, par l'empereur d'Autriche à Venise, par l'empereur d'Allemagne à Milan. La première (avril) se

réduisit aux proportions d'un acte de courtoisie internationale. L'enthousiasme avec lequel les Milanais accueillirent Guillaume Ier, la présence à ses côtés du maréchal de Moklte, l'élévation au rang d'ambassade des légations de Rome et de Berlin donnèrent à la seconde (octobre) une plus haute portée politique.

Chute de la Droite. — Le ministère qui avait préparé ces visites officielles fut renversé au moment même où il espérait en escompter le succès, et entraîna dans sa chute le parti qui le soutenait au pouvoir. La Droite, qui avait représenté autrefois les quatre cinquièmes des électeurs italiens, était devenue peu à peu impopulaire : auprès du peuple, par la lourdeur des impôts établis sur la mouture et la propriété foncière; auprès des classes dirigeantes, par l'étroitesse d'esprit et la raideur d'attitude qui justifiaient son surnom de *consorteria* (coterie); auprès des députés toscans, par un refus de secourir pécuniairement la ville de Florence, ruinée par son rôle de capitale. Il suffit à ces derniers de s'unir à la Gauche, forte de 220 membres depuis 1874, pour mettre le cabinet Minghetti en minorité sur une question d'impôt (18 mars). Fidèle à son devoir de roi constitutionnel, Victor-Emmanuel appela au pouvoir un ministère pris dans les rangs de la majorité et dirigé par Depretis (25 mars 1876). Les élections qui eurent lieu en novembre, à la suite de la dissolution des Chambres, furent pour la droite un véritable désastre : elle n'obtint que 90 sièges contre 385 donnés aux ministériels et 20 aux républicains. Sa prépondérance politique se terminait en même temps que sa mission. Elle avait complété l'unité, conduit l'Italie à Rome et à Venise, réglé la question romaine, réorganisé le pays, restauré ses finances; et Minghetti pouvait dire avec un juste orgueil en déposant le pouvoir : « Nous laissons l'Italie tranquille à l'intérieur, respectée à l'extérieur. Nous vous laissons des finances bien réglées et nous prions Dieu que vous puissiez conserver ces bienfaits à la patrie. » Qu'allait devenir cet héritage entre les mains de ses successeurs?

II. — Le gouvernement de la Gauche (1876-1887).

Mort de Victor-Emmanuel et de Pie IX. Humbert Ier et Léon XIII. — L'Italie changea de souverain et l'Église de pontife moins d'un an après que le pouvoir eut changé de mains. Victor-Emmanuel succomba le 9 janvier 1878 à un accès de fièvre dont la violence abattit en quelques jours sa robuste constitution; il eut la mort d'un chrétien et les funérailles d'un héros national. Il fut suivi dans la tombe par Pie IX, qui s'éteignit doucement, le 7 février. Au premier succéda son fils aîné, Humbert, au second le cardinal Pecci, que le conclave élut sous le nom de Léon XIII (20 février). Quelles allaient être pour l'Italie les conséquences de ce double avènement? Elles parurent d'abord moins graves qu'on ne l'avait craint un instant. Humbert Ier, qui n'était connu que comme soldat par sa bravoure à Custozza, se révéla comme roi constitutionnel par son empressement à déclarer, dans son discours aux Chambres, qu'il servirait les libres institutions de son pays avec le même dévouement que son père. Léon XIII était précédé, lors de son élection, par la réputation d'un modéré et d'un conciliateur; sa résolution de rester prisonnier au Vatican (21 février), et les revendications temporelles formulées dans sa première encyclique (25 avril) prouvèrent qu'il se considérait, en Italie du moins, non seulement comme le successeur, mais encore comme le continuateur de Pie IX. Au Vatican comme au Quirimal, les personnes seules avaient donc changé, les principes restaient les mêmes, et le parti qui détenait le pouvoir l'exerçait dans les mêmes conditions et avec la même liberté que sous le règne précédent. Quels étaient son programme et ses chefs?

La Gauche. Le programme et les chefs. — La révolution parlementaire de 1876 avait marqué l'avènement d'une nouvelle génération bien plus que le triomphe de nouvelles doctrines. D'accord avec les membres de la Droite sur la question nationale, la question dynastique et la question romaine,

les hommes de la Gauche en différaient par leur origine, leur tempérament et leur esprit; presque tous recrutés dans l'Italie du Sud, formés à la vie publique dans l'opposition, ils apportaient au pouvoir des ardeurs de méridionaux et des intransigeances de doctrinaires. Tandis que leurs prédécesseurs, prenant volontiers modèle sur l'Angleterre, étaient restés prudents, mesurés, pratiques, plus fidèles aux intérêts du pays qu'aux principes de leur parti, ils s'inspiraient des exemples de la Révolution française, devaient montrer un enthousiasme extrême pour les idées générales et un mépris superbe pour les réalités, céder trop souvent au désir de faire de la « grande politique » et chercher moins à doter l'Italie de lois utiles qu'à y réaliser le programme de la démocratie européenne. Ce programme, ils l'adoptèrent dans ses grandes lignes. Suffrage universel, ou au moins étendu, incompatibilité du mandat de député avec les fonctions publiques, réduction des emplois inutiles et des taxes oppressives, revision des traités de commerce dans un sens libre-échangiste, instruction primaire gratuite et obligatoire, libertés de réunion, d'association et de la presse : telles étaient les réformes promises par les chefs de la Gauche. La nécessité de trouver une plate-forme électorale les amena bientôt à juger plus urgentes celles qui les rendraient le plus populaires; c'étaient l'extension du droit de suffrage et l'abolition du droit de mouture.

Ils devaient mettre quatre ans à les réaliser. Cette lenteur s'explique par l'excès même de leur triomphe. Ayant perdu toute inquiétude sur la possibilité d'une revanche de la Droite, ils donnèrent aux rivalités personnelles une importance qu'elles n'avaient jamais eue et livrèrent pour la possession du pouvoir une série de combats parlementaires qui mirent en évidence cinq d'entre eux : Crispi, Nicotera, Zanardelli, Cairoli, Depretis. Le Sicilien Crispi se tenait volontiers à l'écart, jugeant indigne de lui toute situation où il ne serait pas le premier. Le Calabrais Nicotera, dont la vie s'était passée à combattre par la plume ou par l'épée, en prison et en exil, la tyrannie bourbonnienne, garda au ministère les violences, les ruses et l'absence de scrupules d'un conspirateur. Le Brescian Zanardelli y porta

au contraire la puissance de travail, la fermeté de caractère et la largeur de vues d'un jurisconsulte. A la tête du parti se trouvaient deux hommes entre lesquels le contraste fut frappant et la lutte constante : Cairoli, nature ardente et généreuse, mais enthousiaste et crédule, doué des vertus du patriote et dépourvu des habiletés du politique; et Depretis, vieux parlementaire rompu à toutes les intrigues de la vie publique, passé maître dans l'art de tourner les principes et de séduire les consciences. Leur rivalité remplit toute la première période de l'histoire du gouvernement de la Gauche (1875-1881).

Première période (1876-1881). Les ministères. — Depretis, qui forma le premier cabinet de Gauche, avec Nicotera à l'Intérieur et Zanardelli aux Travaux publics, avait développé dans un grand discours prononcé à Stradella toute l'ampleur du programme de son parti. Il dut à la séduction de ces promesses, comme à l'impopularité de la Droite, un accueil presque enthousiaste dans le pays, et un concours efficace dans le Parlement. Les Chambres, saisies d'une sorte de fièvre de réformes, votèrent en quelques mois des lois réprimant les abus du clergé, établissant certaines catégories d'incompatibilités parlementaires, proclamant le principe de l'instruction gratuite et obligatoire, instituant une enquête sur l'état de l'agriculture. Ce travail fut brusquement interrompu par la chute du ministère (déc. 1877) que Nicotera avait compromis par ses allures autoritaires, sa tyrannie administrative, sa facilité à violer le secret des correspondances privées. Depretis, qui conservait la confiance royale, ne remania son cabinet que pour le voir tomber trois mois après sur une autre question de personne : l'élection de Cairoli à la présidence de la Chambre (mars 1878). Ce dernier, désigné par ce choix comme son remplaçant, ne resta lui-même que huit mois au pouvoir. Les allures radicales de sa politique, et son indulgence pour les associations républicaines qui se multipliaient sous le nom de *cercles Barsanti*, provoquèrent d'abord la démission de trois de ses collègues (oct.); un attentat commis à Naples (17 nov.) contre le roi précipita sa chute. Bien qu'il eût reçu volontairement le coup destiné à la personne royale, on le rendit responsable d'un événement que sa tolérance

avait rendu possible. Il dut se retirer devant un vote de défiance, et céder sa place à son rival (déc. 1878). Depretis, ministre pour la troisième fois, n'eut que le temps de faire voter, avec une loi sur le mariage civil, un plan colossal de constructions de chemins de fer (6 000 kil. coûtant 1 200 millions) ; il tomba en juillet sur cette question de l'abolition du droit de mouture qui semblait dominer la situation parlementaire. Cairoli, revenu au pouvoir, ne put s'y maintenir qu'en se l'adjoignant au moyen d'un remaniement partiel; de novembre 1879 à mai 1881, les deux chefs de la Gauche travaillèrent de concert au lieu de se combattre ; cette collaboration leur permit de mettre enfin à exécution les principaux points de leur programme. L'année 1881 marque le moment où trois grands événements viennent modifier profondément les conditions de l'existence politique de l'Italie. Ce sont les réformes fiscales, la réforme électorale et l'occupation de la Tunisie par la France.

Les réformes fiscales. — La Gauche avait protesté trop vivement contre le maintien du droit de mouture pour ne pas chercher à l'abolir, une fois arrivée au pouvoir. Ce droit présentait pourtant l'avantage de rapporter au Trésor 76 millions par an. Comment le supprimer sans augmenter le déficit, et le remplacer sans accroître les charges publiques? Un habile financier, Magliani, réussit à résoudre ce problème. Il attendit d'abord que l'application du système d'économies inauguré par la Droite lui eût permis de réaliser des excédents budgétaires de 12 millions en 1877, de 10 en 1878, de 14 en 1879. Deux projets d'abolition partielle ayant échoué en 1878 et en 1879 devant l'opposition du Sénat, Magliani en présenta un troisième (juillet 1880), d'après lequel la suppression totale de cet impôt devait être compensée par des taxes indirectes sur les eaux-de-vie, le pétrole et les titres nobiliaires; il remporta dans les deux Chambres un éclatant succès. Enhardi par cette victoire, il résolut d'atténuer en partie les inconvénients du papier-monnaie, en mettant fin au régime du cours forcé, qui favorisait la spéculation et avait fait monter le change à 14 pour 100. La Droite et la Gauche s'unirent pour voter ses propositions (févr. 1881) et le budget de 1881 se solda par un excédent de 21 millions.

L'Italie semblait entrer dans une période de prospérité financière qu'elle n'avait jamais connue.

La réforme électorale. — Aux termes du statut sarde de 1848, étendu ensuite au royaume d'Italie, le droit de suffrage n'appartenait qu'aux citoyens âgés de vingt-cinq ans et payant un cens de 40 francs : ils étaient 600 000 en 1880 et nommaient un député par arrondissement. La Droite avait toujours jugé cette proportion d'électeurs et ce mode de vote suffisants dans un pays où l'indifférence des uns élevait le chiffre des abstentions jusqu'à 60 p. 100, où l'inexpérience des autres forçait les partis à se combattre sur des noms plutôt que sur des idées. La Gauche, au contraire, fidèle à son idéal démocratique comme à l'exemple des pays voisins, demandait l'extension du privilège électoral et le scrutin de liste. Cette double réforme fut retardée, et par la nomination d'une commission qui la ralentit sous prétexte de l'étudier, et par l'intransigeance du groupe extrême (Crispi-Nicotera) qui réclamait le suffrage universel comme en France, et par l'opposition du Sénat, dont la majorité ne put être déplacée que par une fournée de 32 membres. Elle aboutit aux deux lois des 21 janvier et 14 février 1882. La première, qui portait le nombre des électeurs à deux millions, abaissait de vingt-cinq à vingt et un ans l'âge exigé, de 40 à 19 francs 80 le cens requis pour avoir le droit de vote, et l'accordait en plus aux citoyens qui justifiaient d'une instruction primaire supérieure. La seconde, destinée en apparence à réduire l'importance des questions personnelles, en réalité à permettre l'anéantissement des minorités, substituait au scrutin uninominal le vote d'une liste comprenant 3, 4 ou 5 noms, et représentant des collèges d'étendue proportionnée, délimités par le gouvernement. A la suite de ces réformes, la Chambre fut dissoute pour être renouvelée en octobre 1882.

La question extérieure. — Au moment même où les idées de la Gauche obtenaient à l'intérieur la consécration des lois, elles recevaient à l'extérieur un démenti des faits. Les chefs du parti, qui avaient trouvé l'Italie orientée par Minghetti vers l'alliance austro-allemande, semblaient, en raison de leurs revendications « irrédentistes » et de leurs relations avec les

républicains français, devoir suivre une politique contraire (et de fait Cairoli toléra pendant son premier ministère une série de manifestations anti-autrichiennes qui amenèrent un sérieux refroidissement entre Rome et Vienne), mais bientôt ils se laissèrent engager, par un fatal concours de circonstances, dans la voie qui leur avait été ouverte. Depuis 1878, l'Italie reprochait à la France d'avoir rejeté un traité de commerce et d'avoir refusé une offre de collaboration en Égypte. Quand le traité de Berlin lui eut enlevé l'espoir d'annexer le Trentin, elle se sentit blessée dans son orgueil et se mit à chercher sur quel point le sentiment national pourrait recevoir satisfaction. Elle crut le trouver en Tunisie, où l'attiraient le souvenir de Carthage, l'importance croissante de sa colonie et le développement de son commerce; elle devait y rencontrer la France, à laquelle cette région avait été offerte, au congrès, par les plénipotentiaires anglais, comme compensation à l'annexion de Chypre. Toutefois, il s'était établi d'abord entre les deux États un accord tacite, aux termes duquel chacun d'eux, tout en restant libre de favoriser les entreprises privées de ses nationaux à Tunis, s'engageait à y respecter le *statu quo* politique. Le désir de prendre à tout prix la revanche du traité de Berlin entraîna Cairoli à dévoiler d'autres ambitions; il envoya auprès du Bey un consul remuant, M. Maccio, qui débarqua avec un appareil militaire inusité (déc. 1878), obtint de ce souverain, contrairement aux conventions, l'établissement d'un bureau de poste dans la Régence, triompha bruyamment de la concession à une compagnie italienne du chemin de fer Tunis-la-Goulette, et laissa le roi, au cours d'un voyage en Sicile, recevoir une députation et écouter un discours de ses sujets résidant en Tunisie. La France, mise en garde par ces manifestations, résolut de ne pas se laisser devancer dans la Régence et fit passer la frontière à ses troupes. Cairoli se montra aussi incapable d'empêcher l'occupation qu'il avait été inhabile à la prévoir. Opiniâtrément rebelle à une idée qui alarmait son patriotisme, il interpréta dans un sens trop optimiste les dépêches de ses ambassadeurs à Paris et à Londres, se persuada à lui-même que la campagne se réduirait à une

courte expédition militaire, et entretint dans cette erreur les Chambres italiennes. On devine dès lors quelle fut leur déception le jour où on apprit à Rome le traité du Bardo; bientôt ce sentiment fit place à une indignation violente contre la France, accusée de mauvaise foi et de manque de parole, et à un irrésistible désir de trouver des garanties contre son ambition (mai 1881).

Deuxième période (1881-1887). — A la fin de 1881, la Tunisie était donc perdue, le droit sur la mouture aboli, la loi électorale sur le point d'être votée : de là une nouvelle orientation dans la politique du gouvernement italien. Se croyant joué par la France à Tunis, il chercha par-dessus tout à fortifier par des alliances, des armements et des annexions, sa puissance extérieure; en présence de la prospérité des finances, il rompit avec les habitudes d'économie auxquelles elle était due : en face d'un corps électoral, plus nombreux, mais moins éclairé, il retint sa fidélité par des concessions continuelles aux intérêts locaux; voyant enfin la Droite accepter les mesures qu'elle avait d'abord combattues, il projeta de la fondre avec la Gauche pour s'en faire une majorité. Ainsi, au point de vue extérieur, la Triple Alliance; au point de vue économique, le gaspillage des finances; au point de vue parlementaire, la fusion des anciens partis : tels sont les traits caractéristiques de la période qui s'étend jusqu'à l'avènement de Crispi.

La politique parlementaire. — Le successeur immédiat de Cairoli, Depretis, garda le pouvoir jusqu'à sa mort. Il le conserva en accueillant dans sa majorité, et même dans son ministère, des hommes de toute provenance politique. Il érigea cette tactique en un système, qu'il décora du nom de transformisme.

Après l'avoir défini dans son discours-programme de Stradella (oct. 1882), il le vit adopter par les chefs mêmes de la Droite, Minghetti, Bonghi et Sella, l'appliqua en choisissant comme collaborateurs quelques-uns d'entre eux, tels que le général Ricotti, et le consacra en opérant dans son cabinet de fréquents remaniements partiels (mai 1883, mars 1884, juin 1885, février et avril 1887). Il eut pour adversaires les anciens chefs de la

Gauche, mécontents de voir leur programme oublié et leurs personnes laissées de côté. En novembre 1883, cinq d'entre eux, Cairoli, Crispi, Nicotera, Zanardelli et Baccarini conclurent, pour combattre le ministère, une alliance à laquelle ils donnèrent le nom de *pentarchie*. La même année, la réunion et la dissolution d'un congrès socialiste à Ravenne signalèrent la formation d'un nouveau parti d'opposition. En mai 1886, les élections auxquelles fit procéder Depretis pour reconstituer sa majorité envoyèrent à la Chambre 285 ministériels contre 183 adhérents à la pentarchie et 60 radicaux hostiles à toute transaction avec le pouvoir. Mais en avril 1887, Crispi et Zanardelli entrèrent dans le cabinet, et Depretis, abandonnant son alliance avec la Droite, commença vers la Gauche une évolution qu'interrompit sa mort (juillet 1887).

La politique financière. — Depretis devait porter dans les finances le même désordre que dans le Parlement. Pendant son ministère, les dépenses montèrent à un chiffre qui n'avait pas encore été atteint. Les unes pouvaient être regardées comme la conséquence de la politique générale que suivait l'Italie : c'étaient les dépenses coloniales, militaires et maritimes. Les autres avaient un caractère local et semblaient destinées à gagner des électeurs plutôt qu'à servir l'intérêt public : tels furent les 50 millions consacrés à l'embellissement de Rome et l'emprunt d'une somme égale pour l'assainissement de Naples. Dans cette catégorie on peut encore ranger les conventions de chemins de fer votées en 1885, après d'interminables débats; non seulement elles faisaient aux provinces remise des trois quarts de leurs contributions aux constructions en cours; elles stipulaient encore l'établissement de 1 000 kilomètres de nouvelles lignes, qu'elles ne spécifiaient pas, pour mettre en jeu toutes les convoitises locales. « Si le but du gouvernement de Gauche, écrit à ce propos un historien italien, Ruiz, s'était réduit à dépenser l'argent qu'il n'avait pas, à en chercher de tous côtés, à décourager toutes les énergies en le jetant par les fenêtres, Depretis et Baccarini ne pouvaient mieux faire. Magliani, éminent comme financier, mais faible pour réagir, dirigeait ces joyeuses finances, personne n'étant plus habile à trouver des ressources

sans confesser qu'on contractait des dettes, bien plus, en donnant à entendre qu'on n'en contractait pas. L'illusion était générale, et les banques étrangères l'entretenaient en maintenant à de hautes cotes la rente italienne. » L'état du budget rappelait pourtant aux esprits clairvoyants le danger d'un pareil système; à un excédent de recettes de 12 millions en 1883, succédèrent rapidement des déficits de 21 millions en 1884, de 60 millions en 1886, de 83 millions en 1887.

La politique extérieure. Les armements. — L'opinion publique se préoccupait trop exclusivement de la politique extérieure pour accorder une attention suffisante à ces symptômes alarmants. Depuis que l'affaire de Tunis l'avait brutalement tirée de son apathie, l'Italie subordonnait tous ses souvenirs et tous ses rêves à une seule pensée : se rendre forte pour être redoutée, se garantir à l'avenir contre toute surprise du même genre, prendre une revanche de l'humiliation subie. Cette force, elle l'obtint par des armements; cette sécurité, elle la chercha dans la Triple Alliance; cette revanche, elle crut la trouver dans la mer Rouge. Au lendemain même des événements de Tunis, elle se mit résolument à l'œuvre pour accroître sa puissance militaire. Les Chambres votèrent sans difficulté les crédits extraordinaires qui leur étaient demandés : 127 millions en 1882, 212 en 1885, sans compter une augmentation du budget ordinaire montant à 10 millions. Ils servirent à porter de 10 à 12 le nombre des corps d'armée, de 300 000 à 430 000 le chiffre des troupes de première ligne, à instituer, sous le nom de *milice territoriale*, une seconde réserve, à réformer l'armement, à préparer, par la création de sociétés de tir, les jeunes générations à leurs devoirs militaires. L'organisation de la flotte fut l'objet de la même sollicitude et provoqua les mêmes sacrifices. C'était le moment où, sous l'impulsion d'un grand ingénieur, Brin, on lançait sur les chantiers des cuirassés colossaux, tels que le *Duilio* et le *Lepanto*, d'un caractère nouveau et d'une force offensive inconnue jusqu'alors.

La Triple Alliance. — Les armements pouvaient permettre à l'Italie de soutenir une guerre éventuelle : des alliances seules la mettraient en état de la prévenir. Sur ce point l'opi-

nion, lasse de la politique d'isolement, était unanime. Cette alliance, où la chercher? Depretis inclinait vers un accord avec la France, fondé sur l'oubli du passé; la majorité du public et les cercles parlementaires rejetaient cette solution comme indigne d'un grand pays et préconisaient un accord avec l'Autriche; on supposait en effet que cette puissance, pour s'occuper en pleine sécurité de ses projets orientaux, s'entendrait volontiers avec sa voisine. Le ministre des Affaires étrangères, Pasquale Mancini, se fit l'interprète de ce sentiment, en déterminant dès octobre 1882 le couple royal à accomplir un voyage d'apparat à Vienne. Ce voyage n'était qu'une indication, l'habileté de Bismarck sut en faire le prélude d'une alliance. Désireux d'acquérir l'appui de l'Italie au meilleur prix possible, il l'effraya en réveillant dans ses journaux la question romaine, en offrant au pape un asile à Fulda : il lui persuada peu à peu que son adhésion à l'accord austro-allemand conclu en 1879 était le seul moyen de se défendre contre les revendications temporelles de Léon XIII. D'actives négociations furent entreprises, par l'intermédiaire de M. de Launay, ambassadeur à Berlin, et de M. de Robilant, ambassadeur à Vienne : elles aboutirent au traité secret du 20 mai 1882. Par ce pacte, conclu pour cinq ans, les hautes puissances contractantes se garantissaient réciproquement leurs territoires, assurant ainsi à l'Allemagne la possession de l'Alsace-Lorraine, à l'Autriche celle de la Bosnie-Herzégovine, à l'Italie celle de Rome. M. Mancini avait réussi à faire écarter du premier projet allemand une clause lui imposant l'obligation de suivre à l'intérieur une politique résolument conservatrice. Il n'avait pu, par contre, obtenir gain de cause sur une question capitale : la garantie, non seulement des territoires, mais des *intérêts primordiaux communs*; il entendait par ce mot le maintien de l'équilibre dans la Méditerranée. Il était dès lors facile de calculer quels étaient pour l'Italie les inconvénients et les avantages de la Triple Alliance. Que gagnait-elle? la possession de Rome, que personne ne menaçait. Que sacrifiait-elle? ses revendications sur Trente et sur Trieste, qui lui tenaient particulièrement à cœur et que venait de réveiller un récent incident (affaire Oberdank). Qu'avait-elle poursuivi?

une garantie contre une nouvelle entreprise de la France dans la Méditerranée; et le traité se taisait sur ce point.

Telle était l'impression de l'homme même auquel sa charge avait réservé la tâche de le préparer. Dès le début des pourparlers, M. de Robilant signalait à Rome l'inconvénient qu'il y avait à paraître, par un empressement excessif, le « mendier » plutôt que le négocier. Quand il fut conclu, il fit ressortir combien le rapprochement opéré à Skierniwice (1884) entre les trois puissances du Nord, le rendait inefficace. Plus tard enfin (juillet 1886), M. de Robilant, devenu ministre des Affaires étrangères et sollicité par M. de Launay d'aller voir Bismarck, se laissait aller à écrire : « Décidément l'Italie est fatiguée de cette alliance inféconde, et je sens trop profondément qu'elle sera toujours improductive pour nous... Il est donc plus que probable que je ne renouvellerai pas l'alliance, et que je me réserverai de me lier à bon escient, quand le moment sera venu. » Ce renouvellement eut lieu pourtant avant l'échéance (mars 1887). Le ministre avait-il réussi à introduire dans le traité de nouvelles clauses destinées à en étendre la portée? Avait-il pourvu, par des accords particuliers avec l'Angleterre, à la défense de l'équilibre méditerranéen? Ses amis en répandirent le bruit, mais aucun document officiel ne le confirme. Quoi qu'il en soit, cet événement rendit encore plus lointaine la perspective d'un rapprochement franco-italien.

La politique coloniale. — En même temps qu'une nouvelle politique extérieure, l'Italie inaugura une politique coloniale. Le désir de chercher une compensation à la perte de la Tunisie et l'impossibilité de la trouver en Tripolitaine la déterminèrent à fonder des établissements, sinon dans la Méditerranée, au moins dans la mer Rouge, qui, au dire de Mancini, en était la clef. L'occupation par la compagnie Rubattino, puis par le gouvernement (1882), de la baie d'Assab, les explorations de Giuletti (1881) et de Bianchi (1883) dans le Choa furent les préludes de l'entreprise : on verra plus loin quelles en devaient être les péripéties : débarquement d'un corps d'occupation à Massouah (janvier 1885), marche vers l'intérieur et désastre de Dogali (janvier 1887).

La mort de Depretis (juillet 1887) marque le moment où se termine le rôle propre de la Gauche historique. Lors de son avènement elle avait trouvé l'Italie occupée à solder les frais de son unité, engagée dans une politique d'économies à l'intérieur, de recueillement à l'extérieur ; elle la laissait orientée vers des perspectives plus brillantes, mais plus dangereuses; pourvue de lois plus libérales, d'une forte armée, d'une alliance imposante, de colonies lointaines, mais menacée dans ses intérêts par la progression croissante des impôts, dans son avenir par l'essor subit de ses ambitions; ayant en un mot une existence nationale plus active et une prospérité plus précaire.

III. — Le gouvernement de Crispi (1887-1896).

Crispi. — De 1881 à 1887, la politique italienne avait été dominée par les rivalités personnelles des chefs de la Gauche; de 1887 à nos jours l'intérêt qu'elle présente se concentre sur le plus illustre d'entre eux, Crispi. Pendant treize ans, il en a été tour à tour le chef officiel et le dominateur moral; il l'a dirigée soit par les mesures qu'il a prises, soit par les réactions qu'il a provoquées. Il n'a pu jouer, pendant un temps aussi long, un rôle aussi prépondérant sans soulever d'ardentes inimitiés et d'ardents enthousiasmes. Il semble pourtant que ses amis comme ses ennemis aient été d'accord pour lui reconnaître de hautes qualités, déparées par de regrettables insuffisances. Les premiers, tout en admirant l'énergie de sa volonté, l'audace de son initiative, l'autorité de sa personne, regrettaient sa violence de caractère, ses fréquentes intempérances de langage et ses dangereuses imprudences de conduite. Les seconds lui reprochaient de n'avoir pas porté dans sa vie privée le sens moral et dans sa vie publique le sens pratique nécessaires à un chef de parti et à un homme de gouvernement; mais ils reconnaissaient en lui une vigueur de conception et d'exécution que la politique n'avait pas usée, une

puissance de travail que l'âge n'avait point affaiblie, une foi mystique dans la grandeur de l'Italie et un sens très vif de sa dignité. Tous le considéraient comme un homme de lutte et d'aventure, entier dans ses idées comme dans ses passions, dédaigneux des demi-mesures, entraîné par son tempérament non seulement à combattre, mais à chercher des ennemis. La politique à outrance, qui devint son programme et sa raison d'être, amena sa chute en 1891, provoqua son rappel en 1893 et l'entraîna en 1896 dans une disgrâce qui semble définitive.

Le premier ministère Crispi (1887-1889). — Le premier soin de Crispi, en arrivant au pouvoir, fut de prendre les mesures nécessaires pour se le réserver tout entier. Il commença par proroger la session parlementaire et par s'attribuer, outre la présidence du Conseil, les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Dans son discours de Turin (25 oct. 1887), il reconnut la nécessité de deux grands partis, mais déclara que le plus fort devait se former sur son nom et sur ses idées. A la rentrée du Parlement (16 nov.), il fit exposer par le roi un programme grandiose de réformes administratives. Lorsqu'il eut obtenu des Chambres (9 déc.) une loi leur enlevant et rendant à la couronne le droit de modifier les attributions ministérielles, il eut entre les mains une sorte de dictature. Il s'en servit surtout pour combattre les ennemis, réels ou supposés, de la monarchie : le Vatican, les républicains et les socialistes, les Abyssins et la France.

Il sembla d'abord prendre à tâche de réveiller le conflit avec l'Église, que la prudence de Depretis avait cherché à apaiser. Non content de proclamer dans ses nombreuses manifestations oratoires le droit de l'Italie et le principe de « Rome intangible », il révoqua le syndic de cette ville, coupable d'avoir porté au pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal (janv. 1888), les vœux des Romains; la même année il soumit à l'acceptation des Chambres un projet de code pénal, rédigé par Zanardelli, qui punissait de la prison et de l'amende les actes ou les paroles des ministres du culte hostiles aux institutions de l'État ou à l'intégrité du territoire. Dans un consistoire Léon XIII protesta solennellement. — Contre l'agitation des partis avancés, Crispi

fit voter une loi de sûreté publique qui réglait et punissait les attroupements armés ; il détermina le roi à dissiper, par un voyage en Romagne, les préventions que les populations républicaines de cette province conservaient contre la monarchie. — En Abyssinie, où il avait hâte de venger le désastre de Dogali, il ordonna une offensive vigoureuse ; un corps d'armée, sous le commandement du général San-Marzano, débarqua à Massouah et força le négus Johannès à se retirer sans combat. Mais ce fut surtout dans les affaires étrangères que s'exerça de la façon la plus active et la plus efficace l'action personnelle de Crispi : par la netteté de son attitude il brusqua l'évolution qui s'accomplissait depuis six ans dans la politique extérieure de l'Italie. Son premier acte comme ministre fut de se rendre à Friedrichsruhe pour conférer avec Bismarck (sept. 1887) ; c'était afficher son intention de resserrer encore les liens de la Triple Alliance. Quatre mois après il refusait, après de longues négociations, de prolonger le traité de commerce conclu en 1881 entre la France et l'Italie ; c'était inaugurer entre les deux pays une guerre de tarifs aussi funeste à leurs intérêts respectifs qu'à leur bonne harmonie. Par une fatale coïncidence, l'année 1888 fut marquée par une série d'incidents de nature à envenimer leurs relations politiques : en janvier, incident de Florence, ou un préteur opéra une saisie dans les locaux du consulat français ; en juillet, incidents de Massouah, où le général Baldissera prétendait, malgré les Capitulations, imposer des Grecs, protégés français ; en septembre, incidents de Tunis et décret du Bey soumettant à l'inspection des autorités scolaires toutes les écoles étrangères. Au cours de ces diverses affaires, Crispi s'était montré susceptible et irritable à l'excès, et semblait démentir par la hauteur de son langage les déclarations francophiles qu'il prodiguait dans ses discours. Aux appréhensions qu'il faisait naître au delà des Alpes s'ajouta l'effet produit par une grande manifestation politique : en octobre, l'empereur Guillaume II se rendait solennellement à Rome, où il trouva un accueil chaleureux, passa en revue l'armée et la flotte, et décora le président du Conseil de la grand' croix de l'Aigle Noir. A la rentrée des Chambres (fév. 1889),

Crispi protestait avec violence contre toute tentative de désarmement et se félicitait de ce que, « pour la première fois, le souverain d'une puissante nation amie était venu saluer au Quirinal le roi de l'Italie unifiée ». L'opinion publique française s'habituait peu à peu à le considérer comme le représentant du gallophobisme.

Le second ministère Crispi (1889-1891). — Un incident parlementaire le força, en février 1889, à interrompre un instant sa carrière parlementaire et à modifier légèrement sinon ses idées, au moins son programme. N'ayant pas trouvé, pour approuver sa politique financière, une majorité suffisante à son gré, il donna sa démission; mais il se fit charger de reconstituer le cabinet, « afin de ne pas compromettre par un vote parlementaire les grands intérêts de l'État », et se borna à changer les ministres des Finances, du Trésor et des Travaux publics.

Le premier ministère Crispi avait été celui des audaces, le second fut celui des épreuves : ce fut alors que la « mégalomanie » de son chef produisit ses premiers effets et commença à éveiller de sérieuses inquiétudes dans les esprits. Depuis 1885 la situation budgétaire avait toujours empiré; Magliani, compromettant sa réputation d'homme d'État par sa facilité à accepter de nouvelles dépenses militaires (146 millions en 1888) et sa dextérité à les dissimuler, s'était retiré en décembre 1888 devant la résistance que rencontraient ses projets de nouveaux impôts. Son successeur, Grimaldi, constata un déficit qui s'élevait à 73 millions pour 1888 et devait atteindre 230 en 1889, 45 en 1890; soit en quatre ans et jusqu'au 1er janvier 1891 un excédent de dépenses de 384 millions! Pour remédier à ce fâcheux état de choses, Crispi promit de remplacer les impôts par des économies dont il présenta le programme. Mais il lui eût fallu changer de politique; et dans la question romaine, la question africaine, la question extérieure, il conserva la même attitude que précédemment. A Rome, il laissait inaugurer le monument élevé à Giordano Bruno (mai 1889), bien que le Vatican considérât cette manifestation comme une provocation. En Abyssinie, il se laissait entraîner par les événements à étendre la sphère d'action de l'Italie plus loin que ne le lui permettait la faiblesse

de ses moyens : après avoir soutenu le roi du Choa, Ménélik, contre le négus Johannès, il l'aidait à lui succéder, mais en lui imposant par le fameux traité d'Ucciali (mai 1887) le protectorat italien ; en même temps la zone d'occupation militaire était étendue jusqu'à Keren et Asmara (août) : un décret la constituait en colonie, sous le nom d'Erythrée ; enfin deux traités conclus en février et avril 1887, l'un avec le sultan d'Oppia, l'autre avec le sultan des Somalis, donnaient au cabinet de Rome des droits sur une étendue considérable du littoral de l'océan Indien.

Vis-à-vis de la France, Crispi semblait partagé entre le désir de lui prouver sa bonne volonté et le besoin de chercher partout des adversaires. Pour lui témoigner sa sympathie, il faisait abolir par les Chambres les tarifs différentiels sur les marchandises françaises (déc. 1889), envoyait l'escadre de la Méditerranée saluer M. Carnot lors de son passage à Toulon (avril 1890), et déclarait dans son discours de Turin (octobre) : « Personne ne conçoit et ne saurait concevoir l'Europe sans la mission de cette France, qui est le plus sympathique sourire de la civilisation moderne et possède une force d'attraction irrésistible. » Mais ses journaux ne cessaient de la représenter comme prête à une agression et répandaient le bruit d'un coup de main sur la Spezia ; lui-même semblait accréditer cette opinion par les fortifications qu'il faisait élever sur les Alpes et l'accroissement inattendu qu'il donnait au budget de la guerre (403 millions en 1889).

Vis-à-vis de l'Allemagne il multipliait les démonstrations amicales : visite à Berlin, en compagnie du roi et du prince royal (mai 1889) ; réception de l'empereur Guillaume à Monza (oct. nov. 1889) ; télégrammes de condoléances à Bismarck lors de sa retraite ; entrevue avec son successeur Caprivi à Milan (nov. 1890).

Vis-à-vis de l'Autriche, sa situation était plus délicate ; il lui fallait, pour maintenir de bonnes relations avec le cabinet de Vienne, oublier la question irrédentiste et réprimer ou prévenir les démonstrations par lesquelles elle se manifestait : il s'acquitta de cette tâche avec autant de décision et de vigueur que s'il n'eût pas été lui-même un ancien révolutionnaire. La

dissolution de la société italienne *Pro Patria*, par les autorités autrichiennes de Trieste, avait provoqué des manifestations bruyantes à Rome et dans quelques villes de province; deux jours après (22 août 1890), un décret ordonna la dissolution de toutes les associations qui, sous le nom de cercles Barsanti ou Oberdank, entretenaient en deçà ou au delà des frontières du royaume l'agitation irrédentiste. Le ministre des finances, Seismit-Doda, avait, au cours d'un banquet électoral à Udine, écouté sans protester un discours contenant une allusion à la Dalmatie « qui travaille, souffre sans se plaindre et regarde avec confiance vers l'avenir » : il reçut télégraphiquement du président du conseil l'ordre de donner sa démission.

Une politique aussi absolue dans son principe et aussi autoritaire dans ses procédés devait forcément soulever, dans les partis avancés surtout, de nombreuses inimitiés; pour en écarter la menace, Crispi fit dissoudre la Chambre des députés (22 octobre), et obtint une majorité des quatre cinquièmes dans celle qui lui succéda. Au moment même où son pouvoir semblait plus solidement assis que jamais, il tomba brusquement (janvier 1891) sur un de ces incidents de séance fréquents dans les parlements où les partis sont mal délimités et peu disciplinés. Au cours d'une discussion budgétaire, il reprocha à son interlocuteur, ministre de 1874 à 1876, d'avoir fait partie d'une administration « servile envers l'étranger ». Il aggrava par une inutile forfanterie l'effet produit par cet excès de langage : « Le vote que vous allez émettre, déclara-t-il, dira à l'étranger si l'Italie veut un gouvernement fort, ou désire retourner à ces gouvernements dont les hésitations et les incertitudes ont produit le discrédit de notre pays ». Abandonné par le Centre et la Droite, il fut mis en minorité et donna sa démission.

Le ministère Rudini (février 1891-mai 1892). — Le marquis di Rudini, chef du groupe qui avait mené la bataille contre Crispi, fut chargé par le roi de former un cabinet; il trouva une majorité en y faisant entrer Nicotera, chef de l'opposition de gauche, et obtint un vote de confiance avec la même facilité qu'autrefois son prédécesseur. Dans son programme (février) et dans sa réponse aux premières interpellations, il

définissait sa politique en ces termes : économies à l'intérieur, recueillement en Afrique, bonnes relations à l'extérieur avec toutes les puissances, maintien de la Triple Alliance. C'était indiquer qu'il réagirait contre les prodigalités ruineuses, l'attitude belliqueuse et les projets coloniaux de Crispi. Cette réaction se dessina d'abord dans le domaine économique et dans le domaine religieux. Le nouveau ministre des finances, Luzzati, présenta aux Chambres un budget comportant 39 millions d'économies réparties sur les différents chapitres, surtout sur celui de la guerre, et permettant d'éviter le déficit sans recourir à de nouveaux impôts; en décembre, il put leur prédire un excédent des recettes pour l'année suivante. D'autre part, le chef du cabinet attaqua, dans son discours de Milan (novembre), son désir de maintenir la loi des garanties, violemment attaquée par les crispiniens, et d'assurer la pleine liberté des pèlerinages catholiques à Rome. En Afrique, il renonça délibérément à la politique d'expansion suivie jusque-là, et indiqua le triangle Massouah-Asmara-Keren comme la limite extrême de l'occupation italienne. Au point de vue législatif, la seule réforme qu'il accomplit fut le rétablissement du scrutin uninominal. Sur un point seulement, il continua, mais en y apportant quelques tempéraments, la politique crispinienne : il ne crut pas prudent de rompre les liens dans lesquels il trouva l'Italie engagée et annonça l'intention de rester fidèle à la Triple Alliance. Sous l'empire de la même préoccupation, il renouvela, quelques mois avant son échéance, le traité qui la consacrait (juin 1891). Mais il s'attacha en toute occasion à en marquer le caractère défensif et pacifique.

Cette politique de paix, de recueillement et d'économies, tout en obtenant l'approbation des esprits sages, n'avait donné à M. di Rudini, ni une majorité solide au Parlement, ni une popularité durable dans le pays, qui regrettait inconsciemment l'agitation et les grandeurs factices du ministère précédent. Le cabinet tomba sur l'éternelle question financière, et le député Giolitti, qui avait déterminé sa chute en entraînant dans l'opposition le groupe piémontais, fut chargé de le remplacer.

Le ministère Giolitti (mai 1892-décembre 1893). — Le nouveau président du Conseil passait pour un politique habile et un financier de mérite; son passage au pouvoir coïncida malheureusement avec une crise économique et parlementaire dont il recueillit la responsabilité sans en amener le dénouement, et son ministère ne fut qu'une longue suite de scandales, de maladresses et de calamités publiques.

Ses débuts furent marqués par un incident bien rare dans les annales parlementaires. Son programme rencontra à la Chambre un accueil si froid et une si faible majorité qu'il donna sa démission; il ne la reprit que sur les instances formelles du roi et dut se résoudre à demander six douzièmes provisoires. Estimant alors tout travail sérieux impossible avec une assemblée qui avait successivement soutenu et combattu Crispi, di Rudini et lui-même, il fit prononcer la dissolution (octobre) et remporta aux élections générales (novembre) un éclatant succès (sur 444 députés, 326 lui étaient favorables). Le scandale qui éclata deux mois après et absorba l'attention publique l'empêcha d'en profiter. Une commission nommée pour découvrir les abus commis par les banques d'émission reconnut que la *Banque romaine* avait émis pour 65 millions de billets illégalement (janvier 1893) et prêté sans garanties de l'argent à plusieurs députés ou fonctionnaires : ces révélations, qui jetaient un jour singulier sur la moralité de certains milieux politiques, produisirent en Italie le même effet que les affaires de Panama en France; au lieu de calmer l'émotion publique par des mesures promptes et énergiques, Giolitti ne consentit qu'après trois mois (mars), et comme à regret, à la nomination d'une commission d'enquête parlementaire de sept membres. Presque en même temps il se heurtait, sur le terrain de la politique extérieure, à de très sérieuses difficultés. Les liens qui unissaient l'Italie à l'Allemagne avaient été resserrés par le double voyage du roi Humbert à Berlin (juin 1892) et de l'empereur Guillaume à Rome (avril 1893); ses relations avec la France devinrent particulièrement pénibles après que le prince royal se fût rendu à Metz (septembre) pour assister aux grandes manœuvres allemandes et qu'un sanglant conflit entre ouvriers français et

italiens à Aigues-Mortes eut provoqué des contre-manifestations à Rome. Ces pénibles incidents eurent pour conséquence indirecte une crise économique amenée par la campagne entreprise à la Bourse de Paris contre les valeurs italiennes; la rente descendit à 78 francs, le change s'éleva à 16 p. 100, plusieurs banques durent suspendre leurs opérations et toutes les transactions se trouvèrent ralenties par le malaise monétaire. Au même instant, la Sicile était le théâtre d'une sourde agitation, motivée par le poids excessif et l'injuste répartition des impôts communaux. Jamais la situation générale n'avait paru plus inquiétante

Il y eut dans les esprits un sentiment d'angoisse universelle. Ce fut à ce moment que la commission des Sept déposa son rapport. Elle concluait que le président du conseil, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, s'était rendu coupable au moins de négligence, puisqu'une première enquête avait eu lieu dès 1889; sans relever à la charge des députés de faits de corruption proprement dits, elle « déplorait » et « désapprouvait » les « indélicatesses » commises par certains d'entre eux, notamment par un ami de Giolitti, del Vecchio, et par le ministre du commerce, Lacava. Giolitti donna aussitôt sa démission (24 nov.).

Le troisième ministère Crispi (décembre 1893-mars 1896). — Une première combinaison Zanardelli n'eut qu'une durée de quelques jours. En présence des graves conjonctures où se trouvait l'Italie, l'opinion publique et parlementaire, revenue de ses anciennes préventions, considérait de nouveau Crispi comme l'homme nécessaire; ses défauts mêmes devenaient une force au moment où les mesures énergiques et même violentes paraissaient indispensables; enfin ses discours de Palerme (nov. 1892) et de Quarto (oct. 1893), dans lesquels il se proclamait un apôtre de la paix, semblaient indiquer que l'expérience l'avait assagi. Ses premiers actes répondirent aux espérances qui reposaient sur son nom. Il débuta par une vigoureuse déclaration aux Chambres : « Nous avons malheureusement pris le pouvoir dans un moment où la situation du pays est plus critique qu'elle ne l'a jamais été. Les difficultés que nous avons à surmonter sont immenses, et pour les vaincre

nous avons besoin de la collaboration de toute la Chambre sans distinction de parti. A cette fin je vous demande d'établir la *trêve de Dieu*. Quand la fortune de l'Italie sera relevée, chacun reprendra son poste. Lutter aujourd'hui les uns contre les autres serait un crime. Quand le péril presse, nous devons nous unir pour la défense commune. L'œuvre que nous abordons est la plus ardue de toutes depuis la constitution de l'unité. » La situation de la Sicile justifiait le pessimisme de ces déclarations; elle s'était aggravée pendant l'interrègne ministériel, au point de présager une révolution sociale; dans beaucoup de petites villes le peuple insurgé et armé avait brûlé les bâtiments de l'octroi, pillé les mairies, maltraité les employés des finances; chose plus grave encore, le mouvement semblait se propager jusque dans l'Italie du Nord; la Lunigiane (Massa-Carrara) avait été le théâtre de graves conflits entre la gendarmerie et la population. Crispi réprima cette insurrection avec autant de rigueur que de promptitude. A peine arrivé au ministère, il déclara la Sicile en état de siège, y envoya un général muni de pleins pouvoirs, fit procéder au désarmement général de la population, et condamner par des tribunaux militaires les meneurs de l'agitation; en deux mois la révolte fut étouffée et il put se poser comme le sauveur de l'ordre. Il en profita pour essayer de remédier, par des mesures radicales, au mauvais état des finances : le budget de 1894-1895 se soldant par un déficit de 177 millions, il demanda aux Chambres 100 millions d'impôts nouveaux et une année de pleins pouvoirs pour rendre l'administration plus simple et plus économique. Ses propositions, passionnément combattues, ne furent pas acceptées dans leur intégrité, mais elles n'en eurent pas moins un heureux effet sur le budget : l'année suivante le déficit n'était plus que de 79 millons, les dépenses avaient été diminuées de 30 millions, les recettes augmentées de 100 millions. Fort de ce succès, Crispi se retourna contre ses vieux adversaires, républicains et socialistes; les troubles de Sicile et quelques attentats isolés lui servirent de prétextes pour confondre leur cause avec celle des anarchistes et pour dissoudre toutes leurs sociétés (oct. 1894). Pour triompher enfin des dernières résistances

qu'il rencontrait à la Chambre, il eut recours, comme ses prédécesseurs, à la dissolution et, comme eux, dut à de nouvelles élections (mai-juin 1894) une majorité imposante. Il inspirait confiance au peuple par son énergie, voyait son autorité morale grandir, sa réputation d'homme nécessaire s'affirmer, et ses ennemis eux-mêmes reconnaître qu'il portait dans sa politique plus de mesure et de modération que par le passé. Cette transformation n'était pourtant pas complète; il n'imposait silence à ses ambitions que pour leur donner plus ample carrière dans le domaine colonial; on sait quelles conséquences entraîna sa témérité. La zone d'occupation fut étendue à l'ouest jusqu'à Kassala (juillet 1894), au sud-ouest jusqu'à Adoua (janv. 1895); le nouveau négus Ménélik, accouru avec toute son armée, anéantit un premier détachement à Amba-Alagi (7 déc. 1895), s'empara de Makallé (janv. 1896) et écrasa à Abbagarima les 10 000 soldats du général Baratieri : la moitié resta sur le champ de bataille. Ce désastre, dont l'importance était comparable à celle d'une grande défaite en Europe, souleva en Italie une si vive émotion que l'opinion publique, cherchant des responsabilités, se tourna contre le ministre qui n'avait su ni le prévoir, ni l'éviter. Le 5 mars, Crispi annonça aux Chambres la démission du cabinet.

Le deuxième ministère Rudini (mars 1896-juin 1898). — La crise parlementaire, analogue à bien des égards à celle de 1891, fut résolue de la même façon. M. di Rudini, dont le nom inspirait confiance à l'opinion modérée, fut chargé de liquider la situation qu'il avait laissée; il garda le pouvoir jusqu'en juin 1898, mais en remaniant trois fois son cabinet (juillet 1896, déc. 1897, juin 1898).

Il jugea d'abord indispensable d'en finir au plus vite avec l'aventure africaine; un emprunt intérieur de 140 millions, et une habile campagne du général Baldissera en Érythrée, permirent, en poursuivant la guerre, de préparer une paix honorable; à la fin d'octobre le traité avec Ménélik était conclu : l'Italie renonçait à son protectorat sur l'Éthiopie, abandonnait le Tigré, reculait la frontière de la colonie jusqu'à la ligne Mareb-Belesa-Muna et obtenait la libération de ses soldats prisonniers. Le général Baratieri ayant été absous (juin) par le

tribunal militaire devant lequel il avait été traduit, la question d'Érythrée put être, à la fin de l'année, considérée, sinon comme résolue, au moins comme ajournée. En même temps, M. di Rudini portait son activité sur les autres problèmes dont il recueillait l'héritage : le général Ricotti présentait aux Chambres un plan de réorganisation de l'armée destiné à en rendre la constitution plus forte et plus économique; la Sicile était placée sous la direction d'un commissaire royal chargé d'y étudier et d'y réaliser les réformes sociales nécessaires; enfin le nouveau ministre des affaires étrangères, Visconti-Venosta (juillet 1896), profitait du sentiment de soulagement qu'avait excité au delà des Alpes le départ de Crispi pour renouer de bonnes relations avec la France. Quand M. di Rudini voulut, comme ses prédécesseurs, puiser une nouvelle force dans une consultation du corps électoral, les élections de mars 1897 lui donnèrent une majorité que rendirent plus significative encore les pertes du parti crispinien. Pendant tout le cours de l'année 1897, il persévéra dans la même politique de recueillement, n'en sortit que pour intervenir en Crète avec les puissances, et réussit à présenter en décembre un budget qui se soldait par un excédent de recettes de 16 millions.

Cette œuvre réparatrice fut brusquement interrompue par les scènes tragiques de Milan; à la suite de l'élévation du prix du pain, une redoutable insurrection, à laquelle l'intervention de l'élément socialiste donna une couleur politique, éclata dans cette ville et coûta la vie à des centaines de soldats et d'ouvriers (mai 1898). Le ministère di Rudini donna sa démission et fut remplacé par un cabinet Pelloux.

L'évolution politique de l'Italie de 1870 à 1899. — Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire de l'Italie depuis la prise de Rome jusqu'à nos jours, on peut, semble-t-il, y distinguer deux périodes, séparées par l'année 1881. La première a été la continuation et comme la conclusion de la période précédente; le pays a soldé les frais de son unité, développé les institutions qui l'avaient facilitée, conservé les alliances au moyen desquelles elle s'était réalisée. A partir de 1881, au contraire, l'Italie paraît faire effort pour se dégager du passé,

oublier les difficultés de sa formation et parvenir rapidement au même degré de prestige extérieur et de puissance matérielle que les grandes monarchies européennes; de là l'augmentation des dépenses, l'accroissement de l'armée, la fondation d'un empire colonial, la Triple Alliance, l'impulsion donnée aux travaux publics. Ce mouvement ascendant se précipite sous les premiers ministères Crispi et s'arrête brusquement après sa chute (1896). Il semble que l'Italie soit entrée maintenant dans une troisième phase, pendant laquelle elle s'efforce de combiner, de fondre les politiques diverses, et à certains égards opposées, qu'elle a suivies pendant les deux premières; elle tient à ne pas perdre le fruit des sacrifices qu'elle a consentis pendant la seconde et à conserver sa situation internationale; mais elle a renoncé à ses projets d'expansion coloniale; elle réorganise ses finances et cherche à vivre en paix avec tous ses voisins

Parmi les questions qui lui restent à résoudre il faut placer au premier rang la question financière et la question morale. Le déficit a disparu des budgets, mais cet équilibre est encore instable. Trois causes l'avaient précédemment compromis : les dépenses militaires, qui depuis ont été ramenées à des proportions normales; les frais de construction de chemins de fer, qui ont été également diminués; enfin la multiplication des emplois publics, que le gouvernement s'efforce maintenant de réduire et de simplifier. — La question morale sera plus longue et plus délicate à régler; elle est pendante en Italie depuis que d'Azeglio l'a posée en ces termes · « Maintenant que l'Italie est faite, il nous reste à faire les Italiens. » L'indifférence politique, d'une part, l'esprit de clocher, d'autre part, sont, au delà des Alpes, les deux maladies qui paralysent le corps social; elles enlèvent au gouvernement l'appui qu'il pourrait trouver dans l'opinion publique et l'obligent à sacrifier parfois le bien général à des intérêts particuliers; pour y remédier il ne peut guère compter que sur le développement de l'instruction et sur l'action du temps.

Les questions extérieures se ramènent à trois : la question romaine, la question de la Méditerranée et la question irrédentiste. Il semble difficile que la première puisse être réglée par un accord, puisque le pape ne veut pas renoncer à ses revendi-

cations temporelles et que l'Italie ne peut aliéner aucune parcelle de son territoire. Le temps lui a déjà enlevé et lui enlèvera encore une partie de son acuité. On peut en dire autant de la question de la Méditerranée; l'Italie, qui l'avait soulevée au moment des affaires de Tunis, semble s'en préoccuper beaucoup moins depuis qu'elle a renoncé à s'étendre en Abyssinie et qu'elle a été rassurée sur les intentions de la France. C'est plutôt sur sa frontière orientale que se porte son attention, et c'est de ce côté que l'opinion publique demanderait un agrandissement, le jour où elle considérerait comme imminente une dislocation de l'empire austro-hongrois. Mais ce jour apparaît encore comme lointain.

BIBLIOGRAPHIE

Travaux d'ensemble. — Il n'existe pas d'histoire générale de cette période. On en trouvera pourtant la chronologie dans **Rinaudo** (**C.**), *Cronologia italiana dal 1869 al 1896*, Turin, 1897, et un exposé, au point de vue parlementaire, dans **Ruiz** (**G.**), *Storia costituzionale del Regno d'Italia, 1848-1898*, Florence, 1898. Consulter aussi les articles politiques de la *Nuova Antologia* et les fascicules annuels de l'*Annual Register*, de l'*Europäischer Geschichtskalender* de **Schulthess** et de la *Politische Geschichte der Gegenwart*.

Histoire intérieure. — *Il Regno de Vittorio-Emanuele II* (t. VII) de **V. Bersezio**, s'arrête en 1878, la *Storia dell' idea italiana* (t. II) de **Petruccelli della Gattina**, en 1880. — Les *Lettres d'Italie* (1880) et les *Nouvelles Lettres d'Italie* (1884) d'**E. de Laveleye** contiennent de curieux détails sur les mœurs politiques; l'histoire financière est traitée dans **Cucheval-Clarigny**, *Les Finances de l'Italie* (*1866-1885*), 1885, et dans **J. Sachs**, *L'Italie, ses finances...* (*1859-84*), 1885.

Histoire extérieure. — La dernière édition (1898) de l'ouvrage de **Chiala** (**L.**), *Pagine di Storia contemporanea, 1858-1897*, 3 vol., constitue une histoire complète de la politique extérieure de l'Italie jusqu'en 1897. Cf. sur la question tunisienne : *Les préliminaires du traité du Bardo* (Annales de l'Ecole libre des Sciences politiques, 15 juillet 1893); sur la question irrédentiste, **Brachet** (**Aug.**), *L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas*, Paris, 1883; sur la question coloniale, **Colajani** (**N.**), *Politica coloniale*, Palerme, 1891.

État actuel de l'Italie. — **Brunialti**, *La Costituzione italiana*, Turin, 1881. — **Brusa**, *Staatsrecht d. K. Italien*, 1890 (collect. Marquardsen). — **Fischer**, *Italien und die Italiener*, Berlin, 1899. — **Ottonieri** (**F.**), *L'Italia presente ed i suoi fati*, Rome, 1897. — **L'Italie** (en collaboration), Paris, Larousse, 1896.

CHAPITRE IX

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

De 1870 à 1900.

I. — Espagne.

Amédée de Savoie. — Lorsque le 2 janvier 1871 Amédée de Savoie, l'élu de 191 députés, entra comme roi en Espagne, il n'était pas besoin d'être grand prophète pour prédire que son règne serait de courte durée. Amédée avait contre lui les républicains et les carlistes; les anciens conservateurs étaient alphonsistes, les unionistes désiraient Montpensier, quelques progressistes auraient voulu Espartero. Amédée était plein de bon vouloir, jeune et courageux, mais il ne connaissait ni l'histoire, ni la langue, ni les institutions, ni les mœurs, ni les partis, ni les hommes de l'Espagne; il n'avait qu'une intelligence moyenne et eut l'imprudence de dire dès le premier jour qu'il ne s'imposerait pas par la force. Il chercha à gagner la nation par sa vaillance et sa simplicité; l'aristocratie, qui détestait en lui le fils de Victor-Emmanuel, le méprisa pour ses façons bourgeoises; la classe moyenne fut plus étonnée que conquise et la masse du peuple ne comprit rien à cette royauté sans tapage et sans ostentation.

Amédée donna le pouvoir à Serrano et convoqua les Cortès pour le 3 août. En attendant, il décréta quelques réformes administratives, mais ne se résigna pas à toucher à la liste

civile; il chercha à s'assurer de l'armée et de la marine et plusieurs officiers refusèrent de lui prêter serment.

Les républicains réussirent à donner aux élections le caractère d'un plébiscite; le gouvernement effrayé recourut à une pression électorale telle qu'elle parut inouïe, même en Espagne, et malgré tous les efforts de l'autorité, une forte minorité antidynastique arriva aux Cortès. L'assemblée perdit quarante jours à discuter les élections, dix-sept jours à discuter une proposition revisionniste, vingt-quatre jours à discuter l'adresse. On se hâta de mettre le budget en équilibre par un emprunt de 375 millions, et au moment même où le gouvernement allait avoir des ressources, une crise ministérielle vint détruire l'accord qui avait jusqu'alors existé entre les différentes fractions du parti libéral. Le roi aurait désiré garder Serrano et dut accepter un cabinet progressiste, présidé par Zorrilla (25 juillet).

Battu en brèche par toutes les oppositions, le cabinet succomba dès le mois d'octobre, à la rentrée des Cortès, et fut remplacé par un ministère d'affaires, présidé par Malcampo. Le 21 décembre, Malcampo tombait à son tour pour faire place à Sagasta. Le parti progressiste était irrémédiablement divisé en deux camps. Sagasta osa déclarer inévitable la scission qui s'était produite dans le parti et demanda la stricte observation de la constitution de 1869. Les amis de Zorrilla, dont il avait blâmé la politique financière, lui répondirent par des attaques furieuses. Dans une de ces magnifiques séances oratoires qui sont le triomphe de l'éloquence et la mort de la saine politique, Zorrilla jeta le cri d'alarme : « Que Dieu sauve le pays! que Dieu sauve la dynastie! » Rivero et Martos prédirent à Sagasta qu'il tuerait la liberté espagnole. Les républicains clamèrent que la dynastie jetait le gant au pays. Les carlistes proposèrent le refus de l'impôt. Sagasta prononça la dissolution des Cortès (24 janvier 1872).

Aux nouvelles élections, Sagasta obtint une apparente majorité, mais il la dut à la pression administrative, et aux craintes suscitées par un soulèvement presque général des provinces basques en faveur de D. Carlos. Le roi crut devoir se montrer

énergique. Il répéta qu'il ne se maintiendrait pas au pouvoir par la force, mais il ajouta qu'il ne se laisserait pas abattre par la violence, malgré la volonté du peuple ; il annonça qu'une guerre active serait faite aux carlistes et si les lois existantes ne suffisaient pas à garantir l'ordre public, il demanderait qu'elles fussent réformées.

Amédée avait raison, mais les Cortès ne se souciaient pas d'accorder à Sagasta les pouvoirs extraordinaires qu'il réclamait. Il fut prouvé qu'il avait pris 500 000 pesetas dans la caisse des colonies et les avait appliquées à couvrir les frais de la campagne électorale. Il tomba le 28 mai et fut remplacé par Serrano, alors commandant en chef de l'armée du Nord. Juste à ce moment, Serrano venait de conclure avec les carlistes la convention d'Amorevieta qui parut à tous les libéraux une trahison. A peine formé, le cabinet Serrano dut donner sa démission, et Zorrilla ne pouvant gouverner avec des Cortès conservatrices, prononça la dissolution du Parlement (28 juin).

Zorrilla avait longtemps hésité à prendre le pouvoir. Il l'accepta avec la ferme résolution de tout faire pour rendre à l'Espagne un gouvernement. Il ne demanda aucune mesure d'exception et se proposa de régler la question financière et la question de l'esclavage aux colonies. Mais Zorrilla ne pouvait gouverner qu'avec le concours des républicains, et déjà les républicains ne voulaient plus d'Amédée. Le 18 juillet le roi et la reine faillirent être assassinés en plein Madrid. Le roi entreprit un voyage dans les provinces du Nord. Il fut assez bien reçu et l'aurait été mieux encore, s'il n'avait pas choqué la gravité nationale par certaines excentricités « peu convenables chez celui qui est à la tête d'une nation comme la nation espagnole » (Pi y Margall). Il eut surtout le tort de promettre cette chose impossible, l'abolition de la conscription.

Les élections donnèrent 200 voix aux zorrillistes et seulement 80 aux oppositions coalisées, mais le gouvernement perdit bientôt tout le terrain gagné en demandant l'appel de 40 000 conscrits et en présentant un projet de traité onéreux avec la Banque de Paris, considérée à Madrid comme peu favorable aux intérêts espagnols.

Une émeute à Madrid, un soulèvement militaire au Ferrol, l'enquête sur les virements reprochés à Sagasta augmentèrent encore les embarras du ministère. Zorrilla voulut cependant poursuivre les réformes. Il rejeta le clergé vers les carlistes en proposant de mettre les dépenses du culte à la charge des communes, il acheva de s'aliéner les conservateurs en demandant l'abolition de l'esclavage aux Antilles. A la suite d'un grand discours de Castelar, les Cortès votèrent l'émancipation des esclaves à Porto-Rico; ils devaient être affranchis dans le délai de quatre mois et les propriétaires devaient être indemnisés. Cette promesse ne suffit pas à les rassurer.

Tandis que le ministère accomplissait cette grave réforme, un incident, d'abord insignifiant, amenait un conflit entre le pouvoir civil et l'armée et précipitait la chute d'Amédée.

Le corps royal de l'artillerie jouit en Espagne de privilèges exorbitants qui obligent tout gouvernement à compter avec lui. Le général Hidalgo avait participé à l'émeute militaire du 22 juin 1866 à Madrid et avait été mis à l'index par les officiers d'artillerie. Nommé capitaine-général des provinces basques, Hidalgo s'arrêta quelques jours à Vitoria et reçut la visite des autorités civiles et militaires; les artilleurs s'abstinrent de paraître à la réception. Hidalgo demanda au ministre la mise aux arrêts des officiers récalcitrants. Le ministre n'osa lui donner satisfaction sur ce point, mais le nomma peu après capitaine-général d'Andalousie. Les officiers d'artillerie démissionnèrent en masse et le ministre se trouva placé en face d'une situation inextricable. Zorrilla voulait accepter les démissions et réformer le corps, le roi était favorable aux officiers et était décidé à changer de ministres, s'il le fallait. Le président de la Chambre, Rivero, voyait dans le renvoi de Zorrilla le commencement du règne personnel d'Amédée, et résolut de s'y opposer de toutes ses forces. Quand la question Hidalgo fut portée aux Cortès (7 février 1873), Zorrilla démontra que refuser la démission des officiers c'était proclamer que l'Espagne serait gouvernée désormais par le corps royal de l'artillerie. Les Cortès décidèrent que le corps serait reconstitué et que ses privilèges seraient supprimés.

Le roi se sentit personnellement visé par le vote des Cortès, signa le décret, mais abdiqua presque aussitôt (11 février). Il laissait l'Espagne en pleine guerre civile.

La République. — Amédée avait été renversé par une coalition où les républicains étaient en minorité; à défaut du nombre, ils eurent l'audace, la République fut proclamée. Ce n'était qu'un mot vide de sens pour l'immense majorité de la nation ; presque tout le Nord s'agitait en faveur de D. Carlos, Barcelone était autonomiste, l'Andalousie, hostile à l'armée et au clergé, était travaillée par le socialisme; la Castille était trop ignorante et trop pauvre pour imposer la République au reste de l'Espagne.

Les républicains étaient divisés. Pi y Margall voulait une République fédérale, à la manière des États-Unis, Castelar rêvait une République unitaire et radicale, Salmeron et Serrano une république conservatrice, Pavia, une république militaire. Incompris de la foule et mal compris de ses chefs, le nouveau régime avait dans le clergé un irréconciliable ennemi, et ne pouvait le combattre sans s'exposer à une guerre civile immédiate.

On essaya d'abord d'un ministère de concentration ; l'Espagne accepta le nouveau régime; une émeute intransigeante à Madrid fut rapidement réprimée par Pavia. Au bout de quelques semaines le cabinet de concentration avait fait place à un ministère fédéraliste, les Cortès étaient suspendues et bientôt dissoutes.

Les nouvelles Cortès furent nommées par un tiers seulement des électeurs inscrits; le président du Conseil, Figueras, se sentit débordé et passa à l'étranger sans même avertir ses collègues. Avec Pi y Margall les fédéralistes s'installèrent au pouvoir. Mais si quelques provinces d'Espagne sont réellement capables de se gouverner elles-mêmes, la plupart ne savent qu'obéir mollement aux ordres de Madrid, ou, pour mieux dire, la vie provinciale n'existe pas, la vie cantonale seule a quelque réalité. Sous le régime fédéraliste l'Espagne s'émietta. Au mois de juillet Malaga, Séville, Cadix, Grenade s'érigent en petites républiques presque autonomes, les *cantons*. A Cartha-

gène, le député Galvez soulève la population, le général Contreras prend le commandement des forces insurgées, l'escadre cuirassée se joint aux cantonalistes et cherche à soulever Alicante, Elche, Valence. Elle n'est arrêtée que par les escadres des puissances européennes.

Placé le 7 septembre à la tête du gouvernement, Castelar apporta à la République sa large intelligence, ses talents et son immense popularité. Il se proposa de rétablir les armées, de terminer la guerre civile, de réorganiser le pays, « de constituer enfin la République, quand l'expérience aurait rallié la majorité des Espagnols sur le terrain qui les divisait le moins ». Il rappela au service les officiers d'artillerie démissionnaires, donna à l'actif Pavia la capitainerie générale de Madrid, envoya Moriones en Navarre, Martinez Campos en Catalogne, Lopez Dominguez devant Carthagène. A l'intérieur, il s'efforça de rendre à l'administration sa marche régulière. Au dehors, il réussit à terminer l'affaire du *Virginius* qui pouvait mettre l'Espagne aux prises avec les États-Unis.

Cette sage politique ne pouvait plaire aux fédéralistes qui se promirent de renverser Castelar dès la rentrée du Parlement. Pavia essaya de décider Castelar à un coup d'État; il lui dit que sa chute « serait la mèche qui ferait partir la mine de l'anarchie ». Castelar resta résolu à obéir au vote des Cortès. Alors Pavia, « placé dans l'unique position en Espagne où il pouvait se lancer instantanément sur l'anarchie et l'étouffer à sa naissance, sans écouter d'autres voix que celle de sa conscience, et sans être mû par un autre mobile que son affection pour sa patrie, se décida à exécuter l'acte violent du 3 janvier 1874 ».

Les Cortès s'étaient réunies le 2 janvier à deux heures de l'après-midi. Dans la nuit elles renversaient Castelar, et le 3, au matin, Pavia, qui avait fait occuper militairement Madrid, envoyait deux aides de camp prier très courtoisement les députés d'avoir à se disperser. Personne ne protesta, et après avoir songé un instant à prendre la dictature, Pavia donna le pouvoir à Serrano qui essaya de gouverner « avec la droite de la révolution ».

La situation de l'Espagne devenait de plus en plus critique.

Le gouvernement avait 85 000 hommes à Cuba, 200 000 hommes dans la Péninsule, il fallait 40 millions par mois pour empêcher les armées de mourir de faim. Le brigandage reparaissait. Personne ne semblait croire à l'avenir de la république ; tous les partis se préparaient ouvertement à l'attaquer.

Serrano essaya d'en finir avec la guerre civile, pensant que le pays lui saurait gré d'avoir rétabli l'ordre. Il réussit à débloquer Bilbao (1er-2 mai), mais au lieu de pousser ses avantages, il revint à Madrid et accentua la politique réactionnaire à laquelle la plupart des généraux étaient attachés. Le clergé, les alphonsistes profitèrent de ces dispositions pour faire une active propagande. La mort de Concha (27 juin), l'abandon où le gouvernement laissait les armées indisposèrent les chefs militaires contre Serrano. En novembre, le maréchal songea à reprendre la campagne contre les carlistes, mais l'hiver était rigoureux ; Serrano dut se cantonner à Logroño, et avant qu'il eût commencé les opérations, le pronunciamiento de Sagunto avait rendu la couronne au fils d'Isabelle II (28 décembre 1874).

La guerre civile. — La république avait eu à combattre les carlistes et les cantonalistes. Elle ne put triompher des premiers ; elle vint à bout des seconds.

Dès la fin de juillet 1873 Pavia partit de Madrid avec un millier d'hommes, arriva le 23 juillet devant Cordoue, dispersa la garde nationale et occupa la ville. Le 26, il se mit en marche sur Séville avec 3 000 hommes et 16 pièces de canon ; il s'en empara le 31 après quatre jours de combat. Le 4 août, il était à Cadix, le 12 à Grenade, mais il se trouva arrêté par les hésitations de Salmeron qui n'osait pousser les choses à bout contre les cantonalistes. Pavia ne reprit sa marche sur Malaga qu'après l'arrivée de Castelar à la présidence du conseil. Le 19 sept., il était maître de la ville ; le cantonalisme était vaincu en Andalousie.

La révolte de Carthagène fut beaucoup plus difficile à dompter. Valence, tombée un moment au pouvoir des rebelles, fut reprise le 4 août. Le 18, Contreras subit un échec au pont de Chinchilla ; les escadres anglaises s'emparèrent de deux frégates insurgées et les conduisirent à Gibraltar. Cependant rien de sérieux ne fut tenté contre Carthagène avant le mois d'octobre ;

Martinez Campos n'avait que 2000 hommes, 7 mortiers et 2 canons et ne pouvait rien entreprendre contre la place qui passait pour la plus forte de l'Espagne. Les travaux d'approche ne commencèrent qu'en novembre, les batteries n'ouvrirent le feu que le 26 novembre. Le 12 décembre, Lopez Dominguez vint prendre le commandement et imprima aux opérations un redoublement d'activité. L'incendie du vaisseau le *Tetuan*, l'explosion du parc d'artillerie, la capitulation du fort des Atalayas amenèrent enfin la reddition de la place, qui ouvrit ses portes le 13 janvier 1874, après avoir tiré 6 234 coups de canon et reçu 17 579 projectiles. Les insurgés les plus compromis étaient montés à bord des frégates *Numancia* et *Mendez Nunez* et s'étaient refugiés à Oran.

Au nord, la lutte fut encore plus longue et plus acharnée, sans pouvoir être décisive. La guerre carliste fut une réédition de la « guerre des sept ans », mais s'il y eut plus d'hommes engagés, si les armes étaient plus perfectionnées, les partis semblèrent avoir perdu beaucoup de leur antique foi. Moins longue, et probablement moins sanglante, la guerre ne fut qu'un conflit d'intérêts privés et le peuple paraît avoir compris vaguement que la monarchie de D. Carlos ne différerait pas essentiellement de celle de D. Alphonse.

Au mois d'avril 1872 commença le soulèvement des Vascongades. En peu de jours 14 000 hommes furent sur pied. Le 2 mai, D. Carlos arrivait à Vera. Le 4 mai, Serrano le battait à Oroquieta et l'obligeait à repasser en France. A la fin de mai, la convention d'Amorevieta pacifiait la Biscaye. En septembre, l'armée du Nord était licenciée.

La proclamation de la république réveilla l'insurrection. Le 17 février 1873, un ancien officier de l'armée régulière, Dorrégaray, prit le commandement des forces carlistes. Le 18 mars, il s'empara de la fabrique d'armes d'Orbaiceta; au milieu d'avril, il occupa Oñate et, au mois de juillet, D. Carlos reparaissait en Navarre. L'armée libérale se bornait à garder Pampelune et la ligne de l'Èbre, le général Sanchez Bregua restait cantonné à Vitoria et déclarait ne pas pouvoir mobiliser plus de 6 500 hommes.

Une brillante campagne en Biscaye amena le prétendant sous les murs de Bilbao. Il ne put s'en emparer, mais cette déconvenue fut en partie réparée par la prise d'Estella dont il fit sa capitale. A la fin de septembre, D. Carlos disposait de 22 000 hommes; Moriones lui livra l'inutile bataille de Montejurra, réussit à débloquer Tolosa et fut ramené en arrière par ordre des ministres, qui songeaient avant tout à fermer à D. Carlos la route de Madrid.

Le grand fait d'armes de l'année 1874 fut le siège de Bilbao. D. Carlos, maître d'un port, eût reçu par mer armes et renforts, et se flattait de se faire reconnaître par plusieurs puissances européennes. Dorregaray s'empara de Portugalete, couvrit de batteries le Somorrostro et menaça Bilbao. Moriones essaya de le tourner par Miranda et Venta de Baños; il échoua le 26 février à l'attaque du Somorrostro. Le 3 mars, Serrano prit le commandement, livra deux assauts (25-27 mars), perdit 2 000 hommes et ne put briser les lignes carlistes. Il appela à lui le maréchal Concha, qui, le 28 avril, tourna les positions de l'ennemi. Le 1er mai les carlistes levèrent le siège de Bilbao, où Serrano et Concha entrèrent le jour suivant.

Il eût fallu poursuivre l'ennemi. Serrano rentra à Madrid, et Concha, laissé en Navarre avec des forces insuffisantes, vint se faire tuer sous les murs d'Estella (27 juin). La guerre languit pendant les derniers mois de l'année. Moriones réussit seulement à ravitailler Pampelune, et La Serna débloqua Irun. Serrano allait commencer une campagne énergique quand l'avènement d'Alphonse XII l'obligea à repasser en France.

La guerre fut encore plus décousue en Catalogne et en Valence. Là point d'armée, mais de simples bandes d'une mobilité merveilleuse, qui, tournant autour des massifs, défient la poursuite des chefs libéraux, descendent en plaine quand on les cherche dans la montagne et regagnent les hauteurs quand les généraux reparaissent dans la plaine.

En Catalogne, Savalls, Castets, Tristany organisent les bandes catalanes. Le 18 juillet 1873, Savalls s'empare d'Igualada et fait fusiller quinze prisonniers en présence de D. Alphonse de Bourbon, frère du prétendant. Au mois de février 1874,

Tristany tombe sur Vich et la prend; au mois de mars, Olot est pris à son tour et presque toute la province de Girone est aux mains des carlistes. Au mois de juillet ils peuvent réunir 14 000 hommes. En août ils s'emparent d'Urgel.

En Valence l'insurrection commença par une série d'émeutes contre le service militaire. Le mouvement cantonaliste de l'été 1873 divisa les forces des libéraux et permit aux carlistes d'organiser les leurs. Le Maestrazgo leur servait de citadelle. De là ils s'élancèrent vers la *Huerta* de Valence, ou dans la plaine de Castellon, ou sur Teruel, rançonnant les gros bourgs et ramenant leur butin dans la montagne.

En 1874, D. Carlos chercha à organiser son parti en Valence. Il nomma son frère D. Alphonse généralissime. Les forces carlistes montaient à 12 000 hommes et 1000 chevaux, mais aucun des chefs ne voulut enrégimenter ses soldats. Pendant six mois Santos, Valles, Marco, Cucala tinrent en échec les forces libérales; puis, le 14 juin, D. Alphonse fut battu à Alcora par le général Montenegro et rejeté en Aragon. Il allait s'emparer de Teruel quand Pavia le força à la retraite. Perdant tout espoir d'organiser l'armée carliste en Valence, D. Alphonse se retira en Catalogne.

Au moment où Alphonse XII fut proclamé roi, les carlistes avaient peut-être 80 000 hommes en armes de Valence à Bilbao, et les troupes nationales étaient partout réduites à la défensive.

La Restauration. — A la chute d'Amédée, les députés alphonsistes n'avaient pas pris part au vote qui établissait la république. Un député républicain ajouta malignement : « La solution de ces messieurs fait ses études au collège de Sandhurst ».

Vers la fin de 1874, D. Alphonse, roi titulaire d'Espagne depuis l'abdication d'Isabelle II (25 juin 1869), adressa aux Espagnols un manifeste rédigé par Canovas, où il se proclamait « bon Espagnol, bon catholique et libéral ». Ce manifeste ne fit point grande sensation. C'était le moment où Serrano partait pour l'armée du Nord. Les généraux alphonsistes furent même sur le point de renoncer à toute tentative, et Canovas, agent de D. Alphonse à Madrid, déclarait à qui voulait l'en-

tendre que l'heure de la Restauration n'avait pas encore sonné. Le 26 décembre 1874, le brigadier Martinez Campos partit de Madrid et se rendit à Sagunto, où était cantonnée une brigade placée sous les ordres du général Daban. Le 29 décembre, à huit heures du matin, la brigade se mit en marche vers Valence; à 2 kilomètres en avant de la ville, Martinez Campos fit arrêter les troupes, les harangua et les invita à proclamer roi d'Espagne le fils d'Isabelle II. Officiers et soldats répétèrent docilement la leçon, sauf un vieux capitaine *alphonsiste*, qui déclara ne pas vouloir participer à un pronunciamiento. Jovellar, général en chef de l'armée du Centre, adhéra au mouvement. Le capitaine général de Valence refusa son adhésion, mais laissa les alphonsistes occuper la ville.

Jovellar télégraphia au gouvernement de Madrid qu'il avait accédé au pronunciamiento « pour ne pas diviser l'armée et pour éviter de plus grands maux à la patrie ». Le capitaine général de Madrid, Primo de Rivera, était d'accord avec les alphonsistes; ne trouvant pas encore les circonstances assez favorables, il dissimula ses projets et s'engagea à arrêter tout mouvement de la garnison. Tandis que Sagasta et ses collègues comptaient sur lui pour maintenir l'ordre, la garnison, encouragée sous main, se prononçait en faveur de D. Alphonse, et la situation devenait bientôt tellement grave que Serrano, consulté télégraphiquement par Sagasta, conseillait lui-même à ses ministres de capituler et gagnait la frontière française. L'armée du Nord n'avait pas eu la patience d'attendre son départ pour proclamer D. Alphonse.

Les vainqueurs s'installèrent immédiatement au pouvoir. Canovas, qui avait désapprouvé le mouvement, prit la présidence du conseil, Primo de Rivera le portefeuille de la guerre, le duc de Sexto fut nommé gouverneur civil de Madrid, le comte de Toreno maire, et Martinez Campos général en chef de l'armée du Nord. Alphonse XII était à Paris au moment où il connut l'événement de Sagunto. Il s'embarqua le 7 janvier 1875 à Marseille, sur la frégate *las Navas de Tolosa*, arriva le 10 janvier à Barcelone, le 11 à Valence, et fit son entrée à Madrid le 14 janvier, au milieu d'un indescriptible enthousiasme.

Alphonse XII. — Le nouveau roi avait dix-sept ans. Il avait accompagné sa mère en exil en 1868, et la reine lui avait fait suivre les cours du collège Stanislas, à Paris. Pendant l'hiver de 1870, Isabelle l'envoya à Rome où le pape, son parrain, lui fit faire sa première communion. Sur quarante-trois prélats espagnols réunis à Rome, pour le concile de Latran, trente-neuf vinrent rendre hommage au jeune prince qui voyageait incognito, sous le nom de marquis de Covadonga. La guerre chassa la reine Isabelle de Paris; elle se retira à Genève où D. Alphonse suivit les cours du Lycée. Puis il visita Vienne et Munich, et le 1er février 1872 entra au collège noble de Sainte-Thérèse à Vienne. Il passa ses vacances à visiter l'Angleterre, et entra le 12 octobre au collège de Sandhurst. Il était en vacances au palais de Castille, à Paris, quand Martinez-Campos le fit roi.

L'exil avait été salutaire à D. Alphonse. A l'éducation de cour qui l'aurait gâté, le hasard avait substitué une éducation libérale dans les meilleurs établissements de France, de Suisse, d'Autriche et d'Angleterre. On n'est pas obligé de croire avec les écrivains de cour qu'il ait appris l'allemand en quatre mois, qu'il ait connu à fond l'anglais, le français et l'italien, et qu'il ait été « d'une force remarquable en grec, en histoire et en zoologie ». Mais si incomplète qu'elle eût été, son instruction en faisait pour son pays un prestigieux savant, et il y avait chez lui, avec un ensemble de connaissances assez étendues, une réelle bonne volonté, une intelligence assez sérieuse des besoins de l'Espagne, du courage et une grande activité. Malheureusement Alphonse XII arriva au trône à l'âge où la liberté et le pouvoir présentent les plus grands dangers; il se jeta dans le plaisir avec frénésie, et sa complexion délicate fut bien vite atteinte. Posada Herrera, qui le vit à son retour en Espagne, disait : « Nous avons un roi intelligent et actif; s'il se soigne bien, il est possible qu'il arrive jusqu'à la quarantaine ». Il mourut à vingt-huit ans, phtisique et épuisé.

La pacification. — A peine installé à Madrid, le roi résolut de profiter des renforts amenés par Serrano à l'armée du Nord pour en finir avec l'insurrection carliste. Le 23 janvier

1875, il passait l'armée en revue à Péralta. Elle comprenait 49 500 hommes, 2 500 chevaux et 86 pièces de canon. Une attaque générale des lignes carlistes fut décidée; le chef carliste Mendiri abandonna ses positions de la rive gauche de l'Arga; le 3 février, l'armée royale s'empara de la Sierra del Perdon, qui forme le rebord méridional du bassin de Pampelune; la capitale de la Navarre était débloquée. Mais l'échec de la brigade Barges à Lacar et à Lorca décida les chefs de l'armée à remettre à d'autres temps une attaque générale. Le roi retourna à Madrid et le général Quesada eut le commandement de l'armée du Nord, bien diminuée, en face de 44 000 carlistes disposant de 85 pièces de canon.

Ce que D. Alphonse n'avait pu obtenir par la force, il l'obtint par la politique. Au mois de mars 1875 la convention de Londres, signée par Cabrera, offrit aux Vascongades une amnistie générale et le maintien de leurs fueros. Les officiers et les fonctionnaires carlistes devaient conserver leurs grades et leurs emplois. Cette convention prépara la désorganisation du parti carliste. Au mois de juillet, Quesada battit les carlistes à Nanclarès et débloqua Vitoria. Le gouvernement se décida à pousser la guerre à outrance et à en finir à tout prix avec l'insurrection.

On commença l'attaque par l'armée du Centre. L'ennemi disposait de 11 800 hommes et de 840 chevaux. Echague avait réussi à le tenir éloigné de la côte et à détruire ses ateliers de Lucena et de Villahermosa. Jovellar prit le commandement de l'armée royale le 9 juin, occupa Chelva et marcha avec toutes ses forces sur Cantaviéja, où les forces carlistes se trouvèrent bloquées. Le 1er juillet, les chefs insurgés tinrent un conseil de guerre, et se décidèrent à disloquer leurs troupes. Le 6 juillet, Cantaviéja se rendait : le 11, les bandes de Dorregaray étaient séparées de celles d'Alvarez et, le 19, la capitulation du fort de Collado achevait la défaite des carlistes du Maestrazgo.

Les armées royales se portèrent alors contre les carlistes de Catalogne. Dès le printemps de 1875, Martinez Campos, nommé capitaine général, avait occupé définitivement Olot et les formidables positions de Castelfullit, assurant ainsi ses communications avec Girone. En avril il s'avança jusque sous les

murs d'Urgel. En mai il fit une expédition sur Ripoll. En juin il enleva aux carlistes les forts de Miravet et de Flix sur l'Ebre, et coupa leurs communications avec les insurgés de Valence. Profitant de son absence, Savalls avait mis le siège devant Puycerda. Martinez Campos se hâta d'accourir et, sans l'attendre, les carlistes se retirèrent sur Urgel qui fut bientôt assiégé et pris (27 août). Pendant le siège d'Urgel, les carlistes chassés de Valence étaient entrés en Catalogne par l'Aragon, poussés en queue par Jovellar. Ils tentèrent inutilement de descendre vers la mer, de faire lever le siège d'Urgel et de passer en Cerdagne. Au prix de peines inouïes, Dorregaray parvint à gagner la Navarre en longeant les Pyrénées. Le reste des bandes carlistes se réfugia en France. Au commencement de novembre, Castets y passait à son tour avec soixante-dix hommes, seul débris d'une armée qui trois mois plus tôt en comptait vingt mille.

Le gouvernement eut alors toute latitude pour mener activement la campagne dans le nord. Le général Quesada nettoya la Rioja et les environs de Pampelune. Au mois de novembre 1875 l'armée du Nord fut divisée en deux : l'armée de droite s'établit entre Tafalla et Pampelune, sous le commandement de Martinez Campos, avec mission de couper la route de France aux carlistes et de s'emparer d'Estella. L'armée de gauche, confiée à Quesada, devait chasser l'ennemi de la Biscaye et donner la main à l'armée de droite pour cerner l'armée carliste dans le Guipuzcoa.

Du 29 janvier au 21 février 1876, à travers d'épouvantables tempêtes de neige, Martinez Campos occupa Elizondo, Irun, Tolosa, et opéra sa jonction avec l'armée de gauche, tandis que son lieutenant Primo de Rivera s'emparait d'Estella.

L'armée de gauche avait commencé son mouvement dès le 23 janvier. Quesada entra le 30 à Orduña, et le 1er février à Bilbao. Le 13, douze bataillons carlistes étaient battus à Elgueta, et le 16 un conseil de guerre était tenu à Vergara, Le 18, Alphonse XII venait prendre le commandement des armées combinées, et dix jours plus tard, D. Carlos passait la frontière française avec quelques fidèles. Le 17 mars le roi rentrait à

Madrid avec la satisfaction d'avoir terminé la guerre civile. La convention de Zanjon à Cuba mit fin quelques mois plus tard à la guerre qui désolait la grande île, et, pour la première fois depuis la chute d'O'Donnell, l'Espagne entière fut en paix. Les historiographes officiels décernèrent à D. Alphonse le surnom de Pacificateur.

La guerre carliste avait coûté à l'Espagne des sommes immenses, et, si elle n'avait pas été très sanglante, elle avait donné au pays des habitudes de banditisme que le gouvernement eut grand'peine à faire disparaître. On vit des trains attaqués par des brigands sur la ligne de Madrid à Lisbonne. La répression fut rude et parfois brutale. Les exécutions sommaires des *mozos de la escuadra* ont laisssé en Catalogne de cruels souvenirs.

Ces guerres interminables, qui étaient pour l'étranger un sujet d'étonnement, démoralisèrent l'Espagne et prouvèrent qu'en luttant contre le gouvernement central pour un prince inintelligent et débauché, les Basques, les Catalans et les Valenciens ne poursuivaient pas d'autre but que la conservation ou le rétablissement de leur autonomie locale. Il fut évident pour tous que le clergé avait soufflé sur le feu et avait armé la population pour la défense de sa domination temporelle. Les libéraux espagnols en conçurent une vive irritation et demeurèrent persuadés qu'aucun progrès ne serait possible aussi longtemps que l'Église demeurerait maîtresse des esprits. Les conservateurs, au contraire, comprirent que combattre l'Église était s'exposer à une défaite certaine et se résignèrent pour garder le pouvoir à lui faire tous les sacrifices qu'elle demanderait.

Canovas del Castillo. — Le règne d'Alphonse XII a été à proprement parler le règne de Canovas del Castillo. Cet homme d'État, un des plus habiles de l'Espagne contemporaine, eût été en tout pays un homme distingué. Historien, littérateur, orateur éminent, causeur charmant, homme du monde, il rappelait, par la variété de ses aptitudes et de ses connaissances et par l'universelle curiosité de son esprit, nos philosophes de l'ancien régime. Il en avait aussi la légèreté, le scepticisme et l'immoralité politique.

Libéral dans sa jeunesse, il avait pris part au mouvement vicalvariste, mais son idéal politique n'avait pas été plus loin qu'une monarchie constitutionnelle, et il était en 1874 l'homme de confiance de D. Alphonse à Madrid. Très favorable au clergé, il paraît avoir été catholique bien plutôt par politique que par conviction. Il s'oublia un jour jusqu'à dire au marquis de Pidal « que l'immense majorité des Espagnols était indifférente en matière de religion ». Personnellement intègre et généreux, il adopta une politique réactionnaire et se fit une arme de la corruption, parce qu'il ne crut pas possible de concilier en Espagne la monarchie et la liberté, et parce qu'il lui parut de bonne guerre d'acheter ses adversaires, toutes les fois qu'ils offrirent de se vendre. En cinq ans de ministère il distribua 1 275 titres et décorations, remplit les ayuntamientos de fonctionnaires, plaça tous ses amis politiques, et les amis de ses amis. Il exagéra jusqu'à la folie le système de duperie et de mensonge qui donne à l'Espagne le nom et l'apparence d'une monarchie constitutionnelle et qui fait d'elle, en réalité, la proie de deux ou trois coteries politiques. Il y eut une constitution, des ministres responsables, des élections, des Chambres; on alla jusqu'à écrire dans la loi le principe de la liberté religieuse, on proclama la liberté de la presse; les institutions parlementaires fonctionnèrent avec une régularité jusqu'alors inconnue; conservateurs et libéraux exercèrent alternativement le pouvoir. Mais tout cela ne fut qu'une vaine parade. La constitution n'empêcha aucune dilapidation ni aucune violence. Les ministères s'élevèrent et se défirent non pour les principes, mais pour les individus. Les élections restèrent de grandes manœuvres politiques, militairement commandées par le parti au pouvoir. Les Chambres ne surent exercer sur le gouvernement aucun contrôle sérieux ni efficace. Les cultes dissidents demeurèrent à peu près proscrits et les journaux soumis à l'arbitraire; 110 procès de presse en quatre ans montrèrent jusqu'où allait le libéralisme de Canovas. Les partis ne furent plus que des compagnies d'assurance contre les risques politiques. On vit des familles se partager entre conservateurs et libéraux pour avoir toujours un pied dans

chaque camp. Alphonse XII disait plaisamment que le gouvernement de l'Espagne serait la chose du monde la plus aisée si chaque Espagnol pouvait émarger au budget.

Ce n'est pas que Canovas ait manqué de grandes idées. Il a cherché à rendre la paix à l'Espagne, il a voulu l'enrichir, il a offert comme but à son ambition une alliance étroite avec le Portugal, le rachat de Gibraltar, l'extension territoriale en Afrique. Il a vu où sont les intérêts de son pays et les a compris avec grandeur. Mais il n'a pas su entraîner la nation, il n'a pas voulu fortement toutes ces choses qu'il avait conçues; il s'est surtout préoccupé de durer et de faire durer la dynastie. Il a été un habile parlementaire, il n'a pas été un grand homme d'État. « Il a voulu, disait un journaliste, unir l'ordre et la révolution comme on unit le pain et le bouillon pour faire de la soupe » et n'a su faire qu'un mauvais potage.

La constitution de 1876. — La première difficulté qu'eut à résoudre Canovas fut le vote d'une nouvelle constitution. Il réussit assez vite à faire la paix avec les républicains modérés. Sagasta reconnut le nouvel ordre de choses. Le 8 mars 1875, Serrano vint au palais baiser la main du roi. Il fut plus difficile de décider quel caractère devait avoir la nouvelle constitution. Les vieux alphonsistes voulaient revenir purement et simplement à la constitution de 1845. Les libéraux ne voulaient pas abandonner celle de 1869. Canovas réunit une junte de 341 membres, tous anciens députés ou sénateurs, qui nommèrent à leur tour une commission de 39 délégués chargée d'élaborer le projet de constitution (20 mai 1875).

Les ministres n'ayant pu s'entendre sur le régime électoral à appliquer, Canovas quitta le ministère (12 septembre) pour y rentrer trois mois plus tard (2 décembre) et présider aux élections du 22 janvier 1876 qui se firent au suffrage universel, d'après la loi de 1870, et prêtèrent aux mêmes critiques que les élections faites sous tous les autres régimes.

La nouvelle constitution ne fut votée qu'après de longs et orageux débats. Elle partageait le pouvoir entre le roi inviolable, des ministres responsables, un congrès de députés, élus par des électeurs censitaires, et un Sénat formé de hauts digni-

taires, de membres à vie, et de membres élus par les députations provinciales. L'article 1er de la Constitution reconnut le catholicisme comme religion d'État, interdit toute manifestation publique d'un autre culte, mais déclara platoniquement « que nul ne pourrait être inquiété pour ses opinions religieuses, ni pour l'exercice de son culte, sous réserve du respect dû à la morale chrétienne ». Cette gauche concession, faite de si mauvaise grâce, eut encore le don d'irriter les cléricaux, qui protestèrent bruyamment et firent protester le pape contre « cette atteinte à la vérité et aux droits de l'Église ». Les tribunaux réprimèrent avec rigueur toute manifestation publique hostile au catholicisme. Les évêques se montrèrent plus hautains et plus intransigeants que jamais.

Modification des Fueros. — Les provinces basques et la Navarre avaient été les foyers les plus redoutables de l'insurrection carliste. D. Carlos vaincu, les hommes d'État voulurent profiter du triomphe des armes castillanes pour faire rentrer la Navarre et les Vascongades dans l'unité nationale. Les autorités locales durent reconnaître en principe les lois espagnoles; à ce prix elles obtinrent leur maintien provisoire, mais les Vascongades furent soumises au recrutement militaire, à l'impôt territorial et industriel; elles payèrent les droits sur les mines, le sel et le papier timbré.

Progrès du commerce et de l'industrie. — La Constitution votée, et l'unité nationale assurée, Canovas donna tous ses soins au rétablissement de l'ordre à Cuba. Un emprunt, garanti par les richesses de l'île, permit d'y envoyer 30 000 hommes de renfort, et, après dix-huit mois de lutte, le maréchal Martinez Campos parvint à signer avec les insurgés la convention de Zanjon, qui assimilait Cuba à la métropole et accordait aux Cubains le droit d'envoyer des représentants aux Cortès (1878).

Le roi voulut se rendre compte par lui-même des besoins de la nation et entreprit un long voyage dans les provinces de l'est et du midi. Il trouva partout les ruines les plus lamentables. Le commerce ne se faisait plus que par voies ferrées, le commerce de mer avait presque entièrement disparu. Les

impôts accablaient le petit industriel; seules quelques grandes fabriques, montées à l'aide de capitaux étrangers, réussissaient à prospérer.

Cependant tout n'était pas mort. Les Catalans étaient pressés de se remettre au travail. En quelques jours, Barcelone improvisa une exposition des produits du pays qui fit le plus grand honneur à l'industrie catalane. Dans son discours d'ouverture des Cortès, le roi prononça l'apologie du travail, et parla comme eût pu le faire un fervent disciple de Cobden.

Mariages du roi. — Alphonse XII s'était épris de sa cousine Doña Maria de las Mercedes, troisième fille du duc de Montpensier. Canovas crut trouver dans cette union un sûr moyen de rétablir la concorde dans la famille royale, la nation fut gagnée par l'élégance andalouse de l'infante, par tout ce qu'avait de gracieux et d'insolite ce mariage royal où l'amour semblait avoir plus de part que la politique. Le mariage fut célébré le 23 janvier 1878 dans la basilique d'Atocha, avec une somptuosité digne des plus beaux jours de la monarchie; mais cinq mois plus tard la reine succombait à un accès de fièvre pernicieuse (27 juin).

La mort de Doña Mercedes ne fut pas seulement un deuil cruel pour le roi; ce fut un malheur public. Il semble que le charme qui avait régné jusqu'alors entre l'Espagne et son jeune roi se soit évanoui. Un an après la mort de l'infante, Alphonse XII épousait l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, et Canovas présentait cette union comme un nouveau pacte de famille entre les deux puissances les plus catholiques et les plus réactionnaires de l'Europe. La nouvelle reine donna au roi trois enfants, et assura l'avenir de sa maison, mais ses vertus domestiques n'ont pu la rendre populaire en Espagne : elle est restée l'étrangère au milieu de son peuple.

Martinez-Campos et Canovas. — Le 25 février 1879, le maréchal Martinez-Campos était rentré de Cuba, et le 7 mars le roi l'appelait au ministère, sur l'avis même de Canovas, qui voulait laisser au maréchal la responsabilité des mesures impopulaires qu'il avait décrétées à Cuba.

Les Cortès furent dissoutes; mais la crise parut si bien

déterminée par de simples convenances personnelles que toutes les oppositions prirent part aux élections et que les opposants firent entendre au maréchal les plus amères vérités.

La mort de l'infante Doña Pilar, sœur du roi, vint renouveler à la cour toutes les douleurs de l'été précédent. D'épouvantables inondations ravagèrent les plus fertiles cantons du royaume de Murcie. La charité parisienne trouva plus d'un million pour les inondés, au moment même ou les négociateurs du mariage autrichien orientaient l'Espagne vers une alliance allemande. Le cabinet Martinez-Campos tomba avant que le roi fût marié, avant d'avoir aboli l'esclavage à Cuba, avant d'avoir pu faire approuver le plan de réformes qu'il avait proposé d'appliquer à la grande île. Castelar trouvait que les Cubains avaient déjà trop de liberté, et c'était l'avis de tous les politiciens espagnols. Canovas accusait Martinez-Campos de l'avoir dupé, « de lui avoir fait tirer du feu la question de l'esclavage ». Meilleur orateur et se possédant mieux que le maréchal, il en triompha aisément. Revenu au pouvoir, il eut la satisfaction de conclure un traité de commerce avec l'Autriche, et de régler dans une conférence internationale réunie à Madrid les rapports du Maroc avec les puissances chrétiennes. Les ravages du phylloxéra obligeaient la France à importer des vins étrangers; l'Espagne surtout bénéficia de ce mouvement. Canovas profita de ces circonstances favorables pour émettre un emprunt de 260 millions à 8 p. 100, hypothéqué sur le trésor de Cuba, et qui fut souscrit près de trois fois.

Sagasta. — Cependant le 8 février 1881, Canovas cédait la place à un cabinet de concentration libérale, présidé par l'ancien ministre républicain Sagasta. Martinez-Campos avait le portefeuille de la guerre.

Sagasta rendit quelque liberté à la presse et à la chaire, fit marcher comme ses devanciers la machine électorale et présenta un budget en équilibre avec un boni apparent de 300 000 pesetas. Mais la coalition qui l'avait porté au pouvoir ne tarda pas à se désagréger. Le 8 janvier 1882, les démocrates jetaient le cri de guerre républicain. En février, les industriels de Madrid se refusaient à acquitter l'impôt sur l'industrie, les

Catalans protestaient contre le traité de commerce avec la France. Les carlistes organisaient un grand pèlerinage à Rome, auquel l'archevêque de Tolède avait toutes les peines du monde à ôter tout caractère séditieux. En 1883, l'association anarchiste de la *Mano negra* occupa pendant plusieurs mois la police et les tribunaux d'Andalousie. Il y eut 300 arrestations et 15 condamnations capitales. La rupture de Sagasta avec la gauche dynastique, groupe nouvellement organisé par Serrano, porta à l'extrême l'exaspération des partis.

Émeutes militaires. Le voyage d'Allemagne. — Le 5 août 1883, on apprit avec stupéfaction par une dépêche de Lisbonne que la garnison de Badajoz s'était soulevée. Martinez-Campos équipa en quatre heures une division de 2 000 hommes qui prit aussitôt le train pour Badajoz. Des renforts suivirent à bref délai; les insurgés se virent perdus avant d'avoir combattu et passèrent en Portugal au nombre de 900 fantassins et de 150 cavaliers.

Cette échauffourée eût passé presque inaperçue si d'autres mouvements insurrectionnels n'avaient éclaté presque en même temps à Santo-Domingo de la Calzada, à San Martin de Provensals et à la Seo de Urgel.

Les moins clairvoyants comprirent qu'une grande insurrection républicaine avait été sur le point d'éclater. Le parti libéral en fut rendu responsable par les conservateurs. Le roi sentit son trône menacé et, après un voyage rapide à travers les principales places fortes de l'Espagne, il partit pour l'Allemagne où il était depuis longtemps attendu. Après un court séjour à Paris et à Vienne, Alphonse XII alla assister à Hambourg aux grandes manœuvres allemandes, et l'empereur Guillaume le nomma colonel propriétaire d'un régiment de uhlans en garnison à Strasbourg. Alphonse XII accepta et se montra à une chasse revêtu de l'uniforme prussien. Il poussa l'inconscience jusqu'à revenir par Paris, où une partie de la population le siffla. Le Président de la République lui exprima les regrets du gouvernement et le pria d'accepter le banquet préparé à l'Élysée en son honneur. Alphonse XII consentit à s'y rendre, et ce regrettable incident put être considéré comme

clos. Les Espagnols ne devaient pas tarder à montrer que leur patriotisme est aussi chatouilleux que celui des Français.

L'idée d'une alliance avec l'Allemagne parut d'abord acceptée par la nation. Le prince impérial allemand vint au mois de novembre 1883 rendre visite au roi d'Espagne, et reçut un accueil respectueux; mais, au mois de juillet 1885, l'Espagne apprit avec stupeur qu'au moment où les navires *Manila* et *San Quintin* allaient prendre solennellement possession des îles Carolines, la canonnière allemande *Iltis* les avait occupées au nom de l'Empire. Madrid bondit sous l'injure, comme Paris l'avait fait deux ans plus tôt. La foule se porta à l'ambassade d'Allemagne, arracha l'écusson et la hampe du drapeau, et courut faire une ovation monstre à l'ambassade de France.

Alphonse XII comprit le danger; aidé par la sagesse de l'empereur Guillaume, il apaisa la noise, et la question qui divisait les deux nations fut soumise à l'arbitrage du pape, dont la réponse ambiguë ne satisfit personne

Des crises ministérielles répétées, des tremblements de terre en Andalousie, une terrible épidémie de choléra, avaient attristé les dernières années. Le roi avait montré du sang-froid dans la politique et une grande activité au milieu des malheurs publics. Sa visite à Aranjuez au fort de l'épidémie lui valut une réception enthousiaste à son retour à Madrid, mais sa constitution débile ne put résister au surmenage de travail et de plaisirs qu'il aimait Déjà miné par la tuberculose et affaibli par un catarrhe intestinal, il succomba le 25 novembre à une bronchite capillaire qu'il avait gagnée dans une chasse d'hiver au Pardo

Alphonse XIII — Depuis la mort d'Alphonse XII, le pouvoir exécutif appartient en Espagne à sa veuve la reine Marie-Christine, régente du royaume au nom de son fils posthume Alphonse XIII, né le 17 mai 1886. La régente a conquis le respect de l'Espagne, mais n'a pas su y devenir populaire. Elle remplit avec une impeccable correction son rôle constitutionnel; elle assiste impassible et mélancolique aux querelles des factions et à la ruine du pays qu'elle est censée gouverner.

Sous sa main débile les partis continuent leur vie monotone. Un cabinet Sagasta alterne régulièrement avec un cabinet

Canovas, mais que les libéraux ou les conservateurs soient au pouvoir, c'est la même incurie, c'est le même gaspillage. Le gouvernement vit au jour le jour, décidé à acheter toutes les complicités et tous les silences tant qu'il lui restera une *peseta*. L'adoption du suffrage universel (1890) n'a pas amélioré les mœurs politiques. L'Espagne vit en réalité sous un régime prétorien. L'armée compte 600 officiers généraux, la marine en compte 200. Pour perpétuer la domination de l'armée les écoles militaires sont maintenues au grand complet. Pour plaire à l'armée le gouvernement viole les traités conclus avec les indigènes de Cuba et des Philippines, fait voter aux Cortès un tour d'avancement extrordinaire et général, s'embarque dans une guerre contre le Maroc et dans une nouvelle guerre contre Cuba et les indigènes des Philippines. Les administrations civiles sont gangrenées par la politique et la concussion. Il n'est pas de mois où n'éclate quelque scandale. Certaines caisses provinciales doivent jusqu'à 800 000 pesetas aux instituteurs, trois seulement sur quarante-neuf sont au pair avec eux; l'ayuntamiento de Madrid est convaincu de malversation. Les fonctionnaires, irrégulièrement payés et menacés d'éviction à chaque changement de ministère se hâtent d'amasser pour se mettre à l'abri du besoin pendant la durée du ministère suivant. De temps à autre un cri d'indignation, un appel aux armes retentissent et troublent un instant la somnolence nationale. C'est Villacampa qui essaie de soulever la garnison de Madrid au cri de *Vive la République!* (27 septembre 1886); c'est Martinez Campos qui menace le Sénat d'un coup d'État militaire (1890); ce sont les officiers de la garnison de Madrid qui envahissent les bureaux de rédaction des journaux antimilitaires et bâtonnent les journalistes; ce sont les anarchistes qui ensanglantent le théâtre et les rues de Barcelone et que Canovas fait torturer dans les cachots du Montjuich. Mais tout ce bruit s'éteint dans l'indifférence générale. Le peuple a perdu toute foi en ses chefs et peut-être toute foi en l'avenir.

Cependant l'ordre matériel n'a pas été sérieusement troublé depuis vingt-deux ans. L'Espagne s'est remise au travail. Ruinés par le phylloxéra, les vignerons français ont acheté les

vins espagnols. La Rioja, la Manche ne sont plus que d'immenses champs de vignes. Des capitalistes étrangers ont commencé l'exploitation rationnelle des mines. Le réseau des chemins de fer a passé de 5 600 kilomètres en 1870 à 11 500 kilomètres en 1896. Environ 30 000 kilomètres de chemins ont été ouverts. La marine marchande a passé de 500 000 tonnes à 652 000 tonnes, mais, malgré cet accroissement, comme d'autres nations ont marché plus vite, la flotte commerciale de l'Espagne est tombée du quatrième au septième rang. Bilbao a poussé comme une ville américaine, Barcelone est devenue une des grandes villes industrielles de l'Europe et le port d'attache des transatlantiques espagnols. Elle a ouvert en 1888 une Exposition internationale qui a attiré des milliers de visiteurs et manifesté d'incontestables progrès. Le mouvement des échanges, qui était en 1874 de 785 100 000 francs est monté en 1887 à 1 533 millions. En 1895 l'Espagne a exporté à Cuba pour 136 millions de marchandises, à Puerto-Rico pour 44 millions, aux Philippines pour 25 millions. Le budget des recettes a passé de 663 millions en 1876 à 791 millions en 1896.

Malheureusement la plupart de ces progrès sont dus à des étrangers ou à quelques groupes indigènes. La masse de la population reste ignorante et paresseuse. On compte 12 millions d'illettrés sur 17 millions d'Espagnols. Les statistiques accusent 53 p. 100 d'individus n'exerçant aucune profession. Les moines, un moment chassés, ont reparu et recommencent à propager le goût de la vie contemplative. Les jésuites montrent, il est vrai, beaucoup d'activité et possèdent les maisons d'éducation les mieux installées de l'Espagne, mais on ne peut compter sur eux pour rendre aux esprits l'activité qui leur manque. Une récente guerre vient de montrer jusqu'où l'hypocrisie politique peut conduire une nation.

Au mois de février 1895, Cuba s'est de nouveau insurgée et pendant trois ans a tenu en échec tous les généraux que l'Espagne a envoyés contre elle. Ni la mansuétude de Martinez Campos, ni les rigueurs de Weyler n'ont triomphé de la ténacité des Cubains. L'Espagne a emprunté et gagé sur Cuba plus

d'un milliard et demi et a perdu plus de cinquante mille hommes par le feu de l'ennemi et par la fièvre. Tandis que Cuba était en feu, les Philippines se sont soulevées à leur tour contre le despotisme des moines (septembre 1896). Au moment où l'insurrection semblait éteinte aux Philippines et près de finir à Cuba, les États-Unis ont pris une attitude menaçante. Un croiseur américain, le *Maine*, a sauté en rade de la Havane. On ne connaît pas, on ne connaîtra sans doute jamais la cause exacte de la catastrophe, mais ce malheureux événement a amené la guerre entre l'Espagne et les États-Unis. L'armée et la marine espagnoles ont payé cher l'incurie de l'administration et l'incapacité de leurs chefs. La marine a été aux trois quarts anéantie dans les deux batailles de Cavite, aux Philippines, et de Santiago de Cuba. Les généraux Augustin et Toral ont résisté à Manille et à Santiago jusqu'à l'épuisement total de leurs forces. Le maréchal Blanco est resté à la Havane sans tirer parti des 80 000 hommes qu'il avait sous la main, et l'Espagne, menacée de voir une escadre américaine apparaître sur ses côtes, a acheté la paix par l'abandon de toutes ses colonies.

Elle n'a plus ni Cuba, ni Puerto-Rico, ni les Philippines. Elle reste chargée de la dette cubaine, et les militaires qui n'ont pas su la défendre, mais qui veulent continuer à l'exploiter, réclament le service militaire universel et obligatoire.

II. — Le Portugal.

Situation économique. — Le Portugal n'a pas mené depuis trente ans une vie aussi aventureuse que l'Espagne.

Quelques progrès économiques ont été accomplis. La population montait en 1878 à quatre millions d'habitants; elle atteint aujourd'hui cinq millions. De 1872 à 1881 le Portugal a envoyé 130 000 émigrants au Brésil. L'industrie, presque exclusivement concentrée dans les deux villes de Porto et de Lisbonne, occupe environ 100 000 ouvriers, mais souffre de la

concurrence anglaise. L'industrie minière a pris un développement considérable; le Portugal, qui comptait seulement deux mines en exploitation en 1853, en avait 246 en 1874. La marine marchande est remontée à près de 100 000 tonnes. On a construit 2 500 kilomètres de chemins de fer qui rattachent les principales villes au réseau espagnol. De bonnes routes parfaitement entretenues ont remplacé les mauvais chemins muletiers d'autrefois, et la sûreté parfaite du pays y rend les voyages extrêmement agréables.

Mais ces progrès ont été réalisés trop vite, aux dépens de la bonne gestion des finances. Le Portugal s'est livré à la fièvre des entreprises et des spéculations; des syndicats de banquiers ont lancé des affaires, des milliers de titres ont été jetés sur le marché, et pendant quelques années une prospérité apparente a paru justifier toutes les espérances. Les gaspillages, les concussions, les mauvais rendements ont eu bien vite absorbé les ressources des compagnies; elles ont fait appel à la garantie de l'État. Pour équilibrer les budgets en déficit il a fallu contracter des emprunts, les impôts sont devenus trop lourds pour une population peu inventive, peu laborieuse et incapable de soutenir la concurrence étrangère. Le paysan s'est découragé, plus de quatre millions d'hectares autrefois cultivés sont aujourd'hui en jachère, et la propriété foncière a subi dans les vingt dernières années une dépréciation de 25 p. 100.

Les institutions et les partis. — Le Portugal doit ces tristes résultats à la contradiction qui existe entre le degré de culture auquel il s'est arrêté et le régime politique auquel on l'a soumis. Le peuple portugais se compose pour les quatre cinquièmes d'illettrés, et le Portugal est pourvu des institutions parlementaires les plus compliquées. La constitution a été remaniée en 1886 dans le sens le plus libéral. La pairie n'est plus héréditaire, les députés ne touchent plus d'indemnité, les minorités sont représentées. La législation a été complétée par la publication d'un code civil (1869) et d'un code de procédure civile (1877). Le Portugal a des cercles politiques et trois cents journaux.

Mais les partis ne sont guère que des coteries, dont les chefs

luttent les uns contre les autres avec une complète absence de scrupules et un parfait oubli de l'intérêt public. Tout est apparence et mensonge. Le roi est censé ne pas gouverner, et il suspend les garanties constitutionnelles par simple décret. Les ministres sont censés responsables, et ils commettent impunément toutes les illégalités. Les élections sont censées libres, mais les Chambres sont toujours favorables au cabinet qui dirige les élections. Les municipalités, les magistrats ne sont pas plus indépendants que les députés. Les partis constitutionnels s'entendent pour persécuter le parti républicain et le parti socialiste, et ceux-ci gagnent chaque jour du terrain, parce que, malgré l'indifférence générale, les Portugais n'attendent plus rien des conservateurs ou « régénérateurs », ni des libéraux ou « progressistes ».

Don Luiz Ier. — Deux rois ont régné en Portugal depuis 1870.

D. Louis Ier, prince instruit et bien intentionné, s'était heurté en 1879 à l'opposition conservatrice. Laissant désormais le champ libre aux manœuvres des partis, il subit tour à tour des ministères régénérateurs et des ministères progressistes. En 1877, il chercha à réveiller l'esprit d'aventures et envoya en Afrique une expédition commandée par le major Serpa-Pinto. L'explorateur traversa l'Afrique Australe de Loanda à Durban et fut un moment très populaire, mais le principal résultat de son voyage fut de réveiller la jalousie de l'Angleterre qui, dès 1881, ne dissimulait plus ses convoitises en Afrique Australe.

Le mariage du prince royal D. Carlos avec la princesse Amélie d'Orléans servit de prétexte au gouvernement français pour expulser le comte de Paris.

Un mouvement démocratique très marqué amena au pouvoir un ministre réformateur, M. Luciano y Castro; les Cortès furent dissoutes, mais la nouvelle assemblée comprit une majorité progressiste et même quelques députés républicains.

Don Carlos Ier. — Le prince D. Carlos succéda à son père D. Luiz le 19 octobre 1889, et se trouva aussitôt en face de l'Angleterre hostile. Dès cette époque les Anglais avaient formé

le projet de relier la colonie du Cap et d'Égypte par un chemin de fer à travers toute l'Afrique. Les Portugais possédaient le Benguéla, sur la côte atlantique, et le Mozambique sur la côte de l'océan Indien; ils se croyaient les maîtres incontestés de tout l'hinterland. La compagnie anglaise de l'Afrique du Sud s'entendit avec les Makololos du bas Chiré et les détermina à se placer sous son protectorat. M. Johnston, consul d'Angleterre à Mozambique, leur envoya même des drapeaux anglais. Au mois de novembre 1889, les Portugais battirent les Makololos et proposèrent à l'Angleterre de soumettre la question à un arbitrage. Le 11 janvier 1890, l'Angleterre réclama l'évacuation immédiate du territoire contesté, et somma le ministère portugais de répondre dans les vingt-quatre heures. Le Portugal céda à cette menace de guerre, mais les Cortès refusèrent de se soumettre. Il fallut les dissoudre, et M. Serpa-Pimentel n'obtint une Chambre à peu près docile qu'en restreignant le droit de réunion et en supprimant la liberté de la presse. Le 20 août, une convention abandonnait à l'Angleterre la partie sud du Nyassa et le Chiré supérieur. Le Portugal perdait tout espoir de rejoindre jamais ses possessions de Benguéla et de Mozambique. La nouvelle Chambre ne put se décider à accepter ce dur sacrifice. Le 31 janvier 1891 une insurrection républicaine éclata à Porto, et ce ne fut que le 28 mai que le cabinet Abreu et Souza obtint des Chambres la ratification du traité signé avec l'Angleterre.

Cette grosse affaire était à peine réglée qu'une crise financière terrible se déclarait. La dette du royaume représentait le chiffre énorme de 500 francs par tête d'habitant. Après avoir réduit le nombre des officiers, pratiqué sur les traitements des retenues variant de 5 à 30 p. 100, établi d'énormes impôts de consommation, le trésor se trouva au mois de juillet 1892 hors d'état de faire face à ses obligations et ne paya plus qu'un tiers des arrérages de la dette. La France dut même intervenir à plusieurs reprises pour protéger les intérêts de ses nationaux.

Toutes ces humiliations ramenèrent les conservateurs au pouvoir. Le cabinet Hintze-Ribeiro rédigea les plus beaux programmes, mais quand il voulut percevoir de nouveaux impôts,

des émeutes lui répondirent. La détresse financière a augmenté, et la perte de ses dernières colonies n'est plus pour le Portugal qu'une question de temps. Le « tout petit royaume de quatre-vingt-dix lieues » ne peut espérer de salut que dans une politique d'économie et d'étroite union avec l'Espagne.

BIBLIOGRAPHIE

Espagne. — HISTOIRE POLITIQUE : **Conde de la Almena**, *La politica de la regencia*, Madrid, 1886. — **Anonyme**, *Episodios contemporaneos*, Cadix, 1895. — **Bermejo**, *Historia de la interinidad y de la ultima guerra civil desde 1868*, Madrid, 1876, 3 vol. — **Borrego**, *España ante Europa* (*Revista hispano-americana*, 1er sept. 1881). — **Buisen y Tomaty**, *La nueva monarquia y el nuevo rey*, Madrid, 1876. — **Caso**, *La question Cabrera*, Madrid, 1875. — **Castelar**, *Historia del movimiento republicano en Europa*, Madrid, 1873-74, 2 vol. ; — *Europa en el ultimo trienio*, Madrid, 1883 ; — *Historia del año 1883*, Madrid, 1884 ; — *Historia del año 1884*, Madrid, 1885. — **Diez de Tejada**, *Historia de la restauracion*, Madrid, 1879. — **Fernandez Herrero**, *Historia de las germanias de Valencia, y breve reseña del levantamiento republicano de 1869*, Madrid, 1870. — **Houghton**, *Les origines de la restauration des Bourbons en Espagne*, Paris, 1890. — **Lopez Dominguez**, *San Pedro de Abanto y Bilbao, operaciones del ejercito del Norte, mandado por el capitan general duque de la Torre en 1874*, Madrid, 1876 ; — *Memoria y comentarios sobre el sitio de Cartagena*, Madrid, 1877 ; — *Narracion militar de la guerra carlista de 1869 à 1876 por el cuerpo de Estado-mayor del ejercito*, Madrid, 1883, 14 vol. — **Oliver (Antonio)**, *Dorregaray y la traicion del centro, apuntes para la historia de la ultima guerra civil*, Bayonne, 1876. — **Pirala (Antonio)**, *Historia contemporanea (1843-1875)* ; — *El rey en Madrid y en provincias*. — **Polavieja**, *Mi mando en Cuba*, Madrid, 1896. — **Pi y Margall**, *Amadeo de Saboya*, Madrid, 1884. — **Prugent**, *Los hombres de la restauracion*, Madrid, 1880-81, 2 vol. in-4. — **Raamonde y Ortega**, *Memoria de los servicios prestados por la marina de guerra en la campaña del Norte*, Madrid, 1878. — **Reyes y Mesa**, *Refutacion a las aseveraciones erroneas hechas por el teniente general D. Manuel Pavia Rodriguez de Albuquerque, en un libro titulado « Ejercito del centro »*, Madrid, 1878. — **Sanchez Ortiz** y **Barastegui** (los Señores), *Las primeras camaras de la Regencia*, Madrid, 1886. — **La Serna**, *La Restauracion y el rey en el ejercito del norte*, Madrid, 1876. — **Serrano-Bedoya (D. Francisco)**, *El general en jefe del ejercito del centro, y el ministro de la guerra durante el mes de setiembre de 1874*, Madrid, 1878. — **Sociats y Colls**, *La marina militar*, Valence, 1886. — **Tebar y Olmedo**, *Las segundas Cortes de la Restauracion. Semblanzas parlamentarias*, Madrid, 1879. — **Valera (D. Juan)**, *Historia de España* (*por D. Modesto Lafuente, continuada hasta nuestros dias*, Barcelone, 1890.

INSTITUTIONS : — **Andreu y Serra**, *Procedimiento electoral en España*. — **Alos de Berenguer**, *Discurso sobre el estado religioso de España en relacion con la enseñanza popular catolica*. — **Girona (D. Manuel)**, *Arreglo, unificacion y extincion completa de la deuda publica en España*, Barcelone, 1880. — **Martinez Alcubilla**, *Diccionario de la administracion española, peninsular y ultramarina*, Madrid, 1868-70, 12 vol. — **Montoliú**, *D. Alfonso o D. Carlos. Estudio historico legal acerca del derecho de sucesion a la corona*

de España, Barcelone, 1876. — **Prat de la Riva y Montanyola** (Los Señores), *Compendi de la doctrina catalanista*, Barcelone. — **Permonyer y Ayats**, *Necesidad de que la vida juridica de Cataluña sea catalana en todas sus esferas y manifestaciones, cualesquiera que sean las consecuencias*, Barcelone, 1896. — **Pi y Margall**, *Las luchas de nuestros dias*, Madrid, 1884. — **Ruiz Miyares**, *Geografia comercial o sea finanzas, comercio e industria de España y sus colonias*, Barcelone, 1884. — **Sanchez**, *Novedad e ilegitimidad del carlismo*, Madrid, 1886. — **Torras y Bages**, *La tradició catalana, estudio del valor etich y racional del regionalismo catalá*. Barcelone, 1892. — **Zugasti**, *El bandolerismo, estudio social y memorias historicas*, Madrid, 1880 — *L'Espagne : politique, littérature, armée et marine, justice, enseignement, économie, ethnographie, colonies, beaux-arts, la cour, la société*, P., 1900. — **G. Routier**, *L'industrie et le com. de l'Esp.*, P., 1901; *L'Espagne en 1897*, P., 1897. — *Los frailes Filipinos por un Español que ha residido en aquel país*. Madrid, 1898, (favorable aux moines; quelques documents intéressants). — **F. Tarrida del Marmol**, *Les inquisiteurs d'Espagne. Montjuich, Cuba, Philippines*, P., 1897. — **Bendemann**, *Der Seekrieg zwischen Spanien und den Vereinigten Staaten von Nord Amerika* (*Militär Wochenblatt*. 1899). — **Pluddemann**, *Der Krieg um Cuba*, Berlin, 1899. — **Atkins**, *The war in Cuba*, 1902. — Cap. **Ch. Bride**, *La guerre hispano-américaine de 1898*, P., 1899. — **A. T. Mahan**, *Guerre hispano-américaine* (trad. franç.), P., 1902. — **Arderius**, *La escuadra española en Santiago de Cuba*, Madrid, 1903. — *¿ Hispania fuit? reflexiones dolorosas y provechosas*, Madrid, 1899. — **Madrazo**, *¿ El pueblo español ha muerto?* Madrid, 1903. — **R. Altamira y Crevea**, *Psicologia del pueblo español*, Barcelona, 1903. — **A. Posada**, *Socialismo y reforma social*, Madrid, 1904. — La question du *Catalanisme* a été étudiée dans une série de monogr. publiées par *La Lectura*, rev. de science et d'art de Madrid (janv. 1902).

Portugal. — **Adam** (Mme Juliette), *La patrie portugaise*, P., 1896. — **Aranha**, *Subsidios para a historia do jornalismo nas provincias ultramarinas portuguezas*, Lisbonne, 1885. — **Bernardez Branco**, *Portugal e os estrangeiros*, Lisbonne, 1879, 2 vol. — **Bark**, *Wanderungen in Spanien und Portugal* (1881-83), Berlin, 1883. — **Crawford**, *Old and new Portugal*, Londres, 1880. — **Gallenga**, *Iberian reminiscences. Fifteen years travelling impressions of Spain and Portugal*, Londres, 1883, 2 vol. — **Guedes**, *L'industrie minière en Portugal*, Lisbonne, 1878. — **Leck**, *Iberian Sketches. Travels in Portugal and the North West of Spain*, Londres, 1885. — **Marquardsen** et **Max Seydel**, *Handbuch des offentlichen Rechts*, Fribourg, 1883-92, 4 vol. (t. IV). — **Pepper**, *Le Portugal, ses origines, son histoire, ses productions*, P., 1879. — **Prunol**, *Souvenirs de voyage en Espagne et en Portugal*, P., 1883. — **De Rouffeyroux**, *Le Portugal*, P., 1880 — **De la Saigne**, *Le Portugal historique, commercial et industriel*, P., 1876. — **Serpa Pinto** (Le Major), *Comment j'ai traversé l'Afrique* (trad. Belin de Launay), P., 1881, 2 vol. — **Souza-Holstein** (le marquis de), *O Portugal e os Portuguezes* (Annaes da Commissao de geographia, Lisbonne, 1876 et 1877).

CHAPITRE X

L'ALLEMAGNE

De 1871 à 1900.

Les victoires de l'Allemagne en 1866 et 1870 avaient produit en Europe une telle impression que depuis lors aucune tentative sérieuse de réaction n'a été essayée. Mais l'impitoyable rigueur avec laquelle elle a exploité ses triomphes laisse une inquiétude universelle, et tous les peuples poussent à l'extrême leurs moyens de défense. Le régime de paix armé auquel l'Allemagne a condamné l'Europe et s'est condamnée elle-même, en tenant en éveil le patriotisme, facilite les transformations administratives, juridiques et financières, qui font vraiment un État de l'entité morale assez incertaine et obscure qu'était encore l'Empire en 1871 ; il n'arrête pas le développement industriel et commercial qui, depuis longtemps préparé, éclate avec une sorte de fougue, mais les charges qu'il impose aux classes populaires favorisent les succès des partis d'opposition, des socialistes en particulier; gênée dans sa défense par les calculs des catholiques, qu'une persécution maladroite a organisés en groupe compact et qui dominent la situation parlementaire, la monarchie passe par des alternatives de répression vaine et de concessions insuffisantes où elle se compromet et s'affaiblit. Difficultés secondaires, après tout, dont il serait puéril et dangereux de s'exagérer l'importance.

Dans l'évolution de l'Allemagne contemporaine, la mort de l'empereur Guillaume Ier (9 mars 1888) et la retraite de Bismarck (20 mars 1890) marquent une crise décisive. Au lendemain de la guerre, l'empereur avait soixante et onze ans; il conserve autour de lui ses anciens collaborateurs : Roon, Moltke, Manteuffel; Bismarck, le Benjamin du gouvernement, approche de la soixantaine. En dépit de la vigueur de cette extraordinaire génération, l'âge les a apaisés; c'est un gouvernement de vieillards, ce qui ne veut pas dire un gouvernement sénile, mais une époque d'établissement et de fondation, de préparation aussi. Les partis attendent pour livrer l'assaut décisif la disparition de ces fondateurs de l'unité que la gloire a sacrés; ils assurent leurs positions, précisent leurs programmes; ils seront tout prêts à la bataille quand la mort du viel empereur aura affranchi leur respect un peu superstitieux.

Le règne même de Guillaume Ier se divise en deux périodes : de 1871 à 1878, Bismarck gouverne avec l'appui du parti libéral; c'est l'époque de l'alliance des trois empereurs, de la réforme administrative et de la lutte contre l'Église catholique. — Après 1878, le chancelier se rapproche des conservateurs, mais son alliance avec eux prend une couleur presque révolutionnaire; c'est l'époque de la politique protectionniste, des réformes sociales et de l'expansion coloniale; au dehors l'Allemagne cherche dans une union étroite avec l'Italie et l'Autriche une garantie contre les projets de la Russie qui s'est éloignée d'elle.

I. — Ère libérale (1871-1878).

Réforme administrative. — L'Empire était sorti de négociations lentes et pénibles : pour triompher des résistances des princes qui, jusqu'à la dernière minute, regimbèrent, toute l'adresse de Bismarck, toute sa modération aussi n'avaient pas été superflues. Il comptait sur la force des choses pour emporter les limites et les réserves des traités. Quand, le 16 juillet, les troupes rentrèrent à Berlin, avec à leur tête les trois ouvriers

de l'Unité : Roon, Moltke et Bismarck, les acclamations enthousiastes des spectateurs sonnèrent comme un reproche et un avertissement aux oreilles des souverains trop entichés de leurs souvenirs et de leurs privilèges. Pas plus qu'en 1866, le chancelier ne pécha par précipitation; tour à tour, on lui reprocha de sacrifier l'Allemagne à la Prusse ou de fondre dans l'Allemagne la monarchie des Hohenzollern : injustice habituelle des partis. Il n'était inféodé à aucun et tous l'attaquèrent, mais leur haine ne fut pas irréductible, parce qu'ils espéraient toujours le reconquérir et qu'à chacun d'eux il empruntait une partie de son programme. Ils les habitua à se mouvoir sur le terrain de l'Empire, si bien qu'en un quart de siècle les résistances particularistes disparurent, en ce sens du moins qu'elles ne sauraient plus avoir aucun retentissement direct sur les événements. Le mot d'ordre que répétaient encore volontiers vers 1866 les diplomates de l'Allemagne méridionale : « plutôt Français que Prussien », n'aurait plus de sens pour la génération actuelle.

Les diverses diètes conservèrent leurs attributions, la vie locale continua. Sans doute, dans les petits pays surtout, l'évolution des partis fut dans une certaine mesure déterminée par la politique impériale; les nationaux libéraux trouvèrent dans le Reichstag un centre de ralliement et grâce à lui tinrent tête aux conservateurs orthodoxes en Saxe, aux catholiques en Bavière; à Bade, qui avait toujours été une des forteresses de l'impérialisme, le ministre Jolly et après lui Turban (1876) disposaient d'une majorité disciplinée et docile. Mittnacht en Wurtemberg, Hofmann qui, en 1871, avait remplacé Dalwigk en Hesse, suivaient sans résistance, de plus ou moins loin, les indications qu'ils recevaient de Berlin. Cette clientèle bénévole suffisait pour imprimer au pays une direction générale commune; peu importaient dès lors les divergences secondaires, et que le Mecklembourg conservât en dépit du Reichstag ses lois surannées et sa constitution féodale, ou que, à certains moments, les catholiques conquissent la majorité dans la diète de Munich et les démocrates dans celle de Stuttgart. Ces querelles occupaient les esprits : pendant que les factions locales se disputaient le

pouvoir, elles ne s'apercevaient pas que le Reichstag peu à peu, en étendant ses attributions, tendait à le vider de toute réalité.

Les auxiliaires naturels de Bismarck dans cette œuvre d'empiétement et d'interprétation, c'étaient les nationaux-libéraux, puisque leur programme et leur raison d'être se résumaient dans l'unité germanique. Aussi n'eut-il pas même la peine d'acheter leur concours. Tout ce qu'ils demandèrent, il le leur refusa, souvent brutalement : le gouvernement parlementaire, la responsabilité ministérielle, une indemnite pour les députés. Il mit comme un point d'honneur à garder le plus longtemps possible des collaborateurs que ne recommandait d'autre titre que leur zèle réactionnaire. En 1874, il leur demanda de voter pour toujours le budget de l'armée ; par grâce, ils obtinrent que l'empereur se contentât d'une période septennale (1875-1881). « Sept ans, disait le vieux Guillaume, de nos jours presque un demi-siècle. » Il se félicitait d'ailleurs que la majorité « se montrât en général généreuse pour l'armée et lui témoignât des sentiments de piété ». Les nationaux-libéraux sentaient que leur opposition n'eût été ni comprise ni suivie par la masse de leurs électeurs, et ils apaisaient leur conscience en pressant l'œuvre de construction administrative et politique.

Médiocrement versé dans ces matières, le ministre eut le mérite de soutenir les projets que lui présentaient les conseillers des ministères. Rapidement ils obtinrent l'organisation des offices impériaux, de la chancellerie impériale, d'une direction impériale des chemins de fer (1873), d'une direction générale d'hygiène (1876). Une loi du 9 juillet 1873 établit le monométallisme et substitua à la confusion des groschen, des kreuzers et des billets multiples qui gênait le trafic, des pièces d'or qui, portant d'un côté l'effigie de l'empereur et de l'autre les armes de l'Empire, « allèrent prêcher aux peuples la bonne nouvelle de l'unité ». La Banque d'Empire fut créée (14 mars 1875). Dès 1871, le chef des nationaux-libéraux, Lasker, demandait que la compétence de la Confédération fût étendue aux questions juridiques : le Bundesrath, après un moment d'effroi devant la hardiesse de cette usurpation, se résigna, et, en 1877, le Parlement votait les lois sur la procédure civile et criminelle,

sur les faillites, sur l'organisation judiciaire; une grande commission préparait un code civil.

En Prusse, les conservateurs, très particularistes, s'indignaient : le régime de liberté commerciale et le flot des milliards avaient amené un très rapide développement économique; Berlin se transformait. Dans ce nouveau monde, ils ne se reconnaissaient plus, submergés par cette invasion d'idées, d'institutions et de gens. Ils avaient un moment essayé de substituer Arnim à Bismarck, ils poursuivaient de leurs sarcasmes dans la *Gazette de la Croix* les Delbrück, les Camphausen et les Bleichröder, dans lesquels ils voyaient ses principaux inspirateurs. La réforme administrative des *cercles* de 1872 que compléta l'ordonnance sur l'administration provinciale (juin 1875), acheva de les exaspérer. Dans l'organisation nouvelle le *canton* (*Amtsbezirk*) a à sa tête un président nommé par le roi et assisté par des échevins élus; plusieurs cantons forment un *cercle*, qu'administre le *Landrath* nommé par le roi; auprès de lui, un *conseil de cercle*, élu suivant le système prussien des trois classes, désigne un certain nombre de délégués qui siègent en permanence et exercent un pouvoir administratif et contentieux; les délégués des conseils de cercles et des conseils municipaux des villes forment le *conseil provincial*, nommé pour six ans : il examine les projets qui lui sont transmis par le gouvernement; il élit un conseil permanent et un *Landesdirektor* qui expédie les affaires courantes, sous sa surveillance. La loi, en créant l'autonomie des communes rurales, atteignait les hobereaux dans leurs avantages financiers et leur influence politique; ils pouvaient à la rigueur être mis en minorité dans les conseils provinciaux. Hypothèse fort lointaine, en somme, et que l'événement n'a pas encore vérifiée. La Chambre des seigneurs repoussa le projet. Guillaume n'aimait pas les frondes : une promotion de pairs assura le vote de la loi (décembre 1872). Malgré tout, le vieux souverain se sentait troublé; il écoutait avec complaisance les lamentations de son vieil ami Roon « sur la disparition de l'idée patriarcale de l'État conservateur ». Sans doute, il n'admettait pas la pensée de la retraite du chancelier : « On ne mord pas impunément au fruit de l'immortalité, lui

répondait-il après une demande de démission. Si Prométhée a dérobé le feu du ciel, il lui faut bien supporter les fers et le vautour. » Mais par instants, sa foi chancelait : les ennemis de Bismarck, toujours vaincus, jamais découragés, continuaient sourdement leurs trames souterraines. Exaspéré, à plusieurs reprises celui-ci s'enferma à Varzin; en 1877, il y passa presque toute l'année, surmené, malade, incapable de diriger lui-même le détail des affaires et désolé de ne pas exercer sur elles une action immédiate. Il partageait ses rancunes entre les conservateurs qu'il avait abandonnés et les libéraux dont les exigences l'obsédaient, qui l'agaçaient par leurs critiques acerbes et l'écœuraient par leur humanitarisme et leur platitude; il les rendait responsables de la lutte qu'il soutenait sans gloire contre l'Église. C'est l'histoire de beaucoup de coalitions que dispersent les défaites.

Le Kulturkampf — Sur qui pèse en réalité la responsabilité première du conflit religieux? — Comme pour la plupart des événements de cette période, nos renseignements, à peu près suffisants pour tracer les grandes lignes de la querelle, ne permettent guère d'en déterminer les ressorts secrets. Après tout, la question importe peu, parce que le conflit était inévitable.

Quand, dans la lutte engagée depuis dix siècles entre le sacerdoce et l'Empire, les souverains, par peur de la Révolution, furent passés à l'ennemi, l'Église, qui depuis la Réforme reculait, reprit l'avantage, et après 1852, servie par la réaction qu'elle appuyait, elle poussa de tous les côtés ses pointes audacieuses. Son influence et ses richesses grandirent rapidement, les ordres monastiques se multiplièrent, les Jésuites apprirent à ses prêtres l'art de discipliner les masses et de les fanatiser, les cercles de Pie, de Saint-Vincent, de Saint-Boniface couvrirent du réseau de leurs filiales l'Allemagne tout entière. En face de ce réveil menaçant de l'ultramontanisme, les protestants se divisèrent et les orthodoxes se prêtèrent aux alliances et aux transactions les plus suspectes. Les empiétements des cléricaux et les défaillances des souverains remplirent d'épouvante et d'indignation tous ceux qui avaient conservé la tradition de la libre

pensée; les haines confessionnelles se réveillèrent. Au-dessus des rivalités nationales et les aggravant, les passions religieuses jouèrent leur rôle, que la légende exagéra. Ce fut une opinion accréditée que les Jésuites avaient été les artisans des attaques contre l'Allemagne, avaient inspiré Maurice Eszterhazy en 1866, le duc de Gramont en 1870; vaincus, ils n'abdiquaient ni leur haine ni leur espoir de revanche. Bismarck le repéta à diverses reprises, le crut sans doute. L'enthousiasme chauvin se teinta de fanatisme anti-catholique : la victoire de l'Allemagne ne serait définitive et complète que le jour où Rome serait écrasée. A des esprits ainsi montés, la proclamation du dogme de l'infaillibilité parut une provocation insupportable.

Au Concile de 1870, les évêques allemands l'avaient combattu : ils s'inclinèrent devant la majorité, même Hefele, l'évêque de Rothenbourg, un des membres les plus ardents de l'opposition. — Quelques théologiens, de Bonn, de Munich, Döllinger à leur tête, s'obstinèrent, prétendirent ne rien ajouter à leur ancien *Credo*. Ce fut le parti des *vieux-catholiques*; ils choisirent pour chef Reinkens, que sacra l'évêque janséniste de Rotterdam, — parmi eux nombre d'hommes de haute conscience et de science réelle, infiniment supérieurs au troupeau de déclassés qui vers 1846 s'étaient agités autour de Ronge et de Czerski. Le XIXe siècle est peu propice aux religions nouvelles, la foi trop tiède pour le pullulement des sectes : les vieux-catholiques, dans leurs plus beaux jours, réunirent 50 000 adhérents et leur nombre n'a cessé de décroître depuis. Frappés par leurs évêques, dépouillés de leurs cures et de leurs chaires, ils demandèrent la protection de l'État. L'opinion protestante força la main au ministre des Cultes, Mühler, entraîna Bismarck qui se fit illusion sur la portée réelle du schisme, pensa y trouver un point d'appui solide contre les cléricaux.

Les évêques lui avaient posé leurs conditions : avant même la fin de la guerre, le cardinal Ledochowsky accourait à Versailles pour exiger l'intervention de l'Allemagne en faveur du pape dépouillé par Victor-Emmanuel. Comme Bismarck ne montrait aucune complaisance, pour lui prouver leur force, ils s'organisèrent en parti : aux élections de mars 1871, ils empor-

tèrent 63 sièges, fondèrent un journal, la *Germania*. Ils avaient choisi pour chef Windthorst, orateur remarquable, tacticien parlementaire de premier ordre, qui pendant vingt ans maintint l'unité d'un groupe, où voisinaient les éléments les plus hétérogènes : démocrates du Rhin et féodaux de Silésie, Bavarois particularistes et Prussiens patriotes, Guelfes, Alsaciens et Polonais; à côté de lui, des lieutenants remarquables, les deux Reichensperger, Mallinckrodt, Franckenstein, Schorlemer-Alst. Depuis 1866, Bismarck rencontrait en face de lui ce défenseur des dynasties supprimées, infatigable, jamais déconcerté et jamais découragé; en désignant Windthorst, les catholiques lui déclaraient la guerre : il n'était pas homme à ne pas relever le gant. Il fit supprimer la direction des cultes catholiques dans le ministère prussien, et Mühler, trop tiède, fut remplacé par Falk (janv. 1872), un juriste, très pénétré de l'idée de l'État laïque et qui apporta dans le combat l'âpreté des anciens parlementaires français contre les prétentions romaines. Le 13 fév. 1872, le clergé perdait l'inspection des écoles et la loi interdisait aux membres des corporations l'enseignement public : ce fut le vrai début de ce que Virchow appela le *Kulturkampf*, la lutte pour la civilisation. « Les résolutions du concile du Vatican, disait Bismarck dans une circulaire célèbre, ont fait des évêques les instruments du pape, les organes irresponsables d'un souverain qui, en vertu de l'infaillibilité, dispose d'un pouvoir plus complètement absolu qu'aucun monarque du monde » (14 mai 1872). Le Parlement l'invitait à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'indépendance de l'Empire, frappait les Jésuites et les ordres affiliés, ordonnait leur internement ou leur expulsion. Pour réprimer l'agitation déchaînée par les évêques, Falk fit voter l'ensemble de mesures que l'on désigne sous le nom de « lois de mai » (1873, 1874 et 1875). — Ne purent occuper de fonctions ecclésiastiques que les jeunes gens qui avaient passé leur baccalauréat et étudié trois ans dans les Universités allemandes; les petits séminaires furent fermés, les grands placés sous la surveillance de l'État; le pouvoir disciplinaire des évêques fut restreint. — Les prélats qui refusaient de se soumettre aux lois nouvelles furent poursuivis, leurs revenus confisqués.

Leur ardeur en redoubla et les fidèles les soutinrent; les élections de 1873 ramenèrent plus nombreux les députés du « centre » — c'est le nom que porte en Allemagne le parti catholique : — 91 au lieu de 63; unis aux vieux conservateurs et aux irréconciliables — Polonais, Alsaciens —, ils balançaient les nationaux-libéraux. Bismarck recourut aux moyens décisifs, fit décréter le mariage civil obligatoire, remettre aux employés publics les registres de l'état civil. Les articles de la constitution qui proclamaient l'autonomie de l'Église furent abolis; les évêques furent tenus de communiquer leurs nominations aux autorités civiles, qui purent y opposer leur veto; les congrégations religieuses furent dispersées; les subventions que le trésor payait aux ecclésiastiques, rayées du budget. La lutte, en se prolongeant, tendait à changer de caractère : malgré lui, Bismarck s'écartait du point de vue confessionnel, invoquait le droit laïque.

La « persécution dioclétienne » avait profondément troublé l'Empire : presque tous les évêchés étaient vacants, leurs titulaires déposés, prisonniers ou en fuite, plus d'un millier de cures désertes. Le 13 juillet 1874, un fanatique, Kullmann, à Kissingen, tenta d'assassiner Bismarck.

L'Encyclique de Pie IX, *Quod nunquam nos* (5 janv. 1875), et la loi de mai 1875 marquent à peu près la crise du combat. Les catholiques ne donnaient aucun signe de défaillance : devant leur fermeté, Bismarck douta de son œuvre. Le 14 mai 1872, quand il déclarait qu'il n'irait pas à Canossa, il ignorait encore les ressources réelles de l'ennemi. Pour la première fois, il se trouvait en présence d'une grande force morale, les traditions les plus invétérées de l'Allemagne, les plus nobles aussi, le respect de la conscience, la crainte de l'immixtion de l'État dans les questions du domaine intellectuel, et il n'avait pas derrière lui les vieilles traditions juridiques qui soutiennent en France le pouvoir séculier. Les protestants, dont il avait écouté les rancunes, se dérobaient, gênés dans leurs consciences, très affaiblis d'ailleurs par leurs divisions intestines. Les associations libérales, si elles comptaient quelques savants éminents, Holtzmann, Weisszäcker et surtout Ritschl et Ad. Harnack, qui représentaient d'ailleurs des courants assez divers, abandonnées par la

masse des fidèles qu'irritaient leurs inconséquences et leurs timidités, perdaient partout du terrain devant les orthodoxes, et ceux-ci, par un instinct très sûr, sentaient l'étroite solidarité qui, en face des progrès de l'indifférence et de l'incrédulité, les unissaient aux catholiques; la laïcisation de l'État leur était suspecte. L'empereur, très protestant, mais aussi très religieux, n'avait pas accepté sans remords le mariage civil.

Bismarck, depuis, a prétendu que les lois de mai lui avaient été imposées, et Falk a assumé la responsabilité de ces mesures « qui ne furent communiquées au chancelier qu'en même temps qu'aux autres membres du ministère ». Ces protestations font sourire : il n'est pas défendu cependant de croire qu'assez vite il sentit le danger de sa politique et en regretta les ardeurs. Léon XIII (février 1878), sans rien céder sur le fond des choses, lui facilita la retraite. Les propositions du centre, qui réclamait l'abolition des lois de mai, furent repoussées, mais le gouvernement laissa entendre qu'il accepterait volontiers un moyen terme qui, en réservant la question de principe, insoluble, ramènerait la paix publique. Le successeur de Falk, Puttkamer, demanda l'autorisation de suspendre les lois qui étaient le plus désagréables au clergé (1879); peu à peu, les cures vacantes furent occupées, les évêques réinstallés; en 1885, dans le conflit qui s'était élevé entre l'Espagne et l'Allemagne à propos des Carolines, l'Allemagne s'en remettait à l'arbitrage du pape. A l'affût de toutes les occasions de marchés, prêt à tous les services, à condition qu'on les lui payât à juste prix, Windthorst devint dès lors l'arbitre des destinées parlementaires de l'Allemagne; à chaque session, il arrachait quelque pierre à la forteresse élevée contre l'Église; des lois nées du Kulturkampf il ne subsiste plus que les règlements sur le mariage et l'état civil, l'inspection des écoles par l'État et l'expulsion des Jésuites : encore les mesures qui frappent les Jésuites ont-elles été si bien atténuées qu'il n'y a guère de raison de les maintenir. A peine échappé à la persécution, le catholicisme reprit ses projets de domination, exigea que l'État mît sa force au service de ses doctrines; dans la loi sur les menées subversives (1895) et dans la loi Heinze (1900), il a étalé ses

plans avec une franchise imprudente qui a un moment réconcilié contre lui les groupes flottants d'une majorité divisée.

Coalitions éphémères d'épouvantes que rapproche un moment l'extrême péril; le centre, dans le Reichstag, n'en demeure pas moins « l'atout » avec lequel se gagnent les parties. Peut-être à la longue les éléments démocratiques qu'il renferme se lasseront-ils de faire le jeu du gouvernement; certains tiraillements indiqueraient comme une lointaine possibilité de schisme, péril encore bien vague et qui laisse au docteur Lieber, le successeur de Windthorst, une brillante carrière à parcourir.

La persécution a discipliné l'Église catholique, l'a débarrassée de ses éléments impurs ou timides, mais elle l'a livrée aux intransigeants et aux politiciens : jamais elle n'a été plus dominée par les soucis terrestres, plus infidèle aussi à sa mission de réconciliation et de paix. Elle s'arme de toutes les ressources de la civilisation moderne pour ramener la société au moyen âge, et ses historiens, parmi lesquels Pastor et Janssen sont les plus illustres, exigent de l'Allemagne qu'elle renie les idoles qu'elle adore depuis des siècles; partout leurs doctrines triomphent; les Jésuites mènent les évêques, de même que dans l'Église protestante domine l'orthodoxie la plus étroite, avec une couleur piétiste dans le Sud et confessionnelle dans le Nord. — En réclamant de leurs fidèles une aveugle soumission, les meneurs ecclésiastiques des divers camps perdent leur prise sur la masse modérée, qui se dégage de plus en plus des traditions chrétiennes et glisse au scepticisme matérialiste. Si à l'est de l'Elbe le pasteur est encore quelquefois le directeur des fidèles, ceux-ci ne voient guère en lui que le représentant des intérêts conservateurs, et même les tendances mystiques que révèlent certaines œuvres littéraires soulignent plus clairement encore, par leur incohérence flottante, la ruine des anciennes doctrines. Ainsi les deux rivaux qui se disputent la direction morale du grand empire protestant, c'est d'une part le jésuitisme ultramontain et, de l'autre, l'indifférence agnostique.

II. — Réaction et socialisme (1878-1890).

La conversion du chancelier : le protectionnisme. — A la fin de l'été de 1875, un vieil ami de Bismarck, Blankenbourg, après une visite à Varzin, prophétisait la chute prochaine des « bureaucrates libéraux ». L'évolution qui se produisait dans la pensée du ministre fut lente : dans sa longue retraite de 1877, il arrêta ses résolutions, se décida à s'éloigner de la gauche; depuis lors, les conservateurs ont dirigé la politique de l'Allemagne. A un gouvernement whig allait succéder un gouvernement tory, ont dit quelques historiens : mais la comparaison pèche par plusieurs côtés. Dans sa conversion, Bismarck ne renia pas ses théories essentielles; pas plus qu'avant il ne s'inféoda à un parti : ses nouveaux alliés, comme les anciens, durent subir le joug et ils acceptèrent celles de ses inventions qui les choquaient le plus, parce qu'ils le jugèrent seul assez fort pour maintenir contre la poussée des idées nouvelles les traditions et les institutions du passé. Et tel fut bien, en effet, en dépit de certaines apparences, le but réel de son gouvernement. Il ne s'éleva jamais au-dessus des conceptions d'un protectionnisme absolutiste qu'il appliqua tour à tour aux diverses castes, sans autre pensée réelle que d'étendre l'influence du souverain et de l'aristocratie.

L'origine de ses projets fut fiscale : il voulut doter l'Empire de larges ressources qui le dispenseraient de demander aux États particuliers des *contributions matriculaires* et lui permettraient même de leur distribuer des subsides. Il suffisait de taxer quelques objets de vaste consommation, le tabac, l'alcool, de frapper surtout les 4 milliards de francs de marchandises que chaque année l'Empire achetait à l'étranger et qui ne payaient presque aucun droit d'entrée. Grâce à ces taxes indirectes, dont la conséquence dernière était le monopole de l'État et un régime protectionniste, l'Empire serait vraiment hors de page et il apparaîtrait aux populations non plus comme un créancier indiscret et minable, mais comme le défenseur du tra-

vail national. D'où venait à Bismarck l'idée première de ses théories? Avait-il recueilli l'écho de l'école protectionniste dont List avait été le promoteur et qui n'avait jamais disparu, surtout dans l'Allemagne du Sud? Fut-il converti par la « Société pour la réforme du régime financier et économique » qui s'était fondée en 1875, et par les professeurs qui, avec Wagner et Schmoller, attiraient autour de leurs chaires d'économie politique les jeunes générations? Je serais pour ma part disposé à n'attacher que peu d'importance à ces influences dogmatiques, et à croire que les deux véritables instituteurs de Bismarck ce furent l'exemple de la France où triomphaient avec Thiers le protectionnisme et les impôts indirects, et la crise de 1873. La guerre de 1870 avait été suivie d'une période de spéculation fiévreuse : l'argent coulait à flots, le travail abondait, les entreprises se multipliaient, les « fondateurs » (*Gründer*) qui ont donné leur nom à ces années, étalaient un luxe insolent. Le réveil fut brusque. En 1873, un vent de déroute emporta ces entreprises prématurées ou mal conçues et joncha le sol de ruines; le désastre atteignit toutes les classes : les manufactures se fermaient, ruinées par la concurrence anglaise; les agriculteurs, rongés par l'usure, se lamentaient de l'invasion des blés de l'Amérique et de la Russie. Bismarck, grand propriétaire, nationaliste, était tout prêt à écouter ceux qui accusaient les libéraux de sacrifier la fortune du pays à des principes contestables. Ses collègues, d'esprit moins libre, persistaient dans leurs théories libre-échangistes : peu à peu il les écarta, Delbrück, Camphausen, Achenbach, que remplacèrent Hofmann, Maybach et Puttkamer. En 1880, ce remaniement ministériel était enfin terminé : il lui avait coûté trois ans d'efforts, mais aussi il n'avait jamais eu de collaborateurs aussi souples, aussi vraiment unis à sa pensée. C'est à ce moment que son influence près de l'empereur devient vraiment incontestée. Guillaume a quatre-vingt-trois ans : le sentiment du devoir ne lui permet pas de négliger les questions politiques, mais, satisfait de la ligne générale que suit le gouvernement, il se contente d'une surveillance générale et laisse la main libre au chancelier. Roon vient de mourir (1879), Edwin de Manteuffel gouverne l'Alsace

(1880), l'impératrice désarme; le chancelier a dompté ou lassé ses derniers ennemis.

Au milieu de cette soumission de tous, les velléités d'indépendance de la gauche du Parlement firent scandale. Par tradition libre-échangiste, surtout pour ne pas renoncer à ses attributions financières, dernière et faible garantie de son autorité, elle accueillit très froidement le nouveau programme. En 1877, elle repoussa les droits protecteurs sur les fers, et Bennigsen, un de ses leaders, mit pour condition de son entrée au ministère l'abandon des projets d'impôt sur le tabac. Le chancelier durement rabroua ses prétentions : aux élections de 1878, les nationaux-libéraux perdirent un quart de leurs sièges; ensuite ils se divisèrent en deux groupes (1880), dont l'un se mit à la remorque du chancelier; l'autre, avec Lasker, sauva au moins l'honneur du drapeau, puis se perdit parmi les progressistes, avec lesquels il forma le nouveau parti libéral (*Freisinnige*, 1884). Même après cette scission, le Reichstag obstinément repoussa quelques-unes des mesures auxquelles Bismarck tenait le plus : le monopole du tabac et de l'alcool. Cependant, avec l'appui des divers groupes conservateurs, il obtint les impôts sur le tabac, sur le pétrole, sur le café, des droits protecteurs sur les fers et sur les blés, le rachat par l'État des lignes de chemin de fer. S'il est vrai que le régime protectionniste ait donné quelques résultats heureux et qu'il convienne de lui attribuer en particulier le développement de l'industrie métallurgique, il a exaspéré le conflit des intérêts, et en mettant au premier plan les convoitises égoïstes des classes, désorganisé les partis et jeté un élément redoutable de confusion dans les luttes politiques. L'excuse de Bismarck ou, si l'on veut, sa justification, c'est qu'il entendait bien faire bénéficier le peuple entier de la protection de l'État et qu'il cherchait dans les monopoles les ressources nécessaires pour accomplir les réformes par lesquelles, non moins que par des lois d'exception, il entendait arrêter la propagande socialiste.

La démocratie socialiste. — Pendant dix ans, depuis la mort de Lassalle (1864) jusqu'au congrès de Gotha (mai 1875), l'essor du parti socialiste avait été brisé par les luttes intestines

qui mettaient aux prises les médiocres disciples de l'éloquent agitateur et les partisans de Karl Marx; le programme de Gotha ne fut encore qu'un compromis assez illogique, où l'internationalisme se dissimulait sous de vagues formules, où aux projets de socialisation des moyens de production se mêlait l'idée de coopératives fondées par l'État. Du moins le congrès unit-il tous les travailleurs favorables à l'idée d'une transformation radicale de la société dans le « Parti des ouvriers socialistes allemands », qui se distingua nettement des nationalistes et des anarchistes

Les adhésions longtemps demeurèrent rares, entravées par le déchaînement du chauvinisme, la terreur inspirée par la Commune de Paris, le courage de Liebknecht et de Bebel qui avaient protesté contre la guerre et contre l'annexion de l'Alsace. Mais les bourgeois prirent en quelque sorte à tâche de justifier les attaques des collectivistes contre le régime capitaliste; la furie du jeu, le scandale des fortunes subites, la vénalité des consciences, la corruption de la presse, fournirent aux agitateurs des thèmes excellents qui furent écoutés d'autant plus volontiers par les ouvriers que l'afflux de l'or français, en haussant brusquement le prix des denrées, rendait leur destinée plus difficile; les grèves, par lesquelles ils revendiquèrent leur part de butin, entretenaient parmi eux une vive agitation. Puis ils subirent le contre-coup du krach de 1873; les voix socialistes, qui étaient tombées à 100 000 en 1871, se relevèrent à 350 000 en 1874. Dès lors commençaient à se rallier à eux les radicaux que lassait la timidité des nationaux-libéraux et des progressistes; Bismarck leur voua une de ces haines tenaces dont l'ensemble formait comme la trame de son caractère, d'autant plus implacable ici qu'à l'instinct se mêle quelque calcul. Le salut de l'ordre, de la propriété, de la religion, quel prétexte excellent pour se réconcilier avec les conservateurs et couvrir sa retraite devant Rome! De son corps à corps avec l'Église, cependant, il gardait des souvenirs cuisants et un instinct que la force seule ne suffit pas à tous les cas; de ses conversations avec Lassalle, de ses souvenirs du règne de Napoléon III, il avait retenu de vagues projets d'alliance entre la monarchie absolue et les classes ouvrières : rien ne se conciliait plus

aisément avec les traditions des Hohenzollern, qui, comme tous les souverains, avaient eu souvent la volonté de protéger les pauvres contre l'oppression des riches, ou même avec les habitudes des hobereaux, très vains de la tutelle qu'ils exerçaient sur leurs vassaux; enfin il y avait toujours dans Bismarck le vieil homme, grand propriétaire rural, qui détestait les bourgeois, les industriels, et n'était pas fâché de leur être désagréable; le programme socialiste contient d'ailleurs plus d'un article qu'il n'est pas très difficile d'interpréter comme une restauration du passé.

Le 11 mai 1878, un ferblantier, plus qu'à moitié fou, Hœdel, tira sur l'empereur sans l'atteindre; quelques semaines plus tard, le 2 juin, Nobiling le blessait grièvement pendant quelque temps on craignit pour sa vie. Ni Hœdel ni Nobiling n'étaient socialistes, mais la réaction n'a jamais hésité à exploiter ces lugubres accidents. Justement le chancelier avait été fort mécontent des succès des socialistes dans les élections, de la nomination de Hasenclever à Berlin (1877). — Il présenta la loi contre les socialistes, que vota le Reichstag de 1878 (21 oct.) et qui, de prorogation en prorogation, a été en vigueur pendant tout le gouvernement de Bismarck (elle a été abandonnée par Caprivi en 1890) : suppression complète des droits de réunion et d'association, abandon à l'arbitraire des ministres de tous les socialistes et de tous ceux qu'il lui plaisait de nommer ainsi. A Berlin, 40 personnes furent internées en un mois; en un an, 240 associations furent frappées, 500 publications interdites; tous les chefs du parti furent poursuivis, emprisonnés, expulsés; la terreur régna, avec son cortège ordinaire de dénonciations lâches, de procès scandaleux, de dépositions calomnieuses, de provocations bêtes, de condamnations arbitraires. Après l'inauguration du monument du Niederwald, où un hasard seul avait empêché l'explosion d'une machine infernale destinée à faire sauter les souverains allemands, la persécution redoubla (1884).

Il fallut assez longtemps à Bismarck pour arrêter la seconde partie de son programme de défense sociale. Bien qu'il eût déclaré à Itzenplitz dès 1872 que les désirs des ouvriers étaient justifiés par les transformations de la science et de l'industrie,

il ne prit nettement position que par le message du 17 novembre 1881 : « Au mois de février, disait l'empereur, nous vous exprimions notre conviction qu'il ne fallait pas chercher uniquement dans la répression des excès de la démocratie socialiste la guérison des maux sociaux, mais qu'il convenait de la demander au progrès positif du bien-être des ouvriers. Pour cela, quels sont les meilleurs moyens? Les déterminer est une tâche des plus difficiles, mais aussi un des devoirs essentiels de toute communauté qui repose sur les bases de la vie morale et du christianisme. En nous appuyant étroitement sur les forces réelles de la vie nationale et en les groupant sous la forme de sociétés corporatives protégées et favorisées par l'État, nous espérons suffire à une tâche que la puissance publique seule serait impuissante à accomplir. D'ailleurs, même ainsi, nous n'arriverons pas au but sans que des ressources considérables soient nécessaires. » Programme bien remarquable dans sa précision, qui marquait clairement, en même temps que la hardiesse, les limites de la pensée du chancelier. Entre les socialistes qui se réclamaient des droits de l'ouvrier et le ministre qui partait du principe des devoirs de l'État chrétien, aucun accord durable n'était possible. La législation sociale du nouvel Empire allemand se résume dans les trois grandes lois d'assurance en cas de maladie (15 juin 1883), d'accident (6 juillet 1884), de vieillesse et d'incapacité de travail (22 juin 1889); le complément naturel aurait été une loi d'assurance en cas de chômage, et Bismarck, qui a plus d'une fois solennellement reconnu le droit au travail, l'avait compris : il l'ajourna de peur de rencontrer une opposition invincible. Les lois sociales, dont la pensée première a peut-être été inspirée par le grand métallurgiste, le baron de Stumm, furent préparées par les conseillers intimes Lohmann, Bœdiker, Gamp, par le président de la chancellerie de l'Empire, Hofmann, par M. de Bœtticher surtout, qui se passionna pour l'œuvre entreprise, la développa même après la chute du maître, tint la main à ce que les règlements fussent appliqués et, sans s'effrayer des lamentations de l'industrie, par une série de règlements garantit vraiment à l'ouvrier la protection de l'État dans l'atelier. Il est facile de railler

l'originalité de ces législateurs, qui souvent puisèrent l'idée maîtresse de leurs projets dans l'histoire de l'ancienne monarchie française et en particulier dans les règlements de Colbert : facile aussi de signaler les lacunes de ces mesures, souvent mal combinées, obscures, incomplètes, qu'il a fallu retoucher souvent. Ce n'était pas, malgré tout, une œuvre vulgaire que d'imposer de tels sacrifices à une société capitaliste, et il n'est pas contestable non plus que les résultats matériels de ces mesures ont été heureux et que, sans entraîner les ruines que prophétisaient les représentants de l'économie politique classique, elles ont adouci la misère des ouvriers. N'oublions pas enfin que pour beaucoup des imperfections et des lacunes qu'on reproche avec raison aux lois sociales du chancelier, la responsabilité ne revient pas à Bismarck, mais aux Parlements successifs dont l'égoïsme et la poltronnerie reculèrent devant ses propositions plus radicales.

L'âpreté avec laquelle les majorités parlementaires les mieux domestiquées défendaient leurs positions, et la mauvaise grâce de leurs concessions incomplètes achevèrent de convaincre les démocrates qu'ils seraient fous d'attendre de la société capitaliste une amélioration sérieuse de leur sort. Ils ne virent dans l'homme qui d'une main les fustigeait si rudement et de l'autre les flattait, qu'un tacticien qui, pour assurer le pouvoir des conservateurs, essayait de corrompre les travailleurs en leur assurant une maigre part dans la curée protectionniste. Ce serait d'ailleurs les mal comprendre et ravaler leur rôle que de supposer qu'ils repoussèrent le marché parce que le prix qu'on leur offrait était trop faible. Il y avait dans leur programme une part d'idéalisme que Bismarck bafouait : ce qu'ils poursuivaient, ce n'était pas seulement l'affranchissement matériel de l'ouvrier, mais l'émancipation politique et morale du peuple. A toutes les avances, ils répondirent par un *non possumus*. Les résultats de la campagne menée avec tant de vigueur de 1878 à 1880 furent complètement opposés à ceux que Bismarck avait prévus. Dégagés de la tourbe des disciples médiocres, les socialistes, comme les chrétiens de l'Église primitive, se serrèrent dans une fraternité plus étroite et prirent une conscience plus

haute de leur rôle; ils furent élevés au-dessus de la commune mesure des factions politiques par la pensée de la mission qu'ils remplissaient et les souffrances qu'ils acceptaient. Leurs réunions étaient interdites, l'état de siège proclamé à Breslau et Hambourg (1880), Leipzig (1881), Francfort (1886), Stettin (1887); leurs principaux chefs, Liebknecht, Bebel, Vollmar, étaient en prison. Ils se réunirent à l'étranger, à Wyden (1880), Copenhague (1883) et Saint-Gall (1887); leur journal, le *Social-Democrat*, qui paraissait à Munich, défiait la surveillance de la police. De plus en plus, ils s'éloignaient des souvenirs de Lassalle. Au programme d'Erfurt, qui a remplacé en 1891 celui de Gotha, on ne parle plus de coopératives fondées avec l'appui de l'État; on fait aussi le silence sur la loi d'airain, qui avait rendu d'excellents services comme argument de propagande; le programme de Marx est désormais accepté sans réserves, l'internationalisme triomphe et, dans une certaine mesure, se réalise dans les congrès ouvriers universels et dans la fête ouvrière du 1er mai. Jamais la démocratie socialiste n'a été plus ardente et plus hostile à l'empire qu'au moment où Bismarck disparaît.

Cette armée, qui s'assemble autour de chefs irréconciliables, elle grossit avec une rapidité menaçante. Chaque élection marque un progrès du parti révolutionnaire : au début de la persécution, sous le premier coup d'effroi et de stupeur, il ne rallie que 310 000 voix (1881); il en conquiert 550 000 en 1884, 750 000 en 1887, dépasse 1 400 000 en 1890, atteint presque 1 800 000 en 1899. Ces progrès sont facilités et expliqués en partie par la pénétration de l'idée socialiste en dehors des classes ouvrières. Les ouvrages de Bebel, d'Eugène Richter, de Schäffle surtout, dont la *Quintessence du socialisme* eut un grand retentissement, sont lus avec avidité dans toutes les classes. Disciples plus ou moins directs de Rodbertus et de Marlo, les *socialistes de la chaire* sont maîtres des Universités; des séminaires d'études sociales se constituent autour de Schmoller, de Brentano et de Knapp, et les monographies qui en sortent et qui comptent certainement parmi les produits les plus remarquables de l'historiographie moderne, répandent dans les classes les plus diverses le goût et le sens des études sociales. Si puissant est le courant

qui emporte vers le socialisme les générations nouvelles, que les conservateurs, impuissants à le combattre, cherchent un moyen de le détourner à leur profit : le socialisme a sa caricature dans l'antisémitisme du pasteur Stœcker, et des aigrefins tels que Hammerstein, qui dirigea un moment la *Gazette de la Croix*, essaient d'adapter ses doctrines à leur programme. Il semble que l'Allemagne veuille couronner ce siècle qu'elle a si profondément marqué de son empreinte, par le triomphe définitif, dans l'ordre politique et économique, de cette doctrine de l'organisme qu'elle a proclamée par la voix de Herder et de Gœthe en face du mécanisme des Encyclopédistes : au libéralisme atomique elle oppose la solidarité sociale.

Les luttes parlementaires. — Cette diffusion des théories socialistes, dans un certain sens, facilita les succès parlementaires du chancelier. Sous le poids des intérêts nouveaux et par l'entrée en ligne de classes qui pendant longtemps n'avaient pris à la vie publique qu'une part indirecte et comme accidentelle, les cadres des anciens partis se brisèrent; leurs programmes trop étroits ne répondaient plus aux besoins contemporains; leurs traditions ne s'adaptaient plus au milieu : talonnés par des adversaires implacables, les libéraux et les progressistes n'apportèrent plus dans leurs querelles avec le chancelier qu'une confiance troublée et une ardeur attiédie. L'opposition s'affaiblissait au moment même où le robuste défenseur de la monarchie trouvait un regain d'ardeur dans la bienveillance attendrie que lui témoignait son maître. « Si nous mettons le cap sur une meilleure direction, avait dit l'empereur après l'attentat de Nobiling, je ne regretterai pas ma blessure »; quelque temps après, il félicitait son ministre de l'audace heureuse avec laquelle il avait « mis son bâton dans ce nid de guêpes » des révolutionnaires et « pris le taureau par les cornes. Pour cela la patrie vous bénira ». Bismarck sentait très vivement cette satisfaction qu'il n'avait jamais connue jusqu'alors, de ne rencontrer autour de lui que des collaborateurs fidèles et des concours dévoués. S'il lui arrive encore de se plaindre de l'injustice de l'opposition, ses paroles n'ont plus la même amertume que jadis : c'est un soir de victoire et

les mélancoliques retours offensifs de ses adversaires entretiennent son ardeur, sans imposer de sérieuses épreuves à sa verte vieillesse.

Les élections de 1878 avaient donné une majorité très souple : les libéraux, assagis par leurs échecs, songeaient surtout à ne pas mériter les ruades du ministre; ils lui votèrent ses lois douanières, le septennat, fixèrent sur sa demande l'effectif de paix à 427 000 hommes (1880). Il les mécontenta par ses coquetteries avec le centre, les effaroucha par les théories socialistes qu'il apportait à la tribune, parla de prolonger les législatures, ce qui eût affaibli l'autorité des députés en rendant moins intimes leurs rapports avec le pays, de faire voter le budget tous les deux ans. — En 1881, par un vigoureux effort, ils réussirent à reprendre aux conservateurs le terrain que ceux-ci avaient conquis en 1878. Partis 25, les progressistes revinrent 60; avec les nationaux-libéraux et l'union libérale, ils disposaient de plus de 150 voix. Ce fut le début d'une ère nouvelle de conflit, conflit adouci cependant, atténué, non certes par la modération du chancelier — jamais il n'afficha avec plus d'acrimonie son dédain des assemblées, n'étala plus largement son insolence soldatesque — mais par la timidité de l'assemblée : ces rebelles avaient déjà porté le joug et leur vaillance n'avait que des réveils intermittents; derrière eux, ils sentaient une nation hésitante, tiraillée par des instincts contradictoires, qui les comprenait mal et les trahissait aux moments décisifs. Les millions d'hommages qui de tous les coins du pays s'élevèrent vers Bismarck quand, en 1885, il fêta le soixante-dixième anniversaire de sa naissance, étaient comme un désaveu que les masses jetaient à la face de leurs mandataires indépendants. La constitution de l'Allemagne tendait à devenir une sorte de régime de plébiscites sentimentaux. Les libéraux, qui ne réussirent jamais à reconquérir la majorité dans la Chambre, étaient condamnés à solliciter l'appui d'alliés suspects qui ne songeaient qu'à leurs intérêts particuliers et les abandonnaient au moment décisif; ils ne gagnaient à ces compromissions que de se discréditer auprès de l'opinion publique, qui leur reprochait le caractère presque purement négatif de leur opposition.

Leurs chefs les plus connus disparaissaient : Lasker qui meurt en 1884, Bennigsen qui dépose son mandat en 1883; la verve sarcastique du brillant leader des progressistes, Eugène Richter, qui, très versé dans les questions financières, harcelait Bismarck, déplaisait aux timides qui l'accusaient de pousser inutilement à bout le gouvernement. Dans la dernière grande bataille parlementaire qui ait marqué le gouvernement de Bismarck, à propos du renouvellement du septennat militaire en 1887, l'attitude de l'opposition ne lui valut aucune gloire, tellement elle apparut indécise, troublée dans ses convictions, humble. Après la dissolution qui punit leur indépendance relative, les nationaux-libéraux et les conservateurs de toute nuance s'engagèrent à ne soutenir que les candidats qui voteraient la loi militaire : c'est ce qu'on nomma *das schwarze Kartell* (le syndicat noir). 220 députés dociles suivirent désormais les instructions du gouvernement, acceptèrent l'élévation des effectifs militaires, prorogèrent la loi contre les socialistes, portèrent à cinq ans au lieu de trois la durée des périodes législatives. C'était la faillite des idées libérales. Les jeunes générations semblaient ne plus avoir le sentiment de la valeur de ces formes parlementaires pour lesquelles s'étaient passionnés leurs pères. L'événement semblait prouver l'exactitude des calculs de Bismarck quand, en 1866, il avait accepté le suffrage universel dans l'intime conviction que les masses seraient plus malléables que les censitaires de Prusse. Reste à savoir si ces électeurs, aujourd'hui somnolents, ne se lasseront pas un jour de leur servitude volontaire. Reste à savoir aussi si la victoire trop complète du chancelier n'a pas eu de fâcheuses conséquences pour la vie politique et morale du pays. Tout développement constitutionnel a été suspendu, et l'existence du peuple a reposé sur des hommes et non sur des institutions. Bismarck, et c'est le reproche le plus grave qu'il soit permis de lui adresser, n'a jamais préparé sa succession. Quand il disparut, il ne laissa derrière lui, en dehors des factions nettement hostiles à son régime et qu'il avait disciplinées et aigries par ses rigueurs, qu'une poussière de partis, sans racines dans la nation, domestiqués et déconcertés, mais aussi incapables de soutenir le pouvoir que de le contenir. Il

est juste, d'autre part, de reconnaître que jusqu'à la dernière heure il eut l'instinct très vif des désirs de la nation. Sa grande habileté, dans laquelle le calcul n'eut qu'une faible part, fut de réduire ses adversaires à défendre des formes vides, à exagérer jusqu'à l'absurde leur rôle de théoriciens : sur le fond des choses, il suivit l'impulsion populaire. Jusqu'à la fin, il demeura le grand réaliste des premiers jours, avec une intelligence singulière des courants de fond, grâce à lui, la monarchie échappa à l'ankylose, resta en contact avec les forces vivantes du peuple et mérita de le conduire parce qu'elle se laissa mener par lui. Dans cette faculté presque inépuisable de transformation et de rajeunissement, les seuls symptômes de vieillesse qui apparaissent, c'est moins de fougue et de conviction intérieure, moins de netteté et de carrure. C'est ce que nous apercevrions clairement si nous pouvions ici étudier avec quelque détail la politique coloniale du chancelier et l'histoire extérieure de l'Allemagne pendant les dernières années de son gouvernement.

Les colonies[1] La Triple alliance. — Quand, en 1871, quelques commerçants le pressèrent d'exiger de la France l'abandon de ses comptoirs de l'Inde ou de la Cochinchine, Bismarck les écarta dédaigneusement. « Je ne suis pas un colonial », disait-il de longues années plus tard : dans la complaisance avec laquelle il poussait nos hommes d'État vers la Tunisie ou le Tonkin, il entrait une pointe de sarcasme pour ces ministres qui, au lieu de concentrer leurs regards vers la frontière de l'Est, les dispersaient dans de lointaines expéditions. En 1878, l'Allemagne acquit un dépôt de charbon à Jaluit, dans l'archipel Marshall, mais l'année suivante elle laissa échapper l'occasion d'établir sa domination à Samoa. La faillite de la maison Godeffroy de Hambourg menaçait de livrer à Baring, c'est-à-dire à l'Angleterre, les très importantes plantations qu'elle y avait établies : une société du commerce maritime allemande se constitua pour les acheter et sollicita du Reichstag une garantie d'intérêt; on la lui refusa. Bismarck, sur le moment, ne s'en émut pas,

1. Je ne puis guère pour ce paragraphe que renvoyer au livre si substantiel et si précis de M. Hauser, professeur à l'Université de Clermont : *Colonies allemandes impériales et spontanées*, Paris, 1900.

mais les embarras que créa à l'Allemagne le condominium qu'elle avait accepté à Samoa avec l'Angleterre et les États-Unis éveillèrent son attention, et il suivit dès lors de plus près les efforts des deux sociétés coloniales, l'*Association coloniale allemande* (1882) et la *Société pour la colonisation allemande* (1884), qui fusionnèrent en 1887 et devinrent la *Deutshe Kolonial Gesellschaft*, avec aujourd'hui 331 sections, 32 000 membres et un journal qui tire à 40 000 (*Kolonial Zeitung*). Elles montraient la nécessité d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'industrie allemande, d'assurer à son commerce des ports de relâche et de ravitaillement, de prendre part à l'œuvre de civilisation et de propagande religieuse qu'imposait à l'Europe sa culture supérieure : surtout elles s'effrayaient des deux larges blessures par lesquelles s'écoulaient chaque année la fortune et la vie de la nation, le milliard de denrées coloniales qu'elle achetait à l'étranger, les milliers d'émigrants qui allaient se perdre sur des territoires latins ou anglais. Peu à peu Bismarck fut frappé de ces arguments. S'il ne dirigea pas l'opinion publique, il se laissa porter par elle. Un mémoire de mai 1881 prouve que dès lors Bismarck n'était plus aussi opposé à l'expansion coloniale. Par un corollaire naturel de son évolution protectionniste, il proposait toute une série de mesures propres à développer le commerce allamand : l'établissement de grandes compagnies de navigation, des facilités aux sociétés d'exploitation, des faveurs aux jeunes gens qui se fixeraient dans les colonies. Sur un point, du moins, il restait fidèle à ses répugnances : il repoussait toute intervention directe de l'État. Réserve un peu naïve et dont l'événement se chargea bientôt de lui démontrer l'inanité.

Les chicanes que souleva l'Angleterre réveillèrent chez lui l'instinct de combativité : sans enthousiasme, mais sans faiblesse, il ne refusa sa protection à aucun des hardis aventuriers qui créent à l'Allemagne un empire africain ou océanique.

En 1884, il lançait le célèbre télégramme par lequel il chargeait le consul allemand du Cap d'annoncer à l'Angleterre que le Lüderitzland était placé sous le protectorat allemand. L'attention de l'Allemagne se portait en même temps vers l'Océanie : la Compagnie de la Nouvelle-Guinée dirigeait une expédition

sur cette grande île et l'archipel voisin (1884); l'année suivante, les autorités germaniques prenaient officiellement possession des îles Marshall, et mettaient la main sur les Carolines, que l'Espagne ne se rappela posséder que quand on les lui contesta. L'Europe s'émut. Le chancelier s'en remit à l'arbitrage du pape et n'eut pas à s'en repentir : Léon XIII reconnut la suzeraineté de l'Espagne, mais il accorda à l'Allemagne une station navale dans l'archipel et de larges avantages commerciaux. Ils lui suffirent pour préparer sa revanche : le 12 février 1889, l'Espagne lui a vendu pour 25 millions de pesetas les Carolines et les Mariannes. Ainsi, sur tous les points du globe, Bismarck préparait l'avenir, ouvrait les voies. Depuis, les directeurs de la colonisation allemande ont eu des ambitions plus hâtives et des succès plus retentissants : il n'est pas sûr que la prudence un peu sceptique du vieux chancelier et ses lenteurs ne répondissent pas mieux, en somme, aux intérêts suprêmes du pays que les grandioses conceptions de la *Weltpolitik*.

Tout en cédant aux suggestions des coloniaux et sans toujours se défendre contre des entraînements qui plus d'une fois le menèrent plus loin qu'il ne voulait, le chancelier avait toujours subordonné ses acquisitions lointaines à ses intérêts européens; il entendait que les colonies fussent une fructueuse distraction et un utile complément d'influence, non qu'elles absorbassent l'esprit de la nation; ne pas avoir les mains nettes, soit, pourvu qu'on ait les mains libres. Mieux avisée que la France, sans doute parce que les tentations de sa situation géographique étaient moindres, l'Allemagne, tant que son unité territoriale n'avait pas été complète, n'avait jamais cédé aux séductions de l'Océan; elle avait en quelque sorte extériorisé ses ports pour n'avoir pas à les défendre et de peur que l'entretien de ses flottes ne nuisît à la force de ses armées. Bismarck avait le sentiment que le moment approchait où une nouvelle politique serait imposée par les circonstances et où la France serait une alliée utile contre l'Angleterre; il ne jugeait pas que des deux côtés des Vosges l'apaisement fût définitif et si, depuis 1875, il avait renoncé à toute velléité d'offensive contre nous, sa confiance en notre prudence restait encore limitée. Après

comme avant 1878, son principal objectif fut de maintenir la France isolée, d'empêcher au moins que les alliances qu'elle contracterait prissent un caractère menaçant.

Contre la Russie, qui ne lui pardonnait pas sa défection, il se rapprocha plus étroitement de l'Autriche (alliance du 7 octobre 1879). Guillaume, en face d'un revirement dont il s'expliquait mal les causes et s'exagérait la portée, s'effraya : ce fut le dernier malentendu entre le vieux souverain et son ministre. Celui-ci lui représenta qu'il était de l'intérêt et du devoir de l'Allemagne de protéger l'Autriche; il joua de l'unité germanique brisée depuis 1866 et que restaurait en quelque sorte cette étroite entente; surtout il protesta de la loyauté de ses intentions : il ne nourrissait aucun dessein hostile contre la Russie, entendait seulement lui prouver qu'il était libre de choisir ses alliés et ne redoutait personne. En dépit de certaines brusqueries de langage et de quelques accès d'humeur, il était sincère : en aiguillant la politique de l'Allemagne dans une direction nouvelle, il ne voulait pas rompre avec le passé. Quand, après la mort de Victor-Emmanuel (1878) et l'occupation de la Tunisie par la France, le roi Humbert eut adhéré à l'alliance austro-allemande (1883), une des principales préoccupations du chancelier fut de rassurer la Russie, et il conclut avec elle une « contre-assurance ».

Maintenir en même temps des relations d'étroite amitié et d'entente cordiale avec deux nations dont les intérêts sont opposés et les ambitions rivales, la gageure était hardie. Bismarck y réussit jusqu'à la révolution de Bulgarie : à ce moment il affecta une grande correction, proclama l'hégémonie morale de la Russie sur la Bulgarie, tint énergiquement tête aux progressistes et aux ultramontains allemands, très montés contre le tsar. Ses déclarations ne furent pas prises au sérieux par le cabinet de Pétersbourg, et les panslavistes reprirent leur campagne contre lui. Assez maladroitement, il servit leurs secrets desseins par une de ces dangereuses manœuvres parlementaires dont la déconvenue de 1875 aurait dû le guérir. Pour vaincre les résistances du Reichstag qui ne demandait qu'à se laisser forcer la main, il fit appel au chauvinisme, réveilla

les haines furieuses contre l'étranger; les crédits militaires furent votés par une énorme majorité (11 mars 1887), mais les passions étaient des deux parts si excitées que la paix était à la merci d'un hasard (incident Schnæbelé).

La chute du général Boulanger (mai 1887) détendit la situation du côté de la France. Mais les ennemis de Bismarck avaient beau jeu pour dénoncer son absence de scrupules; le tsar demeurait défiant. Aux menaces de la presse russe le chancelier répondit en publiant le traité d'alliance entre l'Autriche et l'Allemagne (3 février 1888) et en proposant au Parlement une série de mesures destinées à compléter l'organisation militaire de l'empire : on créait un deuxième ban de la *landwehr*, où les soldats serviraient jusqu'à trente-neuf ans; ils feraient partie du *landsturm* jusqu'à quarante-cinq ans.

Dans la discussion, Bismarck prononça un discours célèbre (6 février 1888) qui est comme son testament politique. Après avoir rappelé que l'Allemagne aurait ainsi les ressources nécessaires pour faire face à une attaque combinée sur ses frontières de l'ouest et de l'est, il ajouta : « Les forces mêmes que nous vous demandons nous condamnent à une politique pacifique. Cette affirmation a l'air d'un paradoxe, et elle est vraie cependant. Avec une machine comme celle que représente l'armée allemande, on n'entreprend pas de guerre offensive. Il n'y a de guerre possible actuellement que celle qui serait acceptée par tous ceux qui sont tenus d'y prendre part, c'est-à-dire par la nation entière, une guerre conduite avec le même enthousiasme que celle de 1870 où nous avons été impudemment provoqués. Oh! dans ce cas, dans l'Allemagne entière, du Rhin au Memel, ce serait une explosion de poudrière; le pays se hérisserait de fusils, et malheur à l'imprudent qui oserait se mesurer avec cette fureur germaine. J'inviterais aussi volontiers les étrangers à renoncer à leur système de menaces; nous autres Allemands, nous craignons Dieu, mais nous ne craignons rien autre chose au monde. »

III. — L'ère nouvelle.

L'empereur Frédéric III. — L'emprunt de 300 millions que demandait Bismarck pour compléter la défense de l'Empire fut voté par acclamation (20 février 1888); presque tous les partis avaient fait assaut de loyalisme. Ce fut la dernière joie de l'empereur Guillaume. Le 9 mars, il mourait, après une courte maladie, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Avec lui disparaissait la génération héroïque, celle des luttes gigantesques et des triomphes prodigieux : la plupart de ses compagnons l'avaient déjà précédé : Roon (1879), Manteuffel et le prince Frédéric-Charles (1885), Vogel de Falkenstein; Moltke lui survivra encore trois ans, Bismarck dix ans. — Comme après tous les règnes qui se prolongent trop, on respira. Une ère nouvelle allait s'ouvrir, ère de liberté et de modération, disaient volontiers tous ceux qu'avait lassés la rude poigne du chancelier et qui, pour s'affranchir de sa direction, comptaient sur le nouveau souverain. Mais ce souverain agonisait.

Le fils aîné de Guillaume I[er], Frédéric, était né en 1831. Pendant les grandes guerres, il avait été au premier plan, et si large que soit la part qu'il convienne d'attribuer dans ses succès à son chef d'état-major Blumenthal, nulle part il n'avait paru inférieur à sa tâche. La fortune, comme si elle avait voulu le dédommager par avance des tortures qu'elle lui réservait, lui avait ménagé d'extraordinaires faveurs : son arrivée sur le champ de bataille de Königgrætz avait déterminé la défaite des Autrichiens; il avait battu Mac-Mahon à Wœrth et à Sedan. Depuis lors, en dépit de ses titres d'inspecteur des armées du Sud et de président du Conseil d'État, il vivait non en disgrâce, mais à l'écart, soit que son père se défiât de lui, de ses velléités libérales, de ses rapports trop intimes avec l'Angleterre, soit simplement par jalousie de vieillard qui se cramponne au pouvoir. Il est bien difficile aujourd'hui de dire si les sympathies qu'affectait pour lui le parti progressiste étaient sincères, plus encore si elles étaient fondées. Nous savons qu'il

souffrait de l'éloignement où on le tenait, sa femme plus que lui encore, la princesse Victoria, la fille bien-aimée du prince Albert qui l'avait élevée dans ses théories parlementaires : comme chez beaucoup de femmes, il n'est pas défendu de supposer que ses convictions politiques n'étaient pas absolument théoriques et qu'elles lui eussent été moins chères si elles n'eussent été aussi antipathiques au chancelier. Frédéric avait pour elle un amour un peu humble, suivait volontiers sa direction : animé de bonnes intentions, assez flottant et faible, pénétré malgré tout de la tradition prussienne la plus pure, il n'est pas sûr qu'il eût jamais osé rompre nettement en visière à Bismarck. Comment y aurait-il songé, alors qu'il n'avait plus qu'une ombre de vie!

Au mois de février 1887, il avait commencé à souffrir, était devenu presque aphone. Les médecins allemands diagnostiquèrent un cancer du larynx et conseillèrent une opération : c'était l'abdication nécessaire. La princesse refusa, soutenue par un médecin anglais, Mackenzie. Un séjour sur les bords du lac de Côme et à San Remo n'arrêta pas les progrès du mal, et au mois de février 1888, pour éviter l'étouffement on dut pratiquer la trachéotomie. Le spectacle fut triste de ce cadavre que se disputaient les partis. Les ennemis de Bismarck triomphèrent de quelques croix distribuées à des libéraux, à Bennigsen, à Virchow, à Forckenbeck, qui passait pour le confident le plus intime du prince et dont on annonçait l'arrivée prochaine au pouvoir. Un symptôme plus sérieux, ce fut le renvoi de Puttkamer, le ministre réactionnaire, et — circonstance remarquable —, à la suite d'un vote du Parlement qui avait blâmé l'intervention des autorités administratives dans les élections. Dans les questions extérieures, Bismarck prit une revanche décisive. On prétendait que l'impératrice Victoria, demeurée très anglaise, désirait se rapprocher de la France pour faire face à la Russie avec toutes ses forces : de là l'importance du projet de mariage de la fille aînée de l'empereur Frédéric III, Victoria, avec le prince Alexandre de Battenberg; la princesse avait du goût pour le bel officier; la reine d'Angleterre, sa grand'mère, était touchée de cette idylle, qui charmait aussi son ministère, sans

doute pour d'autres raisons. Bismarck mit son *veto* absolu à une union que le tsar eût regardée comme une offense personnelle. L'empereur, que ce mariage avait toujours froissé, refusa de sacrifier son chancelier à une intrigue louche. A la suite de quelques bagarres auxquelles avait donné lieu à Belfort le voyage d'étudiants allemands, il lui accorda des mesures de rigueur contre la France, exigea des passeports de tous les voyageurs qui entreraient en Allemagne de ce côté, ferma l'Alsace par une muraille de Chine (22 mai 1888). Quelques semaines après, il mourait (18 juin), emportant avec lui dans la tombe l'espoir de toute une génération, de celle qui, née vers 1840, avait eu le goût de la liberté et le culte des institutions parlementaires.

Guillaume II. La chute de Bismarck. — Le nouvel empereur, Guillaume II, était né en 1859. Ses éducateurs, Hintzpeter, pour qui il avait conservé de l'affection, le général Stolberg, qui avait dirigé son instruction militaire, plus tard le pasteur Stœcker et le général de Waldersee avaient surtout, semble-t-il, développé en lui le sentiment mystique de sa mission royale. Il avait grandi au bruit de Sadowa et de Sedan, il en avait gardé comme une griserie, la passion des exercices militaires, le culte de la force, un patriotisme exalté, une admiration fervente pour son grand-père. Il ne lui ressemblait guère, rappelait bien davantage, par certains côtés, — l'imagination exubérante, l'éloquence redondante, l'imprévu des résolutions, — son grand-oncle, le romantique Frédéric-Guillaume IV. Très jeune, très vivant, très actif, avec un goût des déplacements un peu fiévreux, le désir d'étonner le monde et de lui montrer qu'il était hors de page, vite il trouva lourde la tutelle de Bismarck. Malgré Bismarck, il refusa de renouveler le traité de *contre-assurance* avec la Russie, convoqua une conférence internationale pour étudier les questions ouvrières. Le chancelier, qui sentait l'autorité lui échapper, rappela, par une conversion tardive au parlementarisme, que, responsable devant le Reichstag, il avait le droit de demander que rien ne se fît en dehors de lui, évoqua un ordre du cabinet de Frédéric-Guillaume IV, d'après lequel les rapports des ministres avec le roi étaient réglés par le président

du conseil. Comme par représailles, l'empereur lui contesta le droit de négocier avec les chefs des partis parlementaires : le 15 mars 1890, il se présenta de grand matin au palais de Bismarck et lui reprocha ses entrevues avec Windthorst. Le chancelier était si convaincu qu'il mourrait ministre, qu'il ne comprit pas sur-le-champ la situation, se cramponna au pouvoir, ergota. Le 20 mars, on lui arracha sa démission, et le 29 il quittait Berlin au milieu des ovations tumultueuses d'une foule qui oubliait ses légitimes griefs pour se rappeler seulement les extraordinaires services qu'il avait rendus à la patrie. Il supporta mal sa disgrâce : de Friedrichsruhe, ses journaux, la *Post*, les *Nouvelles de Hambourg*, poursuivirent de leurs sarcasmes les hommes qui avaient préparé sa chute et avaient recueilli sa succession, Bœtticher, Marshall, Caprivi; il fut l'âme de l'opposition des agrariens, suscita au gouvernement des difficultés incessantes. Même après qu'en 1894 et 1895, l'empereur, que gênait l'hostilité de l'homme qui aux yeux du monde demeurait le grand Allemand, eut en quelque sorte fait amende honorable, il ne désarma pas, et quand il mourut, le 31 juillet 1898, au deuil de la nation se mêlèrent les soucis du gouvernement sur lequel il laissait peser la menace posthume de la publication de ses mémoires.

Le chancelier Caprivi (1890-1894). — Depuis la disparition de Bismarck, l'Allemagne se plaint de n'être plus dirigée : comme elle n'a en réalité ni institutions ni traditions, elle est à la merci d'un pilote très hardi, qui se plaît à frôler les écueils et à donner des émotions aux passagers. Les mécontents affirment qu'il n'y a de constant chez leur jeune souverain que la recherche de l'effet, et de conséquent que la décision avec laquelle il prend des résolutions contradictoires, tour à tour caressant les rêves les plus généreux de réformes ouvrières et impitoyable pour les socialistes, renouant avec les pays voisins les traités de commerce et en coquetterie réglée avec les agrariens, retenant et déchaînant les convoitises anglaises, faisant des grâces à la France au milieu de fanfares de charge et de hallali; ils prétendent que la situation actuelle présente quelques analogies avec l'époque de Napoléon III, alors que

chaque matin l'Europe ouvrait avec anxiété le journal officiel pour y lire les oracles obscurs et changeants des Tuileries. Du moins, depuis lors, les progrès de l'opinion et plus encore ceux des armements fixent-ils malgré tout des limites plus étroites aux caprices des souverains, et le besoin universel de paix et de liberté atténue, sans le supprimer entièrement, le fâcheux effet de la mobilité nerveuse de l'exubérant empereur. Depuis 1890, deux périodes se distinguent tout naturellement : ce sont les ministères Caprivi et Hohenlohe.

M. de Caprivi, d'origine italienne, était un militaire qui, directeur général de la marine, avait eu une part très importante dans l'organisation de la jeune flotte allemande. Par sa lucidité d'esprit, sa rapidité d'assimilation, son éloquence, par son tact surtout et sa modération, il justifia vite le choix de l'empereur. A ce jeu de combinaisons parlementaires où il était novice, il montra une habileté native, mais il n'abusa pas de sa finesse, préféra désarmer les partis par sa loyauté et sa modération. Guillaume II avait, au lendemain de la démission de Bismarck, annoncé qu'il entendait suivre la même ligne politique : « La route reste la même ». En réalité, une *ère nouvelle* s'ouvrit.

A un gouvernement de combat succéda un gouvernement de conciliation. Ce fut une détente générale. La loi contre les socialistes, qui expirait en 1890, ne fut pas renouvelée; les mesures de persécution contre les Polonais et les Alsaciens furent abandonnées ou adoucies; le centre fut satisfait du retour des Rédemptoristes et de l'exemption du service militaire accordée aux étudiants en théologie catholique; les nationaux-libéraux se félicitèrent du retour aux traités de commerce.

Après une si longue période d'orages, ce calme était salutaire, mais on comptait sans l'empereur dont l'intervention intermittente allait jeter dans la politique un élément impondérable, et aussi sans les exigences qu'avait déchaînées le protectionnisme et qui compliquaient et aggravaient les rivalités de doctrines.

Une première fois, en 1892, dans la discussion de la loi qui rétablissait les écoles confessionnelles et rendait au clergé l'inspection scolaire, Caprivi, qui s'était engagé à fond, fut

brusquement abandonné par l'empereur, presque désavoué. Il offrit sa démission ; l'empereur la refusa, mais le remplaça à la présidence du ministère prussien par le comte d'Eulenbourg, très réactionnaire (mars). Encouragés par ce premier succès, les ennemis du ministre le rendirent responsable de l'insubordination du Reichstag, qui en 1893 repoussa une nouvelle augmentation de l'armée, puis du résultat des élections. Les socialistes gagnaient 350 000 voix depuis 1870 : admirable thème pour les conservateurs, pour Bismarck, pour le ministre Miquel, financier éminent, qui aspirait aux honneurs suprêmes et,pour les mériter,avait déserté le libéralisme. Caprivi bravement fit tête à l'orage, non sans succès. Les protectionnistes avaient fondé au mois de février 1893 une ligue des agriculteurs qui menait grand tapage, très arrogante, très exigeante : elle ralliait non seulement presque tous les conservateurs, mais une partie des nationaux-libéraux et du centre, le parti de la *réforme sociale*, qui dissimulait mal sous ce nom pompeux ses basses convoitises, attirait à lui par ses déclamations anti-sémites la petite bourgeoisie. Malgré ces criailleries, le Parlement vota le traité de commerce avec la Russie (16 mai 1894) ; les protectionnistes eurent beau multiplier les plus funestes prophéties, dépeindre les champs désertés et l'Allemagne livrée sans défense à l'invasion des céréales étrangères, leurs exagérations réveillèrent l'opinion : les attaques contre le monométallisme, le projet de M. de Kanitz, qui demandait que l'État reçût le monopole de tout le commerce d'importation des céréales, les mesures contre les opérations de bourse rassemblèrent autour de Caprivi la majorité du Parlement. Les agrariens se consolèrent d'avoir perdu la nation en conquérant l'empereur.

Dans la constitution de l'Allemagne, si singulière, une des complications les plus étranges et les plus dangereuses est l'opposition que crée la différence du régime électoral entre le Reichstag et le Landtag prussien. En face du Reichstag qui sort du suffrage universel, direct et secret, les élections pour la diète prussienne sont publiques, indirectes et censitaires ; les conservateurs y sont tout-puissants, les agrariens y sont assez nombreux pour que le gouvernement soit

tenu de les ménager : la lutte des idées libérales et réactionnaires prend ainsi la forme d'un conflit entre la Prusse et l'Allemagne, entre le Reichstag et le Landtag. Il ne fut pas très difficile aux personnes qui avaient l'oreille de Guillaume II de réveiller chez l'empereur les susceptibilités du Hohenzollern : symptôme dangereux pour Caprivi, Bismarck eut un regain de faveur; puis l'assassinat de Carnot (24 juin 1894) fournit un texte propice à tous ceux qui accusaient Caprivi de complaisance pour les révolutionnaires ou d'imprévoyance et de légèreté. Au mois d'octobre, dans un discours à Kœnigsberg, Guillaume II sonna le ralliement de la noblesse contre les ennemis de l'ordre et de la religion; les conservateurs, au premier appel, firent profession de loyalisme et de dévouement. Zèle suspect. Caprivi ne voyait pas bien qu'il fût indispensable d'ajouter au code allemand, tout pénétré de despotisme, une nouvelle loi sur les menées subversives, la *Umsturzvorlage*. Il réussit du moins à atténuer le projet d'Eulenbourg; ce fut son dernier triomphe, et il dura vingt-quatre heures; le 29 octobre 1894, le prince Chlodomir de Hohenlohe-Schillingfürst le remplaçait à la chancellerie d'empire en même temps qu'il remplaçait Eulenbourg à la présidence du ministère de Prusse.

Le prince de Hohenlohe. — Une fois de plus l'empereur déclara qu'il n'y aurait rien de changé, et cette fois aussi ses paroles rencontrèrent quelque scepticisme. Ancien ministre dirigeant de Bavière, ambassadeur à Paris après la révocation d'Arnim (1874), gouverneur de l'Alsace-Lorraine depuis 1885, le nouveau chancelier avait soixante-quinze ans : il avait toujours passé pour un esprit droit et modéré, et l'âge avait atténué les défauts qu'on lui avait jadis reprochés, une activité un peu tumultueuse et quelque exubérance dans l'expression de sentiments d'ailleurs parfaitement raisonnables. Il n'avait jamais eu beaucoup de goût pour les aventures et il n'encouragea certainement pas les agités qui ne rêvaient que coups d'État. Du moins, il était bien forcé de ménager les conservateurs et de gouverner avec eux, ou de façon à ne pas les décourager. Depuis la retraite de Caprivi, le gouvernement se rapproche ainsi de la droite, mais ce déplacement s'effectue avec une certaine

lenteur, d'abord parce que l'empereur est retenu par l'opinion publique, qui trouve un écho dans quelques ministres, ensuite parce que la droite se compose en réalité de deux groupes qui s'entendent mal, les protestants orthodoxes et le centre, qui a tiré un trop bon parti des institutions constitutionnelles pour renoncer aux garanties qu'elles lui offrent. Grâce à ces tiraillements, les libéraux ne reculent que pas à pas, et quelques succès honorent même leur retraite. Les conservateurs accusent le chancelier de n'en pas ressentir assez l'amertume et ils travaillent à le remplacer par un de leurs séides.

Dans l'histoire du ministère Hohenlohe, les premières années, jusqu'en 1897, forment comme une sorte de préface; à partir de 1897 seulement les partis s'engagent à fond et les lois sur les grèves, la répression de l'immoralité, le développement de la flotte et la construction d'un canal du Rhin à l'Elbe mettent en jeu toutes les passions et tous les intérêts.

La loi sur les menées subversives (*Umsturzvorlage*) fut si mal défendue qu'il fut permis de se demander si ses instigateurs y avaient cherché autre chose qu'un prétexte contre Caprivi : puis, quand elle fut rejetée par le Parlement (11 mai 1895), ils s'indignèrent et, comme pour braver la majorité, multiplièrent les procès de lèse-majesté, interdirent les réunions, fermèrent les cercles. Chaque jour l'empereur s'écartait davantage de la philanthropie généreuse qui avait inspiré la réunion de la conférence internationale du travail à Berlin (mars 1890); il éloignait du ministère de la Guerre Bronsart de Schellendorf, coupable d'avoir tenu compte des désirs de l'opinion publique dans un projet de réforme du code militaire, et le remplaçait par le lieutenant-général de Gossler, que l'on disait tout acquis aux pures traditions féodales. Du centre, la réaction gagnait les divers États, la Saxe, où, par terreur des socialistes qui avaient 14 représentants sur 82 membres de la diète, on introduisait le système électoral prussien; la Bavière, où le ministère faisait alliance avec les ultramontains et assurait leur triomphe aux élections. Les agrariens et les féodaux, pour emporter les dernières résistances, recouraient à de louches manœuvres sur lesquelles les procès de Lützow et du major de Tausch jetèrent

une lumière crue. Ils marquèrent un point quand, en 1897, Miquel faisant un pas nouveau, prit la vice-présidence du conseil en Prusse.

La situation de l'Allemagne vers 1897 était assez étrange. Sa puissance extérieure n'était ni atteinte ni menacée : depuis l'éloignement du général de Waldersee, que l'on accusait de tendances russophobes, les rapports entre Berlin et Pétersbourg étaient de nouveau plus cordiaux; l'Autriche et l'Italie étaient fidèles, la France désabusée et l'Angleterre docile. La prospérité financière était incontestable et les excédents budgétaires rendaient facile aux ministres l'abandon des nouveaux projets d'impôts indirects que le Reichstag s'entêtait à repousser. En 1896 (1er juillet), il avait voté un code civil qui a dû entrer en vigueur le 1er janvier 1900 et qui allait sanctionner l'unité politique de l'Allemagne par son unité juridique. L'année suivante (7 avril 1897), il votait un code commercial. Quelle meilleure preuve eût-on souhaitée des progrès de l'esprit public et de la force du patriotisme, que l'heureux aboutissement de ces vastes entreprises? Et c'était aussi un anneau de plus dans la chaîne de l'unité germanique, en même temps que la promesse de nouveaux progrès, que ce canal de la mer du Nord à la Baltique, qu'inaugurait solennellement l'empereur (20 juin 1895), entouré de presque tous les souverains allemands et suivi par le cortège triomphal des flottes européennes, où ne manquaient même pas les vaisseaux français. Le télégramme retentissant par lequel l'empereur Guillaume félicitait le président Krüger de la victoire des Boers à Krügersdorp et arrêtait pour un moment l'invasion anglaise (3 janvier 1896), avait soulevé l'enthousiasme de l'Allemagne entière. Le traité du 6 mars 1898 avec la Chine, qui lui accordait avec une sorte de protectorat sur le Chan-Toung la ferme à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans de la baie de Kiao-Tchéou et des territoires limitrophes, en particulier de la presqu'île de Tsin-Tau, ouvrait à son commerce d'immenses perspectives. — Malgré tout cependant, un obscur malaise pesait sur les esprits, incertains du lendemain et troublés par les querelles toujours plus âpres des partis.

Les élections de 1898 furent assez confuses et les libéraux

y firent pauvre figure. A leur retour, ils étaient fort embarrassés, avec des devoirs de reconnaissance pour le gouvernement, à la dédaigneuse pitié duquel ils devaient presque tous leur réélection, mais aussi avec le sentiment très net que leur timidité écœurait les électeurs. Ils votèrent encore une réforme du code militaire qui leur paraissait fort insuffisante; ils accordèrent même, après quelques simagrées, une nouvelle élévation des effectifs militaires, par laquelle l'empereur répondait à la conférence de la paix convoquée par la Russie. A la longue cependant, la complaisance du peuple s'épuisait. La loi dite des maisons de correction, qui édictait des peines draconiennes contre les coalitions, n'indigna pas que les socialistes; la loi Heinze souleva toutes les classes intelligentes. Sous prétexte de relever la moralité publique, elle eût permis d'exercer une censure plus ou moins franche sur toutes les productions de la littérature et de l'art. De nouveau, comme en 1892 et en 1895, par les lois de l'inspection scolaire et des menées subversives, la coalition des réactions catholique et protestante menaçait les plus chères traditions de la pensée germanique et de nouveau aussi, pour la troisième fois, le libéralisme, si affaibli et si découragé, réussit à repousser l'attaque. La « Ligue de Gœthe » réunit dans un commun effort les noms les plus illustres, accourus de tous les coins de l'horizon intellectuel : très habilement, les socialistes se présentèrent comme les défenseurs de cette liberté de discussion d'où était sortie la grandeur de la nation et, en face de la coalition des conservateurs et du centre, ils recoururent à l'obstruction : la loi fut retirée (avril 1900). La loi sur la nouvelle augmentation de la flotte ne rencontra pas un accueil plus favorable.

Le gouvernement n'était pas plus heureux à la diète de Prusse qu'au Reichstag; seulement, ici, il avait contre lui les conservateurs. L'empereur tenait beaucoup à la construction d'un canal qui mettrait en communication le Rhin avec l'Elbe et par là les provinces occidentales et orientales de l'Empire. Les conservateurs, touchés à la fois dans leur bourse et leurs doctrines, furent trompés aussi par l'attitude énigmatique de Miquel; il appuya si mollement les propositions du gouvernement que la majorité

se demanda si la volonté de l'empereur était vraiment aussi arrêtée qu'on l'assurait. D'ailleurs une grosse partie allait s'engager. renouvellerait-on les traités de commerce? Les agrariens voulurent s'entraîner, donner au ministère une preuve de leur énergie : ils repoussèrent le projet à une forte majorité. Les journaux parlèrent d'un Iéna parlementaire.

L'ensemble de la situation est donc en ce moment extrêmement troublé. Battu au Reichstag par les progressistes, le pouvoir est mis en échec à la diète de Prusse par les conservateurs qui lui reprochent sa politique relativement libérale, et ce qui est plus grave, c'est que la cause de ces échecs doit être avant tout cherchée dans ses incohérences et ses indécisions, dans les arrière-pensées ambitieuses ou perfides de quelques-uns de ses membres. A ce jeu, les caractères s'abaissent et les personnes se discréditent. Dans les assemblées, pas de majorité sûre, des partis tiraillés dans les sens les plus divers, avec des programmes vieillis, un personnel usé, une opinion publique flottante et nerveuse; à la tête des affaires, un vieillard de près de quatre-vingts ans, sans autorité réelle, satisfait des expédients qui ajournent la crise, peut-être pour la rendre plus grave; un empereur exubérant et inconstant, hanté par des rêves contradictoires, sans force contre de perfides conseils. Le pays s'agite à tâtons dans la nuit et se demande avec angoisse s'il ne se réveillera pas brusquement un jour aux mains d'une camarilla militaire et féodale.

L'Allemagne en 1900. — C'est ce que répètent tous les jours les journaux progressistes, et il est incontestable que ces lamentations ont leur raison d'être et que l'Allemagne traverse une crise constitutionnelle assez grave. Mais il serait enfantin de prendre au tragique ces plaintes et de parler, comme on le fait volontiers, de décadence ou d'impuissance.

Tout d'abord et avant tout, ces incidents, qui ne nous paraissent énormes que parce qu'ils sont tout près de nous, ne compromettent en rien l'unité nationale. L'unité de l'Allemagne est définitivement fondée, en tant du moins qu'il y a quelque chose de définitif dans les choses humaines, parce que cette unité est la résultante de longs efforts et de volontés persévé-

rantes, parce qu'elle est l'épanouissement naturel de tout un passé historique, parce qu'elle a été sanctionnée par des victoires éclatantes, parce qu'elle a donné à l'Allemagne les deux biens essentiels auxquels aspirent tous les peuples : la puissance et la richesse. On parle volontiers dans les livres de partis hostiles à l'Empire et on y classe au premier rang les catholiques et les socialistes. Ce sont des définitions niaises. En admettant même que l'intransigeance des chefs fût prouvée, l'immense majorité de leurs électeurs n'hésiterait pas une minute, si elle était forcée d'opter entre leurs programmes et l'Allemagne.

Cette grande masse qui, sous la fluctuation des partis, constitue la nation dans sa permanence, quels sont ses sentiments essentiels? La Ligue pangermaniste qui date de 1886 et a pris son essor en 1894, et qui guette l'héritage autrichien, n'a pas beaucoup d'action sur elle, mais la Ligue de la paix en a moins encore. Les charges du service militaire, lourdes sans doute, sont acceptées avec résignation ; les socialistes ont inscrit dans leur programme la substitution des milices aux armées régulières, mais il n'est pas prouvé que ce soit là autre chose qu'une démonstration platonique; l'opinion publique s'est plutôt, sur ce domaine, montrée moins hardie que les spécialistes, et l'initiative de la réduction du service à deux ans a été prise par le gouvernement malgré les libéraux. La longue vieillesse de Guillaume I[er] et de Bismarck a créé une tradition : maintenir. Dans ces limites, le souverain est toujours sûr de l'appui absolu de ses peuples. Lui serait-il même très difficile de déchaîner les passions farouches qui sommeillent aujourd'hui? Le parti militaire est puissant, la presse officieuse bien dressée, et ce fut toujours un jeu pour la diplomatie d'engager à propos l'honneur national ; quelque abus que Bismarck ait fait des appels au chauvinisme, le pays en somme a toujours répondu. Aussi, bien que la prolongation d'une paix dont la durée est presque sans exemple dans l'histoire de l'Europe, ait rendu l'opinion moins nerveuse, l'avenir est incertain et la paix n'a d'autres garanties que, d'une part, la conviction de la résistance acharnée que rencontrerait toute entreprise, et, de l'autre, la conscience de l'em-

pereur, dont on ne sait jamais après tout comment il interprétèra son devoir.

De là l'intérêt qui s'attache dans l'Europe entière à l'évolution de la politique intérieure allemande, puisque, en thèse générale, les démocraties industrielles modernes redoutent davantage les complications extérieures. Les partis politiques allemands se divisent aujourd'hui en quatre groupes principaux : La droite protestante (conservateurs, parti de l'Empire, agrariens, anti-sémites) compte environ cent voix au Reichstag ; elle se recrute surtout dans les provinces orientales de la Prusse, dans le Mecklembourg et la Saxe ; elle a pour organes la *Gazette de la Croix* (extrême droite) et la *Poste* (droite modérée) ; elle domine dans la diète prussienne, où elle constitue presque à elle seule la majorité. — La droite catholique ou le centre a ses fidèles dans la Bavière, la Westphalie et surtout les régions rhénanes : son journal, la *Germania*, est une puissance ; le *Volksverein*, qui est comme son organisme central, compte 200 000 associés ; soutenu dans la plupart des circonstances par les 14 Polonais et la majorité des Alsaciens, le centre depuis vingt ans domine la vie parlementaire de l'Allemagne. — Les libéraux, depuis les libéraux-nationaux qui suivent docilement le gouvernement, jusqu'au démocrates-allemands qui voisinent avec les socialistes, disposent eux aussi d'une centaine de voix, mais leur influence est aussi faible sur le pouvoir que dans le pays. Divisés en cinq ou six groupes, sans cohésion et sans programme, ils perdent du terrain à peu près à chaque élection. Ce sont les socialistes surtout qui profitent de leur décadence. Aux élections de 1898 ils ont présenté des candidats dans 396 circonscriptions — toutes, sauf celle de Meppen — ; au premier tour, ils ont enlevé 32 sièges et leurs candidats ont été en ligne dans 101 ballottages [1]. — S'ils n'ont obtenu en définitive que 56 mandats, c'est qu'ils ont eu contre eux la coalition de tous les autres partis épouvantés par leurs premiers triomphes, et surtout parce que la répartition des circonscriptions électo-

1. D'après la loi allemande, le ballotage a lieu entre les deux candidats qui ont réuni le plus de voix au premier tour.

rales, qui est encore la même qu'il y a huit ans et ne tient aucun compte du déplacement des populations, leur est défavorable : les électeurs socialistes, qui étaient 124 000 en 1871 et environ 1 800 000 en 1893, sont maintenant 2 120 000; leurs progrès dans les campagnes sont rapides, et le contingent des voix urbaines dans le chiffre total des socialistes est tombé de 52 p. 100 à moins de 30 p. 100. A mesure d'ailleurs qu'ils rallient des masses plus nombreuses d'électeurs, l'unité du parti semble moins solide ; Liebknecht vient de mourir; Bebel et Kautzky, les prophètes du marxisme intégral, ont en face d'eux des opportunistes : Vollmar, le chef des socialistes bavarois, Singer, le riche industriel berlinois, Schœnlank, Bernstein, etc. Dans les congrès de Francfort (1894), de Halle (1896), de Hambourg, les modérés ont obtenu au moins une certaine liberté d'action, et dans les dernières élections prussiennes ils se sont alliés aux bourgeois libéraux pour briser l'omnipotence des *junker*.

En face de ce progrès continu des socialistes, le réveil de l'individualisme est un phénomène curieux, mais sans portée immédiate. Nietzsche est un merveilleux artiste, et la hauteur morale de son enseignement, la poésie et la flamme de ses productions, sa tragique destinée enfin, lui ont gagné parmi les jeunes gens et les femmes une clientèle enthousiaste, mais rare et peu capable de propagande.

Si nulle part le socialisme n'a pris un aussi rapide développement qu'en Allemagne, c'est sans doute parce que la constitution y laisse une part trop grande au pouvoir personnel et rejette ainsi vers l'opposition radicale tous ceux qui croient qu'à la nation seule appartient le droit de régler ses destinées; mais c'est aussi parce que nulle part n'a été plus rapide et plus violent l'essor industriel. Le progrès économique de l'Allemagne, dans ce dernier quart de siècle, a été extraordinaire : on l'a comparé assez justement à l'éclosion du printemps russe, longtemps contenu par la gelée et que déchaînent les premières chaleurs du printemps. Le développement de la richesse se marque par l'importance des nouvelles constructions, par le rayonnement extraordinaire des villes (Berlin a plus de 2 millions d'âmes, plus de 30 villes dépassent 100 000 habitants), par

la diffusion presque immédiate de l'outillage scientifique le plus moderne.

Les qualités d'application, de méthode et de discipline qui ont fait la puissance politique et économique de l'Allemagne lui assurent un grand rôle dans le travail scientifique européen : les rayons de Rœntgen et le sérum antidiphtéritique de Behring méritent certainement d'être placés parmi les plus importantes découvertes du siècle. Pour les lettres et les arts, le rôle actuel de l'Allemagne est moins éclatant : ses peintres, Lenbach, Uhde, Liebermann et Max Klinger, pour ne citer que les plus connus, n'apportent aucune note originale; parmi ses écrivains aussi, Sudermann et même Gérard Hauptmann doivent une large part de leur éclatante célébrité à l'extraordinaire médiocrité dans laquelle étaient tombés le théâtre et la littérature germaniques. Pour se consoler de cette stérilité momentanée, l'Allemagne a Bayreuth, dont le théâtre, inauguré en 1876, est devenu un des grands foyers de la pensée moderne. Commencer un siècle avec Gœthe et le finir avec Wagner, les plus hautes ambitions ne devraient pas en demander davantage.

L'Alsace-Lorraine. — Sur un seul point l'Allemagne a vainement épuisé sa force matérielle et morale : elle a cru que la victoire créait un titre légitime de possession et, bien que plus de trente ans se soient écoulés depuis son triomphe, la protestation des vaincus résonne toujours indomptable. Elle a pu par de subtiles combinaisons d'escamotage électoral réduire à un seul représentant les Danois du Slesvig; les 150 000 Danois du duché n'en acceptent pas davantage la loi qui les a faits Prussiens malgré eux. Elle a pu proscrire le polonais dans l'église et dans l'école et exploiter la prodigalité de l'aristocratie slave pour envoyer ses colons dans le duché de Posen, — expédients onéreux et d'une utilité contestable, par lesquels elle a aigri les haines sans établir plus solidement sa domination.

Mais nulle part la résistance n'a été plus émouvante et plus admirable que dans les provinces arrachées à la France, d'autant plus remarquable ici qu'elle ne s'appuie ni sur la différence de langue ni sur celle de religion, mais uniquement sur une conception opposée du droit des gens. Au lendemain de la

guerre, la Prusse, Bade, la Bavière élevaient des prétentions sur les pays conquis. Bismarck, par un moyen terme qui ne coûtait pas grand'chose à la Prusse, les déclara « pays d'Empire » (*Reichsland*; loi du 3 juin 1871), et fit miroiter aux yeux des habitants l'espoir d'une large autonomie; en attendant, il administrait le pays en dictateur, par édits venus de Berlin. Tout déplaisait aux Alsaciens dans leur nouvelle patrie, la morgue de la noblesse, l'insolence des officiers, l'obséquiosité des subalternes, l'aplatissement superstitieux devant le pouvoir; ils se sentaient brusquement ramenés en arrière et étouffaient dans l'édifice féodal où on les parquait : en grande foule ils optèrent pour la France (mai 1872), manifestation platonique à laquelle les Allemands eurent le tort de répondre par des violences. Ils proscrivirent le français, soumirent les écoles à une surveillance étroite (fév. 1873), fondèrent l'Université de Strasbourg et favorisèrent l'immigration allemande. Avec une hâte barbare, ils imposèrent le service militaire : de 1870 à 1875, 100 000 jeunes gens quittèrent le pays; aujourd'hui encore les réfractaires sont nombreux, et les cruelles souffrances qu'engendre cette rébellion permanente entretiennent l'esprit de haine.

La loi qui avait établi la dictature en avait fixé le terme, et bien que les Alsaciens eussent voté aux élections de 1874 pour des protestataires, Bismarck accorda une apparence de constitution. Quelques sceptiques, auxquels se joignirent une poignée de besogneux et d'ambitieux, avaient fondé le groupe de l'*autonomie* : pourquoi pousser à bout les maîtres, puisqu'on était forcé de les subir? — Le gouvernement leur ouvrit un terrain d'action dans les conseils généraux, puis dans le Comité régional (*Landesausschuss*; 1874) : les autonomistes gagnèrent quelque terrain, conquirent la Basse-Alsace. Bismarck, par une naïveté qui étonne chez lui, prit au sérieux leurs progrès : les pouvoirs du Landesausschuss furent étendus; le pays ne fut plus gouverné par des décrets venus de Berlin, mais par un lieutenant de l'empereur (*Statthalter*), assisté d'un secrétaire d'État (1879). Le premier Statthalter, Manteuffel, se piqua de courtoisie, à l'indignation des militaires et des immigrés;

ce fut le régime du *Kourmachen*, des flatteries à l'aristocratie indigène. Les Alsaciens virent le piège et le dédaignèrent.

Le successeur de Manteuffel, M. de Hohenlohe (1885-1894), revint aux mesures de rigueur, interdit tout usage du français : quelques fonctionnaires allèrent jusqu'à proscrire les inscriptions en français dans les cimetières. Aussi, quand en 1887 des difficultés graves éveillèrent la pensée d'une rupture entre la France et l'Allemagne, les habitants manifestèrent ouvertement leur antipathie pour les maîtres qui les opprimaient. — « Si vous envoyez au Reichstag des protestataires, avait dit Hohenlohe, vous ne devrez vous en prendre qu'à vous-mêmes si l'inquiétude générale ne se calme pas. » Par là il donna aux élections un caractère plébiscitaire : le 21 février 1887, presque sans propagande, sans journaux, dans les 17 circonscriptions tous les candidats de la protestation furent élus. Alors une véritable terreur s'abattit sur le pays : la loi municipale du 16 juin 1887 autorisa le gouvernement à imposer aux communes récalcitrantes des maires qu'elles étaient obligées de payer; on expulsa sous le prétexte le plus frivole un grand nombre d'Alsaciens naturalisés Français, même Antoine, le député de Metz; on supprima les associations les plus inoffensives; on interdit le séjour en Alsace à tous ceux qui de près ou de loin se rattachaient à l'armée française; on arrêta des hommes qui n'avaient commis d'autre crime que de ne pas renier leur attachement à la France, et la Haute-Cour de Leipzig, après des débats scandaleux, les condamna à de longs mois de forteresse. Enfin, le 22 mai 1888, on interdit l'entrée du Reichsland aux voyageurs qui ne seraient pas munis d'un passeport visé à l'ambassade d'Allemagne.

Quand Bismarck eut disparu, les plus odieuses et les plus gênantes de ces mesures furent abandonnées, les passeports ne furent plus exigés, les permis de séjour furent accordés plus facilement. Les habitants, de leur côté, ont jugé inutile de renouveler des manifestations qui dans l'état actuel de l'Europe ne comportent aucune sanction : ils ont cru, avec raison, qu'ils avaient exprimé assez nettement leur opinion.

Quelque fanfaron d'impudence qu'ait été parfois Bismarck,

il est permis de se demander si, quand il a exigé l'abandon de ces provinces, il s'est rendu un compte exact des difficultés qu'il préparait à l'Allemagne. Il était convenu qu'après le premier moment de surprise ces populations, qui en majorité parlaient allemand, dont les habitudes et les traditions rappelaient par tant de côtés les habitudes et les traditions germaniques, sauraient gré au hardi chirurgien qui les aurait séparées d'un pays en décomposition. Ces calculs ont été cruellement déçus par l'énergie d'une résistance qui a dépassé les espoirs les plus optimistes des vaincus et qui restera un des plus nobles, un des plus merveilleux exemples de grandeur morale que connaisse l'histoire. Il n'y a de traité valable que celui qui est accepté par les deux parties : en s'inscrivant en faux contre la clause qui la livre, l'Alsace-Lorraine a maintenu contre la force triomphante la justice et le droit, mais elle a aussi contribué dans une très large mesure à arrêter toute guerre offensive nouvelle, en prouvant l'inanité des conquêtes que condamne la conscience humaine.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus, t. XI, les ouvrages indiqués dans la Bibliographie du chapitre VIII, p. 347. J'ajoute seulement quelques ouvrages parus récemment ou qui se rapportent plus directement à la période immédiatement contemporaine. Indications excellentes dans **Marcks**, *Wilhelm* I (1900).

Sur **Bismarck**. — **Poschinger**, *Fürst Bismarck als Volkswirth*, 5 vol., 1889-1891. — **Bismarck**, *Gedanken und Erinnerungen*, trad. franç., 1899. — **Moritz Busch**, *Bismarck, some secret pages of his history* (édité en France sous le titre de *Mémoires de Bismarck*), 2 vol. 1899. — **Poschinger**, *Neue Tischreden Bismarck's*, 2 vol. 1899. — **Kohl**, *Wegweiser durch Birmarck's Gedanken und Erinnerungen*, 1899. — **Klein-Hattingen**, *B. u. seine Welt* (1903). — **Kreutzer**, *O. v. Bismarck*, 1900 (très bon travail de vulgarisation scient.). — Parmi les nombreux travaux critiques suscités par les mémoires de B., les plus importants à des titres divers sont ceux de **Bamberger** (1899) (hostile), **Schmoller** (questions économiques), **Lenz**, **Marcks** et **Kæmmel** (1899). — **Penzler**, *Bismarck seit seiner Entlassung*, 1897. — **Andler**, *Le prince de Bismarck*, 1899. — **Ch. Benoist**, même titre, 1900. — **Treitschke**, *Zehn Jahre deutscher Kämpfe*, 1865-1875. — **Treitschke**, *Historische und politische Aufsätze* (1886-1897). — **H. Delbrück**, *Erinner., Aufsätze und Reden*, 1902. — **Lamprecht**, *Zur jüngsten Vergangenheit*, 1904 (prolixe et fumeux).

Politique étrangère. — **Karl v. Rumaenien**, *Aus dem Leben* (t. IV, 1900). — **De Broglie**, *Mission de Gontaut-Biron*, 1898. — *Les pièces du procès d'Arnim* (traduct. franç., Paris 1876 et 1877). — **Daudet**, *Hist. diplomat. de l'alliance franco-russe*, 1894. — **Benedetti**, *Essais diplomatiques* (1899).

Kulturkampf. — **Kurtz**, *Lehrb. der K.-Gesch.* 1898. — **Hahn**, *Gesch. der Kulturk. in Preussen*, 1881 (protestant). — **Schulte**, même titre, 1883 (cath.). — **Majunke**, même titre, 1876-1888 (cath.). — **Sill**, *Die Entwicklung der Kath. Kirche im XIX*[es] *Jahrh.*, 1898. — **Goyau**, *Le protestant. allemand*, 1899. — **Knopp**, *Windthorst* (cath.).

Socialisme. — **Meyer**, *Der Emancipationskampf des vierten Standes*. 1874-1877. — **Bourdeau**, *Le socialisme allemand et le nihilisme russe*, 1892. — **de Wyzewa**, *Le mouvement socialiste en Europe*, 1892. — **Zenker**, *Der Anarchismus*, 1895. — **Mehring**, *Gesch. der deutschen Socialdemokratie*, 2 vol., 1897. — **Schmoller**, *Zur Social u. Gewerbepolitik der Gegenwart* (*Reden und Aufsätze*), 1898; — *Ueber einige Grundfragen der Socialpolitik und der Volkswirtschaftslehre*, 1898. — **Ad. Stöcker**, *Christlich-Social* (*Reden und Aufsätze*), 1885. — **Sombart**, *Socialismus und sociale Bewegung in XIX*[es] *Jahrh.*, 1896. — **Sombart**, *Das Wirtschaftsleben im Deutschl.* (très important), 1900.

Réformes et luttes parlementaires. — On trouve la collection des lois et ordonnances dans **Hue de Grais**, *Handb.der Gesetzg. in Preussen u. d. d. Reiche*. Le même auteur a publié un manuel assez commode et sûr : *Handb. der Verf. u. Verwalt. in Preussen u. d. d. Reiche* (1904). — **Rœll**, *B.'s Staatsrecht*, 1900. — **Robolsky**, *Der deutsche Reichstag*, 1867-92 (insuf.), 1897. — **Klöppel**, 30 *Jahre deutscher Verfass. Gesch.* (1900), s'arrête en 1877. — **Petersdorff**, *Die Kaiserin Augusta*, 1900. — **Philippson**, *Forckenbeck*, 1898 (très important). — **Parisius**, *Hoverbeck*, 1898.

Depuis la retraite de Bismarck, on est obligé de recourir aux recueils de documents et aux annales, surtout à **Schulthess**, *Europäischer Geschichtskalender*, et aux revues, *Deutsche Rundschau*, *Deutsche Revue*, *Preussiche Jahrbücher*, *Neue Zeit* (socialiste). On trouve de bons résumés des travaux parlementaires dans la *Revue politique et parlementaire*, depuis 1894.

Les livres n'ont naturellement, pour la plupart, qu'une valeur momentanée : **Wiermann**, *Die Politik seit Bismarck's Entlassung*. — *Die national-liberal Partei, 1867-1892*. — **Heyck**, *Die Allgemeine Zeitung*, 1898. — **Baumgarten** et **Jolly**, *Staatsminister Jolly*, 1897. — **Hauser**, *Colonies all.* 1900. — **Blondel**, *L'essor économique de l'All.*, 1900. — **Lair**, *L'impérialisme allemand*, 1902. — **Lavisse**, *Trois Empereurs d'Allemagne*, 1888. — **M. Philippson**, *Friedrich III*, 1893. — Le *Journal* de Frédéric III a été publié dans la *Deutsche Rundschau*, 1888; voir à ce sujet le rapport de Bismarck dans le *Journal officiel* du 23 sept. — **Freytag**, *Der Kronprinz und die deutsche Kaiserkrone*, 1889. — **Hintzpeter**, *Kaiser Wilhelm II*, 1888. — **Buxenstein**, *Unser Kaiser*, 1898. — Parmi les brochures dont on a parlé au moment de leur apparition : *Politische Generale am preuss. Hofe seit 1848*, 1897. — **Douglas**, *Was wir von unserm Kaiser hoffen dürfen*, 1888, etc.

Les discours de **Caprivi**, ont été édités par Arndt, à Berlin, 1893.

On a publié à la fin du XIX[e] siècle un assez grand nombre d'études générales, dont quelques-unes sont intéressantes. — De ces entreprises de librairie, celle qui a été conçue sur le plan le plus vaste est celle qui parait à Berlin chez Bondi : *Das neunzehnte Jahrhundert in Deutschland's Entwicklung*; le 1[er] volume : **Ziegler**, *Die geistigen und socialen Strömungen*, est remarquable. Le volume de **Kaufmann**, sur l'*Histoire politique*, ne présente depuis 1870 qu'un résumé sans valeur.

CHAPITRE XI

LA RUSSIE

De 1871 à 1900.

Alexandre II (1870-1881).

La situation en 1871. — La première partie du règne d'Alexandre II[1] avait fini, en mars 1871, par la conférence de Londres et la suppression des clauses les plus humiliantes du traité de Paris; d'autre part, les grandes lois de réforme avaient toutes été promulguées (à l'exception de la loi militaire, 1874). La transformation intérieure de la Russie semblait achevée. Mais, en réalité, le succès diplomatique de 1871 était tout platonique — un avenir peu lointain devait montrer à combien de difficultés les Russes se heurteraient encore en Orient, — et, d'autre part, en matière de politique intérieure, on n'en était encore qu'aux espérances; pour être complètement efficaces, les réformes réalisées sur le papier supposaient une transformation des mœurs, une élévation soudaine de la culture russe. Or, précisément vers 1870, on commence à douter de la renaissance imprudemment escomptée par les réformateurs de 1862 et 1863.

L'abolition du servage n'a pas encore rendu les paysans sensiblement plus heureux. Écrasés par le payement des

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 523.

indemnités de rachat[1], ils sont aussi misérables que par le passé; délivrés du joug des seigneurs, ils sont toujours sous celui du *mir*, de la commune, et leur liberté a peu gagné. Les nobles, de leur côté, après les quelques années d'opulence que leur a valu la liquidation hâtive des indemnités de rachat, commencent à sentir durement les conséquences économiques de la suppression du servage. La main-d'œuvre, jadis gratuite, se fait rare et coûteuse; les domaines seigneuriaux, réduits, donnent moins de revenu; le nombre des propriétés hypothéquées augmente rapidement; et la crise agricole, chaque année plus aiguë, prépare la crise générale qui battra son plein vers 1880.

De même, la réforme administrative n'a pas donné tous les résultats espérés. D'abord, elle est restée incomplète, et depuis 1866, date de l'attentat de Karakozof, nombre de mesures d'exception, soi-disant temporaires, sont venues restreindre la portée des nouvelles institutions. Là même où elles ont fonctionné sans entraves, on peut déjà s'apercevoir que toute réforme administrative non accompagnée d'un progrès des mœurs, n'est qu'un trompe-l'œil; à peine créée, l'administration des *zemstva* (conseils provinciaux) souffre des vices de l'administration qui l'avait précédée; elle a déjà ses affaires de concussion et de péculat.

Développement de l'esprit révolutionnaire. — Toutes ces désillusions ne pouvaient produire, dans l'*intelligence*, c'est-à-dire dans les classes cultivées, jadis si enthousiastes des réformes, qu'une profonde méfiance du gouvernement et des moyens qu'il avait employés pour aboutir à de si faibles résultats. A cette méfiance vint s'ajouter, après les premiers essais de réaction, une violente irritation. Vers 1870, l'opinion s'établit qu'il n'y a plus rien à attendre de l'initiative gouvernementale; que le tsar et ses fonctionnaires ne pourront ni ne voudront se réformer eux-mêmes; qu'il faut chercher, au-dessous d'eux et, au besoin, contre eux, des agents de progrès plus énergiques. Lesquels?

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 497.

Dès longtemps avant 1870, une portion notable de la jeunesse russe avait subi l'influence des doctrines les plus avancées de l'Occident. Sortis libéraux de Russie, les Herzen, les Bakounine étaient vite devenus, en exil, des révolutionnaires socialistes ou anarchistes; en Russie même, dès les premières années du règne, les Tchernychevski, les Dobrolioubof avaient été — avec toutes les précautions que leur imposait la censure — des représentants et des propagateurs du radicalisme. Sous leur influence s'était formée cette génération de jeunes gens que Tourguénief avait baptisés du nom de *nihilistes*. Rompant en visière à toutes les traditions russes, religieuses ou familiales, des jeunes gens et des jeunes filles, par centaines, s'en étaient allés à l'étranger, pour y chercher l'enseignement scientifique des Universités sans doute, mais encore et surtout l'initiation libre aux doctrines que le gouvernement russe proscrivait.

Il semble bien, du reste, que jusque vers 1870 il se soit agi, pour toute cette jeunesse, plutôt d'émancipation individuelle que de transformation politique ou sociale. Après 1870, il n'en est plus de même. La Commune de Paris donne une forme plus précise aux rêves confus des émigrés russes : « Ce n'est pas en vain, écrira plus tard le révolutionnaire Lavrof, que nous avons vu se dérouler sa tragédie ». Mal comprise, elle leur apparaît comme le prodrome d'une révolution sociale, imminente, qui s'étendra à toute l'Europe. Dans les universités, en Suisse surtout, à Zurich et à Genève, les étudiantes et étudiants russes se trouvent en contact avec les proscrits de la Commune, et s'imprègnent de leurs leçons jusqu'au jour où le gouvernement de Pétersbourg, inquiet de cette accumulation d'éléments révolutionnaires, ordonne à tous ses nationaux étudiant en Suisse de rentrer en Russie (1873).

Là, suspects dès le premier jour et rappelés sans cesse, par les vexations de la police, à leurs convictions révolutionnaires, ces jeunes gens ne pouvaient pas ne pas désirer d'agir, mais comment s'y prendre? Les paysans et les ouvriers, les quatre-vingt-dix-sept centièmes de la population, se désintéressaient de réformes qu'ils ne pouvaient comprendre. Il fallait donc,

si l'on voulait donner des assises solides au progrès russe, *aller au peuple*, ébranler sa foi traditionnelle en Dieu et le Tsar, lui faire comprendre son abjection et la possibilité d'en sortir. « Notre but, expliquera plus tard Sophie Bardine devant le tribunal de Moscou, ç'a été de faire pénétrer dans la conscience du peuple l'idéal d'une organisation meilleure, plus conforme à la justice, d'éveiller l'idéal encore vague qui dort en lui; d'indiquer les vices de l'organisation actuelle, afin de prévenir le retour des mêmes erreurs... »

On peut évaluer le nombre des missionnaires qui sont ainsi *allés au peuple*, de 1872 à 1878, à deux ou trois mille personnes des deux sexes appartenant toutes à l'*intelligence*, la plupart à la noblesse, quelques-unes au prolétariat des gymnases et des universités; parmi ces missionnaires, des aristocrates de naissance, comme Sophie Perovskaia, la petite-fille du chef de la première expédition contre Khiva, coudoyaient des fils de paysans, auxquels un hasard avait permis de s'instruire et de sortir de leur classe, comme ce Jeliabof, dont on retrouvera le nom dans tous les incidents de la crise révolutionnaire, jusqu'à la mort d'Alexandre II. Munis de diplômes, ingénieurs, médecins, sages-femmes, instituteurs, institutrices, ils se répandent dans les campagnes, isolés, ou quelquefois par couples qu'unit un mariage fictif; ils se servent de leurs connaissances techniques pour gagner la confiance du paysan; puis, cette confiance acquise, ils lui lisent, en les commentant, des pamphlets révolutionnaires. C'est là la première phase de la propagande, la plus stérile : le paysan ne comprend pas ces gens d'une autre classe et leur jargon bourré d'occidentalismes; souvent, il est le premier à les dénoncer aux autorités qui ont, d'ailleurs, mille moyens de surveiller l'activité de ces « intellectuels » isolés au milieu des ruraux. Il faut donc faire mieux : peu à peu, les révolutionnaires apprennent à connaître les fibres sensibles du paysan russe; dans le Nord, ils prêchent le socialisme agraire, la reprise aux seigneurs des terres que l'abolition du servage leur a laissées; dans le Sud, ils tâchent de réveiller le souvenir des libertés cosaques. En même temps, ils abandonnent la livrée de l'*intelligence*, ils se font peuple; tel,

vêtu en moujik, accompagne dans leur migration annuelle les moujiks du Nord qui s'en vont faire la récolte dans les gouvernements du Sud; tel autre s'engage dans une fabrique, simple ouvrier. Quand Sophie Bardine fut prise sur le fait, commentant à un cercle d'ouvriers une brochure socialiste, elle était employée, depuis plusieurs mois, dans une filature des environs de Moscou, travaillant quinze heures par jour, et partageant la misère des ouvrières.

Cette propagande devait produire, et produisait effectivement des conversions; mais avant qu'elles pussent avoir, à leur tour, des conséquences appréciables, il se serait passé beaucoup d'années, assez pour donner au zèle des missionnaires le temps de se refroidir. Ce fut grâce à la police que le mouvement dura et prit à la longue un caractère plus menaçant. Mises en éveil, dès 1873, par le procès du socialiste Nietchaief, les autorités se mirent à faire la chasse aux propagandistes. Les arrestations se multiplièrent; en 1877 il y eut, à Pétersbourg et à Moscou, deux procès monstres, celui des *Cent quatre-vingt-treize* et celui des *Cinquante*. Leur résultat ne fut pas tout à fait, malgré les condamnations prononcées, celui qu'attendait le gouvernement. Grâce à la publicité des débats qu'on n'osait pas encore tout à fait supprimer, le public put s'instruire des procédés arbitraires et violents de la police, et mettre en regard le dévouement et le zèle quasi évangéliques des inculpés; les déclarations retentissantes de Sophie Bardine trouvèrent partout de l'écho. Et pendant que le gouvernement sortait plutôt affaibli de ces procès maladroits, les propagandistes, auxquels on ne permettait pas d'être pacifiques, devenaient violents; ils passaient à la propagande par le fait.

La crise révolutionnaire de 1878 à 1882. — Le lendemain du jour (24 janvier 1878) où fut prononcé, à Saint-Pétersbourg, l'arrêt contre les Cent quatre-vingt-treize, le général Trépof, grand maître de la police de Pétersbourg, fut grièvement blessé d'un coup de revolver, par une jeune fille, Vera Zassoulitch, qui lui avait demandé une audience, précisément dans l'intention de le tuer. Arrêtée sur place, Vera Zassoulitch passa à son tour devant le jury. Il fut établi, au cours

des débats, que, depuis plusieurs années, elle était en butte aux persécutions de la police, pour avoir été dépositaire, lors du procès de Nietchaief, de lettres dont elle ignorait le contenu; que, du reste, elle ne connaissait pas le général Trépof, et n'avait aucun grief personnel contre lui. Elle savait seulement qu'un jour, visitant la prison, il avait fait fouetter un détenu politique, l'étudiant Bogolioubof, qui ne l'avait pas salué. Or, un oukaze avait solennellement aboli les châtiments corporels : en frappant Trépof, Vera Zassoulitch s'était donc fait simplement l'instrument de la vindicte publique. Le ury l'acquitta, aux applaudissements d'une foule immense. Mise immédiatement en liberté, elle put gagner la porte de la salle; là, la police essaya de la ressaisir; la foule résista, et, pendant qu'on se battait autour d'elle, Vera Zassoulitch disparut. Quelques mois plus tard, on apprit qu'elle était en sûreté à l'étranger.

La conclusion du procès, celle qui aurait été en harmonie avec le vœu de la Russie intelligente et le caractère d'un règne jusqu'alors réformiste, eût dû être la punition sévère des abus que le verdict du jury venait de flétrir. Le gouvernement ne le comprit pas; au lieu de prendre les mesures que l'opinion attendait de lui, avec une impatience surexcitée encore par les mécomptes de la guerre d'Orient, il se borna à supprimer, par oukaze de mai 1878, la compétence du jury pour tous les attentats commis contre des fonctionnaires publics. Puis il profita de ce qu'en raison de la guerre, un certain nombre de gouvernements du Sud étaient soumis à l'état de siège, pour y appliquer la loi martiale aux révolutionnaires. En juillet, à Odessa, on fit passer en conseil de guerre cinq jeunes gens et trois jeunes filles inculpés de complot et de résistance à main armée aux autorités. Le principal des accusés, Kovalski, fut condamné à mort et fusillé. Deux jours plus tard, le chef de la police secrète (IIIe section du ministère de l'Intérieur), le général Mezentsof, qui avait été prévenu qu'il payerait pour Kovalski, fut poignardé sur la place du Palais Michel, à Saint-Pétersbourg, par un jeune homme qui échappa à toutes les recherches. Entre temps, l'officier de gendarmerie Heyking avait été poignardé à

Kief, où déjà, quelques semaines plus tôt, le recteur de l'université avait été attaqué et grièvement blessé dans l'intérieur même du Palais académique.

On était loin de la propagande pacifique. Entre les révolutionnaires et le gouvernement, le duel se poursuit, désormais, avec aussi peu de scrupules d'un côté que de l'autre. Le 9 août 1878, un décret défère aux cours martiales tous les complots ou attentats contre l'État, ce qui non seulement change la procédure, mais aggrave les pénalités; dans toutes les provinces, les arrestations et les déportations sans jugement se multiplient. En février 1879, à Kharkof, un certain Fomine est arrêté pour avoir tenté de délivrer des prisonniers politiques; il est livré au conseil de guerre par le gouverneur, prince Krapotkine, le frère d'un des chefs du mouvement révolutionnaire. Aussitôt, dans toutes les grandes villes de la Russie, le « Comité exécutif » affiche la condamnation à mort qu'il a prononcée contre le gouverneur de Kharkof, et, avant même que Fomine eût été jugé, dans la nuit du 21 au 22 février, au sortir d'un bal, le prince Krapotkine tombe mortellement blessé d'un coup de revolver. Quinze jours plus tard, à Odessa, c'est le tour du colonel de gendarmerie Knoop : à côté de son cadavre, dans sa maison, on trouve l'arrêt du « Comité exécutif ». Le 23 mars, à Moscou, on tue un agent de la police secrète, Reinstein. Le même jour, à Petersbourg, attentat contre le successeur de Mezentsof, le général Drenteln. Le 5 avril, à Kief, on tire sur le gouverneur; le 10, à Arkhangel, le maître de police est poignardé; enfin, le 15, Solovief tire cinq coups de revolver sur l'Empereur, qui n'est pas atteint.

La réponse du gouvernement à ce dernier attentat, ce fut l'institution des gouverneurs généraux militaires. La Russie fut partagée en six grands gouvernements, dont les chefs furent investis de pouvoirs absolus. Désormais, tout accusé put être soustrait, sur simple décision du gouverneur général, à ses juges naturels, pour être amené devant un conseil de guerre; il put être mis en jugement sans enquête préalable, condamné sans dépositions orales de témoins, exécuté sans examen de son pourvoi en cassation (oukaze du 9 août 1878). C'était en

quelque sorte l'institution officielle de la Terreur blanche, pour répondre à la Terreur rouge; les révolutionnaires se proclamaient fiers d'avoir amené le gouvernement à cette aveugle exaspération. « Quelques *assassinats mesquins* que nous avons commis, dit leur journal, *Terre et Liberté*, ont contraint le gouvernement à proclamer l'état de siège, à doubler la police politique, à placer des postes de Cosaques dans tous les coins, à répandre dans les campagnes des essaims de gendarmes. Par quelques actes résolus, nous avons amené à ces mesures désespérées cette autocratie que n'ont pas pu ébranler des années d'agitation secrète, des siècles d'agonie, le désespoir des jeunes gens, les gémissements des opprimés et les malédictions des milliers de personnes assassinées dans l'exil ou torturées jusqu'à la mort dans les déserts et dans les mines de Sibérie. » Et, renonçant aux *assassinats mesquins*, le Comité exécutif (qui ne s'était pas reconnu responsable de l'attentat de Solovief) condamna à mort l'empereur Alexandre II, par une proclamation datée du 26 août 1879.

Le 1er décembre, le train impérial, revenant de Crimée, fut jeté en l'air, à l'entrée de Moscou, par une explosion qui détruisit la voie ferrée; mais l'Empereur était passé dans le train précédent : le coup était à recommencer. Le 26 janvier 1880, une proclamation du Comité exécutif avisa l'Empereur des conditions auxquelles on lui ferait grâce : octroi de la liberté de conscience et de la presse, institution d'une représentation nationale. Et le gouvernement n'ayant pas répondu à cette mise en demeure, le 17 février, au Palais d'Hiver, à six heures du soir, au moment où la famille impériale allait pénétrer dans la salle à manger, une formidable explosion secoua tout l'édifice : la salle à manger sauta, et avec elle le corps de garde placé audessous. Quarante soldats du régiment de Finlande y furent tués : quant à l'Empereur, il échappa grâce au retard d'un de ses convives, le prince de Bulgarie.

L'impuissance du système de répression à outrance paraissait bien établie. Plus l'on déportait, plus l'on exécutait, plus l'audace des révolutionnaires croissait, et plus leurs moyens d'action se perfectionnaient.

En réalité, les gens qui tenaient ainsi le gouvernement en échec étaient peu nombreux. Des anciens propagandistes, beaucoup avaient disparu; de ceux qui avaient échappé à la police, la plus petite partie, ceux qui avaient pour organes *Terre et Liberté*, s'étaient engagés dans le mouvement terroriste. Ce qui compensait leur petit nombre, c'était leur audace, leur froide détermination, leur stoïcisme et enfin la discipline avec laquelle, isolés ou réunis par groupes, d'un bout à l'autre de la Russie, ils obéissaient au plan de campagne dressé par le Comité exécutif.

On reste confondu de l'énergie patiente avec laquelle leurs attentats étaient préparés. Lorsqu'il s'était agi de faire sauter le train impérial, à son retour de Crimée, trois mines avaient été creusées sur son parcours. L'une n'avait pu être prête à temps; dans l'autre, l'appareil électrique chargé d'enflammer la dynamite n'avait pas joué; nous avons déjà dit l'effet de la troisième. Pour la creuser, il avait fallu deux mois et demi de travail. Son principal auteur était ce Hartmann, dont l'arrestation à Paris, puis la mise en liberté donnèrent lieu à des difficultés entre les gouvernements russe et français. Se faisant passer pour un artisan de Saratof, il avait acheté une maisonnette, à proximité de la voie ferrée, et s'y était établi avec Sophie Perovskaïa, qui passait pour sa femme. Trois ou quatre compagnons étaient venus les y rejoindre, clandestinement, et pendant que Sophie Perovskaïa pourvoyait à leur nourriture, ils avaient percé une galerie de 45 mètres, large de 85 centimètres, avec des instruments grossiers, sans aucune des connaissances spéciales des mineurs, dans la boue et l'eau glacée. La police, mise en éveil par certains indices, avait fait une descente dans leur maisonnette; Sophie Perovskaïa avait reçu les policiers, le front serein, et détourné leurs soupçons.

Au Palais d'Hiver, le principal, presque l'unique auteur de l'attentat, fut un certain Khaltourine, un ouvrier menuisier, auquel le Comité exécutif s'était borné à fournir de la dynamite. Il avait trouvé moyen de se faire engager pour des travaux qui s'achevaient au Palais d'Hiver, dans les caves, juste sous

l'emplacement de la salle à manger impériale. Il y vécut pendant des mois, sans cesse en garde, non seulement contre les perquisitions de la police, qui savait le palais menacé, mais encore contre les imprudences de ses propres compagnons de travail, couchant sur sa dynamite, supportant stoïquement les affreux maux de tête qu'elle lui donnait. Avant l'explosion, il réussit à sortir du Palais, et, quand plus tard il fut pris à Odessa, pour participation à un autre attentat, les autorités le jugèrent et le firent exécuter, dans les vingt-quatre heures, sans soupçonner en lui l'auteur de l'explosion du Palais d'Hiver.

Du reste, si grand que fût le courage des conspirateurs, il faut reconnaître que l'impuissance du gouvernement contre eux tenait moins à leurs ressources qu'à ses propres fautes. La répression désordonnée à laquelle s'étaient livrés les gouverneurs généraux avait fait des victimes presque dans toutes les familles de l'*intelligence*, toutes vivaient dans la terreur de la justice *à la kibitka*, de la déportation sans jugement, sans enquête : aussi les révolutionnaires rencontraient-ils partout, même dans les milieux en apparence les plus conservateurs, des sympathies et des complicités. Assurément, on n'approuvait pas les attentats, mais on leur trouvait des excuses dans les procédés du gouvernement; on n'aidait pas la police, on la déroutait à l'occasion; on prenait part à des souscriptions, soi-disant charitables, mais dont le but n'était pourtant pas douteux, dans l'espoir que si les nihilistes réussissaient enfin leur coup, ce serait la fin de la terreur et l'établissement d'une constitution. « Tenez, dit un jour un réactionnaire avéré à son médecin, soupçonné de nihilisme, tenez, voilà 200 roubles pour la dynamite, et qu'on en finisse! »

Cet état d'esprit surtout était dangereux. Le gouvernement le comprit après l'attentat du 14 février. Une réunion de gouverneurs généraux eut lieu, quelques jours plus tard, sous la présidence de l'Empereur : celui de Kharkof, le général Loris Mélikof s'y prononça pour un système de gouvernement qui, tout en continuant la lutte contre les révolutionnaires, donnerait satisfaction, jusqu'à un certain point, aux désirs de la nation. Son éloquence convainquit l'Empereur. Le 24 février,

il fut nommé *Président de la commission exécutive suprême*, avec des pouvoirs à peu près illimités : en fait, il devenait le dictateur de la Russie.

Le gouvernement de Loris Mélikof (1880-1881). — Ce dictateur n'était pas même Russe de race. Né de parents arméniens, il avait fait sa carrière dans l'armée du Caucase, grâce à d'incontestables talents militaires, grâce aussi, sans doute, à sa souplesse d'Oriental. Il avait été mis en relief, pour la première fois, par son rôle lors de la fameuse *peste de Vetlianka*, qui, née dans les bourgades insalubres de la basse Volga, fit un moment trembler la Russie et même l'Europe. Investi de pleins pouvoirs pour arrêter et combattre l'épidémie, il avait eu la chance de la faire disparaître en quelques semaines. Plus tard, généralissime de l'armée d'Asie, il avait battu Mouktar Pacha, pris Kars et Erzeroum. En août 1878, nommé gouverneur général à Kharkof, il avait su, tout en montrant de l'énergie, user avec modération de ses pouvoirs et, seul de tous les gouverneurs généraux, il avait été excepté de la sentence de mort portée contre eux par le Comité exécutif.

Il s'agissait maintenant pour lui de refaire, au profit de la Russie tout entière, ce qu'il avait fait à Kharkof : tâche difficile sur une si vaste scène, et au milieu des jalousies suscitées par la prodigieuse élévation de l'*Arménien*. Ses débuts furent heureux. D'abord, il échappa à l'attentat dirigé contre lui par Mlodetski, un jeune juif de Minsk, qu'il arrêta de sa main et fit juger et exécuter dans les vingt-quatre heures. Son énergie bien démontrée, il put faire revenir de Sibérie beaucoup de déportés, et rouvrir les universités à la foule des étudiants qui en avaient été exclus pour des motifs futiles, ou sans motifs. Puis il supprima, à grand fracas, la fameuse *Troisième section*, l'odieuse police secrète qui avait fait couler tant de larmes : en réalité, il ne fit que changer son nom. Enfin, il mit le comble à sa popularité en renonçant de lui-même, en août, à ses pouvoirs extraordinaires pour se contenter du titre plus modeste de ministre de l'Intérieur : ce qui, du reste, n'enlevait rien à son autorité.

Abstraction faite de ces petites habiletés, on dcit reconnaître

que sa politique était intelligente, qu'elle calmait les esprits; que, grâce à elle, pendant un temps, les attentats cessèrent. Mais ce succès même conduisait Loris Mélikof à une impasse : de l'apaisement qu'on voyait se produire, le public concluait que le temps des réformes décisives était venu. Loris Mélikof était populaire parce qu'on le croyait libéral et disposé à ouvrir l'ère constitutionnelle de la Russie. L'illusion dissipée, on devait se retrouver exactement au lendemain du 14 février.

Or, Loris Mélikof ne pouvait pas, et ne désirait guère être un La Fayette russe. En matière de constitution, comme en matière de police, toute sa politique était de sauver les apparences, de faire croire à « l'intelligence » qu'il lui donnait quelque chose, alors qu'en réalité il n'enlevait rien aux prérogatives impériales. Mis au pied du mur par l'attente anxieuse du public, il présenta à l'Empereur, au début de 1881, un projet qui instituait une haute commission, composée de grands dignitaires de l'Empire et d'un certain nombre de délégués des conseils provinciaux, des *zemstva*. « Mais c'est une assemblée de notables que vous me proposez de réunir! » se serait écrié Alexandre II en lisant ce projet. En réalité, ce n'était même pas d'une assemblée de notables qu'il s'agissait; la nouvelle commission, où de rares et fort indirects représentants de la nation devaient être noyés parmi les fonctionnaires, ne pouvait avoir d'importance qu'autant qu'il plairait au gouvernement. Est-ce cette conviction qui décida Alexandre II? ou bien, affaibli, découragé, livré tout entier aux joies d'un récent mariage morganatique, céda-t-il à l'unique désir de la paix et de la tranquillité? Après de nombreuses hésitations, il accepta le plan de Loris Mélikof.

Quelques jours avant la date fixée pour sa promulgation, la police fut mise sur la piste d'un nouveau complot. Un des membres du Comité exécutif, Jéliabof, fut arrêté; d'autres arrestations étaient imminentes. En les attendant, Loris Mélikof supplia l'Empereur de ne pas sortir du Palais d'Hiver. Pourtant, le 1er mars 1881, justement après avoir signé et envoyé à l'imprimerie, pour être publié le lendemain, le décret qui donnait une constitution à la Russie, Alexandre II se rendit à une parade militaire. Au retour, vers trois heures, près du

canal Catherine, une bombe fut lancée contre sa voiture, et tua ou blessa des cosaques de l'escorte et des passants. L'Empereur, sain et sauf, descendit pour parler aux blessés; mais à ce moment même une seconde bombe lui fut lancée dans les jambes. Il tomba, mortellement atteint. Transféré au palais, il y expira, le jour même, sans avoir pu prononcer une parole.

Alexandre III (1881-1894).

Les premiers jours du règne. — Le nouvel Empereur avait trente-six ans. Second fils d'Alexandre II, élevé, en conséquence, pour être généralissime ou grand-amiral, il n'était devenu l'héritier du trône, en 1866, qu'après la mort de son aîné Nicolas. Quelques mois plus tard, il avait épousé la fiancée de son défunt frère, la princesse Dagmar de Danemark, et depuis lors, il avait vécu auprès du trône dans une situation un peu effacée, dont il n'était guère sorti que pour commander, pendant la guerre d'Orient, l'armée de la Iantra. Le public le connaissait pour le rôle honorable qu'il y avait joué; pour ses vertus d'homme privé et de père de famille, pour sa droiture, pour son intérêt à des œuvres d'histoire nationale, et, plus encore, pour l'aversion qu'il avait témoignée à certains personnages de l'entourage d'Alexandre II. On pouvait compter que son gouvernement serait plus national, plus strictement russe, moins irrésolu que celui de son père; serait-il plus libéral? c'était fort douteux. Élevé par un théoricien de l'autocratie, M. Pobiedonostsef, le nouveau souverain passait, à juste titre, pour peu favorable aux idées occidentales.

Au début, pourtant, il parut disposé à respecter les décisions prises par Alexandre II à la veille de sa mort. « Ne change rien aux ordres de mon père, dit-il à Loris Melikof; ils seront son testament. » Mais, quelques heures plus tard, un sursis fut apporté à leur publication; on se mit à délibérer et à consulter. Des conseils de prudence vinrent d'un peu partout, et les plus réactionnaires furent précisément ceux de républicains fran-

çais. A Pétersbourg, dans une réunion de hauts dignitaires présidée par le Tsar lui-même, Loris Melikof et, derrière lui, la plupart des autres ministres, se prononcèrent pour l'adoption du plan déjà approuvé par Alexandre II; l'ancien précepteur du Tsar, Pobiedonostsef, devenu procureur général du Saint-Synode, fut à peu près seul de l'avis contraire; Loris Melikof crut avoir partie gagnée. Mais, quelques jours plus tard, une proclamation impériale, rédigée, dit-on, par Pobiedonostsef, annonça à la Russie la volonté de l'Empereur de conserver dans son intégrité le pouvoir absolu que ses ancêtres lui avaient légué. Chose inouïe en Russie, une crise ministérielle éclata; Loris Melikof donna sa démission, et les ministres des finances, Abaza, et de la guerre, Milioutine, le suivirent bientôt dans sa retraite.

On peut assurément regretter l'échec d'une réforme qui, en donnant quelques garanties à la classe intelligente, aurait peu coûté au gouvernement; nous avons vu combien le projet de Loris Melikof était modeste. Mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que le moment était peu favorable à une réforme constitutionnelle. Au lendemain de l'assassinat d'Alexandre II, toute concession libérale aurait pris l'aspect d'une capitulation; le préfet de police de Paris, Andrieux, n'avait pas eu tort de répondre aux demandeurs d'avis que céder ou paraître céder quoi que ce fût, ce serait accroître la force et les exigences du parti terroriste. Autre considération : le peuple russe était-il mûr pour un régime constitutionnel? En réalité, la seule classe qui pût profiter de ce régime, c'était l'*intelligence*, la noblesse, les fonctionnaires; le régime constitutionnel eût été le gouvernement de la nation par une oligarchie. Or, on avait déjà bien souvent essayé, en Russie, du gouvernement oligarchique, et toujours ces essais avaient fini piteusement. Il en aurait été de même de la réforme de Loris Melikof. Il valait mieux économiser à la Russie d'inutiles agitations, se placer tout de suite sur le terrain de l'autocratie — puisque aussi bien on serait condamné à y revenir — et limiter ses efforts au meilleur choix des hommes, à la simplification, à l'amélioration des organes du pouvoir.

Dans les quelques mois qui suivirent la proclamation impériale, tout le haut personnel gouvernemental fut renouvelé. Nous avons déjà dit que trois ministres avaient démissionné, sans qu'on eût fait effort pour les retenir; d'autres furent congédiés. Les hommes de la période libérale d'Alexandre II, par exemple son ancien ministre de l'Intérieur, le comte Valouief, durent quitter leurs dernières fonctions. L'épuration atteignit jusqu'à des grands-ducs. Les nouveaux mots d'ordre de l'administration furent : probité, économie; on supprima la lieutenance impériale du Caucase, beaucoup de charges de cour. En même temps, un nouveau personnel apparut aux affaires. Le général Ignatief, l'ancien ambassadeur à Constantinople, le chef du parti slavophile, devint ministre de l'Intérieur; le général Vannovski, le chef d'état-major du tsarévitch en Bulgarie, prit la Guerre; le comte Tolstoï revint à l'Instruction publique, qu'il avait déjà dirigée sous Alexandre II; M. de Bunge, un ancien professeur d'économie politique, fut mis aux Finances; le comte Voronzof-Dachkof fut ministre de la cour, etc. M. Pobiedonostsef, toujours procureur général du Saint-Synode, fut le personnage le plus influent du nouveau gouvernement.

Jusqu'à la fin du règne d'Alexandre III, les noms des ministres ne changèrent plus guère. En juin 1882, le général Ignatief démissionna après que l'Empereur lui eut refusé, pour le donner à M. de Giers, le ministère des Affaires étrangères, que le prince Gortchakof, trop âgé, ne gérait plus déjà depuis quelques années. Alors le comte Tolstoï prit l'Intérieur, laissant l'Instruction publique au comte Delianof. Un peu plus tard, M. Vychnegradski succéda à M. de Bunge. Mais, malgré ces changements de personnes, la politique intérieure de la Russie resta invariable, consacrée, avant tout, à la lutte contre les idées révolutionnaires ou simplement libérales; puis, en seconde ligne, à la russification des populations allogènes sujettes de l'Empire russe.

La réaction anti-libérale. — Cinq jours après son avènement, comme le nouveau tsarévitch était encore un enfant, l'empereur Alexandre III désigna le régent qui devrait, en cas d'attentat, assumer le gouvernement de la Russie jusqu'à l'avè-

nement de Nicolas II. Le régent désigné fut le grand-duc Vladimir, frère du tsar. Cette précaution prise, on procéda au jugement des assassins d'Alexandre II. Cinq d'entre eux, dont Sophie Perovskaïa, furent — en dépit des proclamations menaçantes du Comité exécutif — condamnés à mort et exécutés. Puis vint le procès et la condamnation de hauts fonctionnaires de Pétersbourg, accusés d'avoir, par négligence, laissé les terroristes miner la plupart des rues qui aboutissaient au Palais d'Hiver; de sorte que, si le malheureux Alexandre II avait échappé aux bombes qui l'attendaient près du canal Catherine, il aurait immanquablement péri dans une explosion de rue.

Les années suivantes, il n'y eut pas, ou il ne semble pas y avoir eu d'attentat contre l'Empereur, qui s'était enfermé, avec sa famille, dans l'ancienne résidence de l'empereur Paul I[er], le château difficilement accessible de Gatchina. Il y eut pourtant encore des assassinats et des exécutions dont la plus importante fut celle de l'officier de marine Soukhanof : de nouvelles mesures de répression furent édictées. En 1882, la loi sur l'*État de protection renforcée* codifia, en les aggravant, les prescriptions de l'état de siège.

Si peu à peu les complots s'espacèrent et finirent par cesser, ce n'est pas à ces mesures de police qu'il convient d'en faire honneur. En réalité, l'apaisement relatif qui marqua le règne d'Alexandre III est dû surtout à deux causes : d'abord à la disparition, par l'exil ou par la mort, de la plupart des terroristes — ils n'avaient jamais été qu'une poignée d'hommes —, ensuite au découragement qui s'empara, après tant d'attentats inutiles, de la partie de l'*intelligence* où les terroristes s'étaient recrutés. Le nouveau gouvernement bénéficia de l'accalmie forcée qui suit toute crise violente.

Débarrassée des propagandistes par le fait, la réaction se tourna contre les réformes d'Alexandre II qu'on accusait d'avoir contribué à la propagande des idées. Les derniers vestiges de la liberté de la presse disparurent; dès les premiers mois du règne, des journaux qui n'avaient pourtant rien de subversif, le *Poriadok* (l'Ordre), la *Molva* (la Parole), durent disparaître; un peu plus tard, ce fut le tour du plus important des journaux

russes, le *Gôlos* (la Voix). Comme sous Nicolas Ier, la guerre aux journaux eut pour corollaire la guerre aux professeurs et aux étudiants. Le personnel enseignant des Universités fut épuré; des conditions plus rigoureuses furent mises à l'admission dans les universités ou dans les gymnases. Il y eut des expulsions en masse après les troubles qui éclatèrent, en 1890, à l'Académie agronomique de Moscou et dans les universités de Pétersbourg et de Moscou.

Il aurait été impossible de revenir sur la plus importante des réformes d'Alexandre II, l'abolition du servage, et le gouvernement y songeait d'autant moins que, brouillé avec l'*intelligence*, il avait besoin de l'appui des masses. La politique d'Alexandre III fut donc favorable aux paysans, en général, mais moins qu'aux nobles, dont elle s'efforça de restaurer, dans les campagnes, et la position économique, et l'influence sociale. L'Empereur des paysans, comme on l'a appelé quelquefois, aurait pu être surnommé, à plus juste titre, l'Empereur des nobles.

On accorda aux paysans des réductions d'impôts, la suppression de la capitation et de larges remises sur les indemnités de rachat que beaucoup d'entre eux devaient encore à l'État; pour les arracher à l'usure, on fonda la Banque foncière des Paysans, mais on la dota misérablement. Pour la noblesse, on fit plus. La Banque de la Noblesse reçut à plusieurs reprises des subventions importantes, qui lui permirent de diminuer le taux de l'intérêt qu'elle exigeait de ses débiteurs, et de reculer les délais au delà desquels il devait être procédé à la vente des biens hypothéqués. D'autre part, une loi de 1889 bouleversa l'administration provinciale au profit de la noblesse.

Nous avons déjà dit que la réforme administrative de 1863 n'avait qu'imparfaitement réussi. Les *zemstva* n'avaient pas supprimé les abus; parfois ils en avaient créé de nouveaux. Une loi de 1890 rendit plus effectif le contrôle de l'État sur leur administration, assimila leurs membres à des fonctionnaires, et fit passer une partie de leurs attributions aux représentants des diverses administrations de l'État. Le nombre des représentants de la propriété noble y fut augmenté. Enfin la juridiction des *juges de paix*, que la réforme de 1863

avait fait émaner des *zemstva*, fut supprimée. L'administration des affaires rurales et la police des campagnes furent confiées à des *chefs de district* (*zemskie natchalniki*), choisis par le gouverneur de la province, pour chaque district, après entente avec le maréchal de la noblesse, parmi les propriétaires nobles du district.

Fait caractéristique : le gouvernement eut grand'peine à trouver, dans la classe dont il s'agissait de rehausser le prestige, assez de candidats aux places de *chefs de district*; il lui fallut abaisser le cens d'instruction, pourtant fort modéré, qui avait été fixé au début.

En définitive, en tout ce qui concerne l'administration de la Russie proprement dite, le règne d'Alexandre III est une réaction marquée contre les influences européennes et libérales du règne d'Alexandre II. Ce caractère s'est manifesté encore plus fortement dans la politique suivie à l'égard des nationalités non russes de l'Empire.

La politique de russification. — La politique de russification n'était pas une nouveauté. Elle avait déjà été appliquée en Pologne après les insurrections de 1831 et de 1863. Mais, sous Alexandre III, elle n'est plus, comme auparavant, une sorte de punition infligée à un pays rebelle; elle devient un système suivi par l'État russe dans ses rapports avec toutes les nationalités sujettes, même les plus fidèles. Enfin elle devient méthodique, scientifique; elle imite fidèlement les procédés de compression déjà imaginés et appliqués en Occident, par exemple en Alsace-Lorraine; elle s'attaque non plus seulement aux institutions particulières, aux souvenirs traditionnels de telle ou telle région, mais à toutes les manifestations de leur vie morale et intellectuelle.

Les influences qui ont déterminé Alexandre III à cette politique, sont multiples. En première ligne, il faudrait citer l'influence cléricale de M. Pobiedonostsef; l'hostilité envers les confessions non orthodoxes, entraîne forcément, dans un pays où confession et nationalité se confondent, l'hostilité envers les populations allogènes. L'attachement aux souvenirs nationaux devait engendrer, chez l'Empereur, le désir de fondre tous ses

sujets dans cette personnalité russe qui lui apparaissait si glorieuse. Enfin la politique de russification correspondait, jusqu'à un certain point, aux exigences nouvelles de la situation de l'Europe et de la Russie. D'une part, le développement de la politique des nationalités, et sa conséquence directe, la formation du puissant Empire d'Allemagne, devait faire appréhender au gouvernement russe le maintien à perpétuité, dans les limites de la Russie, de provinces à caractère allemand — les provinces baltiques — que l'Empire voisin pourrait convoiter un jour; de là à leur appliquer la politique des Allemands eux-mêmes dans leurs provinces conquises, il n'y avait qu'un pas. D'autre part, le développement des classes moyennes russes rendait plus difficilement supportable aux Russes le maintien des tutelles étrangères. Pendant des siècles, la Russie administrative avait été une sorte de ferme pour les Allemands. On connaît le mot du courtisan à l'empereur Nicolas Ier qui lui offrait une grâce : « Sire, faites-moi Allemand! » Un mot d'Alexandre III, alors qu'il n'était encore que tsarévitch, n'avait pas eu moins de succès. On lui présentait un jour l'état-major d'un corps d'armée. Ce fut un défilé de *von*, de terminaisons en *heim*, en *bach*, etc. Le général-major Kozlof apparut, dixième ou douzième. « Enfin! » s'écria le tsarévitch. Cet « enfin » devint populaire, comme Kozlof lui-même, qui n'avait d'ailleurs aucun titre à la célébrité.

Or, le gouvernement, qui refusait toute concession libérale, avait besoin de trouver quelque part de la popularité. En s'en prenant aux influences allemandes, il était sûr de flatter une fibre sensible du peuple russe. La politique de russification a été, en grande partie, une politique de dérivation.

Nous aurons à la suivre successivement dans toutes les provinces *allogènes*, dans toutes ces *Oukraïnes* qui, de la Baltique au Caucase, forment la ceinture de la Russie.

La russification dans les provinces du Sud-Ouest. — D'une façon générale, les provinces dites du Sud-Ouest sont celles qui ont dépendu de l'ancien État polono-lithuanien. Les éléments non russes y sont nombreux et variés. Dans la Pologne proprement dite, c'est-à-dire dans l'ancien royaume constitutionnel de 1815, il n'y a guère que des Polonais; dans

les gouvernements lithuaniens ou petit-russiens, il y a beaucoup de propriétaires polonais ou catholiques — c'est tout un : dans le bassin moyen du Dniepr, la population, quoiqu'orthodoxe, est petite-russienne, et sa langue diffère du russe officiel. Dans toutes ces provinces enfin, il y a des Juifs — la presque totalité des cinq millions d'Israélites sujets russes y est parquée — et de nombreux étrangers originaires des pays limitrophes : les uns, grands seigneurs, liés à l'aristocratie russe ou polonaise par des mariages; les autres, roturiers, venus en territoire russe, parfois attirés par le gouvernement lui-même, pour y fonder des exploitations agricoles ou industrielles.

La politique du gouvernement russe a varié, suivant ces éléments. Les mesures prises contre eux n'ont guère eu qu'un point commun : l'interdiction d'acquérir la terre. Entre 1881 et 1894, les oukazes se sont succédé, limitant la capacité des étrangers, des Polonais et des Juifs d'acquérir des biens fonciers. limitant même, dans certains cas, leur faculté d'hériter. C'est ainsi que le prince de Hohenlohe, alors ambassadeur d'Allemagne à Paris, dut se défaire des grands domaines que les Wittgenstein, dont il était l'héritier, avaient possédés en Lithuanie.

A l'égard des colons industriels, patrons ou ouvriers, venus de Prusse ou d'Autriche, le gouvernement russe dut user d'un peu plus de ménagement, sous peine de compromettre l'industrie, en plein essor, des provinces de la Vistule. Il soumit à de nombreuses formalités l'achat des terrains nécessaires pour les usines, imposa aux patrons, dans certains cas, l'emploi de Russes, ou la connaissance de la langue russe, procéda quelquefois à des expulsions d'employés ou d'ouvriers étrangers, sans y mettre, du reste, la brutalité qu'à la même époque le gouvernement prussien apportait à des opérations de même nature.

En ce qui concerne les Juifs, toujours détestés par la masse de la population, les premières années du règne furent marquées, dans la plupart des villes du Sud ou de l'Ouest, par des émeutes et des pillages que le gouvernement dut réprimer, assez mollement sous l'administration du comte Ignatief, plus énergiquement sous celle du comte Tolstoï. Cette protection relative accordée aux Juifs n'empêcha pas l'édiction d'une série

d'oukazes qui aggravèrent leur sort. Tous ceux qui étaient établis dans une zone d'une largeur de cinquante verstes, tout le long de la frontière, en furent expulsés. Les règlements qui limitaient leur droit de vivre dans les campagnes furent revisés et appliqués avec une nouvelle rigueur. Les Israélites qui, de leurs *ghettos* des bords de la Vistule, du Niemen ou du Dniepr, avaient trouvé moyen de filtrer dans les provinces de l'intérieur, en furent expulsés, sauf exceptions étroitement limitées. En même temps, des règlements nouveaux déterminèrent le tant pour cent d'Israélites que pouvaient recevoir les gymnases et les universités — 3 pour cent dans les deux capitales, 5 pour cent dans les villes de l'intérieur, 10 pour cent, au maximum, dans les villes de l'Ouest, même quand les Juifs y faisaient le tiers ou la moitié de la population.

Les mesures prises contre les Polonais les ont atteints encore plus gravement. Non seulement leur droit d'occuper des emplois ou de posséder des terres (dans les gouvernements du Sud-Ouest autres que ceux de la Pologne proprement dite) a été restreint, mais, de plus que les étrangers et les Juifs, ils ont eu à souffrir dans leur fidélité à leur langue et à leur religion.

En 1869, le polonais avait été rayé des programmes de l'enseignement secondaire. Après 1870, sous l'inspiration du Curateur de la circonscription académique de Varsovie, Apoukhtine, la même suppression fut opérée dans l'enseignement supérieur (université de Varsovie) et dans l'enseignement primaire. Puis l'emploi du polonais cessa d'être toléré dans les dernières administrations qui en faisaient encore usage. Les noms des rues, les enseignes même des magasins durent être en russe. Dans l'ancienne Lithuanie, la chasse au polonais prit le caractère d'une véritable inquisition.

Mais ce n'était pas encore tant la langue que la religion qui séparait les Polonais des Russes. Depuis 1832, le gouvernement avait fait la guerre aux congrégations et au clergé catholique, particulièrement dans l'ancienne Lithuanie; nous avons vu par quels procédés on avait ramené les *uniates* à l'orthodoxie. La même politique s'accentua sous Alexandre III. Les sémi-

naires, où le nombre des élèves fut limité, furent tenus sous une étroite surveillance. En Lithuanie, on s'efforça de substituer aux prêtres polonais des prêtres originaires de Samogitie. Il fut rigoureusement interdit aux curés de sortir de leurs paroisses, de construire de nouvelles églises, ou simplement de réparer les anciennes, sans autorisation administrative. Ces défenses, aggravées parfois par le zèle brutal des autorités provinciales, donnèrent lieu à des troubles et à des scènes sanglantes.

Dans l'ancien royaume de Pologne, dans le gouvernement de Chelm, il existait une nombreuse population uniate, de race petite-russienne. Le gouvernement entreprit de la ramener à l'orthodoxie. De 1866 à 1875, il prépara le terrain en supprimant dans les cérémonies des uniates tout ce qui s'y rapprochait du catholicisme et s'éloignait des formes de la pure orthodoxie. En 1875, il mit en circulation, dans la province, des adresses au tsar pour lui demander le rétablissement du culte orthodoxe : des signatures furent obtenues par force ou par ruse; contre les récalcitrants, on employa les amendes, l'incarcération, la fustigation, la déportation, etc. Le culte orthodoxe fut donc rétabli partout, les uniates officiellement déclarés orthodoxes et, en 1888, Alexandre III vint faire une visite solennelle à la nouvelle cathédrale orthodoxe de Chelm. Mais ces recrues une fois conquises à l'orthodoxie, il fallait les empêcher de retourner à leur ancienne religion ou d'en pratiquer secrètement les rites. De là un ensemble de mesures policières qui subsistent encore aujourd'hui, à peine adoucies.

La russification dans les provinces baltiques. — Jusqu'au règne d'Alexandre III, les provinces baltiques, Livonie, Esthonie et Courlande, avaient occupé dans l'Empire une situation privilégiée. Les traités qui les avaient réunies à la Russie avaient stipulé qu'elles conserveraient leurs droits et privilèges; en d'autres termes, que les barons allemands, descendants des Porte-Glaive d'autrefois, continueraient à posséder la terre et à gouverner dans leurs assemblées provinciales, conjointement avec les bourgeois allemands de Riga, Revel, etc., la masse des serfs esthes ou lives. Sous ce régime, les provinces baltiques avaient été prospères. La longue paix qu'elles durent à la protec-

tion russe développa leur richesse matérielle; et, d'autre part, les tsars firent de la noblesse baltique la pépinière de leurs généraux, de leurs ministres, de leurs diplomates. Nous avons déjà dit quelles jalousies en étaient résultées en Russie.

Dès 1883, Alexandre III chargea le sénateur Manasséine d'une enquête sur la situation des provinces baltiques. Les résultats de cette enquête se développèrent les années suivantes. L'organisation administrative du pays fut changée; ses libertés provinciales supprimées. En 1889, les *Landgerichte* et *Vogtgerichte*, élus par la noblesse, furent abolis; à leur juridiction fut substituée celle de juges de paix nommés et révoqués par le ministre de la justice; les tribunaux d'arrondissement, de Revel, Riga, Mittau et Libau, furent subordonnés à la Cour d'appel de Saint-Pétersbourg. En même temps le russe fut rendu obligatoire partout, exception faite, à titre temporaire, pour les tribunaux de bailliage. Les conseils municipaux durent délibérer en russe. Puis la russification s'étendit aux établissements d'instruction, aux gymnases, aux écoles primaires qui, de l'autorité de la noblesse et des pasteurs luthériens, passèrent sous celle du Ministère de l'Instruction publique, et enfin à l'université de Dorpat, qui fut transformée et débaptisée. Depuis 1895, Dorpat a repris son nom russe du moyen âge, Iourief.

Enfin, comme en Pologne, la guerre religieuse accompagna la guerre de langues. Les paysans esthoniens ou lives ne tenaient guère au luthéranisme, qui était pour eux, avant tout, la religion des maîtres; sous Nicolas Ier, le comte Protassof, procureur général du Saint-Synode, avait converti plus de 100 000 d'entre eux par des moyens analogues à ceux qu'il employait, au même moment, dans les anciennes provinces polonaises. La propagande, interrompue sous Alexandre II, reprit sous Alexandre III, à grand renfort de mesures administratives. Il ne semble pourtant pas, jusqu'à présent, que ses succès soient très brillants; le paysan baltique veut bien s'affranchir du baron et du pasteur, tous deux allemands et luthériens, mais il ne se soucie guère d'échanger leur autorité contre celle du tchinovnik et du pope.

La russification de la Finlande. — La situation de la Finlande dans l'Empire ressemblait à celle des provinces balti-

ques, avec un caractère plus marqué d'autonomie et d'isolement. Avant même le traité par lequel elle a été régulièrement cédée par la Suède (traité de Frederikshamm, septembre 1809), l'empereur Alexandre Ier avait spontanément concédé aux Finlandais des droits égaux, sinon supérieurs, à ceux dont ils avaient joui pendant leur union avec la Suède. Le 27 mars 1809, à Borgo, devant les représentants des quatre ordres, il avait confirmé et ratifié « la religion et les lois fondamentales du pays, ainsi que les privilèges et les droits dont chacun des ordres du Grand-Duché, en particulier, et tous ses habitants, en général, jouissent en vertu de sa constitution ». Et c'est ainsi que, suivant l'expression du ministre d'Alexandre, Speranski, la Finlande était devenue, non une province de l'État russe, mais un État particulier, sous la suzeraineté russe.

Jusque sous Alexandre III, la constitution finlandaise, appliquée avec plus ou moins de libéralisme, suivant les souverains, resta intacte. Aucune difficulté ne surgissant avec le pouvoir suzerain, la seule question politique, dans le Grand-Duché, fut la lutte des *suécomanes*, bourgeois et nobles d'origine et de langue suédoise, et des *finnomanes*, habitants des campagnes, qui, grâce à leur énorme supériorité numérique (85 p. 100 de la population totale) et surtout à l'appui du gouvernement russe, gagnaient sans cesse du terrain. Lutte pacifique, du reste, et qui n'entrava pas un seul instant le progrès économique du pays. En trois quarts de siècle, sa population passa de 900 000 âmes environ, en 1812, à 2 300 000 en 1886, et ses revenus montèrent de 6 à 7 millions de marks (le mark finlandais est égal au franc) à environ 40 millions.

Cette prospérité que les Finlandais opposaient orgueilleusement au médiocre développement de leurs voisins russes, ne pouvait pas ne pas provoquer de jalousies. Il vint un moment où les publicistes russes se demandèrent si la prospérité de la Finlande n'était pas due aux sacrifices du contribuable russe. On calcula que les dépenses d'intérêt général, Cour, liste civile, Affaires étrangères, Guerre, Marine, dont la Finlande aurait dû supporter une part proportionnelle à sa population, retombaient en réalité, pour leur presque totalité, sur la Russie

proprement dite; que le budget de la Guerre, par exemple, représentait 28 p. 100 du budget russe, et seulement 17 p. 100 du budget finlandais, après en avoir été, jusqu'en 1870, seulement 6 ou 7 p. 100; que, d'autre part, sur la totalité des recrues de chaque année, on en incorporait en Russie 33 p. 100, en Finlande 11 p. 100, etc.; et qu'en définitive, dans une Europe armée jusqu'aux dents, la Finlande faisait moins, pour sa défense, non seulement que les grandes puissances militaires, mais encore que la Suisse ou la Belgique. A qui devait-elle cette situation privilégiée, sinon aux Russes? Et, loin de s'en montrer reconnaissants et d'ouvrir toutes grandes, à ces généreux protecteurs, les portes du Grand-Duché, les Finlandais s'efforçaient de les tenir à distance. Alors que les Finlandais pullulaient dans les hautes administrations russes, dans les hauts grades de l'armée et de la marine russes, il était défendu aux Russes d'occuper des fonctions en Finlande, ou d'y acquérir un immeuble, sans se faire naturaliser Finlandais, ou sans une autorisation spéciale du gouvernement de Helsingfors. La voie ferrée, entre Pétersbourg et la Finlande, était aux mains des Finlandais, administrée en suédois ou en finnois : à quelques kilomètres de leur capitale, les Russes devaient passer par les douanes finlandaises, se procurer de l'argent finlandais, des marks, au lieu de leurs roubles qui cessaient d'avoir cours, acheter des timbres finlandais, s'expliquer avec des fonctionnaires qui ne voulaient pas savoir le russe. Situation d'autant plus mortifiante, que, justement à cette frontière si jalousement fermée, les Russes se trouvaient dans la province de Viborg, une acquisition du traité de Nystad. En rétrocédant bénévolement au grand-duché de Finlande cette conquête de Pierre le Grand, Alexandre I[er] n'avait sans doute pas voulu en faire un bastion tourné contre sa capitale. Et la conclusion de tout cela, c'était que les actes d'Alexandre avaient été mal compris, ou faussement interprétés par les Finlandais, grâce à la négligence des bureaucrates de Pétersbourg; que le moment était venu de reviser soigneusement la soi-disant constitution finlandaise, et d'unir plus étroitement le Grand-Duché à l'Empire.

Du côté finlandais, on répliquait en affirmant la validité

perpétuelle des actes de 1805 que le gouvernement russe ne pourrait modifier sans violer une parole impériale ; il ne pouvait, sans le consentement des Finlandais, ni toucher à leurs lois, ni augmenter leurs charges. Du reste, l'infériorité de ces charges s'expliquait suffisamment par la différence des situations des deux pays : petit pays de deux millions d'âmes, la Finlande n'a pas de prétention à une politique « mondiale » ; serait-il juste que le contribuable finlandais supportât, dans la même proportion que le contribuable russe, les frais de la conquête du Caucase, de la mer Noire, ou de l'Extrême-Orient?

On n'a pas à prendre parti, ici, entre ces deux thèses rivales. Tout ce qu'on peut remarquer, c'est que les Finlandais ont assurément raison en arguant des concessions d'Alexandre Ier; mais que, d'autre part, ces concessions, inspirées par un libéralisme peu soucieux des intérêts russes, ne sont pas en concordance avec les exigences d'une politique européenne qui devient de jour en jour plus centraliste. Deux millions de Finlandais ne sont pas fondés, en fait, à réclamer à cent trente millions de Russes un traitement que la Bavière, par exemple, n'a pu obtenir de la Prusse, dans des circonstances infiniment plus favorables; à la longue, leur autonomie est devenue une sorte d'anachronisme, dont le maintien eût nécessité des précautions et une souplesse que peut-être les Finlandais n'ont pas toujours eues. Il faut se garder, quand on a deux patries, de manifester un amour trop exclusif à la plus petite des deux.

Le règne d'Alexandre III, si dur aux barons et à la bourgeoisie baltiques, ne devait pas être beaucoup plus doux pour les Finlandais. A la vérité, par un rescrit du 28 février-12 mars 1891, l'Empereur Grand-Duc avait donné à ses sujets de Finlande l'assurance qu'il respecterait leurs droits, et pendant les premières années, jusque vers 1890, tout resta dans le *statu quo*. Mais, à partir de cette époque, une série de mesures marquent la volonté du gouvernement central de rapprocher les deux pays, intellectuellement et économiquement. Des lycées russes sont créés en Finlande; on commence à exiger dans les hautes administrations la connaissance du russe. En 1891, il est pécidé que toute la correspondance entre Pétersbourg et le gou-

verneur général, d'une part, entre le gouverneur général et le sénat finlandais, de l'autre, se fera en russe. Le comité spécial des affaires finlandaises institué à Pétersbourg — et qui avait déjà été aboli de 1826 à 1857 — est supprimé. Les services postaux des deux pays sont unifiés; les Finlandais obtiennent, du reste, de conserver leurs timbres particuliers. Un ordre impérial rend obligatoire, en Finlande, l'acceptation du rouble-papier et de ses fractions, au cours du jour.

Toutes ces mesures ne touchaient guère à la vie intérieure de la Finlande. Leur gravité consistait surtout en ceci, qu'elles posaient la question finlandaise. La mort prématurée d'Alexandre III à Livadia, en 1894, devait laisser au gouvernement de Nicolas II le soin de prendre des mesures plus décisives.

Nicolas II (1er novembre 1894).

Le nouveau souverain, né le 18 mai 1868, avait vingt-six ans. Il n'était encore connu, à son avènement, que par le voyage qu'il avait fait autour de l'Asie en 1890 et en 1891, et au cours duquel il avait failli être assassiné, le 11 mai 1891, par un Japonais fanatique. Très différent physiquement de son père, dont il n'a ni la taille ni la force colossales, on croyait qu'il inclinait à une politique plus douce. En réalité, à peu de chose près, le régime resta le même. Dès le jour de son avènement, le nouvel Empereur annonça à ses sujets, par proclamation, qu'il ne s'écarterait pas des principes d'Alexandre III, et le personnel gouvernemental ne fut pas renouvelé. Les changements les plus importants qui y furent apportés ne concernent que le ministère des Affaires étrangères où M. de Giers fut remplacé, après sa mort, par le prince Lobanof, puis par le comte Mouravief, et enfin, en 1900, par M. de Lamsdorf. Pour les autres ministères, les rares changements survenus, par suite de décès ou de retraite, n'ont eu aucune signification politique.

Continuation de la politique d'Alexandre III. — Le gouvernement reste donc, comme par le passé, opposé à toute réforme libérale. Le *zemstvo* de Tver qui, dans son adresse au

nouveau souverain, avait cru pouvoir faire allusion à une transformation constitutionnelle, fut sévèrement réprimandé. D'autre part, la politique de russification resta le même. A la vérité, on y apporta quelques adoucissements, en Pologne notamment, où le général Gourko, détesté des Polonais, fut remplacé par le prince Imeretinski, et dans les provinces baltiques : en revanche, elle s'accentua en Finlande.

En 1898, le gouvernement y présenta à la Diète un projet de loi militaire, d'après lequel le pays fournirait un contingent supplémentaire de 7000 hommes, qui pourrait être appelé à faire son service en Russie. La Diète rejeta le projet. La réponse du gouvernement fut un oukaze du 3-15 février 1895, par lequel l'Empereur Grand-Duc affirma son droit de légiférer seul sur les questions intéressant à la fois l'Empire et le Grand-Duché. Sur ces questions, la Diète n'aurait plus à donner qu'un avis purement facultatif; des sénateurs finlandais, désignés par l'Empereur, devraient assister à la discussion, au Conseil de l'Empire, des projets de lois relatifs à la Finlande.

Ce n'était là qu'une bien faible garantie. Aussi comprend-on l'émotion qui s'empara du pays après la publication de l'oukaze du 15 février. En quelques jours une pétition qui en demandait l'abrogation fut revêtue de 500 000 signatures. Mais l'Empereur refusa de recevoir les délégués des pétitionnaires; les mesures de rigueur se succédèrent contre les journaux finlandais, et de nouveaux oukazes sont venus tout récemment agrandir le rôle de la langue russe, notamment dans les délibérations du Sénat. Ils ont provoqué de nombreuses démissions de sénateurs et de fonctionnaires, de sorte qu'on peut dire que si légalement l'autonomie finlandaise existe encore, pratiquement elle est fort compromise.

Il est trop tôt encore pour apprécier, dans leur ensemble, les résultats de la politique de russification. Légitime ou non, elle ne paraît pas avoir conquis beaucoup d'âmes à l'unité russe. Sur toutes les *oukraïnes*, de la Finlande au Caucase, où les Arméniens, eux aussi, ont été l'objet de mesures de compression, elle a créé ou augmenté la désaffection des allogènes,

sans accroître sensiblement ni la force matérielle, ni l'autorité morale des Russes. Il est permis d'espérer qu'un jour un revirement d'en haut mettra fin à des vexations dont l'inutilité, dans la plupart des cas, sera devenue évidente.

S'il est, en effet, une nationalité qui n'ait pas besoin d'une protection artificielle, c'est bien la nationalité russe. D'une cinquantaine de millions d'âmes vers le milieu du siècle, la population de l'Empire s'est élevée, en 1896, à 129 millions; la race dominante, la race grand-russe, représente les quatre cinquièmes de ce chiffre. A mesure que la population s'est accrue, l'activité économique s'est développée. L'ensemble de la production agricole a doublé. Le progrès des industries textiles, métallurgiques, stimulé par un système douanier presque prohibitif et par la découverte de riches gisements de fer et de charbon, dans le sud, a été prodigieux. Des usines se sont fondées partout, grâce, il est vrai, surtout à des capitaux étrangers. Les voies ferrées qui n'atteignaient, en 1866, qu'une longueur de 3 000 verstes, en ont maintenant près de 40 000. La dette a été convertie, la circulation métallique rétablie. Cette transformation économique, qui ne fait que commencer, assure mieux l'avenir de la nationalité russe que la politique de russification dont nous venons de suivre le développement [1].

1. Pour la bibliographie de ce chapitre, voir ci-dessous le chapitre XXIV : « Les Russes en Asie ».

CHAPITRE XII

LA POLITIQUE EUROPÉENNE JUSQU'AU TRAITÉ DE BERLIN

(1871-1878.)

L'Europe en 1871. — La guerre de 1870 et la défaite de la France ont bouleversé l'équilibre européen. Dans l'Europe centrale s'est achevée l'unité de l'Allemagne au profit de la Prusse. Il s'est ainsi créé une puissance militaire telle que l'Europe n'en avait pas connue depuis Napoléon Ier et la France impériale. Elle pèse directement sur la France et sur l'Autriche. Indirectement l'Angleterre est atteinte : au cas où l'empire turc serait mis en péril, elle ne peut plus compter sur le concours de la France affaiblie et tout entière appliquée à panser ses blessures. Dans l'Europe orientale la Russie a profité des conjonctures pour dénoncer les clauses du traité de Paris, qui interdisaient la mer Noire à ses flottes de guerre, et pour ressaisir toute sa liberté d'action.

Mais l'unité allemande s'est faite par la violence. Elle est le résultat de deux guerres, la conséquence de la défaite de deux États, l'Autriche et la France. La conduite du vainqueur a été fort différente en 1866 et en 1870, au traité de Prague et à celui de Francfort. A Francfort, la France humiliée sur les champs de bataille a été presque mortellement blessée par la paix. En lui enlevant les lignes du Rhin et des Vosges, en reportant la frontière au delà de la Moselle, au pied des côtes

de Meuse, jusqu'au seuil de la vallée de la Seine, les Allemands ont ruiné ses défenses les meilleures, mis en péril constant sa capitale. En lui prenant une partie de ses enfants, en lui arrachant contre leur volonté, malgré leurs protestations, les Alsaciens et les Lorrains, les Allemands ont violé le droit sacré, l'imprescriptible droit des peuples à régler seuls leurs destinées, à disposer seuls d'eux-mêmes. Parce que le droit est violé, parce que sa sécurité est compromise, la France, pût-elle étouffer le cri de son amour-propre et se résigner à la défaite, ne peut en accepter les conséquences. Si elle ne se bat pas pour la revanche, elle doit combattre pour la frontière. A Francfort on a signé une trêve, mais non la paix. Bismarck n'a jamais cessé de le penser.

A Prague il avait agi d'autre façon. Le roi Guillaume voulait, après Sadowa, outre l'exclusion de l'Autriche de la Confédération germanique, la Silésie autrichienne et une bande de territoire à la frontière de Bohême. Mais alors son ministre était pénétré de cette idée que « la politique commande non pas de se demander après une victoire ce que l'on pourrait bien arracher à l'adversaire, mais de poursuivre uniquement les résultats imposés par les besoins politiques ». Il ne voulait pas que l'on fît naître chez le vaincu « une haine irréconciliable, ni que les blessures qu'on lui infligerait, à lui, et à son amour-propre fussent incurables ». Il voulait au contraire « se réserver la possibilité de renouer avec l'ennemi » et tenait qu'il fallait « considérer la reprise des bons rapports avec lui comme une manœuvre qui devrait toujours être possible[1] ». Vainqueur de son souverain et de ses convoitises, le ministre avait obtenu que l'on ne prît pas à l'Autriche un pouce de son territoire. L'Autriche n'avait rien perdu d'essentiel à n'être plus la directrice nominale de la Confédération germanique, et l'exclusion ne froissait guère qu'un homme, le souverain. L'amour-propre du peuple n'était pas blessé : ce peuple, en énorme majorité, n'était même pas allemand; on n'avait mis ni son existence ni même ses intérêts en péril. On pouvait donc

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, II, 45-52.

espérer qu'à Prague on avait vraiment signé la paix. Le chancelier d'Autriche, Beust, ne disait-il pas aux Délégations, en juillet 1871 : « Le nouvel empire allemand nous a proposé son amitié, avec déférence et confiance, et nous n'avons fait aucune difficulté de l'accepter. Bien loin de revenir sur le passé, avec l'intention d'exprimer de stériles plaintes ou d'envieuses critiques, nous puisons dans un coup d'œil jeté en arrière l'espoir d'un développement prospère et heureux des nouvelles relations nouées avec l'empire allemand[1]. »

L'entente des trois empereurs (1872). — Malgré ces déclarations solennelles, Bismarck soupçonnait, avec raison du reste, chez certains politiques autrichiens, chez Beust en particulier, le regret du passé[2]. A Berlin, en 1877, le comte Schouvalof disait : « Vous avez le cauchemar des coalitions. — Nécessairement, » répondit Bismarck[3]. Ce cauchemar il l'avait depuis le mois d'octobre 1870, depuis qu'il avait connu les démarches de Beust auprès des cours de Londres et de Pétersbourg pour provoquer une intervention des neutres[4]. Depuis lors il ne cessa de craindre ce qu'il appelait « l'ancienne coalition Kaunitz », et il chercha le moyen « de soustraire au moins un des vaincus à la tentation probable de s'allier à d'autres pour prendre sa revanche ». La modération avec laquelle il avait fait traiter l'Autriche lui donnait à penser qu'elle serait accessible à une offre d'alliance. Il se tourna vers elle. Il sut déterminer l'empereur Guillaume, qui n'était pas sans inquiétude sur la façon dont serait accueillie la démarche, à faire le premier pas et à visiter François-Joseph à Ischl (août 1871). L'empressement que François-Joseph mit à rendre la visite à Salsbourg (5 septembre) prouva que Bismarck ne s'était pas exagéré la mansuétude et la facilité à pardonner du souverain autrichien. Ces deux entrevues lui assurèrent un double succès : d'abord il réussit à faire écarter le ministère Hohenwart, favorable aux Slaves, haï des Alle-

1. Beust, *Mémoires*, II, 471.
2. *Idem.*, II, 434.
3. Bismarck, II, 266.
4. Cf. Bismarck, II, 119, et Beust, II, 393 sq.

mands parce qu'il était disposé à traiter les Tchèques comme avaient été traités les Hongrois en 1867 (octobre 1871). Puis ce fut le tour du chancelier Beust, à qui l'empereur demanda sa démission (14 novembre 1871). Son successeur, le Hongrois Andrassy, était tout disposé à faire marcher la monarchie austro-hongroise d'accord avec l'empire allemand : n'était-ce pas à la victoire de la Prusse que la Hongrie devait son autonomie et la place prépondérante qu'elle commençait à prendre dans la monarchie? En septembre 1872 la visite de François-Joseph à Berlin rendit plus étroite l'entente entre les deux pays. La Russie commençait à s'inquiéter de ce rapprochement. Le tsar, personnellement très attaché à l'empereur Guillaume, demanda à être admis en tiers à l'entrevue : c'était aller au-devant des vœux de Bismarck. De là sortit ce que l'on a improprement appelé l'*alliance* des trois empereurs et qui était seulement l'*entente*. Cette entente résultait non pas de traités formels, mais d'un simple échange de notes portant sur trois points. Les empereurs s'engageaient à maintenir le *statu quo* territorial résultant des derniers traités; à chercher en commun la solution des difficultés qui pourraient s'élever en Orient; enfin à réprimer la révolution sous sa forme nouvelle : le socialisme.

Ainsi se trouvait réalisé un plan conçu par Bismarck pendant la guerre de 1870 et dont il avait arrêté les grandes lignes à Meaux. C'était une nouvelle Sainte-Alliance à laquelle il espérait voir bientôt adhérer l'Italie monarchique; une Sainte-Alliance dirigée non plus contre les libéraux, mais contre les républicains et les socialistes, que Bismarck confondait alors volontiers, « la ligue du système de l'ordre contre la république sociale ». Ce dernier point du programme était celui qui tenait le plus au cœur du chancelier : il lui paraissait qu'il y avait là quelque chose de plus important pour « les monarchies encore pleines de force et de sève, que les rivalités d'influence qui se disputent un fragment de nationalité dans la péninsule des Balkans[1] ». L'Autriche et la Russie ne

1. Bismarck, II, 272.

devaient pas tarder à penser autrement. Mais jusqu'à 1875 les entrevues répétées des souverains à Vienne et à Saint-Pétersbourg en 1873, à Ischl en 1874 et en 1875, à Berlin en 1875, donnèrent à penser qu'il y avait réellement partie liée entre eux et que l'entente était complète sur tous les points.

L'alerte de mars 1875. — Au moment de l'entrevue de 1872 Bismarck avait déclaré que « l'Europe reconnaissait le nouvel empire allemand comme le boulevard de la paix générale ». Cependant, au début de 1875, on eut dans le monde diplomatique une chaude alerte, et l'on put craindre un nouveau conflit entre l'Allemagne et la France. La rapidité avec laquelle la France se relevait de ses désastres, sa promptitude à refaire son armée irritaient et inquiétaient le parti militaire allemand. Il pensait, et les journaux que Bismarck appelait lui-même les *reptiles*, répétaient à l'envi qu'il ne fallait pas laisser à l'ennemi héréditaire le temps d'achever ses préparatifs pour une guerre de revanche, qu'il était nécessaire de le devancer, que la France devait être cette fois « saignée à blanc » et mise pour un siècle hors d'état de troubler la paix de l'Europe. Malgré les protestations ultérieures de Bismarck, et devant le Reichstag en 1886, et dans ses Souvenirs, il est impossible d'admettre qu'il ait été étranger à cette campagne. On le vit en effet au début de mars 1875 inviter la Belgique à lui faire connaître quelles mesures elle entendait prendre pour assurer le respect de sa neutralité, comme si la France l'eût menacée. Le vote de la loi des cadres, le 12 mars, par l'Assemblée nationale fut suivi d'une étrange démarche de l'ambassadeur allemand Hohenlohe. Il vint déclarer au duc Decazes que son gouvernement regardait les armements de la France comme menaçants, et lui demanda de prendre acte de cette déclaration Decazes s'y refusa, et demanda secours à l'ambassadeur de Russie, tandis que le général Leflô, à Saint-Pétersbourg, sollicitait l'intervention du tsar. « Si nous sommes attaqués, avait dit Decazes, nous laisserons une sentinelle à la frontière et nous nous retirons derrière la Loire. » A Londres, on était également averti. Les gouvernements anglais et russe ne pouvaient permettre que la France fût

affaiblie davantage. Sous leur double action, sur l'intervention personnelle de la reine Victoria et du tsar, qui se rendit à Berlin le 18 mai, la campagne de presse cessa et l'on n'entendit plus parler de guerre : « On a voulu nous brouiller, disait Guillaume à M. de Gontaut-Biron ; mais tout est fini maintenant ». Seulement le chancelier russe Gortchakof, qui n'aimait pas Bismarck et que celui-ci détestait, ne résista pas au plaisir de publier dans les chancelleries le rôle pacificateur que venait de jouer son souverain. Bismarck ne devait pas lui pardonner cette indiscrétion. De plus en plus préoccupé de la possibilité d'un rapprochement et d'une entente entre la France et la Russie, il ne devait désormais négliger aucune occasion, non pas de susciter directement des embarras au gouvernement du tsar, mais de le pousser à s'engager dans des affaires difficiles qui retiendraient toute son attention et le mettraient pour un temps hors d'état de jouer un rôle en Occident. Les événements allaient le servir à souhait dans la péninsule des Balkans.

Insurrection de Bosnie et d'Herzégovine (1875). — Dans l'empire turc, le *Hatti-Humayoun* de 1856[1] était demeuré lettre morte. Les réformes tentées par Ali-Pacha n'avaient en fait rien changé à la situation des chrétiens sujets du sultan : l'insurrection de l'Herzégovine en 1862, celle de la Crète en 1866, avaient prouvé cependant que les chrétiens ne sauraient supporter longtemps encore l'abominable régime turc. Le spectacle de l'indépendance dont jouissaient leurs frères de Grèce et de Serbie leur rendait plus odieuse encore la domination musulmane. La situation était plus particulièrement intolérable pour le Bosniaque et l'Herzégovinien, purs Serbes, parce que le voisinage immédiat de la Serbie faisait plus saisissante l'inégale destinée des divers membres de la famille. Citoyen libre sur la rive droite de la Drina, le Serbe, sur la rive gauche, n'était plus qu'un *raïa*, vivant au jour le jour, corvéable à merci, pressuré par le beg, opprimé par le pacha, un infidèle, « un chien » pour qui nulle justice n'existait.

L'espoir de la délivrance, il l'avait toujours mis dans le tsar.

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 226 et suiv.

Les défaites de Crimée avaient un instant affaibli le prestige de la Russie. Mais comme chez tous les peuples énergiques, la défaite avait provoqué chez les Russes un réveil de l'activité patriotique. En 1857 s'était reconstituée l'ancienne Confrérie de Cyrille et de Méthode, dissoute jadis par Nicolas et qui se proposait l'amélioration du sort des chrétiens d'Orient et leur libération. Elle avait dépensé le plus clair de ses ressources en Bulgarie, au Monténégro, en Bosnie, en Herzégovine; c'était de ses agents que venaient l'argent pour les églises, les livres pour les écoles. En rapports constants avec les agents consulaires, elle n'avait pas laissé ignorer à ses clients le succès de la Russie à la conférence de Londres et la revision du traité de Paris. Enfin quand, en 1870, les Bulgares avaient obtenu, grâce à l'intervention d'Ignatief, l'ambassadeur à Constantinople, le droit de se choisir un exarque et l'autonomie de leur église, il avait paru à tous les opprimés que le tsar avait recouvré sa puissance : les anciens espoirs s'étaient réveillés. A la fin de 1874, l'action des agents russes devint d'autant plus énergique que l'Autriche, en signant des traités de commerce avec la Serbie et la Roumanie, sans demander à la Sublime Porte les ratifications légalement nécessaires, paraissait préluder à une politique nouvelle et semblait chercher à gagner au détriment de l'influence russe l'amitié des jeunes États balkaniques.

Le 9 juillet 1875, des *zaptiés* étaient attaqués dans le district de Névésinjé (Herzégovine), où les collecteurs turcs prétendaient percevoir à nouveau des impôts acquittés quelques jours auparavant. L'insurrection éclata partout en même temps. Le 29 juillet les insurgés lançaient leur manifeste : « Qui ne connaît pas la barbarie turque par lui-même, qui n'a été témoin des souffrances et des tortures de la population chrétienne, ne peut se faire une idée même approximative de ce qu'est le raïa, créature muette, inférieure à l'animal, espèce d'homme né pour l'esclavage éternel.... Chaque pouce de terre est arrosé du sang et des larmes de nos aïeux... Aujourd'hui le raïa a résolu de combattre pour sa liberté ou de mourir jusqu'au dernier homme. » Les insurgés proclamaient leur union avec la

Serbie. Les Turcs n'avaient pas 1800 hommes dans les deux provinces; aussi, dès le 2 août, plusieurs places étaient bloquées. Le Monténégro et la Serbie frémissaient. A Kragujevats, la Skoupchtina parlait « du noble écho qu'éveillaient les cris de désespoir des Herzégoviniens et des sacrifices auxquels était prête la Serbie pour assurer le contentement durable de ses frères ».

Intervention des puissances. — A Vienne et à Budapest on redouta immédiatement une conflagration générale d'où pourrait sortir la reconstitution d'une Grande Serbie dont l'influence attractive ne manquerait pas de s'exercer sur les nombreux éléments serbes de l'État austro-hongrois. Aussi désirait-on mettre fin le plus promptement possible au conflit. L'Autriche prit donc l'initiative d'offrir au sultan et aux insurgés la médiation des trois cours impériales. Le 18 août 1875, les puissances proposaient que leurs consuls, entrant en rapports avec les insurgés, fussent chargés de transmettre les demandes des chrétiens à un commissaire du sultan. La proposition fut agréée et, à la fin de septembre, les insurgés présentaient les demandes suivantes :

Pleine liberté religieuse aux chrétiens, qui seront admis à témoigner en justice à l'égal des musulmans;

Organisation d'une gendarmerie indigène;

Fixation de la nature et de la quotité des impôts, qui ne pourraient plus être arbitrairement augmentés.

Ces propositions, dont les trois cours recommandaient l'acceptation à la Porte, étaient à peine transmises que, le 20 octobre, le sultan publiait un *Iradé* annonçant la mise à l'étude d'une réforme générale de l'Empire. Il s'agissait non plus de mesures isolées, mais d'une transformation d'ensemble devant assurer à tous les chrétiens sans distinction de nationalité, outre le droit de désigner les percepteurs et les contrôleurs de l'impôt, une représentation permanente à Constantinople et des délégués chargés de défendre leurs intérêts auprès de la Sublime Porte. Cette audacieuse comédie, avec laquelle on espérait amuser et tromper l'Europe, était en grande partie inspirée par le gouvernement anglais et Disraëli. Le 12 décembre paraissait un firman

promulguant les réformes annoncées. Mais personne n'était disposé à se laisser jouer longtemps. Comme le déclarait dès le 3 novembre le *Messager officiel* russe, les cabinets attendaient du sultan « des preuves palpables de sa ferme résolution de remplir ses engagements ». Aussi le ministre austro-hongrois Andrassy se hâtait de rédiger une note à laquelle adhéraient aussitôt la Russie et l'Allemagne, puis la France et l'Italie, et l'Angleterre avec des réserves. On n'y parlait point de la réforme générale, on ne s'occupait que des insurgés.

Les puissances réclamaient « des actes clairs, indiscutables, pratiques et spécialement propres à améliorer la situation en Bosnie et en Herzégovine : des faits non des programmes ». On demandait pour les insurgés « la liberté et l'égalité religieuses pleines et entières, l'abolition du fermage des impôts, l'affectation de leur produit aux besoins locaux des deux provinces, l'institution d'une commission de contrôle mi-partie musulmane et chrétienne chargée de veiller à l'application des réformes, enfin des mesures pour l'amélioration du sort de la classe agricole et la possibilité pour le raïa de devenir propriétaire ».

La note fut remise le 31 janvier 1876. Le 13 février, la Porte, selon la demande qui lui en avait été faite, notifiait son acceptation aux puissances. Celles-ci se mirent en devoir d'amener les insurgés à déposer les armes.

Les « atrocités bulgares ». — Mais les insurgés, instruits par une séculaire et cruelle expérience, n'attachaient pas aux engagements pris par le sultan la même importance que les diplomates. Si solennellement qu'elle eût été donnée, il n'y avait là qu'une parole : les insurgés voulaient des actes, le retrait des troupes ottomanes, le droit de garder leurs armes, et la cession d'un tiers des terres possédées par les begs. Enfin et surtout ils voulaient que les puissances fussent garantes de l'exécution des réformes. Ces prétentions, que l'Autriche jugeait exagérées et qu'approuvait la Russie encouragée par l'Allemagne, auraient peut-être rendu moins étroite l'entente des trois cours, si de nouveaux et terribles événements n'étaient venus prouver combien était justifiée la méfiance à l'égard des Turcs. Le 7 mai, les consuls de France et d'Allemagne étaient mas-

sacrés en plein jour, à Salonique, par la populace musulmane. En même temps d'effroyables massacres commençaient en Bulgarie.

Dans les dix années précédentes, la condition des chrétiens bulgares, loin de s'améliorer, avait cruellement empiré. Depuis 1865, la Bulgarie était devenue la terre d'asile des Tcherkesses musulmans émigrés en masse du Caucase pour ne pas passer sous la domination du tsar, et recueillis par le sultan. Le paysan avait été réduit à un véritable servage et subissait journellement les plus odieux traitements. L'insurrection bosniaque avait eu là naturellement son contre-coup, et l'intervention des puissances avait fait naître l'espoir d'un sort meilleur. Les atrocités commises par les Tcherkesses au mois de novembre 1875 au village de Sulmchi amenèrent au mois d'avril 1876 un faible soulèvement à Strielitza. Le sultan lâcha sur les insurgés 10 000 bachibozouks. Dans la seule petite ville de Batak, 6 000 personnes sur 7 000 furent égorgées avec d'effroyables raffinements de barbarie. En quelques jours 79 villages étaient livrés aux flammes, 15 000 personnes au moins avaient été tuées, 80 000 se trouvaient sans asile : la province n'était plus qu'un charnier.

Mémorandum de Berlin; abstention de l'Angleterre. — Les « atrocités bulgares » ne furent connues que plus tard. Mais l'attentat de Salonique avait suffi pour provoquer la réunion immédiate des trois chanceliers et la venue du tsar à Berlin. On adopta, le 13 mai 1876, les termes d'un mémorandum préparé par Gortchakof et devenu célèbre sous le nom de *mémorandum de Berlin*. Les puissances faisaient leurs les propositions des insurgés. Elles demandaient une suspension d'armes de deux mois. Si, ce délai écoulé, l'on n'avait pas abouti, « les trois cours impériales étaient d'avis qu'il deviendrait nécessaire d'ajouter à leur action diplomatique la sanction d'une entente en vue des mesures efficaces qui paraîtraient réclamées dans l'intérêt de la paix générale, pour arrêter le mal et en empêcher le développement ». La France et l'Italie déclarèrent se rallier aux principes généraux du mémorandum. Il ne manquait que l'adhésion de l'Angleterre. Il paraissait vraisemblable qu'elle comprendrait combien serait puissante sur

l'esprit du sultan une démarche faite au nom de toute l'Europe et qu'elle tiendrait à s'y associer pour assurer le rétablissement de la paix et l'adoucissement du sort des chrétiens. Mais Disraëli était dominé par la haine de la Russie et le désir de contrecarrer sa politique. Le 19 mai, l'Europe apprenait que « le gouvernement de la Reine regrettait de ne pas se trouver en mesure de s'associer aux propositions des cours impériales ». Il était certain dès lors que la Sublime Porte verrait dans l'attitude de l'Angleterre une sorte d'encouragement à résister et ne concéderait rien de ce qui lui était demandé. La responsabilité des événements ultérieurs devait incomber tout entière à Disraëli.

Assassinat d'Abd-ul-Aziz. Mourad V. — Le mémorandum devait cependant être notifié le 30 mai. Mais dans la nuit du 29 au 30, Abd-ul-Aziz, surpris dans son palais, était déposé. Deux jours après, on l'assassinait. Son successeur, Mourad V, devait être l'instrument des musulmans intransigeants et du parti de la guerre dirigé par Midhat-Pacha, un ambitieux qui, sous des apparences libérales, n'était rien qu'un fanatique, plein de haine pour l'Europe et sa civilisation. Immédiatement, le 8 juin, on adressait à la Serbie et au Monténégro des demandes d'explication au sujet de leurs armements. Il y avait près d'un an que l'Autriche et la Russie retenaient à grand'peine les deux peuples. Mais les massacres de Bulgarie avaient achevé d'exaspérer les Serbes : ils voulaient la guerre et s'y étaient préparés en signant un traité d'alliance avec le Monténégro. Des volontaires, des officiers accouraient de Russie, et le tsar avait autorisé l'un de ses généraux, Tchernaïef, à passer au service de la principauté. A la demande comminatoire de la Turquie, Milan riposta en demandant que « l'armée turque et toutes les hordes sauvages fussent éloignées de ses frontières » et que les troupes serbes et monténégrines fussent chargées de rétablir la paix et l'ordre en Bosnie et en Herzégovine (23 juin). Et comme la Turquie refusait, le 30 juin la guerre lui était déclarée et, le 1er juillet, Serbes et Monténégrins franchissaient les frontières.

Les premières hostilités. L'opinion en Angleterre. — Les Monténégrins remportèrent de rapides et brillants

succès à Trebigné, à Podgoritza. Les Serbes furent moins heureux. D'abord les Turcs leur opposaient leurs troupes les meilleures, la Garde en particulier, et les plus nombreuses, près de 200 000 hommes, avec leur général le plus remarquable, Osman-Pacha. Puis de graves fautes stratégiques furent commises, tant pour des raisons personnelles à Milan que pour des raisons diplomatiques. La logique eût voulu que l'on jetât toutes les forces serbes en Bosnie, pour en chasser les Turcs, et y donner la main aux Monténégrins. Mais cette manœuvre découvrait Belgrade, et Milan redoutait une marche rapide des Turcs sur sa capitale. Puis l'entrée des Serbes en Bosnie eût exaspéré les Hongrois, qui parlaient déjà d'occuper la principauté, et, dans les rues de Budapest, manifestaient en faveur des Turcs. On résolut donc de faire porter le principal effort du côté de la Bulgarie et de se borner à des diversions vers le sud et l'ouest. Cette dispersion des forces, alors qu'on ne disposait pas de 80 000 hommes, devait amener la défaite partout. Dès la fin de juillet les Turcs avaient envahi la Serbie et commençaient à descendre la vallée de la Morava. Tchernaïef, dans une bataille de quatre jours (20-24 août), les arrêta un moment sous Alexinats. Mais ses positions furent tournées (25-30 août). Milan épouvanté appela l'Europe à son aide, et sollicita la médiation des puissances.

Cette fois l'Angleterre ne fit pas bande à part. Les atrocités bulgares venaient d'être révélées par Gladstone et le parti libéral, qui dans une campagne de meetings soulevaient l'opinion contre les Turcs : « Si l'alternative consiste à laisser les provinces de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie à la merci des Turcs, lisait-on dans le *Daily News*, ou à laisser la Russie s'en emparer, que la Russie s'en empare et que Dieu soit avec elle! » Disraëli était obligé de céder quelque peu au mouvement populaire. Aussi accepta-t-il de présenter lui-même à la Turquie d'abord une demande d'armistice (1er septembre), puis un programme de pacification comportant le maintien du *statu quo ante bellum* en Serbie, et l'établissement d'un système d'autonomie administrative dans les provinces insurgées et en Bulgarie (25 septembre).

Abd-ul-Hamid II. L'ultimatum russe. — Mais en Turquie le parti de la violence l'emportait définitivement. Le 31 août, Mourad V, déposé à son tour, avait été remplacé par Abd-ul-Hamid II. La victoire avait grisé les Turcs; en présence des hésitations et des lenteurs de la diplomatie depuis une année, ils se persuadaient qu'ils n'avaient rien à redouter, et que l'Europe ne passerait jamais des menaces aux actes. Le 3 octobre ils recommençaient les hostilités. Le 29 ils écrasaient Tchernaiew à Kruchevats. Les Serbes n'avaient plus d'armée, la route de Belgrade était ouverte. La gravité du péril amena un changement complet dans l'attitude de la Russie. Se dégageant du concert des puissances, elle se plaça seule en face des Turcs. Le 31 octobre, l'ambassadeur, général Ignatieff, déclarait à la Porte que « si dans l'espace de deux fois vingt-quatre heures, un armistice inconditionnel de six semaines à deux mois, embrassant tous les combattants, n'était pas conclu, et si des ordres péremptoires n'étaient pas transmis aux commandants des troupes ottomanes pour suspendre immédiatement toutes les opérations militaires », les rapports diplomatiques seraient rompus. L'ambassadeur commença ostensiblement ses préparatifs de départ : c'était à nouveau la manœuvre de Menchikoff en 1853. Mais cette fois la Turquie se sentit seule : en présence de l'ultimatum brutal et qui ne laissait plus de place aux roueries et aux manœuvres dilatoires, elle céda.

La politique du tsar. — Il y avait eu jusque-là dans la conduite de la Russie une certaine apparence de duplicité. Tandis que le tsar et son chancelier recherchaient avec les gouvernements autrichien et allemand les moyens de rétablir la paix et de l'assurer, des hommes, des armes, des munitions, de l'argent, plus de 20 millions étaient envoyés de Russie en Serbie, au Monténégro, et dans les provinces insurgées. Mais ces secours aux belligérants provenaient des particuliers, des sociétés slavophiles, de souscriptions publiques, de l'élan spontané de la nation. Sincèrement, au début des événements, le tsar et son ministre ne voulaient pas la guerre parce qu'ils sentaient que ni l'armée, alors en pleine transformation, ni les finances n'étaient prêtes; parce qu'ils ne savaient trop quelle

serait en cas de conflit l'attitude de l'Autriche et qu'ils étaient certains de l'hostilité de l'Angleterre. Mais l'échec de toutes les tentatives de pacification, la mauvaise volonté de la Turquie qui se riait des menaces diplomatiques et jouait effrontément l'Europe, avaient insensiblement amené le tsar à l'idée qu'on n'obtiendrait rien sinon par la force et que le temps était venu où les diplomates devraient laisser la place aux soldats. D'autre part l'opinion se soulevait au récit des horreurs commises en Bulgarie, ressentait les défaites serbes comme des défaites nationales, s'énervait des lenteurs de la diplomatie et réclamait presque violemment la guerre.

Le tsar n'alla pas tout de suite aussi loin que le désirait son peuple. Il voulut agir d'abord de concert avec les puissances : le 1er octobre, il avait fait proposer à Londres et à Vienne une démonstration navale anglaise, l'occupation de la Bosnie par l'Autriche, et de la Bulgarie par la Russie. L'échec de sa proposition et l'extrême péril couru par les Serbes l'avaient déterminé à agir seul et à faire présenter l'ultimatum du 31 octobre. Dès que la Turquie eut consenti à l'armistice, le tsar, dans un entretien avec lord Loftus, à Livadia, avait proposé la réunion d'une conférence à Constantinople; sa tâche serait de déterminer le régime qui serait appliqué en Bulgarie, en Bosnie et en Herzégovine et les garanties à exiger du sultan. Mais le tsar indiquait en même temps qu'il était à bout de patience, qu'il ne voulait plus être joué et que c'était là la dernière tentative de pacification à laquelle il entendait s'associer. « Si l'Europe était prête à essuyer les affronts continuels de la part de la Porte, il n'en était pas de même de la Russie. Une telle attitude serait incompatible avec son honneur et ses intérêts. Il désirait ne pas se séparer du concert européen. Mais la situation actuelle lui paraissait intolérable et ne pouvait se prolonger, et si l'Europe n'était pas disposée à agir avec fermeté et avec énergie il se trouverait obligé d'agir seul. »

Rien ne devait plus l'arrêter. Un discours menaçant de Disraëli, le 10 novembre, au banquet du lord-maire, l'amena le 11 à renouveler solennellement les déclarations de Livadia. Le surlendemain il ordonnait la mobilisation de six corps d'armée.

Des démarches étaient faites à Bucarest en vue d'un traité autorisant le passage des armées russes sur le territoire roumain (28 novembre). En même temps l'on demandait à l'Allemagne si l'on pouvait compter sur sa neutralité au cas où la guerre contre la Turquie amènerait une guerre contre l'Autriche. Et comme la réponse longtemps retardée était peu encourageante, la Russie entamait directement des négociations avec l'Autriche. De là devait sortir la convention secrète du 15 janvier 1877 en vertu de laquelle, pour prix de sa neutralité, l'Autriche était autorisée à occuper la Bosnie et l'Herzégovine à la signature de la paix[1].

Conférence de Constantinople (déc. 1876). — Mais tout en préparant l'entrée en campagne, tout en concentrant ses forces en Bessarabie, le tsar s'efforçait sincèrement et loyalement d'assurer le succès d'une suprême démarche pacifique. Il acceptait le programme préparé par l'Angleterre pour la conférence qui se devait réunir à Constantinople dans les premiers jours de décembre. Les ambassadeurs résolurent de n'admettre les commissaires turcs qu'après avoir arrêté d'un commun accord les propositions à présenter au nom des puissances. Le 23 décembre la conférence plénière s'ouvrait. Au moment où le plénipotentiaire français, M. de Chaudordy, venait de remettre aux ministres turcs le texte des décisions de la conférence, comme la discussion allait s'ouvrir, des salves d'artillerie éclatèrent. Safvet-Pacha se leva, solennel. « Ces salves, dit-il, annoncent la promulgation de la constitution que le sultan octroie à l'Empire. Cet acte change une forme de gouvernement qui a duré six cents ans et inaugure une ère nouvelle pour la prospérité des peuples ottomans. »

C'était le dernier acte et le plus audacieux de l'effrontée comédie dont Midhat-Pacha jouait l'Europe depuis plus d'un an. L'Europe proposait quelques réformes : on lui répondait par une révolution qui substituait à l'autocratie du sultan, un régime constitutionnel calqué sur les régimes parlementaires des États les plus libéraux. La constitution proclamait d'abord l'indivisibilité de l'empire; elle établissait une Chambre des députés

1. Cf. Bismarck, II, 250-282.

élue au scrutin secret, contrôlant tous les actes du gouvernement; un Sénat nommé par le sultan; la responsabilité ministérielle; des conseils généraux et municipaux; la liberté de la presse et de l'enseignement; le droit d'association, l'inamovibilité des juges, l'égalité de tous devant la loi, l'admission de tous sans distinction de religion aux emplois publics; la répartition égale des impôts. La confiscation, la corvée, la torture étaient et demeureraient abolies.

Si les ambassadeurs s'étaient obstinément tenus au programme présenté par eux, peut-être auraient-ils obtenu gain de cause. Au lieu de cela ils discutèrent avec le Turc, qui se retranchait derrière la constitution. Ils firent des concessions, réduisirent à rien les garanties demandées à la Porte, et donnèrent de la sorte au sultan l'impression très juste que l'entente européenne n'était qu'apparente et qu'aucune puissance — la Russie exceptée — ne voudrait passer des paroles aux actes. Aussi répondit-il par des contre-propositions dont lord Salisbury lui-même disait qu'elles ne répondaient « ni au respect dû aux puissances, ni à la dignité bien entendue de la Porte ». Pour achever la comédie la Porte convoqua un grand Conseil national, 240 fonctionnaires dont la docilité était certaine et qui gravement rejetèrent par acclamation les propositions de l'Europe : le sultan dès lors ne pouvait aller contre la volonté librement exprimée de son peuple! Le 20 janvier 1877 la conférence se sépara et les Turcs assistèrent, très placides et ironiques, au départ général des ambassadeurs, suprême moyen d'intimidation imaginé par la diplomatie.

Très habilement du reste, pour achever de diviser les puissances dont plusieurs étaient disposées à se contenter de la moindre concession, le sultan faisait poursuivre les négociations avec la Serbie et le Monténégro, et, se montrant avec le vaincu très modéré, lui accordait, le 1er mars, la paix pure et simple. Avec le Monténégro victorieux l'entente fut impossible. Mais déjà l'Angleterre annonçait qu'elle ne pouvait demeurer longtemps sans représentant à Constantinople, et la France, incomplètement remise de ses défaites, déclarait, en réponse à une circulaire de Gortchakof, qu'elle ne recourerait

pas à la contrainte. On savait depuis plusieurs mois que pour l'Allemagne la question d'Orient « ne valait pas les os d'un grenadier poméranien ». « Ce n'est pas la mission de l'empire allemand de prêter ses sujets à autrui et de contribuer par le sacrifice de leurs biens et de leur sang à réaliser les vœux des voisins [1]. » En revanche, par son ambassadeur et son attaché militaire, comme par les opinions motivées et optimistes que transmettait spontanément le grand état-major, l'Allemagne poussait la Russie à la guerre.

Protocole de Londres (mars 1877). — Mais la saison, l'insuffisance des voies ferrées rendaient difficile et lente la concentration de l'armée en Bessarabie : on ne pouvait être prêt avant le printemps. Aussi la Russie — cette fois pour gagner du temps — prit-elle encore l'initiative de négociations qui aboutirent au protocole de Londres (31 mars 1877). Les puissances, prenant acte des promesses de réformes faites par le sultan, s'engageaient à en surveiller l'exécution et se proposaient d'aviser au cas où la Turquie manquerait encore à sa parole! Elles l'invitaient en outre à désarmer. Mais, d'une part, lord Derby déclarait que l'Angleterre tiendrait pour nul le protocole si la Russie ne désarmait pas de son côté; d'autre part le comte Schouvalof subordonnait le désarmement de la Russie à la signature de la paix avec le Monténégro. Le 11 avril, le parlement ottoman votait la continuation de la guerre; puis il repoussait le protocole : « Le gouvernement impérial ne voyait pas en quoi il aurait démérité de la justice et de la civilisation au point de se voir faire une position humiliante et sans exemple dans le monde ». Les Turcs allaient à la guerre le cœur léger, persuadés, en raison de l'attitude de l'Angleterre, que les jours de l'alliance anglo-française et de 1854 allaient recommencer. Les plus étranges illusions emplissaient les têtes : « L'Allemagne semble maintenant être avec la Russie, lisait-on dans un journal de Constantinople, et l'Autriche-Hongrie observe une neutralité bienveillante. Mais il est certain qu'aussitôt le premier coup de feu tiré, l'Autriche sera la pre-

1. Bismarck, II, 298.

mière à implorer la protection de la Turquie. Quant à l'Allemagne, elle comprendra qu'elle n'a d'autre moyen de se sauver que de se déclarer contre la Russie. »

Pourtant quand, le 24 avril, arriva le manifeste du tsar déclarant la guerre, la Turquie, se rappelant tout à coup que le traité de Paris lui faisait une situation exceptionnelle [1], eut l'audace d'en invoquer l'article 8 et de réclamer la médiation de cette Europe qu'elle bernait depuis deux ans.

La guerre : premiers succès des Russes. — La Russie attaqua en Europe et en Asie : en Europe avec 250 000 hommes que commandait le grand-duc Nicolas, frère du tsar; en Asie avec 60 000 hommes sous le général Loris Melikof. Le 16 avril avait été signée une convention réglant les conditions du passage de l'armée russe en Roumanie. Le prince Charles estimait que « c'eût été le plus grand des bonheurs si la catastrophe eût été reculée de deux années [2] ». Il se méfiait de la Russie et redoutait que le tsar, s'il était victorieux, n'exigeât, pour effacer la dernière trace du traité de Paris, la rétrocession de la Bessarabie. Aussi serait-il volontiers resté neutre, et avait-il cherché à obtenir, lors de la conférence de Constantinople, la reconnaissance et la garantie de cette neutralité. Faute d'avoir obtenu gain de cause, il fallut négocier avec le tsar, qui garantit l'indépendance et l'intégrité de la Roumanie. Toutefois la principauté ne rompit avec la Turquie qu'après le bombardement de Kalafat; elle proclama alors son indépendance et déclara la guerre le 21 mai.

Les succès des Russes furent très rapides en Arménie. Moins d'un mois après l'entrée en campagne, Loris Melikof avait enlevé Ardahan, bloqué Kars, et ses troupes menaçaient Erzeroum. En Europe on avança moins vite. Les 250 000 hommes du grand-duc Nicolas, renforcés dès la fin de mai par 60 000 Roumains, bordèrent le Danube, mais se trouvèrent arrêtés par une puissante et longue crue du fleuve. Ce fut seulement à la fin de juin que le passage put être tenté. Le bas Danube fut franchi le 22 juin à Boudjak, près de Galatz. Mais

1. Voir ci-dessus, tome XI, page 223.
2. A son père, 2 avril 1877.

l'effort principal eut lieu le 27 juin à Zimnitsa, devant Sistova, que le général Dragomirof enlevait après quatorze heures de combat. La campagne sembla dès lors devoir être foudroyante. Les Turcs, qui avaient 100 000 hommes en Bosnie et en Herzégovine, n'en avaient que 186 000 en Bulgarie : encore étaient-ils disséminés de Viddin à Silistrie, avec leurs réserves à Choumla et à Varna, sans un corps de quelque importance sur leur centre, en face du point de passage de l'armée russe.

Le 6 juillet, les Russes occupaient Biela à gauche sur la Jantra; le 14, à droite, ils faisaient capituler Nicopolis : ils avaient ainsi coupé en deux tronçons l'armée turque et tenaient à l'est la ligne du Lom, à l'ouest celle de l'Osma. Dès le 7 ils étaient à Tirnovo, au pied des Balkans, la seconde ligne de défense et la plus sérieuse de l'empire ottoman. Par une pointe audacieuse Gourko, le 13 juillet, passait l'obstacle au col de Hankïoï, prenait à revers les Turcs établis à la passe de Schipka, la plus importante de la montagne, et le 17 juillet se trouvait maître des deux routes principales qui descendent en Roumélie vers Philippopoli et la vallée de la Maritza. Il y avait trois semaines que la campagne était commencée. La rapidité de ces succès stupéfiait l'Europe et causait les plus vives alarmes à l'Angleterre.

Osman-Pacha à Plevna; échecs des Russes. — Mais parmi les généraux turcs il s'en trouva un, Osman-Pacha, qui était un véritable homme de guerre. Il commandait les forces réunies autour de Viddin. Laissant dans la place une garnison suffisante pour résister avec quelques chances de succès à une tentative de passage de l'armée roumaine, il descendit vivement le long du Danube et, le 16 juillet, il s'établissait à Plevna, en avant du Vid, à 40 kilomètres de Nicopolis, menaçant le flanc droit de l'armée russe allongée du Danube au Balkan entre l'Osma et la Jantra. La position de l'envahisseur changeait ainsi soudainement. Mehemet-Ali, avec les troupes concentrées dans le quadrilatère en arrière du Lom, le pressait à son tour sur la gauche, et par delà les Balkans accourait Suleiman-Pacha, amenant d'importants renforts tirés de Bosnie et d'Herzégovine.

Il importait de se dégager rapidement. Le grand-duc Nicolas prescrivit l'attaque immédiate de Plevna. La tentative, faite avec des forces insuffisantes, échoua le 20 juillet. Le 30, les Russes revenaient à la charge avec des troupes plus nombreuses. Après toute une journée de furieux combats et d'efforts héroïques, ils durent se retirer, laissant 7 000 hommes sur le champ de bataille.

Les Russes ne pouvaient plus songer à avancer. Le tsar ordonna de mobiliser la Garde et quatre nouveaux corps. En même temps il pressait l'arrivée des Roumains qu'il avait jusqu'alors obstinément voulu maintenir sur la rive gauche du Danube. A la fin d'août il espérait avoir 550 000 hommes. Mais jusque-là il fallait se borner à défendre les positions acquises. Les Turcs attaquaient partout. Suleiman repoussait Gourko sur la passe de Schipka et l'y assaillait pendant cinq jours, sans interruption (21-26 août). Mehemet-Ali à gauche reprenait au tsarewitch la ligne du Lom. A droite, Osman-Pacha sortait de Plevna et, le 31 août, à Skalevitzé, ne reculait qu'après huit attaques.

Siège et prise de Plevna. — Mais alors les Russes renforcés le suivirent sous Plevna. Ils vinrent pour la troisième fois se briser sur les nombreux ouvrages en terre dont Osman en quelques semaines avait couvert la ville. Du 7 au 13 septembre, dans une bataille de six jours, ils ne purent enlever que la redoute de Grivitza, inutile succès payé de près de 16 000 hommes. Ce nouvel échec faillit entraîner l'évacuation de la rive droite du Danube et la retraite en Roumanie pour l'hivernage. Ce fut l'avis que de Berlin l'on transmit au tsar. Mais celui-ci ne voulut pas perdre ainsi les fruits du début de la campagne. Il fut décidé que l'on entreprendrait s'il le fallait une campagne d'hiver et, puisque l'on ne pouvait enlever Plevna de vive force, on ferait un siège régulier. La direction en fut confiée au héros de Sébastopol, Tottleben. Tandis qu'il enserrait la place dans des lignes de redoutes et de tranchées et qu'après une série de travaux d'approche Skobelef enlevait (9-11 novembre) les Montagnes Vertes, l'un des nœuds du système de la défense, Gourko complètait l'investissement à grande distance, en coupant dans une série de combats acharnés et

quotidiens, du 11 octobre au 24 novembre, toutes les communications entre Plevna et Sofia, où Mehemet-Ali concentrait une armée de secours. Suleiman-Pacha, mis à la tête de l'armée du quadrilatère, tenta vainement une diversion dans la direction de Tirnovo : il fut arrêté le 5 et le 6 décembre à Yakovitsa. Osman-Pacha, dont les vivres étaient épuisés, n'ayant plus rien à attendre de l'extérieur, tenta, le 10, de s'échapper par une sortie désespérée. D'abord vainqueur, puis blessé et rejeté sur les bords du Vid, tandis que derrière lui les Russes étaient entrés dans Plevna, il fut contraint de mettre bas les armes, après l'une des plus belles défenses que puisse mentionner l'histoire.

Fin de la guerre. — Les Russes, malgré l'hiver qui commençait particulièrement rude, résolurent de poursuivre leurs avantages et de profiter du désarroi causé chez l'adversaire par la chute de Plevna.

On se mit en devoir de franchir les Balkans. Le mouvement commença sur la droite. Par un froid de 25 degrés, à travers des défilés encombrés de neige et de glace, où l'on devait traîner à bras les canons et porter un à un les projectiles, Gourko, passant au col d'Etropol, descendit sur Sofia, écrasa l'armée turque (3 janvier 1878), et débloqua de la sorte la passe de Schipka assiégée depuis le mois d'août : 32 000 Turcs, enveloppés à leur tour devant le défilé, mettaient bas les armes le 9 janvier. Le 16, Gourko entrait à Philippopoli. Les Russes débordaient de toute part par-dessus les Balkans, descendaient par tous les cols, et convergeaient vers Andrinople, où Suleiman-Pacha essayait d'organiser un nouveau camp retranché. Coupé de la place, il était rejeté dans le massif du Rhodope. Le 20 janvier, toutes les forces russes opéraient leur concentration à Andrinople. Le 31, les têtes de colonnes arrivaient à Rodosto, sur la mer de Marmara. Et partout c'était la défaite pour les Turcs; les Serbes, qui avaient repris les armes le 14 décembre, plus heureux que dans la précédente campagne, avaient enlevé Pirot et Nich. Les Monténégrins occupaient Antivari et Dulcigno (10-19 janvier) et marchaient sur Scutari. En Arménie, Loris Melikof, arrêté en juillet 1877 à Zewin, dans sa marche sur Erzeroum, rejeté même un moment en territoire russe, avait, en novembre,

enlevé Kars d'assaut. Il ne restait à la Turquie qu'à subir la loi du vainqueur.

Dès la chute de Plevna, la Turquie avait essayé de négocier et elle avait sollicité la médiation de l'Angleterre. Mais la Russie déclina cette médiation. La Turquie avait alors demandé une suspension d'armes au moment même où les Russes achevaient le passage du Balkan (9 janvier). Mais la Russie, suffisamment instruite de la duplicité turque et ne voulant pas permettre au sultan de gagner du temps, avait répondu qu'elle n'accorderait un armistice que si la Turquie souscrivait d'abord aux conditions préliminaires de paix. Et comme les négociateurs turcs, arrivés au quartier général le 19 janvier, ne se décidaient pas à signer, on les entraîna dans la marche en avant jusqu'à Andrinople. Là, le 27, il leur fut déclaré que si leur parti n'était pas pris le 31, l'armée russe marcherait immédiatement sur Constantinople. Le 31, les préliminaires étaient signés et la suspension d'armes suivait aussitôt. Un mois après, le 3 mars 1878, aux portes de Constantinople, était signée la paix de San Stéfano.

Traité de San Stéfano (3 mars 1878). — Le traité de San Stéfano stipulait l'entière indépendance du Monténégro, de la Serbie, de la Roumanie. Les deux premiers États recevaient des accroissements de territoire. La Roumanie, qui rétrocédait à la Russie la Bessarabie, recevait en échange la Dobroutcha. Un nouvel État chrétien était créé : la Bulgarie; elle formerait une principauté autonome, tributaire du sultan et comprendrait la Bulgarie propre, la Roumélie Orientale, une grande partie de la Macédoine, soit 16000 kilomètres carrés avec 4 millions d'habitants. Le nouvel État s'étendait ainsi de la mer de l'Archipel à la mer Noire, coupant en deux tronçons les parties de l'empire qui demeuraient directement soumises au sultan, soit moins de la moitié de la Turquie d'Europe avant 1876. Encore dans tous les pays où les chrétiens dominaient, une série de réformes devraient-elles être appliquées, qui limiteraient l'autorité ottomane. La Bosnie et l'Herzégovine auraient un gouvernement autonome. Le règlement organique de 1868 serait scrupuleusement appliqué en Crète et son application serait

étendue à l'Épire et à la Thessalie. Des réformes seraient également opérées en Arménie. L'indemnité de guerre était fixée à 640 millions. En payement de 440 millions le tsar acceptait les îles du Delta du Danube, plus, en Asie, Ardahan, Kars, Batoum, Bayasid, soit 35 650 kilomètres carrés de territoire arménien.

Attitude des puissances. — Le traité de San Stéfano devait réunir contre lui : l'Angleterre, qui ne voulait pas du démembrement de la Turquie ; l'Autriche, qui voulait sa part des dépouilles ; ces deux puissances parce qu'elles ne voulaient pas d'une Grande Bulgarie, qu'elles imaginaient devoir être une cliente fidèle, presque une vassale de la Russie Elles se rapprochèrent donc dès qu'elles connurent par la Turquie le texte des préliminaires, et elles essayèrent d'intimider la Russie. L'Autriche mobilisa en Dalmatie et le long de la Save et du Danube. Andrassy, par une circulaire, annonça que son gouvernement « réservait sa part d'influence sur le règlement définitif des conditions de paix future ». Il demanda la réunion d'une conférence européenne à Vienne. L'Angleterre avait osé davantage : le 14 février, sa flotte avait mouillé aux îles des Princes, en vue de Constantinople. Mais en apprenant que le tsar ripostait par l'ordre d'occuper la ville, le gouvernement anglais, qui ne voulait pas aller jusqu'au conflit, rappela l'escadre. Il n'en était pas moins certain que la Russie allait se trouver en face d'une coalition austro-anglaise et que les puissances avaient toutes accueilli favorablement l'idée d'une conférence où seraient examinées et tranchées celles des questions qui étaient d'un intérêt général et ne concernaient pas directement les belligérants. La Russie aurait peut-être eu des velléités de résister à ces prétentions, cependant légitimes, si elle avait pensé pouvoir compter sur le concours de l'Allemagne. Mais, le 28 février, Bismarck, interpellé au Reichstag, s'était prononcé nettement pour la réunion de la conférence. Toutefois il déclara que le gouvernement n'entendait jouer « ni le rôle d'arbitre, ni celui de pédagogue en Europe », qu'il offrirait seulement ses bons services, qu'il serait l' « honnête courtier », l'intermédiaire conciliant entre l'acheteur et le vendeur, travaillant à faire vivre en bonne

intelligence Vienne et Pétersbourg. Toutefois, dans sa déclaration de neutralité, il semblait montrer encore une bienveillance particulière pour la Russie.

Il n'en parut pas moins nécessaire au tsar de hâter la conclusion du traité, de façon à mettre l'Europe en face du fait accompli. Pour essayer de détacher l'Autriche de l'Angleterre, on avait inséré dans le traité qu'elle serait appelée à régler de concert avec la Russie les différends qui pourraient s'élever entre la Porte et le Monténégro, et à étudier les modifications futures à l'organisation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Mais ce n'était pas là de quoi satisfaire les vastes ambitions de François-Joseph, qui, chassé de l'Italie, chassé de l'Allemagne, rêvait d'une Autriche-Hongrie devenant puissance balkanique, tournant son activité vers l'Est, tendant vers Salonique et la Méditerranée. Le 12 mars, les Délégations votaient un crédit de 60 millions de florins pour compléter les armements, et Andrassy parlait de l'occupation nécessaire de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le même jour les Anglais déclaraient qu'ils ne participeraient pas au congrès si le traité tout entier n'était soumis à son examen. Le Parlement était convoqué pour le 1er avril et le message de la reine faisait prévoir le prochain appel des réserves. La Roumanie, de son côté, protestait désespérément contre la rétrocession de la Bessarabie et préparait ses forces. La Turquie essayait de réorganiser en partie les siennes. On avait l'impression qu'une quadruple alliance se formait contre la Russie et qu'on était à la veille d'une nouvelle et gigantesque guerre. Les Russes massaient des troupes aux frontières de Serbie et de Transylvanie et se préparaient à la guerre de course en achetant aux États-Unis de nombreux vaisseaux. Mais la campagne de Bulgarie leur avait déjà coûté plus de 4 milliards et leur crédit était presque épuisé. Aussi le tsar se décida-t-il très sagement à négocier directement avec l'Angleterre, et à la désarmer par des concessions : elles furent enregistrées par le *mémorandum* signé le 30 mai 1878, à Londres. La Russie sacrifiait la Grande Bulgarie et renonçait à une partie de ses conquêtes asiatiques ; l'Angleterre, qui prétendait agir au nom de l'intérêt général et que guidait seulement l'intérêt personnel et le souci de sauvegarder

la route de l'Inde, acceptait le reste du traité. Le 4 juin elle signait secrètement avec la Porte un traité par lequel elle s'engageait à défendre l'Asie turque contre toute attaque de la Russie : en paiement de ses services futurs, elle se faisait donner le droit d'occuper l'île de Chypre. Ainsi nantie, elle était prête à se rendre au congrès, certaine qu'elle était d'autre part d'y être soutenue par l'Autriche-Hongrie, à qui elle avait promis la Bosnie et l'Herzégovine.

Le Congrès de Berlin (juin-juillet 1878). — Le congrès s'ouvrit à Berlin le 13 juin 1878. Ses séances durèrent exactement un mois : l'acte final fut signé le 13 juillet. La présidence avait été déférée à Bismarck. Les représentants du tsar, Gortchakof et Schouvalof, eurent l'amère surprise de ne plus trouver chez lui les bonnes dispositions qu'ils lui supposaient à l'égard de la Russie : rien qu'une froide et rigide impartialité, et jamais aucun appui, si ce n'est dans les questions qui intéressaient la Turquie seule, comme la question de l'indemnité de guerre. Les Turcs se déclaraient hors d'état de payer et de prendre aucun engagement financier; l'Angleterre les soutenait. Bismarck coupa court à la discussion : « La Turquie n'a pas d'engagement à prendre, dit-il; l'engagement a été pris à San Stéfano ». Mais il ne soutint pas Gortchakof, même lorsqu'à la fin des séances celui-ci demanda très sagement que le congrès déterminât les mesures à prendre pour assurer le cas échéant l'exécution de ses décisions. La proposition fut repoussée. On devait voir bientôt quelle faute avait été commise lorsqu'il s'agit de régler la question monténégrine et grecque. Tandis que les ministres anglais Disraëli et Salisbury se montraient âpres et agressifs envers la Russie, les plénipotentiaires russes firent presque constamment preuve de modération et d'un esprit conciliant. Sur un seul point on les trouva intransigeants : quand les délégués de la Roumanie, appuyés par les Anglais, vinrent protester contre la rétrocession de la Bessarabie, Gortchakof déclara que « la Russie ne saurait reculer devant cette question ». En revanche, à la surprise générale, il se rallia à la motion des Anglais lorsque ceux-ci proposèrent l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie.

Stipulations du traité de Berlin. — Les principales dispositions du traité de Berlin furent les suivantes :

La Grande Bulgarie du traité de San Stéfano fut partagée en trois tronçons. La partie macédonienne retomba simplement sous la tyrannie turque. Au sud des Balkans on constitua la « Roumélie Orientale », province autonome, relevant du sultan, mais administrée par un gouverneur chrétien nommé par la Porte avec l'assentiment des puissances. Au nord des Balkans, la Bulgarie proprement dite formait une principauté vassale et tributaire du sultan, dont le prince, élu par les Bulgares, ne pourrait appartenir à aucune des familles régnantes.

La Bosnie et l'Herzégovine demeurent partie intégrante de l'empire turc. Mais elles sont occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie, qui peut en outre établir des garnisons et créer des routes stratégiques et commerciales dans le sandjak de Novi-Bazar. Cette dernière clause a uniquement pour objet de couper toute communication entre les deux États serbes, entre Belgrade et Cettigné.

Le Monténégro, la Serbie, la Roumanie étaient reconnus indépendants, sous la réserve que l'égalité religieuse, civile et politique y serait établie.

Le Monténégro recevait Antivari et son littoral : sa superficie était presque doublée par l'acquisition du district de Podgoritsa; mais la police du port et des côtes appartenait à l'Autriche, et le Monténégro n'avait ni marine ni pavillon de guerre; il ne pouvait construire ni route ni chemin de fer à travers son nouveau territoire sans s'être préalablement entendu avec l'Autriche. La Ligue albanaise prit les armes pour empêcher les Monténégrins d'occuper certains cantons et d'entrer dans Dulcigno. Il fallut que le prince Nicolas battît les Albanais à Gussigné (janvier 1880), que l'Europe fît devant Dulcigno une démonstration navale et que le sultan envoyât des troupes.

La Serbie recevait les districts de Pirot, Mali Zvornik, Sakhar, Vrania; mais on lui reprenait Novi-Bazar et Mitrovitsa.

La Roumanie rétrocédait à la Russie sa petite part de la Bessarabie et la rive gauche du delta du Danube. A titre de com-

pensation, elle recevait les îles du delta, antérieurement attribuées à la Russie, et la Dobroutcha. L'article 44 du traité imposait à la Roumanie l'émancipation des Juifs.

Quant à la Russie, elle rentrait en possession de la Bessarabie perdue en 1856; mais ses acquisitions en Asie se réduisaient à Kars, Ardahan, Batoum, ce dernier port devant être déclaré port franc et uniquement consacré au commerce. Les résultats de ses victoires semblaient tourner contre elle, car elle se trouvait plus loin que jamais de Constantinople; sur la route de cette métropole, la création d'une Roumanie indépendante et d'une Bulgarie qui n'était pas moins puissante dans sa demi-dépendance élevait une double barrière, un obstacle plus difficile à vaincre, au point de vue matériel comme au point de vue moral, que les armées de la Turquie tant de fois vaincues.

La Grèce, en faveur de qui étaient intervenus les plénipotentiaires français, russes et anglais, eut la promesse d'une rectification de frontières en Thessalie et en Épire. On lui laissait le soin de négocier directement avec la Porte, les puissances se bornant à promettre leur médiation pour faciliter l'entente.

En ce qui concernait la Crète et les autres provinces chrétiennes, la Porte renouvelait les engagements pris à San Stéfano. La liberté religieuse, l'égalité civile et politique étaient de nouveau promises à ses sujets par le sultan. Rien n'était modifié en ce qui concernait la question des Détroits, dont le passage était toujours interdit aux vaisseaux de guerre. Le Danube était neutralisé, et la Commission européenne était maintenue. Enfin un article réservait expressément les droits acquis à la France et stipulait le maintien du *statu quo* aux Lieux Saints.

Telles étaient les dispositions principales du traité de Berlin: il en est peu dans l'histoire d'aussi étranges, d'aussi iniques. Deux puissances qui n'avaient pris aucune part à la guerre, et dont l'une, l'Angleterre, l'avait rendue inévitable par ses encouragements aux Turcs, en tiraient le plus clair bénéfice. L'Angleterre occupait Chypre et s'assurait ainsi un nouveau poste dans la Méditerranée; l'Autriche-Hongrie acquérait la Bosnie et l'Herzégovine, se plaçait sur la route de Salonique. Par là

l'équilibre dans les Balkans s'est trouvé bouleversé. L'Autriche y domine à l'ouest, comme il semblait que la Russie dût dominer à l'est avec la Bulgarie. Mais l'Autriche était désormais plus près de la Méditerranée, même de Constantinople, que la Russie. Et derrière l'Autriche l'influence de l'Allemagne, désormais la directrice du *Drang nach Osten*, commençait à se faire sentir. Il ne fallut pas plus de deux mois pour briser en ces régions la résistance des Bosniaques, des Serbes musulmans. Ils avaient pour chef le vaillant Hadji-Loscha, qui fut battu et pris le 2 octobre 1878. Le peuple serbe, qui avait espéré se reconstituer en un seul corps de nation, se trouvait, contre son vœu légitime et sa volonté nettement exprimée en juillet 1876, divisé en trois groupes, entre lesquels l'Autriche se chargeait d'empêcher les communications. On était allé de même contre la volonté d'un peuple en partageant la Bulgarie en trois tronçons. En replaçant la Macédoine sous la domination du sultan, l'Europe, poussée par l'Angleterre et l'Autriche, a commis un crime de lèse-humanité. A San Stéfano, la Russie s'était préoccupée d'assurer l'émancipation de tous les chrétiens; à Berlin, on n'a pris souci ni de la justice, ni de la volonté des peuples, ni même du bon sens et de l'intérêt général. L'Acte final est un monument d'égoïsme, une œuvre de jalousies, de rancunes personnelles, immorale et misérable, parce que, loin d'assurer la paix, il a préparé de nombreux sujets de conflit et de guerres pour l'avenir. Question bulgare, question de Macédoine, question de Bosnie et d'Herzégovine, Alsace-Lorraine balkanique, voilà le bilan de la diplomatie européenne au congrès de Berlin.

Le traité de Berlin a eu son contre-coup dans la politique générale. La Russie, dupe de l'Allemagne, a songé dès lors à trouver ailleurs un appui : les déceptions de 1878 ont préparé le rapprochement franco-russe. Par contre, l'Autriche, grassement payée, encouragée dans sa « marche vers l'Est », devait se lier plus étroitement à l'Allemagne, et de la guerre d'Orient devait sortir l'alliance étroite des deux empires.

BIBLIOGRAPHIE

Guerre d'Orient de 1877-1878. — Voir *Catalogue de la Bibliothèque du Dépôt de la Guerre*. — **Rüstow**, *Der Krieg in Türkei*, Zurich, 1877 et 1878. — **P. Heissmann**, *La guerre slave-turque* (en russe), S.-Pét., 1876-1889. — **Kouropatkine** (général, min. de la guerre), *Skobélef à Lovtcha et à Plévna* (en russe), S.-Pét., 1885. — **Mme Adam**, *le général Skobélef*, P., 1886. — **Chakovskoï**, *Deux campagnes au delà des Balkans* (en russe), Moscou, 1878. — **Epantchine**, *Esquisse des opér. de Gourko* (en russe), S.-Pét., 1892. — **Lecomte**, *La guerre d'Orient*, 2 vol., P., 1877-1878. — **Maurice Weill**, *La guerre d'Orient*, P., 1878. — **Un tacticien**, *La guerre d'Orient* (avec cartes, plans, croquis), 12 fasc , P., 1879-1887. — **Faust Lurion**, *Campagne de Suleyman-Pacha*, P., 1883. — **Mouzaffer-Pacha** et le colonel **Talaat-bey**, *Défense de Plévna*, avec un atlas (ouvrage rédigé sous la direction d'**Osman-Pacha**), P., 1889. — **P. St. Vassiliou**, *Opér. de l'armée roumaine*, P., 1889. — **Fisch**, *Coopération de l'armée roumaine*, Bruxelles et P., 1879. — **État-major serbe**, *Guerre de la Serbie contre la Turquie*, trad. fr., P., 1879. — Col. **Wonlarlarsky**, *Souv. d'un off. d'ord.*, trad. fr., P., 1899.

Affaires diplomatiques. — *Livres jaunes* : *Affaires d'Orient*, 1878; *Congrès de Berlin*, 1878; *Affaires de Grèce*, 1880 et 1881; *Frontières de Grèce*, 1879 et 1880; *Affaires du Monténégro* (et de la Ligue albanaise), 1880. — **A. d'Avril**, *Négociations relatives au traité de Berlin et aux arrangements qui ont suivi*, P., 1886. - - Quelques renseignements dans **Beust**, *Mémoires*, trad. Kohn-Abrest, 2 vol., 1888, et **Bismarck**, *Pensées et Souvenirs*. — **Thomas Erskine Holland**, *The European Concert in the Eastern question*, Oxford, 1885 (Rec. de doc. off. pour la plupart en français). — **Max. Choublier**, *La question d'Orient depuis le traité de Berlin*, P., 1899.

R. Léonof, *Doc. secrets de la politique russe en Orient*, P., 1888-1890, Berlin, 1893. — **E. Daudet**, *Hist. dipl. de l'alliance franco-russe*, P., 1894.

Turquie (Constitution ottomane de 1876.) — **Ch. de Moüy**, *Un essai de régime parlementaire en Turquie*, dans *Rev. des D. Mondes*, 1er fév. 1902. — **G. Charmes**, *L'avenir de la Turquie*, P., 1883. — **Y. A.**, *Midhat-Pacha, la constitution ottomane et l'Europe*, dans le *Mechveret*, revue jeune-turque, P., 1903. — **Victor Bérard**, *La Turquie et l'Hellénisme contemporain*, P., 1894; *La politique du Sultan*, 1897; *La Macédoine*, 1900; *Questions extérieures*, 1901-1902. — **Sp. Gopcévitch**, *Makedonien u. Alt-Serbien*, Lpz., 1889. — **Georgiadès**, *La Turquie actuelle*, P., 1892. — Voir au chap. suivant, p. 478, la bibl. concernant les États chrétiens de la péninsule balkanique.

CHAPITRE XIII

LES ÉTATS CHRÉTIENS DES BALKANS

De 1870 à 1900

I. — La Serbie.

La Régence. La constitution de 1869. — Le lendemain de l'assassinat du prince Michel (10 juin 1868)[1], son cousin Milan Obrenovitch fut proclamé prince, conformément à la loi successorale de 1859. Le nouveau prince n'ayant pas quatorze ans, la Skoupchtina élut régents le général Blasnovats, Gavrilovitch et Ristitch. Ce dernier avait joué un certain rôle dans les négociations de 1864 relatives à l'évacuation des citadelles par les Turcs. D'esprit souple et délié, il avait l'intelligence nette, une grande ambition, beaucoup de confiance en lui-même. Plus jeune que ses collègues, il prit cependant dans le conseil de régence une influence prépondérante.

Depuis qu'elle était libre, la Serbie vivait en fait sous le régime du bon plaisir princier. Le paysan, qui est toute la nation serbe, ne marchandait pas sa confiance à Miloch et au prince Michel. Mais, des écoles serbes et des universités étrangères commençaient à sortir des hommes désireux de participer au gouvernement du pays. Sous leur influence, la Skoupchtina émit le vœu « qu'il fût procédé à une organisation du pouvoir législatif telle que la nation prît une part active et légitime à la direction de ses affaires ». Les régents préparèrent une constitution qui fut votée le 29 juin 1869.

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 244.

Le pouvoir exécutif appartenait au prince, irresponsable, assisté de ministres choisis par lui et responsables devant la Skoupchtina. Celle-ci, élue pour trois ans, partageait le pouvoir législatif avec le prince et votait le budget. Un conseil d'État, nommé par le prince, préparait les lois et contrôlait le budget. Une loi organique régla le mode d'élection des députés : tout contribuable était électeur et éligible à trente ans, s'il n'était ni fonctionnaire, ni avocat, ni professeur. Le prince nommait directement un tiers des députés.

On ne demanda pas la sanction du sultan. La constitution fut « une œuvre essentiellement nationale » destinée à « fermer le chemin pour toujours à l'immixtion de l'étranger dans les affaires intérieures de la principauté[1] ». Cette ferme attitude amena le sultan à reconnaître la loi successorale et l'hérédité dans la famille des Obrenovitch. Grâce à la disposition qui assurait au prince la nomination du tiers des députés, grâce à l'exclusion légale des hommes éclairés, les régents furent maîtres de l'assemblée, réduite au rôle de commission d'enregistrement, et l'application du régime parlementaire ne suscita aucune difficulté. Des mesures utiles furent prises pour développer l'enseignement primaire et secondaire. Pour aider au développement économique, on adopta le système décimal français, on créa des institutions de crédit populaire, une banque nationale, des caisses d'épargne; on établit quelques écoles d'agriculture. On codifia les lois et les ordonnances. En matière militaire, on proclama l'obligation du service pour tous et on transforma en partie l'armement de l'infanterie. Sur ce point cependant l'œuvre de la Régence fut assez imparfaite : la Serbie devait en acquérir la preuve douloureuse en 1876.

Les partis. — En remettant le pouvoir à Milan, majeur le 22 août 1872, les régents se félicitaient de laisser « l'exemple d'une concorde qui n'avait pas cessé un instant de régner entre tous les éléments politiques et entre ceux-ci et la nation ». En fait, pendant la régence, la Serbie avait été gouvernée par le *parti libéral*, seul organisé à la mort de

1. *Situation de la Serbie exposée par la régence princière à S. A. S. le prince de Serbie, à l'occasion de la proclamation de sa majorité* (Belgrade, 1872).

Michel. Mais dès la promulgation de la constitution il s'était formé un parti d'opposition composé des hommes instruits, écartés des affaires par la loi.

Parmi ces hommes on pouvait distinguer deux tendances. Les uns, sortant la plupart des écoles françaises, redoutaient l'esprit particulariste du paysan; ils savaient que la notion de l'État lui faisait défaut, et qu'il ne voyait guère au delà des étroits intérêts de son village. Ils jugeaient tout progrès impossible et l'existence même de la nation en péril, si l'on ne resserrait ses éléments sans cohérence dans les cadres d'une administration très complète, dirigée par un pouvoir central très puissant. Ils étaient autoritaires et partisans d'une centralisation à la française. Les autres, généralement sortis des universités suisses, entendaient au contraire restreindre l'action du pouvoir central et le soumettre au contrôle le plus étroit; véritables conservateurs, ils voulaient que l'on respectât le plus possible la tradition serbe et que l'on laissât par conséquent une large autonomie aux communes : on les a par la suite appelés les *radicaux*. Les premiers étaient disposés à engager de fortes dépenses pour amener la Serbie au même degré de civilisation que les vieux États européens, pour la pousser en avant, « *Napred* » : de là plus tard leur nom de *Naprednjak*, traduit par *progressistes*. Les seconds estimaient aussi que des transformations étaient indispensables, mais ils entendaient les restreindre au strict nécessaire. Tous étaient d'accord pour combattre la constitution et tous marchèrent, groupés en un seul parti, à l'assaut du pouvoir, avec ce vague programme : la revision.

Le règne de Milan. Constitution de 1888-1889. — Il n'y avait pas là de quoi passionner le paysan; aussi, jusqu'en 1880, l'opposition demeura-t-elle un état-major sans soldats. Le pouvoir resta aux constitutionnels, c'est-à-dire aux libéraux et à Ristitch. Milan le maintenait aux affaires parce qu'il était autoritaire, et le pays lui faisait crédit parce qu'il pratiquait une politique extérieure nettement russophile, parce qu'il poussait à la guerre sainte contre le Turc et qu'il était sur ces deux points en parfaite communion d'idées avec le peuple.

D'autre part, les guerres malheureuses de 1876 et de 1877, la nécessité de résister à deux invasions, détournèrent l'attention des questions de politique pure. L'acquisition de Nich au traité de Berlin, la reconnaissance par l'Europe de la complète indépendance de la Serbie, la proclamation de l'indépendance de l'Église nationale (octobre 1879) valurent à Ristitch une large popularité.

Un incident de politique extérieure vint changer du tout au tout la situation. On négociait avec l'Autriche un traité de commerce. Ristitch se refusait à subir la loi du plus fort et rappela de Vienne les négociateurs serbes (août 1880). L'Autriche menaça la Serbie d'un blocus économique. Milan, jugeant que la Serbie succomberait fatalement, demanda sa démission à Ristitch. Brouillé dès lors avec les libéraux, il dut appeler au pouvoir l'opposition. L'un de ses chefs, Pirotchanats, forma le nouveau cabinet. La Skoupchtina fut dissoute et les élections de décembre 1880 rendirent l'opposition maîtresse de la Chambre.

La scission entre les éléments progressistes et radicaux qui composaient l'opposition se produisit presque aussitôt. Pirotchanats avait été choisi par Milan parce qu'il était progressiste, partisan d'un pouvoir central très fort, des grandes entreprises et des grandes dépenses : pareil programme allait parfaitement aux instincts autoritaires et aux appétits d'argent du prince. Le budget passa de moins de 20 millions à plus de 40. En sept ans la dette monta de 7 millions à 312. Si l'on construisit 500 kilomètres de chemins de fer, si la principauté fut érigée en royaume (6 mars 1882), en revanche on engagea aux banques étrangères toutes les sources de revenus de la Serbie, et les charges des contribuables furent plus que quadruplées.

A cette déplorable politique financière s'ajoutait une politique extérieure contraire au sentiment national. Milan imposait à ses ministres l'entente cordiale avec l'Autriche, mortellement haïe depuis qu'elle occupait la Bosnie et l'Herzégovine, Alsace-Lorraine serbes. Le mécontentement profita au parti radical, constitué en janvier 1881, puissamment organisé sur le modèle du parti socialiste allemand. Le parti réclamait une stricte économie et une large autonomie pour les communes. En 1883

il essaya de s'emparer du pouvoir par un soulèvement (soulèvement de Zaïtchar) impitoyablement réprimé, et suivi du désarmement complet du pays. Mais de nouvelles fautes de Milan, notamment en 1885 une guerre impie et malheureuse contre les Bulgares, permirent au parti de se reconstituer. Les scandales de la vie privée de Milan achevèrent de le perdre. Il avait épousé en 1875 une Russe, Nathalie Kechko. La reine avait su se mériter le respect et l'affection de tous. Sans motif avouable, Milan voulut divorcer. Les progressistes, dirigés par Garaschanine, l'abandonnèrent en 1887. Milan ne trouva plus pour le servir que des ambitieux comme Ristitch ou des hommes de main comme Nicolas Cristitch. En violation de toutes les lois de l'Église orthodoxe, le 24 octobre 1888, il prononça lui-même son divorce. Le mouvement d'opinion fut si violent que deux jours plus tard, pour faire diversion, Milan annonçait la prochaine réunion d'une constituante et la convocation immédiate d'une commission composée de représentants des trois partis, chargée de préparer une nouvelle constitution.

Les élections pour la constituante donnèrent 500 sièges aux radicaux, 79 aux libéraux, un siège aux progressistes. L'assemblée vota (21 décembre 1888/2 janvier 1889) une constitution qui laissait au roi, assisté d'un ministère responsable devant la Skoupchtina, le pouvoir exécutif, et donnait le pouvoir législatif et le vote du budget à une Chambre unique, élue directement par tous les contribuables, ce qui équivalait à peu près au suffrage universel. La constitution garantissait la liberté individuelle, assurait la liberté de la presse, de réunion et d'association. Le roi ratifia la constitution, mais n'essaya pas de l'appliquer.

Abdication de Milan. Alexandre Ier. Coups d'État d'août 1892 et avril 1893. — Le 6 mars 1889, Milan abdiqua en faveur de son fils Alexandre Ier, âgé de douze ans, et confia la régence à Ristitch et aux généraux Protitch et Belimarkovitch. Le 12 février 1892, Milan, devenu le comte de Takovo, complétait son abdication en renonçant, moyennant deux millions, à ses droits de membre de la famille royale et même à sa qualité de citoyen serbe.

Les régents, se conformant à l'esprit de la constitution, appelèrent au ministère l'un des chefs du parti radical, le général Grouitch. Les radicaux s'efforcèrent de rétablir l'ordre dans les finances et de revenir à la politique traditionnelle d'alliance avec la Russie. Le pays eut à peu près trois années de repos. Mais l'un des régents, Protitch, mourut en 1892. La Skoupchtina, en raison de sa composition, devait lui donner pour successeur un radical. Ristitch, chef des libéraux, craignant de voir ainsi sa prépondérance compromise, poussé en outre par Milan, à qui les radicaux ne voulaient plus donner d'argent, procéda au mois d'août 1892 à un coup d'État. Il renvoya sans motif avoué le ministère radical où M. Pachitch avait remplacé le général Grouitch, et constitua un cabinet libéral Avakoumovitch-Ribarats. La Skoupchtina fut dissoute, et par la terreur les libéraux essayèrent de s'imposer au pays et de lui faire nommer une Chambre à leur dévotion. A Goratchitch on fusillait à bout portant, sans sommation, sans prétexte quelconque, des citoyens paisiblement et légalement assemblés. Les élections furent malgré tout favorables aux radicaux. Le ministère les annula en partie. On était à la veille d'une insurrection quand, le 1er/13 avril 1893, le roi, alors âgé de seize ans, para au danger en faisant arrêter au milieu d'un dîner régents et ministres, et en constituant, avec son ancien précepteur Dokitch, un ministère de coalition radical-progressiste. Ce coup d'État fut accueilli avec enthousiasme par le pays.

Retour de Milan. Coup d'État de 1894. Mariage d'Alexandre Ier. — Malheureusement, la néfaste influence de Milan ne tarda pas à se faire sentir de nouveau. Le ministère Avakoumovitch-Ribarats avait été mis en accusation. Ribarats menaçait de verser aux débats une correspondance qui prouverait que tout avait été fait à l'instigation de Milan. D'autre part les radicaux se refusaient à voter un apanage à l'ex-roi. Malgré la loi qui lui interdisait la Serbie, Milan rentra à Belgrade le 21 janvier 1894. Le ministère radical se retira. La presse entama contre Milan une campagne terrible. Le roi rétablit d'abord son père dans ses droits et prérogatives. Puis, le 21 mai 1894, par un second coup d'État, il supprimait la

constitution de 1888-89, abolissait la liberté de la presse, les garanties de la liberté individuelle et remettait en vigueur la constitution de 1869. La faiblesse des chefs radicaux, l'absence de grand centre où la résistance pût être organisée assurèrent le succès de Milan. En 1895, on put espérer que la crise touchait à sa fin. Milan avait quitté la Serbie. La reine Nathalie était revenue à Belgrade. Au mois de juillet 1895, le ministère fut confié à l'un des chefs progressistes, M. Novakovitch, unanimement et justement respecté. Des négociations furent ouvertes avec les radicaux [1]; un projet de constitution fut élaboré avec soin. Une intrigue de Milan, qui trompa les radicaux, fit tout échouer. M. Novakovitch se retira (octobre 1897). Milan revint et se fixa à Belgrade. Nommé généralissime, il gouverna sous le nom de son fils, avec un ministère composé de ses créatures et présidé par Vladan Georgevitch. On fit voter à la Skoupchtina, à la session de 1898, des lois draconiennes sur la presse, les associations, le régime électoral. Le droit de vote fut retiré à tout ce qui pense en Serbie, journalistes, médecins, avocats, professeurs, fonctionnaires. En juillet 1899, l'attentat du Bosniaque Knejevitz servit de prétexte à Milan pour frapper les chefs radicaux, en les impliquant dans un complot forgé par sa police et en les faisant condamner, innocents, par des juges à ses gages. La Serbie était soumise au régime du bon plaisir pour l'unique profit d'un homme, lorsque brusquement le jeune roi se ressaisit et rompit avec son père à propos de son mariage. Malgré Milan, il épousa, le 5 août 1900, une Serbe, Mme Draga Machin, ancienne dame d'honneur de la reine Nathalie. Le ministère fut renvoyé et remplacé par un ministère de coalition radical-progressiste. Tous les prisonniers politiques ont été remis en liberté, et les exilés ont pu rentrer.

Par suite de ces crises, le développement de la Serbie n'a pas été dans ces trente dernières années ce qu'il aurait dû être. Le fait est singulièrement frappant si l'on rapproche la dette bulgare et la dette serbe et si l'on compare les travaux accomplis. La dette serbe monte à plus de 409 millions et les intérêts absor-

1. Sur l'histoire des partis et notamment du parti radical, voir : Albert Malet, *Le roi Milan* (*Revue de Paris*, 1er novembre 1899).

bent par an près de 21 millions, presque un tiers d'un budget de 69 millions. Le service de la dette bulgare ne nécessite pas 20 millions et le budget dépasse 84 millions. Cependant la Bulgarie a donné à ses troupes l'armement le plus moderne, tandis que, si la Serbie a acheté environ 300 pièces françaises (de Bange), son infanterie attend encore ses fusils à tir rapide. La Bulgarie a construit 993 kilomètres de chemins de fer quand la Serbie en construisait 570 kilomètres. Les lignes établies par une société française furent occupées de force en 1889 par l'État serbe, lequel remboursa les constructeurs après de laborieuses négociations. En dehors des chemins de fer, les créations importantes ont été, en matière administrative, l'organisation des communes en 1880; en matière d'instruction publique, la remarquable loi de 1882 (loi Novakovitch) organisant l'enseignement primaire gratuit et obligatoire; l'ensemble des lois sanitaires et d'hygiène publique, promulguées en 1881 ; enfin les lois de 1886 et de 1896 sur l'armée, qui rendent le service obligatoire pour tous les Serbes, de 21 ans à 51 ans, et permettent théoriquement de passer d'un effectif de 22 000 hommes à un effectif de 353 000 (?) hommes dont 160 000 de première ligne [1].

II. — La Bulgarie.

La création de l'État bulgare a diminué l'importance de la Serbie dans les Balkans. Le congrès de Berlin, sur la néfaste proposition de lord Salisbury et de son chef Disraëli, fit trois morceaux de la Grande Bulgarie constituée au traité de San Stefano. La Macédoine fut replacée sous l'autorité directe du sultan; de la région comprise entre le Despoto Dagh au sud et le Balkan au nord, on forma une province autonome, la Roumélie Orientale; le pays entre le Balkan et le Danube constitua la principauté vassale de Bulgarie. La Roumélie devait avoir un

1. Pour le Monténégro, dont la vie politique se résume dans son rôle pendant la guerre de 1876-1878, voir le chapitre précédent.

gouverneur chrétien, nommé pour cinq ans par la Porte avec l'assentiment de l'Europe. La Bulgarie aurait un prince élu par la population et confirmé par la Porte et les puissances. Jusqu'à l'achèvement du règlement organique, un commissaire russe administrerait la Bulgarie; mais ce régime provisoire ne pouvait durer plus de neuf mois. Pendant le même délai les Russes occuperaient la Roumélie Orientale.

Constitution de 1879. Alexandre de Battenberg. — Le général Dondoukof-Korsakof, commissaire administrateur de la Bulgarie, réunit à Tirnovo une assemblée qui prépara la constitution : le texte fut voté le 16 avril 1879. La dignité princière était héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Le pouvoir exécutif appartenait au prince, irresponsable, assisté de ministres responsables devant la représentation nationale, le *Sobranié*. Le Sobranié faisait les lois, votait le budget et contrôlait les dépenses. Les députés, âgés d'au moins trente ans, sachant lire et écrire, étaient élus pour trois ans, au suffrage universel et direct, tout Bulgare âgé de vingt et un ans étant électeur. Quand il s'agit de nommer le prince, le général Dondoukof annonça que le candidat du tsar était le prince Alexandre de Battenberg, un jeune homme de vingt-deux ans, officier prussien, neveu de la tsarine. On déféra au désir du *tsar libérateur*, et, le 27 août 1879, Battenberg fut élu prince à l'unanimité.

La tutelle russe. Les partis. — Les premières années de l'existence de la principauté ont été fort troublées. La faute en fut surtout aux Russes. Ayant émancipé la Bulgarie, ils prétendaient la tenir en tutelle, la régenter comme un État mineur, en faire au point de vue politique une sorte de fief, au point de vue économique une colonie. Les Bulgares devaient payer en soumission le sang des soldats du tsar. La soumission, pensait-on à Pétersbourg, leur serait facile : on les jugeait en effet demi-barbares, incapables de se conduire eux-mêmes. En réalité, parmi ces barbares, beaucoup étaient assez instruits : on avait pu s'en convaincre à la constituante de Tirnovo, où l'on ne pensait trouver que des paysans mal dégrossis, et où les deux tiers des députés parlaient le français, une moitié le fran-

çais et l'allemand. En outre, sous la domination turque, les Bulgares avaient joui, comme les Serbes, d'une assez large indépendance communale, en sorte que dans une certaine mesure ils se trouvaient préparés à la vie politique. Enfin beaucoup avaient étudié en Roumanie, en Russie, en Allemagne, en France; ils avaient même acquis des grades universitaires supérieurs. Ils entendaient jouer un rôle actif dans leur patrie rendue à la liberté, et ne pouvaient longtemps consentir à n'être que les instruments d'une volonté étrangère.

Parmi eux, comme parmi les Serbes, il existait deux tendances très différentes. Les uns, anciens étudiants de France et d'Allemagne, estimaient qu'à un peuple émancipé de la veille, rusé, enclin aux conspirations, peu soucieux de la légalité et respectueux de la force seule, il fallait pour ainsi dire doser la liberté, et qu'il convenait de le soumettre à un pouvoir central puissamment armé et qui ne pût être gêné dans l'œuvre d'organisation générale par l'instabilité du régime parlementaire. A ces autoritaires, que l'on appela les *conservateurs*, la constitution paraissait trop libérale. Sur ce point les conservateurs se trouvèrent au début d'accord avec le gouvernement russe et les nombreux officiers et fonctionnaires que le tsar avait chargés de façonner la Bulgarie nouvelle. Mais l'entente fut de courte durée. L'ingérence russe déplut rapidement aux conservateurs, qui, s'ils voulaient donner des maîtres aux Bulgares, entendaient être ces maîtres. Dès 1879 ils auraient pu prendre pour devise le mot que Stamboulof prononça plus tard : « La Bulgarie aux Bulgares ». Les hommes les plus remarquables du parti étaient MM. Natchévitch, Grecof et Stoïlof, venus des universités de Paris, d'Aix-Marseille et de Heidelberg.

Quand les Russes découvrirent les intentions des conservateurs et comprirent qu'ils poussaient Alexandre à être un prince bulgare et non point un simple lieutenant du tsar, ils combattirent leurs alliés de la veille et cherchèrent un appui dans le parti *libéral*. Ce parti se composait de ceux qui avaient été en Russie, et de ceux qui au temps des Turcs avaient vécu réfugiés dans les divers États des Balkans. Partisans du régime parlementaire, ils réclamaient la stricte application de la

constitution. Ils jugeaient en outre très légitime qu'une part d'influence appartînt à la Russie dans la vie politique de la principauté. Leurs chefs furent à l'origine MM. Zankof et Karavelof. Dans la suite le parti se désagréga, précisément à propos de la question de l'influence russe, en 1882, après la révolution de Philippopoli et la chute d'Alexandre. Beaucoup ne voulant plus alors « ni du miel, ni de l'aiguillon de la Russie[1] », formèrent avec Stamboulof le parti *libéral national*, dans lequel, en raison de la communauté de haine, vint se fondre le parti conservateur. Le reste du parti libéral, russophile avant tout, se morcela par suite de rivalités entre MM. Zankof et Karavelof; mais ces divisions sont sans importance politique.

Coup d'État de mai 1881. — Le prince constitua son premier cabinet avec les chefs des conservateurs, MM. Grecof et Natchevitch, et le général russe Parenzof. Mais les élections donnèrent la majorité aux libéraux, qui manifestèrent immédiatement leur hostilité au ministère. Six jours après sa réunion, le Sobranié fut dissous (novembre 1879). Aux nouvelles élections 138 libéraux furent élus contre 32 conservateurs. Le prince céda et confia le pouvoir à MM. Zankof et Karavelof. Les conservateurs restaient néanmoins ses conseillers dans la coulisse. Sous leur influence le prince demanda et obtint du tsar l'autorisation de procéder à un coup d'État. Le 9 mai 1881, il renvoyait le cabinet Zankof-Karavelof et formait un ministère dirigé par le général russe Ernroth. La constitution était suspendue; une constituante était convoquée, et le prince annonçait qu'il lui demanderait des pouvoirs extraordinaires pour sept ans. Pour préparer les élections, il parcourut les provinces, accompagné de l'agent russe Hitrovo. Grâce à ce voyage et à la pression administrative, on eut une Chambre en majorité conservatrice. Les chefs du parti libéral furent bien élus, mais crurent prudent de s'exiler. Seul M. Zankof osa venir siéger : il fut arrêté. L'assemblée donna au prince les pouvoirs qu'il demandait.

La Bulgarie fut alors gouvernée par les conservateurs et

1. Le mot est de M. Zankof, qui est cependant resté un « russophile » déterminé.

les généraux russes Remlingen, Sobolef et Kaulbars. Ces derniers s'efforçaient d'établir partout l'influence russe : on tenait déjà l'armée par les officiers ; on réclamait l'adoption des codes russes, des programmes d'instruction russes, et la concession de grands travaux, notamment la construction des chemins de fer, à des spéculateurs russes. Les conservateurs inquiets poussèrent le prince à ne pas céder à ces exigences. Le tsar Alexandre III, qui n'aimait pas Battenberg, ne lui pardonna pas cette résistance, et Sobolef et Kaulbars eurent mission de préparer le renversement des conservateurs et du prince, en se rapprochant des libéraux et en rétablissant la constitution. Le projet fut éventé par M. Grecof, qui proposa à Battenberg de prendre les devants et de former un cabinet de coalition où les libéraux siégeraient à côté des conservateurs. L'entente se fit entre les partis sur le dos de la Russie. Le 19 septembre 1883 le prince résigna ses pouvoirs extraordinaires et remit en vigueur la constitution. Les généraux russes se retirèrent. Les libéraux ne tardèrent pas à évincer leurs collègues conservateurs et restent maîtres du pouvoir, avec M. Karavelof. On eut deux années de tranquillité relative, pendant lesquelles les rancunes russes parurent assoupies.

La Roumélie. Révolution de Philippopoli. — Mais une révolution à Philippopoli fut le point de départ d'une nouvelle et longue période de crise. Conformément au traité de Berlin, les Russes étaient restés en Roumélie jusqu'en juillet 1879. Le gouverneur de la Bulgarie profita de l'occupation pour organiser la Roumélie sur le même plan que la Bulgarie, sans tenir compte de la commission européenne constituée à cet effet : « Cette uniformité administrative, disait-il, me paraît de la plus haute importance pour l'avenir de la Roumélie ». On ne pouvait plus clairement indiquer que le gouvernement russe espérait voir un jour annuler le traité de Berlin, en ce qui concernait la séparation de la Bulgarie et de la Roumélie. On ne pouvait pas plus nettement engager les Rouméliotes à réclamer l'union et à la préparer. Le gouverneur nommé par le sultan (avril 1879), Aleko-Pacha, d'origine bulgare, n'eut garde de combattre les « unionistes », que les divers consuls russes

encourageaient de leur côté. Ces derniers cependant changèrent d'attitude lorsque Battenberg eut cessé d'être agréable à Pétersbourg. Ils essayèrent alors de retarder une révolution qui lui profiterait, grandirait son prestige, rendrait son renversement plus difficile. Gavril-Pacha, qui, à la demande de la Russie, avait remplacé en 1884 Aleko-Pacha, se fit l'agent de cette politique d'atermoiement qui mécontenta les Rouméliotes. Le consul d'Angleterre exploita la situation au profit de l'influence anglaise et poussa les Rouméliotes à l'action. Dans la nuit du 17 au 18 septembre 1885, Gavril-Pacha était enlevé et chassé de Philippopoli, et les Rouméliotes proclamaient l'Union. Battenberg fut surpris par la soudaineté de l'événement, mais il accourut et prit le titre de « Prince des deux Bulgaries ».

Guerre avec la Serbie. — Le tsar, parce qu'il craignait d'être compromis aux yeux de l'Europe, et parce qu'il détestait Battenberg, rappela les officiers détachés en Bulgarie et déclara aux délégations, venues pour lui demander d'approuver le fait accompli, qu'il ne ferait rien pour la Bulgarie tant qu'Alexandre la gouvernerait. En même temps, en Serbie, Milan mobilisait l'armée (22 septembre 1885). Les relations entre Sofia et Belgrade étaient assez tendues depuis le mois de mai 1884. Milan reprochait au gouvernement bulgare de ne pas exercer une surveillance assez étroite sur les radicaux réfugiés en Bulgarie à la suite du soulèvement de Zaïtchar. L'agent serbe avait même été rappelé (juin 1884). Il parut à Milan que l'union de la Bulgarie et de la Roumélie bouleversait « l'équilibre des forces des États des Balkans[1] » et que la Serbie « ne pouvait rester indifférente en présence de cette perturbation ». L'armée bulgare, désorganisée par le rappel des cadres russes, se trouvait en Roumélie en prévision d'une invasion turque. Battenberg, comptant sur l'amitié de Milan, ne se méfiait de rien. Milan profita de cette confiance pour entamer une campagne qui en deux jours, disait-il, le conduirait à Sofia : il attaqua brusquement (14 novembre). Tandis qu'un corps marchait sur Widdin, le gros des forces, dirigé par Milan, franchit le défilé

1. Manifeste du 14 décembre,

de Dragoman. Mais, contre toute attente, Milan fut arrêté devant les positions de Slivnitza. Trois jours de combat (17, 18, 19 novembre 1885) aboutirent, grâce à l'énergie et à l'esprit d'offensive des jeunes officiers bulgares, à la complète défaite de Milan. Le 26 novembre les Bulgares entraient en Serbie et enlevaient Pirot (26-27 novembre). Le 28, le comte de Khevenhüller, au nom de l'Autriche, imposait un armistice à Battenberg. Cette intervention sauva Milan d'un complet désastre. La paix signée à Bucarest rétablit le *statu quo ante* (8 mars 1886). Leurs victoires, en apparence, ne rapportaient rien aux Bulgares.

En réalité elles mirent la Turquie et les grandes puissances dans l'impossibilité de ne pas reconnaître le fait accompli, et les contraignirent à sanctionner d'une façon détournée la révolution de Philippopoli. Le sultan proposa de nommer Battenberg gouverneur de la Roumélie; les puissances, sauf la Russie, acquiescèrent à la proposition. L'union de fait se complétait légalement d'une union personnelle (5 avril 1886).

Abdication de Battenberg. — La situation de Battenberg paraissait bien affermie. Mais la Russie poursuivait obstinément sa ruine. Elle trouva des complices parmi les officiers sortis des écoles russes, les vainqueurs de Slivnitza, mécontents de l'avancement donné à leurs dépens aux officiers de l'armée rouméliote. Avec la complicité du ministre de la guerre Nikiforof et du président du conseil Karavelof, dans la nuit du 20 au 21 août 1886 ils surprirent le prince au palais, le contraignirent à signer son abdication, puis l'expédièrent à Reni, en territoire russe, où ils pensaient qu'on le retiendrait. Ils constituèrent un gouvernement provisoire. Mais la plus grande partie de l'armée bulgare et la totalité de l'armée rouméliote étaient dévouées à Battenberg. En même temps un nouveau parti entrait en scène, composé des Rouméliotes et des libéraux qui se détachaient de la Russie en raison de son attitude intransigeante. Le chef du nouveau parti fut Stamboulof, président du Sobranié alors réuni à Tirnovo. D'accord avec son beau-frère Moutkourof, commandant de l'armée rouméliote, il marcha sur Sofia, où le gouvernement provisoire s'effondra de lui-même. Le 1er sep-

tembre 1886, Battenberg était rappelé. Mais sentant qu'il lui serait impossible de gouverner malgré la Russie, il essaya de désarmer le tsar : « La Russie m'ayant donné ma couronne, c'est entre les mains de son souverain que je suis prêt à la remettre », télégraphiait-il en arrivant à Routschouk. Le 3 septembre, Alexandre III répondait : « Je m'abstiendrai de toute immixtion dans le triste état de choses auquel la Bulgarie a été réduite, tant que vous y resterez ». Le prince abdiqua sur l'heure et remit le pouvoir à une régence que présidait Stamboulof. C'était pour ce dernier le commencement d'une dictature de huit années.

Stamboulof. — Stamboulof était fils d'un aubergiste de Tirnovo. Son instruction avait été des plus sommaires; il la compléta lui-même après l'émancipation de la Bulgarie. Attaché à la fortune de Karavelof, dont il fut l'agent électoral, il avait été poussé par son protecteur à la présidence de la Chambre. Il avait trente-trois ans. D'esprit net et prompt, d'intelligence très vive, il avait la connaissance précise des besoins de son pays et des conditions auxquelles un peuple demi-barbare, ignorant et routinier, formant un État semi-anarchique, pourrait être transformé en une nation solidement organisée et capable d'un grand développement. Autoritaire d'instinct, il le fut en outre par nécessité : il traîna de force son peuple dans la voie douloureuse mais féconde du progrès. Sa première ambition était d'assurer l'entière émancipation de la Bulgarie, de réaliser « la Bulgarie aux Bulgares », de la délivrer et de la tutelle russe et de la suzeraineté ottomane.

Son programme, le dernier point excepté, il devait le réaliser malgré les colères et les menaces de la Russie et l'hostilité d'une partie de l'opinion européenne. Le sentiment exact des rivalités et des jalousies qui divisaient les puissances et les neutralisaient les unes par les autres, lui donna l'audace de tout oser et lui permit finalement de triompher.

Ferdinand de Saxe-Cobourg. — Il fallait d'abord échapper à une nouvelle mainmise de la Russie sur le gouvernement. Le tsar avait dépêché un envoyé extraordinaire, le général Kaulbars, frère de l'ancien ministre, pour préparer

l'élection d'un sujet russe, le prince de Mingrélie. Stamboulof, afin de ne pas lui laisser le temps de grouper les russophiles, brusqua les élections pour l'assemblée nationale. Les députés, presque tous amis de Stamboulof, se réunirent à Tirnovo. Vainement Kaulbars annonça que le tsar ne reconnaîtrait pas les décisions de l'assemblée. Le 18 novembre elle élisait le prince Valdemar, fils du roi de Danemark, puis confirmait les pouvoirs du régent Stamboulof. Aussitôt après la session était close. Le prince Valdemar refusa la couronne; le tsar rappela Kaulbars et tous les agents russes. Stamboulof se trouvait maître du pouvoir. Il réprima avec une sauvage énergie les tentatives de ses adversaires pour le lui arracher. Toute liberté fut supprimée après le soulèvement des officiers russophiles à Routschouk : dix furent fusillés (mars 1887). A Sofia, Karavelof était torturé dans son cachot par Panitza, et ses compagnons n'échappaient au même sort que grâce à l'énergie du consul de France M. Flech.

Cependant une mission dirigée par M. Stoïlof parcourait l'Europe, pour plaider auprès des puissances la cause de la Bulgarie, et lui trouver un prince. Elle trouva à Vienne le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, petit-fils par sa mère de Louis-Philippe. Il avait vingt-six ans, le désir de jouer un rôle, et ce qu'il fallait d'intelligence, d'esprit de suite et de volonté souple pour réussir. Au même moment le sultan, qui, malgré les instances de la Russie, s'était refusé à intervenir militairement, invitait les puissances à désigner un ou deux candidats à la couronne (21 mai 1887). Stamboulof précipita encore les événements, et, le 7 juillet, l'assemblée nationale élisait à l'unanimité le prince Ferdinand. Celui-ci arrivait à Sofia le 23 août et prêtait serment à la constitution, bien que le sultan lui eût signifié qu'il considérait son élection comme nulle et que les puissances ne l'eussent pas davantage reconnu. Toutefois l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie lui étaient favorables : elles avaient intérêt à la formation dans les Balkans d'un état hostile à la Russie. Les déclarations de Kalnoky à Vienne et de Tisza à Pesth (1888), ne permettaient pas de douter qu'une intervention de la Russie entraînerait la guerre avec l'Autriche-

Hongrie. La Russie ne voulait pas courir pareille aventure. Quant au sultan, il s'en tint à des protestations maintes fois répétées, mais toujours platoniques.

La dictature de Stamboulof. Les complots. — Le prince Ferdinand avait confié le soin de former son premier ministère à Stamboulof. Ce fut la continuation de la dictature qu'il avait exercée pendant la régence. Le prince, au début de son règne, ne pouvait rien sans lui ni contre lui. Toutes les fonctions publiques étaient occupées par ses créatures; une gendarmerie nombreuse et toute à sa dévotion tenait le pays, assurant la prompte et complète exécution de ses ordres; à la tête de l'armée il avait placé son beau-frère le colonel Moutkourof, et les officiers rouméliotes, partisans déterminés de sa politique d'indépendance. Dès lors le rôle du prince devait être très effacé, jusqu'au jour où il aurait pour ainsi dire pris racine dans le pays, et où, ayant acquis une influence personnelle, il lui serait possible d'avoir sa volonté et de l'imposer. Jusque-là il fallait se résigner à n'être qu'un souverain selon le mode anglais et régner sans gouverner. Du reste l'abnégation fut rendue facile au prince, parce que les idées du ministre, en politique extérieure comme dans les questions intérieures, répondaient beaucoup aux siennes; si l'on différait très souvent sur les moyens, on était généralement d'accord sur le but.

Maître du pouvoir, Stamboulof s'y défendit avec une énergie souvent sauvage contre d'incessantes attaques; mais il usa du pouvoir pour le bien de la Bulgarie. Il traita ses adversaires sans pitié. En février 1890 on découvrait un complot organisé par Panitza, un aventurier peu recommandable. Il avait été des amis de Stamboulof : le ministre ne le fit pas moins exécuter. Un an après (27 mars 1891), le ministre des Finances Beltchef tombait foudroyé de trois balles destinées à Stamboulof. Ce fut pour celui-ci l'occasion d'en finir avec ses adversaires. On arrêta en bloc les ennemis connus ou supposés du ministre, plus de 800 personnes, parmi lesquelles M. Karavelof; beaucoup furent torturées et en moururent. L'instruction aboutit au bout de quinze mois à l'exécution de quatre inculpés et à de nombreuses condamnations aux travaux

forcés. Cette répression sauvage terrorisa les conspirateurs : les haines demeurèrent inactives jusqu'à la chute du ministre (mai 1894) et au terrible drame où Stamboulof trouva la mort (18 juillet 1895).

La mise en valeur de la Bulgarie. — A l'intérieur de sérieux progrès furent accomplis et l'activité du ministre donna le mouvement au pays tout entier, provoqua partout le travail et la mise en valeur des ressources de la Bulgarie. L'œuvre législative et l'œuvre économique étaient menées de front. Le Sobranié, entièrement dans la main du ministre, ne s'occupait que de la préparation et du vote des lois. Ainsi, dans la seule session de 1889, en deux mois, quarante lois furent achevées, dont plusieurs d'importance capitale, comme les lois sur la police générale, sur l'instruction publique, sur les divisions administratives, dont le nombre fut diminué, et surtout la loi militaire établissant l'obligation de service pour tous, de 21 ans à 45 ans. Les troupes recevaient l'armement le plus moderne. L'administration financière était réorganisée d'après les plans préparés au temps de Battenberg, par M. Quillé, inspecteur des finances délégué du gouvernement français. La construction des chemins de fer était activement poussée. En dehors des 300 kilomètres établis par des compagnies, plus de 500 kilomètres construits par l'État étaient en exploitation lors de la chute de Stamboulof, et 108 kilomètres étaient en voie d'achèvement. L'aménagement du port de Bourgas était commencé sous la direction d'ingénieurs français. On entreprenait l'exploitation des houillères. Sofia, malpropre bourgade turque, fut rasée et reconstruite en moins de cinq ans en une grande et belle capitale. Ces transformations s'opéraient avec l'aide de capitaux étrangers; mais les emprunts étaient négociés à de bonnes conditions, et l'indépendance financière du pays n'était en aucune manière engagée. Le commerce montait de 114 millions en 1886 à 172 millions en 1894.

A l'extérieur Stamboulof poursuivait patiemment la reconnaissance du prince Ferdinand par le sultan et par l'Europe. Le bon vouloir de l'Autriche se manifestait de jour en jour plus clairement. Dès 1889 l'empereur François-Joseph déclarait aux

Délégations que « l'ordre et la tranquillité régnaient dans la principauté et qu'il était satisfaisant de constater les progrès continuels du pays ». La même année des agents officieux bulgares étaient autorisés à s'établir à Vienne et à Constantinople, où la diplomatie de Stamboulof obtenait peu après un éclatant succès. Le sultan accordait les *bérats* d'investiture pour quatre évêques bulgares en Macédoine (août 1890) : c'était la reconnaissance officielle de la nationalité bulgare dans cette province, où elle avait été jusqu'alors persécutée par le clergé grec du Phanar. En 1891 le commissaire ottoman à Sofia se présentait officiellement au palais, et le prince était reçu à Vienne par François-Joseph.

Revision de la constitution. Mariage du prince Ferdinand. — Le mariage du prince prouva et l'autorité de Stamboulof et l'attachement du peuple au souverain. Bien que, d'après l'article 38 de la constitution, le prince dût appartenir à la religion orthodoxe, Ferdinand était resté catholique. Fiancé à Marie-Louise de Bourbon, princesse de Parme, il désirait que les enfants à naître de ce mariage fussent élevés dans la religion catholique; d'où la nécessité de reviser la constitution. Nul sacrifice ne paraissait plus difficile à obtenir des Bulgares, étroitement attachés à l'orthodoxie. Stamboulof l'obtint, malgré les intrigues de la Russie. La revision fut votée à la presque unanimité par le Sobranié (décembre 1892), puis par la grande assemblée nationale (mai 1893). La revision fut plus large encore : pour diminuer les périls du régime parlementaire, on restreignit le droit de suffrage, on ramena le nombre des députés de 170 à 150 et la durée de leur mandat fut portée de trois à cinq années. On créa un ministère des Travaux publics et un ministère du Commerce et de l'Agriculture; enfin au titre d'*Altesse sérénissime* on substitua pour le prince régnant et l'héritier du trône le titre d'*Altesse royale*. Le 20 avril 1893 le mariage du prince était célébré à Villa Pianore, en Italie. Le 30 janvier 1894 naissait le prince Boris.

Chute de Stamboulof. — Cependant la dictature de Stamboulof pesait au prince et aux Bulgares. Son despotisme détachait de lui les partisans les plus déterminés de sa politique. Le

prince avait pris une sérieuse influence, en particulier sur l'armée; la conscience avec laquelle il remplissait ses devoirs de souverain, les sacrifices pécuniaires qu'il avait faits au pays, et qui absorbèrent la plus large part de sa fortune, lui avaient mérité une vive sympathie. Il pouvait désormais se passer du tout-puissant ministre et tenter de le briser, sans jouer sa couronne. En mai 1894 un scandale intime, habilement exploité par ses ennemis, força Stamboulof à offrir sa démission : elle fut acceptée. Le prince inaugura aussitôt une politique d'apaisement, tout en demeurant fidèle à la politique d'indépendance nationale. Les prisonniers furent graciés; Karavelof fut remis en liberté; Zankof, qui avait quitté la Bulgarie depuis 1886, fut rappelé. Le ministère fut confié à des hommes modérés et éclairés, aux chefs du parti conservateur, précisément à ceux qui en 1893 avaient composé la minorité opposée à la revision, MM. Natchevitch et Stoïlof. Celui-ci, président du conseil au mois de décembre 1894, n'a pas cessé de l'être depuis lors.

La Bulgarie et les puissances. — Le fait capital de cette dernière période a été la réconciliation avec la Russie et la reconnaissance du prince Ferdinand par la Turquie et les puissances. Quelque hostilité que leur eût marquée la Russie, de quelque haine qu'elle eût même poursuivi plusieurs d'entre eux, les conservateurs et le prince jugeaient nécessaire pour le bien du pays la réconciliation avec le tsar. On ne pouvait sortir autrement de la situation extra-légale où l'on se trouvait depuis 1886 : car aucune des puissances, si favorable qu'elle fût au prince, ne consentirait à une reconnaissance officielle qui aurait le caractère d'un acte peu amical envers la Russie.

La France, dans la circonstance, paraît avoir joué un rôle utile et honorable, grâce à son consul M. Lacau. La mort d'Alexandre III, l'avènement de Nicolas II, dont l'amour-propre personnel n'était pas engagé, facilitèrent le rapprochement. Le prince, pour donner satisfaction aux orthodoxes, consentit à ce que son fils fût élevé dans la religion grecque. Le 14 février 1896 avait lieu le baptême du prince Boris, dont le tsar fut le parrain. Le 14 mars, un firman confirmait le prince Ferdinand et

le nommait gouverneur général de la Roumélie. Les puissances le reconnurent aussitôt.

Ainsi, après dix années de crise, la Bulgarie rentrait dans le concert européen. Elle avait établi définitivement son unité et son indépendance, le lien de vassalité qui la rattache à la Turquie étant purement nominal et la moindre crise en Orient devant le rompre. Avec une population laborieuse et qui s'accroît rapidement (en moyenne 45 000 individus par an pour une population de 3 310 000 personnes), des écoles partout multipliées, un réseau de voies ferrées habilement complété (993 kilomètres en exploitation et 736 kilomètres en construction en 1898), une armée forte de 43 000 hommes sur le pied de paix, de 200 000 hommes en cas de guerre, disciplinée, solide, bien équipée, la Bulgarie est aujourd'hui au premier rang des États balkaniques et paraît promise à de brillantes destinées. De passagères difficultés financières, résultant de mauvaises récoltes autant que de dépenses trop rapides, ne peuvent faire douter de son avenir. Elle rêve d'émanciper la Macédoine à son profit : elle y fait une propagande active par ses évêques et les écoles qu'elle subventionne; mais elle s'y heurte aux prétentions rivales et légitimes de la Serbie, et à la propagande non moins énergique de la Société de Saint-Sava et des consuls serbes.

III. — La Roumanie.

La crise de 1870. Ministère Catargi. — En Roumanie, depuis 1870 le régime parlementaire a régulièrement fonctionné; le pouvoir a successivement appartenu aux deux grands partis, parti libéral avec Jean Bratiano, parti conservateur avec Catargi. Les événements de 1870-1871 en France eurent leur contre-coup à Bucarest. Au début de la guerre des manifestations contre la Prusse se produisirent jusque dans le Parlement : le ministère, pour échapper à un vote de défiance, dut proclamer que « là où flottaient les drapeaux de la France, là étaient aussi les intérêts et les sympathies des

Roumains ». On ajourna la Chambre. Une tentative de révolution, le 20 août 1870 à Ploiesti, échoua; mais les conspirateurs mis en jugement furent acquittés et la Chambre votait une adresse presque injurieuse pour le prince. Il songea à abdiquer. Il mit un moment son projet à exécution, lors de la grande émeute que provoqua, le 22 mars 1871, un banquet organisé par la colonie allemande pour célébrer les victoires remportées sur la France. La crise dura trois jours. Le prince remit le pouvoir à Catargi, qui forma un ministère conservateur, supplia le prince de revenir sur sa décision et procéda à la dissolution de la Chambre. Mais l'idée de l'abdication ne fut définitivement écartée qu'après les élections de mai, qui assurèrent au cabinet une forte majorité. Le ministère dura jusqu'à 1876.

Pendant ces six années le prince organisa l'armée et le ministère travailla à mettre en valeur le pays. L'armée fut organisée sur le type prussien; le service obligatoire pour tous durait trois ans dans l'armée active; les ressources financières ne permettant pas d'appeler la totalité du contingent, celui-ci fut divisé en deux portions, l'une servant effectivement trois ans, l'autre formant la réserve des *Dorobantzi*, soumis pendant cinq ans à des appels annuels de cinq ou six mois (lois de 1868 et de 1876). On eut ainsi 120 000 hommes, dont 50 000 de première ligne lors de la guerre d'Orient.

Au point de vue économique, la construction des chemins de fer n'alla pas sans difficultés par suite de la banqueroute (décembre 1870) du concessionnaire Strousberg; une bonne partie des souscripteurs étaient des Allemands; de là de vives réclamations de la part de Bismarck. Cette intervention du chancelier fut habilement exploitée par les libéraux contre le prince et l'Allemagne. L'affaire fut enfin réglée au début de 1872. En 1873 on créait le Crédit foncier roumain. En 1875, sans demander l'assentiment du sultan, on signait, après de longues négociations, un traité de commerce avec l'Autriche.

La question juive. — La question juive causa de graves soucis au ministère. Les Juifs, très nombreux en Moldavie, où ils représentent près du tiers de la population et la majorité de la population urbaine, forment en Roumanie un peuple absolu-

ment distinct par les mœurs, le costume, la langue même, hostile et réfractaire à tout ce qui l'entoure et menant une lutte sourde contre le christianisme. Les Juifs exploitent la situation embarrassée du paysan et du propriétaire; par l'usure et par le cabaret ils ruinent le peuple et tendent à accaparer la terre. Entre le Roumain et le Juif il s'agit non d'une guerre de religion, mais réellement d'une guerre de race. La misère, à diverses reprises, a provoqué chez le paysan, généralement doux, de terribles explosions de colère, dénoncées bruyamment à l'indignation du monde civilisé par la solidarité juive, maîtresse de la presse, mais dont on a toujours soigneusement caché les causes. En février 1872 des troubles antisémitiques éclatèrent en Bessarabie. La répression fut rapide; mais, dans les poursuites qui suivirent, des Juifs innocents furent condamnés. L'Angleterre invita alors les puissances à une démarche collective auprès de la Turquie contre la Roumanie : la proposition n'eut pas d'effet, par suite du refus de la Russie de s'associer à cette démonstration. En février 1873, la promulgation d'une loi interdisant aux Juifs le commerce et le débit des spiritueux dans les campagnes amena de nouvelles difficultés et une intervention de la Porte.

Celle-ci du reste multipliait les taquineries. Elle était intervenue déjà à propos des chemins de fer. Elle prétendait à tout instant, à titre de puissance suzeraine, s'immiscer dans les moindres affaires de la principauté. Elle s'opposait à ce qu'elle eût des représentants auprès des puissances, à ce que la monnaie fut frappée à l'effigie du prince, même aux armes de Roumanie. Elle voulait régler seule avec le gouvernement autrichien la question de la régularisation du Danube. Aussi le prince n'attendait-il qu'une occasion favorable pour proclamer l'indépendance, et cherchait-il à gagner les puissances à ses intentions. La signature du traité de commerce avec l'Autriche, sans que la Turquie eût été consultée, fut à ce point de vue un premier et éclatant succès.

Ministère Bratiano. L'indépendance de la Roumanie. — Les élections législatives de mai 1875 avaient encore donné la majorité au ministère Catargi; pourtant l'on commençait

à trouver que ce ministère « avait assez duré ». Aussi les élections sénatoriales d'avril 1876 lui furent défavorables. M. Catargi démissionna aussitôt. Après quelques mois d'agitation parlementaire, les libéraux prirent le pouvoir avec Bratiano (5 août 1876), au milieu de la crise orientale. Bratiano ne put éviter d'engager la Roumanie dans la lutte. Elle y gagna son indépendance (21 mai 1877), mais elle y perdit la Bessarabie.

Encore les puissances mirent-elles à la reconnaissance de l'indépendance cette condition que l'on reviserait l'article 7 de la constitution, en vertu duquel les étrangers de rites non chrétiens ne pouvaient être naturalisés. C'était la question juive qui apparaissait ainsi de nouveau.

Elle fut difficile à résoudre, en présence de la révolte très légitime de l'opinion roumaine. La naturalisation des Juifs en bloc eût réduit les Moldaves à n'être plus dans leur pays qu'une minorité politiquement et économiquement impuissante : « L'Europe comprendra, disait Bratiano, que ce serait nous suicider ». Après quatre mois de discussions passionnées, les Chambres spécialement élues pour la revision votèrent (octobre 1879) que les différences de croyances religieuses ne constitueraient pas un empêchement à l'acquisition et à l'exercice des droits civils et politiques. Mais on rendait la naturalisation fort difficile et l'on prenait, sous forme de dispositions visant tous les étrangers, une série de mesures destinées à parer au sérieux péril que fait courir à la Roumanie la puissance d'accaparement des Juifs. De là l'interdiction aux étrangers d'acquérir et de posséder des immeubles et de tenir des cabarets dans les campagnes. Les puissances, sur l'intervention de l'Autriche, acceptèrent la rédaction nouvelle.

Elles reconnurent au début de 1887 l'érection de la principauté en royaume, votée le 26 mars. Le couronnement du roi eut lieu à Bucarest le 22 mai. Quelques mois auparavant avait été réglée la question de la succesion au trône : à défaut d'héritiers nés du roi Charles, la constitution appelait à lui succéder son frère aîné le prince Léopold de Hohenzollern; mais celui-ci avait renoncé à ses droits éventuels; ils furent transférés à son fils aîné, qui imita l'exemple paternel. Les Chambres roumaines

désignèrent alors comme héritier son frère, le prince Ferdinand, qui se fixa en Roumanie (avril 1889).

En dehors de deux lois sur l'armée, en 1882 et 1883, l'œuvre législative principale du ministère Bratiano consista dans la revision de la constitution en 1884. On supprima la garde nationale, et on abolit le collège spécial des électeurs payant 3000 francs de cens. On toucha en même temps à la grave question des terres[1]. En 1864, lors des distributions de terres aux paysans, le prince Couza avait décrété que les lots seraient inaliénables pendant trente ans. On avait voulu défendre ainsi le paysan contre lui-même, contre les usuriers et les spéculateurs. En 1884 il parut nécessaire de prolonger de 25 ans, soit jusqu'à 1919, l'effet de ces restrictions au droit absolu de propriété. D'autre part les lots étaient trop petits pour assurer la vie du paysan, et l'on n'avait pas prévu l'accroissement des familles. Les paysans étaient donc contraints de louer leur travail. On exploita leur misère : moyennant le paiement anticipé d'une partie de leur salaire, on leur faisait accepter des contrats à longs termes avec rémunération dérisoire. Pour remédier au mal, on décida qu'aucun contrat de louage ne pourrait avoir une durée de plus de deux ans. La misère restait grande et fut aggravée par le rude hiver de 1887-1888. De là un mouvement insurrectionnel qui dégénéra sur certains points en jacquerie et nécessita l'emploi de la force armée. En 1889 les Chambres ordonnèrent la vente de nouvelles terres et autorisèrent la Société de crédit agricole à faire aux paysans des avances, remboursables par annuités, pour subvenir aux frais de première installation.

Crises ministérielles. — Le ministère Bratiano était tombé quand cette loi fut votée. On lui reprochait sa politique extérieure, toute favorable à l'Allemagne, suivant les désirs du roi, sa politique intérieure toute de corruption et de violence. Des incidents scandaleux se produisirent à la Chambre (27 mars 1888). Des manifestations dans Bucarest firent craindre une révolution. Bratiano voulait faire donner la troupe; le roi s'y opposa. Le ministère se retira. On entrait dans une nouvelle

1. Voir ci-dessus, t. XI p. 240.

période de crises; cinq cabinets se succédèrent en trois ans.

Pour former le nouveau cabinet, le roi ne s'adressa pas aux conservateurs, soupçonnés de trop pencher vers la Russie, mais au parti intermédiaire des jeunes conservateurs ou *junimistes*

Le ministère Rosetti-Carp (avril 1888) procéda à des élections : elles furent favorables aux conservateurs. Le cabinet fut remanié; la Chambre vota la mise en accusation du ministère Bratiano. Peu après éclatait le soulèvement des paysans, et le roi appela au pouvoir M. Catargi (avril 1889). Celui-ci fit voter la loi agraire et une loi pour la création d'un camp retranché à Bucarest. Il tombait au mois de novembre 1889. Les junimistes le remplacèrent avec le cabinet Mano-Rosetti, qui inaugura une politique économique nouvelle en substituant au régime des tarifs prohibitifs établis par Bratiano en 1887, le système des traités de commerce. En février 1891, le cabinet céda la place au ministère conservateur Floresco-Catargi. Mais il y avait rivalité entre les deux chefs du cabinet. M. Catargi se retira, puis reprit le pouvoir à la chute du général Floresco (décembre 1891). Il réconcilia conservateurs et junimistes. Il procéda à la réorganisation administrative du royaume, à la création de la gendarmerie rurale. En octobre 1895 le parti libéral reprit le pouvoir avec M. Stourdza; il le garda jusqu'au mois d'avril 1899. Dans l'intervalle le parti se divisa. D'autre part, on reprochait au ministère sa politique trop favorable à la Triple alliance. Or les persécutions dont les Roumains de Transylvanie sont l'objet de la part des Magyars rendent une pareille politique très impopulaire. Le succès de la *Ligue pour l'unité d'instruction des Roumains*, fondée à Bucarest en 1891, l'approbation générale qu'avaient rencontrée les manifestations des étudiants, aux congrès de Turnu-Severinu et de Bucarest en 1891, indiquaient clairement les sentiments du pays à l'égard des Hongrois. Le monstrueux procès de Kolozvar (janvier-février 1894), dans lequel dix-neuf personnes avaient été condamnées par le jury magyar simplement pour avoir dénoncé à l'empereur-roi la conduite du gouvernement hongrois, avait irrité le patriotisme roumain. La publication à Budapest d'une brochure anonyme où l'on avançait — sans preuve — que

l'avènement du ministère Stourdza avait été précédé d'une entente avec le ministère hongrois, exaspéra les passions. On accusa M. Stourdza de trahison. Une campagne d'obstruction commença dans les Chambres. L'agitation gagna la rue et détermina le cabinet Stourdza à se retirer (9 avril 1899). M. Cantacuzène, chef des conservateurs par la mort de M. Catargi, prit le pouvoir (23 avril). Le Sénat et la Chambre furent dissous ; les élections de juin 1899 ont assuré une énorme majorité aux conservateurs, qui restent toutefois divisés en deux groupes : le groupe des vieux conservateurs, dirigé par M. Cantacuzène, et le groupe conservateur constitutionnel des junimistes, dirigé par M. Carp.

Prospérité de la Roumanie. — L'œuvre accomplie en Roumanie depuis l'avènement du roi Charles peut se résumer ainsi. Au point de vue politique la Roumanie a acquis sa complète indépendance. Au point de vue militaire, elle dispose de 180000 hommes de troupes de première ligne en cas de guerre. Deux grands camps retranchés à Foczani et à Bucarest couvrent son territoire. Au point de vue économique, elle a construit plus de 14 000 kilomètres de routes et de 3000 kilomètres de chemins de fer, dont près de 2000 kilomètres dans les quinze dernières années : ses lignes sont raccordées aux voies hongroises, russes et bulgares. Grâce aux lois agraires et aux mesures prises pour le défendre contre son imprévoyance, le paysan a vu s'améliorer sa condition. L'accroissement annuel de la population est considérable (77000 individus environ en 1897 pour une population de cinq millions et demi d'habitants). Tout en étant surtout un pays agricole, la Roumanie commence à avoir une industrie prospère ; entre tous les États chrétiens des Balkans, c'est celle dont le commerce est le plus actif : il est passé de moins de 200 millions en 1870 à 673 millions en 1898. Les revenus budgétaires ont doublé dans les vingt dernières années. Il a été fait là un grand effort, et de grands résultats sont acquis aujourd'hui. Toutefois, des emprunts trop souvent répétés, et de mauvaises récoltes dans les deux dernières années ont provoqué récemment une crise économique et contraignent pour quelque temps la Roumanie à une politique financière prudente et modeste.

IV. — La Grèce.

L'anarchie parlementaire. — En Grèce, jusqu'à 1880, l'instabilité ministérielle fut aussi grande que dans la période précédente. Si les mesures de police prises après l'attentat de Marathon [1] assurèrent la sécurité dans le pays, l'anarchie parlementaire demeura à peu près la même que par le passé. Les partis formés non pas autour d'un programme, mais autour d'une personne, continuèrent à se disputer le pouvoir, sans autre objet que la possession du pouvoir et le partage des fonctions publiques entre les tenants du parti. On alla de dissolutions en dissolutions, de crises ministérielles en crises ministérielles. Aucune réforme sérieuse, aucun progrès important ne purent être réalisés. Tandis que le parlement s'occupait à mettre en accusation des ministres pour leur attitude pendant les élections (1875), tandis qu'il faisait et défaisait (1876-1877) une loi sur la responsabilité ministérielle, tandis qu'il transformait le système électoral (1877), il demeurait impuissant à donner à la Grèce une organisation militaire en rapport avec les rêves d'agrandissement et les aspirations panhelléniques de la nation. Un projet avait été présenté en 1871 par le cabinet Coumoundouros; rien n'était fait en 1876 quand commencèrent les troubles de Bosnie. On se hâta de voter un règlement provisoire qui, modifié en 1877, complété en 1878, donna une armée nombreuse sur le papier. On vota même un emprunt de 10 millions pour les armements. Mais déjà les finances étaient désorganisées, le budget se trouvait en déficit, on payait à grand'peine les créanciers de l'État; il avait fallu décréter le cours forcé du papier, et le quart à peine de l'emprunt était souscrit. La Grèce fut incapable de jouer le moindre rôle dans la grande crise orientale de 1876 à 1878.

Lors du congrès de Berlin, elle n'en prétendit pas moins obtenir sa part des dépouilles de la Turquie. Elle n'eut rien

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 239.

qu'une promesse de rectification de frontière en Thessalie; encore lui laissait-on le soin de s'entendre directement avec la Turquie pour le tracé de la nouvelle frontière. Les puissances se bornaient à promettre leurs bons offices, si la négociation n'aboutissait pas.

La crise de 1880. — En 1880 la Grèce n'avait rien obtenu. Vainement les puissances s'étaient réunies en conférence à Berlin; la Turquie, les sachant divisées, ne cédait pas. Le ministère Tricoupis, remplaçant le cabinet Coumoundouros (19 mars), fit des préparatifs de guerre, mit en vigueur la loi militaire votée en 1878 et mobilisa (août). Ces mesures ne suffirent pas à satisfaire la Chambre, très belliqueuse: elle renversa Tricoupis (21 octobre). Coumoundouros lui succéda. La France l'avertit que la Grèce ne serait pas soutenue si elle déclarait la guerre (décembre). En même temps elle s'employait avec l'Angleterre à obtenir de la Turquie la cession des districts de Volo, Larissa, Karditza et Trikala en Thessalie, et du district d'Arta en Épire. C'était moins que le congrès de Berlin n'avait fait espérer. Aussi le ministère Coumoundouros continua-t-il les armements. Il fallut cependant s'incliner devant la volonté des puissances (14 juin 1881). Les territoires cédés furent occupés sans difficulté. La Grèce se trouvait accrue de 13 200 kilomètres carrés et de 36 000 habitants.

Les ministères Tricoupis et Delyannis. — Le pays manifesta son mécontentement en élisant une Chambre hostile à Coumoundouros. Il céda la place à Tricoupis. Avec le quatrième ministère de Tricoupis (mars 1882) commença une période de calme relatif. De mars 1882 à octobre 1890, sauf une interruption d'un an (19 avril 1885-15 avril 1886), Tricoupis se maintint aux affaires. Sentant bien la nécessité de transformer le pays si l'on voulait réaliser un jour « la grande idée » et constituer la « plus grande Grèce », il entreprit de créer une armée, une flotte, et de doter le royaume d'un réseau complet de voies de communications. Pour cela il appela à l'aide trois missions françaises. Mais cet appel à des concours étrangers, mécontenta les « palikares », pleins de méfiance pour l'Occident, et d'autre part les charges nouvelles qu'entraînait la

réalisation de son plan, amenèrent sa chute (août 1885).

Son successeur Delyannis voulut profiter du trouble causé en Europe par la révolution de Roumélie pour obtenir de la Porte des concessions territoriales. L'armée et la flotte furent mobilisées. Mais les grandes puissances, moins la France, firent bloquer les côtes par leurs escadres : Delyannis démissionna (avril 1886) et Tricoupis reprit le pouvoir (mai). Il le garda près de cinq années, détenant à la fois la présidence du conseil et les portefeuilles de la Guerre et des Finances, et se remit à l'exécution de son plan. S'appliquant à relever le crédit ébranlé, il réussit à convertir et à amortir une partie de la dette, en contractant de nouveaux emprunts à des conditions moins onéreuses. Il poussait activement le percement de l'isthme de Corinthe, commencé en 1882 sous son précédent ministère, faisait entreprendre en Thessalie des travaux d'assèchement et la construction de voies ferrées, qu'il espérait pouvoir relier d'une part à Athènes et de l'autre au réseau de l'Europe continentale par un raccordement aux chemins de fer turcs. D'autres lignes étaient commencées. Un projet pour l'établissement de banques agricoles était élaboré. Il y avait là une sérieuse et féconde activité.

Mais la politique extérieure n'était pas heureuse. En mai 1889 les Crétois s'étaient une fois de plus insurgés. Les Grecs auraient voulu secourir les insurgés. Tricoupis, qui savait que l'on n'était pas prêt, ne voulut pas recommencer l'aventure de 1885. Il fit appel aux puissances : elles refusèrent d'intervenir. Le mariage du prince héritier, le duc de Sparte, Constantin, avec la princesse Sophie de Prusse, sœur de l'empereur Guillaume II, fit espérer aux Grecs qu'ils trouveraient quelque appui en Allemagne : l'espérance fut déçue. L'investiture accordée par le sultan aux évêques bulgares en Macédoine acheva d'exaspérer les Grecs, habitués à considérer la Macédoine comme une province hellénique (août 1890). Aux élections d'octobre 1890 les adversaires de Tricoupis obtenaient 106 sièges, ses partisans 44.

Crises ministérielles. L' « Ethnikè Hétairia ». — Tricoupis céda la place à Delyannis. Mais le roi ne s'était séparé de lui qu'à regret. Il appréciait sa politique de temporisation à l'extérieur et de réorganisation à l'intérieur. Jusqu'alors, malgré

les fréquentes et pressantes instances d'hommes politiques qui jugeaient néfaste pour la Grèce cet état de perpétuelle agitation et ce que l'on appela « la dictature ministérielle », le roi s'était refusé à intervenir entre les partis, et, se renfermant strictement dans son rôle constitutionnel, il avait toujours confié le ministère au chef de la majorité. Mais quand la Chambre voulut mettre Tricoupis en accusation, le roi sortit une première fois de sa réserve. Puis, convaincu que la politique de Delyannis mettait le royaume en péril, il lui demanda sa démission, et, n'ayant pu l'obtenir, révoqua le ministère (février 1892). Un ministère de tiers parti (ministère Constantopoulo-Rallys) procéda à la dissolution de la Chambre; le pays, applaudissant à la conduite du roi, nomma une majorité de partisans de Tricoupis. Celui-ci reprit le pouvoir et le garda, avec une interruption de six mois (ministère Satirapoulo, mai-novembre 1893), deux années et demie (juin 1892-janvier 1895). Delyannis revint aux affaires en juin 1895. La situation financière était de plus en plus mauvaise : la circulation du papier avec cours forcé était hors de proportion avec le numéraire dont disposait le pays; la Grèce payait mal ses créanciers. En Europe, on parlait d'imposer au petit royaume un contrôle financier international. Une partie de la nation n'en rêvait pas moins de conquêtes et, s'irritant des progrès des Bulgares en Macédoine, poussait aux aventures, à quelque coup d'éclat qui permettrait de réaliser « la grande idée » soit en Crète, soit en Macédoine même. Cette politique d'aventure était celle d'une association mi-secrète, mi-publique, l'*Ethnikè Hétairia*, qui, lorsque se produisirent les troubles de Crète en février 1897, poussa le gouvernement à envoyer un corps de troupes pour aider les insurgés et annexer l'île. Elle lançait en même temps des bandes armées en Macédoine. Delyannis ne put résister à l'opinion surexcitée. La guerre éclata avec la Turquie. Elle fut malheureuse dès le début. Le roi révoqua le ministère Delyannis et le remplaça par un cabinet Rallys, que la Chambre renversa lorsqu'il présenta à sa ratification le traité que les grandes puissances imposaient à la Grèce et à la Turquie. Depuis lors, jusqu'à l'année 1900, la Grèce a eu encore deux ministères : en 1898 un ministère

Zaïmis (1897-1899) et un ministère Théotokis, le quarante-septième depuis l'avènement du roi Georges.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus, les indications générales données au tome XI, page 253. Ajouter pour **Seignobos** son chap. XXVIII, et **Debidour**, ses chap. XII et XIII.

Aux *annuaires* indiqués ci-dessus, tome XI, p. 253, il faut ajouter les *Archives diplomatiques*, 1871-1900; *La vie politique à l'étranger*, depuis 1889; **Daniel**, *L'année politique*. Les documents officiels sont partiellement publiés par les gouvernements dans les *Livres jaunes, bleus, rouges, blancs.*

L'Europe politique de **Sentupéry**, 8 fasc., P., 1893-1895, fournit de nombreux détails sur l'organis. politique, les partis et leurs principaux représentants dans les divers pays. — Tables de la *Revue polit. et parlementaire.*

Pour l'ensemble de la péninsule : Capitaine **Lamouche**, *La péninsule balkanique*, 1899. — **A. Rambaud**, *Hist. de la Russie*, dernière édit.

Roumanie. — Les publications roumaines les plus récentes ont été analysées dans la *Revue Historique*, tome 73, juillet-août 1900, p. 366 à 369, par MM. **Xénopol et Theodoru.** — **Fréd. Damé**, *Histoire de la Roumanie contemporaine*, Paris, 1900; abondantes bibliographies. — Les *Notes sur la vie du roi Charles de Roumanie* (Stuttgart, 1900) publiées en allemand (les tomes I et II traduits en français, impr. de l'*Indépendance roumaine*) donnent de nombreux documents, partic. la correspondance du roi Charles.

Bosnie, Herzégovine, Monténégro. — **Ch. Yriarte**, *Bosnie et Herzégovine*, P., 1876. — **Spalaïkovitch**, *La Bosnie et l'Herzég.* P., 1899. — **De Caix de S. Aymour**, *La Bosnie et l'Herzég. ap. l'occup. autrichienne*, P., 1884. — **Coquelle**, *Hist. du Monténégro et de la Bosnie*, P., 1895.

Serbie. — **Nil Popof** (l'auteur de *Russie et Serbie*, jusqu'à 1859, en russe, 1869), *La Serbie depuis le traité de Paris* (en russe), Moscou, 1871. — **Spir. Gopcévitch**, *Serbien u. die Serben*, Lpz., 1888. — Un *Essai de bibliographie française sur les Serbes et les Croates* de 1554 à 1900, par **Nicolas S. Petrovitch**, publié à Belgrade, par l'Académie royale de Serbie; — **Alb. Malet** (ancien professeur du roi Alexandre), *L'histoire d'un coup d'État* (d'avril 1893), *Notes d'un témoin*, dans le *Figaro*, 26 avril 1893; *La Révolution en Serbie*, dans la *Revue Bleue*, 6 mai 1893; *Le roi Milan*, dans *Revue de Paris*, 1er nov. 1899; *Alexandre Ier, roi de Serbie*, *ibid.*, 1er juillet 1903.

Guerre de la Serbie contre la Bulgarie. — **F Bonnet**, chef d'escadron, *Une campagne de quatorze jours sur les bords du Danube*, brochure, P., 1886. — **Hungerbühler**, *La mission militaire suisse sur le théâtre de la guerre serbo-bulgare*, P., 1886.

Bulgarie. — **P. Matvéef**, *La Bulgarie depuis le congrès de Berlin* (en russe), S.-Pét., 1887. — Cap. **Lamouche**, *la Bulgarie*, P., 1892. — **Jirétchek**, *Das Furstenthum Bulgarien*, 1891. — **A. v. Huhn**, *Der Kampf d. Bulgaren um ihre Nationaleinheit.* — **Drandar**, *Cinq ans de règne : le prince A. de Battenberg*, P., 1884. — **Sobolew**, *Der erste Fürst von Bulgarien*, Lpz., 1896. — **Koch**, *Mittheilungen aus dem Leben u. d. Regierung d. Fürsten Alexander v. Bulgarien.* — **Sp. Gopcévitch**, *Bulgarien und Ostrumelien* (1887-1886), Lpz., 1886. — **Em. Berr**, *Chez les autres* (Stamboulof, etc.) P., 1902.

Grèce. — Cap. **Douchy**, *La guerre turco-grecque de 1897*, P., 1898. — **Victor Bérard**, *Les Affaires de Crète*, P., 1897; *Pro Macedonia*, P., 1904.

CHAPITRE XIV

LA TURQUIE ET L'ÉGYPTE

I. — La Turquie.

La population. — Entre 1840 et 1870, les Osmanlis étaient la minorité dans la population totale de l'empire (musulmans et chrétiens compris) [1]; depuis 1870, ils tendent à devenir la majorité. D'une manière générale, tous les musulmans qui viennent du dehors s'établir en Turquie d'Europe ou en Anatolie (la Syrie et les pays de langue arabe non compris), se fondent, à la première génération, dans la population osmanlie; à partir de 1829, date de l'affranchissement de la Grèce, les Osmanlis se sont incorporé et assimilé de cette manière les nombreux immigrants musulmans provenant des provinces qu'ils ont successivement perdues, ou venant de pays conquis par les Russes : Hellènes, Serbo-Croates, Bulgares, Circassiens. Cet afflux d'éléments nouveaux, qui s'est sensiblement accéléré depuis 1870, et d'autre part la séparation de provinces peuplées surtout par des non Osmanlis, a renversé les proportions entre « races » dans l'empire. La marche vers la nationalisation turque des non Osmanlis de l'empire a été, d'une part, aidée par la politique du présent sultan Abd-ul-Hamid; de l'autre, contrariée par le réveil particulariste chez des peuples semi-musulmans, les Albanais et les Arabes des villes (Araméens), ou entièrement musulmans, les Arabes organisés en tribus et

1. Voir ci-dessus, t.XI, p. 528-529.

les Kurdes. Les massacres d'Arménie de 1894-1895 n'ont pas été un fait particulier, comme ceux de Syrie en 1860, mais font partie d'un plan, d'un système politique consistant à détruire les populations de l'empire qu'on ne peut espérer assimiler, et à les remplacer par des populations osmanlisables. Longtemps avant cette manœuvre sanglante du nationalisme impérial osmanli, le correspondant de la *Revue britannique* à Constantinople en signalait la préméditation : « Si en temps et lieu la dynastie de Mahomet II avait suivi l'exemple de Philippe II, et si elle avait chassé ou exterminé les chrétiens comme fit le fils de Charles-Quint pour les Maures d'Espagne, toute la presqu'île des Balkans serait occupée aujourd'hui par de bons musulmans qui ne subiraient pas l'influence de l'Europe et soutiendraient énergiquement le khalifat de Stamboul... De là cette nouvelle politique d'extermination systématique des chrétiens qui se trouve si brutalement exposée dans l'officieux *Ittihad* »[1]. L'*Ittihad*, « l'Union », a été fondée à Paris, en 1868, par les Jeunes-Turcs; quand une partie de ceux-ci a tourné au nationalisme intransigeant, leur journal d'opposition libérale s'est rallié au gouvernement qui acceptait leurs doctrines.

C'est d'Albanie qu'est parti le mouvement en sens contraire, le mouvement particulariste qui, depuis 1878, date de la formation de la Ligue albanaise fondée par des musulmans et des chrétiens, tient le nationalisme osmanli en échec. La présence de musulmans à la tête des autonomistes albanais est significative : « Au point de vue religieux, l'Albanie peut être divisée en trois zones différentes : un tiers des Albanais comprend des chrétiens cléricaux (catholiques et orthodoxes) ; un tiers est composé de mahométans; l'autre tiers, ce sont les indépendants (*bektachis*[2], protestants et libres penseurs). Le nombre des bektachis est de plusieurs centaines de mille. Le bektachisme

1. *Revue britannique*, Correspondance d'Orient, août 1876.

2. Les bektachis sont, officiellement un ordre religieux musulman. Son fondateur *Hadji Bektach Véli*, « saint Hadji Bektach », est le légendaire patron des Janissaires. Tous les Janissaires étaient affiliés à l'ordre, et le *cheïkh* (abbé) des derviches était capitaine honoraire de la 99e compagnie du corps.

Le tombeau de saint Hadji Bektach, au couvent du même nom (entre Kir Cheher et Césarée, dans le vilayet d'Angora), est également vénéré par les musulmans, sous le vocable de Véli (saint) Bektach, et par les chrétiens du pays sous celui de *Aghios* (saint) Haralambos.

n'était à l'origine qu'un schisme islamite; introduit en Albanie au XVIe siècle, il semble avoir évolué si rapidement qu'il peut être considéré aujourd'hui plutôt comme un ensemble de principes panthéistiques que comme une religion ayant un culte et des cérémonies »[1].

Il est également remarquable que, dans ces derniers temps, les Kurdes autonomistes, exclusivement musulmans, aient cru devoir faire sur le papier, dans leur journal le *Kurdistan*, publié à Genève, des avances aux Arméniens, dont ils invoquent la parenté marquée par le langage. Pour combattre ces mouvements autonomistes des musulmans, le sultan et le parti nationaliste ont essayé, en Albanie, de semer la zizanie entre musulmans et chrétiens, et entretiennent l'irritation nationale des Albanais contre les Slaves et les Grecs; aux Kurdes, ils ont offert le pillage des Arméniens; pour rallier à l'osmanlisme les Kurdes et les Arabes réunis, ils ont imaginé un expédient militaire, et formé la cavalerie *Hamidié*. Les régiments nommés *Hamidié*, du nom du sultan Abd-ul-Hamid, ont été créés en 1891; ils se recrutent parmi les *Achirétis* (organisés en tribus) Kurdes et Arabes du Kurdistan, de Mésopotamie et de Syrie centrale. « Les points principaux de l'organisation de la cavalerie hamidié sont : la réduction du service sous les drapeaux, en temps de paix, à de courtes périodes d'instruction; le maintien des hommes dans leur pays; l'adaptation des formations militaires à l'organisation des tribus et l'attribution d'une partie des grades aux chefs indigènes »[2]. La création de cette milice, en dehors des services militaires qu'on en attend, a eu surtout pour but de tenir les chefs kurdes et arabes par les grades qu'on leur distribue, l'avancement qu'on leur fait espérer, et de les osmanliser par le contact avec les officiers de l'armée régulière.

En somme, le parti nationaliste turc concentre ses efforts sur l'Asie Mineure, où l'immigration des musulmans dépossédés dans les provinces européennes, l'assimilation des petits groupes musulmans provenant de la désagrégation des tribus organisées,

1. *Albania*, 30 juillet 1897.
2. Capitaine Lamouche, *L'Organisation militaire de l'Empire ottoman*.

Turcomanes, Yuruks, Tatares, Kurdes, et de l'afflux des Circassiens, la détresse des Arméniens et le courant d'émigration qui s'est produit parmi les Syriens chrétiens, lui permettent d'arriver à des résultats sensibles.

Avortement du parlementarisme; transformation et divisions de la Jeune-Turquie; nationalisme et panislamisme. — J'ai indiqué [1] qu'on avait confondu, sous le nom de Jeunes-Turcs, deux partis dont l'un, plus ou moins sincère, croyait à la panacée des réformes sur le papier, des constitutions, de la copie servile de l'Europe et du parlementarisme; l'autre, très sincère dans ses enthousiasmes révolutionnaires, « très turc, très national, très anti-européen parce qu'il était national », revint très vite de son engouement pour les choses européennes, et de sa confiance dans les réformes constitutionnelles. L'avortement du parlementarisme, suffisamment absurde dans un pays où l'on parle cinq langues différentes, et où la population est divisée non seulement par races et par langues, mais par communautés confessionnelles et par castes professionnelles, cet avortement qui éclatait aux yeux de tous dès la première réunion du parlément ottoman (1877) et qui fut suivi à courte échéance de la guerre avec la Russie, acheva d'ôter leurs illusions à ceux des Jeunes-Turcs révolutionnaires qui avaient pu en avoir. « Je remercie Dieu, qui, parmi tant de malheurs, a épargné à mon pays celui d'une Chambre des députés! » me disait, en 1871, un Jeune-Turc révolutionnaire, en sortant de l'Assemblée de Versailles. L'avortement du parlementarisme avait été précédé (1876) de la chute de Midhat, qui incarnait le système des réformes par voie constitutionnelle. Dès ce moment, les révolutionnaires Jeunes-Turcs, encore excités par la crainte des panslavistes, se jetèrent à corps perdu dans le nationalisme et dans le panislamisme: il faut dire que, des deux hommes les plus admirés parmi eux, l'un, Kemal, était homme de lettres, et l'autre, Zia, n'avait jamais cessé d'être poète; on le reconnut bien aux articles des journaux du parti, et il a fallu beaucoup de bonne volonté aux personnes d'Europe qui ont pris au sérieux le « péril panislamique » sur

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 543-548.

des fragments tronqués de la littérature romantique musulmane. Mais si cette phraséologie n'a pas soulevé le monde de l'Islam, comme l'ont cru, naïvement, quelques journalistes de là-bas et d'ici, elle a créé le parti nationaliste osmanli et désagrégé la Jeune-Turquie en nationalistes autoritaires et en libéraux. Quoi que puissent dire les personnes qui affirment qu'il n'y a pas de patriotisme en Turquie, que le patriotisme s'y confond avec la religion — ce qui est d'ailleurs un truisme, puisque seuls les musulmans, et encore pas tous, se considèrent comme Osmanlis, — il existe parfaitement, en Turquie, un patriotisme turc, chauvin, militaire, que plusieurs correspondants de journaux ont remarqué pendant la dernière guerre de Thessalie. Ce patriotisme ne se manifeste pas seulement par des démonstrations militaires; il a produit une renaissance, ou plutôt il a créé un genre d'études nouvelles dans l'empire ottoman, celles des origines nationales. Plusieurs Osmanlis sont maintenant turquisants, comme on est celtisant en France; la librairie de l'*Ikdam*, « du Progrès », publie sous le titre d'*Açar i Eslaf*, « Vestiges des ancêtres », des réimpressions ou des éditions de vieux textes turcs; le commandant Nedjib Acem, un des meilleurs écrivains et un des hommes les plus érudits de Turquie, a fait paraître une grammaire comparée des langues ouralo-altaïennes, et la traduction, excellente d'ailleurs, du livre d'Hérodote qui touche le sentiment national turc, du livre sur la Scythie.

En somme, bien qu'il se soit beaucoup agité dans ces derniers temps, le parti Jeune-Turc libéral n'a pas de racines profondes dans le pays. Le tableau qu'en donne le journal séparatiste *Albania* est exact dans ses grandes lignes : « Le parti Jeune-Turc se compose, *comme races* : 1° de Turcs constantinopolitains; 2° de Circassiens et de Syriens, c'est-à-dire d'individus appartenant à des nationalités tellement ruinées, que leurs destinées sont communes avec celles des Turcs et que leur seule chance de vie est la fusion totale avec ces derniers. — *Comme intellectualité* : 1° d'un grand nombre de jeunes dandys efféminés, répandus un peu partout en Europe, surtout à Paris, portant monocle et chapeau haut de forme, redingote à

la dernière mode, assez ignorants, dont l'idéal ne va pas plus haut que la création de chemins de fer et une certaine liberté de la presse, mais qui sont surtout animés de l'esprit de parade et meurent d'envie de jouer un jour, eux aussi, la grande comédie parlementaire; 2° de quelques hommes sérieux, convaincus, presque instruits, mais totalement ignorants en ce qui regarde l'histoire passée, l'état actuel, le mouvement et la force des diverses nationalités de l'empire ottoman, nationalités dont ils sentent seulement, sans songer à l'analyser, la formidable poussée. Quelle est la force du parti Jeune-Turc? Vous la saurez nulle, quand je vous aurai dit que le mouvement est circonscrit à Constantinople; hors de Constantinople, ce parti n'est représenté que par de rares individualités. Et à Constantinople même? Il est formé d'environ trois mille individus, dont une centaine seulement de militants. Quel est le programme du parti Jeune-Turc? Pour le moment, monarchie constitutionnelle, avec un régime modérément parlementaire; au fond, mais plus tard, le régime républicain. Quel est l'avenir du parti Jeune-Turc? Le parti est un parti d'*effendis*, il n'a pas seulement un soupçon de racine dans le peuple, et ce n'est pas le monocle ni la redingote, mais les peuples qui sont les ouvriers des révolutions[1]. »

D'autres ont accusé les libéraux turcs de compromissions anglaises franc-maçonniques; je les cite, pour la curiosité.

Ce que les nationalistes turcs appellent républicanisme, c'est la vieille doctrine plébiscitaire et théocratique pour laquelle tous les sectaires musulmans combattirent sous les Ommyades; le vieux docteur du droit politique dans l'Islam, Mawerdi, l'a mise en théorie au XIIe siècle : la souveraineté réside dans l'*Idjmac*, « consensus populi »; c'est une hérésie de soutenir que l'Idjmac peut se tromper; le peuple est souverain et infaillible; il élit le khalife absolu, et si le khalife ne marche pas dans les voies du peuple et de Dieu, le peuple souverain le dépose et en nomme un autre, également absolu, également responsable devant le peuple souverain et également révocable par lui. C'est la doctrine qui a donné aux pays musulmans un mode de gou-

1. *Albania*, 25 avril 1897. — L'article est écrit par un musulman.

vernement qu'on a très justement appelé un despotisme tempéré par l'anarchie.

Réduit à des conspirations ayant pour but des coups de main, ou des soulèvements de province, tel était le parti des Jeunes-Turcs en 1870. La guerre néfaste et la désorganisation de la France lui ôtèrent tout espoir d'un appui venant des forces révolutionnaires françaises, sur lesquelles les plus hardis du parti, et notamment Mehemet Bey, s'étaient illusionnés un moment. La mort successive d'Ali-Pacha et de Fuad-Pacha, représentant de la politique gouvernementale et diplomatique de la Turquie, de l'entente à tout prix avec l'Europe, firent évoluer le parti; les réfugiés en France obtinrent une amnistie et rentrèrent en Turquie (1871). Le parti se scinda dès lors en deux : l'une des fractions forma le noyau d'un parti réformiste constitutionnel et gouvernemental qui se groupa autour de Midhat-Pacha, et dont les efforts aboutirent à l'essai et à l'avortement d'un régime parlementaire; l'autre devint le parti national du panislamisme et du khalifat, de « la Turquie aux Turcs »; c'est par les ordres religieux Bektachis et Mevlevis dont les Jeunes-Turcs les plus avancés, panthéistes ou libres penseurs, tels que Mehemet Bey [1], s'étaient rapprochés dès 1868, que ce parti a des racines dans le peuple musulman. Pleine d'admiration pour les sciences et les méthodes occidentales, une fraction du parti nationaliste est persuadée qu'elle peut se les assimiler toute seule, et les développer d'une manière originale, sans recourir à des intermédiaires. Elle fait son drapeau de l'osmanlisme et de l'islamisme, auquel elle ne croit pas, mais à la tradition duquel elle est attachée par amour-propre patriotique, et dont elle veut se servir comme d'une force nationale; elle est musulmane par chauvinisme et par opposition à l'ingérence étrangère, ce qui ne l'empêche pas de chercher à s'assimiler les connaissances scientifiques et à adapter les littératures de l'étranger. Dans ces derniers temps, remontant, par-dessus l'islamisme, aux origines nationales, elle a commencé, dans un cercle restreint, à répandre l'idée de

1. Méhémet Bey s'est suicidé en 1877. Ali-Suavi a été tué dans l'échauffourée mouradhiste de 1875, à la tête des étudiants révolutionnaires.

nationalité basée sur la race; quelques récentes publications historiques et philologiques sont inspirées de la conscience d'une unité de race ouralo-altaïenne, d'une parenté entre Magyars, Turcs, Tatares, Mongols, allant jusqu'aux Finnois d'une part, et aux Japonais de l'autre.

Réformateurs libéraux. — J'ai dit[1] comment se sont développées les doctrines du libre examen renouvelées des *Motazélites*, des libres penseurs persécutés sous les Abbassides. Bien que la censure préventive ait empêché ces doctrines d'être publiées dans l'empire ottoman sous forme d'ouvrages originaux, elles se sont glissées, par fragments, dans une multitude de livres et d'articles de journaux et de revues; le procédé généralement adopté a consisté à les donner en citations, d'après des ouvrages écrits par les théologiens de l'Inde, qui peuvent, grâce au régime anglais, répandre librement les doctrines du néo-motazélisme. Ici, comme dans tout le mouvement des esprits dans le monde musulman, il faut tenir compte de deux facteurs qui poussent au même résultat : l'imitation inconsciente de l'Europe, et le désir de lutter contre l'Europe, d'armer l'islamisme pour lui permettre de lutter à forces égales. En définitive, l'islamisme cherche à devenir libéral pour se défendre contre le libéralisme, et se transforme par instinct de conservation; c'est ce qui explique pourquoi, dans ce renouvellement des doctrines musulmanes, les principaux agents sont des docteurs de l'église musulmane, très attachés à leur religion, et tout disposés à confondre leur nationalité avec elle. Quelques extraits de livres néo-motazélites récemment publiés dans l'Inde donneront une idée de l'esprit nouveau qui se répand dans l'Islam. « La stagnation actuelle de la communauté musulmane provient principalement de la notion qui s'est figée dans l'esprit de la généralité des musulmans, que le droit de se servir de son jugement critique individuel a cessé avec les premiers légistes (les quatres canonistes)... qu'un musulman, pour être regardé comme un sectateur orthodoxe du Prophète, doit abandonner absolument son jugement aux interprétations d'hommes qui vivaient au IXe siècle, et ne pouvaient avoir aucune

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 548.

conception du XIXe... L'Église et l'État se sont confondus; le khalife était l'Imam, le chef temporel aussi bien que le directeur spirituel. Avec le temps, et à mesure que le despotisme pénétrait les habitudes du peuple, le patristicisme s'est emparé des esprits de toutes les classes de la société[1]. » Et le même docteur conclut : « Il est des points sur lesquels la loi (*chériat*) est inconciliable avec les besoins modernes de l'Islam, soit dans l'Inde, soit en Turquie, et demande à être modifiée. »

Mollah Tcheragh Ali conclut également : « La loi musulmane, le Chériat, si on peut l'appeler loi, puisqu'elle ne contient aucune loi organique, n'est, en aucune manière, incommutable ou immodifiable. »[2]

Littérature. Sciences. Imprimerie. — Dans son ensemble, le mouvement littéraire turc créé, avant 1870, par Chinasi, Zia, Kemal, ne s'est développé qu'après 1870. Sami-Pacha Zadeh, dont les Nouvelles « *Kutchuk Cheïler* — Petites choses » et le roman « *Serguzceht* — Une Aventure », — dirigé contre l'esclavage des femmes, mériteraient d'être traduits, Ahmed Midhat et ses excellents livres sur l'éducation, Mme Fatma Alia, etc., etc., n'ont commencé à écrire qu'après 1870.

C'est également après cette date, et surtout dans ces dernières années, qu'on a commencé à publier en Turquie de véritables ouvrages traitant de sujets scientifiques, soit traduits, soit adaptés, soit même originaux. Les premiers volumes originaux de physiologie, par le Dr Bessim Omer, sont de 1880; de la même époque, le premier cours méthodique de littérature turque[3]. La philologie, la critique et la publication des anciens textes, avec Ahmed Djevdet, Nedjib Acem, leur société des anciens textes « *Açar i Eslaf* — Vestiges des ancêtres », leur revue le *Mekteb* et leur journal l'*Ikdam* viennent encore plus tard. L'archéologie a été créé par Hamdi Bey, directeur du Musée de Constantinople, un peintre, élève de Gérôme. C'est Gérôme qui ouvrit le premier un atelier à Constantinople, et forma quelques peintres turcs.

1. Syed Amir Ali, *Spirit of Islam.*
2. Mollah Tcheragh Ali, *Critical exposition of Jihad.*
3. *Cours de littérature ottomane*, par Mahmoud-Ekrem, 1882.

L'imprimerie s'est développée lentement, avec la littérature. Jusqu'en 1870, les éditions sorties des presses turques sont franchement mauvaises, mal composées, mal tirées, pleines de fautes. Peu à peu, elles s'améliorent, malgré les entraves de la pénurie économique (elle est telle qu'on ne coud même pas les livres brochés). En 1889, un juge compétent, M. Barbier de Meynard, parlant d'un dictionnaire turc-français (par R. Yousouf) récemment imprimé par l'imprimerie turque d'Abou-Zia, peut écrire : « L'élégance des caractères turcs et français, la correction du texte, font honneur à l'imprimerie que Abou-Zia Tevfiq dirige habilement, et au grand profit de la littérature ottomane ». J'ai sous les yeux des journaux illustrés, des livres scientifiques à figures et à vignettes provenant de l'imprimerie impériale de Constantinople, dont les types, la composition, le papier, le tirage ne laissent rien à désirer.

Ce mouvement des esprits se concentre dans la capitale et dans quelques rares villes de province, Salonique, Smyrne, Alep, Bagdad. Il n'y a pas de vie provinciale turque en Turquie. La vie provinciale à Alep, à Bagdad, est arabe, antiturque; en Albanie, où elle cherche à naître, à Elbassan, à Bérat, elle est albanaise. Le mouvement intellectuel, en Turquie, a bien été créé par des provinciaux jusqu'à 1870 et après (Zia, d'Amasia, d'origine circassienne; Tahsin, Kémal, Albanais; Khaïali, de Bagdad, d'origine arabe; Midhat Pomak, Bulgare musulman; Ali-Suavi, Tatar Turcoman; actuellement, Nedjib Acem, d'Alep; Bessim Omer, Albanais), mais ce mouvement s'est produit à Constantinople, et il ne pouvait se produire que là.

II. — L'Égypte.

La renaissance de l'Égypte. — On a décrit plus haut[1] l'œuvre accomplie par Méhémet-Ali. Abbas, son petit-fils, régna de 1848 à 1854. Il haïssait les Occidentaux. Il renvoya les fonctionnaires européens et s'entoura de musulmans.

1. Voir tomes IX, p. 691-693, X, p. 924-941, XI, 548-551.

Saïd, le plus jeune des fils de Méhémet-Ali, succéda à Abbas et régna de 1854 à 1863. Il avait été instruit à l'européenne, il parlait le français et s'était lié pendant sa jeunesse avec les consuls et les fonctionnaires français qui résidaient en Égypte. Saïd s'entoura de conseillers européens et suivit leurs avis. Le budget était en déficit : Saïd réduisit l'effectif de l'armée; il songea un moment à abandonner le Soudan. Le vice-roi se fit au dehors, surtout en France, d'où il tirait la plupart de ses chefs de service et où il envoyait des étudiants, la réputation d'un souverain éclairé. Il eut un crédit assuré dont il profita pour contracter le premier emprunt égyptien. A sa mort l'Égypte avait une dette extérieure de 250 millions. Saïd concéda à une compagnie anglaise la construction de la première voie ferrée égyptienne, celle d'Alexandrie au Caire (1855), à Ferdinand de Lesseps l'entreprise du canal de Suez (1854). Lesseps forma une compagnie dont les actionnaires furent principalement des Français. Les travaux commencèrent en 1859, ils furent achevés en 1869. Le gouvernement anglais redoutait de voir la route des Indes aux mains d'une compagnie française : Il essaya de décourager les actionnaires, puis d'agir sur le sultan et sur Ismaïl, successeur de Saïd, pour faire arrêter les travaux. Il n'y réussit pas, mais Palmerston avait prédit que si le canal se faisait, l'Angleterre s'efforcerait de prendre l'Égypte.

Le khédive Ismaïl. — Le successeur de Saïd fut Ismaïl, petit-fils de Méhémet-Ali. Ismaïl était âgé de trente-trois ans; il avait suivi les cours de l'école de Saint-Cyr puis avait été rappelé et traité en suspect par Abbas. On le considérait comme un réformateur. Il était lourd, plutôt laid, mais il n'était pas gauche; il parlait bien le français et savait recevoir avec grâce. Subtil, rusé, habile à saisir le fort et le faible des gens, il se fit une réputation et la défendit à force de diplomatie. Pendant presque tout son règne (1863-1879), il eut pour premier ministre un Arménien chrétien, Nubar-Pacha, né en 1825 et entré au service égyptien sous Méhémet-Ali. Nubar, élevé en France, était partisan d'une transformation de l'Égypte par les méthodes occidentales.

Le nouveau souverain eut de trop hautes ambitions. Il chercha à obtenir de son suzerain le sultan une part de souveraineté plus

grande. Profitant des embarras financiers de la Porte, il offrit en 1866 de porter de 9 à 10 millions de francs le tribut annuel que l'Égypte paie à la Turquie. Le sultan accepta et lui accorda en échange le titre persan de *khédive*, ou souverain, et le droit de succession héréditaire de père en fils. L'année suivante, un nouveau firman du sultan (1867) autorisait le khédive « à faire des conventions pour les douanes, la police des sujets européens, le transit, la poste, à condition que ces accords n'aient ni la forme ni le caractère de traités internationaux publics ». En 1869, Ismaïl invita des écrivains célèbres, des personnages de tout genre et des souverains à l'inauguration du canal de Suez : l'impératrice Eugénie vint y représenter la France. Le sultan se plaignit que les invitations n'eussent pas été faites par son intermédiaire. Il ordonna à Ismaïl de lui livrer 200 000 fusils, de réduire son armée à 30 000 hommes, de soumettre désormais à l'approbation de la Porte son budget et ses projets d'emprunts extérieurs, enfin de faire lire publiquement en Égypte l'acte qui contenait ces injonctions. Ismaïl feignit de céder. Il fit lire l'ordre en turc, langue que ses sujets ne comprenaient pas ; puis avec l'aide de Nubar, il travailla à apaiser son suzerain. En 1873, il obtint du sultan, moyennant la promesse de payer très exactement le tribut annuel de 17 millions, le droit de faire des emprunts extérieurs, de conclure des traités de commerce avec les puissances, enfin de lever autant de soldats qu'il le voudrait. L'Égypte devenait un véritable État.

En 1871, le khédive institua une Assemblée élue chargée de voter le budget et d'examiner la comptabilité publique; les députés, habitués à obéir, n'usèrent jamais de leur droit de contrôle. En 1875, Ismaïl et Nubar firent une innovation beaucoup plus importante : ils instituèrent les *tribunaux mixtes*. Auparavant, l'Égypte, comme toutes les parties de l'Empire turc, était soumise au régime des Capitulations qui renvoient devant la juridiction consulaire tous les procès dans lesquels un Occidental se trouve impliqué. Pendant huit ans, Ismaïl et Nubar s'efforcèrent de faire abolir ce privilège. La France, dont les nationaux occupaient une situation prépondérante par leur nombre et leur influence, s'opposait à toute concession. Le

khédive s'adressa aux autres nations, et, après que les défaites de 1870-71 eurent diminué l'influence extérieure de la France, il obtint un compromis. La compétence des juridictions consulaires fut réduite aux procès civils entre Européens d'une même nationalité et à quelques affaires criminelles. Tous les procès entre Occidentaux de nations différentes ou entre Occidentaux et Égyptiens durent être portés devant les tribunaux mixtes, qui comptent chacun quatre juges égyptiens et trois européens, ces derniers pris dans quatorze nations, présentés par leurs gouvernements respectifs, mais nommés et payés comme les juges indigènes par le gouvernement khédivial. Il y a trois tribunaux mixtes et une cour d'appel. Le Code en usage est une adaptation du droit français.

La faillite d'Ismaïl — Ismaïl avait sans cesse besoin d'argent. Les *Daïra*, ou propriétés foncières du khédive, s'étendirent, grâce à des confiscations, de 24 000 à 400 000 hectares. Les terres khédiviales du delta étaient cultivées en coton. Le khédive fit irriguer celles de la Haute-Égypte au moyen de canaux à écluses, sans se préoccuper de savoir s'il laissait assez d'eau dans le fleuve pour les particuliers; il y fit planter des cannes à sucre, et chargea des ingénieurs français de lui construire des sucreries. La valeur de la récolte égyptienne passa de 42 millions de francs en 1861 à 187 en 1871, dont les 2/3 pour le domaine d'Ismaïl.

Le khédive s'imagina que la richesse de l'Égypte était inépuisable. Il rêva d'accomplir les merveilles que la Bible prête au roi Salomon et les *Mille et une Nuits* au khalife Haroun-al-Raschid. Le Caire s'agrandit d'un quartier européen avec boulevard, jardin public, opéra. Pour l'inauguration du canal de Suez, Ismaïl commanda à Verdi un opéra sur un sujet emprunté à l'Égypte pharaonique : ce fut *Aïda*; le savant Mariette en régla les décors et les costumes. A partir de 1871, le Caire eut tous les ans deux troupes lyriques, une française et une italienne. Aux environs du Caire, Ismaïl faisait construire de magnifiques palais sur des modèles historiques, il les entourait de parcs où l'on réunissait les arbres les plus précieux et les animaux les plus rares.

Toutes ces entreprises étaient exécutées et dirigées par des Occidentaux qui y gagnaient des sommes considérables. Au lieu de 3 000 Européens sous Méhémet-Ali, on en comptait 20 000, en majorité Hellènes, Italiens et Français ; la colonie étrangère s'accroissait toujours de fournisseurs aux notes élevées et de fonctionnaires chèrement payés. Le khédive était mal servi ; plusieurs de ses usines ne purent fonctionner. Ses palais ont été construits en matériaux inférieurs cachés sous du stuc ; mais on lui faisait payer les prix les plus élevés, et quand ses agents discutaient, les consuls intervenaient pour soutenir les prétentions de leurs nationaux.

Les impôts furent augmentés et multipliés ; le montant de la principale taxe, celle des terres, doubla entre 1866 et 1871, et les Égyptiens payaient bien au delà du chiffre officiel. Les collecteurs demandaient de l'argent aux fellahs toutes les fois que le khédive en avait besoin et le contribuable était battu ou torturé s'il ne payait pas. A tout moment, on exigeait des corvées pour les travaux que commandait le khédive. En 1871, Ismaïl et ses conseillers inventèrent un nouveau moyen d'extorquer de l'argent : ils promirent de réduire les impôts de moitié, de ne plus les élever sans prendre l'avis de l'Assemblée, enfin de garantir aux cultivateurs la propriété pleine et entière de leurs champs, s'ils payaient d'un coup six années d'impôts.

Depuis longtemps le trésor du khédive s'alimentait d'emprunts extérieurs. Ismaïl avait assuré et étendu son crédit avec une habileté consommée ; il dépensait beaucoup en frais de publicité, il attirait en Égypte des écrivains célèbres, les traitait royalement, et ces hôtes décrivaient avec complaisance l'hospitalité somptueuse du khédive, louaient sans réserves toutes ses entreprises, et répandaient en Occident l'idée que ses ressources étaient inépuisables. Beaucoup de capitalistes savaient bien qu'Ismaïl se ruinerait, mais ils pensaient que l'Égypte était un gage suffisant et que leurs gouvernements ne le laisseraient pas échapper. Sous Ismaïl, la Dette extérieure devint 30 fois plus considérable qu'à la mort de Saïd. De 1863 à 1867, les banques de Paris et de Londres prêtèrent 567 millions de francs. En 1867, Ismaïl fit construire un magnifique pavillon à l'Expo-

sition universelle, il vint à Paris, y dépensa beaucoup d'argent : la presse publia sur lui des articles enthousiastes. L'année suivante il demandait aux banques de Paris 276 millions et les trouvait. En 1870, il faisait, toujours à Paris, un nouvel emprunt, le huitième, s'élevant à 176 millions. Bientôt le règlement de l'indemnité de guerre à la Prusse absorba les capitaux français. Ismaïl dut s'adresser surtout à Londres, mais les conditions devinrent plus dures parce que les banquiers anglais étaient bien renseignés sur la situation. Les intérêts qui d'abord étaient de 7 0/0, s'élevèrent à 9, puis à 12 pour la dette consolidée, à 28 pour la dette flottante. Les titres étaient écoulés toujours au-dessous du pair ; le khédive ne touchait plus que 2/3 du montant nominal de ses emprunts. En 1873, Ismaïl tenta un grand emprunt de plus de 800 millions qui échoua. Il se trouva réduit aux expédients. Depuis longtemps les 4/5 du revenu étaient absorbés par les créanciers et le gouvernement empruntait à chaque échéance pour payer les coupons : ces emprunts à court terme, le khédive les faisait renouveler en accordant des intérêts sans cesse croissants. En 1875, Ismaïl ne trouva plus d'argent pour payer les intérêts de sa dette. Il offrit alors au gouvernement français de lui vendre pour 100 millions les 176 602 actions de Suez qu'il possédait; le cabinet français refusa. Le ministère anglais Disraéli, informé de l'affaire, fit l'achat; son but était surtout de prendre une grande influence à l'assemblée des actionnaires, mais cet acte politique fut en outre une bonne opération financière, car les actions payées 568 francs chacune par le gouvernement anglais, en valent aujourd'hui plus de 4 000. Avec le prix des actions, Ismaïl put payer les premières échéances de 1876; mais le 8 avril, on annonça que les échéances étaient prorogées à trois mois. L'Égypte suspendait ses payements.

La Caisse de la Dette. — Le 2 mai 1876, les puissances imposèrent à l'Égypte une sorte de syndicat de faillite appelé Commission de la *Caisse de la Dette*; elle était chargée de faire prélever sur les recettes budgétaires les sommes nécessaires au paiement des intérêts. Ce service fut confié à trois commissaires, un Français, un Italien, un Autrichien; un

Anglais leur fut adjoint en 1877, un Russe et un Allemand en 1885. Chacun touchait 75 000 francs par an.

La Dette extérieure se composait d'emprunts divers, à des taux différents, dont une partie était gagée sur les *Daïra*, ou domaines du khédive. Les Dettes furent *unifiées* ; elles s'élevaient, après l'opération, à un capital de 2 297 750 000 francs. L'intérêt fut fixé à 7 0/0 : il a été réduit plusieurs fois depuis. Il fut convenu que les intérêts seraient payés et la dette amortie en soixante-cinq ans, avec des ressources fournies : 1° par certains revenus de l'État; 2° par une partie des revenus domaniaux (*Daïra*)

Le contrôle franco-anglais. — La part de revenus assurée aux créanciers s'élevait à 146 millions pris à l'État, et 14 pris au domaine: c'était beaucoup par rapport au revenu total de l'Égypte qui s'élevait à 250 millions, ce n'était pas assez pour l'intérêt promis et l'amortissement. Les puissances crurent d'abord qu'on pourrait satisfaire les créanciers avec une meilleure administration du budget. Mais comment l'assurer?

Les Français avaient, comme on l'a vu, l'influence prépondérante en Égypte, mais les Anglais étaient, avec eux, les principaux créanciers. Le gouvernement anglais fit accepter au gouvernement français le principe que les deux grandes puissances créancières avaient droit également à « un traitement privilégié ». Toutes deux firent accepter au khédive l'institution de deux *contrôleurs généraux*, un français et un anglais, chargés de surveiller la préparation du budget, la levée des impôts, la comptabilité publique; ils furent nommés par le khédive, mais imposés par leurs gouvernements (18 novembre 1876). Ainsi fut institué, à côté de la caisse *internationale* de la Dette, le condominium *franco-anglais*.

Les deux contrôleurs se déclarèrent impuissants à découvrir seuls le moyen d'accroître les ressources budgétaires. Ils demandèrent l'institution d'une *Commission internationale d'enquête financière*. La Commission fut nommée et fit une enquête dans les premiers mois de 1878. Le commissaire anglais fut choisi comme rapporteur; il s'attacha à montrer l'envers du régime dont les publicistes français avaient décrit la

brillante apparence; il révéla que les fonctionnaires n'avaient rien reçu depuis seize mois, que, dans le budget de la guerre, 4 millions étaient dépensés sans qu'on pût savoir à quel objet, qu'il n'y avait nulle part de comptabilité, que l'impôt était perçu sans règle et bien au delà du chiffre avoué, que la corvée, officiellement abolie en 1866, était toujours exigée. Il demanda une réforme complète de l'administration. Il proposa que le khédive fût réduit à une liste civile et que tous ses domaines fussent saisis pour le compte de la Dette.

Ismaïl parut résigné à tout accepter. « Mon pays n'est plus en Afrique, disait-il; nous sommes en Europe maintenant. » Pour montrer qu'il était résolu à une réforme administrative, il fit entrer dans le cabinet Nubar les deux contrôleurs européens qui étaient en même temps membres de la Commission d'enquête. Le 14 octobre 1878, le Français, M. de Blignières, devint ministre des travaux publics, l'Anglais, sir Rivers Wilson, eut le ministère le plus important, celui des finances. Le contrôle fut aboli, mais il devait être rétabli si l'un des deux Européens quittait le ministère. La Commission internationale d'enquête continuait à fonctionner.

Le nouveau ministère avait besoin d'argent pour payer la dette flottante et les traitements des fonctionnaires. Il emprunta 214 625 000 francs aux banques Rothschild de Paris et Londres. L'intérêt fut de 5 0/0, mais l'emprunt eut un gage particulier, les domaines khédiviaux du Delta. On en confia l'administration à une Commission mixte, sorte de caisse de la Dette Rothschild, composée d'un Français, un Anglais et un Égyptien

Après avoir paré au plus pressé, le ministère voulut réduire le déficit par des économies; alors il se fit des ennemis. Il diminua l'effectif de l'armée et mit d'un coup 2 500 officiers indigènes en demi-solde. Les officiers et les fonctionnaires menacés se plaignirent. « Pourquoi, disaient-ils, économiser sur notre misérable traitement, quand on prend 75 000 francs par an pour de nouveaux fonctionnaires européens? » Un jour de fête musulmane, la foule se souleva au cri de : « A bas les chrétiens! » Wilson et de Blignières furent bloqués dans un ministère, la voiture de Nubar assaillie à coups de pierres.

Destitution d'Ismaïl. — Le khédive crut pouvoir s'appuyer sur les indigènes mécontents. Il savait qu'il ne pouvait rien contre les puissances, mais il espéra diviser les Européens. Le ministère avait déclaré que « les intérêts des contribuables égyptiens et ceux des créanciers sont solidaires » et il avait proposé de réduire l'intérêt de la dette extérieure ; aussitôt les créanciers avaient protesté par l'intermédiaire des consuls. Ismaïl affectait de répéter qu'il ferait honneur à ses engagements s'il était le maître, mais que les ministres l'en empêchaient. Prenant occasion des émeutes musulmanes, il renvoya Nubar (26 février 1879) et chargea son fils Tewfik (Taoufik) de former un nouveau cabinet ; les deux ministres européens ne donnèrent pas leur démission et leurs gouvernements les soutinrent. Ismaïl, tout en continuant de flatter les espérances des créanciers, essaya de conquérir l'opinion libérale en Europe il se présenta en souverain constitutionnel et réformateur, se fit adresser des pétitions par les députés de l'Assemblée égyptienne, que la Commission d'enquête avait fait supprimer. « En tant que chef d'État et Égyptien, dit-il, je considère comme un devoir sacré de suivre l'opinion de mon pays. » Au mois d'avril 1879, le ministre des finances Wilson lui proposa de retarder de quelques jours le paiement d'un coupon. Ismaïl crut le moment venu d'agir ; il déclara qu'il ne se laisserait pas déshonorer, renvoya son ministère et le remplaça par le cabinet Chérif, entièrement égytien. La Commission internationale d'enquête donna sa démission.

A la nouvelle de ce coup d'État, la France et l'Angleterre restèrent un moment indécises. Mais Bismarck intervint au nom des créanciers allemands, en réalité pour que la question d'Égypte occupât l'Angleterre et la France. Ces deux pays craignirent une intervention allemande qui porterait atteinte au condominium. Le 7 juin 1878, M. Waddington, avant de se rendre au congrès de Berlin, avait déclaré à la Chambre française qu'il ne laisserait pas traiter dans cette assemblée les affaires d'Égypte, parce que la France « entendait y conserver, à l'exclusion du reste de l'Europe, une influence privilégiée et prépondérante ». Mais, depuis 1876, la France avait accepté de partager cette

influence avec l'Angleterre. Devenu ministre, M. Waddington sacrifia complètement le khédive à l'Angleterre qui depuis longtemps voulait sa perte. A la demande des deux puissances, le sultan déposa le khédive comme un simple pacha (26 juin 1879).

Le khédive Tewfik et le parti d'Arabi. — Ismaïl eut pour successeur son fils aîné Tewfik-Pacha, né en 1852. La Porte essaya de diminuer les pouvoirs du khédive en profitant de l'intervention que l'Angleterre et la France lui avaient demandée; mais la France l'en empêcha.

Tewfik parlait le français et se montrait favorable à l'influence européenne. Le double contrôle financier fut rétabli. De Blignières fut chargé de surveiller la comptabilité et le service de la Dette, un nouveau contrôleur général anglais, sir Evelyn Baring, aujourd'hui lord Cromer, chargé de surveiller les recettes. Une *Commission internationale de liquidation* arrêta le capital de la Dette à 98 948 930 livres sterling, et ramena l'intérêt à 4 et 5 0/0 suivant les différentes catégories de créances (1880).

Les troubles qui avaient causé la destitution d'Ismaïl continuèrent sous Tewfik. L'agitation était toujours conduite par des officiers mécontents : ils avaient pour chef le colonel Arabi, d'origine fellah. Arabi et ses amis se plaignaient d'être sacrifiés à des officiers circassiens qui obtenaient toutes les faveurs. Ils groupaient autour d'eux les fonctionnaires civils indigènes, mécontents de servir en sous-ordre sous les étrangers. Surtout, ils représentaient l'Islam contre les infidèles. Leur mouvement, que les Européens ont appelé « national » en prêtant aux révoltés leurs sentiments, fut en réalité musulman. Arabi ne faisait rien sans avoir prié; il se livrait à de fréquents exercices de piété, il avait acquis la réputation d'un saint, d'un héros marqué par Dieu pour chasser les infidèles.

Arabi et les colonels égyptiens firent des manifestations contre les Circassiens. Le ministère Riaz les traduisit devant un conseil de guerre; pendant qu'on les jugeait, un régiment envahit la salle et les délivra (février 1881). Le 9 septembre, les colonels se rendirent à la tête de leurs régiments devant le palais khédivial. Tewfik sortit à leur rencontre ; ils lui parlèrent avec l'étiquette accoutumée et se prosternèrent dans

la poussière devant lui, mais ils lui imposèrent leurs conditions. Le ministère Riaz fut remplacé par un ministère Chérif : l'Assemblée égyptienne fut rétablie. Une fois réunie, elle se mit à discuter le budget ; elle augmenta les crédits militaires. Les deux contrôleurs européens protestèrent parce qu'ils considéraient le vote de l'impôt par l'Assemblée comme une atteinte à leur autorité. Le gouvernement anglais et le gouvernement français soutinrent les contrôleurs (novembre 1881). Le ministère Chérif n'osa pas approuver le budget remanié par l'Assemblée. Alors les colonels obligèrent le khédive à le renvoyer et à prendre un ministère militaire présidé par Mahmoud Sami, avec Arabi comme ministre de la guerre (février 1882). Bientôt Arabi fut créé pacha

Politique des deux puissances condominantes. — En France, cinq ministres différents dirigèrent les affaires étrangères de 1879 à 1880. Tous désiraient le maintien des bonnes relations avec l'Angleterre, mais tous étaient paralysés par la crainte de déplaire à une majorité parlementaire indécise. Un seul, Gambetta, voulut tirer de la politique à deux, inaugurée en 1876, tout ce qu'elle pouvait donner; il proposa nettement à lord Granville une intervention armée *exclusivement* anglo-française pour rendre au khédive son autorité. Le gouvernement anglais fit une réponse évasive parce qu'il ne voulait pas s'engager avec le gouvernement français, trop peu stable. Le ministère Gambetta tomba au bout de trois mois, le 30 janvier 1882, et fut remplacé par le cabinet Freycinet. En face de la question d'Égypte, M. de Freycinet n'eut qu'une idée : atermoyer, pour éviter de se faire renverser par une Chambre dont il n'était pas sûr. Les événements ne favorisèrent pas cette tactique dilatoire.

En avril 1882, Arabi, ministre de la guerre, donna l'ordre d'arrêter les officiers circassiens sous prétexte de conspiration et les fit traduire devant un conseil de guerre qui les condamna à l'exil. Le khédive les gràcia. Le ministère protesta violemment et réunit, de sa propre autorité, l'Assemblée égyptienne. Une lutte directe s'engageait entre le khédive, docile au contrôle anglo-français, et le parti d'Arabi, musulman et hostile aux étrangers.

En France, M. de Freycinet avait commencé par rompre complètement avec la politique de la situation privilégiée à deux, suivie depuis l'établissement du condominium ; le 12 février 1882, il avait adressé une note aux puissances pour les inviter à examiner les mesures à prendre en face de la crise égyptienne. Tandis qu'en 1878, M. Waddington déclarait qu'il ne laisserait pas traiter la question d'Égypte au congrès de Berlin, en 1882, M. de Freycinet semblait au contraire préparer un nouveau congrès de Berlin en sacrifiant le condominium.

Pendant la crise égyptienne d'avril-mai, M. de Freycinet revint à l'ancienne politique et invita l'Angleterre à se joindre à la France pour « une démonstration morale ». Puis il fit appel successivement au concert européen et au sultan suzerain de l'Égypte. L'Angleterre continuait à suivre une politique d'expectative. Au congrès de Berlin, Bismarck avait dit sans phrases à Disraéli que l'Allemagne laisserait l'Angleterre s'installer en Égypte d'autre part, il avait laissé entendre au représentant de la France qu'il ne protesterait pas contre l'occupation de la Tunisie par ce pays. La France venait de placer la Tunisie sous son protectorat; les impérialistes anglais jugeaient qu'elle avait pris sa part des dépouilles ottomanes et que l'Égypte devait s'ajouter à celle de l'Angleterre. Gladstone, devenu premier ministre, voulait, suivant son expression, pratiquer la politique des « mains nettes ». Il continua la collaboration avec la France, mais son ministre des affaires étrangères, lord Granville, y mit une prudente attention qu'il expliquait par l'instabilité des ministères français.

Le 12 mai, M. de Freycinet demanda l'envoi de navires français et anglais devant Alexandrie. L'Angleterre y consentit, mais à condition qu'on n'emploierait pas la force. Les deux escadres mouillèrent devant Alexandrie le 20. Le 25, les deux puissances sommaient le khédive de renvoyer son ministère et d'exiler Arabi. Le khédive ne demandait pas mieux, mais l'Assemblée égyptienne protesta ; les officiers adressèrent au khédive un ultimatum le sommant de conserver Arabi, et le khédive céda (27 mai). La politique d'intervention morale avait échoué. Arabi savait que la France et l'Angleterre échangeaient sans cesse des

notes sans pouvoir se mettre d'accord. Au moment le plus critique, M. de Freycinet avait accepté la démission du contrôleur général français et rappelé le consul d'Alexandrie, tous deux partisans d'une action énergique : en France, plusieurs démocrates considéraient Arabi comme un nouveau Méhémet-Ali qu'il fallait laisser libre de « régénérer » l'Égypte. L'exaltation des musulmans s'accrut tous les jours. Le dimanche 11 juin, ceux d'Alexandrie attaquèrent les résidents européens qui se promenaient sur la plage et en tuèrent plusieurs. L'émeute fut réprimée par le gouvernement égyptien; mais on sut qu'Arabi levait des troupes. Dès le 10 mai, il avait porté l'armée de 12 à 16 000 hommes, nommé 29 colonels et 5 généraux. L'amiral anglais qui commandait l'escadre mouillée devant Alexandrie se plaignit que l'on construisît des batteries en face de ses navires. Il devint évident que l'Angleterre renonçait à la politique d'expectative. Au contraire, la France qui réclamait seule un acte de force sous Gambetta, se dérobait aujourd'hui. Les rôles étaient intervertis.

L'intervention anglaise. — Tous les expédients imaginés par M. de Freycinet pour gagner du temps échouèrent. La Turquie avait envoyé en Égypte un haut-commissaire, mais elle n'avait pas d'argent pour lui donner des troupes : le haut-commissaire prit le parti d'Arabi qui paraissait le champion de l'Islam. Une conférence internationale avait été convoquée malgré la Turquie et s'était réunie à Constantinople le 3 juillet 1882. Les représentants des puissances s'y engagèrent à ne pas agir isolément en Égypte, mais le représentant de l'Angleterre fit ajouter cette restriction : « sauf le cas de force majeure ». Le 4 juillet, lord Granville demandait à M. de Freycinet s'il avait donné à l'amiral français l'ordre de répondre aux menaces par la force : c'était l'inviter à une action commune immédiate. Or M. de Freycinet avait promis au Parlement français de ne pas faire d'expédition; il se retrancha derrière les engagements pris à Constantinople et donna à l'escadre française l'ordre de quitter Alexandrie. L'escadre anglaise y resta seule avec quelques navires russes, autrichiens et grecs.

Le 10 juillet, l'amiral anglais envoya au commandant de la

place un ultimatum le sommant d'arrêter la construction des nouvelles batteries qui menaçaient ses navires. Il ne reçut pas de réponse. Le 11 au matin, il bombarda la ville. Les autorités égyptiennes ouvrirent les prisons aux détenus qui se mirent à piller et à massacrer les Européens. Le 15 seulement, les marins débarquèrent et occupèrent la ville ; puis l'amiral anglais invita les commandants des autres nations à rappeler leurs hommes, ce qu'ils firent. Alexandrie resta occupée exclusivement par les Anglais. Ce fut le premier acte.

Le second se joua à propos du canal de Suez. M. de Freycinet essaya de retrouver l'occasion qu'il avait laissé passer devant Alexandrie en demandant à la Chambre de protéger le canal, œuvre française et d'intérêt général. Le 18 juillet, il demandait un crédit de 8 millions « pour faire face aux dépenses nécessitées par les événements d'Égypte ». La France, préoccupée avant tout de refaire ses forces et de chercher des alliances pour reprendre à l'Allemagne les provinces perdues, devait-elle intervenir? Gambetta soutint l'affirmative en disant que la collaboration en Égypte assurait à la France l'alliance de l'Angleterre et lui garantissait en même temps le maintien de l'influence qu'elle avait conquise en Égypte. M. Clémenceau soutint la thèse contraire et défendit la politique d'appel au concert européen qu'avait inaugurée M. de Freycinet. Les crédits furent votés par 424 voix contre 64, « pour mettre la flotte en état, mais non comme autorisation d'agir ».

La France et l'Angleterre déclarèrent à la conférence de Constantinople qu'elles étaient prêtes à défendre le canal contre les entreprises d'Arabi. L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, devenue leur alliée après l'expédition de Tunisie, s'entendirent pour refuser de confier ce soin exclusivement à la France et à l'Angleterre. Ces deux puissances répliquèrent qu'elles opéreraient seules ou de concert avec les autres.

Gladstone demanda et obtint des Communes, par 275 voix contre 79, un crédit de 57 millions de francs. Le 29 juillet 1882, M. de Freycinet demanda à la Chambre française 9 millions pour envoyer 4 000 hommes au nord du canal, tandis que les Anglais occuperaient le sud. Il assurait qu'il se bornerait à

protéger le canal sans intervenir, qu'il demandait une simple autorisation lui permettant d'agir pendant les vacances s'il était nécessaire, que sans doute l'occupation collective par les puissances proposée à Constantinople serait acceptée. C'était désavouer timidement sa politique précédente. La Chambre ne suivit pas M. de Freycinet. La commission chargée d'examiner la demande de crédits conclut au rejet. A la Chambre, M. Clémenceau attaqua vivement les propositions du ministre; il affirma que le peuple français devait se « replier sur lui-même » pour préparer la reprise des provinces perdues et « pour se donner des institutions qui le fassent passer de l'état monarchique à l'état démocratique ». Il assura que l'intervention à deux n'affaiblissait pas seulement la France dans le présent, mais qu'elle lui préparait pour l'avenir une brouille avec l'Angleterre, évidemment soutenue en Égypte par l'Allemagne. Il conclut à l'abstention. Les crédits furent rejetés par 417 voix contre 75. Le ministère donna sa démission.

Les Anglais occupèrent Suez le 2 août, Port-Saïd, les bords du canal et tous les établissements de la Compagnie, du 20 au 24.

Après le recul de la France, la conférence de Constantinople cessa de siéger, sans se déclarer officiellement dissoute. L'Égypte était abandonnée à l'Angleterre. Alors se joua le dernier acte. Arabi avait déposé le khédive et constitué un conseil de gouvernement; il avait réuni 40 000 soldats, pour la plupart mal armés et mal commandés; il les fanatisait par des prières et des exercices religieux; il leur faisait distribuer des talismans contenant des versets du Koran. Des agents anglais achetèrent plusieurs partisans d'Arabi et probablement Arabi lui-même. Le 11 septembre, l'armée anglaise du canal commandée par Wolseley, en marche sur le Caire, rencontra l'armée d'Arabi à Tell-el-Kébir et la dispersa sans peine. Aussitôt, un général anglais, suivi de quelques cavaliers, courut au Caire; il se fit remettre sans difficulté la citadelle. Arabi et son état-major furent arrêtés et jugés. Arabi fut condamné à mort, mais sa grâce avait été signée d'avance. On l'envoya à Ceylan avec une pension.

L'évacuation indéfiniment ajournée. — Les puissances

avaient laissé faire, mais la Turquie n'allait-elle pas intervenir en qualité de suzeraine? L'Angleterre l'invita à s'abstenir d'envoyer des troupes et la Turquie ne bougea pas. Un corps anglais resta en permanence dans le pays, les régiments égyptiens furent réorganisés sous la direction de quelques officiers anglais. Tout d'abord il n'y eut en apparence aucun autre changement. Le khédive fut rétabli dès la chute d'Arabi, le ministère reprit ses fonctions. « Nous sommes en Égypte, dit Gladstone, non comme maîtres, mais comme amis du gouvernement égyptien. Le gouvernement ne reconnaît pas à notre pays dans cette affaire des intérêts égoïstes et particuliers séparés des intérêts généraux des nations civilisées. » Le ministère libéral Gladstone, qui dura jusqu'en 1885, ne refusa jamais d'envisager l'hypothèse de l'évacuation. Mais dès le début, les Anglais ne voulurent plus du contrôle anglo-français : ils ordonnèrent au contrôleur anglais de ne plus exercer ses fonctions ; le gouvernement français laissa supprimer le contrôle devenu inefficace (4 janvier 1883).

Ce fut le terme du condominium et la fin des bonnes relations entre la France et l'Angleterre. Désormais les ministres français combattirent l'occupation non plus au nom des intérêts de la France, mais au nom du droit international. La politique française consiste à réclamer l'évacuation de l'Égypte, la neutralité du canal et à défendre toutes les institutions qui maintiennent en Égypte un contrôle international ou une influence internationale, surtout la Caisse de la Dette. La triple alliance contrecarre ses efforts. Seule la Russie, après l'alliance, lui apporte un concours tardif et peu utile. La France, isolée, est réduite souvent à ce qu'un diplomate anglais appelle « la politique des coups d'épingles ».

Les Anglais cherchent dès le début à réduire la Dette ; ils voudraient soulager le budget égyptien, mais surtout rembourser les créanciers à l'aide de nouveaux emprunts exclusivement anglais, ce qui permettrait la suppression des institutions de contrôle international. Dès 1884, ils demandent l'autorisation de faire une conversion en alléguant la charge qui résulte de l'insurrection et des indemnités dues aux chrétiens d'Alexandrie.

La France obtient qu'une conférence *internationale* soit réunie à Londres pour traiter la question; son ministre des affaires étrangères, Jules Ferry, subordonne le règlement des questions financières à celui de l'évacuation. Il fait déclarer par son ambassadeur : « Le *condominium* est mort et nous ne songeons pas à le ressusciter. Nous ne songeons pas davantage à substituer l'occupation française à l'occupation anglaise et le gouvernement de la République est prêt à prendre à cet égard les engagements les plus formels ». En échange, il obtient que l'Angleterre « s'engage à retirer ses troupes au commencement de l'année 1888, à condition que les puissances seront d'avis que l'évacuation peut s'effectuer sans compromettre la paix et l'ordre en Égypte ». Mais l'Angleterre demande qu'on réduise l'intérêt de la Dette; la France s'y oppose au nom des créanciers internationaux; les négociations pour l'évacuation sont rompues. La conférence autorise l'Égypte à faire un emprunt nouveau, mais sous la garantie des puissances et non sous celui de l'Angleterre seule, à condition que l'Allemagne et la Russie auront un commissaire à la Caisse de la Dette et que le pouvoir des commissaires internationaux sera augmenté. D'autre part Ferry avait obtenu qu'une conférence *internationale* se réunît à Paris le 29 mars 1885 pour traiter la neutralisation du canal; le lendemain, Ferry était renversé. La conférence se sépara. Puis les négociations furent reprises : les Anglais y étaient opposés, on leur concéda que le conseil d'administration du canal compterait toujours 10 Anglais sur 32 membres. Enfin, la convention internationale de Constantinople du 12 décembre 1888 déclara que le Canal, propriété de la Compagnie, resterait neutre, c'est-à-dire ne pourrait jamais, même en cas de guerre, être barré par une puissance quelconque.

Pendant ce temps, les négociations n'avaient pas cessé entre la France, l'Angleterre et la Turquie au sujet de l'évacuation. Le ministère conservateur Salisbury avait succédé au ministère Gladstone; il était partisan de l'expansion coloniale, mais il ne contestait pas la valeur des engagements pris relativement à l'Égypte. Salisbury essaya de faire régler la question une fois pour toutes. Au mois de mai 1887, il proposa à la Turquie

d'évacuer l'Égypte dans le délai de 5 ans, mais à condition qu'on reconnaîtrait à l'Angleterre le droit de la réoccuper si de nouveaux troubles éclataient. Le Sultan inclinait à accepter, mais le gouvernement français fit échouer les négociations pour ne pas reconnaître un droit de tutelle à l'Anglelerre. Alors lord Salisbury télégraphia à l'ambassadeur anglais de Constantinople : « L'Angleterre restera en Égypte jusqu'au moment où le cabinet de Londres aura acquis la conviction que le gouvernement égyptien est assez fort pour écarter lui-même les dangers intérieurs et extérieurs dont l'Angleterre a cherché à prémunir l'Égypte ». Quelques jours plus tard, dans un discours prononcé à l'occasion d'un banquet, lord Salisbury disait : « L'Angleterre a occupé l'Égypte en pleine anarchie. Elle a tenté de conclure un arrangement avec la Turquie. Cette tentative a abouti à un échec. Cet échec la libère de tous ses engagements » (août 1887). Dès lors, Salisbury se refusa obstinément à toute reprise de négociations relatives à l'évacuation. Le nombre des Anglais qui voulaient que l'Angleterre tînt sa parole diminua sans cesse ; l'impérialisme, en progrès constant, gagna une partie des libéraux. La diplomatie française ne montra pas toujours la même fermeté. En 1889, l'Angleterre demanda à faire une nouvelle conversion de la Dette. Le ministre français Spuller, suivant la tactique habituelle, subordonna son consentement à une promesse d'évacuation; mais son successeur, M. Ribot, laissa faire la conversion sans conditions (1890).

L'Égypte et l'Angleterre au Soudan. — Méhémet-Ali avait conquis le Soudan, installé un gouverneur avec une armée à Khartoum. Les négociants arabes faisaient dans le Soudan égyptien le commerce de l'ivoire et celui des esclaves; les officiers égyptiens et leurs troupes s'associaient à la traite. En 1868, un explorateur anglais, sir Samuel Baker, plus tard Baker-Pacha, conseilla à Ismaïl d'agrandir le Soudan égyptien, d'y améliorer l'administration et d'y abolir la traite. Ce brillant projet plut à Ismaïl qui chargea Baker de l'exécuter. De 1869 à 1875, tout le bassin du Nil jusqu'aux lacs fut occupé : il forma plusieurs provinces gouvernées chacune par un Européen au service khédivial.

Les marchands d'esclaves étaient hostiles au nouveau régime; les Soudanais, tous musulmans, exécraient les Européens. Il y eut plusieurs révoltes partielles qui furent réprimées. En 1881, au moment même où commençait en Égypte l'agitation d'Arabi, un Soudanais de Dongola se déclara le *Mahdi* ou l'envoyé de Dieu qui doit faire triompher l'Islam sur la terre. Il forma une armée de ses partisans au Kordofan, prit la capitale de la province et tua le gouverneur et les officiers égyptiens (janvier 1883). 15 000 Égyptiens commandés par un général anglais furent envoyés de Khartoum contre lui : il les surprit et les massacra dans le désert. L'Égypte, avec un budget en déficit et une armée désorganisée, ne pouvait soutenir la lutte. Le gouvernement anglais ne voulait pas s'engager au Soudan. Il résolut de l'abandonner provisoirement aux insurgés qu'on appelait les *Derviches*. Le général anglais Gordon fut envoyé au Soudan avec mission de ramener les garnisons. Une fois à Khartoum, il résolut de tenter la lutte et d'essayer de tenir; le gouvernement anglais refusa de l'aider. Gordon, abandonné à lui-même, soutint dans Khartoum un siège d'un an : le 26 janvier 1885, la ville fut prise d'assaut et Gordon tué. Le gouvernement anglais avait fini par envoyer Wolseley au secours de Khartoum, mais son avant-garde arriva deux jours trop tard.

Tout le Soudan fut abandonné aux Derviches. L'armée anglo-égyptienne se borna à défendre l'Égypte et à garder le port de Souakim sur la mer Rouge. Mais l'Angleterre n'entendait pas que d'autres puissances qu'elle pussent acquérir des droits dans le Soudan abandonné. Du côté de la mer Rouge et de l'Océan Indien, elle s'entendit avec l'Italie, son alliée, et lui laissa occuper, définitivement la côte de Massaouah (1885), provisoirement la ville de Kassala (1894); elle empêcha l'Allemagne de prendre tout le territoire qui va de la côte de Zanzibar aux grands lacs et s'assura, par la convention de 1890, la région entre le lac Victoria et l'Océan Indien; puis en 1894 elle occupa l'Ouganda entre le Victoria et le haut Nil.

La province égyptienne du Haut-Nil ou Equatoria, capitale Lado, avait été coupée du monde par l'insurrection derviche, mais elle restait égyptienne sous le gouvernement de l'Autri-

chien Emin-Pacha. Le gouvernement anglais craignit qu'Emin ne s'arrangeât avec les Allemands établis sur la côte de Zanzibar. Une expédition anglaise commandée par Stanley partit du Congo, traversa l'Afrique sous prétexte d'aller au secours d'Emin, l'enleva de force et l'amena à Zanzibar (1888-89).

Ensuite l'Angleterre craignit l'occupation du Haut-Nil par les Français qui remontaient les affluents du Congo[1]. Dès 1893, le gouvernement français avait conçu le projet de « rouvrir la question d'Égypte » suivant un mot qu'on attribue au président Carnot, en allant occuper le Haut-Nil et en provoquant ainsi la réunion d'une conférence internationale chargée de régler les questions africaines et plus particulièrement celle d'Égypte.

L'Angleterre voulut arriver avant la France sur le Haut-Nil. En 1896, elle résolut de faire attaquer les Derviches par l'Égypte. Elle demanda à prélever les fonds nécessaires sur une réserve appartenant à la Caisse de la Dette. La Caisse céda malgré l'opposition des commissaires français et russe; mais l'affaire fut portée devant les tribunaux mixtes qui déclarèrent le prélèvement illégal. Alors le gouvernement britannique prêta les fonds à l'Égypte, ce qui lui permit de donner un caractère plus anglais à l'entreprise. L'expédition fut conduite méthodiquement par le général Kitchener, devenu *sirdar* ou chef de l'armée égyptienne : elle prit trois années. En 1896, le sirdar fit prolonger le chemin de fer égyptien jusqu'à la première cataracte à Assouan; de là il envoya des canonnières qui remontèrent le fleuve jusqu'à Dongola. Dongola fut solidement occupé. En 1897, le sirdar fit construire une voie ferrée qui coupa une longue boucle du Nil d'Ouady-Halfa à Abou-Hammed. En avant du terminus, il occupa Berber. Jusque-là, il n'y avait pas eu de grandes batailles. En 1898, le coup décisif fut frappé. A l'armée égyptienne forte de 20 000 hommes, le sirdar adjoignit les 5 000 Anglais du corps d'occupation et 7 000 autres tirés de Gibraltar et de Malte. Les troupes, accompagnées de canonnières qui assuraient les communications par le fleuve et suivies

1. On verra, pages 737 et 850, comment elle chercha à leur faire barrer la route par le Congo indépendant, on verra aussi, page 738, dans quelles conditions la mission Marchand fut préparée et accomplie.

d'un immense train de chameaux, remontèrent le Nil jusqu'à Omdurman, la capitale du Mahdi, bâtie sur la rive opposée à Khartoum. Les 100 000 guerriers derviches résistèrent courageusement, mais furent écrasés sous le feu des fusils à tir rapide et des canons; les vainqueurs achevèrent les blessés et ne firent presque pas de prisonniers. Après la victoire, le sirdar se rendit au tombeau du Mahdi, fit ouvrir le cercueil et jeter les restes du prophète dans le Nil.

La bataille avait eu lieu le 2 septembre 1898. Ensuite, le sirdar remonta le Nil avec plusieurs bateaux chargés de troupes et arriva le 19 septembre devant Fachoda, qu'il trouva occupé par la petite troupe de Marchand, arrivée le 18 juillet. On verra plus loin comment la France rappela Marchand et évacua le Haut-Nil.

De 1898 à 1900, l'Angleterre acheva la conquête du Soudan, le successeur du Mahdi fut tué, les principaux chefs derviches tués ou pris. Aujourd'hui, tout le Soudan est reconquis, mais il n'a pas été rendu à l'Égypte; il a été placé sous la domination conjointe de l'Angleterre et de l'Égypte. L'excédent de ses dépenses est payé exclusivement par le budget égyptien, mais le chef de l'administration est le sirdar anglais.

Intérêts anglais et intérêts français en Égypte. — La situation juridique de l'Égypte reste la même qu'avant 1882. L'Angleterre n'a jamais contesté la suzeraineté de l'Empire ottoman, ni empêché de payer le tribut annuel au sultan. Elle n'a pas annexé l'Égypte et n'a pas non plus proclamé officiellement son protectorat sur ce pays. Le 7 juin 1902, le ministre anglais des affaires étrangères déclarait à la Chambre des Communes : « L'Égypte est un État tributaire de l'Empire ottoman occupé militairement par l'Angleterre. »

Le khédive est, en droit, le souverain du pays. Le représentant le plus haut placé de l'Angleterre, lord Cromer, n'est officiellement qu'un des consuls généraux européens. Mais, en fait, lord Cromer dirige la politique égyptienne. Il a pris ses fonctions en 1883 et ne les a jamais quittées, recevant tout son avancement sur place, tandis que les consuls généraux de France ont fréquemment succédé les uns aux autres. En 1892, le docile Tewfik est mort et a été remplacé par son fils Abbas-Hilmi,

né en 1874 et élevé en Autriche. Abbas, tout jeune, assez mal disposé pour les Anglais, conseillé, dit-on, par le consul général français, essaya de changer les ministres et de choisir les officiers à son gré. Le consul général anglais protesta, la France donna au khédive le conseil de céder; il le fit et n'essaya plus d'agir en souverain. La direction effective de l'administration est britannique. Les Anglais ont d'abord respecté les situations acquises par les étrangers au service égyptien; quand l'un d'entre eux se retirait, il était remplacé presque toujours par un de ses compatriotes; ces dispositions ont changé, surtout à l'égard des Français, pendant la politique des « coups d'épingles ». En 1898, il ne restait plus que deux Français à la tête de services khédiviaux importants : le ministre des travaux publics et le directeur du service archéologique. L'armée, la police, les douanes, le service de santé égyptien sont dirigés par un petit nombre de fonctionnaires anglais bien payés sous lesquels opère la masse des fonctionnaires indigènes. La direction des écoles publiques appartenait naguère encore à un Français et le français était la grande langue étrangère enseignée dans les écoles du khédive; les fonctionnaires anglais eux-mêmes le parlaient. Depuis Fachoda, la direction est anglaise et l'anglais est enseigné concurremment avec le français. Les Français conservent des écoles privées, surtout congréganistes, avec 16 000 élèves, et une école spéciale de Droit qui forme des avocats français.

Les tribunaux mixtes, dont le personnel est international mais qui sont au service khédivial, ont été maintenus malgré l'Angleterre.

La Caisse de la Dette subsiste avec ses bureaux, où travaillent beaucoup de nos compatriotes. Mais les champs de cannes et les sucreries de la Daïra Sanieh, où le personnel était tout français et qui servaient de gage à une partie de la Dette, viennent d'être vendus à une Compagnie anglaise.

L'administration du canal de Suez est toujours en majorité française et emploie surtout des Français. Alexandrie est depuis 1890 administrée par une municipalité internationale européenne. Un service de santé international a été créé en 1892 pour arrêter la peste et le choléra asiatiques.

Il y a donc en Égypte trois sortes de fonctionnaires européens: 1° les Anglais au service anglais, mais payés par l'Égypte, qui sont à peu près exclusivement les militaires du corps d'occupation; 2° les Européens au service égyptien, parmi lesquels les Anglais sont, depuis 1882, devenus de plus en plus nombreux au détriment des Français ; 3° les Européens des institutions et entreprises internationales. En comptant tous les résidents, fonctionnaires ou non, on trouve 110 000 Européens, dont 15 000 Français et 10 000 Anglais, plus les 5 000 du corps d'occupation et 7 000 Maltais, sujets britanniques.

La prospérité de l'Égypte s'est incontestablement développée, depuis que l'administration a été dirigée suivant les principes occidentaux. L'impôt est réparti plus justement; il est moins lourd : 22 francs par tête en moyenne, au lieu de 28, sous Ismaïl. Pourtant les contributions rendent davantage parce qu'on les perçoit plus exactement. Le budget est en excédent bien que l'Égypte paye son corps d'occupation, composé de 5 000 Anglais, et comble le déficit du Soudan. Les intérêts de la Dette ont été, après plusieurs conversions, réduits à 3 et 4 p. 100. L'Égypte emprunte aujourd'hui à ce taux.

Des travaux publics importants ont été entrepris. Les chemins de fer, commencés en 1855 sous Saïd, comptent 2 300 kilomètres de voies d'État et 1 500 de voies particulières. Les travaux pour l'irrigation permanente et méthodique, commencés par les Français sous Méhémet-Ali, ont été continués sur une échelle incomparablement plus grande par les Anglais. Une digue de 2 kilomètres vient d'être achevée à la première cataracte pour retenir et permettre de distribuer régulièrement l'eau des crues : elle a coûté 100 millions fournis par un emprunt, dont l'intérêt sera remboursé et au delà par l'élévation de l'impôt foncier sur les terres irriguées et la vente des lots conquis sur le désert grâce aux nouveaux canaux. L'irrigation a permis de développer les deux cultures les plus riches, le coton du Delta introduit par Méhémet-Ali, la canne à sucre de la Haute-Égypte, introduite sous Ismaïl.

Le développement économique a profité surtout aux capitalistes anglais, mais les intérêts français viennent immédiate-

ment après les intérêts anglais. Les Français détiennent plus de la moitié de la dette égyptienne; la seule industrie importante de l'Égypte, la fabrication et le raffinage du sucre, appartient principalement à des Français. Le commerce franco-égyptien, qui se chiffre par 75 millions de francs par an, est distancé par le commerce anglo-égyptien, égal à près de 400 millions, sur un total de 800 pour toute l'Égypte; mais il dispute le second rang au commerce turc[1].

BIBLIOGRAPHIE

Turquie. — **De la Jonquière**, *Histoire de l'Empire ottoman*, 1881. — **F. Charmes**, *L'avenir de la Turquie*, 1883. — **Georgiadès**, *La Turquie actuelle*, 1892. — **Victor Bérard**, *La politique du Sultan*, 1897, *Pro Macedonia*, 1903. — *L'Albania* (journal séparatiste publié à Bruxelles).

Égypte. — **J. Charles-Roux**, *L'Isthme et le Canal de Suez*, Paris, 1901, 2 vol. (avec cartes et gravures). — **Yacoub Artin Pacha** (Arménien, ministre de l'instruction publique), *La propriété foncière en Égypte*, Le Caire, 1885; *L'Instruction publique en Égypte*, Le Caire, 1889. — **Lord Alfred Milner** (jadis sous-secrétaire d'État des finances égyptiennes, aujourd'hui gouverneur du Cap), *England in Egypt*, Londres, 1892, trad. fr. *L'Angleterre en Égypte*, Paris, 1898. — **L. Bréhier**, *L'Égypte de 1798 à 1900*, Paris, 1901 (avec bibliographies). — **Pierre Giffard**, *Les Français en Égypte*, Paris, 1883. — **H. Pensa**, *L'Égypte et le Soudan égyptien*, Paris, 1895. — **J. Cocheris**, *Situation internationale de l'Égypte et du Soudan (juridique et politique)*, Paris, 1903 (avec une large bibliographie). — **Albert Métin**, *La Transformation de l'Égypte*, Paris, 1903. — Voir ci-dessous, page 894.

1. La France a conclu avec l'Égypte, en novembre 1902, un traité de commerce avantageux. Elle n'avait pas voulu le faire auparavant par crainte de porter atteinte au principe de la suzeraineté ottomane qu'elle invoquait contre l'Angleterre. Ce traité a inauguré une nouvelle politique. Le récent rapprochement franco-anglais a clos la période des « coups d'épingles ». Par la convention du 8 avril 1904, la France renonce à réclamer l'évacuation de l'Égypte et à empêcher l'administration anglo-égyptienne de toucher aux réserves de la Caisse de la Dette ; l'Angleterre s'engage à maintenir la commission internationale de la Caisse avec tous ses pouvoirs, à garder un Français comme directeur du service archéologique, à ne point combattre ce qui reste des écoles françaises.

CHAPITRE XV

LA POLITIQUE EUROPÉENNE DEPUIS LE TRAITÉ DE BERLIN

Triple Alliance. — Alliance franco-russe. — Affaires d'Orient.

I. — La Triple Alliance.

Fin de l'alliance des trois empereurs. — Les trois souverains s'étaient engagés à maintenir le *statu quo* territorial créé par les événements de 1866 et de 1870, à résoudre par un accord amiable les difficultés qui pourraient surgir en Orient, et enfin à combattre les menées révolutionnaires.

L'empereur François-Joseph se résignant aux conséquences de Sadowa, ce ne pouvait être que de l'Orient que devaient surgir des difficultés de nature à troubler cet accord. Ce fut en effet de là qu'elles vinrent.

La Russie était sortie mécontente du congrès de Berlin. Elle avait espéré que l'Allemagne l'y soutiendrait énergiquement, que, grâce à cet appui, elle pourrait reprendre quelques-unes des concessions qu'elle avait faites à l'Angleterre et l'Autriche dans les négociations qui avaient suivi le traité de San Stéfano et précédé le congrès. Il n'en fut rien. Le prince de Bismarck appuya officiellement toutes les propositions des plénipotentiaires russes, mais sans se départir de l'impartialité et de la correction qu'il affectait d'apporter aux séances. Le résultat final fut que la Russie perdit une partie importante des béné-

fices acquis au traité de San Stéfano et que l'Autriche, sans avoir pris part à la guerre, se trouva jouir d'une situation au moins égale à la sienne dans la péninsule des Balkans.

Le mécontentement fut extrême en Russie. Le vieux chancelier Gortchakof déclarait que le congrès de Berlin était « la plus sombre page » de sa carrière; la presse menait une campagne d'amères récriminations contre l'Allemagne et l'Autriche; l'empereur Alexandre II lui-même trouvait que « M. de Bismarck avait oublié ses engagements de 1870 ».

L'alliance austro-allemande. — M. de Bismarck n'avait rien oublié; mais, tout en apercevant clairement les difficultés de la situation, il espérait que, grâce à son habileté diplomatique, grâce aussi à l'influence personnelle du vieil empereur sur son neveu Alexandre II, il pourrait arriver à une entente par un partage équitable d'influence dans la péninsule des Balkans et maintenir l'alliance des trois empereurs. Les nécessités politiques auxquelles se trouva forcément entraînée l'Autriche, le juste sentiment qu'avait la Russie que les sacrifices supportés exigeaient des compensations, ne le permirent pas. A la fin de 1879, le moment vint où il fallut que l'Allemagne choisît entre ses deux alliées de la veille. Avec sa décision habituelle, M. de Bismarck prit rapidement son parti. Les bases d'une alliance austro-allemande furent arrêtées dans une entrevue qu'il eut avec le comte Andrassy à Gastein, en août 1879, et, malgré les longues hésitations que lui causa l'idée d'apposer sa signature au bas d'un document qui prévoyait une guerre possible avec la Russie, le vieil empereur Guillaume ratifia le traité le 15 octobre suivant.

Mais, dès l'instant que l'Allemagne et l'Autriche prévoyaient une guerre avec la Russie, il était naturel de prévoir également que cette puissance chercherait un allié éventuel contre ses deux adversaires, et cet allié (la presse russe l'annonçait déjà) ne pouvait être que la France. De là, nécessité pour l'Allemagne et l'Autriche de chercher un troisième allié qui pût les aider à lutter contre cette coalition possible de la France et de la Russie, et de remplacer ainsi par une nouvelle triple alliance celle

dont les événements d'Orient avaient amené la dissolution. Cet allié, l'Allemagne et l'Autriche le trouvèrent dans l'Italie, et c'est encore au congrès de Berlin qu'il faut remonter pour saisir les motifs qui déterminèrent l'Italie à cet acte décisif de sa politique.

La Tunisie. — On a accusé le prince de Bismarck d'avoir, au congrès de Berlin, offert simultanément la Tunisie à la France et à l'Italie afin de créer entre ces deux puissances un conflit qui lui permettrait d'attirer la dernière dans l'orbite de l'alliance austro-allemande et de constituer ainsi la *Triplice*. La légitimité de cette accusation n'a pas été démontrée [1]. La vérité est que l'Italie, revenue mécontente du congrès de Berlin, voyait alors dans la Tunisie, ainsi que le disait M. Damiani à la Chambre italienne, « la dernière porte ouverte à son expansion ». La vérité est aussi que la France, étant données la configuration géographique et la situation politique des deux pays, ne pouvait laisser une autre puissance s'installer en Tunisie aux portes de l'Algérie. Tout le monde l'avait pensé au congrès de Berlin, et lord Salisbury l'avait laissé entendre en l'écrivant à lord Lyons, le 7 août 1878 : « En ce qui concerne un événement qui peut encore être assez lointain, je me bornerai à dire que l'attitude de l'Angleterre n'en sera pas modifiée. Elle continuera à reconnaître, comme elle le fait à présent, les effets naturels du voisinage d'un pays puissant et civilisateur comme la France, et elle n'a pas à mettre en avant de prétentions contraires. » La sincérité de ces paroles avait été prouvée par le rappel du grand adversaire de l'influence française en Tunisie, du consul anglais M. Wood.

Avec le sens politique propre aux Italiens, ceux-ci comprirent qu'il fallait aller vite, mais ils ne sentirent pas qu'en agissant ainsi ils obligeaient la France à défendre ses intérêts avec plus de vigilance et d'énergie. Des deux côtés on était fatalement amené à précipiter la solution, et c'est ainsi que l'événement qui paraissait en 1878 lointain à lord Salisbury, se

1. Voir dans le livre de P. H. X. (p. 86) les extraits d'un article décisif de M. F. Charmes dans les *Débats* du 29 octobre 1889. — Voir ci-dessous, p. 715.

trouva beaucoup plus rapproché qu'on ne le pensait. A la suite d'une dernière agression des Kroumirs, les troupes françaises franchirent la frontière tunisienne, et, le 12 mai, le bey signait le traité du Bardo qui établissait notre protectorat sur la Régence.

Accession de l'Italie à l'alliance austro-allemande qui devient la Triple Alliance. — La question tunisienne se trouvait ainsi réglée au profit de la France. Ce fait eut un retentissement immense, sinon dans l'ensemble de la population italienne — la plupart des résidents italiens à Tunis avaient vu avec indifférence, pour ne pas dire avec plaisir, l'établissement du protectorat français dans la Régence —, du moins dans les milieux politiques de ce pays. Le ministère Cairoli donna sa démission pour faire place à un cabinet présidé par M. Depretis, dans lequel M. Mancini obtint le portefeuille des Affaires étrangères, et un sentiment d'hostilité, favorisé par les difficultés économiques que provoqua la dénonciation par l'Italie du traité de commerce qui la liait à la France, par les malheureux troubles dont Marseille fut le théâtre et surtout par des polémiques de presse, se fit jour dans toute la péninsule.

La transformation de l'alliance austro-allemande en Triple Alliance par l'accession de l'Italie en fut la conséquence. Après deux voyages du roi Humbert à Vienne (octobre 1881) et à Berlin (1882), l'accord fut conclu en 1883. Il n'a pas été rompu depuis lors; bien au contraire, il a été renouvelé à trois reprises, en 1887, en 1891 et en 1896.

II. — L'Alliance franco-russe.

La Triple Alliance persiste donc en fait à l'heure actuelle, mais un nouveau groupement s'est créé à côté d'elle, destiné à lui faire équilibre, aussi sincèrement pacifique qu'elle prétend l'être, mais résolu à maintenir, comme on l'a dit d'une expression heureuse, une paix voulue et non pas une paix subie : c'est l'alliance franco-russe.

La France et la Russie avant le congrès de Berlin. — C'est presque au lendemain de la guerre de 1870 qu'il faut en chercher les premières origines. Un certain nombre de politiques russes avait jugé dès lors qu'une France puissante et forte était nécessaire à l'Europe pour empêcher une prépotence trop complète de l'Empire germanique, et ces sentiments se manifestèrent en 1875 quand, par une intervention aussi discrète que résolue, l'empereur Alexandre II mit fin à une situation tendue entre la France et l'Allemagne, qui pouvait devenir dangereuse. Mais l'empereur Alexandre II avait trop d'affection pour son oncle l'empereur Guillaume Ier; il considérait trop le système de l'alliance cordiale avec l'Allemagne comme un des fondements de la politique russe, pour songer à s'en détacher. Pourvu que la paix fût maintenue et qu'un écrasement nouveau et plus complet de la France ne mît pas en péril les intérêts russes, il n'était pas disposé à abandonner cette alliance avec l'Allemagne, encore moins à en conclure une avec la France.

Le « recueillement » de la Russie. — Mais après le congrès de Berlin, une orientation nouvelle se produisit cependant dans sa politique. Nous avons dit plus haut combien la Russie était partie mécontente du congrès et combien elle avait lieu de se croire lésée par les avantages qu'en avait retirés l'Autriche. L'exécution des stipulations de l'Acte diplomatique qui avait été la conséquence des négociations de Berlin, aggrava ce mécontentement. La Russie crut voir dans l'attitude des agents diplomatiques allemands en Orient, notamment au sujet des délimitations de frontières, une certaine partialité à l'égard de l'Autriche. Elle s'en plaignit amèrement sans qu'il parût que ses récriminations fussent écoutées. L'entrevue d'Alexandrovo (1879) entre les deux empereurs Alexandre et Guillaume ne changea rien aux sentiments réciproques qui les animaient, mais n'apporta pas de détente dans une situation qu'une orientation nouvelle de la politique allemande aurait pu seule modifier. Bien loin qu'il en fût ainsi, cette politique évolua de plus en plus vers l'Autriche, en s'éloignant de la Russie, jusqu'au moment où fut conclue l'alliance austro-

allemande en octobre 1879, alliance que l'accession de l'Italie en 1883 semblait rendre de plus en plus hostile à la Russie.

La double, puis la triple alliance ne furent avouées que longtemps après leur conclusion, mais il semble bien peu probable que la Russie n'ait pas eu vent de ces gros événements diplomatiques, sinon au moment même où ils s'accomplissaient, du moins peu de temps après.

La difficulté de rompre avec des traditions anciennes, les liens de famille et d'amitié, enfin les préoccupations d'ordre intérieur que causaient au tsar Alexandre II les menées anarchistes, empêchèrent pourtant ce prince de chercher d'autres alliances pour remplacer celles de l'Allemagne et de l'Autriche. Comme l'a dit le prince Gortchakoff au moment même, pendant les dernières années du règne du tsar libérateur, la Russie se recueille.

L'empereur Alexandre III. — Il en fut de même pendant les premières années du règne de son fils et successeur Alexandre III. Mais quand les menées des nihilistes parurent arrêtées, quand la Russie sembla remise des glorieux efforts accomplis durant la dernière guerre, ce prince, qui se sentait l'incarnation même du sentiment national russe, tourna de plus en plus ses pensées vers la politique étrangère du grand pays dont il était le souverain et, comme sa raison était aussi droite que sa conscience, il y a tout lieu de croire que dès cet instant l'idée de l'alliance française se présenta à son esprit.

Période d'entente. La question bulgare. — Il mit cependant près de dix ans à la réaliser. Des particuliers, qui étaient de très grands ou très influents personnages, pouvaient, soit en France, soit en Russie, témoigner des sentiments de sympathie réciproque qui animaient les deux pays. L'empereur, lui, continuait à attendre et à se réserver. Après l'entrevue de Skiernevice, en septembre 1884, il conclut même avec l'Allemagne un accord, dont l'existence n'a été révélée qu'en 1896, par lequel les deux puissances se promettaient une neutralité bienveillante au cas où l'une d'elles serait attaquée.

Il ne pouvait pas cependant ne point s'apercevoir qu'à travers les multiples variations ministérielles qui l'inquiétaient et le

faisaient hésiter, il y avait une chose qui demeurait fixe et permanente, c'était la sympathie témoignée à la Russie par toute la nation française, et la politique de bons procédés à son égard qui en était la marque visible. L'attitude de notre gouvernement, très nette, très fermement respectueuse des traités, quel que fût le ministre qui dirigeât au Quai d'Orsay, lui en fournissait une preuve tangible. A aucun moment elle ne fut plus évidente qu'après l'accueil que reçurent de M. Flourens les délégués bulgares en 1886 et, dès lors, Alexandre III fit un pas en avant. Les sentiments s'affermirent encore après son passage à Berlin en novembre 1887. Bien qu'il soit admis aujourd'hui que M. de Bismarck parvint à démontrer au souverain russe, soit alors, soit plus tard, la fausseté des fameux documents, dits « documents bulgares », celui-ci n'en emporta pas moins de cette entrevue la conviction que dans la question d'Orient la Russie, en dehors de la France, n'avait à compter sur personne.

Le fâcheux incident de Sagallo (17 février 1889) ne suspendit pas une évolution politique qui était commandée par la force des choses.

Enfin le sentiment national français se manifesta par le succès des emprunts russes de 1889 et 1891, tandis que par une série de mesures administratives et gracieuses le gouvernement continuait à l'égard du grand empire du Nord la politique des bons procédés.

Cronstadt. — Le résultat ne se fit pas attendre. Les événements de Cronstadt en 1891, la visite des marins russes en France en 1893 le firent connaître à l'Europe et marquèrent à ses yeux l'existence du groupement politique nouveau destiné à faire contrepoids à la Triple Alliance et dont on peut dire que, comme elle, il est sorti des délibérations du congrès de Berlin.

L'accord franco-russe. — Sous quelle forme l'accord qui a été à la fois la cause et l'effet de ce groupement politique s'est-il conclu? C'est ce qu'il est difficile de préciser[1].

1. Dans son histoire diplomatique de l'alliance franco-russe, M. Ernest Daudet a écrit que : « soit sous forme de protocole attestant le dessein de s'unir en

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le terme d'*alliance* a été employé pour la première fois à la tribune de la Chambre par M. Hanotaux, le 10 juin 1895, et c'est que la mort d'Alexandre III ne parut avoir rien changé à la situation réciproque de la France et de la Russie. Après le voyage de l'empereur Nicolas II et de l'impératrice Alexandra Feodorovna en France en 1896, après celui du président Félix Faure en Russie l'année suivante, il est permis de penser que l'entente subsiste, cordiale et durable, « entre les deux grandes nations amies et alliées ».

III. — Les affaires d'Orient.

Quelles ont été les conséquences de la Triple Alliance et de l'Alliance franco-russe? Nous ne pouvons les apprécier qu'au point de vue spécial de la question d'Orient.

La question bulgare. — Une seule question, parmi celles que le traité de Berlin avait essayé de résoudre, créait en Orient une dangereuse situation aiguë : c'est la question bulgare. Ni l'union proclamée en 1886 de la Bulgarie et de la Roumélie Orientale, ni l'élection du prince Ferdinand, n'étaient reconnues par les diverses puissances qui avaient pris part au congrès. Cependant l'Angleterre et l'Autriche se montraient favorables et, après elles, l'Allemagne et l'Italie paraissaient indifférentes. La France et la Russie restaient irréductibles dans leur opposition. Les violences du gouvernement de Stamboulof, nettement opposé à l'influence russe, n'étaient pas faites pour modifier leur attitude.

Mais en revanche la Bulgarie, qui avait déjà obtenu de la Porte la concession de *bérats* aux évêques bulgares de la Macédoine (26 juillet 1890), continua à entretenir avec elle des rela-

vue de certaines éventualités, soit sous forme de convention militaire réalisant ce dessein, l'instrument diplomatique de l'alliance franco-russe existe aujourd'hui et qu'il a été la conséquence presque immédiate des fêtes de Cronstadt ». Sur quels renseignements s'appuie M. E. Daudet pour émettre cette affirmation. C'est ce qu'il ne nous dit pas. Il était de notre devoir de la mentionner, mais en en laissant à son auteur toute la responsabilité.

tions de plus en plus cordiales. Le sultan n'attendait plus qu'une occasion de reconnaître la validité de l'état de choses existant en Bulgarie. Une série d'événements où le hasard eut autant de part que la volonté des hommes la lui fournit. La chute, puis l'assassinat de Stamboulof firent disparaître le plus résolu des adversaires de l'influence russe, en même temps que l'avènement du cabinet Stoïlof donnait une part légitime dans le personnel gouvernemental aux partisans de cette même influence. La décision prise par le prince Ferdinand de faire embrasser à son jeune fils, le prince Boris, la confession grecque orthodoxe fut pour la principauté un événement capital. Le tsar ayant accepté d'être le parrain du jeune prince, la réconciliation avec la Russie pouvait être considérée comme faite. Le sultan proposa alors aux différents cabinets européens de reconnaître l'état de choses existant en Bulgarie, et cette reconnaissance est aujourd'hui un fait accompli[1].

Autonomie de la Crète. — La question crétoise vient aussi de recevoir une solution.

Après le traité de Berlin, la situation de cette île avait été réglée par le pacte de Halepa (30 septembre 1878), qui modifiait et complétait le réglement organique de 1868. Mais à la suite des troubles survenus en 1889, une partie des privilèges qu'il accordait aux Crétois avait été suspendue par le firman du 26 octobre 1889. Bien loin de faire cesser les désordres, ces mesures de rigueur les aggravèrent; en 1894, les délégués chrétiens furent unanimes à demander au sultan l'exécution du pacte d'Halepa, et, devant l'état profondément troublé de l'île, ce dernier se décida à y envoyer un gouverneur général chrétien, l'ancien prince de Samos, Alexandre Carathéodory Pacha.

Mais Carathéodory Pacha se sentit bientôt impuissant devant l'hostilité réciproque des chrétiens et des musulmans, ces derniers du reste étant encouragés sous main par la Porte. Il donna sa démission, et son prédécesseur, Turkhan Pacha, fut renvoyé en Crète. Ce fut le signal d'une aggravation dans la situation, qui obligea les puissances à demander au sultan des réformes, que celui-ci accepta, et à en faire surveiller l'exécution par une commission formée des représentants consulaires

1. Voir ci-dessus, p. 438.

des six grandes puissances résidant à la Canée (août 1896). Les Crétois acceptèrent ces dispositions (4 septembre 1896).

Après quelques mois de tranquillité relative, les troubles recommencèrent au début de l'année 1897, quand chrétiens et musulmans, les uns excités, les autres encouragés par la mauvaise volonté que mettait la Turquie à accomplir les réformes promises, virent en outre la Grèce décidée à faire la guerre aux Turcs au sujet de la Crète. Le blocus de la Crète fut décidé par les puissances, auxquelles — après l'arrivée de la flottille de torpilleurs du prince héritier et le débarquement du corps expéditionnaire du colonel Vassos — le sultan remit l'île en dépôt (février 1897). Les mêmes puissances envoyèrent alors en Crète des contingents de troupes pour maintenir un ordre relatif et assurer la sécurité du pays qui leur était confié. L'arrivée de ces troupes internationales ayant ramené un peu de calme dans les villes, et la défaite de la Grèce ayant eu pour conséquence le départ des soldats du colonel Vassos, les amiraux, qui avaient proclamé l'autonomie de la Crète le 22 mars, purent décider la levée du blocus dès la fin de mai, tandis que les représentants des puissances à Constantinople travaillaient à l'élaboration d'un règlement provisoire qui fut adopté à la fin de l'année.

La retraite de l'Allemagne et de l'Autriche du concert européen (mars 1898), les nouveaux troubles survenus en septembre de la même année, n'empêchèrent pas la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie de poursuivre en commun la solution de la question crétoise. Elles y sont heureusement parvenues. Il n'y a plus actuellement un seul soldat turc dans l'île, où la souveraineté du sultan n'est plus marquée que par son drapeau flottant sur un point fortifié. Sur la proposition de la Russie, le prince Georges de Grèce a été nommé Haut Commissaire et son arrivée a été saluée avec enthousiasme par la population entière, chrétiens et musulmans (décembre 1898).

La guerre turco-grecque. — Nous avons vu que c'était l'attitude de la Grèce, qui, au commencement de 1897, avait provoqué en Crète un renouvellement des troubles. Les événements dont la Crète était le théâtre depuis le pacte d'Halepa et

qui prirent, dès 1894, une gravité particulière, ne devaient pas manquer en effet d'avoir leur contre-coup dans la péninsule hellénique. L'agitation devint si forte que le gouvernement du roi Georges, qui avait d'abord paru incliner sincèrement à la modération et à la paix, se vit entraîné à la guerre au début de 1897. La nouvelle du changement d'attitude que lui imposaient l'opinion et surtout les menées des sociétés secrètes telles que l'*Hetairia*, fut la cause des mouvements crétois de janvier 1897, et ceux-ci, à leur tour, déterminèrent dans tout le monde hellénique une telle poussée belliqueuse que la guerre devint inévitable.

Puisqu'il en était ainsi, le mieux était de localiser un incendie qu'il était impossible d'éteindre. Les puissances, qui l'avaient compris dès le mois de février, n'en firent pas moins tous leurs efforts pour éviter la rupture. Elle eut lieu le 18 avril par la remise que le gouvernement ottoman fit de ses passeports au prince Mavrocordato, ministre de Grèce à Constantinople. Les hostilités, qui avaient déjà commencé depuis plusieurs semaines à la frontière thessalienne par des engagements entre bandes d'irréguliers, s'ouvrirent aussitôt. On sait quel en fut le résultat. Les troupes grecques, malgré leur vaillance, ne purent tenir devant l'armée ottomane, aussi brave, mais plus nombreuse, mieux organisée et mieux commandée qu'elles. Le 11 mai, la Grèce, voyant la Thessalie tout entière au pouvoir de l'ennemi et le cœur du pays menacé, dut demander la médiation des puissances, qui l'accordèrent et sous les auspices desquelles fut signé l'armistice du 5 juin.

Les préliminaires de paix, qui donnèrent lieu à de longues et pénibles négociations entre les deux puissances belligérantes et les ambassadeurs représentant à Constantinople les puissances médiatrices, ne furent signés que le 18 septembre.

La Grèce accordait à la Turquie une rectification de frontières du côté de la Thessalie, entraînant pour elle la cession d'environ 55 kilomètres carrés. Elle s'engageait à payer une indemnité de guerre de 4 millions de livres turques. Elle promettait d'ouvrir des négociations pour la conclusion avec la Turquie de conventions diverses réglant les questions de natio-

nalité, consulaire, d'extradition et de répression du brigandage. Enfin il fut stipulé entre les puissances qu'une commission internationale aurait sous son contrôle absolu « la perception et l'emploi de revenus suffisant au service de l'emprunt pour l'indemnité de guerre et des autres dettes nationales », et serait établie à Athènes. La Grèce sortait donc meurtrie de la lutte qu'elle avait engagée si imprudemment, mais si ce traité marque un recul de l'hellénisme, il n'en est pas moins évident que les efforts des Grecs n'ont pas tous été perdus, puisque la Crète a acquis son autonomie sous le haut-commissariat du prince Georges de Grèce et qu'il n'est pas probable qu'elle revienne jamais sous la domination ottomane.

La question arménienne. — Un insuccès beaucoup plus complet a marqué les efforts des Arméniens. Par l'article 61 du traité de Berlin, la Porte s'était engagée à « réaliser... les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes », et à donner « connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances, qui en surveilleront l'application ». Devant l'inaction de la Porte, un réveil de la nationalité arménienne se manifeste en 1885 et, en janvier 1893, un mouvement éclata à Césarée et à Marsivan, qui fut comprimé avec la dernière rigueur. De nouveaux soulèvements y répondirent à Biblis (août-septembre 1894) et à Sassoun. La répression fut féroce. Une population d'environ cinq mille âmes fut massacrée et ses villages détruits. Devant les énergiques représentations des trois ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie, la Porte se décida à adopter quelques réformes (ordre grand-vizirIel et décret du 24 octobre 1895).

L'annonce de ces réformes n'eut d'autres résultats que de donner le signal d'un véritable massacre des Arméniens, dans lequel la complicité des autorités turques paraît évidente : à Trébizonde, à Erzeroum, à Biblis, à Diarbékir, à Marache, des milliers d'Arméniens furent égorgés sans distinction d'âge ni de sexe, tandis qu'à Zeitoun deux mille Arméniens étaient assiégés par des forces considérables. A la fin de février 1896

on évaluait à plus de 37 000 le nombre des chrétiens tués. Plus de 290 000 étaient réduits à la misère, environ 40 000 maisons ayant été pillées. Cependant le gouvernement ottoman ayant consenti à une capitulation pour Zeitoun (11 février 1896), et l'impression de terreur produite par les massacres venant en aide à la détente produite par la tournée d'inspection de Chakir Pacha dans les villages où les réformes devaient être mises en pratique, un moment d'accalmie se produisit. La Porte en profita pour ne rien faire. C'est alors qu'afin d'attirer l'attention de l'Europe, un groupe d'Arméniens fit sur la Banque de Constantinople cette tentative à main armée qui fut le signal d'un épouvantable massacre (26 août 1896) dans les rues de la capitale. Cette fois l'Europe parut s'émouvoir. Les stationnaires de Constantinople furent doublés; les puissances envoyèrent leurs flottes dans les eaux ottomanes, et devant ces manifestations l'exécution de quelques réformes a été commencée (février 1897), mais la question arménienne n'en reste pas moins la plus difficile, la plus délicate de toutes celles que la politique internationale aura un jour à résoudre en Orient.

IV. — Résultats de la politique internationale depuis 1878.

Cette politique internationale, malgré la difficulté de maintenir un accord unanime entre six grandes puissances dont les traditions, les intérêts, les sentiments se trouvent si souvent divergents, n'en a pas moins depuis 1878 obtenu des résultats importants. Elle a, en assurant l'exécution du traité de Berlin, constitué l'indépendance de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro. Par elle la Bulgarie, réunie à la Roumélie Orientale, jouit d'une autonomie à peu près complète, et telle va être, par la force même des choses, la condition de la Crète. Si la Grèce a payé durement, trop durement, les imprudences de sa politique, l'accord des puissances a du moins su localiser une guerre qui pouvait, en s'étendant, devenir générale et consti-

tuer un lamentable désastre pour la civilisation et l'humanité. Enfin, si, dans les affaires arméniennes, l'accord international est resté à peu près impuissant, il ne faut pas s'en prendre seulement à ses divisions latentes, mais surtout aux difficultés particulières d'un problème qui consiste à assurer les garanties nécessaires à une nationalité dispersée, qui n'est en majorité nulle part et qu'unissent seules, avec la langue, la race et les traditions.

BIBLIOGRAPHIE

I. **Sources**. — Aucun gouvernement n'ouvre ses archives pour la période postérieure à 1878. On peut consulter en revanche les divers recueils de documents diplomatiques officiels, *livres jaunes* (France), *bleus* (Angleterre), *blancs* (Allemagne), *verts* (Italie). Pour les *Livres bleus* voir le catalogue publié annuellement sous le titre de : *Index to reports of Her Majesty's diplomatic and consular representatives abroad on trade of subjects of general interest* (Londres, Harrison and sons, in-8).

Des résumés chronologiques des faits sont publiés chaque année en France (*Année politique*, Paris, in-12); en Angleterre (*Annual Register*, Londres, in-8); en Allemagne (*Geschichtskalender*, Berlin, in-8). Pour les années 1889, 1890 et 1891, voir aussi *La vie politique à l'étranger*.

On pourra compléter ces renseignements par les documents et articles publiés dans les *Archives diplomatiques*, le *Mémorial diplomatique*, la *Revue diplomatique et consulaire*, la *Revue générale de droit international public* (qui publie dans chaque numéro une chronique des faits internationaux), la *Revue de droit international et de législation comparée* (Bruxelles, in-8), etc.

Consulter également : 1° en France, les chroniques bi-mensuelles de MM. Ch. de Mazade, puis F. Charmes dans la *Revue des Deux Mondes*, les articles de la *Revue de Paris*, du *Correspondant*, etc., les correspondances des grands journaux; — 2° en Allemagne, outre les principales revues et journaux, *Staats archiv* (Berlin, in-8); — 3° en Angleterre, outre les journaux et revues, la collection, inestimable pour l'histoire, des *Parliamentary papers*.

II. **Travaux publiés**. — 1° OUVRAGES GÉNÉRAUX : **A. Debidour**, *Hist. diplomatique de l'Europe*, t. II, Paris, 1891, in-8; — **E. Hippeau**, *Hist. diplomatique de la Troisième République*, 1870-1889, Paris, 1889, in-8; — **Max. Choublier**, *La question d'Orient depuis le traité de Berlin*, Paris, 1897; — **A. d'Avril**, *Négoc. relatives au traité de Berlin*, Paris, 1886; — **B. Brunswick**, *Le traité de Berlin annoté et commenté*.

2° SUR LA TRIPLE ALLIANCE : **E. Simon**, *L'empereur Guillaume et son règne*, Paris, 1886; — **Id.**, *Histoire du prince de Bismarck*, Paris, 1887; — **Id.**, *L'Allemagne et la Russie au XIXe siècle*. Paris, 1893. Voir ci-dessus, p. 387.

3° SUR L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE : **E. Daudet**, *Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe*, Paris, 1894.

4° SUR LES AFFAIRES D'ORIENT : **Victor Bérard**, *La politique du Sultan; — La Macédoine; — Les Affaires de Crète*. Voir ci-dessus, p. 478.

Actes et documents relatifs à l'histoire de la régénération de la Roumanie, 1887-92, 7 vol.

4° SUR LA SERBIE : **L. Leger**, *La Save, le Danube et les Balkans*; — **Sp. Gopcević**, *Serbien und die Serben*, 1888; — **Id.**, *Makedonien und Alt-Serbien*, 1889.

5° SUR LA BULGARIE : **Draudar**, *Le prince Alexandre de Battenberg*, 1884; — **Farley**, *New Bulgaria*; — **Sp. Gopcević**, *Bulgarien und Ostrumelien*, 1886; **A. von Huhn**, *Der Kampf der Bulgaren um ihre Nationaleinheit*, 1886; — **Jirecek**, *Das Furstenthum Bulgarien* 1891; — **F. Kanitz**, *La Bulgarie Danubienne et le Balkan*; — **Koch**, *Mittheilungen aus dem Leben und der Regierung des Fursten Alexander von Bulgarien*; — **L. Leger**, *La Bulgarie*; — **Sobolew**, *Der erste Fürst von Bulgarien*, Leipzig, 1886.

6° SUR LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE : **De Caix de Saint-Aymour**, *La Bosnie et l'Herzégovine après l'occupation austro-hongroise*, Paris, 1884, in-12; *Die Occupation der Bosnien und der Herzegovina im Iahre* 1878, 1879-1880, Vienne, in-8; *Bosnien unter österreichische-ungarische Verwaltung*, Leipzig, 1886, in-8; — **Coquelle**, *Histoire du Monténégro et de la Bosnie depuis des origines*, Paris, 1895, in-8.

7° SUR LA TRIPLE ALLIANCE : **E. Simon**, *L'empereur Guillaume et son règne*, Paris, 1886, in-8; — **Id.**, *Histoire du prince de Bismarck*, Paris, 1887, in-8; — **Id.**, *L'Allemagne et la Russie au XIX*e *siècle*, Paris, 1893, in-12; — **P. H. X.**, *La politique française en Tunisie*, Paris, 1891, in-8.

8° SUR L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE : **E. Daudet**, *Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe*, Paris, 1894, in-8.

9° SUR LES RÉCENTS ÉVÉNEMENTS D'ORIENT : **Victor Bérard**, *La politique du Sultan*, in-18; *La Macédoine*, in-18; *Les Affaires de Crète*, in-18.

CHAPITRE XVI

L'ÉGLISE ET LES CULTES NON CATHOLIQUES

De 1870 à 1900.

L'orage qui secouait la coupole de Saint-Pierre, à l'heure même où le pape Pie IX promulguait le dogme de l'infaillibilité pontificale, était un présage. Un autre orage, religieux et politique, allait fondre sur l'Église : — d'abord le *Vieux-Catholicisme*, qui eut quelque importance en Allemagne et en Suisse, mais n'aurait cependant constitué qu'une agitation superficielle, si le prince de Bismarck n'avait cru avantageux pour sa politique de le soutenir; — ensuite le Kulturkampf, forme nouvelle de la vieille hostilité des princes contre l'Église catholique, développement inattendu des doctrines joséphistes, qui, après avoir agité l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, fut adopté ailleurs sous l'influence grandissante des sectes anti-chrétiennes; terminé maintenant en Allemagne, il ne l'est pas encore dans d'autres pays. — Il en est résulté une conséquence imprévue : l'Église, repoussée partout par les chefs d'État sur l'alliance desquels elle s'était accoutumée à compter, a évolué. Sous l'habile direction de Léon XIII, elle s'est retournée vers les peuples; elle a fait alliance avec la démocratie. Grâce à l'impulsion donnée par les encycliques et les « directions pontificales », un mouvement nouveau se produit : les catholiques abandonnent les questions

purement politiques et se portent vers les questions sociales, qui s'imposent de plus en plus à l'attention des nations civilisées. D'autre part, l'Église continue à gagner du terrain en Amérique et dans les pays de missions : son expansion de ce côté compense en partie ses pertes en Europe.

I. — Le Vieux-Catholicisme et le Kulturkampf.

Le Vieux-Catholicisme en Allemagne. — On se rappelle l'agitation et les polémiques qu'avait soulevées en 1870 la question de l'infaillibilité du pape [1]. Cette agitation, vive surtout en Allemagne, ne fut pas calmée par la proclamation du dogme. Tandis que tous les évêques, y compris ceux de la minorité, se soumettaient et promulguaient dans leur diocèse la bulle *Pastor Æternus*, un certain nombre de théologiens allemands se réunissaient à Nuremberg et niaient à la fois l'œcuménicité du concile du Vatican et le caractère dogmatique de la bulle *Pastor Æternus*. Une assemblée laïque, tenue à Kœnigswinter, avait voté, le 14 août, une résolution analogue. Les anti-infaillibilistes croyaient encore avoir pour eux les évêques allemands de la minorité; mais une lettre collective de l'épiscopat allemand, délibérée à Fulda le 12 octobre, leur enleva cette illusion et provoqua de leur part un redoublement d'agitation. Pour y couper court, les évêques sommèrent les Facultés de théologie placées sous leur autorité de se soumettre. Ces sommations déterminèrent à Bonn le schisme des professeurs Reusch, Langen, Hilgers, Knoodt. A Munich, Döllinger répondit qu'il ne pouvait adhérer aux décrets du concile « ni comme chrétien, ni comme théologien, ni comme historien, ni comme citoyen »; il fut excommunié (avril 1871), ainsi que les docteurs Reinkens, Baltzer, Weber, de Breslau.

Les dissidents s'entendirent alors pour tenir à Munich, en septembre 1871, leur premier congrès, sous la présidence du canoniste laïque Von Schulte, de Prague. Après avoir protesté

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 988.

contre le dogme de l'infaillibilité et les censures prononcées, Von Schulte proposa d'établir une organisation ecclésiastique indépendante du Saint-Siège. Malgré l'opposition énergique de Döllinger, qui fit observer qu'une pareille proposition était contradictoire avec l'idée de demeurer catholique et qu'on n'aboutirait ainsi qu'à créer une secte de plus, l'idée fut adoptée à une forte majorité : le schisme dit des « vieux-catholiques » était consommé. — N'ayant pas d'évêque, les vieux-catholiques se mirent en rapport avec l'archevêque janséniste d'Utrecht, qui remplit à leur égard les fonctions épiscopales; puis, encouragés et soutenus par le gouvernement prussien, ils finirent par se choisir comme évêque propre le docteur Reinkens (juillet 1873), qui fut sacré par l'évêque janséniste de Deventer. Reinkens fut reconnu comme « évêque catholique » par la Prusse, le grand-duché de Bade et la Hesse (1873-1874). La Bavière, quoique alors en plein Kulturkampf, refusa. — Pour grossir leur nombre, les vieux-catholiques tentèrent d'opérer leur union avec l'Église anglicane et l'Église grecque (sept. 1874), et acceptèrent dans leurs rangs une foule de gens et quelques prêtres, qui ne se recommandaient nullement par leurs sentiments religieux ou la pureté de leurs mœurs. Les secrets désirs de quelques-uns furent réalisés par le cinquième congrès vieux-catholique tenu à Bonn en 1878, lequel abolit le célibat ecclésiastique. Cette décision provoqua la critique des plus dignes parmi les chefs de la secte : Reusch, Menzel, Langen. Quant à Döllinger († 1890), il persista jusqu'à la fin dans la même attitude, mais ne prit aucune part au culte nouveau.

Ce culte, avec l'appui des gouvernements, s'était cependant développé. Le grand-duché de Bade dès 1874 et la Prusse en 1875 avaient accordé aux dissidents tous les droits des catholiques, notamment la participation aux revenus ecclésiastiques et la faculté de se servir des églises; mais, Pie IX ayant défendu la simultanéité du culte (1875), les vieux-catholiques devinrent en fait les seuls maîtres des églises envahies par eux. Les gouvernements allemands espéraient, par cet appui donné aux vieux-catholiques, arriver à constituer des « églises catholiques nationales ». En 1878, ils renoncèrent à cet espoir et laissèrent

la secte livrée à ses propres forces. Elle a perdu maintenant toute importance politique et religieuse.

Le Vieux-Catholicisme en dehors de l'Allemagne. — Après l'Allemagne, c'est la Suisse qui fut le plus troublée par le « vieux-catholicisme ». L'agitation commença à la suite de la déposition par Mgr Lachat, évêque de Bâle-Soleure, du curé d'Olten, Gschwind, qui refusait d'adhérer aux décrets du Concile. Le gouvernement de Bâle prit le curé déposé sous sa protection, et favorisa la constitution d'une Église séparée dite « chrétienne catholique nationale », qui s'organisa dans une sorte de diète tenue à Olten le 1er décembre 1872. Reconnue et encouragée par le gouvernement fédéral, la nouvelle Église adopta pour le culte la langue vulgaire, modernisa la liturgie, abolit le célibat ecclésiastique et la confession, choisit pour évêque le professeur de théologie Herzog, qui fut sacré par Reinkens en septembre 1876, fonda enfin à Berne (1874) une Université qui réunit peu d'élèves et où professaient côte à côte des ecclésiastiques comme Herzog, Hirschwalder, l'abbé Michaut (de Paris), et des laïques comme Woker. Mais le vieux-catholicisme suisse ne tarda pas à être dominé par le radicalisme; et dès 1878, l'opinion publique s'étant retirée de lui, il commença à décliner comme déclinait à la même date le vieux-catholicisme allemand.

En dehors de l'Allemagne et de la Suisse, les vieux-catholiques n'eurent aucun succès. — En Autriche, ils durent opter entre deux partis : ou se constituer en Église dissidente conformément à la loi civile, mais en perdant alors leur titre et leurs droits de catholiques; ou rester soumis à l'organisation catholique officielle (20 fév. 1872). Cette option ne satisfaisait nullement leurs désirs. Il se forma bien quelques paroisses, notamment à Vienne; mais en somme l'entreprise avorta. L'attitude du canoniste Maassen, l'homme le plus considérable du parti, ne fut pas étrangère à cet insuccès : il s'était nettement prononcé contre l'institution des communautés séparées et contre le servilisme dont la secte faisait preuve ailleurs envers l'État.

Dans les pays latins, Italie, Espagne, France, le terrain est peu favorable à de semblables tentatives. De plus, les gouver-

nements refusèrent leur appui. Aussi le vieux-catholicisme né put s'y établir et demeura le fait de quelques individualités isolées. La plus connue est celle de l'ex-carme Hyacinthe Loyson, qui, après avoir illustré la chaire de Notre-Dame, quitta son couvent sans autorisation (1869), se maria, essaya de fonder à Paris une « église catholique gallicane » (1879), entra en communion avec l'archevêque d'Utrecht (1893), et finalement tomba dans un complet discrédit. Aujourd'hui on peut considérer le schisme vieux-catholique comme éteint en France.

Le Kulturkampf en Allemagne. — Si, au point de vue religieux, le vieux-catholicisme n'a pas eu de conséquences sérieuses, il en est autrement au point de vue politique. Il a servi en effet de prétexte et de point de départ au Kulturkampf (combat pour la civilisation)[1], qui, après avoir sévi en Bavière, en Prusse, en Suisse, en Autriche, a gagné la Belgique et la France, et a profondément troublé, dans le dernier tiers du XIX[e] siècle, les rapports de l'Église et de ces divers États. Bien que les principaux faits de cette crise aient été exposés précédemment à propos de chaque État particulier, il est indispensable d'en donner ici une vue d'ensemble pour marquer les caractères nouveaux de la lutte, préciser la situation faite aujourd'hui à l'Église catholique, et expliquer les raisons de l'évolution dont les uns se louent, dont d'autres s'inquiètent.

C'est au prince de Bismarck que remonte la responsabilité du conflit. Il y fut poussé par son besoin de domination universelle, son aversion pour tout ce qui n'était pas germain, son désir d'unifier l'Allemagne au point de vue religieux comme au point de vue politique, sous l'hégémonie de la Prusse. Personnellement, il affecta d'abord l'indifférence, tandis qu'à son instigation les ministres bavarois Hohenlohe et Lutz prenaient une attitude menaçante vis-à-vis du Saint-Siège et du clergé infaillibiliste. Mais quand il eut vu se dessiner le mouvement vieux-catholique, il pensa pouvoir s'appuyer sur lui et accentua son hostilité à l'égard de l'Église. Il exploita contre elle divers incidents causés par les dissidents; puis désigna, pour négocier

1. Cette expression a été employée accidentellement par le député Virchow. Elle a fait fortune et le méritait; car elle est caractéristique.

avec Pie IX, le cardinal de Hohenlohe, frère du ministre bavarois, très compromis par son attitude au concile du Vatican et ses attaches avec les vieux-catholiques. Le pape ayant refusé de le recevoir (mai 1872), Bismarck prononça la phrase célèbre : « Nous n'irons pas à Canossa », et entama la persécution en règle.

En juin 1872, les membres des congrégations religieuses sont frappés d'incapacité relativement à l'instruction publique; en juillet, les Jésuites sont expulsés du territoire de l'Empire, et peu après d'autres congrégations, considérées comme leur étant « affiliées » : Lazaristes, Rédemptoristes, Prêtres du Saint-Esprit, Dames du Sacré-Cœur; en décembre, l'ambassade auprès du Vatican est supprimée. En mai 1873, le ministre des Cultes Falk, qui fut le véritable ministre du Kulturkampf, fit voter une série de lois (*lois de mai*) qui devaient bouleverser l'organisation de l'Église en Allemagne, en abolissant à peu près tout droit de coërcition disciplinaire sur ses membres et la possibilité pour elle de former et de choisir son clergé[1].

L'épiscopat allemand protesta naturellement contre ces mesures, destinées à soumettre l'Église à l'État (26 mai). Le ministre prussien répondit en établissant le mariage civil en Prusse et en exigeant des évêques un nouveau serment de fidélité, qu'il leur était impossible de prêter. On arrive alors à la période la plus aiguë du Kulturkampf. Les condamnations d'évêques se multiplient : en février 1874, l'archevêque de Gnesen et Posen, Mgr Ledochowski, que le tribunal royal « destitue » en avril; en mars, l'évêque de Trèves, Mgr Eberhard, et l'archevêque de Cologne, Mgr Melchers; puis le coadjuteur de Posen, Mgr Janiszewski, etc. En même temps de nouvelles « lois de mai » obligent les chapitres cathédraux, en cas de vacance épiscopale, à élire les vicaires capitulaires dans les dix jours et l'évêque dans l'année, et étendent à tout l'Empire la loi, limitée jusqu'alors à la Prusse, sur l'internement et le bannissement des prêtres (mai 1874). A la suite de l'attentat de Kullmann contre Bismarck (juillet 1874), celui-ci affecta d'y

1. Sur ces lois, voir ci-dessus, p. 352-353.

voir la main des « cléricaux » et prononça la dissolution de toutes les sociétés et confréries catholiques. Pie IX, par un bref adressé aux évêques de Prusse, ayant déclaré les lois de mai *nulles* comme contraires à la constitution de l'Église, et excommunié quiconque accepterait des fonctions ecclésiastiques de l'autorité civile (février 1875), le gouvernement édicta de nouvelles mesures pour obtenir à tout prix l'exécution des premières : notamment, la loi « de saisie et de famine », qui suspendait les traitements et allocations fournis par l'État, pour tout évêque qui refuserait de se soumettre par écrit aux lois nouvelles (avril 1875); la loi sur l'administration des fabriques d'églises, la seule que les évêques firent exécuter (mai); la loi bannissant de l'Empire toutes les congrégations qui ne s'occupaient pas du soin des malades (novembre), etc. En 1876 et 1877, de nombreux évêques ou prêtres furent encore « déposés » par le tribunal royal de justice, en sorte que, à la mort de Pie IX (février 1878), la plupart des diocèses étaient privés de leurs évêques et six cents paroisses de leurs curés.

Mais Bismarck avait vu se dresser devant lui un adversaire redoutable. Sous l'indignation produite par la persécution et sous l'habile direction de Windthorst, le *Centre* allemand s'était fortement constitué et avait déclaré au chancelier « qu'il y aurait guerre entre eux jusqu'à ce que justice fût rendue ». Le catholicisme, que Bismarck avait essayé de refouler, devenait ainsi une puissance avec laquelle il lui fallait compter[1]. Il se trouva par là prédisposé à écouter les ouvertures de Léon XIII, et entra successivement en pourparlers avec le nonce de Munich, Mgr Aloysi Masella (été de 1878), puis, après la retraite du ministre Falk (août 1879), avec le nonce de Vienne, Mgr Jacobini (nov. 1879 à mai 1880); mais, comme il exigeait toujours des concessions fermes en échange de promesses vagues, et refusait formellement d'abolir les « lois de mai », les négociations furent rompues.

Cependant tout le monde était las de la lutte. Inquiet des progrès du socialisme et gêné par l'opposition du Centre, Bis-

1. Pour plus de détails sur le Centre et son chef, voir ci-dessus, p. 352.

marck prit un détour. Il se fit donner par le Landtag prussien (mai 1880) le droit de *dispenser* des lois de mai ; mais le caractère purement discrétionnaire de cette mesure ne pouvait satisfaire les catholiques, et la situation resta tendue jusqu'en novembre 1882. A cette date, les relations diplomatiques furent reprises avec le Vatican, et M. de Schlœzer fut chargé de négocier la paix définitive avec Léon XIII. Pour lui faciliter sa tâche, Bismarck apporta aux lois de mai divers adoucissements (juin 1883), et permit à quelques évêques de reprendre leur siège (1884). Mais son obstination à obtenir du pape la reconnaissance de l'*Anzeigepflicht*[1] faillit tout faire échouer. Les négociations allaient être abandonnées lorsque survint l'incident des Carolines (sept. 1885), tranché par la médiation de Léon XIII[2]. Satisfait des bons offices du pape et de plus en plus pressé par la nécessité d'en finir avec une persécution religieuse qui affaiblissait le gouvernement, Bismarck fit voter la loi du 15 février 1886, qui abrogeait les principales mesures prises contre le clergé. L'année suivante, une loi nouvelle rouvrait à quelques ordres religieux les portes de l'Empire. Grâce à la politique conciliante du pape, à l'habile fermeté du Centre, aux dispositions plus équitables de Guillaume II[3], l' « armure » des lois de mai s'en est allée pièce à pièce : il n'en reste plus aujourd'hui que le mariage civil, l'abrogation des articles 15, 16, 18 de la Constitution de 1850, et une situation très dure faite aux évêques polonais, auxquels Bismark avait voué une haine particulière. Le Kulturkampf prussien avait duré quinze ans.

Il en fut à peu près de même dans les autres États allemands qui crurent devoir imiter la Prusse. — Dans la Hesse-Darmstadt, on avait adopté les « lois de mai » en 1875; aussi le conflit latent qui existait depuis 1866 entre le gouvernement et l'archevêque de Mayence, Mgr de Ketteler, s'était-il exaspéré, si

1. Notification préalable des nominations ecclésiastiques au gouvernement.
2. Voir ci-dessus, p. 334 et 369.
3. En 1890, Guillaume II a exempté de nouveau les étudiants en théologie catholique du service militaire en temps de paix; en 1891, restitué les traitements confisqués pendant le *Kulturkampf*; en 1894, laissé rentrer les Rédemptoristes et autres ordres « affiliés » aux Jésuites.

bien qu'à la mort du prélat (1877), il fut impossible de lui donner un successeur avant 1886. En 1887, la Hesse, imitant une fois de plus la Prusse, abrogea les lois de combat. — Dans le grand-duché de Bade, où depuis 1868 le siège de Fribourg restait vacant, une loi du 3 mai 1874 avait aggravé la situation en soumettant le clergé à des examens « de culture ». Une détente se produisit peu après l'avènement de Léon XIII, dont l'intervention personnelle, jointe à celle du grand-duc Frédéric, finit par obtenir la suppression des examens, cause principale du litige, et la possibilité pour l'évêque élu par le chapitre de reprendre la direction de son diocèse.

Le Kulturkampf en Autriche et en Suisse. — En Autriche, où l'esprit joséphiste anime encore les fonctionnaires supérieurs, les derniers restes du Concordat furent dénoncés dès 1870. En 1874, l'empereur se laissa arracher de véritables « lois de mai [1] »; mais ces lois, qui d'ailleurs ne prononçaient pas la peine de la déposition contre les évêques et les prêtres, furent interprétées avec modération et n'apportèrent à l'Église qu'un trouble passager. — La Hongrie resta en dehors des luttes religieuses jusqu'à 1890, époque où le parti « libéral » entreprit la campagne qui triompha en 1894 [2].

Le Kulturkampf suisse fut plus violent, surtout à Genève et à Bâle. C'est, comme en Prusse, le décret sur l'infaillibilité et le mouvement « vieux-catholique » qui servirent de prétexte. Les causes réelles furent, d'une part, le désir des radicaux de compléter leur victoire du *Sonderbund*, qu'ils estimaient insuffisante; d'autre part, le désir des protestants et des francs-maçons, presque tous alliés des radicaux, d'arriver à annihiler l'influence des Cantons catholiques et au besoin le catholicisme. C'est dans ce but que le « vieux-catholicisme » fut encouragé par certains gouvernements cantonaux et par le gouvernement fédéral, dévoué au radicalisme. En 1873, l'évêque de Bâle, Mgr Lachat, qui avait déposé le curé d'Olten, fut déclaré déchu de son siège et exilé, ainsi que le vicaire apostolique de Genève, Mgr Mermillod. Soixante-dix curés catholiques du Jura bernois

1. Voir ci-dessus, p. 167.
2. Voir ci-dessus, p. 184-187.

furent également bannis pour faire place aux dissidents. La même année, à Genève, une loi cantonale remit aux paroisses l'élection des curés. Les catholiques s'étant abstenus, les curés furent nommés partout par des dissidents ou des libres penseurs, qui choisirent exclusivement des vieux-catholiques. Les confréries et les cérémonies publiques furent interdites. En 1874, le nonce du pape dut quitter le territoire fédéral. Mais la ferme résistance des catholiques au mouvement dirigé contre eux eut en Suisse les mêmes résultats qu'en Allemagne. En 1876, les curés bannis par le Canton de Berne purent rentrer dans leurs paroisses et y reprendre leur ministère. En 1880, l'assemblée cantonale annula l'adhésion forcée des catholiques bernois à l'Église « chrétienne catholique nationale ». En 1884, un accord intervint entre Léon XIII et le gouvernement fédéral : Mgr Lachat se démit du siège de Bâle, où le remplaça Mgr Fiala († 1888), et reçut en échange l'administration spirituelle du Tessin (1885). En 1888, le Canton de Genève fut rendu au diocèse de Lausanne, dont Mgr Mermillod fut nommé évêque; mais le gouvernement cantonal persistant dans son attitude hostile à son égard, il donna sa démission en 1891 et fut élevé au cardinalat († 1892). Son successeur, Mgr Deruaz, exerce librement son ministère sur le territoire de Genève. On peut donc dire que le Kulturkampf a cessé en Suisse; mais le gouvernement fédéral, qui est aux mains des protestants et des radicaux, est toujours disposé à restreindre les droits des catholiques et à favoriser leurs rivaux.

Le Kulturkampf dans les pays latins. — Le Kulturkampf commença en Belgique et en France au moment où il s'apaisait dans les pays allemands. Il n'eut pas pour cause dans ces deux pays le mouvement vieux-catholique, qui n'avait pas réussi à s'y implanter, mais l'action des sectes anticléricales et particulièrement de la franc-maçonnerie. Ici et là, le plan suivi fut le même, et la lutte portée sur le terrain de l'école.

En Belgique, elle débuta en juin 1878, avec l'avènement au pouvoir du parti dit « libéral », entièrement dominé par les loges belges. Le ministère Frère-Orban fit voter, en juillet 1879, une loi scolaire abrogeant celle de 1842 et établissant partout l'instruction primaire laïque. Les évêques ayant condamné les

écoles « sans Dieu », et le pape ayant refusé de les désavouer, Frère-Orban rompit toute relation avec le Saint-Siège (juin 1880); mais l'opinion publique se prononça énergiquement contre l'enseignement « neutre », et, au renouvellement de 1884, les catholiques reprirent le pouvoir, qu'ils ont gardé depuis[1].

En France, où les catholiques sont moins énergiques et plus divisés qu'en Belgique, le Kulturkampf devait durer plus longtemps. Il commença presque aussitôt après la chute du maréchal Mac-Mahon, c'est-à-dire avec l'arrivée du parti républicain aux affaires. Dès 1879, Jules Ferry présentait aux Chambres un projet de loi, dont l'article 7, analogue à l'une des « lois de mai », interdisait l'enseignement, public et privé, à tout membre d'une congrégation non autorisée. L'article en question ayant été repoussé par le Sénat (mars 1880), le gouvernement dispersa par la force les congrégations d'hommes non autorisées (décrets du 29 mars)[2]. La même année, fut abrogée la loi de 1814 rendant obligatoire le repos du dimanche, et une taxe imposée aux congrégations sous le nom de *droit d'accroissement* (remplacée en 1895 par la taxe d'*abonnement*). En 1882, fut votée la loi sur l'instruction primaire obligatoire et laïque, à la suite de laquelle beaucoup de crucifix furent enlevés des écoles. En 1884, le divorce est rétabli. En 1885, les Facultés de théologie catholique sont supprimées. En 1886, une nouvelle loi scolaire prescrit la laïcisation, dans certains délais, des écoles publiques. En 1889, l'exemption totale du service militaire est retirée aux séminaristes et aux membres du clergé. En 1892, les bourses accordées jusqu'alors aux séminaires catholiques sont supprimées. L'année suivante, onze millions sont retranchés sur le budget des cultes, et les fabriques des églises soumises à une réglementation plus rigoureuse, difficilement applicable dans les campagnes. En beaucoup de villes, les processions sont interdites. Contrairement à l'article 14 du Concordat, des évêques et des prêtres ont été privés de leur traitement. La politique conciliante de Léon XIII, qui a enjoint aux catholiques français de ne plus

1. Voir ci-dessus, p. 238-240.
2. Voir ci-dessus, p. 29.

mettre en question la forme du gouvernement[1], n'a pas réussi à désarmer la politique hostile de ce dernier.

Il en est de même en Italie, où l'occupation de Rome par les Piémontais a fait au pape, prisonnier de fait au Vatican, une situation des plus pénibles. Le gouvernement italien avait essayé de régler cette situation par la loi dite des *garanties* (13 mai 1871)[2], destinée à rassurer les nations catholiques sur la liberté de leurs communications avec le Saint-Siège. Mais cette loi, qui n'a pas de caractère international ni même constitutionnel, ne donne au pape qu'une garantie illusoire qu'il a toujours refusé d'accepter. D'autre part, en parvenant au but de ses longs efforts, la dynastie de Savoie n'a pas abdiqué sa politique de persécution : les Facultés de théologie ont été supprimées; les congrégations religieuses expulsées; leurs biens confisqués, ou, comme on dit en Italie, « incamérés » (1873). Le roi affectait en même temps de proclamer Rome « intangible ». La question romaine n'en reste pas moins ouverte. A diverses reprises, le gouvernement italien a tenté un rapprochement avec le Saint-Siège (sous Depretis et Rudini); mais Léon XIII, comme Pie IX, est resté inflexible. Il a donné comme consigne aux catholiques italiens de ne prendre aucune part aux élections politiques : « ni électeurs, ni élus », ce qui a pour résultat de laisser la dynastie de Savoie aux prises avec les éléments révolutionnaires du pays. C'est en vue d'obtenir le retrait de cette consigne que le roi serait désireux d'arriver à un accord avec le pape. Chaque déconvenue est d'ailleurs suivie de nouvelles mesures contre le clergé ou les associations catholiques (Code pénal de 1889; affaire de Giordano Bruno; incarcération de Don Albertario; dissolution, en 1898, de 4 000 associations, etc.).

Persécutions en Russie. — En Russie, le gouvernement impérial poursuit avec persévérance le plan qui doit assurer à l'Église orthodoxe, c'est-à-dire au tsar, le monopole religieux, par la double disparition des Grecs-Unis et des catholiques latins. Après la rupture des relations avec le Saint-Siège (1866)[3],

1. Voir ci-dessus, p. 42-43.
2. Voir ci-dessus, p. 282-283.
3. Voir ci-dessus, t. XI, p. 975.

la persécution habituelle contre les Polonais avait recommencé : 9 évêques, 500 prêtres (dont plusieurs périrent de misère ou de mort violente), 80 000 laïques furent déportés en Sibérie. Aucun évêque russe ne put se rendre au concile du Vatican. En 1872, l'intervention de Pie IX amena une détente; le tsar accorda une « amnistie » aux laïques, consentit à remplacer les évêques morts, mais maintint ses décrets contre le clergé.

En 1875, Alexandre II reprit à l'égard des Grecs-Unis, ou *Uniates*, la cruelle politique de son père. Après avoir déporté l'évêque de Chelm, Mgr Kalinski, et l'avoir remplacé par un homme à tout faire qui lui prépara les voies, il ordonna d'inscrire d'office sur les registres de l'Église orthodoxe tout ce qui restait d'Uniates et substitua aux prêtres catholiques des popes. Le tsar rencontra dans la population ruthène une résistance énergique, dont les violences, les déportations, les supplices ne purent avoir raison. Il se passa des scènes hideuses. En 1880, cent mille chefs de famille avaient été envoyés en Sibérie; on ne laissait dans le pays que les femmes et les enfants, considérés comme plus faciles à « convertir ». A cette date, Léon XIII tenta, par deux fois, de rétablir les relations diplomatiques avec la Russie; il se heurta à l'influence hostile de M. Pobiedonostsef, procureur général du Saint-Synode. Ce n'est qu'en 1889 que les rapports officiels furent repris. L'avènement de Nicolas II (nov. 1894) fit concevoir quelques espérances; mais, si le tsar est personnellement disposé à se montrer plus clément, le procureur général du Saint-Synode ne désarme pas. En 1898, un nouvel oukaze a reproduit contre les Uniates celui de 1875. Il contient toutefois une atténuation : les Uniates, incorporés de force dans l'Église orthodoxe, sont autorisés, moyennant de fastidieuses formalités, à rester catholiques en passant au rite *latin*, transaction qu'avaient demandée quelques Russes libéraux et une partie des Ruthènes.

A l'égard des Polonais et des autres catholiques latins, la persécution sourde continue. En 1882, un accord était intervenu entre le tsar et le pape au sujet de leurs évêques; mais depuis, un grand nombre de sièges sont restés vacants, le gouvernement russe refusant tout candidat suspect de n'être

pas assez docile. En 1896, le nouvel évèque de Plocz, agréé cependant par le tsar, a été exilé à Odessa sans avoir pu prendre possession de son siège. Malgré tout, il reste encore huit millions de catholiques dans l'Empire russe.

II. — État intérieur de l'Église.

Avènement de Léon XIII (1878). — Ce qui précède prouve combien les rapports de l'Église et de l'État ont changé de nature dans le dernier tiers du XIX[e] siècle. Jusqu'alors les gouvernements, restés plus ou moins fidèles aux conceptions du gallicanisme et du joséphisme, s'étaient surtout efforcés de diminuer l'autorité du pape sur l'Église afin d'augmenter la leur; mais ces conceptions régaliennes n'étaient plus celles du clergé et des fidèles. Tous, maintenant, comme jadis, se tournaient vers Rome, et l'autorité pontificale, raffermie et précisée par les canons du concile du Vatican, reprenait son ancien empire. De là une attitude nouvelle de la part des gouvernements; ce n'est plus le pape qu'ils combattent, c'est le catholicisme lui-même. Ils ne cherchent plus à dominer l'Église et par elle les masses; ils cherchent au contraire à arracher les masses à l'influence de l'Église, à leur inculquer des doctrines à eux, des doctrines d'État; en un mot, ils luttent pour substituer la culture « laïque » à la culture chrétienne : c'est ce qu'exprime bien le mot *Kulturkampf*, par lequel Virchow a désigné cette forme nouvelle de la persécution religieuse. L'Église a suivi les gouvernements dans cette évolution. Tout en maintenant, *en thèse*, l'union de l'Église et des pouvoirs publics comme formant la constitution idéale des États chrétiens[1], elle s'adresse directement aux masses, qu'elle cherche à la fois à éclairer par ses enseignements et à soulager par ses œuvres. Trop longtemps alliée de gouvernements qui se servaient d'elle plus qu'ils ne la servaient, l'Église est redevenue ce qu'elle était à ses origines : démocratique et sociale.

1. Voir sur ce point l'encyclique *Immortale Dei* (*De civitatum constitutione christiana*), 1[er] novembre 1885.

C'est avec Léon XIII que ce mouvement s'est nettement accusé. Pie IX était mort le 7 février 1878, brisé par les angoisses multiples qui avaient assailli ses derniers jours, après avoir gouverné l'Église trente et un ans et huit mois. Le conclave ouvert le 18 février élut à la presque unanimité des voix, dès le troisième jour (20 février), le cardinal Vincent-Joachim Pecci, qui fut couronné le 3 mars suivant sous le nom de Léon XIII. — Le nouveau pape, né le 2 mars 1810 à Carpinetto, avait été distingué par Grégoire XVI, qui l'avait nommé successivement délégat à Bénévent et à Perouse, puis bientôt archevêque de Damiette et nonce à Bruxelles (1843). Le climat de la Belgique ayant altéré sa santé, Mgr Pecci sollicita son rappel. Au consistoire du 19 janvier 1846, Grégoire XVI le nomma archevêque-évêque de Pérouse et le réserva *in petto* comme cardinal. Mgr Pecci prit possession de son siège le 26 juillet 1846, mais ne reçut effectivement la pourpre qu'en décembre 1853. En 1877, Pie IX lui avait confié la charge difficile de camerlingue de l'Église romaine. Dans ses fonctions de délégat le cardinal Pecci avait montré une grande énergie; dans ses fonctions diplomatiques, une grande finesse; dans ses fonctions épiscopales, une grande intelligence des temps modernes. Ses lettres pastorales sur *l'Église et la civilisation* (1876-1878) avaient été fort remarquées.

Les encycliques de Léon XIII. — Sur la chaire de saint Pierre, Léon XIII ne démentit pas les espérances que son passé faisait concevoir. Par ses nombreuses encycliques, dans lesquelles il touche aux questions les plus ardues, il s'est efforcé de rappeler l'enseignement catholique traditionnel et de le dégager des exagérations ou des atténuations qui pouvaient le compromettre. Il s'est montré véritablement « pasteur et docteur de l'Église universelle ». — Au point de vue religieux et philosophique, on peut citer les encycliques ou constitutions apostoliques *Æterni Patris* (août 1879), qui détermine les rapports de la philosophie et de la foi et recommande l'étude de saint Thomas d'Aquin; *Humanum genus* (avril 1884), qui condamne les doctrines et dénonce les progrès des sectes maçonniques; *Providentissimus Deus* (nov. 1893), sur l'étude de

l'Écriture sainte; *Divinum illud* (mai 1897), sur l'action de l'Esprit saint. — Au point de vue disciplinaire, il faut signaler les bulles de 1892 et 1897, qui rétablissent l'unité dans l'ordre des Trappistes et dans l'ordre des Franciscains; les lettres de septembre 1896, qui déclarent nulles les ordinations anglicanes; la constitution *Officiorum* (février 1897), qui remanie la législation de l'Index; les lettres de janvier 1899, qui condamnent la doctrine désignée sous le nom d' « américanisme ». — Au point de vue politique, on trouve tout un cours de droit public chrétien dans les encycliques *Diuturnum* (juin 1881), sur l'origine et les limites du pouvoir civil; *Immortale Dei* (novembre 1885), sur la constitution chrétienne des États; *Libertas præstantissimum* (juin 1888), sur la liberté humaine et accessoirement sur les principales libertés publiques : liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté de la presse; *Sapientiæ christianæ* (janvier 1890), sur les principaux devoirs civiques des catholiques. A cette dernière, il faut joindre l'encyclique française « Au milieu des sollicitudes » (février 1892), et la célèbre lettre aux cardinaux français (du 3 mai suivant), qui ont complété et précisé les enseignements pontificaux sur les rapports de l'Église et des États. — Au point de vue social, on peut signaler l'encyclique *Arcanum* (février 1880) sur le mariage chrétien, où le divorce se trouve de nouveau condamné dans les termes les plus énergiques, la lettre contre l'esclavage (septembre 1890), et surtout l'encyclique *Rerum novarum* (mai 1891), qui traite de la condition des ouvriers.

Nous n'avons signalé jusqu'ici que les encycliques offrant un intérêt général; mais Léon XIII n'a jamais perdu de vue les intérêts particuliers des différents peuples. Fréquemment et à plusieurs reprises, s'il le faut, il adresse des conseils ou des instructions aux évêques de tel ou tel pays, pour leur indiquer le danger à prévenir, la direction à suivre, le but à atteindre. Depuis quinze ans, les évêques de France, d'Irlande, d'Allemagne, de Hongrie, de Portugal, de Bavière, du Brésil, d'Arménie, d'Autriche, d'Italie, des États-Unis, des Indes, d'Espagne, de Pologne, d'Angleterre, de Belgique, du Canada, d'Écosse, ont tour à tour reçu des lettres apostoliques appropriées aux

besoins présents de l'Église dans leurs nations respectives. — Depuis les fêtes de ses deux jubilés sacerdotal (1888) et épiscopal (1893), à l'occasion desquels Léon XIII a reçu des ambassades et des présents de tous les gouvernements, catholiques, schismatiques, hérétiques, infidèles même (sauf l'Italie), une préoccupation se remarque chez lui, celle de ramener à l'unité catholique les Églises dissidentes. En juin 1894, il adresse un premier appel à toutes les nations de l'univers dans l'encyclique *Præclara*, bientôt suivie de la constitution *Orientalium dignitas* (novembre) qui maintient et confirme les rites orientaux, de diverses lettres relatives à l'Église copte (1895-1896), d'un appel particulier au peuple anglais (1895), et enfin de l'encyclique *Satis cognitum* (juin 1896), qui traite *ex professo*, d'après l'Écriture et les Pères, la question de l'unité de l'Église. Le but final est loin d'être atteint; mais certains résultats sont acquis.

Le mouvement social catholique. — Léon XIII a donné également son attention et ses encouragements à la « question sociale »; et sous ce rapport, l'encyclique *Rerum novarum*, signalée plus haut, est à la fois « une conclusion et une préface » (Turmann). Elle a en effet confirmé le mouvement d'action sociale qui a commencé chez les catholiques au milieu du XIXe siècle, et lui a donné une impulsion nouvelle. — L'initiateur de ce mouvement a été le baron Guillaume-Emmanuel de Ketteler, évêque de Mayence de 1860 à 1877. C'est lui qui le premier a donné aux catholiques leur programme économique. Presque sur tous les points, il a devancé les enseignements de l'encyclique *Rerum novarum*, et Léon XIII a pu l'appeler un jour « son grand prédécesseur ». L'influence de Mgr de Ketteler a été considérable en Allemagne et a contribué au succès du « Centre », qu'il a longtemps inspiré. En France, les promoteurs du mouvement ont été des laïques, en tête desquels il faut placer le comte de Mun et le marquis de La Tour du Pin-Chambly, qui au lendemain de la guerre et de la Commune, dans la nuit de Noël 1871, fondèrent les *Cercles catholiques d'ouvriers*. Ils avaient alors « plus de dévouement que d'idées »; mais ils ne tardèrent pas à élaborer un programme social, qu'ils développèrent dans une revue spéciale, l'*Association catholique*. C'est ainsi que les

Cercles d'ouvriers donnèrent naissance à une école, dont les doctrines ont été en grande partie consacrées par Léon XIII. A la différence de la France, le mouvement social catholique n'eut rien de spontané en Autriche et en Suisse. Il y fut au contraire le produit d'une élaboration savante; l'étude a précédé l'action. En Autriche, le mouvement a pris, avec le baron de Vogelsang, et a gardé, avec le parti dit des « féodaux », une allure aristocratique. En Suisse, au contraire, le docteur Decurtins lui a imprimé un caractère démocratique très prononcé. — Le mouvement social catholique n'a donc pas suivi partout la même marche et n'est pas le résultat d'un apostolat international. Un jour vint cependant où les « catholiques sociaux » des divers pays cherchèrent à s'entendre. Ils prirent d'abord contact à Rome, puis transportèrent leur centre d'études à Fribourg en Suisse (1884). C'est là que les différents problèmes économiques furent discutés et résolus conformément aux principes posés par saint Thomas d'Aquin. Les mémoires rédigés par l' « Union de Fribourg » furent transmis par Mgr Mermillod à Léon XIII, qui les médita et s'en servit pour préparer l'encyclique *Rerum novarum*.

Depuis l'apparition de l'encyclique (mai 1891), le mouvement social a pris une grande extension, en Europe et en Amérique. Parmi les propagateurs, se trouvent à la fois des prêtres et des laïques, et la participation du clergé est ici indispensable, parce que le mouvement social catholique s'appuie, non seulement sur l'économie politique, mais aussi sur la morale et la théologie traditionnelle; il plonge par ses racines au cœur du moyen âge et répudie la plupart des doctrines sociales adoptées par l'ancien régime et la Révolution. L'encyclique *Rerum novarum* a fait l'unité sur les points fondamentaux, qu'il est facile d'indiquer en quelques mots : — 1° en ce qui concerne la propriété privée, elle en reconnaît la légitimité et repousse nettement sur ce point le socialisme collectiviste; mais elle n'admet pas qu'on puisse en abuser sans profit pour la société et se sépare alors de l'école économique « libérale »; — 2° fidèle à la doctrine canonique sur l'usure, elle en condamne les formes nouvelles désignées sous le nom générique

de *capitalisme*; — 3° à l'égard du régime du travail, elle n'admet pas, contrairement à l'école « libérale », qu'il soit uniquement soumis à la loi de l'offre et de la demande; elle considère que le travailleur, étant un homme et non une machine, a des droits que le contrat de travail doit absolument respecter, et notamment : droit à la vie, ce qui oblige celui qui lui prend tout son temps à lui donner un salaire suffisant; droit à la sauvegarde de sa santé, au maintien de son foyer, à l'accomplissement de ses devoirs religieux, ce qui implique une certaine réglementation du travail. Les moyens préconisés par l'encyclique pour aboutir à ce résultat sont : la restauration des mœurs chrétiennes chez les patrons et chez les ouvriers, l'organisation professionnelle par les associations libres, et subsidiairement, à titre exceptionnel, l'intervention des pouvoirs publics et une entente internationale entre les différents États. — Ces principes généraux posés par l'encyclique *Rerum novarum* sont aujourd'hui admis par tous les catholiques sociaux. Depuis que la déclaration d'infaillibilité a « rassuré leur orthodoxie », ils obéissent en effet plus volontiers aux directions pontificales en matière politique et économique, certains qu'ils sont que les erreurs que le pape pourrait commettre à cet égard n'entameront « ni la foi, ni les mœurs ».

Les missions catholiques. — Tel est chez les nations de civilisation européenne l'aspect nouveau présenté par l'Église catholique à la fin du XIX° siècle; mais le mouvement social qui se développe en Europe et en Amérique ne contrarie pas, loin de là, son mouvement d'expansion dans les pays de missions. Il s'est même fondé de nouvelles congrégations pratiquant l'apostolat sous cette double forme : par exemple en France les *Assomptionnistes*, institués en 1850 par le P. d'Alzon, approuvés par Pie IX en 1867, et en Italie les *Salésiens*, établis par Dom Bosco en 1857, approuvés par Pie IX en 1874, etc. — L'activité des nouveaux et des anciens missionnaires est telle, qu'ici encore, comme dans la période précédente, nous sommes obligé de nous borner à des indications sommaires.

Dans le Levant, quelques difficultés s'étaient produites après 1870. Une partie des Arméniens-unis avaient refusé

d'admettre le patriarche nommé par Pie IX, Mgr Hassoun, et en avaient élu un autre, Mgr Kupelian, que la Porte se hâta de reconnaître. Mgr Kupelian se soumit en 1879; mais le schisme ne prit fin qu'en 1888. — Le patriarche chaldéen de Babylone, Mgr Audou, était de même entré en conflit avec Pie IX au concile du Vatican, et, de retour en Orient, avait rompu l'union : elle a été rétablie en 1877. — L'épiscopat syrien a tenu en 1888 un concile au séminaire de Charfet, sur le Liban. — En Perse, le siège d'Ispahan a été rétabli en 1874.

En 1884, l'organisation religieuse de l'Afrique du Nord a été complétée par le rétablissement du siège primatial de Carthage, dont le premier titulaire a été le cardinal Lavigerie († 1892). — En 1879, les *Pères Blancs* de Mgr Lavigerie donnèrent une impulsion nouvelle à l'évangélisation de l'Afrique australe. Ils y possèdent aujourd'hui six vicariats apostoliques. — A Madagascar, où l'influence anglaise prédominait à la cour, la reine Ranavalo II († juillet 1883) expulsa de Tananarive les colons français et la mission catholique (juin 1883). « Le complot anglo-hova était sur le point de réussir » (De Mahy) : il ne fut qu'à demi déjoué par le traité de 1885. Après la prise de Tananarive par le général Duchesne (1895), les influences hostiles à la France fomentèrent une révolte des indigènes, au cours de laquelle le P. Berthieu fut tué et 115 églises ou chapelles catholiques incendiées. L'annexion de l'île (août 1896) et l'exil de la reine Ranavalo III (février 1897) rétablirent le calme et permirent le développement des missions catholiques. A l'unique vicariat apostolique confié aux Jésuites, Léon XIII en ajouta coup sur coup deux autres, l'un au sud pour les Lazaristes (1896), l'autre au nord pour les Pères du Saint-Esprit (1898).

Dans les Indes-Orientales, à la suite d'un arrangement conclu avec le Portugal, Léon XIII, en décembre 1886, remplaça les vicariats et les préfectures apostoliques par une hiérarchie canonique, comprenant huit provinces ecclésiastiques : Goa (qui resta le siège patriarcal), Agra, Bombay, Verapoly, Calcutta, Madras, Pondichéry, Colombo. En 1893, il prescrivit l'institution de séminaires pour former un clergé indigène. — En Extrême-Orient, en dépit d'une persécution violente qui fit

35 000 victimes dans les deux vicariats de la Cochinchine septentrionale et orientale (1885-1886), de grands résultats ont été atteints. L'Indo-Chine entière comprend aujourd'hui un diocèse et 13 vicariats apostoliques, avec 700 000 catholiques. En Chine, où l'hostilité sourde des mandarins amenait de temps à autre des massacres de missionnaires, les gouvernements européens ont fini par s'émouvoir. En 1898, Guillaume II a occupé la baie de Kiao-Tchéou en réparation de la mort de deux missionnaires allemands. La même année — à la suite du meurtre de deux prêtres français des Missions étrangères, MM. Mazel et Berthollet —, le représentant de la France à Pékin adressa au Tsong-li-Yamen des représentations énergiques. Grâce à l'influence que l'évêque lazariste de Pékin, Mgr Favier, a su acquérir à la cour, elles aboutirent à un résultat inespéré. Le 15 mars 1899, un décret impérial a reconnu officiellement la religion catholique en Chine, et attribué aux évêques le rang de vice-rois. Mais l'espoir que ce décret a pu faire concevoir n'aura pas été de longue durée. De nouveaux massacres de missionnaires et de chrétiens viennent d'avoir lieu; la plupart des missions sont détruites, et tout est remis en question (septembre 1900). — Au Japon, après une persécution qui n'a pris fin qu'en 1873, la liberté religieuse a été accordée. Moins de vingt ans après, Léon XIII a pu rétablir la hiérarchie : en 1891, la ville impériale de Tokio a été érigée en métropole avec trois sièges suffragants.

En Océanie, les missions ont continué à se développer. Les Pères du Sacré-Cœur d'Issoudun se sont établis en 1885 dans la Mélanésie, où deux vicariats apostoliques leur sont attribués (Nouvelle-Guinée et Nouvelle-Poméranie). En 1888, ils ont été également chargés du vicariat des îles Gilbert, où le protestantisme avait été introduit en 1857 par des ministres américains et où n'existait encore qu'une cinquantaine de catholiques; en 1898, il y en avait dix mille. — En 1887, des capucins espagnols ont entrepris d'évangéliser les îles Carolines. — Les Pères Maristes possèdent maintenant quatre vicariats : Océanie centrale, Nouvelle-Calédonie, archipel des Navigateurs, îles Fidji. — En Nouvelle-Zélande, un quatrième diocèse a été

créé en 1887 par Léon XIII, qui a érigé en même temps le siège de Wellington en siège métropolitain. — Il faut mettre à part l'Australasie, où existe aujourd'hui (1900) 21 sièges épiscopaux répartis en six provinces, avec le siège de Sidney comme siège primatial. L'Église en Australie est séparée de l'État et jouit de la plus complète liberté.

Il en est de même aux États-Unis, où la hiérarchie comprend aujourd'hui 14 archevêques et 78 évêques, avec 11 000 prêtres, 14 000 églises ou chapelles, 10 millions de fidèles. Un nouveau concile plénier a été tenu en 1884 à Baltimore, sous la présidence du cardinal Gibbons, primat. En 1889, le même prélat a réuni au même lieu un double congrès d'évêques et de laïques pour fêter le centenaire de l'Église aux États-Unis, et a inauguré à cette occasion l'Université catholique de Washington. On compte aux États-Unis environ 30 000 conversions au catholicisme par an. — Dans le reste du continent, la situation ne change guère. Les sociétés secrètes et principalement la franc-maçonnerie y luttent toujours contre l'Église. En 1873, elles ont suscité une persécution au Mexique, où l'Église compte 21 évêchés : les religieux ont été emprisonnés, les religieuses expulsées; l'Église est complètement séparée de l'État, qui se déclare neutre entre les différents cultes. En 1872, les religieux ont été également chassés des Républiques de l'Amérique centrale. Dans l'Amérique du Sud, après la présidence catholique de Garcia Moreno, assassiné en 1875, l'Équateur a été par deux fois agité par la persécution religieuse; en 1899, une loi dite du *Patronat* a soumis l'Église à l'État. La Colombie, au contraire, a conclu un concordat avec Léon XIII (1887), et se félicite « de jouir de l'unité de foi ».

III. — Les cultes non catholiques.

Le protestantisme en Allemagne. — Dans la période qui nous occupe, le morcellement du protestantisme s'est encore accentué; mais nous continuerons pour la clarté de l'exposi-

tion à l'étudier dans ses trois manifestations principales : luthérienne, calviniste, anglicane.

C'est en Allemagne que le luthérianisme a conservé le plus grand nombre d'adhérents; mais l'antinomie entre la foi et le rationalisme s'y révèle sous les formes les plus diverses, et le nombre des sectes s'accroît chaque jour. Dans le seul royaume de Prusse, on comptait, en 1890, sur 1000 habitants (outre 41 catholiques et 38 juifs) : 40 évangéliques, 37 moraves, 33 mennonites, 73 baptistes, 119 apostoliques, 106 adhérents de sectes britanniques diverses, 38 dissidents et 475 habitants « sans confession », c'est-à-dire s'étant déclarés : partisans de la libre intelligence, confesseurs de la vérité, cogitants, déistes, libres-penseurs, humanistes, mysticistes, théosophes, sécularistes, monothélites, cosmopolites, athées, etc.

Dans ce chaos de doctrines, une unité apparente est maintenue par l'État, non sans peine; car parmi ceux qui se rattachent encore à la *Landeskirche*, il y a des courants très distincts. D'un côté, les luthériens orthodoxes, qui dominent encore dans les consistoires, veulent le maintien des croyances positives. De l'autre, les luthériens « libéraux », qui gagnent chaque jour du terrain dans les Universités, ne considèrent la théologie que comme une ébauche de la philosophie, n'admettent pas qu'une Église ou l'État puisse en rien restreindre les droits de la critique, et aboutissent au pur rationalisme. Entre les deux, un tiers parti (*Mittelspartei*), qui s'accommode volontiers de la « théologie moderne » d'Albert Ritschl, imprécise et fuyante, se déclare partisan des Églises d'État, mais reproche au gouvernement prussien de tourner « au césaro-papisme byzantin ». En dehors de ces trois groupes, une école nouvelle, celle des chrétiens-sociaux, à laquelle appartient l'ancien prédicateur de la cour, M. Stöcker, considère « que tout l'édifice de l'Église d'État est en contradiction avec la nature de l'Église », et cherche à détourner l'activité des pasteurs des questions de théologie et de critique pour la dériver du côté des questions sociales. Il s'est formé, sous l'action de cette dernière école, un mouvement « évangélique social », analogue au mouvement catholique social que nous avons signalé plus haut. Vu d'abord

avec faveur par Guillaume II, le mouvement social protestant a encouru sa disgrâce en 1896.

Les divergences entre ces différents groupes se manifestent surtout dans les revues théologiques ou historiques; mais elles se révèlent de temps à autre au grand public par quelques affaires retentissantes. Telle a été notamment celle de la revision en 1892 du rituel (*Agende*) publié par Frédéric-Guillaume III[1]. Cette revision a soulevé la question du symbole de foi, que les orthodoxes voulaient rendre obligatoire dans la cérémonie de l'ordination et les libéraux éliminer complètement. Une violente polémique s'ensuivit, chaque parti accusant l'autre de vouloir détruire l'Église. Guillaume II y mit fin en signant une nouvelle *Agende*, qui ne tranchait pas clairement la question et que chaque parti accepta. Le jour où l'État se retirera, le protestantisme allemand cessera de former une Église et ne sera plus, selon l'expression de M. G. Monod, que « la collection des formes religieuses de la libre-pensée ».

Outre sa politique « protestante », l'empereur a encore sa politique « catholique », spécialement dirigée contre le protectorat que la France exerce depuis des siècles sur tous les chrétiens du Levant et de l'Extrême-Orient. En 1885, escomptant la politique religieuse du gouvernement français, Guillaume Ier essaya de faire nommer un nonce à Constantinople : ce nonce aurait dépossédé l'ambassadeur de France de ses prérogatives et n'aurait peut-être pas eu sur le sultan la même influence. Léon XIII sentit le danger et refusa de souscrire aux vues intéressées du *Kaiser*. Ce dernier renouvela peu après (1886) la même manœuvre en Extrême-Orient. Poussé par Mgr Anzer, chef des missionnaires allemands en Chine, il a soustrait ces derniers au protectorat français et demandé au pape la nomination d'un nonce à Pékin. La Propagande a répondu en maintenant « tous les droits de la France » (22 mai 1888). Une nouvelle tentative faite en 1899 par Guillaume II a également échoué.

Le protestantisme en Suisse, France, Hollande. —

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 789.

En Suisse et en France, les événements qui ont suivi la guerre de 1870 et ont déterminé dans ces deux pays le Kulturkampf retracé plus haut, ont donné au protestantisme une importance politique plus grande. En Suisse notamment, il a longtemps dominé et a maintenu les catholiques dans une situation d'infériorité notoire. En France, l' « anticléricalisme » préconisé par Gambetta, visant uniquement le catholicisme, a par contrecoup favorisé les dissidents. En 1885, lors de la suppression des Facultés de théologie catholique, les Facultés de théologie protestante ont été conservées. Mais cet accroissement au point de vue politique n'a pas eu grande influence au point de vue religieux. La portion croyante parmi les calvinistes a diminué dans une assez notable proportion : beaucoup ont passé au rationalisme. — Ajoutons que, depuis quelques années, certains protestants français se désintéressent des questions purement religieuses, et, comme le pasteur allemand Stöcker, se tournent vers les questions sociales. La fondation d'un certain nombre d'œuvres post-scolaires, imitées des œuvres catholiques, et la collaboration active qu'un grand nombre d'entre eux fournissent aux récentes « Universités populaires » sont des indices de cette évolution.

En Hollande, le calvinisme, qui a encore pour lui le nombre (2 millions d'adhérents) et l'importance politique, décline également au point de vue religieux. Il tend à devenir une simple opinion philosophique dans les hautes classes et même dans les classes moyennes de la société, où l'indifférence est aujourd'hui générale. Les calvinistes restés croyants gémissent de cet état de choses. Sous le nom de *Dolcerenden* et sous la direction du docteur Abraham Küyper, ils ont formé un groupe à part et luttent, avec ardeur, contre les progrès du rationalisme. — Quant aux *Jansénistes*, qui ont en Hollande leur principal établissement, ils ne sont plus guère que cinq à six mille, répartis en quinze paroisses et trois évêchés : Utrecht, Haarlem, Deventer. Ils ont naturellement repoussé le dogme de l'infaillibilité pontificale et même fait alliance avec les vieux-catholiques; mais ils reconnaissent encore la primauté du pape et continuent à lui notifier les nominations épiscopales qu'ils font:

le pape répond toujours en excommuniant le nouvel élu. — Toutes les autres nuances du protestantisme sont représentées en Hollande, mais atteignent à peine, au total, un quart de la population. — Les catholiques, au contraire, atteignent maintenant les deux cinquièmes (un million et demi) Depuis 1853, date à laquelle Pie IX a rétabli la hiérarchie, 400 églises ont été consacrées. Les évêques sont nommés directement par le pape sur la présentation des chapitres cathédraux. Le gouvernement est simplement « informé » : c'est là une des libertés auxquelles les catholiques néerlandais tiennent le plus.

Le protestantisme en Angleterre et aux États-Unis. — C'est en Angleterre que la division religieuse est aujourd'hui poussée à l'extrême. Plus de 200 « dénominations » sont inscrites sur les registres de l'État; mais une seule, l'Église *établie*, a un caractère officiel. Cette Église est en communion avec les Églises épiscopales d'Écosse et d'Irlande, l'Église « protestante épiscopale » d'Amérique, et les nombreuses Églises anglicanes fondées dans les colonies anglaises d'Asie, d'Afrique, d'Océanie; mais ces dernières ne sont pas « établies » et sont absolument distinctes de l'Église d'Angleterre. L'Église établie a conservé l'aspect extérieur qu'elle avait avant la Réforme, c'est-à-dire qu'elle est toujours divisée en deux provinces indépendantes : Canterbury et York. Le chef de l'Église établie est la reine, qui en nomme les évêques. Ces derniers siègent à la Chambre des lords, possèdent certains privilèges, et n'ont aucunes relations avec les nombreuses sectes dissidentes (*Dissenters*), qui forment des sociétés complètement séparées. Tous les ministres anglicans doivent adhérer aux 39 articles et adopter le rituel liturgique officiel (*the Book of common prayer*); mais cette obligation commune ne réussit pas à maintenir l'unité. Chaque jour s'accentuent la crise qui agite l'Église anglicane depuis le mouvement « tractarien » et la lutte entre les trois partis dont nous avons signalé précédemment la formation : le parti anglo-catholique ou *High Church*, le parti évangélique ou *Low Church*, le parti libéral ou *Broad Church* [1]. Ce dernier parti, par sa compo-

1. Voir ci-dessus, tome X, p. 790; tome XI, p. 993.

sition et sa doctrine même, ne peut avoir aucune consistance. Le parti de la *Low Church* est le moins divisé et manifeste une hostilité croissante contre la *High Church*, dont il attaque le « romanisme ». C'est en effet au sein de la *High Church* que l'union avec l'Église romaine rencontre le plus de partisans. En attendant, les *Highchurchmen* se rapprochent des pratiques et des rites catholiques. La restauration de la liturgie romaine est un des points essentiels de leur programme; d'où le nom de *ritualistes* qu'on leur donne souvent.

En avril 1895, Léon XIII écrivit son appel au peuple anglais, et les efforts persévérants de lord Halifax, qui avait gagné M. Gladstone à la cause de l'union, semblèrent devoir aboutir. Mais une grave question surgit : celle de savoir si le pape reconnaîtrait ou non la validité des ordinations anglicanes. Pour les catholiques anglais, l'invalidité ne faisait aucun doute, et pratiquement, chaque fois qu'un ministre anglican converti désirait entrer dans le clergé catholique, il était réordonné. La question fut tranchée en septembre 1896 par la lettre *Apostolicæ curæ*, qui déclare *nulles* les ordinations anglicanes, pour des raisons à la fois historiques et dogmatiques. Les évêques anglicans essayèrent, dans une lettre collective, de défendre contre le pape la validité de leurs ordinations : ils s'attirèrent une réponse, courtoise, mais nette, des évêques catholiques anglais. Le mouvement de retour s'est trouvé par là, sinon arrêté, au moins ralenti. Depuis la mort de Gladstone, se dessine même un mouvement de réaction protestante. Mais les conversions individuelles continuent et viennent chaque jour augmenter le nombre des fidèles. Aujourd'hui, la population catholique du Royaume-Uni s'élève à cinq millions et demi (Angleterre, 1 500 000; Écosse, 365 000; Irlande, 3 550 000). Pour l'ensemble des possessions britanniques, elle est de 14 millions de fidèles, répartis entre 171 diocèses ou vicariats apostoliques[1]. Par la force des choses, la protestante Angleterre est redevenue, au sens étroit du mot, une puissance catholique.

1. En 1878, Léon XIII a rétabli la hiérarchie catholique en Écosse. En 1895, il a créé le vicariat apostolique du pays de Galles, érigé en diocèse en 1898. Cela porte à quinze le nombre des évêchés suffragants de Westminster.

Aux États-Unis, la diversité n'est guère moindre qu'en Angleterre. L'anglicanisme domine dans le Sud; le puritanisme dans le Nord-Est; le méthodisme et le baptisme dans le Centre et le Far-West. En laissant de côté les *minor sects*, voici quelle était, en 1890, la situation. En dehors des 10 millions de catholiques, on comptait : 4 millions 200 000 presbytériens, 3 millions et demi de baptistes de nuances diverses, presque autant de méthodistes, 1 million de luthériens, 435 000 congrégationalistes, 430 000 adhérents à l'Église épiscopale, etc.

Les Juifs en Europe. — Il nous reste à dire un mot de la condition des Juifs en Europe. De 1848 à 1870, leur émancipation politique et religieuse avait fait de grands progrès. Le mouvement continua dans les années qui suivirent. C'est ainsi qu'en 1870, un décret, inspiré et signé par leur coreligionnaire Crémieux, membre du gouvernement de la Défense nationale en France, naturalisa en bloc tous les Juifs d'Algérie, et contribua à insurger les Arabes. — La Suisse, jusque-là réfractaire, suivit cet exemple en 1874 : la nouvelle constitution fédérale reconnaît en effet aux Juifs la qualité de citoyens. — En 1878, le traité de Berlin imposa aux Principautés danubiennes l'égalité des droits civils et politiques sans distinction de religion. Cette disposition, favorable aux Israélites, fut appliquée en Serbie et en Roumanie, mais éludée en Bulgarie, où l'influence russe prédomine. — Or, en Russie, les lois restrictives subsistaient. Les Juifs étaient notamment parqués dans un « territoire » déterminé, d'où ils ne devaient pas sortir et où ils ne tardèrent pas à devenir trop nombreux. Alexandre II, usant de bienveillance, les autorisa souvent à « essaimer » au dehors. Mais sous son successeur, Alexandre III, une vive réaction, inspirée par la crainte du nihilisme, fut déterminée par le procureur général du Saint-Synode, M. Pobiedonostsef. La condition des Juifs de Russie fut réglée par de nouvelles lois (mai 1882), exécutées d'abord partiellement, puis d'une façon rigoureuse en 1892. Les Juifs étrangers furent expulsés; les Juifs sortis du « territoire » y furent refoulés. — L'Empire ottoman a maintenu de même sa législation restrictive.

Il n'y a plus guère aujourd'hui que la Russie et la Porte dont

la législation tienne ainsi compte de la nationalité et de la religion particulières des Juifs. Mais, à défaut des lois, un retour en arrière se manifeste en ce moment dans les mœurs. Dans divers pays, les Juifs émancipés ont manqué de prudence. Très portés vers le commerce de l'argent, beaucoup d'entre eux ont acquis sur le terrain financier et économique une prépondérance estimée dangereuse, qu'ils ont cherché à acquérir aussi sur le terrain politique. De là ce réveil des anciennes hostilités, qu'on désigne sous le nom d'*antisémitisme*, et qui a gagné dans ces dernières années beaucoup de terrain en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche. Mais ce mouvement a surtout un caractère économique et politique et n'a pas, comme on dit aujourd'hui, de caractère « confessionnel » : ce qu'il vise chez les Juifs, c'est la ploutocratie ou la race ; ce n'est pas la religion.

Telle est aux approches du XXe siècle la situation générale de l'Église et des cultes non catholiques dans le monde. Sous divers rapports, elle laisse à désirer. L'heure n'a pas encore sonné où, en matière religieuse, on pourra voir régner sur la terre la *liberté* et l'*unité*.

BIBLIOGRAPHIE

Sur le vieux-catholicisme : **Friedberg**, *Aktenstücke der altkathol. Bewegung*, Tubingue, 1876. — **Bühler**, *Der Altkathol.*, Leyde, 1880. — **Schulte**, *Der Altkathol., Geschichte seiner Entwicklung, etc.*, 1887.

Sur le Kulturkampf en Prusse : **Kirchmann**, *Der Kulturkampf in Preussen und seine Bedenken*, Leipzig, 1875. — **Salmond**, *Exposition and defence of Prince Bismarck's anti-ultramontane Policy*, Édimbourg, 1876 (hostile au cathol.). — **F. X. Schulte**, *Geschichte der ersten 7 Jahre des preuss. Culturk.*, Essen, 1879. — **Wirnich**, *Die Centrumsfraction und der Culturk.*, Mayence, 1879. — Mgr **Janiszewski**, *Hist. de la persécut. de l'Église cathol. en Prusse*, trad. Lescœur, Paris, 1879. — **Hahn**, *Gesch. des Culturk.*, Berlin, 1881 (hostile au cathol.). — R. P. **Kannengieser**, *Les catholiques allemands*, Paris, 1891 ; et *Windthorst*, dans le *Correspondant*, année 1891. — **Lefebvre de Béhaine**, *Léon XIII et Bismarck*, Paris, 1898.

Sur le Kulturkampf en Bavière, Bade, Suisse : **J. Verus**, *Der Culturkampf in Bayern*, Berlin, 1890. — **Friedberg**, *Der Staat und die kathol. Kirche im Grossherzogthum Baden*, 2e édit., Leipsig, 1874. — **Heiner**, *Gesetze die kathol. Kirche betreffend*, Fribourg, 1890. — **Gareis et Zorn** (protest.), *Staat und Kirche in der Schweiz*, 3 vol., 1877 et suiv. — **De Wœste**, *Hist. du Kulturkampf en Suisse*, 1887.

Sur l'Église en Belgique et en France : Mgr **Dumont**, *La Belgique et le Vatican*, Paris, 1881. — **Paguelle de Follenay**, *Vie du card.*

Guibert, Paris, 1896, 2 vol. — Mgr **Lagrange**, *Vie de Mgr Dupanloup*, Paris, plus. édit., 3 vol. — Mgr **Baunard**, *Hist. du card. Pie*, Poitiers, 1893, 2 vol., et *Vie du card. Lavigerie*, Paris, 1895. — **Paul Nourrisson**, *Le club des Jacobins sous la troisième République*, Paris, 1900.

Sur l'Église en Italie : **Marco Minghetti**, *Stato e Chiesa*, 2e édit., Milan, 1880. — **F. Carry**, *La lutte actuelle entre le Quirinal et le Vatican*, dans le *Correspondant*, années 1888 à 1890. — **Soderini**, *Rome et le gouv. italien* (1870-1894), Paris, 1895.

Sur l'Église en Pologne et en Russie : **Lescœur**, *L'Église cathol. en Pologne sous le gouv. russe*, 2e édit., Paris, 1876. — **An. Leroy-Beaulieu**, *L'Empire des tsars et les Russes*, t. III, *La Religion*, 1889.

Sur Pie IX et Léon XIII : **Stepischnegg, Pougeois**, *Vies de Pie IX*, citées *suprà*, tome XI, p. 995. — **O'Reilly**, *Vie de Léon XIII*, 1887. — **Mgr de T'Serclaes**, *Vie de Léon XIII*, Paris-Lille, 1894. 2 vol.

Sur le mouvement social catholique : **Weber**, *Die sociale Organisation des römischen Katholicismus in Deutschland*, Halle, 1890 (hostile au cathol.). — R. P. **Kannengieser**, *Ketteler et l'organisat. sociale en Allemagne*, Paris, 1894. — **Albert de Mun**, *Discours sur les questions sociales*, publiés par Geoffroy de Grandmaison, Paris, 1 vol. — Card. **Pecci** (**Léon XIII**), *L'Église et la civilisation*, trad. Lapeyre, Paris, 1878. — **Spuller**, *Évolution politique et sociale de l'Église*. — **Nitti**, *Le socialisme cathol.*, trad. française, Paris, 1894. — **Léon Grégoire** (G. Goyau), *Le pape, les cathol. et la question sociale*, 3e édit., Paris, 1899. — **Max Turmann**, *Le cathol. social*, dans la *Quinzaine*, années 1898 à 1900.

Sur les missions catholiques : **Werner**, *Orbis terrarum catholicus, missiones cathol.*, 1892. — **Paul Fournier**, *La Constit. de Léon XIII sur les Églises unies d'Orient*, dans la *Revue de droit internat. public*, année 1895. — Abbé **Duchesne**, *Les schismes orientaux*, dans la *Quinzaine*, année 1895. — ***, *Les missions cathol. en Chine*, dans la *Revue des Deux Mondes*, décembre 1886. — ***, *La politique allemande et le protectorat des missions cathol.*, *ibid.*, sept. 1898. — R. P. **Piolet**, *Les missions cathol. françaises au XIXe s.*, Paris, Colin, 6 vol. in-8. — Abbé **Achille Lemire**, *Le cathol. en Australie*, dans le *Correspondant*, année 1894.

Sur l'Église en Amérique : **Vte de Meaux**, *L'Église cathol. et la liberté aux États-Unis*, Paris, 1893. — Card. **Gibbons**, *L'esprit religieux aux États-Unis*, dans la *Quinzaine*, année 1897. — **Jules Tardivel**, *La situation relig. aux États-Unis, illusions et réalités*, Paris, 1900.

Sur le protestantisme en Allemagne : **Lichtenberger**, *Hist. des idées relig. en Allemagne*, Paris, 1888. — **Hermann**, *Der evangelische Glaube und die Theologie Albrecht Ritschls*, Marbourg, 1890. — **Kübel**, *Ueber den Unterschied zwischen der positiven und der liberalen Richtung in der modernen Theologie*, 2e édit., Munich, 1893. — **G. Goyau**, *L'Allemagne religieuse, Protestantisme*, 2e édit., Paris, 1898. — Sur le mouvement social protestant en Allemagne : **Naumann**, *Das soziale Programm der evangel. Kirche*, Leipzig, 1891. — **Schultze**, *Die Frage der evangel. Arbeitervereine*, Leipzig, 1895. — **Göhre**, *Die evangel. soziale Bewegung*, Leipzig, 1896.

Sur le protestantisme en Angleterre : Abbé **Delisle**, *L'Anglicanisme et les sectes dissidentes*, 1893. — **Gladstone**, *Les ordin. anglicanes*, dans la *Revue anglo-romaine*, année 1896. — R. P. **Ragey**, *La crise relig. en Angleterre*, Paris, 1896. — **Edm. Sch. Purcell**, *Life of card. Manning* († 1892), Londres, 1896, 2 vol. — **F. de Pressensé**, *Le card. Manning*, Paris, 1897. — **Louis Robert**, *L'évolut. relig. contemp. en Angleterre*, dans la *Revue du Monde cathol.*, année 1900.

CHAPITRE XVII

LES SCIENCES MODERNES[1]

De 1870 à 1900.

L'enseignement scientifique. — Dans les désastres de 1870, la France prit conscience de l'abaissement de niveau intellectuel dont elle était menacée par suite des défauts de son système d'enseignement. Tous furent unanimes sur le but à atteindre, et les crédits ne furent pas chicanés pour le développement de l'instruction générale du pays.

L'effort commença dès la première heure et fut continué avec une louable persévérance. Mais si l'enseignement primaire subit une réforme profonde, dont les résultats définitifs ne pourront être appréciés qu'à la longue, si l'enseignement supérieur reçut des dotations et des encouragements qui relevèrent ses établissements à la hauteur des Universités étrangères, s'il acquit la liberté et, un peu tard, l'autonomie qui lui avaient fait défaut jusque-là, on n'aboutit point, pour le degré intermédiaire, à une solution satisfaisante. Sur la nécessité de réformes, tout le monde était d'accord; sur la nature de ces réformes, les opinions les plus contraires se firent équilibre; il en résulta des compromis bâtards, sujets à de perpétuels remaniements, des combinaisons incohérentes, incapables du moindre avenir. Jusqu'à présent, au reste, les changements du système sont restés

1. Ce chapitre a été rédigé avec la collaboration de M. Lucien Poincaré pour les sciences physiques et chimiques, et de M. Houssay pour les sciences biologiques.

superficiels et l'on a reculé devant les principales difficultés, celles que créent, d'une part la centralisation universitaire dans un organisme où la liberté est une indispensable condition du progrès, de l'autre l'indépendance acquise par les établissements que dirige le clergé, indépendance qui n'assure pas davantage la liberté dont nous voulons parler; la concurrence, dans ces conditions, n'aboutit qu'à l'affaiblissement des études, et le résultat le plus clair en est la scission, à tous les degrés, de la classe instruite en deux camps qui n'ont ni les mêmes habitudes intellectuelles, ni les mêmes lectures, et qui, s'ils ne sont pas hostiles, restent au moins étrangers l'un à l'autre. Malgré l'incontestable largeur d'esprit de nombre de savants catholiques, cette division se fait sentir même dans le domaine scientifique, et elle diminue sensiblement la puissance du pays.

A l'étranger, les questions qui s'agitent à propos de l'enseignement scientifique n'ont pas, comme nous l'avons déjà remarqué[1], la même acuité qu'en France; cependant il n'est guère de contrée où l'on ne sente la nécessité de le constituer de plus en plus fortement, fût-ce aux dépens de l'enseignement littéraire, ce qui naturellement ne va pas sans résistances.

Mais le fait le plus saillant dans l'histoire de l'enseignement scientifique pendant les trente dernières années de ce siècle sera peut-être, aux yeux de la postérité, l'entrée définitive en ligne des Universités des États-Unis. Longtemps les Américains n'avaient guère paru s'attacher qu'à l'enseignement technique; depuis la guerre de Sécession, un très remarquable mouvement intellectuel les a conduits à imiter les institutions européennes dans le domaine scientifique, à s'intéresser à la théorie pure, à se donner le luxe d'une classe savante qui puisse rivaliser avec celle de l'ancien monde. Libres de traditions gênantes, ayant par eux-mêmes une tendance marquée (peut-être même trop) pour l'originalité, ils débutent, tout compte fait, assez heureusement pour pouvoir espérer le plus brillant avenir.

Les sciences mathématiques. — La difficulté, toujours de plus en plus grande, de diriger l'enseignement secondaire de

1 Voir ci-dessus, t. XI, p. 941.

façon à assurer la marche normale du progrès scientifique, ne paraît pas en tout cas, jusqu'à présent, avoir sensiblement influé sur les conditions de ce progrès. Les trente dernières années du XIXe siècle achèvent de s'écouler sans que des symptômes de ralentissement se soient accusés, et la postérité estimera sans doute que cette période aura brillé, scientifiquement parlant, au moins autant que les précédentes. En particulier, la production mathématique ne fait que s'accroître et le nombre des travailleurs semble grandir suivant une progression de plus en plus rapide, à mesure même que la science prend un caractère de généralisation de plus en plus abstrait, qui rend son histoire de moins en moins abordable pour quiconque ne coopère pas lui-même au progrès.

Mais ce n'est pas ce motif seulement qui rend aujourd'hui plus difficile notre tâche d'historien; pour toutes les sciences, il faut un recul suffisant dans le passé, afin de pouvoir estimer à leur juste valeur les travaux importants et les mettre dans la lumière qu'ils méritent. Nous ne pouvons d'ailleurs consacrer les quelques pages qui vont suivre à enregistrer, sous forme d'annales, des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages; nous n'avons pas davantage la prétention de présenter un tableau exact et complet de l'état actuel de chaque science. Force nous est donc de faire un choix que les contemporains pourront trouver injuste et que sans doute la postérité ne ratifiera pas; mais nous essaierons du moins de le diriger de façon à faire connaître les principaux courants d'idées qui se sont manifestés depuis 1870 et dont le retentissement a dépassé le cercle des savants qui s'y intéressaient directement.

Géométrie. — Signalons en premier lieu le *Calcul de la géométrie énumérative* (*abzählende*) de Hermann Schubert (de Hambourg), paru en 1879. Ce travail, qu'on peut considérer comme le développement définitif des divers principes posés par Michel Chasles, a pour objet la discussion du problème consistant à examiner combien de figures géométriques de définition donnée satisfont à un nombre de conditions suffisant à les déterminer.

Mais pour la géométrie, ce qui singularisera surtout la

période dont nous nous occupons, c'est le nombre et l'importance des travaux consacrés à des spéculations dont la génération précédente n'aurait pas même admis l'idée première, et qui n'ont point paru sans soulever des réserves et même parfois des protestations de la part d'esprits moins aventureux. Dans ces spéculations se sont rencontrées les tendances procédant du développement des idées de Staudt, et celles qui dérivent des constructions systématiques de Lobatchefski, Bolyai et Riemann.

La géométrie projective, pour conquérir définitivement son autonomie, devait écarter la notion de distance en tant que donnée empiriquement et telle qu'elle forme la base de la géométrie métrique. Le problème fut en réalité résolu par Cayley dans son *Sixth Memoir on Quantics* (1859), par la construction du concept abstrait de la distance de deux points; cette solution consiste à substituer à la notion de chaque point sur une droite celle d'un nombre qui lui soit attribué comme cote, et à former avec ces cotes (ou affixes), suivant une loi déterminée, le rapport anharmonique du quaternaire que constituent, avec un couple de référence, les deux points dont on veut définir la distance; elle sera le produit, par une constante arbitraire, du logarithme de ce rapport anharmonique.

Cette conception abstraite était nécessairement plus large que la notion concrète de distance, et assurait, par là même, la prédominance à la géométrie projective, en lui donnant une base plus générale que celle de la géométrie métrique. Ces conséquences purent apparaître dès que Félix Klein, en 1871, faisant varier la constante arbitraire de Cayley, retrouva les espaces de Riemann, à courbure positive, nulle ou négative, et qu'il put en même temps, par l'introduction de nouveaux paradoxes (dérivés de la distinction des deux faces d'un plan), multiplier encore les géométries non-euclidiennes.

D'autre part, les idées de Riemann avaient attiré l'attention sur la conception des espaces à plus de trois dimensions. Pendant une première période, les travaux dans ce sens n'eurent que le caractère de recherches analytiques, sous une terminologie empruntée à la géométrie ordinaire. Mais ensuite ils

prirent une allure plus tendancieuse, en particulier ceux qui furent consacrés à l'espace à quatre dimensions. Mentionnons, dans la collection Brill, les curieux modèles (à trois dimensions) des projections de solides réguliers à quatre dimensions; rappelons aussi les recherches sur la possibilité, dans l'hypothèse d'une quatrième dimension de l'espace, de certains mouvements comme la sortie d'un corps hors d'une enceinte entièrement close.

Ces recherches ont, à la vérité, été dirigées surtout dans la voie de la géométrie métrique, mais les travaux de géométrie projective à *n* dimensions n'ont pas été moins considérables. Le principal promoteur de ces études a été William Kingdon Clifford (1845-1879), par son mémoire *On classification of Loci* (1878).

La géométrie analytique moderne a une tendance naturelle à se rapprocher de la géométrie projective depuis que celle-ci a affirmé son indépendance. Il suffit de rappeler que Félix Klein fut longtemps le principal représentant des idées de Plücker et son véritable continuateur, en particulier pour la théorie des complexes du second degré. Mais la théorie générale des courbes et des surfaces n'a pas été négligée pour cela, et en particulier nos compatriotes Serret (1819-1885), Halphen (1844-1889), Darboux y ont attaché leurs noms. Les recherches du second, dont on doit rapprocher celles de Nœthev, ont d'ailleurs un caractère algébrique; de même celles plus récentes de Castelnuovo, Enriques, Picard, sur les fonctions algébriques de deux variables indépendantes. Les leçons sur la théorie générale des surfaces de Darboux résument les connaissances actuelles sur l'application de la haute analyse à la géométrie, connaissances que l'auteur a singulièrement accrues.

Les questions spéciales qui ont provoqué le nombre le plus considérable de travaux importants sont celles de la courbure des surfaces; de la représentation d'une surface sur une autre; enfin ce qu'on appelle, d'après Leibniz, l'*Analysis situs*, et dont nous pouvons citer, comme exemple, la proposition, encore sujette à discussion, de Tait sur le nombre de couleurs nécessaire et suffisant pour colorier une carte géographique.

Algèbre. — Au point de vue philosophique, le trait le plus saillant dans les nouvelles conceptions géométriques est évidemment l'exclusion systématique de tout élément concret, la tendance à construire la science de l'espace sur une base exclusivement rationnelle; partant, avec une généralité telle qu'elle ne s'appliquera à l'espace réel que comme à un cas particulier, correspondant à des déterminations singulières de valeurs conçues *à priori* comme arbitraires. A cette tendance devait correspondre, dans la science des nombres et de leurs relations, un courant analogue : il s'agissait d'exclure, en tant que donnée empirique, la notion de continuité, tout en la construisant, sous une forme rigoureusement logique, en prenant seulement comme point de départ la notion du nombre entier.

Des théories distinctes, dont la fusion fera sans doute aboutir cette réforme capitale des fondements de l'enseignement mathématique, ont été jusqu'à présent proposées à cet effet par Weierstrass (né en 1815) de Berlin. Méray (né en 1835) de Dijon, Dedekind (né en 1851) de Brunswick, Heine (1821-1881) et Georg Cantor (né en 1845), tous deux professeurs à Halle. Cantor s'est signalé par sa doctrine des *ensembles* (notion embrassant celle des espaces à *n* dimensions) et de leur puissance. Il a démontré la possibilité de faire correspondre un à un, d'une façon univoque, tous les points d'un espace indéfini quelconque avec ceux d'une droite de dimension finie.

De même, à la conception de géométries possibles différentes répond, dans une certaine mesure, celle d'algèbres différentes, c'est-à-dire de procédés de calcul ayant chacun ses règles spéciales, et susceptibles dès lors d'être appliqués à des questions devant lesquelles restait impuissante l'algèbre ordinaire, en correspondance trop étroite avec la géométrie ancienne. Comme cas très particulier de l'*algèbre universelle*, nous pouvons citer l'algorithme applicable à la logique, surtout développé par l'Américain C.-S. Peirce, et en rapprocher, quoique le lien ne soit pas encore établi, les tentatives de M. Peano pour constituer un système de notations adéquat au langage mathématique. Signalons encore les leçons sur l'algèbre de la logique de E. Schröder.

Mais si les questions de ce genre prennent de jour en jour plus d'importance, les travaux se multiplient, surtout en algèbre, dans deux domaines qui sont loin d'être épuisés : d'un côté la grande théorie des invariants ou des transformations linéaires (Gordan, Hilbert, etc.); de l'autre, celle des groupes de substitutions, dont l'objet primitif était de rechercher les formes d'équations d'un degré donné résolubles au moyen de radicaux, mais qui, entre les mains de M. Camille Jordan et de Kronecker (1823-1891), s'est constituée comme une doctrine isolée. Le *Traité des substitutions* du premier, les *Grundzüge einer arithmetischen Theorie der algebraischen Grossen* (1882) du second, sont des ouvrages fondamentaux sur la matière.

Analyse et théorie des fonctions. — La théorie des groupes, primitivement algébrique, a pris une extension considérable par suite des travaux du Norvégien Sophus Lie († 1899), qui l'a étendue à l'analyse, et en particulier à la théorie des équations différentielles ordinaires et de celles aux dérivées partielles, qui en a également montré le rôle considérable en géométrie, tant pour le développement de cette science que pour l'éclaircissement du concept d'espace. Aux théories générales de Sophus Lie, on peut rattacher les résultats obtenus par Halphen sur les invariants différentiels, et les recherches d'E. Picard sur l'extension de la théorie de Galois aux équations différentielles linéaires.

Dans un autre ordre d'idées, les applications de la théorie des groupes à l'intégration des équations différentielles et à l'étude des fonctions définies par ces équations ont été, à partir de 1876, l'objet de travaux considérables qui ont surtout illustré notre compatriote Henri Poincaré (né en 1854) et qui ont notamment abouti à la définition des fonctions transcendantes (fuchsiennes et thétafuchsiennes) [1] à employer pour l'intégration des équations linéaires.

L'étude des équations différentielles, soit ordinaires, soit aux dérivées partielles, soit pour certains types particuliers, doit d'importantes contributions à Darboux, Poincaré, Picard,

1. Noms rappelant celui de Lazare Fuchs; voir ci-dessus t. XI, p. 948.

Appell, Goursat, Painlevé. Récemment l'étude des fonctions définies par des séries a été en partie renouvelée par les travaux de J. Hadamard et E. Borel.

La théorie des fonctions elliptiques est restée un champ d'études fécond; le nombre des ouvrages consacrés à l'exposer et la fréquence de leur apparition témoignent de la continuité du progrès. Parmi ces ouvrages, celui où Halphen, en 1866, développa systématiquement les notations de Weierstrass, a laissé une trace profonde.

La théorie générale des fonctions a fait de remarquables progrès auxquels Weierstrass et Schwarz (né en 1845) à Berlin, Mittag-Leffler (né en 1846) à Stockholm, Méray, Darboux et H. Poincaré en France ont attaché leurs noms. La classification des fonctions repose désormais sur des théorèmes précis; les moyens d'en construire de différents types ont été reconnus; des postulats, longtemps admis sans démonstrations réelles, ont été écartés. De larges voies ont été ouvertes aux travailleurs de l'avenir.

La théorie des nombres proprement dite est restée relativement stationnaire. Toutefois nous devons signaler les importantes recherches sur l'approximation de nombres quelconques au moyen de suites de nombres entiers. La voie a été frayée par Hermite pour établir la transcendance du nombre *e*, puis par Lindemann pour celle du rapport de la circonférence du cercle à son diamètre. Le problème général de cette approximation a reçu récemment une importante interprétation géométrique de Minkowski.

Mécanique et Astronomie. — Si abstraites que paraissent devenir désormais les recherches de mathématique pure, elles n'en gardent pas moins le contact avec le monde des phénomènes; elles sont même, beaucoup plus qu'on ne le croirait à première vue, sinon dirigées, au moins soutenues par la nécessité de constituer des méthodes applicables à la solution des problèmes concrets ou à la discussion des théories physiques. Dans un travail couronné en 1888 par l'Académie des sciences, M[me] Sophie Kowaleska (1853-1891), en découvrant un nouveau cas d'intégrabilité des équations différentielles du

mouvement, grâce à l'emploi de théta-fonctions de deux variables indépendantes, a donné notamment un remarquable exemple des applications que l'on peut faire en mécanique des théories analytiques modernes. C'est aussi en mécanique que le calcul des quaternions et les autres conceptions analogues semblent destinés à recevoir le plus de développement, comme le montre en particulier la *Theory of screws* (vis) de Stawell Ball (Dublin, 1876). Les travaux de Lagrange et de Jacobi avaient ramené le problème de la dynamique à certains types d'équations différentielles, qu'il était indiqué d'étudier en eux-mêmes; ce sujet a été l'objet de nombreux travaux récents.

La dynamique subit d'ailleurs une évolution marquée par suite de l'introduction de la considération des frottements dans la mécanique céleste, et de celle des mouvements rotatoires en hydrodynamique. Les remarquables recherches (1879) de George Howard Darwin, de Cambridge (né en 1845), dont les résultats ne sont pas encore, à vrai dire, universellement acceptés, n'ont pas seulement déterminé les conséquences du frottement des marées sur l'accélération du moyen mouvement de la lune, problème posé depuis longtemps : elles ont éclairé d'un nouveau jour les questions de l'origine et de l'histoire de notre satellite. Le traité de J.-J. Thomson (*Motion of Vortex Rings*, 1882) a rendu classique une nouvelle forme de l'hypothèse atomique, celle d'anneaux fluides mobiles dans un milieu fluide, idée remontant à une célèbre proposition d'Hemholtz sur l'indestructibilité des mouvements tourbillonnaires dans un milieu homogène, incompressible et sans viscosité, mais qui fut formulée avec précision par William Thomson.

La question de la propagation des ondes, celle du mouvement d'un solide dans un liquide, l'étude des mouvements de l'atmosphère, l'acoustique (Lord Raleigh, *Theory of Sound*, 1877-1878), l'élasticité, la théorie cinétique des gaz, celle de l'électro-magnétisme (1871) de Maxwell (1801-1879), qui s'étend à l'optique, doivent être signalées comme ayant également fait l'objet, dans ces trente dernières années, de travaux mathématiques particulièrement considérables, et réalisant d'indiscutables progrès. On voit que ces sujets embrassent en réalité la

physique tout entière; et si, sans doute, la physique mathématique est encore loin d'avoir, comme la mécanique, reçu une forme rationnelle définitive, il semble bien que les travaux de notre temps compteront, dans l'avenir, parmi les plus importants qui auront servi à déterminer cette forme.

Nous avons eu l'occasion de signaler, un peu plus haut, une des graves questions théoriques qui s'agitent encore en astronomie [1]; mais, en fait, les progrès de la mécanique céleste sont plutôt limités aujourd'hui au perfectionnement des méthodes d'exposition et de calcul. Parmi les traités destinés à remplacer l'œuvre magistrale de Laplace et à mettre au point les nouveaux procédés, un rang à part semble devoir être assigné à celui de Tisserand, dont la publication, en partie posthume, vient d'être terminée.

L'astronomie d'observation développe de plus en plus ses moyens, et prend un caractère international, accusé dans la récente et grandiose entreprise d'une carte du ciel obtenue au moyen de la photographie. Mais, comme observation d'une nature différente de celles qui avaient déjà été faites antérieurement, on ne peut guère signaler que celle des canaux rectilignes de Mars, due à l'astronome Schiaparelli, qui est parvenu enfin à donner une explication plausible de ces singulières apparences.

Les sciences physiques. — L'énumération qui précède, pour les travaux des sciences mathématiques, témoigne à coup sûr que l'activité de l'esprit humain dans ce domaine, loin de se ralentir, est plus vive que jamais; toutefois, pour comparer à ceux des précédentes les résultats obtenus pendant cette dernière période de trente ans, pour la caractériser vis-à-vis d'elles, il faut attendre que ces résultats aient produit leurs conséquences et que se lève la génération formée par les élèves des maîtres d'aujourd'hui.

1. Dans un autre ordre d'idées, le fondement même des méthodes d'approximation employées depuis Laplace en mécanique céleste a été l'objet de critiques essentielles; H. Poincaré a montré que les séries employées n'étaient pas convergentes; il a caractérisé la nature de ces séries, et montré les services qu'elles peuvent continuer à rendre dans certaines limites. Il a d'ailleurs développé de nouvelles méthodes pour l'étude du problème de la mécanique céleste, et indiqué d'autre part divers perfectionnements aux procédés exposés dans le *Traité* de Tisserand.

Pour la physique, dont les progrès peuvent se traduire par de saisissantes applications concrètes, il en est tout autrement. Ce que sera notre âge pour la postérité, nous pouvons sans doute le dire dès aujourd'hui; la postérité verra probablement l'emploi industriel de l'électricité atteindre des proportions dépassant les prévisions actuelles les plus hardies; elle n'oubliera pas que cet emploi a commencé de nos jours.

Or cet emploi n'a pu se faire qu'à une condition; tandis que, dès l'origine de la chimie moderne, les maîtres les plus illustres, en même temps qu'ils poursuivaient des recherches théoriques, avaient dû s'intéresser aux besoins de la pratique, les physiciens, au moins en très grande majorité, étaient restés, jusqu'à ces derniers temps, confinés dans leurs chaires ou leurs laboratoires. Ingénieurs et mécaniciens n'avaient guère à leur demander que certaines mesures précises, et ne réclamaient pas leur collaboration active.

Lorsque l'électricité entre en jeu, la situation change; déjà la télégraphie, en particulier pour les transmissions sous-marines, exigeait des ingénieurs spéciaux, des *électriciens*, et provoquait en même temps des travaux de science pure. Mais aussitôt que le nouvel agent intéresse le domaine de la véritable industrie et de la libre concurrence, il faut bien que chaque nation s'ingénie à imiter et à perfectionner sans retard ce qui a été réalisé quelque part, il faut bien que les savants forment des électriciens et les guident.

Pour le progrès scientifique général, les conséquences sont très sensibles; les recherches de physique, qui exigent de minutieux et patients efforts, qui ont besoin de coûteuses installations, semblaient condamnées à rester, comme activité, bien en arrière des mathématiques; l'intérêt pratique qui désormais s'attache à elles compense les motifs contraires; le nombre des chercheurs se multiplie, l'importance matérielle des travaux s'accroît en proportion, et la rapidité de leur communication ne laisse plus à désirer. La presse scientifique trouve une diffusion assurée; les sociétés qui s'occupent de physique voient grandir leur rôle et leur importance. Cette science enfin prend le caractère international que la mathéma-

tique a revêtu la première ; ce caractère s'accuse pratiquement par la fondation de la *Société internationale des électriciens* ; par celle du *Bureau international des poids et mesures*, installé au pavillon de Breteuil, dans le parc de Saint-Cloud, bureau que subventionnent toutes les nations civilisées, et qui a pour objet d'assurer la conformité des unités de mesure pour les recherches scientifiques, sur la base élargie du système métrique décimal ; par le *Congrès d'électriciens* de 1881, qui a abouti, pour les mesures électriques, à un système rationnel et uniforme de nouvelles unités, dont les noms ont consacré les gloires scientifiques d'Ohm, de Volta, d'Ampère et de Watt ; enfin par l'*Exposition d'électricité* qui eut lieu également à Paris à la même époque, et qui a marqué une date aussi intéressante pour le savant que pour l'industriel.

L'Électricité. — La télégraphie avait depuis longtemps familiarisé avec l'idée que l'électricité dynamique effectue le transport le long d'un fil d'une force motrice ; théoriquement cette force n'était point limitée ; en pratique on n'avait à transmettre que des actions très faibles. On avait, d'autre part, depuis la découverte de l'induction par Faraday, le moyen de produire de l'électricité avec un mouvement ; des appareils furent combinés de bonne heure dans ce but par Pixii et Clarke. Mais leur imperfection ne permettait pas de résoudre le problème industriel (produire à bon marché une énergie électrique considérable, en brûlant du charbon sous une chaudière, au lieu de brûler du zinc dans une pile), problème qui se posait d'ailleurs pour un but spécial, celui de l'éclairage par l'électricité.

Il fut résolu par Gramme, ingénieur d'origine belge, mais travaillant en France, qui construisit le premier type pratique des *dynamos* et le perfectionna successivement. Sa première machine est à courant continu ; il en a construit d'autres à courants alternatifs, genre pour lequel les inventions se sont multipliés et qui a pris le dessus, comme plus simple et donnant un meilleur rendement, depuis que l'invention des transformateurs (1884) a permis de l'employer pour les lampes à incandescence. Ces dernières lampes, dues à l'Américain Edison, en permet-

tant de modérer la lumière autant que l'on veut, ont, comme on le sait, assuré le succès et la vulgarisation de l'éclairage électrique, alors qu'au début on ne cherchait à l'employer que pour la production de foyers exceptionnellement intenses, et que la bougie Jablochkoff n'était pas encore applicable à l'éclairage de nos appartements.

Une *dynamo* est, par principe, réversible, c'est-à-dire que si, actionnée mécaniquement, elle produit un courant électrique, elle peut aussi bien, actionnée par un courant électrique, produire un travail mécanique. L'invention de Gramme donnait donc immédiatement une solution pratique du problème du transport de la force à distance, qui se présente si fréquemment dans l'industrie.

Les conditions à réaliser afin d'effectuer ce transport, pour de puissantes énergies, et à d'assez grandes distances, furent rapidement déterminées dans des expériences auxquelles le nom de Marcel Deprez restera attaché; on pouvait dès lors utiliser les chutes d'eau des montagnes pour éclairer les villes (ou pour y distribuer de la force motrice).

Les efforts se tournèrent ensuite vers un autre côté, l'application de l'électricité à la traction. Dans cette dernière phase, la France s'est relativement laissé devancer, tandis qu'aux Etats-Unis les tramways électriques ont pris très rapidement un développement extraordinaire (transmission de la force par fils aériens, avec trolley).

Les accumulateurs électriques constituent une invention qui n'est pas moins précieuse, pour le problème de la locomotion mécanique. Cette invention reste en fait anonyme, car elle consiste en modifications successives d'expériences de laboratoire connues depuis longtemps; les accumulateurs, étudiés au début pour assurer la régularité du débit dans les conducteurs électriques, sont en réalité des piles où l'on produit, en les chargeant, une action chimique inverse de celle qui détermine le courant de décharge. Ils donnent donc le moyen d'emmagasiner de l'énergie pour la dépenser à volonté, comme aussi la faculté de transporter cette énergie emmagasinée.

Mais les énergies motrices, lumineuses ou chimiques, ne

sont pas les seules formes que l'électricité puisse servir à transmettre. En 1876, l'Américain Graham Bell exposait à Philadelphie le premier *téléphone*, bientôt complété (déc. 1877) par le *microphone* de son compatriote Hughes. Le *phonographe* d'Edison est de la même époque. Dans ces appareils, l'électricité assure en fait la ressemblance des vibrations de deux plaques de fer doux identiques. Le principe, physiquement, est aussi simple que possible; mais mathématiquement il n'a pas encore été abordé, tandis que le téléphone est déjà devenu un des instruments familiers de la vie civilisée.

A côté de ces progrès industriels qui ont nécessité, comme nous l'avons dit, une active coopération des physiciens proprement dits (d'un lord Kelvin, d'un Mascart, d'un Lippmann, etc.) pour la solution des délicats problèmes de la pratique, la science a commencé à préparer la voie à d'autres inventions que le siècle prochain pourra réaliser. Nous avons indiqué [1] la théorie électro-magnétique de la lumière suivant Maxwell; une onde lumineuse serait une suite de courants alternatifs se produisant dans le milieu diélectrique, et changeant de sens un nombre énorme de fois par seconde [2].

Le physicien allemand Hertz (1857-1894) montra expérimentalement que les effets inductifs se propagent en réalité avec une vitesse finie égale à celle de la lumière. Il employa à cet effet la méthode des interférences; il construisit un excitateur produisant d'une façon très simple des courants changeant de sens un milliard de fois par seconde, et un résonateur permettant aussi simplement de suivre les phases de la vibration électrique. Hertz a ainsi constaté l'existence de rayons électriques se réfléchissant et se réfractant comme des rayons lumineux. C'est à la production de tels rayons que sont liés les essais récents de télégraphie sans fil, pour transmettre l'électricité comme on transmet la lumière, par l'éther impondérable; c'est aussi dans cette voie que l'Américain Tessla poursuit la synthèse d'une lumière sans radiations chaudes, au moyen

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 953.
2. En moyenne un quatrillion de fois.

de vibrations de même périodicité que les vibrations lumineuses.

La conception moderne de la physique. — Mettons à part la liquéfaction des gaz, problème longtemps désespéré, et dont Cailletet, Amagat, Pictet, Dewar ont obtenu la solution complète, en réalisant les conditions indiquées par Andrews comme tout d'abord nécessaires; c'est en somme sur la lumière, en même temps que sur l'électricité, que se concentrent les travaux des physiciens de nos jours, et c'est la liaison entre ces deux ordres de phénomènes qui semble promettre de pénétrer le plus avant le secret de la nature.

Mentionnons rapidement les remarquables travaux de M. Lippmann sur la fixation photographique des couleurs; des Américains Langley et Michelson, l'un sur les radiations des étoiles, l'autre sur la détermination d'un nouvel étalon de longueur dérivant de la mesure des ondes lumineuses; du Hollandais Leeman sur une nouvelle et importante relation entre les phénomènes magnétiques et lumineux : et arrivons à une découverte toute récente, celle des rayons Röntgen, qui a suscité une émotion considérable, et a été rapidement vulgarisée par ses applications médicales, et même fiscales.

Les recherches du physicien allemand portaient sur un rayonnement dit *cathodique*, découvert par Crookes. Lorsqu'on fait passer des décharges électriques dans un tube contenant un gaz excessivement raréfié, ce rayonnement, qui n'affecte pas directement les yeux, part de l'électrode positive, et se décèle par son action sur des plaques photographiques, comme par sa propriété d'illuminer des écrans fluorescents. Crookes admettait que la matière remplissant le tube se trouvait dans un état particulier (qu'il appelait *radiant*) et que les molécules y jouissaient d'un facilité de mouvement exceptionnelle; il comparait par suite ce rayonnement à une sorte de bombardement. Mais l'Allemand Lenard démontra que les rayons cathodiques peuvent sortir des tubes où ils sont produits, et Röntgen découvrit en dernier lieu que là où ils viennent frapper un corps leur offrant de la résistance, se produit une nouvelle source de rayons, qui se propagent en ligne droite, sans réflexions, sans

réfractions et sans interférences, traversant divers corps opaques pour les rayons lumineux ordinaires, et conservant cependant leurs propriétés chimiques (photographiques) et fluorescentes.

Il est incontestable que les hypothèses antérieures sur l'éther ne permettent nullement de donner une explication mécanique des phénomènes que présentent les rayons X; mais l'insuffisance de ces hypothèses était, depuis assez longtemps déjà, reconnue, sinon avouée, par la science; la découverte des nouveaux rayons leur a porté le coup de grâce, mais son importance a grandi surtout aux yeux de ceux qui croyaient ces hypothèses encore plus vivaces qu'elles ne l'étaient en réalité, à savoir aux yeux du grand public et des savants adonnés à d'autres branches. Il faut reconnaître aussi que les physiciens ne se hâtent point de proposer de nouvelles hypothèses, et qu'à cet égard ils semblent envahis par une sorte de scepticisme, ce que favorise le résultat des déductions mathématiques arrivant désormais, au point de vue des vérifications expérimentales, à tirer les mêmes conséquences de suppositions premières tout à fait contradictoires.

En fin de compte, la physique semble actuellement flotter entre deux conceptions essentiellement différentes : l'une qui attribue, dans l'explication des faits, la prépondérance aux actions entre les molécules pondérables; l'autre qui considère au contraire ces molécules comme inertes et qui imagine l'éther impondérable comme le réservoir inépuisable des énergies naturelles, comme l'agent capable de les fournir, à notre demande, sous les formes les plus variées et les plus inattendues. La croyance aux actions mécaniques à distance a fait son temps; elles ne sont plus conservées que comme une expression mathématique commode pour des faits au delà desquels il est difficile de remonter (car l'action au contact n'est pas, *à priori*, plus susceptible d'explication). Mais les actions physiques ou chimiques à distance ont été, de nos jours, réalisées si fréquemment dans des conditions qu'au commencement du siècle aucun savant n'aurait hésité à déclarer impossibles! Désormais on n'ose plus guère opposer une fin de non-

recevoir aux espérances les plus aventureuses. Les triomphes de la physique ont éveillé de singulières ambitions physiologistes, et l'on ne discerne plus bien quelle barrière fixe pourrait leur être opposée.

Chimie. — Si pendant la dernière partie de ce siècle, la chimie n'a pas produit des merveilles aussi éclatantes que les récentes applications de la physique, les progrès qu'elle a accomplis n'en ont pas moins une importance exceptionnelle.

Les travaux de Sainte-Claire Deville sur la dissociation ont été le point de départ de recherches qui constituent comme une nouvelle branche de la science, la *physico-chimie*; la notion générale d'équilibre chimique sous des conditions physiques déterminées s'est précisée et éclaircie. Mentionnons à ce sujet la théorie des dissolutions du Hollandais Van t'Hoff, les expériences de Raoult sur la congélation des dissolutions salines. Mais la partie capitale de cet ensemble est la *thermochimie*, due tout entière aux travaux de M. Berthelot et de ses élèves; le savant qui avait eu la gloire de détruire absolument la barrière entre la chimie minérale et la chimie organique a su également, non seulement faire aboutir la mesure de l'énergie correspondant à toutes les réactions chimiques, mais déduire de ces recherches calorimétriques une notion précise et une évaluation exacte de ce que l'on appelait l'affinité. L'application des principes relativement simples qu'il a formulés permet désormais de prévoir *à priori*, dans l'immense majorité des cas, la nature des réactions qui peuvent se produire entre des corps donnés, dans des circonstances données. En attendant les conséquences que l'avenir déduira de principes aussi féconds, ils ont tout d'abord singulièrement servi pour les recherches relatives aux explosifs, recherches auxquelles l'état actuel de l'Europe à donné, depuis 1870, une puissante impulsion.

L'ancienne chimie a vu se renouveler ses procédés, soit par la tendance à une précision plus parfaite dans les mesures, soit par le progrès de la spectroscopie. A côté des nouveaux métaux découverts par cette dernière voie, l'isolement d'un nouveau gaz de l'atmosphère (l'argon, par Lord Raleigh et Ramsay) a excité un vif intérêt.

L'emploi de moyens d'action plus puissants, que jusqu'alors on n'avait pu obtenir, de pressions extrêmement fortes, de températures très basses ou très élevées, a ouvert de nouveaux horizons à la chimie minérale, qui semblait avoir presque terminé l'exploration de son domaine. Grâce au four électrique de Violle, M. Moissan, par exemple, a obtenu un grand nombre de corps nouveaux, ou réalisé des préparations beaucoup plus simples pour divers métaux. De ce côté, on peut toujours attendre des découvertes inespérées, mais en fait c'est actuellement l'*électrolyse* qui fournit les résultats les plus variés et les plus nombreux, comme les applications industrielles les plus importantes. En agissant sur des sels rendus liquides soit par fusion aqueuse, soit par fusion ignée, elle parvient non seulement à isoler des corps simples, comme l'aluminium, devenu, grâce à elle, d'un usage courant, mais à produire des composés relativement complexes (par exemple les chlorures décolorants).

La prévision chimique avait été cherchée depuis longtemps dans une voie essentiellement différente de celle qu'a ouverte M. Berthelot; se représenter, au moyen de la conception atomique, l'architecture véritable des molécules, semblait cependant un jeu d'esprit ne pouvant faire appel qu'à des hypothèses hasardées, plutôt qu'un moyen pratique de prévoir les réactions, surtout pour les composés d'origine végétale ou animale. Ce moyen a été cependant trouvé dans la *stéréochimie* constituée par MM. Lebel et Van t'Hoff. La connaissance exacte de la fonction chimique des corps naturels a permis de diriger des synthèses pour la production, par exemple, de l'indigo (Baeyer) ou des sucres (Fischer). Ces procédés pénètrent l'industrie et renouvellent la fabrication des couleurs ou la préparation des parfums, en attendant les essais portant sur des produits alimentaires, ce que l'on envisage déjà comme une éventualité rapprochée.

Les sciences naturelles : Pasteur. — Mais le triomphe de la chimie le plus éclatant aux yeux du grand public fut sans contredit d'avoir formé l'illustre savant dont l'œuvre devait aboutir à la rénovation des doctrines médicales et à la transformation des pratiques de la chirurgie, en même temps

qu'à de profondes modifications dans les conceptions physiologiques.

Nous avons dit[1] quelle explication Pasteur était arrivé à donner des phénomènes de la fermentation. Il avait établi l'existence de nombreuses variétés de germes microscopiques, répandus dans toute la nature, mais ne se développant et ne se reproduisant que dans des milieux appropriés, et y produisant alors des changements spéciaux et caractéristiques de chaque espèce. Tandis que les adversaires de la théorie microbienne poursuivaient contre lui une polémique qui l'obligeait à multiplier les expériences démonstratives, Pasteur ne se laissait pas, pour cela, détourner de la recherche des conséquences pratiques à tirer de sa doctrine. Tout d'abord elle devait permettre de régler les fermentations, soit en les hâtant par exemple (vieillissement des vins), soit en les arrêtant à un point précis et en empêchant la corruption ultérieure. Les recherches sur la fermentation de la bière (1871-1876), qui furent couronnées d'un brillant succès, sont le point culminant de cette première étape.

Mais, dans la théorie microbienne, l'action des organismes microscopiques vivants ne pouvait être limitée aux milieux chimiques; elle devait s'étendre aux êtres vivants, et, de fait, nombre de maladies offraient des symptômes présentant avec les fermentations d'évidentes analogies. La gloire de Pasteur, quand il aborda ce nouvel ordre d'idées, fut de savoir choisir, comme objet de ses recherches, des questions qu'il pût résoudre, comme aussi de triompher avec son génie, fait de patience, des innombrables difficultés qu'il rencontra sur sa voie.

Dès 1865, il avait été chargé d'étudier une maladie des vers à soie : sa mission fut couronnée du plus heureux succès; mais il lui avait suffi de déterminer les conditions de sélection de la graine, il n'était encore nullement question de moyens curatifs. Une attaque d'hémiplégie, dont l'illustre savant ne se remit jamais complètement, et qui le frappa bientôt après, en pleine vigueur, semblait devoir l'arrêter définitivement dans sa car-

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 960.

rière. Ce ne fut qu'en 1877, après des recherches sur le charbon et le choléra des poules, qu'il fut en mesure de publier son immortelle découverte, la possibilité d'atténuer le virus des microbes par des cultures successives et d'obtenir ainsi des vaccins inoculables et capables de rendre les organismes réfractaires à l'invasion de telle maladie déterminée. En 1882, un de ses élèves, Thuillier, découvrait le microbe du rouget du porc, un an avant de succomber en Égypte, victime du choléra, qu'il était allé étudier.

Ces premières découvertes ne concernaient encore que les maladies des animaux; mais, tandis que les vétérinaires s'engageaient avec ardeur dans la voie nouvelle, tandis qu'en particulier l'école de Lyon se signalait à cet égard par l'importance de ses travaux, et que notamment l'emploi du vaccin préventif du charbon se propageait rapidement dans tout le monde civilisé, Pasteur poursuivait, depuis 1880, avec Chamberland et Roux, l'étude de la rage; après de nombreuses épreuves sur les animaux, il se décida, en juillet 1885, à tenter l'inoculation du virus atténué sur des sujets humains, mordus par des chiens enragés (Meister et Jupille). Le succès de cette tentative eut un immense retentissement, et en 1888 on inaugurait l'Institut Pasteur, fondé par souscription internationale, pour l'application et l'étude des vaccins préventifs.

Depuis cette époque, les travaux des élèves de Pasteur et de leurs émules à l'étranger, en particulier sur le choléra, le croup, la tuberculose, ont commencé à jeter quelque jour sur le rôle pathologique des microbes, des virus et des vaccins; ils ont montré les difficultés auxquells se heurte, pour certaines maladies infectieuses, la recherche des moyens préventifs ou curatifs, mais en même temps ils ont fait ressortir l'utilité immédiate que n'en présente pas moins l'étude *bactériologique* de ces maladies. Bref, une nouvelle science s'est fondée, indépendante de la médecine, dont elle se rapproche par son but, comme elle l'est des autres sciences naturelles, dont elle imite les procédés d'observation et d'expérimentation, que le médecin pratiquant doit s'interdire. L'histoire de cette nouvelle science, qui est encore à l'âge héroïque, doit être réservée au siècle à

venir. Bornons-nous donc pour le moment à résumer en quelques mots la conception générale qui paraît aujourd'hui ressortir des travaux accomplis.

Le microbe infectieux introduit dans l'organisme ne s'y propage heureusement pas toujours; d'un côté il rencontre dans les globules blancs du sang (leucocytes) comme un ennemi qui peut l'absorber et le rendre inoffensif; d'autre part certains milieux lui sont réfractaires, en particulier ceux qui ont déjà triomphé d'une infection analogue. L'infection n'est pas d'ailleurs directement due aux microbes, mais bien à des produits qu'ils sécrètent (toxines), lesquels empoisonnent les cellules, mais leur sont mortels à eux-mêmes; l'immunité, dont le mécanisme reste encore obscur, peut en tout cas s'obtenir non seulement en inoculant des cultures de microbes atténués (vaccins), mais aussi en injectant des toxines à doses graduées (sérums). Enfin ces injections mêmes, à une certaine période d'évolution de la maladie, peuvent être employées comme moyen curatif. La sérothérapie, inaugurée par Roux et Martin, en 1894, pour la diphthérie, appliquée depuis à la peste bubonique, est donc une transformation de l'idée de Pasteur; mais elle semble promettre, actuellement, des résultats encore plus considérables.

Cependant c'est la chirurgie qui a surtout été rapidement et radicalement transformée par les découvertes bactériologiques. Le grave danger de l'infection septicémique des plaies résultant des opérations était depuis longtemps reconnu comme le principal obstacle au succès définitif. Le microbe de la septicémie fut isolé par Pasteur, mais il ne pouvait être question d'employer un vaccin, et il suffisait d'empêcher l'accès sur la plaie des germes infectieux. L'emploi des antiseptiques, et surtout la méthode du pansement aseptique, due au chirurgien anglais Lister, ont abaissé dans des proportions inespérées le chiffre de la mortalité à la suite des opérations graves, et ont dès lors donné aux chirurgiens la hardiesse d'en entreprendre auxquelles ils n'osaient songer auparavant.

La Biologie. — En face des découvertes de la bactériologie, l'histoire des autres sciences naturelles, pendant ces

trente dernières années, perd pour ainsi dire tout intérêt. Contentons-nous donc d'en rappeler brièvement les événements les plus saillants.

L'expédition du *Challenger* (1873-1876), sur lequel les naturalistes anglais Wywile Thompson, Moseley, Murray, Wild, firent le tour du monde en draguant les abîmes de l'Océan jusqu'à 8000 mètres de profondeur, prouva, contre l'opinion courante, que la vie y était aussi uniformément répandue que sur la terre et révéla nombre de types bizarres d'animaux adaptés à la vie dans l'obscurité et sous des pressions énormes.

Le perfectionnement des instruments d'optique et la technique des colorants électifs ont permis d'aborder l'étude des phénomènes qui se passent dans le noyau et le protoplasma, au moment où se divise une cellule (Strassbürger, en 1877); celle des circonstances de la fécondation au sein même de l'œuf (Hermann Fol, en 1879, sur les œufs d'étoiles de mer, puis Guignard, Hertwig, Ed. van Beneden, etc.) Les mêmes études microscopiques, avec les procédés de Golgi et de Ramon de Cajal, nous ont montré les cellules nerveuses comme isolées entre elles et entrant en communication par les mouvements d'appendices susceptibles de s'allonger et de se rétrécir.

En 1877 parut la *Gastrea* d'Heckel, exposé de sa doctrine embryologique. Tout animal, au cours de son développement, a dû passer par la forme d'un simple sac à double paroi (*gastrula*); la différenciation ne se fait que par des reploiements de surfaces en lames ou feuillets. A cette théorie s'oppose la conception des cellules comme primitivement libres, susceptibles de se mouvoir, de s'associer et même de lutter entre elles et de s'entre-détruire (*phagocytose*, découverte par Metchnikoff).

En 1885 a paru le premier volume d'un ouvrage désormais classique en géologie, *Das Antlitz der Erde*[1], œuvre de l'Autrichien Suess, qui y a fait la synthèse des travaux provoqués par les polémiques entre les partisans de la théorie des *causes actuelles* de Lyell et ceux des doctrines de Cuvier.

1. Une traduction française des deux volumes parus a été publiée sous la direction de M. Emm. de Margerie : *La Face de la Terre* (librairie Armand Colin).

Enfin, au milieu des querelles entre darwinistes et néo-lamarkiens, s'est fait récemment jour un essai théorique, dont on ne peut encore mesurer toute la portée, mais que mène en tout cas un esprit d'une rare vigueur, Le Dantec, pour constituer une conception de la vie sur une base purement chimique.

D'autre part, les travaux de Charcot, de ses disciples et de leurs contradicteurs (École de la Salpêtrière, École de Nancy) ont fourni une base scientifique définitive pour l'étude des phénomènes de l'hypnotisme et de la suggestion, et pour leur application au traitement des maladies dépendant de l'hystérie; ils ont en même temps établi l'existence, entre la psychologie et la physiologie, de relations longtemps considérées comme fabuleuses. Les recherches dans la même voie continuent avec ardeur, sans que l'on puisse encore prévoir à quoi elles aboutiront.

Résumé. — Ainsi le XIX[e] siècle s'achève en pleine activité scientifique; sa fin ne sera certainement pas pour le futur historien la clôture d'une période comme sans doute on en marquera une vers le déclin du XVIII[e] siècle. Alors s'achevait le mouvement intellectuel qui, commencé à la Renaissance, et après quelques oscillations au début, avait pris sous l'impulsion de Descartes et de Newton une direction surtout mathématique, mais que l'on peut aussi caractériser comme essentiellement simpliste et rationaliste. L'astronomie fut ainsi achevée autant qu'une science peut l'être; mais la véritable méthode expérimentale pour l'étude de la nature avait à peine conscience de son pouvoir. De la physique à la biologie, tout a été renouvelé depuis un siècle, et l'œuvre théorique s'accélère si rapidement que les points qui semblaient définitivement acquis se trouvent presque immédiatement dépassés et transformés, et que le terme de l'effort actuel ne peut se prévoir. L'importance des applications pratiques de la science grandit peut-être encore plus vite et amène dans les conditions de la vie civilisée une révolution dont les répercussions sociales restent le secret de l'avenir. Et cependant, comme nous l'avons dit, le domaine des mathématiques est toujours cultivé avec une ardeur qui ne faiblit pas Seules, la philosophie et les sciences sociales, après un magnifique élan pendant la première partie du siècle, sont

retombées dans une période de tâtonnements et d'incertitudes; elles attendent leur heure et le génie qui les sauvera de la banqueroute dont on ne s'est pas fait faute de parler.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus, t. XI, la Bibliographie du chapitre XXV.

Mathématiques. — *Repertorium der literarischen Arbeiten auf dem Gebiete der reinen und angewandten Mathematik*, Leipzig, 1877-1879. — **Riccardi**, *Biblioteca matematica italiana*, 1880. — **Houzeau et Lancaster**, *Bibliographie générale de l'astronomie*, 1885-1891. — **Büttner**, *Erscheinungen auf dem Gebiete der Mathematik aus den Jahren 1884-1889*, Leipzig. — *Répertoire bibliographique des sciences mathématiques*, publié par séries de fiches, Paris. — *Bulletin des sciences mathématiques* (Darboux et J. Tannery) depuis 1870. — *Zeitschrift für Mathematik und Physik* (Schlœmihl et Cantor) depuis 1856.

Physique et chimie. — **Glazenbrook**, *Report on optical Theory*, 1885. — **Rosenberger**, *Geschichte der Physik*, Brunswick, 1890. — **Berthelot**, *Essai de mécanique chimique fondée sur la thermo-chimie*, 1879. — *Encyclopédie chimique* de **Frémy**. — *Annales de chimie et de physique*, etc.

Médecine et sciences naturelles. — **Fournié**, *Application des sciences à la médecine*, 1878, — **Barrillon**, *Histoire de la médecine*, 1887. — **Dechambre**, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

Remarques complémentaires. — La maison Teubner, de Leipzig, a entrepris une collection internationale d'*Histoires des mathématiques pendant le XIX*ᵉ *siècle*, distinctes pour chacun des grands pays civilisés. L'histoire spéciale à la France est préparée par M. Drach, de l'Université de Poitiers. — D'autre part, l'édition française de l'*Encyclopédie des sciences mathématiques*, que dirige M. Molk (Univ. de Nancy) contiendra sur chaque sujet, depuis les origines jusqu'à nos jours, des renseignements historiques beaucoup plus complets que ceux de l'édition allemande.

Pour les autres sciences, c'est dans la *Grande Encyclopédie*, aujourd'hui terminée, que l'on peut le plus facilement trouver en France les renseignements les plus complets sur l'histoire contemporaine et sur la bibliographie. En Allemagne la collection Schlenther en onze volumes « *Das neunzehnte Jahrhundert in Deutschlands Entwicklung* » (Georg-Bondi, Berlin) comprend trois importants volumes qui n'ont pas un caractère exclusivement national. — *Geschichte der anorganischen Wissenschaften im 19. Jahrhundert* de Siegmund Gündher. — *Geschichte der organischen Wissenschaften*, etc., de Franz Carl Müller. — *Gesch. der Technik*, etc., de Franz Reuleaux.

CHAPITRE XVIII

L'ART EN EUROPE

De 1870 à 1900.

Ces trente dernières années du siècle, que les catastrophes de 1870-1871 séparent violemment de la période antérieure, marqueront-elles dans l'histoire de l'art un moment décisif? Pour l'affirmer dès à présent, il faudrait engager nos successeurs, prédire le développement complet de certains germes, l'orientation définitive de certaines tendances ou velléités dont on peut observer déjà la croissance, constater tout au moins l'apparition. Le danger serait trop grand, en de telles conjectures, de prendre pour des réalités historiques les préférences de notre esprit ou les désirs de notre cœur. L'histoire doit s'arrêter où commenceraient les prophéties... A ne considérer pourtant la période qui s'achève que comme une conclusion provisoire et l'aboutissement de l'activité créatrice de tout un siècle, incontestablement fécond et glorieux, il est permis de dire que l'art n'a eu à regretter aucune de ses révoltes contre le joug académique, qu'on le trouve,dans tous les pays, d'autant plus vivant, expressif et national qu'il y a pris plus librement et plus directement contact avec la nature et la vie. On peut ajouter que, dans cette œuvre d'affranchissement, c'est presque toujours de la France que partirent la parole libératrice, l'initiation et l'exemple.

I. — L'Art en France.

L'Architecture. — La première tâche qui s'imposa à la nouvelle République fut de relever les ruines fumantes dont l'invasion et la guerre civile avaient jonché le sol de la patrie. Elle ne manqua pas à ce devoir; mais on ne saurait dire que l'architecture française y trouva l'occasion du renouvellement attendu. Certains édifices, comme les Tuileries, la Cour des Comptes, le ministère des Finances, restèrent définitivement abolis; le nouvel Hôtel de Ville ne fut, avec quelques modifications, qu'une reproduction de celui qu'il remplaçait. Quant à l'église votive du Sacré-Cœur de Montmartre, décrétée par le Parlement, sous l'inspiration d'un dessein politique plus encore que dans la ferveur d'une piété et d'un mysticisme désintéressés, elle ne fut aussi qu'une adaptation du vieux style roman périgourdin. L'autre grand édifice religieux construit ou achevé durant la même période, la cathédrale de Marseille, est également le produit d'un éclectisme composite; elle présente solennellement aux Orientaux qui débarquent sur le quai de la Joliette un souvenir de l'architecture de leurs pays combinée avec d'autres réminiscences romanes et gothiques.

C'est dans les églises plus modestes de Saint-Pierre de Montrouge et d'Auteuil, où l'obligation d'économiser sur la dépense et de tirer parti des conditions ingrates du terrain semble avoir inspiré plus que desservi l'architecte, qu'on trouvera peut-être l'expression la plus originale de l'art religieux à la fin du XIXe siècle. Vaudremer y donna des modèles parfaits d'une architecture franche, simple et logique, où l'ornementation n'est que l'affirmation élégante et expressive des procédés de construction, et prouva que l'intelligence profonde des véritables traditions nationales est compatible avec la nouveauté, si même elle n'en est pas la condition première. La crypte funéraire où reposent les restes de Pasteur est aussi, avec ses revêtements de mosaïques, d'une belle, harmonieuse et ferme conception.

Ce ne sont pas d'ailleurs les édifices religieux qui marqueront

les conquêtes de l'art de bâtir à la fin de ce siècle. L'extension des grands établissements de crédit, des gares de chemin de fer, les constructions universitaires et scolaires proposèrent aux architectes des problèmes plus nouveaux, en rapport étroit avec les développements et les transformations de la vie sociale; — et s'ils n'en trouvèrent pas toujours la solution originale et définitive, du moins furent-ils amenés par la force des choses et les exigences de leur programme, d'une part à renoncer à certaines formules stéréotypées, de l'autre à se prêter à certains partis pris dont l'avenir verra se développer les conséquences.

La périodicité des Expositions universelles fut sous ce rapport une excitation féconde. Celle de 1878, dont il resta le palais du Trocadéro, avait été pour l'architecture du fer une occasion de prouver une fois de plus les ressources qu'elle offre pour couvrir des espaces immenses où des multitudes puissent se réunir et circuler. Mais c'est en 1889 surtout que cette démonstration fut victorieuse, et à l'utilité pratique satisfaite ajouta un caractère d'art et comme une possibilité nouvelle de beauté architecturale. Si la Tour de trois cents mètres — en dépit de la courbe impérieuse et expressive de ses grands arcs légers et résistants, hardiment jetés et largement ouverts — ne fut en somme qu'une vaine gageure d'ingénieur, parce qu'elle ne répondait à aucun besoin social et dressait vainement dans le ciel son inutile échafaudage, les palais construits par Formigé avec les combinaisons ingénieuses de leurs revêtements polychromes et la prodigieuse Galerie des Machines de Dutert marquaient une date significative dans les conquêtes et l'évolution de l'architecture du fer. Il est possible d'imaginer désormais ce qu'un grand artiste de l'avenir pourra tirer de pareils moyens pour les besoins d'une société démocratique et l'édification des futurs « palais du peuple », où les grandes frises de terre-cuite polychromée — que semblent déjà prévoir et préparer les travaux de quelques sculpteurs et l'admirable renaissance de la céramique — joueront sans doute un rôle prépondérant. On avait beaucoup compté sur l'Exposition de 1900 pour compléter cette démonstration. Un retour offensif de

la routine n'a abouti qu'à paralyser les hardiesses fécondes, à dissimuler sous des placages aussi laids que menteurs les indispensables charpentes de fer.

L'architecture privée, trop souvent réduite encore au type monotone et vulgaire des maisons de rapport que l'on essaie sottement d'ennoblir par des placages de frontons et de pilastres classiques, a trouvé pour la construction de quelques hôtels particuliers, maisons de campagne ou châlets de plaisance, des motifs et des partis élégants et ingénieux, d'autant plus expressifs qu'ils étaient mieux adaptés au climat, aux mœurs et aux modernes besoins d'hygiène et de confort.

Les tentatives de « style moderne » et d' « art nouveau » se sont multipliées dans la décoration intérieure et le mobilier de l'habitation. Mais dans ces recherches trop souvent incohérentes, l'absence d'une architecture directrice s'est fait cruellement sentir. Des efforts méritoires pour s'affranchir de la copie des anciens « styles » ont été compromis par des bizarreries et des excentricités, dont le résultat surtout négatif fut de prouver une fois de plus qu'en fait de mobilier, d'ustensiles domestiques et de bijoux, cela seul qui a été fait pour l'usage et où la destination de l'objet et les propriétés de la matière employée ont déterminé la forme et inspiré l'ornement, peut devenir le principe d'un renouvellement vraiment original et fécond. Tout ce qui ne s'était proposé que de piquer la curiosité ou d'émouvoir le snobisme d'un public plus ou moins blasé, tout ce qui fut conçu et exécuté pour des vitrines d'exposition, y resta ou y passa sans efficacité.

La Sculpture. — Bien que l'École française de sculpture n'ait pas cessé de produire beaucoup d'artistes de talent, on a pu sentir chez elle comme un vague malaise. Dans notre société bourgeoise, il n'est guère pour les statuaires de clientèle assurée que celle des municipalités et surtout de l'État. Ce que valent habituellement les « commandes » administratives, comment elles sont obtenues et dans quelles conditions elles sont généralement remplies, ce serait assurément un des plus mélancoliques chapitres de l'histoire de la sculpture moderne, — et le peuple de statues, debout dans leurs niches comme

des factionnaires dans leur guérite, qui s'alignent et s'étagent sur les façades de l'Hôtel de Ville, disent assez qu'en distribuant ce travail, les « bureaux » n'eurent d'autre pensée que de contenter le plus grand nombre possible de sculpteurs. La statue équestre d'Étienne Marcel, prévôt des marchands, par Idrac, qui domine la terrasse du côté de la Seine, est pourtant une des bonnes statues de Paris — où depuis trente ans on en inaugura tant d'autres, médiocres — et la bonne impression qu'elle produit lui vient en grande partie du rôle décoratif qui lui fut réservé dans un ensemble architectural. C'est la fortune qui aura manqué à la plupart des statues modernes que l'on vit s'agiter ou se désoler aux salons. Elles s'essaient à des attitudes plus ou moins savantes; elles implorent ou elles dansent; leurs bras tendus et leurs jambes arrondies laissent l'impression d'une chorégraphie incohérente qu'aucune orchestrique ne réglerait; elles cherchent un mur où s'appuyer; le support d'une architecture nationale et homogène leur fait défaut, et aussi ce qu'un programme social commun pourrait leur communiquer de force plastique en même temps que de valeur expressive. Même les nombreux monuments, consacrés sur tant de points du territoire à la mémoire des soldats, marins et mobiles tués pour la défense du sol natal, sont restés trop souvent inférieurs à ce que l'on devait en attendre; des allégories académiques y ont usurpé la place des vivantes images populaires où l'on eût pu reconnaître l'âme même de la Patrie. La plus belle et la plus touchante a justement pris place dans un cadre d'architecture : c'est dans la cour intérieure, et pareille à un cloître, de l'École des Beaux-Arts, la *Jeunesse* en deuil, qui, un genou posé sur la stèle que domine le buste de Henri Regnault, tend aux artistes morts pendant la guerre la palme immortellement verdoyante.

Henri Chapu (mort en 1891), qui, en 1875, achevait ce beau monument, fut un des derniers peut-être à se réclamer de « l'antique » — et il entendait par là l'art grec, non le romain. Il avait fait en esprit le pèlerinage du rocher sacré, non pour en rapporter des formules, enrichir ses « cahiers d'expressions », mais pour y adorer dans la lumière la plus belle la révélation la plus parfaite de son plus intime idéal. Par un bienfait de sa

nature délicate et d'une sensibilité presque féminine, plus encore que par la vertu d'une forte éducation, il fut plus qu'aucun de ses contemporains apte à saisir

les justes harmonies
où vivent la pensée et la forme à la fois

et s'il cédait par un penchant naturel à la séduction des réminiscences classiques, c'est encore dans les aspirations de son cœur qu'il trouva ses plus authentiques chefs-d'œuvre, — par exemple le jour où, ayant à sculpter, pour la chapelle de Dreux, la statue funéraire de la duchesse d'Orléans, protestante et bannie de l'église catholique où son mari repose, il imagina de la représenter tournée vers celui qu'elle aima et lui tendant la main à travers les grilles qui les séparent. Dans le mouvement de cette main qui cherche et le contact de ces doigts qui s'unissent, il mit une nuance d'émotion aussi poignante que délicate et comme l'invincible et douce protestation de l'amour plus fort que la mort et que les barrières des dogmes différents.

Alexandre Falguière (mort en 1900) eut surtout l'amour de la vie et sut animer les formes les plus diversement expressives. Son dernier envoi de Rome, le *Vainqueur au combat de coqs*, avait inquiété les « classiques » par sa maigreur trop réaliste. Ce petit coureur, dans son élan joyeux, semblait vouloir bousculer tous les dieux termes endormis sur le bord de la Voie Sacrée; mais il savait bien d'où il venait, où il allait et aussi où il ne voulait pas aller. Il arrivait au moment où cette vérité devenait évidente même pour les plus « sages », que Rome et la recherche doctrinale du « style » avaient fait perdre à la sculpture française ses qualités natives de vie et de mouvement. Sur la route de Rome, on s'arrêtait à Florence; on étudiait avec une admiration étonnée Donatello, Verocchio et la lignée glorieuse des maîtres du *quattrocento* réhabilité. Le maigre coureur de Falguière s'engageait de toute l'agilité de ses jambes sur la route de la liberté que Rude, Barye et Carpeaux avaient déjà rouverte. Le *Martyr*, la *Danseuse égyptienne*, dont le déhanchement imprimait à ses draperies volantes et compliquées des sinuosités si peu académiques, en attendant cette autre *Danseuse* sans draperie qui excita quelque scandale au Salon de 1895,

témoignèrent de la souplesse de son talent. Et le *Lamartine* de 1877, d'un romantisme si noblement idéaliste, l'admirable *Saint Vincent de Paul* du Panthéon (son chef-d'œuvre), les *Dianes chasseresses*, les *Femmes au paon* — et tout à coup le *Cardinal de Lavigerie*, le *La Rochejacquelein* fier et pur comme un beau lis royal, prouvèrent combien était en lui riche et diverse la force d'invention.

Emm. Frémiet, en qui revit l'esprit de Rude, son maître et son parent, sut, lui aussi, avec une curiosité agile et puissante, reproduire « la nature dans sa variété ». De la bestialité primitive aux plus nobles incarnations de l'âme humaine, du gorille monstrueux dont il a, aux murs du Museum d'histoire naturelle, évoqué les corps à corps sauvages avec l'homme des cavernes, à *Saint Georges* et à *Jeanne d'Arc*, il a créé une œuvre où la vigueur de la conception et la franchise de l'exécution, le sentiment évocateur des forces élémentaires comme du style historique le plus haut, sont également admirables.

Dalou, élève de Carpeaux (mort en 1875, l'année où l'École française menait le deuil de Corot, de J.-F. Millet et de Barye), dans quelques monuments de grande allure décorative, comme le *Triomphe de la République*, a livré carrière à une verve de facture et d'imagination qui risquerait quelquefois de dégénérer en grandiloquence, si un amour respectueux et ardent de la nature ne l'en préservait à temps. C'est à ce sentiment de la vie qu'il doit d'avoir signé quelques-uns des plus beaux bustes de notre époque.

Il y a aussi une grande force en Rodin : l'*Age d'airain*, le *Baiser*, une série de bustes admirables par la puissance nerveuse de la facture et l'intensité de l'expression individuelle montrent assez ce que l'art français peut attendre de lui. Il a excité des admirations ferventes et bruyantes, et peut-être ses grandes œuvres, célébrées avant même d'être achevées et qu'on attend toujours, seront-elles étouffées sous les gloses, exégèses et commentaires lyriques que des écrivains de talent en donnent avec un enthousiasme plus vibrant d'ébauche en ébauche. Il faut espérer que le xx[e] siècle verra la *Porte de l'Enfer* et le *Monument de Victor Hugo* complets et définitifs.

Paul Dubois, Mercié, Barrias, Injalbert, Coutan, A. Boucher, Verlet, Saint-Marceaux, Puech, et après eux vingt autres encore jeunes et en pleine maturité ont donné à la France de nobles monuments et de beaux bustes, où se continue sans défaillance cette vivante tradition qui, d'Houdon à Rude et à Carpeaux, ne s'est jamais laissé prescrire. La sculpture française a retrouvé sa liberté, elle est revenue à la vie, affranchie des abstractions où les théoriciens du premier Empire l'avaient emprisonnée. Obstinément, sûrement elle a, par delà les faux classiques, repris contact avec la vie.

Ce que nous lui demandons maintenant, c'est de s'inspirer hardiment des pensées de notre temps; ce que nous lui souhaitons, c'est de puiser à toutes les sources sociales et humaines et d'avancer toujours plus, dans la voie que les maîtres lui ont tracée, jusqu'à devenir l'interprète tour à tour héroïque et familière de la vie nationale, de parler au peuple un langage clair et vibrant. Si le *Monument aux Morts* de Bartholomé a été accueilli dans un élan unanime d'émotion et de reconnaissance, c'est parce que notre « humanité » y a reconnu l'interprétation plastique d'une pensée grande et simple, vraiment populaire au meilleur sens du mot. Quelques tentatives de A. Charpentier, C. Lefèvre, Roger Bloche, Mme Marie Cazin ont été accueillies avec une vive sympathie et encouragées par tous ceux qui pensent que notre statuaire, sans rien abdiquer de sa grandeur, sans tomber dans les déclamations faciles et sentimentales, peut trouver dans une interprétation plus intime, plus réaliste et plus tendre de la simple vie, la matière de nouveaux et bienfaisants chefs-d'œuvre.

En attendant, la sculpture « officielle » ne suffisant pas à faire vivre les sculpteurs, beaucoup ont été amenés à remettre en honneur cette « sculpture d'appartement » qui suffit aux Falconet et aux Clodion pour créer des chefs-d'œuvre. Frémiet, Dampt, Aubé, Théodore Rivière, Vernhes, Gardet, ont signé des statuettes expressives ou charmantes, Rodin lui-même a débité en petits groupes passionnés, faciles à loger en des cabinets d'amateurs, la plus grande partie de sa monumentale *Porte de l'Enfer*.

Et, en même temps, la gravure des médailles — que les Guillaume Dupré et les Jean Warin avaient faite chez nous si souple, si persuasive et si savoureuse — retrouvait en se rapprochant de la vérité, en s'affranchissant des abstractions académiques, une soudaine et glorieuse renaissance. Les noms de deux grands artistes, Chaplain et Roty, l'auteur de la *Semeuse*, y resteront attachés.

La Peinture. — Henri Regnault — dont l'œuvre et la correspondance reflètent l'agitation inquiète qui s'était emparée, à la fin de la période brillante et frivole du second Empire, de presque tous les jeunes artistes — écrivait de Tanger, le 15 juillet 1870, à un de ses amis : « Je vous dirai que je fuis le *modelé quand même*; je fuis l'abus du noir. Ce sont nos sales ateliers de Paris avec leurs murs gris, vert foncé ou brun rouge, qui nous ont gâté les yeux et nous font voir des ombres insensées qui appellent forcément un modelé exagéré. Depuis que je voyage et que je vois les choses par moi-même, sans être entraîné de droite et de gauche par les conversations et les impressions de tel ou tel artiste, je me suis laissé aller naïvement à mes impressions personnelles... Pour moi et ici, je suis habitué à voir des figures d'un seul ton au milieu de murs blancs, par conséquent toujours reflétées, se détachant *beaucoup plus par la valeur plaquée et presque sans modelé* que par les effets d'ombre et de lumière ».

Le mot d'ordre fut alors dans beaucoup d'ateliers de « décrasser les palettes » et de peindre *sub Jove crudo*. Quelques jeunes peintres groupés autour de Manet, poussant à ses conséquences extrêmes ce que les paysagistes, et surtout Corot, avaient ajouté à la peinture de la lumière, fondèrent ce que l'on a appelé l'École « impressioniste ». Cette étiquette qu'ils ne choisirent pas leur fut appliquée au cours des polémiques violentes que leurs premières expositions provoquèrent. « Le peintre, était-il dit dans la préface d'un catalogue de tableaux de Manet, *n'a songé qu'à rendre son impression.* » Il fut aussitôt baptisé « impressioniste », et comme lui tous les « indépendants » qui plus ou moins se réclamèrent de lui. L'impressionisme, longtemps traité comme un délit, a pris désormais place — son

cycle étant accompli — dans l'histoire de la peinture moderne. On a compris que par une évolution naturelle et en quelque sorte nécessaire, il se rattache logiquement au réalisme d'une part, — au paysage de l'autre. De Courbet à Manet, de Corot à Daubigny, à Jongkind, à Boudin, à Lépine, à Claude Monet, Pissaro, Sisley, la filiation est évidente. Ce qui rattache Manet à Courbet, c'est, par réaction systématique et violente contre l'idéalisme conventionnel de l'école, la recherche de certaines trivialités où le parti pris agressif de l'artiste se fait sentir davantage que son amour ou sa sympathie. Ce qui le rattache à Corot et à l'école des paysagistes, c'est l'observation de plus en plus particularisée de ce qu'un critique classique — Boutard, dans son *Dictionnaire des Beaux-Arts*, — appelait, dès 1826, « l'imitation des effets de la lumière dans les espaces de l'air et sur la face de la terre et des eaux ». Nul, plus que Corot, mort en 1875, n'avait eu, de ces effets, la sensation délicate et subtile et n'avait mieux exprimé la grande harmonie du monde et les joies de la nature sous les caresses légères des rayons. Le rôle des impressionistes fut d'isoler en quelque sorte ce principe, jusqu'à ne plus voir dans la nature que l'universelle palpitation des atomes, un gouffre de lumière où apparaissent plus ou moins vaguement les êtres — hommes, arbres, rochers. Pour exprimer en ce qu'elle a de plus mobile et de plus insaisissable, l'impondérable lumière, ils en sont venus à renouveler la technique; ils ont eu recours à ce principe de la décomposition du rayon lumineux, de la juxtaposition sur la toile des éléments du ton reconstitué sur la rétine par le mélange optique, dont quelques grands décorateurs, et surtout Delacroix, avaient souvent usé. Ils ont employé presque exclusivement les couleurs les plus voisines de celles du spectre solaire, et ont poussé jusqu'à ses conséquences extrêmes l'observation de la coloration des ombres et de la loi des complémentaires... On en est encore trop souvent à condamner ou à admirer en bloc toutes leurs œuvres. Le temps mettra peu à peu, a mis déjà bien des choses au point. Nul ne contestera qu'ils ont enrichi et assoupli la langue pittoresque; en quelques-uns de leurs paysages, surtout de leurs marines, le monde nous est apparu

comme dans une splendeur inédite, et tout palpitant encore du divin *fiat lux*. Et ce serait assez pour leur faire pardonner tous les méfaits que leur reprochent ceux qui les accusent d'avoir désorganisé la peinture. Il paraîtra, d'autre part, que dans cette recherche exclusive et haletante des effets lumineux, dans cette notation de l'impression fugitive et cette fixation de l'insaisissable, ils en sont arrivés au point où un système se compromet par l'abus même de son propre principe. Par l'émiettement de la forme, la dispersion de toutes les forces permanentes et solides qui semblent affirmer à nos yeux la construction du monde, beaucoup de leurs tableaux nous laissent une vague inquiétude. En même temps que la sensation y est poussée jusqu'à une acuité qui devient presque douloureuse, l'individualité des êtres et des choses semble s'y dissoudre dans la dévorante irradiation de l'éther.... et par une réaction naturelle on en revient à ces bons maçons qu'à de certaines heures on peut trouver lourds et opaques, par exemple à Courbet; et c'est peut-être ce qui explique l'apparition en ces dernières années d'un groupe de plus en plus nombreux de jeunes artistes qui, comprenant que la peinture claire avait donné pour un temps tout ce qu'on en pouvait attendre, sont revenus à la « manière forte » et même sombre, ont rendu au ton local et à la forme individuelle le rôle et l'importance dont on les avait dépossédés. René Ménard et Cottet, Lucien Simon et André Dauchez, Tournès, Lobre, Wéry, X. Prinet et Meslé méritent déjà d'être cités parmi les représentants de cette génération.

On a vu[1] que l'École de Rome, malgré les protestations et les anathèmes de quelques-uns de ses directeurs, trop enclins à traiter comme des délits les opinions et les goûts qu'ils ne partageaient pas, avait dû, par la force des choses, entr'ouvrir ses portes aux influences qui avaient renouvelé l'art du siècle. Hébert reçut de Jules Dupré des leçons de paysage et les mit à profit — et quand Henner et Bonnat quittèrent *la Villa*, ce n'étaient pas non plus de purs « classiques » qui venaient prendre rang dans l'armée toujours grossissante des peintres.

1. Voir ci-dessus, t. XI, p 917 et suiv.

L'un, qui avait attiré l'attention par une vigoureuse peinture religieuse (*Assomption*) — où quelque chose semblait revivre de l'ancien réalisme espagnol —, fut bientôt attiré vers le portrait, où ses qualités d'observation directe et forte, son imagination plus précise que créatrice et sa loyauté trouvèrent leur emploi. Quant à Henner, après avoir, d'une touche large, grasse et tranquille, peint quelques portraits véridiques de braves gens de son pays d'Alsace, il devint le peintre des heures crépusculaires où, dans le paysage simplifié, sur des fonds de ciel de turquoise reflétés au tranquille miroir d'une source, des formes apparaissent d'une blancheur ambrée, laiteuse et douce, pareille à des fleurs ouvertes dans la vivante obscurité. Jean-Paul Laurens écrivait en belle prose des pages d'histoire, empruntées aux vieilles chroniques — et mettait au service de son imagination dramatique et réaliste un rare scrupule de vérité.

Hors de l'école et de toute école, un maître épris d'ombre et de solitude, Théodule Ribot, évoquait, dans la manière forte de Michel-Ange de Caravage et de Ribera, des scènes tirées du martyrologe, — puis, à mesure qu'il avançait dans son œuvre, observateur silencieux, rude et ému de la vie, il se plaisait à peindre, sur des fonds d'ombre opaque (à l'heure même où d'autres proclamaient le dogme du *pleinairisme*), les visages rugueux et couperosés de vieilles gens que l'âge, la vie, la pauvreté, l'inquiétude avaient marquées de leurs rides et dont les yeux s'éclairent pourtant de tendresse, de piété et de tristes sourires; — ou bien, comme un Chardin mélancolique, des petits *marmitons*. Bonvin, tout près de lui, se révélait peintre délicat du clair-obscur et de l'intimité.

C'est en somme au réalisme que se rattachent tous les peintres dont l'œuvre aura marqué dans l'histoire de l'art français à la fin de ce siècle. Tous, quelle qu'ait pu être la diversité de leurs origines, de leurs tendances et les qualités particulières de leur vision, auront eu cette préoccupation et cette marque communes de tirer de « l'humble réalité » la matière de leurs maîtresses œuvres. Bastien Lepage fit, avec la précision un peu sèche d'un primitif, le portrait de la terre lorraine et des pay-

sans qui vivent sur elle; Duez, Butin, Lhermitte, Roll, Carrière ne voulurent aussi qu'être des peintres de la vie, et Fantin-Latour, l'auteur de l'*Hommage à Delacroix*, en même temps qu'il essayait de transposer en quelques tableaux, où les couleurs s'ordonnent et s'orchestrent comme des symphonies musicales, ses impressions et ses visions de mélomane, peignait dans l'intimité et pour l'intimité des portraits de famille et des réunions d'amis. Au fond de la toile où ils sont comme à demi cachés dans une atmosphère de recueillement et d'harmonie que la peinture a su rendre visible, ils vivent d'une vie discrète et profonde que la postérité sans doute comprendra mieux que les contemporains distraits par la cohue des Salons et les soubresauts tapageurs de la mode.

Cazin, avec une tendresse pénétrante et comme à demi-voix, révélait les harmonies voilées, la douceur et la mélancolie des paysages du Nord; de ses falaises de Boulogne et de ses grèves solitaires il suivait dans le ciel le déclin et le lever du jour, — et il semble, quand on parle d'une certaine manière « intime » d'interroger et d'interpréter la nature, que, pour éviter les mots trop littéraires, c'est un recueil de ses dessins qu'il faudrait feuilleter.

Cazin, Fantin-Latour, Lhermitte, James Tissot, G. Régamey, A. Legros, Roty, pour n'en pas citer d'autres, furent formés à l'enseignement d'un maître admirable, qui marqua comme d'une empreinte morale tous ceux qui reçurent ses leçons et qui, si on ne l'avait systématiquement sacrifié aux ateliers officiels et académiques, aurait donné à notre école la méthode et la discipline libératrices dont elle avait besoin au lendemain de l'agitation romantique, entre le lyrisme épuisé et le classicisme expirant. Du moins a-t-il laissé, en quelques opuscules dignes d'être médités, à défaut du secret de son action personnelle, l'énoncé de quelques principes directeurs. Il faudra y revenir toutes les fois qu'on voudra, en laissant à l'inspiration et à l'émotion personnelles la plus entière liberté, munir l'élève de méthodes précises, d'habitudes de conscience, d'observation et d'esprit, de ressources certaines qui ne risquent pas de devenir des procédés et des recettes. Son traité de l'*Éducation de la*

mémoire pittoresque est un petit chef-d'œuvre de pédagogie pratique et profonde.

Les grands travaux de construction dont nous avons signalé quelques-uns furent l'occasion d'un grand nombre de « commandes », où le désir ou l'obligation de contenter beaucoup d'artistes et leurs amis a gravement compromis l'unité du parti pris et la signification décorative de l'ensemble. Du moins à la Sorbonne, comme à l'Hôtel de Ville et au Panthéon, Puvis de Chavannes laissa-t-il ces grandes pages tranquilles où le paysage élyséen et véridique communique aux figures qui l'habitent quelque chose de sa grandeur sereine et de son éternité. L'*Histoire de Sainte Geneviève*, au Panthéon, est une de ces œuvres hautement expressives où le présent et le passé se rejoignent et se confondent, où par delà le classicisme étroit la grande tradition française revit; où, dans un cadre de nature tout imprégné de la douceur du ciel de l'Ile-de-France, la plus lointaine histoire nationale s'anime avec le double charme de la légende naïve et de la vérité. L'invention sans cesse renouvelée, la souplesse et la virtuosité de A. Besnard, les charmants décors, comme bercés au rythme lent des molécules colorées, de Henri Martin, les graves et tendres visions d'Eugène Carrière, les larges et puissantes évocations de réalité de Roll, y témoignent de la vitalité et de la variété de la peinture française en cette époque trop décriée par les contemporains. Et les portraits que nos peintres laisseront de nous à nos successeurs — s'ils disent trop souvent chez le portraitiste l'habitude du métier facile et l'impatience du gain, chez le modèle la vanité banale et satisfaite — prouveront aussi par de nombreux témoins que la tradition de sincérité, d'observation pénétrante et de probité, qui fut aux heures de danger la sauvegarde et aux temps de fécondité le fonds solide et permanent de l'école française, restaient vivaces et efficaces à la fin comme au commencement du siècle. C'est par les portraitistes que furent conjurées les menaces ou réparés les ravages de l'académisme; — c'est par les portraitistes que furent corrigés les excès de l'impressionisme.

A présent que toute liberté a été rendue à l'art et aux artistes,

que l'ancienne hiérarchie des « genres » a été renversée, que l'œuvre emprunte sa dignité, non plus au sujet choisi, mais à la somme de conscience et d'amour manifestée par elle, — à présent que la langue pittoresque enrichie, assouplie par tant d'expériences et de conquêtes successives, peut se prêter à toutes les tendances du sentiment intérieur comme à toutes les réalisations de la vision directe et, comme un merveilleux instrument, attend la volonté et le cœur d'artiste qui la feront vibrer, ce serait grand'pitié si les peintres français restaient inférieurs à la tâche et aux belles espérances du siècle où nous allons entrer. Ils ont, au cours de celui qui finit, rendu à la France sa suprématie artistique; ils ont été à leur manière les témoins de toutes les transformations de la vie sociale et morale; ils ont retrouvé leur force et agrandi le patrimoine de l'art national dans la mesure où ils ont pris plus librement, plus humainement contact avec la nature et la vie. Ils n'auront plus désormais, dans la démocratie au milieu de laquelle ils sont appelés à vivre, à travailler pour la fantaisie du prince ou du blasé : c'est à l'homme et à l'humanité que doit aller leur art.

II. — L'art hors de France.

Ce ne sont pas les plus puissants États qui fourniront à l'histoire de l'art du siècle finissant les plus intéressants chapitres. Les petits peuples du nord de l'Europe y ont pris au contraire, en ces trente dernières années, une part éminente. Après des tâtonnements plus ou moins longs, ils se sont mis d'accord avec eux-mêmes; après de longs voyages, ils sont rentrés au foyer et solidement établis sur la terre natale; convaincus enfin que le dernier mot et le suprême effort de la sagesse c'est encore « le retour à la spontanéité par la réflexion », ils ont demandé à leurs traditions populaires, à celles où l'instinct de leur race et les sollicitations de la nature ambiante devaient logiquement les ramener, mais dont la pédagogie académique les avait systématiquement écartés, le secret de l'originalité et de la force créatrice.

Pays scandinaves. — Les Danois, dont le patriotisme artistique fut longtemps concentré dans le culte de Thorwaldsen, ont achevé l'œuvre de leur émancipation. Ce n'est plus dans un académisme cosmopolite qu'ils vont chercher leurs modèles; ils ont compris que si l'art est par excellence la langue universelle, il n'en est pas moins le contraire d'un incolore « volapück ». Gœthe comparait l'histoire de la civilisation et de l'art à une grande fugue où la voix de tous les peuples se fait entendre tour à tour; il importe à la beauté de la symphonie humaine que chaque voix conserve son timbre et son accent. Au lendemain de la mutilation de leur patrie, les artistes danois comprirent d'instinct — comme le groupe si homogène et si vivant des artistes finlandais aujourd'hui — que l'art peut être, comme la conscience, le suprême et inviolable refuge des nationalités menacées et des droits méconnus. On les vit chercher d'abord dans les principes de la construction en bois, leur véritable et leur seule architecture nationale, dans les motifs décoratifs, dont les bijoux des ancêtres et les broderies des costumes rustiques formaient comme le répertoire, un principe de renouvellement pour leur art industriel épuisé, — puis reprendre vigoureusement contact avec la nature et faire avec tout leur cœur, « le portrait de leur pays ». Les Finlandais, les Norvégiens et les Suédois firent comme eux, et, quoiqu'on puisse relever des uns aux autres ces différenciations légères que, de province à province et d'homme à homme, l'art rend aussitôt sensibles au regard attentif, c'est bien de la même doctrine et de la même matière pittoresque, du même esprit et de la même volonté qu'est formée leur école.

Que l'initiation technique leur soit en grande partie venue de France, que les grands paysagistes de 1830 et les « impressionnistes » aient exercé sur les peintres scandinaves une action certaine, ils en conviendraient eux-mêmes d'autant plus aisément qu'ils n'ont travaillé que sur leur propre fonds, et sont restés originaux. Réunions d'amis, causeries sous la lampe, vie et travaux des champs et de la mer : voilà les choses familières et très humbles qui sont les sujets ordinaires de leurs tableaux. Mais ils n'y ont pas cherché des anecdotes; ce n'est pas un art

littéraire, de comédie ou de vaudeville; ce n'est pas non plus un réalisme excessif et militant; c'est encore moins ce mélange médiocre d'intentions sentimentales et de conventions qui s'est appelé « le genre » : c'est vraiment un coin d'humanité qui est évoqué; l'esprit est intéressé, le cœur touché par l'évidente sincérité, la cordialité expansive d'un art vigoureux et sain, en qui la culture a rejoint l'instinct et qui, avec une sorte d'audace candide et de naïve intransigeance, nous révèle une façon tendre et profonde en sa bonhomie de comprendre la vie.

Vigo Johansen, en Danemark, est au premier rang des peintres de la vie intime. Dans ses réunions d'amis, fêtes de famille, soirées de musique, dans la transparence voilée de l'atmosphère intérieure, dans la clarté des lampes, tantôt arrondie sous l'abat-jour, tantôt diffuse et épandue en fines modulations, il a rendu sensible, avec la finesse d'un Chardin septentrional, la douceur patriarcale et reposante du *home*. — Peter Kroyer, qui est aussi graveur et sculpteur, prompt à saisir comme au vol l'aspect des choses dans la lumière du plein jour ou dans la demi-teinte, plus nerveux et plus incisif, est tour à tour un portraitiste pénétrant et un paysagiste incomparable. Nul n'a mieux que lui exprimé le charme de cette heure enchantée, de ces longs crépuscules d'extrême Nord, de ces *soirs d'été* où, dans la douceur satinée du ciel, la lumière prolongée du jour a déjà tout le mystère et tout l'apaisement de la nuit. — Avec ces deux maîtres, Vigo Pedersen, Paulsen, Niels Skovgaard, Ring, Philipsen, Irminger, Schichting, Mmes Anna Anker, Thomsen, Wegmann, d'autres encore mériteraient d'être nommés.

En Norvège domine une certaine rudesse à peindre l'âpreté des longs hivers, la vie laborieuse des paysans et des pêcheurs. Mais, sous cette rudesse, une grande bonhomie se fait aussi sentir et, avec l'amour du foyer et de la terre natale, une tendresse d'âme, une aptitude à la rêverie après l'action vigoureuse, où le souvenir toujours vivant des antiques légendes s'éveille dans la contemplation des horizons familiers. Eyolf Soot, Sinding, Skrodsvig, Halfdan Strom, Borgen, A. Jacobsen, Werenskjold, Hans Heyerdahl, Wentzel, Aug. Eiebakke, Kitty Kielland, Hjerlow, Nils Hansten comptent parmi les forces

actives de cette jeune école. Et si Fritz Thaulow, le grand peintre des eaux courantes et frileuses, est presque devenu l'un des nôtres, c'est à ses origines héréditaires qu'il doit ce qu'il a de meilleur.

Si l'art des Norvégiens est surtout de « paysans », celui des Suédois serait plus volontiers « citadin » et il fut plus longtemps cosmopolite. Mais cette distinction était plus vraie hier qu'elle ne le sera peut-être demain. La dernière Exposition de Stockholm révéla chez plusieurs jeunes architectes comme chez beaucoup de peintres, une volonté commune d'être « national ». Le seul moyen, pour ceux-là surtout, était de renoncer aux modèles français et italiens, aux colonnades et au rococo des XVII[e] et XVIII[e] siècles, et de s'inspirer, en l'adaptant aux besoins de la vie moderne, de cette architecture des ancêtres charpentiers dont les églises de village et les constructions rustiques conservent la tradition. Les pavillons suédois, norvégien et finlandais de la Rue des Nations et plusieurs dessins d'architectes à l'Exposition universelle de 1900 ont témoigné de l'efficacité de cet effort. Pour les peintres, même ceux qui ont mis à profit les leçons des Français et des Japonais n'ont appliqué qu'à la réalité prochaine ce qu'ils ont pu apprendre ailleurs, par exemple : Anders Zorn, le maître de la peinture suédoise, et, après lui, Richard Bergh, Bruno Liljefors, Larsson, Oscar Bjorck, Carl Nordstrom, Axel Sjoberg, Robert Thegerstrom, Wilhemson, Pauli, le prince Eugène, etc.

Chez les Finlandais, l'amour profond du sol natal a inspiré une école qui conserve une forte et irréductible autonomie morale et dont les représentants les plus caractéristiques sont : Edelfelt, Jarnefelt, Vistrom, Halonen, Blomstedt, Ahlstedt, Axel-Gallen, Enckell, Lagerstrom, Munsterhjelm, Boofeld, Westerholm, Simberg.

Russie. — L'art russe moderne commence à peine à se dégager des influences étrangères, romaines, académiques, françaises et allemandes, qui l'ont dominé depuis Pierre le Grand — mais on y chercherait encore en vain une expression plastique du génie national. Quand, les yeux et l'imagination remplis des paysages que l'on a vus se lever lentement ou surgir

tout à coup entre les lignes de Tolstoï ou de Tourguénief, on entre dans une salle d'exposition russe, la déception est grande. On peut se dispenser de rien dire de ceux qui, selon l'expression de M. de Vogüé, « firent pendant un siècle du prix de Rome avec constance, labeur et médiocrité », de cette « effroyable consommation de tuniques rouges et de manteaux bleus, d'hommes nus sous des casques, de glaives carrés, de trépieds, de ruines doriques, de pâtres d'Albano... » Mais voici que les choses semblent, là-bas aussi, sur le point de changer; un jeune peintre, Philippe Maliavine, a trouvé le chemin des sources, et c'est de ces villages, dont les industries locales révèlent tant d'invention naïve en même temps que de fidélité aux obscurs et profonds instincts de la race, qu'il a rapporté des tableaux les plus savoureux que compte la peinture de son pays. Des paysages de Sérof et de Lévitan, des portraits de Sérof et de Répine, des tentatives fort inégales de Vasnétsof, soit pour animer d'un naturalisme plus vivant les figures traditionnelles des icones, soit pour faire revivre en des paysages évocateurs les antiques légendes, — des scènes de mœurs et des études d'Arkhipof, de Strobovsky, de Vladimir Makovsky, de Nicolas Kassatkine, de Pasternac, peuvent être notées comme des indications plus ou moins significatives, tandis que, parmi les sculpteurs, Antakolsky et le prince Paul Troubetskoï, celui-ci plein de verve primesautière et de hardiesse expressive, sont surtout dignes d'attention.

Allemagne. — En Allemagne, ce qui caractérise depuis trente ans les productions de l'art officiel et de l'architecture, c'est moins une originalité véritable qu'une volonté fortement accusée de puissance et de grandeur. Les villes du nouvel Empire se sont couvertes d'édifices nombreux : universités, musées, gares, postes, casernes, dont les éléments ne révèlent à l'analyse que des emprunts à des styles connus — surtout à la Renaisance italienne, comme le palais du Reichstag à Berlin (1894) — mais dont l'expression totale est toujours d'une affectation de force. Même les bureaux de poste prennent des airs à la fois de forteresse et de palais. C'est peut-être dans l'aménagement des gares monumentales, admirablement com-

binées pour la circulation facile et rapide de masses énormes de voyageurs — et surtout de troupes mobilisées — que l'architecture allemande a été le plus originale.

Les sculpteurs ont été surtout occupés à des commandes officielles et il est permis de regretter qu'ils aient si complètement oublié les traditions de Peter Vischer et de Adam Kraft. Mais la volonté des maîtres de l'Allemagne centralisée a peuplé de monuments décoratifs et commémoratifs les avenues, les places publiques et les boulevards de la Victoire (*Sieges Allee*). Le nom de Begas est le plus populaire : ceux de Peter Breuer, Ludwig Cauer, Eberlein, Lessing, Manzel, Brütt, Tuaillon, Max Kruse, Widemann, à Berlin, — Robert Dietz et Epler à Dresde, — Maison, Böhm et Frantz Stück à Munich, jouissent d'une grande notoriété.

Chez les peintres allemands, la production a été plus abondante que vraiment expressive. Quelques artistes caractéristiques ont cependant paru. Tandis que l'art de l'école historique, telle que Piloty à la suite de Kaulbach l'avait constituée, tombait dans l'insignifiance la plus avérée, Ad. Menzel (né en 1815 et dont l'Allemagne fête encore la glorieuse vieillesse) a trouvé, dans la patiente et pénétrante étude de la vie, une force toujours active. Son illustration de l'histoire de Frédéric le Grand l'a rendu populaire; mais à côté de ces divinations rétrospectives où son « réalisme » l'a puissamment servi, il a réuni dans son œuvre diverse et multiple tous les types populaires et sociaux, toutes les conditions et tous les métiers : soldats, ouvriers, moines, bourgeois et marchands, gens du monde et forgerons; par un anachronisme hardi, il les a même fait entrer dans les scènes de l'histoire sacrée, et c'est dans les boutiques de la *Judenstrasse* qu'il est allé chercher les types de son *Christ au milieu des docteurs*.

Deux peintres plus jeunes, deux maîtres éminents, de bonne heure gagnés à l'école « du plein air » et que quelques-uns de leurs compatriotes ont classés sous l'influence de l'école française, Max Liebermann et Fritz von Uhde, l'un Berlinois, l'autre Saxon d'origine, ont voulu surtout « naturaliser l'art » après qu'on avait trop « artialisé la nature ». — Liebermann,

après avoir beaucoup habité la Hollande où il n'a pas été sans subir l'influence de Josef Israëls, s'est fait le peintre des orphelinats, des ouvroirs, des béguinages, des paysages de dunes, de mers grises et de ciels voilés, — et par la justesse caractéristique du dessin large et libre, des formes vivantes dans l'atmosphère, il a pris rang parmi les peintres les plus expressifs de ce temps. — Fritz von Uhde, par la profondeur et la délicatesse du sentiment, s'est élevé plus haut encore. Quelques-unes de ses œuvres, comme *La Cène*, *Le Discours sur la montagne*, *Laissez venir à moi les petits enfants*, *Le Christ chez le paysan*, *La Nuit de Noël*, comptent parmi les pages émouvantes de la peinture religieuse parce que rien n'y est laissé à la convention et que tout y est pris à la source de la nature et de la vie franchement observées. — Gothard Kuehl, Claus Meyer, W. Leibl sont également à la tête de l'école réaliste, avec Paul Meyerheim et Oberländer, dont l'observation satirique a donné aux *Fliegende Blätter* tant de dessins vigoureux.

L'influence du peintre balois Bœcklin, qui a peuplé ses évocations grandioses et mélancoliques de paysages italiens, de figures d'inspiration toute germanique, et en qui la jeune critique allemande veut voir revivre « l'âme du Saint Empire romain germanique », a été grande sur beaucoup d'artistes munichois. Hans Thoma, Franz Stück, Max Klinger sont parmi les plus notables. Enfin le portraitiste Franz Lenbach, peintre souvent lourd et laborieux, mais puissant évocateur d'âmes, a peint une galerie des grands hommes dont l'histoire fera son profit. C'est lui qui fera vivre durant la postérité les traits de Bismarck et de Moltke.

Angleterre et États-Unis. — En Angleterre, les architectes et les décorateurs ont créé un type du *home* adapté aux instincts les plus profonds de la race et aux habitudes de la vie sociale, qui est une des créations originales de l'architecture de ce temps. Et les décorateurs inspirés par le poète-peintre socialiste W. Morris ont renouvelé l'art du mobilier. Le grand effort du préraphaléisme, qui fut en ses résultats très inégal mais qui fut en son principe très noble et, par l'intensité de l'intuition morale, très caractéristique du moment et du milieu qui le

virent éclore, est mort avec Burne Jones; mais l'art puissant et humain de Watts en transmettra à l'avenir les plus hautes parties. Les portraitistes anglais ont gardé ce sens et ce respect de la personnalité, héréditaires dans le pays de l'*habeas corpus*. Everret Millais, Orchardson, Herkommer, Ouless, Reed, Shannon sont surtout notables. L'observation de la vie, la peinture de mœurs se compliquent généralement d'intentions littéraires, mais comptent, avec les John Lorimer, Forbes Stanhope, Gregory, Tuke, de vrais peintres; chez les paysagistes, le sentiment de la nature est tantôt grave et recueilli comme chez Leader et East, ou délicat et idyllique comme chez Wylie, Cameron, Aumoner, North, Davis, Clausen, — et les paysages de mer restent une des « spécialités » de cette école d'insulaires.

La peinture académique, érudite, froide et compassée de feu Sir Frédéric Leigthon, est continuée par Poynter, — plus familière, anecdotique chez Alma Taddema, antiquaire modernisant et fort achalandé, resté fidèle par le goût des pâtes grasses et onctueuses à ses origines flamandes, comme Franck Brangwyn, coloriste puissant à moitié Anglais et Belge à moitié. D'une manière générale, quoique le goût des colorations pacifiées et harmonisées soit aujourd'hui plus répandu qu'au milieu du siècle chez les peintres britanniques et que le ton local ait sensiblement atténué son irréductible intransigeance, on y sent pourtant encore comme un arrière-goût acidulé, et dans l'assaisonnement des rouges et des jaunes une saveur fréquente de pickles et de moutarde...

Dans l'esprit des sculpteurs anglais, un rêve florentin flotte comme un éternel désir ou un regret mélancolique. Il leur manque encore d'avoir pris complètement possession de la forme vivante. Il est incontestable pourtant qu'avec Thornycroft, Brock, Frampton, John, Drury, Allen, Swann, Joy, Onslow Ford la sculpture anglaise est en progrès notable.

Les États-Unis prétendent eux aussi à une école originale, qui ne serait plus anglaise ou française, comme on le leur a dit trop souvent à leur gré. Les origines de cette école ne pouvaient être pourtant qu'européennes, si son développement tend, comme il n'est pas douteux, à devenir national et améri-

cain. Ce sont les paysagistes français — et aussi Turner — qui ont influencé Georges Inness (mort en 1894), Wyant (mort en 1892), Winlow Homer, peintre vigoureux qui, à son tour, a exercé une grande influence sur ses compatriotes. Un artiste, original et subtil, cosmopolite plus qu'Américain, James Whistler, a, surtout par ses *Symphonies* (en blanc, noir et argent, brun et or, etc.), servi de modèle à beaucoup de jeunes peintres de talent, tels que John Alexander, Ben Forster, Humphreys Johnston, Tanner, Harisson, Dessar, Fronnuth, William Chase, Walter Mac Ewen, etc. Le portraitiste le plus célèbre des États-Unis, John Sargent, est un élève de Carolus Duran; Gari Melchers, observateur vigoureux et un peu rude de la vie populaire, a surtout vécu en Hollande, et, s'il est original, on ne peut pas dire qu'il soit, par le choix ordinaire de ses sujets pas plus que par son style, proprement Américain.

Avec Saint-Gaudens, Mac-Monnies, French, Bartlett, Brooks, Proctor, Barnard, Flanagan, Mac-Neil, une école de sculpteurs américains s'est rapidement développée, dont les origines françaises sont encore évidentes

Belgique et Hollande. — Si la Suisse, malgré le talent de quelques-uns de ses peintres (Bœcklin englobé et absorbé par l'école allemande, Burnand, Louise Breslau, etc.), n'a pas à proprement parler d'école nationale, deux petits peuples, la Belgique et la Hollande, ont repris en ces trente dernières années place au premier rang de l'art européen. Dans aucune école, plus que dans celles de Belgique et des Pays-Bas, on ne rencontre, efficace et complet, cet accord de l'art et de la vie qui est la condition première de l'existence d'une « école ». Et ce ne sont pas seulement les peintres, en Belgique du moins, qui se sont faits les interprètes de la vie nationale. Les sculpteurs, eux aussi, ont rompu avec les routines académiques et, à la suite de Constantin Meunier, ils ont trouvé dans l'observation du travail en action la matière d'une œuvre qui compte déjà dans l'histoire de l'art. Au lieu que, dans les ateliers classiques, l'*industrie* ou l'*agriculture* par exemple sont restées ces allégories à tout faire, ces déesses en disponibilité, fades modèles d'académie que l'on asseoit tantôt sur une enclume et tantôt sur une

charrue, Constantin Meunier a raconté sur de grands bas-reliefs, d'allure monumentale et héroïque et d'expression toute réaliste et humaine, la vie des mineurs, des moissonneurs et des forgerons telle qu'il l'avait vue de ses yeux et observée dans les usines, les ateliers et la campagne. Van Biesbroeck, Braecke, Lagae, Charlier ont puisé à la même source. Et l'école moderne de sculpture belge, où les noms de Lambeaux, Dubois, Dillens, Rombeaux ne doivent pas être oubliés, est désormais constituée ou reconstituée. N'est-ce pas dans l'observation directe et dramatique de la vie qu'elle prit, au xv[e] siècle, la force d'expansion qui la rendit européenne?

Chez les peintres, l'émulation n'est pas moindre. Dans aucune autre école on ne trouverait avec un sentiment si fidèle des traditions nationales, plus de forces jeunes et actives et, dans la continuité d'un art homogène, solidement enraciné dans la terre natale de tout temps nourricière de peintres, plus d'aptitude à puiser dans la réalité prochaine une direction et un principe de rajeunissement. On ne peut entrer ici dans aucun détail; mais les noms de Stevens, Vervée, Stolbaert, Verstraet, Courtens, Claus, Baertsoen, Frédéric, Struys, Leempoels, Laermans pourraient suffire à résumer tous les caractères, comme les forces vives de l'École.

Dans les Pays-Bas, la peinture n'est pas moins originale et vivante. Là aussi l'art est devenu, comme aux plus glorieuses époques, un prolongement de la vie. Un grand artiste, Josef Israëls, domine tout le groupe de peintres hollandais — et, autour de lui, Heyberg, Rink, Neuhuys, peintres d'intérieur — et les paysagistes, Jacob et Willem Maris, Blommers, Mesdag, Weissenbruch, Bakhuyzen van de Sande, Soarst, Klinkenberg, Kever, Breitner, d'autres encore, témoignent de la vitalité d'une École que sa fidélité rend forte et sa sincérité féconde. Des graveurs de grand talent, Ten Cate, Storm van S' Gravezande, Bauer, Toorop, Bosch, Zong, Zilcken, Moulyn méritent d'être cités à côté d'eux.

Espagne et Italie. — Les Écoles méridionales sont vivantes dans la mesure où elles ont abandonné le formalisme académique et la virtuosité grandiloquente ou papillotante et vaine

qui furent la cause de leur déclin. Tout ce qui précède encore de Fortuny, en Espagne, ne compte guère, et c'est dans un naturalisme hardi que de jeunes peintres, comme Sorolla y Bastida, ont trouvé le secret d'une sorte de renaissance dont il faut enregistrer les promesses. Chez les sculpteurs, tels que Benlliure y Gil, Miguel Bray y Fabrega, et chez le Portugais Antonio Teixera Lopèz, comme chez le Mexicain Contreras, c'est aussi la recherche du mouvement et de la vie qu'il faut signaler.

L'Italie a perdu en Segantini un maître volontaire, ardent, impérieux, une sorte de Millet montagnard plus sec et plus ligneux, qui s'était réfugié au cœur des Alpes neigeuses, loin des déclamations des romances et des chansonnettes où s'attardait l'art de son pays. Il semble que les forces les plus saines de l'art italien soient en ce moment concentrées dans le nord de la Péninsule. Segantini, Grubicy, Carcano, Gola, Morbelli, Pelliza, Balestieri, Rossi, Bazzaro, Carozzi, Agazzi sont Lombards; Grosso, Calderini sont Piémontais; Tito, Benzi, Laurenti, Fragiacomo, Ciardi et Boldini (celui-ci, en vérité, surtout Parisien) sont de Venise ou de Ferrare. Le plus grand sculpteur italien pourtant, quoiqu'il ne fasse guère que des statuettes, Gemito, est Napolitain, comme aussi les peintres Michetti et Morelli.

Parmi les sculpteurs, Biondi, Bazzaro, Trentacosta, Rossi, Alberti, Astorri, Gallori, d'Orsi, Vela, Balzicco, ont légué des œuvres parmi lesquelles il en est d'intéressantes, mais dont l'inspiration est rarement puissante, et dont l'exécution laisse trop de place à la virtuosité des praticiens.

Conclusion. — Si l'on voulait conclure, on aurait le droit de dire que l'art, à l'extrême fin du XIX[e] siècle, n'est significatif que dans la mesure où il est humain. Si jamais la prophétie de Renan devait se réaliser et si le jour devait venir où le grand artiste ne serait plus qu'un objet inutile, c'est que l'art, infidèle à sa mission, aurait dispersé en virtuosité ou en excentricités, pour l'amusement des blasés, les forces qu'il doit puiser dans la vie elle-même et mettre au service de l'homme. Mais ne semble-t-il pas que quelque chose de grand s'élabore, et n'a-t-on pas le droit d'espérer que l'art populaire du siècle qui va venir tiendra les promesses de tous les grands artistes de celui qui finit?

III. — *La Musique en Europe depuis 1870*[1].

Après 1870 s'établit, non sans luttes, la domination de Wagner. Le retentissement des premières représentations de Bayreuth en 1876 et de *Parsifal* en 1882, décida de la victoire qui, retardée en certains pays par des raisons patriotiques, devint absolue et indiscutable après la mort du maître, en 1883. Ce fut alors le règne de son art et de sa pensée personnelle. En musique, cette influence se manifesta par l'inquiétude de la forme, la complication des harmonies, les modulations sans repos; au théâtre, par l'assujettissement de la musique au drame; dans la pensée de l'époque enfin, Wagner a laissé la trace de son idéalisme néo-chrétien et sensuel.

Aucun artiste n'était capable de contrebalancer une telle force, quoique beaucoup aient essayé de la combattre; et le triomphe trop complet de Wagner aurait eu des dangers pour la musique, sans un retour au passé. En Allemagne Brahms, en France Saint-Saëns maintiennent la tradition classique. En même temps, des influences diverses ramènent la musique à l'étude de ses origines. Elle s'inspire des chants populaires, partout recueillis. Le développement des études historiques et le réveil du sentiment national dans toute l'Europe ont favorisé sans doute ce curieux mouvement, qui s'appuie en France sur les travaux de Bourgault-Ducoudray, de Tiersot, et d'autres à leur suite. C'est de tous côtés, chez les Russes, chez les Norvégiens, chez des Allemands comme Humperdinck, chez des Français comme Bizet, Lalo, Vincent d'Indy, Charpentier, une floraison de rapsodies, de symphonies, ou même de drames lyriques bâtis sur des thèmes populaires. — D'autre part, un puissant travail s'opérait dans la musique religieuse, pour restaurer son antique beauté. Les Bénédictins de Solesmes, par leurs recherches sur le chant grégorien, ont été les principaux artisans d'une réforme de

1. Par M. Romain Rolland.

l'art de l'Église, que sanctionnèrent en 1884 et 1894 les règlements de la Congrégation des Rites. La *Schola cantorum* en France, et d'autres associations analogues à l'étranger, se sont consacrées au triomphe de cette cause, et elles ont réussi, par des concerts, des publications et des conférences, à créer en sa faveur un mouvement d'opinion. Ce renouveau de la musique religieuse a été consacré par la gloire de quelques grands artistes, au premier rang desquels s'élève César Franck. Les générations qui suivront seront sans doute frappées d'un fait auquel nous ne prenons pas assez garde : l'importance de la musique sacrée de ces vingt dernières années. *Parsifal* de Wagner, le *Requiem* de Brahms, le meilleur du talent de Gounod *(Mors et Vita, Rédemption)*, les oratorios des musiciens flamands (Tinel), l'œuvre presque entière de César Franck, et l'apparition toute récente de Don Lorenzo Perosi attestent l'intensité du sentiment religieux dans la musique de toute l'Europe. — Cet art sacré s'est fait le champion d'un éclectisme savant, qui tend à endiguer le torrent wagnérien. C'est la frénésie michelangesque ramenée à de justes lois par les Carraches. La tâche est difficile, et l'exemple des Carraches est là pour montrer que le poids du passé risque d'opprimer l'inspiration et de refroidir l'art; mais il lui assure au moins la dignité du style, et il n'est pas impossible à un nouveau Poussin de s'assimiler par la puissance de son intelligence le vaste héritage artistique des siècles.

La Musique française. Bizet et César Franck. — C'est peut-être en France que la musique a fait les progrès les plus considérables depuis trente ans. Stimulée par l'art allemand, elle a pris un caractère plus sérieux et plus savant. Son public s'est étendu. Dès le 25 février 1871 se constituait la « Société nationale de musique » pour propager les œuvres des compositeurs français. A côté des Concerts populaires de Pasdeloup se fondèrent, en 1873, les concerts de l'Association artistique, dirigés par M. Colonne, et en 1882 les Concerts de M. Lamoureux. M. Guilmant inaugurait à la même époque ses concerts d'orgue au Trocadéro. Enfin, depuis 1892, les « Chanteurs de Saint-Gervais », dirigés par M. Bordes, ont remis en hon-

neur et popularisé la musique palestrinienne et grégorienne; et sous leur initiative s'est fondée, en 1894, la *Schola cantorum* pour créer une musique religieuse moderne. On doit attendre beaucoup de ces efforts. Dès maintenant la France peut se glorifier des deux plus grands musiciens après Wagner : le plus spontané, Bizet, et le plus profond, César Franck.

De 1870 à 1880, le goût public hésite entre les traditions académiques et les influences de Berlioz et de Wagner. Ambroise Thomas vit sur ses succès passés (*Françoise de Rimini*, 1882); Gounod tente de nouveau le théâtre, sans grand profit pour sa renommée, avec *Cinq-Mars* (1877), *Polyeucte* (1878), *Le Tribut de Zamora* (1881). Mais il est de plus en plus repris par le mysticisme religieux qui avait fait de lui, trente ans plus tôt, un disciple de Lacordaire et un séminariste de Saint-Sulpice. Il écrit en 1871 *Gallia*, en 1882 *Rédemption*, en 1885 *Mors et Vita* (toutes trois jouées d'abord à Londres), où il a mis le meilleur de lui-même : non qu'il ait eu le courage de sacrifier à la foi les voluptueuses tendresses de son cœur très profane; mais la gravité du sujet leur donne plus de sincérité et en atténue les mièvreries mondaines. Il y a de l'émotion et une vraie beauté dans quelques pages de *Mors et Vita*. — Sans rien sacrifier de lui-même, Gounod n'avait pas été insensible aux influences germaniques. Ces influences, mêlées aux tendances descriptives de Berlioz, s'accentuent davantage dans l'œuvre de MM. Massenet et Saint-Saëns. M. Jules Massenet (né à Montaud, Loire, en 1842), a hérité de la préciosité de Gounod, des langueurs sensuelles et dévotes de sa musique; mais il leur a donné un caractère d'exaltation déclamatoire, où une partie de l'époque s'est reconnue. Il a excellé à peindre les âmes féminines, mondaines, cérébralement passionnées; et son œuvre la plus intéressante est peut-être *Manon* (1884), qui restera comme un portrait de la société contemporaine. Il a joui d'une grande popularité. Mais ce musicien, le plus aimé des musiciens français, n'a pas eu la force de résister au succès; et il a constamment reflété ou suivi le goût du public, au lieu de chercher à le diriger et à le combattre (Œuvres principales : 1873, *Marie-Magdeleine*, *Les Erynnies*; 1877, *Le Roi de Lahore*;

1881, *Hérodiade*; 1882, *Scènes alsaciennes*; 1884, *Manon*; 1885, *Le Cid*; 1889, *Esclarmonde*; 1892, *Werther*; 1894, *Thaïs*; 1897, *Sapho*; 1899, *Cendrillon*). — M. Camille Saint-Saëns (né à Paris en 1835) est, pour la science musicale et la tenue du style, un des plus solides musiciens que l'on ait eus en France. A la vérité, son art est un peu extérieur, descriptif et formel; son ironie inquiète se prête peu aux fortes passions et aux émotions sincères; presque toute son œuvre est d'un dilettantisme à la Renan. Il a traité tous les genres et manié tous les styles (Théâtre : 1872, *Princesse jaune*; 1877, *Timbre d'argent*, *Samson et Dalila*; 1879, *Étienne Marcel*; 1883, *Henri VIII*; 1887, *Proserpine*; 1890, *Ascanio*; 1893, *Phryné*; 1896, *Javotte*. — Poèmes symphoniques ou lyriques : 1873, *Rouet d'Omphale*; *Phaéton*; 1875, *Danse macabre*; 1876, *Déluge*; 1877, *Jeunesse d'Hercule*; 1880, *La Lyre et la Harpe*, *La nuit persane*. — Musique de chambre et musique instrumentale). Et partout il a montré, surtout dans la symphonie, une beauté de forme et une fluidité d'orchestration qui font de lui un des maîtres écrivains de la musique française, mais de ceux chez qui le style est supérieur à la pensée. — Cette période musicale est traversée par l'éclat trop passager d'un grand artiste, mort à trente-sept ans, Georges Bizet (né à Paris en 1838, mort à Bougival en 1875); « Bizet, le dernier génie qui ait vu une nouvelle beauté et une nouvelle séduction; Bizet, qui a découvert une terre nouvelle : le Midi de la musique[1] » (1863, *Les Pêcheurs de perles*; 1867, *La jolie fille de Perth*; 1872, *L'Arlésienne*, *Djamileh*; 1875, *Carmen*). Cette musique, pleine de soleil et d'action, fait contraste avec les symphonies philosophiques et lyriques de Wagner. On comprend que Nietzsche, révolté contre son ancien maître, ait cherché à lui opposer Bizet. *Carmen* et surtout *L'Arlésienne* sont les chefs-d'œuvre du drame lyrique latin. Le style est lumineux, concis, définitif; le dessin des figures est tracé avec une justesse incisive. La Provence et l'Espagne se reflètent dans ces tableaux aux couleurs vaporeuses et vives, aux rythmes souples, où remuent des foules libres et exubérantes. Et, au travers de cette musique, on sent une âme d'une poésie mélan-

1. Nietzsche, *Par delà le bien et le mal* (1886).

colique et voluptueuse, qui retrempe aux sources populaires son aristocratique distinction.

Ces vingt dernières années ont vu la conquête de l'art français par Wagner. L'Opéra, jusqu'alors fermé aux drames wagnériens, s'y est largement ouvert depuis 1892, et l'influence du maître marque à des degrés divers des œuvres comme le *Sigurd* de M. Reyer (1884), la *Gwendoline* de Chabrier (1886), ou *Le Chant de la Cloche* de M. Vincent d'Indy. Mais en même temps s'élevait l'œuvre d'un homme, qui, méconnu du public durant sa vie, devait avoir après sa mort l'influence la plus forte sur la musique française : César Franck. Né à Liège le 10 décembre 1822, mort à Paris en 1890, naturalisé Français à l'époque de la guerre de 1870, ce maître, qui rappelle les grands musiciens du XVIIIe siècle allemand, vécut en dehors du monde, dans le calme de sa pensée. Bien qu'il ait écrit des œuvres de tout genre, sa gloire est surtout dans l'oratorio (1846, *Ruth*; 1872, *Rédemption*; 1870-80, *Les Béatitudes*; 1881, *Rébecca*; 1888, *Psyché*) et dans la musique de chambre. Son style est un mélange de suavité mystique et d'âpreté archaïque. Il respire la foi, le sérieux de la conviction. L'écriture en est d'une rare originalité. Il a créé une quantité d'harmonies nouvelles où, depuis, la musique française n'a cessé de puiser. A la séduction de son génie personnel s'ajoutait l'autorité de sa science; et une partie de son influence sur la jeune école vient sans doute de ce qu'en face de l'art wagnérien conquérant, il ressuscita l'âme du passé, l'âme profonde et infiniment riche de Bach et de ses précurseurs. César Franck a été le plus grand éducateur de la musique française contemporaine. Il forma des élèves, célèbres aujourd'hui, et dont le plus important est M. Vincent d'Indy (né à Paris en 1851), le chef de la nouvelle école, un des maîtres de l'orchestre, l'auteur volontaire et raffiné de *Wallenstein* (1874-1880), du *Chant de la Cloche* (1880-1883), d'un grand nombre d'œuvres de musique symphonique et instrumentale, et tout récemment de *Fervaal* (1889-1895), œuvre dramatique la plus considérable de ces dernières années.

Autour de ces noms principaux, il nous faut citer trop rapidement — dans la première période, MM. Guiraud, Pala-

dilhe, Pessard, Widor, Joncières, Salvayre, Alph. Duvernoy, Ch. Lefebvre, Alexis de Castillon, Benjamin Godard, l'élégant et mièvre Léo Delibes, Édouard Lalo, l'auteur du *Roi d'Ys* (1888) — et dans la seconde période, MM. Théodore Dubois, Bourgault-Ducoudray, Messager, Maréchal, Coquard, Boisdeffre, Gabriel Pierne, Bruneau, Vidal, Mme Augusta Holmès, le mélancolique et délicat symphoniste E Chausson, Gabriel Fauré, élégant et subtil poète de *lieder* et de musique de chambre; — enfin, parmi les plus récents, Bachelet, Raynaldo Hahn, X. Leroux, G. Hüe, Savard, Hillemacher, P. de Bréville, Sylvio Lazzari, Guy Ropartz, les symphonistes Dukas et Albéric Magnard, Gustave Charpentier, dont l'opéra de *Louise* (1900) marque d'intéressantes tendances vers le théâtre populaire et Claude Debussy, dont le *Pelléas et Mélisande* place l'auteur au premier rang de la jeune école française.

La Musique allemande. — Le théâtre de Bayreuth. Parsifal. — Johannes Brahms, Richard Strauss. — Bayreuth domine tout en Allemagne. A Vienne, s'est formée autour de Johannes Brahms une autre petite cour, moins bruyante, mais non moins fervente. Tout l'art allemand oscille entre ces deux pôles. La gloire de la musique allemande dans le monde entier cache une diminution de la création artistique et même du goût musical.

Depuis 1870, Wagner acheva la *Gœtterdæmmerung* et composa *Parsifal* (1877-1882). Il écrivit aussi d'importants ouvrages théoriques, tels que : *Beethoven* (1870), *Art et Religion* (1880). Mais la grande œuvre de l'époque fut la réalisation scénique de ses drames et la fondation du théâtre modèle de Bayreuth. Œuvre nationale, sortie de la victoire contre la France, œuvre humaine malgré tout, convoquant le monde entier à une communion fraternelle en une sorte de religion artistique, ce théâtre s'éleva de 1871 à 1876, au prix de pénibles efforts, et fut inauguré par la représentation de la *Tétralogie du Nibelung*. *Parsifal* lui donna en 1882 une consécration éclatante. *Parsifal* restera une des plus sublimes conceptions de notre temps. L'art de Wagner s'y est épuré et apaisé, son esprit s'est élevé à une sérénité divine, et la musique prend le caractère d'une

révélation religieuse. Six mois après, Wagner mourait à Venise, le 13 février 1883, en pleine force et en pleine victoire.

Son unique rival, Johannes Brahms, lui survécut jusqu'en 1897; mais sa renommée, éclatante en Allemagne, a difficilement passé la frontière. Grand musicien, nourri des classiques et continuant leur tradition, Brahms, fut une personnalité de second ordre, une âme grave, sereine, intelligente, mais indécise et monotone, de peu de passion et d'originalité médiocre. Il abandonna le théâtre à Wagner, et écrivit un nombre considérable de musique de chambre, de musique religieuse, de *lieder*, quatre symphonies (1877-1886) et de grandes œuvres chorales avec orchestre : le *Requiem allemand* (1866-1867), le *Rinaldo* sur un poème de Gœthe (1869), le *Schicksalslied* (1871), le *Triumphlied* (1872), dédié à l'empereur Guillaume Ier pour la victoire des armées allemandes, la gracieuse *Nänie* sur un poème de Schiller (1881), *Le Chant des Parques* (1883) sur un poème de Gœthe. La plupart de ces œuvres sont d'un charme savant et mélancolique, encore qu'un peu morne et languissant. Son intelligence psychologique et ses fines demi-teintes lui ont valu de certains critiques français le nom de Sully-Prudhomme de la musique; et la pureté de son style néo-antique l'a fait appeler en Allemagne le Bramante de la musique. A vrai dire, à ce très noble musicien, il n'a manqué qu'une chose : le génie.

Autour de Wagner et de Brahms continuent quelques musiciens de la période précédente : le symphoniste Joachim Raff (1822-1882), Franz Liszt, l'ami et le beau-père de Wagner, grand virtuose, compositeur de grande importance par l'influence que ses œuvres ont eue sur l'école nouvelle (1811-1886), Ferdinand Hiller (1811-1885), Flotow (1812-1883), Jensen, Henselt, Max Bruch, Reinecke, Lachner, Ignace Brüll, Hoffmann, « le roi de la valse » Johann Strauss (1825-1899), Peter Cornelius, auteur d'un opéra-comique célèbre en Allemagne, *le Barbier de Bagdad*, surtout Karl Goldmark et Anton Bruckner.

Parmi les contemporains, un seul nom a quelque grandeur : celui de M. Richard Strauss. Né à Munich en 1864, il est le représentant d'un genre qui semblait jusqu'alors plus français qu'allemand : le poème symphonique, la musique à programme.

Il y a porté une imagination brûlante, une volonté violente et fantasque, et une science prodigieusement raffinée. Ses principales œuvres sont *Tod und Verklärung* (1889), *Till Eulenspiegel* (1894), *Also sprach Zarathustrâ* (1895), *Don Quixotte* (1897), et *Heldenleben* (1899). Il a écrit aussi des opéras, *Guntram*, *Feuersnot*, et beaucoup de musique vocale et instrumentale.

Les autres musiciens allemands sont de moindre importance; nous citerons seulement MM. Weingartner et Max Schillings. Un curieux mouvement s'est dessiné dans ces dernières années. De jeunes compositeurs wagnériens reviennent de parti pris à la tradition de Weber et à la légende populaire, voire au conte de veillée. Ainsi M. Humperdinck, dans son opéra d'*Hænsel et Gretel*, applique les procédés wagnériens aux *lieder* populaires et aux récits de la mère l'Oie. Le fils de Wagner, M. Siegfried Wagner, vient, dans son opéra du *Bærenhäuter*, d'apporter à ce genre l'autorité de son nom.

Dans l'ensemble, malgré beaucoup de talent et de science, on sent dans l'art allemand de l'incertitude et du déséquilibre, comme dans la Florence du xvi[e] siècle, après Michel-Ange; un symbolisme confus et un peu prétentieux s'y mêle à une naïveté voulue, et à je ne sais quoi d'enfantin et de vieillot.

La Musique italienne — Verdi. L'opéra « vériste ». — Renaissance de l'oratorio. Don Lorenzo Perosi. — La nuit semble s'étendre sur l'art italien. Verdi reste seul et vieillit. La musique italienne s'éteindra-t-elle avec lui? On sent que l'Italie se pose cette question avec angoisse. Aussi son patriotisme salue avec fracas les moindres traces de vie artistique. Il honore triomphalement Verdi; il salue d'acclamations enthousiastes les balbutiements de Boito, et il écrase de son adoration excessive les débuts de Mascagni.

Verdi écrit en 1874 son *Requiem* mélodramatique pour Aless. Manzoni, en 1887 son *Otello*, qui fait preuve d'une nouvelle évolution, plus surprenante encore que celle d'*Aïda*. Verdi s'y concentre, s'attache à l'analyse expressive de trois ou quatre personnages. Plus intéressant dans ce genre est le *Falstaff* de 1893, œuvre froide et voulue, mais intelligente, pittoresque, remarquable surtout par la finesse savante de l'écriture

aux joliesses travaillées, et par la subtile décomposition harmonique des pensées musicales. Quoi qu'on pense de l'art de Verdi, l'homme est un bel exemple de travail et de conscience artistique, ne craignant pas à soixante-dix ans passés de se remettre à l'école, de chercher de nouveaux chemins pour l'art. Il fut un poète médiocre, mais un homme de théâtre; et c'est par là qu'il exerça une influence considérable sur tout l'art italien.

La nouvelle école dramatique italienne procède de lui; c'est au travers de lui qu'elle a senti les influences germaniques et françaises. Elle se signale à la fois par ses exagérations mélodramatiques et par ses recherches d'harmonies. Elle a pour précurseurs, avec Verdi, Amilcare Ponchielli (1834-1889), auteur de la *Gioconda* (1876); Filippo Marchetti, auteur de *Ruy Blas* (1869), et M. Arrigo Boito, dont le *Mefistofele*, représenté en 1875 à Bologne, n'est, malgré sa célébrité, que l'œuvre d'un littérateur distingué, où la musique fait défaut. La nouvelle école débuta en 1890 par un opéra dont le retentissement a dépassé de beaucoup le mérite : *Cavalleria rusticana*, de Mascagni (né en 1863), œuvre boursouflée, entachée de pathos, de mauvais goût, mais en somme vivante, spontanée, et promettant plus que n'ont tenu les compositions suivantes du même auteur (*L'Ami Fritz*, *Les Rantzau*, *Ratcliff*, *Silvano*, *Zanetto*, *Iris*, etc.). Leoncavallo, de Naples (né en 1858), écrit les *Pagliacci* (1893), *I Medici*, *La Bohême*, *Zaza* (1900); Giacomo Puccini, de Lucques (né en 1858), *Manon* (1893), *La Vie de Bohême*, *La Tosca* (1900); Giordano, *Andrea Chenier*; Alberto Franchetti, *Asraël*, *Cristoforo Colombo*, *Signore di Pourceaugnac*. Tous ces représentants de l'opéra « vital », de l'art « vériste » n'en sont encore qu'à leurs débuts, et le bruit qu'on a fait autour d'eux a nui à leur développement naturel. Mais on doit leur faire crédit. Il y a dans la race italienne un génie dramatique, qui cherche sa voie. Il lui a surtout manqué jusqu'à présent l'étude et le recueillement. Dans ces dernières années, l'instruction musicale s'est relevée, et déjà l'on en recueille les fruits. A peine les Tebaldini et les Enrico Bossi ont-ils procédé à la réforme de la musique religieuse, que s'est révélé le premier des artistes religieux d'aujourd'hui : Don Lorenzo Perosi

(né le 20 décembre 1872 à Tortone). Il a créé de véritables drames chrétiens, où se montre avec une sincérité touchante une âme tendre et poétique, dont l'inspiration s'appuie sur une science solide. Ses premiers oratorios (*Passion du Christ, Transfiguration, Résurrection de Lazare, Résurrection du Christ, Nativité, Massacre des Innocents*, etc., 1898-1900) ne doivent être considérés sans doute que comme des essais juvéniles; mais le génie qu'on y sent poindre fait bien augurer d'une renaissance prochaine de la musique en Italie.

La Musique russe. — L'école russe s'est considérablement développée depuis 1870, sans qu'il soit encore possible de prévoir nettement son avenir. Elle a des tendances descriptives très marquées, et par là se rapproche davantage de Berlioz que de Wagner. En même temps, elle fait du chant populaire son essence. C'est à ces admirables chants, dont plusieurs recueils précieux ont été publiés (et en particulier par des maîtres tels que Balakiref et Rimsky-Korsakof), qu'elle doit le meilleur de son originalité, au point qu'on peut se demander ce qu'elle serait si on la dépouillait de la collaboration de cette poésie populaire. Le bercement monotone et prenant de cette rêverie sans fin, la puissante variété des rythmes et la curiosité des timbres, font jusqu'à présent l'attrait principal de l'art russe, plus que la personnalité des artistes.

Quelques noms se détachent pourtant de la foule : d'abord, le groupe « des Cinq », et le premier d'entre eux, Moussorgsky (1839-1881), mort trop jeune, sans avoir donné sa mesure, artiste étrange, âpre, incorrect, mal pondéré, mais avec du génie, et dont le *Boris Godounof* (1874) est sans doute l'œuvre dramatique la plus savoureuse de la musique russe, « de l'histoire vraie, la résurrection de la vie »; — Borodine (1834-1887), musicien distingué, d'une poésie ténue et raffinée, auteur du *Prince Igor* et de l'esquisse symphonique si connue : *Dans les Steppes*; — Balakiref (né en 1836), qui écrivit de remarquables poèmes symphoniques, dont le plus célèbre est *Thamar*; — César Cui (né en 1835), d'origine française, compositeur facile et fécond; — Rimsky-Korsakof (né en 1844), auteur de poèmes symphoniques et de nombreux opéras, dont quelques-uns ont beaucoup

de charme (*La Pskovitaine*, 1875; *La Nuit de mai*, 1880; *Snégourotchka*, 1882; *Mlada*, 1892; *La Nuit de Noël*, 1895). Nous avons parlé, dans la période précédente, de Tchaïkovski (mort en 1893), et de Rubinstein (mort en 1894). Parmi les contemporains, citons Alex. Glazounof (né en 1865), élève de Rimsky, Joseph Withol, Ant. Arensky, Alex. Scriabine, Anat. Liadof, Tanéief. La Société musicale russe, fondée en 1852, donna naissance en 1861 au Conservatoire de Saint-Pétersbourg, et par ses succursales dans tout l'empire contribua aux progrès de l'art russe. Dans l'abondance un peu désordonnée de cette musique, on sent de grands efforts pour fonder l'art national; mais le génie où s'incarnent ces aspirations n'a pas encore paru.

Dans d'autres pays d'Europe, l'âme populaire cherche une expression artistique : en Norvège, où Grieg et Svendsen continuent d'écrire leurs œuvres poétiques et frêles, qui ont agi fortement sur les maîtres d'Allemagne, de France et d'Italie, par la nouveauté des modulations; en Hongrie, en Bohême, avec Smetana, Dvorak et Bendl; en Espagne, avec F. Pedrell; en Flandre, avec Edgar Tinel et Peter Benoît. Dans presque tous les pays d'Europe, se réveille sous la torpeur séculaire le désir ardent et touchant de penser et de vivre par soi-même.

BIBLIOGRAPHIE

L'Art en Europe. — Voir ci-dessus, t. XI, page 939. En outre la collection de la *Gazette des B.-A.*, et surtout les trois volumes consacrés aux Expositions de 1878, 1889 et 1900. — *L'Art français en 1889*, publié sous la direction de M. **Antonin Proust**, 1889, in-4. — La collect. des *Künstler Monographien*, publiée sous la direction de **Knackfuss**. — *Geschichte der Kunst der XIX Jahrhunderts*, par **C. Gurlitt**, Berlin, 1900, in-8.

La Musique. — Voir ci-dessus, t. XI, p. 939, et en outre : **Hugues Imbert**, *Profils de musiciens*, 1888; — *Nouveaux profils de musiciens*, 1892. — **Georges Servières**, *La musique française moderne*, 1897. — **A. Soubies**, *Histoire de la musique allemande*, 1896; — *de la musique russe*, 1898; — *de la musique portugaise*, 1897; — *de la musique hongroise*, 1897; — *de la musique bohême*, 1898; — *de la musique belge*, 1900; — *de la musique espagnole*, 1900. — **H. Reimann**, *Johannes Brahms*, 1897, Berlin. — **Paul Voss**, *Georges Bizet*, 1899, Leipzig. — **Pigot**, *Bizet et son œuvre*, 1886. — **A. Coquard**, *César Franck*, 1891; — **E. Destranges**, *L'œuvre lyrique de C Franck*, 1897; — **Weingartner**, *La symphonie après Beethoven*; — *Bayreuth*. — **César Cui**, *Histoire de la musique russe*; — **A. Habets**, *Borodine*, 1893; — **P. d'Alheim**, *Moussorgski*, 1896. — La collection des *Berühmte Musiker*, publiés sous la direction de H. Riemann.

CHAPITRE XIX

LES LETTRES EN FRANCE

De 1870 à 1900.

La décadence relative que nous avons signalée[1] pour la période de 1847 à 1870 a continué de 1870 jusqu'à nos jours. Il y a lieu de croire, comme il n'y a eu qu'une grande époque littéraire par siècle depuis la Renaissance, qu'il faudra attendre jusqu'au xx[e] siècle pour revoir la littérature française refleurir d'un plein éclat. En attendant, au témoignage même des étrangers, elle est encore singulièrement vivace et intéressante. Elle n'a pas trouvé de forme nouvelle ni de direction nouvelle. Sauf quelques tentatives que le succès n'a pas complètement couronnées, elle poursuit les mouvements déjà connus. Elle a ses réalistes sous d'autres noms moins clairs, ses romantiques attardés, ses historiens, maîtres des méthodes fixées par leurs illustres prédécesseurs, ses critiques, disciples originaux, mais disciples de Sainte-Beuve et de Taine, ses philosophes idéalistes à la suite des Renouvier ou positivistes à la suite des Comte, etc. Elle compte du reste dans tous les ordres de l'activité intellectuelle des hommes très distingués.

La Poésie. — Un poète philosophe appela dès les dernières années de l'Empire l'attention des lecteurs, c'était Sully-Prudhomme. Très original, très personnel, n'appartenant à aucune école, rappelant un peu Lamartine et Musset par le goût d'exprimer ses sensations intimes, mais de moins grande imagination et d'analyse plus subtile et plus profonde, il disait ses

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 678.

tristesses, ses mélancolies, ses émois, son goût pour la souffrance dans l'amour, sa soif de repos dans la solitude, ses rêveries devant les étoiles plaintives ou devant les vieilles maisons, mélancoliques témoins des générations disparues, en des vers précis et nets, d'une pureté et limpidité merveilleuses, d'un charme insensible dont l'effet se prolongeait indéfiniment et qui restaient dans la mémoire comme des formules sentimentales. Il était de peu de souffle, de peu de largeur; mais ses moindres productions avaient comme le caractère d'une gracilité vigoureuse. On sentit tout de suite en lui un petit classique. — Il est resté tel, en élargissant sa manière et ses cadres. Il a fait de grands poèmes philosophiques, comme *la Justice* et *le Bonheur*, où il essayait de donner à la fois son sentiment et sa pensée sur les grands problèmes qui inquiètent éternellement l'humanité. Ces poèmes, qui ne pouvaient pas échapper tout entiers à un certain prosaïsme, sont profonds là où ils sont didactiques, souvent éloquents et d'une belle ampleur et richesse de forme là où ils expriment le rêve, le désir ou l'émotion de l'auteur. Ce beau poète, qui devient par moments un grand poète, a comme interrompu ce qu'on pouvait appeler le mouvement parnassien. Plus d'impassibilité avec lui ni d'exclusif souci de la forme. Il n'a jamais cru, au contraire, que dix vers seulement pussent être autre chose que l'expression de l'émotion produite chez l'auteur par un sentiment ou par une idée. Mais cependant la réaction contre le romantisme a laissé une trace en lui. L'horreur du développement, du lieu commun et du remplissage lui a donné cette sobriété, cette concision claire et même cette discrétion dans la confidence qui, loin d'en atténuer l'effet, le redouble. De tout cela s'est formé un talent très particulier, une nature de poète « fine et profonde », qu'il est probable que la postérité placera assez haut, l'originalité étant toujours pour elle le signe des élus.

Depuis Sainte-Beuve la poésie intime, familière sans familiarité, discrète et à petit bruit, avait été bien délaissée. Vers la fin de l'Empire, Eugène Manuel, puis François Coppée la ramenèrent parmi les hommes. Tous deux aimaient les humbles, les petits bourgeois sur le pas de leur porte, les garçonnets et les

fillettes allant à l'école, les intérieurs de petites gens et les drames prosaïques en apparence, mais dont il s'agissait de démêler la poésie, qui s'agitaient dans ce petit monde. Il y a, dans ce tour d'esprit et dans ce genre d'art, du réalisme à la fois et de la poésie personnelle. L'auteur aime à regarder, à observer même, à guetter des sentiments parfois assez ténus, à surprendre la poésie intime ou la tragédie cachée d'existences qui semblent plates ou au moins unies. Mais si son regard attentif se porte sur les gens de classe moyenne ou populaire, c'est que ce sont ses égaux ou ses proches, ses voisins, la foule où il se mêle, le brave homme d'en face qui s'interrompt de son travail pour causer un instant avec lui, la petite mendiante qui lui conte sa peine. Il ne se quitte point à s'occuper d'eux; et aussi il mêle souvent sa personne à ses récits. Cette poésie est donc d'un genre mixte, et comme elle est comme à mi-côte entre la grande poésie et le conte ou récit en prose, aussi est-elle mêlée de réalisme proprement dit et de confidence. Elle peut être d'un grand charme et elle l'est souvent dans les courts poèmes de Manuel (*Pages intimes*; *Poèmes populaires*), tous d'une grande vérité d'observation, d'une simplicité aisée de style, d'une sincérité d'accent parfaite, et tous, aussi, pénétrés d'une véritable passion de charité et de pitié à l'égard des petits et des souffrants. — François Coppée se fit connaître en 1869 par un succès dramatique qui fut éclatant, *Le Passant*. Ce qu'il y avait de piquant, c'est que ce poème n'était pas du tout dans la manière habituelle et plus tard mieux connue de François Coppée. Il avait publié en 1866 *Le Reliquaire*, qui était un recueil d'élégies personnelles très tendres, très émues, souvent charmantes, et, en 1868, *Les Intimités*, qui étaient des modèles de ce genre de poésie familière que nous définissions tout à l'heure. Or *Le Passant* était un petit drame romantique, et très romantique, en un acte. La célébrité qu'il valut à son auteur fit lire *Le Reliquaire* et *Les Intimités*, et les lire c'était les goûter. Coppée poursuivit non dans la voie du *Passant*, mais dans celle des *Intimités*, par *Les Humbles*, *Promenades et intérieurs*, *Contes en vers*, etc. Mais il ne s'en tint pas là, et revint au théâtre, où il donna, non plus des drames romantiques, mais de véritables tragédies, vraiment classiques

en leur fond, modernes et même assez volontiers lyriques dans la forme. *Severo Torelli*, la plus célèbre et la plus applaudie de ces pièces, *Les Jacobites*, *Pour la couronne*, sont des œuvres fortes, où le pathétique est souvent puissant. Si vous ajoutez à cela que Coppée a écrit de très nombreux contes et nouvelles en prose et aussi beaucoup de chroniques d'une familiarité aimable et quelquefois d'une sensibilité éloquente dans divers journaux, vous jugerez qu'il est assez difficile à définir. C'est surtout un talent très souple, qui a pour la poésie intime une véritable vocation, mais qui sort de ce genre et y rentre très facilement et se plie à toutes les formes de l'art littéraire avec une très grande aisance. C'est un des esprits les plus aimables et un des cœurs les plus tendres que nous connaissions.

Jean Richepin est un pur romantique. Il ne l'est pas par imitation et l'on trouve dans ses œuvres très peu de « souvenirs ». Il l'eût été en 1830, et il l'eût été en 1890, même si le mouvement de 1830 ne se fût pas produit. Ce n'est pas sa faute si d'autres ont inventé avant lui ce que, s'ils n'eussent pas été, il eût inventé lui-même. Imagination très vive, éloquence et grandiloquence naturelles, goût des couleurs éclatantes et des sonorités magnifiques, largeur du geste, attitudes naturellement emphatiques, c'est Théophile Gautier à la « journée » de *Hernani*, et c'est un peu Hernani lui-même. *La Chanson des gueux*, en 1876, nous montrait des gueux, mais des gueux épiques, drapés dans leurs loques à la façon de *Don César* et poètes pittoresques et picaresques, plutôt gueux à l'espagnole qu'à la française ; et, du reste, ce volume était une des œuvres poétiques les plus remarquables qu'on eût vues depuis vingt ans. *Les Caresses*, élégies amoureuses, moins éclatantes, pleines souvent d'une sensualité troublante qui n'est pas sans mérite ; *Les Blasphèmes*, œuvre toute de rhétorique, mais, peut-être précisément pour cela, la plus caractéristique du talent de l'auteur ; *La Mer*, ouvrage très inégal, mais qui contient des morceaux de peinture en vers presque étonnants, ont fondé pour longtemps la réputation de Richepin et forment un monument qui n'est pas sans grandeur. De plus, son théâtre, quoique, en général, peu dramatique, a souvent charmé les lettrés et même le public par les beaux vers,

les beaux morceaux descriptifs et les belles tirades qu'il contient. On doit citer *Nana Sahib*, *Monsieur Scapin*, *Le Flibustier* et *Par le glaive*. On peut croire que le talent de Richepin, sans s'agrandir désormais, se maintiendra longtemps, étant fait surtout de la pleine connaissance et de la pleine maîtrise des ressources et des secrets du métier poétique.

Verlaine, très admiré de quelques cénacles, et en général des jeunes gens d'aujourd'hui, n'est pas indigne complètement de cette espèce de culte. Il a eu quelques accents d'une sensibilité frémissante, d'une douleur profonde, d'une mélancolie vraie, d'une piété passagère, mais ardente et caressante, qui doivent compter. Trop souvent plat, prosaïque, insipide, trivial et pis que cela, il a parfois, par simple justesse naturelle de l'oreille, des vers d'une harmonie, d'une grâce musicale inattendue et émerveillante. Il est un exemple de l'immense puissance qu'a sur les hommes la poésie toute personnelle, la confidence, l'élégie. Il n'a jamais parlé que de lui-même, il n'a jamais eu ni une idée ni une observation, il s'est épanché sans choix et sans discrétion, et ce Musset des cabarets a ses fervents et ses fanatiques. Jamais la poésie personnelle ne perdra ses droits. La postérité recueillera sans doute dans ses anthologies une cinquantaine de vers de Verlaine et les admirera à juste titre.

Rien ne montre la divergence des tendances de la poésie contemporaine, comme de voir, très goûté lui aussi et très admiré, à côté de Sully-Prudhomme, de Richepin et de Verlaine, José Maria de Heredia, pur parnassien, élève de Leconte de Lisle, ne songeant qu'à la magnificence, à la précision absolue et à la perfection de la forme. Son beau recueil de sonnets, *Les Trophées*, est le triomphe et comme le comble de cet art minutieux et rigoureux qui veut rivaliser par le vers avec la peinture, la ciselure, l'émail et la joaillerie, et qui finit par y réussir. Un sonnet de Heredia est souvent un tableau complet avec ses différents plans, ses oppositions savantes de taches, ses dispositions calculées et habiles des reflets; ou, moins souvent, mais quelquefois encore, c'est une symphonie où toutes les sonorités sont aménagées et ajustées pour un effet d'ensemble et une impression puissante sur l'oreille, et par elle sur l'imagination.

Et l'on voit ainsi que romantisme pur, poésie familière de Sainte-Beuve, confidence poétique de Musset, Parnasse de 1860, tout, à l'heure où nous sommes, est représenté dans la république poétique. Elle ne forme point une école; les tendances diverses, soit originales, soit imitatrices, s'y donnent carrière et s'y ébattent, pour le plaisir des lecteurs d'abord, pour le bien de l'art ensuite; car c'est évidemment une transformation d'une de ces manières qui sera la poésie de demain, et il est donc bon que pour le moment elles soient conservées toutes, chacune avec quelqu'un qui y soit expert. Les tentatives de renouvellement poétique, dont l'avenir jugera, n'ont guère jusqu'à présent porté que sur des questions de versification ou de style, c'est-à-dire en somme sur des affaires de forme; elles n'ont du reste été recommandées au public par aucune de ces œuvres magistrales d'où datent les ères vraiment nouvelles.

Le Théâtre. — Le théâtre contemporain est plus dépourvu que la poésie. Il n'est entretenu, d'une part, que par les poètes eux-mêmes que nous avons nommés, Coppée et Richepin, mieux doués comme poètes que comme dramatistes proprement dits et qui réussissent au théâtre surtout comme poètes; d'autre part, que par les écrivains dramatiques qui étaient en possession de leur gloire déjà avant 1870. C'est ainsi que, si nous avons perdu Émile Augier et Dumas fils, M. Sardou produit encore et souvent des œuvres très curieuses et brillantes. C'est ainsi que Meilhac et Halévy ont, tant avant 1870 qu'après, donné au théâtre des opérettes si spirituelles qu'elles sont de véritables et de très jolies comédies, et des comédies si amusantes qu'elles mériteraient d'être des opérettes de Meilhac et Halévy. Longtemps collaborateurs, ils s'étaient séparés depuis quelques années, probablement pour montrer au public que chacun tout seul était capable de faire des choses très distinguées. Et en effet Halévy a écrit un roman, le charmant *Abbé Constantin*, qui est devenu au théâtre une aimable comédie, et Meilhac a fait représenter *Décoré*, *Pépa* (en collaboration avec Ganderax), d'autres comédies encore qui ont eu grand succès.

Parmi un certain nombre de talents plus ou moins grands que le *Théâtre-Libre*, association d'amateurs d'art dramatique,

avait suscités, Henri Lavedan et François de Curel se sont placés, le second surtout, hors pair. Celui-là a fait jouer à la Comédie-Française une comédie intitulée *Une Famille*, dont la hardiesse, restée décente du reste, était justifiée par une étude très attentive et très intéressante du foyer moderne ou du moins de certains foyers modernes, et *Catherine*, comédie sentimentale qui rappelle la manière d'Octave Feuillet. L'autre, moraliste très pénétrant et un peu inquiet, n'aimant que l'anatomie des caractères, mais recherchant trop les caractères très exceptionnels, très compliqués et les cas psychologiques les plus rares, a tantôt ravi les connaisseurs et même fait réfléchir le public, tantôt fait hésiter les spectateurs les mieux disposés et complètement dérouté le parterre, selon qu'il était aux dernières limites du naturel et du vraisemblable (il n'est jamais en deçà), ou qu'il dépassait ces frontières de manière à n'être plus intelligible qu'à lui-même. Talent incontestable cependant, qui sans doute se simplifiera, se démêlera, et sur lequel, dans cette espérance, on peut et l'on doit fonder beaucoup.

Aussi délié, aussi perspicace et aussi curieux de psychologie même raffinée, mais plus clair, ayant plus l'habitude du théâtre et la connaissance de ce qu'il peut comporter de délicates études morales, Jules Lemaître a déjà une œuvre dramatique assez considérable et a toujours réussi. *Révoltée*, étude de femme très précise; *Mariage blanc*, chef-d'œuvre d'analyse, étude de blasé resté bon et de généreux trop blasé pour que ses générosités lui soient à lui-même un réconfort; *Le Député Leveau*, croquis de politicien grossier à la fois et retors, joué par une coquette qui elle-même tombe dans son piège, de sorte que les deux habiles sont tous les deux victimes de leurs habiletés; *Les Rois*, grand drame un peu trop sombre, mais vigoureux et tragique; d'autres pièces plus récentes et aussi distinguées ont mis Jules Lemaître à la tête de la jeune école dramatique. Il ne saurait que croître en sûreté et en expérience technique; il a tout le reste, observation, finesse d'analyse, science du dialogue et langue dramatique. Un grand avenir au théâtre lui est ouvert.

Cependant on est assez vite au bout de la liste des talents vraiment nouveaux sur lesquels la scène peut compter, et cer-

tainement le théâtre français manque un peu d'hommes. C'est pour cela, sans qu'il y ait lieu de s'en fâcher ou de s'en plaindre, que les dramatistes étrangers Ibsen, Bjœrnson, Hauptmann ont attiré l'attention du public français et ont vu leurs œuvres accueillies avec une faveur où entrait parfois du parti pris, mais le plus souvent très sincère. On voit jusqu'à présent leur succès, on ne saurait mesurer l'influence qu'ils pourront avoir. On peut conjecturer non pas qu'ils ramèneront le théâtre français vers les études psychologiques, puisqu'on vient de voir qu'il y tendait déjà avant eux, mais qu'ils contribueront à ce mouvement, lequel est très bon.

L'Éloquence politique. — Les différents genres littéraires qui usent de la prose ont eu plus de vitalité, ce semble, et plus de succès depuis 1870 que la poésie et le théâtre. Et d'abord l'éloquence politique n'a pas très sensiblement décliné en France. Les dernières années de l'Empire ont vu s'élever Léon Gambetta, que nous n'avons, comme ceux qui suivront, à considérer qu'au point de vue littéraire, mais qui occupe, ne fût-ce qu'à ce point de vue, une place déjà très considérable dans notre histoire. Il avait l'abondance, peut-être avec un certain excès, l'ampleur, le développement facile et sûr de la période oratoire, une chaleur entraînante qui venait d'une conviction profonde, d'un véritable dévouement, désintéressé et ardent, aux causes qu'il défendait. Le manque relatif d'instruction politique et économique et d'idées fortement méditées font paraître un peu vides aujourd'hui et comme gonflées ces longues harangues qu'on a recueillies et imprimées. Elles font sourire à côté de celles de Thiers, si nourries de faits. Mais il faut savoir que nul homme n'a possédé les dons physiques de l'orateur à l'égal de Gambetta. Sa présence seule était éloquente. Sa voix, son geste, sa physionomie, son accent étaient des arguments, et presque irrésistibles, au moment où on en recevait la sensation, où l'on en subissait la fascination. Aussi est-il le seul orateur du XIX[e] siècle qui ait réellement parlé à la foule, soit dans des salles immenses de théâtre ou de cirque, soit même sur la place publique. Il a fait des années ce que Lamartine n'a fait que quelques jours. Il était réellement l'orateur antique, parlant

à un peuple tout entier et s'en faisant comprendre. Il reste peu de chose de cette magnifique exubérance; mais elle a été une force, une manière de génie particulier, et l'histoire littéraire doit s'en souvenir.

Après lui ont brillé à la tribune politique Jules Ferry et Freycinet. Celui-là, incorrect, un peu lourd, vigoureux, tenace, violent même à enfoncer l'argument et surtout l'affirmation, d'une dialectique pressante et redoublée, était un adversaire redoutable, surtout quand il était dans l'opposition et même quand il était dans le gouvernement. Sa parole amère, quelquefois condensée en traits énergiques et virulents, plus souvent rapide, emportée et comme montant à l'assaut, avait des allures belliqueuses non sans beauté, en se bornant au simple point de vue esthétique. Ce passionné usa, non pas très vite, grâce à sa complexion de montagnard vosgien, mais en trop peu de temps encore, un très remarquable tempérament d'orateur. — Beaucoup plus froid, se possédant toujours, de l'esprit le plus lucide, le plus adroit et le plus délié, maniant absolument à son gré une parole qui semble porter la lumière avec elle, ingénieux, subtil, merveilleux à naviguer entre les écueils, n'employant jamais la force et usant des adresses les plus raffinées sans en avoir l'air tant elles sont le fond même de sa nature et les démarches spontanées de son esprit, rappelant Thiers, mais moins nerveux que Thiers, moins irritable, à tel point qu'il semble aimer l'objection pour le plaisir qu'il va avoir à la circonvenir, moins capable aussi des grands effets que Thiers savait trouver à un moment donné dans sa fougue disciplinée, mais non jamais éteinte, Freycinet est le plus grand orateur politique que la France ait eu depuis la disparition de Thiers et de Guizot. Orateur d'affaires, orateur dans l'exposition et surtout l'aplanissement des grandes questions, « discuteur » incomparable et meilleur dans la réplique que dans le premier discours, il servira de modèles aux orateurs politiques et même judiciaires quand ses discours seront recueillis.

Pour arriver tout à fait à ces dernières années nous avons à signaler Jean Jaurès, jeune orateur socialiste et surtout sentimental, d'une facilité et d'une abondance de parole qui le font

ressembler à une force de la nature. Un peu monotone, et laissant revenir assez souvent les mêmes effets, parce que non seulement il parle trop longuement, mais encore il parle trop souvent, très capable de se transformer ainsi peu à peu en un talent pour ainsi dire machinal, il n'en est pas moins pour le moment un talent, et un talent vrai et naturel. Il est né éloquent autant que personne au monde. La phrase se déroule comme d'elle-même en tombant de ses lèvres et accueille l'idée de temps en temps et l'entraîne avec elle sans que cet accident fasse une trop grande dissonance. Gâtant quelquefois sa force, qui est réelle, par une violence, qui, si elle n'est pas factice, parfois semble l'être, il a encore beaucoup de défauts en lui à supprimer ou à réduire; mais la tribune française a en lui, comme en Albert de Mun, l'orateur catholique, un homme qui n'est pas indigne d'elle et qui est tout près de l'illustrer.

L'Histoire. — L'histoire continue son œuvre non sans gloire. Le duc Albert de Broglie, né en 1821, est le représentant le plus illustre d'une famille autrefois glorieuse par les armes et qui, au XIXe siècle, a confirmé sa gloire par la parole et par la plume. Son père, le duc Victor de Broglie, a été mêlé à tout le mouvement politique de la fin de la Restauration et du gouvernement de Juillet. Il fut un des fondateurs de la *Revue française* en 1828 et y fit paraître d'assez nombreux articles. Sous Louis-Philippe il parla beaucoup plus qu'il n'écrivit. En 1861 il publia un volume intitulé *Vues sur le gouvernement de la France* qui fit grand bruit et qui est une œuvre très distinguée. En 1863 il réunit ses « opinions » en trois volumes intitulés *Écrits et discours du duc de Broglie*. En 1874 son fils a publié les *Mémoires du feu duc de Broglie* (1785-1870). Ce fils, le duc Albert de Broglie, n'avait été jusqu'en 1870 qu'historien, et historien de l'antiquité. Très lettré, très instruit, élevé avec amour par son père d'abord et ensuite par un des esprits les plus fins du siècle, sorte de second Joubert, Ximénès Doudan, le jeune duc avait publié en 1853 des *Études morales et littéraires*, en 1856 deux volumes, très remarqués et devenus depuis classiques, sur *l'Église et l'Empire au IVe siècle*, plus tard *Julien l'Apostat*, *Théodose le Grand*, *Questions de religion et*

d'histoire. En 1870 il se jeta activement dans la politique et fit partie des gouvernements du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877. Rendu à la vie paisible après cette période de luttes, il revint à ses études historiques; mais avec une tendance à s'occuper surtout d'histoire moderne. De 1878 à 1892 il a publié *le Secret du roi*, étude sur la diplomatie personnelle de Louis XV; *Frédéric II et Marie-Thérèse, Frédéric II et Louis XV, Marie-Thérèse impératrice*, études d'érudition historique sur des documents nouveaux. Il continue très vaillamment sa tâche. C'est un historien très vigilant et un excellent écrivain. C'était, quand il parlait, un orateur un peu froid, mais habile, ingénieux, lucide et spirituel, excellent surtout dans les expositions de politique étrangère. Son frère, l'abbé de Broglie, a honoré son nom par des études religieuses d'une grande élévation : *Le positivisme et la science expérimentale* (1881), *La morale sans Dieu, ses principes et ses conséquences* (1886), etc. Enfin Emmanuel de Broglie, fils du duc Albert, s'est déjà fait connaître, et à titre d'historien, comme son père et son grand'père, par un *Fénelon à Cambrai* (1884), *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain au XVIIe siècle* (1888), *La société de l'abbaye de Saint-Germain au XVIIIe siècle* (1891), et promet un brillant successeur à cette dynastie littéraire.

Albert Sorel étudie l'histoire de la Révolution française une fois de plus en se plaçant à un nouveau point de vue, en examinant surtout l'action de la Révolution française sur l'Europe et l'action aussi des événements européens sur la Révolution française. Son exposition claire, large, abondante en aperçus, éloquente même quand il est à propos, le doit faire considérer non moins comme un excellent écrivain que comme historien intelligent et avisé.

Thureau-Dangin a raconté l'histoire du gouvernement de Juillet avec netteté, patience, impartialité et solidité de jugement. Ernest Lavisse, quelque absorbé qu'il soit par l'œuvre pédagogique à laquelle il consacre le meilleur de sa vie, poursuit son Histoire de Frédéric II, dont il a déjà donné plusieurs volumes d'un intérêt, d'une vie, d'une précison animée qui ont fait l'admiration et excité l'impatience des lecteurs dans toute l'Europe.

Acbille Luchaire creuse le moyen âge et y porte la lumière avec la même ardeur et un esprit aussi vigoureux mais moins systématique que son maître Fustel de Coulanges. Ce canton de la littérature est peut-être en ce moment le plus ardent au travail, le plus convaincu, et légitimement, de l'importance essentielle de ses travaux, le plus soucieux de mener à bien la tâche qu'il s'est attribuée.

La Philosophie. — Les philosophes rivalisent d'ardeur avec les historiens. Il faut remarquer d'abord que c'est une préoccupation non seulement particulière aux philosophes, mais commune à tous les esprits distingués en ce moment, que les grandes questions philosophiques. Un critique, comme Brunetière, un critique qui est en même temps un dramatiste, comme Jules Lemaître, ont leur avis et le donnent sur les problèmes généraux concernant la destiné humaine. Le tour d'esprit philosophique est général dans la littérature et dans toute la partie intellectuelle de la nation. Et c'est ainsi que nous croyons devoir nommer tout d'abord, en parlant des philosophes, un homme dont les études ont été des plus variées, mais qui, dans tout ce qu'il a écrit, se retrouve inquiet du problème religieux et du problème moral, y ramenant toutes ses réflexions et celles du lecteur: esprit philosophique quelque sujet qu'il traite, E. Melchior de Vogüé nous a d'abord fait connaître le roman russe contemporain; mais ce qui l'y avait attiré c'était les tendances philosophiques des Dostoïewski et des Tolstoï qui ont exercé et sur lui et sur toute la littérature française contemporaine une considérable influence. Depuis, soit dans ses *Souvenirs et visions*, soit dans ses *Regards historiques et littéraires*, qu'il écrivit des études littéraires, des études historiques ou des méditations personnelles, E. Melchior de Vogüé ne laissait jamais d'exposer, d'esquisser ou d'indiquer sa philosophie. Profondément spiritualiste et même idéaliste, persuadé de la légitimité du besoin de croire, et même de la nécessité d'une foi, il rêve l'établissement et dessine les lignes générales d'un christianisme et même d'un catholicisme libre et libéral, très large et très hospitalier, conservant toutes les fortes tendances, et toutes les belles habitudes d'esprit, et toutes les délicatesses de conscience dont il

fut l'inspirateur, et en même temps comprenant le monde moderne, et l'aidant, loin de songer à l'y entraver, dans son évolution. E. Melchior de Vogüé n'a pas encore donné toute la précision désirable à ces nobles idées; mais il continue sa tâche, et poursuit son but à travers son enquête sur toutes les grandes idées et tous les grands sentiments de l'humanité ancienne et actuelle.

Emile Boutroux, soit dans son enseignement, soit dans ses livres, éclaire les points obscurs de l'histoire de la philosophie et maintient les esprits dans la voie ouverte par Kant, continuellement parcourue à nouveau et poussée plus avant par Renouvier. — Gabriel Séailles, profondément convaincu de l'union profonde du beau et du bien, poursuit parallèlement les études esthétiques et les études morales, tantôt nous donne un portrait tout nouveau, peint avec amour et avec talent, de Léonard de Vinci, tantôt nous fait d'Ernest Renan une « biographie psychologique » d'un haut intérêt. Élève de Ravaisson, il ne veut laisser languir entre ses mains aucun des dépôts qui lui ont été confiés par le philosophe et l'artiste qui est son maître. — Th. Ribot, dans une province toute différente de l'empire philosophique et avec de tout autres tendances, agrandit les frontières d'une science nouvelle, la psychologie physiologique, avec une ardeur de travail, une abondance d'information et une lucidité d'exposition tout à fait dignes d'être admirées.

Le Roman. — Par suite de diverses causes dont il faut bien dire que le succès de vente n'est pas la moins importante, le genre littéraire qui a été le plus cultivé depuis vingt-cinq ans est le roman. Pour l'immense majorité du public français la littérature ne consiste même qu'en romans, et on l'étonnerait si on le prévenait qu'il y a autre chose que des romans dans la littérature et qu'il y a eu même des littératures entières, et magnifiques, où le roman a paru à peine. Cet état d'esprit du grand public n'est pas sans danger et inspire quelques inquiétudes sur notre avenir littéraire; mais nous n'avons ici qu'à raconter; revenons à notre office. Déjà du temps du second Empire les frères Edmond et Jules de Goncourt s'étaient acquis une grande célébrité. Ils apportaient certainement quelque chose d'un peu nou-

veau dans le roman. Ils étaient réalistes avec un peu plus de minutie que leurs prédécesseurs. Historiens anecdotiques, chroniqueurs très bien informés des menus détails des mœurs du XVIIIe siècle, ils avaient rapporté de leurs études historiques dans le roman le goût du document précis, du petit fait caractéristique, de la note prise et de la fiche qui passe sans changement du casier dans le volume. Et c'est ainsi, en effet, qu'ils écrivirent laborieusement *Renée Mauperin*, *Germinie Lacerteux*, *Sœur Philomèle*, *Madame Gervaisais*, *Charles Demailly*, etc. Comme il arrive assez souvent en littérature, une manière défectueuse de faire son ouvrage passa pour un genre nouveau. Le réalisme, large encore et traité d'un peu haut, de Balzac et de Flaubert ne se retrouvant point dans la manière des Goncourt, on chercha un nom nouveau pour caractériser leur manière, et c'est autour d'eux que le mot de « naturalisme », plus tard absorbé pour ainsi dire par Émile Zola, commença à être prononcé. Il n'a du reste aucun sens. Il exprime, selon qu'on songe à tel ou tel romancier en le prononçant, ou un réalisme plus bas, ou un réalisme plus détaillé, ou un réalisme plus sombre et plus accompagné de pessimisme que le réalisme proprement dit. A parler franc, le « naturalisme » est tout simplement le réalisme de 1865 à 1890; ce n'est pas une définition, c'est une date. Celui des frères Goncourt était très particulier. Il ne cessait pas d'être l'étude consciencieuse et même obstinée du réel; il ne cessait pas de proscrire l'imagination pour serrer de plus près la réalité; mais, par suite des goûts personnels des auteurs, il s'appliquait toujours à des personnages un peu singuliers, à des déclassés, à des malades, à des maniaques. Quand le réalisme se *spécialise* ainsi, il reste lui-même quant à son fond, mais il cesse d'être lui-même quant à son but. Son but est sans doute de peindre l'humanité moyenne : tout ce qui est vrai est réel, mais quand on lit un roman, la sensation de réalité ne nous vient que si ce sont des hommes de moyen ordre et semblables à nous qui nous sont présentés. Ainsi les vrais romans réalistes sont le *Gil Blas*, les romans de Balzac moins la part d'imagination romantique qui y est renfermée, *Madame Bovary*, *l'Éducation sentimentale*. Quand le réalisme, quelque fidèle qu'il

soit à son esprit essentiel et à sa méthode, s'applique à des êtres d'exception, il n'a d'autre défaut que de ne plus donner la sensation de la réalité. Et tel était le réalisme des frères Goncourt. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont quelquefois, surtout dans *Renée Mauperin*, peint des personnages qui étaient encore, quoique particuliers, assez généraux, assez intelligibles à l'humanité commune pour éveiller l'intérêt du public et se classer parmi les œuvres fortes de l'observation. Une certaine affectation a gâté chez eux des qualités assez rares. Ils ne se sont pas contentés d'écrire « honnêtement », comme disait La Bruyère : ils ont voulu écrire « divinement » ; ils étaient bons écrivains : ils ont voulu créer un style. Briser et même supprimer la construction, se passer de syntaxe, tourmenter et pétrir la phrase de manière à ce qu'elle exprimât directement, immédiatement, la sensation de l'écrivain, son impression, la vibration de ses nerfs, c'est à quoi ils s'appliquèrent de toutes leurs forces. Il y avait de ce style-là dans Saint-Simon et dans Michelet. Ce dernier surtout a été leur vrai maître. Mais chez les Goncourt on sent trop que ce style *ultra personnel*, dont il doit y avoir quelque chose dans tous les grands écrivains, est trop constamment un procédé. Il est extrêmement fatigant. Toutes monotonies sont pénibles.

Le véritable élève des Goncourt n'est pas Émile Zola, c'est Alphonse Daudet. A la fois très artiste et très habile, Alphonse Daudet comprit bien, et ses aptitudes à lui, et les mérites des Goncourt, et les périls de leur manière. Il semble avoir voulu se donner toutes leurs qualités dans la mesure de son talent propre et éviter tous leurs défauts. Comme eux il ne voulut rien écrire qui ne fût un fait vrai, observé par l'auteur même, noté à l'instant et plus tard transporté dans un roman avec le *minimum* d'arrangement et d'adaptation. Mais il prit bien garde de ne pas observer seulement les cas exceptionnels; au contraire il disposa le plus possible sa vie de manière à respirer en pleine vie générale contemporaine. Il voulut connaître et il connut des commerçants, des députés, des ministres, des parvenus, des médecins à la mode, de petites gens aussi, mais sans en encombrer ses notes et son œuvre, défaut fréquent de ceux

qui, ayant naturellement cette matière plus à leur portée, lui donnent dans leurs œuvres une importance disproportionnée. De la sorte il fit des romans à la fois très circonstanciés, très particuliers, si particuliers même qu'ils avaient un air d'*actualités* arrangées en romans; mais en même temps très intelligibles et accessibles à la foule. *Fromont jeune et Risler aîné*, *le Nabab*, *Jack*, *les Rois en exil*, *Sapho* ont ce double caractère très accusé, tantôt, comme *le Nabab* et *les Rois en exil*, surtout romans d'actualité, tantôt, comme *Fromont* et *Sapho*, plus généraux, d'un intérêt plus universel, mais pris encore, pour tout le détail, dans le vif de la vie contemporaine. A ces chances de succès, Daudet, soit habileté encore, soit bien plutôt tendance naturelle de son tempérament, en ajoutait une autre très considérable. Il savait toucher. Il irritait les derniers « impassibles » et les tenants de l'art pour l'art, et les admirateurs trop exclusifs de Gautier, par l'art d'attirer la compassion sur les souffrants, les humbles, les persécutés et les disgraciés (*Fromont*, *l'Évangéliste*). « C'est du Dickens », disait-on, soit pour le louer, soit pour le railler. C'était du Dickens, plus discret, moins appuyé, à la française, très savoureux, et à notre avis, très distingué. Ici Daudet abandonnait tout à fait la manière et des Goncourt et de Flaubert, à tel point que tel de ses romans, *l'Évangéliste*, non seulement n'avait rien de l'impassibilité recommandée par l'école, mais était même une espèce de pamphlet où l'auteur se jetait en personne, un cri de pitié et de colère qu'il laissait échapper. Cette partie du talent de Daudet n'a pas été celle qui lui a valu le moins de suffrages. Enfin, comme style même, Daudet était un élève des Goncourt, avisé et judicieux, original. Il écrivait, lui aussi, en artiste, en peintre et avec ses sensations; mais s'il brisait sa phrase, il ne la disloquait pas. Il y avait dans sa manière d'écrire de l'aisance, de la bonne grâce et un tour libre, mais non singulier. Il avait des audaces sans avoir de gageures, et un emploi nouveau de la langue, mais qui n'en blessait pas les règles essentielles et n'en altérait pas le génie, surtout qui ne fatiguait pas par l'affectation ou par la répétition des procédés. C'était, tout compte fait, un romancier très bien doué, chez qui l'imagination et l'obser-

vation n'étaient pas loin d'être en équilibre, et un écrivain remarquable, chez qui la connaissance de la langue générale et l'invention de la langue personnelle, combinées dans une mesure juste, constituaient une originalité sans bizarrerie.

Émile Zola débutait dans le même temps, c'est-à-dire au commencement de la seconde République. La manière qu'il s'est faite, chose assez remarquable, est le résultat d'une erreur. Il était un romantique qui se croyait un réaliste. Les effets de cette tendance et de cette illusion furent curieux, et fort heureux en somme. Il était romantique de tempérament : il avait l'imagination grosse, forte et violente, point d'esprit, point de délicatesse, nulle psychologie, une tendance à ne voir que l'extérieur des choses et des hommes et à le voir grossi, démesuré, toujours anormal, souvent monstrueux. S'il s'était abandonné à ce seul penchant, il aurait fait des romans tout pleins de Quasimodo, de tours Notre-Dame féeriques, de catacombes fantastiques, « d'hommes qui rient » effroyables. Mais il se croyait réaliste, il croyait qu'il aimait à observer les hommes et les choses de moyen ordre et de réalité circonvoisine. Il méprisait le roman d'imagination, faisait effort pour mépriser Victor Hugo, tâchait d'éliminer « le virus romantique » qu'il sentait en lui, se réclamait de Balzac, et voulait être, non seulement observateur, mais « expérimental » et transporter dans le roman une rigueur scientifique. Soutenu par une volonté puissante, il travailla à contresens de son tempérament, ce qui n'est pas toujours mauvais. En luttant contre ses tendances intimes il ne les supprima point, mais il les corrigea assez heureusement. Il se « documenta » assez sérieusement, fréquenta les hommes et les choses qu'il prétendait décrire, erra dans les rues, descendit dans les mines, passa des nuits dans des trains de pèlerins, donna en somme à chacun de ses romans un fondement assez solide et assez plein. Quand il se mettait à l'écrire, le naturel reprenait le dessus. Les choses vues « passaient à travers un tempérament » et s'y déformaient. Les choses matérielles, d'abord, comme chez tous les romantiques, prenaient plus d'importance que les hommes, ensuite s'exagéraient, se grossissaient, devenaient soit vaguement, soit violemment, soit pué-

rilement colossales. Quant aux hommes, à cause de cette infirmité, toute romantique, qui consiste à ne voir que les surfaces, ils étaient presque des choses eux-mêmes : ils n'étaient ni profonds, ni variables, ni complexes; ils étaient guidés par un instinct unique comme par une force intérieure, et, par suite, se présentaient toujours sous le même aspect et répétaient toujours le même geste. Mais, nonobstant, le travail, quoique un peu forcé, d'observation avait été fait et il en restait quelque chose. La mine avait été vue, le champ de bataille parcouru, Paris compulsé, la Beauce explorée et le cadre au moins, « le milieu », si l'on veut que nous soyons scientifique, restait réel, quelquefois même admirablement reproduit, et donnait à toute l'œuvre une sorte de solidité, la soutenait et l'arrêtait avec une certaine fermeté. L'erreur initiale de Zola, à laquelle il a toujours tenu essentiellement, lui avait rendu un vrai service. Il avait, du reste, un vrai talent de composition : ses œuvres lourdes et longues, extrêmement touffues, encombrées de développements, d'accumulations et d'amplifications énormes, restaient claires et n'étaient pas trop fatigantes, parce qu'elles étaient très bien disposées, sur un plan très fermement tracé et saisi facilement par le lecteur. Enfin Zola avait deux talents particuliers, l'un à un degré élevé, l'autre à un degré éminent : celui de décrire les objets matériels, et celui de faire mouvoir les grandes foules. Les objets matériels prennent chez lui, comme nous l'avons dit, trop d'importance, comme aussi bien chez Balzac; mais ils sont bien représentés, en puissant relief, avec une vigueur de couleur très rare, et la physionomie qu'il leur prête, comme tous les romantiques, est bien celle que nous leur trouvons, soit qu'il s'agisse, pour prendre un exemple qui a fait sourire, de la « solennité » officielle de l'escalier d'une maison moderne, soit, pour en prendre qui soient aussi justes, mais moins enfantins, de la coulée lente des voitures revenant du bois de Boulogne dans l'avenue des Champs-Élysées comme un fleuve moiré, chatoyant et lustré, ou de la locomotive à moitié enterrée sous la neige, haletante, palpitante, ployée et brisée dans l'effort comme une bête vaillante aux muscles d'acier. Quant au don de mettre sous nos yeux des foules mouvantes, vivantes,

dont on voit les mille gestes particuliers et la physionomie d'ensemble, et la vie commune, le tout très distinctement et avec une impression d'effroi et d'accablement comme en présence d'une grande force déchaînée de la nature, c'est le génie même d'Émile Zola, à ce point qu'on sait d'avance quand un de ses romans est annoncé, s'il sera bon ou mauvais, selon qu'il pourra y remuer des foules ou qu'il sera obligé d'y peindre des âmes individuelles, ce qui lui est à peu près interdit. La postérité lui sera sévère en France parce que son style est lourd, sans nuances, sans délicatesse et comme gros, et a je ne sais quel air d'enluminures; mais ce commencement de postérité qui est l'étranger le goûte assez fort, à quoi il faut faire attention. Il est possible que, comme pour Balzac, qui écrivait mal, la postérité ait pour Zola, à un degré moindre, des indulgences relativement à sa forme, en faveur de cette puissance indiscutable de donner la vie aux choses matérielles et de faire palpiter et frissonner les masses profondes d'une armée, d'une ville ou d'un peuple.

Pendant que le réalisme d'exception, le réalisme anecdotique ou le réalisme mêlé de romantisme, occupaient ainsi l'attention publique, le roman qui, pour beaucoup, est le vrai roman français, c'est à savoir le roman écrit par un moraliste, le roman psychologique, comme on dit aujourd'hui, languissait singulièrement. Il ne faut pas oublier, que, sans profondeur, mais non pas sans une sorte d'intuition naturelle assez pénétrante, George Sand en ses derniers romans, comme *Mademoiselle Merquem*, ou *Mont-Revêche*, ou *La Tour de Percemont*, savait parfaitement nous faire entrer dans l'âme d'un personnage, surtout d'une jeune fille ou d'une jeune femme, et nous la montrer avec une vérité, sinon minutieuse, du moins très frappante, dont on n'a pas songé assez à la louer. Un artiste du pinceau qui s'est proclamé lui-même élève de George Sand quand il est devenu artiste de la plume, Eugène Fromentin, étonna le public quand, comme sans y prendre garde, il donna, vers la fin de l'Empire, *Dominique*, admirable biographie morale, moins puissante qu'*Adolphe*, moins sobre et sévère, moins ramassée et réduite à l'essentiel, mais rappelant le chef-d'œuvre de Benjamin Cons-

tant par la vérité des détails, la netteté simple de la confidence, la mise à nu d'une âme souffrante et délicate, et un charme amer de mélancolie sans affectation répandu a travers tout le récit. *Dominique* fut un de ces livres qui ont leurs dévots jaloux et passionnés, et qui, quelquefois, marquent la date d'une ère nouvelle qui commence. Ce fut le cas, comme nous le verrons tout à l'heure; mais ne quittons pas Fromentin sans rappeler que *Dominique*, s'il fut son seul roman, ne fut pas sa seule œuvre écrite. Il fut peintre merveilleux par la plume dans deux livres de description : *Une année dans le Sahel* et *Un été dans le Sahara*; et enfin, faisant comme converger ses deux talents, il peignit par la plume les tableaux de ses maîtres, les peintres flamands, dans un livre qui est le plus beau volume de critique d'art et en même temps une étonnante traduction en écritures des chefs-d'œuvre du pinceau : *Les Maîtres d'autrefois.* Ce peintre écrivain est un exemple presque unique aux temps modernes de deux artistes rivalisant en quelque sorte dans un seul homme, et cherchant et trouvant, avec des moyens d'expression divers, la réalisation de l'idéal de beauté qui les sollicite.

Quant à *Dominique*, il eut ses imitateurs, un surtout, très bien doué, curieux dès l'adolescence de démêler le mystère des âmes, et presque obsédé du besoin d'analyser des états psychologiques.

Paul Bourget commença par écrire des vers peu pittoresques, mais pleins de réflexions morales, d'échos de la vie intérieure, qui rappelaient à la fois Baudelaire et Sully-Prudhomme; puis il fit de la critique d'un genre particulier, où il ne cherchait absolument qu'à démêler l'homme sous l'auteur et à surprendre la façon propre de sentir d'un homme qui avait écrit. Quelques-unes de ces études, comme celles sur Taine, sur Renan et sur Stendhal, sont des plus remarquables. Enfin il écrivit des romans : ces romans étaient, de parti pris, uniquement des biographies morales. Formation d'une âme par l'éducation, les lectures, la conversation, l'influence des entours, sa transformation ou sa déformation par les circonstances, les hasards de la vie, les rencontres, les amitiés, les amours, son état après ses traverses lorsqu'elle s'arrête dans la lassitude, dans l'abat-

tement, dans l'abdication d'elle-même ou dans la mort, telle était toujours le dessin des romans de Paul Bourget. Quelques-uns sont des manières de chefs-d'œuvre à cet égard. Il faut citer la première partie du *Disciple*, la dernière de *Crime d'amour*, *Mensonges* à peu près en entier. On a reproché avec raison à Paul Bourget de ne pas savoir, après toutes ses savantes analyses, reconstituer dans son unité l'être vivant et le faire marcher devant nous tout entier, vu d'un seul coup d'œil, comme un être vivant en effet, comme le Julien Sorel de Stendhal ou le père Grandet de Balzac. Ce défaut est sensible, mais ne fait pas disparaître le mérite singulier de l'observateur et de l'analyste, du moraliste, surtout, dans le sens général du mot. En relevant dans un roman de Bourget les traits d'observation générale sur la nature humaine, les traits dans le goût de La Rochefoucauld et de La Bruyère, on obtient quelques pages de « pensées et maximes » souvent profondes, et toujours originales. C'est probablement ce que fera la postérité, qui abrège, et elle placera Paul Bourget parmi les hommes qui ont finement deviné les secrets des hommes et trouvé un style précis et délié pour les révéler. Ce n'est pas une mince gloire; c'est surtout, en un temps de réalisme, une originalité curieuse et précieuse, et un retour, singulièrement honorable pour celui qui l'a tenté, à la grande, à la véritable tradition française. Le succès de Paul Bourget a été grand; il ne s'est pas démenti quand l'auteur, élargissant sa manière, a essayé de peindre les mœurs des différents peuples et des différentes races. Ce renouvellement de son talent n'est qu'à son début et il convient d'en attendre les suites avant de le juger et même de le définir.

Le grand rival de Paul Bourget fut Guy de Maupassant. Les femmes préféraient Bourget, Maupassant plaisant plus aux hommes, et cela faisait des discussions agréables dans les salons de 1890. Maupassant était un pur réaliste; mais il l'était avec perfection et sans aucun mélange. Aucun romantisme en lui, ni aussi aucune haine du romantisme, aucun goût pour les cas étranges, aucune curiosité des actualités et des modes, rien enfin que le simple, pur et constant goût de la réalité quelle qu'elle fût et sans rien y ajouter. Il était né pour regarder, pour

bien voir et pour donner, quand il écrivait, la sensation de la chose vue. Aussi, point de choix pour ainsi dire dans ses sujets, si ce n'est ce choix instinctif qui fait que l'auteur ne regarde même pas ce qui décidément ne vaut pas la peine d'être regardé. Maupassant traversait la vie et peignait ce qu'il y rencontrait, tranquillement, avec une soumission et un abandon entiers à l'objet, sans y rien mettre de lui-même que son merveilleux talent de peintre et de conteur. Ce dernier-né peut-être du réalisme en est l'expression la plus nette et comme absolue. Et, comme tous les vrais réalistes, comme Le Sage, comme Balzac dans la partie de ses œuvres où le réalisme l'a emporté sur les autres instincts de l'auteur, c'est toujours l'humanité moyenne que, d'instinct, Maupassant nous présente, parce que les extrêmes sont vrais, mais ne donnent pas l'impression de la réalité. Paysans, ouvriers (moins souvent), petits employés, bourgeois petits, moyens et grands, sans grands vices, sans aucune vertu, car la vertu est exceptionnelle, avec leurs petites cupidités, leurs petites bassesses, leurs petites joies, leurs courts élans vers quelque idéal de sentimentalité un peu puérile, leur amour obstiné de la vie, leur terreur de la mort, de la pauvreté et de la souffrance, leur fond encore considérable, quoique caché, de terreurs superstitieuses, leur effroi du mystérieux, leur pauvre raison débile guettée sans cesse par la folie et très souvent saisie brusquement par elle : voilà ce que Maupassant a peint avec une fermeté tranquille de plume, un style robuste, sain et clair, une ignorance admirable des petits artifices, des vaines élégances, de toute rhétorique enfin soit classique, soit romantique, soit impressionniste et même réaliste, un talent direct et franc, un naturel absolu, un art qui ne semblait pas un art et qui en effet n'en était pas un, un génie d'écrivain qui semblait un jeu facile de la nature et qui en effet en était un. Depuis Rabelais, il n'y a pas eu un homme en France pour voir si distinctement sans parti pris et pour conter avec autant de naturel. Il se renouvelait quand la mort l'a saisi. Continuant de raconter ce qu'il voyait, mais voyant autre chose parce qu'il avait pénétré dans le monde des hautes classes, il abandonnait un peu ses petites gens et nous montrait les mêmes passions

s'exerçant sur des natures un peu plus déliées et un peu plus complexes. Et son talent était le même et semblait à quelques-uns plus grand. D'autre part, cet homme qui semblait n'avoir aucune sensibilité, en avait acquis une d'une certaine espèce. Il est impossible d'observer toujours, quelque borné à l'observation qu'on soit ou qu'on veuille être, sans qu'au moins la fatigue d'observer choses et gens et de les trop connaître ne vous incline à une certaine mélancolie. Le réaliste qui n'a pas en lui un idéal, une foi à quelque idée générale qu'il embrasse comme une vérité, ou un but qu'il poursuive à travers la vie avec enthousiasme, tombe dans la tristesse. Molière, sans être triste, étant trop actif pour cela, avait des penchants mélancoliques. Une sorte de désespérance amère avait fini par envahir l'âme de Maupassant, ou plutôt par lui faire une âme, et pour la première fois vers l'âge de quarante ans il intervint de sa personne dans ce qu'il écrivait. *Sur l'Eau*, *Fort comme la mort*, *Notre cœur*, sont ou des confidences ou des romans au moins à demi autobiographiques. Ce sont des livres d'une tristesse infinie. On y voit comme la mélancolie du réaliste est plus forte, plus intense, plus voisine de nous et pour ainsi dire plus *nôtre* et nous prend d'une étreinte plus forte que celle du romantique ou du romanesque. C'est qu'elle est aussi naïve et naturelle que son art. Comme il n'a songé qu'à voir les autres sans s'occuper de les arranger, il n'a songé qu'à se voir lui-même sans s'occuper de se composer. Il n'a que retourné vers lui-même son appareil photographique. L'impression de vérité est la même. La sensibilité de Maupassant, c'est encore le don de voir, mais accompagné de l'effroi et du tremblement de se voir soi-même en sa nudité et en sa solitude. La postérité donnera sa place à Maupassant. Si elle ne lui donne pas la première parmi les romanciers de la seconde moitié du XIXe siècle, c'est que nous nous serions trompés, ce qui n'a rien d'impossible.

Pierre Loti est le pseudonyme dont M. Julien Viaud, officier de la marine française, signe ses ouvrages. Loti est un « impressioniste » à la manière de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand et du Fromentin d'un *Été dans le Sahara*. Il est essentiellement personnel et ce n'est que lui-même qu'il peint tou-

jours; mais c'est lui-même modifié par les pays qu'il traverse, les paysages qu'il considère et les mœurs étrangères qu'il adopte. En quelque région du monde que sa destinée ou son caprice le mène, il se fait du pays pour le mieux connaître, pour s'en pénétrer, pour que l'impression devienne sensation, la sensation sentiment, partie intégrante et intime de son être, et pour que le souvenir soit ainsi, plus tard, non pas seulement la mémoire des yeux, mais celle de tous les sens, de tout le tempérament, de toute la personne physique, morale et intellectuelle de l'auteur. Cette faculté de transformation donne à Loti une puissance immense sur l'imagination du lecteur. De quelque région qu'il revienne il semble toujours au lecteur européen un « naturel » qui nous viendrait de là-bas et qui saurait écrire en très belle langue française. On a lu avec empressement les aventures de Loti à Taïti, à Constantinople, au Maroc, au Sénégal, au Japon, et l'on a cru presque les avoir eues soi-même, et rien peut-être dans toute la littérature n'est plus troublant et ne serait plus malsain pour les imaginations faibles. — Comme peintre proprement dit, Loti a le plus grand talent. Les vastes solitudes de la mer où « l'étendue miroite sous le soleil éternel », les lourdes, enivrantes, stupéfiantes après-midi du Sénégal, le jour blafard et étrange des mers polaires, la Bretagne grise et douce sous sa pluie fine, lui ont fourni des pages qui sont parmi les plus belles de notre littérature descriptive. Aucune philosophie dans ces œuvres d'artiste, mais une impression générale qui est à peu près la même que celle des derniers livres de Maupassant : morne tristesse et comme angoisse poignante à la pensée du temps qui s'écoule, de la vie qui fuit ou plutôt de cette mort partielle de chaque instant qui entraîne quelque chose de nous dans le gouffre éternel, rancœur des souvenirs les plus chers qu'on aime pourtant à raviver, mais plutôt pour en souffrir que pour en jouir à nouveau, tel est le sentiment général que l'on sent toujours sous les pages les plus brillantes du peintre de l'océan et du désert. Chateaubriand fut tout de même. Qu'on voyage au loin ou « aux rives prochaines », c'est toujours, comme a dit Musset, pour aller chercher quelque hasard et pour rapporter quelque souffrance.

Victor Cherbuliez a moins voyagé et pourtant fut lui aussi une manière « d'exotique ». Il aima à nous peindre des étrangers plutôt que des Français. Aventuriers ou aventurières russes, polonais, ou italiens, mondains ou mondaines de Vienne, de Londres ou de Pétersbourg, quelquefois un profil genevois pour faire contraste, le tout d'une observation qui semble assez sûre et qui en tout cas est amusante, beaucoup d'esprit dans le dialogue, ce qui tient à ce que l'auteur était un des hommes les plus spirituels d'Europe pour son compte, des aventures quelquefois un peu forcées, mais qui révèlent de l'invention et aussi de l'adresse d'arrangement, c'est de quoi se composent ces romans toujours intéressants, même quand on y souhaiterait plus de profondeur et un don plus grand de donner la vie aux personnages; et l'un d'eux, à notre avis, est un chef-d'œuvre qui doit être placé dans les environs de *Tartuffe* et du roman de Marivaux où est peint M. de Climal (*Marianne*); nous voulons parler de *Meta Holdenis*, un des plus étonnants portaits d'hypocrisie féminine, toute en nuances fuyantes, toute complexe et énigmatique, et pourtant claire, qui ait jamais été peint. Cherbuliez, en dehors de ses romans, a écrit des livres de critique d'art et de méditations philosophiques ou morales, comme *Le Cheval de Phidias*, *Le Prince Vitale*, où l'érudition, le goût, l'esprit et l'imagination dans les idées sont à souhait pour le plaisir et l'instruction du lecteur.

Il faut nommer, au-dessous de ces princes du roman contemporain, le peintre des mœurs ecclésiastiques, Ferdinand Fabre; le peintre des mœurs rustiques et des paysages silvestres, André Theuriet; le vigoureux, pittoresque et délicat Émile Pouvillon; enfin les derniers venus qui donnent et réalisent déjà de grandes espérances : Marcel Prévost, très hardi et en même temps très adroit dans ses peintures des mauvaises mœurs actuelles; Paul Margueritte, moins réaliste et tourné vers l'étude des grandes souffrances sentimentales; Édouard Rod, romancier moraliste qu'inquiètent sans cesse le problème des destinées humaines, les exigences de la conscience et le sens qu'on doit donner à la vie, la conception qu'on en doit avoir; Léon Daudet, fils d'Alphonse Daudet, chez qui l'imagination d'un poète

sombre domine encore et entrave l'observation, mais qui sait regarder et comprendre, et dont le talent encore enveloppé attire l'attention et éveille l'espérance de ceux qui savent prévoir.

La Critique. — Presque autant que le règne des romanciers, les vingt dernières années ont été l'époque des critiques. A la suite des Sainte-Beuve, des Taine et des Renan, la critique s'est élargie singulièrement. Elle était autrefois toute littéraire; elle était devenue historique; elle est devenue à la fois littéraire, historique et philosophique. Le public exige qu'elle ait tous ces caractères. Il reproche à un critique de n'être pas historien, ou de n'être pas philosophe, et même de ne pas être naturaliste. C'est que quelques-uns des critiques contemporains ont su l'habituer à leur demander tout cela, en le lui donnant.

Celui qui répond le plus à ces multiples obligations nouvelles est Ferdinand Brunetière. Il sait admirablement toutes les littératures modernes, et d'une façon presque prodigieuse la littérature française; il sait l'histoire, et particulièrement l'histoire des institutions et des mœurs; il est philosophe par tournure naturelle d'esprit et par étude; il s'est inquiété des découvertes scientifiques les plus récentes et en a tiré tout un système qu'il applique aux choses de la littérature. C'est le critique le plus complet, le plus solide et le plus armé de toutes pièces que nous ayons eu depuis bien longtemps. Il a ramené énergiquement la critique à être dogmatique, sûr qu'il était qu'entre ses mains elle n'en serait pas plus étroite et en serait au contraire plus compréhensive. Il a réinstallé en honneur et même en dogme la division sévère des genres; il s'est refusé à admettre que le divertissement que procure une œuvre fût la mesure de son mérite, et il a montré que le mérite vrai d'une œuvre était dans la portée qu'elle pouvait avoir relativement à la perfectibilité humaine. Parti de là, il a montré le rapport étroit, trop souvent inaperçu, entre la littérature et l'action, vivement affirmé qu'on n'écrit jamais que pour agir, comme aussi bien toute pensée est un acte qui commence, que par conséquent la littérature a un but, ce qu'on a trop ignoré ou trop nié, et que ce but ne peut être que faire mieux connaître la vie pour la mieux posséder, en quelque sorte, et maîtriser et conduire. C'est

la partie philosophique et morale de son enseignement. — La partie historique de ce même enseignement consiste, éclairée par Sainte-Beuve, par Taine davantage, par Darwin surtout, à écrire la biographie des genres littéraires, à les considérer comme des êtres vivants qui naissent de certaines circonstances, se développent, s'accroissent, se nourrissent de genres moins forts qu'ils absorbent, déclinent, et enfin ne meurent pas, mais se transforment en d'autres genres dont de nouvelles circonstances ont favorisé l'éclosion. Ce système, qu'on peut contester, a l'avantage, en attendant qu'il soit remplacé par un autre, de renouveler absolument l'histoire littéraire, de lui donner une suite, une marche, un progrès tout nouveaux, des divisions et classifications inattendues, un intérêt presque dramatique qu'elle n'avait pas, une vie et une animation qu'on ne savait pas trouver en elle, et en tout cas d'en faire un magnifique spectacle où les yeux n'étaient point accoutumés jusqu'ici. C'est à cette partie de son œuvre que M. Brunetière s'applique, au moment où nous écrivons. Il la poursuit, comme il a fait l'autre, avec une abondance de ressources et de puissance extraordinaires, avec une imagination dans les idées extrêmement riche et extrêmement souple, avec un style périodique, plein, vigoureux, puissant, toujours oratoire, soit qu'il écrive, soit qu'il parle, et à la fois une autorité et une chaleur qui forcent ou la conviction ou l'admiration.

Moins ambitieux, alors qu'il pourrait l'être tout autant, Jules Lemaître ne songe qu'à dire ce qui lui déplaît dans une œuvre d'art et pourquoi elle le charme, ou lui répugne. C'est une analyse de lui-même, modifié et comme *éprouvé* par un spectacle ou une lecture, qu'il nous donne en revenant du théâtre ou en quittant un livre. Et cette analyse est infiniment précieuse et instructive parce qu'elle nous montre du même coup et la nature, et le mérite, et la portée de l'œuvre d'art, en nous montrant avec précision quelle « impression », quelle empreinte elle laisse sur une âme très sensible, très fine et très expérimentée. Cette pierre de touche extrêmement subtile nous représente nous-mêmes en ce que nous avons de meilleur, de plus intelligent et de plus délicat. Nous ne lui demandons pas autre

chose que de nous dire comment elle est affectée, et c'est un renseignement à n'en pas vouloir d'autre.

La critique ainsi comprise vaut ce que vaut l'homme qui la pratique. Jules Lemaître a bien compris que la sienne vaudrait infiniment. Droit de cœur, subtil d'esprit, né moraliste, admirablement instruit par deux éducations différentes qui chez les esprits bien faits se complètent, l'ecclésiastique d'abord et l'universitaire ensuite, averti et même éprouvé par la vie, sans en avoir été assombri ou ulcéré, il était admirablement doué et muni pour représenter le public même auprès des auteurs, fidèlement et supérieurement, si l'on veut comme certains rois sont représentés par des ambassadeurs qui ont leur esprit tout en en ayant davantage. Tout en écrivant des pièces de théâtre dont nous avons parlé plus haut, Jules Lemaître a poursuivi cette tâche qui semble avoir été un plaisir pour lui, et qui certainement en a été un pour nous, pendant une douzaine d'années déjà avec une probité et une délicatesse intellectuelle qui ne s'interdit par les épigrammes, mais qui s'interdit ou plutôt qui n'a pas besoin de s'interdire toute âpreté et toute onvie, avec une bonne grâce spirituelle, gaie et de la meilleure compagnie, avec un style souple, varié, d'une admirable précision ou d'une charmante nonchalance, selon les cas, toujours dans les meilleures, les plus distinguées et les plus élégantes traditions de l'esprit français.

Nous aurions dû parler plus tôt d'Edmond Scherer; mais il est vivant encore par son influence, qui fut et qui est encore beaucoup plus grande qu'on ne l'a cru et peut-être qu'il n'a cru lui-même. C'est lui, plus que Taine, plus que Vinet, le moraliste suisse, son maître, qui a tourné la critique vers les études philosophiques et morales où elle se complaît aujourd'hui. De très forte éducation protestante, de grande érudition philosophique, d'une logique et même d'une subtilité dialectique où l'homme d'église se retrouvait, dans toute œuvre d'art il cherchait l'idée, le principe intellectuel et la portée morale. Le retentissement que pouvait avoir le livre jusqu'au fond de la vie intérieure était ce qu'il voulait savoir avant tout, et dès qu'il croyait voir qu'il était possible ou probable qu'il n'en eût aucun, le livre n'exis-

tait plus pour lui. C'est ainsi qu'il était comme stupéfait devant l'œuvre tout artistique, toute pittoresque,de Théophile Gautier, et avait comme une espèce d'horreur en face de ce talent « étranger à tout emploi viril de la plume ». C'est pour cela qu'il a eu une répugnance invincible à l'égard d'Émile Zola, et qu'il a été pour beaucoup dans l'éloignement assez rapide du public relativement, non à Émile Zola, dont il ne faudrait pas s'éloigner, mais relativement à son école, indigne en effet d'occuper l'attention publique. En revanche il a contribué à l'avènement, au troisième ou quatrième avènement chez nous, des littératures étrangères. Il a attiré notre attention sur les romanciers anglais et tout particulièrement sur George Eliot, parce que chez les romanciers anglais la préoccupation morale est incessante. Les étrangers plus éloignés, russes d'abord, scandinaves ensuite, devaient suivre pour les mêmes raisons, à cause de leur inquiétude continuelle à l'égard des problèmes moraux et des destinées humaines. Il a énergiquement affirmé, à plusieurs reprises, qu'un roman et même une pièce de théâtre et même un poème étaient « l'histoire d'une âme » ou n'étaient rien du tout s'ils n'étaient cela, et la renaissance du roman psychologique lui doit encore, assurément, quelque chose. On voit quelle grande place cet esprit sérieux, méditatif, subtil et quelquefois profond a tenu dans l'histoire de la pensée contemporaine, et ce qu'il avait en lui « d'actualité » sans y prendre garde, et même d'avenir.

Anatole France est-il un romancier, est-il un philosophe? Encore faut-il bien le placer quelque part; plaçons-le ici; il fait partout bonne figure. Et nous oubliions qu'il a commencé par être poète. Du temps du Parnasse, très amoureux et même engoué d'André Chénier, il écrivait des poèmes antiques d'une assez grande beauté de forme et un peu froids. Plus tard il écrivit un roman charmant, à la fois spirituel et touchant, *Le Crime de Silvestre Bonnard, membre de l'Institut.* Il s'y révélait surtout comme un maître du style, ce qu'il est resté sans défaillance et plutôt avec progrès. Plus tard il donnait des souvenirs d'enfance quelquefois un peu précieux, souvent exquis, intitulés *Le Livre de mon ami.* Puis il se joua à faire de la critique, et cette critique, un peu dédaigneuse des livres qu'elle était censée exa-

miner, était une suite de causeries brillantes sur tous sujets, ironique, mélancolique, rêveuse, soudain gaie et vive comme une conversation de mondain spirituel accoudé à la cheminée. Elle ouvrait des aperçus sur toutes choses, révélait un philosophe sans prétention comme sans dogme, mais qui avait fait le tour de toutes le grandes questions et qui était entré assez profondément dans quelques-unes. Ce genre mitoyen entre la chronique et la critique, sans compter qu'il est mitoyen aussi entre la méditation philosophique et la confidence personnelle, avait quelque chose de fuyant et de déconcertant, et entre les mains d'Anatole France, de délicieux. Il l'abandonna trop tôt pour les plaisirs du public et redevint romancier. Tantôt il se divertissait, et un peu trop, à raconter des histoires religieuses avec un parfait scepticisme, sans la raillerie lourde du XVIII[e] siècle, mais avec une spirituelle et sournoise impertinence qui se laissait voir ou se faisait surprendre comme un sourire furtif à travers une conversation grave. Tantôt il narrait gaîment une histoire folle du XVIII[e] siècle, mêlée de dialogues étourdissants de verve et d'un cynisme léger et comme mousseux, et c'était ce petit chef-d'œuvre qu'on appelle *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, que Voltaire eût signé, après l'avoir abrégé. Au moment où nous écrivons, il semble renouveler encore une fois sa manière en s'esseyant à peindre les passions de l'amour avec tout ce qu'elles ont de puissant et de tragique. Il nous réserve d'autres surprises encore, sans doute ; car c'est un des esprits les plus souples, un des Protées les plus insaisissables de notre siècle. La surprise complète serait qu'il cessât d'être très spirituel, et c'est celle qu'il est à croire qu'il ne nous donnera jamais.

La critique quotidienne ou périodique dans les journaux ou revues est tenue très brillamment par l'incisif et caustique Doumic ; l'aimable, gracieux et très bien informé Arvède Barine ; le facile, chaleureux et souvent éloquent Gaston Deschamps ; le judicieux et fin Adolphe Brisson. Sarcey, dont nous avons parlé au volume précédent[1], a continué jusqu'à la veille de sa mort (1899), avec une verve qui ne se lassait pas, son cours de litté-

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 905.

rature dramatique au feuilleton du *Temps*. M. Émile Gebhart donne souvent soit aux revues, soit aux journaux des études de littérature italienne ou de littérature espagnole de la plus haute valeur et du plus grand intérêt, et il a montré, entre temps, par *Autour d'une tiare* qu'il était un romancier pittoresque et pathétique quand il voulait l'être. Les conférenciers viennent en aide aux critiques dans leur tâche. Ici encore nous retrouvons Sarcey, lumineux et plein d'entrain, d'une bonhomie large et forte, du plus grand effet sur le public. Et à côté de lui c'est l'élégant et gracieux Larroumet, l'ingénieux et piquant Chantavoine, enfin MM. Parigot et Lintilhac, jeunes espérances de la critique comme du discours public, l'un d'une verve spirituelle qui rappelle à la fois About et Weiss, l'autre d'une large et chaleureuse éloquence qui rappelle Mirabeau et Gambetta, sans que du reste le premier manque de puissance oratoire quand il s'anime, ni le second d'esprit, et du plus exquis, quand il se repose.

La Presse. — La presse politique compte encore des écrivains d'une réelle valeur, qui seraient illustres par leurs livres si leur tâche quotidienne ne les empêchait pas d'en écrire. Francis Magnard, directeur du *Figaro*, avait le bon sens le plus sûr, le sang-froid le plus infaillible au milieu du tumulte de la politique, et quelquefois c'étaient des chefs-d'œuvre de netteté incisive, de justesse d'esprit, d'à-propos, de raillerie discrète et même de style, que les courts articles où il résumait l'impression que faisaient sur lui les diverses « questions du jour ». Henri Maret, plus amer, un peu aigri, volontiers pessimiste, ou au moins misanthrope, a infiniment d'esprit, d'imprévu, d'humour dans l'attaque ou dans la riposte, quelquefois dans le paradoxe ou la fantaisie. Francis Charmes, raisonnable et ferme, d'une grande lucidité, d'une suite et d'une sûreté parfaites dans l'exposition, d'une langue excellente, soit qu'il discute dans les *Débats* les questions que l'actualité lui apporte, soit qu'il trace le tableau politique de l'Europe dans ses résumés de quinzaine à la *Revue des Deux Mondes*, soit, comme il lui arrive trop rarement, qu'il fasse une excursion dans le domaine de la littérature ou de la morale, est un de nos écrivains poli-

tiques les plus considérables et les plus considérés, comme il est, par son caractère, un de nos hommes politiques le plus hautement estimés.

La littérature proprement dite a des journaux où elle se fait la part du lion, et de plus les journaux politiques eux-mêmes donnent une place aussi large à la littérature qu'à la politique. Les « chroniques » se multiplient et même surabondent. En sachant choisir, on a à relever parmi ceux qui les rédigent de véritables écrivains. Henry Fouquier est le plus notable. Très intelligent, d'une faculté d'assimilation très rapide, d'un bon sens ferme qui sait comme s'aiguiser de malice, il traite les questions plus ou moins légères qui sont du ressort de la chronique dans une manière mixte qui tient comme le milieu entre la conversation et la dissertation morale et qui sous sa plume est d'un grand charme. Ailleurs il est chroniqueur dramatique et montre dans ses comptes rendus rapides de véritables et même grandes qualités de critique. Au-dessous de lui, ou, pour être plus courtois, peut-être plus juste, à côté de lui, il faut citer les Jollivet, Raoul de Bonnières, Capus, Bergerat, André Hallays, Paul Arène, en même temps romancier très distingué quand il se donne la peine de l'être, sans oublier que François Coppée ne dédaigne pas ce genre de récréation intelligente et fait de la chronique une manière de *Mémoires* écrits au jour le jour avec abandon, grâce captivante et chaleureuse tendresse de cœur.

Les Revues. — On doit signaler enfin une sorte d'événement littéraire d'une certaine importance qui s'est produit dans ces vingt-cinq et surtout dans ces quinze dernières années. Les petites revues littéraires, ou les « jeunes revues », comme on les appelle pour marquer qu'elles sont en général rédigées par des jeunes gens, ont pris une véritable importance. Il y a toujours eu de jeunes revues; mais autrefois elles étaient éphémères. Fondées par souscription entre quelques débutants, elles n'avaient qu'un très petit nombre d'abonnés ou d'acheteurs et disparaissaient vite pour raison de force majeure. De nos jours, sans faire fortune, elles ont une clientèle qui leur permet de subsister. Ceci est un phénomène très caractéristique. Il montre le nombre croissant de gens qui s'intéressent aux choses de

lettres jusqu'au point de surveiller et de guetter avec sympathie les essais des débutants, et la formation au moment où elle se fait et presque avant qu'elle ne soit faite, des nouvelles écoles. Il est très salutaire aussi; car il permet à tous les talents nouveaux de se produire quelque part et d'attirer sur eux l'attention des grands journaux ou des grandes revues. Il est difficile même au demi-talent et presque à la médiocrité de rester ensevelis dans l'ombre, à l'heure où nous sommes, et quant à ce qui est au-dessous, personne ne peut regretter que l'obscurité commence à ce point-là. Ces revues de vrais débutants ou d'écrivains qui débutent toujours sont innombrables. Les plus connues et dignes de l'être sont *la Plume*, *l'Ermitage*, *la Revue blanche*, *le Mercure de France* ressuscité.

Les Salons littéraires. — Nous avons laissé un peu de côté depuis le commencement du XIXe siècle l'histoire des salons littéraires. C'est qu'ils ont été un peu remplacés de nos jours par les tables de rédaction des journaux et revues. Il y a peu de salons ayant une véritable importance littéraire sous la Restauration et sous Louis-Philippe, sauf celui de Mme Récamier, où Chateaubriand se laissait adorer en regardant passer à ses pieds sa dernière heure. Sous le second Empire le salon de *la Revue des Deux Mondes* est, ce nous semble, le seul qui soit à citer. Depuis 1870 on en peut signaler un peu plus, celui de Mme Buloz, celui de Mme Aubernon, celui de Mme Adam, qui fut directrice de *la Nouvelle Revue*.

Conclusions. — Quel semble être l'avenir de la littérature française, nous ne nous hasarderons pas à le dire. Ce qui est à peu près certain c'est qu'elle a besoin d'un renouvellement. Il serait opportun par exemple de délaisser un peu le roman, qui est évidemment épuisé pour quelque temps après l'immense quantité d'œuvres que ce genre a produites depuis cinquante ans. Il faudrait trouver une nouvelle « formule » d'art dramatique, ou plutôt que quelques hommes vraiment doués pour le théâtre vinssent s'ajouter aux Lemaître, aux Lavedan et aux Curel. Il faudrait enfin, et aussi bien c'est ce qui semble commencer à se produire, qu'une philosophie vraiment nouvelle, puissante, d'une grande influence sur les esprits, vraie ou fausse,

ce n'est pas ici la question, ébranlât fortement les intelligences et par suite les imaginations : les œuvres littéraires plus ou moins pénétrées de son esprit, mais suscitées par l'ébranlement qu'elle aurait produit, naîtraient probablement aussitôt. La poésie, l'histoire, le roman, puis le théâtre, en dernier lieu la critique en seraient changés et restaurés complètement en quelque vingt ans. La chose s'est produite plusieurs fois en France, au XVII[e] siècle, au XVIII[e] siècle; elle peut se produire encore. Le mouvement philosophique actuel, ou plutôt les vives et anxieuses préoccupations philosophiques de la jeunesse actuelle sont donc peutêtre grosses d'une renaissance littéraire. Elles sont à encourager pour elles-mêmes et pour ce qu'elles peuvent contenir. Il faut répéter : « Travaillons donc à bien penser », ne fût-ce que pour l'avenir littéraire de notre pays. Après tout, ce n'est que répéter en lui donnant un sens plus large le fameux : « Avant donc que d'écrire apprenez à penser » et l'on ne saurait plus décemment clore un rapide historique de la littérature française.

BIBLIOGRAPHIE

Principales éditions des écrivains français depuis 1870. — **Sully-Prudhomme**, *Stances et Poèmes* (1865); *Solitudes* (1869); *Les Vaines Tendresses* (1875); *Justice* (1878); *Bonheur* (1888). — **Eugène Manuel**, *Pages intimes* (1866); *Poèmes populaires* (1871); *Pendant la guerre* (1872). — **François Coppée**, *Le Reliquaire* (1866); *Les Intimités* (1868); *Les Humbles* (1872); *Promenades et intérieurs* (1872); *Poésies* (1879); *Contes en vers* (1871, 1887). — **Jean Richepin**, *La Chanson des gueux* (1876); *Les Caresses* (1878); *Les Blasphèmes* (1884); *La mer* (1886); *Mes Paradis* (1894). — **José Maria de Heredia**, *Les Trophées* (1893). — **Jules Lemaître**, *Les Contemporains*, cinq séries (1886 et suiv.); *Impressions de théâtre*, 7 séries (1888 et suiv.); *Serenus* (1886); *Les rois* (1893); *Théâtre*, quatre brochures. — **Léon Gambetta**, *Discours et plaidoyers politiques*, 11 vol. (1881-1885). — **De Broglie** (Victor Albert), *L'Église et l'Empire au XVIII[e] siècle* (1856); *Le secret du roi* (1878); *Frédéric et Marie-Thérèse* (1885-86-88). — **Albert Sorel**, *L'Europe et la Révolution française*, 3 vol. (1885 et suiv.). — **Thureau-Dangin**. *Histoire de la monarchie de Juillet*, 7 vol. (1886-1892). — **E. Lavisse**. *Origines de la monarchie prussienne* (1876); *Études sur l'histoire de Prusse* (1879); *Essai sur l'Allemagne impériale* (1887); *La Jeunesse de Frédéric II* (1889). — **E. Melchior de Vogüé**, *Le roman russe* (1886); *Souvenirs et visions* (1888); *Regards historiques et littéraires* (1892). — **Gabriel Séailles**, *Léonard de Vinci* (1892); *Ernest Renan* (1894). — **Edmond et Jules de Goncourt**, *La femme au XVIII[e] siècle* (1862); *Idées et sensations* (1866); *Germinie Lacer-*

teux (1865); *Renée Mauperin* (1864). — **Edmond de Goncourt** seul, *Les Frères Zemgano* (1879); *La Fille Elisa* (1877); et *le Journal des Goncourt*, 7 vol. depuis 1887. — **Alphonse Daudet**, *Fromont jeune et Risler aîné* (1874); *Le Nabab* (1877); *Les Rois en exil* (1879); *L'Évangéliste* (1883); *L'Immortel* (1890); et *Théâtre* (1880). — **Émile Zola**, *Œuvres complètes*, 38 vol. (*Les Rougon-Macquart*, 20 vol.; *Romans et nouvelles*, 10 vol.; *Critique*, 7 vol.; *Théâtre*, 1 vol.). — **Fromentin**, *Dominique* (1863); *Un été dans le Sahara* (1857); *Une année dans le Sahel* (1859); *Les maîtres d'autrefois* (1876). — **Paul Bourget**, *Œuvres complètes*, 17 vol., plus 2 vol. de poésies. — **Guy de Maupassant**, *Des vers* (1880); *Une vie* (1883); *Bel ami* (1885); *Pierre et Jean* (1888); *Fort comme la mort* (1889); *Notre cœur* (1891). — **Pierre Loti**, *Le mariage de Loti* (1880); *Le roman d'un spahi* (1881); *Mon frère Yves* (1883); *Pêcheur d'Islande* (1886). — **Cherbuliez**, *Le Cheval de Phidias* (1860); *Le Prince Vitale* (1864); *Le Comte Kostia* (1863); *Meta Holdenis* (1873); *La Bête* (1887); *La vocation du comte Ghislain*, 1888. — **F. Brunetière**, *Histoire et Littérature*, 3 vol.; *Questions de critique*, 2 vol.; *Le Roman naturaliste*, 1 vol.; *Études critiques sur la littérature française*, 5 vol.; *L'Évolution de la critique*, 1 vol.; *Les Époques du théâtre français*, 1 vol.; *L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, 2 vol. — **Ed. Scherer**, *Études sur la littérature contemporaine*, 9 vol. — **Anatole France**, *Le Crime de Silvestre Bonnard* (1881); *Le Livre de mon ami* (1885); *Thaïs* (1890); *La rôtisserie de la Reine Pédauque* (1893); *Le Lys rouge* (1894); *La Vie littéraire*, 5 vol.

Ouvrages à consulter sur les écrivains depuis 1870. — SULLY-PRUDHOMME : **Jules Lemaître**, *Les Contemporains*, I; **Brunetière**, *Évolution de la poésie lyrique*, 14e leçon. — FRANÇOIS COPPÉE : **Jules Lemaître**, *Les Contemporains*, I; **Brunetière**, *Évolution de la poésie lyrique*, 14e leçon. — JEAN RICHEPIN : **Jules Lemaître**, *Les Contemporains*, III. — JOSÉ MARIA DE HEREDIA : **Jules Lemaître**, *Les Contemporains*, II. — MEILHAC ET HALÉVY : **Jules Lemaître**, *Impressions de théâtre*, passim. — JULES LEMAÎTRE : **Faguet**, *Notes sur le théâtre contemporain*, passim. — LAVEDAN : **Jules Lemaître**, *Impressions de théâtre*, passim; **Faguet**, *Notes sur le théâtre contemporain*. — F. DE CUREL : mêmes recueils. — EDMOND ET JULES DE GONCOURT : **Paul Bourget**, *Essais de psychologie*. — ALPHONSE DAUDET : **A. Daudet** lui-même, *Trente ans de Paris* (1880); **Id.**, *Souvenirs d'un homme de lettres*, 1888; **Brunetière**, *Le roman naturaliste*; **Doumic**, *Portraits d'écrivains*. — ÉMILE ZOLA : **Jules Lemaître**, *Les Contemporains*, I; **Brunetière**, *Le Roman naturaliste*; **Doumic**, *Portraits d'écrivains*; **Gustave Larroumet**, *Nouvelles études de littérature et d'art*. — PAUL BOURGET : **Jules Lemaître**, *Les Contemporains*, III et IV; **Doumic**, *Écrivains d'aujourd'hui*. — GUY DE MAUPASSANT : **Brunetière**, *Le Roman naturaliste*; **Doumic**, *Écrivains d'aujourd'hui*. — PIERRE LOTI : **Jules Lemaître**, *Contemporains*, III; **Doumic**, *Écrivains d'aujourd'hui*. — BRUNETIÈRE : **Jules Lemaître**, *Contemporains*, I; **Georges Pellissier**, *Essais de littérature contemporaine*; **Doumic**, *Portraits d'écrivains*. — SCHERER : **Gréard**, *Edmond Scherer* (1890). — ANATOLE FRANCE : **Jules Lemaître**, *Contemporains*, II. — HENRY FOUQUIER : **Jules Lemaître**, *Contemporains*, III. — Sur tous ces écrivains : **Pellissier**, *Le mouvement littéraire dans la seconde moitié du XIXe siècle*.

CHAPITRE XX

LES ÉTATS-UNIS

De 1870 à 1900.

I. — Présidences de Grant et de Hayes (1869-1881).

Lorsque la question de reconstruction des anciens États à esclaves eut été réglée[1], que les derniers d'entre eux furent rentrés dans l'Union (1870) et eurent leurs représentants au Congrès comme avant la sécession, les souvenirs de la guerre civile servirent encore d'armes de parti, et longtemps les radicaux agitèrent la « chemise sanglante » (*bloody shirt*) pour tenir l'opinion dans le Nord en haleine contre les blancs du Sud. Le parti radical, toutefois, qui avait dominé dans la législature, de 1865 à 1871, perdit peu à peu dans les années suivantes son importance politique et morale, pour devenir de plus en plus une simple faction, maîtresse du pouvoir et désireuse de le garder par tous les moyens possibles. Les questions économiques vont désormais envahir le premier plan, tarif douanier, suppression graduelle des impôts de guerre, émission d'emprunts de conversion pour la réduction de la dette, relèvement du crédit public, préparation à la reprise des paiements

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 692 et suiv.

en espèces, lutte du monde commercial et financier de l'Est contre les théories inflationnistes de l'Ouest, démonétisation de l'argent en 1873 et sa restauration partielle comme monnaie légale en 1878.

A l'intérieur, la tranquillité fut troublée par quelques incidents sérieux dans les États du Sud, notamment en Louisiane, où le régime militaire fut maintenu jusqu'en 1876. Le gouvernement des « carpet-baggers » dans la région noire suscita de singuliers phénomènes sociaux, comme l'organisation de la société secrète du Kuklux-Klan pour le meurtre des noirs. A l'extérieur, l'intervention des États-Unis avait contraint la France à abandonner le Mexique; les démêlés de l'Angleterre et du gouvernement fédéral, à propos des « négligences » commises par la Grande-Bretagne dans l'accomplissement de ses devoirs de puissance neutre, furent aplanis par la conclusion du traité de Washington (27 février 1871) et par la décision du tribunal arbitral rendue à Genève (14 septembre 1872)[1]. Les États-Unis suivirent avec une curiosité très intéressée, sans toutefois se résoudre à une intervention, les infructueux efforts des Espagnols pour réprimer l'insurrection cubaine, et le Congrès, où dominait encore l'influence de Ch. Sumner, un des principaux chefs du parti radical, empêcha le président Grant d'établir le protectorat des États-Unis sur Saint-Domingue. La seconde présidence de Grant, 1873-1877, donna le spectacle d'un grand débordement de scandales politiques et financiers et de faits de corruption. Les fêtes de l'Exposition universelle de Philadelphie (1876) et du centenaire de la déclaration de l'indépendance ne dissimulèrent que faiblement les défaillances de cette fin de présidence.

Le mouvement de l'opinion publique contre la continuation du gouvernement des États-Unis par le parti républicain était si violent en 1874, que le Congrès élu à la fin de cette année eut une forte majorité de démocrates. L'élan ne se soutint pas jusqu'en 1876, mais Grant ne put obtenir qu'on lui offrît la présidence pour un troisième terme.

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 694.

La situation financière en 1870. — Il avait été émis pendant la guerre six emprunts pour une somme de près de 12 milliards de francs et du papier-monnaie à cours forcé (*greenbacks*) pour 250 millions. Des impôts étaient établis sur toutes choses.

Salmon Chase, secrétaire du Trésor de 1861 à 1866, modifia de fond en comble le système financier des États-Unis en créant l'organisation des *banques nationales*, qui, après quatre années de fonctionnement, donnait déjà tous les résultats que l'on en avait attendus, au point de vue de l'absorption des emprunts de guerre.

Le total de la dette publique atteignit au milieu de l'année 1866 son chiffre le plus élevé, 2 773 millions de dollars, total qui comprenait tous les engagements du Trésor et dans lequel la dette consolidée, portant intérêt, figurait pour 2 274 millions de dollars (11 400 millions de francs).

La réduction commença dès l'année suivante, 1866-67, au cours de laquelle l'excédent budgétaire permit de réduire le capital de la dette d'environ 100 millions de dollars, tandis que le service des intérêts atteignait la même année son chiffre maximum (143 782 000 dollars).

Le programme du secrétaire du trésor, Mac Cullock, qui continua en 1865 l'œuvre de Salmon Chase, comprenait : le rétablissement de la circulation sur la base métallique (c'est-à dire sur la base de l'or, seule monnaie métallique à cet époque), par un rachat méthodique du papier-monnaie; la consolidation de la dette par le remboursement des emprunts contractés pendant la guerre à un intérêt élevé, au moyen de nouveaux emprunts que l'on placerait sans peine à des taux d'intérêt moins onéreux.

Ce système, qui avait toutes les sympathies du monde des affaires, du commerce et de la finance dans les États de l'Est et dans les grandes villes, New-York, Boston et Philadelphie, reçut dans le jargon politique de l'époque la qualification de système *contractionist* ou du *hard money*, parce qu'il tendait à diminuer la masse de la monnaie fiduciaire et à rétablir la circulation sur la base métallique.

Le nouveau programme des démocrates. — Mais les circonstances provoquèrent la formation d'un parti puissant, recruté aussi bien dans les rangs du parti républicain que dans celui des démocrates, et qui ne tendait à rien moins qu'à une répudiation partielle des engagements publics. Ce parti nouveau, *Greenbacker Party*, loin d'appuyer la théorie du rachat le plus rapide possible du papier-monnaie (*greenbacks*), demandait que la circulation de ces billets d'État fût au contraire largement accrue (*expanded*), et que le gouvernement payât en papier l'intérêt et le principal de la dette, cause de toutes les misères sous lesquelles succombait une partie du peuple américain.

Ce système *expansionist* ou du *soft money* trouvait des adhérents par millions dans les populations agricoles de l'Ouest, ruinées ou appauvries par les impôts, les hypothèques, les pertes subies pendant cinq ou six années. Dans cette région on était généralement débiteur, tandis que l'Est était créancier.

Les courtisans intéressés du peuple n'avaient pas tardé à dénoncer « l'arrogance » des créanciers de l'Est, terme dans lequel étaient confondus les prêteurs envers lesquels étaient directement engagés les agriculteurs de l'Ouest et les porteurs de titres de la dette fédérale. Le traitement qui serait appliqué au gouvernement fédéral débiteur serait étendu aux débiteurs particuliers. S'il payait ses engagements en papier, ils paieraient aussi en papier le principal et l'intérêt de leurs hypothèques. S'il était obligé de payer en or, ils seraient astreints à la même obligation. Le premier système leur assurait une large diminution de leurs engagements; ils prétendaient voir dans le second une aggravation inique de leur charges.

Les démocrates, voyant dans ce courant d'opinion un puissant facteur d'influence politique, résolurent de le capter au profit de leurs intérêts de parti.

Leurs *leaders* promirent aux gens de l'Ouest et du Sud non seulement l'acquittement de leurs charges en papier-monnaie, mais encore l'abaissement du tarif douanier, la diminution des impôts, la vie à bon marché. Dans le nouveau programme démocratique figuraient encore la réforme des abus administratifs, une réduction considérable des dépenses du gouvernement

fédéral. On y retrouvait enfin, liée à tous ces *desiderata*, l'ancienne doctrine des *State Rights* (droits réservés des États) contre les prétentions des radicaux à l'omnipotence fédérale, contre les tendances du parti républicain à la centralisation. Ainsi les démocrates associaient dans leurs attaques la politique de reconstruction des radicaux et les dépenses excessives qu'elle rendait nécessaires. Ils se faisaient devant le peuple les avocats de l'économie contre les prodigalités des républicains au pouvoir. Ils devaient conserver pendant un quart de siècle et conservent encore aujourd'hui cette attitude habilement prise dès les premières opérations de la liquidation de la guerre civile.

Les scandales de New-York. Tweed (1873). — Les Irlandais s'étaient établis dans les grandes villes et peu à peu, grâce à leurs aptitudes spéciales pour l'organisation et l'association, ils avaient acquis une énorme influence politique qui ne s'exerça d'abord que dans le cercle des intérêts locaux, puis s'étendit peu à peu à la politique nationale. En 1871 ils occupaient à New-York la plus grande partie des fonctions municipales, et la caisse de la ville était aux mains de politiciens qui devaient leur élection aux votes des Irlandais.

Un grand nombre de juges issus de l'élection, et portés sur les tickets démocratiques, étaient soumis par là à la même influence. C'est le vote Irlandais, encore aujourd'hui, qui donne au parti démocratique dans la ville de New-York son imposante majorité. La domination tyrannique de Tweed n'a été rendue possible que par l'appui de Tammany, la principale organisation irlandaise de New-York.

Tweed et Sweeny étaient les deux principaux chefs (*bosses*) du Tammany Ring (clique ou syndicat de Tammany). Le public n'avait pas d'illusion sur l'état de corruption de l'administration à New-York, mais l'indolence et la crainte avaient empêché jusqu'alors toute révolte. Cependant, en juillet 1871, un journal entra en guerre contre Tammany. Le *New-York Times* commença une enquête sur l'emploi des fonds publics confiés à la discrétion du maire et du conseil municipal. Il révéla que, de janvier 1869 à mars 1871, on avait payé 16 millions de dollars pour la réparation et l'aménagement d'arsenaux, de casernes, de

bureaux, et que sur cette somme, la menuiserie, le mobilier, les tapis figuraient pour près de 6 millions de dollars. Le journal évaluait que la dépense consacrée aux seuls tapis eût suffi pour couvrir tout le *Parc Central* des plus beaux produits en ce genre. L'impression produite par ces divulgations fut considérable. L'indignation du public éclata. Un meeting monstre, tenu à Cooper's Institute le 4 septembre 1871, nomma un comité de soixante-dix membres chargé d'appliquer tous les remèdes légaux contre le fléau dénoncé et de faire rendre gorge aux spoliateurs. Dans les élections d'automne, le Tammany Ring fut complètement battu. Les républicains, vainqueurs dans la ville même, enlevèrent aussi à leurs adversaires le contrôle de l'État en conquérant la majorité dans la législature. William M. Tweed, commissaire des travaux publics à New-York, fut bien nommé membre du sénat de l'État, mais il n'osa siéger. Avant la fin de l'année, il était arrêté, puis mis en liberté sous caution. A la fin de 1874, il fut condamné à douze ans de prison pour délits commis dans ses fonctions officielles.

L'élection présidentielle de 1872. — Les démocrates et les républicains libéraux, fraction antigrantiste détachée de la majorité du parti républicain, s'unirent en 1872 pour opposer un concurrent à Grant, candidat à un second terme présidentiel. Les jeunes démocrates et les libéraux, dont le *leader* le plus en vue était un Allemand naturalisé, Carl Schurz, adoptèrent un programme auquel ils donnèrent le nom de : « *The new departure*, et dont les articles essentiels étaient : Protection des droits de tous les citoyens sans distinction de couleur; rétablissement des relations amicales entre le Sud et le Nord; cessation de toute agitation sur les anciennes questions; développement de l'instruction publique; réduction des droits de douane, restriction des monopoles; suppression des concessions de terres aux compagnies de chemins de fer et autres entreprises de spéculation; amnistie générale pour tous faits politiques.

Le 3 mai 1872, une convention nationale de libéraux républicains, tenue à Cincinnati, nomma candidat pour la présidence Horace Greeley, directeur de *la Tribune* de New-York, et la convention démocratique, tenue à Baltimore en juillet, adopta la

candidature et la plate-forme proposées par les libéraux. Greeley quitta la direction de *la Tribune* et commença une campagne très active. Au scrutin populaire il obtint 2 834 000 votes contre 3 597 000 donnés à Grant. Dans le collège électoral Grant eut 286 suffrages sur 349.

Statistique générale d'après le census de 1870. — D'après le census de 1870 la population des États-Unis s'élevait à 38 549 987 habitants, dont 33 581 680 blancs, 4 879 363 personnes de couleur, 25 733 Indiens civilisés, et 63 196 Chinois.

Depuis 1820, dans l'espace de cinquante années, le chiffre de l'immigration avait été de 7 554 000 personnes dont 3 852 000 Anglais ou Irlandais, 2 267 000 Allemands, 246 000 Français, 154 000 Scandinaves, 109 000 Asiatiques, etc. — Le centre de gravité de la population avait constamment progressé vers l'ouest. En 1840, il se trouvait au pied du versant oriental des monts Cumberland (Virginie), à la hauteur du 39e degré de latitude. En 1850 il avait reculé de 57 milles à l'ouest, jusqu'à un point situé près de Parkersburg sur l'Ohio (Virginie occidentale). En 1860 nouveau recul de 82 milles, jusqu'à Chilicothe (Ohio). En 1870 enfin on le trouvait fixé à 45 milles en arrière de Chilicothe, à Wilmington, comté de Clinton, État de l'Ohio. La publication des résultats du census entraînait une refonte du système de répartition et du nombre des sièges à la chambre des représentants. Il fut décidé qu'il y aurait désormais 283 membres au lieu de 243, soit un représentant par 131 000 habitants. La nouvelle répartition fut tout à l'avantage des États de l'Ouest qui avaient fait d'énormes progrès depuis dix années. La fixation à 131 000 habitants du chiffre de population nécessaire pour l'élection d'un représentant enlevait toute possibilité à l'Utah, au Colorado et au Nouveau-Mexique de faire admettre à bref délai leurs prétentions à être acceptés comme membres de l'Union en qualité d'États nouveaux. Il leur fallait attendre. Pour le Colorado toutefois ce ne fut qu'un ajournement de quelques années.

La question noire. — Dans plusieurs États du Sud, les nègres l'emportaient en nombre sur les blancs. L'accession au droit électoral leur assurait l'ascendant sur leurs anciens maîtres.

Avec un peu de sagacité politique, ils pouvaient s'emparer pour longtemps du pouvoir. Mais, toujours aussi incapables de se diriger eux-mêmes, les nègres furent une proie facile pour les aventuriers du Nord, *carpet-baggers* (gens au sac de nuit), qui vinrent s'abattre au milieu d'eux, étourdissant ces pauvres noirs de leurs grands gestes, de leur faconde intarissable, promettant aux affranchis que l'Union donnerait à chacun d'eux 160 acres de terre et une mule, et les excitant à se venger, en gouvernant à leur tour, de ces blancs exécrés qui, jadis, levaient le fouet sur eux. Les carpet-baggers n'eurent point de peine à convaincre cette race crédule qu'ils étaient ses meilleurs amis. Mais lorsque les Yankees, grâce au vote nègre, furent pourvus des meilleures places et des plus gros émoluments, lorsqu'ils tinrent la législature, le département judiciaire, et surtout la caisse, ils se livrèrent à une telle orgie de gaspillages, de fraudes, d'illégalités, de vols éhontés, que les noirs se sentirent dupés et se détachèrent de ces singuliers pionniers de la civilisation supérieure du Nord. La défiance du nègre à l'égard de son bon, de son excellent ami le carpet-bagger, fut le commencement de la réaction contre le gouvernement du parti républicain dans le Sud.

Les blancs, cependant, écrasés tout d'abord sous le poids de la défaite, ruinés par quatre années de guerre, traités en parias politiques par les Congrès républicains de Washington, soigneusement écartés des scrutins, ne songèrent que peu à peu à examiner si la situation ne comportait pas quelque remède. Doués d'un esprit politique affiné par une longue pratique des affaires avant la guerre de sécession, ils comprirent qu'il ne serait pas aussi impossible qu'ils l'avaient cru d'abord de reprendre sur une race manifestement impropre aux fonctions de gouvernement l'ancien ascendant. Il ne s'agissait que de renverser ces administrations prétendument républicaines, installées dans chaque État comme une vaste officine de représentants et de sénateurs pour la majorité républicaine du Congrès. Ces gouvernements, en dépit de la législation formidable que le pouvoir central forgeait chaque année à leur usage, n'étaient guère solides. Ils disparurent, l'un après l'autre,

chassés par la prédominance renaissante de l'élément blanc, par le retour au pouvoir des anciens planteurs.

Mais cette révolution, car c'en fut une, aussi heureuse pour le Sud dans ses conséquences futures que désastreuse dans le présent pour le parti républicain, ne s'accomplit pas avec tout le calme désirable. D'un côté le blanc, impatient de sa longue déchéance, humilié de l'égalité politique qui lui était imposée avec son ancien esclave, ne sut pas se montrer tolérant ni politique. Il voulut tout de suite rentrer en possession de l'autorité, oubliant les conditions nouvelles qu'avaient créées les résultats de la guerre civile. Dans plusieurs États se formèrent des ligues blanches, dont les attentats contre la race noire répandirent bientôt la terreur dans tout le Sud et l'indignation dans le Nord. Les jours d'élection, des noirs furent abattus à coups de fusil au moment où ils allaient exercer leur droit de suffrage. Ce fut la période des *outrages sudistes*; la réaction blanche se produisait, violente, contre l'éphémère domination de la race noire. A Washington l'inquiétude des républicains était grande; allait-on perdre tous les fruits de la guerre, tout ce qui avait été si péniblement gagné pendant la période de reconstruction? De nouveau le Congrès fédéral recourut aux lois d'exception. Des mesures plus rigoureuses que celles qui avaient été imaginées jusqu'alors furent édictées et appliquées Le gouvernement fédéral fut investi du contrôle exclusif de toutes les opérations électorales pour la désignation des membres du Congrès et pour l'élection présidentielle. Les *carpet-baggers*, dont le règne était passé, essayèrent un retour offensif à la faveur des dernières lois. Ils avaient encore pied dans la Louisiane et dans la Caroline du Sud; le général Grant mit à leur disposition l'armée, la marine et la justice fédérales; ils réussirent ainsi à prolonger leur règne de trois ou quatre années à la Nouvelle-Orléans et à Charleston.

Les « grangers ». — Après la crise financière déterminée par la chute du Crédit Mobilier et les nombreuses faillites de petites et grandes maisons, qui se succédèrent à la fin de 1873, les dénonciations du parti libéral républicain contre l'administration de Grant trouvèrent de l'écho dans le pays.

Dans les États de l'ouest, les agriculteurs s'organisèrent en associations de « grangers », ou « patrons of husbandry », contre les bénéficiaires du « monopole » des chemins de fer; le Farmers' Party fut un nouvel appoint à l'opposition. Les élections de 1873 infligèrent déjà des défaites significatives aux grantistes dans quelques États importants. La crise de 1873 se prolongeait en 1874. Elle n'avait pas été seulement un krach de spéculation sur les titres de chemins de fer, avec des éclaboussures sur quelques intérêts voisins. Les grandes opérations financières engagées pendant la guerre et le régime du papier-monnaie avaient provoqué une hausse générale des prix de tous objets et des salaires. Le malaise ne pouvait prendre fin qu'après un retour des prix des denrées et de la rémunération du travail à un niveau normal.

Les élections de 1874. — Les souffrances du peuple se traduisirent aux élections d'automne de 1874 par une formidable défaite du parti républicain. Alors que dans la Chambre de 1873-75, les républicains avaient près de cent voix de majorité, la Chambre élue le 3 novembre 1874 pour 1875-77 contenait 111 républicains et 181 démocrates. Quelques États, entre autres le Massachusetts, la Pennsylvanie et l'Illinois avaient passé d'un parti à l'autre. Dans le New-York, Tilden, démocrate, était élu contre le général Dix, républicain, par 40 000 voix de majorité. Dans le Sud, les démocrates balayèrent les républicains de tout le pays, depuis le Maryland jusqu'au Rio Grande (Caroline du Sud exceptée).

Causes de la défaite des républicains. — Les démocrates furent aussi surpris de leur victoire que les républicains le pouvaient être d'une défaite qui leur avait paru jusqu'alors si invraisemblable. Les causes principales auxquelles fut attribué ce grand revirement d'opinion étaient les suivantes : le maintien par le parti républicain, depuis la guerre, d'une taxation excessive; la corruption politique qu'avait engendrée, par suite d'une longue possession du pouvoir, la formation d'une classe officielle républicaine; l'appui donné par le parti républicain aux classes capitalistes; son asservissement aux intérêts manufacturiers; le développement de la richesse entre les

mains d'une étroite oligarchie par le monopole et par le régime protectionniste; les tendances du parti à la centralisation; la crainte qu'il ne se montrât de moins en moins fidèle aux principes et même aux formes d'un gouvernement vraiment démocratique et républicain. La presse américaine, discutant le résultat des élections, le regarda, presque à l'unanimité, comme une protestation contre les visées du général Grant et de ses amis touchant « un troisième terme » de présidence. Le vice-président Wilson estimait que les élections de 1874 avaient réglé pour cent ans cette question du *third term*. Il ne trouvait rien d'ailleurs à désapprouver dans les grandes lignes de la politique du parti républicain, mais celui-ci avait à sa tête des hommes que le peuple n'était plus satisfait d'y voir En fait, ces élections mémorables furent avant tout une insurrection de l'opinion publique contre un personnel politique qui rêvait de se perpétuer au pouvoir.

Dispositions des démocrates. — Le système politique américain enlève à ces soudaines révolutions du sentiment public ce qu'elles pourraient avoir de périlleux pour la stabilité des institutions. Le nouveau Congrès ne se réunit qu'à la fin de 1875, une année après son élection. La majorité démocratique de la Chambre se trouva alors en face d'un président et d'un Sénat républicains. Elle ne put donc faire prévaloir ses idées par des changements législatifs; son activité se borna à de multiples enquêtes dirigées contre les divers départements du pouvoir exécutif. D'ailleurs, les chefs du parti démocratique (sauf quelques énergumènes du Sud, auxquels fut appliqué le sobriquet de Bourbons) n'avaient nulle intention de remettre en question les grands points de l'émancipation et du suffrage nègres, réglés par la guerre et par les amendements constitutionnels. Le mot d'ordre des démocrates du Nord était l'acceptation franche du passé : le nègre resterait libre et électeur; quant à l'égalité sociale, elle serait l'œuvre du temps et non d'une législation artificielle. C'en était fait du *Civil Rights bill* de Sumner, que le Congrès se décida à voter, mais dont la Cour suprême prononça l'inconstitutionnalité. Au point de vue du crédit national, le succès des démocrates ne devait inspirer

aucune appréhension. Décidés à répudier une grande partie des dettes contractées par les États du Sud sous les gouvernements républicains noirs, ils ne l'étaient pas moins à respecter la dette fédérale. La masse du parti était en outre opposée à tout projet tendant soit à la reconnaissance de la dette confédérée, soit à l'octroi d'une indemnité aux anciens propriétaires d'esclaves.

Les scandales politiques de 1876. — Le message que le 43e Congrès, à l'ouverture de sa dernière session, le 7 décembre 1874, reçut de Grant, était extrêmement prolixe sur la situation financière, exprimait des sympathies pour les Cubains, traitait sur le ton ironique la question de la réforme administrative, et ne contenait pas un mot sur la signification des élections de novembre. Les républicains, dans cette courte session, cherchèrent à regagner du terrain dans l'opinion publique en donnant une solution à la question financière. Le 14 janvier 1875, Grant signa un bill fixant au 1er janvier 1879 la date de la reprise des paiements en espèces. Les années 1875 et 1876 virent éclater de nombreux scandales dans les cercles officiels. Le général Babcock, secrétaire particulier du président, le ministre de l'intérieur, Delano, le secrétaire de la guerre, Belknap, le ministre des États-Unis à Londres, général Shenck, même le propre frère du président, furent plus ou moins compromis. Dans la longue session du 44e Congrès (1875-1876), il y eut plus de vingt comités d'enquête à l'œuvre; les fonctionnaires de tous rangs furent soumis aux plus rudes épreuves. Si le président personnellement fut peu atteint, nombre de ses familiers étaient rudement touchés. Les désordres les plus graves furent revélés dans les administrations de la marine, des postes, des affaires indiennes, jusque dans le ministère de la justice.

L'élection présidentielle de 1876. Hayes et Tilden. — En mars 1876, plusieurs conventions d'États préludèrent par des désignations particulières de candidats présidentiels aux nominations régulières des deux conventions nationales convoquées, celle des républicains pour le 14 juin à Cincinnati (Ohio), l'autre pour le 27 juin à Saint-Louis (Missouri).

Une importante réunion fut tenue à New-York le 15 mai;

elle avait pour objet l'examen des candidatures les plus recommandables pour la présidence. Les promoteurs étaient des partisans de la réforme administrative, comme le poète W.-C. Bryant, directeur du *N.-Y. Evening Post*; le professeur Th. D. Woolsey, du Connecticut, l'ex-sénateur Carl Schurz, du Missouri. Le noyau de ce nouveau parti des « Indépendants » était formé des « républicains libéraux » de 1872, qui connaissaient le fort et le faible de chacune des deux grandes organisations politiques, et avaient le sentiment que les circonstances pourraient les amener à exercer une action sérieuse sur l'issue de l'élection. Dix-huit États, dont quelques-uns seulement du Sud, envoyèrent des délégués à cette conférence. Les politiciens étaient naturellement fort peu satisfaits de ce mouvement politique. Les « Indépendants » n'eurent pas, cette fois, l'occasion d'exercer le droit qu'ils revendiquaient hautement de se séparer de leur parti s'il faisait un choix qui leur parût critiquable. Ils acceptèrent volontiers la candidature de Rutherford Hayes, proclamée par la convention nationale républicaine de Cincinnati. Les démocrates, de leur côté, avaient fait un choix fort habile en adoptant à Saint-Louis la candidature de Tilden.

Les candidats étaient bons. Quant aux programmes, ils différaient bien peu l'un de l'autre. Tous deux se prononçaient pour le *hard money*, contenaient des promesses vagues de réforme dans le mode de nomination aux emplois publics, condamnaient la polygamie des Mormons et l'immigration chinoise, préconisaient la séparation complète des églises et du gouvernement civil, réclamaient une politique de conciliation envers le Sud. Les démocrates s'établissaient très nettement sur le terrain des faits accomplis et des conséquences de la guerre civile. Ils demandaient la diminution des droits exorbitants frappant plus de quatre mille articles étrangers à l'entrée aux États-Unis. La lutte fut très serrée. Le 7 novembre 1876, sur 369 électeurs appelés à composer le collège électoral, 185 furent élus pour Hayes et 184 pour Tilden. Trois États du Sud, Louisiane, Caroline du Sud et Floride, se trouvèrent avoir voté pour des électeurs républicains. Les démocrates crièrent à la fraude,

et il ne parut guère douteux, en effet, que le résultat loyal aurait été 203 voix pour Tilden et 166 pour Hayes. La question resta en suspens durant deux mois. L'opinion, d'abord un peu nerveuse, se calma; on attendit patiemment le verdict d'un comité mixte du Congrès auquel avait été remise la décision du conflit. On fut surtout intéressé par l'étrangeté de la situation. D'énormes paris étaient engagés. En février 1877, le comité, par 8 voix contre 7, attribua au candidat républicain les 19 suffrages contestés. Hayes se trouva, de cette façon, élu à une voix de majorité dans le collége électoral, et avec 250 000 voix de minorité dans le scrutin populaire (4 285 000 pour Tilden, 4 034 000 pour Hayes). L'esprit pratique américain fit accepter avec le plus grand calme dans tout le pays la décision de la commission du Congrès. Les démocrates eurent d'autant plus de mérite à cette résignation qu'ils ne manquaient pas de raisons excellentes pour se considérer comme frustrés des bénéfices d'une victoire réellement conquise.

Hayes président. — L'élection présidentielle de 1876, malgré l'installation de R. Hayes à la Maison Blanche, était la défaite du parti qui gouvernait l'Union depuis la guerre de sécession. Les démocrates, qui avaient accepté la décision du tribunal électoral, obtinrent une première satisfaction lorsque l'élu inaugura sa présidence par un acte de reconnaissance éclatante du fait que la majorité appartenait réellement aux adversaires des républicains dans les trois États où les votes avaient été contestés. La modération naturelle et l'esprit d'équité du président, aussi le respect des engagements pris, le décidèrent à mettre fin à l'illogisme devenu trop choquant du maintien du régime militaire dans quelques États du Sud. Lorsque l'appui moral et matériel du pouvoir fédéral fut retiré aux pseudo-gouvernements républicains des Chamberlain et des Packard (Caroline du Sud et Louisiane), ces gouvernements s'évanouirent, législatures et gouverneurs. Les élus des démocrates, Wade Hampton et Nicholls, prirent possession des bâtiments, des archives, des trésoreries et des administrations d'État. Les législateurs démocrates s'installèrent. L'œuvre de reconstruction était cette fois terminée et le *Solid South* constitué.

Cette attitude si conciliante du président à l'égard du Sud, non moins que ses premières nominations aux emplois, fondées sur les capacités présumées des candidats et non sur les services électoraux ou les recommandations de membres républicains du Congrès, excitèrent le plus vif mécontentement dans les rangs des anciens partisans de Grant (les *stalwarts*), dont les principaux chefs ou *bosses*, étaient Conkling, du New-York, Cameron de la Pennsylvanie, Blaine du Maine, Logan de l'Illinois. On ne pardonnait pas au président d'avoir confié le département de l'intérieur à Carl Schurz, indépendant et libéral, Allemand naturalisé. On s'indigna d'une circulaire adressée en juin 1877 par ce dernier aux fonctionnaires, pour leur interdire toute participation active, notamment par contribution pécuniaire, aux agitations électorales. Hayes fut accusé de trahir le parti qui l'avait élu. Les élections d'automne de 1877 semblèrent donner raison à ces récriminations. Les républicains y subirent d'importantes défaites

La loi de 1878 sur l'argent. — Une grande agitation avait été organisée dans l'Ouest par les politiciens aux gages des propriétaires de mines d'argent dans le Nevada et le Colorado. Il s'agissait d'amener le Congrès à rendre à l'argent, dont la valeur commençait à subir une dépréciation considérable, le rang monétaire que sa démonétisation en 1873 lui avait enlevé dans la circulation du pays. Les *argentistes* trouvèrent de nombreux adhérents parmi les démocrates de l'Ouest. Ce fut un réveil de l'ancien engouement pour l'*inflation* et pour les *greenbacks*. Dans la session de 1877-78, un représentant du Missouri, Bland, proposa le rétablissement de la liberté de la frappe de l'argent. Le Congrès se contenta de voter, en février 1878, un bill obligeant le secrétaire du Trésor à acheter chaque mois et à monnayer des lingots d'argent pour une somme pouvant varier de deux à quatre millions de dollars. Hayes, qui craignait que l'adoption d'un tel projet ne mît obstacle à la reprise des paiements en espèces fixée au 1er janvier 1879, opposa son veto au bill, mais celui-ci fut de nouveau adopté par-dessus le veto. La loi entra aussitôt en vigueur et fut appliquée scrupuleusement par les secrétaires du Trésor;

jusqu'au jour où elle fut remplacée (1890) par une autre plus favorable encore à l'argent et aux argentistes.

Partis et programmes. — Les républicains furent très embarrassés pour les élections d'automne 1878. Il s'agissait de trouver une *platform*. On ne pouvait concentrer les efforts du parti dans une attaque contre le président, Hayes ayant encore un certain degré de popularité. Sur la question monétaire la scission était complète entre les républicains de l'Est et ceux de l'Ouest. Sur le tarif le désaccord n'était pas moins vif. Le parti n'était uni que sur la question des grands travaux publics, mais le moment était peu propice, la pauvreté étant générale, et l'économie s'imposait. Les démocrates n'étaient pas moins perplexes. L'objet principal des deux grands partis, au moment d'une épreuve décisive, était donc d'éviter de s'engager sur aucune question pressante du moment; ils reculaient devant le travail même qui semble constituer la raison d'être des partis.

Pendant lès douze années qui avaient suivi la guerre, le parti républicain avait exploité les « outrages » sudistes et les souvenirs de la grande lutte. Mais les « outrages » se faisaient relativement rares. Puis le pays avait passé par une grande révolution économique. Des émigrants en quantité considérable (3 630 000 en douze ans, 460 000 dans la seule année 1873) avaient grossi sa population électorale. Une génération nouvelle croissait, qui n'avait pas été témoin du conflit de l'esclavage et se souvenait peu de la guerre. Les partis n'avaient pas de « cris » pour les élections d'automne 1878. La « machine » n'en fonctionna qu'avec plus d'énergie, dirigée avec une activité remarquable par des politiciens comme Conkling, ce sénateur du New-York, qui, sans prononcer jamais un mot en public sur les questions à l'ordre du jour, était l'homme le plus occupé de Washington. C'est alors que les républicains inclinèrent de plus en plus vers le système de la protection à outrance, tandis que les démocrates insérèrent dans leur programme des articles qui y figurèrent jusqu'en 1900 : un tarif simplement fiscal, *a tariff for revenue only*; l'impôt sur les revenus des riches; le paiement de la dette nationale en papier-monnaie ou en dollars argent.

La reprise des paiements en espèces. — On vit se former un nouveau parti, le *National Greenback Labour Party*, dont les chefs furent, dans l'Est, Benjamin-F. Butler, et dans l'Ouest, le californien Dennis Kearney, et qui, uni aux démocrates socialistes, réussit à faire passer en 1878 quelques candidats dans les législatures des États et même au Congrès.

Hayes, et Sherman, son secrétaire du trésor, poursuivirent sans s'émouvoir de ce mouvement, la politique financière où ils s'étaient engagés. Grâce à d'excellentes mesures de précaution adoptées par le secrétaire, la reprise des paiements en espèces s'effectua le 1[er] janvier 1879 sans difficulté, le prix du papier s'étant depuis quelque temps établi au niveau de celui de l'or.

Le 24 février 1879, le Congrès adopta une résolution portant qu'à l'avenir les Chinois ne pourraient, au nombre de plus de quinze sur un même navire, immigrer aux États-Unis. C'était un vote politique. Démocrates et républicains voulaient se concilier les voix de la Californie pour les prochaines élections au Congrès et pour la campagne présidentielle de 1880. Mais la résolution votée était une violation du traité Burlingame qui réglait les relations entre les États-Unis et la Chine. A San Francisco, on menaçait ouvertement de se retirer de l'Union si le Congrès ne débarrassait pas la Californie du fléau des Chinois. Hayes opposa son veto à la résolution, et les Californiens ne jugèrent pas à propos de mettre leur menace à exécution.

Le 45[e] Congrès se sépara le 4 mars 1879, sans avoir voté le budget de l'armée. Hayes fut forcé de convoquer le nouveau Congrès (46[e]) pour une session extraordinaire. Les démocrates y avaient la majorité dans la Chambre et dans le Sénat. La session dura plus de cent jours, et ne vit, sur près de trois mille projets de loi, qu'un très petit nombre aboutir. Elle fut toute consacrée à des intrigues, à des escarmouches de parti, aux préparatifs de la campagne pour l'élection présidentielle de 1880, à des tentatives heureusement déjouées pour rouvrir la porte à l'extension de la circulation de l'argent et du papier. De tout ce que le parti démocratique avait pu espérer de la session, il n'obtint rien, et la route vers la Maison Blanche devint pour lui

plus hérissée d'obstacles qu'elle n'avait été dans les années précédentes. Les efforts des plus intempérants d'entre eux pour la glorification de la rébellion, et pour une revendication arrogante des droits des États, n'eurent pour effet que d'amener le parti républicain à serrer ses rangs.

Fautes des démocrates. — Aux élections de l'automne de 1879, le « Nord uni » se dressa en forces imposantes contre le « Sud uni ». Les violences auxquelles se livrèrent de 1877 à 1879 les intransigeants du parti démocrate, avaient compromis les succès acquis et retardé un fait historiquement et logiquement inévitable après les événements des six précédentes années, le retour des démocrates à la présidence. Ils se crurent trop tôt et trop sûrement vainqueurs, et pendant trois années accumulèrent fautes sur fautes. Une des plus graves fut de chercher dans une alliance compromettante avec l'ancien parti de la répudiation, devenu le parti *des greenbackers*, le moyen de rattacher à leur cause quelques-uns des principaux États de l'Ouest, l'Ohio, peut-être l'Illinois. Un certain nombre de politiciens marquants du parti démocratique, qui, sous l'administration de Grant, s'étaient faits les avocats des saines doctrines économiques, firent volte-face et se transformèrent de *hard money men* en *soft money men*, parurent convertis aux vertus de l'expansion indéfinie de la monnaie de papier, ou à son défaut, de la monnaie d'argent dépréciée.

Cette tactique leur valut quelques succès dans les élections de 1877 et de 1878, mais celles de 1879 dissipèrent brutalement les illusions dont ils se berçaient pour la campagne présidentielle de 1880. Non seulement ils ne faisaient point de nouvelles conquêtes, mais ils étaient battus sur le théâtre de leurs victoires nordistes de 1876. Plus sensible pour eux que tout le reste fut la perte de l'État de New-York, causée par les divisions intestines qui paralysent si souvent la prédominance réelle de l'élément démocratique dans cet État. L'ancienne et célèbre organisation démocrate de la ville de New-York, Tammany Hall, avait résisté à la découverte des prévarications gigantesques de la bande Tweed et consorts. Son chef actuel, Kelly, faisait une opposition acharnée à Tilden, le leader reconnu du parti.

La défection de Kelly permit, en 1879, au ticket républicain de prendre la tête du scrutin.

L'élection présidentielle de 1880. — La campagne présidentielle de 1880 s'annonçait donc sous des auspices peu favorables pour les démocrates. Ils choisirent un candidat honnête, mais peu fait pour relever le prestige du parti, le général Hancock. Dans la Convention nationale républicaine Grant fut présenté en concurrence avec Blaine. La Convention les rejeta l'un et l'autre, ne pouvant après trente-trois scrutins se décider pour l'un d'eux. Au trente-quatrième tour, Garfield, dont la candidature n'avait pas été posée, mais qui était général et avait joué dans la guerre de sécession un rôle honorable, bien qu'effacé, eut 17 voix. Il en eut 50 au trente-cinquième. Le trente-sixième et dernier lui donna 399 voix.

L'élection des membres du collège électoral eut lieu le mardi 2 novembre[1]. Tout dépendait du vote de l'État de New-York. Cet État, en donnant 20 000 voix de majorité à Garfield, trancha la question contre les démocrates[2].

Tout le Sud, avec la Californie, vota pour le candidat démocrate Hancock, tout le Nord pour Garfield. Hancock, avec 19 États, n'eut que 155 suffrages du collège des « électeurs ». Garfield, avec les 19 autres États, eut 214 suffrages Les États-

1. Les « électeurs » votent le 1er mercredi de décembre, et les votes sont comptés officiellement le 9 février suivant.

2. L'importance de l'État de New-York dans la politique nationale tient d'abord au nombre de votes dont il dispose, mais plus encore au fait que, l'Union étant divisée en un Sud tout démocrate et un Nord tout républicain, le New-York décide en fait, dans chaque élection, le sort de l'un et de l'autre parti.

On ne peut se flatter d'être assuré à l'avance du côté où inclinera le New-York. L'État est presque également divisé entre les deux partis, en sorte qu'il suffit d'une influence légère ou passagère pour déterminer l'inclinaison définitive. Mais une fois cette inclinaison déterminée, l'effet est énorme, car, l'État votant en bloc, c'est la masse de ses trente-six suffrages qu'il jette d'un seul côté, et par là, presque toujours, il emporte l'élection.

En 1880, Garfield battit Hancock par 214 voix contre 155. Si le New-York avait voté pour Hancock, celui-ci eût eu 191 voix, et Garfield 178. Or la majorité pour Garfield dans l'État même de New-York ne dépassa pas un tiers environ de 1 p. 100, et cette petite majorité fut faite par le vote des Indépendants. Ceux-ci étaient une minorité infime. Il furent cependant assez nombreux pour assurer à Garfield les 36 suffrages du New-York, et, par le New-York, la présidence de l'Union.

Le New-York étant un État essentiellement douteux, il faut que chacun des deux partis le prenne pour base de tous ces calculs et cherche, en choisissant un candidat, à satisfaire les électeurs de ce grand État, avant de consulter les préférences de tout autre.

Unis étaient cependant bien également divisés entre les deux partis. Car la majorité populaire pour Garfield ne fut que de 7 000 voix (4 449 000 contre 4 442 000). Les élections pour le 47ᵉ congrès, qui devait siéger en décembre 1881, rendirent aux républicains la majorité dans la Chambre et diminuèrent la majorité démocratique dans le Sénat.

II. — Les États-Unis de 1880 à 1900. Garfield, Cleveland, Harrison et Mac Kinley.

Garfield assassiné. Chester Arthur président. — L'élection de James Garfield avait été saluée avec transport par tous les amis de la réforme administrative. Carl Schurz dit qu'elle avait sauvé le parti républicain d'un grand danger. Garfield mourut avant d'avoir donné la mesure de sa valeur, avant même d'avoir esquissé la réalisation des espérances mises en lui par la foule de ses admirateurs. Il fut assassiné le 2 juillet 1881 par un solliciteur aigri, Guiteau, et expira dix semaines plus tard, après avoir subi d'horribles souffrances (13 septembre 1881). Chester Arthur, vice-président de l'Union, assuma, aux termes de la constitution, les fonctions présidentielles. Partisan déclaré de Grant, Arthur ne s'était point révélé jusqu'alors comme homme d'État, mais il passait pour un des plus habiles praticiens de la « machine », dans cet État de New-York où le fonctionnement en avait été porté au plus haut degré de perfection. A tout prendre, ce président de hasard tint fort convenablement son rang; sous son administration conciliante et sage, l'Union fut lancée en un grand essor de prospérité matérielle, que ne put entraver, même passagèrement, un nouveau coup de théâtre électoral, analogue à celui de 1874, une défaite foudroyante du parti républicain aux élections d'octobre 1882. Il fut battu dans l'Ohio, dans le New-York, dans le Massachusetts même, cette citadelle de l'ancien fédéralisme, qui élut comme gouverneur un des moins recommandables des candidats démocrates, Benjamin Butler.

Les démocrates l'emportèrent encore dans le Connecticut, le New-Jersey, la Pennsylvanie. Ils enlevaient, dans l'Ouest, le Michigan, le Kansas, le Colorado. La nouvelle Chambre des représentants (48e congrès) compta près de 200 démocrates contre 120 à 130 républicains.

Réforme administrative et tarif. — D'abord frappés de stupeur, les leaders du parti se remirent assez vite d'une si terrible secousse. Ils décidèrent de surprendre à leur tour l'opinion par le vote rapide de mesures de réforme vingt fois promises et sans cesse ajournées. Le 4 janvier 1883, le président signait une loi (*Pendleton bill*) organisant de toutes pièces une réforme fondamentale du système de nomination aux emplois publics, par l'institution d'examens et de concours. Les congressistes travaillèrent en même temps à une revision du tarif douanier. Une grande commission présenta un projet que le Congrès vota en 1883, mais qui avait plus d'apparence que de réalité et n'apporta que peu d'adoucissements à la législation antérieure : il abaissait légèrement les droits d'entrée sur quelques matières premières, mais ne touchait pas aux taxes sur les objets manufacturés.

Aussi la question du tarif se posa-t-elle de nouveau en 1884, dans la campagne présidentielle où le parti républicain, adoptant enfin la candidature de M. James Gillespie Blaine, vit se dresser contre son porte-drapeau un concurrent formidable, dans la personne d'un petit avocat de Buffalo, devenu gouverneur de l'État de New-York, et qui s'était acquis par l'énergie avec laquelle il usa de son droit de veto une telle notoriété qu'il s'imposa aux démocrates, et que ceux-ci, en dépit des résistances et des jalousies d'aspirants qui croyaient avoir plus de titres, le proclamèrent leur candidat pour la présidence.

Jamais lutte pour la conquête de la première magistrature de l'Union ne fut plus ardente, plus acharnée, plus remplie d'invectives personnelles, plus débordante de passions nobles ou viles, surtout viles. La candidature de Blaine, malheureusement pour le parti républicain, déplut si fort à la fraction des Indépendants (ou Mugwumps), dont l'influence s'était grandement accrue depuis 1880, qu'ils résolurent de voter, en guise

…, pour Cleveland, qu'ils tenaient en estime …nnêteté. Blaine, perdant les voix des Indé… …les des Irlandais. Tout compte fait, Cle… …dans le New-York que d'un millier de … suffisant pour que les 36 suffrages …ge électoral lui fussent dévolus, ce …ésidence de l'Union par 219 suffrages …aine (4 911 000 voix dans le scrutin populaire …048 000).

Les démocrates à la présidence. Cleveland (1885-1889). — Grover Cleveland, sans justifier toutes les espérances qu'il avait suscitées comme réformateur des abus administratifs, gouverna cependant très honorablement et engagea avec résolution son parti, au grand mécontentement de plusieurs des fractions dont il était composé, sur les deux questions qui, de 1880 à 1900, ont été capitales aux États-Unis, le régime monétaire et le tarif. Le président voulait la suspension ou une limitation stricte du monnayage de l'argent et l'acquittement rigoureux en or de tous les engagements fédéraux. Il voulait en outre et même réclamait, au nom des principes essentiels de la Constitution, un abaissement du tarif douanier, cette réduction étant due selon lui au bien-être du peuple; d'autre part le dégrèvement considérable qui en résulterait entraînerait la disparition au moins partielle des énormes excédents de recettes (80 à 100 millions de dollars par an) que présentaient les budgets des États-Unis.

La volonté de Cleveland resta impuissante. Il n'obtint ni la réduction du tarif ni une modification de la loi Bland de 1878. Les démocrates comptaient en effet dans leurs rangs une forte minorité de partisans du *high tariff* (leur chef était Randall) et une majorité positive de *silvermen*. Il n'y avait donc point d'unité dans l'action du parti, et les républicains qui s'étaient définitivement reconstitués en un parti compact sur la question de l'étalon d'or et du régime protectionniste le plus accentué, n'eurent pas de peine, en 1888, à faire triompher leur candidat, B. Harrison (de l'Indiana), petit-fils du président de 1840, sur Cleveland, abandonné d'une partie considérable des démo-

crates et combattu dans le New-York même par un rival, Hill, et par Tammany. Harrison eut 233 voix du collège électoral contre 182 données à Cleveland. Au scrutin populaire il y eut 5 538 000 votes républicains contre 5 440 000 démocrates.

Présidence de Harrison. « Silver bill » et tarif Mac Kinley. — Les vainqueurs se hâtèrent de tirer les conclusions extrêmes de leur succès. Harrison ayant pris le pouvoir le 4 mars 1889 et le 51e Congrès s'étant réuni à la fin de cette même année, les républicains réussirent à faire passer en 1890 dans les deux Chambres deux mesures d'une grande importance, le *silver bill* de Sherman, substitué à la loi de 1878 et aux termes duquel le trésor devait acheter chaque année 54 millions d'onces d'argent contre bons du Trésor, et le tarif Mac Kinley qui, tout en faisant passer d'assez nombreux articles nouveaux sur la *free list* ou liste des marchandises entrant en franchise, élevait dans une forte proportion les droits à l'importation de la plupart des produits fabriqués d'origine européenne, surtout d'origine anglaise. Les républicains protectionnistes, pour assurer le succès de leur mesure favorite, le tarif, avaient dû s'engager dans un compromis singulier avec les argentistes de l'Ouest, qui étaient résolus à obtenir du Congrès, tôt ou tard, le rétablissement de la liberté de la frappe de l'argent. Les argentistes avaient concédé le tarif, à la condition que les républicains concédassent une amélioration des conditions faites aux États-Unis à l'emploi monétaire de l'argent. Le pacte fut exécuté, mais l'opinion publique jugea sévèrement la conduite des républicains, qui, d'ailleurs, pour faire disparaître les excédents budgétaires, imaginèrent d'élever jusqu'au chiffre fantastique de 140 millions de dollars le total des crédits pour les pensions militaires. La masse électorale manifesta ses sentiments dans l'automne de 1890 par la nomination d'une Chambre des représentants où la majorité démocratique était plus considérable encore que dans celle de 1882[1]. En 1892, les deux adversaires de 1888 se retrouvèrent aux prises, Harrison et Cleveland, avec les mêmes programmes, pour l'élection présidentielle.

1. 236 démocrates contre 88 républicains et 8 populistes en 1890 — 199 démocrates contre 124 républicains en 1882.

Mais les rôles étaient intervertis, Harrison se trouvant dans la place et Cleveland voulant l'en déloger.

Élection présidentielle de 1892. — Les questions étaient plus tranchées qu'elles n'avaient été précédemment, grâce à la netteté de langage et à la franchise d'attitude du candidat démocrate. D'un côté, le tarif élevé, la protection à outrance, un budget démesuré de pensions, l'accroissement continu des dépenses fédérales ; de l'autre, abaissement modéré des droits de douane, réduction des dépenses, retour aux principes jeffersonniens du gouvernement le moins coûteux. Chez les républicains, tendances à la centralisation ; chez les démocrates, revendication des droits réservés aux États. Sur la seule question de l'argent, les deux partis étaient aussi empêchés l'un que l'autre de proposer une solution nette, la frappe libre du métal blanc ayant ses partisans et ses adversaires, également ardents, dans l'un et l'autre camp Harrison n'avait pas d'opinion déterminée sur ce point. Cleveland et un petit groupe d'amis étaient des adversaires résolus de l'argentisme, même du bimétallisme, national ou international. L'ex-président de 1884 triompha de nouveau en 1892. Il eut 277 suffrages du collège électoral contre 145 donnés à Harrison et 22 au candidat populiste, Weaver (5 556 000 voix contre 5 170 000 dans le scrutin populaire).

Le parti ouvrier. — Une particularité intéressante des élections qui avaient eu lieu depuis une dizaine d'années était le rôle tout nouveau qu'y joua le parti ouvrier. Plusieurs fois, à l'époque des élections présidentielles, on avait vu s'ébaucher des essais d'organisation d'un parti national du travail, *National Labour Party*, avec un programme et des candidats distincts. L'entreprise n'avait jamais donné que d'assez piètres résultats. En 1886, cependant, un vif intérêt s'attacha à l'effort vigoureux que fit ce nouveau parti pour emporter de haute lutte un poste municipal des plus en vue, la mairie de la ville de New-York. Pendant toute la première moitié de 1886, les États-Unis avaient été profondément troublés par des grèves qu'avait suscitées dans le Sud-Ouest la puissante association des Chevaliers du travail (*Knights of Labour*) soutenue à Chicago par les

groupes socialistes et anarchistes, et à New-York par une autre association ouvrière qui prenait chaque jour plus d'importance et de force, la *Central Labor Union*. De graves désordres avaient éclaté en mars, avril et mai; le service fut complètement désorganisé pendant plusieurs semaines sur près de dix mille kilomètres de chemins de fer. Il s'était livré de véritables batailles entre gens de police et émeutiers dans les rues de Saint-Louis, de Chicago, de Milwaukee. Finalement, force était restée à la loi. L'opinion publique s'était prononcée avec une vigueur extrême contre les fauteurs de désordres et les destructeurs de propriétés privées. Les Chevaliers du travail durent reconnaître qu'ils avaient échoué dans leur tentative d'assaut violent contre l'ordre social; leurs chefs reprirent une attitude pacifique et modérée, espérant conquérir par le scrutin ce que n'avait pu donner la violence. Des candidats du parti ouvrier furent présentés dans un certain nombre de circonscriptions et quelques-uns passèrent. Henri George, l'apôtre de la théorie de la « nationalisation » de la terre, obtint, comme candidat à la mairie de la ville de New-York, 67 000 voix contre 90 000 données à Hewitt, candidat des démocrates, et à Th. Roosevelt, candidat des républicains.

Quatre États nouveaux.—Les États sont des communautés politiques indépendantes en tout ce qui concerne leurs affaires intérieures. Ils possèdent chacun une législature composée de deux chambres, un gouverneur et d'autres agents du pouvoir exécutif, directement élus par le peuple, un pouvoir judiciaire qui procède également de l'élection. Ce gouvernement exerce tous les pouvoirs d'un État indépendant, sauf ceux que la constitution fédérale a expressément réservés au gouvernement central, qui comprend lui aussi les trois départements législatif, exécutif et judiciaire.

Chacun des États envoie au Congrès de Washington deux membres du Sénat fédéral et autant de membres de la Chambre des représentants qu'il contient de fois 151 912 habitants (de 1883 à 1893) ou 173 901 (de 1893 à 1903).

Quant aux Territoires, ils sont placés sous la dépendance directe du gouvernement central de Washington et administrés

par un corps de fonctionnaires et de juges nommés par le président de l'Union et responsables devant lui et devant le Congrès. Chaque Territoire a sa législature particulière élue par la population; mais le gouverneur nommé par le président de l'Union a le droit de veto sur les lois passées par la législature. Le Territoire est maintenu dans cette situation, qui n'est que provisoire, et constitue en quelque sorte une phase de préparation à une situation plus élevée, aussi longtemps que sa population n'atteint pas le chiffre qui lui donnerait le droit, s'il était un État, d'envoyer au moins à Washington un membre de la Chambre des représentants.

Mais le fait d'avoir atteint ce chiffre de population ne lui donne pas *ipso facto* le droit d'être admis comme un État souverain dans l'Union, sur le même pied que les anciens États et avec les mêmes prérogatives. L'admission dépend de la volonté expresse du gouvernement fédéral. Le Congrès, pour des raisons spéciales, peut refuser pendant longtemps le droit d'entrée à un Territoire qui aurait plus d'habitants qu'il n'est nécessaire pour élire un membre du Congrès. Il peut imposer des conditions, et c'est ainsi qu'il a laissé pendant de longues années l'Utah à la porte de l'Union, parce que ce Territoire, fondé par les Mormons, s'obstinait dans la pratique de la polygamie.

D'autre part les intérêts de parti s'opposent fréquemment à l'admission de nouveaux États. Autrefois, avant la guerre civile, des luttes passionnées éclataient à l'occasion de l'accession éventuelle d'un nouveau membre de l'Union, selon que l'on pouvait inférer, des tendances, du caractère de la population et de la situation géographique du Territoire postulant, qu'il apporterait un surcroît de force au parti esclavagiste du Sud ou aux adversaires de l'esclavage dans le Nord.

Pendant plus de vingt ans après la guerre civile, deux Territoires seulement furent admis comme États, l'un le Nebraska en 1867, le second le Colorado en 1876. Les huit autres s'étaient considérablement développés, mais des raisons politiques retardaient leur admission; le Washington, le Montana et le Dakota étaient situés dans l'extrême nord-ouest des États-Unis, région où le parti républicain avait toute chance de rester

dominant; aussi le parti démocrate s'était-il constamment opposé à leur prétention d'être élevés au rang d'États.

La victoire du parti républicain dans l'élection présidentielle de 1888 eut enfin raison de cette résistance. Le Sénat et la Chambre des représentants à Washington décidèrent l'admission de ces trois Territoires. Comme le Dakota avait une population déjà importante et une étendue considérable, il fut divisé en deux parties, l'une du nord, l'autre du sud, et forma deux États distincts. Les formalités nécessaires furent remplies; chacun des nouveaux membres de l'union se donna une constitution complète et élut son gouverneur, ses agents exécutifs, ses juges, ses deux sénateurs fédéraux, son représentant au Congrès (1889). L'Union compta dès lors quarante-deux États au lieu de trente-huit, et le nombre des Territoires fut réduit à cinq, non compris l'Alaska, le district de Columbia et le Territoire Indien, chacune de ces dernières divisions étant soumise à un régime spécial, distinct de celui du gouvernement territorial[1].

Suspension de la loi de 1890 sur l'argent; tarif Wilson (1894). — La seconde présidence de Cleveland ne fut pas heureuse. Une crise économique des plus intenses éclata en 1893 et prolongea ses effets jusqu'en 1896. Le président eut à combattre non pas seulement les républicains, mais une fraction très nombreuse de son propre parti qui inclinait de plus en plus, à mesure que la population s'accroissait dans l'Ouest, à une alliance étroite avec les socialistes et les révolutionnaires, qui commençaient à s'organiser en un parti distinct sous le nom de « populistes », et avec les argentistes. Les démocrates du *sound money* et du *tariff for revenue only* furent cepen-

1. La date officielle de l'admission a été le 2 novembre 1889 pour le Dakota Nord et le Dakota Sud, le 8 novembre 1889 pour le Montana, le 11 novembre 1889 pour le Washington.

Le 3 et le 11 juillet 1890 furent admis l'Idaho et le Wyoming, comme 43e et 44e États. L'Utah, enfin, entra dans l'Union comme 45e État le 4 janvier 1896.

Entre temps une partie notable du Territoire Indien avait été organisée comme un Territoire régulier, sous le nom d'Oklahoma, le 2 mai 1890. Restent encore dans la situation de Territoires le New Mexico et l'Arizona, organisés l'un le 9 septembre 1850, l'autre le 24 février 1863. Les divisions soumises à un régime spécial sont, en 1900 : le district de Columbia, l'Alaska, ce qui reste du Territoire Indien, les îles Hawaï, l'île de Porto-Rico, l'île de Guam, l'île de Tutuila (Samoa) et les Philippines. Cuba est une république protégée.

dant assez nombreux pour faire voter par le Congrès en 1893 la suspension de la loi de 1890 sur les achats de 54 millions d'onces d'argent par an, et en 1894 le tarif Wilson, qui représentait une certaine atténuation des droits les plus exagérés du tarif Mac Kinley, tout en restant une mesure très protectionniste, au point que Cleveland hésita un moment à le sanctionner.

L'élection présidentielle de 1896. Bryan et Mac Kinley. — La suspension de la loi de 1890 porta à un tel degré d'exaspération les partisans du bimétallisme national (ou de l'étalon d'argent pur et simple) qu'ils engagèrent contre le président une lutte sans merci et décidèrent de réclamer désormais, sans accepter aucun compromis, la liberté de la frappe pour le métal favori de l'Ouest. Tous les éléments hostiles aux classes financières, commerciales et manufacturières de l'Est se coalisèrent à la fois contre Cleveland et contre le parti républicain. Le parti populiste faisait d'importants progrès. La masse des démocrates se jeta toute du côté du parti populiste qui prenait une force redoutable, et laissa le président isolé à Washington avec son programme, qui n'était plus celui du parti, et son petit groupe d'amis, qui aurait mieux figuré dans le parti républicain que dans la démocratie nouvelle. Celle-ci trouva son représentant parfait dans un jeune et ardent avocat du Nebraska, G. Bryan, et l'adopta comme son candidat pour la présidence. Dans une campagne forcenée de discours, Bryan se fit le dénonciateur des corporations financières, des trusts, des manufacturiers, des banquiers, monopoleurs, sectateurs de l'or, stipendiés du Cobden Club, humbles serviteurs de la ploutocratie britannique. Les républicains s'étaient serrés autour de l'homme qui leur parut le mieux représenter leurs idées et leurs aspirations, le parrain du fameux tarif Mac Kinley qui avait provoqué en Europe une si forte émotion et tant de controverses.

Les démocrates restés fidèles à Cleveland votèrent en 1896 pour le candidat républicain ou pour un candidat indépendant. C'est pour une bonne part grâce à cet appoint que le protagoniste du parti républicain, défenseur des intérêts protectionnistes, de l'énorme industrie qui inonde aujourd'hui le monde

de ses produits, et de l'organisation des trusts en laquelle s'est manifestée cette expansion industrielle, dut d'obtenir 271 suffrages du collège électoral contre 176 donnés à Bryan, et 7 105 000 voix contre 6 502 000 dans le scrutin populaire.

Le tarif Dingley et la loi sur l'étalon d'or. — En 1900, les deux concurrents se trouvèrent de nouveau en présence. Mais la situation s'était notablement modifiée dans ces quatre années. D'une part, le Congrès avait voté, le 14 mars 1900, une loi qui établit d'une manière définitive le régime de l'étalon d'or aux États-Unis et règle la question monétaire. De l'autre, la guerre hispano-américaine avait soulevé des questions nouvelles et donné naissance à un élément politique inconnu jusqu'alors des Américains, l'impérialisme. Au point de vue protectionniste, le parti républicain était resté aussi déterminé qu'il l'eût jamais été, et en avait donné la preuve en votant, le 24 juillet 1897, le tarif Dingley qui remplaça le tarif Wilson de 1894 et contenait, ce qui paraissait si peu vraisemblable, de fortes aggravations des droits de l'ancien tarif Mac Kinley[1].

Le census de 1890 avait déjà révélé un accroissement extraordinaire de la richesse publique aux États-Unis. Celui de 1900 ne réserva pas de moindres surprises. Après l'issue de la lutte présidentielle de 1896, la grande république américaine accusa un développement phénoménal de prospérité. Les exportations atteignirent des chiffres que l'on n'imaginait pas comme possibles il y a peu d'années; elles arrivèrent à dépasser presque de moitié les importations[2]. L'accroissement a été surtout considérable dans les exportations d'objets manufacturés. Les produits des usines de l'Union vont faire concurrence dans l'Extrême-Orient et jusque dans la Méditerranée à ceux de l'Europe. Les États-Unis, de pays débiteur qu'ils étaient, sont devenus un pays créditeur, et d'importantes opérations d'emprunt furent engagées à New-York en 1900 pour l'Angleterre

1. Les recettes du Trésor ont été en 1898-99 de 610 millions de dollars, dont 206 millions provenant des droits d'entrée. Ces droits ont été perçus sur les deux tiers environ d'un ensemble d'importations de 697 millions de dollars, le reste (café, thé, soie grège, peaux brutes, et quelques autres articles) étant admis en franchise.

2. 1 231 millions de dollars en 1897-98; 1 227 millions en 1898-99; 1 350 millions en 1899-1900. Ces chiffres comprennent les réexportations de marchandises étrangères, mais non les exportations de métaux précieux.

et pour l'Allemagne. C'est une énorme révolution économique, et dont les phases ultérieures ne peuvent être encore prévues.

La guerre hispano-américaine et l'impérialisme. — Cleveland, dans les derniers temps de sa présidence, étonna l'Europe et effraya quelque peu l'Angleterre par la publication de son message sur l'affaire du Venezuela (décembre 1895), et par la hautaine évocation que son secrétaire d'État, Olney, fit, à cette occasion, de la doctrine de Monroe. On comprit que c'en était fait sans doute de la tranquillité dans laquelle vivait le monde américain, loin du tourbillon des difficultés internationales. Les États-Unis semblaient se réveiller d'un long sommeil et se préparer à avoir de nouveau une politique extérieure. On vit en effet se constituer dès lors au Congrès un groupe de partisans de la guerre, que l'opinion publique affubla du sobriquet de *jingos*, mais que de nombreuses accessions rendirent bientôt très influents. Cette tendance belliqueuse, qui tout d'abord s'était dirigée contre l'Angleterre, fut bientôt détournée, par les événements de Cuba, contre l'Espagne. La guerre éclata le 21 avril 1898, après la catastrophe du *Maine*. Le 1er mai, l'amiral Dewey, forçant l'entrée, mal défendue, de la baie de Manille, détruisit en deux heures l'escadre espagnole de l'amiral Montojo. Dans Cuba, la ville de Santiago fut bloquée par terre et par mer. La flotte de Cervera, qui était entrée dans ce port, y fut elle-même bloquée, et n'en sortit, le 3 juillet, que pour être détruite entièrement en quelques heures par la division du commodore Schley. La ville de Santiago capitula le 17 juillet. L'Espagne recula devant une continuation de la lutte et signa les préliminaires de paix le 12 août. La commission américaine pour le traité de paix définitif fut nommée le 9 septembre. Elle se rendit à Paris, où les négociations avec les commissaires américains commencèrent le 1er octobre. Après de longues hésitations le président des États-Unis donna pour instructions aux négociateurs des États-Unis d'exiger la cession des Philippines. L'Espagne dut céder. Elle obtint pour prix de l'abandon des Philippines une somme de 20 millions de dollars, mais les Américains refusèrent d'autre part d'assumer la dette cubaine. Le traité définitif fut conclu sur ces bases le 10 décembre.

Transmis au Sénat le 4 février 1899, il y fut ratifié le 5 février par 57 voix contre 27, et signé par le président le 10 février et par la reine régente d'Espagne le 17 mars. L'échange des ratifications eut enfin lieu à Washington le 11 avril 1899.

A cette époque les Américains étaient engagés contre les indigènes de l'archipel des Philippines, dans une guerre qui leur imposa pendant deux années de lourds sacrifices en capitaux et en hommes. Le 13 août 1898, vingt-quatre heures après la signature des préliminaires de paix, la ville de Manille s'était rendue aux Américains. Ceux-ci avaient conservé jusqu'alors avec Aguinaldo des relations en apparence au moins amicales. La situation se modifia rapidement, et, le 5 février 1899, les Philippins sous Aguinaldo attaquèrent les lignes américaines à Manille. Tout l'archipel était soulevé; il fallut, même dans l'île de Luçon, conquérir le terrain pied à pied. A la fin de 1899, les troupes américaines opérant aux Philippines représentaient un effectif de 60 000 hommes[1]. Elles avaient soutenu pendant toute l'année d'incessants combats et subi des pertes cruelles. Le général Lawton fut tué le 19 décembre 1899 à San Mateo. Au milieu de l'année 1900, la conquête n'était pas achevée. Elle ne l'a été réellement qu'en 1901.

Les États-Unis furent impliqués en juin 1900 avec les grandes puissances et le Japon dans les affaires de Chine. Ils détachèrent quelques troupes des Philippines, qui, sous les ordres du général Chaffee, prirent part aux diverses opérations dont le terme fut l'entrée des alliés à Pékin. Le gouvernement des États-Unis, après la délivrance des légations étrangères, adopta une politique très réservée. En octobre 1900, les troupes furent définitivement rappelées aux Philippines.

Le président voulait avoir les mains libres à la veille de l'élection présidentielle de novembre 1900. La question des possessions lointaines était la principale de celles que l'élection avait à résoudre pour l'avenir des États-Unis. Les démocrates

1. Une loi du 4 mars 1899 autorisa le président des États-Unis à élever à 65 000 hommes l'effectif de l'armée régulière et à enrôler 35 000 hommes de troupes d'une armée volontaire. Cette organisation, toute provisoire, devait prendre fin le 1er juillet 1901.

et Bryan avaient pris très nettement position contre l'impérialisme. Les tendances nouvelles étaient au contraire personnifiées par les candidats du parti républicain à la présidence et à la vice-présidence : M. Mac Kinley, le président en exercice, et M. Th. Roosevelt, ex-gouverneur du New-York, le héros de Santiago.

Les acquisitions de territoires hors du continent américain. — L'élection présidentielle de 1900 a réveillé la controverse sur la question spéciale que la signature du traité définitif avec l'Espagne et l'entreprise de la conquête des Philippines semblaient avoir réglée, concernant l'acquisition par les États-Unis de territoires situés hors du continent américain. La question plus générale de savoir si le gouvernement des États-Unis peut, sans violer le texte ou l'esprit de la Constitution de 1789, acquérir des territoires quelconques par conquête ou autrement, n'avait pas, en effet, a être même soulevée. Si le gouvernement fédéral n'avait pas, de tout temps, possédé et exercé ce droit, les États-Unis seraient encore confinés entre l'Altantique et le Mississipi.

Ils ont acheté à la France, en 1803, la Louisiane, qui comprenait toute la région située entre le Mississipi à l'est, les frontières du Texas au sud-ouest, les Montagnes Rocheuses à l'ouest, le Dominion Canadien au nord. Ils ont acheté à l'Espagne, en 1817, la Floride, soit l'État actuel de ce nom et toute la partie méridionale des États de Georgie, d'Alabama et de Mississipi. En 1845, ils ont annexé l'immense Texas, grand comme la France, la Belgique et la Suisse réunies. Ils ont conquis par la guerre, en 1848, sur le Mexique (avec une compensation pécuniaire pour une partie des territoires enlevés), le Nouveau Mexique, l'Utah, le Nevada, l'Arizona et la Californie. Ils ont acheté en 1852 un nouveau morceau du Mexique, devenu le sud de l'Arizona. Ils ont enfin acheté l'Alaska à la Russie en 1867. S'ils n'ont pas acheté Cuba à l'Espagne entre 1850 et 1860, ce n'est pas faute d'avoir proposé l'opération sous toutes les formes, notamment sous celle d'une tentative d'intimidation à l'adresse de l'Europe (manifeste d'Ostende de 1854). Le général Grant, pendant sa double présidence, a essayé à plusieurs

reprises d'acquérir un morceau de l'île de Saint-Domingue. Tout récemment, le gouvernement fédéral est entré dans une sorte de *condominium* (aujourd'hui dissous) avec les Anglais et les Allemands sur le groupe des îles Samoa. Enfin les États-Unis avaient mis pratiquement la main depuis plusieurs années sur l'archipel des îles Hawaï avant de se décider à une annexion formelle de ces îles, qui est aujourd'hui un fait accompli.

La politique nouvelle et l'élection présidentielle. — En acquérant Porto-Rico et les Philippines, le gouvernement américain n'a donc pas innové. Les procédés consacrés par la tradition seront appliqués aux territoires nouveaux qui comportent cette application : l'île de Porto-Rico, dans un temps donné, se dotera d'une constitution et formera un quarante-sixième État. L'île de Cuba, nouveau Texas, sera nominalement indépendante pendant quelques années, puis demandera son admission dans l'Union. Quant aux Philippines, il est probable qu'elles ne pourront point être traitées selon les formules habituelles. Ce pays si éloigné des États-Unis, avec ses huit ou dix millions d'indigènes Tagals, ne peut ni devenir une pépinière d'États pour l'Union, ni recevoir un gouvernement territorial de premier ou de second degré comme un Nouveau-Mexique ou un Arizona, ni rester une simple dépendance imprécise comme l'Alaska. Des problèmes imprévus d'organisation ont surgi. L'histoire des États-Unis n'a pas appris que les Américains fussent incapables de s'accommoder à des situations inaccoutumées. Race essentiellement habile à tirer parti de toutes les circonstances, à saisir le côté pratique des choses, à s'instruire par une expérience rapide, ils se tireront d'affaire avec les Philippines comme avec le reste, les difficultés d'administration coloniale ne les trouveront pas à court de solutions.

L'annexion des îles Hawaï, l'occupation de Cuba et de Porto-Rico, la main mise sur les Philippines, n'en marquent pas moins l'ouverture d'une nouvelle période dans les destinées des États-Unis. On veut ouvrir de larges débouchés au dehors pour l'énorme excédent de production industrielle, on veut aussi prendre rang parmi les grandes puissances du monde. C'est du

moins ce que veut la majorité du parti républicain, et c'est la politique que suivront désormais les États-Unis, si ce parti l'emporte encore en 1904 sur les démocrates. Le peuple américain est robuste, actif, courageux, entreprenant, riche. Il occupe un pays presque aussi vaste que l'Europe. Il n'est pas une seule nation de l'ancien continent, sauf la nation russe, qu'il ne dépasse en population. Il n'en est pas une où la population s'accroisse d'une allure aussi rapide (par l'immigration sinon par la natalité). Les États-Unis n'ont pas eu le temps de montrer dans la guerre hispano-américaine ce que pourra être un jour leur puissance militaire sur terre. Cette guerre a permis du moins de préjuger quelle force navale, après quelques années d'une active préparation, ils seront en mesure de mettre au service de leurs ambitions nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE

Documents officiels : Comptes rendus des séances du Sénat et de la Chambre des représentants. — *Congressional Directory* (Perley Poore), Washington, Government printing Office — *Official Congressional Directory*, depuis le 50e Congrès, Washington, 1896. — Messages des présidents au Congrès. — Rapports des secrétaires, chefs des départements ministériels, au président, etc. — Publications diverses du gouvernement (intérieur, agriculture, finances, etc.); documents relatifs aux recensements de 1870, 1880, 1890 et 1900.

AMERICAN ANNUAL CYCLOPÆDIA, *a Register of important events of the year*, New-York, 32 volumes depuis 1870. — **J. W. Moore**, *The American Congress*, de 1774 à 1895, London, 1895.

Rud. Dœhn, Beiträge zur Geschichte der Nordamerikanischen Union, Leipzig, 1881. — **J.-G. Blaine**, *Twenty years of Congress* (« reconstruction » et présidences de Grant et de Hayes), New-York, 1884. — **Ch. Reemelin**, *A critical Review of American Politics*, Londres, 1881. — **Noailles** (Duc de), *Cent ans de République aux États-Unis*, 2 vol., Paris, 1886-1889. — **James Bryce**, *The American Commonwealth*, sec. éd. rev., 3 vol., Londres, 1890. — **Max Leclerc**, *Choses d'Amérique*, Paris, 1891. — **H. Mac Culloch**, *Men and Measures of half a century*, Londres, 1888. — **J.-F. Rhodes**, *History of the U. S. from the compromise of 1850*, 2 vol., Londres, 1893. — **Edg. St. Maclay**, *A History of the U. S. Navy, from 1775 to 1893*, 2 vol., New-York, 1894. — *Notes on Naval Progress*, Washington, Gov. pr. Off., 1899. — **Ch. Morris**, *The Nation's Navy*, in-16, Philadelphie, 1898. — **Louis-Paul Dubois**, *Les chemins de fer aux États-Unis*, in-12, Paris, 1896. — **Benjamin Harrison**, *The Constitution and Administration of the U. S.*, in-16, London, 1897. — **E. B. Andrews**, *The History of last quarter-century in the U. S., 1870-1895*, 2 vol. in 8, London, 1897. — **H. Gannett**, *Statistical Atlas of the United States* (*Eleventh Census*), gr. in-fol., Washington, 1898.

CHAPITRE XXI

L'AMÉRIQUE LATINE

De 1870 à 1900

I. — Le Brésil.

La suppression de l'esclavage (1871-1888). — L'histoire du Brésil pendant les trente dernières années du siècle a été marquée par trois événements principaux : l'abolition de l'esclavage, les progrès de l'immigration européenne, enfin l'établissement du régime républicain.

Don Pedro II, dont l'esprit était libéral et le cœur excellent, ne supportait pas sans malaise la honte de voir ses États soumis encore à l'esclavagisme. Il était acquis à l'idée de l'abolition, mais n'osait, par des mesures radicales, ameuter contre son gouvernement les propriétaires d'esclaves.

De 1852 à 1858 son gouvernement décréta la suppression de la traite des nègres. Encouragé par la propagande du parti abolitionniste, il prit un certain nombre de mesures favorables aux nègres, prépara leur émancipation graduelle. En juillet 1866, il répondait à la Société française pour l'abolition de l'esclavage qu'il accomplirait en temps opportun une réforme « que l'esprit du christianisme réclame ».

Les circonstances favorables qu'invoquait Don Pedro se

firent longtemps attendre, mais il ne perdait point de vue le but final et s'en approchait à petits pas. La première étape est marquée par la loi Rio-Branco ou loi du « ventre libre » (28 septembre 1871). Les enfants des négresses, désormais, naîtraient *libres*; on accordait cependant une compensation aux maîtres des négresses : ces enfants resteraient à leur service jusqu'à l'âge de vingt et un ans. L'heure approchait où le Brésil n'aurait plus d'esclaves puisque la côte d'Afrique n'envoyait plus ses cargaisons de bois d'ébène à la côte brésilienne, puisque par la naissance l'esclavage ne se recrutait plus. Les abolitionnistes l'emportaient donc; on ne pouvait plus invoquer en faveur du maintien dans l'esclavage des nègres, nés esclaves, que les convenances personnelles des maîtres et les perturbations économiques qu'amènerait la suppression du travail servile. Le 13 mai 1888, les Chambres votèrent l'émancipation.

C'est en l'absence de Don Pedro, au cours d'un de ses voyages en Europe, que sa fille, la princesse régente, avait déclaré : « A l'honneur du Brésil, sous l'influence du sentiment national et des libéralités particulières, l'extinction de l'esclavage a fait de tels progrès que c'est aujourd'hui une aspiration acclamée par toutes les classes, avec d'admirables exemples d'abnégation de la part des propriétaires ». On lui offrit une plume d'or pour donner à la loi la sanction impériale.

L'immigration étrangère. — Il était à craindre que l'extinction de l'esclavage n'entraînât une crise économique et, pour parer à une éventualité depuis longtemps prévue, le gouvernement brésilien avait de tout temps favorisé l'immigration; aussi existe-t-il aujourd'hui de puissantes colonies allemandes et italiennes au Brésil. L'événement qui favorisa le plus l'arrivée des Allemands fut assurément la reconnaissance d'un état civil aux habitants nés en dehors du catholicisme (1861).

De 1820 à 1830 il n'y avait eu que 7 000 arrivants. Les chiffres s'accrurent considérablement dans la suite : en 1862, il y avait au Brésil 45 000 individus originaires d'Allemagne; en 1892, il y en avait 240 000 appartenant aussi bien au culte catholique qu'au culte protestant. Ces colons ont une tendance à se grouper dans les mêmes pays : ils forment des îlots germaniques dans le

Rio Grande do Sul et en Santa-Catarina, tandis que les Italiens, arrivés au nombre de 31 445 en 1887, 97 730 en 1888, 65 000 en 1889, sont éparpillés, sauf dans le San-Paulo, où ils sont 150 000 (d'autre part, on en trouve 30 000 à Rio[1]).

Chute de Don Pedro; la République proclamée (1889). — En novembre 1889, l'Europe apprit brusquement l'abolition du régime impérial au Brésil. L'événement parut imprévu: nulle question grave dans l'ordre économique et politique ne semblait favoriser une révolution; le Brésil passait pour l'État le mieux administré de l'Amérique du Sud; les budgets se soldaient en excédent; les charges militaires étaient très supportables; le gouvernement parlementaire, fonctionnant sans encombres, venait d'amener les libéraux au pouvoir; l'Empereur semblait populaire.

En réalité peu de gens menèrent l'affaire, mais ils le firent activement. C'étaient des partisans convaincus de la forme républicaine et des mécontents du gouvernement de Don Pedro, dont la cécité et la vieillesse favorisaient la politique du comte d'Eu, mari de l'héritière de la couronne, impopulaire et redouté. Il y avait à craindre que l'influence d'un prince jeune laissât moins de liberté au jeu des institutions parlementaires. Depuis longtemps l'apostolat positiviste de M. Benjamin Constant Botelho de Magalhães, professeur de mathématiques à l'École militaire, avait conquis une petite partie de la nation à l'idée républicaine. Il y avait deux journaux républicains, rédigés par MM. Quintino Bocayuva et Ruy Barbosa. Faut-il croire, avec quelques-uns, que la chute du régime impérial était souhaitée par de grands propriétaires qui ne lui pardonnaient pas la suppression de l'esclavage, par des provinciaux qui redoutaient la centralisation sous le futur gouvernement de l'épouse du comte d'Eu? Peut-être; mais les plus déterminés étaient, avec les journalistes républicains, les officiers mécontents d'être exilés dans les garnisons malsaines du Matto Grosso et dans les postes lointains

1. Cet afflux puissant d'étrangers peut avoir un jour de graves conséquences dans la vie intime du pays brésilien; il importe donc de suivre attentivement le mouvement d'immigration dans les *Monatshefte zur Statistik des deutschen Reichs* et dans le *Bulletin* de l'Institut international de statistique de Rome. Cf. aussi Meuriot, *Revue de géographie*, janvier 1892.

de l'Amazonie. Le maréchal de camp Da Fonseca y avait perdu la santé et en gardait rancune au ministère présidé par Ouro-Preto; on imputait à celui-ci l'idée de supprimer peu à peu l'armée et de la remplacer par une garde nationale. Le 15 novembre, Da Fonseca souleva les troupes et mit en arrestation les ministres. Le 16, Don Pedro, alors dans sa résidence de Pétropolis, signa son abdication. Le 17, il s'embarqua pour le Portugal avec toute sa famille.

Régime républicain (depuis 1889). — L'état-major de cette révolution forma un gouvernement provisoire et proclama la République, sous la forme fédérative pour rallier les sympathies des provinciaux. Da Fonseca devenait président et les ministères étaient partagés entre Barbosa aux finances, Bocayuva aux affaires étrangères, Wandelkock à la marine, le général Peixoto à la guerre, De Magalhães à l'instruction publique, etc. Malgré la présence de ministres civils, c'était un gouvernement militaire, issu d'un coup d'État militaire; les provinces reçurent pour la moitié des gouverneurs pris dans l'armée; d'ailleurs le gouvernement provisoire se déclara constitué par l'armée et par la marine au nom de la nation.

Le nouveau gouvernement, en attendant de promulguer une constitution, prit un certain nombre de mesures radicales : séparation de l'Église et de l'État; établissement du mariage civil; institution d'une fête nationale le 14 juillet, à l'instar de la France; la devise positiviste *Ordre et Progrès* inscrite sur les drapeaux. L'influence des idées françaises se trahissait encore dans quelques détails caractéristiques, comme les correspondances officielles se terminant par le fameux *Salut et fraternité!*

L'élaboration d'une constitution, votée le 26 février 1891, avait été simplifiée par le désir de façonner les *États-Unis du Brésil* sur le modèle de la grande République nord-américaine.

A la base de la constitution sont le suffrage universel[1] et le fédéralisme. Chacun des vingt et un États a son autonomie; le gouvernement fédéral est constitué par l'*exécutif*, dévolu à un président élu pour cinq ans (suffrage à deux degrés), et le *légis-*

1. Pour écarter les nègres on a déclaré que les électeurs devraient savoir lire et écrire.

latif, qui réside en deux Chambres, dont la Chambre haute représente les États (trois représentants par État), tandis que la Chambre des députés représente la population (un député pour 70 000 électeurs).

En réalité, si le Brésil venait d'être doté d'une constitution admirablement faite pour l'exercice de la liberté politique, et heureusement éprouvée ailleurs, il connut dans les premières années du régime républicain les vicissitudes ordinaires des pays récemment appelés à la vie politique.

Ce ne furent d'abord que conflits entre l'exécutif et le législatif, le président et les Chambres, entre le pouvoir fédéral et les provinces, entre les deux corps rivaux d'officiers de l'armée de terre et de l'armée de mer. L'ère des coups d'État et des guerres civiles commençait.

La présidence de Da Fonseca dura deux ans; il crut d'abord pouvoir s'imposer par des mesures brutales : dissolution du congrès (4 novembre), proclamation de l'état de siège; mais il lui fallut céder à la force : le Rio Grande do Sul s'insurgea; des mouvements éclatèrent à Bahia, à Pernambuco, même à Rio-de-Janeiro. La flotte se prononça contre Da Fonseca. Il dut donner sa démission (23 novembre 1891).

Le président du Sénat, vice-président de la République, qui avait joué un rôle important dans la campagne menée contre Da Fonseca, prit le pouvoir à titre provisoire : c'était le général Peixoto. Il leva l'état de siège et rappela le congrès. Il eut à dompter des insurrections dans le Rio Grande do Sul et le Matto Grosso. En 1893 la flotte se révolta sous le commandement de l'amiral Custodio de Mello, auquel s'associa l'amiral Saldanha de Gama; Rio fut bloqué et bombardé; mais l'armée l'emporta sur la marine en 1894.

Enfin, en 1894, Peixoto se retira après avoir fait sanctionner sa conduite par le congrès. C'est sous la présidence du docteur G. Prudente de Moraës Barros (15 novembre 1894-1er mars 1898) que fut réglée, par un arbitrage du président des États-Unis de l'Amérique du Nord, Cleveland, la question du territoire des Missions : il fut partagé entre le Brésil et l'Argentine (traité de Montevideo, 25 janvier 1890). L'Angleterre

reconnut les droits du Brésil sur l'îlot volcanique de Trindade. La France accepta, pour le règlement du contesté guyanais (1897), l'arbitrage du président de la République helvétique, qui nous fit perdre 200 000 kilomètres carrés (1900). Le même arbitre, dans un autre litige guyanais, le contesté anglo-brésilien, donna tort au Brésil.

II. — États de la Plata.

République Argentine; crise financière. — A Sarmiento, président de 1868 à 1874, succéda le docteur Nicolas Avellaneda, qui l'avait emporté sur Mitre; Mitre s'insurgea, mais il fut vaincu. Le gouvernement se retira à Belgrano. L'antagonisme entre la capitale et les provinces s'exaspéra. Il troubla les présidences du général J.-A. Roca (1880-1886), qui conquit sur les Indiens la pampa argentine, et du docteur Juarez Celman (1886-1890).

Ces conflits se compliquèrent d'une crise économique occasionnée par les sacrifices faits pour favoriser l'immigration européenne et surtout par une scandaleuse administration. La spéculation ruinait le crédit public, et les financiers européens finirent par considérer les affaires argentines comme des affaires véreuses. Celman dut se retirer (6 août 1890) et laisser la place au vice-président Pellegrini (1890-1892).

En Europe la crise argentine eut un terrible contre-coup; la grande maison de banque anglaise de Baring dut déposer son bilan. Il fallait à tout prix mettre fin à la crise; un syndicat de financiers européens s'en chargea; il mit la main sur le pays.

Ces événements n'entraînaient cependant pas la pacification des partis et, de 1891 à 1893, toutes les provinces se trouvaient sous les armes; elles reconnaissaient pour chef le général Roca contre les Buenos-Ayriens commandés par Mitre; c'est à peine si, par la seconde présidence de Roca (depuis 1895), les troubles s'apaisèrent.

III. — Colombie et Vénézuela.

Colombie : triomphe des anticléricaux; Rafael Nunez. — Cléricaux et libéraux, c'est-à-dire anticléricaux, se heurtèrent une fois encore au sujet de l'enseignement. Les évêques ne pouvaient admettre que les libéraux supprimassent l'instruction religieuse à l'école. Les provinces de Cundinamarca, de Santander et de Cauca se déclarèrent principalement en faveur des libéraux, qui battirent leurs adversaires.

Ces événements se passaient sous la présidence de Parra (1876-1878), par qui fut accordée à M. de Lesseps la concession du canal interocéanique. Parra transmit le pouvoir au général Trujillo, vainqueur, à Los Chaucos, des cléricaux (1878-1880). Il fut à son tour remplacé par Rafael Nunez Parra (de 1880 à 1882, de 1884 à 1886 et de 1886 à 1892).

Au cours de sa deuxième présidence, Nunez eut une insurrection à réprimer (janvier 1885) et, persuadé que la République était menacée de dissolution par le relâchement du lien fédéral, il fit voter une constitution unitaire (5 août 1886). Chargé de la présidence pour six ans, réélu pour la quatrième fois en 1892, il mourut en 1894.

Vénézuela : rôle capital de Guzman Blanco. — Les années 1868 et 1869 s'étaient passées au Vénézuela au milieu d'une agitation suscitée par les unitaires. En avril 1870, Guzman Blanco se déclara dans Caracas « général en chef de l'armée de la Confédération ». Il fut élu président provisoire avec des souvoirs extraordinaires et dompta l'insurrection de l'Est (en juin 1872). En 1873 eut lieu l'élection définitive de Blanco. C'est sous cette présidence (1873-1877) que les couvents furent supprimés, et qu'une rupture éclata avec Rome, parce que Rome se refusait à sanctionner la déposition de l'archevêque Guevara. Les choses allèrent si loin que, le 9 mai 1875, le Congrès vota que le Vénézuela ne reconnaissait plus l'autorité de « l'évêque de Rome ». On essaya même de constituer une Église nationale. Le Vatican eut la sagesse de céder. Alors les

« lois de mai » furent rapportées par le congrès, et ainsi prit fin ce curieux essai de *Kulturkampf* américain.

Après quelques mois passés à Paris, Blanco fut rappelé au pouvoir (1879-1882). En 1886, on le fit venir une fois encore de Paris, où il représentait son pays comme diplomate, et il reprit la présidence jusqu'à 1887. C'est en 1887 que le litige avec l'Angleterre, au sujet des mines d'or du Yurari, aboutit à une rupture et presque à la guerre. L'Angleterre repoussa la médiation des États-Unis, mais fit de larges concessions au Vénézuela (octobre 1899).

Un de ses successeurs, Andueza Palacio, après une présidence régulière (1890-1891), ajourna le congrès, emprisonna les membres de la cour suprême, qui condamnaient ce coup d'État, et usurpa le pouvoir. Il provoqua ainsi une insurrection. Battu près de Valencia (juin 1892), il dut fuir en Europe. Ses partisans entretinrent quelques mois encore la guerre civile. Puis, sous d'autres drapeaux que le sien, elle se perpétua jusqu'à l'avènement de Castro (1899).

IV. — Les Républiques Andines (1878-1900).

L'Équateur. — A Moreno, assassiné le 6 août 1875, succéda le général Borreso, aussi dévoué au clergé que son prédécesseur. Son gouvernement eut aussitôt à combattre l'insurrection que mena, sous couleur de libéralisme, dès le 8 septembre, un autre général, Ignacio Veintimilla. Veintimilla était le gouverneur de Guayaquil; il mit la main sur le pouvoir, qu'il conserva, après un coup d'État (le 10 mai 1882), jusqu'au 9 août 1883 : il avait prolongé son gouvernement, prétendant obéir aux désirs de nombreux pétitionnaires; mais ses violences et ses cruautés avaient exaspéré toute la population. Les conservateurs et les radicaux se réunirent contre lui ; ils l'obligèrent à s'enfuir au Pérou et s'entendirent ensuite pour faire élire un président nouveau, Placido Camano, du parti conservateur (23 oct. 1883).

L'élection du 30 juin 1888 amena au pouvoir un diplomate

de carrière, le général Antonio Florès, ancien ministre de la République de l'Équateur auprès de l'Espagne, de la France et du Saint-Siège. Quoique conservateur, Florès sut faire reconnaître par le Saint-Siège l'abolition des dîmes ecclésiastiques (1889); mais le clergé prit sa revanche sous la présidence d'un poète, le Dr Cordero (élu le 12 janvier 1892), qui professait le respect des intérêts religieux, « bien supérieurs aux misérables événements du monde ». Ses adversaires exploitèrent habilement contre lui certains événements de politique extérieure [1], et l'obligèrent à démissionner (12 avril 1895).

Le chef du parti anticlérical était le général Eloy Alfaro. Il fit son entrée dans Quito le 3 septembre 1895.

Le mouvement anticlérical commença tout aussitôt. La constitution était remaniée (12 avril 1897), le Concordat était dénoncé. L'enseignement échappait aux congrégations, et le congrès nommait président Alfaro.

Pérou, Bolivie, Chili, avant la guerre du Pacifique. — De 1870 à nos jours l'événement le plus important dans la vie politique du Pérou, de la Bolivie et du Chili, c'est assurément la guerre du Pacifique; mais quelques faits notables ont précédé et suivi cette période de guerre.

Une importante réforme constitutionnelle marqua l'année 1871 au Chili : le congrès supprima la rééligibililé à la magistrature suprême.

Le pouvoir passa, au mois de septembre, à Errazuriz, ancien intendant de la province de Santiago, qui avait successivement été député, ministre de la justice, ministre intérimaire de la guerre, enfin sénateur.

Un conflit de frontière s'éleva bientôt avec l'Argentine : les deux pays se disputaient les territoires de l'Araucanie et de la Patagonie. Les deux Républiques eurent la sagesse d'éviter la guerre : sous la médiation des États-Unis fut signé, le 23 juillet 1881, le traité de Buenos-Ayres. Il reconnaissait à l'Argentine les vastes territoires à l'est des Cordillières et au nord du détroit de Magellan; au Chili les territoires de l'Ouest,

1. Il s'agissait de la vente d'un navire de la flotte à une puissance étrangère.

moins étendus, mais possédant de nombreuses îles. La Terre de Feu était partagée entre les deux Républiques.

A la faveur de la paix le pays progressait économiquement et intellectuellement; le télégraphe franchissait les Andes et mettait en communication Santiago et Valparaiso avec Buenos-Ayres et Rio de Janeiro; un câble sous-marin reliait le Chili à l'Europe (août 1874).

La population scolaire comptait en 1873 plus de 80 000 élèves répartis entre 726 écoles publiques et 464 écoles privées; peu à peu les Chiliens, d'origine indigène ou étrangère, apprenaient tous à lire et à écrire. La sollicitude du gouvernement se marquait par le soin donné à l'enseignement secondaire (lycées), à l'école des arts et métiers de Santiago, à l'école des mines de Copiapo. Un institut national donnait l'enseignement supérieur. En un mot, la présidence d'Errazuriz marque une étape dans la voie du progrès intellectuel au Chili.

Au Pérou, malgré un coup d'État militaire, la période contemporaine est marquée par le triomphe d'une candidature civile (1872). A cette époque expiraient les pouvoirs du président Balta; un démocrate, Pardo, devait lui succéder; le ministre de la guerre, Thomas Gutierez, et ses deux frères, Silvestre et Marcellano, crurent pouvoir l'empêcher. Ils mirent en arrestation le président. Lima s'insurgea (juillet 1872). Silvestre fut massacré, ses deux frères assassinèrent Balta et furent massacrés à leur tour. Manuel Pardo prit le pouvoir (août).

Pardo, décidé à réformer l'État, ne se laissa point intimider par l'attentat d'un officier mis en demi-solde (3 août 1874); il supprima un grand nombre d'inutiles emplois militaires, de fonctionnaires parasites; il fit réussir un emprunt de 36 800 livres sterling; on put continuer la construction des voies ferrées entreprise fiévreusement par Balta. Pardo favorisait en même temps les œuvres scolaires, posait la première pierre d'un institut à Lima (1er janvier 1873), développait l'école pratique d'industrie. Une ère de vie laborieuse et intellectuelle allait commencer. En 1875, Pardo était assassiné. Le général Mariano Prado, qui lui succéda, fut vaincu par les Chiliens et dut se réfugier aux États-Unis. Alors Pierola s'em-

para de la dictature, mais il ne fut pas plus heureux contre ces mêmes Chiliens, dut s'enfuir en 1881 et abdiquer en 1882.

En Bolivie, l'imbroglio militaire de la période précédente continuait.

Le 20 juin 1871, le colonel Augustin Morales était élu président; le congrès le faisait, en même temps, général de division; Morales semblait vouloir donner une activité économique au pays; il se proposait de développer les voies de communication, mais il mourut en 1872. Après la courte présidence de Ballivian, Thomas Frias prit le pouvoir le 14 février 1874. Il dut soumettre les insurgés de la Paz (janvier 1875).

Causes de la guerre du Pacifique. — Vers 1878, la supériorité du Chili sur la Bolivie et le Pérou avait fait naître dans ces deux pays une jalousie qui les prédisposait à la guerre, et qui, la guerre déclarée, la rendit acharnée et meurtrière.

Aussi bien la supériorité du Chili était-elle économique, et des causes économiques déterminèrent le conflit. La république chilienne prospérait; ses budgets s'équilibraient; les financiers étrangers la tenaient en particulière estime. Les Chiliens se sentaient forts; mais ils se trouvaient à l'étroit, entre les hautes parois andines et la mer; leur mince lisière de territoire ne leur suffisait plus; au sud, il ne pouvait être question de s'étendre; à l'est, la République Argentine était trop fortement établie. Au nord, du côté de la Bolivie, c'était le désert d'Atacama, mais un désert enviable à cause des gisements de guano sur le littoral, des mines d'argent, de nitrate, surtout des couches de salpêtre enfouies sous une mince couche de terrain stérile. D'où le nom donné au conflit: « la guerre du salpêtre ». Une convention du 10 août 1866 plaçait le territoire entre les 23e et 25e degrés de latitude sous un régime particulier d'exploitation commune: c'était le partage des revenus douaniers. En réalité, le territoire devenait chilien, peu à peu, par l'exploitation financière et industrielle presque exclusive du Chili. Les Chiliens y avaient fondé les villes de Caracoles et Antofagasta; celle-ci comptait 20 000 émigrants chiliens. Cet état de choses faisait murmurer les Boliviens. L'entente de 1874 mit fin à ce régime en partageant entre les deux États, par le 24e degré, le territoire contesté; il

fut, en outre, stipulé que la Bolivie ne pourrait, sur le territoire qu'elle obtenait ainsi, grever de charges nouvelles les industries chiliennes. Le Pérou, financièrement aux abois, rêvait d'un conflit andin où il trouverait un profit, son armée de l'activité et des récompenses. En outre, les salpêtres de l'Atacama faisaient aux siens une désastreuse concurrence. Il poussa la Bolivie à rompre l'entente de 1874 et conclut avec elle un traité secret d'alliance. Le 11 février 1878 le congrès bolivien vota une augmentation des droits sur les salpêtres de l'Atacama. Le Chili protesta. On négocia. Le Pérou prétendit servir d'arbitre. Le Chili repoussa cette prétention, et les Péruviens unirent leurs forces à celles des Boliviens.

Le Chili, comme superficie territoriale, était avec le territoire des deux républiques confédérées dans la proportion de 1 à 8. Il n'avait pas la moitié de leur population totale. Il leur était supérieur en organisation et en préparation militaires.

La guerre du Pacifique (avril 1879-avril 1884). — Malgré l'occupation d'Antofagasta, de Cobija, de Calama, de tout le littoral bolivien, par les troupes chiliennes, la première phase de la guerre fut surtout maritime. Le littoral péruvien était dévasté, Pisagua et Mollendo bombardés, Iquique bloqué.

Des trois États belligérants, le Chili et le Pérou avaient seuls une marine de guerre. Le premier possédait seulement deux frégates blindées, quatre corvettes en bois et deux autres unités très médiocres; le Pérou s'enorgueillissait du monitor le *Huescar*, de la frégate *Indépendance*, tous deux blindés, plus divers croiseurs, transports et batteries flottantes. En mai 1879, l'amiral péruvien Grau, avec le *Huescar* et l'*Indépendance*, sortit du Callao pour faire lever le blocus d'Iquique. Il n'eut pas de peine à couler, en vue de ce port, la corvette *Esmeralda*, qui fit une défense héroïque; la goëlette chilienne *Covadonga* osa s'attaquer à l'*Indépendance*, qui, par une fausse manœuvre, alla s'ouvrir sur un récif (21 mai 1879). Un moment les Péruviens furent maîtres de la mer, et Grau dévasta le littoral chilien. Le 23 juillet, il coula le transport *Rimac*, qui portait 220 hommes. Le 8 octobre, en vue du cap Angamos, attaqué par les deux frégates blindées, *Cochrane* et *Bianco*, Grau fut tué et le

Huescar pris. Dès lors, ce fut au Chili à dominer sur mer.

Désormais Péruviens et Boliviens s'acharnèrent dans la lutte continentale; cependant, malgré la bravoure incontestable de leurs troupes, ils se laissèrent battre, par infériorité de stratégie et de tactique. Les Chiliens osèrent se placer entre deux corps d'armée ennemis, forts chacun de 12 000 hommes, venus l'un de Iquique, l'autre d'Arica, pour opérer leur jonction sur les hauteurs de Dolorès ou de San-Francisco. Ce furent précisément ces hauteurs que les Chiliens firent occuper par un corps de 6 000 hommes avec une puissante artillerie. Le 19 novembre, dans une tentative pour les déloger, les coalisés perdirent leur artillerie, leurs bagages et s'enfuirent en désordre. Le 27, les Péruviens furent encore battus près de Tarapaca.

A la suite de ces désastres, des troubles civils agitèrent les deux pays vaincus. Le président. péruvien Prado et le président bolivien Daza s'enfuirent. Campero devint président en Bolivie, tandis qu'au Pérou Pierola s'emparait de la dictature.

La fortune des armes ne revint pas aux deux républiques coalisées : les Chiliens, commandés par Baquedano, battaient les Péruviens à Los Angelos, et de nouveau à Tacna (26 mai 1880); ils occupèrent tout le Pérou méridional (juin). Vainement les Péruviens pensèrent défendre Lima en s'établissant sur les fortes positions de Chorillos et de Miraflorès; ils furent battus dans les journées des 13 et 15 janvier 1883. La capitale du Pérou, peuplée de 200 000 âmes, s'ouvrit aux Chiliens vainqueurs. Ils occupérent également le port de Callao[1].

En mai 1883, par le traité de Lima, le Pérou dut céder au Chili la province de Tarapaca, riche en guano et salpêtre; celle de Tacna, avec le port d'Arica, devait être occupée pendant dix ans. Le 4 avril 1884, par le traité de Valparaiso, la Bolivie dut céder le territoire contesté, plus la totalité de son littoral, devenant ainsi un État purement terrien, sans communication directe avec le reste du monde

Le Chili après la guerre; l'insurrection balmace-

1. L'armée chilienne, au moment de la marche sur Lima, comptait 22 500 fantassins, 800 cavaliers, 2 400 artilleurs avec 80 canons et 10 mitrailleuses. Les Péruviens, abandonnés par les Boliviens, n'étaient plus que 22 000 combattants.

diste. — Une guerre civile fit expier au Chili ses propres victoires. Le président Errazuriz, d'abord dévoué au clergé, avait passé au camp libéral; en 1881, un de ses successeurs, Santa-Maria, enlevait au clergé l'état civil, en attendant de supprimer (1885) toute religion d'État.

Le président Balmaceda, élu en 1886, prétendit continuer de gouverner à l'expiration de ses pouvoirs, sous le nom de son homme lige, Sanfuentes. Le congrès s'étant révélé hostile, Balmaceda commença la lutte en le prorogeant.

L'armée, les grandes villes prirent parti pour Balmeceda; la flotte se partagea; les provinces septentrionales tinrent pour les congressistes, qui furent victorieux à Aconcagua, Concon, Placilla. Santiago se soumit; Balmaceda dut se cacher, puis se fit sauter la cervelle (septembre 1891).

V. — Le Mexique.

La régénération : rôle prépondérant de Porfirio Diaz. — La lutte contre la France et l'archiduc Maximilien eut pour effet de pousser le Mexique dans la voie du progrès. Depuis la victoire de Juarez, le Mexique est aux mains les radicaux et des fédéralistes.

Les cléricaux s'étaient compromis par l'appel qu'ils avaient fait aux étrangers; aussi, en 1871, fut prononcée la séparation de l'Église et de l'État; en 1873, les jésuites d'abord, puis les ordres étrangers furent expulsés; les écoles laïques se multiplièrent

Juarez, réélu en 1871, mort le 18 juillet 1872, eut pour successeur le président de la cour suprême, Sébastien Lerdo de Tejada, dont les pouvoirs devaient expirer fin juillet 1874. Pour empêcher sa réélection, Iglesias et Porfirio Diaz, prirent les armes. En vain le Congrès se déclara pour Tejeda. Porfirio Diaz fit son entrée dans Mexico le 1er décembre 1876.

Du même coup il mettait la main sur le pouvoir suprême, et c'était pour longtemps. Il avait été, à côté de Juarez, l'un des

libérateurs du Mexique; c'était un médecin, devenu général au cours de la guerre contre la France et Maximilien.

Sauf une interruption (1880-1884), Porfirio Diaz a toujours été réélu président.

L'action de Porfirio Diaz a été considérable. C'est vraiment une vie nouvelle qui est née au Mexique. La sécurité individuelle y est parfaite : il n'est plus question aujourd'hui des exploits des bandits qui tuaient et volaient impunément, même au sein des villes. La stabilité gouvernementale est encore un fait à noter : avant Diaz, 52 présidents avaient occupé le pouvoir en 59 ans; Diaz préside aux destinées de la république mexicaine depuis plus de 20 ans.

Diaz a frappé tous les fonctionnaires et gouverneurs prévaricateurs. Il a su, d'autre part, assurer les progrès matériels et économiques du pays.

Le Mexique compte aujourd'hui près de 14 millions d'habitants, presque autant que l'immense Brésil. Dans les cinq dernières années, son importation et son exportation se sont accrues d'un tiers. Il possède un bon service télégraphique : 48 000 kilomètres de lignes. Ses chemins de fer représentent une longueur totale de 17 756 kilomètres. Le régime douanier est protectionniste; le budget s'est réglé en excédent depuis 1880, et le règlement de la dette extérieure a commencé dès lors.

L'impulsion donnée par le chef de l'État se propageait au loin : des villes se modernisaient; elles se donnaient un système perfectionné et régulier d'éclairage et de voirie; elles construisaient des collèges et des écoles. Il n'y a plus aujourd'hui un village de 100 habitants, au Mexique, qui n'ait son école. Depuis le mois de juillet 1896, tout l'enseignement est à la charge de l'État. L'instruction religieuse est bannie des écoles publiques. Un lycée français a été fondé à Mexico en janvier 1897.

L'agriculture prospère . les hauts plateaux irrigués peuvent s'adapter à la culture des céréales; la production du café et du caoutchouc sont deux grandes sources de richesses.

Une réforme remarquable due à Porfirio Diaz, c'est la soumission parfaite de l'armée à une discipline qui a interdit toute tentative de pronunciamiento. Avec Juarez et Porfirio Diaz, le

Mexique, jadis décrié, est devenu une république prospère, honnête et respectée.

BIBLIOGRAPHIE

Brésil. — **F.-A. de Warnhagen**, *Historia geral do Brazil*, 2e éd., 1877. — **Jourdan**, *Guerra do Paraguay*, Rio, 1871. — **B. Mossé**, *Don Pedro II*, Paris, 1889. — **Dr Conty**, *L'esclavage au Brésil*, Paris, 1880. — **Dr Couty**, *Le Brésil en 1884*, Rio, 1884. — **E Levasseur**, *Abolition de l'esclavage au Brésil*, Paris, 1888. — **Max Leclerc**, *Lettres du Brésil* (La Révolution, les débuts de la République, etc.), Paris, 1890. — **Santa Anna Néry**, *Le Brésil en 1889*. — **Pulano**, *Der Sturm des Kaiserthrons im Brasilien*, 1892.

Argentine. — Manuel **Olasgoaca**, *La conquête de la Pampa*, Buenos-Aires, 1884. — **Em. Daireaux**, *Les conflits de l'Argentine avec le Brésil et le Chili*, Paris, 1875.

Guerre du Pacifique. — **Barros Arana**, *Histoire de la guerre du Pacifique*, Paris 2 vol., 1881. — **Le Léon**, *Souvenir d'une mission à l'armée chilienne* (Batailles de Chorillos et de Miraflores), Paris, 1883. — **Markham**, *The war between Peru and Chile*, 1888.

Bolivie. — **Winsor**, *History of America*, t. VIII (pour la Bibliog. générale). — **Wiener**, *Bolivie et Pérou*, Paris, 1880. — **Mossbach**, *Bolivia*, 1875.

Chili. — **Barros Arana**, *Historia general de Chile*, 9 vol., 1884-1888. — **Wiener**, *Chili et Chiliens*, 1888. — **Sère**, *La Patria Chilena*, 1876. — **A. Bellessort**, *La jeune Amérique, Chili et Bolivie*, 1897. — Gén. **Lamiraux**, *Une campagne de huit jours : La guerre au Chili* (1891), Paris, 1893.

Colombie. — **De Mosquera**, *Los Partidos en Colombia*, 1874. — **Pereire**, *Les États-Unis de Colombie*, 1884. — **Winsor**, *History of America* (dern. vol.).

Équateur. — **Hassaureck**, *Four years among Spanish Americans*, Cincinnati, 1881. — **Cevallos**, *Resumen de la Historia del Ecuador*, Guayaquil, 1895, 5 vol.

Pérou. — **Markham** (I. R.), *A history of Peru*, 1892. — **Middendorf**, *Peru, Beobachtungen und Studien über das Land und seine Bewohner*, 3 vol., Berlin, 1894-1895.

Uruguay. — **De Maria**, *Historia del Uruguay*, 1875-1876. — **Bordini**, *Montevideo e la republica del Uruguay*, 1885.

Vénézuela. — **De Rojas**, *Bosquejo historico de Venezuela*, 1888. — **Deberle** et **Milhaud**. *Hist. de l'Am. du Sud*, Paris, 1897.

Mexique. — **Bancroft**, *History of Mexico*, 1883. — **Gaston Routier**, *Le Mexique*, Paris, 1890. — **S. Buckley Griffin**, *Mexico of the day*, New-York, 1886.

CHAPITRE XXII

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

De 1870 à 1900.

Considérations générales. — Les trente dernières années du XIXe siècle sont caractérisées par un fait d'une importance capitale, non seulement pour notre propre histoire, mais pour l'histoire du monde : c'est l'expansion de la France en Afrique et en Asie; c'est la constitution, à la place des empires coloniaux que nous avaient fait perdre les traités de 1713, de 1763, de 1814, d'un nouvel empire colonial français. Ce sera l'honneur de la troisième République que d'avoir réparé dans la mesure du possible les erreurs de l'ancienne politique royale ou impériale et revendiqué la part légitime de la France dans le partage du monde. Dans l'Afrique du Nord, l'Algérie s'est annexé les oasis du Mzab et ceux de la frontière marocaine; à l'est, elle s'est complétée par la conquête de la Tunisie. Dans l'Afrique de l'Ouest, les quelques postes et comptoirs que l'Angleterre nous avait restitués en 1814 ont été le point de départ d'une expansion qui, franchissant la ligne de partage des eaux entre le Sénégal et le Niger, s'est propagée jusqu'aux limites du bassin du Nil; en outre, des quelques comptoirs épars sur le littoral de Guinée, la domination française s'est étendue jusqu'aux montagnes de Kong et au moyen Niger, et le puissant

royaume du Dahomey a été conquis. Notre insignifiante colonie du Gabon s'est donné pour annexes les immenses territoires du Congo, ceux de l'Oubanghi, ceux qui, sur les trois quarts de ses rivages, entourent le lac Tchad. Tous nos domaines de l'Afrique continentale sur la Méditerranée comme sur l'Atlantique et le golfe de Guinée ont été reliés entre eux. Dans l'Afrique de l'Est, l'île de Madagascar, de 60 000 kilomètres carrés plus étendue que la France, a été d'abord soumise à notre protectorat, puis annexée. L'occupation d'Obock et Djibouti nous a donné une forte situation sur la mer Rouge En Extrême-Orient, aux six provinces de Cochinchine et au protectorat sur le Cambodge que nous avait légués le second Empire se sont ajoutés l'Annam, le Tonkin, des districts sur le Mékong. Devenus les voisins de la Chine sur une frontière de plus de 1000 kilomètres, nous avons pu obtenir d'elle d'importantes concessions.

Parmi les hommes d'État de la troisième République qui conçurent le plus nettement la nécessité d'une politique coloniale, le premier rang appartient à Jules Ferry : en ses deux présidences du conseil (1880 à 1881 ; 1883 à 1885), il a opéré la conquête de la Tunisie et du Tonkin, imposé notre protectorat à l'Annam et au royaume de Madagascar, fait reconnaître par l'Europe nos droits sur le Niger et le Congo.

Dans son discours du 31 octobre 1882, il donnait une formule très précise de la nouvelle orientation : « Il faut à la France une politique coloniale. Toutes les parcelles de son domaine colonial, ses moindres épaves, doivent être sacrées pour nous... Il ne s'agit pas de l'avenir de demain, mais de l'avenir de cinquante et de cent ans, de l'avenir même de la patrie ».

Par ses acquisitions coloniales, la France est devenue, en Afrique, la voisine non seulement du Maroc, mais de la Tripolitaine turque, de l'empire abyssin, de l'Égypte équatoriale, de puissantes colonies européennes (Angleterre, Belgique, Allemagne, Portugal); en Asie, du royaume de Siam, des empires anglo-indien, chinois, japonais. C'est une situation qui a ses avantages, mais qui comporte des soucis et des charges. De presque purement européen, le rôle de la France tend à

devenir universel, *mondial*. Ce caractère nouveau tend à influencer, à commander toute sa politique. La France ayant assumé la responsabilité de gouverner et de civiliser tant de nations africaines et asiatiques, il doit s'opérer en ses institutions militaires, en son tempérament, en ses conceptions, en sa mentalité même, les transformations qui lui permettront de faire face à tant de devoirs nouveaux.

I. — L'Afrique du Nord.

L'Algérie : les décrets d'octobre 1870; l'insurrection de 1871. — Le corps législatif du second empire, par un vote unanime, avait demandé la substitution du *régime civil* au *régime militaire* pour une partie du territoire algérien. Les trois décrets du 24 octobre 1870, sur l'établissement du régime civil, sur la naturalisation des Juifs, sur l'introduction du jury, furent rendus par la délégation du gouvernement de la Défense nationale à Bordeaux, sous l'influence de Crémieux. En vertu du premier décret, le régime civil fut immédiatement imposé à l'Algérie, bien que la lutte que soutenait la France en Europe risquât d'avoir ses contre-coups dans la colonie. Le second accordait le droit de suffrage *en bloc* à tous les Israélites de l'Algérie : à tous, bien que, dans leur ensemble, ils ne fussent guère mieux préparés que ne l'eussent été les musulmans à devenir des citoyens français et que l'octroi des droits politiques, grevé de l'obligation du service militaire, ne fût point apprécié par tous comme un bienfait.

L'établissement du régime civil, mesure mal comprise par les musulmans et qu'on ne se donna pas le temps de leur expliquer, provoqua chez eux une vive émotion. Des agitateurs leur répétaient : « Vous paierez plus d'impôts; vos femmes témoigneront en justice; les *Roumis* prendront vos terres ». Pour les chefs militaires indigènes, habitués à l'obéissance envers nos officiers, le « régime civil » représentait la subordination à des inconnus, sans prestige à leurs yeux. L'introduction de la juri-

diction par jury livrait les justiciables indigènes à leurs rivaux naturels, les colons et les juifs

Les musulmans, attachés à leur statut personnel, étaient loin de désirer pour eux-mêmes l'assimilation aux Français; mais ils s'irritaient de voir accorder le droit de suffrage à une seule catégorie d'indigènes. Le mot d'ordre des agitateurs fut dès lors celui-ci : « Ce ne sont pas les juifs qui deviennent Français, ce sont les Français qui se font juifs. La France n'est plus rien, puisqu'un juif la gouverne ».

Les décrets d'octobre furent une des causes principales de la grande insurrection. Il y en eut d'autres. Aux premières nouvelles des défaites de la France, la populace européenne des villes d'Algérie s'était ameutée contre les généraux, qualifiés par elle de « capitulards ». Les Arabes virent avec stupeur outrager cet uniforme qu'ils étaient habitués à respecter et à redouter. Enfin le départ pour le théâtre de la grande guerre de presque tous les chefs militaires qui avaient l'expérience de l'administration indigène, les embarquements successifs de presque tous nos régiments d'Afrique, firent que les tribus se trouvèrent tout à coup abandonnées à elles-mêmes.

Cependant, le premier phénomène qui se manifesta, ce ne fut pas un effort en commun pour secouer la domination française; ce fut simplement le retour à l'ancienne anarchie, la reprise des antiques rivalités entre les tribus rivales, entre les coteries de clans. Autour de Biskra, le çof des Ben-Gana et le çof rival sont en armes l'un contre l'autre; dans la Medjana, lutte des deux çofs entre lesquels se partageait la puissante famille des Mokrani; dans l'Oued-Sahel, antagonisme de deux chefs religieux, Ben-Ali-Chérif de Chellata, un marabout de haute noblesse, et le « fils de forgeron » Cheïkh-Haddad, supérieur de la confrérie des « khouan » Rahmanya du nord.

La seule révolte véritablement sérieuse contre notre domination fut celle qui embrasa les deux Kabylies. Elle eut son point de départ dans l'alliance conclue, contre le marabout Ben-Ali-Chérif et contre les Français, entre le supérieur des Rahmanya et le bachagha Mohammed le Mokrani : alliance contre nature, car le Mokrani représentait les préjugés et les intérêts des

djouad, grands seigneurs terriens, nobles d'épée, étrangers à tout fanatisme musulman, tandis que la confrérie de Rahmanya groupait l'ardeur sectaire des « khouan » et les aspirations démocratiques des républiques villageoises de la montagne. Soumis en 1857 par le maréchal Randon, les Kabyles avaient cependant gardé leurs libres institutions, leurs magistrats élus, leurs *kanoun* ou coutumes nationales, leur âpre passion de l'indépendance et leurs vieux fusils.

La famille des Mokrani était une des plus nobles de l'Algérie. Ils prétendaient, d'une part, descendre de Fatma, la fille du Prophète; d'autre part, se rattacher aux Montmorency de France, dont l'un, jeté par la tempête sur la côte d'Afrique, aurait embrassé l'islamisme. Cette famille étendait, au moment de la conquête française, son autorité sur la plaine de la Medjana, sur les montagnes du Beni-Abbès, sur une partie de l'Oued-Sahel et sur le Hodna. Le père de Mohammed, Ahmed, au lendemain de la conquête, avait été reconnu par la France comme *khalifa* dans toute cette vaste région : titre d'autant plus imposant qu'il n'y avait alors, pour toute l'Algérie, que cinq *khalifas*. Mohammed avait compté recueillir toute la succession et tous les honneurs de son père. La France, qui ne voulait plus de chefs trop puissants, démembra l'État des Mokrani, ne reconnut plus à Mohammed que le titre de *bachagha*, supprima peu à peu les perceptions d'impôts et les corvées qu'il exigeait de ses vassaux, le soumit lui-même à une partie des impôts arabes, établit des colons français sur ses terres, notamment à Bordj-bou-Arréridj. Toutefois, si mécontent qu'il fût de la France, le Mokrani lui restait attaché par les égards que lui témoignaient le gouverneur général et l'empereur, par ses promotions successives dans la Légion d'honneur, par les invitations aux fêtes de Compiègne. La chute de l'empire et les troubles d'Alger l'affligèrent profondément, les décrets d'octobre l'irritèrent. Il disait au capitaine qui commandait à Bordj-bou-Arréridj : « On insulte vos généraux, devant lesquels nous étions tous soumis et respectueux comme des serviteurs, on les remplace par des mercantis, par des juifs, et on pense que nous subirons cela! » Pourtant, tout le temps que dura la guerre

franco-allemande, il se fit un point d'honneur de rester fidèle à la France; il répara scrupuleusement les fils du télégraphe, plusieurs fois coupés par des malveillants; il couvrit de sa protection nos établissements industriels et nos colons. Ce fut seulement quand il apprit la conclusion de la paix qu'il se résolut à commencer sa propre guerre. « S'il avait continué à servir la France, écrivait-il au général Augeraud, c'est parce qu'elle était en guerre avec la Prusse et qu'il n'avait pas voulu augmenter ses embarras. » Puis il renvoya le mandat de son traitement de bachagha pour le mois de février, fit couper les fils du télégraphe et écrivit : « Je m'apprête à vous combattre; que chacun aujourd'hui prenne son fusil » (14 mars 1871).

Le rôle qu'ont joué les Rahmanya dans l'insurrection de 1871 a naturellement attiré notre attention sur les ordres et confréries du monde musulman. Il y en a d'inoffensives et de bizarres comme celle des Aïssaoua; de vigoureusement militantes comme celle des Snoussya; la plus puissante des confréries algériennes était alors celle des Rahmanya, fondée en 1793 par Ben-Abd-er-Rahman, surnommé Bou-Kobreïn, « l'homme aux deux tombeaux[1] ». Cheïkh-Haddad, qui résidait à la *zaouïa* de Seddouk, se trouvait commander à deux cent mille *khouan*. Déjà très vieux, il eût préféré finir ses jours en paix et ne pas se mêler des querelles des *djouad*. Il fut entraîné par ses deux fils, Cheïkh-M'hamed, héritier de sa sainteté maraboutique, et surtout Aziz, l'homme d'épée de la famille, élevé à la française, très sceptique au point de vue religieux. Le 14 mars, le Mokrani nous avait adressé sa chevaleresque déclaration de guerre. Le 6 avril, Aziz avait contraint son père à conclure l'alliance avec le bachagha révolté. Le 8, il produisit en public le vieux cheïkh, qui, d'une voix cassée, proclama le *djihad* ou guerre sainte. Pour exciter encore les montagnards, Aziz fit courir le bruit que la France, ruinée par la contribution de guerre prussienne, forcée de transporter outre-mer les annexés d'Alsace, allait prendre aux Kabyles leur argent et leurs meilleures terres. Aux

1. Par une faveur spéciale d'Allah, il repose *tout entier* dans deux tombes séparées, l'une à la mosquée d'Abd-er-Rahman à Alger, l'autre sous la koubba des Aït-Smaïl (Grande-Kabylie), son pays natal.

feux allumés sur les montagnes, les deux Kabylies prirent les armes et l'Atlas mit sur pied cent mille combattants.

Dans la région insurgée, nous étions donc aux prises avec deux guerres : la guerre féodale, que nous faisaient Mohammed le Mokrani, son frère Bou-Mezrag (l'*Homme à la Lance*), à la tête de leurs *goums* et *sagas*, contingents à pied ou à cheval; la guerre cléricale, paysanne, démocratique, que conduisaient les fils de Cheïkh-Haddad. La première dura peu, car le Mokrani, abandonné par les grands *djouad* auxquels il avait fait appel, chagrin de se voir débordé par ses alliés de la khouannerie rahmanya, luttait mollement contre les Français. Il échouait au siège de Bordj-bou-Arréridj, laissait enlever sa résidence seigneuriale de Bordj-Medjana, voyait ses contingents battus au col de Teniet-Daoud, sur les hauteurs de l'Affroun, près de la koubba de Sidi Ben-Daoud, à Dra-Moumena (avril). Le 5 mai, à la tête de 8000 hommes, il s'arrêta sur les hauteurs de Dra-bel-Khéroub, près de l'oued Souffla, et échangea une fusillade avec les zouaves. Une balle l'atteignit entre les deux yeux. Il s'abattit la face contre terre.

La guerre paysanne lui survécut. Les *khouan* de Kabylie assaillirent presque simultanément tous nos forts : Dellys, Tizi-Ouzou, Fort-National, Dra-el-Mizan, Bougie, Akbou. Ils ne réussirent pas à enlever une seule de ces places, pour la plupart très médiocres. Parmi les insurgés, il y avait les *immésébélenn*, solennellement dévoués au trépas et sur lesquels leurs *tolba* avaient prononcé les prières des morts; mais il y avait aussi les politiques, qui comprenaient l'absurdité d'une telle lutte. On avait raconté aux Kabyles que la France en était réduite à déguiser en soldats des « mercantis » et des juifs; or, par les sentiers de la montagne, affluaient en longues colonnes, plus nombreux que jamais, les zouaves, les « grandes capotes » (la ligne), les pièces d'artillerie. Dès le mois de mai, les principaux chefs d'insurgés, Bou-Mezrag, Aziz, Cheïkh-Haddad, firent des offres de soumission. L'amiral Gueydon, gouverneur général, refusa d'accorder aucune garantie : tout insurgé devait passer en jugement. Or les insurgés ne voulaient pas être jugés par des colons transformés en jurés. Le refus

de l'amiral fut cause que la lutte se prolongea sept mois encore. Le 24 juin, jour anniversaire du combat d'Ichériden en 1857, et sur le même champ de bataille, les contingents kabyles furent complètement dispersés. Le 13 juillet, le vieux Cheïkh-Haddad, porté sur une civière par ses petits-fils, venait se livrer au général Saussier. La pacification du Sud imposa de lourdes fatigues à nos colonnes. Ce fut seulement le 20 janvier 1872 qu'une patrouille française, sur les bords d'une petite flaque d'eau, non loin d'Ouargla, ramassa un blessé : on reconnut Bou-Mezrag. Le dernier des rebelles, Bou-Choucha, ne fut pris que le 31 mars 1874 et passé par les armes.

Nous n'avons pu entrer dans le détail de cette guerre, qui, dispersée de la mer aux oasis de l'extrême Sud, éparpillée dans les montagnes, dans les steppes et dans le Sahara, n'a pas compris moins de 240 combats.

Les insurgés notables eurent à comparaître devant les conseils de guerre, ou, ce qu'ils redoutaient plus encore, devant la « justice rouge », c'est-à-dire la cour d'assises. Bou-Mezrag fut condamné à la peine de mort, puis gracié par le président de la République et transporté en Calédonie, où il aida, en 1878, à réprimer la révolte des Canaques; d'autres membres de la famille Mokrani, réfugiés en Tunisie, fournirent à l'expédition française de 1881 des guides et des combattants.

Les représailles qui suivirent l'insurrection algérienne pesèrent lourdement sur les populations mutinées. On leur infligea la confiscation de 500 000 hectares de leurs meilleures terres; une rançon de 27 millions pour les terres qu'on leur laissait; plus une contribution de guerre de 30 millions, dont 10 millions, dix fois l'impôt annuel, rien que pour la pauvre Kabylie.

A étudier de près cette insurrection si formidable, on voit que, dans les circonstances les plus défavorables pour nous, elle n'a ébranlé qu'une faible partie des populations algériennes : 800 000 habitants sur 3 500 000 musulmans. Dans toute la province d'Oran, dans la majeure partie des deux autres provinces il n'y eut pas un coup de fusil. Dans la région de Batna et Biskra, ce fut surtout la guerre des çofs. Les musulmans des grandes villes ne cessèrent d'affirmer publiquement leur fidé-

lité à la France. Tout le clergé islamique rétribué par nous resta paisible. Des seize confréries religieuses, une seule prit les armes, et encore les Rahmanya du sud firent scission avec ceux du nord. Dans toute notre armée indigène, on ne signale la défection que d'un groupe de spahis, à la Medjana, et d'un goum, à Dra-el-Mizan. Même dans les milieux insurgés, la majeure partie des tribus ne prit les armes que contrainte et forcée par les razzias des dissidents et après avoir vainement imploré le secours de l'autorité militaire.

On a exagéré grandement les cruautés commises par les rebelles. Le Mokrani faisait fusiller ceux de ses adhérents qui incendiaient les usines françaises. A Palestro, cinquante Européens furent massacrés, mais dans la prise d'assaut de la gendarmerie; quarante, qui, réfugiés dans une autre maison, demandèrent à capituler, eurent la vie sauve. Les excès ne furent commis ni par les troupes féodales du Mokrani, ni même par les khouan que conduisaient leurs *moqaddem*, mais seulement par des gens sans aveu, criminels de profession. Longue fut la liste des colons qui, dans leur détresse, furent recueillis, protégés, rendus à leurs compatriotes par des caïds, des marabouts, même des khouan insurgés.

Insurrection de l'Aurès (1879). — Le massif de l'Aurès est occupé par des Berbères, dits Kabyles *chaouïa* (bergers), avec lesquels se sont confondus d'anciens colons romains, vandales ou byzantins. Les principales tribus sont les Ouled-Abdi et les Ouled-Daoud. Nous avions travaillé à faire prévaloir chez eux le droit koranique sur leurs *kanoun*; nous nous obstinions à leur imposer pour caïds des chefs étrangers qui ne cherchaient qu'à les exploiter. Pendant quarante ans, sous notre protection, les Ouled-Abdi furent tyrannisés par le rapace et vicieux caïd Si M'hamed-bel-Abbès. Plusieurs fois ils s'étaient soulevés contre lui, et nous avions maintenu son autorité par de sanglantes répressions : en 1850, leur village de Nara fut bombardé par notre artillerie; en 1859, El-Ksar fut enlevé d'assaut. Chez les Ouled-Daoud l'agitation était entretenue par les exactions du caïd Si Bou-Djaf. En 1879, les deux tribus se soulevèrent à la voix du chérif Ben-Djarrallah ou Bou-Berma.

Le caïd Si Bou-Djaf, le fils de M'hamed-bel-Abbès, d'autres chefs indigènes furent tués. Nos colonnes brûlèrent des villages. On frappa sur les montagnards une contribution de guerre Le fanatisme religieux ou la haine contre la France n'avaient joué qu'un rôle très secondaire dans cette rébellion.

Insurrection du Sud-Oranais (1881). — L'insurrection du Sud-Oranais fut un épisode du mouvement qui agita le monde musulman tout entier au lendemain des victoires des Russes sur la Turquie. Elle eut aussi une cause locale : les griefs que croyait avoir, depuis 1864, contre la domination française, la puissante tribu maraboutique des Ouled-Sidi-Cheïkh. Elle favorisa un prêcheur de guerre sainte, Bou-Hamama, et deux des Ouled-Sidi-Cheïkh, Si Kaddour et Si Sliman, prirent également les armes. Des postes français, des colonnes mêmes furent attaqués, des alfatiers espagnols massacrés auprès de Saïda (avril-juin 1881). Le général de Négrier, chargé de la répression, força un certain nombre de ksour (forteresses dans les oasis) et renversa la koubba où reposait l'ancêtre vénéré des Ouled-Sidi-Cheïkh (1882). L'insurrection ne fut complètement réprimée qu'en 1883.

Annexion des villes du Mzab (1882). — A 600 kilomètres au sud d'Alger se trouve le Mzab, avec les villes de Ghardaïa, Beni-Isgen, Bou-Noura, Guerrara, Mélika, El-Ateuf, Berrian, dont plusieurs remontent au XIe siècle. Les Mzabites, dissidents religieux de la secte ibadite, avaient, pendant des siècles, erré dans le Sahara, traqués par les autres musulmans. Ils n'avaient trouvé le repos que dans la *Chebka*, affreux désert de pierres ou de sables, où leur tenace industrie créa de florissantes oasis. Leurs cités formaient autant de républiques théocratiques, soumises à la loi religieuse la plus austère et à l'autorité despotique de la caste cléricale (les *tolba*). Les Français avaient pénétré dans la Chebka dès 1853, appelés par les Mzabites eux-mêmes. L'occupation ne fut pas maintenue. Sous notre vague et lointain protectorat, les clercs du Mzab gardaient leur indépendance, interdisant à tout étranger l'entrée des villes saintes. En 1881 les Mzabites furent convaincus d'avoir vendu des armes et de la poudre aux in-

surgés du Sud-Oranais. Les luttes des factions dans leurs villes, leur impuissance à se défendre contre les nomades entretenaient le désordre dans la région. L'occupation et l'annexion des sept villes, en novembre 1882, s'opérèrent sans coup férir.

Dans le Sahara : les Touareg; les oasis du Sud-Ouest. — Au sud de nos postes algériens les plus lointains, dans l'immense désert qui s'étend de l'Algérie au Soudan, du Maroc à Tombouctou, errent les tribus nomades des Imôhgagh ou Imochar, que nous appelons Touareg (mot arabe qui signifie *apostats*) et qui sont de race berbère. Avec leurs caravanes, qu'escortent les guerriers à la longue lance, au visage voilé, ils sont comme les rouliers du Sahara. Ils en sont aussi les brigands. Tout effort que nous faisons pour y pénétrer est une menace pour cette double industrie. De là les fréquents massacres de voyageurs français : de la mission Flatters en 1881; des pères blancs Richard, Moret et Pouplard dans l'Erg oriental, la même année; du lieutenant Palat à l'Oued-Plissen, sur la route d'In-Salah, en février 1886; de l'explorateur Camille Douls, sur la route d'Akabli, en mai 1889; de l'expédition Morès, le 9 juin 1896, sur la route de Ghadamès à Sinaoun, etc.

Plusieurs fois on avait essayé de négocier avec ces insaisissables bandits; en 1862, à Ghadamès, le colonel de Polignac avait même conclu avec les Touareg Asgueur une convention. Ce qui rendit les nomades plus intraitables que jamais, ce fut le progrès de la domination française dans le Sud algérien et tunisien, au Sénégal, au Soudan, à Tombouctou, au lac Tchad, enserrant de toutes parts leur immense terrain de parcours, occupant tous les points où ils peuvent commercer et se ravitailler. Une série d'explorations habiles et heureuses, depuis 1876, par M Foureau, nous a fait mieux connaître ceux du Sud-Est algérien. La mission Foureau-Lamy, en traversant le Sahara de part en part, de l'Algérie au Niger, a montré qu'une expédition bien organisée n'a rien à craindre d'eux. Dans l'Ouest algérien, la mission scientifique Flamand aboutit bientôt à une sérieuse expédition militaire, qui, dans les campagnes de 1899-1900, a résolu une question depuis longtemps pendante, devenue très aiguë depuis les meurtres commis en 1892 sur

les partisans de la France. Il s'agissait de savoir si les oasis de la frontière marocaine, le Gourara (Timimoun), le Touat (Timmi), le Tidikelt (In-Salah, Akabli), seraient soumises à l'autorité du sultan de Fez ou à celle de la France. Le prolongement de la voie ferrée depuis Aïn-Sefra toujours plus au sud, l'établissement de postes français (El-Goléa, fort Mac-Mahon, fort Miribel, Hassi-Inifel) à des centaines de kilomètres au sud de Ghardaïa, la création d'un corps de méharistes (tirailleurs montés sur dromadaires), avaient préparé la solution. Par la conquête de ces oasis, les derniers ports du désert auxquels pouvaient encore aborder les caravanes des Touareg après leurs traversées du Sahara sont entre les mains de la France. La nécessité de vivre forcera les nomades à la soumission.

Le Maroc même, depuis les explorations du vicomte de Foucauld (1883-1884), Edmond Doutté, de la Martinière, de Segonzac (1899-1901), a cessé d'être pour nous une terre inconnue.

Organisation de l'Algérie : le régime civil. — Le « régime civil » fut organisé par l'amiral Gueydon, qui porta le titre de gouverneur général *civil*, et complété sous ses successeurs, le général Chanzy, Albert Grévy, Tirman, Jules Cambon[1]. Le territoire *civil* comprend une superficie de 12 872 000 hectares et une population de 3 813 000 âmes, tandis que le territoire *militaire* s'étend sur 35 000 000 d'hectares, mais avec une population de 546 000 âmes seulement. Les sept huitièmes de la population totale sont donc soumis au régime civil, avec des départements et des arrondissements, des préfets et des sous-préfets, des municipalités se rattachant à deux types différents : la commune de *plein exercice*, analogue à celle de France, et la commune *mixte*, qui a pour chef un *administrateur civil*, assisté d'une *commission municipale*, dans laquelle figurent, à titre d'*adjoints indigènes*, les caïds des tribus rattachées à la commune.

L'Algérie a des conseils généraux, mais pas de conseils

1. L'Algérie a eu, depuis Jules Cambon, nommé ambassadeur aux États-Unis, les trois gouvernements généraux de MM. Lépine, auparavant (et depuis) préfet de police, Laferrière, vice-président du Conseil d'État, et Jonnart, député du Pas-de-Calais.

d'arrondissement. Le gouverneur général est assisté d'un *Conseil de gouvernement.* On a introduit en Algérie tout le système judiciaire de la métropole : cour d'appel (à Alger), cours d'assises avec jury, tribunaux de première instance, justices de paix (pour la plupart à compétence étendue). Dans les tribus kabyles, nos juges de paix ont remplacé les anciens cadis et jugent les indigènes d'après leurs *kanoun.*

Le droit de suffrage, octroyé en bloc aux Israélites par le décret d'octobre 1870, a été accordé, avec une facilité tout aussi indiscrète, par la loi du 26 juin 1889, aux étrangers. Il suffit qu'un étranger soit né sur le territoire français, s'il n'a pas décliné la qualité de Français dans l'année qui a suivi sa majorité, pour qu'il jouisse de tous les droits politiques !

Instruction publique. — L'Algérie possède quatre écoles supérieures (droit, médecine, sciences, lettres), qui constituent l'université d'Alger, fondée en 1879 ; elle a quatre lycées et sept collèges pour les garçons, un lycée (Oran) et des cours secondaires pour les filles, quatre écoles normales, des écoles primaires supérieures, des écoles primaires, dont une centaine sont spécialement destinées aux musulmans, qui nous confient 15 000 élèves.

Progrès économique. — En Algérie, en 1866, on ne comptait, comme population civile, que 112 119 Français : ils sont aujourd'hui 270 000. Les autres Européens comptent pour 216 000. C'est donc un total d'environ 500 000 Européens. La rapidité de ce peuplement soutient la comparaison avec les succès les plus éclatants de la colonisation britannique. D'autre part, la domination française, en mettant fin aux guerres entre les tribus, en atténuant dans la mesure du possible les fléaux naturels à ce pays, a favorisé la multiplication des races arabe et berbère. Les indigènes, en 1851, étaient au nombre d'environ 2 320 000 ; ils sont, aujourd'hui, environ 3 600 000.

Des villes, des villages, en grand nombre, ont été fondés. Les anciennes villes ont vu doubler, tripler, quadrupler leur population. Grâce aux puits artésiens, les oasis du Sud se sont prodigieusement développées. Des ports ont été améliorés ou créés. Le pays a été sillonné de chemins de fer (3 000 kilomètres) et de routes. En 1869, les importations de l'Algérie

s'élevaient à un peu plus de 183 millions et ses exportations à un peu moins de 111 millions : en 1896 l'importation et l'exportation atteignaient 276 et 247 millions.

La Tunisie : avant le protectorat. — Dès la prise d'Alger (1830) des rapports d'amitié et de commerce s'étaient établis entre la France et les beys de Tunis. Tous les travaux d'utilité publique dans la contrée, aqueducs, chemins de fer, télégraphes, furent confiés à des Français. Les tentatives de la Porte pour rétablir son autorité dans la Régence de Tunis, comme elle l'avait fait pour celle de Tripoli, se heurtèrent toujours aux protestations de notre diplomatie et au déploiement de notre escadre. En 1878, au congrès de Berlin, lorsque la Russie, l'Autriche, l'Angleterre s'adjugèrent une partie des dépouilles de la Turquie, le ministre des affaires étrangères britannique, lord Salisbury, nous fit savoir que « le gouvernement de la Reine acceptait d'avance toutes les conséquences que pouvait impliquer, pour la destination ultérieure du territoire tunisien, le développement naturel de notre politique ».

Le *statu quo* en Tunisie nous eût, à ce moment, largement contentés. Mais, d'une part, l'anarchie des tribus et la mauvaise administration de bey Saddok mettaient en péril les intérêts des nationaux français en Tunisie et la sécurité même de notre frontière algérienne; d'autre part, l'Italie intriguait pour nous enlever le protectorat de fait que nous exercions déjà dans la Régence. Certaines tribus tunisiennes ne cessaient de violer notre frontière. Le bey, ruiné par ses prodigalités, avait cessé de payer les intérêts de gros emprunts contractés principalement en France. Les concessions accordées aux Français, les acquisitions faites par eux, comme celle du domaine de l'Enfida, de 120 000 hectares, leur étaient contestées. Le consul italien faisait obtenir à la compagnie Rubattino, malgré les protestations de notre consul général Roustan, la concession du chemin de fer de La Goulette à Tunis.

Entrée des Français dans la Régence : traité du Bardo. — Les 30 et 31 mars 1881, une nouvelle violation de la frontière par les Kroumirs, qui aboutit à un véritable combat entre ces pillards et nos troupes, décida l'intervention du

gouvernement français, qui avait pour président du conseil Jules Ferry et pour ministre des affaires étrangères Barthélemy Saint-Hilaire. Sous le général en chef Forgemol de Bostquénard, trois divisions (Logerot, Japy, Delebecque), à l'effectif total de 23000 hommes, franchirent la frontière (24 avril).

Tandis que l'escadre canonnait le fort de Tabarca et occupait l'îlot (25), nos colonnes refoulaient les tribus insoumises, qui, après les petits combats de Fedj-Kahla, Hadjar-Menkoura et Kef-Cheraga (26 avril), nous livrèrent l'entrée au Kef. En même temps, grâce à des préparatifs dont le secret fut miraculeusement gardé, 8 000 Français, embarqués à Toulon sous le général Bréart, descendaient à Bizerte, et, sans tirer un coup de fusil, occupaient le port et la ville. Ainsi, par l'ouest, par le sud, les Français marchaient sur Tunis. Une tentative de la Turquie pour intervenir par mer fut arrêtée net par les vives représentations de notre ambassadeur Tissot; une offre de médiation par l'Angleterre (7 mai) fut déclinée.

Le 12 mai le général Bréart arrivait à la Manouba, puis, près du palais du Bardo, à Kasr-Saïd. Il y fut présenté au bey Saddok par le consul général Roustan et dicta un traité que le prince dut signer dans la soirée du même jour. Par le traité du Bardo, la France garantissait l'intégrité du territoire tunisien, assumant la responsabilité de l'ordre à l'intérieur, de la défense contre toute attaque du dehors. Les traités précédemment conclus par le bey avec d'autres puissances (Angleterre, Italie) furent reconnus. Le bey s'engageait à ne conclure sans notre assentiment préalable aucun acte international. Les deux parties contractantes se réservaient de procéder à une réorganisation totale d'un système financier qui avait été la plaie de la Régence.

L'Italie, qui avait pensé à nous devancer dans la Régence par l'occupation de Bizerte ou de La Goulette, fut profondément irritée de voir tomber aux mains de la France un pays si voisin de la Sicile, où ses nationaux étaient déjà au nombre de 20000 et qu'elle avait escompté comme une future province de sa monarchie. C'est alors que tomba le ministère Cairoli; il fut remplacé par le cabinet Mancini, qui allait resserrer l'alliance de l'Italie avec

les deux empires germaniques. Quant au Sultan, il manifesta son irritation en faisant débarquer 20 000 hommes à Tripoli et renforcer les défenses de cette ville. C'était le moment où le monde musulman, ému des récentes défaites infligées par la Russie au « commandeur des croyants », s'agitait des confins du Maroc à ceux de l'Indoustan, où éclatait en Égypte l'insurrection d'Arabi, où le Mahdi soulevait le Soudan égyptien, où la confrérie des Snoussya, dont la zaouïa mère était à Djarboub, d'accord avec le Sultan, propageait l'idée *panislamique*.

L'insurrection : pacification définitive. — Les Français usaient de tels ménagements avec le peuple tunisien qu'ils ne firent pas d'entrée militaire dans Tunis. En revanche, le bey témoignait d'une parfaite docilité. Son armée, sous les ordres de son frère Ali, concourait à la soumission des tribus naguère rebelles : Kroumirs, Ouchtéta, Mogod, Mekna, etc., sollicitèrent et obtinrent l'*aman*. Cependant, il eût été sage, dans la situation troublée où s'agitait alors le monde musulman, de garder au complet les forces, si restreintes d'ailleurs, qui, en quelques semaines, venaient d'opérer la conquête et la pacification de la Régence. Mais les élections législatives de France étaient proches; l'opposition faisait grand bruit des pertes, relativement très faibles, épouvées par le corps d'occupation. D'autre part, celui-ci avait été formé, à la hâte, d'unités empruntées à presque tous les corps d'armée. Le gouvernement dut se résigner à rappeler la majeure partie du corps d'occupation. L'agitation recommença : aux portes de Tunis, où les indigènes racontaient que les koubba des saints de l'Islam avaient fait fuir nos soldats; dans le sud de la Régence, où Ali-ben-Khalifa soulevait les tribus nomades ou demi-nomades; à Sfax, où des bandes de fanatiques avaient contraint les habitants à s'insurger; à Gabès, dans l'Arad, dans le Djérid ou régions des palmiers. La France dut faire les préparatifs d'une nouvelle conquête.

L'escadre de la Méditerranée, sous l'amiral Garnault, bombarda Sfax insurgé; puis, le 16 juillet, comme la plage aux eaux basses empêchait les navires d'approcher, leurs embarcations mirent à terre 3000 marins ou soldats, qui enlevèrent

d'assaut les remparts, les maisons, la kasba. Puis l'amiral occupa les autres ports : Sousse, Gabès, l'île de Djerba.

Les élections d'août, favorables au gouvernement, lui permirent de porter à 35 000 hommes les renforts envoyés en Tunisie et d'organiser l'expédition sur Kairouan, la ville sainte, dans la région des steppes. Trois colonnes furent dirigées sur elle : de Tebessa, celle du général Forgemol; de Tunis, celle du général Logerot; de Sousse, celle du général Étienne. Le général Saussier dirigeait en chef les opérations. Du 26 au 29 septembre, les trois colonnes se trouvèrent réunies sous Kairouan. Grâce à la sagesse du gouverneur, Si Mohammed-el-Mrabet, la ville ne se défendit pas. Dans l'extrême Sud, Ali-ben-Khalifa et les tribus dissidentes, désespérant de résister à l'imposant déploiement de nos forces, passèrent en Tripolitaine. Plus tard, les efforts de notre consul général à Tripoli, Féraud, les décidèrent à faire leur soumission.

Organisation de la Tunisie : le protectorat; le contrôle; les réformes. — La France a rempli l'engagement qu'elle avait pris de maintenir la dynastie; quand mourut le bey Saddok, elle lui donna pour successeur, conformément à la coutume, son frère Ali (22 octobre 1882). Le pouvoir du bey resta, en principe, absolu; mais ce pouvoir absolu, c'est la France qui l'exerce sous le nom du bey. Le traité de la Marsa (8 juin 1883), complétant le traité du Bardo, nous autorise à opposer un véto à tout acte du souverain qui pourrait nuire à la bonne administration du pays. Le *résident général* est, à la fois, le représentant de la République auprès de Son Altesse et son ministre dirigeant. Il préside le « conseil des ministres ». Celui-ci comprend deux membres indigènes : l'un qui s'intitule « premier ministre », l'autre qu'on appelle « ministre de la justice et de la plume »; deux ministres français : le résident général de France, qui dirige les relations extérieures et correspond directement avec le quai d'Orsay; le ministre de la guerre, qui n'est autre que le général commandant le corps d'occupation; puis, un secrétaire général (français) du gouvernement, chargé du contrôle de l'administration civile des indigènes; enfin, avec le titre de directeurs, les chefs des grands

services publics : finances; travaux publics; agriculture et commerce; enseignement; postes et télégraphes. La fonction de résident général de France a été occupée successivement, après Roustan, par Paul Cambon, Massicault, Charles Rouvier, René Millet, Pichon.

La Tunisie a été divisée en *cercles*, dans chacun desquels on a laissé subsister les caïds et les autres autorités indigènes; mais à la tête de chaque cercle est placé un *contrôleur civil* français, assez analogue, en fait, à l'*administrateur civil* des communes mixtes d'Algérie, quoiqu'il soit censé ne pas administrer, mais simplement contrôler. Il relève du secrétaire général du gouvernement.

Dans les villes principales, on a organisé des municipalités, instituées par décret, avec des membres nommés par décret. Chacune d'elles comprend, en proportions diverses, des Européens, des musulmans et des israelites. Les premières instituées furent celles de Tunis, Bizerte, La Goulette, Le Kef, Sousse, Mehdia. Ailleurs, ce sont de simples *commissions municipales*, chargées de la voirie et police locales.

Avant l'occupation française, la justice était rendue aux musulmans par les tribunaux islamiques; aux israélites, par les tribunaux rabbiniques. Dans les litiges personnels ou mobiliers intéressant des Européens, par le consul de leur nationalité : c'est ce qu'on appelle le régime des *capitulations*. S'il s'agissait de litiges immobiliers, les Européens eux-mêmes étaient soumis à la juridiction beylikale. L'œuvre qui s'imposait à la France peut se résumer en ces termes : 1° limiter la compétence de la justice indigène; 2° installer une justice française; 3° négocier avec les puissances européennes la suppression des capitulations.

Sur le premier point, la juridiction du *Chara* (compétente en matière immobilière) et de l'*Ouzara* (compétente en matière personnelle) a été strictement délimitée. En 1883 et 1887 furent institués deux tribunaux de première instance (Tunis et Sousse) et seize justices de paix. Une sorte de jury fut adjoint aux deux tribunaux pour les causes criminelles. Des décrets beylikaux ont étendu successivement la compétence de ces juri-

dictions à des catégories de plus en plus nombreuses de sujets tunisiens. Il restait à obtenir des puissances que leurs sujets et protégés y fussent soumis : ce résultat fut obtenu dès le 1er août 1884, après une série de négociations, parfois assez difficiles, notamment avec l'Angleterre et l'Italie.

La Régence bénéficia d'une conversion de la dette, qui fut en même temps unifiée. Les impôts vexatoires pour la population furent abolis. Les caïds, chargés de leur perception, furent étroitement surveillés. La Tunisie eut pour la première fois des budgets réguliers : depuis 1884, ils se sont toujours soldés en excédent. Avec ses propres ressources, sans imposer à la France d'autres dépenses que les dépenses dites « de souveraineté », la Tunisie put accomplir de grands travaux publics : établir un réseau de routes et de chemins de fer; créer les ports de Tunis, Bizerte, Sousse, Sfax; développer l'instruction publique dans toutes ses branches, lycées, collèges, école normale, écoles primaires pour les Européens, écoles françaises destinées aux musulmans; encourager les fouilles à Carthage et dans les gisements de ruines puniques ou romaines; fonder des musées, comme celui d'Alaouï au Bardo.

L'application du *système Torrens*, emprunté à l'Australie, les mesures tendant à écarter les obstacles opposés par la coutume tunisienne à l'acquisition des terres, la location à bail emphytéotique des biens *habous* ou de main-morte, a fait passer plus de 400 000 hectares entre des mains françaises. La plantations des vignes, des oliviers, des arbres fruitiers, a pris une grande extension. La découverte et l'exploitation des gisements de phosphate a donné lieu à un énorme mouvement d'affaires. Le chiffre des exportations ou importations a sextuplé. En 1896 et 1897, le ministre des affaires étrangères Hanotaux, par des conventions avec l'Angleterre, l'Italie et les autres puissances, a obtenu la revision des traités de commerce qu'avaient autrefois signés les beys.

Le régime du protectorat a donc fait ses preuves en Tunisie. Les progrès y ont été plus rapides que dans l'Algérie même, avec ses conseils élus, sa représentation au Parlement de la métropole, sa liberté de la presse. A Tunis, le résident général

est simplement assisté d'une *commission consultative*, convoquée deux fois par an, et qui comprend les délégués des municipalités, des chambres de commerce, des associations agricoles, etc.

II. — Le Sénégal et le Soudan.

Faidherbe : le plan d'expansion. — Faidherbe, gouverneur du Sénégal, avait donné la formule de l'expansion vers l'Est, c'est-à-dire au delà des hauteurs séparant le bassin du Sénégal de celui du Niger. Il dut laisser à d'autres le soin de poursuivre l'exécution de ses plans; mais jamais il ne cessa d'aider de ses conseils et de sa haute influence les hommes qui assumèrent après lui la tâche commencée.

Premières luttes contre Ahmadou et Samory. — Après Médine, fondée et défendue par Faidherbe contre le conquérant toucouleur[1] El-Hadj-Omar, d'autres jalons furent posés sur la route qui menait du haut Sénégal au Niger supérieur. En 1879, au confluent du Bafing et du Bakhoï fut construit le fort de Bafoulabé. Dans la région supérieure du Niger subsistait, de l'empire fondé par El-Hadj-Omar, un puissant État sur lequel régnait son fils, le sultan Ahmadou, dont la capitale était Ségou-Sikoro. Sur la rive droite du Niger commençait à s'ébaucher, avec Bissandougou (dans l'Ouassoulou) pour capitale, l'empire de l'*almamy* Samory, qui alimentait par la chasse à l'homme et la traite des noirs son trésor et son armée.

On essaya de s'entendre d'abord avec Ahmadou. A la fin de 1879, on lui adressa une mission, dirigée par le capitaine Gallieni, en vue d'obtenir de lui un traité où il reconnaîtrait le protectorat de la France. La mission, attaquée en chemin et pillée par les Bambaras de Daba et villages voisins, ne put

1. Les Toucouleurs, sur l'énergie desquels avait reposé l'empire fondé par El-Hadj-Omar, sont un amalgame de Peulhs (hommes rouges, peut-être originaires de la Haute-Égypte) et de peuplades noires (Bambara, Malinké, Soninké, etc.). Voir le chapitre rédigé par le colonel (aujourd'hui général) Archinard dans notre *France coloniale*. Voir aussi *Une Mission au Sénégal* (ethnographie, etc.), 1900.

arriver à Ségou-Sikoro et fut internée à Nango, par ordre d'Ahmadou. A la fin, effrayé par l'approche d'une colonne française, il aurait consenti à reconnaître que « le Niger est placé sous le protectorat français depuis ses sources jusqu'à Tombouctou dans la partie qui baigne les possessions du sultan » (10 mars 1881). C'était au moins dans le texte français; on s'aperçut ensuite que le texte arabe en différait beaucoup.

La même année, le docteur Bayol faisait signer aux *almamys* du Fouta-Djalon le premier traité de protectorat.

Borgnis-Desbordes et Gallieni : les Français sur le Niger. — Un grand pas en avant fut accompli par les trois campagnes (1880-1883) de Borgnis-Desbordes, alors lieutenant-colonel de l'artillerie de la marine.

En 1880, sur le plateau ferrugineux qui sépare le haut Sénégal du haut Niger, il élevait le fort de Kita. En février 1881, il en déblayait les abords par la destruction d'un *tata* (village fortifié), Goubanko, véritable colonie de pillards. Entre Bafoulabé et Kita, il créait le fort de Badoumbé. Il fut appelé dans la vallée du Niger par la nouvelle que Samory y assiégeait Kéniéra. S'il ne put sauver ce village, il infligea une sévère leçon aux bandes de l'almamy. Le 22 décembre 1882, il expulsait de Mourgoula les chefs toucouleurs. Il enlevait d'assaut le *tata* de Daba. Le 1er février 1883, il atteignait les bords du Niger à Bammako, où il construisit un fort, le premier que les Français aient élevé dans le vaste Soudan. Samory essaya de nous en disputer la possession. Ses bandes de *sofas* furent battues à Oueyako et Bankoumana (avril 1883).

En 1884, les partisans d'Ahmadou furent chassés de Nyamina. Le commandant Combes conclut un traité de protectorat avec le Bouré, une des régions aurifères du Soudan. Les postes fortifiés de Koundou et Niagassola furent construits. De 1885 à 1886, Samory essaya de s'opposer au ravitaillement de ces forts : à Sitacoto, au marigot de Fatako-Djingo, il fut battu par le colonel Frey (1886). Il consentit à signer avec le capitaine indigène Mahmadou-Racine un traité de paix et de protectorat et livra en otage un de ses fils, Karamoko.

Nos progrès furent arrêtés par un soulèvement provoqué,

dans la région même du Sénégal, par le prophète Mahmadou-Lamine. Il en coûta deux campagnes (1886-1888) à Gallieni (promu colonel). Il profita de son succès pour étendre notre domination sur toutes les tribus au sud du Sénégal, jusqu'à la Gambie anglaise : ce qui lui permit de rejoindre nos possessions du Soudan à celles de la Cazamance et du Saloum, sur l'Atlantique. Il imposa au sultan Ahmadou le traité de Gouri (12 mai 1887) qui établissait formellement le protectorat français sur « les États présents et à venir » du sultan. A Samory il dépêchait l'énergique capitaine Péroz, qui le rejoignit à Bissandougou et lui dicta les termes d'un traité de protectorat que l'almamy n'osa refuser de souscrire (25 mars 1887) : il nous cédait la rive gauche du Niger jusqu'au confluent de ce fleuve avec le Tinkisso. On y construisit le fort de Siguiri. Gallieni imposa aux almamys du Fouta-Djalon un nouveau traité, plus précis que celui de 1881 (à Fougoumba, 30 mars 1888). Il imposa notre protectorat à Aguibou, frère d'Ahmadou et roi du Dinguiray, à Tiéba, roi du Kénédougou (capitale Sikasso), aux Bambara de Sokolo (à 120 kilomètres S.-O. de Tombouctou), aux Maures Embarek (au nord des États d'Ahmadou).

Le 1er juillet 1887, le commandant Caron, sur la canonnière le *Niger*, descendait le fleuve, passait sous les murs de Ségou-Sikoro, reconnaissait les rives du Macina, royaume appartenant à Tidiani, un cousin d'Ahmadou, et, le 16 août 1887, mouillait à Korioumé, tout près de Tombouctou.

Les trois premières campagnes Archinard (1888-1891.) — Sous le commandant Archinard, successeur de Gallieni, Koundian, qui appartenait au sultan Ahmadou, fut pris et transformé en une forteresse française. Samory dut signer un troisième traité, par lequel il nous cédait de nouveaux territoires sur la rive gauche du Niger, au sud du Tinkisso : on y construisit le fort de Kouroussa. Les canonnières le *Niger* et le *Mage*, sous le commandant Jayme, firent de nouveau flotter nos couleurs dans les eaux de Tombouctou.

Le commandant Archinard se proposa très nettement deux objectifs : la destruction de l'empire d'Ahmadou et celle de l'empire de Samory, les traités d'alliance ou de protectorat,

avec des chefs aussi retors, ne présentant aucune garantie. Ce fut par Ahmadou qu'il résolut de commencer.

Avec 742 combattants, dont 103 Européens, et un millier d'irréguliers noirs, en suivant la rive gauche du Niger, il arriva, le 6 avril 1890, en vue de Ségou-Sikoro, capitale d'Ahmadou, située sur la rive droite. Elle était défendue par Madani, fils du sultan. La petite armée française franchit le fleuve dans des barques. Madani s'enfuit sans attendre l'assaut. A Ségou-Sikoro, le commandant établit comme roi vassal de la France un descendant de la vieille dynastie bambara. Ce fut un des procédés constants de la politique française en Afrique : partout où l'on ne juge pas utile de faire administrer par un de nos officiers le pays conquis, on restaure, sous notre protectorat, les anciennes dynasties[1].

Ahmadou se voyait réduit à la province du Kaarta; il l'avait enlevée à son frère Montaga, qui s'était fait sauter dans Nioro, capitale de ce royaume. Le sultan s'y trouvait enserré entre nos forteresses de Koundou, Badoumbé et Koniakary, assiégé par le soulèvement des tribus bambara, inquiété par les incursions des Maures sahariens. Nioro devint dès lors l'objectif d'Archinard. Le 1er janvier 1891, il y fit son entrée sans coup férir. Ahmadou continuait à fuir devant nous, chaudement poursuivi par nos spahis noirs. Il ne s'arrêta que dans le Macina, où son frère Mounirou venait de succéder à Tidiani.

En cette même année 1891, Archinard entama la lutte contre Samory. Celui-ci régnait encore sur 300 000 kilomètres carrés, cruellement dépeuplés par son trafic de chair humaine. Le 7 avril, Archinard, avec 736 combattants, dont 63 Européens, entrait dans Kankan, chef-lieu de la plus riche province de l'almamy; le 9, dans Bissandougou, la capitale.

Campagnes Humbert et Combes (1891-1893). — Obligé de partir pour la France, il laissa au colonel Humbert la direction de la campagne 1891-1892. Celui-ci occupa les *tata* de

1. Un des épisodes de la campagne fut la prise du tata d'Ouossébougou, défendu avec tant d'énergie par les partisans d'Ahmadou, qu'il fallut un assaut de deux jours pour en venir à bout (25 et 26 avril). D'autres bandes de Toucouleurs furent dispersées à Talari, au gué de Kalé, à Fatalagui, aux bords du Krikou. Le 16 juin fut prise la forteresse de Koniakary.

Sanankoro et Kérouané, enleva d'assaut, le 14 février 1892, la forteresse de Toukouro. Peu s'en fallut que Samory ne fût capturé par un hardi coup de main dirigé par le capitaine Wintenberger, non loin de Kabiadiambara.

L'année suivante, ce fut le colonel Combes qui, avec 103 Européens, relança l'almamy dans son réduit de Guéléba, manqua encore cet éternel fuyard, mais lui prit son arsenal, son trésor et son harem, le rejeta au loin dans le sud-est, sur la frontière de la colonie britannique de Sierra-Leone.

Conquête du Macina (1893). — Pendant ce temps, le colonel Archinard, apprenant qu'Ahmadou avait fait périr Mounirou et pris sa place comme sultan du Macina, s'était dirigé sur ce pays, emmenant avec lui Aguibou, roi du Dinguiray. Le 13 avril, il prit Dienné, la ville la plus commerçante du Macina. Le 29, il entrait dans Bandiagara, la capitale, y installait Aguibou comme sultan, puis dirigeait sur Ahmadou fugitif une chasse à fond, qui le rejetait dans les profondeurs de l'est.

Les missions. — Pendant toutes ces campagnes, le Soudan français et les régions voisines étaient sillonnés par de hardis explorateurs qui étudiaient les routes, les ressources du pays, faisaient signer des traités de protectorat : mission du capitaine Binger qui, tout seul, parcourut, en un itinéraire de 4 000 kilomètres, le Ouagadougou, où il fut reçu par un « roi des rois », le Mossi, le Yatenga, le Gourounsi, le Mampoursi, le Gondja, le Bondoukou, les États du pays du Kong, auquel il fit accepter notre protectorat (10 janvier 1889); mission du docteur Crozat auprès du roi Tiéba et dans le Mossi (1890); mission Monteil dans la boucle du Niger jusqu'à Say (1891), puis du Niger au Tchad et à Tripoli; missions Quiquandon auprès des rois Tiéba et Babemba; mission Beeckmann dans le Fouta-Djalon; mission du capitaine Ménard, qui fut tué près de Séguéla, une forteresse de Samory (4 fév. 1892); les deux missions Mizon (1890-1893), parties du bas Niger pour explorer le Mouri, le Sokoto et l'Adamaoua; mission Hourst sur le Niger (1897); mission, dans le Sokoto, du capitaine Cazemajou, assassiné en trahison à Zinder (5 mai 1898); mission Hostains et d'Ollone (1898)... On ne peut les énumérer toutes. Pour étendre la domination de la France ou

faire progresser la science, jamais les dévouements ne manquèrent : officiers et civils, missionnaires du gouvernement ou du « Comité de l'Afrique française » rivalisèrent d'intrépidité. Explorations pacifiques ou campagnes militaires contribuèrent à former notre merveilleuse épopée africaine.

Le Soudan à la fin de 1893. — Au moment où avaient commencé les campagnes d'Archinard, le Soudan français ne comprenait encore qu'une partie des cercles actuels de Kayes. Bafoulabé, Kita, Bammako. Ces campagnes y ajoutèrent les cercles ou provinces de Nioro ou Kaarta, Sokolo, Dienné, Macina, au nord; de Parana, Siguiri, Kankan, Kérouané, au sud; de Ségou, Minianka, Kénédougou, à l'est. Le Soudan français, par la ruine des empires d'Ahmadou et de Samory, avait à peu près quadruplé d'étendue. Avant même que la convention anglo-française l'eût prolongé jusqu'au moyen Niger, son étendue surpassait d'un bon quart la superficie de la France métropolitaine. Les officiers qui l'avaient conquis déployèrent de remarquables talents d'organisateurs, s'efforçant de ramener et de fixer les populations sur le sol d'où les avaient chassés les guerres d'esclavage, créant une justice expéditive et simple, bâtissant des villes, ouvrant des marchés et des écoles, protégeant les industries, encourageant les améliorations agricoles, préparant l'abolition définitive de l'esclavage, prenant pour mot d'ordre ce texte des instructions d'Archinard : « Notre action au Soudan n'est pas une action purement militaire ».

Rappel d'Archinard; essai de gouvernement civil. — Delcassé, ministre des colonies, docile à certaines impressions de la Chambre, résolut d'arrêter toute expansion nouvelle en Afrique. Il supprima la fonction de « commandant supérieur du Soudan », rappela le colonel Archinard, subordonna les officiers à un gouverneur civil. Pour remplir ce poste, il choisit M. Grodet, gouverneur de la Martinique, qui ne connaissait rien de l'Afrique. L'idée même de régime civil appliqué à une contrée aussi vaste, aussi barbare, aussi dépeuplée par les guerres d'esclavage, était au moins prématurée.

Conquête de Tombouctou (1894). — Des préparatifs avaient été faits pour la conquête de Tombouctou; le nouveau

gouverneur civil les apprit trop tard. Il envoya des ordres inopportuns ou contradictoires qui amenèrent, après un éclatant succès, une sorte de désastre.

Le mouvement de sympathie populaire qui nous avait rendus si aisément les maîtres du Macina avait gagné la région de Tombouctou. La population de cette ville et celles des localités voisines, San, Baramandougou, etc., multipliaient les démarches auprès des autorités françaises du Macina pour les décider à l'action. Le lieutenant-colonel Bonnier, commandant militaire, avait repris un plan d'Archinard et projeté de marcher sur Tombouctou en deux colonnes, l'une par la rive nord du Niger, l'autre par le fleuve, portée sur des pirogues et des chalands, sous la protection des canonnières. Le lieutenant de vaisseau Boiteux, sans attendre aucun ordre, se dirigea sur Tombouctou avec ses canonnières. A cette nouvelle, Bonnier, prit la même direction, donnant à la colonne Joffre rendez-vous dans Tombouctou vers le 15 janvier. Entré le 10 janvier dans cette ville, il y trouva Boiteux installé depuis le 15 décembre, mais affaibli par la perte de l'enseigne de vaisseau Aube et de 19 hommes, surpris dans une reconnaissance, le 25 décembre, et massacrés par les Touareg. Inquiet sur le sort de la colonne Joffre, Bonnier résolut de se porter au-devant d'elle, avec une compagnie et demie de tirailleurs. Il atteignit Goundam, à trois jours de marche de Tombouctou. Son escorte, composée de tirailleurs de nouvelle formation, sans aucune expérience de la guerre, se laissa surprendre la nuit par les Touareg. Bonnier, plusieurs de ses officiers, la plupart des soldats furent massacrés (février 1894). En France la nouvelle causa une vive émotion. Le président du conseil, Casimir-Perier, dans la séance du 10 février à la Chambre, annonça que des renforts allaient être envoyés, ajoutant : « La France ne recule pas devant un échec, si douloureux qu'il soit ». Tombouctou nous resta.

Dernières campagnes contre Samory : sa capture (1898). — Samory, acculé à la frontière de Sierra-Leone, venait d'enlever les postes qu'avait établis, à Bougouni et Tenetou, le colonel Combes, afin de couper les communications

de l'almamy avec la colonie britannique. Une fois de plus, Samory manqua d'être pris au combat de Koloni. L'affaire de Goundam inclina le gouvernement français à interdire toute opération contre notre vieil ennemi, au moment où celui-ci était réduit aux dernières extrémités. On lui laissa le temps, grâce à son trafic d'esclaves, de reconstituer son trésor et son armée. Au début de 1894, il se jeta sur le riche pays de Kong, qui avait accepté notre protectorat. Il prit d'assaut la ville et y fit un grand massacre d'habitants et même de marabouts. De 1894 à 1896, il resta le maître et le fléau du pays que nous nous étions engagés à protéger. Le 20 juillet 1896, il fit ou laissa massacrer, aux portes de Bouna, la mission du capitaine Braulot, chargé de suivre une négociation avec lui. En mars 1897, il entra en conflit avec les Anglais. En janvier 1898, on fit reprendre Kong par les lieutenants Demars et Méchet, avec un faible détachement. Samory vint assiéger la place : les défenseurs étaient à toute extrémité lorsqu'ils furent dégagés par la petite colonne du commandant Caudrelier (27 février).

Avant que du Soudan on pût agir énergiquement contre Samory, il fallait en finir avec son allié Babemba, successeur de Tiéba. Le 15 avril, la colonne du lieutenant-colonel Audéoud, forte de 1400 hommes, arrivait devant Sikasso, défendu par 15 000 guerriers; après quatorze combats, le 1er mai, elle enlevait d'assaut la place; le roi Babemba se trouva parmi les morts. Dès le surlendemain, Audéoud formait, sous les ordres du commandant Pineau, une colonne qui, le 8 juin, entrait à Kong et y ravitaillait la garnison. Puis, renforcée de quelques centaines d'hommes, sous les lieutenants Wœlffel et Jacquin, sous les capitaines Gouraud et Gaden, elle tombait, le 8 septembre, auprès de Tiaféso, sur un vaste camp, où elle faisait 20 000 prisonniers, dont 1800 sofas. Le 29, Jacquin et le sergent Bratières surprirent un autre camp, le traversèrent en courant avec une poignée d'hommes. Ils aperçurent Samory sur le seuil de sa case, lisant le Koran. Il voulut fuir, mais Bratières le saisit, le remit à Jacquin. Le sort de l'almamy était désormais fixé. Il fut dirigé sur Saint-Louis, embarqué et transporté à N'Djoli, sur l'Ogôoué, dans la colonie du Gabon. Tel fut l'épi-

logue de notre lutte de quinze années contre l'almamy. Nous n'avions plus d'ennemi sérieux dans le Soudan.

Nouvelle organisation des possessions françaises. — Les vastes territoires, d'une superficie d'environ 800 000 kilomètres carrés, que les conquêtes ou les traités avaient mis entre nos mains, subirent de nombreux remaniements administratifs. Le décret du 27 août 1892 dota le Soudan français d'une véritable autonomie, séparant du budget et de l'armée du Sénégal l'armée (tirailleurs et spahis soudanais) et le budget du Soudan. Certains territoires de l'ouest, comme la majeure partie du cercle de Bakel, étaient rattachés au Sénégal. Le même décret instituait un « commandant supérieur du Soudan » ayant sous ses ordres un « commandant des troupes en campagne ». En 1893, nous avons vu substituer au « commandant supérieur » un gouverneur civil « résidant à Kayes et auquel était subordonné un commandant militaire ». Les décrets de 1895 et 1896 groupèrent toutes nos possessions de l'ouest et du sud sous une autorité unique, de caractère *civil*.

Enfin le décret du 17 octobre 1899 disloqua la colonie du Soudan; la majeure partie de ses territoires fut rattachée à celles du Sénégal, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey [1]. Il ne subsista que deux territoires militaires [2], formant comme les marches guerrières de nos colonies de régime civil. Toutes ces possessions ont pour chef suprême un « gouverneur général de l'Afrique occidentale » résidant à Saint-Louis et chargé de la « haute direction politique et militaire ». Les premiers titulaires furent M. Chaudié, puis M. Ballay. Ils eurent sous leurs ordres un « commandant supérieur » militaire.

1. Les cercles de Kayes, Bafoulabé, Kita, Santadougou, Bammako, Ségou-Sikoro, Dienné, Nioro, Goumbou, Sokolo, Bougouni furent rattachés au Sénégal; les cercles de Dinguiray, Siguiri, Kouroussa, Kankan, Kissidougou, Beyla, à la « Guinée française »; les cercles ou résidences d'Odjenné, Kong, Bouna, à la « Côte d'Ivoire »; le pays de Kouala et le territoire de Say, au Dahomey.

2. Ils comprennent les régions dites du *Nord* et du *Nord-Est* (Tombouctou, Sumpi, Goundam, Bandiagara, Dori, Ouahigouya) et la « région de la Volta » (San, Ouagadougou, Léo, Koury, Sikasso, Bobo-Dioulassou, Djébougou).

Un arrêté du gouverneur général Chaudié créa, le 23 juillet 1900, un troisième territoire militaire, dont le siège fut etabli à Zinder et qui comprend la région située sur la rive gauche du Niger, de Say au lac Tchad et dont la propriété nous avait été reconnue par la convention anglo-française du 14 juin 1898.

III. — Les Guinées, le Dahomey.

Les Guinées : acquisition de l'hinterland. — Au lendemain de la guerre franco-allemande, nos établissements sur la côte de Guinée ne comprenaient que des comptoirs, confinés au rivage, ou de petites enclaves sans lien entre elles : à la Côte des Graines, Ajacouty (Trade-Town); à la Côte d'Ivoire, la rivière Garroway, le pays de Krou, les deux Béréby, le grand Casha, les deux rivières Lahou, les rivières Rio Fresco et San-Pedro; à la Côte de l'Or, Grand-Bassam, Assinie, Dabou; à la Côte des Esclaves, Ouidah (Whydah), Grand-Popo (Petit-Popo a été cédé à l'Allemagne en 1885), le port de Kotonou, le protectorat sur le petit royaume de Porto-Novo. Encore ne prenait-on aucun souci d'assurer nos droits sur tous ces lambeaux de territoire. En 1871 les postes militaires de Grand-Bassam, Assinie et Dabou furent retirés : la maison Verdier, de Marseille, dut pourvoir seule à la sécurité de ses comptoirs.

Nous avons assisté au réveil de la France dans ces régions. L'hinterland de tous ces comptoirs fut acquis par les traités que passèrent Quiquandon, Treich-Laplène, Quiquerez, Segonzac, etc., en arrière de nos établissements de la Côte des Graines; Binger, Quiquandon et d'autres hardis explorateurs entre la Côte d'Ivoire ou la Côte de l'Or et les montagnes de Kong. Divers traités avec l'Allemagne, le Portugal, l'Angleterre ont, sur toutes ces côtes, par des échanges de territoires ou des rectifications de frontière, régularisé les possessions, autrefois très enchevêtrées, des quatre puissances.

De remaniements administratifs, opérés à diverses époques, ont été formées les colonies : 1° de la « Guinée française et dépendances », y compris la Côte des Graines, les Rivières du Sud et le protectorat sur le Fouta-Djalon; 2° de la « Côte d'Ivoire », y compris nos possessions sur la Côte de l'Or, avec le protectorat sur le Kong; 3° du « Dahomey et dépendances »

Les litiges avec le Dahomey. — A la Côte des Esclaves, nous avions, en 1876, obtenu du Dahomey la cession du port

de Ouidah, et, le 19 avril 1878, par le traité de Ouidah avec le Dahomey, fait confirmer notre droit sur Kotonou, qu'il nous avait déjà cédé en 1864. Le traité de protectorat (1863) sur le Porto-Novo, où règne le roi Toffa, fut renouvelé en 1883.

Le Dahomey était le plus puissant État indigène du littoral de Guinée. Une longue série de rois, dont les tombeaux sont dans la ville sainte de Cana, avaient, à force de razzias et de massacres, soumis les tribus des Bariba, Nago et Djédji. La religion, toute fétichiste, se confondait avec l'adoration de la royauté. La superstition et une raison d'État terroriste s'étaient liguées pour créer ou maintenir les « grandes coutumes », c'est-à-dire les massacres périodiques qui faisaient d'Abomey, la capitale, un charnier. Ce sauvage despotisme s'appuyait sur une organisation militaire permanente comprenant 3000 « amazones », 7 ou 8000 guerriers soldés, et que renforçaient à l'occasion une *réserve* et même une levée en masse.

En septembre 1885, pour se conformer à l'article 35 de l'acte de Berlin, exigeant que tout protectorat se manifestât par une occupation effective, la France installa de petites garnisons à Kotonou et à Porto-Novo. Glé-Glé, roi du Dahomey, nous signifia qu'il ne reconnaissait plus le traité de 1878, et qu'il revendiquait comme lui appartenant Kotonou et Porto-Novo. Il nous sommait de les évacuer sans délai. En mars 1889, il fit envahir le royaume de Porto-Novo, où des milliers de captifs furent enlevés. Deux croiseurs mirent à terre des compagnies de débarquement qui rassurèrent les populations et les ramenèrent dans leurs villages.

Le docteur Bayol, alors lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud, reçut l'ordre de se rendre à Abomey et de négocier avec Glé-Glé. Le 21 novembre, la mission était reçue dans la capitale. Après un mois de séjour [1], elle dut quitter Abomey (28 décembre). Trois jours après on annonçait la mort du roi Glé-Glé

1. Rien ne fut négligé pour la frapper d'horreur et de crainte : elle fit son entrée dans le palais entre des têtes d'hommes fraichement coupées et des mares de sang humain. Glé-Glé et le prince héritier Kondô se refusèrent à tout traité qui ne les reconnaîtrait pas souverains de Kotonou et Porto-Novo. Kondô osa dire que « la France était gouvernée par des jeunes gens, qu'elle devait abolir la République et rappeler ses anciens rois ».

et l'avènement, au milieu de vastes massacres rituels, du prince Kondô, sous le nom de Behanzin ou d'Hossu-Boouélé (roi requin).

Guerre et traité de 1890. — Du Sénégal et du Gabon étaient arrivés 400 tirailleurs, avec quatre canons de 4. Ils furent placés sous les ordres du commandant Terrillon, qui occupa fortement Kotonou. Il eut à le défendre contre 15 ou 20 000 soldats ou amazones. Il les battit en une douzaine de rencontres, notamment auprès d'Atchoupa, où ils perdirent 1 500 des leurs. A la fin de mai 1890 arriva le contre-amiral de Cuverville, mais avec des instructions qui réduisaient sa mission à « la clôture, par voie transactionnelle, de l'incident du Dahomey ». Il n'eut dès lors qu'à déléguer le chef de bataillon Audéoud et le P. Dorgère, qui se rendirent à Abomey, et en revinrent avec un projet de traité. Behanzin reconnaissait nos droits sur le port de Kotonou et le royaume de Porto-Novo. En échange, la France s'engageait à lui verser annuellement une somme de 20 000 francs (3 octobre).

La guerre de 1892 : conquête du Dahomey. — Aux yeux de Behanzin, ce versement annuel n'était qu'un tribut payé par la France. En outre, les 20 000 francs lui semblaient une insuffisante indemnité pour la perte du revenu que lui procuraient annuellement ses douanes maritimes.

Avec l'argent de la France, avec le produit de son trafic d'esclaves, il acheta des munitions et des fusils à tir rapide aux maisons allemandes de Ouidah, du Cameroun et de Hambourg. Dès janvier 1892, il enlevait des milliers de captifs en territoire français. En mars, il saccageait les villages du Porto-Novo. Ballot, lieutenant gouverneur, arriva sur la chaloupe canonnière la *Topaze* : attaqué par 400 Dahoméens, il eut quatre hommes blessés à son bord (27 mars). La France dut se résigner à une expédition décisive. Six croiseurs ou canonnières furent envoyés à la Côte des Esclaves, les garnisons de Ouidah et Kotonou renforcées, des bateaux construits tout exprès pour la navigation sur les lagunes maritimes, un wharf établi à Kotonou, un crédit de trois millions voté par les Chambres.

Le corps expéditionnaire, composé de troupes blanches, de

tirailleurs sénégalais, gabonais, haoussas, au total 1400 hommes, fut concentré à Porto-Novo, sous les ordres du colonel Dodds. Tandis que les villes dahoméennes de l'Océan ou des Lagunes étaient bombardées, 300 de nos tirailleurs, sous le commandant Stefani, livraient un combat de dix heures à 3 000 guerriers, auprès de Zobbo, et les mettaient en déroute (9 août 1892). Le 17 août, la colonne Dodds se mit en marche. Elle traversa le pays de Porto-Novo, occupa ou enleva Krili, Takon, Katagon, Bekandji, nettoyant ainsi la région à l'est de l'Ouémé. Renforcée par 800 hommes de la légion étrangère, 200 spahis, une section du génie, elle remonta la rive gauche, dispersa, à Dogba, 4 000 Dahoméens et en mit 400 hors de combat. Puis elle franchit l'Ouémé à Gbédé, et commença la marche sur Abomey, se frayant à coups de hache un passage dans la brousse. En octobre elle forçait les lignes de Tohoué, Poguessa, Sabovi, les camps fortifiés d'Akpa et Kotopa, le passage de la rivière Koto. Les 2, 3, 4 novembre, on canonne, on prend d'assaut les villages fortifiés qui couvraient la ville sainte de Cana, où la colonne fait son entrée le 6. Des 12 000 guerriers ou guerrières que le « roi requin » avait pu mettre en ligne au début de la campagne, il lui en restait à peine 2 000. Il n'essaya pas de défendre Abomey. Le 17, Dodds y entra sans coup férir; il y proclama la déchéance de Behanzin et le protectorat français sur son royaume. Behanzin, voyant les populations jusqu'alors maintenues par la terreur prendre à son égard une attitude menaçante, finit par se rendre à discrétion. Il fut interné au fort Tartanson, dans l'île de la Martinique. Dodds (promu général) rattacha à notre colonie la partie maritime du pays conquis. Le reste fut partagé entre deux rois vassaux : Ago-li-Agbo, au nord, dans le Dahomey proprement dit; Gi-Gla-nodon, au sud, dans l'ancien royaume d'Allada. Le pays étant complètement pacifié, la population dahoméenne, qu'on eût été porté à croire aussi féroce que son gouvernement, s'est révélée douce, laborieuse, très entendue aux choses agricoles et ouverte à tous les progrès.

Nos voisins en Guinée : le bas Niger. — Les possessions africaines de la France aboutissent sur deux points au

golfe de Guinée; mais le rivage de ce golfe est découpé en nombreuses colonies étrangères qui resserrent nos établissements et alternent avec eux : ce sont l'État de Liberia, la Côte de l'Or anglaise (pays des Achanties), le Togo allemand, puis le bas Niger, qui est anglais, et auquel confine, à l'est, le Cameroun allemand. Les Anglais, qui avaient, depuis 1856, évacué le bas Niger, y reparurent après 1870. Plusieurs compagnies britanniques s'y établirent : l'âpre concurrence qu'elles s'y faisaient les menaça d'une ruine commune; elles se fondirent en une seule société (1879), l'*United african Company*. Dès l'année suivante, la *Société française de l'Afrique équatoriale* et la *Compagnie du Sénégal* lui firent une si vive concurrence, expédiant leurs agents sur le Niger et son affluent la Bénoué, opposant 32 comptoirs aux 34 des Anglais, qu'il eût suffi à la France d'offrir une indemnité de quelques millions pour que les Anglais désertassent la lutte. Le contraire se produisit : ce fut l'Angleterre qui soutint énergiquement ses nationaux, accordant en 1885 à l'*United* une charte royale, et ce furent nos compagnies qui durent vendre leurs comptoirs à leurs concurrents britanniques (1884). La conséquence fut que, lorsque l'Acte de Berlin eut défini la théorie de l'*hinterland*, l'Angleterre proclama son protectorat sur les « territoires possédés par la Compagnie royale du Niger » (18 octobre 1887). Ils forment tout un empire, englobant les pays de Benin, de Kalabar, le royaume de Sokoto et la plupart des États haoussas.

IV. — Le Gabon, le Congo, l'Oubanghi, le Tchad.

Le Gabon. — Une partie de l'estuaire du Gabon avait été acheté par la France, en 1839, à un chef noir nommé Denis. En 1849, avec des esclaves enlevés aux négriers, nous avions fondé, sur la rive droite de l'estuaire, un village appelé « Libreville ». Cinquante ans après, la colonie gardait son insignifiance première. Libreville n'était toujours qu'une agglomération de

3000 noirs, dispersés sur sept kilomètres autour de l'estuaire. Quelques cases de traitants et quelques huttes de douaniers y formaient nos seuls « établissements ».

Pourtant Paul du Chaillu (1857-1859), Serval et Griffon du Bellay (1862), le lieutenant Aymès (1867), Marche et le marquis de Compiègne (1872-1874), le docteur allemand Lenz (1873), s'étaient avancés à des centaines de kilomètres dans l'intérieur et avaient signalé la richesse de ces régions.

Les missions Savorgnan de Brazza : formation du Congo français. — Leurs découvertes allaient être dépassées par celles de Savorgnan de Brazza et de ses émules. Brazza, Ballay et Marche, de 1875 à 1878, explorèrent la région comprise entre la petite colonie française et la rivière Alima. Vers le même temps, Stanley, au nom de « l'Association internationale africaine », patronnée par le roi des Belges, menaçait de livrer, soit à celui-ci, soit à l'Angleterre, toute l'Afrique centrale. Piquées d'émulation, les Chambres françaises votèrent un crédit de 100000 francs pour permettre à Brazza de compléter ses explorations. La mission fut placée sous l'autorité du ministre de l'instruction publique. De 1879 à 1882, Savorgnan fondait Franceville sur le haut Ogôoué, Brazzaville sur la crête de l'escalier que descend le Congo. Il signait avec Makoko, roi des Batéké, un traité qui cédait à la France tout le territoire autour de Brazzaville et reconnaissait son protectorat sur les deux rives du Congo entre Brazzaville et le confluent de l'Oubanghi. Les Chambres françaises ratifièrent ce traité et votèrent un nouveau crédit de 1275000 francs (10 janvier 1883). Savorgnan de Brazza repartit, cette fois avec tout un état-major de savants et d'explorateurs, avec 60 Européens civils, militaires ou marins, 25 tirailleurs algériens, 2850 noirs, terrassiers, porteurs et pagayeurs, plus un matériel considérable. Du 21 avril 1883 au 26 mai 1885, il explora les rives de l'Ogôoué, du Kiliou-Niari, de l'Alima, de la Sangha, de l'Oubanghi, de divers affluents, opéra 4000 kilomètres de levers hydrographiques, fonda vingt-six stations qu'abrita le drapeau tricolore. La mission française se trouva bien vite en conflit avec « l'Association internationale ». C'est alors qu'interviennent

l'accord entre Jules Ferry et Strauch, président de cette association (23 et 24 avril 1884), accord qui réserve à la France un droit de préemption sur le Congo belge; puis la conférence internationale et l'Acte de Berlin; enfin les traités avec l'Allemagne, le Portugal, et avec le nouvel « État libre du Congo » (5 février 1885, 29 avril 1887). En dépit de regrettables sacrifices de territoire, nous restions, pour une dépense totale de 2 055 000 francs affectée aux missions Brazza, presque sans avoir tiré un coup de fusil, en possession d'un domaine évalué alors à 800 000 kilomètres carrés et d'une admirable fécondité. Le 26 mai 1885, la mission confiée à Brazza par le ministère de l'instruction publique avait pris fin : elle faisait place à la colonie de « l'Ouest africain », relevant du ministère de la marine. Le soin d'administrer la colonie, d'en continuer l'exploration, d'en développer les ressources, était confié à Brazza avec le titre de « commissaire général du gouvernement ».

Vers le lac Tchad : missions Crampel et Dybowski (1891). — En 1888, Crampel avait découvert la rivière Djah, un affluent du Congo, mais, attaqué par les M'fan, il avait été blessé et forcé de rétrograder. En 1890, il fut chargé par le *Comité de l'Afrique française* de traverser, en partant de l'Oubanghi, une région marquée en blanc sur les cartes, d'atteindre le fleuve Chari, qui se jette dans le lac Tchad, et, par Kouka, capitale du Bornou, de revenir sur la Méditerranée. Il atteignit le Chari, mais, le 8 avril 1891, à El-Kouti, il fut assailli par des musulmans esclavagistes, et massacré avec presque tous les siens.

Une seconde mission, confiée par le *Comité* à Jean Dybowski, devait appuyer et ravitailler la première. En octobre 1891, Dybowski quitta Banghi, sur l'Oubanghi, suivit la trace de la mission Crampel, arriva chez les N'Gapou, qui lui donnèrent des détails sur le désastre d'El-Kouti. Il tomba sur les assassins, en tua onze, reprit une partie des objets enlevés à Crampel. Il dut rétrograder, faute de vivres, sans avoir atteint El-Kouti, mais après avoir affermi les droits de la France sur le territoire situé entre l'Oubanghi et le Chari.

Conflits avec l'État belge du Congo. — Les Belges de l'État libre ne se contentaient pas de la grosse part qui leur avait été faite sur le Congo, au détriment de la France. Ils rêvaient, par cette région, d'atteindre l'Égypte équatoriale et le Nil. Dès 1884 ils remontaient l'Oubanghi. En amont de ses grands rapides, ils fondaient le poste de Djabbir. Au début de 1893 ils atteignaient le Nil auprès des ruines de Lado et organisaient, sur sa rive gauche, un district belge congolais, avec Doufilé pour chef-lieu. Un conflit faillit s'ensuivre avec les Anglais; puis un arrangement intervint entre le roi Léopold II et la Grande-Bretagne (1894). Assurés de ce côté, les Belges continuaient à empiéter sur le Congo français. A la faveur de certaines obscurités géographiques qui permettaient de tourner le traité du 29 avril 1887, leurs postes, dépassant le 4e parallèle, franchirent l'Oubanghi, puis le M'bomou, entamèrent le Bahr-el-Ghazal et la région du Tchad.

La colonie de l'Oubanghi. — M. Liotard fut chargé en 1891 de réoccuper les territoires français au nord du 4e parallèle. Il n'eut jamais avec lui qu'une poignée de tirailleurs, tandis que les indigènes au service de l'État libre se chiffraient par milliers. Ce fut surtout par son habile fermeté qu'il fit évacuer par les Belges nombre de postes qu'ils avaient usurpés, qu'il fit reconnaître son autorité chez les sultans de la région, même chez les Dinka du Bahr-el-Ghazal.

Survint le traité anglo-congolais du 12 mai 1894, par lequel la Grande-Bretagne donnait *à bail* à la Belgique toute la rive gauche du Nil, depuis le lac Albert jusqu'au nord de Fachoda, y compris le Bahr-el-Ghazal, c'est-à-dire qu'elle livrait aux Belges un territoire égyptien qui ne lui appartenait pas et les chargeait de couper toutes communications entre les possessions françaises et l'Égypte. La France, comme l'Allemagne, protesta hautement. Nos Chambres votèrent 180 000 francs « pour renforcer nos postes sur le Haut-Oubanghi ». Les Belges, comprenant que l'affaire devenait sérieuse, se décidèrent à signer avec nous le traité du 14 août 1894. La frontière fut désormais constituée par l'Oubanghi, puis par le M'bomou jusqu'à sa source, enfin par la ligne de partage des eaux entre le

Congo et le Nil. Le 13 juillet, le Haut-Oubanghi avait été séparé du Congo, formant désormais une colonie autonome. M. Liotard y reçut le titre de « commissaire du gouvernement ».

La mission Marchand : convention du 21 mars 1899. — On peut s'étonner que le gouvernement français ait alors mêlé la question du Nil à la question des empiétements belges; déjà sans doute il se proposait de diriger une reconnaissance sur ce fleuve, peut-être dans le dessein de soulever devant l'Europe la question de l'occcupation de l'Égypte par les Anglais. Le 24 février 1896, Guyesse, ministre des colonies dans le cabinet bourgeois, signait les instructions données au capitaine Marchand. Le 23 juillet 1896 celui-ci débarquait à Loango (Congo); ce fut seulement en mars 1897 qu'il put se mettre en route de Brazzaville pour l'Oubanghi. M. Liotard lui avait préparé les voies, retenu des porteurs, procuré le concours des sultans et des tribus pour le transport de la mission dans le Bahr-el-Ghazal. On sait comment les Français occupèrent solidement cette province par des postes fortifiés, se concilièrent les peuplades Dinka et Chillouk, traversèrent avec des peines inouïes 500 kilomètres de marécage, parvinrent à Fachoda sur le Nil (12 juillet 1898), y repoussèrent, à 150 contre 1200, une attaque des Derviches, n'évacuèrent leur conquête que par ordre supérieur et devant l'imminent danger d'un conflit avec la Grande-Bretagne. Ils poursuivirent leur marche par l'Abyssinie, après avoir accompli la traversée de l'Afrique, sur plus de 6000 kilomètres, de l'Atlantique au Nil. La convention franco-anglaise du 21 mars 1899 stipulait l'évacuation du Bahr-el-Ghazal par les postes français, fixait la limite orientale de nos possessions à la ligne de partage des eaux entre Nil et Congo, mais reconnaissait à la France la possession d'importants territoires à l'est et au nord du lac Tchad : le Baghirmi, le Ouadaï, le Kanem, le Borkou, le Tibesti.

Mise en valeur du Congo. — Les Belges avaient établi un chemin de fer sur le cours inférieur du Congo : la création d'un chemin de fer français, plus ou moins parallèle, était pour longtemps écartée et l'immense éventail de rivières et d'affluents constituant le Congo français se trouvait avoir pour

principal débouché le chemin de fer belge. La majeure partie de ce vaste territoire fut partagée, de 1898 à 1900, en concessions dont beaucoup égalaient ou dépassaient en superficie la Bretagne ou la Franche-Comté. Elles furent attribuées à une trentaine de compagnies françaises, sous la condition de protéger les indigènes établis sur leur territoire, d'entretenir des steamers sur les cours d'eau, d'assumer certains services publics, de remplacer par de jeunes plants les pieds de caoutchouc détruits par l'exploitation, de favoriser la colonisation individuelle. Le temps où le Congo sera une source de richesses est beaucoup plus rapproché qu'on ne l'avait d'abord supposé.

La colonie du Tchad : destruction de la puissance du sultan Rabah (1900). — Dans le bassin du Chari et sur tout le pourtour du lac Tchad, une sorte de sultanat avait été fondé par Rabah, fils d'esclave, mamelouk, puis lieutenant de Zobéir-Pacha, gouverneur dans le Soudan égyptien. Avec des esclaves ou des mercenaires dressés à la discipline turque, avec des déserteurs de l'armée anglo-égyptienne ou de l'armée du Madhi, Rabah avait conquis le nord-ouest du Darfour (1880), le sud du Borkou (1884), le Dar Rouna (1887), le Baghirmi, le Chari. Il épuisait ces pays par tous les excès de la traite. Notre expansion vers l'est, les traités avec l'Angleterre qui nous reconnurent la plupart de ces territoires le mirent en conflit avec nous. C'est lui qui, en 1891, fit massacrer la mission Crampel, et, en 1899, la mission Bretonnet. Le 29 octobre 1899, M. Gentil, commissaire du gouvernement dans le Chari, lui infligea, à Kouno, une première défaite; la faiblesse de nos contingents ne permit pas de compléter la victoire. En mars 1900, le gouvernement français envoya au secours de la mission du Chari celle de l'Afrique centrale (mission Joalland et Meynier, ancienne mission Voulet-Chanoine) ainsi que la mission Foureau-Lamy, réunies sous le commandant Lamy. Ces deux colonnes avaient, le 3 mars, enlevé d'assaut une des résidences de Rabah, Koussouri, située dans une île au confluent du Logoué et du Chari; le 9, elles avaient battu un fils du sultan, qui essayait de reprendre la ville. Le 21 avril elles firent leur jonction avec la mission du Chari. Les Français comptèrent

alors 700 fusils, 30 sabres, 4 canons, plus 1500 auxiliaires conduits par le sultan du Baghirmi. Rabah disposait de 5000 guerriers, dont 2000 avec des fusils, de 600 cavaliers et 3 canons. Le 28 avril 1900, une nouvelle bataille s'engagea à cinq kilomètres au N.-O. de Koussouri. Le camp fortifié de Rabah fut canonné, puis enlevé à la baïonnette. Le sultan, blessé à mort, fut décapité par un tirailleur. La victoire avait été chèrement achetée par la mort du commandant Lamy, du capitaine de Cointet et de 19 soldats. D'autres défaites infligées aux fils de Rabah achevèrent de pacifier la région.

V. — L'océan Indien : Madagascar, Obock.

Madagascar : jusqu'à la première guerre. — Avant la troisième République, nos droits sur Madagascar gardaient quelque chose d'imprécis et d'archaïque, se rattachant au souvenir de Richelieu, de Colbert et de la Compagnie des Indes. En 1862, le gouvernement de Napoléon III avait conclu avec Radama II le traité du 12 septembre : en échange d'avantages économiques, nous le reconnaissions souverain de l'île entière, bien qu'il ne fût que le roi des Hova. Quand il mourut (1er avril 1868), on reconnut à sa veuve Ranavalo II, par le traité du 8 août, la même dignité en échange des mêmes avantages.

A titre de possession effective, nous avions, comme legs de l'ancienne monarchie, l'île Sainte-Marie, et comme legs de la monarchie de Juillet, quelques îlots, plus le protectorat sur la baie de Passandava et sur les Antankares du nord. Ces possessions nous semblaient moins importantes que l'influence que nous aurions pu exercer à la cour de Tananarive. Elle y fut toujours tenue en échec par les missions protestantes que soutenait l'Angleterre; elle disparut presque entièrement à l'avènement de Ranavalo II. Le traité du 8 août 1868 fut violé sur tous les points; les héritiers du Français Laborde, si influent au temps de Radama II, furent dépouillés.

En mars 1881, l'équipage d'un coutre français ayant été massacré par des Sakalaves, toute réparation nous fut refusée. On empiétait sur nos faibles territoires; les missionnaires anglais décidaient nos protégés de la baie de Passandava à reconnaître la souveraineté de la reine.

Rupture : première guerre (1882-1885). — M. de Fieycinet était alors ministre des affaires étrangères dans le cabinet Gambetta. Le commandant Le Timbre reçut l'ordre de faire, avec sa petite escadre, une démonstration sur la côte de Passandava. Le pavillon hova, qu'on y avait substitué au drapeau tricolore, fut abattu. Au moment de cette rupture, Ranavalo II mourait. Elle eut pour successeur une parente, Ranavalo III (13 juillet 1883), qui resta soumise aux mêmes influences. Les Hova dépêchèrent des envoyés à Londres, à Berlin et à New-York, pour y solliciter un appui contre la France.

Jules Ferry, redevenu président du conseil, donna l'ordre au contre-amiral Pierre de procéder à une action énergique. Celui-ci bombarda Mouronsanga et six autres villes maritimes (mai 1883). Puis il bombarda et occupa Majunga (Moyanga), le port le plus important de la côte occidentale (17 mai). Son successeur, le contre-amiral Miot, canonna Mahanourou, Fénérife, Vohémar, Ambaonio, bloqua toutes les côtes et occupa l'admirable baie de Diego-Suarez (1884 à 1885). La chute de Jules Ferry ralentit mais n'arrêta pas les opérations. Le 27 août 1885, le commandant Pennequin, à Andampy, avec 50 Français et 70 Sakalaves, dispersa plusieurs milliers de Hova; mais le 10 septembre, on échoua devant les lignes de Farafate, dont les abords avaient été insuffisamment reconnus.

D'une part, le conflit avec la Chine au sujet du Tonkin limitait nos moyens d'action en Afrique; d'autre part, la cour hova était lasse de la guerre et du blocus. Le 17 décembre, en rade de Tamatave, à bord de la *Naïade*, l'amiral Miot et M. Patrimonio signèrent un traité avec les plénipotentiaires hova. La reine était de nouveau reconnue souveraine de l'île entière; mais sur l'île entière elle acceptait notre protectorat. Nous lui rendions tous les territoires et villes conquis, sauf la baie de Diego-Suarez, qui nous était cédée en toute propriété, et Tama-

tave, qui devait nous rester en gage jusqu'au versement d'une indemnité de guerre de 10 millions.

Difficultés que souleva l'exécution du traité de 1885. — La mauvaise volonté de la reine et de ses ministres, les menées des missionnaires et agents britanniques allaient rendre la tâche très difficile au résident général, chargé d'exercer à Tananarive nos droits de protectorat. Cette haute fonction fut d'abord confiée à M. Le Myre de Vilers. Il dut lutter pour empêcher une société anglaise, en échange d'un prêt de 20 millions fait à la reine, de mettre la main sur toutes les ressources financières et économiques du royaume. Il dut lutter pour interdire au ministère hova d'accorder l'*exequatur* aux consuls étrangers.

En vertu de la convention anglo-française du 15 août 1890, tandis que la France renonçait à toute prétention sur l'île de Zanzibar, l'Angleterre reconnaissait notre traité de 1885 avec Madagascar; chacune des deux puissances, dans l'île où elle restait seule maîtresse, se chargeait de protéger les missions de l'autre nationalité. Bien que protégées par nous, les missions britanniques de Madagascar ne désarmèrent pas.

Les successeurs de Le Myre de Vilers, Lacoste, puis Bompard, se heurtèrent aux mêmes difficultés. Le 14 novembre 1894, le ministre des affaires étrangères Hanotaux résumait ainsi les griefs de la France contre le gouvernement hova : celui-ci refusait de reconnaître les *exequatur* délivrés par notre résident; tous les efforts des Français en vue de mettre en valeur les richesses naturelles de l'île étaient de parti pris entravés. Il n'y avait plus de sécurité pour nos nationaux; le brigandage endémique des *fahavalos*, encouragé sous main par la cour, prenait un développement anormal. Nos fermes, nos établissements industriels étaient dévastés. Depuis 1890 s'allongeait la liste des Français assassinés. Tous ces crimes étaient restés impunis. Le gouvernement hova, dont le chef était Rainilaiarivony, époux de la reine et premier ministre, se montrait à la fois incapable de maintenir l'ordre et obstinément rebelle aux conseils de notre résident. En septembre 1894, Le Myre de Vilers avait été chargé d'une mission à Tananarive, pour exiger

l'exécution loyale du traité de 1885 et la modification des articles qui donnaient prétexte à contestation. Il s'était heurté à toutes sortes d'expédients dilatoires. Le 21 octobre il remit son ultimatum ; le 27 il amena le pavillon de la Résidence, et repartit pour Tamatave.

Sur cet exposé du ministre des affaires étrangères, les Chambres votèrent un crédit de 65 millions pour l'envoi à Madagascar d'un corps expéditionnaire.

Deuxième guerre : le second traité de protectorat (1895). — On comptait que le gouvernement hova pourrait mettre en ligne de 25 à 30 000 soldats réguliers, instruits et dirigés par des officiers européens, pourvus de fusils à tir rapide et de 40 ou 50 pièces d'artillerie perfectionnée. Une force de 15 000 hommes et de 56 canons parut suffisante. Le commandement en chef fut confié au général Duchesne, assisté des généraux de brigade Metzinger et Voyron. On avait, pour monter à Tananarive, le choix entre deux routes : l'une plus courte, mais très escarpée, par Tamatave, sur la côte est ; l'autre plus longue, par Majunga, sur la côte nord-ouest, et par le cours de la Betsiboka que l'on comptait utiliser pour les transports d'hommes et de matériel. On se décida pour cette dernière. Le 15 janvier 1895, après un court bombardement, on occupa Majunga, et l'on y procéda à la construction d'un wharf de 80 mètres de long pour faciliter les débarquements. Dans le même temps, la garnison de Tamatave rejetait les Hova sur les lignes de Farafate ; celle de Diego-Suarez les chassait de ses environs ; l'escadre les expulsait de la baie de Passandava. Le 1er mars, le général Metzinger, débarquant à Majunga avec l'avant-garde du corps expéditionnaire, déblayait les abords de la place et le cours inférieur de la Betsiboka, enlevait Mahabo, Miadane, Marowoay (2 mai), et, au combat d'Ambodimonti (15 mai), dispersait quelques milliers d'ennemis. Le 6 mai le général en chef débarquait à Majunga.

Bientôt il put se convaincre que la Betsiboka, dont les eaux baissaient, ne pourrait pas rendre les services qu'on en avait espérés. Il fit commencer une route praticable aux voitures, avec des ponts, et dont l'exécution coûta d'énormes fatigues au

génie et autres troupes européennes. Elle couvrit, au 14 juillet, 250 kilomètres. Pendant ce temps, les Hova étaient battus à Mavetanana (9 juin), Tsarasotra (29), au mont Beritzoka (30), à Ambodiamontana (22 juillet), à Andriba (22 août).

Arrivé à Mangasoavina, dans la plaine d'Andriba, le général en chef s'était déjà rendu compte que la marche des opérations ne pouvait plus se subordonner à la construction de la route : Tananarive était encore éloignée de 190 kilomètres. Le 8 septembre, il forma une colonne volante, composée des éléments les plus valides, allégée de presque tout bagage et n'emportant que des rations réduites. Elle n'était forte que de 4000 combattants [1], et c'est avec cette poignée d'hommes qu'il comptait battre les Hova sur leur propre territoire (l'Emyrne ou Imérina), enlever leur capitale, contraindre le gouvernement royal à capituler.

Le 15 septembre, les Hova furent délogés du piton de Tsinainondry; le 17, on franchit sans coup férir le col de Kiangara, où cependant l'ennemi avait accumulé d'énormes travaux de défense; le 19, on passa la chaîne des « grands Ambohimenas » ou Montagnes Rouges. On entrait dans l'Emyrne, pays de vertes rizières et de riches moissons, contrastant avec l'aspect désertique des régions jusqu'alors parcourues. On enleva les positions de Sabotsy et Ambohipierra (26 septembre), puis de Sabotsy-Ambonihola (29), où l'on se heurtait à la garde royale.

On était en vue de la capitale [2]. Une région de rizières, où les digues étroites alternaient avec les canaux, la protégeaient contre une attaque directe. Il fallait obliquer vers l'est et faire un grand détour. Tandis que l'arrière-garde tenait en respect une force de 2000 hommes et 2 canons commandés par Rainian-

1. Au départ, elle comprenait : 1° une *avant-garde*, sous le général Metzinger : régiment d'Algérie (légion étrangère et tirailleurs algériens), un peloton de chasseurs d'Afrique, 2 batteries de montagne; — un *gros*, sous le général Voyron : 2 bataillons d'infanterie de marine, un peloton de chasseurs d'Afrique, le bataillon malgache, 2 compagnies de Haoussas, 1 batterie; — 3° une *réserve*, sous le colonel de Lorme : 1 bataillon du 200°, 2 compagnies d'infanterie de marine, 2 compagnies de Haoussas.

2. Tananarive était alors une ville de fonctionnaires, courtisans, fournisseurs de la cour, assise en amphithéâtre sur un plateau de 1428 mètres d'altitude, dominée par le palais de la reine, celui de la résidence de France, ceux des grands seigneurs, la cathédrale catholique et les temples protestants.

zalahy, on enlevait les hauteurs voisines de la capitale et on y installait nos batteries. Le 30 septembre, à 3 heures de l'après-midi, cinq obus à la mélinite dévastaient les batteries hova installées sur la terrasse du palais de la reine. L'effet en fut terrifiant pour celle-ci. On vit aussitôt le pavillon royal s'abaisser et le drapeau blanc flotter sur le palais. Puis accoururent les parlementaires apportant la soumission. Le général en chef l'exigea complète, avec la remise des postes et de toutes les armes. Le lendemain il faisait son entrée à Tananarive, s'installait au palais de la résidence et dictait les conditions de la paix, qui fut signée le jour même (1er octobre) par Ranavalo III. Sur toute l'étendue de l'île les hostilités s'arrêtèrent. Durant toute cette campagne, à peine si nous avons eu 100 hommes atteints par les projectiles, car les Hova, qui perdirent des milliers d'hommes, n'avaient su tirer aucun parti d'armes perfectionnées et de situations parfois imprenables; les grosses pertes nous furent infligées par le climat.

Le nouveau traité imposait à la reine le protectorat français « avec toutes ses conséquences » : le résident général serait chargé de tous les rapports avec les agents des puissances étrangères; l'administration, même intérieure, de l'île serait soumise à son contrôle; la reine s'engageait à procéder à toutes les réformes que le gouvernement français jugerait utiles; elle s'interdisait de contracter aucun emprunt sans l'autorisation de celui-ci; la France se réservait de maintenir à Madagascar « les forces nécessaires à l'exercice du protectorat ».

Administration du général Gallieni; l'annexion définitive; l'organisation. — Le résident général Laporte ne fut pas plus écouté que ses devanciers. La faible résistance de l'armée régulière hova fut compensée par la ténacité des résistances locales, encouragées par l'entourage de la reine. « La rébellion de 1896, dit le général Gallieni, a été la suite de la guerre de 1895, une deuxième phase de celle-ci. » En mars et avril 1896, localisée d'abord dans quelques régions du nord et du sud, la révolte devint générale. Dix mille insurgés tenaient la campagne. Dans l'Imérina nous avions fini par ne conserver que Tananarive et ses environs. La crainte que la

France n'abolît l'esclavage, l'entrée en scène des « prospecteurs » européens avaient tourné contre nous tous les propriétaires d'esclaves et tous les possesseurs des mines. Plus que jamais nos établissements furent en proie à l'incendie; de nouveau s'allongea la liste des Français massacrés. La loi française du 6 août 1896 décida l'annexion de l'île, tout en maintenant la reine sur le trône, et l'abolition de l'esclavage.

En septembre 1896 le général Gallieni, déjà illustré par ses campagnes du Soudan et de l'Indo-Chine, fut nommé résident général. D'avance il détermina nettement son programme d'action : 1° détruire l'insurrection, ramener à leurs cultures les populations terrifiées par les *fahavalos*; 2° mettre fin à la suprématie des Hova sur les autres races de l'île; 3° opérer, progressivement mais rapidement, l'affranchissement des esclaves; 4° chez les Hova, abolir le régime féodal, réformer le système fiscal; 5° doter la colonie des institutions essentielles d'assistance et d'instruction publiques, développer l'agriculture, l'industrie et le commerce. En d'autres termes, il se proposait d'appuyer le régime français sur les nationalités affranchies, sur les esclaves émancipés, sur les populations hova elles-mêmes délivrées de la tyrannie royale et seigneuriale.

1° Tout le territoire insurgé fut organisé en cercles militaires, les chefs de cercle investis de tous les pouvoirs, les populations paisibles énergiquement protégées, leurs villages mis en état de défense, leurs hommes valides formés en milices qui concoururent aux opérations de nos soldats. Les bandes de *fahavalos* furent traquées jusque dans les profondeurs des forêts, poursuivies jusque dans les cavernes de l'Angavokély qui leur servaient de repaires. La reine, ses parents et ses ministres reçurent des avertissements sévères. Comme ils ne suffisaient pas, Gallieni fit arrêter le ministre de l'intérieur et un oncle de la reine, instigateurs des massacres contre nos nationaux, les traduisit devant un conseil de guerre et les fit passer par les armes. Comme la reine persistait dans son hostilité, il la fit embarquer pour l'île de la Réunion, d'où elle fut transportée à Alger. Ce fut la fin de la royauté hova (26 février 1897).

2° A la tête des tribus de l'île, Gallieni remplaça les fonction-

naires hova par des chefs nationaux, placés eux-mêmes sous le contrôle d'officiers français. Ce fut la fin de l'hégémonie hova.

3° L'ancien régime hova imposait la condition d'esclaves à près de 500 000 travailleurs. Gallieni commença par interdire les ventes d'esclaves, ce qui arrêtait dans l'avenir le recrutement de cette classe. Il assura aux esclaves ruraux la propriété de certaines terres; beaucoup d'entre eux acceptèrent de rester comme travailleurs libres ou comme fermiers sur le domaine de leurs anciens maîtres; à d'autres on ouvrit les rangs de la milice et même de nos tirailleurs malgaches; les vieux et les infirmes furent mis à la charge des anciens propriétaires ou des communes. Les nouveaux affranchis témoignèrent connaître le prix du bienfait qu'ils devaient à la France : lors des tournées du général, ils accouraient en foule, avec femmes et enfants, faisant flotter le drapeau tricolore.

4° Un équitable système d'impôts fut établi. Le paysan hova acquit la pleine propriété des terres qu'auparavant il cultivait pour le compte de la reine ou des seigneurs.

5° La liberté de conscience fut partout proclamée, les missions de toute confession chrétienne également protégées. En toute occasion Gallieni déclarait aux indigènes que peu lui importait qu'ils fussent catholiques ou protestants, pourvu qu'ils fussent « tous de bons Français ». A côté des écoles confessionnelles, protégées, honorées, même subventionnées par lui, il institua les écoles *officielles*, c'est-à-dire laïques, dont le personnel se recruta dans l'école Le Myre de Vilers, faisant fonction d'école normale. Un *Bulletin de l'enseignement* fut créé, des programmes rédigés, plus de 300 écoles *officielles* fondées, une école *professionnelle* à l'usage des Malgaches installée à Tananarive. Partout de nouveaux marchés s'ouvrirent, des comices agricoles furent institués, les méthodes européennes d'agriculture pénétrèrent dans les campagnes. Le général Gallieni, en quelques années, fit entrer la « reine de l'océan Indien » dans le grand courant de la civilisation européenne. Madagascar tendit à justifier son nom du XVIIe siècle : la « France orientale ».

Les traités conclus avec diverses puissances par M. Hanotaux, en 1897, affranchirent Madagascar des obligations autrefois

contractées à leur égard, et lui rendirent sa pleine autonomie économique. Le commerce de cette colonie est en progrès constant : en 1899, elle a importé pour 27 900 000 francs, dont 24 377 000 de marchandises françaises.

Autres îles de l'océan Indien. — En 1886, le protectorat français, sollicité par le sultan de l'île, fut établi sur la Grande Comore. En 1892, il devint plus effectif sur l'île d'Anjouan. Il règne sans contestation sur tout cet archipel.

En 1892 la France affirma ses droits sur les îles Glorieuses, ainsi que sur les îles Amsterdam et Saint-Paul, situées à égale distance du Cap de Bonne-Espérance et de l'Australie.

La colonie d'Obock. — Le territoire d'Obock avait été, en 1862, acheté à un chef indigène pour une somme de 10 000 *talaris* (thalers). La colonie s'agrandit : en juillet 1882, par un autre achat, du port et rade de Sagallo; en octobre 1884, par un traité avec les chefs du Tadjourah, de tout le littoral entre le ras (cap) Ali et le golfe de Gubbet-Kharab; en janvier 1885, du protectorat sur le sultanat de Gobad; en août de la même année, d'Ambado, sur le rivage sud de la baie; en 1887, par un traité d'échange avec l'Angleterre, des îles Mouscha; en 1888, nous occupons le cap et le bourg de Djibouti.

En février 1889, un coup de main tenté par une mission d'aventuriers russes, dirigée par le kosak Achinof, sur le fort de Sagallo, fut réprimé par l'amiral Olry.

Notre colonie nouvelle nous mettait en contact avec l'empire abyssin par le sud et par le royaume de Choa; au nord de cet empire, sur la frontière du royaume de Tigré, les Italiens fondèrent leur colonie de l'Erythrée. On sait quels mécomptes leur valurent leurs projets de protectorat sur l'Éthiopie. Au contraire, notre colonie d'Obock et Djibouti favorisa l'établissement de relations amicales avec le puissant empire abyssin. Ménélik autorisa la création d'un chemin de fer français entre le royaume de Choa et Djibouti, et adopta ce dernier port comme le débouché « officiel » de son commerce. Des officiers français, comme le capitaine Clochette, organisèrent son artillerie. D'autres Français, Lagarde, Mondon, Chefneux, Darragon, de Bonchamps, acquirent auprès de lui une certaine

influence. Il ne tint pas à lui que la mission Marchand n'ait trouvé, lors de son arrivée à Fachoda, un puissant concours.

VI. — L'Indo-Chine.

Le Tonkin : premières tentatives des Français. — Du jour même où les Français, sous le gouvernement de Napoléon III, eurent pris pied en Indo-Chine, les idées d'expansion commencèrent à se manifester. Elles visèrent tout d'abord le Tonkin, la plus riche province de l'empire d'Annam.

Au commencement de 1873, Jean Dupuis, négociant français établi en Chine, entreprit l'exploration du Song-Koï ou fleuve Rouge, déjà étudié par la mission Doudart de Lagrée, et principale artère du Tonkin. Avec 400 Chinois armés de chassepots, il entreprit d'ouvrir le fleuve Rouge à notre commerce. L'amiral Dupré, commandant nos forces navales à Saïgon, chargea le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, à la tête de 175 hommes, de venir en aide à notre aventureux compatriote. Les mandarins annamites et tonkinois ayant pris une attitude de plus en plus hostile, Francis Garnier, avec son contingent et celui de Dupuis, c'est-à-dire moins de 600 hommes, enleva d'assaut la grande ville de Hanoï (20 novembre 1873). Puis il conquit toutes les cités du delta tonkinois. Les autorités indigènes firent appel aux Pavillons-Noirs, débris des anciennes bandes Taï-ping. Ils vinrent assiéger Hanoï. Dans une sortie contre eux, Garnier et son lieutenant Balny d'Avricourt tombèrent dans une embuscade et furent massacrés (21 décembre).

Le traité Philastre (1874). — Philastre, inspecteur des affaires indigènes à Saïgon, fut chargé par le duc de Broglie, président du conseil, de négocier un accommodement avec le maréchal annamite Nguyen-Van-Tuong, qui commandait au Tonkin. Par le traité de Saïgon, du 15 mars 1874, la France reconnaissait la souveraineté et l'indépendance de l'empereur d'Annam, s'engageant à les maintenir contre toute puissance étrangère; en échange, l'empereur Tu-Duc nous confirmait la

cession de la Cochinchine, et s'engageait à conformer sa politique extérieure à celle de la France. Le fleuve Rouge était ouvert à notre trafic. Des consuls français, avec une escorte de 100 hommes, seraient installés dans les ports de l'Empire. Le 31 août 1874 fut signé un traité de commerce.

L'exécution de ce traité de « protectorat » se trouva d'abord confiée à Le Myre de Vilers, gouverneur de la Cochinchine. La cour de Hué ne lui rendit point la tâche facile. Elle se rapprocha de la Chine, qui de temps immémorial prétendait sur l'Annam à un droit de suzeraineté; elle autorisa l'ambassadeur du Céleste-Empire à Paris, le « marquis » de Tseng, à protester contre notre ingérence dans un pays vassal; elle laissa les Pavillons-Noirs massacrer au Tonkin nos nationaux. Le Myre de Vilers, tout en recommandant « d'éviter les coups de fusil », chargea le commandant Rivière de rétablir l'ordre. Avec 580 Français, 25 tirailleurs annamites, et avec le concours de trois canonnières, Rivière enleva d'assaut Hanoï (25 avril 1882). A Paris, le marquis de Tseng intervint de nouveau, au nom de « l'empire suzerain ». Gambetta lui fit répondre qu'on n'avait « aucune explication à fournir au gouvernement chinois ». Un traité désavantageux, négocié par Bourée, notre ministre à Pékin, ne fut pas ratifié. Rivière recommença la conquête du Delta. Il eut à se défendre dans Hanoï : dans une sortie, au Pont-de-Papier, il fut massacré (19 mai 1883).

Conquête du Tonkin; la guerre avec la Chine. — Jules Ferry envoya une escadre, sous l'amiral Courbet, et 4 000 hommes sous le général Bouët. Ils résolurent de faire une diversion contre l'Annam, où Tu-Duc venait de mourir. Du 18 au 20 août 1883, les forts de Thuan-An furent bombardés, puis occupés. La cour de Hué dut signer le traité du 25 août 1883, par lequel elle reconnaissait le protectorat de la France sur le Tonkin, acceptait un résident français à Hué, nous *cédait la* province de Binh-Thuan, autorisait notre occupation, à titre permanent, de Thuan-An et d'autres positions, ouvrait au commerce les ports de Tourane et Xuanday.

Pendant ce temps, Bouët avait attaqué, mais sans succès décisif, les lignes annamites auprès de la pagode de *Noï*

(15 août 1883), pris Haï-Dzuong (19 août), battu, auprès de Phung (1er septembre), les Pavillons-Noirs renforcés de troupes régulières chinoises. Celles-ci commençaient à affluer dans le Tonkin. Le colonel Bichot, successeur de Bouët, enlevait sur elles Ninh-Binh et défendait contre elles Haï-Dzuong. Le 16 décembre, Courbet leur prit Sontay.

L'effectif du corps expéditionnaire dut être porté à 16 000 hommes, avec Millot, général de division, Brière de l'Isle et de Négrier, généraux de brigade, l'amiral Courbet restant à la tête des forces de mer. Les Français prirent d'assaut Bac-Ninh (12 mars 1884), chassèrent de Hong-Hoa les Chinois (10 avril) et occupèrent Tuyen-Quan sur la rivière Claire (1er juin).

Des pourparlers s'étaient engagés à Tien-tsin, entre le célèbre Li-Hung-Tchang, alors vice-roi du Pé-tchi-li, et le capitaine de frégate Fournier. Ils aboutirent au traité du 11 mai 1884 : la Chine s'engageait à retirer du Tonkin toutes ses troupes, à respecter les traités conclus entre la France et la cour de Hué, à nous accorder des facilités pour le commerce.

En exécution du traité, le général Millot envoya, sous le lieutenant-colonel Dugenne, deux bataillons prendre possession de la ville tonkinoise de Lang-Son. Le 23 juin 1884, ils trouvèrent, près de Bac-Lé, la route barrée par des réguliers chinois. Le combat dura deux jours. Dugenne, craignant de se voir enveloppé par des forces très supérieures, ordonna la retraite. Tel fut « le guet-apens de Bac-Lé ».

C'est à la Chine, chez elle, qu'on résolut de s'attaquer. L'amiral Courbet, du 22 au 29 août, bombardait Fou-tchéou, coulait vingt-deux navires chinois avec 2 000 hommes d'équipage, détruisait de fond en comble le célèbre arsenal et tous les forts qui le défendaient. Puis, dans la grande île de Formose, il canonna et occupa Kélung, assiégea Tamsui. Le 15 février 1885, il faisait sauter avec des torpilles deux navires de guerre qui sortaient du fleuve Bleu. Enfin il obtenait de Paris l'autorisation d'occuper les îles Pescadores et d'établir dans le Pé-tchi-li le blocus du riz.

Au Tonkin, Brière de l'Isle succédait à Millot. Les Chinois du Kouang-Si étaient battus à Kep et Chu; ceux du Yun-nan, qui,

par la rivière Claire, marchaient sur Tuyen-Quan, étaient refoulés. Puis Brière donna l'ordre au général de Négrier d'occuper Lang-son. Négrier battit les Chinois à Nui-Bop, Thaï-Hoa, Hao-Hi, Dong-Song, Pho-Vi, Bac-Viay, prit Lang-son (13 février 1885), enleva les fortes positions de Dong-Dang, fit sauter la porte de Chine (25 février); mais, à Bang-Bo, en territoire chinois, il se heurta à des forces d'une écrasante supériorité numérique (24 mars). Il se replia sur Dong-Dang et fut encore victorieux à Ky-Lua (28 mars); mais, durant le combat, il fut atteint d'une balle. Il dut céder le commandement au lieutenant-colonel Herbinger. Celui-ci, bien que les Chinois eussent reculé à grande distance, ordonna la retraite et l'opéra en désordre, jetant dans le Song-Ki-Kong une batterie et le trésor.

La paix avec la Chine (1885). — La pointe audacieuse et les victoires de Négrier, la belle défense de Tuyen-Quan, sauvé par Brière de l'Isle (3 mars), surtout le blocus du riz par l'amiral Courbet ne permettaient pas à la Chine de se faire des illusions. Au moment où Jules Ferry succombait sous une coalition de droite et d'extrême-gauche, menée contre lui par Clémenceau (30 mars 1885), il avait en main les premiers actes d'une négociation tout près d'aboutir à la paix, mais qu'il ne croyait pas pouvoir divulguer, fût-ce pour sauver l'existence de son cabinet. Même après sa chute, pendant la formation laborieuse d'un nouveau gouvernement, il continua à suivre la négociation; et ce fut son directeur des affaires politiques, M. Billot, qui, à Paris, le 4 avril, signa les préliminaires de paix, suivis, le 9 juin, du traité définitif. La Chine abandonnait ses prétentions à la suzeraineté sur le Tonkin et l'Annam, nous promettait un traité de commerce, assurait à nos ingénieurs la préférence pour les travaux publics à exécuter sur son territoire. Sans le désordre de notre politique intérieure, la France eût certainement obtenu davantage : peut-être la possession de Formose et des Pescadores, positions stratégiques de premier ordre, que le Japon s'est adjugées en 1895.

Soumission de l'Annam (1885). — Le 1er juillet 1885, le général de Courcy était arrivé à Hué pour y régler nos dernières difficultés avec la cour d'Annam. Le régent Thuyet fit,

dans la nuit du 4 au 5, attaquer à l'improviste nos soldats. Il dut fuir, emmenant dans les montagnes le jeune empereur Ham-Nghi. Courcy proclama la déchéance de Ham-Nghi et installa un nouvel empereur (19 septembre 1885). Plus tard Ham-Nghi dut se rendre à discrétion et fut interné dans une villa d'Alger. Pendant ce temps, l'évacuation du Tonkin était mise en discussion devant notre Chambre des députés, et n'était repoussée qu'à *quatre voix* de majorité (décembre 1885)!

Organisation de la conquête. — La Chine et la cour de Hué renonçant à la lutte, on n'eut plus à combattre au Tonkin que le brigandage et la piraterie. Ces opérations « de gendarmerie » furent brillamment conduites par le général Jamont, puis par les généraux Warnet, Borgnis-Desbordes, Reste, Voyron, Gallieni, etc. Dès lors on put, tout en réservant des territoires militaires, introduire dans le pays le régime civil, représenté par un résident général, puis par un gouverneur général de l'Indo-Chine, chargé de l'administration de la Cochinchine, du protectorat sur le Cambodge, l'Annam et le Tonkin; dans les pays de protectorat, il a pour auxiliaires des *résidents*. Cette haute fonction fut occupée par Paul Bert (1885-1886), Bihourd (1886-1887), Constans, puis Richaud (1888), Piquet, de Lanessan, Le Myre de Vilers, Rousseau, Paul Doumer (1897), Beau. L'œuvre accomplie fut considérable : organisation, développement économique, instruction publique à tous ses degrés. Grâce surtout à la richesse acquise de la vieille colonie de Cochinchine, le gouvernement de l'Indo-Chine, même sans avoir besoin de la garantie de la métropole, put souscrire de 1897 à 1898 des emprunts de 80 millions pour travaux publics, de 200 millions pour le réseau ferré (décembre 1898).

Difficultés avec le royaume de Siam. — Jules Ferry avait compté que le royaume de Siam tomberait sous le protectorat du nouvel empire français d'Indo-Chine et que le royaume de Haute-Birmanie formerait un État-tampon entre nos possessions et l'empire anglo-indien. Ces espérances s'évanouirent à la chute de Jules Ferry. Le vice-roi des Indes, lord Dufferin, en profita pour opérer la conquête de la Haute-Birmanie

(1885-1886). Dès lors ce fut le royaume de Siam qui fut appelé à jouer le rôle d'État-tampon. Le roi Chu-la-long-Korn, livré presque entièrement à l'influence de l'Angleterre, nous suscita les plus graves difficultés à propos de nos protégés cambodgiens et surtout à propos des États Chang situés sur les deux rives du haut Mékong. Les canonnières françaises durent, en 1893, remonter le Méïnam, jeter l'ancre devant Bangkok, et imposer à la cour le traité du 3 octobre, qui reconnut nos droits sur le Laos et la rive gauche du Mékong.

Relations avec la Chine. — Après notre intervention de concert avec la Russie et l'Allemagne en vue de pacifier le conflit sino-japonais de 1895, la France obtint en Chine d'importants avantages. Notre frontière, de plus de 1000 kilomètres, fut délimitée et rectifiée, beaucoup à notre avantage; quatre villes chinoises du voisinage furent ouvertes à notre commerce; nos postes consulaires furent portés de huit à quatorze; la compagnie Fives-Lille fut autorisée à pousser jusque dans le Yun-nan et le Kouang-si des lignes de chemins de fer; l'exploitation des mines de ces régions nous fut réservée; des garanties furent assurées aux églises catholiques. Une mission dite lyonnaise, patronnée surtout par la chambre de commerce de Lyon, parcourut les provinces chinoises avoisinant le Tonkin. Après la prise de possession de Kiao-tchéou par les Allemands, notre ambassadeur à Pékin, M. Pichon, obtint le traité du 5 avril 1898: la Chine s'engageait à ne céder à aucune autre puissance, sous quelque titre que ce fût, les provinces de Yun-nan, Kouang-si, Kouang-toung (Canton), non plus que la grande île de Haïnan; elles constituaient désormais notre « zone d'influence ». Elle nous donnait à bail la baie de Kouang-tchéou, sur la côte orientale de la presqu'île de Leï-tchéou. Elle nous concédait les chemins de fer et les mines du Yun-nan. Elle s'engageait à choisir toujours un Français comme directeur général des postes impériales. Par le traité du 7 juin 1898, elle nous accordait une nouvelle ligne de chemin de fer aboutissant à Nanning-fou. Depuis lors, le soulèvement des « Boxeurs » et les révolutions de Pékin ont ouvert une crise imprévue, d'une extrême violence, dans les rapports de la Chine avec toutes les puissances européennes.

VII. — Autres colonies françaises.

En Amérique. — Dans les Antilles, par le traité du 10 août 1877, nous avons obtenu de la Suède la rétrocession de la petite île de Saint-Barthélemy, qui avait été cédée en 1784.

A la Guyane, nous avions avec la Hollande un litige pour la délimitation des deux colonies limitrophes; il fut résolu, le 25 mai 1891, par l'arbitrage du tsar Alexandre III. Nous en avions un avec le Brésil : il fut soumis, en 1897, à l'arbitrage du président de la République helvétique, qui jugea contre nous (1900).

Dans le Pacifique. — La Nouvelle-Calédonie, un moment troublée par une insurrection des Canaques (1878-1879), a pris un sérieux développement économique. A l'est de cette île, des Français se sont établis dans les Nouvelles-Hébrides (1882); mais, par les conventions de 1878 et 1887 (24 octobre) entre la France et l'Angleterre, les deux puissances s'interdisent également de procéder à l'annexion de cet archipel.

La reine Pomaré IV étant morte en 1877 et son fils Pomaré V ayant abdiqué deux ans après, l'annexion des îles Tahiti à la France fut proclamée. Elle entraîna, sur la demande des habitants, celle des îles Gambier et des îles Tuamotou en 1881, celle des îles Tubuaï en 1882. Un groupe voisin, celui des « Iles sous le Vent », sur lequel l'Angleterre, par la convention du 24 octobre 1887, renonçait à toute prétention, fut annexé le 16 mars 1888. En 1889, les îles Rurutu et Rurutara furent soumises simplement au protectorat. Ce régime subsiste encore pour les Marquises, les Wallis, les Futuna.

Régime de nos colonies. — Dans nos anciennes colonies, celles que la France possédait antérieurement aux guerres de la première République, on a introduit nos lois, nos écoles, notre système d'administration, nos libertés politiques.

La Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, l'Algérie, le Sénégal, la Réunion, l'Inde française, la Cochinchine ont des représentants au Parlement français[1]. D'autres colonies (îles

1. L'Algérie nomme trois sénateurs; la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, l'Inde, chacune un. L'Algérie a six députés; la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, chacune deux; la Guyane, le Sénégal, l'Inde, la Cochinchine, chacune un. Total : sept sénateurs et seize députés algériens ou coloniaux.

Saint-Pierre et Miquelon, îles du Pacifique) sont représentées dans le « Conseil supérieur des colonies ».

BIBLIOGRAPHIE

Généralités. — *Notices coloniales* de 1885, de 1889. — *Notices coloniales* pour l'Exposition de 1900. — **A. Rambaud.** *La France coloniale*, 6e édit., 1893. — *Atlas des colonies françaises*, dressé par ordre du ministère des Colonies, par **P. Pelet** (lib. Armand Colin). — Ouvrages de **E. Levasseur, P. Gaffarel, L. Vignon, de Lanessan, Vidal de La Blache, Marcel Dubois,** etc. — *Revue de géographie* (libr. Delagrave), *Annales de géographie* (libr. Armand Colin), *Revue coloniale* (officielle), *Annales des missions scientif.* (min. de l'Inst. publ.— **R. de Saint-Arroman,** *Les missions franç.*, s. d. — **E. Petit,** *Organis. générale des colonies franç.*, 2 vol., Paris, 1894. — **P. Legendre,** *Notre épopée colon.*, 1901. — **Paul Leroy-Beaulieu,** *La colonisation chez les peuples modernes* (nombr. éditions). — **M. Dubois** et **A. Terrier,** *Un siècle d'expans. colon.*, 1900. — **C. Guy,** *La mise en valeur de notre domaine colon.*, 1903. — **Jules Ferry,** *Discours et opinions*, édit. par **Robiquet,** t. III à V. — **A. Rambaud,** *Jules Ferry*, 1904. — Le R. P. **Piolet,** *Les missions cath. franç. au XIXe s.*, 6 vol. (Libr. A. Colin).

Généralités sur l'Afrique. — *Bulletin du* **Comité de l'Afrique française.** — **Harry Alis,** *Nos Africains*, 1894. — **Sevin-Desplaces,** *Afrique et Africains*, s. d. — **F. van Ortroy,** *Conventions internat. concernant l'Afrique*, Bruxelles, 1898. — **V. Deville,** *Partage de l'Afrique*, 1898. — **Jean Darcy,** *Cent années de rivalité... L'Afrique*, 1904. — **Ch. Simond,** *Les Français en Afrique au XIXe s.*, 1903. — **H. Lorin,** *L'Afrique à l'entrée du XXe s.*, 1901.

L'Algérie. — **Cat,** *Histoire de l'Algérie*, t. II. Alger, 1891. — **Wahl,** *L'Algérie*, 3e édit. — **De la Sicotière,** *Rapports sur les événements de 1870-1871 en Algérie*, Versailles, 1875, 2 vol. in-8. — Le comm. **L. Rinn,** *Histoire de l'insurr. de 1871*, Alger, 1891. — **A. Rambaud,** *L'insurr. alg. de 1871*, Paris, 1891. — **L. Rinn,** *Marabouts et Khouan*, Alger, 1884. — **O. Depont** et **X. Coppolani,** *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger, 1897. — Le général **Hanoteau** et **A. Letourneux,** *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 vol., Paris, 1873. — **Hanoteau,** *Chants populaires de la Kabylie*, 1867. — **E. Zeys,** *Législation mozabite*, Alger, 1866; *Droit mozabite*, 1891. — **Ch. Amat,** *Le M'zab et les M'zabites*, Paris, 1888. — **H. Parrot,** *Les Juifs d'Algérie*, Alger, 1898. — **A. Chuquet,** *Le général Chanzy*, 1884.

Statistique générale de l'Algérie, pub. officielle. — *Exposé de la situation générale de l'Algérie*, annuel. — **J. Cambon,** *Discours*. — **A. Dain,** *Le système Torrens; de son application en Tunisie et Algérie*, 1868. — **Henri Pensa,** *L'Algérie : voyage de la délégation sénatoriale*, 1894. — *Commission* (sénatoriale) *d'études des questions algériennes; dépositions*, 1891. — *Rapports* présentés au Sénat et à la Chambre par les rapporteurs du budget. — **Jules Ferry,** *Le gouvernement de l'Algérie*, 1891. — **Burdeau,** *L'Algérie en 1891*, 1892. — **Ch. Benoist,** *Enquête algérienne*, 1892. — **E. Chartrieux,** *Études algériennes*, 1893. — **P. Foncin, G. Benoist, Stan. Lebourgeois. H. Lebourgeois, E. Masqueray,** sur les questions scolaires. — **Combes** (sénateur), *L'Enseignement indigène*, 1892. — **A. Rambaud,** *L'Enseignement primaire* (Grande-Kabylie), 1892.

Le Sahara, les Touareg, le Maroc. — **Largeau,** *Le Sahara*

algérien, 1868. — **H. Schirmer**, *Le Sahara*, 1893. — **Duvergier**, *Les Touareg du Nord*, 1865. — **H. Bissuel**, *Les Touareg de l'Ouest*, 1889. — **De Polignac, Derrégarais, Brosselard-Faidherbe**, sur les missions Flatters. — **A. Pavy**, *L'expédition de Morès*, 1897. — **F. Foureau**, Ses *Missions* (éditées chez Challamel). — **F. Foureau**, *Mission saharienne* (Foureau-Lamy), 1902. — Comm. **Reibell**, *Le Commandant Lamy*, 1903. — **Le Chatellier**, *Description de l'oasis d'In-Salah*, 1888. — **C. Sabatier**, *Touat, Sahara et Soudan*, 1891. — **G.-B. Flamand**, *De l'Oranie au Gourara*, 1898. — **G. de Champeaux**, *A travers les oasis sahariennes*, 1904. — **De Foucauld** (18831884). *Reconnaissance du Maroc*. — **De Segonzac**, *Voyages au Maroc*, 1903.

La Tunisie. — **P. H. X.** (Paul d'Estournelles de Constant), *La politique française en Tunisie*, 1891. — Anonyme, *L'Expédition militaire de Tunisie*, 1898. — **J. de Lanessan**, *La Tunisie*, 1887. — **Paul Leroy-Beaulieu**, *L'Algérie et la Tunisie*, 1887. — **G. Charmes**, *La Tunisie et la Tripolitaine*, 1893. — *Livres jaunes* français, 1881. — **A. Ribot** (anc. min. des Aff. Etr.), *Rapport au Pr. de la Rép. sur la situation de la Tunisie* (1881-1890), 1890. — **N. Faucon**, *La Tunisie : histoire et colonisation*, 2 vol., 1893. — **Paul Bourde**, *Rapports* sur les cultures fruitières, Tunis, 1893. — *La Tunisie; Histoire et description; agriculture, industrie*, etc., 4 vol., 1896 (publ. de la Soc. pour l'avanc. des sc.). — **L. Machuel** (direct. gén. de l'ens. en Tunisie), *L'enseignement public en Tunisie*, 1900.

Le Sénégal et le Soudan. — **Barth**, *Voyages et découvertes*, édition française, 4 vol., 1861. — **G. Rohlfs**, *Quer durch Africa*, 1874. — **Zweifel** et **Moustier**, *Voyage aux sources du Niger*, 1880. — Le cap. **Pietri**, *Les Français au Niger*, 1880. — Le cap. **Ancelle**, *Les Français au Sénégal*, 1883; *Les explorations au Sénégal et dans les contrées voisines*, 1886. — **Lebrun-Renaud**, *Les possessions françaises dans l'Afrique occid.*, 1884. — *Annales sénégalaises*, de 1854 à 1885 (par le gén. **Faidherbe**). — **Bayol**, *Voyage en Sénégambie*, 1886. — **Paul Soleillet**, *Voyage à Ségou*, 1888. — Le col. **Frey**, *Campagne*, etc., 1888. — Le gén. **Faidherbe**, *Le Sénégal; la France dans l'Afrique occidentale*, 1889. — Le cap. **Péroz**, *Au Soudan francais*, 1889. — Le comm. **Gallieni**, *Mission d'exploration du Haut-Niger*, 1885, et *Deux campagnes au Soudan français* (1886-1888), 1891. — Le lieut. **E. Caron**, *Voyage de la canonnière* « le Niger », 1898. — **E. Caron** et **P. Lefort**, *Atlas du cours du Niger*. — Le cap. **Binger**, *Du Niger au golfe de Guinée*, 2 vol., 1892. — Le col. **Archinard**, *Le Soudan français en 1889-1891* (Rapports), 1891; *Le Soudan en 1893*, Le Hâvre, 1895. — Le lieut. **Jayme**, *De Koulikoro à Tombouctou*, 1891. — Le cap. **Quiquandon**, *Rapports* dans le *Journal officiel*, sept. 1891. — **A Rambaud**, *Sénégal et Soudan français* (*Revue des D. Mondes*, oct. 1885) et *Campagnes* du Soudan (*Revue Bleue*, oct. 1890, déc. 1891, janv. 1892). — **André Mévil**, *Samory*, s. d. (1899). — **F. Dubois**, *Tombouctou la Mystérieuse*, 1897. — Le lieut. **Hourst**, *Sur le Niger et au pays des Touareg*, 1898. — **Brosselard-Faidherbe**, *Casamance et Mellacorée*, s. d. (1892). — Le cap. **Lenfant**, *Le Niger, voie ouverte*, etc., 1902. — **E.-D. Morel**, *Affairs of West Africa*, Lond., 1902.

Les Guinées, le Dahomey. — L'abbé **Bouche**, *La côte des Esclaves*, 1884. — **Borghero**, *Notes sur la côte de Guinée*, 1886. — L'abbé **Desribes**, *L'Évangile au Dahomey*, 1877. — **D'Albéca**, *Les établ. français de Guinée*, 1890. — **Chaper**, *Rapport* sur une mission en Assinie (*Arch. des missions*, 1885). — **Verdier**, *Assinie, Grand-Bassam et Lahou*, 1892. — **Holley**, *Voyage à Abbéokouta*, 1881. — **E. Viard**, *Au Bas-Niger*, 1886. — **E. Chaudoin**, *Trois mois de captivité au Dahomey*, 1891. — Le cap. **Nicolas**, *L'expédition du Dahomey en 1890*, 1892. — **Ed. Aublet**, *La guerre du Dahomey* (1888-

1893), 1894. — Le gén. **Dodds**, *Rapport*, 1894. — **J. Poirier**, *Campagne du Dahomey* (1892-1894), 1895. — **Ed. Foa**, *Le Dahomey*, 1895. — Le comm. **Toutée**, *Dahomé, Niger, Touareg*, 1897; *Du Dahomé au Sahara*, 1899. — Le cap. **d'Ollone**, *De la Côte d'Ivoire au Soudan*, etc., 1981. — **Roger Villemur** et **L. Richaud**, *Notre colonie de la Côte d'Ivoire*, 1903.

Le Gabon, le Congo, l'Oubanghi, le Tchad. — *Livre jaune* : Aff. du Congo et de l'Afrique occ., 1884. — **S. de Doncourt**, *Savorgnan de Brazza*, 1884. — **Marche**, *Trois voyages dans l'Afrique occ.*, 1881. — *Lettres* de Jacques **S. de Brazza**, 1881. — **Ballay**, *L'Ogôoué*, 1882. — **Dutreuil de Rhins**, *Le Congo français*, 1885. — **L. Guibal**, *Le Congo français*. — **J. Ancel**, *Formation de la col. du Congo franç.*, 1903. — **E. Dupont**, *Lettres sur le Congo*, 1889. — **Harry Alis**, *A la conquête du Tchad*, 1890. — **Nebout**, *Rapports*, dans le *Bulletin* du Comité français de l'Afrique, 1892. — Le cap. **Mizon**, *ibid.*, mai 1891 et suiv. — Le cap. **Cazemajou**, *ibid.*, 1900. — Le col. **Monteil**, *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad*, 1895. — **E. Descamps**, *L'Afrique nouvelle* (Congo belge), Bruxelles, 1903. — **P. Mille**, *Au Congo belge* (avec des notes et doc. sur le Congo fr.), 1899. — **Ch. Castellani**, *Vers le Nil français avec la mission Marchand*, s. d. (1898). — **Robert de Caix**, *Fachoda*, 1899. — **J. Legrand**, *La leçon de Fashoda*, 1899. — *** *La Mission Marchand*, dans *Revue de Paris*, 1er juin 1899. — **André Lebon** (anc. min. des Colonies), *La polit. de la France en Afrique* (*Mission Marchand; La Boucle du Niger, Madagascar*, etc.), 1901. — **E. Gentil**, *La chute de l'empire de Rabah*, 1902. — **Max v. Oppenheim**, *Rabah u. das Tschadseegebiet*, Berlin, 1902.

Madagascar. — **H. d'Escamps**, *Hist. et géog. de Madagascar*, 1884. — **Sibree**, *The great African Island*, 1885. — **Ch. Buet**, *Madagascar*, 1883. — **F. Hue**, *La Réunion et Madag.*, 1887. — Dr **H. Lacaze**, *Souvenirs de Madag.*, 1881. — Le col. **du Vergé**, *Madag. et peuplades indépendantes*, 1887. — **Alfred Grandidier**, *Hist. physique et naturelle de Madag.*, 1885-1886. — **E. de Mandat-Grancey**, *Souvenirs de la côte d'Afrique*, 1892. — **A. Grandidier**, *Les Français à Madag.*, 1894. — **L. Brunet**, *L'œuvre de la France à Madag.*, 1903. — **Jean Carol**, *Chez les Hovas*, 1898. — *Livre jaune* : affaires de Madagascar. — Le cap. **G. Humbert**, *Madagascar... Guerre franco-hova* (1883-1885), 1895. — Le comm. **Grandin**, *Les Français à Madag.* (y compris la dernière guerre), 2 vol., Paris, s. d. — Le général **Duchesne**, *L'expédition de Madag.*, rapport d'ensemble, s. d. — **G. Hanotaux** (anc. min. des Aff. étr.), *L'affaire de Madag.*, 1896. — Le gén. **Gallieni**, *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar*, mars 1899. — Le cap. **Hellot**, *La pacification de Madag.*, illustré, 1900. — Le Dr **E. Hocquard**, *L'expédition de Madag.; journal de campagne*, 1897. — Le lieut.-col. **Lentonnet**, *Expédition de Madag.; carnet de voyage*, 1897. — Le lieut. **Victor Duruy**, *Le 1er régiment de tirailleurs algériens* (important pour Madag.), in-4°, 1899. — Le lieut. **Langlois**, *Souvenirs* (de la campagne) *de Madag.*, P. et Limoges, 1895. — **Grosclaude**, *Un Parisien à Madag.*, 1897. — Prince **Henri d'Orléans**. *A Madagascar*, 1895. — Le P. **de la Vaissière**, *Dix ans à Madag.*, 1895. — *Bulletin* du Comité de Madagascar (depuis 1877); auj. *Revue de Madag.* — **D'Anfreville de la Salle**, *A Madag.*, 1902. — **André Lebon**, ouvrage cité.

La mer Rouge, l'océan Indien. — **Paul Soleillet**, *Voyage en Éthiopie*, 1886. — **Caix de St-Aymour**, *Les intérêts fr. dans le Soudan éthiopien*, 1887. — **Denis de Rivoire**, *Les Français à Obock*, 1888. — **Borelli**, *Éthiopie méridionale*, 1890. — **P. Combes**, *L'Abyssinie*, 1896.

L'Indo-Chine. — *Annuaire* de l'Indo-Chine française. — **Lemosof**, *Liste bibliog. des travaux relatifs au Tong-King*, publiés de 1867 à 1883

(*Revue de géog.*, 1883). — **Dutreuil de Rhins**, *Le royaume d'Annam*, 1879. — **Castonnet des Fosses**, *Rapports du Tonkin et de la Cochinchine avec la France*, 1883. — **Hervey de Saint-Denis**, *L'Annam et la Chine*, 1886. — **Ch. Lemire**, *L'Indo-Chine*, 1884-1885. — **Romanet du Caillaud**, *Hist. de l'intervention fr. au Tong-King de 1872 à 1874*, 1874. — **Vial**, *Les premières années de la Cochinchine*, 1874. — **G. Francis** (Francis Garnier), *La Cochinchine française en 1864*, 1864. — **Luro**, *Le pays d'Annam*, Paris, 1878. — **Doudart de Lagrée**, *Explorations et missions*, 1883. — **Francis Garnier**, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, 1873. — **Jean Dupuis**, *L'ouverture du fleuve Rouge*, 1880. — **Armand Rivière**, *La guerre avec la Chine*, 1883. — **Paul Deschanel**, *La question du Tonkin*, 1873. — *L'Indo-Chine française*, par **De Bizemont**, 1884, **Harmand**, 1887, **De Lanessan**, 1888. — *Livre jaune* : aff. du Tonkin. — *L'Affaire du Tonkin*, par un diplomate (**Billot**), 1888. — Pr. **Henri d'Orléans**, *Du Tonkin aux Indes*, 1898. — **Jules Ferry**, *Le Tonkin et la mère patrie*, 1891 (Préf. au livre de **Sentupéry**). — **R. Carteron**, *Souv. de la camp. du Tonkin*, 1891. — **Jacques Harmant**, *La vérité sur la retraite de Langson, mém. d'un combattant*, 1892. — **F. Lecomte**, *Lang-Son, combats et négoc.*, 1895. — **E. Ganneron**, *L'amiral Courbet*, 1885. — **M. Loir**, *L'escadre de l'amiral Courbet*, 1894. — **Ph. Lehault**, *La France et l'Angl. en Asie*, 1892. — Dr **E. Courtois**, *Le Tonkin français*, 1891. — **A. Bouïnais** et **A. Paulus**, *Le protectorat du Tonkin*, 1885; *La France en Indo-Chine*, 1886; *L'Indo-Chine contemporaine*, 2 vol., 1885. — **A. Bouïnais**, *De Hanoï à Pékin*, 1892. — **De Lanessan**, *La colonisation de l'Indo-Chine*, 1895. — Le gén. **Gallieni**, *Trois colonnes au Tonkin* (1894-1895), 1899. — Le comm. **Famin**, *Au Tonkin et sur la frontière du Kwang-Si*, 1895. — **L. de Grandmaison**, *L'Expéd. franç. au Tonkin; en territoire militaire*, 1898. — *Excursions et reconnnaissances* (périodique), Saïgon, depuis 1879. — **L. Finot**, *Ecole française d'Extrême-Orient* (mission archéolog. d'Indo-Chine), Rapport au gouvern. général, 1900. — Mission **Pavie**, *Indo-Chine*, (1898-1900). — *La mission lyonnaise en Chine* (1895-97), Lyon, 1898. — **Paul Doumer**, *La situation de l'Indo-Chine* (1897-1901), Hanoï, 1902 (officiel).

Relations de l'Indo-Chine avec la Birmanie et le Siam. — Anonyme, *La chute des Allomprah ou la fin du royaume d'Ava*, 1886. — **Lady Dufferin**, *Quatre ans aux Indes anglaises* (conquête de la Birmanie), trad. fr., 1890. — Le prince **H. d'Orléans**, *Politique extér. et coloniale*, 1900.

Relations de l'Indo-Chine avec la Chine. — *Livres jaunes.* — Anonyme, *La Chine : expansion des grandes puissances en Extrême-Orient* (1895-98), 1899. — **René Pinon** et **Jean de Marcillac**, *La Chine qui s'ouvre*, 1900. — **Pierre Leroy-Beaulieu**, *La rénovation de l'Asie*, 1900. — Le lieut. **Sauvage**, *La guerre sino-japonaise*, 1897. — **Vladimir**, *The China-Japan war*, Londres, 1896. — L'amiral **Ch. Beresford**, *The Break up of China*, L. et New-York, 1898. — **R. Colquhoun**, *China in transformation*, L. et New-York. — **Pierre Loti**, *Les derniers jours de Pékin*, 1902.

Colonies du Pacifique et d'Amérique. — **E. Davillé**, *La colonis. franç. aux Nouvelles-Hébrides*. — **P. Deschanel**, *La politique franç. en Océanie*, 2 vol., 1884 et 1887. — **A. Schreiner**, *La Nouvelle-Calédonie*, 1882. — **Ch. Lemire**, *La colon. fr. en N.-Calédonie*, 1878. — **L. Gauharou**, *Géog. de la N.-Calédonie*, 1882. — **A. Bernard**, *L'archipel de la N.-Calédonie*, 1894. — Dr **Mauril**, *Hist. de la Guyane française*, 1889. — **H. Coudreau**, *Les Guyanes et l'Amazone*, 1887. — **Hue**, *La Guyane française*, 1888. — **Durande**, *La Guyane franç. et le Brésil*, 1877. — *Mémoire conten. l'exp. des droits de la France* (litige franco-brésilien), publ. officielles, 1899.

CHAPITRE XXIII

LA FRANCE ÉCONOMIQUE

De 1870 à 1900.

I. — La guerre franco-allemande.

La période de prospérité des dernières années du second Empire fut brusquement interrompue par la guerre franco-allemande. Cette guerre fut pour la France, au point de vue économique, une crise d'une violence exceptionnelle, dont le pays mit plusieurs années à se relever.

Pendant dix mois, la vie économique se trouva entièrement arrêtée sur près de la moitié du territoire, qu'occupaient les troupes ennemies, tandis que dans le reste du pays, dont toutes les forces vives s'employaient à une résistance acharnée, elle était profondément troublée. A la paix, la France dut abandonner l'Alsace et une partie de la Lorraine : un territoire de plus de 1 450 000 hectares. Elle perdait, avec une population de 1 957 000 habitants, une de ses provinces les plus riches et les plus industrieuses. L'Alsace avait été une des premières à introduire dans ses fabriques les inventions qui avaient si rapidement développé l'industrie textile; l'industrie du coton y était particulièrement prospère.

A cette perte de territoire et de population, si douloureuse, se joignait celle des milliers d'hommes adultes morts sur les champs de bataille ou emportés par la maladie. Enfin, dans

l'espoir d'entraver pendant longtemps l'essor d'un pays réputé par sa richesse, les vainqueurs avaient exigé une indemnité de guerre de 5 milliards, la plus formidable qu'on eût jamais vu stipuler, et qui vint s'ajouter aux sacrifices de toutes sortes subis par le pays, dont le total peut être évalué à 8 ou 10 milliards.

Cette crise terrible n'eut cependant pas pour la France les suites désastreuses qu'avaient espérées ses ennemis La paix rétablie, le pays se remit vaillamment au travail pour réparer les maux faits par la guerre et rembourser les dettes contractées pendant cette période malheureuse. Deux emprunts successifs, l'un de 2, l'autre de 3 milliards, eurent un succès inespéré : l'épargne étrangère, confiante dans la promesse de la France et dans sa vitalité, répondit à son appel avec le même empressement que l'épargne nationale. On put ainsi devancer les dates arrêtées pour le paiement de l'indemnité de guerre, et le 16 septemhre 1873 le dernier soldat allemand quittait le territoire français.

II. — Le développement des moyens de transport.

Les chemins de fer. — Libérée, la France reprit de nouveau sa place dans la grande lutte économique. Pendant quelques années encore, elle conserva le rang qu'elle avait si rapidement conquis dans la période précédente. Mais elle eut bientôt à soutenir la concurrence de peuples qui étaient restés jusqu'alors en arrière d'elle, et elle se laissa distancer successivement par l'Allemagne et les États-Unis, qui allaient être, avec l'Angleterre, à l'aurore du xxe siècle, les puissances prépondérantes dans le monde économique nouveau, résultat des inventions scientifiques du siècle qui finit.

De ces inventions, la plus importante est celle qui a révolutionné les moyens de transport. La période de 1840 à 1870 avait vu le commencement de cette révolution ; le dernier quart du xixe siècle en a vu l'épanouissement. L'Europe a complété le réseau de ses voies ferrées, et, grâce aux capitaux européens,

la construction des chemins de fer a pris un développement rapide aux États-Unis, dans les États de l'Amérique du Sud, et dans les pays colonisés par les nations européennes ou soumis à leur domination. En 1872, le premier transcontinental américain était ouvert à l'exploitation, et New-York mis en communication rapide avec San-Francisco; en 1886, le transcanadien unissait par une nouvelle ligne, de Halifax à Vancouver, l'Atlantique au Pacifique. En 1891, l'empereur de Russie décidait la construction d'un transsibérien, de l'Oural au Pacifique; les travaux en sont poussés avec activité, et, vers 1905, Saint-Pétersbourg sera en relation directe avec Port-Arthur et Pékin. Quelques années plus tard, sans doute, sera achevé, à son tour, le transafricain anglais, qui reliera le Cap au Caire.

En quelques années, les diverses parties du monde se sont ainsi trouvées mises en contact par un réseau ferré dont l'étendue a passé de 600 000 kilomètres, en 1870, à 700 000 kilomètres, en 1897, et sur lequel, à cette dernière date, s'effectuait un trafic en marchandises de près de 2 millions de tonnes. Aux mêmes dates, le réseau français était respectivement de 21 000 et 37 000 kilomètres.

Le canal de Suez. — La construction de ces lignes avait ouvert de nouvelles sources d'activité économique, et modifié les anciens courants commerciaux. Le percement de l'isthme de Suez, entrepris par un Français, F. de Lesseps, et réalisé pour la plus grande part au moyen de capitaux français, a été, au point de vue économique, une des œuvres les plus importantes qui ont marqué la fin du second Empire. Mais, ouvert seulement en 1869, les effets du canal de Suez ne se firent sentir que dans la période suivante. Brusquement, l'Europe se trouva mise en communication avec l'Extrême-Orient par une voie beaucoup plus courte et plus sûre que celle du Cap, la seule existant jusqu'alors. Le canal redonna une vie nouvelle à la Méditerranée et permit à la France de s'emparer d'une partie du transit des marchandises, qui, au lieu d'aller passer comme autrefois par les entrepôts de Londres, prirent directement le chemin de leur lieu de destination. Le trafic du

canal est devenu en peu de temps considérable; en 1897, près de 3000 navires, jaugeant plus de 11 millions de tonneaux, l'avaient franchi; les deux tiers environ de ce total, où la France ne figure que pour 200 navires, appartiennent à l'Angleterre.

Bientôt, peut-être, le percement de l'isthme de Panama ouvrira une nouvelle voie de communication dans l'hémisphère occidental, divertissant de ce côté une partie du trafic qui prend aujourd'hui le canal de Suez. L'Europe se trouvera rapprochée des pays américains de la côte du Pacifique, en même temps que les régions orientale et méridionale des États-Unis se trouveront mises en relation par une voie plus directe avec les marchés de l'Extrême-Orient, où l'entreprise européenne aura alors à soutenir contre ces concurrents une lutte difficile.

La navigation maritime. — De même que les transports terrestres, la navigation maritime a été, dans ces vingt-cinq dernières années, l'objet d'un développement considérable. De plus en plus, la marine à voiles a cédé le pas à la marine à vapeur. En 1870, on évaluait l'effectif de la marine marchande du monde entier à 12 500 000 tonneaux : 10 700 000 pour les voiliers, 1 800 000 pour les vapeurs; — en 1897, on l'estimait à 19 500 000 tonneaux, et la proportion entre les voiliers et les vapeurs était renversée : les voiliers n'avaient plus que 7 100 000 tonneaux, tandis que les vapeurs en avaient 12 400 000. La puissance de transport entre ces deux dates, par suite de l'expansion prise par la marine à vapeur, avait presque triplé, s'élevant de 16 200 000 tonneaux à 44 000 000. Dans ce développement, la France est malheureusement restée fort en arrière. Le même phénomène de la substitution de la vapeur à la voile s'est passé chez elle comme dans les autres pays, mais la flotte à vapeur n'a progressé que lentement. En 1870, la marine marchande française avait un effectif total d'un peu plus d'un million de tonneaux : 884 000 appartenant aux navires à voiles, 200 000 aux vapeurs. En 1897, l'effectif des voiliers était tombé à 414 000 tonneaux, tandis que celui des vapeurs s'élevait à 487 000. L'effectif total n'était plus que de 900 000 tonneaux. La diminution de l'effectif était plus que

compensée, il est vrai, par l'accroissement du nombre des vapeurs, mais, bien que ce nombre eût plus que doublé, la puissance de transport n'avait cependant augmenté que de 1 484 000 à 1 875 000 tonneaux. Après avoir été pendant longtemps classée la seconde puissance du monde pour sa flotte à vapeur, immédiatement après l'Angleterre, la France s'est vu successivement dépasser par l'Allemagne, en 1889, puis par les États-Unis, en 1893.

La télégraphie électrique. — La télégraphie électrique, devenue l'auxiliaire indispensable du commerce, a fait d'immenses progrès, et à la télégraphie terrestre est venue s'ajouter la télégraphie sous-marine. En 1851, le premier câble télégraphique avait été posé entre Douvres et Calais. En 1857, une tentative pour la pose d'un câble destiné à mettre en relation l'Angleterre avec l'Amérique avait échoué; une nouvelle tentative, en 1866, réussit. Depuis 1870, la télégraphie sous-marine a pris une extension considérable, et l'Europe est reliée aujourd'hui télégraphiquement à toutes les parties du monde. Des câbles existants, la presque totalité appartient à l'Angleterre; la France, malgré l'utilité qu'il y aurait pour elle à être reliée d'une manière indépendante avec ses colonies, n'en a encore qu'une longueur presque insignifiante.

Effets du développement des moyens de transport. — Les effets de ce développement des moyens de transport et de communication ont été considérables sur les relations économiques. Autrefois, les marchés nationaux vivaient d'une vie presque indépendante, ne demandant à l'extérieur qu'un nombre très restreint de produits, qui, grevés de frais de transport élevés, ne pouvaient servir qu'à l'usage des classes riches; les échanges internationaux étaient par là même forcément limités. L'abaissement des frets, la facilité des relations a substitué à ces marchés isolés un marché universel.

A l'émigration facilitée par la marine à vapeur, la France n'a pris qu'une très faible part. Mais si le développement peu rapide de sa population ne lui a permis de jouer qu'un rôle secondaire dans le peuplement des terres nouvelles, grâce à sa richesse, fruit du travail des générations antérieures, elle a pu

participer à leur mise en valeur, prêtant ses capitaux disponibles aux gouvernements désireux de se munir de l'outillage économique moderne et trop pauvres pour le faire par leurs propres moyens, et aux entreprises privées à l'étranger et aux colonies. A ces placements, nos capitalistes étaient incités par l'abaissement du taux de l'intérêt sur les marchés européens, qui a été si sensible pendant les vingt-cinq dernières années.

III. — L'agriculture.

La culture. — L'agriculture française a eu à supporter, depuis 1880 surtout, une période très pénible, due à la concurrence qu'ont pu lui faire, grâce au développement des moyens de transport, les pays éloignés.

La perte de l'Alsace-Lorraine a réduit sensiblement notre territoire agricole; elle nous a privés de 674 000 hectares de terres labourables, de 443 000 hectares de bois et de 32 000 hectares de vignes.

Des modifications survenues dans la répartition des diverses cultures, entre 1862 et 1892, dates de deux enquêtes agricoles, les plus importantes sont l'augmentation des prairies artificielles et des prés naturels : en 1862, ils n'occupaient que 14,34 p. 100 de la surface du territoire; en 1892, ils en occupaient 18,36 p. 100; — et la diminution continue des jachères, dont l'étendue a été réduite de 9,42 p. 100 à 6,39 p. 100.

La superficie consacrée à la culture du froment n'a guère varié. Malgré la stabilité de l'étendue cultivée, la production du blé a cependant, par suite de l'amélioration de la culture, légèrement augmenté. Pour la période 1871-75, la production annuelle avait été de 100 millions d'hectolitres en moyenne; pour celle de 1892-95, elle a dépassé 112 millions. Mais la baisse considérable du prix du blé depuis 1875 a réduit dans des proportions énormes la valeur de cette production. Au prix de 25 fr. 65 l'hectolitre, chiffre coté vers 1875, la récolte représentait une valeur de plus de 2 milliards 1/2 de francs; la récolte de 1895, où le prix, par des baisses successives, était tombé

à 14 fr. 40, ne représentait plus que 1 milliard 1/2; en dépit de l'augmentation récente, qui a relevé les cours à 18 francs et même 19 francs, les agriculteurs se plaignent encore amèrement.

Une épreuve non moins dure a atteint pendant la même période les viticulteurs. La maladie de l'oïdium, qui avait fait son apparition vers 1850, avait pu être assez aisément combattue. Il n'en fut pas de même du phylloxéra, dont la présence fut signalée pour la première fois dans le département du Gard en 1865. Le fléau gagna rapidement toute la région vinicole voisine, une des plus riches de la France, puis il se répandit dans le Bordelais et les Charentes; en 1890, il s'étendait avec plus ou moins d'intensité sur toute la France viticole. La production du vin avait été considérablement réduite. De plus de 70 millions d'hectolitres pour les années 1874 et 1875, elle tombait successivement à 40 millions pendant la période de 1876-80 — 32 millions pour 1881-85 — et 26 millions pour 1886-90. D'exportatrice de vin, la France était devenue importatrice; en 1890, elle importait plus de 10 millions d'hectolitres. On a évalué à plus de 10 milliards de francs les pertes résultant pour la France du phylloxéra; ce fut la ruine pour toute une partie de la population. Cependant, les viticulteurs entamèrent courageusement la lutte contre ce nouvel ennemi. On arracha les plants atteints et on les remplaça par des vignes américaines, qui résistent à la maladie, et on fit des plantations nouvelles au bord de la mer, dans des terrains demeurés incultes jusqu'alors. En 1896, sur 1 700 000 hectares plantés en vignes, on évaluait à près de la moitié la surperficie plantée en vignes américaines. Grâce à cette lutte énergique, notre production s'est relevée, mais elle est loin d'atteindre les chiffres des années antérieures à 1875. Pour la période 1896-98 elle a été en moyenne de 36 millions d'hectolitres; notre importation nette est tombée à 6 millions 1/2 d'hectolitres.

Parmi les cultures industrielles, celles du lin et du chanvre, en dépit des faveurs législatives dont elles ont été l'objet, sont en pleine décroissance. En 1862, elles occupaient une surface de 200 000 hectares; c'est à peine si elles en occupent le tiers aujourd'hui; cette diminution est due surtout à la substitution

des fils de coton aux fils de lin et de chanvre dans la fabrication des toiles. La culture de la betterave à sucre, favorisée par la législation fiscale, est, par contre, en progrès considérable. Sa superficie a plus que doublé, s'élevant de 135 000 hectares en 1862, à 271 000 en 1892; la production actuelle dépasse 75 millions de quintaux.

L'élevage. — L'élevage a compensé en partie pour l'agriculture, dans certaines régions, les déceptions que la culture lui causait. Près de 9 millions 1/2 d'hectares sont occupés à présent par les prairies naturelles et artificielles. La diminution du nombre des animaux de l'espèce ovine a été en continuant; l'enquête de 1892 n'évalue leur nombre qu'à 21 millions; c'est une diminution de 8 millions depuis 1862. Par contre, la population bovine a fort augmenté; elle a gagné près de 1 million de têtes et dépasse aujourd'hui 13 millions 1/2. En même temps, les soins donnés à l'amélioration du bétail ont permis d'obtenir un rendement beaucoup plus avantageux en viande de boucherie. L'accroissement de la consommation de la viande, qui est passée de 26 kilogrammes environ par habitant, en 1862, à 35 kilogrammes en 1892, amenait une augmentation des prix favorable aux éleveurs. Le kilogramme de viande de bœuf, qui se vendait il y a trente ans 1 fr. 11, se vend aujourd'hui 1 fr. 50 environ, et le prix du kilogramme de viande de mouton à passé de 1 fr. 24 à 1 fr. 80. Bien qu'incitée par ces prix à développer sa production, l'industrie de l'élevage ne peut suffire encore à approvisionner la consommation.

La propriété foncière. — Sous l'influence de la crise éprouvée par l'agriculture, la valeur de la propriété foncière non bâtie, qui avait augmenté de 50 0/0 de 1850 à 1875, a été en diminuant depuis cette époque. Elle n'a cependant perdu qu'une partie de l'avance antérieurement acquise. Le prix de l'hectare s'est abaissé successivement de 2000 francs, valeur moyenne vers 1874, à 1800 francs en 1882, et à 1500 francs en 1892.

La population et les salaires agricoles. — C'est une marche contraire qu'ont suivie les salaires agricoles; ils ont vu se continuer, quoique avec une moindre intensité, l'augmen-

tation qui avait signalé la période précédente. Quant à la population agricole, son effectif est allé en diminuant. En 1876, on l'évaluait à 19 millions d'individus, un peu plus de la moitié — 51,4 0/0 — de la population totale; lors du recensement de 1891 elle n'était plus que de 17 400 000 individus, soit 45.5 0/0 seulement de la population totale. Les mouvements survenus dans sa composition sont intéressants à relever. Suivant l'enquête de 1862, la population agricole active, y compris l'Alsace-Lorraine, était de 7 360 000 personnes, dont 3 200 000 étaient classées comme chefs d'exploitation et 4 000 000 comme salariés. Depuis, la proportion de ces chiffres s'est renversée. En 1892, on évaluait à 6 600 000 personnes la population agricole active; dans ce total, les salariés ne comptaient plus que pour 3 000 000, tandis que le nombre des exploitants s'était élevé à 3 600 000. C'est là un indice d'un changement favorable dans la situation de la masse de la population agricole.

La crise agricole. — La baisse des prix des produits agricoles que nous avons déjà signalée à propos des céréales a été à peu près générale au cours de ce dernier quart de siècle; les prix de la viande et des produits de la laiterie y ont seuls échappé. Elle est un effet direct du développement des moyens de transport. Si elle a été, somme toute, avantageuse pour la masse des classes ouvrières, elle a pesé lourdement sur la population agricole, sur la moyenne culture surtout. Le propriétaire, le fermier qui vend la plus grande partie de sa récolte, n'en ont pas trouvé sur le marché un prix rémunérateur.

Dès le début de la crise, les agriculteurs ont fait appel à l'intervention du gouvernement pour les aider à la supporter. Ils ont demandé le retour à la politique protectionniste abandonnée par l'Empire, et réclamé l'établissement de droits protecteurs sur les produits agricoles importés de l'étranger. Ils les ont obtenus, mais ils n'ont pas trouvé dans cette mesure tout le secours qu'ils en espéraient. Force a été de chercher d'autres remèdes plus efficaces contre la crise; on les a demandés à l'association et au développement de l'enseignement agricole.

Depuis 1884, nous avons assisté à une éclosion extraordinaire de syndicats agricoles sur tous les points du territoire. Au com-

mencement de 1900, quinze ans seulement après le vote de la loi qui leur a donné naissance, leur nombre est déjà voisin de 2 500, et ils groupent près de 800 000 agriculteurs. Ils contribuent à répandre les méthodes de culture nouvelles, l'emploi des engrais chimiques et des machines perfectionnées, dont ils facilitent l'acquisition à leurs membres; à côté d'eux, souvent appuyées sur eux, se sont créées des sociétés de crédit agricole, qui, par un heureux emploi du crédit mutuel, mettent à la disposition du petit agriculteur les capitaux qui lui sont nécessaires pour améliorer son exploitation et lui permettre de lutter contre la concurrence étrangère.

Un grand essor à été donné à l'enseignement agricole, longtemps négligé. Le second Empire en avait jeté les bases; depuis 1870, il a été réellement organisé.

Ces efforts n'ont pas encore donné tous les résultats dont ils sont susceptibles. Cependant, ils se font déjà sentir. L'emploi des engrais chimiques, facilité par la diminution de leur prix de revient, s'est accru, et l'outillage agricole s'est fort amélioré. L'enquête de 1862 évaluait à 3 200 000 le nombre des charrues, à 100 000 celui des machines à battre, et à 60 000 le nombre des autres outils mécaniques; en 1892, les chiffres correspondants étaient de 3 600 000 — 234 000 — et 420 000. L'outillage mécanique a largement compensé, on le voit, la diminution du nombre des bras adonnés à la culture.

IV. — L'industrie.

Progrès généraux. — De même que l'agriculture, l'industrie a eu à supporter une concurrence étrangère de plus en plus redoutable; elle a cherché à y faire face par le développement de sa puissance de production. Ce développement, malgré son importance, à été cependant bien inférieur à celui de l'Allemagne et des États-Unis, qui, loin derrière la France avant 1870, l'ont grandement distancée depuis, et rivalisent aujourd'hui avec l'Angleterre, dont ils battent en brèche l'ancienne suprématie industrielle.

En 1871, après la perte de l'Alsace, l'industrie française employait 26000 machines produisant une force motrice de 315000 chevaux. En 1897, le nombre des machines était de plus de 68000, et la force motrice produite s'élevait à 1330000 chevaux, représentant une somme de travail égale à celle de 28 millions d'hommes. C'est plus que six fois le nombre de la population industrielle active. Celle-ci était évaluée, par le recensement de 1891, à 4548000 individus : patrons, employés et ouvriers. Sur ce nombre, l'industrie textile occupait 835 000 personnes; les industries métallurgiques en employaient 535000 et les industries extractives 240000.

La consommation de la houille a également augmenté, mais grâce aux nombreux perfectionnements introduits dans la construction des machines, elle ne s'est pas accrue dans la même proportion que la puissance de celles-ci. Depuis 1869, elle a presque doublé; en 1896, la consommation totale était de 38 millions de tonnes, dont 30 millions étaient extraits de nos mines. Il y a un quart de siècle, notre production de houille n'atteignait que 13 millions de tonnes. L'emploi d'autres combustibles que la houille, du pétrole notamment, tend d'ailleurs à se généraliser. Concurremment, de grands progrès ont été réalisés quant à l'utilisation de l'électricité comme force motrice, et il y a certainement là une source de modifications nouvelles au point de vue économique, peut-être même au point de vue social, dans un avenir plus ou moins prochain.

L'industrie métallurgique. — L'industrie métallurgique demeure toujours une des plus importantes. L'augmentation continuelle de l'emploi des métaux dans la construction a été pour le fer, et l'acier surtout, qui se substitue de plus en plus au fer, une source de débouchés nouveaux.

La production totale de la fonte, qui était de 1381000 tonnes en 1869, a atteint le chiffre de 2339000 tonnes en 1896. Par suite de l'amélioration des procédés de fabrication, le nombre des hauts fourneaux, a diminué, s'abaissant de 288 à 107. Les hauts fourneaux au bois ont presque entièrement disparu; on n'en compte plus que 8. La fabrication du fer s'est sensiblement réduite, passant de 924000 à 828000 tonnes; par

contre, celle de l'acier a augmenté dans des proportions considérables, s'élevant de 110 000 à 900 000 tonnes.

Les industries textiles. — Les industries textiles ont également progressé. En 1871, l'importation nette de laines en masse était d'environ 90 millions de kilogrammes; depuis cette époque, elle est allée en augmentant graduellement, malgré quelques périodes d'arrêt. En 1886, elle s'élevait à 150 millions, et en 1896 elle dépassait 200 millions de kilogrammes, auxquels il faut ajouter la production indigène, évaluée à 40 millions de kilogrammes environ, pour connaître la consommation réelle de l'industrie de la laine. C'est donc 240 millions de kilogrammes de matière première que cette industrie met annuellement en œuvre, à peu près le double de ce qu'elle employait en 1869.

L'industrie cotonnière, qui n'utilisait pas 100 millions de kilogrammes de coton en 1869, en absorbe aujourd'hui plus de 150 millions.

Ces deux industries sont toujours parmi nos premières industries d'exportation. L'exportation moyenne annuelle de l'industrie de la laine avait été, pour la décade 1867-76, de plus de 1 million 1/2 de kilogrammes de fils, et près de 9 millions de kilogrammes de tissus; pour la décade 1887-96, elle a été de plus de 2 millions de kilogrammes de fils, et de plus de 17 millions de kilogrammes de tissus. L'industrie du coton a pu dans ces dernières années, par suite du développement de la filature, diminuer l'importation nette de ses filés. Pour 1887-96 elle a été en moyenne de 8 millions de kilogrammes, tandis que pour 1877-86 elle avait dépassé 11 millions de kilogrammes; pour la décade 1866-76, cette importation n'était que de 4 millions de kilogrammes. Notre exportation de tissus de coton a considérablement augmenté, s'élevant de 1 740 000 kilogrammes, moyenne annuelle pour 1867-76, à plus de 13 millions de kilogrammes pour 1887- 96.

L'industrie linière a vu diminuer l'exportation de ses tissus; pour 1887-96, elle n'a atteint en moyenne que 480 000 kilogrammes, à peine le quart de son chiffre pour 1867-76; par contre, l'exportation des fils s'est accrue, passant de 760 000 kilogrammes à près de 3 millions de kilogrammes.

Seule, l'exportation nette de nos tissus de soie n'a guère varié, demeurant aux environs de 3 millions de kilogrammes.

En résumé, le total de l'exportation nette de nos industries textiles a plus que doublé en quantité depuis vingt ans. Le chiffre moyen annuel pour 1867-76 était de 21 millions de kilogrammes; pour 1887-96, il était de 45 millions de kilogrammes environ. Mais, malgré cette augmentation considérable, la valeur avait diminué de plus de 1/6, passant de 668 millions de francs pour la première période, à 549 millions de francs pour la seconde.

La baisse des prix. — La baisse des prix qui a eu lieu, à la fois, nous l'avons vu, pour les produits agricoles et pour les produits industriels, est le phénomène économique le plus important du dernier quart du XIX[e] siècle, et celui qui a eu au point de vue social les plus heureuses conséquences.

Cette baisse est le résultat de l'application des multiples découvertes de ce siècle, en mécanique, en physique, en chimie, à l'industrie. Grâce au développement des moyens de transport, des régions éloignées, inutilisées jusqu'alors, ont pu être mises en culture : il en est résulté une augmentation considérable de la production du blé, notamment, la denrée alimentaire par excellence de près du tiers de la population du globe; et, par suite de l'abaissement des frets, ce blé a pu être transporté des pays producteurs aux pays consommateurs à des prix de plus en plus bas. L'industrie, de son côté, pouvait s'approvisionner d'un grand nombre de matières premières que l'éloignement maintenait autrefois hors de sa portée. D'autre part, l'utilisation de plus en plus grande, dans la fabrication, des forces mécaniques et l'emploi de méthodes nouvelles permettaient de diminuer dans des proportions considérables les frais de transformation des matières premières. La baisse des prix n'a été que la traduction économique de ces faits. Suivant les chiffres de la commission des valeurs de douane, le coton en laine qui valait 2 fr. 13 le kilogramme en 1873, ne valait plus que 0 fr. 94 en 1895; la laine en masse tombait de 2 fr. 70 le kilogramme à 1 fr. 41 ; les fers en barre voyaient leur prix baisser de 29 fr. le quintal à 11 fr. Pour les objets fabriqués, on enregistre

des diminutions analogues. Le prix moyen des tissus de laine tombe de 14 fr. 50 à 12 fr. le kilogramme; celui des tissus de coton uni, de 5 fr. 50 à 3 fr. 85 le kilogramme; et celui des ouvrages en fer (serrurerie) de 200 francs à 134 francs le kilogramme. La valeur moyenne du quintal de marchandises exportées, qui était de 25 fr. 40 pour la période de 1885-94, n'était plus que de 16 fr. 90 pour celle de 1895-98; pour l'exportation, les chiffres correspondants étaient de 93 fr. et 46 fr. 75 : c'était une baisse de plus de 40 0/0. Depuis deux ans environ, une reprise des affaires a amené un relèvement sensible des prix.

V. — La politique commerciale.

Ce mouvement de baisse des prix a eu son contre-coup sur la politique commerciale de la France. Pour se protéger contre la concurrence étrangère qui, pensaient-ils, ne pouvait que contribuer à accélérer la baisse, industriels et agriculteurs se sont ligués afin d'obtenir le retour à la politique protectionniste délaissée depuis 1860.

A l'issue de la guerre contre l'Allemagne, il fallut pourvoir aux charges nouvelles qui pesaient sur la France. On s'adressa dans ce but aux diverses espèces d'impôts. La loi du 8 juillet 1871 releva un certain nombre de droits purement fiscaux : droits sur les sucres, le café, le cacao, le poivre, le thé, les vins, etc. M. Thiers, protectionniste convaincu, proposa l'établissement de droits d'entrée corrélativement avec le système du drawback, pour ne pas gêner l'industrie, sur un certain nombre de matières premières : laine, coton, chanvre, lin, soie, etc., qui en étaient exemptes depuis 1861. Il rencontra dans l'Assemblée nationale une vive résistance, et ne put faire adopter, au lieu du droit de 20 0/0 qu'il demandait, qu'un droit de 5 0/0 sur le coton, avec drawback, et de 2 1/2 0/0 sur la laine, etc., sans drawback. Nos conventions commerciales restreintes empêchaient d'ailleurs l'application immédiate de cette mesure, qui fut rapportée en 1873, sans avoir été appliquée.

Dès 1875, le gouvernement se préoccupa de l'élaboration d'un nouveau tarif des douanes. Les Chambres de commerce consultées à ce sujet se prononcèrent pour le renouvellement de nos traités de commerce, après la revision du tarif.

Le nouveau tarif devint loi le 7 mai 1881; il prenait pour base les droits du tarif conventionnel, majorés de 24 0/0. Les matières premières et les denrées alimentaires continuaient à être admises en franchise ou moyennant de faibles taxes; presque tous les droits étaient des droits spécifiques, et on avait maintenu pour un certain nombre de pays le régime de la surtaxe d'entrepôt et de la surtaxe d'origine.

Le tarif adopté, le gouvernement entreprit des négociations avec les puissances étrangères pour renouveler nos traités de commerce. Elles aboutirent, en 1882, à une série de conventions conclues avec la Belgique, l'Italie, le Portugal, la Suisse, l'Espagne, etc., pour une période de dix ans. On n'avait pas eu à négocier avec l'Allemagne, qui, en vertu de l'article 11 du traité de Francfort, doit profiter, « sauf réciprocité, de tous les avantages que, par des conventions, la France pourra accorder à l'Angleterre, à la Belgique, aux Pays-Bas, à l'Autriche-Hongrie et à la Russie ». Trois cents articles environ, parmi lesquels le sucre, les céréales et le bétail, restaient soumis au tarif général; deux cents étaient affectés par le tarif conventionnel; pour une centaine on s'était borné à conventionnaliser les droits du tarif général; pour le reste, ils avaient été abaissés d'environ 24 0/0. Une loi de 1882 étendit à l'Angleterre le bénéfice du tarif conventionnel.

Les traités de 1882 furent conclus à un moment où la baisse des prix, commencée vers 1874, se trouva momentanément arrêtée; sans cette circonstance, le Parlement, où dominait l'esprit protectionniste, ne les eût pas ratifiés.

Une crise violente, en 1882, signala la reprise du mouvement de baisse qui, dès lors, continua sans interruption jusqu'à 1896. Les industriels, troublés dans leurs prévisions, protestèrent contre les droits qu'on venait à peine d'adopter, les déclarant trop faibles, tandis que les agriculteurs se plaignirent de n'avoir reçu aucune protection contre leurs concurrents étrangers.

Une vive campagne s'organisa pour obtenir une élévation du tarif dans tous les cas où le gouvernement ne s'était pas lié par les traités de commerce.

Les producteurs de sucre obtinrent les premiers satisfaction. Une loi de 1884 porta de 3 francs à 7 francs la surtaxe qui frappait les sucres étrangers à leur entrée en France, et en même temps modifia l'assiette du droit d'excise. Elle basait l'impôt sur la quantité de betteraves mises en œuvre et le percevait sur le sucre produit, d'après un rendement légal inférieur au rendement réel, laissant ainsi aux fabricants un boni important.

En 1885, les agriculteurs obtinrent à leur tour gain de cause. Le froment, qui depuis 1861 ne payait plus qu'un droit de balance de 60 centimes par 100 kilogrammes, dut payer un droit d'entrée de 3 francs. Les droits sur les bestiaux furent également relevés. Deux ans plus tard, le droit d'entrée sur le froment était porté à 5 francs, et les droits sur les bestiaux subissaient une nouvelle augmentation.

De 1888 à 1892, une série de lois relevèrent, à la demande des agriculteurs, les droits d'entrée sur le seigle, le maïs, le riz, les raisins secs.

Après les élections générales de 1889, le gouvernement fit une enquête auprès des Chambres de commerce pour connaître leur opinion sur la politique à adopter à l'expiration des traités de commerce, qui allaient arriver à terme en 1892. L'enquête témoigna d'un sentiment très protectionniste, aussi bien chez les agriculteurs que chez les industriels, et d'une hostilité générale contre l'établissement d'un tarif conventionnel.

Le tarif de 1892 donna satisfaction à ces exigences. Dans la crainte d'un isolement économique absolu, on se résigna à ne pas écarter du régime commercial tout élément conventionnel, mais on voulut laisser au Parlement le pouvoir de remanier ce tarif, de même que le tarif général. Dans ce but, on élabora deux tarifs : un tarif maximum, dont les droits sont très élevés, et qui est applicable à la généralité des nations étrangères, et un tarif minimum, dont les droits sont moins élevés, mais encore suffisamment protecteurs, et qui est destiné à être

accordé aux pays qui font bénéficier les produits français d'avantages jugés équivalents.

Les demandes des agriculteurs et des industriels furent satisfaites par les nouveaux droits votés. Mais, dans un certain nombre de cas, les intérêts des industriels étaient opposés à ceux des agriculteurs. Les premiers obtinrent l'admission en franchise de la plupart des produits agricoles qui servent de matière première à l'industrie. Pour vaincre la résistance des agriculteurs, des lois spéciales établirent des primes à la culture du lin et du chanvre et à la sériciculture; et, en compensation de l'admission en franchise des dépouilles d'animaux, on leur accorda une majoration des droits sur le bétail.

Une loi spéciale autorisa le gouvernement à concéder le tarif minimum pour une durée de douze mois, avec clause de tacite reconduction, aux pays avec lesquels nous avions antérieurement des traités de commerce. En vertu de cette loi, ce tarif est appliqué à presque tous les pays avec lesquels nous sommes en relations. En juillet 1893, une convention spéciale a été signée avec la Suisse, accordant à celle-ci, pour quelques articles, des droits inférieurs au tarif minimum, et faisant cesser la guerre de tarifs qui datait de la fin de 1892. En 1888, à la suite de l'adoption d'un nouveau tarif douanier par l'Italie, des négociations avaient été entamées pour renouveler de traité de commerce entre les deux pays, arrivé à expiration en 1887; on ne put s'entendre, et les deux pays s'appliquèrent réciproquement leurs droits les plus élevés. Un accord a été enfin conclu en novembre 1898 et les relations normales ont été rétablies; l'Italie jouit depuis cette époque du tarif minimum.

Depuis 1892, l'esprit protectionniste n'a pas diminué, et il s'est manifesté par une série de lois qui sont venues augmenter encore les droits à l'entrée de certains produits, notamment des produits agricoles. Les plus caractéristiques sont : la loi de février 1894, qui a porté à 7 francs par 100 kilogrammes les droits d'entrée sur les blés, et celle de décembre 1897, dite « du cadenas », qui, sous prétexte d'entraver la spéculation, autorise à rendre provisoirement applicables par décrets les dispositions des projets de loi présentés par le gouvernement

portant relèvement de droits de douane « sur les céréales ou leurs dérivés, les vins et les bestiaux ou viandes fraîches de boucherie ».

La marine marchande ne resta pas étrangère au retour des idées de protection. Une loi de janvier 1881 avait modifié le régime libéral existant depuis 1866 : assimilation des pavillons étrangers au pavillon national pour l'intercourse directe et indirecte, et simple droit de 2 francs par tonneau de jauge pour les bâtiments étrangers importés en France. Pour satisfaire aux réclamations des constructeurs et des armateurs, et ne voulant pas revenir au système des surtaxes de pavillon, on eut recours au système des primes : primes à la construction et primes à la navigation et à l'armement. En janvier 1893, une nouvelle loi a été votée, mais elle conserve le système des primes, se bornant à le modifier pour répondre à certaines critiques qu'il avait soulevées.

Le droit qui avait été donné aux conseils généraux des colonies de voter leurs tarifs douaniers sans intervention du Parlement a été également aboli, sous l'influence du sentiment protectionniste dominant dans la métropole. La loi de finances de 1887 avait décidé que les marchandises étrangères introduites dans l'Indo-Chine française seraient soumises aux droits du tarif métropolitain, sous réserve des modifications rendues nécessaires pour les besoins particuliers de la colonie, les modifications devant être faites par décret. La loi douanière de janvier 1892 a étendu ce principe à toutes les colonies. En compensation, on a accordé à celles-ci une détaxe de 50 0/0 sur certains de leurs produits à leur importation en France. Le système, conçu uniquement dans l'intérêt des producteurs métropolitains, a eu un mauvais résultat pour les colonies, qui auraient besoin d'un régime douanier spécialement conçu pour chacune d'elles.

VI. — Le commerce.

La politique monétaire. — Ce même sentiment protectionniste a failli jeter la France dans une véritable aventure

monétaire. A partir de 1872, une baisse se manifesta dans le prix du métal blanc par rapport à l'or. Dans la crainte d'être inondés par une monnaie dépréciée, les pays composant l'Union latine durent prendre des mesures pour protéger leur circulation monétaire. En 1874, ils adoptaient le système des contingents pour la frappe des écus de 5 francs; en 1876, la France suspendait entièrement la frappe de ces pièces, et la convention de novembre 1878, qui prorogeait l'Union, consacrait cette mesure. D'autre part, l'étalon d'or se généralisait : l'Allemagne, les États-Unis, les États scandinaves l'adoptèrent presque simultanément. Le métal blanc était donc réduit à servir presque uniquement de monnaie d'appoint. Une opinion se fit alors jour, qui trouva des défenseurs importants en France et en Angleterre, notamment parmi les représentants des classes agricoles. Ses partisans attribuèrent la baisse des prix à la raréfaction monétaire résultant du rejet de l'argent comme métal étalon. Les partisans du bimétallisme s'agitèrent; sous leur pression, trois conférences monétaires internationales se réunirent : à Paris en 1878 et en 1881, puis à Bruxelles en 1892, dans le but d'arriver à une entente, au moins entre les grandes nations commerciales pour remettre l'argent sur le même pied que l'or. Leurs efforts ont été perdus, et malgré l'appui prêté par le gouvernement français aux délégués des États-Unis en 1892, aucun accord de ce genre n'a pu être conclu. L'Union latine, qui se continue d'année en année par tacite reconduction, est donc depuis 1878 au régime de l'étalon boiteux. Grâce à cette politique, le stock monétaire de la France, bien que comprenant une grande quantité de monnaies d'argent, n'a pas été déprécié, et nous avons pu conserver à nos écus la pleine valeur libératoire. Un recensement effectué en 1897 a permis d'estimer à 6 370 millions de francs la valeur de notre stock de monnaies, dont 4 200 millions en monnaies d'or, 1 935 millions en écus de 5 francs, et le reste, soit 240 millions, en monnaies divisionnaires d'argent.

Le commerce intérieur. — Le trafic commercial intérieur s'est développé rapidement. En 1869, le mouvement des voyageurs sur les chemins de fer était de 111 millions; en 1897, il

s'élevait à 374 millions; — celui des marchandises a, de son côté, plus que doublé, passant de 6271 millions de tonnes kilométriques au chiffre de 13790 millions. Cet essor était grandement facilité par l'abaissement des frets. Le tarif moyen par voyageur et par kilomètre tombait de 5 cent. 44 en 1869, à 3 cent. 77 en 1897, et celui par tonne kilométrique, de 6 cent. à 5 cent. 044.

Le mouvement sur les rivières et canaux, sur lesquels les droits de navigation ont été complètement abolis en 1880, a, pendant le même temps, plus que doublé, passant de 2 milliards de tonnes à 4366 millions.

Le commerce extérieur. — Les chiffres du commerce extérieur ne témoignent pas d'un élan aussi rapide que celui constaté pendant la période précédente. La moyenne du commerce spécial, importation et exportation réunies, qui était de 6700 millions pour la période de 1867-1876, ne s'est élevé qu'à 7500 millions pour celle de 1887-1896, et si en 1898 il a presque atteint 8 milliards, c'est qu'une mauvaise récolte a nécessité une importation extraordinaire de céréales. Néanmoins, en lisant ces chiffres il ne faut pas oublier que, par suite de la baisse des prix, ces valeurs cachent des quantités très différentes. Dans la période 1867-1876, l'importation des matières nécessaires à l'industrie avait été de 2 milliards de francs en moyenne; en 1898, elle s'est élevée à 4300 millions; et la valeur des produits fabriqués exportés passait de 1700 à 1900 millions de francs.

VII. — L'expansion coloniale.

Cédant à la fois à des raisons politiques et à des raisons économiques, la France a travaillé depuis une vingtaine d'années à reconstruire son empire colonial. Elle espérait y trouver un emploi pour ses capitaux, et des débouchés pour les produits de son industrie. L'œuvre accomplie a été merveilleuse. Nos territoires du Sénégal ont été reliés au Niger, et nous avons occupé la plus grande partie du Soudan, en même temps que

nous avons créé la colonie du Congo français. En 1881, le protectorat de la Tunisie venait compléter notre grande possession algérienne; deux ans après, l'Annam et le Tonkin s'ajoutaient en Indo-Chine à notre colonie cochinchinoise; enfin, en 1895, nous annexions Madagascar dans l'océan Indien.

Notre domaine colonial, si peu important encore en 1870, a aujourd'hui une étendue de 4 millions 1/2 de kilomètres carrés, et contient plus de 50 millions d'habitants. L'œuvre de conquête est maintenant achevée; nous abordons celle, plus difficile, de la mise en valeur. Après bien des tâtonnements, il semble qu'on soit enfin arrivé à trouver une méthode : on se propose de s'attacher d'abord au développement agricole de ces possessions coloniales, afin d'enrichir ainsi à la fois les colons européens qui vont s'y établir et les indigènes. Ce sera le moyen de créer pour nos industries une clientèle dont les besoins augmenteront avec le bien-être; plus tard, on s'occupera de développer les ressources industrielles des colonies. Cependant, par une contradiction étrange, après avoir conquis des colonies, il semble que nous craignions de les voir prospérer : agriculteurs et industriels redoutent la concurrence que certains produits coloniaux pourraient venir faire aux leurs sur le marché métropolitain qu'ils entendent se réserver, et, par leur volonté de fermer les marchés des colonies à leurs concurrents étrangers, ils entravent, d'autre part, les relations des colonies avec leurs marchés naturels. Il faut espérer que cet esprit étroit se modifiera avec le temps · les seuls véritables avantages qu'une métropole peut ambitionner de tirer de ses colonies, ne doivent être que des résultats indirects de leur prompt et complet développement.

VIII. — Les classes ouvrières.

Les salaires. — La baisse des prix dont la continuité a obligé les agriculteurs et les industriels à des efforts nouveaux pour maintenir le chiffre de leurs bénéfices, a été entièrement à l'avantage des classes ouvrières. Loin de baisser comme les

prix, en effet, les salaires des ouvriers de l'industrie, de même que ceux des ouvriers agricoles, ont continué leur mouvement ascendant, commencé pendant la période précédente. Suivant une enquête récente de l'Office du travail, on peut estimer à 40 0/0 environ, dans l'ensemble, l'augmentation moyenne du salaire nominal des ouvriers, et à 60 0/0 l'augmentation moyenne de celui des ouvrières, de 1860-1865 à 1891-1893. Cette augmentation a évidemment varié suivant les métiers et les régions, et ne s'est pas effectuée partout du même pas. Mais, chose importante, tandis que pendant les années antérieures une grande partie de l'élévation des salaires avait été neutralisée par une élévation correspondante des prix, l'augmentation du salaire réel, dans ces vingt dernières années, correspond sensiblement à celle du salaire nominal.

Le coût de la vie n'a pas beaucoup varié; il paraît même avoir plutôt baissé qu'augmenté. Deux produits seuls sont en hausse : la viande et les produits de la laiterie, et le logement; ce dernier, dans les grandes villes, où l'affluence de population est de plus en plus grande, est en élévation très marquée; tous les autres articles de nourriture, de vêtement, d'éclairage, de chauffage, sont en baisse. On estimait que, à Paris, le chiffre des dépenses pour une même consommation, comprenant la nourriture, le chauffage et l'éclairage, qui eût été de 1295 francs en 1864-1873, ne s'était élevé qu'à 1353 francs en 1884-1893; ce serait une augmentation de 5 0/0 à peine.

Les classes ouvrières ont donc bénéficié dans l'ensemble d'une amélioration réelle de leur sort pendant ce dernier quart de siècle. Mais il ne faut pas se borner à considérer la dépense nécessitée à deux époques différentes pour la satisfaction des besoins primordiaux. Il faut également se rendre compte des modifications survenues dans la nature des besoins; or, ceux-ci ont singulièrement augmenté pendant ce court espace de temps. De nouveaux besoins sont nés; la classe ouvrière, de même que les autres classes de la société, et à aussi juste titre, règle maintenant sa vie sur un type plus élevé.

La même enquête de l'Office du travail nous montre que concurremment avec cette élévation des salaires la durée du

travail est allée en diminuant. La moyenne de la longueur de la journée réelle du travail ne serait plus que de dix heures et demie, et les deux tiers des journées varient de dix heures à onze heures. Les journées les moins longues se rencontrent dans les exploitations minières, métallurgiques ou dans les grandes verreries, où la journée normale est inférieure ou égale à neuf heures. Les plus longues se font dans les industries textiles, où on signale encore des journées de douze heures.

La législation ouvrière. — Ces heureux résultats n'ont été en grande partie acquis qu'au prix de luttes parfois fort vives, toujours douloureuses, entre les ouvriers et les patrons. L'arme des premiers a été la grève, arme légitime, mais dangereuse, aussi bien pour les attaquants que pour les attaqués, et dont les ouvriers ont fait parfois un usage irréfléchi. Le nombre des grèves a surtout augmenté depuis la crise de 1882. En 1898, il a été de 368, affectant plus de 82000 ouvriers, et entraînant 1 216 306 jours de chômage. Plus de la moitié se sont terminées par la réussite des réclamations ouvrières ou par une transaction; 60 0/0 d'entre elles avaient pour but une demande d'augmentation de salaires ou la résistance à l'annonce de leur diminution.

En 1884, la loi créant les syndicats professionnels a enfin accordé aux ouvriers le droit d'association, qu'ils réclamaient depuis si longtemps, comme le complément nécessaire du droit de coalition. Les ouvriers ont profité largement de cette liberté nouvelle : en 1897, on comptait 2316 syndicats ouvriers, réunissant 431 000 membres. Les syndicats patronaux étaient au nombre de 1823 avec 159 000 membres. On comptait en outre 170 syndicats mixtes groupant 32 000 patrons et ouvriers. Cette loi, en permettant aux ouvriers de se grouper d'une manière permanente, leur a donné la possibilité de mieux connaître la nature de leurs intérêts professionnels et d'agir avec plus de force dans la revendication de leurs droits. Il est à déplorer, malheureusement, que trop souvent les syndicats soient devenus de véritables instruments entre les mains de simples politiciens, professionnels de la grève, qui s'en sont servis pour se

faire une popularité aux dépens des ouvriers eux-mêmes. Trop fréquemment, des syndicats, mal conseillés, on fait œuvre de guerre, plus qu'œuvre de conciliation. C'est cependant ce dernier rôle qui doit être le leur. Les conflits industriels seront plus faciles à régler entre les chefs des syndicats patronaux et des syndicats ouvriers fortement organisés, au courant les uns et les autres de l'état réel de l'industrie, qu'entre un groupe de patrons et des ouvriers momentanément unis, aveuglés en général par la passion. Mais il y a là pour les syndicats, du côté des patrons autant que du côté des ouvriers, une éducation véritable et, il faut le reconnaître, difficile à faire.

Désirant diminuer le nombre des luttes industrielles, les Chambres ont voté en décembre 1892 une loi sur la conciliation et l'arbitrage qui indique une procédure à suivre pour essayer de régler les différends avant que le conflit n'arrive à l'état aigu. Mais le recours à cette méthode pacifique et le respect de la solution acceptée, de la part des ouvriers principalement, ne peuvent être imposés par le législateur; on ne peut attendre ces améliorations que d'une modification dans l'état même des mœurs.

Longue est la liste des mesures législatives adoptées depuis une quinzaine d'années au nom de l'intérêt des classes ouvrières; nous devons nous borner ici à citer les principales. Parmi les plus heureuses, malgré peut-être certaines exagérations, figure la loi de novembre 1892 réglementant le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans l'industrie, qui a remplacé celle de mai 1874, en augmentant les restrictions relatives à l'âge minimum auquel les enfants peuvent être mis au travail, et réduisant la limite de la durée de ce travail. Une loi récente de mars 1900 a modifié à son tour, dans un sens restrictif, la loi de 1892. Conservant temporairement la limite de onze heures comme durée de la journée de travail pour les enfants, filles mineures et femmes, elle en prescrit l'abaissement successif à dix heures et demie au bout d'une période de deux ans, et à dix heures au bout d'une nouvelle période de même durée. Parmi les promoteurs de cette législation, un certain nombre y voient un moyen de régler indirectement la

durée du travail des hommes dans les industries qui emploient communément les deux sexes, et une étape vers la réglementation législative générale de la journée de travail.

La loi d'avril 1898 sur la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail a introduit dans notre législation, à l'imitation d'un certain nombre de pays étrangers, le principe nouveau du risque professionnel. En 1893 une loi a proclamé le droit à l'assistance médicale gratuite pour les indigents. L'année suivante, le Parlement adoptait un ensemble de mesures spéciales ayant pour but de faciliter la construction d'habitations à bon marché pour les ouvriers, œuvre entreprise depuis longtemps déjà par l'initiative privée, et qui s'est beaucoup développée dans ces dernières années.

L'œuvre législative en faveur des classes ouvrières a été, on le voit, importante dans les dernières années. C'est toute une législation nouvelle qui a vu le jour, sous l'influence du développement de la grande industrie, qui a amené avec elle, conjointement avec ses avantages, des maux inconnus jusqu'alors, et sous l'influence aussi d'un sentiment nouveau dans les jeunes générations. Toutes les aspirations à cet égard sont encore loin d'être satisfaites; de nombreuses mesures: assurances pour les invalides du travail, assurances contre le chômage, etc., sont encore à l'étude. L'importance de ce mouvement a amené, il y a quelques années, en 1891, la création d'un organe nouveau : l'Office du travail, qui centralise tous les renseignements ayant trait aux questions ouvrières et susceptibles de servir à l'élaboration des mesures délicates destinées à les résoudre.

IX. — Les finances.

Depuis 1870, aucune réforme fondamentale n'a modifié le régime fiscal de la France. C'est toujours, malgré les assauts nombreux auxquels il est soumis depuis quelques années, le régime qui nous a été légué par la Révolution qui assure les ressources nécessaires au gouvernement, et, s'il mérite peut-

être de nombreuses critiques, s'il demande à coup sûr certaines réformes, il a fait preuve pendant les vingt-cinq dernières années d'une qualité remarquable : c'est son élasticité qui a permis de satisfaire à toutes nos exigences financières, dont le poids augmente chaque année.

Au lendemain de la guerre, la France eut à faire face à une augmentation immédiate de dépenses de plusieurs centaines de millions. Il fallait satisfaire aux intérêts de la dette nouvelle contractée pour payer l'indemnité et les frais de la guerre; pourvoir à la réfection de notre matériel de guerre et de l'outillage économique détruits ou détériorés pendant les hostilités. Cette lourde tâche du rétablissement de nos finances fut entreprise par l'Assemblée nationale, sous l'habile direction de M. Thiers. Grâce à l'énergie du pays, qui sut se soumettre aux dures exigences imposées par cette situation exceptionnelle, elle put être menée à bonne fin.

Le dernier budget de l'Empire avait atteint le chiffre de 2 milliards de francs; le budget de 1874 avoisina celui de 3 milliards. Après de vives et nombreuses discussions, au cours desquelles furent proposées sans succès des mesures radicales pour la réforme de notre système fiscal, l'Assemblée décida de demander les ressources nécessaires à une augmentation des impôts existants, et à une série d'impôts temporaires : droits sur les papiers, les huiles minérales, les savons, etc., que l'on se proposait d'abolir aussitôt que l'on pourrait. En cinq années, de 1871 à 1875, on demanda ainsi près de 750 millions à la taxation sur la propriété et sur la consommation. A partir de 1875, l'élévation du rendement des impôts permit d'effectuer certains dégrèvements et de se débarrasser des multiples taxes indirectes créées dans un moment de nécessité et qui entravaient l'exercice du commerce et de l'industrie.

Malheureusement, bien que nous ayons eu vingt-cinq années de paix consécutives, nos charges budgétaires, en dépit des conversions qui ont allégé le poids des intérêts de la dette, loin de diminuer, ont continué à s'accroître, dans une proportion véritablement inquiétante. Le budget pour l'année 1900 dépasse 3 milliards et demi de francs, dont 3 milliards sont demandés

à la taxation. Au ralentissement de la progression du rendement de certains impôts, on peut s'apercevoir que ce fardeau fiscal commence à peser lourdement sur les contribuables. De cette somme colossale, 43 p. 100 sont demandés à la propriété, 42 p. 100 aux taxes de consommation et à l'impôt sur les transports, 15 p. 100 aux monopoles.

Quant aux dépenses, le service de la dette publique absorbe à lui seul plus de 1 milliard 1/4, dont un peu plus de moitié pour la dette consolidée, réduite aujourd'hui à deux types seulement : la rente 3 p. 100 et la rente 3 1/2 p. 100. Les ministères militaires, Guerre et Marine, absorbent à eux deux 1 milliard; en déduisant les frais de perception des impôts, c'est à peine s'il reste 1 milliard disponible pour les services réellement productifs.

Et, dans ce total des dépenses, aucun crédit n'est compris pour l'amortissement de la dette, qui dépasse le chiffre de 30 milliards. Le seul amortissement opéré est compris dans l'annuité affectée à la rente 3 p. 100 amortissable, dont la création remonte à 1878.

Cet état de notre situation financière est d'autant plus à regretter que le xxe siècle paraît devoir amener avec lui un développement nouveau des dépenses publiques. On ne peut guère espérer voir diminuer le fardeau des charges militaires, au moment où l'orgueil national des peuples semble de nouveau s'exaspérer, et maintenant surtout où la France ayant reconstitué son empire colonial se trouve obligée de veiller à la fois à sa sécurité sur le continent et de s'assurer une force maritime importante. D'autre part, le développemeut des idées démocratiques amènera certainement une augmentation de plus en plus grande des dépenses destinées à améliorer le sort des classes laborieuses. Cette même idée est l'origine d'un certain nombre de réformes fiscales qui rencontrent d'ardents défenseurs depuis quelques années, et que leurs auteurs préconisent en invoquant l'exemple souvent mal interprété des législations étrangères.

Un double problème se pose : la nécessité de redonner de l'élasticité à nos finances pour accroître les ressources budgé-

taires, et l'obligation d'alléger autant que possible le coût de la vie pour les petits. Obtiendra-t-on ce résultat avec l'introduction d'impôts nouveaux, tels que l'impôt général sur le revenu, et la modification des anciens impôts de manière à les faire peser davantage sur la propriété? Ces réformes ont de nombreux partisans; il semble qu'un grand nombre d'entre eux se laissent leurrer par les apparences et les mots. Dans un pays de moyennes fortunes, comme la France, l'impôt progressif ne peut atteindre qu'un nombre restreint de contribuables, et, par suite, n'est pas susceptible de fournir les ressources considérables qu'on se flatte d'en tirer. D'autre part, une taxation trop élevée de la propriété risque d'avoir pour conséquence un affaiblissement de l'initiative privée. Une réforme plus heureuse et susceptible de meilleurs résultats mériterait d'être entreprise. Une modification dans le sens libéral de notre régime douanier permettrait de faire profiter les classes ouvrières de tous les avantages de la baisse des prix, résultat des inventions nouvelles; le « déjeuner libre d'impôts » serait pour elles le dégrèvement le plus large qu'on puisse leur accorder. La protection sous laquelle nous vivons depuis bientôt dix ans n'a pas donné les résultats qu'en attendaient ceux qui la réclamaient si vivement; notre industrie a été distancée par des rivaux partis plus tardivement que nous. Seuls le réveil de notre industrie et le développement de nos forces productives pourront rendre à la France le rang qu'elle a perdu dans ces vingt dernières années, et lui permettre d'acquérir les ressources nécessaires pour faire face aux lourdes charges que lui réserve l'avenir.

Le développement de l'instruction professionnelle est aussi, avec un usage large et raisonné de l'association, une des choses qui doivent appeler le plus l'attention. C'est grâce à cette instruction méthodiquement conduite et à un emploi étendu de l'association professionnelle sous ses diverses formes, que l'Allemagne a pu conquérir en si peu de temps la place prépondérante qu'elle occupe aujourd'hui dans le monde économique.

BIBLIOGRAPHIE

Statistique annuelle de la France, depuis 1871. — *Annuaire statistique de la France*, depuis 1880. — *Statistiques décennales agricoles* de 1882 et 1892. — *Enquêtes, rapports et débats parlementaires pour le renouvellement du tarif général des douanes de 1881 et de 1892.* — *Bulletin de statistique et de législation comparée*, publié par le ministère des Finances, mensuel, depuis 1877. — *Bulletin de l'Office du travail*, mensuel, depuis 1894. — *L'Économiste français*, hebdom., depuis 1873. — *Le Monde économique*, hebdom., depuis 1891. — *Revue d'économie politique*, mensuelle, depuis 1887. — *Annales de l'École libre des Sciences politiques*, depuis 1885; depuis 1899, *Annales des Sciences politiques*, bimestrielles. — Publications du *Musée social*. — Publications de *l'Office du travail*. — Rapports de l'*Exposition internationale* de 1900, en cours de publication. — **G. d'Avenel,** *Le mécanisme de la vie moderne*, 4 vol. in-18. — **Cte de Rocquigny,** *Les syndicats agricoles et leur œuvre*, 1 vol. in-18. — **E. Cheysson,** *L'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889*, 1 vol. in-8. — **Léon de Seilhac,** *Les congrès ouvriers en France, 1876-1897*, 1 vol. in-18. — **P. Hubert-Valleroux,** *Les associations ouvrières et les associations patronales*, 1 vol. in-8. — **E. Levasseur,** *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France*, 1789-1879; 2 vol. in-8, nouv. éd. revue et augmentée, 1903-04. — **Paul Pic,** *Les lois ouvrières*, 1 vol. in-8, 2e éd., 1903. — **Cucheval-Clarigny**, *Les finances de la France de 1870 à 1871*, 1891, in-8. — **Mathieu-Bodet,** *Les finances françaises de 1870 à 1878*, 2 vol. in-18. — **Léon Say,** *Les finances de la France*, 3 vol. in-8; *Les solutions démocratiques de la question des impôts*, 2 vol. in-18. — **G. Blondel,** *La France et le marché du monde*, 1 vol in-18, 1901. — **D. Zolla,** *La crise agricole*, 1 vol. in-18, 1903. — **J. Chailley-Bert,** *Dix années de politique coloniale*, 1 vol. in-18, 1902. — **Y. Guyot,** *La question des sucres en 1901*, 1 vol. in-18, 1901. — **A. Neymarck**, *Finances contemporaines*, I, 1872-1901; 1 vol. in-8, 1902. — **A. Raffalovich,** *Le marché financier*, depuis 1891, 1 vol. in-8. — **Y. Guyot et A. Raffalovich,** *Le dictionnaire du commerce et de la banque*, 2 vol. in-8, 1899-1901. — Voir également ci-dessus, t. XI, la bibliographie du ch. XXII, p. 876.

CHAPITRE XXIV

LA COLONISATION RUSSE : LES RUSSES EN ASIE

De 1870 à 1900.

Le mot « colonisation » a, pour les Russes, un sens plus étendu que pour les autres peuples d'Europe. Ceux-ci colonisent, au delà des mers, dans les parties du monde autres que l'Europe; les Russes colonisent non seulement en Asie, mais encore à l'intérieur des limites européennes de la Russie. Le peuplement de ses steppes du Sud n'est pas achevé; dans le bassin de la Volga, ou sur les rives de la mer Noire, des populations allogènes, musulmanes ou païennes, conservent encore leur individualité distincte. Il y a donc lieu de parler de colonisation intérieure avant de passer aux progrès réalisés par les Russes dans la Transcaucasie, l'Asie centrale, la Sibérie et l'Extrême-Orient.

I. — La colonisation intérieure.

Les steppes du bassin de la mer Noire étaient encore à peu près désertes au commencement du siècle. Jusque vers 1870, leur peuplement a été presque exclusivement agricole; depuis vingt-cinq ans, il est devenu, par surcroît, industriel. Dans le

bassin du Dniepr, et, plus encore, dans celui du Don et du Donetz, de riches gisements de houille et de minerai de fer ont été mis en exploitation. Il en est résulté un développement rapide des voies de communication, et la naissance d'une multitude d'industries nouvelles. On peut, dès à présent, prédire à cette région la fortune du *pays noir* de l'Angleterre. Iékaterinoslav, qui n'avait que trente mille âmes au milieu de ce siècle, en a cent vingt mille maintenant, et, dans la masse des gouvernements du Sud, du Pruth à la Volga, le recensement de 1896 accuse, pour une période de dix années, un accroissement de population qui n'est pas inférieur à 30 p. 100.

Dans leurs provinces de l'Est et du Sud, les Russes ont eu affaire à des populations en majorité de race finno-turque et de religion musulmane. Dans ces trente dernières années, elles ont subi le contre-coup de la politique de russification suivie dans les provinces de l'Ouest. Les autorités religieuses ont déployé plus de zèle à la recherche des apostats, c'est-à-dire des musulmans baptisés plus ou moins malgré eux et retournés secrètement à leur ancienne foi; les autorités scolaires ont étendu leur surveillance jusque dans l'intérieur des écoles musulmanes. Il ne semble pas qu'il en soit résulté grand'chose. Plus important est l'afflux constant des colons russes dans les provinces du Sud ou de l'Est. Les Tatars, les Tchouvaches, les Tchérémisses du bassin de la Volga ne forment plus que des îlots à demi submergés par le flot slave. En Crimée, l'achèvement des lignes de Sévastopol et de Féodosia, en faisant de la côte le vignoble et le sanatorium de la Russie, a eu pour conséquence une diminution de l'importance relative de la population tatare.

II. — Provinces du Caucase.

La conquête de ces provinces avait été terminée, avant la période qui nous occupe, par la reddition de Schamyl et l'émigration des Abkhazes [1]. Depuis 1870, à part quelques troubles

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 524.

locaux, suscités par un essai prématuré d'imposer le service militaire aux indigènes, il n'y a pas eu d'insurrection à réprimer. Les seuls faits d'armes à mentionner sont ceux accomplis pendant la guerre de 1877-1878, et dont la conséquence a été l'annexion du Lazistan et d'une partie de l'Arménie turque, avec le port de Batoum et la forteresse de Kars. A la vérité, ces acquisitions étaient grevées de charges : Batoum, déclaré port franc par le Congrès de Berlin, ne devait jamais être fortifié. Par un oukaze de 1885, l'empereur Alexandre III a déchiré l'engagement pris à Berlin : aujourd'hui Batoum, entouré de forts, serait le point d'appui d'une nouvelle marche en avant des Russes dans l'Asie Mineure.

L'histoire des provinces caucasiennes, pour ces trente dernières années, se réduit donc à celle de leur administration, de leur développement économique et de la russification des populations indigènes.

Administration et russification. — La principale modification des cadres administratifs a été la suppression, après l'avènement d'Alexandre III, de la Lieutenance générale du Caucase. Les provinces caucasiennes, jusqu'alors espèce de pachalik autonome, sont devenues des gouvernements analogues aux provinces d'Europe. Il va sans dire, d'ailleurs, que dans les détails d'administration, elles continuent à en différer beaucoup.

A l'égard des populations musulmanes, l'attitude du gouvernement n'a pas changé. Elles ont continué à jouir de la même tolérance. D'une façon générale, on peut dire que la Russie est au moins aussi sûre de ses sujets musulmans du Caucase que nous le sommes, nous, Français, des musulmans algériens. Les musulmans sujets russes, les uns chiites, les autres sunnites, sont moins unis, moins fanatiques que les nôtres. D'autre part, il existe parmi eux une aristocratie à laquelle les cadres de l'armée et de l'administration russe s'ouvrent largement. Beaucoup de Tatars, de Lesghiens, etc., élevés à Pétersbourg et passés par la Garde, sont devenus des *pristaf* (commissaires de police), ou même de brillants officiers. Le colonel Alikhanof (Ali-Khan), un des conquérants du Turkestan, descend d'un des compagnons de Schamyl.

Enfin les Russes ont trouvé dans les populations chrétiennes ou semi-chrétiennes du Caucase de précieux points d'appui. Svanes, Ossètes, Georgiens même, s'assimileront par l'école, l'église ou le régiment, à la race dominante. Pour les Arméniens, cette assimilation sera sans doute plus difficile et plus lente. Eux-mêmes nouveaux venus au Caucase (sauf dans la province d'Erivan), actifs, intelligents, maîtres des capitaux et de la vie économique des villes, attachés profondément à leurs rites et à leurs souvenirs nationaux, ils offrent à la russification une résistance que plusieurs oukazes, sous Alexandre III, n'ont pas réussi à briser. Leurs écoles ont été russifiées ; le gouvernement s'est arrogé le droit de choisir leur patriarche, le *catholicos* ; enfin, la plupart des fonctionnaires arméniens, qui pullulaient au Caucase, ont été transférés dans l'intérieur de l'Empire. Il est difficile de dire, quant à présent, quelle a été l'efficacité réelle de ces diverses mesures.

Enfin la russification s'opère par l'immigration directe de colons russes. Comme dans notre Algérie, cette immigration a été quelquefois l'œuvre des autorités; c'est ainsi que dans l'Abkhazie, vide de ses habitants, l'autorité militaire a établi des colonies cosaques. D'une façon générale, cette colonisation officielle a donné de maigres résultats, à cause soit de l'incurie des autorités, qui ont parfois établi les colons dans des localités malsaines, soit du manque d'initiative et de ressources des colons eux-mêmes. Les colonies libres ont mieux réussi : beaucoup de villages de sectaires, *memnonites* de race allemande, *molokhanes* ou *doukhobores* de race russe, ont atteint une remarquable prospérité malheureusement compromise, dans ces dernières années, par les vexations des autorités.

Transformation économique. — Le principal agent de russification du pays, c'est, beaucoup plus que les efforts du gouvernement, la transformation économique qui s'est opérée depuis une vingtaine d'années. En 1870, Bakou ne donnait encore de pétrole que pour quelques milliers de roubles; aujourd'hui le pétrole russe inonde l'Europe, l'Asie; des usines colossales se sont fondées à Bakou, une nombreuse population d'ingénieurs et d'ouvriers européens a immigré ; l'isthme cauca-

sien a été traversé, dans toute sa longueur, par un chemin de fer (Bakou-Batoum) qu'un embranchement terminé récemment a mis en communication avec le réseau russe du nord du Caucase (Bakou-Petrovsk). Tout le long des voies ferrées, au nord comme au sud du Caucase, des industries se sont créées, des mines ont été mises en exploitation. En même temps les cultures, notamment celle de la vigne, ont pris un nouvel essor. Qu'un remède soit trouvé à la *malaria* qui depuis quelques années a beaucoup étendu ses ravages, même parmi les populations indigènes; que les communications soient améliorées par le percement du tunnel du Caucase et le prolongement des voies ferrées jusqu'en Perse et en Turquie, et les provinces caucasiennes, si péniblement conquises, deviendront le plus beau fleuron de la couronne de Russie.

III. — En Asie centrale[1].

La conquête. — On a déjà vu qu'en 1870, après les campagnes de Tchernaief, de Romanovski et de Kaufmann, une province russe de l'Asie centrale était déjà constituée, avec Tachkent pour capitale. Les khans de Boukhara et de Khokand étaient réduits en vasselage. Le khan de Khiva seul restait libre, avec les populations turcomanes des confins persans et afghans.

En 1873, le gouvernement russe, arguant des vieux griefs qu'il avait contre Khiva, — violation du traité de 1842, secours donnés, en 1868, aux Kirghiz révoltés, etc., — résolut d'en finir avec ce gênant voisin. Trois colonnes furent organisées : la première, sous le général Vérévkine, à Orenbourg; la seconde, à Tachkent, sous Kaufmann; la troisième, à Krasnovodzk, sur les bords de la Caspienne, sous le colonel Markozof; elles devaient se réunir sous les murs de Khiva. Vérévkine arriva le premier au rendez-vous, battit les Khiviens, mais laissa à

1. Voir ci-dessous, p. 812 et suiv., sur l'affaire de Kouldja.

Kaufmann, arrivé le dernier, l'honneur d'imposer au khan le traité par lequel il dut céder la partie du khanat placée au nord de l'Oxus, payer une contribution de 2 220 000 roubles, reconnaître aux Russes le privilège exclusif de la navigation de l'Oxus, et s'engager à gouverner suivant les conseils d'un résident russe. En fait, c'était l'annexion de Khiva.

En 1876, ce fut le tour des Khokandiens. Révoltés contre leur khan Koudaïar, ils le forcèrent à se réfugier à Tachkent, près de Kaufmann. Les Russes intervinrent. En une courte campagne ils conquirent le khanat, mais au lieu de le rendre à Koudaïar, ils en firent une nouvelle province, sous le nom historique de Ferganah. Le khan dépossédé devint le pensionnaire du gouvernement russe.

Restait à conquérir les oasis des Turkmènes (ou Turkomans). La soumission de ces belliqueux écumeurs de frontières devait offrir de bien autres difficultés que celle des khanats. En 1879 une première expédition fut tentée par le colonel Lomakine. Parti de Tchikisliar, sur les bords de la Caspienne, avec 6000 hommes et un immense convoi, il atteignit, sans avoir rencontré d'obstacles sérieux, la forteresse de Denghil-Tépé. Il aurait pu en obtenir la soumission sans combat. Il préféra attaquer sans négocier, donna l'assaut, fut repoussé avec de grosses pertes, et ne regagna la Caspienne qu'après une pénible retraite.

Une nouvelle expédition fut organisée, en 1880, sous les ordres du héros de Plevna, Skobelef. Assuré sur ses derrières et ravitaillé par le chemin de fer que construisait le général Annenkof, il atteignit Geok-Tépé, la principale forteresse des Turkmènes, l'assiégea suivant les règles, et, la brèche ouverte, donna l'assaut. La forteresse fut emportée; plusieurs milliers de Turkmènes périrent; les survivants firent leur soumission quelques jours plus tard. Les unes après les autres, les oasis firent leur soumission.

Plus à l'est, dans les bassins de l'Heriroud et du Mourghab, se trouvaient d'autres oasis; la principale était Merv. En 1883, le colonel Alikhanof s'y rendit, déguisé, avec une mission « commerciale »; des négociations furent entamées avec les

anciens des tribus, et leur résultat fut, en 1884, l'occupation de Merv, sans coup férir, par une colonne russe. La conquête du Turkestan était achevée; il ne restait plus qu'à en déterminer les limites exactes du côté de la Perse, de l'Afghanistan et de la Chine.

Délimitation des frontières. — Du côté de la Perse, complètement soumise à l'influence russe, cette délimitation ne devait guère présenter de difficultés. Les Persans cédèrent sans protester les quelques postes, Lutfabad, Askhabad, qu'ils possédaient sur le trajet du chemin de fer transcaspien.

Avec la Chine, les négociations furent longues et laborieuses. A la suite de la révolte du Turkestan chinois, les Russes avaient occupé, en 1870, la province de Kouldcha, voisine de leur province de Viernoié, et importante par la route qu'elle ouvre vers la Chine. Redevenus maîtres de leur Turkestan, les Chinois réclamèrent Kouldcha. Un accord survint par lequel les Russes rendirent la ville, mais conservèrent la partie ouest de la province.

Avec les Afghans les négociations furent encore plus longues. C'est qu'en effet, de ce côté, les difficultés locales se doublaient d'une question de politique générale, la rivalité des Russes et des Anglais, protecteurs des Afghans.

Le conflit commença le jour où les Russes voulurent déterminer les possessions de leurs nouveaux sujets les Turkomans voisins de Merv. Il leur vint des soumissions, plus ou moins volontaires, contre lesquelles les Afghans protestèrent. De part et d'autre, on se contestait la possession de Pendjdekh, point stratégique fort important sur la route du Hérat. Les Anglais, intervenant, demandèrent que la frontière russe ne dépassât point Pouli-Khatoum, au nord de Pendjdekh. On décida, entre Londres et Pétersbourg, qu'une commission mixte se rendrait sur les lieux, mais les commissaires russes se firent attendre au rendez-vous, et, pendant qu'on les attendait, sous les yeux des commissaires anglais, et peut-être à leur instigation, un conflit éclata entre les Afghans et le détachement du général Komarof; le 30 mars 1885, les Afghans furent complètement battus. Quand la nouvelle en arriva en Europe, on put se

croire à la veille d'une grande guerre; mais, en réalité, personne ne la désirait. Un accord fut conclu, en 1886, aux termes duquel la plus grande partie du territoire contesté, autour de Pendjdekh, resta aux Russes. Par compensation, ils abandonnèrent à l'Afghanistan le territoire que leur protégé, le khan de Boukhara, possédait ou était censé posséder au sud de l'Oxus. L'année suivante, de nouvelles difficultés, à propos de Kodcha-Salé, sur l'Oxus, aboutirent à un nouvel agrandissement des possessions russes.

Enfin, à partir de 1891, il y eut une question du Pamir. Russes, Afghans, Chinois, Anglais, se rencontraient sur le « toit du monde ». Malgré l'accord intervenu en 1895, la frontière y reste mal déterminée, et pourra donner encore lieu à des conflits.

L'administration et la colonisation. — L'Asie centrale est aujourd'hui partagée en deux gouvernements généraux: celui des steppes, qui comprend la région du Nord, depuis longtemps rattachée aux possessions russes, et celui du Turkestan, formé, en totalité, de territoires récemment conquis. Sa capitale est Tachkent, qui est en même temps le chef-lieu de la subdivision du Syr-Daria. Deux autres subdivisions complètent le gouvernement général, celle de Ferganah, dont la capitale est Novi-Marghelan, et celle de Serafchan, capitale Samarkande. Il faut y ajouter enfin l'annexe de l'Amou-Daria, autour de Petro-Alexandrovsk, et la « province transcaspienne », formée de toutes les oasis turcomanes, avec Askhabad pour chef-lieu. Les autorités sont uniquement militaires; les chefs de province, de districts, etc., sont toujours des officiers. Le gouverneur général était, récemment encore, le général Kouropatkine, aujourd'hui ministre de la guerre.

La russification, par établissement dans le pays de colons russes, n'a guère donné de résultat, jusqu'à présent, que dans la région du Nord. Dans le district de Viernoié, jusqu'au Syr-Daria, les villages russes sont nombreux et assez prospères, surtout ceux fondés par les memnonites venus du Caucase. Il n'en est pas de même dans le Turkestan proprement dit. Là, les moujiks se trouvent en présence d'indigènes (Sartes)

souvent plus travailleurs et plus sobres qu'ils ne le sont eux-mêmes; la concurrence serait impossible à soutenir. De même, dans les villes, il y a peu de place pour le commerçant ou l'artisan russe.

En somme, malgré les désordres et les vexations inséparables d'une conquête, surtout à ses débuts, ce sont les indigènes qui ont bénéficié et bénéficieront le plus, à l'avenir, de la domination russe. Elle les a débarrassés de leurs tyranneaux turcomans; là même où il existe encore des khans, à Khiva, à Boukhara, leur pouvoir est restreint; les supplices barbares d'autrefois ont disparu; le fameux *trou aux punaises*, dans lequel les khans de Boukhara faisaient jeter les victimes de leur justice sommaire, n'est plus qu'une curiosité archéologique. Finies aussi les guerres de khan à khan, les révoltes, les razzias des Turkmènes pillards dans les villages sartes ou persans, la chasse aux esclaves.

A ce premier bienfait de la « paix russe » les conquérants en ont joint d'autres. Le chemin de fer transcaspien, œuvre du général Annenkof, prolongé maintenant jusqu'à Tachkent au nord, Novi-Marghelan à l'est, et Kouchk au sud, a réuni les oasis les unes aux autres et leur a permis d'exporter leurs productions en Russie. La plus importante jusqu'à présent est le coton; l'exportation en a décuplé, en quelques années, grâce au chemin de fer, à l'introduction dans le pays, par les Russes, des machines américaines à décortiquer, et de nouvelles et plus productives variétés de graines. D'autres cultures se sont développées, celles de la vigne, du tabac. L'étendue du terrain cultivable a augmenté, grâce à la construction de barrages, à la réfection des *aryks* (canaux d'irrigation). D'autres grands travaux sont projetés : irrigation du désert de Mirsa-Rabat, près de Tachkent, avec les eaux du Syr-Daria, mise en valeur des rives de l'Oxus, creusement d'un canal de l'Oxus à Boukhara, agrandissement des cultures de la vallée du Serafchan, construction de digues à Merv, etc. On peut croire que ces travaux rendront au pays la richesse dont il a joui, au moyen âge, avant les invasions turques, et l'attacheront au pouvoir qui lui a restitué paix et sécurité.

IV. — Sibérie, Iran, Extrême-Orient.

Depuis 1870, les limites de la Sibérie n'ont pas changé, son histoire est uniquement celle d'une colonisation intérieure qui n'a guère pris son essor que depuis la construction du chemin de fer transsibérien.

Le chemin de fer transsibérien. — Pendant des siècles, les Russes n'avaient pas songé à améliorer les voies de communication existantes en Sibérie. D'une part, le réseau des rivières navigables, sillonné de bateaux à vapeur depuis de longues années; de l'autre, le grand *trakt*, la route des caravanes de thé, leur suffisaient amplement. Ce n'est guère qu'après 1870 qu'on vit apparaître des projets d'amélioration, suscités d'abord par l'acquisition de la Province de l'Amour, et la place nouvelle prise par les Russes sur le Pacifique; ensuite, par les progrès militaires du Japon et la décadence de la Chine. Pour sauvegarder leurs possessions et leur influence en Extrême-Orient, il fallait aux Russes un moyen de transporter rapidement à Vladivostok hommes et ravitaillements. On songea d'abord à améliorer les voies d'eau, à unir par un canal le bassin de l'Ob à celui de l'Ienissei; mais la route ainsi créée eût été pénible, allongée par d'immenses crochets, fermée par la mauvaise saison huit mois de l'année. Ce qu'il fallait, c'était un chemin de fer. Après des hésitations, qu'expliquent amplement le coût et les difficultés d'un pareil travail, la construction du chemin de fer transsibérien fut décrétée en 1889 et les travaux furent inaugurés solennellement, à Vladivostok, par le tsarévitch Nicolas, au retour de son voyage autour de l'Asie.

C'était environ 7000 verstes de voie ferrée à exécuter, dans un pays, facile d'abord, jusqu'au bassin de l'Ienissei, très accidenté ensuite jusqu'aux vallées de l'Amour et de l'Oussouri. Pour diminuer la longueur des travaux, on les entama sur plusieurs points à la fois : au terminus occidental de la ligne, à Zlatooust, dans l'Oural; au milieu, près d'Omsk, où des steamers apportèrent, par l'océan Glacial et l'Obi, le matériel nécessaire; sur

le Pacifique, à Vladivostok, etc. En 1899, les deux sections extrêmes exécutées, de Vladivostok à Khabarovka d'une part, de Zlatooust à Irkoutsk de l'autre, étaient exécutées, de façon sommaire, mais suffisante. Restait la partie centrale, et déjà les difficultés apparaissaient plus grandes qu'on ne les avait supposées. Dans la vallée de l'Amour, des inondations avaient démoli plusieurs centaines de verstes à peu près terminées; il a fallu changer plusieurs fois de plan pour la traversée du Baïkal. Les choses en étaient là quand est intervenu l'accord russo-chinois qui a permis aux Russes de terminer leur chemin de fer en abandonnant la vallée de l'Amour et en traversant la Mandchourie du nord-ouest au sud-ouest, vers Vladivostok. On pouvait compter sur son achèvement pour 1902 ou 1903 : il était bien entendu, du reste, que beaucoup de parties de la ligne, construites trop sommairement, seraient à refaire.

Progrès de la colonisation sibérienne. — Créé dans une pensée plus stratégique que colonisatrice, le Transsibérien a donné des résultats sur lesquels ses promoteurs ne comptaient guère. Grâce à lui, le peuplement de la Sibérie, jusqu'alors si lent, a reçu une impulsion formidable. Alors que, de 1887 à 1892, il n'était guère entré en Sibérie, par an, qu'une quarantaine de milliers de colons, en 1894 il y en eut 80 000; en 1895, 100 000; en 1896, près de 200 000. Depuis, ce chiffre a été dépassé, et, même en tenant compte de la mortalité, très grande parmi les immigrants, et des déceptions qui en font retourner, chaque année, quelques milliers dans leur pays d'origine, on peut considérer qu'au prochain recensement la Sibérie aura quelque dix millions d'habitants; c'est-à-dire que sa population aura plus que doublé, depuis le jour où Alexandre III a ordonné la construction du Transsibérien.

Le peuplement plus actif a eu pour conséquence, à son tour, un développement économique intense. A la vérité, l'exportation des fourrures et des métaux précieux, si longtemps les seuls produits de la Sibérie, ne paraît pas s'être beaucoup accrue dans ces dernières années; mais des explorations récentes ont révélé l'existence, dans l'Altaï ou même dans la plaine, à proximité de la voie ferrée, de riches gisements de houille, de fer,

de cuivre; la Sibérie deviendra, à bref délai, un pays de grande métallurgie; d'autre part, la zone fertile placée entre la forêt vierge du Nord, la *taïga*, et les montagnes des frontières chinoises, produit une quantité de blé toujours croissante. Des cargaisons de blé sibérien ont déjà pu être expédiées en Europe par la voie des grands fleuves et de l'océan Glacial; il est hors de doute que, le jour où cette voie aura été mieux reconnue, l'exportation deviendra considérable. Il est du reste question de la construction d'un nouveau chemin de fer qui unirait la Sibérie au bassin de la mer Blanche, et ferait d'Arkhangel son port européen.

Le progrès économique de la Sibérie a forcé le gouvernement à s'occuper des lacunes de son administration, de ses besoins intellectuels et moraux. Dans ces dernières années, des décrets ont paru, instituant des banques d'État, remaniant les circonscriptions territoriales, modifiant les procédés de perception des impôts, etc. On a renoncé à y envoyer des forçats. L'année 1897 a été marquée par une réforme des institutions judiciaires, sur le modèle de celles de la mère patrie. On parle de la création prochaine, dans la Sibérie occidentale, de *zemstva* ou conseils provinciaux, semblables à ceux de la Russie d'Europe. D'autre part, les établissements d'instruction ont été multipliés; le plus important est l'université de Tomsk, fondée en 1892, et somptueusement dotée, dès le jour de sa fondation, par les magnats du commerce sibérien, qui se piquent d'être les *Yankees* de l'Asie, et rêvent, pour leur Sibérie, en Asie, un avenir semblable à celui des États-Unis en Amérique.

Ce sont là des espérances téméraires. On ne peut encore prévoir qui l'emportera en Asie des deux rivales aujourd'hui en présence : de la Russie ou de l'Angleterre.

Perse, Afghanistan, frontières de l'Inde. — Dans ces trente dernières années elle s'est manifestée à peu près dans tous les pays d'Asie, de plus en plus aiguë, au fur et à mesure des progrès des Russes.

Nous avons déjà dit comment, sur la frontière de *Turquie*, les Russes s'étaient affranchis de l'obligation que leur avait

imposée le Congrès de Berlin, à l'instigation des Anglais, de ne pas fortifier Batoum. La répression sanglante du mouvement arménien par les Turcs a été un autre échec pour les Anglais, qui l'avaient encouragé sous main. Il est vrai que l'influence russe n'a pas gagné tout ce qu'a pu perdre l'influence anglaise. Le rôle prédominant pris par les Allemands dans toutes les grandes entreprises de travaux publics, dans la Turquie d'Asie, fait prévoir que de ce côté (sa région nord-est exceptée), les progrès des Russes ne s'accentueront plus.

Dans la Perse, si longtemps disputée entre les influences russe et anglaise, les Russes ont définitivement pris le dessus. Nous avons dit plus haut comment ils ont fait rectifier, à leur avantage, la frontière du Khorassan. Un peu plus tard, les Anglais ont réussi à s'assurer le monopole de la navigation du Karoun, ce qui assurait à leurs marchandises l'accès des provinces intérieures de la Perse. Mais les Russes ont immédiatement obtenu, par compensation, une situation prépondérante pour les chemins de fer à construire en Perse, et même pour celui qui aboutira sur le golfe Persique, et donnera ainsi, à ses constructeurs, l'accès direct des mers du Sud. Enfin une récente convention, en janvier 1900, entre le gouvernement persan et la « Banque des prêts de Perse », qui est aux mains des Russes, a fait entrer la Perse, pour longtemps, dans la clientèle financière de la Russie.

L'Afghanistan appartient à la zone d'influence anglaise; son émir est pensionné par le gouvernement des Indes; la frontière dite « scientifique » de l'Indoustan met les régiments anglo-indiens à deux marches de Kandahar; les Anglais ont occupé récemment le Tchitral, dans lequel auraient pu déboucher des Russes venant du haut Oxus; les passes de l'Hindoukouch sont formidablement fortifiées. Mais si les Anglais ont pour eux le gouvernement de Kaboul, rien ne prouve que les Afghans, en masse, s'armeraient pour interdire l'approche de l'Inde aux armées russes. Si les Anglais, avec leur chemin de fer de Quetta, sont aux portes de Kandahar, les Russes, avec leur ligne transcaspienne et son embranchement sur Kouchk, récemment terminé, sont à celles de Hérat. Tout compte fait,

il semble bien, qu'en cas de conflit dans l'Afghanistan, les chances seraient pour les armées du « Tsar Blanc », plus solides, plus nombreuses — avec leur réserve illimitée — que l'armée anglo-indienne. La principale défense de l'Inde est encore, aujourd'hui comme jadis, dans les énormes difficultés de transport et de ravitaillement que rencontrerait une armée d'invasion.

En Extrême-Orient. — Dans l'Extrême-Orient, la situation des Russes est devenue plutôt moins favorable, par suite de l'apparition d'une nouvelle puissance militaire, le Japon.

Les relations des Russes et des Japonais ont d'abord été bonnes. En 1875, ils ont pu déterminer à l'amiable leurs possessions dans le Pacifique, les Japonais renonçant à leur moitié de la grande île Sakhaline en échange des Kouriles. La situation changea quand surgit la question coréenne. Avec ses nombreux ports, qui ne gèlent jamais, sa situation avancée à l'entrée du golfe de Petchili, la Corée eût été une acquisition précieuse pour les Russes. Les Japonais, de leur côté, la considéraient comme leur colonie continentale, leur poste avancé; et ils ne pouvaient admettre, en tout cas, que des côtes si rapprochées des leurs fussent occupées par une grande puissance militaire. De bonne heure donc, les prétentions rivales des Japonais et des Russes commencèrent à agiter la Corée, où il se forma, autour d'une cour faible et anarchique, deux partis, l'un, se disant conservateur, appuyé par les Russes, l'autre, progressiste, appuyé par les Japonais : telle, autrefois, en Suède, la rivalité des Chapeaux et des Bonnets. Une telle situation, aggravée périodiquement par les troubles de Séoul, pouvait conduire les deux pays à un conflit armé. Jusqu'à présent la diplomatie a réussi à l'éviter. Un accord de 1896, complété en 1898, a établi sur la Corée une sorte de *condominium* russo-japonais. D'ailleurs, malgré ces accords, la rivalité des deux protecteurs de la Corée n'a pas cessé. En mai 1900, la Russie a obtenu du gouvernement coréen le droit de fonder des établissements militaires dans le port de Mazampo, droit qui ne semble guère en harmonie avec les accords antérieurs.

De la question coréenne est sorti un conflit entre la Chine

et le Japon, et une guerre à la suite de laquelle les Chinois battus ont dû faire aux Japonais de larges concessions (traité de Shimonoseki). L'intervention des Russes, appuyés par la France et l'Allemagne, a forcé les Japonais de renoncer à la plupart de leurs avantages. Le Japon s'est trouvé, en définitive, avoir tiré les marrons du feu pour les Russes, que la Chine récompensa largement de leur intervention. Ils obtinrent le droit de faire passer leur Transsibérien à travers la Mandchourie, et celui d'occuper militairement, pour protéger les travaux des chemins de fer, un certain nombre de villes mandchoues. Puis, par l'intermédiaire de la Banque russo-chinoise, ils s'assurèrent une part avantageuse dans les emprunts chinois; enfin, après l'occupation de Kiao-Tcheou par les Allemands, ils se firent donner à bail — et, en réalité, céder pour toujours — Port-Arthur et Ta-Lien-Ouan (aujourd'hui Dalny : Port-Lointain). Ils atteignaient ainsi le but constant de leur ambition, la possession d'un port en eau libre sur le Pacifique. D'autre part, la Mandchourie, que leurs lignes doivent traverser en tous sens, devenait virtuellement leur province. Et ces résultats ont été obtenus sans guerre, sans difficultés sérieuses avec la Chine ou avec les autres puissances européennes, qui n'ont pas obtenu des Chinois l'équivalent des concessions faites aux Russes. A l'heure qu'il est, malgré la situation embrouillée qui résulte des derniers troubles de Chine, malgré les rancunes et ambitions qu'on peut supposer au Japon, on peut dire que le nord de la Chine est passé sous l'influence russe.

BIBLIOGRAPHIE

I. Pour le chapitre XI (la Russie de 1870 à nos jours[1]) :

1° **Généralités**. — A l'occasion du centenaire de la création, en 1802, des ministères russes, la plupart de ceux-ci viennent de publier leur histoire, abondamment documentée, ordinairement en plusieurs volumes. Cela constitue déjà une énorme bibliothèque. — **A. Leroy-Beaulieu**, *L'Empire des tsars et la Russie*, 3 vol., P., 1889. — **S. Skalkovski**, *Les ministres des finances de la Russie* (1802-1890), trad. fr. de P. Nevski, P., 1891. — **L. Viniarski**, *Les finances russes* (1867-1894), Genève, 1894. — **Kovalevski**, *Le régime économique*, P., 1896; *L'agriculture en Russie*, P., 1897. — **Combes de Lestrade**, *La Russie économique et sociale*, P., 1897. — **Machat**, *Le dévelop-*

1. Voir ci-dessus, p. 389.

pement économique de la Russie, P., 1902. — Le col. **Bujac**, *L'armée russe*, P., 1894. — Le cap. **Weil**, *Les forces militaires de la Russie*, 2 vol., P., 1880. — **A. Rambaud**, *Histoire de la Russie*, 5e édit., 1900.

2° **Alexandre II** (fin du règne). — **A. de Cardonne**, *L'empereur Alexandre II*, P., 1883. — **Léouzon le Duc**, *L'empereur Alexandre II, souvenirs personnels*, P., 1859 — **Laferté**, *Alexandre II, détails inédits*, P. et Genève, 1882. — **S. Tatichtchef**, *L'empereur Alexandre II* (en russe), St-Pét., 1903 — **A. Leroy-Beaulieu**, *Un homme d'État russe* (Nicolas Milioutine, P., 1884. — **Anonyme**, *La constitution du comte Loris Mélikof* (en russe. Londres, 1893. — **Anonyme**, *Von Nicolas I zu Alexandre III*, et *Russische Wanderungen*, Leipzig, 1882. — Dans le *Diction. biog. russe*, publié par l'Acad. des sc. de St-Pét., un long article en 500 pages sur ce règne (1896).

3° **Nihilisme**. — **Arnaudo**, *Le nihilisme et les nihilistes*, trad. de l'it., par Bellenger, Paris, s. d. — **Scheer**, *Die Nihilister*, Leipzig, 1883. — **Grég. Kupczanko**, *Das russ. Nihilismus*, Leipzig, 1884. — **Oldenberg**, *Das russ. Nihilismus*, etc., Leipzig, 1888. — **Stepniak** (pseudonyme), *La Russie souterraine; Le tsarisme et la Révolution*, etc.

4° **Alexandre III**. — **E. Flourens** (anc. min. des Aff. étr.), *Alexandre III*, P., 1894. — **S. Himmelstjerna**, *Russland unter Alexandre III*, Lpz., 1891.

5° **Nicolas II**. — Le prince **Oukhtomski**, *Voyage en Orient de S. A. le Césarévitch*, trad. et préf. par L. Leger; luxueuse édit. illustrée, 2 vol. in-f°, Paris, 1893-98. — **R. O. Besthorn**, *Alexandre III et Nicolas II*, trad. du danois, P., et Copenhague, 1895. — **Leudet**, *Nicolas II intime*, P., 1900.

Finlande (et autres oukraïnes). — Nombreux ouvrages, parmi lesquels : **Anonyme**, *La constitution du grand-duché de Finlande*, P., 1900. — **Anonyme**, *Das Recht Finnlands*, etc., Leipzig, 1900. — **P. Morane**, *Finlande et Caucase*, P., 1900. — Comte **Leliwa**, *Russisch-polnische Beziehungen*, Leipzig, 1895.

II. — Pour le chapitre XXIV (La colonisation russe, les Russes en Asie). Pour le Caucase : **P. Morane**, ouv. cité. — **Hahn**, *Aus dem Kaukasus*, Leipzig, 1892. — Pour l'Asie centrale : Le gén. **Kouropatkine**, *Les confins anglo-russes*, trad. fr. Marchand, P., 1886. — **Lessar**, *La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale*, P., 1886. — **Krahmer**, *Russland in Asien*, Leipzig, 1900. — **Albrecht**, *Russische Central Asien*, Hambourg, 1896. — **Ed Blanc**, dans les *Annales de Géographie* (1893 et 1894) sur la colonisation russe en Turkestan, donne une bibliogr. complète du sujet. — Pour la Sibérie : **Pierre Leroy-Beaulieu**, *La rénovation de l'Asie*, P., 1900. — **E. Haumant**, *La colonisation de la Sibérie* (*Revue de Paris*, 1895). — **J. Legras**, *En Sibérie*, P., 1899. — **Boulangier**, *Notes de voyage en Sibérie; le Transsibérien et la Chine*, P., 1891. — *Le Grand Transsibérien* (publication officielle russe, en français, à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900).

Pour la rivalité de l'Angleterre et de la Russie, il existe des ouvrages, surtout anglais, très nombreux. Nous citerons : **A. Colquhoun**, *Russia against India*, Londres, 1900. — Lord **Curzon**, *Russia in Central Asia*, 1889; *Persia and the persian question*, 1892; *Problems of the Far-East.*, 1894. — **A. Krausse**, *Russia in Asia*, Londres, 1899. — **Yorck de Wartenburg**, *La pénétration russe en Asie*, en fr. et en all., Paris et Berlin, 1900. — Voir ci-dessous, p. 840.

CHAPITRE XXV

L'EXTRÊME-ORIENT

De 1870 à 1900.

I. — La Chine.

Massacre de Tien-tsin (1870). — Nous avons déjà parlé de cette catastrophe[1]. Notre chargé d'affaires à Péking, le comte Julien de Rochechouart, avait immédiatement adressé une note au gouvernement chinois; d'autre part, le commandant de notre escadre dans l'Extrême-Orient, le contre-amiral Dupré, arrivait à Tien-tsin. On entama des négociations; le gouvernement chinois fit présenter des excuses par Tchoung-heou, commissaire des ports du Nord, qui s'était montré très faible au moment du massacre, et déplaça Tseng Kouo-fan, vice-roi du Tché-li. Ce massacre résultait d'un véritable complot contre les Européens; et l'assassinat du vice-roi des deux Kiang, en juillet 1870, s'y rattache directement et paraît en avoir été le contre-coup. Malheureusement pour la France, occupée en Europe par la terrible guerre de 1870-1871, elle ne pouvait tirer vengeance de cet affront sanglant de Tien-tsin, et Tchoung-heou, envoyé en Europe, ne put être reçu par M. Thiers que beaucoup plus tard après, grâce aux secrétaires

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 748.

français, MM. Novion et Imbert, et qu'après avoir été successivement de Marseille à Bordeaux, de Bordeaux à Tours, de Tours à Versailles, puis aux États-Unis. Enfin il présenta ses lettres d'excuses au gouvernement français. A la fin de 1871, la France craignit un instant de nouvelles difficultés avec la Chine au sujet des missionnaires catholiques, contre lesquels le gouvernement chinois venait de diriger un memorandum en huit articles.

Mariage impérial et audience. — Toung-tchi, au mois d'octobre 1872, alors âgé de dix-sept ans, épousait Ha-lou-t'o; l'année suivante, le 23 février 1873, il prenait les rênes du gouvernement. Le lendemain, c'est-à-dire le 24 février 1873, les représentants des puissances européennes et des États-Unis à Péking adressaient au prince Kong une lettre de félicitations au jeune monarque à l'occasion de sa prise de possession du trône, en même temps qu'ils exprimaient le désir d'être reçus en audience par Toung-tchi. Après de longs et nombreux pourparlers, ils furent avertis, le 27 juin, que le jeune souverain accédait à leurs demandes et les recevrait solennellement en audience le 29 juin, à cinq heures et demie du matin. MM. Louis de Geofroy pour la France, Frederick Low pour les États-Unis, Thomas-Francis Wade pour la Grande-Bretagne, le général Vlangaly pour la Russie, J.-H. Ferguson pour les Pays-Bas, Bismarck, secrétaire interprète de la légation d'Allemagne, dont le ministre, pour cause de santé, était en congé, furent reçus officiellement à la date fixée. Une audience privée était en outre accordée à M. Louis de Geofroy et à son interprète Gabriel Devéria pour remettre la lettre du gouvernement de la République française en réponse à la mission de Tchoung-heou. Ces audiences ne furent renouvelées que pour les ministres de Belgique (Serruys), de Russie (E. de Bützov) et du Japon. C'était la fin de la régence exercée par l'impératrice de l'Est, Tse-ngan, veuve de Hien-foung, et par l'impératrice de l'Ouest, Tse-hi, qui tenaient le pouvoir.

L'impératrice Tse-hi. — L'impératrice Tse-hi, veuve de l'empereur Hien-foung, mère de l'empereur Toung-tchi, tante de l'empereur actuel, Kouang-Siu, née le 29 novembre 1835, a

été co-régente depuis la mort de son mari (1861) jusqu'en 1873; régente de 1881 au 4 mars 1889; de nouveau co-régente depuis le coup d'État du 22 septembre 1898. C'est elle qui, en réalité, en s'abritant derrière le prince de Kong, derrière Li Houng-tchang, et aujourd'hui plus ouvertement, a dirigé la politique de la Chine. C'est elle qui a réglé et peut-être hâté la succession de l'empereur Toung-tchi, c'est elle encore qui, en vue d'une nouvelle régence, désigne aujourd'hui un remplaçant à Kouang-Siu sur le trône du Dragon. Trop intelligente pour ne pas se rendre compte de l'influence étrangère en Chine, elle a peur que son pays ne marche trop vite dans la voie d'un progrès qui serait peut-être la ruine d'une civilisation qui dure depuis plusieurs milliers d'années. Sans vouloir éviter des réformes aujourd'hui nécessaires, elles les voudrait, sans aucun doute, faites lentement, de façon à ce que le vieil organisme chinois ne soit pas ébranlé comme celui du Japon en 1868. Aura-t-elle le temps et l'influence nécessaires pour modérer l'ardeur des novateurs et stimuler le zèle de fonctionnaires perdus par une routine qui réduit l'individu à un simple représentant d'une tradition surannée? Un avenir très rapproché nous le dira. Le principal collaborateur de l'impératrice fut Li Houng-tchang.

Li Houng-tchang. — Arrêtons-nous un instant pour parler de cet homme remarquable qui joue aujourd'hui un rôle si actif dans la politique de son pays. Li n'appartient pas à la race conquérante mandchoue; c'est un Chinois de pur sang. Il est né la troisième année du règne de l'empereur Tao-Kouang, le 15 février 1823, à Sen-Chou, district de Ho Fei, dans la province de Ngan-Houei. C'est par son intelligence et ses capacités militaires qu'il est arrivé aux hautes fonctions qu'il a occupées depuis. Ses débuts furent modestes. Son père, lettré pauvre et obscur, l'éleva honorablement, malgré ses cinq enfants, dont Li était le second. Le jeune homme passa ses examens avec succès et il entra à l'Académie des Han-Lin en 1847. Puis il retourna dans sa province natale, où il jouait un rôle assez effacé, quand la grande rébellion des T'aï-Ping éclata. Lorsque ceux-ci pénétrèrent dans le Ngan-Houei, Li se mit à la tête

d'une petite force, et ne tarda pas à être employé comme secrétaire par le tout-puissant Tseng Kouo-fan, gouverneur général des deux Kiang et commandant militaire des quatre provinces de Kiang-Sou, Ngan-Houeï, Kiang-Si et Tche-Kiang. L'appui d'un semblable personnage promettait à Li un avancement rapide : en effet, il devient juge provincial au Tche-Kiang, tout en restant officier, et en 1861, sur une proposition de Tseng, il est nommé au poste important de gouverneur (Fou-taï) de la province de Kiang-Sou. La *Gazette de Péking*, du 14 novembre 1863, renferme un décret dans lequel il est dit, entre autres choses, que « Li Houng-tchang, depuis qu'il remplit le poste de gouverneur du Kiang-Sou, a montré beaucoup de prudence et de prévoyance et que sa tactique habile a complètement réussi. Il s'est emparé à différentes reprises de plusieurs villes, et il a obtenu de grands honneurs sur le champ de bataille. Et maintenant la prise de Sou-Tchéou le rend encore plus digne de louanges. Comme marque de son entière approbation, il est agréable à Sa Majesté de lui conférer le titre honorifique de *gouverneur du Prince impérial* et de lui faire cadeau d'une jaquette jaune ». A la fin de la campagne contre les T'aï-Ping et à la suite de nouveaux services rendus par lui, particulièrement avec une flotte devant Nan-king, l'Empereur conféra au Fou-taï du Kiang-Sou la noblesse héréditaire de troisième rang (*Pe*, comte) et la plume de paon à deux yeux (*chouang yen hoa ling*). Deux ans plus tard, Li remplaçait son protecteur Tseng comme gouverneur général des deux Kiang. Nous aurons à parler de lui à nouveau.

Formose. — En décembre 1871, une barque montée par des habitants des îles Lieou Kieou fit naufrage sur la côte sud-est de Formose et ceux qui la montaient furent massacrés par les tribus sauvages de la côte. Les Japonais, qui revendiquaient la possession des îles Lieou Kieou, s'adressèrent au gouvernement chinois pour obtenir réparation du dommage causé à ce sujet. Les réponses dilatoires de Péking décidèrent la cour de Tokio à intervenir directement : le général Saigo Tsugumitsu débarqua sur la côte sud-est de Formose et la guerre paraissait inévitable lorsque l'intervention du ministre

d'Angleterre à Péking, Sir Thomas-F. Wade, empêcha les hostilités d'éclater, et le prince Kong signa, le 31 octobre 1874, avec Okubo, un arrangement par lequel le Japon obtenait pleine satisfaction pour ses griefs. Un traité avait été auparavant signé par Ito pour le Japon avec la Chine, représentée par Li Houng-tchang, à Tien-tsin, le 13 septembre 1871; ce traité avait été ratifié par l'empereur de la Chine le même mois et par le mikado, avec quelques modifications, le 1er novembre suivant.

Mort de Toung-tchi. — Kouang-Siu. — L'empereur Toung-tchi mourait prématurément le 12 janvier 1875; il était difficile de trouver un successeur à un si jeune empereur; Tao-kouang avait laissé neuf fils, dont le quatrième, H'ien-foung, lui avait succédé et avait été remplacé à son tour par Toung-tchi. Deux candidats au trône étaient possibles : l'un, fils du sixième prince, celui de Kong, mais dont cet excès d'honneur aurait annihilé l'influence; l'autre était T'sai-tien, fils du septième prince Yi-houan, prince de Tchouen, qui est mort le 1er janvier 1891. Le nouvel empereur, qui fut T'sai-tien, alors âgé de quatre ans, prit le nom de règne de Kouang-Siu. Un conseil de régence fut composé des impératrices douairières, veuves de H'ien-foung, Tse-ngan, impératrice de l'Est, qui est morte le 7 avril 1881, la véritable épouse, et Tse-hi, impératrice de l'Ouest, mère de Toung-tchi. Si l'on pense que celle-ci, outre sa maternité, était, par son frère, tante de T'sai-tien, on comprend quel rôle important elle devait continuer à jouer. C'est à elle que sont dus tous les coups d'État qui ont agité non seulement la capitale de l'empire, mais encore son administration entière jusqu'à ce jour même, où elle vient de faire une nouvelle manœuvre qui la place au rang des souveraines les plus intelligentes de l'Orient, en même temps que parmi les femmes les moins scrupuleuses, par les moyens d'action qu'elle choisit. Je ne vois dans les annales de la Chine que l'impératrice Wou-Heou, au VIIe siècle de notre ère, qui puisse lui être comparée pour son intelligence et ses crimes.

Mission Horace Browne. — La mission de Sladen[1], la

1. Voir ci-dessus, t. XI, p. 769.

chute du royaume musulman de Ta-li (8 janvier 1873) avaient fait désirer aux Anglais d'étudier à nouveau les voies de communication entre la Birmanie et le Yun-nan. Le colonel Horace Browne fut chargé par Lord Salisbury, de concert avec la légation de Grande-Bretagne à Peking et le gouvernement indien, d'une mission pareille à celle du capitaine Sladen. Augustus-Raymond Margary, interprète, venu de Chang-Haï, par terre, le 23 août 1874, le rejoignait à Bhamo le 17 janvier 1875. La frontière birmane fut traversée par la mission le 17 février; mais, sur des bruits sinistres qui couraient, Margary repassa la frontière pour se rendre compte de l'état des esprits; le 21, le colonel Browne était attaqué par les Célestes, et Margary, de son côté, était assassiné à Manwyne. Browne, soutenu par ses troupes birmanes et sikh, parvint à opérer sa retraite.

Convention de Tche-fou. — Les négociations relatives à cet incident furent la plus grande difficulté du nouveau règne et elles traînèrent en longueur pendant plus d'une année; la guerre faillit même éclater. Toutefois Sir Thomas-F. Wade, ministre de Grande-Bretagne, et Li Houng-tchang, gouverneur du Tche-li, parvinrent à signer une convention le 13 septembre 1876, à Tche-fou, que l'empereur ratifia le 17 du même mois. Cette convention, divisée en trois sections, était extrêmement importante; la première réglait l'affaire Margary avec excuses et indemnité de 200 000 taëls; la seconde avait trait aux relations diplomatiques et consulaires, et la dernière, toute commerciale, était relative à l'ouverture des ports de I-tchang et Wou-hou sur le Kiang, de Wen-tcheou, dans le Tche-Kiang et de Pak-hoi dans le Kouang-toung. L'Angleterre était autorisée à envoyer des fonctionnaires dans le Se-tchouen, à Tchoung-King. Un article additionnel stipulait l'envoi, l'année suivante, d'une mission d'exploration anglaise de Péking au Tibet et aux Indes, soit par le Se-tchouen, soit par le Kan-sou et le Koukounor. T. Grosvenor, secrétaire de la légation anglaise à Péking, Arthur Davenport et E. Colborne Baber, consuls, partirent pour le Yun-nan, afin d'assister au jugement des assassins de Margary. Ils firent un rapport fort intéressant sur les débouchés commerciaux du sud-ouest de la Chine. De la convention de

Tche-fou date l'envoi de légations chinoises en Europe : le premier ministre chinois à Londres et à Paris, en 1876, fut Kouo Song-tao, avec Lieou comme second ministre. Le « marquis » Tseng succéda à Kouo.

Une autre question fort importante allait surgir : c'était la question russe dans l'Asie centrale.

Débuts des Russes. — Le 25 juillet 1851, le colonel au corps des ingénieurs des mines Kovalevski, au nom de la Russie, et I Chan et Bouyantai pour la Chine, signaient, à Kouldja, un traité de commerce qui établit un trafic dans les villes d'Ili (Kouldja) et de Tarbagataï (Tchougoutchak); je note dans ce traité en 17 articles que « des emplacements pour leurs factoreries seront assignés aux Russes à Ili et à Tarbagataï ». Plus tard, par l'article 6 du traité de Péking du 2 novembre 1860, il était convenu que, à titre d'essai, le commerce est ouvert à Kachgar, sur les mêmes bases qu'à Ili et à Tarbagataï. A Kachgar, le gouvernement chinois cède un terrain suffisant pour la construction d'une factorerie avec tous les édifices nécessaires, tels que maisons d'habitation, magasins pour le dépôt des marchandises, église, etc., etc., ainsi qu'un terrain pour le cimetière et le pâturage comme à Ili et à Tarbagataï. « Les ordres seront donnés immédiatement au gouverneur du pays de Kachgar pour la concession desdits terrains. Le gouvernement chinois ne répond pas du pillage des marchands russes commerçant à Kachgar, dans le cas où ce pillage aurait été commis par des gens venus d'au delà des lignes des postes de garde chinois ».

Rébellions [1]. — La mort de Djihanghir n'avait donné que quelques années de répit aux gouverneurs chinois; en 1846, un des Khodja, Katti Torah, avec ses frères, s'empara de Kachgar, mais fut bientôt battu et chassé par les Chinois à Kok Robât; en 1857, révolte d'un autre Khodja, Wali Khan, et de Kichik Khan, son frère, mais ce n'est que deux ans plus tard qu'il réussit à quitter Khokand; il s'empara successivement de Kachgar, d'Artosh et de Yangi-Hissar. Profitant de la rébellion

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 975.

des Musulmans dans le Kan-sou, le fils de Djihanghir, Bouzourk Khan, se révolta contre les autorités chinoises, aidé par un soldat de fortune, Yakoub Beg.

Yakoub Beg. — Mohammed Yakoub, fils de Pir Mohammed Mirza, était né vers 1820, dans la petite ville de Piskent, dans le khanat de Khokand. Il s'était distingué dans les guerres contre les Russes à l'époque de Perovski, et de sa campagne sur le Syr-daria. Son chef Bouzourk, adonné à tous les vices, ne tarda pas à être déposé par lui (1866). Les Dounganes avaient pris le fort de Yarkand, à l'automne de 1863. C'est seulement l'année suivante que commence la guerre; d'année en année, il remporte de nouveaux succès : hiver de 1864-1865, prise de Kachgar; printemps de 1865, prise de Yarkand; janvier 1867, prise de Khotan; été et automne de 1867, prise d'Aksou, de Kou-tche, etc.; janvier 1869, prise de Sarikol, etc. Les Russes ne pouvaient voir cette puissance nouvelle s'établir au cœur de l'Asie centrale, et un envoyé arrivait à la cour de Yakoub à l'automme de 1868. Depuis lors, menacé d'un côté par les Russes, d'un autre par les Chinois, Yakoub chercha des appuis. Constantinople, impuissante à se défendre, ne pouvait naturellement que lui accorder des honneurs stériles : on lui permit de prendre le titre d'*Emir El-Moumeneim*, Commandeur des Croyants; son voisin, l'émir de Boukhara, le nomma *Attalik-Ghazi*, Chef des Champions de la Foi; l'Angleterre, qui avait vu avec plaisir s'affermir son pouvoir dans l'Asie centrale, n'accorda à Yakoub que des encouragements platoniques; des montagnes infranchissables l'empêchaient d'être un allié vraiment utile dans le cas où les Indes seraient menacées. Néanmoins elle envoya, en 1870 et 1873, à Yarkand, une mission spéciale sous la direction de Sir T. Douglas Forsyth.

La meilleure défense de Yakoub était son armée exercée à l'européenne; abandonné à ses propres ressources, il dut s'en servir d'abord pour consolider sa puissance dans son propre pays, ensuite pour essayer de lutter contre la Chine. Le règne éphémère de Yakoub aura eu pour résultat, comme nous allons le montrer, de mettre les Russes en contact direct avec les Chinois dans les Tien-chan et de compléter par l'annexion d'une

partie du territoire d'Ili leurs possessions de Ferghana et de Semiretchie.

Fin de la rébellion musulmane. — La Chine, débarrassée des musulmans du Yun-nan par la prise de Ta-li, avait pu diriger toutes ses forces vers le nord-ouest de l'Empire. L'ancien vice-roi du Fou-Kien, Tso Tsoung-tang, célèbre dans la guerre des T'aï-ping, et depuis vice-roi du Kan-sou et du Chen-si en 1867, fut nommé généralissime des troupes envoyées contre Kachgar. Il se rendit maître de la ville de Manas, se signala par un horrible massacre, et marchait contre Yakoub lorsque celui-ci mourut, miné par la fatigue et la maladie. L'œuvre de Yakoub finissait avec lui : les Chinois, contre lesquels ses successeurs ne pouvaient lutter, s'emparèrent successivement de la capitale de l'émir, Aksou, le 19 octobre 1877, de Yarkand le 21 décembre, de Kachgar le 26 décembre et enfin de Khotan le 4 janvier 1878.

Affaire de Kouldja. — En 1871, les Chinois avaient accepté l'offre des Russes d'occuper la ville de Kouldja et le nord des Tien-chan jusqu'à pacification complète du pays; il était convenu que les frais d'occupation seraient remboursés par la Chine. Mais quand l'empire de Yakoub eut sombré et que le Céleste Empire voulut reprendre les Tien-chan, il fallut entamer des négociations avec la Russie. On fit choix de Tchoung-heou, celui qui avait été envoyé en Europe après le massacre de Tien-tsin. Arrivé en Russie, Tchoung-heou signait à Livadia, en octobre 1879, un traité dont les conditions étaient tellement léonines que, vaincue, la Chine ne les aurait même pas acceptées, et qu'à son retour Tchoung-heou fut condamné à mort (non exécuté) et que ses biens furent confisqués. La Russie rendait une partie du territoire de Kouldja, mais en gardait la partie la plus florissante; c'est-à-dire la vallée de la Tekkes au pied des Tien-chan, et les passes, particulièrement celle de Mouzarte, allant de Kouldja à Aksou, et qui coupe la route militaire faite par Kien-loung, mettant Kouldja en communication avec Kachgar. On comprend le rapport fulminant du censeur Tchang Tchi-tong contre le malheureux diplomate.

Tchang Tchi-tong. — L'un des personnages qui ont pris

une part très active à la politique de la Chine dans ces dernières années est ce fonctionnaire important, aujourd'hui gouverneur général des deux Hou, dont la résidence officielle est Wou-tchang, sur la rive droite du Kiang, en face de Hankeou. Tchang Tchi-tong est un Chinois de Nan-p'i, dans la province de Tche-li, où il est né en 1835; juge dans la province de Canton en mars 1865; trésorier du Kiang-sou en mai 1868, il doit sa grande réputation au rapport qu'il fit comme censeur sur le traité signé par Tchong-heou avec les Russes à Livadia (1879). Depuis lors, il a été gouverneur du Chan-si (janvier 1882), gouverneur général des deux Kouang (août 1884), et enfin gouverneur général des deux Hou (8 août 1889). De lui dépendent en majeure partie les grands travaux entrepris à l'embouchure de la rivière Han, et le grand chemin de fer central qui doit relier le fleuve Bleu, à travers le Hou-pé, à Péking.

Règlement de l'affaire de Kouldja. — La non-ratification du traité de Livadia était donc un *casus belli*. Tseng Ki-tse, fils aîné du vice-roi Tseng Kouo-fan, alors ministre à Paris et à Londres, fut envoyé à Saint-Pétersbourg pour reprendre les négociations sur de nouvelles bases. C'est le diplomate bien connu en Europe sous le nom de marquis Tseng; comme son père, il était originaire du Hou-nan, où il est né en 1837. Il est mort à Péking en 1890. Grâce à sa patience et à des conseils amicaux, il réussit dans une tâche qui paraissait impossible. Le 12-24 février 1881, Tseng signait à Saint-Pétersbourg, avec les plénipotentiaires russes Nicolas de Giers et Eugène Butzow, un traité en vingt articles qui rendait une grande partie du territoire contesté à la Chine; mais, par l'article VII : « La partie occidentale du pays d'Ili est incorporée à la Russie, pour servir de lieu d'établissement aux habitants de ce pays qui adopteront la sujétion russe et qui, par ce fait, auront dû abandonner les terrains qu'ils y possédaient. La frontière entre les possessions de la Russie et la province chinoise d'Ili suivra, en partant des montagnes Bédjin-taou, le cours de la rivière Khorgos, jusqu'à l'endroit où celle-ci se jette dans la rivière Ili et, traversant cette dernière, se dirigera au sud, vers les montagnes Ouzoun-taou, en laissant à l'ouest le village de Koldjat.

Mariage impérial et audience. — Il y a un certain parallélisme dans les événements qui ont précédé la majorité de Toung-tchi et celle de Kouang-Siu. Ce dernier, né le 2 août 1872, à Péking, s'est marié le 26 février 1889, à la fille de Kouei-siang, frère de l'impératrice Tse-hi, alors vice-lieutenant général, de la tribu Ye hona-la. Par un édit du 12 décembre 1890, l'empereur régla les audiences accordées désormais au corps diplomatique. C'était renouveler les traditions du règne précédent; mais, plus tard, les ministres d'Autriche et d'Angleterre demandèrent à être reçus dans une salle qui n'eût pas été attribuée aux réceptions des pays vassaux de l'Empire. Une nouvelle audience, en novembre 1894, fut accordée pour la première fois au Wen Hoa-tien, dans l'intérieur du palais impérial, aux ministres des États-Unis, de Russie, de France, d'Angleterre, de Belgique, de Suède et au chargé d'affaires d'Espagne.

Guerre sino-japonaise. — Les Japonais ont toujours émis de grandes prétentions sur la Corée depuis l'époque de l'impératrice Jin-go, et nous avons, dans un chapitre précédent[1], parlé de l'invasion de ce pays par Taico-sama. Des difficultés dans le genre de celles qui amenèrent l'intervention de la France en 1866 et des États-Unis en 1871 furent le prétexte pour les Japonais de renouveler leurs prétentions sur la Corée. Le 20 septembre 1875, leur bâtiment de guerre l'*Unyokuwan* ayant été attaqué par les Coréens pendant qu'ils se livraient à des travaux hydrographiques, les Japonais forcèrent la cour de Séoul à leur donner ample compensation et à signer à Kang-hoa un traité le 26 février 1876. Ni les Français ni les Américains n'avaient obtenu un résultat pareil. La Chine, soi-disant suzeraine de la Corée, comme de la Birmanie et de l'Annam, n'avait pris part à aucune des négociations. Le traité fut signé par le lieutenant-général Kuroda Kiyotaka, ministre des Colonies, et Inouye Kaoru, membre du Genroin, pour le Japon, et par Sin-Hön et In Jà-syng, pour le gouvernement coréen. Il était décidé que toutes les communications du Japon au gouvernement de Corée seraient écrites en japonais et, pendant une

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 1007 et p. 802 du présent volume.

période de dix ans, seraient accompagnées d'une traduction chinoise, la Corée pouvant employer la langue chinoise. En dehors de Cho-riang-hang, dans Fousan, deux ports devaient être ouverts au commerce sur la côte; les articles supplémentaires furent signés entre les deux pays (24 août 1876, 30 janvier 1877, 3 juillet 1877, 20 décembre 1877). Dès le 30 août 1879, le port de Yuen-san, dans la province de Han Kiang, devait être ouvert; en réalité, les employés chinois des Douanes impériales prenaient la direction dans les trois ports ouverts au commerce de Jen-tchuan, Yuen-san et Fou-san. Il était évident que la Chine, se considérant comme suzeraine de la Corée, ne voulait pas se laisser supplanter par sa rivale. Beaucoup de désordres avaient déjà été amenés par une garnison chinoise et une garnison japonaise casernées à Séoul depuis 1882; par suite de leurs jalousies, le 4 décembre 1884, il y eut des troubles sérieux dans cette ville et sept ministres furent assassinés; la lutte se déclara le lendemain entre les deux garnisons. Les Japonais eurent leur légation brûlée, leurs hommes massacrés et durent fuir sur la côte. Palk-keum-moun-youi, Kim-ok-kyoum, Saye-koum-pou et Hong-yeng-syetri étaient les auteurs de cette révolution, qui amena un résultat contraire à leurs espérances, puisque croyant travailler pour les Japonais, ce fut le jeu des Chinois qu'ils firent. Quelque temps après, Kim-ok-kyoum, réfugié au Japon, fut persuadé par son compatriote Hong-Tjong-ou, qui avait passé quelque temps à Paris, de venir à Chang-haï avec lui. Le 28 mars 1894, Kim-ok-kyoum était assassiné à coups de revolver dans cette ville par son ami, lequel prétendit avoir agi par ordre du roi de Corée. Transporté en Corée, le corps du malheureux Kim-ok-kyoum fut coupé en huit morceaux lesquels furent distribués aux huit provinces du royaume. La guerre ne pouvait pas tarder à éclater, et les hostilités commencèrent aussitôt. Le 20 juillet, le capitaine Galsworthy, commandant le navire anglais le *Kowshing*, partait de Takou pour transporter des troupes à Assan en Corée; il fut coulé près des îles Shup-sinto; seuls le capitaine Galsworthy, le capitaine allemand Hannecken, et 40 hommes sur 1500 purent se sauver. Les résultats des premières attaques des Japonais sur terre contre

la ville fortifiée d'Asan, en juillet, ne furent pas importants, car aussitôt après, sous la conduite de leur général comte Yamagata, ils s'engagèrent sur la route de Péking par la Mandchourie; le 15 septembre ils se rencontraient avec les Chinois à Ping-yang. Le général Tso fut laissé seul par ses collègues chinois Yeh et Wei, qui avaient battu en retraite le 16, les Japonais étaient vainqueurs et les Chinois se sauvèrent à Yi-tcheou, sur le Yalou, fleuve qui sépare la Corée de la Mandchourie et sert de frontière. Les Japonais étaient, deux jours plus tard, le 17 septembre, aussi heureux sur mer que sur terre et attaquaient victorieusement, à l'entrée du Yalou, la flotte de l'amiral chinois Ting, dont les vaisseaux transportaient des troupes à Yi-tcheou. Ce qui restait de la flotte eut grand'peine à se réfugier à Port-Arthur. Pendant ce temps, les Japonais se rendaient (8 octobre) maîtres de Yi-tcheou et, franchissant le Yalou, sous la conduite de leur général Nodzu (24 octobre), après quelques engagements, arrivaient à Foung-houang-tcheng, d'où partent les trois routes de Moukden, de Nieou-tchouang et de Port-Arthur. De là, au lieu de se diriger sur Moukden, ils se dirigèrent vers le sud. L'attaque simultanée des troupes de terre et de la flotte permit aux Japonais d'emporter Port-Arthur (novembre 1894).

De la péninsule de Liao-toung, les Japonais portèrent leur attaque sur l'autre côté du Pet-che-li, sur le golfe du Chan-toung, où Wei-hai-wei fut pris le 2 février 1895; enfin une autre flotte s'emparait des îles Pescadores et débarquait un corps de troupes à Formose. A la suite de ces revers, la Chine, représentée par Li Houng-tchang et Li Tching-fong, et le Japon, représenté par le comte Ito Hirobumi et le vicomte Mutsu Munemitsu, signaient à Shimonoseki, le 17 avril 1895, un traité en onze articles, par lequel l'Empire du Milieu cédait à son rival heureux la portion sud de la province de Feng-tien (Cheng-king, Mandchourie), l'île de Formose et les îles Pescadores. La Chine devait payer une indemnité de 200 000 000 de taëls.

Les villes de Cha-si dans la province de Hou-pé, Tchoung-King dans le Se-tchouen, Sou-tcheou dans le Kiang-sou, Hang tcheou dans le Tché-Kiang, étaient ouvertes au commerce japo-

nais et des consuls pouvaient y être installés. La navigation était libre pour les navires portant pavillon japonais sur le haut Yang-tse entre I-tchang et Tchoung-king; sur la rivière de Wou-song et le Grand Canal jusqu'à Sou-tcheou et Hang-tcheou; les Japonais pouvaient occuper Wei-hai-wei jusqu'à l'exécution du traité. L'action combinée de la Russie, de la France et de l'Allemagne empêcha le Japon de profiter des avantages qui avaient été consentis par la Chine sur le continent : il gardait Formose et les Pescadores, mais la Russie le remplaçait en Mandchourie et l'Angleterre à Wei-hai-wei.

Les Russes. — L'intervention de l'Allemagne dans le Chan-toung devait amener des revendications russes; la Russie demandait la cession de tous droits souverains sur Port-Arthur et Ta-lien-ouan, sur la côte mandchourienne, pour la même durée et les mêmes conditions que celles accordées à l'Allemagne pour l'occupation de Kiao-tcheou, ainsi que la concession pour un chemin de fer de Petuna à Moukden et Port-Arthur. Le gouvernement chinois (à la date du 20 mars 1898) accéda en partie à cette demande : Port-Arthur et Ta-lien-ouan furent donnés à bail pour vingt-cinq ans à la Russie, mais la Chine se réserva les droits souverains sur ces deux ports. Les concessions de chemins de fer ont, malgré le port ouvert de Nieou-tchouang, fait en pratique de la Mandchourie une province russe.

Les Allemands. — L'Allemagne, dont les intérêts commerciaux n'avaient cessé de grandir de jour en jour en Chine, ne pouvait rester indifférente aux progrès faits par les autres nations; à différentes reprises, cherchant à imiter l'exemple de l'Angleterre, elle avait essayé de créer sur les côtes de Chine un établissement durable en dehors des ports ouverts aux intérêts internationaux. Un point, sur la côte du Fou-Kien, un autre à Lappa, sur la côte du Kouang-toung semblaient être désignés par les manœuvres des navires de guerre allemands pour atteindre le but désiré. Il en fut tout autrement. Négligeant un protectorat sur les Missions catholiques qui a été jadis le grand moyen d'action de la politique française dans l'Extrême-Orient, nous avions, en 1882, laissé les Franciscains italiens de la pro-

vince de Chan-toung céder à des prêtres allemands du diocèse de Münster (Westphalie), couverts du nom de leur maison de Steyl en Hollande, une portion de leur territoire. Le Père J.-B. Anzer, de Ratisbonne, fondateur de cette nouvelle Mission, devint rapidement vicaire apostolique (1886). Le 1[er] novembre 1897, deux Pères appartenant à la nouvelle mission, Nies et Henle, étaient massacrés à Tchang-Kia-tchouang (Chan-toung) : le châtiment de ces meurtres ne se fit pas attendre. Le 14 novembre 1897, l'amiral Diederichs se présenta avec les croiseurs *Irène*, *Kaiser*, *Princess Wilhelm* et *Arcona* dans la baie de Kiao-tcheou où il débarqua sans la moindre difficulté. Après des pourparlers, le 5 janvier 1898, un contrat était signé entre l'Allemagne et la Chine, par lequel cette dernière puissance accordait à la première la possession du bassin de la baie de Kiao-tcheou, avec quelques îles et un périmètre continental de 50 kilomètres, par un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Les Anglais. — L'occupation de Port-Arthur par les Russes avait fait désirer aux Anglais de trouver un point d'attache à l'entrée du golfe de Pet-che-li, qui leur servirait non seulement d'appui en cas de guerre, mais de lieu de surveillance. Seule, la côte du Chan-toung pouvait leur permettre de trouver l'abri désiré. On se rappellera que, pendant la campagne de 1860, les premières bases d'opération avaient été, pour les Anglais, leur propre territoire de Hong-Kong et pour les Français la ville de Chang-haï. Les secondes bases avaient été, pour ceux-ci, Tche-fou, sur la côte nord du Chan-toung, pour ceux-là Ta-lien-ouan, sur la péninsule de Liao-toung, près de Port-Arthur, qui n'existait pas alors. C'est de ces deux points que partirent les deux flottes pour débarquer à l'embouchure du Pe-Tang-ho et prendre à revers les forts de Ta-Kou. Après la guerre, Tche-fou devint un port ouvert au commerce international, aussi les Anglais durent-ils chercher sur la côte du Chan-toung un autre point d'appui. Ce point, ils le trouvèrent à l'est de Tche-fou, à Wei-hai-wei, qu'ils obtinrent à bail, lorsque les Japonais évacuèrent la place. Dans une autre région, c'est-à-dire dans le sud même de la Chine, une nouvelle portion de la péninsule de Kaou-loun, en face de Hong-Kong, qui avait été cédée à l'An-

gleterre par la convention de Péking du 24 octobre 1860, était reportée plus au nord, de façon à mettre en communication Deep et Mirs Bay, et à faciliter ainsi les moyens de transport vers Canton.

Les Français. — La France obtenait un avantage semblable avec la cession à bail (5 avril 1898) de Kouang-tcheou-ouan, baie de la péninsule de Loui-tcheou, qui ferme à l'est, avec l'île de Hainan, le golfe du Tonkin, au fond duquel se trouve Pak-hoi, port ouvert au commerce étranger, que nous ne pouvions demander, mais d'où nous pourrons tracer un chemin de fer vers le Si-Kiang. L'assassinat récent des enseignes de vaisseau Koun et Gourlaouen (13 novembre 1899) a amené, à la fin de l'année dernière, une intervention de la France dans la région et la demande d'une indemnité de 200 000 francs, qui a été accordée par la Chine. La cession de chemin de fer de Lao-Kaï à Yun-nan-fou était également obtenue, ainsi que nous le marquons ailleurs. Nos réclamations au sujet de l'augmentation de la concession française de Chang-haï viennent d'être admises, malgré l'opposition d'autres puissances occidentales. Le déplacement du dépôt mortuaire des gens de Ning-Po, que des raisons sanitaires, plus encore que des raisons politiques, nous faisaient désirer de transporter en dehors de notre concession de Chang-haï, avait amené une émeute populaire des Chinois, le 3 mai 1874, émeute qui s'est renouvelée le 16 juillet 1898 : nous ne pouvons que dire que la question chinoise, au point de vue français, comporte l'examen complet de nos intérêts dans les provinces méridionales les plus rapprochées du Tonkin et du Laos, la mise en communication de ces provinces avec le Kiang par l'intermédiaire de nos industriels ; c'est-à-dire ne pas considérer ce grand fleuve comme rentrant dans la zone d'influence de la Grande-Bretagne, nos intérêts à Chang-haï, ceux des Russes à Han-Kéou, tenant suffisamment en balance ceux des Anglais. Il est nécessaire encore de ne pas oublier de relier cette région du Kiang soit commercialement, soit politiquement avec le nord de l'Empire qui, dans la pratique, est russe. Si la Chine doit être démembrée, *The Break-up of China*, suivant l'expression de lord Charles Beresford, la France ne doit pas

rester indifférente, ni se laisser arrêter dans ses desseins par des rivaux plus audacieux que scrupuleux.

Les Italiens. — Les intérêts italiens sont surtout représentés en Chine par les missionnaires capucins et les prêtres des Missions étrangères de Milan dans les provinces du Ho-nan, du Chen-si, du Chan-si, du Hou-pé, du Hou-nan et du Chan-toung septentrional. Les demandes des autres puissances poussèrent le ministre d'Italie à Péking, M. de Martino, à adresser au Tsong-li-Yamen, le 28 février 1899, une demande de cession de la baie de San-men, dans la province de Tche-Kiang, entre Ning-po et Wen-tcheou. On se souvient que M. de Martino fut rappelé de Péking par son gouvernement. Le peu d'appui donné par quelques puissances occidentales à l'Italie, l'hostilité très marquée de la Chine dans cette circonstance, ne permirent pas au nouveau ministre plénipotentiaire, M. Salvago Raggi, d'obtenir la cession à bail du territoire convoité; il est juste d'ajouter que le cabinet italien, depuis sa dernière crise, n'était pas favorable à des aventures dont le résultat était douteux.

Missions commerciales. — Au lendemain de la guerre sino-japonaise et de la signature du traité de Shimonoseki (17 avril 1895), il était urgent d'étudier à nouveau l'état économique du Céleste Empire en général et de ses provinces moins connues en particulier. La Chambre de Commerce de Lyon prit l'initiative de cette enquête. La mission lyonnaise, dirigée par le consul E. Rocher (25 septembre 1895-3 mai 1896) et par M. Henri Brenier (3 mai 1896-28 novembre 1897), comprenait un médecin de la marine, le D[r] R. Deblenne, quatre délégués de la Chambre de Commerce de Lyon : MM. C. Métral (soies et soieries), R. Antoine (soies), P. Duclos, ingénieur civil des Mines, L. Sculfort (commerce général et banque), des délégués des Chambres de commerce participantes : *Marseille*, MM. A. Grosjean (commerce général); *Bordeaux*, L. Rabaud (commerce général); *Lille*, A. Vial (filature de lin, constructions mécaniniques); *Roubaix*, A. Waeles (laines et lainages); *Roanne*, J. Riault (cotonnades), et un ingénieur hydrographe, M. A. Perre. On reprenait ainsi la tradition inaugurée en 1843 lors de l'ambassade de M. T. de Lagrené. Le Yun-nan, le

Kouei-tcheou et le Se-tchouen furent l'objet d'études approfondies, tandis que le Hou-nan, le Kouang-si et le Kouang-toung furent visités moins en détail. La Grande-Bretagne a imité l'exemple de Lyon; le consul-général Byron Brenan a inspecté les ports ouverts de Chine et de Corée; la Chambre de commerce de Blackburn a fait faire une enquête par le consul F.-S.-A. Bourne et deux autres personnes; les Japonais ont étudié Tchoung-king et le Kiang. Nous devons considérer la mission de lord Charles Beresford, qui a quitté l'Angleterre le 25 août 1898, comme politique plutôt que commerciale : le résultat de cette mission a été la publication du gros volume intitulé : *The Break-up of China.*

Chemins de fer. — Le premier essai de chemin de fer en Chine eut lieu entre Chang-haï et Wou-song, c'est-à-dire sur une étendue d'environ quatre lieues (1876). La guerre sino-japonaise et l'influence de Li Houng-tchang permirent de construire un réseau dans la province de Tche-li. Une nouvelle ligne a été commencée en 1897 entre l'arsenal de Kiang-nan et la ville de Wou-song. Un groupe franco-russe, représenté par la Banque russo-chinoise, a obtenu, par contrat du 21 mai 1898, la permission d'exploiter les mines de la partie nord de la province de Chan-si et de relier par un chemin de fer les villes de Tcheng-Ting et de Tai-youen-Fou. Des avantages accordés à un syndicat dit de Péking, composé de capitalistes anglais et italiens, en accordant à la même époque l'exploitation des mines du sud de la même province, puis plus tard, le 21 juin 1898, les mêmes avantages dans les préfectures du Ho-nan au nord du Fleuve Jaune, leur reconnaissaient également le droit de construire des chemins de fer.

En 1895, la petite ligne du Tche-li, destinée à l'exploitation des mines de charbon de Kai-ping, rachetée par le gouvernement impérial, fut étendue et forma la voie Tien-tsin-Péking, de 135 kilomètres, ouverte en septembre 1897. De Péking, une autre ligne va à Pao-ting, capitale de la province du Tche-li; une ligne va de Tien-tsin à Chan-Haï-Kouan, première passe de la Grande-Muraille et route de la Mandchourie. Un grand chemin de fer, désigné sous le nom de Grand Central, devra relier Han-

Keou sur le Kiang, à l'embouchure du Han, à Péking, et doit être construit par un syndicat franco-belge; ce Grand Central doit être continué de Han-Keou à Canton par les Américains (contrat du 14 avril 1898). Une autre grande ligne sera celle qui doit relier Tien-tsin à Tchen-Kiang, sur le Kiang, en longeant la route du Canal Impérial, cédée aux Anglais, mais avec des avantages accordés aux Allemands, dans la traversée du Chantoung. Les Allemands, qui ne restent pas indifférents à la ligne précédente, ont obtenu dans le Chan-toung les lignes de Kiao-tcheou à Wei-h'ien et Tsi-nan avec retour au même point par Yi-tcheou. Depuis le mois d'août 1898, le chemin de fer marche à nouveau de Chang-Haï à Wou-song. Les chemins de fer mandchouriens reviennent à la Russie et le transsibérien, au lieu de suivre la rive gauche du fleuve Amour, en coupera la boucle sur la rive droite, et une de ses branches passera à Moukden pour aller à Port-Arthur. La France avait obtenu (20 juin 1895) que les voies ferrées entre l'Annam et la Chine lui seraient concédées, c'est-à-dire celle de Hanoï à la porte de Chine, prolongée jusqu'à Long-tcheou, Nan-ning et Pese, sur l'une des branches du Si-Kiang (juin 1896 et 1897); celle de Pak-hoï au Si-Kiang, les villes de Wou-tcheou et Nanning pourront être choisies comme points d'arrivée sur ce fleuve (mai 1898); enfin, en avril 1898, nous obtenions le droit de construire un chemin de fer à partir de notre frontière du Tong-King à Lao-Kay, à travers le Yun-nan jusqu'à la capitale de cette province. Les Anglais cherchent à nous faire concurrence dans cette région par un projet qui permettrait de rejoindre Mandalay, capitale de la Birmanie, par Koun-loung-ferry, frontière chinoise, à Tching-tou, capitale du Se-tchouen.

Coup d'État de sept. 1898. — Les velléités de libéralisme de l'empereur, l'appui qu'il donnait aux idées progressives venues de l'Occident, des projets qui semblaient prématurés, permirent à l'impératrice douairière Tse-hi de reprendre, le 21 septembre 1898, les rênes du gouvernement. Voulant montrer en même temps que son attitude n'était pas hostile aux étrangers, le 15 décembre 1898, Tse-hi recevait en audience officielle les femmes des ministres accrédités à la cour de

Péking. Tout récemment, nous avons entendu des bruits que l'empereur avait abdiqué ou même s'était suicidé; en réalité, coutume qui n'a rien d'extrordinaire dans l'Empire du Milieu, on a choisi comme héritier présomptif le prince Pou-tsiun, âgé de neuf ans. Ce ne serait, d'après quelques rigoristes chinois, que la réparation de l'usurpation qu'elle commit pour avoir la régence, en faisant choisir comme empereur Kouang-Siu au détriment d'un autre prince Pou. Li Houng-tchang, pour lequel elle avait créé un ministère du Commerce, a été envoyé à Canton comme vice-roi des deux Kouang. Il serait prématuré de vouloir dire, dans les circonstances actuelles (1900), ce que réservent de surprises à la politique européenne les mystères de l'administration chinoise. Il nous est toutefois permis de penser actuellement — nous disons « actuellement » — que ni les intérêts de la France, s'ils sont bien conduits, ni surtout ceux de la Russie ne seront lésés.

II. — La Corée [1].

Le Narwal. — La côte coréenne a souvent été funeste aux bateaux étrangers, témoin le naufrage de l'*Epervier* au XVII[e] siècle et celui de la *Gloire* et de la *Victorieuse* en 1847; une catastrophe de ce genre a donné l'occasion à nos fonctionnaires de se distinguer d'une façon trop remarquable pour que nous la passions sous silence. Dans la nuit du 2 au 3 avril 1851, un baleinier français, le *Narwal*, s'échouait sur les îles de la côte S.-E. de Corée et se perdait. L'équipage, sauf un homme, échappait au naufrage; le second, monté dans une chaloupe, vint à Chang Haï prévenir M. de Montigny, consul français, de ce désastre. Equipant un lortcha, et se faisant accompagner par le comte Kleczkowski, son interprète, M. de Montigny se rendit lui-même auprès des naufragés et les rapatria.

Massacres de 1866. — Mgr Ferréol était mort le 3 février 1853; il fut remplacé comme vicaire apostolique par

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 1005.

Siméon-François Berneux, évêque de Capse. Des troubles avaient menacé la mission, lorsque la mort du Tchyeltjong (1849-1863) amena une régence; d'autre part les manifestations des Russes sur le Tou-men-Kiang et vers la province de Ham-Kyeng indisposaient le gouvernement coréen contre les étrangers.

En mars 1866, Mgr Berneux, était martyrisé à Sai-nam-to; son coadjuteur, Mgr Daveluy, et les abbés de Bretenières, Beaulieu, Dorie, Pourthié, Petitnicolas, Aumaître et Huin étaient massacrés également; seuls MM. Féron, Calais et Ridel échappèrent à la mort.

Intervention française. — Les trois survivants se dirigèrent sur Tien-tsin pour mettre l'amiral français Roze au courant de ce désastre; dès le 18 septembre 1866, la corvette *Primauguet*, l'aviso *Déroulède* et la canonnière *Tardif* quittaient Tche-fou pour la Corée. Les vaisseaux pénétraient dans le détroit de Kang-hoa, remontaient le cours du Han-Kang jusqu'à la capitale où ils arrivaient le 25. Après avoir effectué cette reconnaissance, la flottille française rentrait au port de Tche-fou le 3 octobre.

Voici le rapport officiel de la seconde expédition de l'amiral Roze en Corée : « Parti de Tche-fou le 11 octobre avec la frégate la *Guerrière*, les corvettes à hélice *Laplace* et *Primauguet*, les avisos *Déroulède* et *Kien-chan*, les canonnières *Tardif* et *Lebreton*, le contre-amiral Roze mouillait, le 13, avec sa division, devant l'île Boisée, à dix-huit milles de Kang-hoa. Le lendemain, les canonnières remontèrent la rivière Salée (détroit de Kang-hoa), remorquant les embarcations qui portaient les compagnies de débarquement de la *Guerrière* et des corvettes, ainsi qu'un détachement des marins fusiliers du *Yokohama*. A peine débarqués, nos marins occupèrent les hauteurs sans rencontrer la moindre résistance et campèrent à 5 kilomètres de Kang-hoa. Le 15, une reconnaissance fut exécutée par une colonne commandée par M. le capitaine de frégate comte d'Osery; arrivée près d'un fort qui domine la ville, elle fut accueillie par un feu bien nourri de mousqueterie et par celui de deux canons de petit calibre. Après un engagement de quelques

minutes, le fort fut occupé, et les Coréens s'enfuirent, laissant un drapeau entre nos mains. » La ville était prise le 16, et le roi de Corée écrivait une lettre à l'amiral Roze qui lui répondit en lui faisant connaître les satisfactions qu'il réclamait. Le 17 novembre, un engagement, où nous eûmes plusieurs blessés, eut lieu, et l'amiral Roze, quelque temps après, n'ayant pas de réponse du roi de Corée et craignant l'hiver pour la navigation, retournait en Chine sans avoir rien obtenu. La destruction de Kang-hoa avait été le seul fait important de l'expédition, mais n'avait nullement produit d'effet sur les Coréens qui devinrent plus insolents que jamais. Les Américains n'allaient pas être plus heureux que nous.

Intervention des États-Unis. — En 1866, le navire à voiles américain *Général Sherman* était envoyé en Corée; l'équipage fut massacré et le bateau détruit. L'enquête faite par l'amiral Rowan, du navire de guerre *Wachusett*, envoyé pour s'occuper de cette affaire en 1867, n'aboutit pas. Les États-Unis envoyèrent alors en Corée le contre-amiral Rodgers, commandant en chef de l'escadre asiatique, sur le *Colorado*, escorté des corvettes *Alaska* et *Benicia*, et des canonnières *Monocacy* et *Palos*. Au 1er juin 1871, alors que les vaisseaux faisaient des sondages dans la rivière Salée, entre la terre ferme et l'île de Kang-hoa, les Coréens ouvrirent le feu sans prévenir; le 10 juin trois forts de Kang-hoa tombaient entre les mains des Américains, qui perdaient le lieutenant Mc Kee dans le combat; mais comme l'amiral Rodgers n'avait pas d'instructions, et qu'il ne pouvait prendre Séoul, il dut retourner à Tche-fou, ainsi que l'avait fait l'amiral Roze. Il y arriva le 5 juillet. Ce que les Français et les Américains n'avaient pu faire, les Japonais le tentèrent et y réussirent. Nous en avons parlé ci-dessus. Après le règlement des affaires de Formose avec la Chine, le Japon envoya une ambassade à Fou-san, avec le général Kuroda qui commandait la flotte : elle y arriva le 15 janvier 1876. Au mois de février de la même année, Kuroda-Kiyotaka et Inouye-Kaoru pour le Japon, et Sin-Hon et In-Jâ-syng pour la Corée signèrent à Kang-hoa, à la date du 16, en chinois et en japonais, un traité extrêmement important, par

lequel l'indépendance de la Corée était affirmée et l'ouverture des ports au commerce accordée. Ce que la France et les États-Unis avaient demandé inutilement, le Japon l'obtenait du premier coup. Le traité de 1876 était modifié ou complété par des arrangements ou des règlements en 1877, 1882 et 1883. Pendant ce temps, la Chine, avec son personnel des douanes, prenait possession des trois nouveaux ports ouverts de Corée : Jen-tchuan, Yuen-san et Fou-san. La Chine, comme suzeraine de la Corée, n'entendait pas se laisser supplanter dans ses droits par le Japon ; aussi, depuis 1882, une double garnison chinoise et japonaise, installée à Séoul, amenait chaque jour des rixes et des troubles qui menaçaient de devenir sérieux. Nous avons parlé de la révolution qui éclata le 4 décembre 1884, et de la guerre qui survint[1] entre la Chine et le Japon à propos de la Corée. Celle-ci devint le champ de bataille sur lequel la Russie et le Japon allaient se rencontrer. Ce fut d'abord une lutte diplomatique, une lutte sourde, à travers laquelle détonait parfois la violence du caractère japonais. Le 8 octobre 1895, la reine, qui était à la tête du parti Min, parti conservateur ou parti russe, fut assaillie dans son palais et massacrée. Le parti Min accusa de ce meurtre le parti japonais ou soi-disant progressiste. Les Russes débarquèrent des troupes, dispersèrent les révolutionnaires et recueillirent au consulat de Russie le roi Li-Houi, chassé de son palais par l'émeute. Nous avons vu, ci-dessus, quelle série d'accords intervinrent entre la Russie et le Japon[2], mais il était évident que tôt ou tard la situation se dénouerait par une éclatante rupture, dont le moins patient des deux rivaux se donnerait tous les torts. On sait que, depuis le 8 janvier 1895, le roi Li-Houi (ou Yi-Hieung), pour mieux affirmer son indépendance à l'égard de la Chine, a pris le titre d'empereur.

III. — Le Japon.

Politique intérieure. — Depuis la révolution, la série des ministères qui se sont disputé le pouvoir atteint un chiffre que

1. Voir ci-dessus, p. 802 et 816.
2. Voir ci-dessus, p. 802.

pourraient envier certaines républiques américaines. Un certain nombre d'hommes d'État laisseront un nom; tels Okubo, assassiné en 1878; le comte Mori, assassiné en 1887; Okuma, et surtout le marquis Ito.

Nous allons examiner les réformes fort importantes qui complètent l'œuvre de la révolution de 1868, accomplie pendant l'administration de ces hommes d'État, ou pendant celle de leurs collègues.

Réformes. — Les réformes suivent rapidement la révolution, et non seulement le gouvernement, mais aussi les mœurs du pays sont en transformation. Dès 1871, les fiefs (*han*) des daïmios sont confisqués par le gouvernement central : d'où abolition du régime féodal. Les classes inférieures *eta*, parias chargés de métiers vils, et *heimin*, population d'industriels, d'agriculteurs et de commerçants, trouvent l'égalité devant la loi. Le bouddhisme cesse d'être religion officielle. Des chemins de fer sont construits : la première ligne de l'Extrême-Orient, c'est Tokio-Yokohama (1870-1872). Puis vinrent les lignes de Kobé-Osaka et d'Osaka-Kioto (1873-1877). Les compagnies particulières n'ont commencé leurs travaux qu'en 1888; au 31 mars 1898, elles avaient construit 3682 kilomètres ; à la même date les lignes de l'État étaient représentées par 1065 kilomètres ; au total 4747 kilomètres. Une grande ligne traverse Nippon, d'Aomori dans le nord jusqu'au détroit de Shimonoseki. Le premier télégraphe date de 1869, la première poste de 1870. En même temps, réforme financière : en 1868, les anciennes monnaies sont retirées de la circulation et remplacées par le *yen* (dollar mexicain divisé en cent *sen*) ; une Monnaie avait été ouverte à Osaka. En 1871, création du ministère des finances : 1873, premier essai de budget; 1875, réforme des impôts, l'exercice budgétaire courra du 1er juillet au 30 juin, et depuis 1885 du 1er avril au 31 mars. Le 1er octobre 1897 le yen d'or (3 décigrammes 7,565) est choisi comme unité monétaire. Successivement Okuma, Masayoshi Matzukata, président à ces réformes. — Ajoutons l'adoption du calendrier grégorien, l'introduction de la vaccine et de la photographie, l'adoption des uniformes officiels européens.

En temps de paix l'armée comprend la division de la garde impériale et douze divisions distribuées dans Tokio, Sendaï, Nagoya, Osaka, Hiroshima, Koumamoto, Sapporo, Hirosaki, Kanazawa, Himedzi, Marougamé, Kokoura. Moins les réserves, l'armée territoriale, la gendarmerie, le personnel des bureaux, l'armée compte 175000 hommes. — En juillet 1902, la flotte était composée de 128 bâtiments montés par 16000 hommes, dont 8 cuirassés d'escadre, 20 croiseurs cuirassés, 10 cuirassés garde-côtes, 4 avisos, 16 canonnières, 15 contre-torpilleurs et 54 torpilleurs. De nombreux bâtiments étaient en construction. Le service a été rendu obligatoire et personnel pour tous les citoyens japonais par la loi du 28 novembre 1872, complétée le 21 janvier 1889. Le service dure trois ans dans l'armée active et quatre dans la marine; il commence à vingt ans et dure, dans la réserve, l'armée territoriale, etc., jusqu'à quarante ans.

L'île Sakhaline. — La grande île Sakhaline, au nord de Yeso et à l'est de la côte russe d'Asie, était depuis longtemps l'objet de discussions entre la Russie, qui occupait le nord de l'île, et le Japon au sud[1]; ce dernier pays réclamait un territoire plus vaste que celui qui lui était reconnu par sa rivale; des négociations conduites en 1862 par Takenouchi et une convention signée le 18 mars 1867 par Koïdé ne changèrent rien à la situation. En 1875, un délégué japonais, l'amiral Enomoto Takeaki[2], envoyé à Saint-Pétersbourg pour reprendre la question, accepta, à la surprise et au grand mécontentement de son gouvernement, l'échange de la partie japonaise de Sakhaline contre l'archipel presque désert des Kouriles. Les Japonais avaient obtenu une légère compensation dans une autre direction en occupant les îles Bonin en 1871.

Insurrection de Satsuma. — Les réformes trop rapides ne devaient pas tarder à créer le mécontentement chez les anciens daïmios et aboutir à une réaction féodale; la première rébellion (1874) est celle de Saga, district de la province de Hizen, dans l'île de Kiou-Siou : elle fut rapidement écrasée par

1. Voir ci-dessus, p. 802.
2. Enomoto a été depuis ministre de la Marine, puis des Affaires étrangères (1891).

le général Nodzu. L'expédition de Formose servit de dérivatif.

L'île de Kiou-Siou fut toujours un terrain particulièrement propice à un soulèvement, et deux chefs y étaient tout désignés pour le préparer : le daïmio Shimadzu et le maréchal Saïgo Takamori, frère du chef de l'expédition de Formose. En octobre 1876, une légère rébellion qui dura jusqu'à la fin de novembre eut pour théâtre Kumamoto, mais ce fut le 20 février 1877 qu'éclata la véritable insurrection. Le prince Arizugawa fut chargé de la réprimer. Finalement, malgré une énergique résistance, le 24 septembre 1877, Saïgo, attaqué sur le Shiroyama, près de Kagoshima, était battu par l'amiral Kawamura et le général Miyoshi; un de ses partisans, Hemmi Jiuroda, coupa la tête à Saïgo, blessé à la cuisse, pour qu'il ne tombât pas vivant entre les mains des troupes du Mikado. Cette guerre avait coûté au minimum (les chiffres officiels ayant diminué les pertes) : du côté impérial, 6 399 tués et 10 523 blessés; du côté des rebelles, 7 000 tués et 11 000 blessés, et plus de 200 millions de francs.

Assassinat d'Okubo. — Un homme de Satsuma s'était montré particulièrement hostile aux rebelles qui le considéraient comme un traître; c'était Okubo Toshimitsu[1], ministre de l'Intérieur. Le 14 mai 1878, il était assassiné par des gens de Kaga en se rendant au palais impérial. Ce meurtre précipita sans doute le changement réclamé depuis longtemps dans la Constitution.

Législation. — Le *Code Pénal*, promulgué en janvier 1871, réformé en mai 1873, fut de nouveau remanié, enfin approuvé par le gouvernement en juillet 1880; il fut mis en vigueur le 1er janvier 1882; les crimes sont classés en : 1° grands et petits crimes contre l'État ou la Famille impériale, contre le crédit public, les lois de police, sanitaires, etc.; 2° crimes contre les personnes et la propriété; 3° délits. Le *Code de Procédure criminelle*, commencé en juillet 1877, a été terminé en 1878; revu et modifié, il a été mis d'accord avec le *Code de Procédure civile* (1890). Ce dernier code, commencé en 1884, fut terminé en

1. Il était d'une famille de samuraï de Satsuma et il était né en 1829.

1887, promulgué en 1890 et mis en vigueur le 1er janvier 1891. Le *Code Civil*, commencé en 1870 par Yato, ministre de la Justice, fut continué (1873-1886) par Ogni qui occupait les mêmes fonctions et présidait une commission spéciale créée en 1880; le projet du Code, arrêté en 1889, fut promulgué le 21 avril et le 7 octobre 1890 et devait entrer en vigueur le 1er janvier 1893; ajourné par la Diète, un nouveau projet fut adopté et promulgué le 28 avril 1896. Une traduction en français des trois premiers livres de ce Code a été donnée en 1898 par MM. I. Motono et M. Tomii, ce dernier un des auteurs du projet. Le *Code de Commerce*, promulgué le 27 mars 1890, puis ajourné, fut promulgué de nouveau le 22 novembre 1892; une partie terminée fut mise en vigueur le 1er juillet 1893; l'autre devait l'être ainsi que les portions inachevées des autres Codes, le 31 décembre 1896. Notre compatriote, M. Boissonnade de Fontarabie, ancien professeur à la Faculté de Droit de Paris, a pris une part considérable à la rédaction de ces Codes.

Constitution. — Le 12 octobre 1881, le Mikado avait promis de donner une Constitution; elle fut rédigée par le comte Ito-Hirobumi et promulguée le 11 février 1889 (onzième jour du deuxième mois de la vingt-deuxième année *Mei dji*); elle comprend sept chapitres renfermant 76 articles : I. L'empereur, droit de dissolution, déclaration de guerre, signature de la paix et des traités, droit de grâce. — II. Droits et devoirs des citoyens japonais. — III. De la Diète formée de deux Chambres : la Chambre des pairs, composée des membres de la famille impériale, des nobles et des personnes désignées par l'empereur; la Chambre des représentants, composée de membres élus par le peuple. — IV. Les Ministres d'État et le Conseil privé. — V. La Justice : les juges sont inamovibles; 299 juges de paix (*kou-saibansho*); 48 tribunaux de première instance (*tchihô-saïbansho*); sept cours d'appel (*kôso-in*); une cour de cassation (*daïshin-in*) créée à Tokio en 1875. — VI. Finances. — VII. Revision de la Constitution et statut de la famille impériale.

Le jour même de la promulgation de cette Constitution, le vicomte Mori Arinori, ministre de l'instruction publique en 1883, fut assassiné par un fanatique, pour avoir, avec sa canne,

soulevé le voile blanc du porche du *Geku*, temple de la déesse de la nourriture. Mori était un samuraï de Satsuma; né en 1846, il avait été chargé d'affaires à Washington en 1871 et ministre à Londres en 1879. Cette mort rappelle l'assassinat d'Ili Kamod-no-Kami en 1860 et d'Okubo en 1878.

Politique extérieure. — On peut dire que la politique extérieure du Japon depuis la révolution a poursuivi un double but : le règlement des affaires de Corée et la revision des traités avec les puissances étrangères. Le Japon, anxieux d'imiter les nations occidentales, n'avaient pas tardé non seulement à adopter leurs uniformes mais aussi leur diplomatie et, à installer des ministres plénipotentiaires dans les principales capitales d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs la plaie du fonctionnarisme ne sévit pas moins dans l'Empire du Soleil Levant que dans nos vieux pays : le nombre des fonctionnaires du service civil qui, en 1886, était de 40 727 touchant 9 625 800 yen (2 fr. 60) était monté en 1898 à 68 613 recevant 19 123 673 yen. Le grand reproche que faisaient les Japonais aux traités étrangers était la clause qui réservait aux puissances le droit de juridiction sur leurs nationaux, clause qu'ils considéraient non sans quelque raison comme humiliante pour leur orgueil et comme un manque de confiance que les gages qu'ils avaient donnés à la civilisation ne justifiaient pas. Des négociations étaient sur le point d'aboutir, lorsque le comte Okuma, qui les dirigeait, fut victime d'un attentat dans lequel il perdit une jambe enlevée par une bombe, et fut obligé de quitter le ministère.

L'attentat commis par un fanatique en 1891, lors de la visite du tsarévitch (l'empereur Nicolas II) au Japon, retarda naturellement la revision des traités. Enfin le comte Ito fut plus heureux dans la reprise des négociations : un traité avec l'Angleterre fut signé par lord Kimberley le 26 août 1894; un autre avec les États-Unis par le secrétaire d'État Gresham et M. Kurino, qui fut ministre du Japon à Paris, le 22 novembre 1894; la clause d'exterritorialité devait être mise en vigueur le 17 juillet 1899.

Un traité de commerce et de navigation a été signé (G. Hanotaux) à Paris le 4 août 1896 entre la France et le Japon : il com-

prend vingt-cinq articles dont le premier est ainsi conçu : « Il y aura réciproquement pleine et entière liberté de commerce et de navigation entre les États et possessions des deux parties contractantes; les Français au Japon et les Japonais en France jouiront de la plus complète et constante protection pour leurs personnes et leurs propriétés ». Les Français cessaient de jouir du privilège de l'exterritorialité et devaient être soumis aux lois et à la juridiction japonaises; le Japon refusait aux Français le droit d'acquérir le sol en pleine propriété, mais il leur permettait de louer ou de posséder à titre de droit de superficie des immeubles sans limitation de temps; ce traité fut ratifié en 1898 et la mise en vigueur de la clause d'exterritorialité fut fixée au 1er janvier 1900.

Un traité a été conclu avec l'Espagne et un autre avec le Siam (30 avril 1900), et des légations japonaises ont été établies à Madrid et à Bangkok.

Nous avons parlé plus haut des premières difficultés du Japon avec la Corée, puis de la guerre avec la Chine, de la cession de Formose aux Japonais, de l'occupation de Ta-lien-ouan et de Port-Arthur par les Russes, et de Weï-haï-Weï par les Anglais.

Le 28 mai 1896, un traité a été signé entre la Russie et le Japon par le prince Lobanof et le maréchal Yamagata, qui représentait son gouvernement au sacre du Tsar. Les deux puissances ont convenu qu'elles auront en Corée le même nombre de soldats; aucune des deux ne prendra de disposition financière avec le gouvernement coréen sans le consentement de l'autre; le Japon aura la responsabilité de défendre les parties méridionales et occidentales de la Corée, et la Russie celle de défendre les autres parties; la ligne télégraphique entre Séoul et Fousan dépendra du Japon, et la Russie aura le droit d'établir une ligne télégraphique de Vladivostok à Séoul. On peut dire que ce traité est resté lettre morte. Aujourd'hui même les revendications des Russes en Corée s'exercent plus impérieuses que jamais.

Missions catholiques. — Les grandes persécutions du XVIIe siècle avaient anéanti les missions au Japon, et le diocèse

de Funay (Japon et ses dépendances), qui avait été détaché du diocèse de Macao en 1587, avait cessé d'exister en 1671. En 1831 le Japon fut rattaché à la Mission de Corée et fut érigé en vicariat apostolique en 1846 par Grégoire XVI, subdivisé le 3 juin 1876 en Japon méridional et en Japon septentrional; le premier fut dédoublé le 16 mars 1888 et le Japon central fut constitué; enfin un vicariat apostolique de Hakodate fut créé le 17 avril 1891. Puis, le 15 juin 1891, une nouvelle division ecclésiastique fut faite et le Japon forme l'archidiocèse de Tokio et les diocèses d'Osaka, Nagasaki et Hakodate, confiés aux prêtres du séminaire des Missions étrangères de Paris[1].

Formose. — Les premiers temps de l'occupation de Formose par les Japonais avaient été marqués par des abus; aussi, en 1897, de nouveaux fonctionnaires furent-ils nommés et l'administration de l'île réorganisée. Formose fut divisée en six préfectures : Taïpeh, Sintchou, Taïtchou, Tchin-i, Teng-Chan et Taïnan, et en trois régions administratives : Han, Taïtoung et les îles Pescadores. La pose du câble sous-marin entre Formose et le Japon a été achevée. Le gouverneur général interdit de vendre, de donner, d'hypothéquer un terrain à un étranger. En dehors des concessions, l'étranger ne pourra ni posséder ni louer de maison s'il n'est au service de l'État ou d'un indigène, et il lui faudra toujours obtenir l'autorisation du gouvernement. Enfin, les actes de propriété seront assujettis, dans les concessions mêmes, à l'approbation préalable de l'administration.

Avenir du Japon. — Non seulement le Japon a su créer en quelques années une flotte et une armée qui ont fait leurs preuves contre les Chinois, et qui inspirent le respect aux puissances occidentales, mais encore il menace les États-Unis d'Amérique et l'Europe par son industrie. Filatures de soies, ateliers de tissage, chantiers de constructions navales, moulins à papier, fabriques d'allumettes, de savon, ont pris un développement extraordinaire. Quelle sera l'orientation de cette force nouvelle? Vers sa vieille ennemie, la Chine? Sans aucun doute,

1. Voir ci-dessus, p. 547.

si les habitants du Céleste Empire étaient disposés à se laisser mener, mais le temps est encore éloigné où le Céleste sera assimilable. Vers l'Angleterre? il est bien certain qu'il est de l'intérêt de cette nation de se rapprocher du Japon pour contrecarrer les desseins de ses rivaux dans l'Extrême-Orient. Mais l'alliance d'une nation qui a, certes, une grande flotte, mais qui n'a pas d'armée, ainsi que viennent de le prouver les récents événements du Transvaal, vaut-elle la peine que les Japonais se lient les mains? Il est probable qu'ils préféreront leur liberté. Vers les États-Unis? il n'y faut pas songer : il y a trop d'intérêts divergents aux Philippines et aux îles Hawaï. Vers la Russie? c'est là le point noir de l'horizon. Il est évident que la puissance qui s'est implantée en Mandchourie voudra, en agissant suivant les circonstances, absorber la Corée dans un temps plus ou moins éloigné. Les Japonais essaieront-ils d'arrêter le colosse russe dans sa marche? sans aucun doute, poussés par leur ardeur chevaleresque et leur zèle de nouveaux convertis à des idées étrangères par leur révolution, ils accepteront la lutte; mais réussiront-ils? C'est autre chose.

IV. — Indes néerlandaises et presqu'île Malaise[1].

Gouvernement. — Le règlement administratif de 1854 et certains articles de la Constitution des Pays-Bas régissent l'administration des Indes néerlandaises à la tête de laquelle est placé un gouverneur général nommé par le roi et assisté par un Conseil. Des Directeurs des Finances, de l'Intérieur, de l'Instruction publique qui comprend également les Cultes et l'Industrie, des Travaux publics civils, de la Justice, de la Guerre et de la Marine, remplissent les fonctions de ministres. Un secrétariat

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 993-1004.

général est chargé de la rédaction du Journal officiel. « Les îles de l'archipel sont divisées administrativement en un certain nombre de provinces, à la tête de chacune desquelles se trouve un fonctionnaire en chef portant le titre de Gouverneur ou de Résident — parfois d'Assistant-résident — assisté d'un état-major de fonctionnaires, ses subordonnés... Quand il s'agit de la population indigène, ils sont tenus de consulter les chefs indigènes. » (Van der Lith.)

Le but principal de l'administration des Indes néerlandaises dans le courant du siècle a été de consolider sa puissance et d'étendre son influence dans les îles de l'archipel Indien. Nous allons passer en revue les points où se sont portés ses principaux efforts.

Java. — Les États hindous de cette île, dont les principaux étaient à l'est le Madjapahit (détruit en 1478) et le Padjadjaran (détruit vers 1530) à l'ouest, colonie du premier royaume, avaient succombé devant les musulmans à la fin du xve et au commencement du xvie siècles, sauf le Balambangan qui ne fut conquis qu'au xviie siècle par le Mataram. Ce dernier royaume, le principal des États musulmans, n'était plus représenté à la fin du xviiie siècle que par les principautés de Surakarto et de Yogyakarto. C'est au sujet de cette dernière qu'éclata la guerre de 1825-1830 [1]. Après cette lutte sanglante, Banyoumas, Bagelen, Madioun, Pachitan et Kidiri furent placés sous la direction de fonctionnaires néerlandais. La suzeraineté des Pays-Bas fut partout acceptée dans l'île.

Sumatra. — Atjeh, à la pointe de Sumatra, avait toujours été une source de difficultés pour les Hollandais. Les Anglais, qui avaient conservé quelques droits à Sumatra, y renoncèrent par un traité en 1871, laissant les Hollandais libres d'étendre leur domaine; ces derniers, en revanche, cédaient à l'Angleterre les établissements qu'ils possédaient encore en Afrique sur la côte de Guinée. Déjà, à la suite des guerres de 1821-1838, la meilleure partie de l'ancien royaume de Menangkabau, c'est-à-dire le Haut et le Bas-Pays de Padang, avec Mandeling, Angkola et

1. Voir ci-dessus, t. X, p. 1002.

Spirok, était tombée entre les mains des Hollandais. Ils avaient, en 1840, chassé les gens d'Atjeh de Singkel et de Baros; le traité de 1871 avec l'Angleterre leur permit de faire la conquête du reste du territoire. Atjeh était une ancienne dépendance du royaume de Pedir; en 1507, le fils du gouverneur s'était déclaré indépendant et, sous le nom d'Ali Moghayat (1507-1522), était devenu le premier souverain d'une dynastie qui dura jusqu'à la guerre entreprise par les Pays-Bas pour châtier les indigènes. « Jamais, dit C.-M. Kan, ils n'ont eu à soutenir dans l'archipel de guerre aussi sanglante et aussi coûteuse contre un adversaire aussi obstiné ». Le sultan Ala ed-din Mahmoud III, qui régnait à Atjeh depuis 1870, fut déposé en 1874 par les Hollandais, et son territoire annexé.

Bali et Lombok. — Ces îles, placées entre Java et Soumbawa, étaient des dépendances du Madjapahit javanais; à la chute de ce royaume (1478), Dewa Agung Ketut, qui s'empara aussi de Lombok, créa un État indépendant à Bali. Le prince de Mataram s'empara de Lombok en 1839, et lorsque le souverain de Karang-asem eut été déposé par les Hollandais en 1849, il prit aussi Bali avec l'assentiment de ces derniers. La dynastie de Mataram à Lombok n'a eu d'ailleurs que deux princes, Anak Agung Ngurah Ketut Karang-asem (1839-1870) et Ratu Agung Gedé Karang-asem. Lombok, qui possède la plus haute montagne de l'archipel, le Gaunoung Rindjani (3 800 m.), s'appelle aussi Sassak et Salaparang. Ses chefs, qui souffraient du joug des gens de Bali qui les opprimaient, écrivirent, le 9 décembre 1891, une lettre de plaintes contre eux au résident hollandais de Bali et Lombok. En 1843, le prince de Mataram, qui se proclamait seul prince de Salaparang (Lombok), avait signé (7 juin) un arrangement avec H.-J.-H. Koopman, agent du gouvernement des Indes néerlandaises, par lequel il reconnaissait la suzeraineté du roi des Pays-Bas représenté par le gouverneur général des Pays-Bas. Malgré ce traité, un envoyé hollandais en 1892 ne fut pas reçu par le gouvernement de Lombok. La guerre fut décidée. Les troupes hollandaises débarquèrent à Lombok le 5 juillet 1894; elles s'emparèrent successivement de Mataram (28-29 sep-

tembre) et de Tjakra-Nagara (18 novembre); le Rajah s'enfuit au nord-est de cette dernière ville, à Sasari, où il tomba entre les mains des Hollandais; transporté à Batavia, il y mourut en mai 1895; sa dynastie finit avec lui.

Bornéo. — Successivement les Hollandais avaient signé des traités avec les princes indigènes de Pontianak et Sambas, de Mampawa et Landak (1818-1819) chez lesquels ils installèrent des agents. Les colons chinois, qui étaient turbulents, furent définitivement réduits en 1853-1856. Dans le sud-est, des traités en 1817, 1823 et 1826 réduisirent le sultan de Banjarmasin aux bassins de la Nagara et de la Martapoura. En un mot les Hollandais annexèrent tous les États de la côte orientale jusqu'aux possessions de la North Borneo Company. — Le sultan de Bruneï, au nord-ouest de l'île, qui est encore indépendant, céda en 1841, moyennant une rente annuelle, la partie méridionale de ses États à l'Anglais James Brooke, qui en fit la principauté indépendante de Sarawak et prit le titre de Rajah; il eut pour successeur en 1868 son neveu sir Charles Johnson Brooke, qui se plaça, le 14 juin 1888, sous la protection du gouvernement britannique; en 1877 et 1878 les sultans de Bruneï et de Soulou (Soloh) cédèrent un grand territoire dans le nord de l'île à sir Alfred Dent, qui constitua pour l'exploiter la British North Borneo Company, laquelle reçut une charte royale le 1er novembre 1881 et est placée depuis 1888 sous le protectorat britannique. — Enfin le sultan de Bruneï a cédé à l'Angleterre, au large de la côte, l'île de Labuan (1846), qui est administrée par un gouverneur.

Timor. — Par le traité de Lisbonne (20 avril 1849), le Portugal ne conserve que le nord-est de l'île; il abandonne également à la Hollande ses droits sur la pointe orientale de Florès.

Ce magnifique domaine colonial verrait sa prospérité s'accroître encore, si la crainte de créer d'importants intérêts étrangers et de servir par suite de prétexte aux convoitises de grandes puissances ne modérait pas outre mesure l'afflux de capitaux.

Presqu'île Malaise. — Par suite des conquêtes de 1795, puis par le traité de 1824 avec la Hollande, la Grande-Bretagne

a acquis dans la péninsule malaise des territoires qu'elle a augmentés depuis et dont nous allons retracer l'histoire brièvement. On peut diviser ces possessions (*Straits Settlements*, établissements du Détroit) en : 1° Colonies britanniques; 2° États protégés; 3° État indépendant.

1° Colonies britanniques. — Ces colonies comprennent : Pinang, la province Wellesley, les Dindings, Malacca et Singapore.

Pinang. Cette île fut l'établissement principal jusqu'en 1837, époque à laquelle le siège du gouvernement fut transféré à Singapore; elle devint colonie de la Couronne en 1867, et était administrée par un lieutenant-gouverneur; depuis 1880 elle est, ainsi que Malacca, gouvernée par un « Resident Councillor ». — *Province Wellesley*. Un traité avec le Siam en 1831, une cession de territoire par ce même pays en 1867 et par l'État de Perak en 1874 (Trans-Krian) ont complété les limites de cet établissement; il est administrativement sous la dépendance de Pinang. — *Dindings*. Ce groupe d'îles dont les principales sont Poulo Pangkor, la plus grande, et Little Dindings, est passé en 1886 de l'administration de Perak à celle des Straits Settlements. — *Malacca*. Annexé définitivement en 1824, ce territoire a été augmenté depuis de Naning et de Jelli. La question de Naning fut réglée à la suite de deux guerres (1831 et 1832) et d'un traité (1833). — *Singapore*. Cette île, devenue, avec les établissements précédents, colonie de la Couronne en avril 1867, est administrée par un gouverneur dont le premier (avril 1867) a été le colonel Sir H. Saint-George Ord.

2° États protégés. — Ces États indigènes comprennent Perak, Selangor, Sungei Ujong, les Negri Sembilan, Jelebu et Pahang. — *Perak*, soumis par les Siamois en 1818, fut par ces derniers, par un traité (1822) passé avec la Compagnie des Indes orientales, reconnu indépendant sous protectorat britannique. En 1874 des actes de piraterie amenèrent l'intervention de Sir Andrew Clarke, gouverneur des Straits Settlements, et par le traité de Pangkor (20 janvier 1874) un résident anglais fut nommé sur la demande du sultan Abdullah. — *Selangor*. En 1867, le

frère du sultan de Kedah, Tunku Dia Udin, gendre du sultan de Selangor, nommé par celui-ci son vice-roi, fut attaqué par Raja Mahdi (petit-fils du sultan de Selangor); la guerre dura de 1867 à 1873, époque à laquelle le *bandaharah* de Pahang intervint sur la demande du gouverneur des Straits Settlements, et un résident anglais (J.-G. Davidson) fut nommé. — *Sungei Ujong*. Des querelles entre cet État et celui voisin de Rambow (Rembau) amenèrent en 1873 l'intervention anglaise et la nomination d'un résident. — *Negri Sembilan*. Ces « neuf États » avaient accepté en mars 1881 l'arbitrage du gouverneur, alors Sir Frederick Weld; ils se sont placés en 1887 sous le protectorat britannique. — *Jelebu*. Jadis un des Negri Sembilan, reçut en juin 1885 un percepteur, puis un résident anglais en 1889. — *Pahang*. Pendant longtemps cet État a été considéré comme dépendant de Djohore; les limites furent fixées entre les deux États en 1868. Après des arrangements en 1886 et en 1887, un résident anglais a été nommé en 1888; il a eu à réprimer une insurrection en 1892.

3° État indépendant. — *Djohore*. Le chef de Djohore porta le titre, inconnu en Malaisie, de Maharaja, de 1868 à 1887, époque à laquelle l'Angleterre lui reconnut celui de sultan. L'indépendance de cet État, le plus méridional de la péninsule malaise, est naturellement à la merci de son puissant voisin, créancier de son souverain.

BIBLIOGRAPHIE

Chine. — Sur Hien Foung. — Voir ci-dessus, t. X, p. 100-108. — Sur les T'ai-Ping : *Bibl. sinica*, col. 268-281, 1600-1603, 2153-2954. — **T.-T. Meadows**, *The Chinese and their Rebellions*, Londres, 1856, in-8. — **T. Hamberg**. *The Visions of Hung siu Tshuen*, Hongkong, 1854, in-8. — **Hake**, *Story of Chinese Gordon*, 1885, in-8. — **Hake**, *Events in the Taiping Rebellion*, Londres, 1891, in-8. — Le Yun-nan : **E. Rocher**, *La province chinoise du Yun-nan*, Paris, 1879, 2 vol. in-8. — Guerres de 1858 et de 1860 : *Bib. sinica*, col. 1231-1234, 1158-1166, 1999-2000, 2213, 2016-2018. — **Lord Elgin's** *Letters and Journals*, 1873, in-8. — *Livre jaune* du Baron **Gros**, 1864, in-4. — Pour les questions contemporaines : **L. Coldre**, *L'Impératrice Sy-Tay-Héou* (Tse-hi) et *Li-Hong-Tchang*, dans *Revue de Paris* du 1er mai 1900 et du 1er août 1896. — *La mission lyonnaise en Chine*, Lyon, 1898, in-4. — **Pierre Leroy-Beaulieu**, *La Rénovation de l'Asie*, 1899. — Lord **Charles Beresford**, *The Break-up of China*, Londres et New-York, 1899, in-8. — *Parliamentary Papers* et

Livres jaunes. — **S. W.** et **J. W. Williams,** *A History of China*, Londres, 1897. — **Boulger,** *History of China*, t. III, Londres, 1898. — **René Pinon et J. de Marcillac,** *La Chine qui s'ouvre*, P., 1900. — **Edm. Théry,** *Le péril jaune*, P., 1901. — **Henri Cordier,** *Hist. des relations de la Chine avec les puissances occidentales* (1860-1900), P., 1900-1902, 3 vol. in-8. — **A. R. Colquhoun,** *China in transformation*, Londres et New-York, 1898. — **Pierre Loti,** *Les derniers jours de Pékin*, P., 1903.

Russie et Chine. — **C. de Sabir,** *Le fleuve Amour*, P., 1861, in-4. — **E. G. Ravenstein,** *Russians on the Amur*, Londres, 1861, in-8. — *Bibl. sinica*, col. 1206-1222. — Voir ci-dessus, p. 802-803.

Annam. — Voir ci-dessus, t. X, p. 1008. Voir ci-dessus, p. 749 et s.

Siam et Cambodge. — Voir ci-dessus, t. V, p. 931.

Birmanie. — Voir ci dessus, t. VIII, p. 975. — **Yule,** *Narrative of the mission to the Court of Ava*, Londres, 1858, in-4. — **Anonyme,** *La chute des Allomprah ou la fin du royaume d'Ava*, P., 1886. — **J. Chailley-Bert,** *La colonisation de l'Indo-Chine* (les Anglais en Birmanie), P., 1892.

Japon. — Voir ci-dessus, t. V, p. 931. — **Lafcadio Hearn,** *Glimpses of unfamiliar Japan*, Boston, 1894; 2 vol. in-8, et *Out. of the East*; *Kokoro*. — **A. B. Mitford,** *Tales of Old Japan*, Londres, 1871, 2 vol. in-8. — **F. O. Adams,** *History of Japan*, Londres, 1874, 2 vol. in-8. — **E. J. Reed,** *Japan*, Londres, 1880, 2 vol. in-8. — **M. de la Mazelière,** *Essai sur l'histoire du Japon*, P., 1899, in-18. — **H. Dumolard,** *Le Japon politique, économique et social*, P., 1903. — **Maurice Courant,** *Okoubo*, dans la collection Alcan, *Ministres et hommes d'État*, 1904.

Japon et Chine. — **Vladimir,** *The China-Japan War*, Londres, 1896. — Le lieut. **Sauvage,** *La guerre sino japonaise*, P., 1897.

Indes néerlandaises. — Voir ci-dessus, t. X, p. 1004. — Capt. **W. Cool,** *With the Dutch in the East*, Londres, 1897, gr. in-8. — **J. Chailley-Bert,** *Java et ses habitants*, P., 1900.

CHAPITRE XXVI

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE

Caractère de la dernière période de l'histoire de l'Afrique. — L'histoire de l'Afrique est entrée depuis une vingtaine d'années dans une phase toute nouvelle : celle du partage. D'ailleurs elle est en elle-même fort récente et singulièrement vide. Au XV[e] siècle les Portugais découvrirent le pourtour de ce continent et poussèrent même à l'intérieur des explorations dont ils gardèrent jalousement le secret. Et l'Europe, occupée de l'Amérique, de l'Asie, présentant une richesse plus immédiate et plus éclatante, et encore plus de ses interminables querelles intestines, n'eut guère le temps de songer à l'Afrique, située cependant presque en vue de ses rivages, que pour acheter aux roitelets du littoral des millions d'esclaves. L'Afrique ne l'attirait pas; ses contrées du nord, occupées par des musulmans belliqueux, presque aussi bien armés et organisés que les Européens de l'époque, repoussaient ces derniers par la force. Quant au reste du continent, il ne présentait ni des villes comme Delhi ou Bénarès, ni des eldorados tels que le Pérou ou le Mexique, et on ne le considérait guère que comme apte à fournir le « bois d'ébène » nécessaire au travail des plantations d'Amérique. Aussi les stations des Portugais, puis des Français, des Hollandais et des Anglais sur les côtes ne furent-elles que des postes de traite, n'ayant pas d'influence directe sur les immen-

sités de l'intérieur. L'Europe se contentait de prendre à l'Afrique ce que sa demande faisait arriver naturellement à la côte, par l'intermédiaire des traitants indigènes, c'est-à-dire un peu d'ivoire et surtout des convois d'esclaves.

Cependant le mystère immense de l'Afrique, si voisin, inquiéta la curiosité européenne à partir du moment où la fin des guerres de la Révolution et de l'Empire et aussi le grand mouvement de la science moderne eurent donné à ses énergies des loisirs et des stimulants. Vers la fin du premier tiers de ce siècle commença la période de la grande exploration scientifique, et aussi humanitaire, de l'Afrique. On vit partir pour l'intérieur, désintéressés et héroïques, des découvreurs passionnés comme René Caillé, Cameron, Speke, Grant, des savants comme Barth, Nachtigal, ou des philanthropes comme Livingstone, le plus grand de tous. Et peu à peu le blanc qui couvrait presque toute la carte d'Afrique commença à être sillonné de rivières, dont l'origine et la destination restaient encore le plus souvent douteuses; de lacs retrouvés depuis les Portugais qui les avaient connus, mais sans les révéler au monde. L'ardeur scientifique et la haine des chasseurs d'esclaves soulevaient les voiles de l'intérieur du continent africain.

Le partage de l'Afrique. — Aux alentours de 1880, une transformation radicale se fit : les successeurs de ces savants ou de ces philanthropes allaient devenir des conquérants d'empires pour leurs patries respectives. L'Europe était sortie d'un long travail de concentration nationale. De jeunes nationalités s'étaient unifiées, elles n'avaient donc plus à lutter pour la vie même, mais pour l'expansion au dehors. Les autres, celles dont l'unification était plus ancienne, ne trouvaient plus sur le vieux continent, partagé désormais en blocs solides et nets, les occasions, les obligations même de guerres. La situation européenne avait perdu toute élasticité, tout imprévu; toute tentative d'expansion y aurait provoqué dès la première minute une prise d'armes générale. En outre, l'Europe était remise des fatigues des dernières guerres d'où était sortie la concentration des grandes nationalités. Elle avait donc retrouvé son activité, son désir d'expansion et elle ne pouvait plus les satisfaire qu'au

dehors. Tous les continents étaient occupés; restait l'Afrique, dédaignée jusque-là : les puissances de l'Europe s'y précipitèrent, et ce continent si longtemps méprisé entra tout à coup dans la période du partage. L'émulation, la hâte des concurrents fut telle qu'on devrait même parler d'une curée africaine. Après vingt ans seulement, presque tout est pris en Afrique et, lorsque les co-partageants voudront s'étendre encore, ce ne pourra plus être qu'aux dépens des plus faibles d'entre eux : mais déjà, à quelques signes précurseurs, on peut voir poindre cette nouvelle période de l'histoire.

Les annales de l'Afrique depuis vingt années doivent donc se borner à raconter sa prise de possession, jusqu'au cœur même du continent, par les puissances de l'Europe. La mise en valeur de l'Afrique européenne est encore à peine commencée, son état économique n'est pas sorti jusqu'ici du degré rudimentaire, et son développement, dont il ne saurait être question ici, ne pourra servir d'objet d'étude qu'aux historiens de l'avenir. D'autre part, le monde indigène de l'Afrique, sauf sur de rares points, n'offre aucun événement qui présente un intérêt universel. On ne pourrait dire cependant des innombrables peuplades africaines qu'elles ont été heureuses parce qu'elles n'ont pas eu d'histoire : elles en ont eu une, mais si dispersive, si confuse qu'elle ne saurait être relatée : les flots de sang qui n'ont cessé de couler sur l'Afrique ont été déchaînés par les milliers d'exploits des chasseurs d'esclaves, par les pillages entre voisins, résultats d'une anarchie immense dans son ensemble, mais microscopique dans ses détails et qu'il faut donc passer sous silence après lui avoir fait cette allusion générale. L'objet de cette étude ne saurait par conséquent être autre que le partage de l'Afrique par les nations civilisées. Il se borne à l'évolution politique qui a amené l'Europe à dépecer tout un continent à grands coups de traités hâtifs, poussant les frontières en plein inconnu, et amenant les successeurs des explorateurs scientifiques ou humanitaires comme Barth ou Livingstone à devenir des conquérants, des coureurs de protectorats, à remplacer la découverte scientifique désintéressée par l'inventaire approfondi de l'acquéreur et le tour du propriétaire.

Un homme résume à lui seul cette évolution africaine : Stanley. Il commence en découvreur de terres et il continue en conquérant et en organisateur. Ses révélations géographiques inattendues attirent l'attention, puis les convoitises encore hésitantes de l'Europe, prédisposée par ses dernières modifications intimes à se ruer sur l'Afrique, mais jusque-là indifférente à ce continent Le grand voyage de Stanley, le « banquisme » effréné avec lequel il en a publié les résultats ont été la cause immédiate de la curée africaine.

La passion qu'ils ont soulevée a inspiré une grande tentative, celle du Congrès de Berlin de 1885, pour instituer un droit public africain. De la rencontre des découvertes de Stanley et de la ténacité entreprenante du roi des Belges, puis du Congrès de Berlin est né un État dont la création a amené indirectement celle de deux grandes colonies européennes : le Congo français et l'Afrique orientale allemande. Cet État, le Congo indépendant, est à l'heure actuelle le modèle le plus avancé de l'exploration méthodique, de l'occupation, et de la mise en valeur d'un grand territoire de l'Afrique intertropicale. Ses origines et son caractère nous imposent donc de commencer par son étude ce chapitre d'histoire.

I. — L'État Indépendant du Congo.

Les origines de l'État du Congo. — Le *Daily Telegraph* du 12 novembre 1877 publiait, avec des cartes qui mirent en émoi le monde géographique, le compte-rendu des voyages du reporter qu'il avait envoyé, de concert avec le *New York Herald*, à la recherche de Livingstone, etqui, après trois ans d'épreuves, revenait avec le dernier mot de l'exploration générale de l'Afrique : il avait découvert le Congo. Jusque-là personne presque n'avait su pressentir, à l'énormité du volume des eaux qu'il déverse dans la mer, l'importance du « Rio Poderoso » des Portugais. La région des cataractes avait arrêté, à peu de distance de la côte, toutes les tentatives de pénétration. D'autre part une sorte de fétichisme géographique faisait attribuer au

bassin du Nil, malgré les différences d'altitude et de débit, les rivières entrevues entre le lac Bangouélo et Nyangoué par Cameron et Livingstone. Stanley révéla qu'elles se déversaient toutes dans l'Atlantique par le Congo; il apprit au monde l'existence d'un immense bief navigable au cœur de l'Afrique équatoriale. Mais aucune puissance coloniale, pas même l'Angleterre, à laquelle Stanley s'adressa néanmoins, n'en sut faire son profit, et ce furent deux envoyés du roi des Belges qui, au mois de janvier 1878, « cueillirent » l'explorateur au moment où il remettait le pied sur la terre d'Europe, à Marseille.

Dès le 14 septembre 1876, à la suite de la réunion d'une conférence de géographes à Bruxelles, Léopold II avait fondé, dans un but anti-esclavagiste, l'*Association internationale africaine*. Elle lança nombre d'expéditions : celle du Comité français, confiée à M. de Brazza, eut pour conséquence finale la fondation de la colonie du Congo français; celle de Böhm et Reichard, organisée par le Comité allemand, fut le prélude de la prise de possession de l'Est Africain par l'Allemagne. Mais le succès des expéditions belges envoyées par la voie traditionnelle de Zanzibar était maigre. La découverte de Stanley fut un trait de lumière pour Léopold II. Il proposa à l'explorateur d'attaquer l'Afrique non plus par l'est, mais par l'ouest, par le Congo; de compléter les efforts humanitaires de l'*Association internationale africaine* par une entreprise à la fois économique et politique. Stanley accepta et, le 25 novembre 1878, le *Comité d'études du Haut-Congo* était fondé, au capital d'un million de francs, pour réaliser l'idée du roi. Le 14 août 1879, l'expédition belge arrivait à l'embouchure du Congo; au mois de décembre 1881, après de terribles efforts pour surmonter la région des cataractes, elle commençait à rassembler les pièces de ses vapeurs au bord du Stanley-Pool, à l'orée du grand bief navigable du fleuve. L'expédition du roi des Belges, après le temps qu'il lui avait fallu pour percer jusque-là, avait une chance inespérée : M. de Brazza, arrivé dès septembre 1880 au Stanley-Pool, n'avait pas vu arriver sur la rive sud les explorateurs portugais Capello et Ivens, qui ne descendirent pas le Kouango, affluent méridional du fleuve : les drapeaux de la France et du Portugal ne s'étaient

donc pas rejoints sur les bords du Congo, fermant l'intérieur à une entreprise privée comme celle du *Comité d'études*, qui s'était hâté fiévreusement, talonné par cette crainte. Aussitôt les Belges se précipitèrent dans les pays d'amont qui leur restaient ainsi ouverts. Obligés par la situation inorganique du pays où ils opéraient d'y créer un véritable État, ils occupaient les rives du Congo et fondaient des postes jusqu'aux Chutes de Stanley. Ils s'installaient aussi dans la vallée du petit fleuve côtier le Niari-Kiliou, pour conserver un accès à la mer au cas où l'embouchure du Congo serait reconnue au Portugal, qui la réclamait. En outre, le *Comité d'études*, devenu l'*Association internationale du Congo*, n'admettant plus de bornes à son appétit territorial, chargeait de lui conquérir l'empire du Mouata Yamvo le major de Wissmann, qui venait de visiter ce pays.

Une pareille activité ne pouvait rester secrète : au bout de quelques années elle avait créé une situation qui provoquait les récriminations des puissances voisines des territoires ainsi occupés et qui avait besoin d'être régularisée. Ce fut l'œuvre des négociations de 1884-1885. Personne à cette époque n'ignorait plus que le but du roi des Belges était la création d'un État indépendant en Afrique, et dès le 22 avril 1884 le gouvernement des États-Unis d'Amérique reconnaissait la souveraineté de l'*Association internationale*. Mais l'avenir de l'œuvre demeurait bien incertaine. Avec la France, qui réclamait le bassin du Niari-Kiliou, les relations restaient tendues. D'autre part, le Portugal se fit reconnaître, le 26 février 1884, par l'Angleterre, en échange de certains privilèges économiques, la possession des deux rives du Bas-Congo jusqu'à Noki. C'était priver l'Association de toute communication avec l'Océan, puisque, de son côté, M. de Brazza revendiquait le bassin du Kiliou. L'Association ainsi menacée de mort trouva cependant des dispositions conciliantes du côté de la France, qui, par l'accord du 23 avril 1884, s'engagea à respecter ses stations et territoires pourvu que, de son côté, l'Association lui reconnût un droit de préférence pour le cas où elle serait obligée de céder ses domaines. Depuis, le gouvernement français a admis, par la convention du 5 février 1895, que son droit de préférence ne saurait être

opposé à la Belgique, qui songe à reprendre le Congo ; mais il se l'est fait confirmer à l'encontre de toute autre puissance. En même temps le prince de Bismarck, désireux sans doute d'affirmer la politique « mondiale » de l'Allemagne, et peut-être aussi de faire naître pour cette puissance une occasion de collaborer avec la France, proposait à cette dernière de régler d'un commun accord les questions africaines. Trouvant à Paris un appui, il protestait contre le traité anglo-portugais. Le 23 juin 1884, il déclarait au Reichstag que le gouvernement impérial était favorable à la fondation d'un État indépendant au Congo : trois jours après le secrétaire d'État anglais aux affaires étrangères dénonçait devant la Chambre des communes le traité portugais ; l'œuvre africaine du roi des Belges était sauvée.

Le Congrès de Berlin. — Pendant la conférence qui devait se réunir à Berlin, le 15 novembre, pour chercher à établir un droit public africain, l'*Association internationale* allait régler les questions de ses frontières avec les puissances voisines et se faire reconnaître comme État indépendant par tous les pays civilisés. Elle s'arrangeait notamment avec la France le 5 février 1885 et avec le Portugal le 14, et, si elle était obligée de laisser à la première de ces puissances la vallée du Kouilou et à la seconde la rive méridionale de l'estuaire du Congo, elle conservait avec la rive septentrionale l'accès qu'elle cherchait à l'Océan. Enfin, le 23 février 1885, l'*Association internationale du Congo* notifiait à la conférence de Berlin sa reconnaissance comme État souverain par toutes les puissances qui y étaient représentées en même temps que son adhésion à l'acte général de la conférence. Et le nouvel État créé en Afrique devait avoir une autre vitalité que l'acte de Berlin lui-même. Ce dernier est resté presque sur tous les points une solennelle mais vaine manifestation de bonne volonté diplomatique. Il avait stipulé la liberté commerciale absolue dans le bassin du Congo, délimité d'une manière conventionnelle, mais l'État indépendant y a établi des monopoles de fait. Il avait décidé que la navigation serait libre sur le Niger comme sur le Congo, et on sait quel sort la Compagnie royale du Niger a fait à cette clause. Enfin l'acte de Berlin édictait diverses procédures pour l'occupation

des territoires africains, ou pour l'arbitrage en cas de disputes, mais en ces diverses matières, il est presque toujours resté lettre morte.

Le Congo et la Belgique. — Par contre l'État du Congo, né tandis qu'on rédigeait l'acte de Berlin, fit, dès le début, preuve de la plus exubérante santé sous l'impulsion énergique du roi Léopold, autorisé à devenir son souverain par les votes du parlement belge des 28 et 30 avril 1885. Le 1er août, le roi notifiait aux puissances à la fois son avènement et la transformation officielle de l'Association internationale en *État Indépendant du Congo,* qui se déclarait perpétuellement neutre. Depuis lors, l'union entre le Congo et la Belgique est devenue de plus en plus étroite : les finances belges ont été mises à contribution pour assurer les services du jeune État et la création du chemin de fer de la Mer au Stanley-Pool. Mais le grand désir du roi des Belges était que le Congo échut un jour à la Belgique et fût pour elle un immense débouché. Il le lui léguait par un testament du 2 août 1889, qui fut porté le 9 juillet 1890 à la connaissance des Chambres. Les 25 et 30 juillet, ces dernières ratifiaient un traité conclu le 3 entre l'État indépendant et le gouvernement belge, et aux termes duquel la Belgique avançait 25 millions de francs au Congo, qu'elle pourrait prendre au bout de dix années, ou bien après une ou plusieurs autres périodes de dix années en prolongeant d'autant son prêt. En juillet 1894, la Constitution belge était amendée de manière à prévoir l'acquisition de colonies. Le 9 janvier 1895, le Congo étant de nouveau obligé de recourir aux finances belges, on songea à hâter la date de la prise de possession, et un projet fut déposé dans ce but. Mais il souleva une opposition formidable; on se résigna à faire voter un subside provisionnel de 5 600 000 francs, et le projet de reprise fut retiré le 29 novembre. Malgré les délais fixés par le traité de 1890, la question n'a pas été posée en 1900. Il est peu probable, d'ailleurs, qu'elle soit prochainement résolue dans le sens de la reprise immédiate. Sans doute l'idée coloniale a fait du chemin en Belgique, où des industries nouvelles se créent chaque jour en vue des besoins du Congo. Mais dans l'intérêt même de ce dernier pays, on le

laissera vraisemblablement encore sous le gouvernement d'un roi-propriétaire absolu, qui l'administre librement, économiquement, en dehors de tout embarras parlementaire.

Les progrès de l'occupation. Les difficultés avec la France. — A partir de 1885, c'est-à-dire à partir de la constitution définitive de l'État du Congo, l'exploration et l'occupation du bassin du fleuve se poursuivirent avec une activité extraordinaire, si bien que les agents congolais atteignirent bientôt et même dépassèrent les frontières fixées un peu *grosso modo* par une série de conventions signées en 1884-1885. Du côté du sud cette expansion fut menée dès le début avec la plus grande énergie. Dans cette direction l'État Indépendant rencontrait deux rivaux : en 1890, l'Angleterre prétendait lui disputer les plateaux sains et fertiles du Katanga, mais l'État Indépendant sut les occuper à temps et les garder par la convention du 12 mai 1894, en vertu de laquelle il renonçait d'ailleurs, en faveur de l'Angleterre, à une partie des droits qui lui avaient été reconnus dans ces hautes régions; d'autre part le traité passé le 14 février 1885 entre le Portugal et l'Association Internationale du Congo laissait assez douteuse la situation de l'empire du Mouata-Jamvo. L'action énergique des officiers congolais en donna la plus grande partie au Congo, malgré les protestations du Portugal, qui ratifia en fin de compte la situation de fait, en signant avec l'État Indépendant la déclaration du 24 mars 1894.

Du côté du nord l'expansion des Congolais provoqua des difficultés internationales plus bruyantes et plus graves. Elle fut d'ailleurs plus énergique encore que dans le sud. La convention du 5 février 1885 avait déterminé les frontières entre l'État Indépendant et le Congo français, qui était arrêté au 17e degré de longitude E. de Greenwich, mais auquel on reconnaissait, même s'il s'étendait plus à l'est, tout le bassin de la Licona-Nkoundja. Bientôt la découverte de l'énorme rivière de l'Oubangui par le missionnaire Georges Grenfell fit naître une controverse : l'État Indépendant soutenait que le cours de cette rivière, situé tout entier à l'est du 17e degré de longitude, revenait au Congo, tandis que M. de Brazza, assimilant l'Ou-

bangui à la Licona-Nkoundja, en revendiquait le bassin pour la France. Le différend fut réglé par le protocole du 29 avril 1887, qui fixait la frontière commune à l'Oubangui, puis au 4° parallèle, à partir du point où il coupe pour la seconde fois le cours de la rivière. Mais l'entrain incroyable de leur expansion de ce côté allait entraîner les Belges à violer cet arrangement. Le capitaine Van Gèle remontait en 1887 l'Oubangui et l'identifiait avec l'Ouellé, reconnu beaucoup plus haut, dix ans auparavant, par Schweinfurth Bientôt toute la région fut occupée par les Belges. En 1891, Léopold II, que le mirage historique du Nil attirait à son tour et qui rêvait d'incorporer à son domaine africain les anciennes provinces équatoriales de l'Égypte, séparées de ce pays par la révolte mahdiste, avait fait rassembler au nouveau camp congolais de Djabbir, sur l'Ouellé, une force importante confiée au capitaine Van Kerckhoven, avec la mission de marcher à la conquête du nord-est Tandis que le gros de la troupe s'établissait sur le Nil, près des ruines de Lado, pour réaliser ces vastes ambitions, elle détachait vers le nord une brillante pléiade d'officiers : M. de la Kéthulle poussait en 1893 jusqu'à Hofrah-en-Nahas, au sud de Darfour, et fondait non loin de là un poste congolais; le lieutenant Donckier de Donceel s'établissait à Liffi, près de Dem-Ziber, l'anciennne capitale égyptienne du Bahr-el-Ghazal; enfin le capitaine Hanolet, plus audacieux encore, pénétrait jusque fort avant dans le bassin du Chari.

Il est vrai que les Belges ne gardèrent pas longtemps ces conquêtes un peu en l'air. A l'est, les mahdistes chassés du Bahr-el-Ghazal par une révolte des Dinkas conservaient cependant l'usage du Nil et forcèrent les Belges à évacuer les bords de ce fleuve; ils les poursuivirent même jusqu'à l'Ouellé. A l'ouest, une de leurs bandes sortie du Darfour obligea tous les petits postes belges à se replier sur le Mbomou. D'ailleurs la diplomatie allait rendre cette retraite des Congolais définitive. La France était mécontente non seulement de voir les Belges passer au nord de la frontière établie par le protocole du 3 avril 1897, mais encore envahir des territoires nilotiques sur lesquels elle affirmait les droits imprescriptibles de l'Égypte,

soutenant une thèse juridique intransigeante bien qu'absolument irrésolue quant aux moyens de s'affirmer dans la pratique. Des négociations furent engagées à plusieurs reprises, mais elles échouèrent toujours devant l'impossibilité de concilier les aspirations vagues de la France avec les appétits territoriaux du Congo, très agissant et déjà en possession des objets en litige. Finalement le roi Léopold, qui avait joué de la France contre l'Angleterre et réciproquement, finit par s'entendre avec cette dernière puissance pour faire régulariser, par elle au moins, sa situation sur le Nil. Le Congo signa avec l'Angleterre la convention du 12 mai 1894 aux termes de laquelle il obtenait à bail, pour tout le temps où il serait indépendant ou bien colonie belge, les territoires du Bahr-el-Ghazal, et, pour la durée de la vie du roi-souverain, la partie adjacente de la vallée du Nil jusqu'à Fachoda. En outre son territoire était étendu du 4e parallèle nord (limite de 1884) à la ligne de faîte du Congo et du Nil, et il recevait un port sur le lac Albert avec une bande de terrain y donnant accès. En échange le Congo accordait le passage sur son territoire, à l'ouest du lac Tanganyka, au télégraphe transafricain dont les Anglais projetaient dès lors la construction, et il cédait à bail à l'Angleterre une bande de terrain de 25 kilomètres de large reliant les lacs Tanganyka et Albert-Edouard.

L'Allemagne protesta contre cette dernière clause, qui enveloppait de toutes parts son Afrique Orientale dans des territoires britanniques, et l'Angleterre dut y renoncer. Quant à la France, elle fut encore bien plus irritée. Elle fit mine de chasser de force les Congolais des territoires contestés. L'État Indépendant dut se résigner à signer avec elle la convention du 14 août 1894, qui limitait au nord son territoire au cours du Mbomou et, à l'est de la source de cette rivière, à la ligne de faîte du Congo et du Nil, sauf du côté de l'enclave de Redjaf, que la politique française permettait aux Congolais d'occuper. La France s'était donné la satisfaction platonique d'écarter les Belges de la vallée du Nil, où elle n'était disposée à faire aucun effort sérieux pour s'installer elle-même, c'est-à-dire qu'elle maintenait le champ libre pour l'Angleterre. La convention du 14 août 1894 a été l'origine de l'affaire de Fachoda.

La lutte contre les Arabes. — L'expansion des Belges à l'est, jusqu'aux frontières conventionnelles de l'État Indépendant, ne fut pas le fait de l'exploration ordinaire : elle résulta de leur lutte contre les esclavagistes arabes. L'abolition de la traite sur la côte occidentale d'Afrique ni le fait qu'elle ait été pourchassée sans trêve sur la côte orientale n'ont pu encore délivrer de ce fléau l'intérieur du continent. Il y règne à l'état endémique, entretenu par les razzias de tribu à tribu, rendu nécessaire par une foule de conditions sociales, économiques et naturelles, telles que la présence de la mouche tsétsé mortelle aux bêtes de somme et qui oblige de faire à dos d'homme tous les transports dans l'Afrique équatoriale. Cependant le fléau a été fort aggravé au cours de ce siècle par l'invasion des traitants arabes jusqu'au cœur du continent. Venus de Khartoum et surtout de Zanzibar, ces chasseurs d'esclaves avaient déjà dépassé le Haut-Congo. Ils s'étendaient encore, ils auraient dévasté l'Afrique jusqu'à l'Atlantique, si à ce moment même les Européens venus de l'Ouest n'avaient marché à la rencontre des Arabes venus de l'Est. En 1885, lorsque le capitaine Van Gèle arriva aux Stanley-Falls pour y créer un poste congolais, il trouva le vieux chef arabe Tippo-Tib établi depuis huit mois sur le fleuve. Les futurs adversaires étaient en présence. Mais, malgré quelques actes de violence, les Belges n'engagèrent pas immédiatement la lutte. Ils n'étaient pas encore assez forts sur le Haut-Congo et, au début, ils usèrent de tempéraments.

La guerre devait cependant éclater fatalement entre des philanthropes doublés de commerçants qui voulaient exploiter le pays et les esclavagistes qui le ravageaient. Enfin, le 27 octobre 1891, le premier combat eut lieu. Puis les faits de guerre se succèdent. Emin pacha, qui explorait la région inconnue située entre le lac Albert-Édouard et les Chutes de Stanley, est massacré par les Arabes. Mais les troupes congolaises, sous les ordres de M. Dhanis, chassent d'abord les esclavagistes des bords du Lomami, puis prennent Nyangoué le 4 mars 1893. Kasongo, un autre repaire, tombait à son tour le 22 avril. Il fallut encore faire une campagne pour soumettre la région des chutes et une autre pour repousser Roumalitza, le sultan d'Oudjidji, qui avait

envahi l'État du Congo pour venir au secours de ses associés. Enfin, le 25 janvier 1894, sa forteresse de Kalambaré était prise. Tous les chefs arabes étaient tués, chassés ou prisonniers: toute la région longtemps dévastée du Manyéma avait passé sous la domination congolaise, qui atteignait à l'est les limites conventionnelles qui lui avaient été assignées en 1884.

La révolte des Batélélas. — Restait, il est vrai, l'enclave de Redjaf, que les Belges pouvaient réoccuper aux termes de leur traité avec l'Angleterre qui, sur ce point, n'avait pas été abrogé par la convention franco-congolaise. On réunit pour l'occuper, et peut-être pour réaliser quelque projet plus lointain qui hantait l'esprit du roi Léopold, une grosse expédition. Confiée au baron Dhanis, elle quitta les postes de l'Ouellé en septembre 1896. Mais son avant-garde, forte à elle seule de trois bataillons, se révolta le 12 février 1897 à Dirfi, près de la ligne de faîte du Congo et du Nil, après une très pénible traversée de la grande forêt équatoriale. Les Batélélas qui la formaient retournèrent en arrière, espérant regagner le territoire de leur tribu, entre le Haut-Congo et le Lomami. Ils écrasèrent, le 18 mars, sur l'Arouimi, le gros de l'expédition Dhanis qui essayait de leur disputer le passage. Depuis cette époque ces barbares roulent lourdement dans la région des lacs Albert-Édouard et Tanganyka, essayant toujours de retourner à l'ouest, mais toujours battus lorsqu'ils se heurtent aux troupes congolaises qui leur barrent le chemin. Cependant, depuis deux ans et demi, cette horde, qui comble sans doute ses vides en recrutant des aventuriers dans les pays qu'elle traverse, n'a pu être complètement détruite; elle a longtemps absorbé toutes les forces militaires du Congo et entretenu l'insécurité dans ses marches frontières orientales. Mais la révolte des Batélélas n'a pas empêché les Belges d'occuper le petit territoire qu'ils tiennent à bail de l'Angleterre sur les bords du Nil. Le 18 février 1897, six jours après la mutinerie de Dirfi, le capitaine Chaltin enlevait Redjaf à sa garnison mahdiste, qui se réfugiait à Bor, plus bas sur le fleuve. Depuis lors le pavillon bleu à étoile d'or n'a cessé de flotter sur l'enclave de Lado. L'occupation congolaise est aujourd'hui effective sur tous les territoires qui *lui*

reviennent en droit, seule jusqu'ici en Afrique à être aussi complète.

L'exploitation. — Les progrès de l'exploitation ont été encore plus remarquables. A vrai dire ils étaient singulièrement favorisés par un fait unique dans le régime fluvial de l'Afrique : l'existence de 18 000 kilomètres de voies navigables dans le bassin moyen du Congo, fond parfaitement plat d'une ancienne mer intérieure. Mais cet admirable réseau était séparé de l'Océan par l'impraticable région de cataractes qui avait arrêté si longtemps toute tentative de pénétration. Sans moyen pratique d'y accéder de la mer, les voies navigables qui commencent au Stanley-Pool étaient donc une richesse vaine, et Stanley déclarait au retour de son voyage que « sans chemin de fer tout le Congo ne valait pas deux sous ». Aussi, dès 1885, le roi Léopold songeait-il à construire cette voie de pénétration de 400 kilomètres de long qui mettrait le Congo navigable en communication avec l'Océan. Elle ne fut cependant inaugurée qu'en juillet 1898 : il avait été dès l'abord difficile de trouver les 25 millions de francs avec lesquels on pensait pouvoir achever l'œuvre, bien que l'État belge en eût avancé les deux cinquièmes. Puis les difficultés imprévues surgirent; au début on eut une peine extrême à s'élever de Matadi jusque sur les premières crêtes. La dépense fut triple de celle qu'on avait prévue; mais malgré ce fait les titres ont pris une plus-value inespérée; le commerce du Congo, grâce à cet instrument de pénétration, a grandi à pas de géants : de dix millions par an à mesure que le chemin de fer gagnait vers l'intérieur. En 1898 il s'est élevé à 41 millions, dont les deux tiers ont bénéficié à la Belgique, qui peut donc être satisfaite de l'œuvre de son roi.

Il est vrai que ce dernier, après de grands sacrifices, après avoir risqué avec une foi admirable presque toute sa fortune, s'est trouvé, lui aussi, faire une bonne affaire. Non seulement il est le souverain du Congo, mais encore il est propriétaire privé de la plus grande partie du pays. Un décret du 1er juillet 1885 déclarait toutes les terres vacantes domaine de l'État, et le domaine de l'État c'est le domaine du roi. L'État en exploite directement la plus grande partie, c'est-à-dire qu'il y fait la

traite du caoutchouc et de l'ivoire. Cela est le revenu immédiat du pays, et il doit rapporter au souverain plusieurs millions par an. Mais Léopold II pense aussi à l'avenir, et il prépare des plantations sur son immense domaine : l'argent que la période de la traite lui rapporte, il le remploie sur place à préparer la période de l'agriculture. Et ce qu'il fait sur ses terres, les grandes compagnies privilégiées auxquelles il a concédé l'exploitation d'une partie du territoire congolais le font sur les leurs. De cette exploitation immédiate et intensive est née pour la Belgique une véritable richesse : des quantité de sociétés s'y créent en vue du Congo et des quantités de valeurs congolaises s'y négocient. Le Congo belge est donc tout autre chose que le cadre vide que présentent ses voisins, le Congo français et l'Angola portugais. Il est vrai qu'il y a des ombres à ce tableau brillant : tout d'abord la liberté commerciale stipulée par l'acte de Berlin a été violée, sinon en théorie, du moins en fait par la manière dont le pays est exploité : mais aurait-il été raisonnable d'espérer que des particuliers, de petites sociétés iraient à l'aventure dans un pays sauvage où seules peuvent réussir des compagnies privilégiées, c'est-à-dire aptes et disposées à engager les grandes entreprises nécessaires pour plier une nature vierge? Ces puissants organismes seuls sont de force à pénétrer et prospérer dans une Afrique à peine explorée. D'autre part, la récolte du caoutchouc ressemble trop souvent à une corvée; on a même remarqué une corrélation fâcheuse entre le nombre des soldats de l'armée congolaise et le chiffre des kilogrammes de caoutchouc recueillis. Mais tout cela tend peu à peu à se tasser, et, même en tenant compte des mauvais côtés, on peut dire que l'entreprise léopoldienne est l'œuvre coloniale la plus remarquable et la plus complète réalisée dans l'Afrique intertropicale.

II. — Colonies allemandes.

Caractères de la politique coloniale allemande. — Si l'entreprise belge en Afrique a été l'effet de la volonté personnelle du roi, celles des Allemands sont nées d'un sentiment

national fort vif : l'empire était unifié, il se devait donc comme toutes les grandes puissances d'avoir des colonies, d'autant que son expansion commerciale est rapide, que sa population augmente de plus de 500 000 par an; aussi, en 1884 les Allemands plantèrent-ils leur pavillon en Afrique avec un entrain remarquable, au hasard des vacances qui se montraient encore çà et là le long du littoral. Sans avoir eu une politique coloniale aventureuse, ils sont sortis de la période du partage parmi les mieux nantis : sur ce continent où ils ne possédaient pas un pouce de terrain avant 1884, ils ont maintenant un domaine d'une contenance totale de 2 348 000 kilomètres carrés. C'est-à-dire que pour l'étendue de leurs possessions africaines ils viennent immédiatement après l'Angleterre et la France; et la valeur de leurs territoires est en moyenne égale à celle des colonies de leurs rivaux.

La politique coloniale de l'Allemagne a été assez complexe : elle s'est assigné des principes qu'elle n'a suivis que très relativement. Le prince de Bismarck avait la coquetterie de dire que l'Allemagne ne ferait pas comme d'autres puissances de la colonisation par initiative de l'État, mais que, au contraire, elle se bornerait à suivre et à protéger les initiatives privées. Et cependant deux des quatres colonies africaines de l'Allemagne, le Togo et le Cameroun, ont été fondées par une intervention directe de l'État. C'est le consul général Dr Nachtigal qui planta, en juillet 1884, le pavillon de l'empire sur la plage de Togo et sur les marigots du Cameroun, et il était inspiré par une de ces idées générales assez théoriques dont le chancelier affectait de se moquer : il cherchait une porte d'entrée sur les grands états musulmans du Soudan central que Barth et lui-même avaient explorés. Quant aux autres colonies, l'Afrique du Sud-Ouest et l'Afrique Orientale, elles ont été, il est vrai, créées par l'initiative respective de Franz Luderitz et du Dr Peters; mais tout fait croire que le gouvernement impérial l'avait suscitée et, en tous cas, il en endossa immédiatement les résultats. Le programme initial de 1884 était de confier à des compagnies privées l'administration des colonies. Ce régime ne fut même pas essayé au Togo et au Cameroun, et, en 1890, il avait cessé

d'être appliqué dans le Sud-Ouest africain et l'Afrique Orientale, devenues des colonies de la couronne. De même, dans la conception diplomatique de la politique coloniale de l'Allemagne on remarque plus d'une contradiction apparente. Souvent très agressifs envers les Anglais — ces derniers étaient eux-mêmes furieux de voir une concurrence surgir dans le domaine colonial — les Allemands furent toujours contenus en réalité par un gouvernement qui disait avec le prince de Bismarck : « L'Angletere est plus importante pour nous que Zanzibar et toute l'Afrique orientale », et qui se gardait bien de compromettre, par des ambitions trop exigeantes, opposées à celles des Français, le travail de rapprochement avec la France qui est devenu, dans ces dernières années, un des soucis les plus constants de la politique de l'Empire allemand.

L'Afrique Orientale allemande. — La colonie allemande dont l'histoire a fait le plus de bruit est l'Afrique Orientale. Elle est pour ainsi dire représentative de toute la politique coloniale de l'Allemagne : c'est elle qui a été le champ d'expérience des différents systèmes, c'est surtout à propos de son développement que s'est affirmée la rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre. Pour faire un historique succinct des entreprises allemandes en Afrique, il suffit donc d'étudier le passé de cette colonie, et, ce travail fait, on n'a plus qu'à dire quelques mots des autres pour donner une idée de l'ensemble.

En 1884 le Dr Peters, directeur de la *Société allemande de colonisation*, aidé puissamment par l'explorateur Gérard Rohlfs, devenu consul général d'Allemagne à Zanzibar, s'enfonçait dans l'intérieur de l'Afrique et signait avec les chefs de l'Ousagara et des pays voisins une série de traités de protectorat. Immédiatement il les rapporta à Berlin. Dès le 12 février 1885 la *Compagnie allemande de l'Afrique Orientale* était fondée; elle recevait, le 27, sa charte de suzeraineté : la colonie allemande de l'Est africain naissait. Presque aussitôt un des agents de la compagnie conclut pour elle des traités plus au nord, sur 1 800 kilomètres de côtes, entre la rivière Tana et le cap Gardafui. Le sultanat de Vitou était la partie la plus riche de ce domaine.

On s'émut en Angleterre, où on considérait le sultanat de

Zanzibar comme relevant virtuellement de l'Empire britannique. L'indépendance du sultan avait bien été garantie par une déclaration franco-anglaise de 1862, mais l'influence anglaise dominait à Zanzibar; un officier anglais commandait l'armée zanzibarite, un autre sujet de la reine était conseiller du sultan. Sur la terre ferme, dans le lointain intérieur, les efforts des missionnaires écossais, auxquels Livingstone avait tracé la voie, semblaient réserver la région des grands lacs à la domination future de la Grande-Bretagne. Aussi les exploits de Peters et de ses émules firent-ils scandale en Angleterre. Le cabinet anglais réclama au nom du sultan de Zanzibar, tandis que ce dernier envoyait dans l'Ousagara, pour y établir son autorité, une expédition commandée par un officier britannique. L'Allemagne répondit que le sultan n'occupait pas les territoires en litige conformément aux prescriptions de l'acte de Berlin et que, par conséquent, les acquisitions faites au nom de la Compagnie allemande par le Dr Peters étaient valables. Le ministère Gladstone ne voulut pas pousser les choses à l'extrême : il se contenta de déclarer qu'il y avait place pour deux dans l'Est africain et on fonda en Angleterre l'*Imperial British East Africa Company* pour faire concurrence à la compagnie allemande. La nouvelle venue ne tarda pas à annexer un certain nombre de territoires, du moins théoriquement, par des traités nègres, et bientôt les protectorats anglais et les protectorats allemands s'enchevêtrèrent, surtout vers Mombaze et le nord.

Cette situation exigeait une liquidation qui devait être d'autant plus aisée que, nous l'avons vu, le prince de Bismarck ne voulait pas se brouiller avec l'Angleterre. Son zèle colonial était fort tiède; il se laissait entraîner par des hommes ardents comme le Dr Peters, et surtout par l'opinion publique qui les appuyait, mais il ne les suivait que de loin et ne ratifiait qu'une partie des résultats de leurs efforts. Son scepticisme en matière coloniale éclatait parfois en des sorties originales. Un jour il déclarait que les colonies seraient pour l'Allemagne ce qu'est l'hermine pour certains nobles polonais qui n'ont pas de chemise. Parlant de la nécessité de conserver l'œuvre du Dr Peters, il

se contenta de dire au Reichstag : « Il se pourrait que dans trente ans on se repentît d'avoir dédaigné le titre de possession qui nous est aujourd'hui offert.... il faut au moins s'assurer que ces pays ne seront pas occupés par d'autres puissances ». Et pour les conserver, sans toutefois prétendre à une domination trop étendue, il s'arrangea avec l'Angleterre. L'Allemagne commença par délimiter, de concert avec la France et l'Angleterre, signataires du traité de 1862, les possessions du sultan de Zanzibar, qui furent bornées (déclaration du 7 juillet 1886) aux îles et à une bande littorale de dix milles d'épaisseur ; puis elle partagea avec l'Angleterre, par un arrangement du 1er novembre 1886, le pays en arrière de cette étroite zone côtière. La frontière des deux sphères d'influence était déterminée par une ligne partant de la côte, contournant au nord la base du Kilimandjaro et aboutissant à la rive orientale du lac Victoria, au point où elle est coupée par le premier degré de latitude sud. Les pays du sud étaient réservés à l'action de l'Allemagne, ceux du nord à l'action de l'Angleterre, mais de ce côté de la frontière l'Allemagne conservait, comme une enclave dans le territoire britannique, le sultanat de Vitou.

La révolte indigène. Transformation de la colonie. — Sans doute cette délimitation ne s'étendait pas assez loin dans l'intérieur pour écarter toute difficulté à venir. Les Allemands désiraient atteindre la rive orientale du lac Tanganyka et la frontière de l'État du Congo. Mais, en dehors de quelques polémiques de presse, la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne s'apaisa pour un temps. Les Allemands étaient en proie à de graves difficultés sur leur territoire, et bientôt l'Angleterre, en ressentant le contre-coup jusque dans ses possessions voisines, fut amenée à collaborer avec sa rivale pour y mettre fin. Le 28 avril 1888 la compagnie allemande s'était fait concéder par le sultan de Zanzibar l'administration de la partie de ses domaines de la côte de terre ferme qui confine au territoire allemand. Les indigènes furent exaspérés par ce changement d'autorité et les Allemands ne firent rien pour le leur rendre léger. On adopta des mesures fiscales odieuses aux traitants arabes. On introduisit dans le pays une administration minutieuse que ne

comportait pas son état social, et quelque temps après le prince de Bismarck dut reconnaître devant le Reichstag que la compagnie avait envoyé dans l'Afrique orientale des employés « comme s'il s'était agi d'administrer un district de Poméranie ». Tout le pays se souleva et, au commencement d'octobre, les Allemands chassés de partout ne gardaient plus que Bagamoyo et Dar-es-Salam. Le gouvernement allemand s'occupa d'établir le blocus de la côte pour empêcher les indigènes de recevoir des armes; il proposa à l'Angleterre d'y prendre part. Il représenta à cette puissance que le soulèvement était causé surtout par des négriers troublés dans leur commerce; mais elle se laissa bien moins convaincre par des arguments philanthropiques que par peur de voir la révolte s'étendre au territoire britannique et surtout par le sentiment des inconvénients qu'il y aurait eu à laisser l'Allemagne agir seule sur la côte du Zanguébar. Le 5 novembre 1888 un blocus en commun fut proclamé; la France et l'Italie y adhérèrent pour assurer la visite des navires battant leur pavillon.

Mais il devint bientôt évident pour les Allemands que des mesures purement maritimes ne seraient pas suffisantes. Un chef arabe nommé Bouchiri était parvenu à se rendre maître de toute la côte. Le moment arrivait où il ne serait plus resté un seul Européen dans l'Afrique Orientale. Cette situation obligea le gouvernement impérial, rompant avec le programme de 1884, à intervenir directement dans les territoires de la compagnie. Un crédit de 2 millions de marks fut demandé au Reichstag pour couvrir les frais de l'expédition, et il fut voté le 26 janvier 1889, avec le concours du centre catholique, remué par la croisade du cardinal Lavigerie contre les horreurs de la traite. M. de Wissmann, le célèbre explorateur, fut envoyé dans l'Afrique orientale avec le titre de commissaire impérial. Il eut bientôt entre les mains une troupe noire de 1100 hommes, avec laquelle il pacifia le littoral. Au cours de l'automne 1889 il eut la chance de s'emparer de Bouchiri, qui fut exécuté. Il fallut cependant voter en novembre un nouveau crédit de 1 950 000 marks pour couvrir les frais de la campagne qui mit fin à la grosse révolte, mais pas à l'agitation du pays,

surtout de l'intérieur où la rébellion a continué à l'état endémique et sporadique jusqu'à ces derniers temps.

Cette intervention directe de l'Empire dans la principale de ses colonies marque d'ailleurs un important tournant dans l'histoire coloniale de l'Allemagne : la fin des pouvoirs régaliens des compagnies contrairement au programme formulé en 1884. Le premier soin de M. de Wissmann, en arrivant dans l'Afrique Orientale, avait été de déposer les agents de la compagnie et de remplacer son drapeau par celui de l'Empire. Il ne fut jamais relevé. L'Afrique Orientale allemande devint une colonie de la couronne; à partir du 1er avril 1891, et après une période de transition, elle fut administrée comme telle. D'ailleurs l'Empire se décidait à cette époque à s'occuper directement et de plus près de son domaine d'outre-mer. Une compagnie de navigation reçut une subvention de 900 000 marks pour établir un service régulier de vapeurs entre Hambourg et les ports de l'Afrique Orientale. Le 1er avril 1890 un *Office colonial* spécial fut créé au ministère des Affaires étrangères, et au mois d'octobre de la même année se réunissait pour la première fois le Conseil colonial, assemblée consultative composée de fonctionnaires et de notabilités coloniales désignées par le gouvernement.

Le Traité du 1er juillet 1890. — En même temps presque qu'intervenaient ces grands changements dans les principes de l'administration des colonies, la rivalité territoriale de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui avait recommencé à se manifester, et avec beaucoup d'aigreur, dans l'Est africain, était définitivement écartée par le traité du 1er juillet 1890. On a vu que l'arrangement du 1er novembre 1886 n'avait poussé la frontière anglo-allemande que jusqu'au lac Victoria. Au delà de ce lac, entre sa côte occidentale et la frontière de l'État indépendant du Congo, s'ouvrait une large brèche par laquelle les coloniaux allemands pouvaient espérer atteindre les pays de la haute vallée du Nil, surtout l'Ouganda, et par laquelle également les Anglais pouvaient essayer de relier leurs territoires du nord et du sud et réaliser ainsi la formule rhodesienne : « Du Cap au Caire ». Les visées des coloniaux allemands se manifestèrent par le voyage du Dr Peters, qui,

se donnant pour but d'aller secourir Emin pacha, bloqué depuis 1885 dans sa province d'Equatoria par le mouvement mahdiste, débarqua en 1887 près de l'embouchure de la Tana et s'enfonça dans l'intérieur. Les Anglais cherchèrent à contrecarrer son action par tous les moyens; leurs croiseurs arrêtèrent son navire sous prétexte de contrebande d'armes, et l'Empire ne fit rien pour soutenir ce chevau-léger de son expansion en Afrique. Mais les coloniaux allemands avaient fondé les plus grandes espérances sur l'expédition du Dr Peters Leur colère contre les Anglais s'accrut; elle augmenta encore lorsque Emin pacha, ramené presque de force à la côte par Stanley, en décembre 1889, se fut engagé au service de l'Allemagne, pour aller, avec le drapeau impérial, regagner sa province d'Equatoria, tandis que Stanley faisait don à l'Angleterre de tous les traités qu'il avait conclus autour du lac Albert. Bismarck venait de tomber, le monde colonial allemand espérait que la politique de l'Empire allait prendre une direction plus conforme à ses vœux, et qu'on ne tiendrait plus autant compte des susceptibilités de l'Angleterre. Mais il fut détrompé. L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrivait à cette époque : « Nos relations avec l'Angleterre forment une des garanties les plus considérables du maintien de la paix européenne, et le gouvernement ne peut appuyer les entreprises coloniales qui, sans profit pour l'Allemagne, sont dirigées contre les intérêts de l'Angleterre ». Et faisant visiblement allusion aux efforts du Dr Peters, l'organe officieux ajoutait : « Le gouvernement n'endossera pas le billet à ordre que le premier aventurier venu tirera sur des territoires vacants ». Et le gouvernement signa le traité du 1er juillet 1890 qui fit le désespoir des coloniaux, d'autant plus que, peu après, le Dr Peters revenait en toute hâte à la côte avec un traité de protectorat sur l'Ouganda.

Le traité du 1er juillet 1890, qui a également porté sur le Cameroun et le Sud-Ouest africain allemand, achevait la délimitation de l'Afrique Orientale allemande en prolongeant au nord ses frontières jusqu'à la limite de l'État du Congo et au sud jusqu'au lac Tanganyka. La colonie ainsi délimitée s'étendait sur

951 000 kilomètres carrés. L'Angleterre renonçait à un passage politique du nord au sud, entre l'État du Congo et les territoires allemands, et ne conservait qu'un droit de transit libre entre ses deux sphères d'influence septentrionale et méridionale. Par contre l'Allemagne renonçait à toute prétention sur l'Ouganda et sur Zanzibar, en échange de quoi elle recevait en Europe l'île d'Héligoland dont certains Allemands estimaient la possession nécessaire pour parfaire l'unité germanique. L'Angleterre avec une politique à longues vues faisait reconnaître dès lors comme frontière à sa sphère d'influence « l'État Indépendant du Congo et la ligne de faite occidentale du bassin du Haut-Nil ». Peut-être l'Allemagne songeait-elle, en lui accordant cette frontière dans une région où ni les Allemands ni les Anglais n'avaient paru, à étendre un jour jusqu'à la ligne de faîte entre le Nil et le Tchad sa colonie de Cameroun encore ouverte du côté de l'est.

Quoi qu'il en soit, ce traité exaspéra les coloniaux allemands : ils s'indignèrent de l'abandon de Zanzibar et de l'Ouganda. Pour les apaiser le chancelier de Caprivi publia dans le *Moniteur de l'Empire* un mémoire justificatif dans lequel était reproduit l'argument ordinaire : « Nous nous sommes inspirés de motifs de politique générale, nous avons voulu avant tout assurer notre entente avec l'Angleterre ». Et le chancelier de l'Empire ajoutait, pour ce qui est de Zanzibar, qu'on pourrait détruire son importance économique en transportant les maisons de commerce sur la côte de terre ferme. Les prévisions de M. de Caprivi ont été démenties à cet égard : Zanzibar est resté le grand centre de distribution de l'Afrique Orientale, mais, malgré la domination britannique, c'est le commerce allemand qui le conquiert peu à peu.

Depuis le traité de 1890 l'Afrique Orientale allemande a peu fait parler d'elle. Des révoltes presque incessantes s'y sont produites, mais localement, et si parfois des désastres ont été subis par les troupes de protectorat, jamais la domination de l'Allemagne n'a été menacée.

En ce qui concerne les affaires générales de l'Afrique on a eu, depuis neuf années, à s'occuper à trois reprises de l'Afrique

Orientale allemande. En 1891 Emin pacha, chargé d'organiser le nord de la colonie, la quitta pour aller, à travers l'Ouganda, retrouver ses anciens domaines du Haut-Nil. La presse anglaise s'émut de cette équipée, mais le 28 octobre 1891 le *Moniteur de l'Empire* désavouait le pacha en ces termes : « Il a contrevenu aux ordres donnés, il en subira seul les conséquences ». L'aventure n'eut, on le sait, d'autre suite que la mort d'Emin, massacré dans les solitudes du Haut-Arouhimi. Plus tard, nous l'avons vu, le gouvernement de l'Empire intervint pour faire abroger l'article du traité anglo-congolais du 12 mai 1894 qui séparait, par une bande de terrain large de 25 kilomètres cédée à bail à l'Angleterre entre les lacs Tanganyka et Albert-Édouard, le territoire congolais de l'Afrique Orientale allemande. Beaucoup plus récemment on s'est préoccupé d'un voyage fait par M. Cecil Rhodes à Berlin pour obtenir le passage du grand Transafricain anglais à travers le territoire allemand. Il a obtenu le passage du télégraphe. Quant au chemin de fer, d'après ce qu'on croit savoir, c'est l'Allemagne qui construira le tronçon à établir sur son territoire. Mais elle ne le fera qu'après avoir terminé sa ligne de pénétration de Bagamoyo et Dar-es-Salam à Tabora et de là aux lacs. Quelques kilomètres seulement de ce chemin de fer sont construits, et, bien qu'on ait paru s'en occuper un peu plus activement dans ces tout derniers temps, cette œuvre, comme d'ailleurs toutes celles qui ont trait à la mise en valeur de l'Afrique Orientale allemande, vaste cadre encore vide, est jusqu'ici à peine ébauchée.

Sud-Ouest africain-allemand. — Il en est de même dans le Sud-Ouest africain. Pourtant cette possession est, à certains égards, la favorite de l'Empire, dont l'émigration est si nombreuse chaque année; c'est la seule colonie allemande dont le climat se prête au peuplement par la race blanche. Mais elle n'a pas tenu ses promesses, bien qu'elle paraisse riche en minéraux; elle est fort aride, sauf dans le nord, et ne se prête guère qu'à l'industrie pastorale la plus extensive; en outre, elle n'a pas réalisé la grande idée en vue de laquelle elle avait été occupée. Le rêve des Allemands était de constituer, au nord des colonies anglaises, une vaste Afrique australe ger-

manique, composée de la colonie allemande et des Républiques hollandaises qu'elle aurait rejointes par-dessus l'épaisseur du continent. Mais l'Angleterre se mit en travers de ce projet et se hâta de combler l'intervalle en occupant, dès 1887, le Betchouanaland et l'année suivante des régions encore plus au nord. Les Républiques boers étaient isolées et le rêve pangermanique sud-africain dissipé. Le traité du 1[er] juillet 1890 consacrant cette situation a enfermé la colonie Sud-Ouest africaine dans ses limites actuelles, limites encore fort vastes à vrai dire, puisqu'elles embrassent 831 000 kilomètres carrés. En outre, en vertu du traité avec les Portugais du 30 décembre 1886 et du traité du 1[er] juillet 1890, le territoire allemand du Sud-Ouest pousse une pointe jusqu'au Zambèze, séparant l'Angola portugais des territoires anglais du lac Ngami. Cette extension territoriale, à première vue saugrenue, aurait sans doute une influence sur l'attribution des colonies portugaises si elles venaient à tomber en deshérence. On verra du reste par ailleurs que l'Allemagne prévoyant cette éventualité se réserve dès à présent la partie méridionale de l'Angola.

Cameroun et Togo. — Au Cameroun, comme au Togo, l'idée initiale était d'atteindre les États musulmans relativement civilisés du Soudan central. Elle n'a été que partiellement réalisée par le développement de la première de ces colonies et elle a échoué dans la seconde. Par une série de traités avec les Anglais, les Allemands avaient étendu leur colonie du Cameroun jusqu'à la Benoué; l'accord anglo-allemand du 15 novembre 1893 la prolongea même jusqu'au lac Tchad, mais en lui fermant le Bornou et l'ouest de l'Adamaoua. En même temps cet arrangement prévoyait l'extension du Cameroun allemand sur tout le bassin du Chari, puisqu'il lui donnait pour future frontière orientale la limite du Dar-Four et la ligne de faîte des bassins du Chari et du Nil. Mais dans la région intermédiaire, il fallait devancer les Français qui avaient l'avantage de posséder la voie d'accès de la Sangha. Aussi les missions françaises de Maistre, de Mizon, etc., précédèrent-elles dans le Baguirmi et l'Adamaoua les missions allemandes de Zintgraff, de Morgen, de Gravenreuth, longtemps arrêtées par les rapides

des fleuves côtiers, la forêt et l'hostilité de ses habitants. De cette situation défavorable résulta le traité franco-allemand du 4 février 1894 qui ferma à l'est le Cameroun. Néanmoins cette colonie atteint le Bas-Chari, la rive méridionale du Tchad et contient 493 000 kilomètres carrés.

Le Togo a été arrêté beaucoup plus près de la côte par les progrès inattendus du Soudan français. Il n'a guère que 100 000 kilomètres carrés. A l'ouest, il a été délimité par l'accord anglo-allemand du 28 juillet 1886, complété par un arrangement tout récent, celui du 14 novembre 1899, qui a partagé entre l'Allemagne et l'Angleterre le territoire de Salaga. Ce district avait été neutralisé par un traité anglo-allemand du 14 mars 1888. Du côté de l'est, le Togo devait, d'après les ambitions allemandes, atteindre le Niger et même le dépasser; mais les missions françaises Decœur, Alby, Baud, Toutée devancèrent celles que commandaient les Allemands Grüner, de Carnap, etc., et le traité franco-allemand du 27 juillet 1898, régularisant la situation de fait, fit du Togo une simple colonie côtière. Il est vrai que cette petite possession est actuellement la plus riche du domaine colonial de l'Allemagne, c'est la seule qui suffise à ses dépenses. Le Cameroun la suit dans la voie de la mise en valeur, et ce sont précisément les colonies du Sud-Ouest africain et de l'Afrique Orientale, qui ont le plus excité l'intérêt des coloniaux allemands, qui ont fait naître les plus grandes espérances, qui ont coûté le plus cher, dont le développement est le plus en retard, bien qu'elles doivent un jour, sans aucun doute, payer largement l'Allemagne des sacrifices qu'elle y a faits.

III. — Les possessions portugaises.

Faiblesse de la politique du Portugal. — Si l'Allemagne, tard venue en Afrique, s'y est assuré un vaste domaine, le Portugal, qui a découvert le littoral du continent, qui y possède les établissements les plus anciens, puisqu'ils remontent

au xvi[e] siècle, a vu la période du partage ruiner toutes ses grandes ambitions africaines et menacer peut-être l'existence même des grandes colonies qu'il continue à tenir d'une main débile. C'est que ces ambitions étaient disproportionnées à l'activité et à l'esprit d'entreprise qui restent encore au petit royaume lusitanien. Le rêve africain du Portugal était de relier ses possessions du Mozambique à celles de l'Angola; de mettre sous sa domination tout le cours du Zambèze et de se créer ainsi un empire s'étendant sur toute la largeur de l'Afrique Australe, de l'Atlantique à l'océan Indien. Mais cette grande idée avait le tort de ne pas avoir reçu un commencement d'exécution. Même après le beau voyage fait par Serpa Pinto en 1877-1879, de Benguéla à Durban, pour en commencer la réalisation, les Portugais de l'ouest s'arrêtaient au Bihé et ceux de l'est à Zoumbo : une lacune large de 200 lieues subsistait entre le Mozambique et l'Angola. Et le Portugal insouciant n'allait se préoccuper qu'à la onzième heure de combler ce vide, au moment où déjà il attirait l'Angleterre.

La rivalité avec l'Angleterre. — Cette puissance travaillait alors à cerner les Républiques boers, mais l'action que lui inspirait ce plan de conduite l'avait mise en contact avec les pays que le Portugal revendiquait. Les voyant inoccupés, réclamés par une puissance secondaire, l'Angleterre devait songer à s'en emparer, à pousser ses conquêtes jusqu'au Zambèze, puis jusqu'au Nil : au printemps de 1889, l'ambitieuse formule de M. Cecil Rhodes « du Cap au Caire » faisait son apparition dans les journaux anglais. Les territoires revendiqués par le Portugal étaient en travers de la voie de ces grandes ambitions anglaises, et quelques mois plus tard elle écarta brutalement ce dernier pays en lui appliquant la loi du plus fort. Les rêves de grandeur africaine des Portugais étaient dissipés.

Ils se croyaient cependant bien assurés de les réaliser : par les traités du 13 mai et du 30 décembre 1886, conclus respectivement avec la France et avec l'Allemagne, ils avaient obtenu que ces deux puissances laisseraient « le Portugal exercer son influence souveraine et civilisatrice dans les territoires qui

séparent les possessions portugaises d'Angola et du Mozambique, sous réserve des droits précédemment acquis par d'autres puissances ». Mais le Portugal vit très vite ce que pesaient ses « droits historiques » lorsqu'ils se heurtaient aux ambitions de l'Angleterre.

Les Portugais se trouvaient en contact avec les Anglais au nord et au sud du territoire contesté. Au nord les missionnaires écossais venus après Livingstone catéchisaient le pays du lac Nyassa; des commerçants les avaient suivis et avaient fondé l'*African Lake's Association*; la ville de Blantyre, sur les hautes terres du Chiré, était un centre anglais; le consul Johnston, l'émule de Cecil Rhodes, travaillait à transformer cet emprise religieuse et économique en une absorption politique. Au sud, les Portugais s'efforçaient en vain de contenir les Anglais qui débordaient sur le pays des Matabélés et des Machonas. En 1887, les agents britanniques avaient signé un traité de protectorat avec le chef betchouana Khama; en mai 1888, ils faisaient de même avec Lobengoula, roi des Matabélés.

Les difficultés avec le Portugal allaient commencer. Ce pays avait renouvelé avec les Machonas, en 1887 et 1888, d'anciens traités de protectorat; des postes portugais étaient rétablis sur le territoire de cette tribu, où le drapeau portugais avait flotté jusqu'au milieu du siècle et où des ressortissants du Portugal exploitaient dès lors des placers. L'Angleterre protesta contre l'action des Portugais dans le Machonaland alléguant les droits suzerains de Lobengoula — en réalité ce chef se bornait à razzier effroyablement les Machonas — et le Portugal protesta contre l'action anglaise chez les Matabélés, au nom de droits antérieurs. Des deux côtés on s'organisait : la Compagnie anglaise sud-africaine qui a été, sous l'impulsion de M. Rhodes, le grand agent de la politique britannique dans cette partie du monde, recevait sa charte le 16 octobre 1889. La Compagnie de Mozambique était investie de droits analogues un mois plus tard pour lutter contre sa rivale anglaise. En outre le gouvernement portugais lui donnait la concession d'un chemin de fer à construire jusqu'au Manica. Le conflit approchait; ce n'est cependant pas au sud, mais au nord des territoires contestés qu'il éclata. Le

consul Johnston, sous prétexte d'exploration géographique, se fit donner un laissez-passer par les autorités portugaises pour parvenir chez les Makololos. Une fois arrivé dans leur pays, où Serpa-Pinto avait signé des traités depuis 1886, il y conclut un traité de protectorat et y laissa des drapeaux britanniques. Lorsque Serpa-Pinto revint peu après, avec une expédition portugaise qui étudiait un tracé de chemin de fer entre Quélimane et le lac Nyassa, les Makololos lui barrèrent le chemin. L'officier portugais les vainquit, enleva les drapeaux britanniques et les fit porter à la côte après leur avoir rendu les honneurs. Bien que les agents anglais reconnussent qu'ils avaient outrepassé leurs pouvoirs, Lord Salisbury exigea le rappel de Serpa-Pinto.

L'ultimatum du 12 janvier 1890 et le traité du 11 juin 1891. — Le Portugal essaya vainement de discuter : mais le 12 janvier 1890 un ultimatum était signifié au gouvernement de Lisbonne par le gouvernement britannique. On lui donnait vingt-quatre heures pour consentir au rappel de toutes ses autorités ou expéditions des territoires contestés du Zambèze et du Ciré et du pays des Machonas. Le Portugal avait d'ailleurs déjà consenti à le faire, mais il demandait que l'Angleterre rappelât également les siens. C'est cette demande, pourtant légitime, qui lui valut l'ultimatum du 12 janvier. Le gouvernement portugais répondit qu'il cédait à la contrainte parce qu'il ne pouvait songer à entrer en lutte avec l'Angleterre. Après des polémiques de presse furieuses et une agitation dangereuse au Portugal, on annonça, le 20 août 1890, qu'un projet de traité venait d'être signé : il réduisait les possessions portugaises du Mozambique à leurs limites actuelles, si ce n'est au Manica, dont une grande partie restait au Portugal. Mais il devint bientôt évident que l'opinion portugaise n'était pas encore résignée et que ce traité ne serait pas ratifié. Lord Salisbury ne voulut pas trop presser le Portugal, de peur de causer la chute de la dynastie de Bragance, ce qui eût fort indisposé les pays monarchiques de l'Europe, et, le 14 novembre, on signait un *modus vivendi* aux termes duquel chacune des deux puissances s'engageait à n'exercer, pendant un délai de six mois, aucune

action sur le territoire réservé à l'autre par le projet de traité du 20 août.

Cet accord n'arrêta pas les empiétements de la Compagnie anglaise de l'Afrique du Sud. Elle envahissait alors le Manica, comme d'ailleurs tout le reste de l'Afrique Australe : à cette époque elle émettait même des prétentions sur le Katanga, dans l'État du Congo. Le colonel de Andrade, représentant du Portugal, essaya bien de disputer le Manica aux agents de M. Rhodes, en s'efforçant de maintenir le chef du pays dans la fidélité à ses engagements envers le Portugal; mais comme il y avait trop bien réussi, les Anglais l'enlevèrent de force le 15 novembre 1890. Ce fait grave s'était passé sur le territoire reconnu au Portugal par le traité du 20 août, et Lord Salisbury donna tort à la Compagnie anglaise. Il lui fit enjoindre d'évacuer les parties du Manica réservées au Portugal; elle n'en tint d'abord pas compte, puis, sur des ordres réitérés venus de Londres, elle se décida à une demi-retraite. Mais la victoire devait lui rester, car le gouvernement britannique ne pouvait ni l'exécuter par la force, ni permettre au Portugal, qui avait concentré 700 soldats dans le pays, de la chasser à coups de fusil. A cette époque des expéditions flibustières organisées par les agents de M. Rhodes remontaient le Limpopo pour armer Gougounhana, roi du pays de Gaza, contre ses suzerains portugais, et essayaient de faire parvenir des armes aux Anglais du Manica, à travers la colonie portugaise du Mozambique. La compagnie britannique finit même par prendre l'offen sive au Manica : les Portugais ayant voulu occuper les districts qui leur étaient conservés par le projet de traité du 20 août et le *modus vivendi* du 14 novembre 1890, ils furent attaqués et battus par les soldats de la Chartered le 11 mai 1891. Mais la nouvelle de cet incident nouveau ne parvint en Europe qu'après la conclusion du traité du 11 juin 1891 qui mit fin au différend anglo-portugais en satisfaisant d'ailleurs toutes les prétentions de l'Angleterre.

Cet accord renouvelait sur presque tous les points les stipulations du 20 août 1890. Cependant, il obligeait le Portugal à renoncer au Manica, puisqu'il était impossible d'en faire sortir

la Compagnie britannique, et, en échange, lui donnait une augmentation de territoire au nord de Zoumbo. En outre le traité du 11 juin substituait un droit de préemption réciproque, en cas de vente des colonies, à celui qui avait été stipulé en faveur de l'Angleterre seule par le projet de traité du 20 août 1890. C'était une satisfaction purement théorique donnée à l'amour-propre portugais, l'Angleterre ne paraissant pas devoir vendre ses colonies. Une autre modification était moins innocente : l'acticle 4 substituait à la limite indiscutable du Kabompo, affluent du Zambèze, admise par le traité de 1890, « les limites occidentales du territoire des Barotsés ». Il y a là un vague qui pourrait éventuellement servir à prétexter des empiétements de la Zambézie britannique sur l'arrière-pays de l'Angola portugais. En outre l'Angleterre se faisait assurer très largement un libre passage commercial entre ses territoires de l'intérieur et les ports de l'océan Indien à travers la colonie portugaise, et le Portugal s'engageait à construire ou sinon à laisser construire un chemin de fer entre la côte et la frontière du Machonaland.

Ce traité du 11 juin 1891 a clos la dispute anglo-portugaise qui avait commencé en 1875, à l'époque ou l'Angleterre prétendait avoir des droits sur la baie Delagoa, prétention qui fut d'ailleurs repoussée par le tribunal arbitral du maréchal de Mac-Mahon.

Situation actuelle du Portugal en Afrique. — Depuis ce dernier accord on n'a plus entendu parler des possessions portugaises : tandis que l'Angleterre ouvrait une large voie à ses ambitions africaines, celles du Portugal étaient définitivement écartées et les colonies portugaises devaient se concentrer sur elles-mêmes. Cependant telles qu'elles restent elles sont encore pour le Portugal un vaste et magnifique domaine en Afrique. Sans parler de la petite enclave de la Guinée portugaise, réduite au rang de colonie côtière par le traité franco-portugais du 12 mai 1886, le Portugal possède 768 000 kilomètres carrés dans le Mozambique et 1 315 000 dans l'Angola. Depuis ses malheurs le Portugal s'efforce de faire administrer par des compagnies ces vastes possessions, surtout celles de la côte de l'océan Indien. Le 12 octobre 1891 le Mozambique

était réorganisé sous le nom d'État libre de l'Afrique Orientale. La Compagnie de Mozambique, reconstituée avec des capitaux français à la fin de 1891, a construit le chemin de fer de Beira à la frontière de la Rhodésia : elle est concessionnaire du pays de Sofala et de la petite partie du Manica conservée au Portugal. Cinq autres compagnies sont établies dans le reste de la colonie. Du côté de l'Angola, bien qu'il s'agisse peut-être du plus beau pays de l'Afrique intertropicale, le développement est bien moins avancé. On a bien construit un chemin de fer de 365 kilomètres reliant Ambaça au port de Loanda, mais le pays est fort peu exploité, généralement par des métis qui ne produisent guère que ce qu'il leur faut pour vivre : la colonie n'a jusqu'ici qu'une grande compagnie commerciale, celle de Mossamédès. Dans l'ensemble il paraît que ce que le Portugal a gardé de son ancien empire africain est encore au-dessus de ses énergies et de ses capacités réelles de développement.

On peut du reste se demander si les Portugais conserveront encore longtemps leurs domaines d'Afrique. Un traité secret, relatif à l'avenir des possessions portugaises, a été signé pendant l'été de 1898 entre l'Angleterre et l'Allemagne, qui, dit-on, avait au préalable proposé en vain à la France de le conclure avec elle. On aurait décidé que le jour, sans doute prochain, où le Portugal aura besoin de contracter un nouvel emprunt, des capitaux anglais et allemands lui seraient imposés, et que, en garantie, l'Allemagne s'emparerait des douanes du nord du Mozambique et l'Angleterre de celles du sud. Ce serait, en réalité, une mainmise sur le pays lui-même. Des arrangements ultérieurs ont prouvé que ce traité secret intéressait même la partie méridionale de l'Angola, qui reviendrait à l'Allemagne. Cette puissance se réserve, en effet, aux termes d'un accord avec la Chartered qui n'a pas non plus été publié, un droit de contrôle sur la construction des chemins de fer dans le sud de l'Angola. Il est donc évident que l'Angleterre lui a reconnu des droits éventuels à la possession d'une partie au moins de cette colonie. Mais ces arrangements ne devront selon toute vraisemblance entrer en vigueur que si le Portugal se prête à la combinaison. Peut-être lui est-il possible, avec de la

prudence, de conserver tout au moins son domaine de la côte occidentale, qui est pour lui comme un second Brésil. Dans ce cas il aurait encore devant lui un bel avenir en Afrique.

IV. — Républiques boers.

On a vu dans un chapitre précédent[1] l'histoire des Républiques hollandaises de l'Afrique du Sud jusqu'à une date très récente. Nous n'avons à nous occuper ici que des événements qui ont immédiatement précédé et causé la rupture entre ces États et la Grande-Bretagne.

Les faits précurseurs de la guerre. — Après l'accalmie qui suivit nécessairement le raid de Jameson, et pendant laquelle la politique britannique, qui s'était montrée au monde sous un jour si fâcheux, avait été condamnée à quelque réserve, on avait recommencé à s'occuper beaucoup des affaires du Transvaal. Il n'était question que de contraindre cet État à modifier sa politique abusive envers l'industrie minière, à laquelle il nuisait par des impôts trop lourds, par les tarifs élevés qu'il avait permis aux chemins de fer de fixer, et par le monopole de la dynamite qu'il avait concédé à une compagnie. Il faut reconnaître que le gouvernement de Pretoria faisait peu de concessions sur ces points, et qu'il favorisait le jeu habile de l'Angleterre s'ingéniant à isoler moralement le Transvaal en répandant partout la conviction qu'elle était le champion représentant des intérêts des porteurs de mines d'or contre la rapacité des Boers. D'admirables campagnes de presse furent menées dans ce sens en Angleterre et jusque sur le continent. Elles ont continué pendant les années 1897 et 1898, s'atténuant un peu pendant cette dernière, tandis que l'Angleterre ayant à régler les affaires du Niger, puis celles du Haut-Nil, avait intérêt à ce qu'on ne s'occupât pas trop de celles du Transvaal.

Au printemps de 1899 les Anglais avaient enfin les mains libres, et il devint évident qu'ils allaient aborder énergiquement

1. Voir ci-dessus, p. 135-147.

la question du Transvaal. Et, comme ils estimaient sans doute qu'ils n'avaient plus de ménagements à garder, leurs demandes, d'économiques qu'elles étaient restées jusque-là, devinrent immédiatement politiques. Le 1er juin une conférence réunit à Blœmfontein le haut commissaire britannique dans l'Afrique du Sud, Sir Alfred Milner, et le président Krüger, qui devaient chercher ensemble une solution aux difficultés. Sir A. Milner ne dit pas un mot des griefs de l'industrie minière et demanda seulement la naturalisation au bout de cinq années pour les Uitlanders ou étrangers établis au Transvaal. C'était un cheval de bataille, car les étrangers ne vont guère sur le plateau aride de la République Sud-Africaine que pour y faire fortune et revenir ensuite le plus vite possible dans des pays plus habitables. Quoi qu'il en soit, le président Krüger commit la faute de refuser cette demande : il aurait singulièrement embarrassé, en s'y conformant, la politique belliqueuse de M. Chamberlain, qui ne cherchait qu'un prétexte. La naturalisation au bout de cinq années eût été sans doute une faveur excessive accordée aux individus d'une population en grande partie flottante, mais aussi une faveur peu dangereuse pour les Boers puisque bien peu d'étrangers s'en seraient prévalus.

Cependant le président Krüger se contenta de faire voter par le Volksraad une loi abaissant de 9 à 7 années le séjour exigé pour l'obtention de la nationalité transvaalienne. Le 2 août M. Chamberlain adressait au Transvaal une note dans laquelle il déclarait ne pas considérer *à priori* la nouvelle loi comme insuffisante, pourvu que le gouvernement de Pretoria consentît à laisser faire une enquête sur son efficacité par une commission mixte anglo-transvaalienne, qui aurait le droit de suggérer des amendements. Le Transvaal vit dans cette proposition une tentative pour créer un précédent permettant à l'Angleterre de s'immiscer dans ses affaires intérieures et, le 19 août, il concédait, pour l'éluder, cela même que Sir A. Milner avait demandé à Blœmfontein : la franchise pour les étrangers après cinq années de séjour. Avec toute puissance réellement désireuse d'une solution amiable une telle offre eùt été la paix. Mais l'Angleterre voulait la guerre pour détruire, avec le Transvaal,

le centre du nationalisme hollandais dans l'Afrique du Sud, et le 28 août, M. Chamberlain déclarait accepter l'offre du Transvaal, tout en refusant de donner aucune des garanties d'indépendance de la République Sud-Africaine que le président Krüger avait demandées en retour. Il en résulta que, le 2 septembre, le Transvaal retira ses offres du 19 août. Mais il consentait à l'enquête demandée par M. Chamberlain sur la franchise au bout de cinq années, pourvu, disait la note transvaalienne, « qu'elle n'ait pas pour but une intervention dans les affaires du pays ». Le gouvernement britannique satisfait dans ses demandes semblait acculé à la paix. Cependant, le 12 septembre, M. Chamberlain, bien qu'il déclarât accepter l'offre du Transvaal relative à la commision d'enquête, ne manquait pas de laisser entendre que ses travaux n'empêcheraient aucune intervention ultérieure. Alors le président Krüger, lassé de s'efforcer de remplir ce tonneau des Danaïdes diplomatique, écrivit une dépêche dans laquelle il maintenait ses offres antérieures, mais en faisant d'une manière assez nette le procès de la politique décevante de M. Chamberlain. Ce dernier répondit le 22 que, comme on ne pouvait s'entendre, l'Angleterre se réservait de formuler ses propositions définitives. Mais elle ne se hâtait pas de les produire, n'ayant pas assez de troupes dans l'Afrique du Sud pour les appuyer par la force. Et comme il était visible qu'elle ne cherchait qu'à gagner du temps pour permettre à ses préparatifs militaires de rattraper l'ardente diplomatie de M. Chamberlain qui avait pris trop d'avance, le gouvernement de Pretoria lui adressa, le 9 octobre, une note demandant la présentation immédiate des propositions britanniques ou la cessation de l'envoi des renforts, sous peine d'une entrée des Boers en campagne. L'Angleterre était arrivée à ses fins, un peu plus tôt cependant que l'état de ses préparatifs militaires ne l'aurait conseillé : la note du 9 octobre était l'*ultimatum* qui a été la cause immédiate de la guerre actuelle.

La guerre avec l'Angleterre. — Les événements se sont vite chargés de montrer que les Anglais avaient eu tort de rendre la guerre inévitable après une préparation si hâtive, et de mépriser la force de leurs adversaires. Dès le début

les burghers des deux Républiques prirent simultanément l'offensive — l'Orange avait conclu avec le Transvaal un traité d'alliance immédiatement après le Raid de Jameson. Ils mirent le siège devant Mafeking et Kimberley. Au Natal ils forcèrent les troupes britanniques à évacuer précipitamment Newcastle, Dundee, et, après deux combats assez sérieux à Glencoe et à Elandslaagte, les bloquèrent dans Ladysmith. Le 31 octobre, ils firent prisonniers 2000 Anglais à Nicholson's Nek, tout près de cette ville. A cette époque les républicains comptaient si bien sur le succès qu'ils annexèrent officiellement le Griqualand, le Betchouanaland et autres portions des colonies britanniques. Et de fait ils restèrent victorieux pendant toute la première partie de la guerre.

Les plans des Anglais se trouvèrent modifiés par ces mauvais débuts. On avait annoncé qu'ils débarqueraient des troupes au Cap, à Port-Elisabeth et à East-London, pour prendre, en se servant de ces trois bases, points de départ de chemins de fer de pénétration, la République d'Orange par le sud.

C'était aborder l'ennemi dans la région la plus facile, celle des hauts plateaux. Mais l'offensive des Boers vint imposer à l'État-Major britannique un double objectif : délivrer Ladysmith et aussi Kimberley, tout en menaçant, par cette dernière opération, la route de Blœmfontein. Il importait, en effet, au plus haut point, aux Anglais, de ne pas laisser tomber Kimberley et surtout Ladysmith : la chute de ces places aurait eu dans toute l'Afrique du Sud un dangereux retentissement. Tous les Hollandais du Cap étaient de cœur avec leurs frères de race des Républiques; ceux des districts du nord avaient même pris les armes avec les Boers. La capitulation de Ladysmith aurait peut-être généralisé cette insurrection.

Les Anglais ne furent d'ailleurs pas heureux dans leurs marches sur Kimberley et sur Ladysmith. Lord Methuen dirigeait la première; Sir Redvers Buller, le généralissime, crut bientôt nécessaire de prendre lui-même la direction de la seconde, tant les Boers avaient accumulé d'obstacles sur la route de Ladysmith.

Lord Methuen remporta d'abord de coûteuses victoires à Belmont et à Graspan. Le 28 novembre, il forçait encore, au

prix de grandes pertes, le chef boer Cronje à évacuer ses positions de la Modder-River. A ce moment les Anglais communiquaient par héliographe avec Kimberley et Ladysmith, pardessus la tête de leurs adversaires : la délivrance des deux villes paraissait imminente; mais alors commença pour leurs troupes une série noire. Le 9 décembre, le général Gatacre, chargé avec le général French de contenir les Boers au centre, de les empêcher d'envahir plus avant les districts de la colonie du Cap bornés par la rive méridionale du fleuve Orange, perdait 600 hommes et 3 canons à Stormberg. Le 12 décembre, Methuen subissait une sanglante défaite en essayant une attaque de nuit contre les positions de Cronje à Maggersfontein. Les highlanders perdaient 702 hommes sur 832. A la suite de cette bataille, Lord Methuen, fort occupé à garder ses communications contre les Afrikanders révoltés, était pour ainsi dire cerné par les lignes admirablement organisées de Cronje. Enfin, le 15 décembre, le général Buller essuyait une défaite encore pire sur l'autre théâtre de la guerre, au Natal : il essayait vainement de forcer le passage de la Tugela pour débloquer Ladysmith, perdant plus de 1500 hommes et 11 canons aventurés dans des conditions ridicules.

Cette série désastreuse amena une période d'accalmie. Les Anglais comprirent qu'il leur fallait faire un effort beaucoup plus considérable qu'ils ne l'avaient d'abord cru. Ils s'arrangèrent pour avoir 120 000 hommes dans l'Afrique Australe à la fin de décembre. Ce chiffre fut plus tard porté à 220 000. Les Boers, eux, n'ont jamais mis en ligne que 55 000 combattants. Mais ils avaient une supériorité qui compensait l'infériorité du nombre et aussi celle de la cohésion et de la discipline, qui leur a fait perdre les plus belles occasions : ils possédaient tous un cheval au moins, et formaient une infanterie montée. Cela leur permettait de se déplacer très rapidement et de faire face à un très grand nombre d'ennemis. Les Anglais n'ont jamais pu les égaler à cet égard : ils ont importé, dit-on, 60 000 chevaux dans l'Afrique du Sud ; mais les maladies spéciales au pays, la mauvaise pâture du *Veldt* ont fait périr la plupart avant qu'ils fussent « salés », comme on dit dans l'Afrique Australe.

Cependant les Boers avaient, de leur côté, commis une faute capitale. Ils portèrent leur effort principal sur le Natal, s'obstinèrent à prendre Ladysmith au lieu de masquer simplement cette place. S'ils s'étaient lancés avec la même énergie sur le Cap, ils auraient envahi la plus grande partie de cette colonie, à peine défendue au début, et soulevé partout les Afrikanders. C'eût été faire reculer presque jusqu'à la côte la base d'opération des Anglais, pour le jour où ces derniers, renforcés, auraient voulu prendre l'offensive.

Au commencement de janvier 1900, les Anglais subissent un nouvel échec, essuyé cette fois par le général French, chargé de garder les districts de la colonie du Cap situés au sud du fleuve Orange. Le 9, plusieurs compagnies du régiment de Suffolk sont surprises et capturées devant Colesberg.

Mais à ce moment tout l'intérêt se portait sur le Natal. La question était de savoir si le général Buller parviendrait à délivrer Ladysmith avant que la garnison de cette ville, forte de 10 000 hommes, ne fût contrainte par la famine à capituler. Pendant plusieurs semaines, toutes les craintes furent permises. Le 23 janvier, le général Warren avait occupé Spion-Kop, montagne qui dominait les lignes des Boers, interposées entre Ladysmith et l'armée de secours. Mais les Républicains avaient organisé leurs tranchées de telle manière que, le 25, les Anglais durent évacuer Spion-Kop, malgré une opiniâtreté héroïque et après avoir perdu un grand nombre d'hommes. Le 27, le général Buller ramenait même toutes ses troupes au sud de la Tugela, la position au nord étant intenable. Le 5 février, il était de nouveau repoussé.

Mais les mouvements des Anglais sur l'autre partie du théâtre de la guerre allaient faire tourner la fortune et amener indirectement la délivrance de la garnison de Ladysmith, absolument à bout de forces. Lord Roberts, qui avait bien compris que le point faible des Républiques était les plaines de l'Orange, avait achevé de concentrer ses forces du côté de De Aar, au sud de Kimberley. Le généralissime anglais disposait alors d'une grande armée. Une partie tourna le commando de Cronje, toujours retranché à Maggersfontein et, passant sur ses der-

rières, entra dans Kimberley le 15 février. Bientôt après, Cronje, qui était resté immobile trop longtemps, résistant avec un inexplicable entêtement aux avis de ses conseillers étrangers, essaya de battre en retraite. Mais il fut arrêté et cerné à Paardeberg, où il capitula, le 27 février, après une résistance héroïque. Il ne lui restait plus à ce moment que 4000 hommes : les 9000 autres avaient pu s'échapper en détail.

Cet incident amena un mouvement général de retraite des burghers. Ils quittèrent les environs de Ladysmith, où les Anglais entrèrent sans coup férir, le 1er mars. La ville avait subi un siège de 109 jours. Les Boers n'ont plus défendu à partir de ce moment dans le Natal que les passes du Biggarsberg et du Drakensberg.

Il était clair que les rôles se trouvaient renversés, que l'invasion des Républiques allait commencer : l'État libre d'Orange était même déjà entamé. C'est alors que les deux présidents Krüger et Steyn firent une dernière tentative de paix : ils écrivirent à Lord Salisbury que l'Angleterre pouvait écouter des ouvertures pacifiques maintenant qu'elle était victorieuse. Mais le Premier répondit catégoriquement qu'il n'était pas « disposé à consentir à l'indépendance, soit de la République Sud-Africaine, soit de l'État libre d'Orange ».

La marche en avant des Anglais continua et, le 14 mars, après un vif engagement à Rietfontein, ils faisaient leur entrée à Blœmfontein. Le président Steyn transporta le siège de son gouvernement à Kroonstadt, dans le nord. Lord Roberts fut obligé d'entreprendre de longues opérations pour nettoyer de tous commandos le sud et l'est de l'État libre. Les Anglais subirent même des échecs, comme à Bushmanndorp, à l'est de Blœmfontein, où ils perdirent 300 hommes et 7 canons. « L'insaisissable » Dewet entrait en scène, et le général Botha, que la mort du général Joubert avait appelé au commandement suprême des burghers, adoptait une tactique beaucoup plus mobile que celle de son prédécesseur. Les Anglais s'en aperçurent vite : ils durent lancer cinq colonnes convergentes, comptant ensemble 40 000 hommes, pour dégager la petite garnison anglaise de Wepener, bloquée par 6000 Boers; et ils ne parvinrent pas

à prendre un seul des assiégeants ni un seul de leurs canons. C'est pendant cette période de la guerre que le colonel de Villebois-Mareuil fut tué à Boshof, au cours d'une reconnaissance d'une audace inouïe, dirigée vers Kimberley.

Cependant Lord Roberts avait réuni à Blœmfontein ses gros bataillons et refait sa cavalerie. Il se mit en marche vers le Transvaal et fit tomber, par des mouvements tournants que lui permettait l'écrasante supériorité de ses effectifs, toutes les lignes de défense préparées par les Boers. Le 3 mai, Brandfort était occupé, le 12 Kroonstadt, le 30 Johannesburg et le 5 juin Pretoria. Les Boers n'avaient pu s'arrêter nulle part devant cette formidable armée. Les combats les plus sérieux furent livrés en avant de Pretoria, non pour préparer la résistance de cette place forte, mais au contraire pour donner le temps de la désarmer et d'envoyer son artillerie dans les montagnes de Lydenburg, à l'est du Transvaal, qui paraissaient devoir être le dernier réduit de la défense des républicains. Bientôt les commandos qui défendaient la passe de Laing's Nek abandonnèrent ce col au général Buller qui remontait du Natal, et gagnèrent à leur tour, avec tous leurs canons, la région montueuse de Lydenburg et de Barberton.

Dans l'intervalle une colonne légère avait délivré, le 18 mai, Mafeking assiégée depuis le début des hostilités et admirablement défendue par le colonel Baden-Powel. Cet heureux événement a soulevé un enthousiasme délirant par toute l'Angleterre.

Le mois de septembre a montré que la résistance des Boers dans les montagnes de Lydenburg ne devait pas être ce qu'on en attendait. Les républicains, vaincus d'abord à Machadodorp, sur le chemin de fer de Pretoria à Lourenço-Marquès, ont très vite été chassés de Barberton, de Lydenburg et de la très forte position de Spitzkop : le président Krüger, incapable, vu son grand âge, de suivre des commandos qui ne devaient plus se livrer qu'à la guerre fugace des guerillas, s'est réfugié à Lourenço-Marquès d'où un croiseur hollandais l'a transporté en Europe. Pendant ce temps, Botha allait au nord chercher une nouvelle base de résistance dans les montagnes du Zoutpansberg.

l'océan Indien, le littoral d'Oppia et du Bénadir, de la rivière Djouba jusqu'en deçà du cap Gardafui. La possession de ce littoral aride et désert lui paraissait nécessaire parce qu'il dessinait au sud, tandis que Massaouah et Assab l'esquissaient au nord, le vaste empire colonial dont M. Crispi songeait à faire ceindre la couronne au roi Humbert. Cette cérémonie prématurée n'eut pas lieu, mais le nom d'Érythrée, qui devait être donné à l'empire africain du roi Humbert, fut officiellement adopté, le 1er janvier 1890, pour désigner la banlieue, encore bien modeste, de Massaouah.

L'opposition sourde de l'Angleterre. — Mais les déceptions n'allaient pas tarder à venir, d'abord du côté des bons amis anglais. En même temps que les Italiens commençaient contre l'Éthiopie des entreprises dont nous parlerons plus loin, ils marchaient vers le Soudan égyptien, vers le Nil, dont l'Angleterre venait de se réserver la possession par son traité du 1er juillet 1890 avec l'Allemagne : cette même année une colonne italienne avait poussé jusqu'à Agordat, sur la route de Kassala et de Khartoum. Les Anglais s'émurent immédiatement; ils pouvaient bien admettre qu'une Italie, comparse soumise, servît à couvrir du côté de l'est la vallée du Nil contre des tiers entreprenants, mais pas qu'elle disputât elle-même à la politique britannique ce domaine réservé à l'Angleterre. L'Italie devenait encombrante, l'Angleterre lui fit sentir la bride en la forçant à signer les protocoles du 24 mars et du 15 avril 1891. Ces actes donnèrent le 35e méridien E. de Greenwich comme la limite la plus extrême que l'Érythrée pouvait atteindre vers l'ouest. Les Italiens étaient définitivement arrêtés à plus de 200 kilomètres du Nil.

Sans doute le protocole du 15 avril 1891 accordait à l'Italie quelque chose de plus : le droit d'occuper provisoirement Kassala et une petite partie du pays voisin. L'Angleterre, qui prenait à son gré tous les territoires égyptiens qu'elle trouvait à sa portée ou qui les donnait, comme Massaouah, à ses associés, se sentait prise de scrupules en ce qui concerne Kassala. Elle déclarait que les droits de khédive n'y étaient qu'en suspens et stipulait que, aussitôt que les Égyptiens seraient en état d'oc-

cuper Kassala, les Italiens leur céderaient la place. Ce moment arriva le 25 décembre 1897, mais, à cette époque, les Italiens étaient bien revenus de leurs ambitions africaines; ils avaient subi leurs désastres en Éthiopie, et ils étaient heureux de voir cesser une occupation qu'ils ne considéraient plus depuis longtemps déjà que comme un fardeau.

La lutte entre l'Italie et l'Éthiopie. — Nous avons vu que les protocoles de 1891 écartaient les Italiens de l'héritage égyptien dans la vallée du Nil, mais ils attribuaient à leur sphère d'influence un immense territoire dans l'Est africain, autour des petites possessions françaises d'Obok-Djibouti et anglaises du Somaliland, qui y formaient enclave. Malheureusement pour les Italiens, leur lot africain comprenait, avec pas mal de déserts, la patrie montueuse, presque inabordable, du seul peuple indigène digne du nom de nation : les Éthiopiens. L'Éthiopie, depuis l'expédition anglaise de Lord Napier et la mort de Théodoros en 1868, était livrée à un obscur travail de renaissance nationale. La grande féodalité avait été fort amoindrie par le roi Jean, la nation reprenait conscience d'elle-même; et ce peuple, toujours redoutable par sa bravoure et le caractère physique de sa citadelle montagneuse, devenait un ennemi de plus en plus dangereux. A peine débarqués sur la rive de Massaouah les Italiens se heurtèrent à l'Éthiopie. Le littoral est fiévreux, aride, ils devaient fatalement être attirés par le climat des hauts plateaux qui le dominent immédiatement. Mais ils y rencontrèrent, et dans des conditions fâcheuses, les vassaux de l'empereur d'Éthiopie : en 1887, un de leurs détachements était anéanti par le ras Aloula à Dogali. Un peu après l'empereur Jean arriva avec une grande armée pour faire face aux envahisseurs qui paraissaient menacer la vieille indépendance éthiopienne. Il se retrancha derrière Saati, dans des positions très fortes d'où il bloquait en fait Massaouah, et d'où les 20 000 soldats du général San Marzano, ni tous les efforts de la diplomatie ne purent le déloger. Mais le choc entre l'Italie et l'Éthiopie fut retardé par une diversion absolument accidentelle : les derviches montaient du côté de l'ouest à l'assaut des montagnes éthiopiennes. Le négus Jean dut quitter en toute hâte les lignes de Saati pour se

porter au devant de ces barbares. Il les écrasa dans la journée de Metemma (10 mars 1889), au soir de laquelle, cependant, il périt tué par une balle perdue. L'Éthiopie allait être en proie à une de ces périodes d'anarchie qui s'ouvrent presque toujours pour elle lorsque le trône impérial devient vacant.

Les Italiens auraient pu en profiter, empêcher aucun des prétendants d'arriver à une situation trop prépondérante; en un mot ils devaient diviser pour régner. Ils pouvaient opposer l'un à l'autre Mangacha, ras du Tigré, fils naturel du roi Jean et son héritier désigné, et Ménélik, roi du Choa. Mais ils furent aveuglés par le souvenir de difficultés de mur mitoyen qu'ils avaient eues déjà avec le Tigré et ils s'imaginèrent qu'il était adroit de soumettre l'Éthiopie à un seul homme à la condition qu'il fût le leur. C'est pourquoi ils crurent faire un coup de maître en s'arrangeant avec Ménélik, le roi du Choa, déjà bien redoutable cependant par l'étendue de son royaume très peuplé, et qui confinait aux régions sans maître du sud, d'où il pouvait tirer de l'or, de l'ivoire et des guerriers. C'est néanmoins ce personnage qu'ils aidèrent à ceindre la couronne impériale. Ils le reconnurent comme roi des rois d'Éthiopie par le traité d'Oucchiali (2 mai 1889), lui firent accepter dans une phrase équivoque le plus vague des protectorats. Par ce même arrangement, Ménélik assignait aux Italiens une frontière qui ne leur laissait qu'une colonie modeste, en demi-cercle autour de Massaouah. Mais M. Crispi ne craignait guère alors de céder aux exigences de Ménélik, un vassal dont on ferait bientôt un sujet. Il aida même le roi du Choa à rendre sa souveraineté effective sur toute l'Éthiopie en lui faisant consentir, par la Banque nationale de Florence, le prêt d'une somme de 4 millions de francs dont il avait besoin à ses débuts.

Mais les difficultés commencèrent presque aussitôt. Les Italiens commirent une dernière faute : le général Orero envahit le Tigré en 1890. C'était à la fois faire complètement l'unité éthiopienne, jeter Mangacha, le seul rival possible de Ménélik, dans les bras de ce dernier, et violer le traité d'Oucchiali. On fit bien un nouvel arrangement pour fixer la frontière à la ligne formée par les rivières Mareb, Bélésa, Mouna; mais à

partir de ce moment la rupture était latente entre les deux parties. Le gouvernement italien cherchait à affirmer par tous les procédés possibles son protectorat sur l'Éthiopie, tandis que Ménélik s'efforçait de donner au monde entier l'impression que son empire était indépendant. C'est ainsi que, dès le 10 avril 1891, il adressait à toutes les puissances une circulaire dans laquelle il revendiquait la frontière du Nil Blanc, et déclarait que l'Éthiopie devait être respectée dans le partage de l'Afrique.

Le différend avec l'Italie portait sur l'article 17 du traité d'Oucchiali. Les textes italien et amharique n'étaient pas d'accord, le premier disant : « Le roi des rois d'Éthiopie devra » ; et le second : « pourra se servir de la diplomatie italienne pour traiter toutes ses affaires avec les puissances européennes ». De la version italienne, les Italiens concluaient qu'ils avaient un droit de protectorat sur l'Éthiopie, mais Ménélik repoussait obstinément cette prétention. Pour ne laisser à ses adversaires aucune prise sur lui, il se hâta de rembourser l'argent qui lui avait été avancé conformément au traité d'Oucchiali. Puis le négus écrivit au roi Humbert : « J'ai constaté que le texte amharique et la version italienne de l'article 17 ne sont pas identiques. J'ai stipulé que les affaires éthiopiennes pourraient être traitées, par amitié, par la diplomatie italienne, mais je n'ai jamais entendu en prendre l'engagement par un traité. Votre Majesté doit comprendre qu'aucune puissance indépendante ne ferait pareille chose. Si vous avez à cœur l'honneur de votre allié, vous vous hâterez de rectifier l'erreur d'interprétation de l'article 17 et de porter cette rectification à la connaissance des puissances européennes auxquelles vous avez communiqué cet article mal traduit ». Il va sans dire que le gouvernement italien ne songeait pas à se conformer à cette demande. Il envoya le comte Antonelli, un vieil Africain, auprès du négus pour tâcher d'arranger les choses; mais la mission échoua. Comme le comte disait à Ménélik que toute communication aux puissances, pour leur faire part de l'adoption de la version éthiopienne de l'article 17, blesserait la dignité italienne, Ménélik répondit : « Si vous avez votre honneur, nous avons aussi le nôtre ». Enfin le négus, profitant de ce que le traité conclu

en 1889 pour cinq ans pouvait être ou non renouvelé en 1894, le dénonçait d'avance et en avisait les autres souverains dès juillet 1893. « Sous des apparences d'amitié, leur écrivait-il, on n'a en fait cherché qu'à s'emparer de mon pays.... je n'ai pas l'intention de porter, en quoi que ce soit, atteinte à notre amitié avec l'Italie, mais mon empire a une importance suffisante pour ne rechercher aucun protectorat et vivre indépendant. Je tiens donc à porter à votre connaissance mon intention de ne renouveler en aucune façon ce traité. »

En Italie on n'attacha pas une grande importance à cette situation. Le principal, en attendant l'occupation effective, n'était pas de faire accepter à Ménélik l'interprétation italienne du traité d'Oucchiali, mais bien de s'arranger avec les puissances pour qu'elles reconnussent le protectorat italien, ce qu'elles firent presque toutes. Mais on eut un rude réveil lorsqu'on voulut transformer des prétentions en possession de fait. M. Crispi s'impatientait et il poussait le général Baratieri, qui marcha follement de l'avant, se croyant définitivement vainqueur, parce que, au début de 1895, il avait battu le ras Mangacha à Coatit et à Sénafé et était entré en vainqueur à Adoua et à Axoum, les capitales du Tigré. Il alla encore plus loin, jusque vers le lac Achiangui. Mais à ce moment même, Ménélik, lent et soigneux, réunissait autour de lui, dans le Choa, tous les bans de l'Éthiopie, jusqu'aux gens du Kaffa et aux lointains Gallas du sud. Son armée concentrée, il remonte lentement vers le nord. Une colonne italienne envoyée trop en avant sous les ordres du major Toselli est anéantie à Amba-Alagui; peu de jours après, le fort italien de Makallé capitule. Alors Ménélik se couvrant habilement dans sa marche de la garnison de ce poste, qu'il ramène aux Italiens, arrive en plein Tigré. Baratieri a évacué Adoua, de grands renforts lui sont arrivés d'Italie; il a, assure-t-on, 60 000 hommes, mais c'est trop peu pour défaire les 200 000 guerriers bien armés et bien commandés du négus. Il attaque cependant ce dernier près d'Adoua, le 1er mars 1896, mais il est écrasé, et l'armée italienne complètement dispersée laisse 9000 hommes sur le carreau. M. Crispi était par terre et les grandes ambitions africaines de l'Italie dissipées.

Six mois après, le 13 novembre 1896, le major Nerazzini signait à Addis-Ababa, avec Ménélik, un traité par lequel le roi Humbert renonçait à toute idée de protectorat sur l'Éthiopie. L'Italie conservait les pays au nord de la frontière fixée provisoirement à la ligne des rivières Mareb-Bélésa-Mouna. Sur la côte du Bénadir ses possessions étaient arrêtées à 200 kilomètres environ de la mer. Le 14 mai 1897, M. di Rudini faisait à la Chambre italienne une déclaration aux termes de laquelle il s'engageait à suivre une politique très modeste dans l'Érythrée et à n'y pas dépenser plus de dix millions par an. On n'a pu que tout récemment descendre jusqu'à ce chiffre, mais il est certain que la période des aventures est close. Un arrangement a été récemment signé à Rome, rendant définitives les limites italo-éthiopiennes stipulées dans le traité d'Addis-Ababa. La côte du Bénadir a été confiée à une société à charte et on a cherché, mais sans y parvenir jusqu'à présent, à soumettre le territoire de Massaouah au même régime. Du grand empire rêvé par M. Crispi l'Italie possède en fait 500 000 kilomètres carrés, environ. Ses possessions sont en grande partie désertiques et très peu peuplées, le commerce faible, le développement à peine commencé : les travaux publics se sont bornés jusqu'ici à la construction de quelques petits chemins de fer économiques dans la banlieue de Massaouah.

La situation actuelle de l'Éthiopie. — Avant de quitter cette partie de l'Afrique il nous faut dire encore quelques mots sur l'Éthiopie. On s'est beaucoup occupé de ce pays depuis qu'il s'est révélé puissance sérieuse : l'Angleterre surtout, qui domine dans la vallée du Nil, ne le perd pas de vue. En 1897, avant la victoire d'Omdurman et l'incident de Fachoda, elle craignait de voir Ménélik aider les expéditions françaises qui étaient en route pour le Nil. Le 28 avril 1897 arrivait à Addis-Ababa une mission anglaise sur laquelle coururent les bruits les plus mystérieux : on dit, un moment, malgré l'invraisemblance de la nouvelle, que les Anglais avaient reconnu à Ménélik la frontière du Nil blanc qu'il revendiquait en 1891. La vérité c'est que, le 14 mai 1897, un traité fut signé à Addis-Ababa entre les Anglais et le négus, qui fixait seulement les frontières de l'Éthiopie et

de la Somalie britannique. Toutes les autres limites, du côté du Nil et du lac Rodolphe, sont restées incertaines. On assure que le capitaine Harrington, représentant de la reine auprès du négus, négocie pour les déterminer. Mais ces assurances durent déjà depuis deux ans et elles ne se réalisent pas. On peut se demander si l'Angleterre ne cultive pas de ce côté des germes de querelles futures, en vue d'une époque où, la question de l'Afrique du Sud étant définitivement réglée, elle pourrait compléter son emprise sur l'Afrique Nord-Orientale.

VI. — Maroc.

La situation intérieure. — Le seul État indigène africain, en dehors de l'Éthiopie, dont les annales présentent quelque intérêt général est le Maroc. Son histoire est d'ailleurs remplie d'événements, mais qui se ressemblent tous. Aux portes de l'Europe, conservé par les jalousies qui la divisent, s'agite ce dernier vestige du moyen âge musulman. Le souverain passe son temps à courir avec le Maghzen d'un bout à l'autre de l'empire pour dompter des rébellions toujours renaissantes, pour lever l'impôt à coups de fusil et pressurer les fonctionnaires qui eux-mêmes ont pressuré le peuple. Le Maroc a d'ailleurs eu dans ces dernières années un grand règne, au point de vue marocain s'entend, celui de Moulaï-el-Hassan, dont les faits sont typiques de l'état de choses qui a subsisté jusqu'à nos jours dans l'empire du Mahgreb.

Ayant pris la succession de son père à Mérâkech, en 1873, Moulaï-el-Hassan fut contraint d'affirmer son autorité par la force sur toutes les parties de l'empire, souvent plusieurs fois sur la même. Les premières années de son règne sont occupées à dompter par la diplomatie religieuse aussi bien que par les armes les régions planes du Maroc, celles qui sont surtout habitées par les tribus arabes, en opposition avec les masses berbères des montagnes. Moulaï-el-Hassan est obligé de soumettre le Tadéla, il entre de force à Fez; pendant des années la tâche de maintenir dans l'obéissance le pays entre Tanger et ses trois capi-

tales ne lui laisse pas le loisir d'intervenir activement dans des régions plus écartées. Enfin, en 1882, il va dompter ses sujets du Sous, au sud-ouest du grand Atlas; il est un peu après obligé de refaire colonne dans cette région.

Mais, à partir de 1888, le champ de l'activité du sultan s'élargit. Il travaille à rompre le faisceau des tribus berbères dans les montagnes qui séparent Fez de la haute Moulouia. Moulaï-el-Hassan veut se rendre en pèlerinage aux oasis du Tafilalet, berceau de sa famille. Il faut auparavant qu'il se prépare les voies par la diplomatie, qu'il mine l'influence d'un personnage religieux, Si Arbi-el-Derkaoui, qui est arrivé par son ascendant à grouper autour de lui en confédération les redoutables tribus berbères des montagnes du sud-est. L'influence des Derkaoua est d'abord rongée sur les bords, puis Si El-Arbi-el Derkaoui meurt en 1891, et la politique du Maghzen a le champ assez libre pour que, en 1894, le sultan s'engage, avec une forte armée, il est vrai, dans les pays montagneux du sud-est. Il reçoit au passage la soumission des tribus berbères, il va prier au Tafilalet sur la tombe du fondateur de sa maison, Moulaï-Ali-Chérif, venu de Yambo en Arabie aux premiers temps de l'Hégire : c'est l'apogée du règne de Moulaï-el-Hassan, son autorité est affirmée comme l'a rarement été celle d'un sultan marocain. Il va même entreprendre une politique saharienne, il songe aux lointaines oasis du Touat, lorsqu'il est brusquement rappelé au nord de son empire par une nouvelle et grave difficulté avec les infidèles : les Riffains se battent avec les Espagnols autour du préside de Melilla.

Les relations avec l'étranger. — Ce n'est pas à vrai dire la première fois que Moulaï-el-Hassan est en délicatesse avec les chrétiens : il a toujours quelque affaire à régler avec eux. Mais il s'en tire et s'efforce de fermer son empire aux étrangers quels qu'ils soient, et il y est aidé par la terreur avec laquelle les puissances verraient surgir les grosses questions qui sortiraient de toute atteinte portée au *statu quo* marocain. En 1880 les puissances ont réuni à Madrid une conférence pour régler les relations des étrangers avec le Maroc; le 3 juillet elles ont même signé un accord aux termes duquel les Européens pourront

acheter des propriétés dans l'empire; le sultan sait en faire une lettre morte en se réservant le droit, dont il use toujours, de ne pas sanctionner de telles acquisitions. Aux termes du traité de 1860, qui a mis fin à l'expédition de Tétouan, l'Espagne s'est fait céder en principe un port, Santa-Cruz de la Mar Pequeña, sur la côte marocaine, en face des Canaries. Mais l'endroit reste introuvable, et la diplomatie chérifienne, en l'identifiant successivement avec plusieurs plages parfaitement inhospitalières, arrive à faire tomber dans l'eau les réclamations de l'Espagne. En 1890 l'Allemagne obtient un traité de commerce qui autorise les étrangers à faire des affaires dans l'intérieur de l'empire — c'est d'ailleurs la reproduction d'un ancien traité anglais du siècle dernier —; mais l'un n'a pas plus d'effet que l'autre, grâce à d'ingénieuses mesures fiscales du sultan. L'Angleterre se fait vendre un petit terrain au cap Spartel, sous prétexte d'y établir un phare : la France dispense bientôt le sultan de toute inquiétude à cet égard en faisant internationaliser le point. Du côté de cette dernière puissance, il est vrai, Moulaï-el-Hassan a aussi des craintes : il y a d'abord l'inquiétant voisinage algérien avec les innombrables incidents et réclamations qu'il comporte. Puis, en 1883, le haut personnage religieux El-Hadj-Abdesselam, chérif d'Ouazzan, chef de la confrérie des Taïbia, qui est tracassé par le Maghzen et qui, en outre, compte de nombreux adeptes et donateurs en Algérie, acquiert le titre de protégé français; en 1892 son fils Moulaï-el-Arbi se fait, en lui succédant, confirmer cette qualité. Tout cela tourmente le sultan, mais sans mettre jusqu'ici son empire en danger. Enfin, en 1894, ainsi que nous l'avons dit, la forte alerte de Melilla l'oblige à abréger son action directe dans le sud : les Riffains ont attaqué le préside, tué le général espagnol Margallo, mais l'Espagne a concentré une armée à Melilla et l'on peut craindre la marche en avant de ce corps expéditionnaire. Moulaï-el-Hassan conjure encore le péril; il s'en tire en signant avec le maréchal Martinez Campos le traité du 5 mars 1894 : il paiera 20 millions de pesetas et modifiera légèrement la frontière de Melilla. C'est le dernier acte de Moulaï-el-Hassan, qui meurt le 6 juin 1894, après avoir encore une fois écarté l'infidèle.

BIBLIOGRAPHIE

Généralités sur l'Afrique. — **Livingstone**, *Voyage dans l'Afrique méridionale*, trad. fr., P., 1859, *Exploration du Zambèze*, trad. fr., P., 1866. — **Gerhard Rohlfs**, *Quer durch Africa*, 2 vol., 1874; *Beiträge zur Entdeckung und Erforschung Afrika's*, 1873 et 1881. — **Barth**, *Voyages*, etc., trad. fr., 4 vol., 1861. — **Stanley**, voir ci-dessous, section *Congo*.

Bulletin du Comité de l'Afrique française, P., depuis 1890. — *Bibliographies annuelles* des *Annales de géographie*, P., depuis 1892. — **Silva White**, *Le développement de l'Afrique*, Bruxelles, 1874. — **De Préville**, *Les sociétés africaines*, P., 1894. — **F. Van Ortroy**, *Conventions internationales concernant l'Afrique*, Bruxelles, 1898. — **Hertslet**, *The map of Africa by treaties*, 3 vol., Londres, 1896. — **G. Hanotaux**, *Le partage de l'Afrique*, P., 1896. — **Scott Keltie**, *The partition of Africa*, Londres, 1898; puis nombreuses éditions. — **V. Deville**, *Le partage de l'Afrique*, P., 1900. — **Bonnefon**, *L'Afrique politique en 1900*, P., s. d. [1900]. — **Henri Lorin**, *L'Afrique à l'entrée du XXe siècle*, P., 1901. — **Jean Darcy**, *La conquête de l'Afrique* (Allemagne, Angleterre, Congo, Portugal), P., 1900; *France et Angleterre; cent ans de rivalité; Afrique;* P., 1904. — **André Lebon** (anc. ministre), *La politique française en Afrique* (1896-1898 : Mission Marchand, Niger, Madagascar), P., 1901. — **Rouard de Card**, *Les protectorats conclus par la France en Afrique* (1870-1895), P., 1897. — Voir ci-dessus, p. 756-758

L'État indépendant du Congo. — **Stanley**, *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, trad. fr., P., 1880; *A travers le continent mystérieux*, P., 1879; *Cinq années au Congo*; *fondation de l'État indépendant*, Bruxelles, 1885; *Dans les ténèbres de l'Afrique*, P., 1890.

Wauters et **Buyl**, *Bibliographie du Congo*, Bruxelles, 1895. — **Goffart**, *Traité méthodique de géographie du Congo*, Anvers, 1897. — **A. Chapaux**, *Le Congo historique, diplomatique*, etc., etc., Bruxelles, 1894. — *Manuel du voyageur et du résident au Congo*, 2e édit., Bruxelles, 1900-1901 — **Burdo**, *Les Belges dans l'Afrique centrale*, Bruxelles, 1884. — **E. Dupont**, *Lettres sur le Congo*, P., et *Le chemin de fer du Congo*, Bruxelles, 1889 — **P. Mille**, *Le Congo belge*, P., 1895. — **Wauters**, *L'État indépendant du C.*, Bruxelles, 1899. — **E. Descamps**, *L'Afrique nouvelle* (c'est-à-dire Congo belge), Bruxelles, 1903. — **Blanchard**, *Étude sur la formation et la constit. de l'État indépendant*, P., 1899. — Voir ci-dessus, p. 758.

Colonies allemandes. — *Deutsche kolonial Zeitung*, depuis 1890. — **J. Stœcklin**, *Les colonies et l'émigration allemandes*, P., 1888. — **Demay**, *Hist. de la colonisation allemande*, P., 1889. — **Langhaus**, *Deutscher kolonial Atlas*, Gotha, 1897. — **H. Hauser**, *Colonies allemandes, impériales et spontanées*, P., 1900. — **Karl Hassert**, *Deutschland's Kolonien*, Lpz., 1898. — **Blondel**, *L'essor économique du peuple allemand*, P., 1900. — **Baumann**, *In deutsch Ostafrika während des Aufstandes*, Vienne et Olmutz, 1890. — **Förster**, *Deutsch Ostafrika*, Lpz., 1890. — **Stuhlmann**, *Mit Emin-Pacha im Herz von Afrika*, Berlin, 1894. — **Peters**, *Das deutsch ostafrikanische Schutzgebiet*, Münich et Lpz., 1895. — **Dove**, *Deutsch-südw.-Afrika*, Gotha, 1896.

Les possessions portugaises. — *Portugal em Africa* (périodique), Lisbonne. — **Serpa Pinto**, *Comment j'ai traversé l'Afrique*, trad. fr., P., 1889. — **H. Hauser**, Études sur les colonies portugaises, dans *Questions diplom. et col.*, P., 1900 et 1901. — **Strandes**, *Die Portugesenzeit von deutsch und englisch Ostafrika*, Berlin, 1899. — **Guyot**, *Voyage au Zambèze : le Portugal et la France*, Nancy, 1889.

L'Afrique du Sud : possessions anglaises et républiques boërs. — *Argus Annual and South African Directory* (périodique), Le Cap, depuis 1892. — **Noble**, *Illustrated official Handbook of the Cape and South Africa*, Le Cap (annuel depuis 1893). — **Samler and Brown**, *The Guide to South Africa*, Le Cap (annuel depuis 1895). — **Murray** (guide), *South-Africa*. — **Mathews**, *Incwadi Yami or twenty years personal experience in South Africa*, Londres, 1887. — **Christol**, *Au sud de l'Afrique*, P., 1897. — **Knight**, *Rhodesia of to-day*, Londres, 1895. — **Theal**, *South Africa*, 5ᵉ édit., Londres, 1900. — **H. Dupont**, *Les mines d'or de l'Afrique du Sud*, P., 1890. — **De Launey**, *Les mines d'or du Transvaal*, P., 1896. — Voir ci-dessus, p. 164.

Pierre Leroy-Beaulieu, *Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes*, 2ᵉ édit., P. 1901. — **G. Aubert**, *Le Transvaal et l'Angleterre*, P., s. d. — **Mermeix**, *Le Transvaal et la Chartered*, P., 1897. — **H. Lecoy de la Marche**, *Souvenirs de la guerre du Transvaal*, P., 1901. — **V. Bérard**, *Questions extérieures* (La guerre sud-africaine), P., 1902. — Voir ci-dessus, p. 164.

Colonies italiennes ; Abyssinie et Soudan égyptien. — **Lugard**, *The rise of our East Empire*, Londres, 1896. — **Trail**, *England, Egypt and the Sudan*, Londres, 1900. — Voir ci-dessus, p. 511.

Fumagalli, *Bibliografia Etiopica*, Milan, 1893. — *Africa Italiana* (périodique), Massaouah, depuis 1895. — **Melli**, *La colonia eritrea*, etc., Parme, 1899 — **Melli**, *L'Eritrea delle sue origine a tutto l'anno 1901*, Milan, 1902. — **Trovanski**, *Les Italiens en Erythree*, trad. fr., P., 1895.

Les frères **d'Abbadie**, *L'Abyssinie*, P., 1868; *Douze ans dans la Haute-Éthiopie*, P., 1868. — **Rouard de Card**, *Les possessions françaises sur la côte orientale d'Afrique*, P., 1899. — **Heudebert**, *Au pays des Somalis*, P., 1901. — **Poydenot**, *Obock*, P., 1889. — Voir ci-dessus, p. 758.

H. Castonnet des Fosses, *L'Abyssinie et les Italiens*, P., 1897. — **Paul de Lauribar**, *Douze ans en Abyssinie, souvenirs d'un officier*, P., 1898. — **De Bonchamps**, *Une mission vers le Nil blanc* (1897-98), dans Bull. soc. géog., 1898. — **Michel**, *Mission de Bonchamps, Vers Fachoda à la rencontre de la mission Marchand*, 1900. — **Viguéras**, *Une mission française en Abyssinie*, 1897. — **Vanderheym**, *Une expedition avec le négous Ménélik* (1894-1895). — **Hugues le Roux**, *Ménélik et nous*, P., 1903. — Voir ci-dessus, p. 758.

Gén. **Baratieri**, *Mémoires d'Afrique* (1892-1896), P., (Lavauzelle, 1899). — Le lieut. **Condamy**, *Custozza-Adoua, opér. du gén. Baratieri*, (ibid.), broch. (Lavauzelle). — **Dragolioub Svilokossich**, *Les Russes en Abyssinie*, P., 1895.

Le Maroc — **Playfair** et **Brown**, *A bibliography of Morocco from the earliest times to the end of 1891*, Londres, 1893. — **Gerhard Rohlfs**, *Tagebuch, seiner Reise durch Marokko nach Tuat* (1864), articles parus dans les Petermann's Mittheilungen, Gotha, 1865; *Reise durch Marokko*, Brême, 1868. — Vicomte **de Foucault**, *Reconnaissance au Maroc* (1883-1884), P., 1888. — Marquis **de Segonzac**, *Voyage au Maroc* (1899-1901), P., 1903, avec un volume de cartes. — **De la Martinière**, *Morocco*, Londres, 1889. — Du même, *Mission de Tingitane* (1891). — **De la Martinière** et **Lacroix**, *Documents pour servir à l'histoire du Nord-Ouest africain*, 4 vol. et 1 atlas, Alger, 1894-1897. — **E. Doutté**, *Rapport sur ses missions*, dans Bulletin du Comité Afrique française 1901 et 1902. — Du même, *L'Islam magribin*. — **Godard**, *Le Maroc, notes d'un voyageur* (1858-1859), P. — **A. de Kerdec-Chény**, *Un boulevard de l'Islam*, P., 1895. — Le cap. **J. Erckmann**, *Le Maroc moderne*, P., 1885. — **Mouliéras**, *Le Maroc inconnu*, P., 1895 et 1899. — Le comm. **Frisch**, *Le Maroc*, P., 1895. — Voir ci-dessus, p. 756-757.

CHAPITRE XXVII

LES RÈGLEMENTS TERRITORIAUX

En 1898 et 1899.

Absence de règlements territoriaux en Europe et en Asie. — Depuis la rectification au profit de la Turquie des frontières qui séparent cet État de la Grèce, il n'y a pas eu de règlements territoriaux en Europe.

On peut dire qu'il en a été de même en Asie. On ne saurait assimiler en effet à de véritables règlements territoriaux la concession à bail par le gouvernement chinois aux gouvernements d'Allemagne, d'Angleterre, de France, d'Italie et de Russie, d'étroites portions de territoires côtiers à Kiao-Tcheou, à Weï-Haï-Wei, à Kouang-Tcheou-Ouan, à San-Moun et à Port-Arthur. On peut encore moins considérer comme tels les avantages économiques que ces gouvernements ont obtenu pour leurs nationaux dans des régions déterminées de l'Empire du Milieu.

Mais, dans le reste du monde, l'année 1898 et une partie de celle qui a suivi ont été marquées par des règlements territoriaux importants. Ces règlements territoriaux ont été la conséquence de deux faits historiques de premier ordre, gros pour l'avenir de conséquences politiques, économiques et morales, la guerre hispano-américaine et l'expansion concurrente de la France et de l'Angleterre dans le continent africain.

La guerre hispano-américaine a fait perdre à l'Espagne les dernières de ses colonies aux Antilles et dans la Malaisie ; l'expansion concurrente de la France et de l'Angleterre en Afrique a abouti à la convention franco-anglaise du 14 juin 1898 et à la déclaration additionnelle du 21 mars 1899, actes qui ont réglé la situation respective des deux puissances dans l'ouest et le centre du continent noir.

I. — Les conséquences de la guerre hispano-américaine.

Abandon par l'Espagne de ses possessions en Amérique. — L'abandon par l'Espagne de tous ses droits de souveraineté et de propriété sur Cuba a été consacré dans l'article Ier du traité signé à Paris par les plénipotentiaires espagnols et américains le 10 décembre 1898. Par l'article II du même traité, l'Espagne a cédé aux États-Unis en toute souveraineté et propriété l'île de Puerto-Rico, et les autres îles qui se trouvaient à ce moment sous sa souveraineté dans les Indes occidentales.

De ces deux articles il résulte donc que l'Espagne a perdu tout ce qui lui restait encore de ses possessions dans le monde nouveau découvert il y a trois siècles par ses marins. La bannière qui flottait à la poupe des caravelles de Colomb, qui fut promenée par ses successeurs dans la moitié de l'Amérique du Nord et l'ensemble de l'Amérique du Sud, ne se dresse plus sur un seul point de cette terre où pendant si longtemps elle se déploya presque uniquement.

C'est là un fait capital au point de vue de l'équilibre des forces dans le monde.

La Méditerranée américaine. — La vaste échancrure que forme en effet le continent américain entre l'extrémité sud de la Floride et le cap Paria, situé presque aux bouches de l'Orénoque, échancrure que ferment vers l'est les Lucayes et les Antilles, renferme entre ses côtes des espaces maritimes répartis

en deux grandes divisions, le golfe du Mexique et la mer des Antilles, qui sont d'une énorme importance.

Au point de vue géologique et géographique, ils font partie de cette dépression maritime caractéristique, à laquelle appartient la mer fréquentée entre toutes, autour de laquelle, sur les côtes de l'Europe et de l'Afrique, fleurit la civilisation antique, et qu'on peut appeler « la dépression méditerranéenne, non seulement parce que la Méditerranée actuelle se trouve sur son passage, mais parce qu'elle partage en deux les masses continentales [1] ».

Le rôle politique et économique de la Méditerranée américaine répond, comme celui de sa similaire du vieux continent, à son heureuse disposition géographique. Celui qui en est maître commande une immense étendue de côtes pourvues d'abris pour la navigation, derrière lesquelles s'étendent des territoires abondants en richesses naturelles et où se développa avant la conquête européenne une civilisation indigène qui a laissé des traces saisissantes. Des Antilles on surveille à la fois l'embouchure du Mississipi et celle de l'Orénoque; on surveille surtout cet isthme qui unit les deux Amériques et par où passera sûrement un jour, qu'il soit percé entre Panama et Colon ou qu'on profite, pour le franchir, de la dépression naturelle qu'occupe le lac de Nicaragua, une des plus grandes routes du monde.

Cession de Puerto-Rico. — Or, à l'heure actuelle, par Puerto-Rico qui leur a été cédé avec ses îles adjacentes, les États-Unis sont à portée de toute la côte nord de l'Amérique Méridionale en même temps qu'ils se trouvent sur le chemin le plus direct de l'Europe à l'isthme de Panama.

Cuba. — Nul ne sait encore quel régime sera appliqué à Cuba, l'Espagne s'étant bornée à renoncer purement et simplement à tous ses droits sur cette île. Mais soit que Cuba reste pleinement indépendante, soit qu'elle jouisse d'un régime d'autonomie sous le protectorat ou le contrôle de la grande République américaine, soit qu'elle soit annexée au même titre que

1. A. de Lapparent, *Leçons de géographie physique*, 2e édit. (Paris, G. Masson, 1898, 1 vol, in-8), p. 24.

Puerto-Rico ou qu'elle constitue un nouvel État de la Confédération, l'influence des États-Unis n'y sera pas moins prépondérante. Par elle, ils n'auront pas seulement mis la main sur un pays qui est le plus grand producteur de sucre et de tabac du monde entier; ils pourront fermer à leur gré l'entrée du golfe du Mexique, surveiller le golfe de Campêche, les côtes du Yucatan et de l'Amérique Centrale.

Par Puerto-Rico et Cuba, les États-Unis tiennent donc en main les clefs de la Méditerranée américaine.

Cession des Philippines aux États-Unis. — Grâce aux articles II et III du même traité de Paris, articles qui leur ont assuré l'île de Guam aux Mariannes et l'archipel entier des Philippines, on peut dire qu'ils tiennent également en mains une de celles de la Méditerranée asiatique.

L'article III a fixé avec précision les limites de la cession consentie par l'Espagne aux États-Unis dans cette partie du monde. En voici le texte : « L'Espagne cède aux États-Unis l'archipel connu sous le nom d'îles Philippines, qui comprend les îles situées à l'intérieur des lignes suivantes :

« Une ligne courant de l'ouest à l'est, vers le 20e parallèle de latitude nord en passant par le milieu du détroit navigable de Bachi, depuis le 118e jusqu'au 127e degré de longitude est de Greenwich; de ce point, le long du 127e degré méridien de longitude est de Greenwich, au parallèle de 4°45′ de latitude nord; de là, en suivant le parallèle de 4°45′ de latitude nord, jusqu'à l'intersection (de ce parallèle) avec le méridien de longitude de 119°35′ est de Greenwich; de là, en suivant le méridien de longitude de 119°35′ est de Greenwich, au parallèle de latitude de 7°40′ nord; de là, en suivant le parallèle de latitude de 7°40 nord, jusqu'à son intersection avec le 116e degré méridien de longitude est de Greenwich; de là, par une ligne droite, jusqu'à l'intersection du 10e degré parallèle de latitude nord avec le 118e degré méridien de longitude est de Greenwich, et, de là, en suivant le 118e degré méridien de longitude est de Greenwich au point où commence cette démarcation ».

C'est donc l'archipel entier des Philippines, en y comprenant certaines régions, comme une partie de Mindanao, de

Palaouan et de l'archipel des Soulou, sur lesquelles l'Espagne n'avait jamais eu même une autorité nominale, que le traité de Paris a donné aux États-Unis.

La Méditerranée asiatique. — Cet archipel a dans cette partie du monde une importance presque égale à celle des Antilles en Amérique. Comme elles il est baigné par ces mers profondes qui constituent autour du globe terrestre, au nord de l'Équateur, cette « dépression méditerranéenne » dont nous avons parlé plus haut. Il clot vers l'orient la Méditerranée asiatique comme elles closent du même côté la Méditerranée américaine. Par lui on commande également des côtes derrière lesquelles s'étendent des pays riches et peuplés, et les vestiges de la civilisation khmer en Asie comme ceux de la civilisation aztèque au Mexique témoignent qu'il en fut ainsi dès une antiquité reculée.

Des Philippines on surveille à la fois le Japon et la Chine au nord, l'Indo-Chine à l'ouest, la Malaisie au sud et derrière elle cet immense territoire, déjà à demi émancipé politiquement et économiquement, qu'habite une population de même race et de même langue que les nouveaux possesseurs des Philippines, l'Australie. Il ne faut pas oublier enfin qu'à Singapour comme à Panama se trouve un de ces seuils par où ont toujours passé et passeront toujours les grandes routes du monde. Du large chenal fermé au sud par cet étroit passage, au nord par le détroit de Formose, chenal que doit forcément emprunter tout navire allant d'Europe en Chine ou de Chine en Europe, les États-Unis occupent désormais un des côtés.

Une seule chose rend leur position dans la Méditerranée asiatique moins forte que dans la Méditerranée américaine, c'est l'éloignement. Ils y ont pourvu dans la mesure du possible.

Annexion aux États-Unis de l'île de Guam. — Les îles Wake et l'archipel Anson. — Les Samoa. — Annexion d'Hawaï. — De par la convention de Berlin de juin 1889, les États-Unis possèdent une station navale aux îles Samoa ou des Navigateurs et ces îles sont administrées par trois délégués de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis. De plus, le 16 juin 1897, un traité a annexé la Répu-

blique d'Hawaï à l'Union. Ce traité ayant été ratifié par le parlement hawaïen en septembre 1897 et par celui des États-Unis en 1898, le président Mac-Kinley sanctionna cette dernière ratification le 6 juillet 1898. Le pavillon américain a été solennellement arboré à Honolulu le 12 août 1898.

Depuis lors, ils se sont assurés une seconde et même une troisième station sur la route directe qui mène de la côte américaine à leurs nouvelles possessions des Philippines en annexant les îles Wake, dans l'archipel Anson, au nord des Marshall, et en se faisant céder (art. II du traité du 10 décembre 1898) l'île de Guam, la plus importante de l'archipel des Mariannes.

Importance politique et économique des règlements territoriaux amenés par la guerre hispano-américaine. — En résumé la suprématie incontestée sur la Méditerranée américaine par la cession de Puerto-Rico et l'éviction de l'Espagne de Cuba; une influence incontestable sur la Méditerranée asiatique par l'annexion des îles Sandwich et Wake d'une part, de l'archipel des Philippines et de l'île de Guam, de l'autre, voilà quels ont été pour les États-Unis les résultats des règlements territoriaux amenés par la guerre hispano-américaine. Grâce au traité signé à Paris le 10 décembre 1898, la grande République d'Outre-Mer tend à établir de plus en plus son influence sur le Pacifique. Sans être maîtresse par elle-même des seuils de Panama et de Singapour, par où passent ou passeront deux des plus grandes routes du monde, elle a pris position au débouché du premier dans la mer des Antilles, au débouché du second dans la mer de Chine. Le pavillon étoilé, la « Star spangled banner » désormais domine l'une et surveille l'autre.

Ces règlements territoriaux sont les plus importants qui se soient opérés dans le monde en 1898. L'avenir révélera leur importance politique pour ces régions fortunées, que la géographie physique a prédestinées à être des centres de civilisation intensive.

II. — Les accords anglo-français en Afrique.

La jonction des possessions françaises. — C'est également auprès d'une de ces régions, auprès de la Méditerranée européenne que se sont préparés d'autres règlements territoriaux dont il nous reste à parler et qui ont fixé les limites respectives des possessions anglaises et françaises dans le nord, l'ouest et le centre de l'Afrique. Pour être moins importants que ceux qu'a amenés la guerre hispano-américaine, ces règlements territoriaux n'en sont pas moins d'une gravité exceptionnelle. En faisant un bloc homogène de nos possessions africaines depuis le Congo jusqu'à la Méditerranée et depuis l'Atlantique jusqu'au bassin du Bahr-el-Ghazal, ils ont assuré au point de vue politique et militaire les derrières de nos établissements méditerranéens de l'Algérie et de la Tunisie, comme ils nous permettront peut-être un jour de draîner vers nos ports d'Alger et de Tunis, et par conséquent vers ceux de Cette et de Marseille, les produits commerciaux des oasis du Sahara et des fertiles pays qui forment le bassin du Tchad.

Résumé des conventions antérieures. — Ces règlements territoriaux, constatés par la convention franco-anglaise du 14 juin 1898 et par la déclaration additionnelle à cette convention signée le 21 mars 1899, ne sont pas un fait isolé. D'autres les avaient précédés qui avaient été enregistrés dans les conventions conclues par la France avec le Portugal (12 mai 1886), la République de Libéria (8 déc. 1892), l'État indépendant du Congo (5 février 1885, 29 avril 1887, 14 août 1894 et 5 février 1895), l'Allemagne (24 décembre 1885, 1er février 1887, 15 mars 1894 et 23 juillet 1897), et enfin avec l'Angleterre (10 août 1889, 5 août 1890, 26 juin 1891, 12 juillet 1893, 21 janvier 1895 et 15 janvier 1896).

Mais ces conventions, quelle que fût d'ailleurs l'importance de certaines d'entre elles, n'avaient porté que sur des points de détail ou tout au moins n'avaient réglé que des questions envisagées isolément. Le caractère des actes diplomatiques du 14 juin

1898 et du 21 mars 1899, c'est qu'ils ont envisagé un ensemble de territoire, c'est qu'ils ont réglé la situation respective de la France et de l'Angleterre dans le nord, l'ouest et le centre de l'Afrique, sur les deux points où ces deux puissances se trouvaient actuellement en litige.

La convention du 14 juin 1898. — Les deux questions ainsi réglées sont relatives aux régions du Bas-Niger et du Haut-Nil. La convention du 14 juin 1898, signée à Paris par M. Hanotaux et Sir Edmund Monson, avait réglé la première; la seconde l'a été par une déclaration additionnelle à l'article IV de cette même convention, signée à Londres le 21 mars 1899 par M. Paul Cambon et le marquis de Salisbury.

Voici les stipulations du 14 juin 1898 : 1° En ce qui concerne la région du Bas-Niger, la ligne frontière séparant les possessions françaises des possessions britanniques, depuis notre colonie de la côte d'Ivoire jusqu'au Tchad, « partira du point terminal nord de la frontière déterminée par l'arrangement franco-anglais du 12 juillet 1893, c'est-à-dire de l'intersection du thalweg de la Volta Noire avec le 9e degré de latitude nord, et suivra le thalweg de cette rivière vers le nord jusqu'à son intersection avec le 11e degré de latitude nord. De ce point, elle suivra dans la direction de l'est ledit parallèle de latitude jusqu'à la rivière... passant immédiatement à l'est des villages de Souaga (Zwaga) et de Sebilla (Zebilla). Elle suivra ensuite le thalweg de la branche occidentale de cette rivière en remontant son cours jusqu'à son intersection avec le parallèle de latitude passant par le village de Sapeliga. De ce point la frontière suivra la limite septentrionale du terrain appartenant à Sapeliga jusqu'à la rivière Nouhau (Nuhau) et se dirigera ensuite par le thalweg de cette rivière en remontant ou en descendant, suivant les cas, jusqu'à un point situé à 3 219 mètres (2 milles) à l'est du chemin allant de Gambaga à Tingourkou (Tenkrugu) par Bankou (Bawku). De là, elle rejoindra en ligne droite le point d'intersection du 11e degré de latitude nord avec le chemin... allant de Sansanné-Mango à Pama par Djebiga (Jebigu). (Art. Ier.)

« La frontière entre la colonie française du Dahomey et la colonie britannique de Lagos, qui a été délimitée sur le terrain

par la Commission franco-anglaise de délimitation de 1895... sera désormais reconnue comme la frontière séparant les possessions françaises et britanniques de la mer au 9e degré de latitude nord.

« A partir du point d'intersection de la rivière Ocpara avec le 9e degré de latitude nord, tel qu'il a été déterminé par les dits commissaires, la frontière séparant les possessions françaises et britanniques se dirigera vers le nord, et suivra une ligne passant à l'ouest des terrains appartenant aux localités suivantes : Tabira, Okouta (Okuta), Boria, Tera, Gbani, Yassikéra (Assigera) et Dekala.

« De l'extrémité ouest du terrain appartenant à Dekala la frontière sera tracée dans la direction du nord.. et atteindra la rive droite du Niger en un point situé à 16 093 mètres (10 milles) en amont du centre de la ville de Guiris (Géré, port d'Ilo), mesurés à vol d'oiseau. (Art. 2.)

« Du point spécifié dans l'article 2, où la frontière séparant les possessions françaises et britanniques atteint le Niger..., la frontière suivra la perpendiculaire élevée de ce point sur la rive droite du fleuve jusqu'à son intersection avec la ligne médiane du fleuve. Elle suivra ensuite, en remontant la ligne médiane du fleuve jusqu'à son intersection avec une ligne perpendiculaire à la rive gauche et partant de la ligne médiane du débouché de la dépression, un cours d'eau asséché qui... est appelé Dallul Mauri... De ce point d'intersection, la frontière suivra cette perpendiculaire jusqu'à sa rencontre avec la rive gauche du fleuve. (Art. 3.)

« A l'est du Niger, la frontière séparant les possessions françaises et britanniques... partant du point sur la rive gauche du Niger, indiqué à l'article précédent, c'est-à-dire la ligne médiane du Dallul Mauri,... suivra cette ligne médiane jusqu'à sa rencontre avec la circonférence d'un cercle décrit du centre de la ville de Sokoto avec un rayon de 160 932 mètres (100 milles). De ce point elle suivra l'arc septentrional de ce cercle jusqu'à sa seconde intersection avec le 14e degré de latitude nord. De ce second point d'intersection elle suivra ce parallèle vers l'est sur une distance de 112 652 mètres (70 milles), puis se dirigera

au sud vrai jusqu'à sa rencontre avec le parallèle 13°20′ de latitude nord; puis vers l'est, suivant ce parallèle sur une distance de 402 230 mètres (250 milles); puis au nord vrai jusqu'à ce qu'elle rejoigne le 14e parallèle de latitude nord; puis vers l'est sur ce parallèle, jusqu'à son intersection avec le méridien passant à 35 minutes est du centre de la ville de Kuka; puis ce méridien vers le sud jusqu'à son intersection sur la rive sud du lac Tchad.

« Le gouvernement de la République française reconnaît comme tombant dans la sphère britannique le territoire à l'est du Niger, compris entre la ligne sus-mentionnée, la frontière anglo-allemande et la mer.

« Le gouvernement de S. M. Britannique reconnaît comme tombant dans la sphère française les rives nord, est et sud du lac Tchad qui sont comprises entre le point d'intersection du 14e degré de latiude nord avec la rive occidentale du lac et le point d'incidence sur le lac de la frontière déterminée par la convention franco-allemande du 15 mars 1894... » (Art. 4.)

La déclaration additionnelle du 21 mars 1899. — 2° En ce qui concerne la région du Haut-Nil, « la ligne frontière part du point où la limite entre l'État libre du Congo et le territoire français rencontre la ligne de partage des eaux coulant vers le Nil, de celles qui s'écoulent vers le Congo et ses affluents. Elle suit en principe cette ligne de partage des eaux jusqu'à sa rencontre avec le 11e parallèle de latitude nord. A partir de ce point elle sera tracée jusqu'au 15e parallèle de façon à séparer en principe le royaume de Ouadai de ce qui était en 1882 la province de Darfour; mais son tracé ne pourra en aucun cas dépasser à l'ouest le 21e degré de longitude est de Greenwich (18°40′ est de Paris), ni à l'est le 23e degré de longitude est de Greenwich (20°40′ est de Paris). (Art. 2.)

« Il est entendu en principe qu'au nord du 15e parallèle, la zone française sera limitée au nord-est et à l'est par une ligne qui partira du point de rencontre du tropique du Cancer avec le 16e degré de longitude est de Greenwich (13°40′ est de Paris), descendra dans la direction du sud-est jusqu'à sa rencontre avec le 24e degré de longitude est de Greenwich (21°40′ est de Paris)

et suivra ensuite le 24° degré jusqu'à sa rencontre au nord du 15° parallèle de latitude avec la frontière du Darfour telle qu'elle sera ultérieurement fixée. » (Art. 3.)

Par l'article Ier les deux gouvernements se sont engagés à « n'acquérir ni territoire ni influence politique » soit, pour l'un à l'est, soit, pour l'autre à l'ouest de cette ligne frontière.

Ces stipulations n'ont préjugé en rien un règlement territorial de la question d'Égypte. M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, l'a formellement spécifié dans sa lettre à M. Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, du 7 mars 1898. « C'est pour éviter de traiter la question d'Égypte, y disait-il, que j'ai dès le premier moment voulu rattacher à la convention du 14 juillet 1898 la convention à intervenir. Il s'agit simplement de nous borner à l'est. »

III. — Règlements territoriaux secondaires en Océanie.

Les règlements territoriaux que nous venons d'exposer ont été de beaucoup les plus importants des deux dernières années avec ceux qu'a amenés la guerre hispano-américaine.

Mais cette dernière a eu par ailleurs une autre conséquence.

Acquisition par l'Allemagne des Carolines, des Palaos et des Mariannes. — Après la perte des Philippines et de Guam, l'Espagne conservait encore en Océanie un dernier débris de son empire colonial, les trois archipels des Carolines, des Palaos et des Mariannes. Mais comme leur conservation lui aurait imposé des charges hors de proportion avec les profits qu'elle aurait pu en retirer, elle a pris fort sagement le parti de s'en défaire. Par un traité signé avec l'Allemagne le 12 février 1899, l'Espagne a cédé à cette puissance « les îles Carolines avec les îles Palaos et les îles Mariannes à l'exception de Guam, moyennant une indemnité de 25 millions de pesetas. » (Art. Ier.)

L'Allemagne a en outre accordé aux Espagnols les mêmes

avantages qu'à ses nationaux au point de vue commercial et religieux (art. 2) et la faculté d'établir un dépôt de charbon dans chacun des trois archipels, « dépôts qu'elle pourra conserver même en temps de guerre. » (Art. 3).

Conformément à son article 4, le traité du 12 février 1899 a été approuvé par les Parlements des deux États au mois de juin de la même année et ratifié par les deux gouvernements peu de temps après.

Annexion par la France des îles Sous-le-Vent de Tahiti. — L'Océanie se voit ainsi, comme l'Afrique, partagée par les puissances européennes. Comme dans l'Afrique également, la France y a réglé, durant ces deux dernières années, certaines questions en litige touchant son domaine colonial. Une loi du 19 mars 1898, en effet, a déclaré « les îles Sous-le-Vent de Tahiti partie intégrante du domaine colonial de la France ». Cette loi, publiée au *Journal officiel* trois jours après, était la dernière conséquence de l'annexion prononcée le 16 mars 1888 par le gouverneur des Établissements français de l'Océanie et de la défaite définitive du chef insurgé Teraupoo le 16 février 1897.

BIBLIOGRAPHIE

Outre les recueils spéciaux (*Archives diplomatiques*, *Mémorial diplomatique*, *Revue de droit international public* [publiée par MM. Pillet et Fauchille], on pourra consulter :

Sur les conséquences de la guerre hispano-américaine, avec les *Livres jaunes* français, le *Livre rouge* espagnol (*Documentos diplomáticos presentados à las Córtes en la legislatura de 1898 por el ministro de Estado, duque de Almodóvar del Rio*; Madrid, 1898 et 1899, 2 vol. in-8), la publication officielle américaine (*A treaty of peace between the United States and Spain..., signed in the city of Paris, on december 10, 1898*; Washington, Government Printing Office, 1899, in-8°) :

1° Précis de quelques campagnes contemporaines. *La guerre hispano-américaine*, par le C^t **Bujac**, Paris, s. d., in-8°.

2° Le cap. **Ch. Bride**, *La guerre hispano-américaine de 1898*, Paris, 1899, in-8°.

3° Le C^t **D.**, *Remarques sur la guerre hispano-américaine*, broch., Paris, 1899.

Sur les règlements territoriaux anglais-français, les *Livres jaunes* français et les *Blue-Books* anglais.

Sur l'Océanie française, voir ci-dessus, p. 755, et Bibliog., p. 759.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. **CAHUN** (Léon), conservateur adjoint à la Bibliothèque Mazarine.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (Robert de).

CHÉNON (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

CORDIER (Henri), professeur à l'École des langues orientales vivantes et à l'École libre des sciences politiques.

DE CRUE (Francis), docteur ès lettres, professeur à l'Université de Genève.

DENIS (Ernest), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, chargé de cours à l'Université de Paris.

DESDEVISES DU DÉZERT, docteur ès lettres et en droit, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont.

EISENMANN (Louis), agrégé d'histoire et géographie.

FAGUET (Émile), de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

FARGES (Louis), archiviste-paléographe.

HAUMANT (Émile), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille (actuellement maître de conférences à l'Université de Paris).

MALET (Albert), agrégé d'histoire et géographie, professeur au lycée Voltaire (actuellement au lycée Louis-le-Grand).

MÉTIN (Albert), agrégé d'histoire et géographie, professeur à l'École coloniale.

MICHEL (André), conservateur des Musées nationaux, professeur à l'École du Louvre.

MILHAUD (Albert), agrégé d'histoire et géographie, professeur au lycée de Douai.

MOIREAU (Auguste), agrégé des lettres.

PINGAUD (Albert), agrégé d'histoire et géographie, attaché au ministère des Affaires étrangères.

RAMBAUD (Alfred), ancien sénateur et ministre, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

ROMAIN ROLLAND, chargé de cours à l'École normale supérieure.

SCHEFER (Christian), chargé de cours à l'École libre des sciences politiques.

SEIGNOBOS (Charles), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

TANNERY (Paul), ingénieur des Manufactures de l'État.

VIALLATE (Achille), maître de conférences à l'École libre des sciences politiques.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Par M. Ch. Seignobos.

CHAPITRE II

LE ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE

Depuis 1873.

Par M. A. Métin.

CHAPITRE IV

L'AUTRICHE-HONGRIE DEPUIS 1871

Par M. L. Eisenmann.

CHAPITRE V

LA SUISSE

De 1848 à 1900.

Par M. Fr. De Crüe.

CHAPITRE VI

LES ROYAUMES DE BELGIQUE ET DES PAYS-BAS
Depuis 1870.

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Depuis 1815.

Par M. A. Métin.

CHAPITRE VII

LES ÉTATS SCANDINAVES
De 1870 à 1900.

Par M. Chr. Schefer.

CHAPITRE VIII

L'ITALIE

De 1870 à 1900.

Par M. A. Pingaud.

I. — Le gouvernement de la Droite (1870-1876).

II. — Le gouvernement de la Gauche (1876-1887).

III. — Le gouvernement de Crispi (1887-1896).

CHAPITRE IX

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

De 1870 à 1900.

Par M. Desdevises du Dézert.

I. — Espagne.

II. — Portugal.

CHAPITRE X

L'ALLEMAGNE

De 1871 à 1900.

Par M. E. Denis.

CHAPITRE XI

LA RUSSIE

De 1871 à 1900.

Par M. E. Haumant.

CHAPITRE XII

LA POLITIQUE EUROPÉENNE JUSQU'AU TRAITÉ DE BERLIN

(1871-1878).

Par M. A. Malet.

CHAPITRE XIII

LES ÉTATS CHRÉTIENS DES BALKANS

De 1870 à 1900.

Par M. A. Malet.

I. — La Serbie.

II. — La Bulgarie.

III. — La Roumanie.

IV. — La Grèce.

CHAPITRE XIV

LA TURQUIE ET L'ÉGYPTE

Par MM. L. Cahun et A. Métin.

I. — La Turquie, par M. L. Cahun.

CHAPITRE XX

LES ÉTATS-UNIS

De 1870 à 1900.

Par M. A. Moireau.

I. — Présidences de Grant et de Hayes (1869-1881.)

II. — Les États-Unis de 1880 à 1900. Garfield, Cleveland, Harrison et Mac Kinley.

CHAPITRE XXI

L'AMÉRIQUE LATINE

De 1870 à 1900.

Par M. A. Milhaud.

I. — Le Brésil.

II. — États de la Plata.

III. — Colombie et Vénézuela.

CHAPITRE XXII

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

De 1870 à 1900.

Par M. A. Rambaud.

CHAPITRE XXVI

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE

Par M. Robert de Caix de Saint-Aymour.

CHAPITRE XXVII

LES RÈGLEMENTS TERRITORIAUX EN 1898 ET 1899

Par M. L. Farges.

TABLES GÉNÉRALES

DE L'OUVRAGE

LISTE GÉNÉRALE DES COLLABORATEURS

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

TOME I

Les Origines (395-1095).

TOME II

L'Europe féodale, les Croisades (1095-1270).

TOME III

Formation des Grands États (1270-1492).

TOME IV

Renaissance et Réforme. — Les Nouveaux Mondes (1492-1559).

TOME V

Les Guerres de Religion (1559-1648).

TOME VI

Louis XIV (1643-1715).

TOME VII

Le XVIIIᵉ Siècle (1715-1788).

TOME VIII

La Révolution française (1789-1799).

TOME IX

Napoléon (1800-1815).

TOME X

Les Monarchies constitutionnelles (1815-1847).

TOME XI

Révolutions et Guerres nationales (1848-1870).

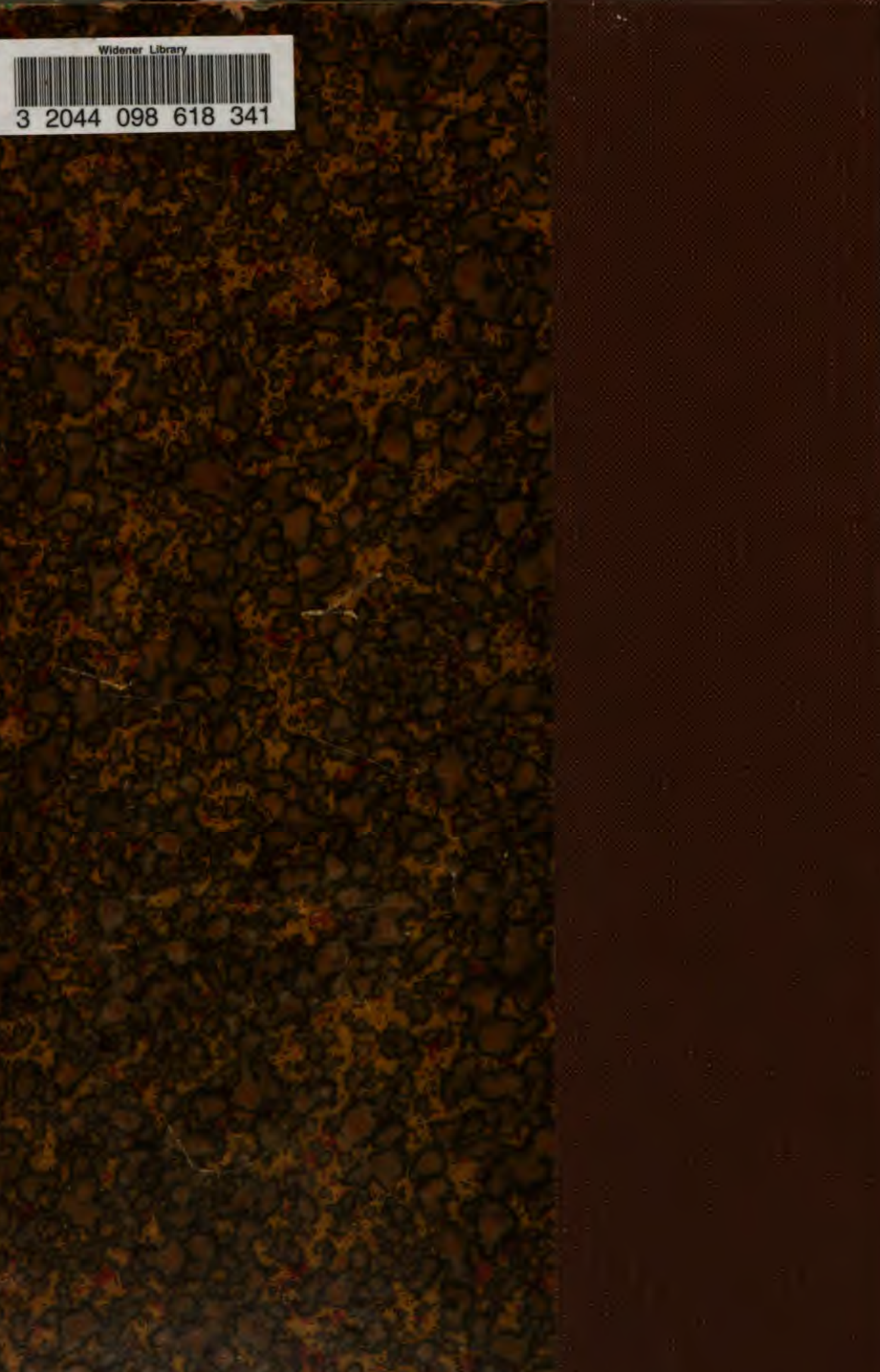
TOME XII

Le Monde contemporain (1870-1900).

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard






Widener Library
3 2044 098 618 341